LIONEL GROULX

L'APPEL DE LA RACE

ÉDITION CRITIQUE

PAR

YVES SAINT-DENIS

THÈSE DE DOCTORAT EN LETTRES FRANÇAISES

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

© Yves Saint-Denis, Ottawa, Canada, 1992

National Library of Canada
Acquisitions and Bibliographic Services Branch
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale du Canada
Direction des acquisitions et des services bibliographiques
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-612-15668-0

Canada

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

TABLE DES MATIÈRES

Note: Le protocole d'édition critique suivi demandait une pagination différente pour l'apparat critique (811 p.) ainsi que pour les notes éditoriales (58 p.) afin d'en permettre la lecture simultanée avec le texte proprement dit. Ces deux composantes de la thèse s'ajoutent donc aux 7 pages préliminaires et aux 546 pages, dont le contenu est détaillé dans cette table des matières, pour donner un total de 1422 pages.

Table des matières..... ii

Résumé..... iv

SECTIONS LIMINAIRES

Exergues..... 2

Dédicace..... 3

Avant-propos..... 4

Introduction

Un être d'exception..... 6

Lionel Groulx et sa famille..... 10

Le roman et le contexte familial..... 19

L'éducation et le contexte historique..... 37

La genèse et les sources..... 52

Accueil critique et fortune littéraire..... 67

Les états du texte..... 77

Note sur l'établissement du texte..... 97

Généalogie de Lionel Groulx..... 102a

Chronologie..... 102

Sigles et abréviations..... 125

ÉDITION PROPREMENT DITE

Texte - L'Appel de la Race..... 127

Apparat critique (section distincte de 811 pages)

Variantes et notes éditoriales

Notes explicatives (section distincte de 58 pages)

SECTIONS POSTÉRIEURES

Appendices

I Oeuvres majeures..... 394

II Contrats..... 395

III Lettre de J. Lalonde-Rémillard..... 405

IV Manuscrits I, II..... 407

V Manuscrits III, IV, V..... 491

Bibliographie..... 502

Index..... 526

Photos..... 529

RÉSUMÉ

L'édition critique de l'Appel de la Race présente l'abbé Groulx, un être exceptionnel, qui a été longtemps le chef de file de la nation canadienne-française. Professeur et homme d'action, l 'historien national a légué à son «petit peuple», comme il aimait l'appeler, une oeuvre colossale ainsi qu'un héritage intellectuel demeuré sans doute inégalé au Canada français. Même pendant ses vacances d'été, il a voulu rendre service à la diaspora française d'Amérique en composant deux oeuvres de fiction habituellement qualifiées de romans à thèse. C'est dans ce contexte qu'est né l'Appel de la Race dont l'action se situe au plus fort de la lutte scolaire ontarienne et qui apporte un support moral au peuple franco-ontarien alors lésé dans ses droits par le Règlement XVII du gouvernement provincial.

L'introduction fait ressortir avec insistance la dimension autobiographique apportée par l'auteur dans son roman, tant au point de vue de la vie familiale que de la géographie et de l'histoire locales. Il s'agit là, croit-on, d'une contribution originale de la thèse. Un tableau

généalogique est d'ailleurs joint avant la chronologie dans une autre section liminaire. On a aussi étudié la pensée de Groulx, à propos du problème de l'éducation, et le tableau historique qui en ressort; ainsi que l'importance qu'il accorde aux lois de l'hérédité et enfin la notion de race qu'il adopte. La thèse apporte un éclairage révélateur sur la genèse et les sources de l'oeuvre. Elle rappelle l'accueil critique et donne de nouvelles précisions sur la fortune littéraire de l'oeuvre. Elle fait particulièrement connaître les divers états du texte.

La grande surprise du travail de recherche a été de découvrir que le romancier a mis en oeuvre, de façon presque littérale, le fameux précepte de Boileau: «Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage; polissez-le sans cesse et le repolissez; ajoutez quelquefois et souvent effacez.» Travailleur inlassable, même quand il veut s'évader de ses travaux historiques plus austères, l'abbé Groulx a repris son roman maintes fois. Il en a fait un plan, au mois de mai de 1920; une ébauche de rédaction, demeurée à l'état embryonnaire, au mois d'août de la même année; une première rédaction, amorcée au mois de mai et complétée au début de l'été de 1921; une transcription accompagnée de profondes transformations au mois d'octobre de cette année-là. Puis il a apporté maintes retouches à la dactylographie. On est certain qu'il a corrigé les épreuves, même si celles-ci sont aujourd'hui introuvables

et présumément détruites. L'auteur a enfin apporté des corrections à chacune des cinq premières éditions, des changements importants à la quatrième mais aussi, quoique dans une mesure moindre, à la cinquième et dernière édition.

C'est la cinquième édition, celle de 1956, dans la collection du Nénuphar chez Fides, qui a servi de texte de base. Elle est la dernière à laquelle le chanoine Groulx a travaillé de son vivant, tel que l'atteste Madame Juliette Lalonde-Rémillard dans une lettre placée en appendice. On a fourni des précisions à cet effet dans la note sur l'établissement du texte. Il a fallu établir les variantes des divers manuscrits, de la dactylographie et des éditions qui ont donné dix sources différentes. Les innombrables ratures et les ajouts, parfois substantiels, ont produit 811 pages de variantes et de commentaires éditoriaux.

Comme le «Protocole d'édition critique préparé par le comité de rédaction du CORPUS D'ÉDITIONS CRITIQUES pour les ouvrages de la «Bibliothèque du Nouveau monde» aux Presses de l'Université de Montréal» et publié par l'Université d'Ottawa, a été rigoureusement suivi, on a ajouté au travail d'apparat critique les notes explicatives jugées appropriées à la bonne compréhension du texte. La thèse se

complète par trois sections postérieures, soit cinq appendices, une bibliographie importante sur l'Appel de la Race et deux index. La publication de l'Appel de la Race s'est avérée un événement majeur dans les lettres et la vie canadiennes-françaises des années mil neuf cent vingt. Beaucoup moins lu aujourd'hui, le roman est tout de même enseigné aux niveaux préuniversitaire et universitaire. Étant donné son historicité et l'importance primordiale de son auteur au Canada français, le roman devait connaître une édition critique.

ÉDITION CRITIQUE

DE

L'APPEL DE LA RACE

« Jusqu'au bout! »

Dollard·

« Nous sommes, nous serons »

ACFO

« L'avenir est à ceux qui luttent »

Le Droit

« Notre état français, nous l'aurons! »

Lionel Groulx

À tous les irréductibles chercheurs,
historiens, linguistes et littérateurs
du pays du Québec, de l'Acadie,
des champs de bataille de l'Ontarie,
je témoigne de mon admiration
pour cet inestimable monument
qu'ils érigent avec un zèle inlassable
à la gloire des gens de notre «Race».

Yves Saint-Denis

AVANT - PROPOS

Préparer l'édition critique de l'Appel de la Race se voulait un simple plaisir intellectuel chez l'homme d'action, le militant franco-ontarien que je suis, bien avant que d'être chercheur. Je ne me doutais nullement que cette aventure allait être aussi longue, parfois aride, essoufflante, alimentée d'imprévus et coiffée d'impondérables. Mais le choix du sujet s'était imposé comme un devoir, en guise de remerciement au chef de file national qui avait prêté main-forte aux Franco-Ontariens bafoués par d'arrogants despotes venus de la perfide Albion. C'est donc avec un sentiment de fierté d'avoir contribué à approfondir les connaissances d'une oeuvre marquante d'une importante tranche de notre vie collective, un sentiment inextinguible d'admiration envers le «prophète» venu lancer un vibrant appel à la «race» que je soumets cette thèse de doctorat.

J'offre des remerciements à mes adjoints de recherche, Nadine Labrèche (1987,1988) et Martin Renaud (1987); à Judith Charest et à Jocelyne Gaumond pour leur précieux concours technique; au personnel de l'Institut de recherche et d'histoire de l'Amérique française et au personnel de la

Fondation Lionel-Groulx pour le bon accueil et la bienveillante assistance; à Madame Juliette Lalonde-Rémillard pour sa bonté naturelle et ses renseignements d'une valeur inestimable; au professeur René Dionne qui m'a si bien encouragé, si bien guidé dans mon travail et en qui je salue avec émotion le père de l'histoire de la littérature franco-ontarienne et de son enseignement; aux miens, pour tout.

NOTE - Lorsque nous citons un manuscrit ou un texte publié par Lionel Groulx, nous respectons toujours la graphie du manuscrit ou du texte.

INTRODUCTION

Un être d'exception

L'éminent historien national canadien-français et québécois que fut le chanoine Groulx n'aura que fort peu dérogé à sa vocation de chercheur tout au long de sa brillante carrière d'écrivain, de professeur et d'homme d'action. Comment d'ailleurs eût-il pu faire autrement, lui qui légua à sa nation le plus riche monument historique qui soit: 7 476 pages dans vingt-quatre oeuvres majeures (une moyenne de 311.5 pages), des opuscules, au moins vingt fascicules et brochures, plus de deux cents articles, autant de comptes rendus, des chroniques nombreuses, au-delà de vingt préfaces, des études, des enquêtes ainsi qu'une multitude de causeries, de conférences, de discours, de sermons et d'homélies. À ces travaux nombreux et variés, il faut encore ajouter les 1 731 pages des Mémoires, plus de 700 pages des douze premières années du Journal[1], une volumineuse correspondance dont seules les 858 pages des premières années (1894-1906) sont publiées

---

[1] Les deux premiers tomes du Journal couvrent la période de 1895 à 1911, mais Lionel Groulx y a beaucoup moins écrit à compter de 1907 alors qu'il entreprend un long séjour d'études en Europe.

et dont on attend des milliers de pages, d'autres textes inédits, des poèmes et les 676 pages des trois livres de fiction[2].

Et c'est l'oeuvre entière qui témoigne de la perpétuelle quête des faits chez l'écrivain, ce sont tous les textes qui logent à l'enseigne de ce patriotisme ardent dont était animé cet énergique auteur. Même le recueil de contes est composé de récits vécus et les deux romans plongent leurs racines dans l'histoire.

Mais que vient donc faire en particulier un roman comme l'Appel de la Race dans une oeuvre aussi savante que celle poursuivie par l'abbé Groulx et à l'époque la plus intense de sa vie? Conçu en 1920, rédigé l'année suivante, le roman est publié en 1922. Or il convient de fixer la période de grande ardeur de l'abbé entre 1915, avec son entrée à l'Université Laval de Montréal, et les débuts des années trente. Il est intéressant de noter que cette période est marquée à son début par une première oeuvre de fiction, les Rapaillages (1916) et vers la fin par la troisième et dernière: Au Cap Blomidon (1932).

Il ne faudrait surtout pas penser que l'abbé Groulx s'assoira alors sur ses lauriers. Les cours, les conférences, les écrits se poursuivent et la grande oeuvre de maturité

---

[2] Voir l'appendice I pour certains détails statistiques. On trouvera la liste des sigles et abréviations immédiatement avant le texte du roman.

(synthèse remarquable), l'Histoire du Canada depuis la découverte (1950-1952) est encore à venir. Mais quelle incroyable explosion d'énergie que les véritables débuts de la vie publique! La réputation du petit professeur de littérature de Valleyfield se répand comme une traînée de poudre. Il était bien déjà sollicité pour des causeries, des sermons; mais le voilà titulaire de la première chaire d'histoire du Canada[3] dans la métropole canadienne! Il entreprend alors de vastes recherches aux Archives nationales du Canada[4]. Bientôt, sous son irrésistible impulsion, l'Action française prend vie en janvier 1917. Il en devient directeur en septembre 1920. «Ces années qui vont de 1916 à 1921 comptent assurément parmi quelques-unes des plus actives de ma vie[5]», écrit-il. Mais les années suivantes sont tout aussi remplies.

Il obtient un congé d'études de l'Université et poursuit

---

[3] Thomas Chapais, de vingt ans son aîné, héritera de la même situation à Québec, quatre ans plus tard (1919-1934). Mais formé à l'idéologie conservatrice d'une autre époque, il lui fut impossible, malgré une belle notoriété, d'atteindre les sommets où seul l'abbé Groulx parviendra.

[4] Patrick Allen présente l'ampleur de la documentation que possédait le chercheur à la Fondation Lionel - Groulx. «La chambre forte renferme en outre les notes d'archives écrites à la main à Ottawa, par M. Groulx, lui-même, et formant 14 volumineux tomes bien reliés par Mme Rémillard elle-même; une quarantaine d'autres volumes représentent aussi des notes et des transcriptions sous forme dactylographiée ou polycopiée [...]» («La bibliothèque de Monsieur Groulx» dans Lionel Groulx, ptre (13 janvier 1878 - 23 mai 1967). L'homme et l'oeuvre, p. 906).

[5] Mes Mémoires, t. I, vol. 2, p. 327.

sa quête des faits historiques lors de ce qu'il a appelé ses «vacances à Paris», où il séjourne une année, entre la rédaction et la publication de l'Appel de la Race, du 22 août 1921 au 4 mai 1922. Il ajoute une huitaine (4-11 mai) au British Museum de Londres avant de rembarquer pour le Canada. Au retour, l'abbé Groulx poursuit son inlassable travail. C'est l'époque des grandes enquêtes, sur la situation des Canadiens français dans la Confédération, menées par l'Action française que le prêtre dirige jusqu'en février 1928. Et il ne se contentera pas de rédiger des chroniques et des comptes rendus. Il déborde de loin la revue. Il anime tout le mouvement. Il est le «missionnaire» de l'Action française et prononce d'innombrables causeries et conférences. Le tableau de l'appendice I démontre que plus de la moitié des ouvrages majeurs de Groulx sont parus au cours de cette période de moins de vingt ans.

Avant donc de nous pencher plus avant sur un roman qui peut faire figure d'écrit insolite parmi une abondante production d'ouvrages à l'allure savante, il convient de nous interroger davantage sur les origines de cet être d'exception, de ce bourreau de travail à la fois chercheur impartial et historien engagé, de ce professeur d'énergie nationale qui a enseigné pendant quarante-neuf ans (1900-1949), de cet animateur irrésistible qui s'est avéré le guide de la nation candienne-française pendant plus d'un demi-siècle, de ce prêtre-orateur dont la parole a nourri un peuple pendant

soixante-cinq ans, de cet écrivain prolifique qui a légué quelque soixante-treize années de nourriture intellectuelle aux siens[6]. Qui était donc cet homme qui a tant aimé son «petit peuple»? D'où venait-il, celui à qui la conclusion d'un sérieux travail rend cet hommage:

> Nous avons dû relire presque toute son oeuvre déjà publiée et une grande quantité de manuscrits et nous nous sommes rendu compte que cet homme, plus on s'en approchait par une connaissance profonde, plus il prenait sa véritable stature qui est celle d'un saint prêtre et d'un génie d'une rare fécondité et d'une rare droiture intellectuelle. Heureuses les nations qui ont de tels phares, ne fût-ce qu'une fois par siècle. Cet homme nous a toujours aimés[7].

Prenons le pas de Lionel Groulx qui, au Canada français, aura été à tout le moins ce que l'on a dit du grand Victor Hugo: «l'écho sonore et le mage» de son époque.

Lionel Groulx et sa famille

Mourir presque nonagénaire, respecté et vénéré, couronne bien une carrière d'une exceptionnelle qualité. Mais ne pas connaître son père, qui ne gardait lui-même qu'un vague

---

[6] Lionel Groulx. Correspondance commence avec l'année 1894 et Constantes de vie paraît la journée même du décès le 23 mai 1967.

[7] Jean Genest, «Une vie de travail et d'amour», dans Lionel Groulx, ptre [...], p. 1115.

souvenir du sien, ne prédispose pas nécessairement au plus brillant avenir. Que sa mère ait connu aussi une enfance des plus difficiles - la grand-mère étant plutôt étourdie et peu dégourdie - ne présage rien non plus de très prometteur. L'émouvant portrait que Lionel Groulx a laissé de sa mère, et qui nous est parvenu à titre posthume[8], dévoile toutefois d'admirables traits de caractère dont l'enfant a pu hériter. Mais nul n'aurait pu prédire la longue et singulière destinée de cet historien et prophète de la nation qui allait symboliquement quitter ce bas-monde quelques semaines avant que les tenants du fédéralisme canadien ne fêtent le centenaire d'un pays dans lequel lui ne pouvait croire.

Lionel Groulx naquit dans la paroisse Saint-Michel de Vaudreuil, le 13 janvier 1878, sur la deuxième terre au nord du village, dans le rang des Chenaux. L'hiver était dur. Une épidémie de petite vérole venait de poindre. La famille de Léon Groulx et Philomène Pilon en fut atteinte. Angélina, Albert, Julien et le poupon en souffrirent. Le père en mourut. C'était le 20 février. Le nouveau-né n'avait que trente-huit jours.

Léon Groulx n'avait guère connu les agréments de la vie. «Son père avait bu son patrimoine; il en fut réduit à donner ses enfants; il les distribua à droite et à gauche[9]», nous

---

[8] «Ma mère» dans Lionel Groulx, ptre [...], p. 876-888.

[9] Mes Mémoires, t. I, vol. 1, p. 16.

révèle le petit-fils. Né le 19 décembre 1837, à Sainte-Geneviève de Pierrefonds, le petit Léon n'avait que cinq ans lorsque, par acte notarié, il fut donné au célibataire Antoine Campeau. Cet homme avait sa terre dans les Chenaux nord. Nous savons peu de choses au sujet des parents de Léon. Né en 1808, Jean-Baptiste Groulx avait épousé, le 5 novembre 1832, toujours à Sainte-Geneviève, Henriette Cardinal, son aînée d'un an. Les trois premiers enfants étaient nés à Sainte-Geneviève. Le 15 avril 1839, puis le 1er août 1841, Philomène et Thomas étaient venus s'ajouter à l'aîné Léon. Que s'est-il produit exactement par la suite? Plus de quatre ans s'écoulent avant la naissance suivante. L'épouse a-t-elle quitté le logis à cause des problèmes de boisson du mari? Rien ne permet de le croire. Mais c'est pendant ce laps de temps, en 1843, que Jean-Baptiste Groulx donne ses enfants, comme l'atteste l'acte notarié. Quand naît Antoine, le 10 septembre 1845, le père est devenu fermier à Vaudreuil. Il n'est pas cultivateur, car on le dirait alors propriétaire. Il n'est que fermier, ce qui signifie à l'époque qu'il n'est que le locataire d'une ferme, sans plus. Jules naît à son tour, au bout de quatre autres années, le 5 juin 1849. Quand Stanislas voit le jour, le 28 septembre 1852, le père Jean-Baptiste est redevenu journalier. Lorsque Marie-Julienne s'annonce, le 11 janvier 1853, son frère Léon a quinze ans. A-t-il revu la famille de son père? C'est plausible. Celui-ci s'est amené à Vaudreuil peu après l'enfant. Mais la

question demeure sans réponse. Nous perdons la trace de Jean-Baptiste Groulx et d'Henriette Cardinal. Nous ignorons quand ils sont morts.

L'enfant Léon Groulx n'ira jamais à l'école. Sans le sou et sans avenir à dix-huit ans, il s'en fut dans les chantiers de l'Ontario, le long de l'Outaouais supérieur, dans les régions de Pembrooke et de Mattawa. Pendant dix ans, le bûcheron ne redescendait qu'avec la drave, pour les travaux estivaux de la ferme. Il alla alors tenter sa chance, une année, aux États-Unis, où sonnait l'appel de l'ère de l'industrialisation. Il peina devant les fours à fabriquer de la peinture du New Jersey. Mais, à vingt-neuf ans, ses économies lui permirent d'acheter une terre dans le rang des Chenaux nord, là où le vieux garçon «Titi» Campeau l'avait pris sous son toit. Il ne la gardera toutefois que huit jours, l'échangeant pour la deuxième terre des Chenaux sud, demeurée dans la famille depuis. C'était à l'aube de la Confédération canadienne.

Le 9 janvier 1872, à Saint-Michel de Vaudreuil, Léon Groulx épouse Philomène (Salomée) Pilon, de douze ans sa cadette[10]. Celle-ci n'a pas connu une enfance plus reluisante que la sienne, sauf qu'elle a eu la grande joie de fréquenter le couvent des Soeurs de Sainte-Anne à Vaudreuil.

---

[10] Le mémorialiste a écrit: «À 32 ans, il [Léon] épousait Philomène Pilon qui en avait 22» (Lionel Groulx, Mes Mémoires, t. 1, vol. 1, p. 16). Le nouveau marié avait plutôt trente-quatre ans puisqu'il était né en décembre 1837.

«Deuxième par l'âge d'une famille nombreuse, elle était fille d'un père, bon travailleur, mais sans biens. Par la faute de sa compagne, peu adroite, peu économe, le pauvre homme n'avait jamais pu s'élever au-dessus du rang de journalier[11].» Aucun des autres enfants n'apprendra à lire. Paul Pilon prenait du travail ici et là, particulièrement chez Fabien Desjardins qui cultivait une terre dans les Chenaux sud, à proximité de la future terre des Groulx. Mais vers 1860, il s'éloigne au nord, sur l'Île Cadieux alors déserte. La petite continue courageusement à se rendre à l'école. Son instruction est bien avancée lorqu'à treize ans, contrainte par ses parents, elle s'engage, pour des salaires de famine, dans des familles des environs[12], en particulier aux Chenaux nord aussi appelés le Détroit. Elle y travaille jusqu'à vingt heures par jour et fait aussi le catéchisme aux jeunes adultes illettrés qui

---

[11] Ibid., p. 16. Nous n'avons pas cherché le nom de l'enfant plus âgé que Philomène, né vraisemblablement du premier mariage de Paul Pilon (né le 20 juillet 1814) avec Adélaide Boyer. Mais le second mariage à Domithilde Portelance (née le 7 juillet 1818 à Rigaud), contracté le 12 février 1849, a été douze fois béni. Rapidement d'abord, exactement neuf mois plus tard - on n'hésitait pas à travailler pour la patrie à l'époque de la revanche des berceaux - avec la naissance de Philomène, qui sera aussi appelée Salomée, suivie de onze frères et soeurs: Jean-Baptiste (b. 18 oct. 1851), M. Victorine (b. 9 fév. 1854, m. Bradley), M. Louise Joséphine (b. 27 avril 1856, m. André Rozon), Clémentine Paméla (b. 27 nov. 1857, m. Jean-Baptiste Ranger), J. Adolphe - parrain de Lionel Groulx qui porte aussi ce prénom - (b. 26 déc. 1859, m. Marcelline Lalonde), Zotique (b. 17 déc. 1861, m. Pulchérie Ménard), Télesphore (b. 30 mars 1864, d. 17 avril 1864), Joseph-Émile (b. 30 mars 1865), Télesphore (b. 3 nov. 1867), Guillaume-Victor (b. 22 juillet 1870, d. 22 mai 1882), Léon (b. 16 juin 1873).

[12] «Ma mère» dans Lionel Groulx, ptre [...], p. 879.

préparent leur première communion.

La vie du jeune ménage fut éphémère: six ans; le temps d'avoir quatre enfants. Et Léon Groulx fut surtout absent au cours des quatre premières années. Il ne sembla pas aimer cultiver le sol. Il préféra louer sa terre. Ambitieux de finir les paiements de celle-ci, il reprit le chemin des États. Mais il en revint après avoir contracté les «fièvres tremblantes». Le voyageur[13] retourna toutefois à la drave. Ce n'est qu'au cours des deux dernières années de sa vie qu'il cultiva[14].

Moins d'un an après la perte de son époux, la jeune veuve se remaria, le 15 février 1879, à la cathédrale Saint-Jacques de Montréal. C'est donc en présence de «père Émond» que le bébé Lionel prononça véritablement ses premiers mots. Né le 23 mars 1854, Guillaume (William) Émond était près de quatre ans et demi plus jeune que Salomée. Ses parents étaient cultivateurs à la Petite-Côte, dans la région de Quinchien[15]. Le jeune Émond, qui avait travaillé dans le Détroit et était allé aux États-Unis avec Léon Groulx, se fit cultivateur chez son épouse. Ainsi, la maison Groulx, avec son solide carré à

---

[13] Si le mot «voyageur» désignait jadis le trafiquant de fourrures, et naguère, le voyageur de commerce, au temps de Léon Groulx il signifiait l'homme des chantiers: le bûcheron, le draveur.

[14] Mes Mémoires, t. I, vol. 1, p. 18.

[15] Voir les notes 33 et 35 du chap. 1 de l'Appel de la Race, aux lignes 384 et 388.

deux étages et qui comptait déjà quelques décennies lorsque Léon en avait fait l'acquisition, devenait la maison Émond. La vaillante mère se mit à élever une seconde famille. Elle donnera naissance à douze autres enfants.

Lionel Groulx n'était encore qu'un bambin lorsqu'une autre calamité s'abattit sur la région et la famille. Au mois de mai 1882, la diphtérie sema la mort dans la maison. Trois enfants furent emportés en huit jours. Angélina Groulx avait huit ans, son petit frère Julien en avait cinq. La petite Alexandrine Émond, elle, n'avait pas encore deux ans et demi. La malheureuse mère perdit encore un jeune frère, une semaine plus tard[16].

La terre était payée. Guillaume Émond en acheta une autre, en 1882, un vaste terrain de près de quatre cents arpents, au bout des Chenaux nord dans le Détroit. Plus jeune, il était venu travailler chez un cultivateur du voisinage, à proximité de la terre d'Antoine Campeau chez qui avait grandi Léon Groulx. Il paya 9 700 dollars (une somme astronomique à l'époque) pour la «terre du bois», comme on l'appellera dans la famille, vaste et beau domaine, à l'extrémité du rang des Chenaux, entouré d'îles avec façade à la fois sur la baie de Vaudreuil et sur le lac des Deux-

---

[16] Angélina Goulx (b. 3-8-1873, s. 16-05-1882), Julien Groulx (n. 4-09-1876, d. 8-05-1882), Orphélia-Alexandrina Émond (n. 27-12-1879, d. 14-05-1882), Guillaume-Victor Pilon (b. 22-07-1870, d. 22-05-1882).

Montagnes[17]. Il fallait payer. C'est l'épouse qui s'occupait des finances. Les enfants furent élevés pauvrement, sans luxe, sans jouets. Ils apprirent toutefois à faire appel à leur ingéniosité. Ils ne manquèrent pas d'ailleurs du nécessaire. Philomène Émond sut les nourrir convenablement et elle était habile de ses mains pour leur confectionner des vêtements. Elle répétait souvent qu'il faudrait cueillir beaucoup de petits fruits pour payer les dettes[18]. L'enfant Groulx conduisit régulièrement les petites et petits Émond aux fraises, aux framboises, aux mûres et aux gadelles noires. Les fruits vendus rapportaient des sous. Le bois de grève aussi que, dès l'âge de neuf ans, Lionel allait charger, avec son grand frère Albert, dans les anses et les baies de la deuxième terre.

Lionel Groulx connut, somme toute, une enfance heureuse dont il gardera, sa vie durant, des souvenirs émus.

> J'ose le répéter, la maison grise des Chenaux abritait une famille heureuse [...] Guillaume Émond, avait adopté comme les siens, les enfants du premier lit. Entre nous régna toujours l'accord le plus parfait, le lien d'une fraternité indissoluble, bien pareil à celui qui ceignait

---

[17] Lionel Groulx, «Ma mère», dans Lionel Groulx, ptre [...], p. 885.

[18] Témoignage recueilli auprès de Madame Juliette Lalonde-Rémillard (9-07-1991) qui a souvent entendu le chanoine Groulx raconter ses innombrables cueillettes de fruits.

les anciennes gerbes de blés[19].

L'abbé Groulx conservera aussi son âme de paysan. S'il n'a pas toujours vécu en symbiose avec la nature, comme Monseigneur Félix-Antoine Savard par exemple, celle-ci servit quand même souvent de cadre à son inspiration; il alla chaque été s'y retremper, au lac MacGregor, à Saint-Donat, à Vaudreuil; y chercher un délassement, un repos mental, tout en effectuant des travaux d'écriture. L'Appel de la Race fut écrit dans sa chapelle de campagne, portes ouvertes sur la grande nature.

> À Vaudreuil, aux Rapaillages, Lionel Groulx redevient le fils de la terre qu'il est resté dans le coeur et par toutes les attaches de ses souvenirs. Rasséréné, détendu [...] on le sentait vivre pleinement et joyeusement [...]. Dès les premiers jours d'avril, nous prenons le chemin des Chenaux, assister au réveil de la nature [...]. Tout le ravit [...][20]

Lionel Groulx refera à l'inverse l'itinéraire de son père. Léon Groulx avait grandi aux Chenaux nord, chez Titi Campeau, avant de venir s'établir et mourir aux Chenaux sud, à proximité du village. Le fils sera élevé aux Chenaux sud, mais ce sont les Chenaux nord qui le recevront au cours des trente dernières années de sa vie. Le héros du roman l'Appel

---

[19] Mes Mémoires, t. I, vol. 1, p. 27.

[20] Juliette Lalonde-Rémillard, «Lionel Groulx intime», dans Lionel Groulx, ptre [...], p. 870.

de la Race, Jules de Lantagnac, est lui aussi originaire de Vaudreuil.

Le roman et le contexte familial

Jusqu'à quel point le roman est-il autobiographique et historique dans ses deux premiers chapitres, alors qu'il est question de Vaudreuil, coin de pays de l'auteur, dans de larges passages? Que le romancier ait fait naître et grandir son héros dans les lieux mêmes de sa propre enfance ne présente rien que de bien naturel. Ce n'est qu'une minorité d'écrivains qui choisissent un cadre exotique. Que le personnage ait été élevé sur une ferme, tout comme l'auteur, n'a rien non plus de surprenant. À la fin du dix-neuvième siècle, la majorité de la population est encore composée de terriens. On pourrait peut-être évoquer le fait que le jeune Groulx ait songé à l'étude du droit après son cours classique. Ayant opté pour la prêtrise, serait-il plausible de voir chez l'auteur un prolongement d'un rêve de carrière dans la pratique du droit, domaine dans lequel Jules de Lantagnac a si bien réussi? L'argument serait mince. De plus Lionel Goulx devint tôt l'ardent nationaliste que l'on connaît, à Valleyfield puis à Montréal, alors que son protagoniste eut tôt fait de tourner le dos aux siens. Il chercha à se tailler une clientèle payante en prenant de la pratique à «l'étude du célèbre avocat anglais George Blackwell» (AR, chap. 1, l. 193), «il prit la route d'Ottawa» (AR, chap. 1, l. 204)

pour se bâtir une réputation dans le monde anglophone. Lantagnac réussit et «devint l'avocat le plus achalandé de la capitale» (AR, chap. 1, l. 208); «il avait épousé une jeune Anglaise» (AR, chap. 1, l. 212), à qui il laissera le soin de l'éducation des enfants dans la langue - cela allait de soi - de la «race» supérieure. «Pour lui, anglophone mystique, ce mariage devenait son affiliation officielle à la race supérieure, au populus Anglicus» (AR, chap. 2, l. 147-149), «la plus grande race impériale de l'histoire, race de gourvernants, race de maîtres du monde» (AR, chap. 2, l. 177-179). Voilà donc l'auteur et son personnage aux antipodes, en ce qui a trait à l'orientation nationale de la pensée.

Pourtant, en y regardant de plus près, des rapprochements sont possibles entre Lionel Groulx et Jules de Lantagnac. Mais le personnage est composite. Dans l'histoire familiale et personnelle de Jules, il y a celle des Lantagnac, venus sous le Régime français (AR, chap. 1, l. 62-85); il y a aussi celle des Lotbinière-Harwood qui occupe toute la période du Régime anglais et les débuts de la confédération canadienne; il y a surtout, en se référant à son enfance, l'histoire de la famille Groulx-Émond.

Le choix du patronyme Lantagnac apparaît assez simple à comprendre. Historien jusqu'à la moelle, l'écrivain aura voulu sortir de l'ombre la présence de cette famille noble

dans la seigneurie de Vaudreuil d'autrefois[21]. Occupé à édifier sa grande oeuvre de l'histoire nationale du Canada français, Groulx ne pouvait se confiner à des études régionalistes, mais il profitait d'un écrit plus léger - simple délassement, répétera-t-il souvent - pour rédiger une page d'histoire de sa petite patrie. Cette famille de Lantagnac, disparue après la conquête, nous a fait un instant penser aux grands-parents Groulx dont on ignore la fin.

La présence des Lotbinière et des Lotbinière-Harwood dans le roman est plus subtile, mais réelle[22]. Après deux générations au Canada, les Vaudreuil étaient rentrés en France après la guerre de la Conquête. Ils ne s'étaient pas toutefois établis dans leur seigneurie, ce que fera Michel Chartier de Lotbinière après avoir acquis la seigneurie de Vaudreuil. Celui-ci devint le véritable fondateur du village en s'établissant sur le rapide de Quinchien (appelé la Petite-Rivière[23]), en 1765. Le nom de la paroisse Saint-Michel a été choisi en l'honneur de ce premier seigneur résidant. Lui succède son fils Alain, qui représente la cinquième génération de la famille au Canada. Il ne s'agit cependant pas là des «cinq générations» (AR, chap. 1, l. 369) dont il est question

---

[21] Voir les notes explicatives 3 à 17 inclusivement du chap. 1. Elles couvrent les lignes 62 à 90.

[22] Voir la note explicative 3 du chap. 1 (début et fin), ainsi que la note 11 du même chapitre.

[23] Voir la note explicative 44 du chap. 1.

dans le roman. Il faut continuer la lignée à compter seulement de ceux établis à Vaudreuil. Or, dès la troisième génération, la fille d'Alain Chartier de Lotbinière épouse un anglophone protestant. C'est donc dans le mariage de Louise de Lotbinière à Robert Unwin Harwood qu'il faut voir la source, mais selon un modèle inversé, du mariage de Jules de Lantagnac à Maud Fletcher. Et la réalité fut pire que la fiction, en ce sens que le mariage Lotbinière-Harwood fut mixte par la «race», mais aussi par la foi. Le prêtre Lionel Groulx n'allait pas permettre que Jules épousât une protestante, d'où la conversion de Maud. Cette situation du roman fut d'ailleurs une réalité beaucoup plus fréquente chez les catholiques, jusqu'au milieu du vingtième siècle, que la réalité historique de la famille noble de Vaudreuil. Que le roman se termine par une séparation, le geste surprend moins - même s'il est audacieux à cause de l'époque où paraît le roman (1922) et de la part d'un prêtre par surcroît -, car il découle logiquement de la thèse prônée et aussi du fait que la famille Lotbinière-Harwood connut plus d'une situation matrimoniale de la sorte[24].

Ce sont des petits Anglais qu'élève Madame de Lantagnac à Ottawa depuis le tournant du siècle. Il en sera de même à Vaudreuil depuis la première moitié du siècle dernier. Groulx a raconté qu'il allait «faire la cueillette des gadelles

---

[24] Témoignage recueilli auprès de Madame Lalonde-Rémillard (9-07-1991).

noires chez le seigneur Antoine Chartier de Lotbinière-Harwood[25]». Il empruntait aussi des livres à un camarade de classe[26], «Walter de Lotbinière-Harwood, qui avait pour mère une Terroux[27]». Mais dans d'autres branches familiales, l'anglicisation fut plus rapide. Le nom Lotbinière finit par s'effacer. «Dès le commencement du dix-neuvième siècle, il n'y avait plus guère, pour le bon peuple de Saint-Michel, que des Lamontagne» (AR, chap. 1, l. 94-96) ... Il serait peut-être gratuit d'affirmer qu'il y eut un rapport entre le glissement du nom de Lotbinière à Harwood et le roman où le nom de «Lantagnac se mua en Lamontagne» (AR, chap. 1, l. 93). En suivant notre imagination, nous pourrions aussi nous demander si l'auteur a songé à la terre Groulx devenue la ferme Émond? Le Chanoine des Mémoires ne l'aura pas dit.

Aujourd'hui, il ne reste plus qu'Henri Harwood à Dorion. Mais le nom Harwood[28] a dominé la région pour un siècle. On songe à Robert William Harwood et à Allen Harwood, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle; au docteur Harwood aussi dont la résidence, tout comme celle des Lotbinière-

---

[25] «Ma mère», dans Lionel Groulx, ptre [...], p. 884.

[26] À l'école du village, l'Académie des Clercs de Saint-Viateur (aujourd'hui le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges), qu'il fréquenta de 1884 à 1891.

[27] Mes Mémoires, t. I, vol. 1, p. 35.

[28] Depuis le pont de l'Île-Perrot, la route 342 (anciennement la route 17 qui servait en quelque sorte de route transcanadienne) s'appelle Harwood et traverse Dorion d'est en ouest jusqu'aux abords de Rigaud.

Harwood, se dresse toujours entre les deux terres des Émond[29], terres de l'enfance de Lionel Groulx, terres de l'enfance de Jules de Lantagnac aussi.

Là où le rapprochement devient le plus intéressant, avons-nous annoncé plus tôt, c'est lorsque l'on compare l'enfance du personnage à celle de l'auteur[30]. On a déjà établi les antécédents familiaux de Lantagnac et de Groulx. Une différence: les ancêtres de Lantagnac étaient nobles, mais, bientôt, ils «se fondirent dans la foule paysanne. La particule nobiliaire se perdit» (1. 89)[31]. L'arbre généalogique de Groulx[32], lui, présente des générations de paysans. L'abbé Groulx est issu de la meilleure «race» qui soit, croyons-nous, celle des paysans forgés au creuset de l'épreuve, armés d'une patience inébranlable dans le labeur -

---

[29] Il y a environ deux kilomètres entre les deux terres Émond que joint le chemin des Chenaux. La maison paternelle de Lionel Groulx, habitée par sa nièce Pierrette Émond, est sise au n° 150, face à la baie de Vaudreuil dont elle n'est séparée que par l'étroite route. Sur le devant, une plaque commémorative a été apposée, en l'honneur de l'homme célèbre. Pas très loin vers le nord, sur une pointe qui s'avance dans la baie de Vaudreuil, au n° 233, l'acienne maison du seigneur Lotbinière-Harwood a subi certaines transformations d'un goût douteux (pour ne pas dire qui ignore les épices de l'histoire et de l'esthétique). La belle résidence du n° 270 était celle du docteur Harwood. La grande maison du n° 274 a aussi été construite par les Harwood.

[30] On s'expliquera plus facilement pourquoi nous nous sommes attardés si longuement à «Lionel Groulx et sa famille» dans la section précédente de cette introduction.

[31] Pour cette section de l'introduction, nous ne donnerons plus en référence que la ligne lorsqu'il s'agira d'une citation tirée du chap. 1.

[32] Voir plus loin, immédiatement avant la chronologie.

le grand-père paternel et la grand-mère maternelle constituent des exceptions - d'une volonté de fer, d'une saine soumission, mais sans plate résignation. L'abbé Groulx saura rendre hommage aux paysans laborieux. On sent toute la sympathie, l'attachement de l'auteur, le sens profond aussi dans cette phrase de Lantagnac au Père Fabien: «Père, vous êtes un fils de la terre comme moi» (l. 488). L'abbé Groulx aima toute sa vie ce petit peuple qui fut le sien.

> Une autre de mes consolations, écrira-t-il dans son testament, ce fut la conscience de travailler pour la survivance du Canada français: petit pays et petit peuple qui, parce que catholiques, m'ont toujours paru la grande entité spirituelle en Amérique du Nord. De ce point de vue qui fut celui de toute ma vie, on pourra s'expliquer, je crois, tout ce que j'ai dit, tout ce que j'ai écrit, tout ce que j'ai fait, et même pourra-t-on comprendre que parfois je l'aie fait passionnément[33].

Avec ce lumineux éclairage, le lecteur de l'Appel de la Race comprend facilement la dénonciation du mariage mixte et les amers regrets de Lantagnac.

> Il sent qu'avec l'amour de sa race envolé, un coin de son coeur est vide comme un désert. Il lui paraît que tout son esprit est désaxé, que sa mystique anglo-saxonne se dissout comme une creuse idéologie. En même temps, le

---

[33] «Extrait du testament», dans Lionel Groulx, ptre [...], p. 889.

> voici qui se découvre effroyablement pénétré par les infiltrations protestantes (l. 243-249).

Jules parle de son «pèlerinage de huit jours» (l. 340) dans son patelin catholique et français comme d'une véritable bénédiction.

C'est par contre une certaine élite coupable d'à-plat-ventrisme devant le dominateur anglais, qu'Alonié de Lestres[34], tout comme l'historien Groulx, fustige. Quel magistral procès de l'éducation que ce long passage de quatre-vingt-six lignes commençant par «Une seule chose lui manqua affreusement: l'éducation du patriotisme [...] (l. 105)! Cette dénonciation valut à son auteur quelques inimitiés durables dont la moindre n'était certes pas celle de l'abbé Camille Roy, le grand critique littéraire de l'époque, solidaire des dirigeants cléricaux des maisons d'éducation. Cette situation aberrante vécue par Lantagnac, Groulx l'a subie aussi à la fin de son année de rhétorique, en juin 1897, lors d'un concours de composition d'un discours pour l'obtention du «Prix du Prince de Galles». «Il s'agissait de promouvoir les intérêts des colonies [de Nouvelle-Angleterre], d'humilier le nom français, et surtout de combattre une religion exécrée, le papisme[35].» Le sentiment national de

---

[34] L'abbé Groulx a signé de ce pseudonyme les quatre premières éditions de l'Appel de la Race. Son autre roman, Au Cap Blomidon, fera aussi appel à ce nom d'un compagnon de Dollard des Ormeaux.

[35] L. Groulx, Mes Mémoires, t. I, vol. 1, p. 56.

Groulx s'affirme, sa caractéristique de chef de file aussi: «Ma décision est tôt prise. Je quitte la classe suivi de tous mes camarades, sauf un[36].» Il rappelle cet incident vers 1920: «Je vois encore la surprise scandalisée, les remous de stupeurs de mes auditoires [...]. J'y reviendrai, ajouta-t-il, en 1922, lors d'une polémique autour de l'un de mes petits romans, l'Appel de la Race[37].» Cette querelle autour du roman, Bruno Lafleur l'a étudiée de façon magistrale[38]. Nous en reparlerons.

Venons-en donc à certains rapprochements entre le personnage et l'auteur. Jules Lamontagne est né «en l'année 1871» (l. 98), Lionel Groulx en 1878. Une différence de sept ans. Lantagnac a 42 ans quand il décide de se refranciser (Cette année là, en 1913, Groulx met les pieds pour la première fois à Ottawa, aux Archives Nationales). Groulx a aussi 42 ans quand il conçoit le roman en 1920. Lantagnac a 44 ans quand commence l'action du roman, le 30 juin 1915. Groulx a le même âge quand paraît le roman le 15 septembre 1922. L'action du roman dure près d'une année, la querelle autour du roman aussi. Voilà de curieuses coïncidences.

Mais Jules naît «sur la deuxième terre du rang des Chenaux» (l. 96). C'est là la terre que Léon Groulx vient

---

[36] Ibid., p. 56.

[37] Ibid.

[38] «Introduction» dans l'Appel de la Race, 5e éd., p. 9-93.

d'acheter et où naîtra Lionel. À cause de la pauvreté, «Jules fut le premier dans la famille que l'on osa mettre au collège» (l. 101). C'est exactement la même situation chez les Émond. Le fils aîné, Albert Groulx, restera à la maison pour cultiver la terre[39], mais le seul autre enfant restant du premier lit, Lionel, prendra la route du Séminaire de Sainte-Thérèse. Jules, lui, était allé au «Séminaire de X...» (l. 103). Mais il s'agit bien là du même séminaire[40]. D'ailleurs, le seul autre Séminaire que connut bien Groulx, celui de Valleyfield où il enseigna quinze ans, n'était pas encore fondé dans les années mil huit cent quatre-vingt, époque des études du jeune Lantagnac. Quant à «l'affaire Riel[41]» (l. 148) que mentionne le roman, le petit Groulx a huit ans lorsqu'il en prend connaissance en 1886. Ce fut probablement sa première leçon de patriotisme. Il se plaît à rappeler le premier couplet qu'il a alors chanté, sur l'air de la Marseillaise:

> Enfants de la Nouvelle-France
> Douter de nous n'est plus permis,
> Au gibet Riel se balance

---

[39] Son beau-père, Guillaume Émond, est agriculteur, mais aussi menuisier, artisan, apiculteur. Il n'aime pas se confiner à travailler le sol. Il prendra aussi du travail à l'extérieur et laissera la direction de la ferme au fils aîné jusqu'à la mort subite de ce dernier, à l'âge de 45 ans, en 1920.

[40] Voir la note explicative 20 du chap. 1.

[41] Voir la note explicative 21 du chap. 1.

Victime de nos ennemis[42]!

Lionel Groulx, on le constate déjà, a donc puisé dans son enfance, dans son vécu pour composer l'Appel de la Race. Transportons-nous une vingtaine d'années plus tard et voyons s'il en est encore ainsi.

Jules de Lantagnac s'est refrancisé depuis deux ans. Il désire maintenant revoir la ferme paternelle[43]. Il s'inquiète: «Quelle réception la-bàs me fera-t-on?» (l. 304). Mais c'était bien peine inutile, car, raconte-t-il, «si vous aviez vu avec quelle aisance, quelle joie franche, la vieille maison s'est prêtée à m'accueillir!» (l. 344-346). Il en était ainsi pour Groulx séminariste, puis prêtre. Ses absences se prolongeaient rarement plus de quelques mois, mis à part ses séjours d'études en Europe, mais on l'accueillait toujours à la maison avec maints égards. Au sujet du retour de sa plus longue absence, celle de trois ans[44], il écrira: «Ma mère ne porte pas à terre[45].» Lantagnac confie au Père Fabien: «Savez-vous que l'on m'a suivi presque jour pour jour depuis vingt ans? que ces pauvres parents n'ignorent rien de ma petite renommée?» (l. 342-344). Il en était ainsi chez les

---

[42] Mes Mémoires, t. I, vol. 1, p. 36.

[43] Comme le fils prodigue dans la Terre paternelle de Patrice Lacombe, premier roman de la terre au Canada, en 1846.

[44] Entre 1906 et 1909, Groulx a étudié en Europe: la philosophie et la théologie à Rome, les lettres à Fribourg.

[45] Mes Mémoires, t. I, vol. 1, p. 170.

parents de l'abbé Groulx. Jules ajoute que «chez les Lamontagne on a des fils qui sont passés par l'Institut agricole d'Oka[46]» (l. 359-361). Il faut voir là une allusion directe aux demi-frères de Lionel Groulx: Honorius (qui hérita de la ferme paternelle et de la «terre du bois») et Paul (à qui Guillaume Émond donnera la troisième terre, celle de Dorion, acquise pendant la première guerre mondiale).

La ferme traverse une ère de modernisme: «Croiriez-vous que j'ai eu grand'peine à reconnaître la ferme?» (l. 358), demande Jules. Lionel Groulx aussi note les progrès: «Père Émond incarne, dans la famille, ce que je pourrais appeler le modernisme; il ne craint pas la hardiesse, le risque; il aime les nouveautés, les machines neuves, les méthodes nouvelles[47].» Guillaume Émond était aussi adroit de ses mains. S'il a laissé intact le carré de maison, il a apporté maintes améliorations, ajouté des dépendances, construit d'autres bâtiments. «Notre père n'était pas seulement un agriculteur; c'était aussi un artisan. Il travaillait le bois, le cuir, le fer. Rien des instruments de la ferme ne se fabriquait ailleurs que dans l'atelier familial[48].» Même s'il n'est pas allé à l'Institut agricole d'Oka, même s'il lit laborieusement, le fils aîné, Albert, le sacrifié, apporte une

---

[46] Voir la note explicative 31 du chap. 1.

[47] Mes Mémoires, t. I, vol. 2, p. 409.

[48] Ibid., vol. 1, p. 31.

contribution précieuse, lui qui n'a pas quitté la ferme en quarante-cinq ans de vie.

> La terre, il se prend à l'aimer encore plus qu'auparavant, presque avec passion. Avec les années, il est devenu pratiquement chef de la ferme. Dans journaux et revues, il se met à se renseigner sur la science de son état; on le vit courir les conférences, les expositions, les concours agricoles; il aime les belles bêtes [...][49].

La lecture figure aussi dans le rapport de Jules de Lantagnac au Père Fabien: «Ils lisent les journaux; ils lisent même des revues nos parents des Chenaux de Saint-Michel» (l. 232). Cette bonne habitude de la lecture, Philomène Groulx-Émond l'avait implantée tôt au foyer. «Le soir, assez souvent, après souper, notre mère lisait, à haute voix, pour nous et pour le papa, des colonnes entières de l'Étendard ou de la Minerve[50].» Les Mémoires de Groulx sur monsieur Émond, sur Albert ou sur les fils plus jeunes donnent encore écho à «la description de la terre paternelle» (AR, chap. 2, l. 246) que Lantagnac fait à ses enfants.

> Il leur décrivit la maison, refaite, mais subsistante encore en beaucoup de ses parties antiques; il peignit les «bâtiments» entièrement remodelés, remis au point des

---

[49] Ibid., vol. 2, p. 407.

[50] Ibid., vol. 1, p. 35-36.

> plus récents progrès; il leur parla de leurs cousins dont le diplôme de bacheliers de l'École d'Oka s'étalait dans le salon de famille; il fit défiler le beau troupeau de vaches Holstein, montra les larges pièces de la terre drainées, roulées, fit évoluer les attelages percherons traînant les machines agricoles les plus modernes: le semoir-automatique, l'épandeur de fumier, la herse à roulettes, la lieuse, etc. (AR, chap. 2, l. 248-259).

Ce n'est plus le romancier Alonié de Lestres qui rapporte les paroles de son héros, c'est Lionel Groulx lui-même qui décrit les améliorations et les transformations survenues chez lui, dans sa propre famille. Quand l'auteur parle de celle-ci, il évoque souvent la maison. Du temps de son enfance, «la maison grise des Chenaux abritait une famille heureuse[51]». Mais en 1915, au temps de Lantagnac, «il y a maintenant là-bas, au bord de la baie, une maison blanche au pignon ombragé de lilas» (l. 375-377). Soixante-quinze ans plus tard, le pignon se sera peut-être transformé, mais la maison est toujours blanche, les lilas toujours là.

Durant sa visite de huit jours, Lantagnac ne se confine toutefois pas à la maison paternelle. Il revoit toute la région de son enfance. Il se rend jusqu'à la Petite-Côte pour contempler le panorama qui s'offre à lui: à l'ouest le mont Rigaud, au nord les deux montagnes d'Oka, à l'est les cascades

---

[51] Ibid., p. 27.

de Quinchien[52] (l. 384-391). Derrière lui, c'est l'historien de la nation qui se fait plutôt géographe de son patelin.

> Souffrez pourtant que je vous ramène à mon petit coin, à celui de mon pèlerinage, ma vraie petite patrie. Car, il faut que vous sachiez, Père Fabien: dans Saint-Michel, le beau pays, il y a aussi le plus beau coin du monde: le rang des Chenaux (l. 407-411).

Derrière le personnage, c'est l'écrivain qui va préciser les lieux qui lui tiennent le plus à coeur.

> À la baie de Saint-Michel [...] j'ai pourtant préféré, vous le confierai-je, les rives du lac[53]. Là! voyez-vous, sont les Chenaux, les vrais [...] le long de la rive aimée. Cette rive est celle où j'ai posé partout mes pieds d'enfant (l. 419, 422-424, 429-431).

Devant la baie de Saint-Michel, c'est la terre achetée par Léon Groulx, la deuxième terre du rang des Chenaux qui se présente de front, coiffée de la maison paternelle du romancier. Mais les rives du lac, ce sont celles du lac des Deux-Montagnes; les vrais chenaux, ce sont les Chenaux nord qu'ont tant connus les parents de Lionel Groulx dans leur enfance. C'est là que Guillaume Émond avait acheté plus de trois cent cinquante acres de terrain; c'est là qu'avec son aîné Albert, Lionel allait «ramasser le bois de grève»

---

[52] Voir les notes explicatives 33-36 du chap. 1.

[53] Voir la note explicative 39 du chap. 1.

(l. 432); c'est là que le petit chef d'équipe amenait Flore, Émilia, Sara, Valentine et Charles-Auguste Émond «cueillir les framboises et les catherinettes[54]» (l. 433); c'est là que l'homme d'âge mûr érigera sa résidence d'été, que sa fenêtre donnera sur «la baie des Ormes[55]» (l. 443) au cours des trente dernières années de sa vie; c'est là, sur la deuxième terre de la famille, que sont «les plages du Détroit[56]» (l. 438). À l'est de la baie des Ormes se dessine «le Fer-à-Cheval[57]» (l. 444). À côté de celui-ci, toujours plus vers

---

[54] Voir la note explicative 40 du chap.1.

[55] Cette petite baie sépare les Chenaux nord de la pointe est de «l'Île Cadieux» (l. 446). Là, dans le petit domaine des «Rapaillages» qui comprend deux autres maisons familiales, le chanoine Groulx écoula ses dernières années, serein et heureux, grâce à sa nièce et secrétaire Juliette Lalonde qui, avec le concours précieux de son époux Marcel Rémillard, sut lui prodiguer soins et tendresse. Le chalet d'été est devenu une petite villa où, à son tour, le couple Rémillard écoule des jours paisibles. Il n'y a plus de trace de la cabane que le jeune Lionel avait dressée. Dans l'érablière voisine toutefois, la cheminée de la cabane à sucre, seule témoin du passé, se dresse encore en sentinelle et semble veiller sur les catherinettes - «surtout les catherinettes, ma passion de ce temps-là» (l. 433), a écrit le romancier - que l'on peut cueillir et savourer à moins de 200 mètres de l'autoroute 40.

[56] Voir la note explicative 41 du chap. 1.

[57] Totalement boisé il y a un siècle, le Fer-à-Cheval abrite maintenant sous son feuillage 28 résidences assez cossues, soit 10 à l'extrémité de la rue Picardie et les 18 autres sur la rue Pérodeau. Celle-ci serpente la portion des Chenaux qui s'aventure le plus loin dans le lac des Deux-Montagnes. La rue Picardie, qui trouve son origine dans le prolongement du rang des Chenaux, compte encore 8 maisons donnant sur la baie des Ormes et 8 autres regroupées devant l'entrée des «Rapaillages», tout près de l'autoroute. Une dernière villa est isolée à proximité de l'Île-aux-Tourtres. Du côté sud de l'autoroute, l'impressionnant Château-Vaudreuil s'est dressé, en 1989, à l'angle du rang des Chenaux. Plus loin vers l'est, sous les ramures, se dissimule le

l'est, s'avance «la Grande-Pointe» (l. 444), demeurée boisée et déserte. Dans le «Détroit», il y a encore «le Grand-Rigolet» (l. 444) et «le Petit-Rigolet[58]» (l. 445) qu'empruntaient Albert et Lionel Groulx pour transporter le bois de grève en chaloupe.

> À «ces lieux qui portent encore une vieille résonance historique et française» (l. 442), il faut ajouter les îles dont les anneaux verts se déploient le long des rives, l'Île Cadieux et l'Île-aux-Tourtes, pareilles à deux môles qui s'avanceraient vers l'eau profonde; et voici, entre elles, l'Île-du-Large (l. 445-449) [...] l'Île-aux-Pins (l. 451) [...] l'Île-à-Thomas (l. 454).

L'Île Cadieux et l'Île-aux-Tourtres[59] sont clairement indiquées sur les cartes géographiques. Elles déterminent en quelque sorte les limites de l'immense «terre du bois» jadis

---

camp Notre-Dame-de-Fatima, une colonie de vacances pour sourds-muets. De là, on voit bien deux rigolets que nous a indiqués Madame Rémillard.

[58] La localisation exacte des deux rigolets du roman présente une énigme. La carte géographique locale nomme «les Rigolets» le chemin principal qui passe dans la localité de Vaudreuil-sur-le-Lac et traverse à l'Île-Cadieux, la plus petite ville du Québec. Les rigolets peuvent donc être les chenaux qui séparent l'Île-Cadieux de la terre ferme. Ils peuvent aussi être les chenaux à proximité du camp Notre-Dame-de-Fatima et de l'autoroute 40, car ils conduisent au petit détroit qui sépare l'Île-aux-Tourtres de la terre ferme et constituaient la route naturelle pour les chaloupes d'Albert et de Lionel Groulx.

[59] Voir la note explicative 42 du chap. 1. On lit aussi Îles-aux-Tourtes, sans «r» et parfois sans traits d'union.

acquise par Guillaume Émond[60]. L'Île-du-Large et l'Île-à-Thomas sont sans doute trop petites pour être identifiés sur les cartes, mais nous les avons repérées. Il reste l'Île-aux-Pins: celle que les cartes indiquent se trouve à quelque six kilomètres plus au sud, passé Dorion, au début de la région du Quinchien. Alonié de Lestres s'est-il permis une licence géographique ou bien les gens des Chenaux nord désignaient-ils

---

[60] Le «papa» de Lionel Groulx mourut en 1924, sa mère en 1943. Déjà, avant la mort du père, les fils étaient établis. Charles-Auguste Émond était notaire à Montréal, Honorius avait hérité des deux premières terres et Paul de la troisième à Dorion. Mais les Émond ne cultivent plus la terre dans les Chenaux aujourd'hui. Honorius n'a pas eu de garçon. Toutefois parmi ses cinq filles, Jacqueline (1918-1989), épouse de Louis-Marie Pilon, et Pierrette (1921), célibataire, sont restées dans les Chenaux. Mais on peut facilement concevoir, en prenant connaissance des patronymes que le mariage a apportés aux trois autres, que Noëlla Hatch (Californie), Gabrielle Curtice (elle est revenue de Californie depuis le décès de son mari en 1991) et Lucie Goodyer (séparée) aient été déracinées. À toutes trois, l'Appel de la Race n'avait sans doute pas constitué un avertissement sérieux. Dans ses vieux jours, le chanoine Groulx en conservera une peine silencieuse.
La famille de «Bidou» (Honorius) a conclu plusieurs transactions. Il y a eu l'autoroute 40 qui est venu traverser les deux terres, en préparation de l'exposition universelle de 1967 à Montréal. Mais c'est surtout la «terre du bois», dans les Chenaux nord, qui a été morcelée. Élisabeth Radeau, l'épouse d'Honorius, avait vendu du terrain à la compagnie Consolidated Bathurst pour l'érection d'un centre de recherches isolé; le projet ne s'est toutefois pas concrétisé et la municipalité a repris possession des lieux. Puis il y a eu le projet gouvernemental du gazoduc. À l'ouest de l'érablière et des «Rapaillages», c'est maintenant le Domaine les Castels du Lac. D'autres terrains résidentiels avaient déjà été vendus. Des terrains commerciaux se sont aussi détachés. Le Château Vaudreuil, construit en 1989 et déjà passé entre les mains des grandes chaînes hôtelières Ramada, puis Sheraton, constitue la dernière expression de ce changement. Les 9 700 $ investis par Guillaume et Philomène Émond ont fructifié et largement bénéficié à leurs descendants. Il ne reste plus aujourd'hui sur la «terre du bois» que les «Rapaillages» donnés par Philomène - dans la famille de «Bidou», on l'a toujours appelée Salomée - à son fils Lionel, à l'exception de deux petits lots (100 pieds de largeur) légués au notaire Émond.

vraiment du même nom une autre petite île? Nous l'ignorons.

Ce qu'il faut retenir de toutes ces descriptions du pays d'enfance de Lionel Groulx, c'est que le grand patriote du Canada français aimait profondément sa «petite patrie».

L'éducation et le contexte historique

L'abbé Groulx est un éducateur. Il a enseigné pendant quinze ans au Séminaire de Valleyfield (1900-1915). Au moment où il publie l'Appel de la Race, en 1922, il est professeur depuis sept ans à l'Université de Montréal. Aussi les questions qu'il soulève dans son roman sont-elles toutes tournées vers l'éducation. Qu'il s'agisse de l'absence de l'éducation du patriotisme, du mariage mixte, de l'exécrable Règlement 17, de manifestations patriotiques ou religieuses, du recours à des personnages historiques, tout est axé sur les problèmes éducatifs.

L'écrivain dénonce énergiquement les aberrations et les abus dans les systèmes scolaires, mais sa critique est constructive: il met en garde contre des dangers, il propose des orientations, des solutions; il veut mettre à la disposition des gens de sa «race» la notoriété dont il jouit déjà, il veut servir une cause juste. C'est une thèse qu'il développe et soutient. Mais comment s'y prend-il?

Arrivé au mitan de la vie, Jules de Lantagnac ne s'est occupé jusqu'alors que de lui. Ambitieux de réussir une brillante carrière qui ferait contraste avec le milieu

défavorisé de son enfance, il a épousé et le milieu anglais et une Anglaise. Comme qui dirait: qui prend pays, prend parti. Et sa réussite est totale. Il est parvenu au sommet d'une opulente carrière et il est comblé dans ses quatre enfants que sa femme a élevé dans la langue et l'esprit de la «race supérieure, [du] populus Anglicus» (AR, chap. 2, l. 149). Il peut donc songer à de nouveaux défis, à rendre maintenant service à d'autres. L'honneur n'en sera que plus grand. Et pourquoi pas la politique? Élu député, Lantagnac épouse la cause de l'éducation franco-ontarienne et le vertueux combat qu'il livre le mènera au drame matrimonial et familial, à la séparation, à l'éloignement d'une partie de ses enfants.

Il faut s'arrêter un instant: il y a là mélodrame. S'il est vrai que plusieurs Canadiens parvenus au succès et à la maturité (Pearson, Trudeau, Stanfield, Mulroney) ont voulu servir leur pays - ne serait-ce que par ambition ou par quête de gloire -, il était certes rare - voire inexistant -, en 1915, de voir quelqu'un se mettre à apprendre l'autre langue officielle d'abord, se plonger dans l'autre culture pour se mieux préparer. Il est encore plus exceptionnel que, ce faisant, le mutant soit émerveillé par la beauté de sa découverte, au point de croire qu'il «ressemble à l'instrument de musique que l'on vient d'accorder» (AR, chap. 1, l. 285); qu'il soit transporté au point de vouloir conquérir sa famille à cette nouvelle langue, à cette nouvelle culture qu'il a pourtant naguère lui-même reniées. Voilà sur quoi les

contempteurs d'Alonié de Lestres auraient pu s'interroger, quant à la vraisemblance du récit.

Si l'auteur se mettait au service d'une cause, son but n'était pas de trouver pour son personnage la satisfaction de servir, par de nouveaux défis, mais bien de mettre son personnage lui aussi au service de cette cause: celle de promouvoir l'esprit français, celle de défendre son petit peuple opprimé. Groulx ne vient pas prôner ici un bilinguisme qui ne rime à rien. C'est l'oeuvre de l'éducation française qui le préoccupe.

Le séminariste de 1897 avait protesté, le conférencier de 1920 a dénoncé, le romancier de 1922 fustige la mentalité de colonisés de «la race canadienne-française, pendant les trente dernières années du dix-neuvième siècle» (AR, chap. 1, l. 109-111). Mais cette question de l'éducation du patriotisme a déjà été étudiée. Professeur d'énergie nationale, Groulx a contribué de façon magistrale à la reconquête de la fierté française que s'était empressé d'oublier une certaine élite par le mariage mixte.

Les ravages de l'assimilation causés par le mariage mixte sont connus: les enfants perdent leur langue. Et «qui perd sa langue perd sa foi», dit le proverbe. Déjà Wolfred et Nellie, les deux aînés de Jules, fréquentent des protestants. Lantagnac doit-il la grâce de sa refrancisation au fait qu'il ait demandé la conversion de Maud, l'anglicane, avant son mariage? Son beau-frère William Duffin a épousé une

protestante et que lui reste-t-il des qualités du bon Irlandais? Il n'y a plus de temps à perdre. Le père de famille a déjà été trop négligent en cédant à l'Anglo-Saxonne «la direction intellectuelle» (AR, chap. 2, l. 108) de ses enfants. Voilà la mise en garde de l'auteur et l'orientation qu'il suggère. Mais il se fait tard. Les adolescents doivent quitter les maisons d'enseignement nocives comme Loyola College[61] et Loretto Abbey[62]. L'Université McGill[63] n'a-t-elle pas contribué à perdre Jules? Wolfred fréquentera l'Université de Montréal[64] où Groulx enseigne: le jeune homme sera peut-être sauvé; Virginia suit des cours au Couvent de la rue Rideau[65] et, comme les communautés religieuses jouent un rôle primordial dans la sauvegarde de la langue, elle est certes sur la voie du salut; William se rend à l'Université d'Ottawa[66] - c'est trop d'honneur que de recommander une institution bilingue, foyer d'assimilation -, mais il a vite fait de retourner au Loyola. D'ores et déjà, on sent qu'il est perdu tout comme Nellie qui reste avec sa mère. Chez ceux-ci, l'engouement pour les leçons de français n'aura été

---

[61] Voir la note explicative 27 du chap. 1.

[62] Voir la note explicative 28 du chap. 1.

[63] Voir la note explicative 25 du chap. 1.

[64] Voir la note explicative 14 du chap. 2.

[65] Voir la note explicative 1 du chap. 3.

[66] Voir la note explicative 15 du chap. 2.

qu'un feu de paille. William n'ira-t-il pas jusqu'à prôner, lors de son discours de rhétorique, l'exclusivité de l'école nationale? On croirait avoir affaire à un autre petit Lord Durham réincarné.

Le romancier quitte ici son rôle d'observateur pour intervenir directement dans le récit, comme l'avaient fait au dix-neuvième siècle Patrice Lacombe, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, Antoine Gérin-Lajoie, Georges Boucher de Boucherville, Napoléon Bourassa, Joseph Marmette et d'autres.

> Depuis la crise ontarienne, la question des écoles dites «nationales» se posait avec fracas dans l'opinion [...]. Nous n'avons pas à décrire ici la marchandise suspecte qui se cache au Canada, sous cette étiquette sonore et trompeuse: «l'école nationale». Dans la pensée de ses promoteurs, «l'école nationale» n'est guère autre chose que l'école neutre et anglo-saxonne. (AR, chap. 6, l. 289-291, 296-301).

Cette crise ontarienne, c'est l'objet principal du roman.

Depuis la venue des Britanniques, les gens du pays ont toujours souffert de la tyrannie des fils d'Albion. En éducation, c'est l'interdiction de l'enseignement français et catholique aux Maritimes dans les années 1860, au Manitoba et dans l'Ouest[67] canadien au cours des années 1890 et en

---

[67] Voir la note explicative 7 du chap. 4.

Ontario depuis 1912, alors que l'inique Règlement 17[68] est imposé. Chez Groulx, l'historien s'est substitué au romancier pour présenter la situation de façon magistrale.

> L'on allait vivre, en effet, un nouvel épisode dramatique de la bataille engagée dans l'Ontario, depuis l'édiction du fameux Règlement XVII. Chacun se rappelle au Canada les principales prescriptions de ce Règlement. Le législateur s'était proposé pour but véritable, but hypocritement caché derrière les considérations préliminaires, l'élimination graduelle de l'enseignement en langue française dans les écoles bilingues de la province ontarienne. Le français n'y devenait la langue de l'enseignement que de façon transitoire: le temps de permettre aux petits Canadiens français leur initiation à la langue anglaise. Quant à l'enseignement du français lui-même (grammaire, dictée, composition, etc.) la loi le limitait à une heure par jour, non pour chaque classe d'écoliers, mais pour chaque école. Encore l'usage de ce maigre privilège demeurait-il subordonné à la condescendance d'un inspecteur protestant, qui ne pouvait l'autoriser, au surplus, que dans les seules écoles bilingues fondées avant l'édiction du Règlement (AR, chap. 4, l. 37-55).

L'auteur dénonce le règlement abject mais également «le

---

[68] Voir la note explicative 3 du chap. 4.

gouvernement de Toronto [qui] n'a pas reculé devant la violation des droits des parents» (AR, chap. 7, l. 7-9).

Le romancier fait aussi allusion à certains épisodes de la lutte héroïque livrée par les Franco-Ontariens, en particulier la guerre des épingles[69] de «mères de famille» (AR, chap. 7, l. 15). Même les enfants manifestent:

> les petites filles, en longues files, envahissent les églises et vont prier pour le salut de la «Cause», les petits gars mobilisent les voitures de livraison des épiciers, les ornent de drapeaux, de banderoles porteuses de légendes vibrantes, et paradent à travers les rues de la capitale (AR, chap. 7, l. 30-35).

Groulx est bien documenté et, pour entrer dans le vif d'un sujet historique comme celui des luttes scolaires ontariennes, il fait appel à des personnages historiques. Jusque-là, son héros avait plutôt fait un retour vers son passé. L'auteur pouvait donc parler d'éducation française par le biais de la mémoire, en évoquant principalement la beauté française du pays de Saint-Michel et la faiblesse de la formation donnée dans les diverses maisons d'enseignement; éducation française par le son: en écoutant «de vieilles chansons québécoises» (AR, chap. 2, l. 339), même Madame de Lantagnac s'écrie: «Quelles jolies choses que ces airs-là!» (AR, chap. 2, l. 337); éducation française par l'image, par

---

[69]. Voir la note explicative 1 du chap. 7.

les oeuvres d'art: la statue de Champlain (AR, chap. 2, l. 83), les peintures de Dollard, de Jeanne d'Arc, de Louis-Hippolyte La Fontaine, de Louis-Joseph Papineau (AR, chap. 3, l. 194-209), les médaillons de Marguerite Bourgeoys, de Jeanne Mance et de Jeanne Le Ber (AR, chap. 6, l. 52-60); éducation française par les livres et la littérature: «Frédéric Le Play, l'abbé de Tourville, la Tour du Pin, Charles Périn, Charles Gide, Charles Antoine, le comte Albert de Mun» (AR, chap. 1, l. 230-232), Lamartine, Rivarol (AR, chap. 1, l. 394, 628), Barrès, le docteur Le Bon (AR, chap. 3, l. 337, 361), René Bazin (AR, chap. 4, l. 640), Ernest Renan, Edmond de Nevers (AR, chap. 5, l. 67, 214), Brunetière, Bourget, Racine, Bossuet (AR, chap. 6, l. 189-190, 198); éducation française par l'histoire: Samuel de Champlain[70] (AR, chap. 2, l. 76-90), les guerres iroquoises[71], l'exploit de Dollard[72], celui de Madeleine de Verchères[73], la découverte du Mississipi[74], celle de l'Ouest[75], nos chevaliers à la baie d'Hudson[76], les

---

[70] Voir la note explicative 5, chap. 2.

[71] Voir la note explicative 2, chap. 3.

[72] Voir la note explicative 3, chap. 3.

[73] Voir la note explicative 4, chap. 3.

[74] Voir la note explicative 5, chap. 3.

[75] Voir la note explicative 6, chap. 3.

[76] Voir la note explicative 7, chap. 3.

actes de nos martyrs[77] (AR, chap. 3, l. 85-96), l'affaire Riel[78] (AR, chap. 1, l. 148) et les historiens Ferland, Faillon, Garneau (AR, chap. 3, l. 85-86). Mais maintenant que le romancier débat d'une situation scolaire actuelle, le choix des personnages historiques se fait parmi les contemporains, les véritables acteurs de la lutte.

Jusqu'au quatrième chapitre, un seul personnage historique contemporain a tenu un rôle dans le roman. C'est le Père Fabien, et encore ne porte-t-il pas son nom véritable[79], tout comme cet Alonié de Lestres[80] qui prêta son nom au romancier. Mais il n'y eut pas de jeu de cachette à propos du personnage ni de l'écrivain. Dans l'Oblat du livre, le lecteur ne trouve pas toutefois toutes les facettes de la vie du Père Charles Charlebois. On ne rencontre celui-ci ni à l'A.C.F.É.O. ni au journal Le Droit, mais uniquement dans «la cellule [...] de son couvent de Hull» (AR, chap. 1, l. 36, 39-40). En en faisant ainsi un homme de consultation, de réflexion, plutôt que d'action, l'auteur peut lui refiler ses idées. Comme il s'est projeté en Jules de Lantagnac pour évoquer ses souvenirs d'enfance, Groulx peut transmettre ses

---

[77] Voir la note explicative 8, chap. 3.

[78] Voir la note explicative 21. chap. 1.

[79] Voir la note explicative 1, chap. 1.

[80] Avec Dollard des Ormeaux, il fut le seul noble parmi les dix-sept braves qui tombèrent au Long-Sault, en amont de la Chute-à-Blondeau. Il était aussi le plus âgé du groupe à 31 ans.

convictions et sa casuistique par la bouche de l'Oblat, d'autant plus qu'il ne peut plus vivre à travers l'autre qui s'appelait alors Jules Lamontagne.

Ce Lamontagne devenu Lantagnac a peut-être emprunté quelque chose à la carrière du Sénateur Belcourt[81], mais il n'en est certes pas l'incarnation même comme voulait le laisser croire Louvigny de Montigny. Belcourt est né en Ontario, il est plus âgé que Lantagnac, il a derrière lui une longue carrière politique et il est déjà sénateur depuis 1907. Il est vrai qu'il avait épousé une anglophone[82]. Il était devenu d'ailleurs plus à l'aise en anglais[83]. On a répété qu'il en aurait eu des regrets et qu'il aurait voulu se faire pardonner ce fait par ses compatriotes en se vouant à leur cause. Mais on ne peut guère se permettre plus qu'un rapprochement avec son rôle «parmi les chefs de la minorité franco-ontarienne. Au congrès de l'Association canadienne-

---

[81] Voir la note explicative 2, chap. 1.

[82] La lecture de la nécrologie de leur fils aîné donne un triste exemple des effets du mariage mixte. «BELCOURT - M. John W. est décédé au Pavillon Ross de Montréal le 15 juin 1985 à l'âge de 81 ans. Époux bien-aimé de Hope MacMahon; lui survivent sa fille, Joy (Mme Peter Macklem) et un fils John David ainsi que 7 petits-enfants. Il était le fils aîné du Sénateur feu M. et Mme N.A. Belcourt d'Ottawa. Il repose au salon Collins, Clark, MacGillivray et White, 5610 rue Sherbrooke ouest N.D.G. Les funérailles ont eu lieu mardi en l'église Assomption of Our Lord Westmount à 11 h. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. Au lieu de fleurs, des dons à la fondation du coeur de l'hôpital Royal Victoria de Montréal seraient appréciés (Le Droit, 19 juin 1985, p.52).»

[83] Son texte «le Français dans l'Ontario», sur le Règlement 17, avait été traduit de l'University Magazine du 1er décembre 1912.

française de l'Ontario qui venait à peine de se terminer, il avait tenu un des premiers rôles» (AR, chap. 6, l. 325-328).

Belcourt ne venait pas du même milieu que Lantagnac et ne fut jamais député de Russell.

> À la chambre haute, le sénateur Belcourt voudrait bien participer au débat mais cela est impossible puisqu'il agit «comme conseil et avocat de ceux qui sont directement intéressés dans la question bilingue d'Ontario et dont la cause est maintenant pendante devant les tribunaux de cette province» (Sénat, 8 avril 1915)[84].

Si Belcourt se fut réincarné en Lantagnac, celui-ci eût plaidé la cause des Franco-Ontariens à titre d'avocat - profession qu'il connaissait à fond - plutôt que de s'ériger en champion à titre de député néophyte.

En faisant de son héros un député indépendant, l'abbé Groulx aurait-il songé à celui qui fut d'abord son maître à penser, le grand Henri Bourassa? Lantagnac s'éloignerait encore alors du sénateur Belcourt. Ce n'est d'ailleurs pas le député de Russell qui défend les Franco-Ontariens au Parlement d'Ottawa. Ce comté ne choisira son premier représentant francophone, Alfred Goulet, qu'en 1925.

> À la Chambre des communes, c'est le député Edmond Proulx qui dénonce la situation d'injustice dans laquelle se trouvent plusieurs écoles ouvertes après 1912 [...]

---

[84] Paul-François Sylvestre, Nos Parlementaires, Ottawa, les Éditions l'Interligne, 1986, p. 51.

> Voici ce que le représentant fédéral des électeurs de Prescott déclare le 11 mai 1916: «Je puis citer deux exemples d'écoles fondées dans mon comté depuis 1912 et qu'aucun élève de langue anglaise ne fréquente. Pourtant, le ministère de l'instruction publique ne veut pas admettre que ce soient des écoles où le français peut être enseigné, parce qu'elles ne faisaient pas partie du programme d'études avant 1912, année où le Règlement 17 a été promulgué. Les commissaires d'écoles nomment des instituteurs qui donnent l'enseignement en français, mais ces écoles n'étant pas reconnues par la loi, elles ne reçoivent pas de subvention de la législature ni du conseil de comté[85].»

Le 11 mai, c'est aussi la date du discours de Lantagnac. Ainsi il faudrait attribuer à Proulx plutôt qu'à Belcourt l'inspiration de ce passage historique du roman. Si Jules de Lantagnac était un personnage composite par ses ancêtres Lantagnac et Lotbinière-Harcourt, par son enfance qui rappelait celle de Lionel Groulx, nous croyons qu'il s'inspire encore de plus d'une source dans sa vie d'adulte. Mieux vaut respecter son rôle de personnage de roman.

On peut croire, par ailleurs, que les personnages qui participent à la vie privée de Lantagnac sont fictifs: son épouse Maud (en qui certains ont cru reconnaître Madame

---

[85] Ibid., p. 51-52.

Belcourt), son beau-père Davis Fletcher, ses quatre enfants, son beau-frère William Duffin, les frères Aitkens où il travaille. Dans certains cas, l'évidence ressort des manuscrits. Alors que l'auteur se cherche un pseudonyme, il procède également à des changements de nom: Duffin s'appelait Forster et le fils Wolfred, Benedict. Un peu comme ce Butler de la déportation des Acadiens[86], qui avait tous les défauts, était un personnage inventé, on peut penser que les vilains Duffin, Fletcher et Rogerson sont fictifs. Il devenait ainsi plus facile à l'auteur d'en faire des types.

Par contre, la vie collective des Franco-Ontariens présente plutôt des personnages historiques. Il y a d'abord les Frères des Écoles Chrétiennes[87] et les Soeurs Grises de la Croix[88] qui enseignent aux enfants dans les écoles. Il y a ensuite ceux qui s'occupent de la cause des écoles: ce sont les quatre champions de la lutte scolaire à Ottawa puisque les noms de Philippe Landry[89] et Samuel Genest[90] s'ajoutent à ceux du Père Charles Charlebois et de Napoléon-Antoine Belcourt. Il y a enfin ceux qui interviennent en faveur des

---

[86] Napoléon Bourassa, Jacques et Marie. Souvenirs d'un peuple dispersés, la Revue canadienne, t. II et III, juillet 1865 - août 1866.

[87] Voir la note explicative 3, chap. 9.

[88] Voir la note explicative 2, chap. 9.

[89] Voir la note explicative 2, chap. 4.

[90] Voir la note explicative 4, chap. 7.

écoles franco-ontariennes. Ceux-là sont des politiciens fédéraux d'envergure: Paul-Émile Lamarche[91], Ernest Lapointe[92] et leur chef, l'Honorable Wilfrid Laurier[93].

Les religieux et les religieuses sont ces âmes dévouées qui ont longtemps enseigné pour des salaires de famine et permis ainsi dans une large mesure, de sauver la langue française en Ontario. Les quatre as, eux, sont faciles à caractériser. Charlebois est le grand animateur de la résistance, Landry est le défenseur de la cause par sa fonction de président de l'A.C.F.É.O., Genest est le lutteur par son énergique présidence à la Commission scolaire séparée (catholique) d'Ottawa et Belcourt est le plaideur. Quant aux trois politiciens libéraux, ils sont véritablement intervenus aux Communes tel que le rapporte le romancier.

L'Appel de la Race comporte donc, en plus d'éléments biographiques, un important volet historique. Historique par son cadre géographique (de Vaudreuil jusqu'aux rues d'Ottawa et au Musée Victoria), le roman l'est aussi par ses personnages tertiaires (chefs de file Franco-Ontariens et députés de l'Opposition) qui servent de toile de fond à l'oeuvre. Ce sont ceux-ci qui confèrent à l'oeuvre sa dimension de document d'un épisode vécu.

---

[91] Voir la note explicative 7, chap. 7.

[92] Voir la note explicative 6, chap. 7.

[93] Voir la note explicative 5, chap. 7.

Quant aux personnages importants, le fait de leur conserver un certain anonymat permet à l'auteur d'étayer sa thèse en faisant appel à ses propres idées et à d'autres renseignements qui viennent l'appuyer. On songe à l'appui précieux du Québec à la cause franco-ontarienne. «Dans le Québec, l'unité des partis se faisait pour venir à la rescousse de la minorité opprimée» (AR, chap. 10, l. 70-72). N'étaient-ce pas deux députés anglophones de l'Assemblée législative du Québec qui avaient parrainé une résolution adoptée unanimement en faveur des écoles franco-ontariennes? De même en est-il du sou scolaire organisé dans tout le Québec et dont Groulx avait déjà parlé en termes émouvants en cette année même de 1916[94].

Au moment où paraît le roman, la crise scolaire ontarienne s'est grandement résorbée et l'appui apporté par l'auteur se voudrait en quelque sorte un coup de bélier qui emporterait, comme billes de bois en débâcle, ces entraves malicieuses à l'épanouissement d'un peuple. Puisque l'éducation française se poursuit, malgré les écueils, comme les billots qui ont repris le courant, l'abbé Groulx peut donc élargir les horizons qu'il perçoit pour son petit peuple.

> Parmi ses compatriotes ontariens, Lantagnac croyait observer un renouveau de courage. Chaque jour son courrier lui apportait des lettres remplies d'un espoir

---

[94] «Une leçon de patriotisme», dans les Rapaillages, p. 31-37.

> plus confiant [...] une certitude irrésistible, absolue: sa race s'affranchirait, survivrait. Qu'importeraient les épreuves dans le labeur de la libération? [...] Échappée peu à peu de l'étreinte du conquérant, débarrassée de tout ce qu'il y avait en elle d'inassimilable, la race canadienne-française reconquerrait [...] l'autonomie de son âme, l'entière direction de sa vie. Et puisque l'aube des espérances grandioses se levait, Lantagnac voyait poindre le jour, où pleinement émancipée, maîtresse d'un territoire qui aurait l'unité géographique, administrant elle-même ses forces morales et matérielles, sa race reprendrait, dans la pleine possession de ses destinées, le rêve ancien de la Nouvelle-France» (AR, chap. 10, l. 78-90).

Après la survie vient l'affranchissement, l'autonomie, la liberté, l'indépendance: un rêve toujours brûlant d'actualité. Jules de Lantagnac a répondu à l'appel de la race. Lionel Groulx a lancé l'appel de la race. Et son petit peuple est en marche.

La genèse et les sources

L'abbé Groulx s'est toujours vivement intéressé aux francophones hors Québec. À l'instar d'Henri Bourassa, dont il fut un certain temps le disciple, il a longtemps conservé une vision pancanadienne, voire nord-américaine de la nation française sur notre continent. Alors qu'il approchait de sa

première retraite (celle de l'enseignement) et qu'il allait avoir soixante-neuf ans, n'a-t-il pas fondé, en novembre 1946, l'Institut d'histoire de l'Amérique française? Ne s'est-il pas intéressé à la diaspora française d'Amérique dans plusieurs documents historiques d'importance, de même que dans ses trois oeuvres de fiction? Nous avons déjà mentionné cet état de choses dans les Rapaillages (1916). Nous l'avons étudié dans l'Appel de la Race et il y a aussi, dans Au Cap Blomidon (1932), cette grande sympathie envers le peuple acadien.

Après le succès de l'Appel de la Race, l'abbé Groulx fait une tournée de conférences dans le sud de l'Ontario, en 1924. Il en rapporte des impressions pessimistes qu'il livre à ses lecteurs de l'Action française.

> «À l'heure actuelle, me demandais-je, quelles sont les chances de survie des Canadiens français de Kent et d'Essex?» [...] dans ce glissement d'un petit peuple vers la démission nationale, là, comme en Nouvelle-Angleterre, comme aux environs de Chicago, comme bientôt au Manitoba, les responsabilités du Québec se dressaient devant moi. Et je posais la question: «Soyons francs. Qu'avons-nous fait pour que ces frères se retournent vers nous comme vers le groupe aîné, vers le gardien de l'âme de la race? Jusqu'à ces derniers vingt ans, quels exemples de vigilance, de ténacité, leur avions-nous donnés? Où est la littérature nationale, où sont les livres, les manuels

> d'histoire, les oeuvres d'art qui auraient incarné la grandeur de notre passé et où ces frères éloignés auraient pris la fierté de leur sang? Pendant trop longtemps nous avons abandonné à l'Église seule le devoir de se souvenir et d'aider. Pendant trop longtemps la province de Québec s'est comportée comme une grande irresponsable, repliée sur elle-même, étrangère à la solidarité ethnique, plus engouée de son droit que [de] son devoir d'aînesse. Si nous voulons que la race vive, c'est cette insouciance, c'est cet égoïsme qui doit cesser[95]».

On le voit nettement, l'abbé Groulx est profondément sensibilisé à la situation difficile qu'affrontent les francophones de l'extérieur du Québec. Dans son for intérieur, cette importante préoccupation a certes influé, et même inconsciemment, dans la conception du roman l'Appel de la Race.

Mais cette venue, laissons l'auteur la raconter dans la première préface du manuscrit III.

> J'ai fait un roman. Je n'en avais jamais fait. Un sujet m'est venu, m'a tenu, m'a obsédé. Pour m'en délivrer, j'ai écrit. Je n'éprouve aucune fierté de ce premier essai. Je n'ai pu écrire, du reste, que pendant les loisirs très rares d'une tâche plus austère. Mais on ne

---

[95] Mes Mémoires, t. II, vol. 3, p. 76.

publie pas que les chefs d'oeuvre [sic]. Et peut-être le roman est-il une bonne oeuvre. [signé] L'auteur.

Le romancier a tout de suite laissé de côté cette préface. Celle-ci a toutefois pu lui servir dans la rédaction des Mémoires:

> L'idée d'un roman à écrire m'est venue, un de ces jours, brusquement, sans préméditation, comme une de ces idées obsédantes qui ne laisse plus de cesse que vous ne vous en soyez délivré. L'idée m'assaille un de ces matins, dois-je l'avouer hélas, à l'église alors que sur la banquette, j'écoute distraitement un sermon. En quelques instants, toute la trame, toute l'affabulation s'organise dans mon esprit. Je me sens en ébullition. La messe dite, je monte à ma chambre. Et aussi vite que ma plume peut courir sur le papier, j'écris le plan du roman, en lignes fiévreuses. J'ai l'impression de manier de la lave brûlante[96].

Le mémorialiste a bien précisé ici qu'il ne s'agissait que d'un plan. La première page du tout premier manuscrit porte la mention «Projet de roman» et présente le texte suivant:

> Ce projet fut conçu subitement dans une matinée, en l'espace d'une demi-heure, au mois de mai 1920. Il fut rédigé sous cette forme dans le mois d'août de la même année. J'ai tenu à élaborer ce plan pour me consoler de

---

[96] Mes Mémoires, t. I, vol. 2, p. 369.

n'avoir pas le temps d'écrire tout mon roman.

C'est donc l'auteur qui fournit lui-même les renseignements sur les débuts de la genèse du roman. Les trois passages relevés ci-dessus nous semblent fort significatifs. L'écrivain livrera encore d'autres renseignements lors d'avertissements qu'il sent le besoin de donner et de rappeler.

L'abbé Groulx ne semble pas considérer comme très sérieuses ses oeuvres qui ne sont pas proprement historiques. Voici le texte qui sert d'avant-propos à son deuxième roman, Au Cap Blomidon, page dont nous avons trouvé le manuscrit rangé par erreur avec la dactylographie (manuscrit V) de l'Appel de la Race:

> Ceci fut un divertissement de vacances, un dérivatif à des tâches plus austères. La critique est donc dispensée de s'en occuper.
>
> Quel est le tâcheron rivé à sa meule qui, de temps à autre, ne sent le besoin de s'évader dans la fiction? La fiction m'a entraîné dans le courant habituel de mes songes. Souvent en mon enfance, j'ai rêvé d'un bout de ferme où faire pousser du blé et des illusions. Du petit terrien mal endormi en moi, j'ai poursuivi le rêve viril et blond.
>
> J'ai voulu me donner le spectacle du jeune homme, tel que je l'ai aimé et tel que si ardemment je l'ai souhaité à notre race: héros de la volonté et d'action,

> ambitieux de vastes entreprises, surhomme de la foi. [signé] A. de L.

En parlant de l'ébauche de son premier roman, le mémorialiste déclarera, dans la même veine:

> On a voulu y voir un roman à clé. À l'origine, je n'y vois rien de tel. Je ne vois que cet incurable besoin d'évasion, dont j'ai maintes fois parlé, besoin de m'écarter de la tâche trop austère, comme l'homme de la route rocailleuse et trop ensoleillée se laisse entraîner vers un sentier sous-bois, dans l'ombre accueillante. C'est le même besoin qui, aux vacances de 1921, m'invite à reprendre ma brève affabulation pour lui donner chair et sang, corps et vie[97].

Divertissement, délassement, besoin d'évasion: ces mots reviennent sous la plume du Chanoine. Il en est même question dans le tout premier paragraphe de l'avant-propos des huit volumes des Mémoires: «Et j'écris, comme j'ai écrit autrefois les Rapaillages et les deux romans d'Alonié de Lestres, par pur divertissement[98].» Plus loin, il répète: «Du reste, le répéterai-je, Au Cap Blomidon, comme l'Appel de la Race et comme les Rapaillages, n'ont prétendu satisfaire qu'un besoin d'évasion. Je n'y ai jamais vu qu'un amusement ou un passe-

---

[97] Ibid., p. 369.

[98] Ibid., vol. 1, p. 13.

temps de vacances[99].» Il lui faut répondre «à ce besoin irrésistible d'évasion qui [l']entraînera loin, jusqu'à écrire deux romans[100]». En parlant du second roman, il écrit encore:

> Durant les étés, à Saint-Donat, las, harassé de mes épuisants travaux, le besoin, la tentation de m'évader ou si l'on aime mieux, de me plonger dans la fiction, me ressaisissait plus assidûment. Besoin presque irrésistible devant la grandiose nature qui, du haut de mon promontoire, s'épandait devant mes yeux. Là, dix ans auparavant, par souci d'évasion et pour amuser mon entourage, j'avait écrit l'Appel de la Race[101].

Nous savons donc comment est venue l'idée du roman et dans quelle optique celui-ci a été écrit. Voyons donc dans quelles conditions il s'est concrétisé.

Le temps a toujours terriblement manqué à l'abbé Groulx et, pendant ses vacances, il changeait simplement de travail intellectuel.

> À Saint-Donat, c'est aussi pour me divertir et pour amuser la famille de mes hôtes de vacances que je commence à écrire l'Appel de la Race. À ce moment-là, l'abbé Lucien Pineault se trouve à l'Abitation. Je ne

---

[99] Ibid., p. 239.

[100] Ibid., p. 199.

[101] Ibid., t. III, vol. 6, p. 210.

suis pas fâché de lui soumettre certains chapitres. Pour mon héros, Jules de Lantagnac, se posent d'assez graves cas de conscience.

Je ne touche point à mes matinées qui restent réservées à mes travaux d'histoire. L'après-midi ira au roman. Pour me trouver en parfaite tranquillité, je m'enferme dans ma chapelle, portes ouvertes, face au grandiose paysage. Et chaque jour, j'écris un chapitre. Le soir, tout notre petit monde réuni, je lis ce que j'ai ébauché. Et la discussion s'engage, souvent vive, chaude, sur tel ou tel détail, telle manière de faire parler ou de présenter mes personnages, sur la thèse de fond. Sur ce dernier point, l'abbé Pineault y va de toutes ses armes de théologien. Je défends la thèse de mon mieux, ne cédant que pied à pied où des nuances me semblent s'imposer[102].

En cet été de 1921, l'abbé Groulx a donc bénéficié d'une première critique d'un ami prêtre ainsi que de la famille de ce dernier[103]. Il s'embarque pour un voyage d'études en France le 6 août. Là-bas, raconte-il,

les étudiants canadiens, friands de nouvelles du pays, se réunissent à ma chambre. J'avais apporté avec moi le

---

[102] Ibid., t. I, vol. 2, p. 369.

[103] En 1917, l'abbé Groulx a acheté un chalet d'été à Saint-Donat et l'a appelé l'Abitation. Il y loge la famille Pineault qui s'occupe de lui en retour.

manuscrit de l'Appel de la Race qui s'appelait encore «le Coin de fer». L'idée me vient de faire subir au manuscrit une seconde épreuve. Et pour être assuré d'un jugement plus franc, je présente l'oeuvre sous le voile de l'anonymat. Roman en manuscrit d'un jeune romancier, dis-je à mes visiteurs, qui a souhaité mon avis. Quelques-uns, très peu, percent ou croient percer le mystère; la plupart se laissent mystifier. C'est pour moi affaire de test comme on dit aujourd'hui: le roman est-il lisible? Dans une de mes lettres, je trouve ce bout de phrase: «Pendant les huit jours qu'a duré la lecture, personne n'a manqué.» L'incognito où se tient l'auteur lui vaut d'entendre des expressions d'opinion très ouvertes et très piquantes qu'il écoute sans broncher et dont il fait son profit[104].

Au volume suivant de ses Mémoires, le Chanoine Groulx rappelle ces deux lectures critiques:

> j'ai raconté [écrit-il] par quel hasard m'était venue l'idée de ce roman. J'ai dit à quel besoin d'évasion il répondait, en quelles circonstances j'avais brouillonné ce qui devait s'appeler d'abord: le Coin de fer. Souvenir d'après-midi de soleil où, retiré sur le promontoire de ma chapelle, toutes portes ouvertes, un lac, des montagnes vierges à portée de la vue, j'avais

---

[104] Mes Mémoires, t. I, vol. 2, p. 378.

écrit, en des heures fiévreuses, cette histoire qui avait fini par me passionner. Souvenirs aussi de ces soirées sur la véranda ou autour du poêle à deux ponts, soirées où le romancier improvisé lit en famille le chapitre écrit dans la journée, lecture suivie de chaudes discussions. Cette même année [1921], dans mon voyage à Paris, j'avais apporté avec moi mon manuscrit. À l'Hôtel Jean-Bart, je m'étais livré à une sorte de test ou d'épreuve. J'avais repris la lecture du roman devant un autre groupe: groupe de jeunes étudiants canadiens-français, surtout prêtres et religieux, alors en vacances en Europe. Par désir d'un jugement plus libre, plus désintéressé, on s'en souvient, j'avais présenté le manuscrit comme étant celui d'un jeune auteur qui désirait garder l'incognito. On me parut s'intéresser vivement à ma lecture. À mon retour au Canada, l'année suivante, je me décidai à publier le petit roman devenu désormais l'Appel de la Race. Pour ne pas compromettre ma gravité d'historien, je décidai de le publier sous un pseudonyme. Je choisis le nom de l'un des compagnons de Dollard: Alonié de Lestres[105].

En laissant ainsi la parole à l'auteur, nous avons pu connaître la genèse du roman ainsi que les sources de corrections. Mais quelles en sont les sources premières?

---

[105] Ibid., t. II, vol. 3, p. 86-87.

Lionel Groulx a puisé dans son vécu. Le roman porte les traces des lieux qu'il a fréquentés. Il comporte aussi les renseignements glanés lors de ses recherches ou obtenus des personnes qu'il a côtoyées. En ce qui a trait aux lieux évoqués dans le roman, nous avons déjà traité du Vaudreuil de son enfance ainsi que du Séminaire de Sainte-Thérèse où il fit son cours classique. Les beautés du lac McGregor[106] du deuxième chapitre, l'abbé Groulx a pu les contempler au cours des trois vacances d'été passées en ces lieux.

> Dans mon roman l'Appel de la Race, j'ai évoqué quelque peu le paysage et mes souvenirs du lac McGregor. C'est aux abords de la maison des Oblats qu'un soir s'aventurait la famille Lantagnac, en villégiature dans la région. Les airs de fanfare entendus sur le lac par cette famille de mon roman, airs de chansons folkloriques, air du Ô Canada, ce sont bien là des concerts que j'y ai maintes fois entendus[107].

Il y a aussi le Montréal où demeure l'auteur qui est décrit au dernier chapitre par Wolfred qui fréquente l'Université de Montréal où Groulx lui-même enseigne. Mentionnons encore le Long-Sault où l'abbé Groulx organise des pèlerinages depuis 1918. La ferveur envers le héros Dollard atteint son apogée à l'époque du roman. Bien sûr, il y a enfin Ottawa, lieu

---

[106] Voir la note explicative 11, chap. 2.

[107] Mes Mémoires, t. I, vol. 2, p. 343.

principal du déroulement de l'action et ville que connaît bien l'auteur. L'abbé Groulx poursuit en effet ses recherches aux Archives Nationales depuis 1913. Il connaît bien les rues de la ville, les monuments et les édifices qui figurent dans le roman. Il les voyait quotidiennement en se déplaçant des Archives au presbytère Sainte-Anne où il avait son pied à terre dans la capitale.

Un ancien professeur du jeune Groulx à Sainte-Thérèse, avait vite déniché un gîte, dans la paroisse de la basse-ville, à celui qui entreprenait ses sérieuses recherches. «Mon vieux professeur, l'abbé Sylvio Corbeil, passé au diocèse d'Ottawa, me découvre une pension gratuite au presbytère de son ami, l'abbé Myrand, curé de Sainte-Anne[108].» L'abbé Groulx ne manquera pas d'aller saluer régulièrement l'abbé Corbeil qui, de son côté, l'invitera souvent à souper. Le chercheur obtiendra ainsi de nombreux renseignements sur la vie française de la capitale, mais il en apprendra encore bien plus du curé chez qui il loge. Il écrira plus tard:

> Mais j'ai encore, dans ma mémoire, mes souvenirs d'une trentaine d'années de relations avec le curé de Sainte-Anne d'Ottawa, Mgr Joseph-Alfred Myrand, mon hôte si bienveillant pendant mes longues années de recherches aux Archives. Mgr Myrand, c'était, dans la capitale canadienne, l'écho sonore où rebondissaient toutes les

---

[108] Ibid., vol. 1, p. 214-215.

nouvelles ou rumeurs politiques et ecclésiastiques[109]. Les renseignements glanés chez le curé Myrand constituent une source importante sur la crise scolaire et ses principaux acteurs ainsi que sur les dirigeants religieux de l'époque.

La fréquentation de ce curé permet aussi la rencontre d'autres personnes qui pourront servir de sources au roman. Le Chanoine Carrière, par exemple, viendra souvent partager le repas au presbytère. Et un soir, rappelle le mémorialiste,

> chez mon hôte toujours si généreux, Mgr Myrand, curé de Sainte-Anne, j'apprends que nous sommes invités à aller dîner tous deux, le lendemain midi, chez M. Laurier [...] Sir Wilfrid nous reçoit avec son affabilité coutumière [...] Il aborde sans gêne le problème des minorités et les relations des deux races au Canada [...] L'impression qu'il me laisse, ce jour-là, impression que je garderai de lui et que plus tard mes études sur les Écoles des minorités ne feront que raffermir, sera celle d'un grand honnête homme en son fond de caractère, mais homme politique enclin à organiser ses vues, sa façon de penser selon les exigences et la philosophie d'un parti[110] [...]

Ainsi, l'abbé Groulx a d'abord connu personnellement certains personnages de son roman.

---

[109] Ibid., t. IV, vol. 7, p. 252.

[110] Ibid., t. I, vol. 2, p. 323, 324.

Il en sera ainsi d'autres politiciens et du Père Fabien. Si l'auteur connaissait encore peu le Sénateur Belcourt au moment de publier son roman, il a souvent rencontré le député Paul-Émile Lamarche et le Père Charles Charlebois au presbytère du curé Perrier de la paroisse de l'Enfant-Jésus-du-Mile-End, à Montréal, où il réside depuis 1915.

> Et il se trouve que les principaux chefs de l'école [nationaliste] habitent presque tous la paroisse du Curé ou en sont de proches voisins. Henri Bourassa est paroissien de la «Mâlaine»; de même Paul-Émile Lamarche [...] Très hospitalier, le Curé reçoit tout ce monde à son presbytère. Y fréquentent non moins assidûment les prêtres, les religieux [...] C'est au presbytère de la «Mâlaine» que, de passage à Montréal, viennent s'héberger le Père Charles Charlebois, le Père Rodrigue Villeneuve[111] [...]

Les sources du roman, en relations humaines, n'ont donc pas manqué. Le mémorialiste ajoute, après avoir parlé de Mgr Myrand d'Ottawa: «Je me rappelle avec autant de vivacité mes relations d'amitié avec le Père Charles Charlebois, o.m.i., directeur du Droit et animateur de la résistance franco-ontarienne au Règlement XVII[112].»

D'autres sources du roman s'ajoutent encore, que ce soit

---

[111] Ibid., p. 275, 276.

[112] Ibid., t. IV, vol. 7, p. 252.

des personnes ou des événements. On sait que le Père Guertin[113] a contribué, comme le Père Charlebois, à la création du Père Fabien. Il y a aussi l'abbé Émery, curé de Paincourt, qui a dû subir les foudres de son évêque anti-canadien-français:

> J'ai noué à Sainte-Thérèse quelques-unes des amitiés qui ont embaumé ma jeunesse [...] je cite surtout avec émotion l'amitié de trois de mes confrères de classe: celle d'Alfred Émery, futur curé dans la péninsule d'Essex, en Ontario, principal «résistant» au Règlement XVII et à l'évêque Fallon en son milieu [...] en troisième lieu, de Frank Laurendeau, futur curé de Ford City[114].

Par ce dernier prêtre, soumis à l'évêque, mais surtout par l'abbé Émery, l'écrivain a pu connaître le style intempestif et la guerre assimilatrice que l'évêque de London[115] livrait aux Franco-Ontariens.

Quant aux événements, aux situations qui ont permis au romancier de mieux connaître son sujet, ils sont multiples. Qu'il nous suffise de mentionner «la soirée du charbon» organisée par Madame P.-É. Marchand pour recueillir des fonds afin de chauffer les écoles. Conférencier invité, l'abbé

---

[113] Voir la note explicative 1, chap. 1.

[114] L. Groulx, Mes Mémoires, t. I, vol. 1, p. 60-61.

[115] Voir la note explicative 4, chap. 4.

Groulx fut présenté à la foule par Sir Wilfrid Laurier et remercié par le Sénateur Landry, qui deviendra un autre personnage du roman. Répétons-le: les sources de l'Appel de la Race furent abondantes et variées.

Accueil critique et fortune littéraire

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la parution de l'Appel de la Race fit beaucoup de bruit. En fait, jamais encore un roman canadien n'avait connu aussi rapidement une telle notoriété, un tel succès. Succès de scandale, expliquera-t-on plus tard. Il faut mentionner que le lancement du roman avait été bien préparé.

Déjà, dans son numéro de juillet 1922, l'Action française annonçait la parution d'un important roman nationaliste. La revue mensuelle reprit sa publicité au numéro suivant. Il faut dire qu'il n'est pas commun de voir un romancier être en même temps directeur d'une revue. Or c'est précisement le cas de l'abbé Groulx qui signe non seulement le roman d'un pseudonyme, mais aussi quinze présentations et articles sous le nom de Jacques Brassier. C'est ce dernier qui se fait le premier propagandiste de l'oeuvre. La publication du roman devenait aussi plus facile pour l'écrivain. Contrairement à plusieurs auteurs qui devaient recourir aux presses de journaux pour l'impression de leur roman, comme il était d'usage à l'époque, Groulx fait appel à un imprimeur privé. Encore une fois grâce à son titre de directeur de l'Action

française, le romancier avait en effet beau jeu de ce faire, comme en témoigne l'avant-denière page de l'édition originale: «Fini d'imprimer de 15 septembre 1922 par l'Imprimerie Maisonneuve pour l'Action française.»

À la parution du roman, Alonié de Lestres a droit à un concert unanime de louanges pendant plus de deux mois. Les premiers 3 300 exemplaires tirés se sont enlevés dans la moitié de ce temps. 3 000 exemplaires additionnels sortent des presses le 15 décembre et encore 3 000 autres au mois de juin suivant. Pendant ce temps s'est déroulée la fameuse querelle de l'Appel de la Race.

Il ne nous appartient plus de faire l'analyse des coups de griffes et des coups de boutoir qui se sont donnés pendant cette demi-année de polémique qui prit place entre novembre 1922 et mai 1923. Déjà dans son introduction à la cinquième édition, en 1956, Bruno Lafleur a extirpé tout le suc que contenait cette querelle dans une analyse de pas moins de cinquante-quatre pages (p. 36-89), menée de main de maître. De plus, le Chanoine Groulx lui-même a consacré dix-sept pages à cette controverse dans ses Mémoires[116]. Qu'il suffise de rappeler que la grande majorité des opinions, des billets, des articles et des études furent favorables au roman. L'Action française, il va de soi, mais aussi l'ensemble des journaux, en particulier les quotidiens catholiques et indépendants

---

[116] Mes Mémoires, t. II, vol. 3, p. 86-112. Une parenthèse de dix pages est consacrée à Olivar Asselin.

comme le Devoir, le Droit et l'Action catholique publièrent tous les bons mots qui vinrent louanger le roman et féliciter son auteur. Retenons simplement quelques noms: Maurice Alary, Victor Barrette, Harry Bernard, Ernest Bilodeau, René Chaloult, Marie-Claire Daveluy, Noël Dorion, Donatien Frémont, Wilfrid Guérin, J.-A. Leclair, Charles Leclerc, l'Abbé Henri Lecompte, Monseigneur Olivier Maurault, Damase Potvin, le Père Georges Simard, Henri Vital et le futur cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve.

Quelques loups s'infiltrèrent toutefois dans la bergerie et l'un ou l'autre s'en prit même directement au pasteur. Mal leur en prit, car ils perdirent, sinon des plumes, du moins des poils de la bête dans ces attaques qui manquaient parfois de discernement. Dans les journaux, deux critiques n'attirèrent aucunement l'attention. Les auteurs s'étaient d'ailleurs déguisés sous leur pseudonyme: H. de Beaupré (l'abbé Arthur D'Amours) et Valdombre (Claude-Henri Grignon). Celui-ci anéantissait tout avec sa plume-style-bélier-mécanique, l'autre n'acceptait pas que le roman dénonçât l'enseignement donné dans les collèges et s'élevait contre le nationalisme de cette oeuvre.

Dans les revues, l'abbé Camille Roy, René du Roure et Louvigny de Montigny firent plus de bruit. Des trois, seul l'abbé Roy, qui avait du métier et une réputation, fit une critique nuancée. Il ne partageait pas la théologie du Père Fabien. Lui non plus ne pouvait accepter la dénonciation du

manque d'éducation patriotique dans les collèges. Et malgré un article souvent louangeur, on placera Monseigneur Roy parmi les quelques opposants au roman. Les deux autres grincheux formulèrent divers reproches. Mais tous deux avaient à défendre des intérêts personnels. Le Français du Roure (qui souffrait d'un complexe de supériorité et se croyait en pays de mission, aux dires de certains) n'avait pas prisé le fait que Jules de Lantagnac se fût anglicisé à l'Université McGill. Or du Roure enseignait le français à McGill. Quant à de Montigny, mariée à une Juive, on s'explique qu'il ait fustigé la façon dont le roman traite du mariage mixte.

Pendant que de toutes parts on continuait à encenser l'Appel de la Race, même de Paris dans Comoedia[117] et le Correspondant[118], plusieurs personnes déjà connues ou qui allaient le devenir, donnèrent la contrepartie avec tellement de vigueur que du Roure et de Montigny allaient être balayés. Ces défenseurs répliquèrent avec plus de modération à l'abbé Roy, le prince des critiques littéraires de cette époque. En tête de liste figure Olivar Asselin que nous citerons plus loin. Qu'il suffise de rappeler quelques noms: Ferdinand Bélanger, Jean Bruchési, Léopold Desrosiers, Charles Gautier, l'abbé Édouard-Valmore Lavergne, Albert Lévesque, Antonio

---

[117] Jehanne Laporte d'Orliac, «l'Appel de la Race par de Lestres», Comoedia, 25 mars 1923, p. 5.

[118] Henri Rossignol dit de Noussanne, «La survie de la langue et de la pensée française au Canada», le Correspondant, 25 mars 1923, p. 1022.

Perrault et Romuald Roy.

Après la conférence d'Olivar Asselin, donnée à la salle Saint-Sulpice de Montréal le 15 février 1923, les adversaires du roman seront en quelque sorte matés et les esprits se calmeront. Asselin s'est appliqué à réfuter systématiquement les arguments défavorables. Il explique «que MM. du Roure, de Montigny et Roy voient surtout dans l'Appel de la Race les défauts qui n'existent pas et ne voient pas ceux qui crèvent les yeux[119]». La taloche administrée à du Roure est particulièrement vive:

> Professeur de français à l'Université McGill, M. du Roure a perdu dans ce milieu le sens des proportions. L'essentiel à ses yeux n'est pas tant de conserver à trois millions de Canadiens le droit de parler le français, que d'enseigner la langue et la littérature française à une cinquantaine de jeunes gentlemen et de jeunes misses qui aimeront ensuite la France par-dessus nos têtes, avec un beau mépris pour les pea-soups d'Ontario [...] Notre question nationale le dépasse et l'ahurit. Ce n'est pas sa faute[120].

Asselin n'est pas plus tendre envers de Montigny qu'il laboure de façon satirique:

> Directeur d'un service de traduction à Ottawa, M. de

---

[119] O. Asselin, l'Oeuvre de l'abbé Groulx, p. 20.

[120] Ibid., p. 20-21.

> Montigny vit dans un milieu où, à quelques honorables exceptions près, les gens instruits - ou censés l'être - sont français à la première génération, un peu moins français à la deuxième et pas du tout à la troisième[121].

Si ce n'est que bien fait pour ces deux-là, le conférencier pousse toutefois le sarcasme envers l'abbé Roy jusqu'à l'impertinence:

> M. Roy ne pouvait décemment adopter envers M. Groulx le ton de M. du Roure ou de M. de Montigny. Il en dit cependant assez pour laisser voir quelles petites perfidies peuvent s'agiter dans l'âme des doux [...] M. l'abbé Camille Roy a comme critique littéraire le léger défaut de manquer lui aussi de tout sens critique. On pourrait même, sans injustice, dire qu'il n'a pas de bon sens[122].

Quant à Valdombre, Asselin annonce qu'il l'ignore à dessein. L'abbé Groulx, sous la plume de Jacques Brassier, viendra répondre «Un dernier mot[123]» à celui de l'abbé Roy, mais les jeux sont faits depuis la mi-février et toute la jeunesse canadienne-française est derrière le romancier.

À titre de curiosité, nous relevons quelques commentaires, non seulement défavorables, mais foncièrement

---

[121] Ibid., p. 22.

[122] Ibid., p. 23.

[123] Jacques Brassier, «Un dernier mot», l'Action française, vol. 9, n° 5, mai 1923, p. 291-294.

négatifs. Nous les avons trouvés à la Fondation Lionel-Groulx, dans un exemplaire annoté de l'édition originale. Ils sont de l'abbé «J.-F[rédéric] Tétreau, ptre», ordonné le 3 août 1919 et en service dans le diocèse de Nicolet:

> Cet écrivailleux piétine comme un lourd percheron [...] «...jeune mari si noble et si beau, deux épithètes creuses et béates comme une niaiserie» (p. 178) [...] Qui donc à [sic] fait croire à ce pauvre nigaud d'auteur qu'il avait du talent. Peut-on aussi bêtement banaliser l'héroïsme. Est-ce avec des histoire [sic] comme celle-là que l'auteur veut nous faire passer pour une race supérieure (p. 204) [...] Il paraît que l'auteur s'est donné la mission de relever le Canada dans l'estime du monde civilisé (p. 212) [...] L'auteur a beaucoup de mots qui dansent une «gigue» dans sa cervelle, mais il n'a ni imagination, ni sentiment, ni esprit, ni idées, et par contre il a un peu de mémoire en attendant le jugement (p.215) [...] Le livre le plus mauditement bête qui se puisse lire.

Nous n'avons pu savoir si, sur ces commentaires, le jeune abbé Tétreau s'en fut dire sa messe. Nous ne pouvons poser qu'une question devant de tels coups de rateliers: qui est l'abbé Groulx et qui est l'abbé Tétreau, aujourd'hui? À ce dernier, c'est déjà lui faire trop honneur que de le citer. Ce sera sans doute là sa seule fortune littéraire.

Avant de raconter «la querelle de l'Appel de la Race»,

l'abbé Groulx paraît fort satisfait de la fortune du roman qu'il a qualifié de «petite oeuvre» à plusieurs reprises:

> L'Appel de la Race aura une troisième édition. Il atteindra, dépassera même les 10,000 exemplaires. Et sa fortune ne s'arrête pas là. En 1943 il connaît une quatrième édition chez Granger Frères. Et il en connaîtra une autre, sa 5e et son 18e mille en 1956, alors que les Éditions Fides le feront entrer dans leur collection du Nénuphar. En 1965 il en sera à son 20e mille[124].

À ces statistiques, il faut en joindre d'autres. En 1935, un «album-images» est tiré du roman et reproduit en bandes dessinées dans les journaux. Selon certaines sources, il y aurait eu aussi une édition de luxe, dans la collection «Aux lys d'or», en 1927, avec réimpression en 1933. Comme nous n'avons trouvé aucune trace de cette édition, nous en parlons sous toutes réserves; elle expliquerait cependant le nombre de 18 000 exemplaires, en 1956, avancé par le Chanoine Groulx. Si aucun tirage n'a été ajouté à la troisième édition, nous avons établi le nombre d'exemplaires imprimés à 9 300. Chez Granger, en 1943, le contrat stipule: «Cette édition sera de 3 000[125]». Le contrat signé avec Fides le 15 février 1955 précise que «le chiffre du premier tirage sera fixé par

---

[124] Mes Mémoires, t. II, vol. 3, p. 87.

[125] Voir l'appendice II.

l'Éditeur, il ne pourra cependant être inférieur à 2 000 exemplaires[126]». Le rapport des droits d'auteur indique que 2 035 exemplaires ont été imprimés, dont 1910 ont été mis en vente. En 1962, on réimprime 1 593 exemplaires, 1 589 en 1970, 1 568 en 1976. La 6e édition, en 1980, a été tirée à 5 111 exemplaires. Selon les rapports de 1990, il resterait encore à vendre quelque 500 exemplaires de la collection du «Nénuphar» (1976) et 3 500 de la collection «Bibliothèque québécoise». En somme, les six éditions de l'Appel de la Race, incluant les quatre tirages de la 5e édition ont produit 24 196 exemplaires (près de 28 000 si on accepte les chiffres avancés par l'auteur). Le Chanoine avait raison de laisser voir son contentement. Il s'agit là, au Canada français, d'un succès de librairie hors du commun.

Mais l'Appel de la Race aura mis bien du temps à doubler les quelque 10 000 exemplaires de la première année. Pourtant, au cours des ans, les présentations et les analyses parleront généralement en bien du roman. Les historiens de la littérature ont presque tous mentionné ou commenté cette oeuvre. On la trouve dans tous les répertoires. Deux thèses lui ont été consacrées. D'autres en ont parlé. Des quarante-quatre livres consultés, seuls ceux de Jean-Charles Harvey et de Berthelot Brunet lui sont défavorables. Des vingt-deux articles de revues répertoriés, les trois de Claude-Henri

---

126 Ibid.

Grignon constituent la seule note discordante avec celui de Louis Landry, adressé à la Voix franco-ontarienne, qui accuse l'abbé Groulx de «racisme» et qui n'a pas été publié. La situation est semblable dans les dix-huit articles de journaux que nous avons lus. Ces derniers relevés ne sont certes pas exhaustifs, mais il reflètent fidèlement l'image qui se dégage du roman au cours des ans.

Somme toute, en ajoutant ces quatre-vingt-quatre entrées aux cent vingt-six colligés en regard de l'accueil critique, nous atteignons le chiffre impressionnant de deux-cent-dix écrits sur l'Appel de la Race. Rares sont les oeuvres d'ici qui auront reçu une telle attention.

Pourtant le roman mettra plus de soixante ans à être traduit dans l'autre langue du Canada. Le 7 juillet 1969, le président de Chateau Books Limited, Publishers, Alfred Warkentin, écrivait à Madame Rémillard pour discuter de la possibilité d'une traduction[127]. Il y eut correspondance jusqu'au 6 mai de l'année suivante mais pas de suite. Il faudra attendre la traduction de J.S. Wood en 1986[128].

Ce que nous déduisons de l'accueil critique, c'est que tout le monde semblait d'accord sur la dénonciation des misères faites à l'école franco-ontarienne; aussi n'en a-t-on

---

[127] Ibid.

[128] J.S. Wood, The Iron Wedge, traduction anglaise de l'Appel de la Race, Ottawa, Carleton University Press, 1986, 177 p. Présentation par Michel Gaulin.

que peu parlé lors des débats qui s'ensuivirent. Pourtant il s'agissait du sujet principal du roman. La guerre au Règlement 17 occupait six des dix chapitres, du quatrième au neuvième inclusivement. Et la fin du roman découlait de cette lutte. On a exprimé l'idée que la polémique fut surtout québécoise et que l'école franco-ontarienne n'était donc pas le souci premier des jouteurs. Paradoxalement, la querelle épuisée, il ne viendra pas davantage d'analyses sérieuses sur la dimension franco-ontarienne de l'oeuvre. Pourtant le sujet de l'éducation franco-ontarienne est demeurée, au cours de années, d'une importance primordiale et s'avère toujours d'une brûlante actualité. Nul doute qu'une analyse sérieuse en ce sens eût augmenté la fortune littéraire de l'Appel de la Race. C'est une étude qui reste à faire.

Les états du texte

Quand nous avons décidé de faire l'édition critique de l'Appel de la Race, nous savions que le roman avait connu une dizaine d'éditions et de réimpressions. Nous connaissions aussi l'existence du manuscrit à la Fondation Lionel-Groulx. Mais ce que nous ignorions, c'était qu'il n'y avait pas un ni deux ni même trois non plus que quatre, mais cinq états manuscrits du texte. Quand nous avons voulu choisir le texte de base pour établir le texte, nous avons appris que l'auteur

avait corrigé son roman jusqu'à la cinquième édition[129]. Pour nous, nous avons demandé au Bon Dieu le courage et, pour l'abbé Groulx, le pardon. Les divers états du texte ont produit quelque huit cent onze pages de variantes!

Dans la genèse de l'oeuvre, nous avons fait ressortir que le plan du roman a été amorcé au mois de mai 1920. L'abbé Groulx a écrit son «[p]rojet de roman[130]» dans un cahier noir de 23 cm de hauteur sur 17 cm de largeur en utilisant les quarante-deux premières pages de celui-ci. Les versos de la page de titre et de la page 21 sont vierges. Les deux premières pages ne sont pas numérotées - la page suivante porte le chiffre 1 (un) et ainsi de suite - ni les pages de gauche, à l'exception de la dernière, la quarante-deuxième du plan, qui porte le chiffre 40. Les pages de droite sont numérotées, entre crochets, dans le coin supérieur extérieur. Il s'agit des pages à numéros impairs. Nous ne sommes pas du tout certain qu'il s'agisse là d'une pagination faite par l'auteur. Nous avons même tout lieu de croire que celle-ci est d'une main étrangère puisque, plus loin, le cahier présente une double pagination[131].

Il nous a été impossible d'indiquer les variantes de ce

---

[129] Madame Juliette Rémillard nous l'a affirmé en 1987. Nous lui avons demandé de le confirmer par écrit. Voir l'appendice III.

[130] Voir l'appendice IV.

[131] Pour plus de commodité, nous utiliserons quand même cette pagination entre crochets dans nos références.

premier état manuscrit puisque ce n'est là qu'un plan beaucoup trop éloigné du texte de base. Sur les pages de droite (1-31), le romancier a rédigé son plan, de façon suivie et en phrases complètes. Sur celles de gauche (2-30), il a surtout ajouté des notes, des précisions, des choses à faire. Il utilise alors parfois un style télégraphique. Ainsi, pour caractériser le héros d'abord nommé André Lemerre, il écrit: «Lit livres, revues, journaux anglais; ne jette [...]» (p. 6). À la même page, on trouve la note: «Analyse à faire»; deux pages auparavant, c'était: «Ici décrire Vaudreuil»; plus loin: «étudier ce cas psychologique» (p. 8). Dans les dernières pages, l'auteur fait d'autres ajouts qu'il coiffe parfois d'un titre: «Discussion du Père Fabien et de Lemerre» (p. 33), «Self-control» (p. 35), «Dans une des entrevues avec Mme Lemerre» (p. 36), «Dernière entrevue avec sa femme» (p. 39). Il précise aussi où se situeront certains passages: «Premier chapitre» (p. 32) et «2° chap.» (p. 35). Des quarante-deux pages, quatorze comportent en marge des notes rédigées de bas en haut, dans le sens vertical (1, 2, 6, 7, 8, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 18, 32, 34). Il appert que l'écrivain a biffé les divers éléments du plan, généralement par des traits verticaux, au fur et à mesure qu'il les utilisait dans une rédaction ultérieure. Toutes les pages, à l'exception de trois (13, 29, 31), ont été marquées partiellement ou totalement ainsi.

Dans le même cahier noir, l'abbé Groulx a ensuite

entrepris une première rédaction, demeurée à l'état embryonnaire, que nous avons considérée comme le manuscrit II. Cette rédaction est séparée du plan par une page blanche (41) et commence sur une page de gauche. La pagination entre crochets est abandonnée pour dix pages. Elle reprendra sporadiquement jusqu'à la fin (52-60, 73-93). Six pages sont blanches (78, 81, 84, 85, 90, 91) alors que quatre autres ne comportent qu'un titre (83) ou encore trois ou quatre lignes (86, 76, 80). Les cinq premières pages de cette rédaction appartiennent au cahier noir alors que les six suivantes y sont insérées. Elles sont numérotés de un à onze. Cette onzième page porte aussi le chiffre 52 entre crochets. Les huit pages suivantes sont de nouveau celles du cahier et sont numérotées de douze à dix-huit. La pagination indique deux fois le chiffre 18 et elle a aussi été faite entre crochets (53-60). Deux autres feuilles détachées (19, 20) sont insérées dans le cahier. Tout comme les six précédentes (6-11), elles portent l'écusson aux armoiries de l'Université Laval, succursale de Montréal. Viennent ensuite quatre feuillets d'une demi-page chacun sur papier quadrillé (21-24). Ils sont suivis de six autres feuillets de même dimension, rédigés d'une main étrangère dont la pagination demeure une énigme (7-11, 14). Ces feuillets sont d'ailleurs mal placés et ne correspondraient au texte que s'ils étaient insérés plus loin. Le dernier d'entre eux devrait d'ailleurs se situer à la fin du roman. La personne qui a fait la pagination entre

crochets n'a pas numéroté les douze derniers feuillets, mais elle leur a accordé une équivalence (61-72). Enfin un dernier feuillet d'une demi-page, rédigé ultérieurement, présente un plan du dernier chapitre. Nous l'avons laissé immédiatement après la page de titre de ce chapitre (83).

Le manuscrit II présente une double rédaction. Le premier jet, tout à fait embryonnaire, est sorti d'une plume grasse aux lettres larges et à l'encre généreuse, comme dans le manuscrit I. Aussi faut-il comprendre qu'il a été rédigé au mois de mai, tout comme le plan dont il n'est guère plus qu'un simple prolongement. On n'en trouve des traces que dans quinze pages (42, 43, 53, 54, 55, 56, 73, 74, 75, 77, 79, 80, 82, 83, 93). La dernière page présente la table des chapitres et est écrite à l'intérieur de la couverture arrière du cahier. Le deuxième jet, beaucoup plus substantiel, est rédigé avec un stylographe muni d'une pointe fine. Il s'agit là de la rédaction du mois d'août 1920, dont il a été précédemment question dans la genèse de l'oeuvre. L'écriture est très fine, serrée, mais régulière. Au début, elle peut effrayer et rebuter le lecteur, mais celui-ci l'apprivoise assez rapidement. Même si ce deuxième jet comporte les principaux éléments qui composeront le roman, celui-ci est encore très loin de sa rédaction dans sa forme actuelle. Il nous a été possible d'établir les variantes du premier chapitre seulement et encore faut-il préciser que ce sont souvent des passages complets qui varient. Les lignes

identiques au texte de base sont rares.

Le manuscrit III[132] constitue la première rédaction complète. Celle-ci s'est faite principalement, comme on l'a vu, aux vacances d'été 1921. Le romancier a toutefois apporté des modifications à son manuscrit après en avoir fait lecture à des amis canadiens, à Paris, en octobre 1921. La dernière page (137) indique d'ailleurs les dates de rédaction: «Mai-octobre 1921». L'abbé Groulx a utilisé du papier format lettre de 28 cm sur 21, non ligné. La pagination est trompeuse car, en plus des cent trente-sept pages indiquées, le manuscrit comprend une page de titre, une page de préface et de dédicace ainsi que vingt-neuf pages d'ajouts au verso de pages précédentes et quatre autres pages insérées au texte. De ce total de cent soixante-douze pages, il faut toutefois en soustraire soixante-sept qui ont été insérées au manuscrit IV. Dans sa forme actuelle, le manuscrit III est donc largement amputé puisqu'il a perdu tout près de la moitié de ses pages régulières. En effet, des cent cinq pages qu'il contient encore, seulement soixante-dix font partie de la rédaction de base, avant les ajouts. Dans l'état où il est, le manuscrit III est le plus difficile à déchiffrer. Les renvois au verso des pages précédentes sont innombrables. Même à l'intérieur de ces renvois viennent se greffer d'autres ajouts. Les marges sont aussi largement garnies d'ajouts, souvent rédigés

---

[132] Voir l'appendice V.

dans le sens vertical, et qui poussent des pointes à l'intérieur même du texte, entre les lignes. L'aspect visuel est lamentable. Le texte est abondamment raturé et généreusement garni entre les lignes en plus de présenter de multiples surcharges.

Le manuscrit IV[133] est heureusement plus aéré. Il porte les mêmes dates et il est au départ la retranscription du manuscrit précédent que l'auteur a toutefois voulu corriger et améliorer. L'accentuation est plus soignée et la ponctuation est retravaillée. Les ratures sont encore nombreuses. L'auteur s'est préoccupé du choix de mots plus justes, d'expression plus heureuses. Si le souci stylistique est apparent, le remaniement du fond est encore présent, comme en témoignent les quatorze pages d'ajouts. Les soixante-sept pages empruntées au manuscrit précédent rendent la lecture plus pénible et alourdissent considérablement l'établissement des variantes. De longs passages de ces pages sont souvent éliminés par de grands X et repris avec des modifications. La pagination indique cent quatre-vingt-quatorze pages auxquelles il faut en ajouter cinq, car certains chiffres sont répétés (26, 73, 95, 96, 157). En comptant la page de titre et celle de la dédicace ainsi que les quatorze pages d'ajouts, le manuscrit atteint un total de deux cent quinze pages. Il s'agit du seul texte manuscrit complet qui ait été conservé.

---

[133] Voir l'appendice V.

Le dernier manuscrit est celui de la dactylographie. Les cent soixante-cinq première pages ont été égarées. Il reste les cent sept dernières pages de texte (166-271 - il y a deux pages 256). La pagination est faite en haut, au centre, entre tirets. Sept passages ont été annulés et récrits sur des bouts de pages collés par-dessus[134]. Une page de titre manuscrite, trouvée avec le manuscrit V[135], semble avoir été ajoutée et porte la mention: «Commencé le 28 mai 1921». La dernière page (271) indique les mêmes dates de composition qu'aux deux manuscrits précédents: «Mai-octobre 1921». Les corrections d'ordre stylistique, sémantique et quelquefois grammatical se poursuivent, nombreuses.

Nous n'avons malheureusement pu trouver aucun jeu d'épreuves, malgré des démarches variées et répétées. Tout aurait été jeté. Même chez Fides, on n'a pu nous rendre service en ce sens-là. Mais il est certain que l'abbé Groulx a travaillé sur les épreuves mêmes, car plusieurs corrections ont été apportées entre la dactylographie et la première édition. La plus importante modification est sans doute le changement de titre du roman: «Le Coin de fer» est devenu l'Appel de la Race. Il nous faut par contre mentionner ici l'existence d'un feuillet de carton, déchiré en deux sur la largeur et dont la moitié du haut seulement existe, portant

---

[134] Voir l'appendice V.

[135] Ibid.

l'inscription «III[a]» et affichant le titre «La Race qui ne meurt pas». Après avoir pris connaissance de l'état des diverses éditions, nous présenterons plus loin un tableau des différents titres auxquels l'auteur a pensé.

Les trois premières éditions de l'Appel de la Race ont été publiées à Montréal par l'Action française que dirigeait l'abbé Groulx lui-même. Toutes trois présentent le même aspect. Le format est de 19 cm sur 12. Les caractères d'écriture de la page de couverture sont en rouge et noir sur fond beige. À l'endos, ils sont en noir seulement. À l'exception de la couleur, la page de titre reproduit fidèlement la page couverture. L'auteur a choisi le pseudonyme Alonié de Lestres. Le titre, l'Appel de la Race, est suivi de la mention «roman» et d'une citation en exergue: «Chacun des descendants des 65,000 vaincus de 1760 doit compter pour un.» Edmond de Nevers est indiqué comme l'auteur de cette phrase. Figure ensuite l'effigie de Dollard, sur médaillon circulaire, avec l'inscription de son nom et de la devise: «Jusqu'au bout». Au-dessus, la mention «deuxième édition» indique la parution de décembre 1922 et la mention «troisième édition, 10[e] mille» indique celle de juin 1923. Le lieu, l'éditeur et l'année en chiffres romains complète la page de couverture. Les trois éditions présentent la même disposition, la même typographie, tout au long des deux cent soixante-dix-huit pages. Quand une variante vient modifier la disposition des mots dans les lignes, celles-ci redeviennent

rapidement les mêmes. Les variantes sont d'une importance minime. D'une édition à l'autre, l'auteur cherche à améliorer la ponctuation. On note particulièrement la substitution de la conjonction «et» par la virgule et vice versa. L'auteur a également le souci du mot précis. Il remplace parfois un adjectif ou un verbe par un autre qui convient mieux. Mais le texte ne subit aucune transformation majeure comme ce sera le cas à l'édition suivante.

En 1943, Lionel Groulx publie la quatrième édition de l'Appel de la Race chez Granger Frères, à Montréal. Même si le livre ne contient que deux cent cinquante et une pages, il est une fois et demie plus épais que ceux des éditions précédentes et le papier semble de meilleure qualité. Le format est plus grand: 20 cm sur 14. La page de titre est une fois de plus identique à la page de couverture. Celle-ci présente la même disposition que celle des trois éditions antérieures. Le rouge et le noir servent à nouveau aux caractères d'imprimerie, mais la couverture elle-même est composée d'un carton gris commun des plus ternes. Une feuille d'érable a remplacé l'effigie de Dollard. Elle est surmontée des mots: «quatrième édition», en lettres majuscules comme pour la deuxième et la troisième. Le lieu d'édition est placé cette fois-ci sous le nom de l'éditeur et l'année ne figure plus. La page de dédicace et la page de préface sont toujours là. Les lignes sont plus dégagées, car les caractères d'imprimerie sont plus petits. Ceux-ci sont par contre plus

serrés et une ligne en contient un plus grand nombre. À cause de cet état, la lecture des éditions précédentes nous semble légèrement plus facile. Mais c'est au texte lui-même qu'il faut surtout s'intéresser ici.

La quatrième édition est très importante, car c'est la seule qui présente des transformations majeures au niveau du texte. Jusque-là, l'abbé Groulx avait surtout corrigé les coquilles, l'orthographe, le vocabulaire et la ponctuation. Dès le quatrième manuscrit, il avait corrigé plusieurs mots en ajoutant l'accent circonflexe qui accusait un certain flottement. Il avait aussi commencé à travailler sa ponctuation. La virgule, entre certains membres de phrases, particulièrement après le complément circonstanciel placé en tête de phrase, ne viendra souvent que dans la dactylographie (V). C'est à compter de cette dernière que la particule de noblesse «de» disparaît devant Lantagnac lorsque ce nom est employé seul, sans être précédé du prénom ou de «Monsieur». Les retouches se poursuivent dans les trois premières éditions (VI, VII, VIII). Mais c'est en 1943 que surviennent les véritables changements.

Le romancier trahit davantage sa préoccupation en regard de la stylistique. Le lecteur constate une fois de plus que la ponctuation n'est pas un art facile à maîtriser pour l'auteur. Par exemple, dans la phrase suivante, les virgules, déjà fort nombreuses, voient, une fois de plus, leur nombre augmenter: «Sur ce, l'on aperçut, le long des îles, des

religieux en canots, disséminés çà et là, avironnant doucement, cherchant, sans doute, les points [...]» (chap. 2, l. 326-329). L'écrivain se soucie de la concordance des temps. Il modifie ceux-ci pour rendre le texte plus vivant, plus réel: il remplace l'imparfait et le plus-que-parfait par le présent et le passé composé, le plus-que-parfait par l'imparfait. La première page du neuvième chapitre constitue un bon exemple de ce travail. Des phrases complètes, des paragraphes sont remaniés. Dans l'ensemble, le style devient plus correct et plus sobre. Mais l'auteur a tendance à édulcorer son texte. En IV, la belle image «d'une voix qui devint caressante comme un cantique d'espérance» devient simplement en IX: «de sa voix la plus caressante» (chap. 10, l. 220). Mais au-delà du style, il y a des changements dans la structure même du roman.

La table des matières n'existe plus, car les titres qui coiffaient les chapitres ont été retirés. Des phrases entières, des paragraphes, voire des passages substantiels sont supprimés. L'un de ceux-ci, traitant de la faillite de la théorie du <u>self control</u> pour élever les enfants, s'étendait même sur quatre pages en VIII (chap. 6, l. 283) - Dans cette 3e édition, comme cela aurait été aussi le cas en IX, ce passage se situait encore au 5e chapitre). Il faut comprendre qu'après vingt ans - la troisième édition remonte à 1923 -, la société a évolué, le monde de la pensée aussi; l'auteur aura voulu s'ajuster, dépouiller son roman de réflexions qui ne lui

semblaient plus tout à fait nécessaires. Le roman est devenu un peu moins mordant à l'égard de l'élément anglophone.

Dans la cinquième édition, l'auteur apporte encore un certain nombre de retouches, pour la dernière fois; mais celles-ci sont moins significatives. Il s'agit presque chaque fois de petites corrections. Il faut toutefois noter quelques changements plus importants. Pour la première fois, le pseudonyme Alonié de Lestres est abandonné et remplacé par le nom véritable de l'auteur. On doit comprendre que «la terrible Armada de tous les démolisseurs de Dollard[136]» était à l'oeuvre en 1956 et qu'il aurait peut-être été maladroit d'utiliser encore le nom d'un compagnon de Dollard des Ormeaux. Depuis belle lurette d'ailleurs, on savait que le véritable auteur était bel et bien Lionel Groulx. Il faut être attentif pour constater que la préface a disparu. Celle-ci se résumait en effet en une brève phrase que la critique a qualifié de lapidaire: «Je n'ai jamais fait de roman.» Par contre, et c'est là la grande valeur de cette édition, une imposante introduction de Bruno Lafleur est présentée sur quatre-vingt-cinq pages (9-93). Mentionnons une autre modification: le cinquième chapitre a été scindé en deux pour porter le nombre à dix. L'Appel de la Race n'est pas tellement un roman en acte. Les longs chapitres dans lesquels la thèse est développée, et qui font surtout appel à la

---

[136] Lionel Groulx, Dollard est-il un mythe?, Montréal, Fides, 1960, p. 7.

réflexion, peuvent devenir lourds à la lecture. En en brisant ainsi le rythme, l'auteur a peut-être voulu alléger cette lecture. Ajoutons enfin qu'on a retiré le titre du roman, dans le haut de chaque page. La pagination, faite jusqu'alors dans les coins supérieurs extérieurs, est maintenant placée entre crochets dans le bas des pages, au centre. Ainsi, le haut de chaque page est totalement dégagé.

Avec cette cinquième édition, le roman fait son entrée dans la prestigieuse collection du Nénuphar, dont la mission est de publier «les meilleurs auteurs canadiens», lit-on dans le logotype, au-dessous de la fleur de nénuphar. Cette collection de la maison Fides n'a plus besoin de grande présentation. On sait que toutes les oeuvres qui la composent ont un format identique de 21 cm de hauteur sur 14 cm de largeur. L'ouvrage de Groulx est le quinzième de la collection. La couverture est à la fois sobre et élégante. Les caractères d'imprimerie, rouges et noirs comme pour les quatre premières éditions, reposent sur un fond beige constitué d'un luxueux papier épais - mais plus mince que le carton habituel des couvertures d'autres livres - replié à l'intérieur pour donner l'apparence d'une jaquette. Les pages sont de papier Louvain Antique qu'utilisait alors l'imprimerie Fides. Il en sera de même lors des deux premières réimpressions, en 1962 et en 1970. En 1976 toutefois, la troisième réimpression, par les Presses Élite, sera faite sur papier Vergé de luxe. En 1980, Fides fait paraître une

sixième édition dans la collection «Bibliothèque québécoise». L'introduction de Bruno Lafleur est remplacé par une brève présentation de Gilles Dorion qui ajoute une chronologie, une bibliographie et des jugements critiques. Un certain nombre de coquilles sont corrigées mais quelques nouvelles fautes apparaissent. En réalité, cette édition n'est qu'une reproduction photographique, en format réduit, de la cinquième édition que nous avons choisie comme texte de base.

Étant donné les innombrables changements de tous ordres apportés par l'auteur, nous croyons pouvoir simplifier la tâche du lecteur par la présentation des quelques tableaux qui suivent.

LE NOM DE L'AUTEUR

L'abbé Groulx avait choisi d'écrire son roman sous un nom d'emprunt. Un professeur et historien sérieux, a fortiori un prêtre, pouvait-il, vers 1920, rédiger des oeuvres de fiction, surtout un roman qui soulevait des sujets controversés, sans craindre quelque forme de réprimande? Comme il a semblé toutefois tenir à s'identifier lorsque l'on considère les recherches d'un pseudonyme auxquelles il s'est livré dans ses divers manuscrits!

- ADOLPHE DE SAINT-MICHEL (en III): Adolphe est le deuxième prénom reçu par l'auteur au baptême. Saint-Michel est le patronyme de sa paroisse. Celle-ci a une grande importance au premier chapitre du roman.

- ALBERT DESCHENEAUX (en III): Albert est le prénom du seul frère qui lui est resté du nom de Groulx et qu'il aimait tant. Pour ce qui est du patronyme Descheneaux, rappelons que les Groulx habitaient le rang des Chenaux à Vaudreuil. Il est abondamment question de ce lieu dans le roman.

- ALONIÉ DE LESTRES (en III, IV, V, VI, VII, VIII, IX), compagnon de Dollard. L'abbé Groulx est au plus fort de ses campagnes pour honorer la mémoire du héros de la Nouvelle-France.

- LIONEL GROULX. Déjà, sur la page de titre de la première rédaction complète (III), l'auteur avait ajouté «Abbé Lionel Groulx». Avec l'introduction de Bruno Lafleur (en X), qui remettait le roman en contexte, plus de trente-trois ans après la première publication, il était temps que l'oeuvre retrouve son véritable auteur. L'utilisation d'un pseudonyme aura toutefois permis au prêtre-romancier d'éviter la censure ecclésiastique. En effet, il est intéressant de noter qu'aucune édition de <u>l'Appel de la Race</u> ne comporte d'imprimatur. Même s'il ne s'agit pas là d'un phénomène

exclusif dans l'oeuvre de Lionel Groulx, il faut souligner que celui-ci a soumis la majorité de ses ouvrages à l'approbation diocésaine. D'ailleurs sa première oeuvre de fiction, les Rapaillages, est signée de son nom véritable et comprend le «Nihil obstat» du «censor librorum» et le «Permis d'imprimer» de «Paul [Bruchési], arch[evêque] de Montréal.

LE TITRE

L'auteur a écrit huit titres avant de trouver le neuvième, l'Appel de la Race.

- «L'Anglomane» (en I).
- «André Lemerre» (en I).
- «La rédemption» (en I).
- «Le duel des races» (en I). Les trois titres précédents ont été raturés, et celui-ci ajouté ultérieurement, à l'encre bleue.
- «Le retour des morts» (en III).
- «La revanche des morts» (en III).
- «Le Coin de fer» (en III, IV, V). En III, ce titre a été ajouté, en caractères plus gros et au-dessus des deux précédents.
- «La Race qui ne meurt pas»: sur feuillet de carton déchiré. Nous n'avons pu identifier à quel moment l'auteur a écrit ce titre.
- L'Appel de la Race: à chaque publication du roman.

LES CHAPITRES

Dès l'ébauche du roman (en I), l'auteur avait prévu onze chapitres. Seulement quatre titres ont été retenus (1er, 6e, 7e, 11e). Voici les prévisions:

Table des chapitres

1° Le coin s'introduit
2° Période d'attente
3° Le coup de marteau
4° En pleine lutte (changé pour) En plein déchirement
5° Le coin s'enfonce
6° Dans la grande arène
7° Préparatifs de bataille
8° En pleine crise
9° Le débat
10° Les lendemains
11° Le coin tombe

En III, le romancier a vraiment cherché les titres qui convenaient le mieux. Il avait d'abord rédigé huit chapitres, mais il a scindé le deuxième en deux. Voici les diverses tentatives (R: raturé, A: ajout):

1° R «Le coin s'introduit», A «Le retour des morts»
2° R «La reprise du milieu», AR «Le milieu», AR «Dans le travail», A «le Coin se retire»
3° sans titre: 2e partie du chapitre précédent
4° «Le choc sauveur»
5° R «Préparation», AR «Reprise de soi-même et attente»,

AR «L'émancipation (d'une âme) s'achève», AR «Le retour des morts, AR «La rentrée des morts», AR «Le coin de fer au travail», A «L'émancipation d'une âme.

6° «Préparatifs de bataille»

7° «À la recherche du devoir»

8° «Dans la grande arêne»

9° «Le coin tombe».

Ainsi les titres des six derniers chapitres sont déjà fixés en III. Le travail se poursuit en IV. Le titre du premier chapitre redevient «Le coin s'introduit». Au deuxième chapitre, «Premier effort de conquête» se rapproche du titre définitif. L'auteur a raturé le titre «Vers le découragement» au troisième chapitre, pour lui substituer celui qu'il allait utiliser par la suite. Dans l'avant-dernier chapitre, le mot «arène» a retrouvé l'accent grave. Voici donc le tableau des chapitres avec les pages correspondantes dans les diverses éditions. Il faut toutefois noter que les titres ont disparu dans la cinquième édition. Aussi avons-nous résisté à la tentation de les rétablir afin de respecter la volonté de l'auteur.

Titres	Éditions (pages)		
	1re, 2e, 3e	4e	5e
1. Le coin s'introduit	9-36	9-33	95-110
2. Vers la conquête	37-55	35-51	111-122
3. Échec et tristesse	57-72	53-67	123-132
4. Le choc sauveur	73-110	69-103	133-156
5. L'émancipation d'une âme	111-140	105-129	157-165
6. (5e chapitre scindé)	---	---	166-174
7. Préparatifs de bataille	141-181	131-167	175-199
8. À la recherche du devoir	183-223	169-201	200-221
9. Dans la grande arène	225-251	203-227	222-237
10. Le coin tombe	253-278	229-251	238-252

NOTE SUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

L'édition de 1956 de l'Appel de la Race sert de texte de base. Il s'agit de la cinquième édition, la dernière revue et corrigée par l'auteur, de son vivant. Sa nièce et secrétaire, Madame Juliette Lalonde-Rémillard, le confirme dans une lettre qui constitue l'appendice III. Le tirage de 1962 n'est qu'une simple réimpression, et le Chanoine Groulx était décédé lors des parutions subséquentes. Le texte choisi étant encore relativement récent, sa transcription n'a causé aucun problème et nous n'avons pas eu à intervenir vraiment en ce qui a trait au critère de lisibilité. Il devenait alors très facile de respecter le premier principe d'établissement du texte, soit le critère d'authenticité. Nous avons respecté la langue, l'orthographe et la ponctuation. Les quelques corrections que nous avons effectuées concernaient des coquilles typographiques, des erreurs évidentes ou une ponctuation à rétablir.

Nous avons corrigé des erreurs matérielles comme ces coquilles typographiques: «D'éclatantes genisses» («D'éclatantes génisses»), «La race», c'est «un («La race, c'est un), Vite (Vive). Nous avons ajouté le mot manquant: il y (il y a), de ton sec (de son ton sec). Au lieu de Joseph, le sénateur Landry a repris son véritable prénom de Philippe. L'exploit de Dollard, indiqué erronément en 1600, a repris sa date de 1660. Nous avons aussi rectifié des coquilles d'écriture: confèrerait (conférerait), concèderez (concéderez) - si on s'explique encore les flottements d'accents en 1922, ceux-ci ne sont plus acceptables en 1956;

au delà (au-delà), au devant (au-devant) - situation analogue à la précédente; «D'éclatantes génisses», eut dit Lamartine (eût dit); s'en fût (s'en fut); depuis quelques temps (quelque) - selon le contexte et les éditions antérieures; des maîtres et des maîtresses laïcs (laïques); L'appas (L'appât) - appas ne s'emploie qu'au pluriel; francophone (francophobe) - selon le contexte et les éditions antérieures; Loretta (Loretto Abbey); je vous ai entendue (entendu) - c'est Maud qui s'adresse à son mari, oubliée (oublié), penchée (penché), troublée (troublé). Nous avons corrigé la lettre majuscule après les deux-points, quand il n'y a pas d'ouverture de guillemets: enfants: Illusions (illusions), sérieusement: Ai-je (ai-je), dire: Ma (ma). Nous avons aussi rétabli quelques signes de ponctuation. C'est le seul cas où nous avons pu augmenter la lisibilité du texte: Après un siècle et demi le grand ancêtre (demi, le) - selon les éditions antérieures; à une lumière décisive sa conscience (décisive, sa) selon le sens et les éditions antérieures; il ne me reste plus à moi - c'est le mot du Père Fabien -: qu'une fiancée peut-être: la cause [...] (Père Fabien - qu'une fiancée). Dans l'ensemble, nous avons signalé les corrections au texte de base dans les notes critiques des variantes.

Nous avons toutefois résolu les abréviations: No et n° sont devenus «numéro», Dr se lit «docteur». Nous avons normalisé l'emploi de la majuscule dans les noms de peuple: les Anglo-saxons (Anglo-Saxons), une anglaise (Anglaise).

Nous avons fait de même pour les titres de personnes: le Comte (le comte).

Nous avons également établi l'emploi des accents sur les majuscules. Le cas le plus fréquent a été le «À» placé en tête de phrase, où nous avons ajouté l'accent grave environ quatre-vingt-cinq fois. Mais nous avons dû aussi coiffer les voyelles Â, Ê, Î, Ô d'accents circonflexes.

Pour garder au texte le plus possible son cachet d'authenticité, nous avons conservé certaines formes comme «En tous cas». Même si la locution verbale «en tout cas» est invariable, l'auteur recherchait peut-être le sens: dans tous les cas. Nous avons aussi conservé le trait d'union dans «semoir-automatique». Il s'agissait alors d'une nouvelle machine dont on était très fier. Il fallait lui acoller l'étiquette «automatique». C'était là le mot qui donnait toute sa valeur au semoir. Mais nous avons corrigé trait-carré (trait carré).

Nous avons enfin relevé la multitude innombrable des variantes en comparant le texte de base, tel que nous l'avons établi, avec les divers manuscrits et les quatre premières éditions de l'Appel de la Race. Nous avons déjà expliqué qu'il nous a été impossible d'indiquer les variantes du premier manuscrit qui n'est qu'un plan, une ébauche de roman. En II, nous n'avons établi que les variantes du premier chapitre, car la rédaction de la suite du roman est dans un état beaucoup trop embryonnaire. Nous avons d'ailleurs placé

en appendice IV une copie complète de ces premiers états manuscrits. Mais nous avons réussi à fixer toutes les variantes des manuscrits III, IV et V ainsi que des quatre premières éditions (VI, VII, VIII, IX). Il s'agit là d'un travail de longue haleine et les variantes de sept des dix chapitres avaient été faites avant la nouvelle édition revue et corrigée du «Protocole d'édition critique» de 1989. Nous avons apporté les principaux ajustements. Il pourrait subsister toutefois quelques différences dans la méthode utilisée. Mais nous croyons que le lecteur sera suffisamment guidé en lisant les notes critiques. Dans les trois derniers chapitres que nous avons faits (un, neuf et dix), nous avons respecté les directives du protocole d'édition critique.

Nous avons considéré tous les états variants, des signes orthographiques aux signes de ponctuation. Nous avons relevé toutes les supressions de texte, qu'il s'agisse de passages importants ou de simples ratures. Nous avons démêlé et ordonné les écheveaux de ratures. Nous avons aussi indiqué les substitutions, les ajouts, les surchages et les leçons déchiffrées sous les surcharges. Nous avons employé les sigles prescrits par le protocole d'édition critique préparé par le Comité de rédaction du CORPUS D'ÉDITIONS CRITIQUES pour les ouvrages de la «Bibliothèque du Nouveau Monde» aux Presses de l'Université de Montréal et publié en 1989 par l'Université d'Ottawa. On consultera la liste des sigles à cet effet. Mentionnons enfin que les variantes (soulignées) sont placées

entre les mots repères qui les situent par rapport au texte de base. Nous avons indiqué la pagination de celui-ci entre crochets dans le texte que nous avons établi.

GÉNÉRLOGIE DE LIONEL GROULX

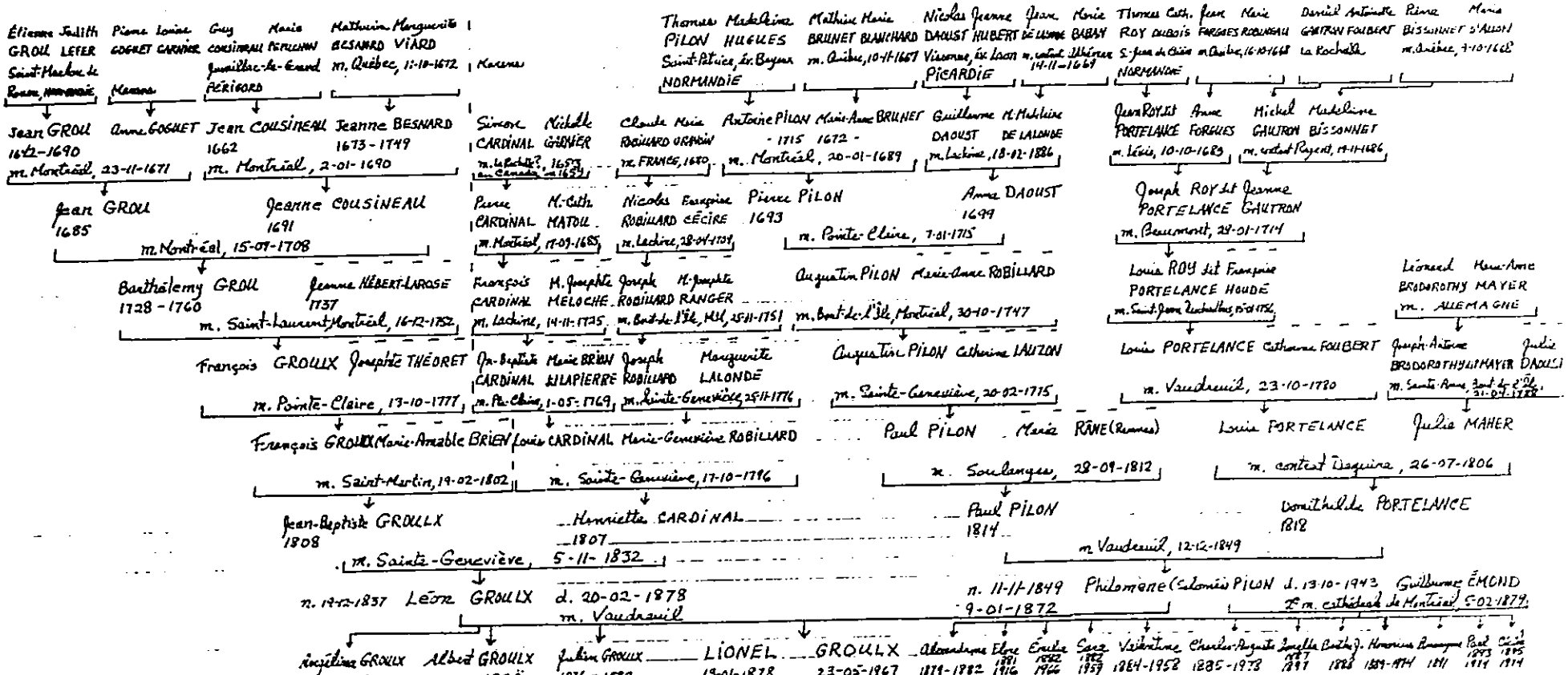

CHRONOLOGIE

Il existe déjà d'importantes chronologies de Lionel Groulx et de son oeuvre. On consultera en particulier celle de Jean Genest dans Lionel Groulx, ptre (13 janvier 1878-23 mai 1967). L'homme et l'oeuvre, l'Action nationale, vol. 17, nº 10, juin 1968, p. 1039-1115; celles de Juliette Lalonde Rémillard dans Hommage à Lionel Groulx, Montréal, Leméac, 1978, p. 213-217, et dans l'édition critique d: Journal 1895-1911. Lionel Groulx, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 79-97. La nôtre se bornera donc à l'essentiel. On pourra aussi consulter le tableau généalogique qui précède.

1665 ou 1670?

Arrivée en Nouvelle-France de Jean Guéroult, marchand de poissons et cordonnier, venu de Saint-Maclou de Rouen en Normandie. Né vraisemblablement en 1642 dans une famille protestante, fils d'Étienne Guéroult et de Judith Lefer (Le Faé). Baptisé le 21 septembre 1644 au temple protestant de Saint-Amand de Rouen. Il signa son nom Ian Gouroux. Ce patronyme subira d'autres modifications: Grou, puis Groulx.

1671

23 novembre Jean Grou épouse Marie-Anne Goguet à la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Elle était la fille de Pierre Goguet et de Louise Garnier venus de Marans en Aunis avec la

recrue de 1659. Pris par les Iroquois, Pierre Goguet réussit à s'échapper.

1690

2 juillet Enlevé par les Iroquois après un héroïque combat à la coulée Grou, dans la pointe est de l'Île de Montréal, la Pointe-aux-Trembles, Jean Grou sera brûlé vif par les Onneyouts quelques jours plus tard.

1843

Léon Groulx, fils de Jean-Baptiste et de Henriette Cardinal, né à Sainte-Geneviève le 19 décembre 1837, est donné par acte notarié au célibataire Antoine Campeau, cultivateur. Il vient habiter Vaudreuil, dans les Chenaux nord.

1849

11 novembre Naissance de Philomène (Salomée) Pilon dont les parents vivent péniblement dans les Chenaux sud, puis dans l'Île Cadieux à compter de 1860.

1872

9 janvier Mariage à Vaudreuil de Léon Groulx, bûcheron, draveur et cultivateur, à Salomée (Philomène) Pilon. Ils habitent la deuxième terre du rang des Chenaux sud.

1878

13 janvier Naissance et baptême à Vaudreuil de Joseph Adolphe Lyonel Groulx. Parrain et marraine: Adolphe et Louise Pilon. Prêtre officiant: Samuel Ouimet.

20 février Mort de Léon Groulx causée par la petite vérole.

1879

5 février Second mariage, à la cathédrale (alors l'église Saint-Jacques) de Montréal, de Salomée (Philomène) Pilon-Groulx avec William (Guillaume) Émond, cultivateur de Vaudreuil, qui viendra prendre la relève chez elle. Elle sauve ainsi sa terre et met ses quatre enfants à l'abri.

1882

21 janvier À la terre des Chenaux sud (lot 1769), William Émond ajoute l'immense «terre du bois» de 400 arpents dans les Chenaux nord (lot 1775), au coût de 9 500 $ qu'il paiera à raison de 400 $ par année.

8-16 mai Décès de Julien Groulx, d'Alexandrina Émond et d'Angélina Groulx, victimes d'une épidémie de diphtérie.

1884-1891

Lionel Groulx fait son cours élémentaire à l'Académie des Clercs de Saint-Viateur, aujourd'hui devenu le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, à Vaudreuil.

1886

Première communion à un âge très précoce (huit ans) pour l'époque.

1889

11 juillet Confirmation, à Saint-Michel de Vaudreuil, par Mgr Édouard-Charles Fabre, troisième évêque et premier archevêque de Montréal.

1891-1899

Cours classique au Séminaire de Saint-Thérèse-

de-Blainville. Il remporte des premiers prix chaque année ainsi que divers honneurs.

1896

20 juin Médaille Champagne pour sa bonne conduite.

1897

20 juin Premier aux épreuves du baccalauréat (134,8/150). Prix Bourget en littérature. Prix Duquet en instruction religieuse.

Juin Le rhétoricien Lionel Groulx quitte la salle, suivi de ses camarades, à la lecture du sujet antinationaliste et anticatholique proposé dans le cadre du concours pour l'obtention du prix du Prince de Galles.

1898

Médaille Chapleau remise à l'étudiant le plus méritant.

1899

10 mai Lettre à Mgr J.-Médard Émard, premier évêque de Valleyfield, pour lui annoncer sa décision de se faire prêtre.

20 juin Encore un premier prix de classe. Prix Turcot en philosophie. Prix Léon XIII en instruction religieuse. Médaille du Gouverneur général.

22 septembre Groulx entre au Grand séminaire de Montréal. Malade, il doit quitter le 26 décembre.

1900

13 janvier Nommé secrétaire de Mgr Émard à Valleyfield.

12 mars Groulx devient professeur de Méthode au Collège

de Valleyfield (français, latin, grec, géographie, histoire).

Mars Première publication: «Le dogme et la pensée catholique au XIX^{e} siècle», article paru dans la Revue ecclésiastique. À l'été, il publiera trois autres articles, sous le pseudonyme de Léo, dans le Salaberry de Valleyfield.

Septembre Professeur titulaire de Syntaxe latine. Il étudie la théologie en même temps.

1901

29 juin Groulx reçoit les ordres mineurs (portier, acolyte, lecteur, exorciste).

1er septembre Professeur de latin et de grec en Rhétorique.

1902

15 mai Refusé au sous-diaconat.

27 août Retour au Grand Séminaire de Montréal.

1903

3 janvier Groulx quitte à nouveau le Grand Séminaire de Montréal pour devenir professeur de Belles-Lettres au Collège de Valleyfield.

14 juin Sous-diacre.

21 juin Diacre.

28 juin Ordonné prêtre par Mgr Émard, à la cathédrale Sainte-Cécile de Valleyfield.

29 septembre «La jeunesse et l'avenir», article dans la Croix de Montréal. Il poursuit son important travail d'animation auprès des jeunes, en particulier à la direction de son groupe d'Action catholique.

1904

25-26 juin Premier Congrès de l'ACJC (Association catholique de la jeunesse canadienne-française). Groulx multiplie la publication d'articles, principalement dans le Semeur (1905-1913), organe de l'ACJC.

L'abbé Groulx commence à prononcer des causeries, des conférences, des sermons.

1905

Septembre Professeur de Rhétorique. Groulx introduit l'enseignement de l'histoire du Canada en Belles-Lettres et en Rhétorique.

1906

Première brochure: l'Éducation de la volonté en vue du devoir social, conférence du 22 février d'abord paru dans la Revue canadienne du mois d'août.

1906-1909

Études de philosophie et de théologie à Rome, de philosophie et de littérature à Fribourg. Opéré pour une appendicite et souffrant d'une phlébite qui lui causera un problème toute sa vie, il rentre au pays.

1907

27 juin Doctorat en philosophie de l'Université de la Minerve à Rome.

1908

3 avril Audience privée avec le pape Pie X.

8 juin Doctorat en théologie de l'Université de la

Minerve à Rome.

1909

Septembre Groulx reprend ses cours de Rhétorique (littérature, latin, grec, histoire du Canada) à Valleyfield.

1910

9 juin «Aux jeunes du Monument à Dollard», poème pour appuyer les collégiens de Valleyfield dans leur manifestation en vue de l'érection d'un monument à Dollard.

Cours de littérature canadienne.

1911

25 novembre «Ils ne l'auront jamais», chanson de la lutte scolaire franco-ontarienne interprétée pour la première fois par les étudiants de philosophie du Collège de Valleyfield.

1912

Octobre Parution du premier ouvrage: Une croisade d'adolescents, essai qui raconte la naissance et l'oeuvre de l'Action catholique.

1913

Décembre Début de longues recherches, échelonnées sur plusieurs années, aux Archives nationales à Ottawa.

1914

28 janvier «La langue française sous l'Union des deux Canadas», conférence donnée au Couvent de la rue Rideau, chez les Soeurs Grises de la Croix, à Ottawa.

1915

Août Voyage en Acadie, avec le futur cardinal

Rodrigue Villeneuve, et particulièrement au Cap Blomidon qui deviendra le titre de son deuxième roman, en 1932.

Septembre Nommé professeur d'histoire du Canada à l'Université Laval de Montréal par Monseigneur Louis-Joseph-Paul-Napoléon Bruchési, archevêque du lieu, il devient titulaire de la première chaire d'histoire du Canada et ce, jusqu'en 1949. Il s'installe d'abord au presbytère de la paroisse Saint-Jean-Baptiste.

1915-1916

Nos luttes constitutionnelles, série de cinq conférences, en fascicules.

1915-1917

Vacances d'été au lac McGregor, à la résidence «La Blanche» des scolastiques oblats d'Ottawa. Le paysage lui inspirera le décor du deuxième chapitre de l'Appel de la Race.

1915-1920

Cours à l'École des Hautes Études commerciales de Montréal.

1916

Les Rapaillages (vieilles choses, vieilles gens), récits et souvenirs.

1917

Février Groulx commence sa collaboration à l'Action française dont le premier numéro est paru le mois précédent. Il devient l'âme dirigeante du mouvement, fondé en 1913, et de la revue dès le mois suivant. Il sera le directeur en titre

de la revue d'octobre 1920 jusqu'en 1928, alors qu'elle devient l'Action canadienne-française. Il s'agit là d'une des oeuvres principales de sa vie, qui lui vaudra le titre de chef de file du nationalisme canadien-français.

19 mai «La question ontarienne», conférence donnée à Vaudreuil.

7 novembre «L'éducation du patriotisme», conférence prononcée à Trois-Rivières.

Maîtrise ès arts et licence à l'Université Laval de Montréal où il devient professeur agrégé.

Hébergement (1917-1927) au presbytère de l'abbé Philippe Perrier, curé de la paroisse du Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, surnommé «l'évêché du Nord» et où se réunissaient les directeurs de la Ligue d'Action française.

Achat d'un chalet à Saint-Donat de Montcalm où l'abbé Groulx passera ses vacances d'été pendant vingt ans.

1918

24 mai Groulx organise un premier pèlerinage «[a]u pays de Dollard», titre de la publicité qu'il fait paraître dans l'Action française.

La Confédération canadienne, ses origines. Conférences prononcées à l'Université Laval de Montréal en 1917-1918.

Membre de la Société royale du Canada.

1919

24 mai «Au Long-Sault», discours prononcé à l'occasion

du premier monument érigé à la gloire de Dollard:

Si Dollard revenait... Conférence prononcée sous les auspices du Cercle catholique des voyageurs de commerce de Montréal.

La Naissance d'une Race. Conférences prononcées à l'Université Laval (Montréal, 1918-1919).

1920

Chez nos ancêtres, étude.

Lendemains de conquête. Cours d'histoire du Canada à l'Université de Montréal (1919-1920).

Mai «Projet de roman», plan de 42 pages de l'Appel de la Race.

21 juin Décès d'Albert, le frère aîné et le seul du nom de Groulx.

Août «Le duel des Races», rédaction embryonnaire de l'Appel de la Race.

1921

Vers l'émancipation (première période). Cours d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, 1920-1921.

Mai-octobre «Le Coin de fer. Récit du Canada français», première et deuxième rédactions complètes ainsi que la dactylographie du roman l'Appel de la Race.

6 août Groulx s'embarque pour un séjour d'études à Paris jusqu'en mai 1922.

1922

Professeur titulaire d'histoire du Canada à

l'Université de Montréal.

15 septembre Première édition de l'Appel de la Race.

15 décembre Deuxième édition de l'Appel de la Race.

Décembre Début de la querelle de l'Appel de la Race qui se poursuivra jusqu'en mai 1923.

1923

15 février L'Oeuvre de l'abbé Groulx, conférence d'Olivar Asselon publiée par l'Action française.

Juin Troisième édition de l'Appel de la Race.

Notre avenir politique. Enquête de l'Action française 1922, essai.

1924

24 janvier Nos pierres sacrées, conférence à Québec sur la famille canadienne-française, au profit des écoles françaises de l'Ontario.

Notre maître le passé, essais, discours, conférences - première série.

22 juin «Nos devoirs envers notre race», discours prononcé au Congrès national organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

4 septembre Décès de Guillaume Émond, que Lionel Groulx appelait affectueusement «Papa Émond», à l'âge de soixante-dix ans.

1926

Dix Ans d'Action française, conférences et articles.

1927

Les Canadiens français et la Confédération canadienne, essai.

13 décembre Le Droit reproduit la conférence donnée à Ottawa et intitulée «Nos raisons d'être fiers».

Groulx quitte le presbytère du Saint-Enfant-Jésus pour prendre soin de sa mère qui doit se faire amputer d'une jambe. Il trouve un logement, jusqu'en 1930, au 3716 de la rue Saint-Hubert à Montréal. Il a dû se résoudre à quémander une augmentation de salaire à l'Université de Montréal qui lui a finalement accordé un traitement annuel de 2 400 $.

1927-1950

Cours d'histoire du Canada au Collège Basile-Moreau de Ville Saint-Laurent.

1928

Février Groulx abandonne la direction de l'Action canadienne-française.

À l'été, séjour aux Archives du Manitoba. Il s'intéresse toujours à la question des écoles.

1930

Groulx emménage au 2098, rue Saint-Hubert, jusqu'en 1934.

Marguerite Bourgeoys, brochure.

1931

L'Enseignement français au Canada, vol. 1: Dans

le Québec, étude.

Voyage en Louisiane.

Voyage en France. Conférences en Sorbonne et à l'Institut catholique de Paris. Ces cours seront répétés à Lille et à Lyon.

Prix de l'Académie française pour l'ensemble de son oeuvre.

1932

Le Dossier de Dollard, valeur des sources, la grandeur du dessein, la grandeur des résultats, essai.

Le Français au Canada, cours d'histoire présenté comme thèse. Doctorat ès lettres de l'Université de Montréal.

Au Cap Blomidon, roman de la reconquête de l'Acadie, publié sous le pseudonyme d'Alonié de Lestres.

1933

L'Enseignement français au Canada, vol. 2: Les Écoles des minorités, étude.

11 avril «L'éducation nationale» discours.

20 avril «Refrancisation», discours publié dans le Devoir.

Août «La survivance canadienne-française».

Fondation des Jeunes-Canada par les disciples de Groulx.

Médaille Mallet de Bassilan.

Médaille de la Société historique de Montréal.

1934

Doctorat en droit honoris causa de l'Université d'Ottawa.

La Découverte du Canada: Jacques Cartier, histoire.

27 mai «Dans 50 ans, y aura-t-il des Canadiens français?», conférence à Sainte-Anne-de-Bellevue.

Groulx emménage au 847, rue Sherbrooke est, à Montréal, jusqu'en 1939.

1935

L'Appel de la Race est publié en album-images. Reproduction en bandes dessinées dans l'Action catholique, et le Bien public.

Orientations, conférences et articles.

1936

Notre maître le passé, deuxième série.

1937

29 juin «L'histoire, gardienne des traditions vivantes», conférence considérée comme sa plus célèbre et prononcée au deuxième congrès de la langue française, à Québec.

Directives, essais et conférences.

Doctorat ès lettres honoris causa de l'Université Laval de Québec.

Mouvement pour faire nommer l'abbé Groulx premier ministre du Québec.

Juliette Lalonde, fille de Télesphore Lalonde et

de Valentine Émond, devient secrétaire et archiviste de son oncle Lionel Groulx.

1939

L'Abbé Lionel Groulx d'André Laurendeau.

Les «Amis de l'abbé Groulx» offrent la maison sise au numéro 261 de l'avenue Bloomfield, dans Outremont, grâce à une souscription de 8 000 $.

1941

Paroles à des étudiants, conférence publiée sous forme de brochure par l'Action nationale.

9 novembre Notre mission française, conférence qui sera publiée par le Devoir.

1942

Doctorat en droit honoris causa de l'Université de Montréal.

1943

Élevé chanoine honoraire du diocèse de Montréal par Mgr Joseph Charbonneau.

13 octobre Mort de Philomène Pilon-Groulx-Émond à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

29 novembre Pourquoi nous sommes divisés?, conférence à la Ligue d'Action nationale, publiée sous forme de brochure.

Quatrième édition de l'Appel de la Race chez Granger-Frères. Contrat signé le 4 novembre. C'est la dernière fois que le roman est publié sous le pseudonyme d'Alonié de Lestres.

1944

Notre maître le passé, troisième série.

Membre de l'Académie canadienne-française.

11 novembre Louis Riel et les événements de la Rivière-Rouge en 1869-1870, conférence à Saint-Boniface, mise en brochure.

1946

24 mai «À Carillon», discours.

Novembre Groulx fonde l'Institut d'histoire de l'Amérique française.

1947

Juin Lance la Revue d'histoire de l'Amérique française, qui publiera annuellement quatre numéros de 160 pages.

1948

Adoption du drapeau fleurdelisé de Carillon, déjà proposé par le Chanoine Groulx le 2 juin 1944, comme drapeau officiel du Québec.

Médaille Tyrrel de la Société royale du Canada.

1949

L'Indépendance du Canada, conférences, articles, études.

Juillet Le Nationalisme canadien-français: sa notion, ses origines, les droits qu'il confère, les devoirs qu'il impose, conférence publiée en brochure à Ottawa.

À l'automne, cours à l'École normale d'enseignement secondaire: «L'enseignement de l'histoire du

Canada dans l'enseignement secondaire» et «L'éducation nationale dans nos collèges».

19 octobre Retraite de l'Université de Montréal. Professeur émérite après trente-quatre ans.

4 décembre Entreprend de donner des cours réguliers d'histoire du Canada au poste de radio CKAC.

23 octobre «La Canadienne française», conférence qui sera publiée l'année suivante à Nicolet.

1950

7 février «La formation nationale à l'école», conférence à Saint-Césaire.

11 mai Présentation à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal du premier tome de l'Histoire du Canada français depuis la découverte.

26 octobre Départ pour Rome, pour la béatification de Marguerite Bourgeoys, le 12 novembre. Retour le 21 novembre.

1951

Octobre Histoire du Canada français depuis la découverte, tome II.

1952

6 novembre Histoire du Canada français depuis la découverte, tome III. Lancement, au Cercle universitaire de Montréal, par la Ligue d'Action nationale.

26 novembre Histoire du Canada français depuis la découverte, tome IV.

10 décembre Prix Duvernay et médaille «Bene merenti de

Patria», décernés par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Groulx démissionne de la Société royale du Canada.

1953

Pour bâtir, recueil de discours.

«L'Église, facteur de civilisation», cours inaugural de la chaire de civilisation canadienne-française à l'Université de Montréal.

1955

Rencontres avec Dieu, retraite prêchée aux professeurs de l'Université de Montréal, pendant le carême de 1955.

1956

15 février Cinquième édition de l'Appel de la Race dans la collection du Nénuphar. Importante introduction de Bruno Lafleur. Le contrat avait été signé exactement un an plus tôt, le 15 février 1955, avec la Corporation des éditions Fides.

Création de la Fondation Lionel-Groulx.

Dernier voyage en Europe.

1957

Jeanne Mance, biographie publiée en opuscule.

Une femme de génie au Canada. La Bienheureuse Mère d'Youville.

21 novembre Thrombose cérébrale. Fracture du maxillaire

supérieur et du nez en tombant.

1958

Notre grande aventure. L'empire français en Amérique du Nord (1535-1760).

Groulx entreprend la rédaction de ses Mémoires.

1960

3 février «Le Chanoine Groulx historien», première cinématographique du film de l'Office national du film, réalisé par Pierre Patry.

15 février «Rôle des Canadiens français dans la Confédération», conférence.

27 avril Dollard est-il un mythe?, conférence qui sera publiée chez Fides à l'occasion du tricentenaire de l'exploit du Long-Sault. Cette importante intervention du Chanoine Groulx connaîtra une grande répercussion.

Médaille Gonzague de Reynold.

Membre correspondant de l'Académie Berrichonne de Bourges (France).

16 décembre «La crise du français au Québec».

1961

27 mai «L'indépendance du Québec», dans le Devoir.

Membre honoraire à vie de la Société historique du Canada.

1962

15 février L'Appel de la Race. Première réimpression de la cinquième édition.

19 février Médaille d'or du Conseil des arts du Canada.

Doctorat en droit honoris causa de l'Université Memorial (Terre-Neuve).

Le Canada français missionnaire. Une autre grande aventure, essai de 533 pages.

1963

5 juin «Dollard des Ormeaux», dans les Cahiers de l'Académie canadienne-française.

2 novembre Médaille Léo Parizeau, décernée par l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences).

Prix Pfizer.

Prix du Grand Jury des Lettres.

1964

L'Oeuvre du Chanoine Lionel Groulx. Témoignages. Bibliographie. Travail de Madeleine Dionne et Juliette Lalonde-Rémillard publié par Victor Barbeau.

Chemins de l'avenir, étude.

1966

La grande dame de notre histoire. Esquisse pour un portrait, biographie de Soeur Marie de l'Incarnation. Brochure.

1967

23 mai Constantes de vie, conférences. Lancement le jour même de la mort de l'auteur, décédé à son chalet des Chenaux sur la baie des Ormes, à l'âge de quatre-vingt-neuf

ans.

27 mai Obsèques d'État à l'église Notre-Dame de Montréal. Inhumation au cimetière Saint-Michel de Vaudreuil.

L'ancien Séminaire de Sainte-Thérèse devient le CEGEP Lionel-Groulx.

18 novembre Un massif des Laurentides est nommé les Monts Groulx.

Lionel Groulx, textes choisis et présentés par Benoît Lacroix. Collection «Classiques canadiens».

1968

Juin Lionel Groulx, ptre (13 janvier 1878-23 mai 1967. L'homme et l'oeuvre, l'Action nationale, vol. LVII, n° 10.

1970

25 février L'Appel de la Race. Deuxième réimpression de la cinquième édition.

Le centre d'apprentissage du campus de la Cité des Jeunes de Vaudreuil devient le Pavillon Lionel-Groulx.

Mes Mémoires, tome I, volumes 1 et 2.

1971

Mes Mémoires, tome II, volumes 3 et 4.

8 décembre Discours de réception à l'Académie canadienne-française prononcé le 8 décembre 1971 par Jean Éthier-Blais, publié en 1973. En hommage à Lionel Groulx.

1972

Mes Mémoires, tome III, volumes 5 et 6.

1973

22 juin Rue Lionel-Groulx à Montréal. Plusieurs villes ont aussi désigné une rue Lionel-Groulx ou Chanoine-Groulx, dont Boucherville, Cap-de-la-Madeleine, Pointe-Gatineau, Sainte-Foy, Saint-Bruno, Saint-Léonard, Vaudreuil.

Station de métro Lionel-Groulx à Montréal.

Salon Lionel-Groulx à la Maison Ludger Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

1974

Mes Mémoires, tome IV, volumes 7 et 8.

1976

9 mars L'Appel de la Race. Troisième réimpression de la cinquième édition.

Formation de la société «les Amis de Lionel Groulx» à Québec, dans le but de rappeler le souvenir de l'historien national des Canadiens français, à l'occasion du centenaire prochain de sa naissance le 13 janvier 1978.

1977

«L'Évolution de la critique de l'Appel de la Race (1922)». Mémoire de maîtrise ès arts présenté à l'Université Laval de Québec par John Fleming.

1978

Hommage à Lionel Groulx. L'homme et l'oeuvre. Témoignages. Inédits. Chronologie. En collaboration, sous la direction de Maurice Lemire.

Lionel Groulx. Biographie, par Georges-Émile

Giguère.

1980

13 juin Sixième édition de l'Appel de la Race. «Présentation, chronologie, bibliographie et [recueil de] jugements critiques» par Gilles Dorion.

1981

«L'Appel de la Race/Les Habits rouges. Analyse et confrontation des discours idéologiques de Lionel Groulx et de Robert de Roquebrune», par Monique Herbeuval. Mémoire de maîtrise en études littéraires présenté à l'Université du Québec à Montréal.

1983

Lionel Groulx. La voix d'une époque, exposition réalisée par l'Agence du Livre de Montréal.

1984

15 novembre Lionel Groulx. Journal 1895-1911, édition critique par Giselle Huot et Réjean Bergeron.

1986

The Iron Wedge, traduction anglaise de l'Appel de la Race par J.S. Wood.

1989

Correspondance 1894-1967, t. I, le Prêtre éducateur 1894-1906, édition critique par Giselle Huot, Juliette Lalonde-Rémillard et Pierre Trépanier.

SIGLES, ABRÉVIATIONS ET SYMBOLES

ACFÉO	Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario
ACFO	Association canadienne-française de l'Ontario
ACJC	Action catholique de la jeunesse canadienne-française
BNM	«Bibliothèque du Nouveau Monde»
CRCCF	Centre de recherche en civilisation canadienne-française
DALFAN	Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord
DOLQ	Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec
EUO	Éditions de l'Université d'Ottawa
IHAF	Institut d'histoire de l'Amérique française
PUM	Presses de l'Université de Montréal
RHAF	Revue d'histoire de l'Amérique française

art.	article	n°	numéro
b.	baptême	op. cit.	ouvrage cité
chap.	chapitre	p.	page
d.	décès	[s.l.]	sans lieu
éd.	édition	[s.d.]	sans date
édit.	éditeur	[s.édit.]	sans éditeur
et al.	et les autres	t.	tome
etc.	et caetera	v.	voir
f.	feuillet(s)	vol.	volume
ibid.	même lieu	1er	premier
l.	ligne	1re	première
m.	mariage	2e	deuxième

*	renvoi à une légende
[ ]	addition ou modification de lettre(s), ou de mot(s) ou de chiffres, ou élément reconstitué
[...]	passage supprimé dans une citation
[sic]	incorrection signalée
[000]	dans le texte, pagination du texte de base
[CH]	chapitre dans les variantes
[?]	fait, renseignement incertains
< >	commentaire éditorial dans les variantes
//	changement de paragraphe
/	changement de ligne
R	raturé
A	ajout
D	déchiffré sous la surcharge
S	en surcharge

I	1er état du manuscrit	VI	1re édition (1922)
II	2e état du manuscrit	VII	2e édition (1922)
III	3e état du manuscrit	VIII	3e édition (1923)
IV	4e état du manuscrit	IX	4e édition (1943)
V	dactylographie	X	5e édition (1956) texte de base

LIONEL GROULX

L'APPEL DE LA RACE

À mon père et à ma mère,

à toute la lignée des bons laboureurs,

mes ancêtres, qui, par leur

simple et grande vie,

m'ont appris de quoi est faite

la noblesse de notre race.

[95] Le Père Fabien[1] relisait pour la troisième ou quatrième fois ce billet qui l'intriguait au plus haut point:

Mon cher Père,

Réservez-moi une bonne heure. J'ai besoin de vous voir longuement. J'ai une double confession à vous faire. Il se passe quelque chose de grave dans ma vie. Je serai chez vous, demain, à cinq heures et demie.

C'était signé: Jules de Lantagnac[2].

Saint-Michel de Vaudreuil,

30 juin 1915.

Le Père Fabien jeta le billet sur sa table et se remit à marcher dans sa chambre. «Pour cette fois, serait-ce la conversion?» se demandait-il. «Tout de même, si Dieu voulait, quel chef pourrait devenir ce grand avocat!»

Le religieux s'y connaissait en hommes. Lui-même quel beau type d'humanité que ce Père Fabien, oblat de Marie! Grand, buste cambré, stature robuste,

harmonieuse, le religieux dégageait, en toute sa personne, de l'élégance, mais surtout de l'énergie. Du col de la soutane une belle tête émergeait encadrée d'une chevelure haute, noire, tête puissante et carrée, où les yeux forts et doux prenaient vite, quand ils s'arrêtaient sous leur arcade, [96] une fixité métallique, froide, gênante. Les lèvres, fermes, mais facilement frémissantes, laissaient passer le sourire fin et le rire clair. Le Père Fabien respirait avant tout la santé spirituelle, le tempérament fortement discipliné. Esprit cultivé, homme de doctrine et plus encore de prière, chez lui, on le savait, le long crucifix de cuivre passé à la ceinture figurait mieux qu'un détail du costume: le sceau d'un caractère et d'une vie. Les plus hautes personnalités de la capitale canadienne allaient frapper à la cellule de cet incomparable directeur d'hommes. Du reste, il suivait de très près le mouvement des idées et de la politique de son pays. De la fenêtre de son couvent de Hull, n'avait-il pas, là-bas, sur l'autre rive de l'Outaouais, comme horizon persistant, la colline parlementaire? Ajoutons qu'en ces derniers temps, les circonstances avaient mêlé l'oblat, de façon très active, au conflit scolaire ontarien. Ancien professeur à l'Université d'Ottawa, il avait laissé son coeur sur la terre voisine, parmi ses compatriotes opprimés. Sans cesse il cherchait à leur susciter des défenseurs, des

chefs. Ce mot de «chef», c'était celui que spontanément lui avait soufflé tout à l'heure, à la lecture du billet de Lantagnac, son incurable optimisme.

L'oblat revint s'asseoir à sa table de travail.

-- Cinq heures, dit-il; dans une demi-heure Jules de Lantagnac sera ici.

Il laissa repasser dans sa mémoire l'histoire de ses relations avec l'homme qui venait de s'annoncer. Jules de Lantagnac fréquentait l'oblat depuis deux ans. Il y était venu une première fois pour une confession de Pâques. De ce jour une amitié franche, complète, se développa entre les deux hommes. Très ouvert, l'avocat ne cachait rien de sa vie à son confesseur. Depuis quelques mois, celui-ci pouvait suivre, en l'âme de son pénitent, la courbe d'une évolution passionnante.

Jules de Lantagnac descendait d'une ancienne famille noble canadienne tombée en roture[3]. L'ancêtre, Gaspard-Adhémar de Lantagnac, le premier et le seul de ce nom venu au Canada, appartenait à la petite noblesse militaire[4]. Promu à la majorité des troupes de Montréal en 1748[5], puis fait chevalier de Saint-Louis[6], il devint, en la même ville, lieutenant de roi[7]. De son mariage célébré à Québec avec Mademoiselle de Lino[8], Gaspard-Adhémar [97] de Lantagnac avait eu treize enfants[9]. L'un de ses fils, Pierre-Gaspard-Antoine, l'aïeul de Jules, parvint au poste d'enseigne dans les troupes de la

Louisiane. À ce moment, la parenté de Pierre-Gaspard avec le gouverneur de la Nouvelle-France[10] lui permit d'obtenir, sous forme d'un fief de second rang, une concession de terre dans la seigneurie de Vaudreuil[11]. Trop pauvre pour emmener sa famille en Louisiane[12], l'enseigne l'établit sur ses terres de Vaudreuil[13]. Là, il fallut bientôt concéder, puis vendre une bonne partie du mince domaine, pour traverser les dernières années de la guerre de conquête[14]. Puis, un jour, le mystère plana sur l'enseigne louisianais. Déjà, en 1746, fait prisonnier par les Chérakis[15] des environs de Mobile[16], il était resté neuf ans sans donner de ses nouvelles. À partir de 1765, le silence absolu se fit sur lui[17]. Restée seule avec six enfants, sa veuve lutta vainement contre une pauvreté déjà lourde. En peu de temps les descendants de Pierre-Gaspard-Antoine établis au bord de la baie de Saint-Michel[18] de Vaudreuil, se fondirent dans la foule paysanne. La particule nobiliaire se perdit. À la deuxième génération on ne s'appelait déjà plus que Lantagnac tout court. Avec les années, et nous ne savons par quel mystère de morphologie populaire, Lantagnac se mua en Lamontagne. Dès le commencement du dix-neuvième siècle, il n'y avait plus guère, pour le bon peuple de Saint-Michel, que des Lamontagne sur la deuxième terre du rang des Chenaux[19].

C'est là qu'était né, en l'année 1871, Jules Lamontagne qui ne rétablirait l'orthographe de son nom que beaucoup plus tard. Longtemps les Lamontagne restèrent pauvres. Jules fut le premier dans la famille que l'on osa mettre au collège. Il avait dix ans lorsqu'il prit la route du Séminaire de X...[20] D'intelligence précoce mais solide, l'enfant y fit de bonnes études. Une seule chose lui manqua affreusement: l'éducation du patriotisme. Ainsi le voulait, hélas! l'atmosphère alors régnante dans la province de Québec.

Nul mystère plus troublant, pour l'historien de l'avenir, que la période de léthargie vécue par la race canadienne-française, pendant les trente dernières années du dix-neuvième siècle. Voyons-y l'influence rapide et fatale d'une doctrine sur un peuple, cette doctrine eut-elle à dissoudre, pour régner, les instincts ataviques les plus vigoureux. Comment, en effet, la vigilance combative du petit peuple du Québec, développée par deux siècles de luttes, [98] avait-elle pu soudainement se muer en un goût morbide du repos? Quelques discours, quelques palabres de politiques y avaient suffi. Pour faire aboutir leur projet de fédération, les hommes de 1867 avaient présenté le pacte fédératif comme la panacée des malaises nationaux. Hommes de parti et pour emporter coûte que coûte ce qui était le projet d'un parti, ils usèrent et abusèrent de l'argument. La fausse sécurité

développée, propagée par ces discours imprudents produisit en peu de temps une génération de pacifistes. Un état d'âme étrange se manifesta tout de suite. On eût dit l'énervement subit de tous les ressorts de l'âme nationale, de tous les muscles de la conscience: la détente du chevalier qui a trop longtemps porté le heaume et la cuirasse et qui, l'armure délacée, s'abandonne au sommeil. Moins d'un quart de siècle de fédéralisme accepté avec une bonne foi superstitieuse amena le Québec français à la plus déprimante langueur. Du reste, les politiciens étaient devenus les guides souverains; les nécessités des alliances de parti, l'ambition de se concilier la majorité anglaise les poussaient à l'abandon des positions traditionnelles. Peu à peu le vieux patriotisme français du Québec s'affaiblit, sans qu'on vît croître à sa place le patriotisme canadien. Les hommes de 1867 avaient manié, modelé l'argile; ils avaient tâché de rapprocher les uns des autres les membres d'un vaste corps, laissant à leurs successeurs de les articuler dans une vraie vie organique. Par malheur, l'effort dépassait le pouvoir de ces petits hommes à qui manquait le souffle créateur. À la longue avec la décadence des moeurs parlementaires, ce qui n'était d'abord que verbiage officieux devint sentiment, puis doctrine. Vers 1885, avec l'affaire Riel[21], vers 1890 avec la question des écoles du Manitoba[22], des orages

grondèrent. L'endormi se livra à quelques bâillements. Mais les mêmes narcotiques opéraient toujours. Et comment espérer un ressaut de la conscience populaire, quand les chefs érigeaient le sommeil au rang d'une nécessité politique?

Voilà bien l'atmosphère empoisonnée où avait grandi la génération du jeune Lamontagne. Un jour le Père Fabien lui avait dit en gémissant:

-- Quel mystère tout de même, mon ami, que ces aberrations de l'instinct patriotique chez les jeunes gens de votre temps!

Ce jour-là, Lantagnac avait répondu un peu piqué:

[99] -- Mon Père, vous oubliez une chose: que je suis sorti du collège, moi, aux environs de 1890. Qu'ai-je entendu, jeune collégien, puis étudiant, aux jours des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste[23]? Interrogez là-dessus les jeunes gens de ma génération. Demandez-leur quels sentiments, quelles idées patriotiques gonflaient nos harangues sonores? La beauté, l'amour du Canada? La noblesse de notre race, la fierté de notre histoire, la gloire militaire et politique des ancêtres, la grandeur de notre destin, pensez-vous? Non pas; mais bien plutôt les avantages des institutions britanniques, la libéralité anglo-saxonne, la fidélité de nos pères à la couronne d'Angleterre. Celle-là surtout, notre plus haute, notre première vertu nationale. Quant au

patriotisme rationnel, objectif, fondé sur la terre et sur l'histoire, conviction lumineuse, énergie vivante, chose inconnue! avait continué l'avocat... La patrie! un thème verbal, une fusée de la gorge que nous lancions dans l'air, ces soirs-là, et qui prenait le même chemin que les autres... Ah! que l'on nous soit indulgent! avait enfin supplié Lantagnac. On n'a pas le droit d'oublier quels tristes temps notre jeunesse a traversés. Sait-on que, dans le monde d'alors, l'état d'âme, l'attitude du vaincu, du perpétuel résigné, nous étaient presque prêchés comme un devoir? qu'oser rêver d'indépendance pour le Canada, qu'oser seulement parler de l'union des Canadiens français pour la défense politique ou économique, nous étaient représentés comme autant de prétentions immorales? Le sait-on, mon Père?

Lantagnac avait raison. À sa sortie du collège, le hasard, le besoin de gagner l'avaient conduit vers l'étude du célèbre avocat anglais George Blackwell[24]. Ce hasard lui valut d'aller faire ses études de droit à l'Université McGill[25]. Dans ce milieu le jeune homme acheva de perdre le peu qui lui restait de son patriotisme français. En peu de temps il se convainquit que la supériorité résidait du côté de la richesse et du nombre; il oublia l'idéal latin, la culture française; il se donna l'arrogance de l'anglicisé. Le mépris de ses compatriotes n'était pas entré dans son coeur; mais la

pitié y était, une pitié hautaine pour le pauvre qui ne veut pas guérir de sa pauvreté. Devenu avocat, se sentant mal à l'aise parmi les siens, il prit la route d'Ottawa. Sa belle intelligence, son ardeur au travail, son don de la parole lui valurent rapidement [100] une opulente clientèle. Lantagnac -- il ne s'appelait plus maintenant que M. de Lantagnac -- devint l'avocat le plus achalandé de la capitale, le conseiller de plusieurs puissantes compagnies et maisons d'affaires anglaises, entre autres de la célèbre «firme» de construction Aitkens Brothers[26]. Dans l'intervalle, il avait épousé une jeune Anglaise convertie. Quatre enfants lui étaient nés de ce mariage: deux garçons et deux filles. Les garçons avaient fait leurs études au Loyola College[27] de Montréal; le cadet s'y trouvait encore; les filles allaient à Loretto Abbey[28].

Tout alla bien pour l'anglicisé jusqu'au jour où le désir de jouer un rôle s'alluma en lui. Il atteignait alors sa quarante-troisième année. La richesse, la notoriété du barreau ne suffisaient plus à son ambition ni à ses aspirations d'honnête homme. Il souhaitait se donner à quelque chose de plus vaste, élargir son esprit et sa vie. D'une nature trop élevée pour aborder la politique sans préparation, il se remit à l'étude. Convaincu que, dans la politique canadienne, la supériorité n'appartient qu'au maître des deux langues

officielles, il voulut réapprendre sa langue maternelle. Il choisit donc, parmi les auteurs français, ses maîtres en économie politique[29]. Il lut Frédéric Le Play, l'abbé de Tourville, la Tour du Pin, Charles Périn, Charles Gide, Charles Antoine, le comte Albert de Mun, et quelques autres. Là l'attendait la première secousse. La lecture de ces ouvrages lui apporta une sorte d'éblouissement. Il reprenait contact avec un ordre, une clarté, une distinction spirituelle qui l'enchantait. À ce moment un homme entra dans sa vie qui devait y exercer une action profonde. C'est alors que Lantagnac se mit à fréquenter le Père Fabien. Depuis quelque temps, du reste, l'avocat ne savait trop quel vague malaise, quelle nostalgie d'un passé qu'il croyait éteint, l'agitait jusqu'au fond de l'âme. Serait-il le jouet d'une simple illusion? Il sent qu'avec l'amour de sa race envolé, un coin de son coeur est vide comme un désert. Il lui paraît que tout son esprit est désaxé, que sa mystique anglo-saxonne se dissout comme une creuse idéologie. En même temps, le voici qui se découvre effroyablement pénétré par les infiltrations protestantes. Ce catholique d'intègre conscience sent tous les jours les plus sacrés de ses principes ébranlés par de sourdes attaques intérieures. Où le mènent ces troubles nouveaux? Une sorte de libre examen, lui semble-t-il, [101] le pousse à se faire soi-même ses

règles de conduite. Démantèlement de son être moral qui l'inquiète et le dégoûte.

Le Père Fabien eut vite fait de diagnostiquer l'état d'esprit de son nouveau pénitent. «Encore le coin de fer!» se disait-il. Dès ses premières entrevues avec le grand avocat, le religieux en acquit la conviction: une qualité de fond sauverait Lantagnac, s'il pouvait l'être: sa droiture d'esprit, droiture foncière qui prenait chez lui le caractère d'une vertu hautaine, absolue. En son reniement d'autrefois le jeune étudiant avait mis une entière sincérité. De bonne foi, il s'était persuadé que, pour le type français tel que le sien, enrichissement et anglicisation s'imposaient comme des termes synomymes.

-- Derrière ce mirage, faisons poindre la vérité, se disait le Père Fabien; l'illusion s'évanouira.

Il orienta son dirigé vers la culture française, et même vers la grande littérature classique. C'est René Johannet qui a écrit: «Les classiques français sont ainsi faits qu'il ne convient jamais de désespérer d'un homme de culture, pas plus qu'il ne convient de désespérer du salut de la culture française[30].» Dans le cas de Lantagnac le tonique intellectuel agit vigoureusement. Chaque quinzaine, en dépliant sa serviette pour remettre au Père Fabien les volumes empruntés, l'avocat parlait avec enthousiasme de ses

lectures, de l'effet prodigieux qu'elles produisaient sur lui. Un jour, plus ému que d'habitude, il dit au religieux:

-- C'est étrange, depuis que je me refrancise, je sens en tout mon être une vibration harmonieuse; je ressemble à l'instrument de musique que l'on vient d'accorder. Mais à d'autres moments, vous le dirai-je? je ne sais quelle nostalgie, quelle inexprimable tristesse m'envahit. À quoi bon vous le cacher? Un être demi-mort se remue en moi et demande à vivre. J'ai la nostalgie de mon village, de la maison paternelle que je croyais avoir oubliés, que je n'ai pas revus depuis vingt ans.

-- Il faudra les revoir, tout simplement, lui avait proposé le Père Fabien.

Lantagnac hésitait quelque peu à entreprendre ce voyage. Là-bas, qui trouvera-t-il pour l'accueillir? Son père et sa mère décédés pendant ses études universitaires à Montréal, il ne lui restait plus, dans le vieux patelin, que des frères et des soeurs. Son [102] changement de nom, son mariage avec une Anglaise, l'éducation tout anglaise donnée à ses enfants, sa fortune rapide et considérable, sa pitié pour ceux de sa race, tout l'avait séparé de sa famille.

-- Quelle réception là-bas me fera-t-on? se demandait-il, non sans inquiétude. Par une gêne bien

naturelle, il hésitait à reparaître au milieu des siens, après une absence si longue qu'elle ressemblait à un oubli. Un jour pourtant, n'en pouvant plus de son malaise, il se résolut à prendre le train. Un soir de juin 1915, une voiture le déposait à la maison blanche de la deuxième terre des Chenaux, à Saint-Michel de Vaudreuil. C'est de là qu'il avait écrit son billet au Père Fabien. Et le Père avait hâte de revoir le pèlerin de la petite patrie, d'entendre le récit de son voyage, et, qui sait? d'apprendre peut-être où il en était de son évolution spirituelle.

À cinq heures et demie quelqu'un frappa à la cellule du religieux. M. Jules de Lantagnac entra. Grand, avec une tête fine, sculpturale, une tenue impeccable d'où émanait une élégance naturelle, l'homme n'était pas loin de la distinction parfaite. Rien en lui de la raideur, des mouvements anguleux du fils de terrien. Après plus d'un siècle et demi, le grand ancêtre, le beau lieutenant de roi du temps de la Nouvelle-France, s'était réincarné, semblait-il, dans son lointain descendant. Une calvitie commençante élargissait le front déjà vaste. La figure gardait bien quelques lignes trop dures, trop glaciales, rançon de l'âme d'emprunt que l'homme s'était donnée; mais les yeux, la voix corrigeaient cette froideur trop raide; les premiers, par leur bleu profond, par un éclair, un air impressionnant de loyauté; l'autre, par un

timbre grave et doux, timbre de voix d'orateur, qui fusait, sous la moustache en brosse, entre les lèvres fines, chargée de vibrations sympathiques.

L'avocat paraissait joyeux, en verve, avait le front illuminé.

-- Et donc! on revient de la petite patrie? lui dit le Père Fabien, quand ils se furent assis, après l'échange du premier bonjour.

-- Oui, d'un pèlerinage de huit jours, commença Lantagnac. Et quelle huitaine, mon Père! quelle huitaine! Savez-vous que l'on m'a suivi presque jour par jour depuis vingt ans? que ces pauvres parents n'ignorent rien de ma petite renommée? Puis, [103] tenez, si vous aviez vu avec quelle aisance, quelle joie franche, la vieille maison s'est prêtée à m'accueillir! Rien de la réception de l'enfant prodigue. On s'est ingénié à me faire oublier que j'avais pu être coupable. Soyez francs, leur disais-je; vous ne m'attendiez plus?

-- Mais non, on attend toujours tant qu'on n'est pas venu, me répondit-on.

-- Ne vous l'avais-je pas dit, Lantagnac? Nulle urbanité ne vaut la délicatesse paysanne, vraie fille de la charité chrétienne. Mais alors, cher grand seigneur, ajouta le Père, demi-taquin, qu'est devenue votre pitié pour le pauvre «habitant»?

-- Ma pitié! dit l'avocat, franchement contrit, si nous parlions d'autre chose. Croiriez-vous que j'ai eu grand'peine à reconnaître la ferme? que chez les Lamontagne on a des fils qui sont passés par l'Institut agricole d'Oka[31], que l'on ne compte plus, dans la paroisse, les familles qui ont de jeunes diplômés?... Je crois bien que je laisserai à d'autres désormais le cliché du Québec arriéré et routinier.

-- Et vous avez revu vos paysages d'enfance? interrogea le Père qui toujours avait hâte d'aboutir.

Les yeux de Lantagnac se voilèrent d'émotion pieuse:

-- Oui, j'ai revu Saint-Michel, les Chenaux, la terre des Lantagnac depuis cinq générations. Et j'en rapporte, je le confesse tout de suite, une sorte d'enivrement. Que me servirait de m'en défendre? Mon «climat moral», comme on dit aujourd'hui, est bien de ce côté-là. Vous allez me trouver fort romantique, mon cher Père; mais enfin, il y a maintenant là-bas, au bord de la baie, une maison blanche au pignon ombragé de lilas, dont l'image, je le sens, ne pourra plus me revenir sans une nostalgie. Vous connaissez le paysage, mon Père?

-- Oh! je l'ai entrevu une fois, presque en courant, un automne que je passais là pour une courte mission. Le curé[32], un brave homme qui raffolait naturellement de sa paroisse, comme ils font tous, m'avait pris en voiture;

il m'avait conduit sur les hauteurs de ce que vous appelez, je crois, la Petite-Côte[33]. Là, me montrant la plaine en bas, il m'avait dit: «Voyez quel beau pays!» En effet, c'était beau. De loin, du haut de ces terrassements que le mont de Rigaud[34] prolonge jusqu'aux Cascades de Quinchien[35], [104] j'enveloppai d'un coup d'oeil cette plaine qui pousse de larges antennes au milieu de son beau lac et qui s'encadre doucement dans la ligne bleue des Deux-Montagnes[36]. J'aperçus des champs superbes, panachés de grands ormes, les vrais rois, vous savez, des terres franches et riches. «D'éclatantes génisses», eût dit Lamartine[37], émaillaient le vaste damier aux carreaux verts et jaunes. Puis, au bout de chaque terre, s'élevait la maison, tantôt blanche, tantôt grise ou rouge, mais toujours large et trapue, comme il convient à une ruche d'enfants. À quelques pas des maisons, les granges, vastes aussi, se donnaient un petit air féodal avec les hautes tours de leurs silos. Que vous dirai-je encore, mon cher pèlerin? Dans le bain vivifiant de ses grandes eaux et dans son pittoresque discret, ce pays me parut la patrie naturelle d'une race robuste et fine, bien équilibrée, laborieuse... Voyons, est-ce cela?

-- Oui, c'est le cadre et joliment brossé, acquiesça Lantagnac. Souffrez pourtant que je vous ramène à mon petit coin, à celui de mon pèlerinage, ma vraie petite

patrie. Car, il faut que vous le sachiez, Père Fabien: dans Saint-Michel, le beau pays, il y a aussi le plus beau coin du monde: le rang des Chenaux.

Puis, sur le ton de la plaisanterie:

-- Mettons que tout de suite après, je place votre rang de Saint-Charles, au pays de Saint-Hermas[38].

-- J'attendais cette concession! fit le Père.

-- Excusez du peu, reprit l'avocat: vous n'avez encore que la plus modeste explosion de mon chauvinisme. Comment vous dire ce que m'ont fait au coeur ces paysages revus après si longtemps! À la baie de Saint-Michel ovale et calme en son clos d'îles, «d'îlons et d'îlettes» -- j'emprunte ces jolis vieux mots à nos contrats de famille -- j'ai pourtant préféré, vous le confierai-je, les rives du lac[39]. Là! voyez-vous, sont les Chenaux, les vrais, où se prolonge le domaine des Lantagnac. Puis là aussi, sur les bords du grand bassin, s'égrène une géographie locale dont il faut que je vous révèle la saveur. Supposez donc un instant, Père Fabien, que je vous prends en canot, et voilà que nous partons ensemble vagabonder et recueillir mes souvenirs le long de la rive aimée. Cette rive est celle où j'ai posé partout mes pieds d'enfant, les jours où nous y venions, parmi les aulnaies, ramasser le bois de [105] grève, cueillir les framboises et les catherinettes[40] -- surtout les catherinettes, ma passion de ce temps-là --; elle est

celle où, à travers le petit sentier sous bois, nous courions, par les matins d'été, trempés de rosée jusqu'aux aisselles, à la poursuite du troupeau de moutons parti en déserteur vers les plages du Détroit[41]. Et me voyez-vous qui souris à ces vieilles choses retrouvées où je me retrouve moi-même comme en un visage qui me ressemble? Je me nomme, avec le coeur autant qu'avec les lèvres, ces lieux qui portent encore une vieille résonance historique et française: la baie des Ormes, la Grande-Pointe, le Fer-à-Cheval, le Grand-Rigolet, le Petit-Rigolet[42]. Puis voici les îles dont les anneaux verts se déploient le long des rives, l'Île Cadieux et l'Île-aux-Tourtres, pareilles à deux môles qui s'avanceraient vers l'eau profonde; et voici, entre elles, l'Île-du-Large, vrai phare avec sa touffe d'arbres plantés comme des signaux sur ses hautes roches, et plus près de la rive, l'Île-aux-Pins, plus basse, plus poétique; le bruissement des roseaux y accompagne l'orgue des grands arbres; et voici enfin la dernière, d'un bois épais et noir et dûment nommée l'Île-à-Thomas, parce qu'autrefois, -- goûtez ce joli détail, je vous prie, -- un vieux Thomas Dubreuil y venait fagoter avec la permission des seigneurs, mes ancêtres.

...Songez, après cela, chantait toujours le pèlerin, moitié riant, moitié solennel, déclamant tout cela avec une emphase souriante, songez, cher Père, que,

parti maintenant à travers champs, je revois cette nature, à la fin de juin, l'époque incomparable en nos campagnes québécoises. C'est l'heure, le point de recoupement entre les grandes poussées végétales et les maturités commençantes. Les arbres étalent abondamment leur chevelure d'un vert dru, vigoureux, gonflé de sève. Pas une herbe encore fauchée. Les pièces de mil et de trèfle sont pleines de senteurs embaumantes; les cerisiers, le long des clôtures, cachent partout des nids d'oiseaux sonores. Des bords des fossés monte un parfum de fraises champêtres. Un air enivrant vous gonfle les narines; et je ne sais quel fluide de jeunesse et de printemps vous pénètre, vous redresse la poitrine, vous rend les jambes plus élastiques, pendant que nu-tête vous foncez dans le vent chaud et que vos pieds, vos pauvres pieds fatigués des durs pavés des villes, dansent presque sur la douceur de l'herbe.

[106] Terrien lui-même, le Père Fabien écoutait ce discours, visiblement pris par une évocation qui lui ramenait toute son enfance paysanne. Il se garda pourtant d'oublier son impatiente préoccupation. Et tout de suite:

-- Mais, mon cher poète, ces paysages ne vous ont-ils confié que des souvenirs?

Lantagnac parut hésiter. Son front devint subitement soucieux; et le pèlerin eut l'air de rassembler de loin ses idées:

-- Père, vous êtes un fils de la terre comme moi. Donc vous avez dû goûter, une fois ou l'autre, aux bonnes rêveries du soir, au bout du champ? Disons que nous sommes à l'heure où le serein redonne du ton à l'odeur du foin coupé; la chanson ardente des moulins s'apaise; la campagne se recueille pour entendre l'angélus... C'est le moment et le lieu des fécondes méditations, vous en souvient-il? Moi, presque chaque jour, quand venait six heures, je partais, j'allais m'asseoir, comme au temps de mon enfance, sur la clôture du trait carré[43], au bout du dernier cintre[44]. Sans jamais m'en fatiguer, je contemplais les longues étendues de labour et de verdure. J'avais là, devant moi, le champ de bataille de mes ancêtres, les vieux défricheurs, les vainqueurs des forêts vierges. Effort obstiné, violent qui absorba la vie de cinq générations. Et pourtant, par quelle merveille, ce peuple d'une vie si rude est-il resté de visage si serein, d'âme si joyeuse? Chaque fois, en effet, que mes yeux revenaient aux longues terres, ils ne pouvaient manquer d'aboutir à une maison où flottait, mêlée comme autrefois à la petite fumée bleue, la respiration du bonheur. Le suggestif tableau, et quelle philosophie m'en est venue!...

-- Et le clocher, vous ne l'avez pas oublié, j'en suis sûr?

-- Non, j'ai regardé vers le clocher. Chez nous, le vrai pôle des âmes. Et puisqu'il vous tarde de l'apprendre, de la petite patrie, Père Fabien, je rapporte, et avec quel bonheur une vérité lumineuse.

Il se remit à parler avec lyrisme:

-- Non, ce n'était pas le reflet de mon âme sur les choses. Cette vérité, je l'ai vue, je l'ai sentie partout: dans le rire clair des femmes et des filles, dans les chansons que les enfants chantaient le soir derrière leurs vaches, dans le bonjour que les paysans me disaient le long de la route; je l'ai aperçue dans le regard que, le [107] dimanche, ils rapportaient de la messe. Ajouterai-je qu'en cette harmonie le son des cloches ne me paraissait qu'une note à peine transcendante?

Le pèlerin s'arrêta sur ces mots, mais pour conclure bientôt avec une conviction joyeuse, souveraine:

-- Partout, je vous le dit, Père Fabien, j'ai retrouvé l'âme d'une race fine, sentimentale, d'une essence ordonnée, aimantée par en haut.

Le Père Fabien applaudit:

-- J'étais sûr, quant à moi, Lantagnac, que vous concluriez ainsi...

Puis, repoussant de la main quelques livres sur sa table, pour réprimer, semble-t-il, une protestation qu'il sentait lui venir, le Père continua:

-- Si seulement on savait lire nos moeurs et nos paysages! Mais voilà, on ne sait pas les lire ou on ne les lit qu'avec des yeux distraits ou rapportés de l'étranger.

Lantagnac était devenu plus songeur, plus grave.

-- Y a-t-il encore autre chose, cher pèlerin? demanda le religieux.

-- Oui, il y a autre chose, recommença l'autre, d'une voix contenue. Mon pèlerinage, je l'ai prolongé jusqu'au cimetière.

-- Allez, je vous suis jusque-là.

-- Le cimetière de Saint-Michel, vous en souvient-il? c'est d'abord un vieux, très vieux cimetière[45]; c'est le premier et le seul de la paroisse. On y retrouve, dans l'herbe, de vieilles tombes de chêne, rongées, déchiquetées par le temps, sans plus une lettre de leur épitaphe. Quelques-unes, détail touchant, sont presque adossées aux murs de l'église. Autre note pittoresque: le long du cimetière de Saint-Michel, coule la Petite-Rivière[46], entre deux allées d'arbres, étrangement romantique par les ruines de deux manoirs, ceux des miens, qui naguère encore se dressaient sur ces bords. C'est dans ce paysage impressionnant, à quelque distance

de vieilles ruines féodales, qu'un exilé de vingt ans a retrouvé les anciens de sa famille, a repris avec eux la conversation. Mon Père, je puis le dire, sur la tombe des miens s'est achevée l'évolution de ma pensée; dans le vieux cimetière, j'ai recouvré toute mon âme de Français.

[108] Lantagnac avait prononcé ces dernières paroles avec une solennité émue qui lui coupa la voix. Il reprit d'un ton raffermi:

-- Les grands maîtres de la pensée française, grâce à vous, Père Fabien, avaient accordé peu à peu mon être intellectuel; la campagne de Saint-Michel, les personnes, les choses, l'horizon, les souvenirs de la maison paternelle ont accordé mon être sentimental. Sur la tombe des Lantagnac je me suis accordé à mes ancêtres, à ma race. Je l'ai éprouvé, je l'ai touché comme une réalité sensible: le Lantagnac que j'étais, allait devenir une force anarchique, perdue. Malgré moi, pendant que je me promenais, d'une tombe à l'autre, ces pensées m'assaillirent: nous ne valons ici-bas qu'en fonction d'une tradition et d'une continuité. D'une génération à l'autre, il faut se donner un épaulement moral. On ne fait point de grande oeuvre d'art avec des phrases ou des fragments désarticulés; on ne fait point une grande race avec des familles qui ne se soudent point. La voix de mes morts me l'a dit: «C'est parce qu'autrefois, sur la deuxième terre du rang des Chenaux

de Saint-Michel, Gailhard de Lantagnac succéda à Roland de Lantagnac, que Salaberry de Lantagnac succéda ensuite à Roland de Lantagnac dit Lamontagne, que Guillaume Lamontagne succéda enfin à Paul Lamontagne, c'est par eux tous, par les labeurs additionnés de ces générations, qu'un morceau de la patrie a été défriché, qu'une compétence agricole s'est créée, que des essaims de Lamontagne ont pris possession d'une large partie de la paroisse de Saint-Michel et que s'est conservée dans leur foyer, une force morale qui t'a ramené toi-même à l'unité.»

La figure du religieux laissait voir une joie grandissante:

-- Vous parlez d'or, mon ami.

Lantagnac se leva. Les mains légèrement posées sur les hanches, le buste fier, toute sa personne bien dégagée, attitude familière à l'orateur chaque fois que les grandes émotions lui montaient aux lèvres:

-- Ce n'est pas tout, Père; là, dans le cimetière de Saint-Michel, sur les tombes de ma famille, j'ai pris une solennelle résolution. Vous dirai-je laquelle?

-- Dites, se hâta de répondre le Père Fabien qui espérait de son dirigé le mot décisif.

[109] -- J'ai promis à mes ancêtres de leur ramener, de leur restituer mes enfants.

-- Bravo!

-- Mes fils et mes filles, continua Lantagnac, ont, par leur mère, du sang anglais dans les veines; mais par moi, ils ont surtout le vieux sang des Lantagnac, de ceux du Canada d'abord, puis, de ceux de France, les Lantagnac de Monteil et de Grignan. Soit quarante générations. Je me le suis juré: c'est de ce côté-là qu'ils pencheront.

-- Bravo! répéta le Père Fabien.

-- Je tiens à l'ajouter: l'avenir chrétien de mes enfants me préoccupe plus que toute chose. Mes études de ces derniers temps m'ont démontré par-dessus tout les affinités profondes de la race française et du catholicisme. C'est pourquoi, sans doute, on la dit la race de l'universel. Rivarol a écrit de la langue française, qu'elle porte «une probité attachée à son génie[47]». Moi, j'ajoute que cette probité lui provient de la meilleure substance de la pensée latine et chrétienne. Je l'ai donc décidé: mes enfants seront repris à leur éducation première. S'ils le veulent, je les remettrai dans la lignée de leurs ancêtres.

Le Père Fabien exultait. Il se leva à son tour; il prit les mains de son dirigé et les lui pressant affectueusement:

-- Ah! mon ami, Dieu soit béni! vous y êtes enfin! Si vous saviez comme il y a longtemps que je vous attends! Lantagnac, je m'en vais prononcer un mot qui va peut-être vous étonner: aujourd'hui, c'est un grand

jour pour la minorité française de l'Ontario: un chef lui est né!...

Un instant les deux hommes se regardèrent sans parler, remués jusqu'au fond de leur être. Lantagnac rompit le premier le silence:

-- Mon Père, je vous en prie, épargnez ma faiblesse. Je n'ai pas le droit de l'oublier: je ne suis encore qu'un néophyte.

-- Non pas, reprit vivement le Père Fabien, mais un converti; ce qui est bien autre chose.

-- Mais le converti persévérera-t-il? insista Lantagnac avec une humilité sincère. Parviendrai-je à me dégager entièrement? Si vous saviez comme je me sens faible au moment de rentrer dans mon milieu, avec cette âme nouvelle. Puis, entre mes en[110]fants et moi, il y a quelqu'un... Hélas, je le sais trop: en les reprenant à leur éducation anglaise, c'est à leur mère d'abord que je vais les reprendre. Le pourrai-je sans me préparer une catastrophe?

Le Père Fabien s'employa à réconforter le converti:

-- N'ayez crainte, mon ami. Un aristocrate comme vous est né diplomate; vous surmonterez l'obstacle extérieur. Vous avez entendu quelque chose d'irrésistible. Il y a plus. Le coin de fer est entré en vous; il achèvera son oeuvre, malgré vous s'il le faut.

Et comme l'avocat paraissait attendre une explication, l'oblat reprit:

-- Vous êtes-vous jamais demandé, Lantagnac, le pourquoi de ces conversions, de ces retournements de vie comme le vôtre qui s'accomplissent vers la quarantaine? Voici ma théorie à moi; je l'appelle la théorie du coin de fer. Je me dis que la personnalité psychologique, morale, la vraie, ne saurait être composite, faite de morceaux disparates. Sa nature, sa loi, c'est l'unité. Des couches hétérogènes peuvent s'y apposer, s'y adapter pour un temps. Un principe intérieur, une force incoercible pousse l'être humain à devenir uniquement soi-même, comme une même loi incline l'érable à n'être que l'érable, l'aigle à n'être que l'aigle. Or, cette loi, qui ne le sait? agit plus particulièrement quand l'homme s'achemine vers ce que Dante appelle «le milieu du chemin de la vie[48]». Si l'homme est pétri de bonne argile, si la personnalité foncière est vigoureuse, c'est pour lui l'instant unique, c'est le moment de la maturité où il se décide à posséder l'intégrité de ses forces, où il cherche à unifier sa pensée et son être moral. Alors, attention! C'est aussi l'heure du coin de fer. La moindre circonstance, un incident, une parole, un rien, -- un pèlerinage, par exemple, à la petite patrie, -- introduit le coin au point de soudure du tuf humain et des couches d'emprunt. L'effet est rapide, soudain. Les

couches, les apports étrangers volent en éclats. La personnalité se libère. Et l'homme véritable, l'homme de l'unité surgit, se dégage comme la statue se délivre de sa gangue.

...Ainsi, mon ami, conclut le Père Fabien, allez bravement vers l'avenir. La délivrance va s'achever.

-- Dites plutôt: le travail, la lutte commence.

[111]

Au numéro 240 de la rue Wilbrod on s'inquiétait ce jour-là de la longue absence de Jules de Lantagnac. On venait de se mettre à table pour le dîner; le chef de la famille n'était pas encore rentré.

-- N'est-ce pas à midi que devait arriver papa? demanda Nellie, l'aînée des filles.

-- Précisément, répondit Madame de Lantagnac; sa dernière carte m'annonçait son retour par le train de onze heures et demie.

-- Si au moins notre pauvre père peut avoir laissé là-bas son spleen, interjeta Wolfred, l'aîné des fils. À dire vrai, je le crois très fatigué.

-- Je le crois, moi aussi, reprit Madame. Ne trouvez-vous pas un peu étrange ce long voyage dans sa famille où il n'a mis les pieds depuis vingt-trois ans, où surtout il a voulu aller seul?

-- Rien que de naturel en tout cela, dit Virginia, la cadette; ce cher papa a trop bon coeur pour oublier toujours. Puis, bonnement, que serions-nous allés faire à Saint-Michel, nous qui ne parlons pas leur français?

-- Leur français! s'exclama Nellie; dis plutôt leur

patois. Ah! voyez-vous cela d'ici? Papa qui se remet à ce langage!...

-- En tous cas qu'il arrive le plus tôt possible, ajouta William, le cadet. Moi, j'ai hâte de partir pour notre villa d'été. Par cette chaleur, c'est à suffoquer sur le Sandy Hill[1]. Et papa nous le décrit si beau son pays de Québec.

[112] *
* *

Pendant que chez lui on s'inquiétait de son absence trop prolongée, Jules de Lantagnac quittait à peine Saint-Michel. Malgré la hâte de revoir les siens, le matin du départ il était reparti à travers champs, pour une dernière promenade. Il voulait condenser, humer, une dernière fois, disait-il, ses enivrantes impressions. Du reste, il avait décidé d'aller voir le Père Fabien avant de rentrer chez soi. Il se sentait obsédé par la promesse solennelle faite aux ancêtres du cimetière; il brûlait d'annoncer au religieux le terme de son évolution.

Maintenant il est sept heures du soir. Il s'en revient vers son domicile, se redisant les dernières paroles prononcées par lui, tout à l'heure, au seuil de la cellule du Père Fabien: «Vers le travail et vers la lutte». Au moment de commencer sa nouvelle vie, Jules de Lantagnac éprouve cette peur de soi-même, ce mouvement

en arrière que connaissent bien les plus fermes. L'enthousiasme du rêve une fois tombé ainsi que le rideau au théâtre antique, c'est l'action, la tragédie qui commence. D'une nature trop sincère, l'avocat n'entend point résonner sans effroi à ses oreilles le mot si grave du Père Fabien:

«Un chef nous est né!»

Pendant qu'il s'engage sur le pont interprovincial[2] pour regagner Ottawa, le converti voit se dresser devant lui, symbole de son âpre avenir, l'image de la capitale avec ses roides falaises. À droite, sur la colline parlementaire, les palais des Chambres et des ministères fédéraux, la tour du parlement où flotte, hautain, le drapeau du conquérant[3]. À gauche, les murs de l'hôtel de la monnaie, écrasé comme une usine, le pavillon à peine plus élégant des Archives; plus au loin, au centre, le quadrilatère en briques rouges de l'Imprimerie Nationale, les murailles donjonnées du ministère des douanes. Autant de lieux, autant d'institutions, Lantagnac se le répète en marchant, où ceux de sa race obtiennent péniblement leur part d'influence et de travail. La haute-ville anglaise à elle seule, du haut de son piédestal, lui paraît afficher, plus que tout le reste, la domination du vainqueur sur le vaincu dont les quartiers plus modestes s'échelonnent vers l'emplacement de la basse-ville. Dans ce panorama de défaite, une

[113] vision cependant attire soudainement les yeux de Lantagnac. Devant lui, au plus haut de la colline Nepean[4], un homme de bronze, de stature héroïque, se dresse sur son socle, face à la ville, le pied hardiment de l'avant, son astrolabe au bout de la main. Ce chevalier aux bottes évasées, au large feutre ancien, c'est Samuel de Champlain, un héros de race française, le fondateur de la Nouvelle-France. Cette vision dans ce paysage, ce Champlain armé de son astrolabe[5], pour marquer aux siens la route des conquêtes illimitées, paraît à Lantagnac un symbole qui corrige le premier, qui réconforte son courage.

-- Quelle belle race énergique que celle des Français de jadis! se dit-il. Ceux-là n'avaient besoin que d'un astrolabe ou d'une boussole pour aller au bout du monde.

D'un pied plus léger il se hâte vers la rue Wilbrod où, depuis dix ans, il habite, presque en face de l'église Saint-Joseph[6]. Chemin faisant, il se livre malgré soi à l'étude de son terrain d'action.

-- Tout à l'heure, songe-t-il, je m'en vais rentrer chez moi, avec une âme changée, retournée. C'est un homme nouveau, entièrement neuf que je ramène à ma femme, à mes enfants. Personne n'en sait rien parmi les miens; personne ne se doute. Personne ne doit se douter. Si je dois conquérir mes enfants, ne faut-il pas que ce soit

à leur insu, à l'insu de leur mère surtout. Ah! leur mère...

Lantagnac se sent repris de nouveau par toutes ses inquiétudes.

-- Leur mère! répète-t-il, toujours angoissé, leur mère! En mon zèle si nouveau pourra-t-elle ne pas soupçonner une révolution menaçante, un mouvement enveloppant destiné à lui ravir la direction intellectuelle, sinon même l'affection de ses enfants? Et si la pensée, la crainte de cette dépossession allait tout brouiller entre nous? Si même mon prosélytisme français devait réveiller, aviver en elle l'instinct de race?

Lantagnac voyait se dresser devant lui l'obstacle dont tout d'abord on fait le tour sans savoir si on pourra jamais le surmonter ou l'écarter. À son arrivée dans Ottawa[7], vingt-quatre ans passés, ses relations d'affaires avaient conduit le jeune avocat, vers [114] les salons anglais du Sandy Hill.[1] Un jour il y rencontra Miss Maud Fletcher, fille d'un haut fonctionnaire au ministère des finances. Les deux jeunes gens se plurent rapidement. Un obstacle toutefois s'opposait à leur union: Miss Maud Fletcher appartenait

---

1. Les Canadiens français disent encore: La Côte-de-Sable[6].

à l'église anglicane. Le jeune de Lantagnac, plus attaché à sa foi religieuse qu'à sa foi nationale, se promit d'obtenir la conversion de sa fiancée. Au début, les Fletcher y mirent à la vérité, quelque mauvaise humeur. Fort heureusement pour le jeune homme, la foi religieuse n'était restée qu'une forme de la foi nationale dans la famille de Miss Maud. La religion du flag, la foi britannique et impérialiste primait tout dans les idées et dans les sentiments de ces Anglicans très orthodoxes. Pour eux, comme pour la plupart des Anglo-Canadiens, qui n'en sont pas encore à la troisième ou à la quatrième génération née au Canada, the Old England, the Old Mother country gardait le charme et la dignité du seul «home», de l'unique patrie. Les Fletcher, une fois bien rassurés sur l'esprit parfaitement saxonisé du jeune prétendant, laissèrent tomber leurs résistances. Maud se convertit très sincèrement et Jules de Lantagnac l'épousa. Dans les commencements, le jeune homme se laissa aller à l'exaltation d'un triomphateur; il se para glorieusement de sa femme comme d'une conquête. Pour lui, anglomane mystique, ce mariage devenait son affiliation officielle à la race supérieure, au populus Anglicus. Et il entendit bien que sa descendance continuât la courbe triomphante. Auquel des deux époux, à laquelle des deux races appartiendrait l'âme de ses enfants? Leurs seuls

prénoms reçus au baptême le signifiaient sans équivoque. L'aîné des fils retenait la trace de sa double origine: on l'avait appelé Wolfred-André de Lantagnac; mais pour les autres un seul prénom avait suffi, prénom de consonance anglaise; ils s'appelaient par ordre d'âge: Nellie, Virginia, William.

Wolfred, Nellie, Virginia, William! Lantagnac prononçait à voix basse ces noms qui, mieux que toute chose, lui rappelaient quelle atmosphère il avait voulue à son foyer.

-- Et c'est moi, devait-il convenir, qui me suis laissé imposer ces prénoms. Imposer! que dis-je? qui les ai plutôt accueillis [115] joyeusement, comme un signe de l'ascension sociale de mon nom, de ma famille? N'est-ce pas moi encore qui ai rompu avec la société française de la capitale pour ne plus me laisser entraîner que du côté de ma femme? Moi toujours qui ai choisi de ne parler qu'une langue dans ma maison, langue qui n'a pas été la vieille langue des Lantagnac?

Hélas, de l'anglomanie, il s'en accusait, humilié, il s'était constitué le doctrinaire, le prosélyte fervent, l'apôtre enthousiaste.

-- Combien de fois, devant mes enfants, ne me suis-je pas extasié sur la supériorité anglo-saxonne, sur l'excellence de la plus grande race impériale de l'histoire, race de gouvernants, race de maîtres du

monde... L'un des premiers livres que j'ai fait lire à mes fils, ne fut-ce pas ce bréviaire, ce manuel de l'impérialisme anglo-saxon qui s'appelle: The Expansion of England de Seely[9]? Et ce sera moi, méditait-il avec confusion, ce sera moi qui demain devrai dire à ces mêmes enfants: illusion, mensonge que tout cela! Mes fils, mes filles, j'ai fourvoyé vos esprits. La supériorité est d'une autre essence.

Tout en ruminant ces pensées, Lantagnac parvint au numéro 240 de la rue Wilbrod. La maison était là, spacieuse, de mine bourgeoise, mais élégante, bordée d'une large véranda. À peine eut-il fait jouer le verrou du portillon de fer qui fermait l'enclos des gazons, que Virginia, la cadette de ses filles, alors âgée de seize ans, accourut se jeter dans ses bras.

-- Que vous avez été longtemps, vieux gamin de papa! s'écria-t-elle, avec un petit air mutin et grondeur.

-- Huit jours! C'est donc si long! fit le père, taquin.

-- Oh! le méchant! de reprendre la fillette, il va nous faire croire qu'il n'a pas trouvé le temps long, aussi long que nous, pour le moins.

Heureux de se retrouver parmi les siens, Lantagnac remarqua à peine que sa femme et ses enfants ne lui parlaient qu'anglais. Pendant le souper qu'on lui servit en hâte, tout le monde s'attabla et tous se mirent à

parler en même temps, multipliant les questions sur le voyage, sur les parents de Saint-Michel, les parents inconnus, mais qu'on brûlait de connaître, tant ce monde québécois paraissait neuf, inédit, une belle scène de cinéma champêtre, une belle gravure de magazine. Lantagnac dut répondre [116] à dix questions à la fois. Et lui qui rentrait du pays natal, le coeur plein de ses émotions d'enfance, la mémoire enchantée des paysages élégiaques de Saint-Michel, combien de fois, ce soir-là, il se vit obligé de parer les coups douloureux que bien inconsciemment ses propres enfants lui portaient au coeur! Ainsi lui avait demandé William:

-- Mais comment as-tu fait, papa, toi si dédaigneux, si délicat, pour t'asseoir et manger à la table des Lamontagne? On les dit si malpropres ces «habitants» du Québec!

À peine avait-il répondu à William que rien n'est plus blanc que la nappe des «habitants», qu'aussitôt Nellie revenait à l'assaut avec une question encore plus blessante:

-- Mais alors, papa, tu as pu causer avec eux? Tu n'avais donc pas oublié leur patois?

Pour le coup Lantagnac ne put retenir un franc éclat de rire:

-- Leur patois? Mes pauvres enfants! si vous saviez comme là-bas ils se moquent du <u>Parisian french</u>

qu'on vous enseigne parfois dans nos High Schools et nos Collegiates. Ils lisent les journaux; ils lisent même des revues nos parents des Chenaux de Saint-Michel. Or savez-vous ce que ces journaux et ces revues servent de temps à autre à leurs lecteurs comme pages comiques? Tout bellement des échantillons du Parisian french ontarien. Et si vous voyiez, mes pauvres petits, quel succès de fou rire ces morceaux obtiennent dans le Québec!

Décidément les enfants n'y comprenaient plus rien.

Est-il vrai, avait encore demandé William, que «l'habitant» cultive toujours sa terre comme au temps des Français, selon les mêmes procédés, les mêmes machines vieillottes?

Lantagnac fit alors à ses enfants, de sa voix chaude, la description de la terre paternelle, la terre des Lantagnac dit Lamontagne, telle qu'il venait de la revoir après plus de vingt ans. Il leur décrivit la maison, refaite, mais subsistante encore en beaucoup de ses parties antiques; il peignit les «bâtiments» entièrement remodelés, remis au point des plus récents progrès; il leur parla de leurs cousins dont le diplôme de bacheliers de l'École d'Oka s'étalait dans le salon de famille; il fit défiler le beau troupeau de vaches Holstein[10], montra les larges pièces de la terre draînées, roulées, fit évoluer les attelages percherons traînant

les [117] machines agricoles les plus modernes: le semoir-automatique, l'épandeur de fumier, la herse à roulettes, la lieuse, etc. Enfin, au-dessus du paysage, le poète dressa la silhouette des ormes géants épandant leur parasol royal dans la blonde lumière des soirs! Et ce fut un enthousiasme. Sur-le-champ, tous voulaient partir pour Saint-Michel, pour une visite chez ces braves Lamontagne du rang des Chenaux.

C'est ici que Lantagnac attendait ses enfants.

-- Non, pas maintenant.

-- Et pourquoi donc, risqua Nellie.

-- Mais parce que vos parents de Saint-Michel ne comprendraient pas votre patois, ma pauvre enfant, lui jeta son père, riant de bon coeur.

Chacun s'amusa de la répartie. Lantagnac qui voulait battre sans retard le fer déjà prêt, proposa donc à son petit monde une heure au moins de conversation française par jour, durant toutes les vacances.

-- Acceptez-vous?

Un «oui» unanime manifesta au futur professeur les bonnes dispositions de ses élèves. Le même soir, quand il rentra dans sa chambre, quelqu'un l'arrêta au passage. C'était Virginia. Elle prit son père par le cou et, le baisant doucement, lui dit à l'oreille:

-- Si vous saviez comme je vais les aimer nos leçons de français! Il y a si longtemps que je les désire, que

je songeais même à vous les demander!

Ces paroles de sa cadette remuèrent délicieusement le père. Décidément tout irait bien. Ce soir-là, le converti de Saint-Michel s'endormit dans la joie de sa première victoire.

Le lendemain on partait en vacances pour le lac Mac Gregor. Lantagnac venait d'acquérir là, à quelque vingt milles d'Ottawa, à un demi-mille à peine de l'embouchure de la Blanche[11], en plein pays de Québec, une villa d'été. Il l'avait choisie sur une île isolée et très escarpée qui surgissait des profondeurs du lac comme une ancienne crête de montagne immergée. En ce lieu de repos, l'avocat espérait satisfaire à la fois son goût de la tranquillité et du pittoresque. Il voulait surtout se retremper, lui et les siens, dans l'atmosphère française. Cette année-là, disposant encore de quinze jours de congé, il avait résolu de les prendre avec ses enfants. [118] Il s'était dit: «L'occasion est trop belle; entrons tout de suite dans notre rôle de professeur». Le premier jour de l'arrivée à la villa, le lac, un peu troublé dans la journée, se remit vers le soir au calme parfait. Tout invitait à la promenade.

-- Allons sur le lac, dirent les enfants.

-- Allons sur le lac, acquiesça leur père.

Il prit tout son monde dans une chaloupe qu'on eut vite fait de pousser à l'eau; la première leçon de

français, fut-il décidé, se donnerait en plein air. Lantagnac donna l'ordre de cingler vers le fond d'une baie où le lac paraissait s'élargir et les montagnes se hausser. La musique d'une fanfare fit s'arrêter tout à coup les rameurs.

-- Qu'est-ce que cette musique, dans cette solitude? demanda Madame de Lantagnac.

-- Ce sont, sans doute, les scolastiques oblats, répondit son mari. Justement, ils ont leur maison de vacances à ce bout du lac.

-- Mais n'est-ce pas le Père Fabien qui nous a déjà parlé de ces concerts en plein air? fit à son tour Nellie.

-- Tu dis vrai, lui répondit son père. Et ils les donnent, paraît-il, dans une vaste barque, au milieu du lac, pour jouir des échos des montagnes. Écoutez...

La fanfare dont on se rapprochait, exécutait en ce moment un pot-pourri de chansons canadiennes. Sur ce, l'on aperçut, le long des îles, des religieux en canots, disséminés çà et là, avironnant doucement, cherchant, sans doute, les points de la solitude où les échos résonnaient le mieux. Juste en face, au creux d'une anse profonde, un génie moqueur semblait reprendre, l'un après l'autre, comme un mime incomparable, les sautillants refrains: <u>À Saint-Malo beau port de mer,.. Derrière chez nous y-a-t-un étang,.. En roulant ma boule,..</u> et

enfin la langoureuse mélopée: Perrette est bien malade...

-- Quelles jolies choses que ces airs-là! s'écria, ravie, Madame de Lantagnac.

-- Ce sont de vieilles chansons québécoises, dit Wolfred; je les reconnais maintenant. Au Loyola, c'était la grande joie de nos camarades canadiens-français que de nous les chanter.

[119] -- Si vous saviez comme on les chante joliment à Saint-Michel! ajouta Lantagnac, que les vieux airs ramenaient à son pèlerinage.

Suivit alors un intermède assez long. Le soir s'achevait. Là-bas, derrière les monts, le feu du soleil, tout à l'heure rouge, s'éteignait dans une pâleur de cierge. Soudain les cuivres entonnèrent avec ensemble le chant final: Ô Canada, terre de nos aïeux[12]! Le génie léger de l'anse profonde se tut. Il laissait à la voix des hauts sommets, semblait-il, de se faire entendre. À mesure que l'air apportait une phrase de la symphonie patriotique, au loin les larges échos la reprenaient, l'harmonisaient sur leur clavecin, la magnifiaient sur un rythme grandiose. Des orgues géantes s'ébranlaient, en vastes crescendos, le long des escarpements; et, dans la résonance qui emplissait l'air, on eût dit que l'hymne national devenait l'acclamation naturelle, le chant inné de la terre canadienne.

Les enfants étaient émerveillés. Ils ne le furent pas moins du spectacle qui s'offrit à leurs yeux, pendant que, lentement, les promeneurs reprenaient la route de la villa. La nature sauvage des Laurentides s'étalait, ce soir-là, dans le calme d'une incomparable nuit d'été. Le silence s'était fait sur le lac, dans les hautes futaies. À peine croyait-on percevoir, en écoutant bien, la vibration mystérieuse du fourmillement de la vie sur le revêtement de granit des altitudes. Parfois, à de rares intervalles, un choeur de bois-pourris, la flûte aiguë du huard s'élevaient au fond des baies, mais pour s'éteindre aussitôt et agrandir le silence. La chaloupe glissait à peine sur le calme de l'eau noire et profonde. Par moments l'on traversait des zones d'air chaud, respiration douce et moite du lac qu'une odeur de résine mouillée par le serein, souffle venu de la terre, tempérait aussitôt. Sur le flanc de la montagne un petit défriché apparut. Au centre, une maisonnette blanche dormait du sommeil lourd qui suit les rudes travaux. Seules, du tuyau de son toit gris et pointu, quelques rares bouffées de fumée inconsistante s'échappaient, comme une prière trop lasse qui s'endort. Là-haut, cependant, la lune montait dans un ciel uniformément clair. Sous les lueurs blanches, les montagnes faisaient voir des crêtes illuminées, de grandes étendues de forêt [120] dans une verdure

argentée. Puis, cet éclat s'atténuait, par dégradations rapides, et s'allait perdre dans le ton fauve des pentes et des gorges obscures. C'était grand et saisissant. En apparence immobile, l'astre blanc mettait un silence religieux dans le paysage nocturne, quelque chose du recueillement de la nature qui se fût sentie en présence de Dieu.

Dans la chaloupe qui s'en retournait à la villa, on gardait le silence depuis quelques instants. Plus que les autres, Lantagnac s'abandonnait à la solennité de la scène. Quelle Providence attentive avait ainsi ménagé les événements et les choses pour qu'en cette première rencontre de ses enfants et de la patrie québécoise, celle-ci leur fût révélée avec la plénitude de son charme et de ses grandeurs? Lantagnac se sentait le coeur en fête. Les courants d'air chaud qui caressaient parfois son front et qui lui arrivaient du sein de la vaste nature, sous la lumière divine, lui paraissaient un vent de bonheur, l'haleine d'un nouvel avenir où sa vie allait recommencer sur un plan agrandi. Virginia, la première, rompit le silence:

-- Quel beau pays tout de même que ces Laurentides[13] du Québec! s'écria-t-elle, les yeux levés vers les pentes silencieuses. N'est-ce pas qu'ici l'on parle naturellement français?

-- Oui, dit Wolfred, il me semble qu'ici cela va

tout seul.

Et la conversation française reprit de plus belle. Commencée en une telle soirée, elle se continua, les autres soirs, quelquefois sur le lac, le plus souvent dans le salon, ou sur la galerie de la villa. On s'y mettait chaque fois avec un entrain extraordinaire. Tout le monde voulait en être. L'air du pays semblait opérer. Madame de Lantagnac venait s'asseoir elle-même, près du groupe, avec son panier de broderie; et, tout en jouant du crochet, se mêlait à la conversation, risquait de temps à autre des bouts de phrases timides. Si bien que, de jour en jour, Lantagnac s'en persuadait: l'âme des siens se mettait en accord plus harmonieux avec l'âme de la terre.

Hélas! pourquoi fallut-il que bientôt les pauvres élèves en fussent à déchanter et leur maître bien davantage? Toute la classe croyait parler un français impeccable; le professeur se trouvait en face de ce beastly horrible french, dont se moquent si amèrement les gazettes de Toronto en le prêtant à l'«habitant» du Québec. [121] Wolfred et William parlaient peut-être quelque peu mieux, ayant fréquenté au Loyola College des camarades canadiens-français. Nellie et Virginia articulaient, ô ciel! le vrai français d'essence ontarienne, le pur et authentique Parisian french. Non seulement leur père devait leur apprendre une langue

nouvelle, ignorée; force lui était de nettoyer d'abord leur esprit, du jargon prétentieux et barbare dont un faux enseignement l'avait encombré.

Cependant les vacances prirent fin. La villa fermée, l'on s'en revint à la rue Wilbrod. Nellie et Virginia ne retournèrent plus à Loretto Abbey. Leur mère avait décidé de les garder auprès d'elle pour les confier à une institutrice privée. Cette décision de Maud, tout à fait inattendue, intrigua beaucoup Lantagnac qui n'osa pourtant s'y opposer. Wolfred, qui se destinait au droit, au lieu de prendre la route de Toronto, partit pour l'Université française de Montréal[14], à la grande et joyeuse surprise de son père. Mais Wolfred, le personnage mystérieux qui ne se livrait jamais, désabusa sur-le-champ une joie qu'il estima trop hâtive.

-- Si je vais à Montréal, eut-il soin de préciser, c'est tout naturel! Je retrouverai là mes camarades du Loyola; puis, destiné à pratiquer à Ottawa, mon intérêt le plus élémentaire me commande de devenir bilingue.

Quant à William il avait accepté, d'assez mauvaise grâce, sur les vives instances de son père, de prendre le chemin de l'Université française[15] de la capitale. Mais au bout de trois semaines, le collégien têtu déclarait si opiniâtrement la grève de l'étude et du thème[16], qu'il fallut le renvoyer au Loyola College.

Vrai coup de théâtre, mais non le premier, dans la maison de la rue Wilbrod. Fort attristé de l'indiscipline de William, Lantagnac l'était bien davantage de la conduite de Maud en cette affaire. Les plus graves indices lui donnaient lieu de soupçonner une conspiration entre la mère et le fils. Que se passait-il en l'âme de Maud Fletcher depuis quelque temps? Son changement d'attitude se faisait indéniable. Comment Lantagnac aurait-il pu oublier, par exemple, cette scène malheureuse du dernier soir des vacances? La famille était rentrée, ce jour-même, à la maison de la rue Wilbrod. La classe de français allait tout juste commencer. Le professeur venait de prendre place à son fauteuil. Ce soir-là, le dernier avant le départ de Wolfred, il s'était promis d'appor[122]ter à sa tâche plus d'âme que jamais, plus d'amour persuasif, pour que l'élan pris en vacances se continuât. Tout à coup Maud qui se trouvait dans le cercle, affecta de se lever avec vivacité; à la hâte elle ramassa son tricot, ses ciseaux, ses pelotons de laine et de fil et s'en fut au plus profond du salon, travailler seule. Au coeur de tous, ce fut un choc douloureux. On se sentit au commencement d'un drame. Des regards s'échangèrent entre les enfants: de surprise gênée entre Wolfred et Virginia, d'intelligence à peine déguisée entre Nellie et William. Ce même soir, Nellie et William n'apportèrent à la leçon

qu'une attention distraite. Jamais plus Madame de Lantagnac ne reparut à la classe de français.

Que se passait-il en l'âme de Maud Fletcher? Lantagnac ouvrirait bientôt les yeux à la dure réalité.

[123] C'était quelques jours à peine après le départ de William pour Loyola College. Lantagnac que la classe de français à jamais close ne retenait plus au salon après dîner, revenait à une ancienne habitude. Son cigare allumé, il avait coiffé une casquette, endossé un paletot et reprenait ses marches d'autrefois sur la véranda. La longue pratique des affaires n'avait pas tué en lui le méditatif. Il aimait beaucoup ces promenades du soir. Elles lui permettaient de s'évader des soucis emprisonneurs de son étude de la rue Elgin, des mille tracas de sa vie harassante. Ces quelques moments de solitude apportaient une détente à son cerveau, une diversion agréable à l'homme de pensée qui aimait remuer autre chose que des chiffres et des articles de code. Ce soir de fin de septembre, Lantagnac éprouvait plus que jamais le besoin de se sentir seul. La petite révolte de William l'avait beaucoup affecté. Il y voyait un échec considérable de ses projets à l'égard de ses enfants.

-- Ils sont deux au moins, deux, peut-être trois, martelait-il avec amertume, qui vont m'échapper. Wolfred, il est vrai, s'adonne à l'étude du français; il

s'y est mis passionnément. Mais à quoi bon me faire illusion? Ce Wolfred n'est en somme qu'un dilettante, un affamé de culture. Quand à Nellie, une enfant d'un entêtement effroyable et que sa mère a totalement reprise, qu'attendre de celle-là?...

Il en était là de sa mélancolique méditation, lorsque Virginia parut sur la véranda. Il l'avait aperçue, à travers les rideaux, sous le store à demi baissé, qui prenait son manteau et se préparait à sortir. Sa cadette, il le devina, s'en venait marcher avec lui; il [124] s'en trouvait bien aise. En ces derniers temps, Virginia lui était devenue une véritable confidente; avec elle, il pouvait ouvrir son coeur entièrement.

-- Acceptez-vous une compagne, mon papa? Je n'aime pas vous voir seul, lui dit-elle avec une gronderie affectueuse. Il me semble que vous broyez du noir.

-- Tu es toujours la bienvenue, tu le sais, ma Virginia, répondit-il, lui offrant le bras.

Puis, évitant de répondre à la réflexion de son enfant:

-- Voyons, où en es-tu de tes études de français? Raconte-moi cela.

-- Oh! mais cela va très bien, le mieux du monde, commença tout de suite Virginia, avec l'élan, la chaleur qu'elle mettait en tous ses discours. Vous l'ai-je dit? je n'ai plus seulement un maître de français; j'ai aussi

une maîtresse? Il me fallait bien employer à quelque chose l'argent que vous me donnez si généreusement pour mes menues dépenses.

Et comme son père esquissait un geste de désapprobation:

-- Ne me blâmez pas; je suis allée l'autre jour au couvent de la rue Rideau[1]. Une de mes amies françaises, car j'en ai maintenant, m'avait dit: «Allez voir Soeur Sainte-Anastasie; c'est plus qu'une bonne religieuse, c'est une femme patriote et qui sait admirablement sa langue.» Je me rendis donc au couvent; je vis Mère Sainte-Anastasie; et c'est convenu: deux fois par semaine j'irai prendre ma leçon. Voyez-vous, mon papa, continua la jeune fille, baissant un peu la voix, je me suis trouvée l'autre jour dans une réunion de jeunes Canadiennes françaises. Le croiriez-vous? Beaucoup ne parlaient qu'anglais. Cela m'a fait mal au coeur. Je me suis dit qu'une petite de Lantagnac se devait de faire autre chose. Ai-je tort?

Lantagnac pressa contre le sien le bras de la noble enfant. Avec une surprise joyeuse il venait de constater qu'elle lui avait parlé, cette fois, dans un français presque irréprochable.

-- Ah! ma petite Virginia, s'écria-t-il, tu es bien, toi, la fille de ta race. Tu te plais donc beaucoup à l'étude du français?

-- C'est une passion, mon père; et j'apprends vite, allez. C'est étrange: le français me revient comme une langue que j'aurais [125] déjà sue. Mère Sainte-Anastasie me dit que je suis une petite intuitive, que je n'ai qu'à lire en moi-même pour tout apprendre.

-- Ne t'enseigne-t-elle que du français, Mère Sainte-Anastasie?

-- Elle m'enseigne aussi l'histoire du Canada français. C'est moi qui l'en ai priée. Savez-vous que j'achève Ferland, que j'ai lu Faillon, que je lirai aussi Garneau? Oh! les beaux volumes! Vous savez si j'aime les histoires de chevalerie. Je retrouve là mes chansons de geste les plus belles. Les guerres iroquoises[2], l'exploit de Dollard[3], de Madeleine de Verchères[4], la découverte du Mississipi[5], celle de l'Ouest[6], les randonnées de nos chevaliers à la baie d'Hudson[7], les actes de nos martyrs[8], c'est de l'épopée toute pure, n'est-il pas vrai? De la grande épopée chevaleresque, avec de la matière chrétienne et en quel cadre! Il y a mieux! ces lectures me ramènent aussi je ne sais quel souvenir, quelle résurrection d'une vieille âme héréditaire. Vous souvenez-vous de ce soir où, ici-même, vous me disiez: «Ma Virginia, il n'y a pas seulement quarante générations de Lantagnac qui te réclament; il y a aussi la longue lignée des aïeules de France, puis celle des aïeules de la Nouvelle-France, toutes les femmes

héroïques qui ont fait notre famille.» Non, mon père, cette voix des aïeux et des aïeules, cet appel de la race n'est pas une chimère. Je l'entends nettement en moi, à mesure que j'apprends leur histoire...

Ici la jeune fille fit une pause. Elle appuya sa tête sur l'épaule de son père et pour dire avec l'accent de la plus forte conviction:

-- Non, je ne me trompe pas. Je me sens toute changée. C'est bien, comme vous me l'aviez dit, mon papa: à mesure que je me refrancise, je pense plus clair et je sens plus finement.

Lantagnac écoutait son enfant, sans l'interrompre, jetant seulement sur elle un regard attendri quand, au bout de la véranda, la lumière de l'intérieur leur projetait un de ses rayons. Il considérait alors avec fierté la belle enfant brune, tout en ardeur et en lyrisme, fine et vibrante créature dont les joues se coloraient quand le coeur devenait chaud.

-- Tu es donc tout à fait heureuse, ma chérie?

Et, brusquement, pour se soulager d'un remords qui parfois l'assaillait, il risqua:

[126] -- Tu ne m'en veux point de t'avoir reprise à ta première éducation?

-- Vous en vouloir? Oh! comment le pourrais-je? répondit vivement Virginia. Heureuse? c'est autre chose...

L'enfant baissa la voix; puis dissimulant mal un chagrin secret:

-- Heureuse, je le serais, s'il n'y avait notre mère...

-- Que veux-tu dire, Virginia? fit anxieusement Lantagnac.

-- Il y a, mon père, vous n'avez pu manquer de vous en apercevoir, il y a que notre mère est malheureuse, très malheureuse depuis quelque temps. Si elle n'a pas voulu nous laisser partir pour Loretta Abbey, c'est qu'elle se sentait seule, affreusement seule dans sa maison, nous a-t-elle dit.

-- Seule dans sa maison? Et comment cela? fit Lantagnac qui s'arrêta de marcher.

-- Demandez à Nellie; c'est la confidente de maman; peut-être vous en dira-t-elle davantage. Avec moi elle se sent mal à l'aise, vous ne savez combien. Elle m'évite le plus possible. Mais je sais que souvent elle pleure.

-- Et depuis quand ces malheurs et ces larmes? demanda Lantagnac, toujours plus anxieux.

-- Depuis que nous faisons du français. C'est elle, vous le savez encore, sans doute, qui a détourné William de l'Université d'Ottawa. Un matin qu'au déjeuner j'exhortais notre collégien à demeurer près de nous, maman a pris subitement la parole:

-- C'est votre droit, William, de continuer vos études en anglais, comme c'est le droit de Virginia, je suppose, de prendre deux leçons privées de français au lieu d'une.

-- Elle savait donc, ma fille, que tu allais à la rue Rideau?

-- Non, mais je l'avais dit à William.

À ce moment Virginia qui commençait à prendre froid, demanda la permission de rentrer. Lantagnac continua de marcher seul. Ce qu'il venait d'entendre l'avait bouleversé. Ces confidences de Virginia ne lui découvraient pas, à vrai dire, l'état d'âme de Maud; il le soupçonnait en partie, sans pourtant y attacher ce caractère de gravité.

-- Ainsi, se disait-il, elle a bel et bien soutenu William dans sa révolte; elle l'y a poussé; elle est allée jusque-là!

[127] Sur le pavé de la véranda, les premières feuilles d'automne arrachées par le vent glissaient l'une après l'autre. Elles passaient, avec le léger crissement d'un papier froissé, l'envol d'une chose fanée et funèbre. Et Lantagnac se demandait, navré, pourquoi, ce soir-là, le même vent d'automne lui mettait au coeur un bruissement de feuilles mortes. Une profonde inquiétude l'envahissait. En était-ce fini de tout son rêve? Allait-il avorter?

-- Peut-être, s'accusait-il, ai-je manqué de diplomatie? Sans doute, eût-il fallu patienter, aller plus lentement, ne pas tant compter sur l'enthousiasme du début...?

Dans son ardeur première, en homme d'action ambitieux d'aller vite, non, vraiment, il n'avait guère ménagé les étapes. C'est par caisses entières, il se souvenait, que les livres français étaient venus des librairies de Montréal. Chaque enfant possédait maintenant sa petite bibliothèque. Virginia et Wolfred faisaient leurs délices de ces nouveaux volumes; Nellie et William en découpaient à peine quelques pages. Aux revues et aux magazines du salon de lecture, il avait également ajouté les meilleures revues françaises et québécoises, lesquelles obtenaient les mêmes égards et les mêmes froideurs que les volumes. Jusqu'où n'était pas allé son zèle de converti? Toujours pour fortifier à son foyer l'atmosphère nouvelle, Lantagnac avait voulu substituer çà et là, dans les diverses pièces de sa maison, aux images et aux gravures, toutes hélas! dans le goût américain ou anglo-saxon, des reproductions des meilleures oeuvres de l'école classique française. Il y avait même mêlé quelques sujets de peinture canadienne. Dans la chambre de Wolfred, un <u>Dollard sonnant la dernière charge</u> de Delfosse[9] remplaçait, depuis quelque temps, un George Washington[10] en grand uniforme de général.

Dans la chambre de Virginia une bonne copie de la Jeanne d'Arc d'Ingres[11] avait pris la place d'un vague sujet de Reynolds[12]. Dans le couloir menant au grand salon, un Louis-Hippolyte La Fontaine[13] s'était mis dans le cadre doré d'un lord Monck[14] et un Louis-Joseph Papineau[15] dans celui de lord Durham[16].

-- Sans doute, c'était trop et trop vite! ne cessait de se reprocher Lantagnac. Et il continuait de battre sa coulpe:

-- Non, je n'ai pas su, je n'ai pas su. Qu'ai-je fait, en somme, pour préparer Maud à la transition? Que n'ai-je pas fait plutôt [128] pour la lui rendre déconcertante, presque impossible? En rompant avec les miens, dès avant mon mariage, en renonçant, ici-même, à toutes mes relations françaises, ne l'ai-je pas rejetée fatalement vers les siens, livrée sans défense à l'esprit anglo-saxon? Puis, pourquoi me le cacher? J'ai été heureux avec mademoiselle Fletcher, mais d'un bonheur qui connut vite ses frontières. On aura beau dire: la disparité de race entre époux limite l'intimité. Si l'on veut que les âmes se mêlent, se reflètent vraiment l'une à l'autre, il faut que d'abord existent entre elles des affinités spirituelles parfaites, des façons identiques, connaturelles de penser et de sentir. Ne le sais-je pas trop? À cause de nos diversités, en toute une partie de ma vie intérieure, je suis resté impénétrable, isolé. Il

en fut de même, sans doute, pour Maud. La mère, chez elle, dut consoler l'épouse. Je lui abandonnai l'éducation de mes enfants; elle-même, elle seule choisit le collège pour mes fils, le couvent pour mes filles. Mais alors il est arrivé ce qui devait arriver. Maud entendit posséder plus pleinement ce que je lui abandonnais. Ses enfants furent le tout de sa vie. Et faut-il m'étonner maintenant, si après qu'elle a régné en ce domaine, en maîtresse omnipotente et si longtemps, elle s'étonne à son tour, elle souffre même de mes interventions soudaines?... Oui, reprenait Lantagnac, pour la centième fois, oui, dans la conduite de Maud il n'y a rien que de naturel, rien que d'inévitable. Mais s'il y avait autre chose? Si, outre la surprise et le chagrin d'une dépossession, s'ajoutait, comme chez moi, la reprise de l'instinct de race?...

C'est à ce moment de son analyse que Lantagnac retraitait brusquement. Ses réflexions repartaient par une autre route, tant il avait peur, en s'engageant dans cette voie, d'aboutir à un abîme. Sa pensée s'en allait donc, haletante, puis revenait sur elle-même, comme si le chemin en se faisant plus long, eût pu changer d'issue.

L'abîme, il lui fallut bien, malgré qu'il en eût, l'envisager bientôt, avec son vertige. Un soir Lantagnac veillait seul avec Maud. Depuis une heure au moins Virginia et Nellie avaient gagné leur chambre.

Entre les deux époux, la conversation languissait. À peine un mot par ci par là, une réflexion restée souvent sans réponse, rompait la monotonie du lent tic-tac de la [129] grande horloge normande au coin du salon. Chacun tenait un livre à la main; mais les yeux des deux erraient bien au-delà des pages. Lantagnac se risqua à rompre ce demi-silence qui lui pesait:

-- Êtes-vous souffrante, Maud, que vous ne parlez point?

La tête de Maud se pencha plus profondément sur son livre. Soudain, sa poitrine se souleva dans une convulsion trop longtemps comprimée; elle éclata en sanglots.

Lantagnac s'était levé.

-- Mais, qu'y a-t-il donc, ma pauvre enfant?

Maud ferma précipitamment son livre.

-- Il y a, mon ami, répondit-elle, en entrecoupant ses mots d'effusions de larmes, il y a que vous regrettez votre mariage et que notre bonheur est fini...

Lantagnac n'eut pas le temps de répondre. Maud gravissait en toute hâte l'escalier du salon, laissant seul son mari, acculé, cette fois, sans retour possible, à la réalité poignante.

Pour de bon, le pauvre mari comprit, à cette heure, que sa vie accédait à la tragédie. Pendant qu'il restait là, dans cet isolement du grand salon qui le glaçait, une

vision très nette traversa son esprit. Il aperçut, dans sa propre existence, ce que lui avait durement révélé son expérience du tribunal, en particulier celle des cours d'assises: l'implacable retentissement d'une faute à travers une vie humaine, l'enchaînement fatal des expiations. Il est des existences, il le savait, qu'une seule erreur a faussées, entièrement désaxées. Cette erreur, Lantagnac n'en doutait plus: il l'avait commise lui-même, vingt-trois ans passés; et c'en étaient les dures répercussions qui commençaient de l'atteindre.

Cette scène de Maud, les réflexions douloureuses qui la suivirent, ralentirent de beaucoup l'ardeur du converti. Ce ne fut d'abord qu'une lassitude contre laquelle il se défendit. Mais peu à peu une tentation, un découragement se précisa et envahit tout le champ de sa conscience. Maintenant qu'il pouvait poser, à côté des pertes certaines et affreuses, les gains seulement probables de son effort, cela valait-il la peine de tant risquer? À quoi bon vraiment? De ses contacts plus intimes avec ses enfants n'avait-il pas recueilli d'assez troublantes révélations?

-- Quelle était donc, s'était-il demandé souvent, l'étrangeté de ces cerveaux d'adolescents?

[130] Lantagnac n'avait suivi que de loin l'éducation de ses fils et de ses filles. Chez eux il connaissait le fond, les qualités du tempérament; peu ou

point la forme de l'esprit. Leurs succès l'ayant toujours rassuré sur leur dose d'intelligence, il s'était abstenu de pousser plus loin son enquête. Et maintenant voici qu'il découvrait chez deux surtout de ses élèves, il ne savait trop quelle imprécision maladive, quel désordre de la pensée, quelle incohérence de la personnalité intellectuelle: une sorte d'impuissance à suivre jusqu'au bout un raisonnement droit, à concentrer des impressions diverses, des idées légèrement complexes autour d'un point central. Il y avait en eux comme deux âmes, deux esprits en lutte et qui dominaient tour à tour. Fait étrange, ce dualisme mental se manifestait surtout en William et en Nellie, les deux en qui s'affichait dominant le type bien caractérisé de la race des Fletcher. Tandis que Wolfred et Virginia accusaient presque exclusivement des traits de race française: les traits fins et bronzés des Lantagnac, l'équilibre de la conformation physique, en revanche l'aînée des filles et le cadet des fils, tous deux de chevelure et de teint blonds, plutôt élancés, quelque peu filiformes, reproduisaient une ressemblance frappante avec leur mère.

-- Une fois de plus les formes intérieures de la vie, les modalités de l'âme auraient donc façonné, sculpté l'enveloppe charnelle, se disait le pauvre père.

Dans le temps, Lantagnac s'en souvenait, sa

découverte sur la complexion mentale de ses enfants l'avait atterré. Involontairement il s'était rappelé un mot de Barrès: «Le sang des races reste identique à travers les siècles[17]!» Et le malheureux père se surprenait à ruminer souvent cette pénible réflexion:

-- Mais il serait donc vrai le désordre cérébral, le dédoublement psychologique des races mêlées!

Il se rappelait aussi une parole terrible du Père Fabien, un jour que tous deux discutaient le problème des mariages mixtes:

-- Qui sait, avait dit le Père, avec une franchise plutôt rude, qui sait si notre ancienne noblesse canadienne n'a pas dû sa déchéance au mélange des sangs qu'elle a trop facilement accepté, trop souvent recherché? Certes, un psychologue eût trouvé le plus vif intérêt à observer leurs descendants. Ne vous paraît-il pas, [131] mon ami, qu'il y a quelque chose de trouble, de follement anarchique, dans le passé de ces vieilles familles? Comment expliquez-vous le délire, le vertige avec lequel trop souvent les rejetons de ces nobles se sont jetés dans le déshonneur et dans la ruine?

Ce jour-là, Lantagnac, fortement impressionné par l'accent énergique du religieux, par la vérité implacable qui jaillissait de sa parole, n'avait pu trouver un seul mot à répondre. Du reste, le Père Fabien lui avait glissé dans sa poche un petit volume en lui disant:

-- Vous savez, je ne gobe pas plus qu'il ne faut ce docteur Le Bon[18]. Mais un de ces jours, Lantagnac, quand vous aurez une minute à vous, lisez attentivement, je vous prie, les pages dont le coin est replié. Pour une fois, je crois que le pernicieux docteur a parlé d'or. Il n'a fait, du reste, que résumer les conclusions actuelles de l'ethnologie.

Ces pages qu'il avait lues dans le temps et qui l'avaient laissé si amèrement songeur, il veut les relire, maintenant que ses propres observations lui en révèlent la pénible vérité. Un soir donc, Lantagnac prend dans sa bibliothèque le minuscule volume du docteur Gustave Le Bon qui a pour titre: Lois psychologiques de l'évolution des peuples[19], et il lit aux pages 59, 60, 61, ces passages marqués au crayon rouge:

«Les croisements peuvent être un élément de progrès entre des races supérieures, assez voisines, telles que les Anglais et les Allemands d'Amérique. Ils constituent toujours un élément de dégénérescence quand ces races, même supérieures, sont trop différentes.»

«Croiser deux peuples, c'est changer du même coup aussi bien leur constitution physique que leur constitution mentale... Les caractères ainsi restent au début très flottants et très faibles. Il faut toujours de longues accumulations héréditaires pour les fixer. Le premier effet des croisements entre des races différentes

est de détruire l'âme de ces races, c'est-à-dire cet ensemble d'idées et de sentiments communs qui font la force des peuples et sans lesquels il n'y a ni nation ni patrie... C'est donc avec raison que tous les peuples arrivés à un haut degré de civilisation ont soigneusement évité de se mêler à des étrangers.»

[132] Lantagnac referma le livre. Longtemps, dans son fauteuil, près de sa lampe, il resta rêveur, à peser avec amertume les responsabilités de son mariage, les engouements de sa jeunesse qui l'avaient préparé.

-- Ce sera là, se disait-il, la grande erreur de ma vie. Et cette erreur est irréparable.

Ces réflexions sans issue survenant après tant d'incidents pénibles, auront raison, il le craint, de ses résolutions de Saint-Michel.

-- À quoi bon? se redit-il toujours, à quoi bon tant risquer pour une oeuvre qui doit fatalement avorter? Ils sont deux, peut-être trois, qui jamais ne pourront devenir français. Je le vois maintenant: il y a des unités humaines qui ne se défont plus. Par l'éducation que ces enfants ont reçue, par la langue qu'ils ont exclusivement parlée, par le déterminisme de la race qui pèse sur eux, une sorte de discipline fatale a fixé à jamais leurs façons de penser et de sentir, leurs façons de concevoir les problèmes fondamentaux de la vie; une loi rigide a modelé impitoyablement les formes de leur

esprit.

La tentation ne s'arrête pas là. Lantagnac se met à douter de sa propre conversion. Ses beaux souvenirs, ses émotions de Saint-Michel s'évanouissent peu à peu, comme ferait l'arome d'une fleur coupée de ses racines et qui achèverait rapidement dans l'eau d'une amphore sa vie artificielle. À chaque fin de semaine, tout a conspiré pour lui faire manquer sa visite au Père Fabien. L'atmosphère qu'il respire constamment à son étude, au bureau, dans les clubs, sur les terrains de golf, dans les salons où il en reste encore à ses anciennes relations, tout lui fait de sa nouvelle vie un accident plutôt qu'une habitude. Parfois même, sous le poids plus lourd de l'indolence qui reprend possession de lui, il lui arrive de se dire désespérément:

-- Non, c'est inutile, je n'en sortirai jamais. Je porte en mes veines, comme un poison impossible à éliminer, tout le narcotique qui a endormi ma génération.

[133] C'était vers la fin de novembre, vers cinq heures de l'après-midi, à la sortie des bureaux. Un vent froid qui soufflait en rafales, balayait devant lui la première neige. L'air était plein de la chute infinie des petits flocons, charriés, emportés pêle-mêle. La neige s'en allait devant elle, très vite, comme un immense essaim d'abeilles blanches; puis, sous le vent, elle déviait soudain, tournait sur elle-même en tourbillons, tel un large ruban de tulle léger que la rafale eût tordu. Elle était molle et trempée d'eau. Des enfants dans la rue la saluaient avec joie. Quelques-uns couraient, la bouche ouverte, pour happer la manne humide; d'autres la ramassaient par terre, la tapotaient, la moulaient dans leurs mains en forme de grenades; et les blancs projectiles volaient d'un trottoir à l'autre.

Les employés des bureaux, surpris par la tempête, se hâtaient vers leur tramway, frileusement renfrognés dans le col de leur paletot, une toison blanche dans le dos. Au coin des rues Elgin et Sparks, un grand rassemblement s'était fait devant un placard de journal. Pressés les uns contre les autres, les passants lisaient la nouvelle

du jour. Les petits vendeurs de journaux agitaient à la main le Citizen, le Journal, le Droit[1]. À tue-tête, ils criaient la large manchette que les feuilles de la capitale iraient, ce soir ou demain, afficher par tout le pays: Grave incident dans la question scolaire. Démission du Sénateur Landry[2] de la présidence du Sénat.

Lantagnac dont l'étude se trouvait à deux portes, s'arrêta, lui aussi, devant le placard. La commotion l'ébranla jusqu'au plus profond de son être.

[134] -- Déjà! se dit-il.

Il réfléchit un instant et il ajouta:

-- Si Landry s'est résolu à cette détermination suprême, c'est donc que des événements graves se préparent.

L'on allait vivre, en effet, un nouvel épisode dramatique de la bataille engagée dans l'Ontario, depuis l'édiction du fameux Règlement XVII[3]. Chacun se rappelle au Canada les principales prescriptions de ce Règlement. Le législateur s'était proposé pour but véritable, but hypocritement caché derrière les considérations préliminaires, l'élimination graduelle de l'enseignement en langue française dans les écoles bilingues de la province ontarienne. Le français n'y devenait la langue de l'enseignement que de façon transitoire: le temps de permettre aux petits Canadiens français leur initiation à la langue anglaise. Quant à l'enseignement du français

lui même, (grammaire, dictée, composition, etc.) la loi le limitait à une heure par jour, non pour chaque classe d'écoliers, mais pour chaque école. Encore l'usage de ce maigre privilège demeurait-il subordonné à la condescendance d'un inspecteur protestant, qui ne pouvait l'autoriser, au surplus, que dans les seules écoles bilingues fondées avant l'édiction du Règlement.

Ce soir-là, au lieu de sauter dans le tramway, Lantagnac prit le chemin du pont interprovincial. Il se rendait à Hull chez le Père Fabien. Un frisson mêlé de honte et de fierté secouait ses nerfs. L'acte héroïque du sénateur le faisait rougir de ses tiédeurs et de ses lâchetés.

-- En voici un, réfléchissait-il, qui n'a pas dû trouver que des approbations autour de lui, parmi les membres de sa famille, parmi ses amis politiques. Mais voilà! il n'a pris conseil que de sa conscience et des intérêts de sa cause.

Lantagnac songeait à ce vieillard de soixante-dix ans qui jetait ainsi à la face de ses chefs, le titre honorifique par lequel ils espéraient le tenir. Le sénateur se délestait des honneurs pour rester fidèle à l'honneur.

-- Quel coup cinglant à la face des politiciens! Quel réconfort pour ceux qui luttent! monologuait l'avocat. Et comme il y a longtemps que notre scène

politique n'a vu pareil geste.

[135] Déjà, devant lui, se dressait la résidence en pierre grise des Oblats. Par bonheur le Père Fabien se trouvait chez lui. Il dit même à son visiteur:

-- Je vous attendais.

Le religieux disait vrai. La veille, au moment de rendre publique sa démission, le sénateur était passé chez le Père:

-- Nous avons besoin d'hommes, avait-il dit en appuyant fortement. Il nous faut Lantagnac. Si vous avez quelque influence sur lui, Père Fabien, c'est le temps d'en user. Moi, je l'ai vu; j'ai fait ce que j'ai pu; il hésite.

-- Je l'attends ces jours-ci, avait répondu l'Oblat; il y a plutôt longtemps qu'il n'est venu. S'il a quelque grave décision à prendre, il viendra.

Quand donc ils furent assis l'un en face de l'autre, que le Père eut taquiné quelque peu l'avocat devenu avare de visites, que Lantagnac se fut défendu sur ses occupations plus nombreuses, la guigne qui lui était tombée dessus, invariablement, chaque fois qu'il avait projeté une course à Hull:

-- Eh bien, dit le Père, vous avez lu la grande nouvelle et c'est elle qui vous amène?

-- C'est, comme vous dites parfois: l'occasion, non pas la cause.

-- N'est-ce pas que le geste de Landry est beau? Disons mieux: est superbe? reprit le Père Fabien dont le buste se redressa, pour humer, semblait-il, un peu d'air héroïque.

-- Superbe! dit l'avocat, sans emphase, avec une nette simplicité.

Puis interrogeant à son tour:

-- Mais que se passe-t-il donc? Le sénateur est trop franc, trop noble, pour faire du théâtre. S'il a recours à ce grand moyen, serait-ce donc que les grands moyens s'imposent?

-- En effet, c'est l'heure des grands moyens. Et il ouvrit gravement l'un de ses tiroirs et tendit à Lantagnac un document marqué au coin: Strictement secret; puis il continua:

-- Vous pouvez lire.

Lantagnac lut. Le document révélait l'intervention de hauts personnages ecclésiastiques[4] dans la bataille ontarienne. Dans un mémoire rédigé le 15 août 1910, -- pièce que Lantagnac lisait [136] en ce moment -- ces personnages se disaient «alarmés» pour l'avenir du système scolaire catholique, en Ontario, «à cause de l'agitation dont le point culminant a été le congrès des Canadiens français tenu à Ottawa en janvier 1910». Après cette singulière déformation des faits, ces mêmes se livraient à une démarche non moins singulière: ils

déléguaient l'un d'eux auprès de sir James Whitney[5], premier ministre de l'Ontario, pour lui faire part «de leur entière opposition» aux voeux des congressistes canadiens-français d'Ottawa en matière d'éducation.

Lantagnac remit le document au Père:

-- Je comprends, dit-il simplement.

L'avocat était de ceux qui, dans les débuts, avaient cru quelque peu surfaite la gravité de la persécution ontarienne. Le document lui révélait, d'une façon décisive, l'existence d'une hostilité qui doublait les périls pour ses compatriotes. Le Père Fabien reprit la parole:

-- Cette hostilité, mon ami, il y a longtemps que nous la devinions, que nous la redoutions. Ce document qu'une main sûre nous a remis, nous apporte enfin la preuve authentique, irrécusable. Comprenez-vous maintenant que la situation soit grave? Contre nous ne s'aligne pas seulement l'élément orangiste, mais ces autres qui ont signé cette pièce.

Le religieux eut un haussement d'épaules qui disait sa suprême tristesse.

-- Ainsi engagée la lutte devient dangereuse et douloureuse. Nous avons besoin de chefs à poigne ferme mais prudente. Coûte que coûte, il nous faut sauver l'école française et catholique de l'Ontario; et coûte que coûte il nous faut sauver autant que possible le

prestige d'une grande autorité. Mais alors, mon ami, voyez-vous, pour les bons fils de l'Église que sont nos compatriotes, le caractère tragique que prend la bataille?

-- Je le vois, dit Lantagnac, et je comprends pourquoi le sénateur s'y donne jusqu'au bout.

-- Il y a aussi les persécutés à soutenir, continuait le religieux. Et je sais que le sénateur a songé à eux. La bataille dure déjà depuis six ans; elle a été rude pour ce peuple qui dormait. Pour qu'il garde son courage, il lui faut des exemples de courage. Il y a aussi l'opinion publique qu'il faut tenir en éveil; il y aura peut-[137]être, d'ici quelque temps, de grands sacrifices, je vous en préviens, Lantagnac, de durs sacrifices que devront consentir quelques-uns des nôtres, ceux qui sont des chefs ou peuvent l'être. Si Landry se sacrifie, c'est, je suppose, qu'il veut avoir le droit de demander le sacrifice.

Ici le Père Fabien, l'homme des décisions promptes, carrées, prit son ton nerveux, autoritaire:

-- Lantagnac, vous me rendrez cette justice: je ne m'occupe point de politique, cette misère; mais je me mêle volontiers d'action française, surtout lorsque la question française est, en même temps, une question religieuse. Je vais donc droit au but: vous avez vu Landry? Que vous inspire cet homme et puis-je savoir ce

que vous avez décidé?

-- J'ai vu le sénateur, commença Lantagnac, de son ton mesuré et calme; c'est l'homme comme je l'aime: un homme qui a une droiture dans le regard et dans l'esprit. Point de pose, point de phrases. Par-dessus tout, une belle intelligence, fine, débrouillée, élevée, au sommet d'un grand caractère. Bref, un homme qui inspire la sécurité et comme nous avions perdu l'habitude d'en voir.

Alors, courant droit à la question du Père Fabien qu'il voyait venir, il ajouta:

-- Le sénateur m'a fait une proposition plutôt grave. Une élection partielle aura lieu prochainement dans le comté de Russell[6]; il veut que je pose ma candidature. Le prochain acte de la question scolaire pourrait fort bien, paraît-il, se jouer au parlement fédéral. Le sénateur m'a fait l'honneur de me demander mes services.

-- Et vous avez accepté?

-- Pas encore, répondit Lantagnac, du même ton toujours calme. Est-ce pusillanimité de ma part? J'ai peur des conséquences d'un tel acte, peur du retentissement qu'il peut avoir à mon foyer. Vous me comprenez, je pense?

-- Lantagnac, reprit le Père quelque peu solennel, nous ne vous demandons qu'une chose: accomplir votre devoir. Mettre d'accord avec vos convictions récentes,

votre conduite, comme vous y presse, plus que ma parole, je le sais, votre loyauté de gentilhomme.

[138] L'homme d'action n'abdiquait jamais chez l'oblat. Une volonté impatiente, impérieuse le poussait toujours vers les réalisations immédiates. Il entreprit sur-le-champ de tracer à l'avocat, un programme de vie publique. Pour l'oblat, l'acceptation de Lantagnac ne faisait point de doute, non plus que son élection. Les obstacles? Le Père, de son geste, les écartait d'avance. En une large synthèse, il résuma, pour le bénéfice de son auditeur, les luttes de race depuis la conquête; il s'attarda surtout sur les conflits scolaires depuis la Confédération. Il écarta tous les nuages, toutes les équivoques, il fonça droit sur ce qu'il appelait «la pensée de fond des persécuteurs»; il la mit à nu et conclut sur le ton véhément:

-- Reste aveugle qui voudra. Mais la vérité, Lantagnac, la vérité sensible, visible, tangible, la vérité que l'évidence nous jette crûment à l'esprit, c'est, dans ce pays, une volonté implacable de nous éliminer comme nationalité. Qu'importe que la guerre se fasse par escarmouches, si les escarmouches atteignent les fins d'une grande bataille? Je vous le dis: nous éliminer comme peuple, c'est le but. À quoi tendent les entraves sans nombre à l'enseignement du français, dans toutes les provinces où nous sommes la minorité? Elles

tendent à cette fin ou elles ne tendent à rien. Où nous mènent les lésineries du gouvernement fédéral à l'égard de la langue française? Pourquoi tous ces accrocs faits sans relâche à l'article 133 de la constitution qui proclame pourtant l'égalité juridique et politique des deux langues? À qui en veut-on, je le répète? Quelle fin ambitionnent d'atteindre les francophobes, si ce n'est nous arracher, d'abdication en abdication, notre démission totale et finale? Car enfin si un peuple se permettait sur les frontières de son voisin, de ces raids incessants, que dirait-on de sa tactique? On dirait, et à bon droit, qu'il veut la guerre puis la conquête.

Le Père Fabien s'arrêta un moment, en une pose de défi, comme s'il eut eu à parer un adversaire. Puis, d'une voix encore plus tranchante:

-- Ici, dans l'Ontario, on nous oblige à jouer une partie suprême. C'est la plus grave de nos questions scolaires. Ni dans le Manitoba, ni dans l'Ouest[7] la lutte ne revêtit pareille importance. Il y va ici du sort d'un quart de million de Canadiens [139] français. L'Ontario est le premier contrefort du Québec; il l'est par la géographie et par la puissance de son groupe[8]. Si nous, des marches ontariennes, perdons cet engagement, je vous le dis, Lantagnac, je ne vois plus que nous puissions gagner l'ultime bataille. Eh bien! voyez-vous, où réside, à l'heure où je vous parle, le poste des

hommes de coeur? Le voyez-vous? Promettez-moi seulement d'y bien réfléchir.

-- C'est déjà commencé, dit l'avocat qui avait suivi le discours du Père Fabien, en proie à une vive agitation. Il se leva pour prendre congé:

-- Croyez bien, mon Père, voulut-il ajouter d'une voix qui tremblait un peu, croyez-bien, que je ne reculerai devant aucun sacrifice légitime pour accomplir mon devoir.

«Aucun sacrifice légitime»! À dessein, sans doute, il avait mis l'accent sur l'adjectif «légitime».

Depuis le soir de son entretien avec Virginia, depuis cet autre surtout où Maud lui a dit, au milieu d'une crise de larmes: «Il y a que notre bonheur est fini», Lantagnac a vécu bien peu de jours de vrai repos. Il n'ignorait point le caractère absolu de Maud, facilement porté aux décisions extrêmes. Il savait quels conseils elle recueillerait dans son milieu mondain et anglais, au foyer même des Fletcher. À partir de ce moment, il s'était promis d'être prudent. Sur le coup, il avait projeté de s'expliquer franchement avec sa femme. Puis, la peur l'avait pris de provoquer entre elle et lui des paroles irréparables; il avait ajourné, remis indéfiniment. Et voilà que, de jour en jour, il s'était senti intimidé, retenu par une sorte de pudeur

puritaine dont s'enveloppent trop souvent les choses d'intimité dans les ménages anglo-saxons. Situation qui néanmoins, il le sentait, ne pouvait durer. Ajourner une difficulté n'est pas la résoudre. Et, ce soir de novembre, pendant qu'il se hâtait vers la rue Wilbrod, Jules de Lantagnac retournait dans son esprit le même problème obsédant:

-- C'est demain, demain, que j'ai promis de donner ma réponse à Landry. Il faudra donc que je m'en ouvre à Maud, que je lui fasse accepter mes raisons. Et si elle les rejette? Si elle me défend la candidature? Si elle profère des menaces?

[140] Il rentra chez lui à l'heure du souper. Un des beaux-frères de Maud, William Duffin, avocat au barreau d'Ottawa, se trouvait, ce soir-là, à la maison. Il prit place à table, aux côtés de sa belle-soeur, en face de Lantagnac. Duffin qui aimait causer et qui causait beaucoup, et que Lantagnac taquinait parfois sans pitié, préférait, selon son dire, voir venir les coups par la ligne droite, plutôt que par la ligne oblique.

William Duffin atteignait alors la cinquantaine. Fils d'un émigré irlandais venu au Canada à l'époque du typhus[9], Duffin était né à Saint-Michel de Bellechasse où son père, forgeron de son métier, avait résidé longtemps. Le curé s'était vivement intéressé au jeune William qui

faisait voir une vive intelligence. Il l'avait envoyé au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière[10]. Devenu avocat, le jeune Irlandais se créa rapidement à Montréal, une large clientèle. Très mêlé, dès lors, à la société anglaise, il y courtisa une soeur de Maud non convertie. Son mariage le fit émigrer vers Ottawa. Dans sa nouvelle famille et son nouveau milieu, Duffin, de caractère fort plastique et très arriviste, fit bientôt bon marché du reste de ses sympathies françaises. Ses enfants, qui étaient baptisés, fréquentaient l'école publique; lui-même ne gardait plus qu'une ombre de sa foi. Le malheureux Irlandais souffrait au plus haut point du "slave mind" qui l'avait jeté, dès les premiers contacts, dans le servage de l'Anglo-saxon, le dominateur séculaire de sa race. Autant Lantagnac avait éprouvé parfois de la sympathie pour son beau-frère, dans le temps où lui-même communiait à la mystique anglo-saxonne; autant, depuis la chute de son illusion, prenait-il en pitié le pauvre assimilé.

La conversation s'engagea tout d'abord sur les banalités du jour. On parla de la première neige, de sa venue inopinée. Virginia raconta que la poudrerie l'avait surprise en ville, sans fourrures, sans couvre-chaussures.

-- Hélas! mon enfant, la neige, moi, je l'attends toujours; elle tombe l'été comme l'hiver sur ma tête,

gémit Duffin, agitant avec une mélancolie comique, sa haute chevelure blanche.

-- L'étonnant, mon cher beau-frère, observa Lantagnac, attaquant une côtelette, c'est qu'elle reste, cette neige, sur une tête effervescente comme la vôtre.

[141] -- Mon Dieu, il pousse au moins quelque chose sur ce cratère, riposta l'Irlandais, visant la calvitie envahissante du maître de la table.

-- Quelque chose? rétorqua celui-ci; oui, une fumée légère!...

-- Mais avez-vous aperçu, reprenait Virginia, ces attroupements autour du placard, au coin des rues Elgin et Sparks? Ou je me trompe fort ou cette démission du sénateur Landry va faire causer beaucoup, ce soir, dans Ottawa.

-- Un incident malheureux, tout à fait malheureux! déclara sur-le-champ Duffin, subitement mis en mauvaise humeur. Si le sénateur n'était un si digne homme, je dirais: encore un coup de tête!

Madame de Lantagnac leva les yeux vers son mari; leurs regards se rencontrèrent, gênés, et s'évitèrent aussitôt. Lantagnac regarda son beau-frère. Celui-ci, les yeux bien au fond de son assiette, s'occupait à manger tout en poussant volontiers le débat. Virginia, seule, pour le moment, lui tenait tête.

-- Vous avez une singulière façon, mon oncle,

d'apprécier le courage. Moi, je crois à la sincérité qui se prouve par des sacrifices.

-- Oh! il y a aussi la galerie, mon enfant, répondit un peu durement Duffin; il y a la galerie et les applaudissements que les bons acteurs connaissent, et dont ils se grisent. C'est un sport comme un autre. On démissionne aussi pour se faire applaudir.

Lantagnac pâlit un peu.

-- Pardonnez, mon oncle, reprenait encore Virginia, c'est un sport moins couru que le golf et auquel ne s'adonnent d'habitude que les hommes de coeur.

Amateur passionné du golf, Duffin se sentit piqué. Son esprit de disputeur le poussa-t-il, ce soir-là, à foncer tout droit dans le débat, pour le plaisir d'exciter Lantagnac? Ou bien, au courant des nouvelles convictions de son beau-frère, voulut-il en sonder la solidité, forcer le néophyte à arborer ses couleurs? Ou bien encore le rusé Irlandais joua-t-il la première manche d'une partie qu'il se réservait de gagner plus tard? Duffin fronça profondément les sourcils, se rejeta les épaules en arrière, d'un [142] mouvement brusque, décidé à l'attaque, et repartit, à demi violent, s'adressant toujours à Virginia, mais parlant en réalité à son beau-frère:

-- Voulez-vous que je vous dise, ma fille? Il y en a beaucoup à Ottawa, et je suis de ceux-là, qui en ont

assez de cette agitation scolaire. Depuis quelques semaines nous ne comptons plus les héros. On nous en façonne à la douzaine, à la cinquantaine; on nous en fait avec des bambins et des bambines de huit et de dix ans.

-- Eh! qui donc ici oblige les enfants à l'héroïsme? sursauta la jeune fille.

Duffin feignit de ne pas entendre. Il continua:

-- Parce que dans une petite école d'une concession de Renfrew ou de Prescott[11], il prend fantaisie à une institutrice quelconque, poussée, du reste, par quelques meneurs, de vider ses classes à l'arrivée de l'inspecteur du gouvernement, et que les bambins défilent en chantant l'hymne national, ou, au besoin, pour faire la grève de l'école, sautent par les fenêtres[12], c'est entendu: le lendemain, les gazettes s'emplissent de ces hauts faits et nous proclament la naissance de quarante ou de cinquante héros nouveaux. N'est-ce pas ridicule à la fin?

-- Parfaitement. Très agaçant et très ridicule, s'écria Virginia qui s'échauffait à son tour. Seulement, le serait-ce autant, mon cher oncle, si ces petits héros, au lieu d'être des petits Canadiens français de l'Ontario, étaient tout bonnement des petits Anglais de la province de Québec, en guerre, eux aussi, contre un Règlement XVII proscripteur de la langue anglaise? Ou encore, si vous le préférez, que dirait l'oncle William,

si, au lieu d'être les enfants des pauvres habitants de Prescott ou de Renfrew, ces petits grévistes étaient ceux du grand avocat William Duffin, défendant la langue de leur père?

L'argument surprit un peu l'Irlandais. Il n'osa l'aborder de front. Il se contenta de répliquer:

-- S'il s'agissait des enfants de William Duffin, William Duffin commencerait par leur apprendre le respect des lois de leur province. Pour le moment nous sommes dans l'Ontario. L'Ontario est un pays anglais. Que cette marmaille n'apprend-elle la langue du pays?

[143] Cette riposte plut visiblement à Madame de Lantagnac et à Nellie. Ni l'une ni l'autre ne prenaient part à la discussion. Mais il ne put échapper à Lantagnac que sa femme et sa fille aînée, à chacune des charges de Duffin, réprimaient difficilement leur satisfaction. Lui, il s'était contenu jusqu'ici. À tout prix, il voulait éviter un éclat qui froisserait inutilement sa femme. Pourtant, à mesure que le débat s'avançait, il sentait l'impossibilité de ne pas intervenir, de ne pas se porter au secours de Virginia. Il se serait reproché surtout de ne pas confesser ses convictions, devant son enfant qui y allait avec tant de vaillance. Comme Duffin en revenait encore à la violation de la loi, à l'éducation révolutionnaire ainsi donnée aux petits Franco-Ontariens, Lantagnac n'y tint

plus. Avec une parfaite possession de soi-même, qui faisait le plus absolu contraste avec l'emportement de son beau-frère, il dit:

-- La loi! la loi! Fort bien, mon cher confrère. Mais si nous établissions tout d'abord de quel côté sont vraiment les violateurs de la loi?

L'intervention subite de Lantagnac n'eut pas l'air de surprendre Duffin. Habitués qu'ils étaient tous deux à croiser le fer, Duffin attendait cette entrée en scène. Il se mit seulement sur une défensive plus prudente. Et c'est d'un ton fort radouci qu'il demanda:

-- Mais les violateurs, seraient-ce donc les autorités, les auteurs et les défenseurs de la loi?

-- Et pourquoi pas? La première loi, si je ne m'abuse, c'est la loi naturelle. Et n'est-ce pas violer la loi naturelle, contre laquelle rien ne prévaut, que d'empêcher un peuple d'apprendre sa langue? Oh! je vous entendais tout à l'heure: «l'Ontario est un pays anglais; qu'ils apprennent la langue de leur pays». Mais pourquoi ces équivoques? Qui donc, parmi les miens, refuse d'apprendre la langue anglaise? N'est-elle pas enseignée partout dans nos écoles et très efficacement, si j'en crois le témoignage de vos propres inspecteurs? Pourquoi alors cette guerre à mes compatriotes, lorsqu'ils demandent, qu'outre la langue anglaise, on leur laisse apprendre le français, leur

langue maternelle et langue officielle de tout le Canada, au même titre que l'autre? Car voilà bien un autre de vos oublis, mon cher confrère, continua Lantagnac qui s'animait peu à peu: la langue française n'est nulle [144] part étrangère en ce pays. Si je m'en rapporte à l'histoire et au droit, nous sommes ici dans un pays bilingue, bilingue par sa composition ethnique, bilingue par sa charte fédérative. Et il serait temps qu'on s'avisât, une bonne fois, dans votre camp, qu'en 1867 quelque chose s'est passé et que les Canadiens français n'ont pas à demander tous les dix ans la permission de respirer[13].

-- Oh! vous simplifiez étrangement le débat, mon cher beau-frère, reprit l'autre, railleur. C'est une de vos habitudes de grand avocat. D'où vient, si le problème est si simple, d'où vient que vous avez contre vous, non seulement les fanatiques, les orangistes, mais encore tout l'élément catholique irlandais? D'où vient?

-- D'où vient? D'abord je retiens que cette unanimité des vôtres contre nous, c'est vous qui l'affirmez, Duffin. Moi, j'aime mieux compter avec gratitude ceux de vos chefs qui noblement sont accourus à la rescousse des opprimés. Si après cela l'alliance dont vous parlez existe, eh bien, il reste qu'elle est une énigme et une honte contre un peuple de frères.

-- Ah! oui, reprit Duffin qui s'enflamma de nouveau,

ah, oui, je vous vois venir. Mais, allez-y donc. Le typhus! la Grosse-Île[14], n'est-ce pas? Nos prêtres, nos religieuses martyrs pour secourir les pauvres émigrés, nos habitants recueillant partout les orphelins de l'Irlande! Allez-y donc, mon cher. Il y a si longtemps qu'on ne l'a pas entendue cette litanie!

-- Pardon, interrompit Lantagnac qui cessa de manger, stupéfait et triste; pardon; je ne me proposais nullement, mon ami, de vous rappeler ces souvenirs. C'est un argument, du reste, dont mes compatriotes, quoi que vous en disiez, n'ont pas l'habitude d'abuser. «Peuple de frères», Duffin, voulait seulement dire dans ma bouche: peuple catholique. Car enfin nous avons la même foi. Et si vos chefs avaient à se plaindre de nous, avaient à se plaindre de nos écoles, pourquoi ne pas traiter avec nos chefs à nous? Pourquoi cette alliance avec les pires ennemis du catholicisme pour écraser une minorité de Français catholiques? Ou je me trompe fort, ou ce sera demain le grand scandale de l'histoire.

[145] Duffin ne répondit point. Lantagnac continua, visiblement ému, d'une voix qui, malgré lui, s'était élevée peu à peu jusqu'à l'ampleur oratoire:

-- Vous raillez nos héros? Vous avez tort. Je dis, moi, comme Virginia: ces enfants qui font la grève devant l'inspecteur pour défendre la langue de leurs

mères, ne sont pas moins admirables que les petits Irlandais de la vieille Irlande, Duffin, qui bravent toutes les punitions pour apprendre le gaélique; pas moins admirables que les petits Celtes du pays de Galles qui se laissent frapper plutôt que ce cesser de parler le Gallois. Et pourquoi donc ce qui s'appelle de l'autre côté des mers, héroïsme, s'appellerait-il ici comédie?

Duffin branla la tête, dédaigneusement sceptique.

-- Ne prenez pas de ces airs, dit Lantagnac sévèrement. Quand un jour s'écrira l'histoire de la persécution ontarienne, ces petits enfants dont vous parlez avec mépris, ces enfants des concessions de Renfrew et de Prescott et ceux de Green Valley, et ceux d'Ottawa, et ceux de Windsor, et ceux de Ford City et ceux du Nouvel-Ontario apparaîtront aussi nobles, aussi grands que les petits Polonais du duché de Posen et vos inspecteurs et vos ministres de l'éducation aussi méprisables que des Prussiens[15].

-- Mais enfin, où voulez-vous en venir? demanda le beau-frère qui évitait toujours de répondre directement. À quoi prétendent aboutir ces luttes stériles et ces vaines paroles?

-- À quoi? s'écria Lantagnac; à la victoire complète de mes compatriotes, à moins que ce ne soit à l'écroulement de la confédération canadienne.

-- Oh! si peu que cela, railla Duffin.

-- Mais, si. Et c'est où les persécuteurs ontariens manquent étrangement de la plus élémentaire clairvoyance. Qu'ils le sachent: on ne joue pas impunément avec les luttes de races dans un pays. Toute justice blessée prend sa revanche qui souvent est formidable. On ne fait pas impunément des victimes. Vous, fils de l'Irlande, devriez le savoir mieux que personne. Il vient un temps où les esprits droits, les hommes justes, fatigués d'entendre parler d'oppression, plus fatigués d'en voir le spectacle, se soulèvent unanimement, créent ce qu'on appelle l'opinion publique et obligent les persécuteurs à rentrer sous terre. Ou bien [146] la persécution croit triompher. Mais elle triomphe en se ruinant elle-même. L'injustice une fois entrée dans les moeurs et devenue la loi des esprits, c'est la ruine de l'autorité, par le mépris: autant dire des premières assises de l'État. Prenez-en ma parole, Duffin; nous l'emporterons dans l'Ontario, ou les persécuteurs ruineront la confédération.

Lantagnac avait prononcé ces dernières paroles avec énergie et solennité. Il se demandait quelle serait enfin la réponse de son beau-frère. À vrai dire, il croyait l'avoir singulièrement troublé dans ses convictions. À bout de répliques, l'Irlandais ne trouvait plus qu'à railler ou à gambader. Mais l'illusion de Lantagnac fut de courte durée. Tout à coup

il vit la figure de Duffin s'empourprer; ses yeux s'enflammèrent; sa voix, voix sourde que l'accent d'une haine à peine cachée rendait tragique, proféra lentement cette menace:

-- Eh bien, non! il ne sera pas dit que les Franchies[16] de l'Ontario ou du Québec mèneront tout à leur guise dans ce pays. Qu'ils y prennent garde! S'ils continuent, moi qui vous parle, je vous en avertis: je me jetterai dans la lutte et je ne serai pas seul.

Devant cette riposte imprévue, Lantagnac sentit tout son sang lui monter à la face. Son coeur battait plus fort. Une résolution subite raidit sa volonté. Relevant le défi:

-- À votre aise, Monsieur; si vous y allez, dans la lutte, vous m'y trouverez. On attend un candidat dans Russell; ce candidat, j'ai bien l'honneur de vous l'annoncer: ce sera Jules de Lantagnac.

Lantagnac avait parlé, les yeux rivés sur ceux de Duffin. Quand il eut fini, et qu'il regarda autour de la table, il s'aperçut que Maud avait pâli, au point de se trouver presque mal. Nellie, pâle, elle aussi, roulait fiévreusement sa serviette. Virginia triomphait intérieurement, mais par égard pour sa mère et sa soeur dont le changement de figure ne lui avait pas échappé, gardait le silence. Quant à Duffin, il semblait que la honte l'eût pris de ce mouvement de violence qu'il

n'avait pas su réprimer. Sur le ton tout à fait désarmé, d'une voix presque négligée, il répondit à son beau-frère:

[147] -- Grand bien vous fasse, mon cher; vous ferez assurément un beau député.

-- J'en accepte l'augure, lui avait répliqué Lantagnac, déjà calme et froid.

Puis, se levant de table, il avait ajouté avec une grâce parfaite:

-- En attendant la guerre, mon cher William, usons bien de la paix. Vous êtes venu pour votre partie d'échecs? Maud va jouer avec vous; vous ne perdrez rien à l'échange. Quant à moi, j'ai un vaste dossier à parcourir d'ici quelques heures, quelques lettres aussi, très urgentes, qu'il me faut expédier. Vous me pardonnez?...

-- Mais, sans doute, sans doute, ricana aimablement Duffin; qui ne connaît les soucis d'un candidat?

Et l'on entra au salon.

C'était une vaste pièce où s'étalait, sous les riches lumières, l'opulence un peu lourde d'une élégance hâtivement apprise. Lantagnac qui avait toujours laissé à Maud l'arrangement de sa maison, s'en flattait de moins en moins. Depuis que tout le ramenait vers l'ordonnance française, il regardait avec un déplaisir croissant, l'entassement de ces meubles et de ces

bibelots dépareillés où des consoles, des fauteuils de vieux style s'appariaient plutôt péniblement à des poufs, à des bergères modernes et d'un goût fort douteux, le tout entre des tentures et des laques de couleurs trop sombres.

Quelques instants plus tard, chacun se trouvait à son poste. Au centre, les deux joueurs penchés silencieusement sur leur échiquier se laissaient absorber par leurs combinaisons. Duffin qui ne pensait plus guère au débat de tout à l'heure, les mains appuyées au bord de la table, le buste penché, suivait fébrilement les manoeuvres de Maud. Celle-ci, encore pâle, jouait serré, pour dériver vers cet effort, la tension aiguë de ses nerfs. Nellie, son tricot à la main, suivait distraitement le jeu de sa mère. Lantagnac, installé dans un coin du salon, près d'un petit cabinet, écrivait. C'est là que, depuis quelque temps, il aimait expédier ses travaux urgents, à demi mêlé à la vie de sa famille. Virginia était venue s'asseoir près de lui et lisait, sous la lampe de son père, La Barrière de René Bazin[17].

[148] Lantagnac rédigea d'abord une lettre très courte, qu'il relut soigneusement. D'une main ferme il la signa, la fit voir un instant à Virginia qui sourit en jetant sur son père un regard de rayonnante fierté. Puis, de sa haute et droite écriture, il adressa le document: À l'honorable sénateur Philippe Landry, le

Sénat, Ottawa, et sonna un domestique:

-- Tenez, appuya-t-il, par messager spécial, et n'oubliez pas.

Alors, adossé à son fauteuil, un énorme dossier à la main, lentement il en déroula les pages, pendant que sa pensée errait parfois bien loin de son étude. C'était ce même soir, à dix heures précises, que le sénateur attendait sa réponse. Sa décision maintenant prise, sa lettre d'acceptation écrite et envoyée, Lantagnac se sentait singulièrement soulagé.

-- Le Père Fabien et le sénateur seront contents de moi, se disait-il.

Pourtant les suites de son acte ne pouvaient laisser de l'inquiéter quelque peu. Malgré lui, ses yeux se reportaient souvent vers celle qui, là, en face de lui, jouait aux échecs, dans un silence où se révélait fortement un grand trouble intérieur. Maud lui offrait sous la lampe du centre, les lignes nettes de son profil; elle lui apparaissait, sous sa chevelure blonde, dans sa beauté sobre et toujours jeune. Si la ligne trop droite du front, les lèvres trop tirées et trop minces mettaient à cette figure un dur accent d'opiniâtreté, en revanche les cils trop baissés et trop mobiles trahissaient promptement la moindre tristesse. Lantagnac considéra Maud dans son émoi trop visible. Homme de coeur, il comprit, à ce moment, comme il se mettrait à l'aimer et

d'un amour plus fort, si elle devenait vraiment malheureuse. Mais, ce soir-là, une énigme retenait fortement son esprit et c'était l'explosion violente et si étrange de Duffin pendant le souper. Quelle matière inflammable avait donc échauffé l'âme de l'Irlandais? Comment expliquer cette saillie impétueuse de la part d'un homme qui d'habitude se possédait si merveilleusement, qui avait plutôt la souplesse du félin? Et Lantagnac observait de nouveau son beau-frère, toujours penché sur l'échiquier, n'articulant que de rares paroles. Le profil de Duffin où il y avait du grand oiseau de proie, se détachait également en lignes nettes, sous son panache blanc. [149] Lantagnac connaissait, pour l'avoir rencontré souvent, dans son monde, ce type d'Irlandais anglicisé.

-- Ils ont bien tous, se disait-il, ces intempérances de néophytes. En quoi, du reste, ils ne font qu'un avec nos Canadiens de même sorte.

Lantagnac s'était vu lui-même, à certains jours, trop près de cette disposition d'esprit, pour que la laideur lui en eût échappé. Souvent, depuis sa conversion, il avait médité sur la psychologie des «assimilés».

-- Quelle douloureuse déchéance humaine! se disait-il.

Soit désir de se faire pardonner leur très fraîche

adhésion aux doctrines des assimilateurs, soit haine naturelle contre ceux de leur race dont la fidélité leur est un insupportable reproche, tous ces malheureux, il l'avait observé, se reconnaissent à un trait commun qui est leur zèle amer et farouche pour la cause de leurs nouveaux maîtres. Lantagnac en est même à se demander si le destin suprême des grandes races impériales n'est pas de traîner à leurs chars ces cohortes d'asservis volontaires, ces passionnés de leurs chaînes. Juste en face de lui, sur le mur du salon, une longue gravure vers laquelle il vient de lever les yeux, souligne, en ce moment même, par son attristant symbole, la réflexion de l'avocat. Il regarde ce bas-relief romain où se déploie l'ascension d'un imperator au Capitole[18]. Tableau familier mais qui, ce soir, lui livre un sens nouveau, avec ces longues files de musiciens mercenaires, vaincus d'hier marchant au pas rythmé, et qui soufflent dans leurs longues trompettes, l'hosanna du triomphateur.

Lantagnac, nous l'avons dit, n'était jamais allé jusqu'au mépris de sa race. Son esprit trop noble avait ignoré le prosélytisme à base de haine. Lorsqu'il remontait à la genèse de sa conversion patriotique, il ne pouvait se le cacher: ses premiers dégoûts lui étaient venus des discours humiliés et des attitudes trop serves de quelques Irlandais et de quelques Canadiens anglicisés.

Pourtant si la psychologie de l'assimilé donnait raison des propos violents de Duffin, elle n'expliquait point la menace de l'Irlandais de se jeter en pleine lutte. Lantagnac voyait malaisément son beau-frère, orateur à voix de fausset, qu'un courant d'air rendait aphone, se livrant aux combats de la vie publique, se prodiguant dans les assemblées. Mais alors quelle sorte de lutte vou[150]drait-il faire? se demandait toujours Lantagnac. Au fait, réfléchit-il, la bataille scolaire ne se livre guère au grand jour, du côté de nos ennemis. Puis, là-dessus, il se rappela le crédit considérable dont jouissait Duffin en certains milieux anglophones de la capitale. Dans les clubs, dans les salons haut panachés, Duffin, grand faiseur de "jokes", tenait le rôle d'un arbitre du bel esprit. Or Lantagnac le savait: les Canadiens français pouvaient tout appréhender de ce beau monde doré.

-- Il faudra donc, conclut-il, avoir les yeux bien ouverts de ce côté.

Pour le moment, il en avait assez des inquiétudes que lui causait l'état d'âme de sa femme. Comment celle-ci voudrait-elle accepter sa candidature, et, après la candidature, sa qualité, son rôle de député? Du coup les événements allaient porter l'avocat au premier rang parmi les chefs de l'irrédentisme français. N'était-ce pas pour lui l'entraînement définitif vers un monde d'idées

et de sentiments auquel Maud paraissait répugner de plus en plus? Par quelles raisons parvenir à la tranquilliser, à sauver le peu qui leur restait à tous deux de la paix de leur foyer? Lantagnac le sentait: il n'avait que trop tardé. Il ne pouvait différer plus longuement de parler à sa femme.

-- Je me dois, se disait-il, je me dois de m'expliquer avec Maud. Je devrai le faire au plus tard demain soir. Après-demain c'est le départ pour mon comté d'où je ne reviendrai que l'élection finie.

Cette explication, il n'eut pas à la provoquer. Le lendemain, les journaux de la capitale annonçaient en première page, sur manchettes voyantes, la candidature de Jules de Lantagnac dans le comté de Russell. L'entrée en politique du grand avocat créait, cela va de soi, une vive commotion. On ne manquait pas de rattacher cette candidature indépendante à la démission du sénateur Landry; on y apercevait le dessein de la minorité ontarienne de fortifier son état-major, de frapper peut-être quelque grand coup; et les commentaires allaient leur train.

Nulle part la stupeur ne fut aussi vive que dans la famille Fletcher. Le père de Maud, comptable au ministère des finances, vieux fonctionnaire de carrière, successeur lui-même de son père au même poste, n'en put croire ses yeux, l'après-midi, en ouvrant [151] The

Journal. De Lantagnac, son gendre, candidat indépendant, et dans le comté français de Russell! Pour le coup le brave vieillard se sentit défaillir sur son rond-de-cuir presque centenaire. Ce Lantagnac, au fond il l'estimait. Pour le vieux Davis Fletcher, c'était presque un grand homme que son gendre. Doué de talent, de fortune, si franchement rallié à la «race supérieure», le mari de Maud pourrait devenir sénateur, peut-être ministre...! Il n'aurait qu'à choisir. Mais alors quelles grasses sinécures pour les petits fonctionnaires en herbe de la descendance Fletcher! Et quel beau jour, pour le père Davis, si, dans son vénérable fauteuil de comptable, venait s'asseoir, pour y perpétuer la dynastie familiale, quelqu'un de ses petits-fils! Rêve vénérable et doux dont le vieillard, par les jours sombres et humides du printemps et de l'automne, aimait à réchauffer son coeur vieillissant et ses rhumatismes goutteux. Dans la famille Fletcher, à la vérité, on trouvait bien un peu étranges, depuis quelque temps, les allures du gendre. L'entrée de William à l'Université d'Ottawa avait causé une stupéfaction, presque un scandale. Par bonheur le bon sens de Lantagnac avait vite repris le dessus; et l'enfant était retourné au Loyola College. Mais que le grand avocat finît par s'occuper de cette misérable question scolaire et par porter aux Frenchies de l'Ontario l'appui de sa parole et de son prestige,

n'était-ce pas la dernière chose à laquelle on pût s'attendre?

-- Ho! shocking, ho! very bad! ne cessait de larmoyer, cet après-midi-là, le vieux Davis Fletcher.

Tout à fait éploré et minable, il allait, montrant à ceux de son bureau les manchette du journal; et, pendant qu'il courait de l'un à l'autre, de son pas trotte-menu, son visage de parchemin fané n'en paraissait que plus terne et plus gris.

Sur la sensibilité du vieillard agissaient à la fois, pour exaspérer sa peine et sa colère, les deux passions formidables de l'Anglo-saxon: l'intérêt matériel et l'orgueil de race. Quand il rentra chez lui, vers les cinq heures, la scène recommença. Maud était là, étant venue prendre conseil. On passa vite contre Lantagnac, aux blâmes violents, aux anathèmes sans rémission. Maud risqua d'abord, contre son propre sentiment, une timide défense de son mari; puis ne dit plus mot quand la conduite de Jules lui fut représentée comme un défi à la famille Fletcher, à son loyalisme, [152] comme un mépris des sentiments les plus intimes, les plus délicats de sa femme. Le vieux Fletcher ne gardait plus même de mesure; il en était aux outrages; et tous les vieux clichés du fanatisme francophobe y passaient.

Le vieux Davis alla plus outre: Maud devait user de

toute son influence pour faire retirer la candidature de Russell. Au besoin, elle devait recourir aux suprêmes menaces. Qu'était-ce qu'une union conjugale où le mari et la femme se divisaient sur des questions essentielles?

-- Si tu as du coeur, ma fille, avait osé dire le vieux Davis, tu arrêteras, et tu sais comment, ce scandale qui nous ruine tous.

Maud allait-elle obéir à l'impérieuse injonction? Oserait-elle prononcer sitôt le mot décisif? La pauvre femme se sentait, depuis quelques jours, en proie aux sentiments les plus tumultueux. Au premier abord, ce coup de foudre qui détruisait sans merci, sa sécurité, son insouciance heureuse, l'avait désemparée. D'où venait ce vent de malheur qui, après vingt-trois ans, flétrissait le charme inaltéré de sa vie, comme le vent glacé d'automne décolore, en une nuit, la feuille encore verte? Mais après les colères, les objurgations de son père, et, sous l'influence de ses propres chagrins trop longtemps nourris, elle sent maintenant qu'une âpre passion raidit sa volonté, exacerbe ses sentiments. Et cette passion, elle ne se méprend pas: c'est bien, par un mouvement de représailles naturel, l'esprit de race qui la dresse en arrêt pour la défense de ses enfants.

Ce même soir, lorsque Virginia et Nellie furent entrées en leurs chambres, Lantagnac s'apprêtait à entamer son explication. Maud l'avait devancé. Il la

vit, The Journal à la main, approcher son fauteuil tout près du sien. Elle était pâle, avait les lèvres contractées.

-- Jules, commença-t-elle, d'une voix qui chevrotait un peu, est-elle bien authentique et bien définitive cette nouvelle?

Elle étala devant lui The Journal.

-- Oui, dit-il, s'efforçant d'être calme. J'ai donné ma réponse hier soir; je pars demain pour mon comté.

-- Mon ami, reprit Maud encore plus attristée, n'aurais-je pu m'attendre d'être consultée sur une si grave affaire?

[153] -- Il n'en a pas tenu à moi, ma pauvre Maud, répondit Jules, que le chagrin de sa femme peinait sincèrement. Hier, vous le savez, William était ici; il nous a pris notre soirée. Puis vous vous rappelez notre discussion à table. Vous me connaissez, Maud; je crois avoir la générosité susceptible du gentilhomme; on ne la provoque pas impunément. Je vous confesse loyalement la vérité: hier soir, j'hésitais encore, beaucoup même à poser ma candidature. Devant la déclaration de guerre de Duffin à mes compatriotes, j'aurais cru manquer à l'honneur de mon sang, si je n'avais relevé le défi avec éclat.

Ces dernières paroles firent remonter un peu de

rougeur dans la figure de Madame. Son mari venait de la ramener à la réalité douloureuse, à ce changement d'état d'âme qui les séparait irrévocablement. La voix de Maud se raffermit; ses yeux, ses lèvres prirent un air de défi. Et Lantagnac comprit qu'à l'assaut de la tendresse, allait succéder le choc d'autres sentiments, la dangereuse passion de ce drame intime qui les jetait un peu plus chaque jour l'un contre l'autre. C'est donc d'une voix sèche que Maud répliqua:

-- J'ai connu un temps, Jules, où le souci de vos compatriotes ne vous trouvait pas si chatouilleux.

-- Rendez-moi justice, Maud, riposta Lantagnac, avec une vivacité à peine dissimulée; j'ai eu pitié des miens; je n'en ai jamais eu le mépris.

-- Non, reprit Maud, toujours vexée; mais vous parliez alors volontiers d'une race supérieure qui n'était pas la vôtre.

-- Oh! pour cela, je vous le concède; il y a quelque chose de changé dans mon esprit.

-- Je le savais; vous n'êtes plus le même depuis votre fameux voyage à Saint-Michel. Et votre femme a ce tort maintenant, à vos yeux, d'appartenir à la race inférieure.

Lantagnac eut un léger mouvement d'impatience.

-- Maud, mon amie, reprit-il très suppliant, voulez-vous que nous causions sur un autre ton? À quoi bon

chercher à nous blesser aux parties les plus sensibles du coeur, quand, en réalité, vous le savez bien, je n'ai pas changé pour vous?

-- Soyez franc, Jules, répondit-elle froidement, presque provocatrice; le sang qui coule dans les veines de Maud Fletcher n'a [154] pu déchoir, descendre au second rang dans votre estime, sans que votre femme aussi y ait baissé.

-- Que me parlez-vous de race supérieure et de race inférieure? Je crois encore à la supériorité de la vôtre; en plus je crois aussi à la supériorité de la mienne; mais je les crois différentes, voilà tout. Si vous me demandez à laquelle des deux vont mes préférences, respectez mon sentiment, Maud, comme je respecte le vôtre.

Madame de Lantagnac haussa les épaules:

-- Comme vous respectez le mien, dites-vous? Comment puis-je croire à ce respect, quand vous avez décidé que mes enfants seraient français?

Maud se croisa les bras, dans l'attente de la réponse, sachant bien qu'elle venait de jeter à son mari le mot décisif, celui qui résumait entre eux toute la situation. Et comme Lantagnac continuait de la regarder, sa figure reflétant, malgré lui, une indicible souffrance, elle continua:

-- Pendant vingt ans, vous vous êtes reposé sur moi,

sur moi seule, de l'éducation de ces enfants. Dites, ai-je manqué à mon devoir, pour que tout à coup vous veniez me les prendre?

-- Vous les prendre! s'écria-t-il. Est-ce donc vous les prendre que de me réserver en eux la part qui me revient? Encore une fois, Maud, ma bonne amie, laissons-là ce ton qui est trop nouveau pour nous. Vous savez bien que je n'ai pas commis la chose grave que vous me reprochez. Vous êtes toujours la mère bien-aimée de mes enfants. Mais enfin ces enfants sont, par leur père, de descendance française? Maud, je ne vous le cacherai point: je veux qu'aucun de mes fils, aucune de mes filles ne me reproche plus tard le crime le plus grand qu'un père puisse commettre contre ses enfants, après leur avoir pris leur foi: les arracher à leurs aïeux.

Madame de Lantagnac parut un peu déconcertée. Elle retrouvait là l'accent d'une volonté qu'elle savait aussi froide qu'inflexible. Son orgueil trop fortement secoué la poussait aux excès. Elle se donna le rôle de tous ceux qui, ne trouvant plus à raisonner, n'ont plus que l'issue d'aggraver leur tort. D'une voix plus sèche, plus cassante toujours, elle continua:

[155] -- Je vous entends, monsieur de Lantagnac, je vous entends. Vous prenez l'âme, le coeur, l'esprit de mes enfants; le reste, s'il y en a, vous me l'abandonnez. Et cela, vous le faites délibérément, en me broyant le

coeur, ce qui pour vous, sans doute, est peu de chose. Mais vous le faites aussi au prix de l'accord entre nos enfants, ce qui est tuer la paix de notre foyer.

Lantagnac fit un effort suprême sur lui-même. À cette minute, il sentit qu'un mot, qu'un geste pouvait faire sombrer tout le bonheur de sa vie, les assises mêmes de sa maison. Du ton le plus contenu, le plus attristé, il répondit, le front appuyé dans la main:

-- Maud, vous vous reprocherez un jour la dureté de vos paroles et l'injustice qu'involontairement, je veux le croire, vous commettez contre moi. Qui donc, parmi mes enfants, ai-je violenté? Qui a été contraint par moi d'apprendre le français? William a voulu retourner au Loyola; il y est. Wolfred est allé à l'Université française de Montréal; Dieu m'est témoin qu'il y est allé de son propre mouvement. Nellie veut en rester à son éducation anglaise; est-elle moins mon enfant et l'en ai-je moins aimée? Virginia enfin se conforme librement, elle aussi, à mes désirs; elle sera la plus française de la famille. Eh bien, moi qui connais son coeur, je lui rends ce témoignage: elle n'aime pas sa mère, sa soeur, ses frères plus que les autres, peut-être, mais personne ne les aime plus qu'elle ne le fait. Non, Maud, on ne se diminue pas en redevenant soi-même, en reconstruisant en soi sa vieille âme naturelle, héréditaire. Ce que j'ai fait, j'avais espéré le pouvoir faire sans vous causer un

seul chagrin.

À ce mot Madame de Lantagnac fut debout. Elle crut tenir l'arme victorieuse:

-- Si vous êtes sincère, Jules, vous ne voudrez pas me causer un autre chagrin. Dites-moi que vous renoncez à cette candidature?

Elle resta là, le journal à la main, la figure haletante, prête à toute violence, si, de la bouche de son mari, sortait un refus. Lantagnac la regarda un instant, dans cette attitude qui l'effraya. Il passa la main sur son front, pour faire un appel suprême aux mots, à la phrase qui sauverait tout. D'une voix étranglée il répondit:

-- Maud, m'aimeriez-vous encore si je me déshonorais?

[156] Cette réplique ne désarma point la malheureuse.

-- Ainsi, accentua-t-elle, vous refusez?

-- Maud, reprit encore Lantagnac, accablé, demandez-moi toute autre preuve d'affection, mais point celle-là. Y avez-vous songé, mon amie? Me retirer de la lutte, à l'heure où les miens ont tant à souffrir, à l'heure où les petites gens acceptent pour leur cause de si héroïques sacrifices? Non, je ne puis; je ne puis, entendez-moi, opérer cette retraite, sans manquer à tous mes devoirs de gentilhomme. Pour me justifier, vous le

savez bien, je ne mettrais devant le public que les motifs qui sont les vrais. Et ce serait le déshonneur, pour vous comme pour moi. Non, Maud, je vous en prie, pas cela.

Elle était toujours debout, dans la même attitude provocante. D'une voix qui se fit sourde, où passait une colère ramassée, elle ajouta:

-- Et vous avez bien pesé ce qui peut advenir à votre foyer? Et vous en prenez la responsabilité?

Lantagnac se leva à son tour. Il prit dans les siennes les mains de sa femme:

-- Maud, Maud, je vous en supplie, encore une fois, ne prononcez pas ici des mots irréparables.

Elle se dégagea brusquement. Hautaine, à pas pressés, sans tourner la tête, elle monta chez elle, par le grand escalier.

[157] Lantagnac fut élu député de Russell, sans subir l'épreuve du scrutin[1]. Tous les candidats s'effacèrent devant le redoutable concurrent. Quand il rentra chez lui, huit jours plus tard, l'attitude de Maud eut de quoi le surprendre agréablement. Il s'attendait à une bouderie, à une scène, voire à quelque chose de pire. Maud se montra d'une correction parfaite. Elle se garda bien de féliciter le nouvel élu. Elle parut même goûter assez peu la joie expansive de Virginia qui sauta au cou de son père et le tint longuement embrassé. Mais enfin elle demeura dans la correction et Lantagnac s'en trouva charmé. Maud avait senti autour d'elle qu'une rupture si prompte serait maladroite. Le vieux Davis Fletcher s'était vite replié vers une autre combinaison où le vénérable rond-de-cuir retrouvait son essentielle sérénité. Acculé à l'inévitable, l'instinct pratique du fonctionnaire avait cherché le moyen de s'en accommoder. Le vieillard s'était dit:

-- Lantagnac a du talent; il en a même beaucoup. Indépendant, il fera peur au ministère qui fera tout pour se l'attacher. En somme il perd pour mieux gagner, pour gagner plus vite. L'indépendance et le talent ne

sont-ce pas les grands chemins qui mènent aux honneurs? Cela se voit souvent.

Ainsi avait parlé à sa fille Maud, le père Davis Fletcher. Il avait ajouté:

-- Au surplus, Lantagnac est député au parlement fédéral. La question française, tu sais, c'est à Toronto qu'elle se discute, pas ici. En définitive que fera ton mari pour ceux de sa race? Il présidera de petites réunions, des congrès peut-être: autant de choses inoffensives. Du reste, tous ses amis, tout son monde est [158] encore parmi les nôtres. Ce milieu-là l'empêchera toujours de faire des sottises. Non, ma fille, il faut se garder de rien brusquer. Le temps arrange bien des choses. Et si ce Lantagnac devenait puissant, entrait dans le cabinet... Peut-on le savoir? Ma succession serait assurée à quelqu'un des nôtres, à ton fils William, peut-être.

Maud avait promis de patienter et d'être prudente. Au fond, les paroles de son père ne l'avaient qu'à demi rassurée. Sa clairvoyance de femme lui faisait tout craindre de la sincérité trop absolue de Jules. Cet esprit tout de logique et de loyauté n'irait-il pas jusqu'au bout de ses convictions? Et qui arrêterait la volonté de l'homme sur la route où l'aurait engagé un devoir clair?

Dans les premiers temps le député de Russell parut

confirmer, au moins partiellement, les prévisions du vieux Fletcher. Lantagnac avait compris que l'autorité, dans les milieux parlementaires comme ailleurs, ne se confère qu'à la compétence. Rudement il s'était remis au travail. Il étudiait tout pour pouvoir parler de tout. Il se familiarisait avec les questions de finance où il avait vite noté l'infériorité de la députation française. Convaincu, en outre, que la puissance intellectuelle tient moins à la superficie des connaissances qu'à la vigueur créatrice de l'esprit, il s'adonnait à de fortes études de culture générale. À ce laïc avide des plus hautes lumières, rien ne faisait peur, ni la philosophie ni même la théologie.

-- Encore un peu, lui disait un jour le Père Fabien, en lui remettant un volume des commentaires du R. P. Pègues[2] sur saint Thomas[3], encore un peu et vous allez emporter toute ma bibliothèque chez vous.

Intelligent, de belle race saine, Lantagnac profitait, comme disait Renan[4] de lui-même, de toute la vie cérébrale économisée par six générations de laboureurs. Ces premiers mois de sa vie parlementaire furent, sans conteste, la période la plus active de la vie du député. L'un des plus assidus aux séances de la Chambre, de temps à autre, quand il se sentait maître d'un sujet, il prenait la parole. Dans cette atmosphère si différente de celle du tribunal, il s'exerçait à

prendre le diapason, à ajuster sa voix. Dès les premiers jours, il conquit l'oreille des ministres. Aux premiers bancs de la droite, les têtes se faisaient plus attentives quand résonnait [159] sa parole toujours claire, toujours nourrie, d'une si impeccable distinction. Bientôt cette opinion fut faite, dans les cercles politiques, que le député de Russell n'aurait qu'à le vouloir pour gravir les plus hauts postes.

Malheureusement pour les Fletcher, là s'arrêtèrent les gages que Jules de Lantagnac voulut donner à leurs espérances. En même temps que sa culture intellectuelle, on le vit poursuivre, avec une ardeur non moindre, l'affranchissement de son être moral. Une ambition fébrile poussait ce grand honnête homme à combler ce qu'il appelait «le vide affreux de sa vie ancienne».

-- En somme, s'accusait-il parfois, c'est de vingt ans d'arrérages que je suis comptable aux miens.

Il croyait à une étroite solidarité au sein des races et des familles, au retentissement des fautes comme des bonnes actions à travers les générations. Quand il se rappelait les capitulations des familles nobles canadiennes, au lendemain de la conquête de 1760, la peur le prenait que la fatalité d'une expiation pesât sur sa propre famille. Du reste, il redoutait pour ses enfants, le péril de la richesse, le péril de l'anglicisation déjà commencée. Quelle désolante nouvelle n'avait-il pas

apprise en ces dernières semaines! Wolfred et Nellie s'acheminaient manifestement vers le mariage mixte que leur père redoutait. Cette découverte par trop pénible, qu'était venue commenter une récente harangue du Père Fabien, avait vivement troublé Lantagnac.

-- Ne dirait-on pas, avait dit le Père, que ce soit là une loi de l'histoire, au sein de toutes les nationalités en lutte pour leur vie, que les classes supérieures trahissent et se tuent à mesure qu'elles se constituent? Mises en relations plus directes, plus immédiates avec le conquérant ou l'oppresseur, voyez par quelle série de fléchissements elles succombent: l'intérêt leur fait pratiquer l'assiduité des relations sociales avec l'étranger; puis, au contact des plus riches, elles cèdent peu à peu aux tentations de la vanité. C'est la seconde étape: elles prennent les modes, les titres, les rubans qu'on leur tend en amorce. Puis encore, par orgueil, par absence de foi nationale, elles acceptent les mariages, le mélange des sangs: ce qui est leur déchéance et leur fin. Nul, avait ajouté le religieux, parfois quelque peu sentencieux, nul ne peut porter dans son âme l'idéal de deux races, quand ces [160] deux races s'opposent. Vous vous rappelez ce qui s'est passé autrefois pour notre noblesse. Le même malheur n'est-il pas en train de s'accomplir sous nos yeux, dans la haute bourgeoisie canadienne-française?

Comptez-moi ces arrivistes de la politique ou de la finance qui se tiennent à l'affût des titres et des médailles, prêts à happer n'importe quel «sirage»; comptez-moi encore ces dames de luxe à qui le titre convoité de «lady» donne d'avance des pâmoisons. Comptez-moi enfin ces péronelles de clubs et de champs de course qui croient plus chic de parler anglais. Et, dites-moi, Lantagnac, n'est-ce pas parmi ces gens-là que les mariages mixtes sévissent déjà avec fureur, que les trahisons se consomment avec une rapidité effroyable?

Ces tirades impérieuses du Père Fabien secouaient la volonté de Lantagnac. Lui qui avait coudoyé cette bourgeoisie, ne pouvait qu'admettre, si sévères qu'ils fussent, les anathèmes du religieux. Une conclusion très nette s'imposait alors à son esprit. Voulait-il efficacement protéger, sauver, si c'était possible, ses propres enfants? Pas une minute à perdre, pas un sacrifice à refuser. Il lui fallait, malgré qu'il en eût, trancher dans le vif de sa vie.

-- À quoi bon? se disait-il alors, à quoi bon franciser mon foyer, si j'y laisse subsister, en entier, le péril des contacts? Qui sait s'il n'est même un peu tard pour Nellie et Wolfred?

Sans plus attendre, le converti se mit en devoir d'achever la protection de sa maison. Ce fut vers ce temps qu'il se porta aux résolutions les plus énergiques,

les plus coûteuses à sa volonté. Ce fut aussi, à ces heures-là, quand le bruit de telles réactions lui arrivait ou qu'elle croyait les deviner, que Maud se sentait reprise par toutes ses craintes. Elle suivait, avec une sorte de terreur, l'évolution indéfinie où s'acheminait la pensée de son mari. Souvent, au début de cet hiver de 1915, à la vue d'un changement radical en certaines habitudes de Jules, devant son refus fréquent d'accompagner sa femme au milieu de leur ancienne société, devant sa manie de s'enfermer chez lui, pour des besognes toujours urgentes, à ce qu'il disait, souvent Maud accourait tout éplorée chez Nellie. Et c'était, entre la mère et la fille, des confidences pleines de stupeur et de larmes, des plans d'action qui n'aboutissaient point, des tensions d'esprit vers l'avenir qu'on scrutait avec angoisse.

[161] -- Mon Dieu! disait Maud, où cela nous mène-t-il? Combien de temps, à ce régime, pourrons-nous vivre ensemble?...

Appréhensions, hélas, que la pauvre femme n'eût pas trouvées trop vives, si elle eût pu lire, à cette époque, le journal intime de son mari. Ouvrons ce journal. Lantagnac qui n'avait rien de l'égotisme romantique, n'y écrivait qu'à des dates fort éloignées, ses plus durables impressions. Mais ces pages trop rares vont nous dire avec quelle ardeur absolue, cette âme de Français

entreprit de se libérer de ses anciennes attaches.

15 décembre 1915: «Le passé se rachète-t-il? Un remords angoissant m'étreint le coeur. Je songe que, pendant vingt-cinq ans, moi, riche avocat, j'ai donné aux miens le scandale de l'apostasie nationale. En ces heures où les mauvaises tristesses me volent autour des tempes comme une nuée de papillons noirs, je crois voir parfois la lignée des Lantagnac canadiens, toute la théorie des aïeules défiler devant moi, la figure voilée et triste. Ceux-là, je le sais, ont défendu, malgré leur pauvreté, le grand héritage de l'âme ancestrale, la fidélité à la culture. Et moi, qu'ai-je fait? qu'ai-je fait? Le passé se rachète-t-il?»

«L'autre jour, j'ai longuement médité une définition de la race que j'avais recueillie dans un de mes ouvrages favoris. «La race, c'est un équilibre durable, éprouvé, de qualités morales et d'habitudes physiques, qu'un apport hétérogène et massif risquerait de rompre.» Pourquoi cette brève formule a-t-elle si longtemps retenu et agité mon esprit? C'est qu'elle ponctuait pour moi, et de façon aiguë, la responsabilité de ces classes qui, plus que les autres, détruisent «l'équilibre durable» par «l'apport hétérogène». Depuis ce jour, comme je voudrais crier à nos bourgeois oublieux qui disent peut-être: «Qu'importe à la collectivité un ou deux individus de

moins?», comme je voudrais leur tenir constamment sous les yeux, ainsi qu'un mot d'ordre et un aiguillon de remords, ces pensées trop vraies d'Edmond de Nevers:

Chacun des descendants des 65,000 vaincus de 1760 doit compter pour un... Chaque défection de l'un des nôtres, chaque manifestation d'un esprit qui n'est plus le vieil esprit français, fier, intransigeant, superbe, encourage cette pensée chimérique [162] si ardemment caressée par les pan-saxonistes de notre assimilation future[5].

«Et moi, pour arrêter le fléchissement dans ma propre famille, pour réparer ma grande faute, ai-je fait tout ce que je devais faire? Enfin j'aurai pris une résolution pratique. Je ne veux plus qu'à l'avenir un seul de mes compatriotes s'autorise d'un seul de mes mauvais exemples. J'ai pensé également à mes fils, dans l'espérance qu'un jour, peut-être, leurs sentiments guidés par mes sacrifices accompliraient la même courbe que les miens. Et voici ce que je veux écrire dans mon journal, pour m'y tenir irrévocablement: Finies, tout de bon, finies mes assiduités au Country Club! Finies aussi pour le printemps prochain, mes parties de golf à Chelsea et à Aylmer[6]! Cette décision peut paraître une puérilité; elle me sépare de toutes mes vieilles amitiés, de toutes mes vieilles habitudes, de mes plus chers amusements. C'est la rupture avec un monde. Mais

je l'ai décidé; je m'y tiendrai.»

«Aujourd'hui même ma résolution fut mise à rude épreuve. Le père de Maud, comme la chose arrivait souvent dans le passé, m'avait prié de l'emmener à Chelsea. J'ai dû prononcer mon premier refus. La scène se passa chez lui, dans son petit fumoir, après dîner. À vrai dire, ce fut pénible. Mais après tout mieux valent les situations nettes.»

«-- Non, vous n'en êtes pas là? Vous n'en êtes pas là? me dit-il, cessant de fumer et franchement atterré.

«-- Si, répondis-je; je me le suis juré à moi-même comme à un homme d'honneur. Vous me comprendrez.

«Le pauvre vieux ne comprenait rien du tout. Il me regarda quelques instants, fixement, avec des yeux où il y avait de l'ahurissement autant que de la tristesse. Il reprit:

«-- Lantagnac, est-ce vous qui parlez ainsi? Un homme comme vous? qui a votre rôle à tenir? Vous est-il permis, sans dommage pour les intérêts mêmes que vous défendez, vous est-il permis de rompre totalement avec nos milieux, pour vous jeter dans l'isolement? Le pouvez-vous?

«-- Rompre totalement? ai-je rectifié; non pas, mais je prétends bien que cette société ne doit plus être ma société habituelle; elle ne le sera plus.

[163] «Il gardait le silence, la tête basse, replongé de nouveau dans une énigme qui l'effarait. J'ai continué:

«-- Vous, père Fletcher, qui mettez au-dessus de tout votre foi nationale, vous ne me blâmerez pas. Je sais ce que valent, allez, ces fréquentations de milieux étrangers. Inoffensives, avantageuses même, elles peuvent l'être à celui qui a besoin de bons postes d'observation. Pas à moi qui n'ai plus rien à y apprendre et qui en rapporte, hélas! une âme douloureusement entamée.

«-- Mais votre conversion, fit le vieillard malicieusement, vous a-t-elle rendu si timide, si soucieux...?

«-- Oui, ripostai-je, très soucieux de ma dignité.

«-- Mais qu'est-ce donc qui la menace? Je ne le vois pas, appuya M. Fletcher, visiblement agacé par ce débat. Nous, Anglo-Saxons, nous avons le mépris des faibles; mais nous respectons les forts.

«-- Tout le monde respecte les forts, monsieur Davis, rectifiai-je de nouveau avec un peu de vivacité. Mais aux forts, vous ne donnez que le respect extérieur. Et parfois la dignité ne s'en accommode pas.

«-- Que voulez-vous dire?

«Il me fallut m'ingénier à concilier de mon mieux la franchise et la déférence. Résolu à parler franc, je

livrai néanmoins le fond de ma pensée:

«-- Le tort de vos compatriotes, père Davis, que j'admire, vous le savez, pour beaucoup de leurs qualités, leur tort, c'est d'avoir commercialisé le stock humain. C'est de ne reconnaître à l'homme, à l'étranger surtout, que la valeur marchande, instrumentale. Pour les Anglo-Saxons c'est ainsi: le stock humain a sa cote à la Bourse comme les autres valeurs industrielles, financières. Et la cote de la Bourse est aussi la cote de leur estime. Me comprenez-vous maintenant?... Jules de Lantagnac n'est plus l'instrument qui puisse servir. On le respectera, sans doute. Mais il ne sera plus l'ami, le «nice fellow» d'autrefois. On cachera le dédain, mais il y sera. Et cette situation nouvelle, vous ne pouvez trouver mauvais, j'imagine, que le mari de Maud ne s'en accommode point.

[164] «Le père Davis subit l'averse sans broncher. Après un long silence il secoua la cendre de son cigare qui continuait de brûler entre ses doigts; puis il me jeta sur le ton d'une objection:

«-- Et vous parlez ainsi à quelle heure, mon ami! Le savez-vous? À l'heure où nous, nous, les premiers, vous parlons aujourd'hui de bonne entente.

«-- Je sais, repris-je, dissimulant mal mon impatience; mais voulez-vous que nous parlions d'autre chose?

«-- Eh! de quoi donc? demanda le vieillard, fortement piqué. La paix vous fait-elle horreur à ce point?

«Une fois de plus j'hésitai. Puis, de nouveau, je me décidai pour la franchise:

«-- Ce n'est pas de la paix que j'ai peur.

«-- De quoi donc alors?

«-- J'ai peur des entre-duperies où la naïveté n'est que d'un côté qui n'est pas le vôtre.

«-- Et cela veut dire?...

«-- Cela veut dire qu'aussi longtemps qu'il y a un spolié et un spoliateur, on peut parler de trève, d'armistice; on ne parle ni de bonne entente ni d'amitié, ou le spolié qui accepte d'en parler, ne le fait qu'au nom de son abjection.

«Décidément le vieillard comprenait moins que jamais. Son orgueil de race, ses préjugés n'admettaient point la possibilité ni les droits de la survivance française au Canada. De très bonne foi il ne pouvait comprendre que la minorité dépouillée eût encore à se plaindre, dès le jour où la majorité repue venait lui offrir le rameau d'olivier. Sa stupéfaction s'accrut encore quand j'ajoutai:

«-- Vous voulez mettre de l'amitié entre les races? Si vous commenciez par y mettre de la justice. Entre vos compatriotes et les miens, M. Fletcher,

subsiste, je le crains, une grande équivoque de fond. Les vôtres, en ce pays, rêvent d'un accord dans l'uniformité; les miens veulent le maintien de la diversité. Voilà, si vous m'en croyez, la cause profonde de tous nos dissentiments, de tous nos malentendus, de toutes nos querelles. La vraie bonne entente est possible, mais à une condition.

«-- Laquelle?

[165] «-- C'est que les Anglo-Saxons acceptent enfin le fait fédératif, avec toutes ses conséquences dans l'ordre politique, national, social, religieux. Franchement, sans plus ruser ni équivoquer, veulent-ils abdiquer une bonne fois leur prétention de tout niveler sous le couperet de l'orgueil ethnique? Veulent-ils ne plus prétendre à la communauté de la patrie par la communauté de la race? Le veulent-ils? Tout est là.

«Ce pauvre père Davis en resta pour le coup abasourdi. Il me regarda avec des yeux où il y avait maintenant une angoisse douloureuse. Il jeta dans le cendrier son cigare éteint et se prit à marcher en marmottant avec une affliction vraie:

«-- Il en est là! Il en est là!...»

[166] Ces ruptures avec de vieilles amitiés apportaient à Jules de Lantagnac quelques souffrances, comme le font toutes les brisures; elles lui apportaient aussi des joies. Chaque lien rompu avec ces milieux comptait à son âme comme une chaîne brisée. Chaque jour, il le confessait au Père Fabien, il sentait plus vivement en soi le recul d'un étranger, d'un intrus qu'il lui tardait d'expulser complètement.

Ces joies, ces espérances atténuaient les ennuis de toute espèce qui chaque jour lui venaient de son milieu familial. Chez lui, la triste réalité ne cessait de s'aggraver. Chaque étape de son émancipation y augmentait le malaise ou la mauvaise humeur. Depuis son départ du Country club, les Fletcher ont cessé de le voir ou à peu près. Avec Maud la paix se prolonge. Mais Lantagnac le sait trop: des sentiments meurent qui ne ressuscitent point. Au moral comme au physique rien n'est moins guérissable que les maladies du coeur. Entre Maud et son mari, depuis ce soir où leurs esprits se sont heurtés si vivement, le peu qui survit de leur intimité achève de mourir. À mesure qu'il fait son âme plus française, le converti peut suivre avec effroi, la

froideur croissante où s'enveloppe la compagne de sa vie.

Et les enfants, comme leur seule pensée, le rend de plus en plus perplexe. Virginia est toujours seule à lui appartenir vraiment. Prudente, discrète, elle continue de se faire, sans qu'il y paraisse, le soutien de son père. Le soir, à l'heure de sa promenade habituelle sur la véranda, elle va le trouver; elle lui raconte ses lectures, les harmonies joyeuses de son âme française enfin retrouvée. On parle ensemble du très prochain pèlerinage au berceau [167] de la famille, chez les Lamontagne de Saint-Michel. Et Virginia exulte à la pensée des souvenirs émouvants que le paysage fera lever dans son esprit. Quand le député de Russell doit parler à la Chambre, la noble enfant ne manque jamais d'aller prendre sa place dans les tribunes, juste en face de l'orateur, pour l'applaudir du regard. Que sera Virginia? Lantagnac se le demande avec une affection inquiète. Le progrès de la foi et du sentiment religieux dans l'âme de la jeune fille a été plus vif encore que le développement du sentiment français. Son grand bonheur, à ses moments libres, est de courir au couvent de la rue Rideau. Elle assiste aux cours de langue et de littérature françaises. Parfois Mademoiselle de Lantagnac monte à la tribune, dans le rôle d'une suppléante, et trouve ses délices à faire de l'enseignement. Un jour qu'il est entré dans la chambre

de sa fille, Lantagnac a été frappé de l'abondance des tableaux religieux appendus aux murs. Juste en face du petit secrétaire de Virginia, il a vu, à la place d'honneur, au-dessous du crucifix, trois médaillons légèrement encastrés l'un dans l'autre. Dans l'encadrement d'or fin il a reconnu la figure de Marguerite Bourgeoys[1], celle de Jeanne Mance[2], et, au centre, belle en son profil d'ange comme une petite Thérèse de l'Enfant-Jésus[3], Jeanne Le Ber[4]. Quelques roses blanches fanées, visiblement déposées là en hommage aux trois héroïnes de la Nouvelle-France, achevaient de mourir sous le médaillon.

-- Quelle joie ou quel chagrin me réserverait donc ma Virginia? s'était alors demandé Lantagnac.

Ses inquiétudes paternelles s'aviveraient singulièrement à cette époque, avec le retour des vacances de Noël. Cette prochaine réunion de ses enfants, engagés eux-mêmes dans le drame silencieux de la famille, quelle serait-elle? Que de fois Lantagnac s'est rappelé cette parole amère de Maud, le soir de leur première altercation: «Ce que vous faites, avait-elle dit, vous le faites délibérément, en me broyant le coeur, ce qui serait peu de chose pour vous; mais vous le faites aussi, au prix de l'accord entre nos enfants.» Parole impitoyable que souvent le pauvre père s'est redite. Souvent aussi il s'est demandé avec un peu d'angoisse,

jusqu'à quel point le drame familial enveloppait et agitait ses fils et ses filles. Entre eux le fossé se creusait-il aussi profond que le disait leur mère?

[168] Noël arriva. Le collégien du Loyola et l'étudiant de Laval reparurent à la rue Wilbrod. Wolfred, toujours énigmatique, parlait peu de son séjour à Montréal. Il semblait qu'il se fût imposé la consigne de ne rien dévoiler de ses impressions. Nul n'eût pu surprendre, non plus, sur le problème de sa famille, la pensée secrète de ce grand jeune homme aux traits bruns, énergiques, qui répondait par des questions aux réponses qu'on attendait de lui, et dont les yeux très fixes, très droits, gardaient cependant, en leur fond, un voile impénétrable. William, lui, restait toujours le même, esprit buté et bilieux. À mesure que le cadet avançait en âge, les traits saxons s'accusaient plus fortement dans la figure et par tout le corps du long adolescent. La barre du front se faisait plus raide, la moue des lèvres plus arrogante; presque toujours on le voyait s'en aller, la nuque cambrée, les poings à demi-fermés, à l'allure d'un joueur de <u>rugby</u>. Au reste, pendant ses vacances, le collégien du Loyola affecta de se tenir aussi souvent chez son parrain William Duffin, qu'à la maison paternelle. Lantagnac ne goûtait guère, comme bien l'on pense, les séjours trop fréquents, trop prolongés de son William dans un tel milieu. Les plus

récents événements le prouvaient: le cri de guerre de Duffin n'était pas resté paroles en l'air. Pendant que les troubles scolaires allaient s'aggravant dans la capitale, partout l'on sentait la même main qui machinait et intriguait.

Les vacances touchaient à leur fin. Le pauvre père, toujours inquiet, se prenait à espérer néanmoins qu'elles s'achèveraient sans incident. L'on était au lendemain des Rois[5], la veille du départ de William et de Wolfred, dans l'après-midi. Madame de Lantagnac, absente, ne serait de retour que tard dans la soirée. Lantagnac venait de rentrer chez lui, un peu plus tôt que d'habitude. Installé dans son cabinet de travail, il commençait la lecture de ses journaux. Tout à coup, d'une pièce, au-dessus de lui, lui arrivent des échos bruyants. Il écoute; c'est bien la voix de ses enfants. Se croyant seuls dans la maison, ils discutent chaudement. Lantagnac décide sans plus d'aller les joindre. À peine a-t-il gravi les premières marches de l'escalier, qu'il s'arrête court. Il vient d'entendre Virginia:

[169] -- Papa a raison quand il soutient que les enfants doivent être de la race et de la langue de leur père. N'est-il pas le chef de la famille?

Une voix rude que Lantagnac reconnaît tout de suite, celle de William, riposte:

-- Pardon, mademoiselle, un père ne saurait imposer sa volonté en ces matières. Mon parrain me l'a fort bien dit: nous avons le droit de choisir, surtout quand l'option que l'on nous propose implique une sorte de déchéance: l'acceptation d'une infériorité.

-- Une infériorité! reprend Virginia; oh! elle est bonne celle-là! Ici même, tu n'as donc pas entendu notre oncle William féliciter papa des avantages de sa culture française? Elle fait de lui, soutenait-il, le premier avocat d'Ottawa. Tu as lu les auteurs anglais, disais-tu, tout à l'heure; ils t'ont émerveillé. Moi, je te demande: as-tu lu les auteurs français? Avant de juger entre deux cultures, ne faut-il d'abord comparer?

-- La belle affaire, par exemple! Il faudra lire maintenant une bibliothèque avant d'avoir le droit de parler, reprend désagréablement William. Notre ami Wolfred que voici, se plaît, depuis quelque temps, à ces sortes de lectures. Voyons, est-il changé, converti? Qu'il parle.

Haletant, Lantagnac s'appuie à la rampe de l'escalier; il attend la réponse de son aîné. L'énigmatique, le mystérieux Wolfred va-t-il enfin dévoiler sa pensée?

La réponse ne vient pas. William reprend:

-- Mais nous sommes fous de tant discuter. À quoi bon nous opposer à la force, au progrès? La survivance

française au Canada, est-ce autre chose qu'une chimère de haute taille? Retiens bien cet axiome, me disait encore hier mon oncle William: «La puissance et l'avenir sont du côté des races qui assimilent. C'est un argument historique qui ne trompe pas. Or rien n'égale, à l'heure actuelle, la force assimilatrice de la race anglo-saxonne».

-- Oh! non, halte là, par exemple! j'en demande pardon à ton parrain: si l'argument vaut quelque chose, l'exemple ne vaut rien.

Cette fois, c'est bien Wolfred qui parle. Lantagnac retient sa respiration. L'aîné continue:

[170] -- Tu sais, moi, mon cher cadet, on ne me bourre pas le crâne avec des aphorismes truqués. Où donc ton parrain l'a-t-il vue cette race anglo-saxonne grande assimilatrice de peuples? Où l'a-t-il vue? Moi, je compte de jolis déficits à ses triomphes. Je vois, par exemple que l'Angleterre n'a vraiment assimilé ni l'Irlande, ni même l'Écosse, ni les Indes, ni l'Afrique-Sud, ni Malte, ni l'Égypte, ni le Québec français. Encore une fois, mon cher cadet, où donc, toi et ton oncle l'avez-vous faite cette trouvaille?

-- Et les Américains, qu'en faites-vous, cher maître? interjette William, sûr de l'objection victorieuse.

-- Ce que j'en fais, mon brave pupille? riposte

Wolfred, sur le même ton tranchant. Pas plus assimilateurs que les autres. Là, comme partout ailleurs, la même puissance n'a vraiment absorbé et fondu en elle que les petits groupes ethniques, inconsistants, désagrégés au point de vue politique ou national, des poussières de peuples pour tout dire. Décidément, mon cher William, tu n'es qu'un assez pauvre potache, raille toujours Wolfred. Lis pour t'édifier et pour compléter les leçons de ton maître, non pas une bibliothèque, lis seulement le bouquin d'Edmond de Nevers, l'Âme américaine[6] loué par Brunetière[7], ou encore Outre-mer de Paul Bourget[8]. Et tu m'en diras des nouvelles.

Ici une longue pause. William qui subit le ton dogmatique de son aîné, ne trouve rien, sans doute, à répliquer. Nellie rompt le silence. De son ton sec de miss anglaise elle dit:

-- En tout cas, mes amis, ces discussions entre nous sont une tristesse. Moi je donnerais volontiers le Racine et le Bossuet[9] de Virginia pour l'ancienne paix de la famille. Dans ce temps-là, une femme, dans cette maison, pleurait un peu moins souvent.

-- Oh! pourquoi dis-tu de ces choses? supplie Virginia.

-- Je les dis parce qu'il faut les dire, appuie Nellie.

-- Et pourquoi faut-il tant les dire?

-- Pour vous bien avertir. Est-ce qu'on ne sait pas que maman faillit nous quitter de chagrin, lors de l'élection de Russell? Le moindre incident nouveau, je le sais et je le dis, pourrait précipiter une catastrophe.

-- Parfaitement, ajoute William. Quelle est donc cette religion nouvelle qu'on nous prêche, qui tend à séparer le frère de la soeur, le mari de la femme? Je trouve, moi, que quelqu'un ici a pris du [171] temps à s'apercevoir de la supériorité française. Et je n'ai que faire de Racine et de Bossuet pour trancher ce débat.

Lantagnac dont le coeur bat trop fort, descend un degré de l'escalier. À ce moment se fait entendre une seconde fois, la voix autoritaire de Wolfred:

-- Allons, William, tu fais toujours la mauvaise tête. Reste donc convenable. Qu'avais-tu besoin aussi d'ouvrir ce débat? Ces sujets sont de ceux que l'on aborde point ici où papa ou maman peuvent nous entendre...

Lantagnac rentre dans son cabinet. Les propos de William l'accablent. Il reconnaît bien, en son second fils, le trop fidèle élève de Duffin. Et les allusions de Nellie aux chagrins et aux menaces de Maud! Peut-il encore s'illusionner? Les enfants n'ignorent aucune péripétie du drame familial; le danger de la séparation

n'est bel et bien qu'ajourné.

Hélas! les chagrins ont ce triste privilège parfois de s'envenimer les uns par les autres. Maintenant que les propos de tout à l'heure lui ont révélé la profonde division des âmes à son foyer, un incident du dernier jour de l'an qui, en ce temps-là, n'avait qu'assez peu affecté Lantagnac, lui devenait tout à coup une blessure vive. Les faits s'enchaînaient si bien dans leur pénible signification. Pour ce matin du premier janvier, Lantagnac avait formé un rêve qui tenait peut-être de la chimère. Il eût souhaité inaugurer, dans sa famille, la coutume de la bénédiction paternelle. Aux environs de Noël, plusieurs fois il s'en était entretenu avec Virginia; il lui avait confié son désir qu'elle en parlât à sa soeur et à ses frères. Avec éloquence, il s'était plu à décrire à son enfant bien-aimée, la beauté de ces scènes familiales au vieux foyer de Saint-Michel. Pour lui démontrer la fécondité de la vénérable tradition, l'atmosphère surnaturelle, le caractère sacré dont elle avait revêtu l'autorité du père, il avait su trouver des mots convaincants, graves et doux.

Au matin du premier de l'an, Virginia, allante, courageuse comme toujours, s'était jetée aux genoux de son père. À dessein, pour entraîner si possible les autres, la vaillante enfant avait choisi son moment: l'heure du déjeuner, alors que toute la famille allait se

mettre à table, pendant l'échange des souhaits et des poignées de mains.

[172] -- Mon père, voulez-vous, s'il vous plaît, me bénir? prononça Virginia, agenouillée et les mains jointes.

Lantagnac leva les mains pour le geste de bénir. Il les sentit lourdes de tout le sacerdoce des patriarches, ses pères. Très ému, à ce point que les mots faillirent lui rester dans la gorge, il mit les mains sur la tête de sa fille; puis lentement:

-- «Oui, mon enfant, je le veux bien; mais que Dieu lui-même, non pas moi, te bénisse du haut du ciel.»

Wolfred, Nellie, William étaient là. Avec respect ils regardèrent la scène, eux-mêmes, sans doute, émus secrètement. Aucun ne se mit à genoux.

Lantagnac à qui revenait, cet après-midi des Rois, le souvenir de cet échec, ne le jugeait plus avec la même résignation. La théorie du coin de fer s'offrait alors à son esprit, avec un sens nouveau qui le faisait trembler.

-- Le coin de fer, se disait-il, ne s'enfonce pas seulement dans l'intérieur des âmes. Il frappe ici entre nous; il est en train de dissoudre l'unité de ma famille.

Savait-il jusqu'à quel point il parlait juste? Les incidents allaient s'ajouter aux incidents et confirmer

ses pires appréhensions.

Une tradition du Loyola College ramenait, chaque année, à l'époque du printemps, un grand débat académique où figuraient les élèves des hautes classes. Habituellement les écoliers choisissaient eux-mêmes le sujet du débat, quittes à le faire approuver par le Père préfet des études. Depuis la crise ontarienne, la question des écoles dites «nationales» se posait avec fracas devant l'opinion. Les jeunes académiciens du Loyola décidèrent d'en faire le thème de leur discussion. Le sujet du débat fut donc ainsi posé: Est-il de l'intérêt du Canada d'adopter un seul type d'écoles nationales, impliquant l'uniformité des programmes, des manuels et des lois de l'éducation? Nous n'avons pas à décrire ici la marchandise suspecte qui se cache au Canada, sous cette étiquette sonore et trompeuse: «l'école nationale». Dans la pensée de ses promoteurs, «l'école nationale» n'est guère autre chose que l'école neutre et anglo-saxonne. Or, cette année-là, William de Lantagnac achevait sa rhétorique[10]; il prit place parmi les jeunes orateurs du prochain débat. Toujours frondeur, le rhétoricien voulut soutenir [173] l'affirmative de la thèse. Le Père préfet eut beau faire observer au collégien l'inconvenance d'un tel acte, invoquer le rôle tenu par son père, William de Lantagnac s'entêta. Le débat n'ayant rien de public, au Loyola on

se flatta que rien ne franchirait les murs du collège. Et le silence semblait bien gardé sur la fredaine de William; par malheur, un fâcheux fit passer un compte rendu de la joute oratoire dans un journal anglais de Montréal. Le lendemain de Lantagnac put lire, dans toute la presse anglaise d'Ottawa, en manchettes suffisamment alléchantes: M. William de Lantagnac, fils de M. Jules de Lantagnac, élève du Loyola College de Montréal, soutient dans un débat public, la nécessité d'imposer au Canada le système des écoles nationales. Les choses, comme bien l'on pense, n'en restèrent point là. Le surlendemain les mêmes journaux se prirent à exploiter l'incident contre le député de Russell.

L'émotion de Lantagnac fut grande. Insignifiant en soi-même, l'incident prenait les proportions d'un scandale. L'opinion publique plaçait déjà le député de Russell parmi les chefs de la minorité ontarienne. Au congrès de l'Association canadienne-française de l'Ontario[11] qui venait à peine de se terminer, il avait tenu l'un des premiers rôles. À la Chambre, il ne manquait jamais de protester contre les moindres atteintes aux droits de la langue française. Or l'affaire du Loyola jetait dans le public deux faits fort désagréables: non seulement le champion de l'école française dans l'Ontario confiait ses enfants à une institution anglaise; mais le député de Russell

défendait, contre ses adversaires, des opinions qu'il n'avait même pas le pouvoir de faire respecter par son propre fils.

Lantagnac se montra vivement affligé. L'incident lui était pénible, moins pour la fausse posture où il le mettait devant ses adversaires politiques, que pour l'impression douloureuse, le malaise qu'en ressentiraient ses amis, tous ses compatriotes persécutés. Lui, la droiture même, il prenait devant les siens, l'attitude d'un homme dont les actes sonnent autrement que les paroles. Et que faire? Nier la nouvelle? Elle était vraie, péniblement vraie. Le Recteur du Loyola s'était hâté d'exprimer ses profonds regrets à M. de Lantagnac, sans rien lui cacher du coup de tête de William. D'autre part, le malheureux père pouvait-il désa[174]vouer son fils, exposer au public les raisons de famille qui avaient conduit le jeune homme dans une institution anglaise? Rien qu'à l'énervement de Maud et de Nellie pendant ces jours, il comprit jusqu'à quel point le moindre mot de sa part eût pu bouleverser son foyer. Il ne lui restait qu'à dévorer en silence son affront et son chagrin. Il s'y résigna le mieux qu'il put. Deux consolations lui vinrent néanmoins, pendant ces durs moments. Virginia, toujours bonne, pansa avec des mains plus douces la blessure paternelle. Wolfred écrivit à son père un petit billet ainsi conçu:

Mon cher Papa,

Tu sais mes convictions à moi. Pourtant je ne crois pas qu'un fils qui a du coeur et le moindre sentiment des convenances, puisse se permettre de pareilles rosseries. Je l'ai écrit à William et je veux que tu le saches.

Ton aîné,

Wolfred.

[175] La lutte scolaire ontarienne traverse sa crise la plus aiguë. Dans l'ombre continuent de s'agiter, autour de la minorité française, les mêmes influences hypocrites et malfaisantes. Peu de jours où des vexations nouvelles ne s'ajoutent aux anciennes. Pour réduire la commission scolaire d'Ottawa qui refuse d'appliquer le Règlement XVII, le gouvernement de Toronto n'a pas reculé devant la violation des droits des parents. Il a déclaré dissoute la commission élue par le suffrage des contribuables; il lui a substitué une commission de son choix, où, sur trois membres, ne siège qu'un seul Canadien français. Ces actes arbitraires ne font pas fléchir la résistance des persécutés. La «petite commission», ainsi dénommée par le bon peuple, tente en vain de s'emparer des écoles. Les mères de famille s'en constituent les gardiennes. Contre cette armée d'un nouveau genre[1], la police s'avère impuissante. La «petite commission» s'efforce de suborner instituteurs et institutrices. L'appât des gros salaires ne peut rien sur le désintéressement des religieux et des religieuses, des maîtres et des maîtresses laïcs. Tous et toutes préfèrent enseigner, sans un sou de

rétribution, plutôt que de se soumettre à la loi inique. De guerre lasse, la commission gouvernementale s'empare des fonds scolaires. Réduites par la famine, les écoles libres sont contraintes de fermer leurs portes[2]; des milliers d'enfants sont renvoyés à leurs parents.

Bambins et bambines en congé ne perdent pas leur temps. L'heure est à la vaillance, à la crânerie. Pendant que les petites filles, en longues files, envahissent les églises et vont prier pour le salut de la «Cause», les petits gars mobilisent les voitures de li[176]vraison des épiciers, les ornent de drapeaux, de banderolles porteuses de légendes vibrantes, et paradent à travers les rues de la capitale. Un jour, on les voit défiler jusqu'auprès des murs du Parlement. Pressés les uns contre les autres, debout, les enfants agitent leurs drapeaux, sous la neige tombante, et crient à tue-tête: «Nous voulons les Frères et les Soeurs». «Nous voulons nos maîtres et nos maîtresses». «Nous voulons la liberté». -- Les passants s'arrêtent pour regarder la manifestation. Les uns se découvrent et applaudissent; d'autres ronchonnent des imprécations et dénoncent la tolérance de la police à l'égard de pareils désordres.

Près du Musée Victoria, devenu temporairement le siège des Communes[3], deux hommes suivent des yeux les voitures des petits manifestants. Les cris des enfants

montent clairs, stridents, vers le parlement. Manifestation apparemment bien vaine devant l'impassibilité de l'édifice grisâtre, hautain, image de la force qui méprise le droit. L'un des deux hommes dit à l'autre:

-- Lantagnac, vous le voyez: aujourd'hui les puissants, derrière ces murs, ne se dérangent guère. Ils font comme si ces cris n'arrivaient pas jusqu'à eux. Patience et vous verrez. Si Dieu le veut, -- et Il le voudra plus tôt qu'on ne le croit -- ces enfants et leur cause auront leur audience au parlement. Ils l'auront, ne serait-ce que pour apprendre aux puissants qu'il y a des forces morales qu'on n'écrase pas, même en ce pays.

L'homme qui vient de prononcer ces paroles, a parlé avec une singulière conviction. Une combativité contagieuse se dégage de sa personne, de sa figure surtout, mélange de bonhomie, d'ardeur méridionale, de vaillance exubérante à la mousquetaire.

-- Que voulez-vous dire, Genest[4]? -- car celui qui vient de parler est bien le président de la commission scolaire d'Ottawa, -- que voulez-vous dire avec cette audience? a demandé le député de Russell.

-- Oh! j'ai parlé peut-être un peu vite, fait le président, souriant; un autre vous renseignera. Mais il est bon, ai-je pensé, que les hommes comme vous soient avertis et tiennent leur poudre sèche. Souvenez-vous

bien.

Il serre la main du député et continue son chemin.

[177] -- Qu'a-t-il voulu dire? se demande de nouveau Lantagnac, pendant que, songeur, il rentre à ses bureaux. Il rapproche cette parole d'une autre prononcée par le sénateur Landry, le jour où celui-ci l'avait prié de poser sa candidature dans Russell. «Le prochain acte de la tragédie scolaire se jouera au parlement fédéral», lui avait déclaré le sénateur. Depuis ce jour-là, bien des fois le député a songé à cette suprême manifestation. À quelle heure, sous quelle forme viendrait-elle? Dans les premiers temps Lantagnac la voyait venir avec bonheur, comme une éclatante occasion de confesser sa foi patriotique et de réparer les erreurs de sa vie. Hélas! son désir n'est plus le même, maintenant que les misères de son foyer lui font voir le péril de toute grande action publique.

Cependant les jours passent; l'on arrive à la fin d'avril. Au parlement la session touche à sa fin. Elle ne saurait durer au-delà du mois de mai. Les chefs de la lutte scolaire décident de se hâter. Un après-midi, Lantagnac voit entrer à son étude de la rue Elgin, le président de l'Association d'Éducation. Le sénateur est rayonnant. Sans perdre un instant, il va droit au but:

-- Vous vous rappelez, Lantagnac, notre dernière entrevue. Je vous avais prévenu que la grande phase de

la question scolaire se déroulerait au parlement... Eh bien, nous y sommes. J'ai vu Laurier[5], il marchera. Ernest Lapointe[6] présentera la résolution; Paul-Émile Lamarche[7] aussi parlera. En serez-vous?

Lantagnac se contient le mieux qu'il peut. Sur un ton très détaché il demande:

-- Attendez-vous beaucoup de cette manifestation?

-- Beaucoup? C'est peut-être trop dire. Nous attendons tout de même quelque chose. En pays constitutionnel, je ne vous l'apprends pas, il faut compter avec la force de l'opinion. Le débat éclairera peu ou point nos ennemis; mais portée sur cette grande scène, la question ontarienne devient inévitablement une question nationale. La bonne volonté du Québec en sera soutenue; nos gens en éprouveront du réconfort. Mon cher Lantagnac, permettez à un ancien militaire de vous citer un vieil axiome: «À la guerre, c'est le moral des troupes qui importe avant tout». Et ce moral, n'est-ce pas, ce sont les chefs qui le font?

[178] -- Sans doute, répond le député, toujours sur la réserve. Puis, élevant la voix pour mieux dompter son émotion:

-- Mon cher sénateur, vous connaissez mon dévouement à la cause française. C'est un grand honneur que vous proposez à un pauvre néophyte. Permettez cependant que je vous demande quelques jours de réflexion. Peut-être

savez-vous un peu ce qui se passe chez moi? À l'heure où je parle, je ne suis pas l'unique maître de mes décisions.

Le sénateur s'est levé pour prendre congé; il tend la main au député.

-- Mon cher Lantagnac, je sais et je vous comprends. Songez seulement que nous tenons beaucoup à l'appui de votre parole; elle est la force et l'honneur de notre cause.

-- Merci, répond simplement le député; aussitôt que ma réponse sera prête j'irai moi-même vous la porter.

Vers la fin d'avril il fut connu que la résolution d'Ernest Lapointe, au sujet des écoles ontariennes, serait discutée devant les Chambres le 11 du mois de mai. Dès le lendemain, la nouvelle courait le pays. Sur la liste des orateurs de ce débat, chacun mit spontanément le nom du député de Russell.

Lantagnac put lire la liste dans tous les journaux de la capitale. Résigné d'avance à quelque bruit autour de son nom, cette publicité tapageuse ne laissa pas de le troubler profondément. Aujourd'hui même, en dépit des dures épreuves de son existence, Lantagnac ne se rappelle point cette première quinzaine du mois de mai 1916, sans que lui revienne l'amertume d'une période d'agonie. Pendant ces jours de longue attente, il put vérifier, par expérience, combien la recherche du devoir est souvent

plus pénible que son accomplissement. Quelle réponse irait-il porter au sénateur? Question obsédante qui ne cessa de lui torturer l'esprit. Prendrait-il part au débat? Choisirait-il de s'abstenir? D'un côté comme de l'autre le problème se présentait à lui hérissé d'épineuses difficultés, d'éléments tragiques. Parler, c'était réintroduire à son foyer les malaises de son élection, brusquer peut-être, entre lui et Maud, des actes irréparables. Auprès de sa femme et de ses enfants, jusqu'où n'iraient pas les menées de William Duffin? L'Irlandais dont l'activité sournoise se trahissait partout dans la [179] lutte scolaire, ne pouvait que redouter un débat qui menaçait d'établir, de part et d'autre, les responsabilités.

-- Duffin, se disait Lantagnac, fera un bruit d'enfer parmi les miens; il me sait au courant plus que personne de ses agissements.

En outre, Virginia en avait prévenu son père, l'annonce du prochain débat, le rôle probable du député de Russell, avaient produit une vraie commotion dans la famille Fletcher. Un de ces derniers matins, après une nuit de mauvais sommeil, sans doute, le vieux Davis s'était livré à une scène violente en prenant son «porridge». Il trouvait, ce matin-là, son bouilli d'avoine mal cuit, franchement détestable. Rattachant cette mauvaise humeur de son estomac à ses mauvais rêves

de la nuit, le vieux Davis avait, une fois de plus, levé les mains au ciel et proclamé la ruine prochaine de la famille Fletcher:

-- On est las, s'écriait-il en gémissant, on est las au gouvernement de voir que nous laissons toujours ce Lantagnac aller son train, que nous ne faisons rien pour l'arrêter.

Et le vénérable comptable ajoutait, d'un ton funéraire:

-- Le ministre m'en a parlé, vous savez. Cela veut dire que ça sent mauvais pour les Fletcher.

Puis, le vieillard avait proféré sur le ton de la menace:

-- On verra pourtant si je suis le maître dans ma famille.

L'attitude de Maud inspirait les pires craintes à Lantagnac. Les premiers symptômes déjà perçus chez elle d'une reprise du sentiment de race, ne faisaient que s'aggraver. L'illusion n'était plus possible. Maud n'obéissait pas uniquement aux poussées du despotisme féminin, non plus qu'aux colères de sa famille ou aux prédications insinuantes de Duffin; elle était dominée, possédée par le dur orgueil ethnique, fanatisme hautain qui la rendait agressive contre toute manifestation d'esprit français. Tout récemment encore, Lantagnac avait pu mesurer l'obstination de sa femme. Il était

question de prendre à leur service une nouvelle fille de chambre. Lantagnac avait osé demander:

-- Parlera-t-elle français, celle-ci?

La figure empourprée, Maud avait froncé les sourcils, et répondu sèchement:

-- Je croyais, Monsieur, que ces choses ne regardaient que moi seule.

[180] La fille de chambre arriva le lendemain; elle ne parlait qu'anglais.

Après les menaces peu déguisées qui avaient mis fin brusquement à leur première entrevue, Lantagnac ne pouvait plus l'ignorer: Maud serait capable de se porter à tous les excès. Oserait-il parler le 11 mai? De nouveau sa femme se croirait méconnue, provoquée. Entre eux, ce pourrait être la séparation, le partage des enfants avec l'accompagnement ordinaire de disputes et de froissements douloureux; et ce serait aussi les cancans du public toujours pressé de greffer des incidents passionnels sur ces drames de famille.

-- Mais alors, reprenait Lantagnac, devrai-je m'abstenir, annoncer à Landry que je ne puis accepter?

Il songeait tout de suite qu'une abstention dans les circonstances voulait dire sa mort politique, et la mort dans le déshonneur. Sa promesse solennelle aux électeurs de Russell lui revenait en mémoire à toute heure du jour:

-- «Si vous m'envoyez au parlement, s'était-il écrié,

je ne m'engage qu'à une chose; mais j'y mets ma parole de gentilhomme: je serai avant tout le défenseur de vos droits scolaires.» Cette promesse, il se rappelait l'avoir promenée d'un bout à l'autre du comté, et son élection, il le savait encore, n'avait tenu qu'à cet engagement. Le moment pouvait-il mieux se prêter au rachat de sa parole...? Si, lui, le défenseur attitré de la minorité ontarienne au parlement, se taisait, pouvait-on demander aux autres de parler? Il se rappelait un incident de ces derniers soirs. Il rentrait chez soi lorsqu'il avait vu venir, sur le trottoir, Sir Wilfrid Laurier, dont la demeure était tout près de la sienne, sur l'avenue voisine[6]. Le vieux chef libéral lui avait dit en lui tendant la main:

-- Eh bien, mon cher de Lantagnac, nous allons donc nous battre sous le même drapeau! Croyez que j'en suis très honoré.

Et le grand vieillard avait passé. Lantagnac bredouilla, ce soir-là, il ne savait plus ni quelle réponse, ni quelle excuse. Et il regarda s'éloigner la silhouette olympienne, déjà triste comme un arbre qui s'effeuille. Chaque jour accréditait alors la rumeur d'une désertion en train de se consommer autour du grand homme. Tous ses lieutenants anglais, disait-on, se préparaient à le trahir, [181] pour se rallier à un cabinet d'union. Et lui, considérant maintenant sa vie,

des hauteurs de l'infortune, la jugeait sévèrement et, parfois même prononçait, devant ses plus intimes le mot de faillite. Le spectacle d'un tel homme ressaisi, sur la fin de son existence, par le sentiment français, lui qu'on tenait responsable plus que tout autre, de la léthargie de ses compatriotes, ce spectacle remuait étrangement Lantagnac et le faisait rougir de ses hésitations. S'abstenir? non, il ne le pouvait point, surtout après l'incident du Loyola. Que dirait-on parmi le peuple français de l'Ontario? Que dirait toute la population canadienne-française? Ne serait-ce pas confirmer les soupçons malheureux qu'à la suite de cette affaire, il n'avait pu empêcher de courir? Et si les braves gens, si tous les envieux qui jalousaient son crédit, sa popularité encore jeune mais déjà si grande, allaient dire: «Ce Lantagnac ressemble à tous les autres. C'est un politicien comme tous ceux de son espèce. Il sert mieux en paroles qu'en actes»? La seule pensée qu'on pourrait le soupçonner dans sa loyauté, mettait une sueur froide au front du fier gentilhomme.

Un après-midi qu'enfermé chez soi, dans son cabinet de travail de la rue Wilbrod, Lantagnac reprenait, pour la centième fois peut-être, l'angoissante alternative, il entendit s'ouvrir et se fermer le portillon de l'enclos du parterre. Son cabinet situé au deuxième étage donnait

sur la rue. Il aperçut par sa fenêtre, William Duffin qui s'en allait sur le trottoir, visiblement affairé.

-- Tiens, se dit-il, le beau-frère qui vient de machiner encore quelque sape.

Lantagnac exprimait là beaucoup plus qu'un pressentiment. Depuis quelques jours, Duffin et Maud se voyaient fréquemment. Dans un coin du grand salon, leurs entretiens se prolongeaient. Quels plans, quels projets nouveaux hantaient à ce moment l'esprit du beau-frère? Lantagnac se le demandait, non sans beaucoup d'inquiétude.

Duffin se donnait depuis quelque temps, auprès du vieux Davis, comme le soutien et surtout le conseiller de Maud. Qualité qui lui avait permis de se faire investir par les Fletcher d'une sorte de direction suprême des affaires familiales. L'officieux Duffin en donnait sa parole, il y engageait même sa réputation d'habileté: autour de Lantagnac il ourdirait de si enveloppantes et [182] subtiles intrigues, qu'il l'empêcherait de parler le 11 mai et peut-être de paraître à la Chambre. Or, le moment enfin venu de mettre la dernière main à ses machinations, Duffin s'était présenté tout à l'heure chez Maud. Il croyait Jules à son étude de la rue Elgin. Maud l'avait reçu, comme toujours, au grand salon. Duffin, plus insistant, plus obséquieux que jamais, avait commencé:

-- Eh! bien, ma pauvre amie, a-t-on meilleur espoir aujourd'hui? Se sent-on plus réconfortée?

-- Hélas! soupira Maud, très abattue, bien loin de là. Je me débats toujours dans la même anxiété. Jules ne me dit rien de sa décision. Je ne sais quelle elle est. De mon côté, je n'ose non plus aborder le sujet avec lui. Pourtant nous voilà au 30 avril; il ne nous reste que douze jours.

-- Ainsi, vous croyez Jules bien définitivement gagné à ses nouvelles idées? Aucun espoir de retour de ce côté-là?

-- Ah! mon pauvre William, mais d'où venez-vous? s'écria Maud presque stupéfaite d'une telle question. Ignorez-vous par hasard ce que Jules est devenu? Vous ne savez donc point qu'il ne va plus ni au Country club ni au golf de Chelsea?

-- Je sais qu'il a quitté la chevalerie de Colomb[9], qu'il l'a même fait avec fracas, se ressouvint Duffin.

-- Tenez, reprit Maud, de plus en plus désolée, il n'y a pas huit jours, un de ses anciens camarades d'université, l'avocat André Raymond[10] de Montréal, est venu ici lui faire visite. Son camarade le taquina quelque peu au sujet de ce qu'il appelait «sa conversion». Je les écoutais parler, pendant que j'expliquais à Nellie une page de Tennyson[11]. Car vous savez que j'entends parfaitement le français si je le

parle peu. Qu'est-ce que Jules ne disait point? Il décrivait -- c'est trop peu -- il chantait son bonheur, «son allégresse», de retrouver, de reconstituer son être moral. -- «Une ambition fébrile me possède», a-t-il repris, «de réannexer à mon âme toutes les puissances qu'elle avait perdues.»

-- «Ainsi tu te revises?» lui disait son ami.

-- «Plus que cela», corrigea-t-il, «je me révolutionne». -- «Voilà pourquoi je n'ai jamais été si passionné de littérature française, d'art français, d'histoire de France, d'histoire du Canada.» «Dans cette atmosphère», avouait-il encore à son ami -- ici je [183] me rappelle fort bien ses expressions, le ton enthousiaste de sa voix -- «mes facultés se sentent vivifiées, fortifiées comme une plante poussée dans une cave qui retrouverait le soleil.»

-- Mais, trancha Duffin, c'est du pur mysticisme! Non, décidément, un tel homme n'est plus accessible à une persuasion par les voies du raisonnement. Une seule ressource nous reste, mon amie: faire appel à son orgueil et à son intérêt.

-- Que voulez-vous dire?

-- Voici: vous savez qu'en haut lieu on redoute Jules. Il a du talent et il a ce qui est plus rare: de l'autorité. Je crois savoir qu'on lui offrirait volontiers un «gros fromage», comme on dit, par

exemple, un siège de sénateur, ou encore un poste à la commission des chemins de fer, si seulement Jules voulait se montrer accommodant, plus discret dans ses paroles et dans ses actes. Croyez-vous qu'il soit accessible à une intéressante combinaison?

-- Ah! Duffin, dit Maud, branlant la tête, j'en doute absolument. Ne connaissez-vous pas l'intransigeance de Jules? C'est un caractère si hautain, si entier.

Puis, se ravisant, elle dit avec un peu de honte dans la voix:

-- Rien n'empêche pourtant que vous ne tentiez l'épreuve; nous n'avons plus le choix des moyens.

-- Et vous ne savez rien du tout de sa décision? insista l'autre.

-- Rien du tout.

Duffin fit mine de se prendre la tête dans les mains, en homme acculé à un cas désespéré:

-- Mais enfin, n'a-t-il aucune peur des conséquences de sa conduite, de son entêtement? Et ses clients de la compagnie Aitkens Brothers? Je crois savoir qu'on est fort ennuyé en ces milieux-là. Pour parler net, ne craint-il pas que des influences n'interviennent, ne forcent les Aitkens à le congédier?

Maud eut un geste de découragement:

-- Il devrait craindre assurément. Nous ne sommes

pas riches si nous vivons bien. Mais il est d'une telle indépendance de caractère! Vous le connaissez: à la première tentative de le faire «chanter», comme il dirait, il serait homme à leur jeter sa démission à la face.

Maud ne remarqua pas, à ce moment, l'éclair, le flamboiement de convoitise qui passa dans les yeux de Duffin. Malgré lui, [184] le beau-frère, trop nerveux, avait esquissé le geste de s'élancer en avant, les mains tendues, fasciné par une proie. Maud continua:

-- Pourtant, j'ai un vague espoir de ce côté; je ne puis songer, quand il y aura réfléchi, qu'il veuille, pour un motif de vanité, exposer sa famille à la ruine.

-- Il gagne bien là?... interrogea Duffin.

-- Vingt mille piastres par année.

-- Oh! le malheureux, et risquer de pareils honoraires! Voulez-vous, Maud, que je lui parle? Car enfin, vous savez, ajouta-t-il de son air le plus patelin, ce sont là des questions de famille. Et pour aborder le sujet avec Jules, il me faudrait m'abriter derrière vous, parler en votre nom. Voulez-vous que j'essaie?

-- Je veux bien, fit Maud, peu confiante.

Duffin se leva:

-- Oh! à la vérité, je n'entretiens qu'un faible espoir. Mais pour vous Maud, pour votre père qui est si

alarmé, je verrai Jules. Je tenterai cette suprême démarche. J'userai de tous mes moyens auprès de lui. Je lui ferai voir le grand homme qu'il pourrait devenir, demain, s'il le voulait; je lui montrerai le péril de sa vie d'agitateur, le néant après lequel il court, les risques qu'il fait planer sur sa famille. Voilà ma partie à moi. Vous, Maud, après moi, faites appel à son sentiment; pesez sur son coeur le plus que vous pourrez. À nous deux, s'il plaît au ciel, nous devrions gagner quelque chose.

-- Ah! mon Dieu, mon Dieu! s'écria Maud, s'abandonnant à une crise de larmes. Que j'ai peu d'espoir! En quelle énigme je me débats.

Elle sanglota quelques secondes, mais très vite ressaisie:

-- C'est bien, Duffin, allez et que Dieu vous soit en aide!

Le beau-frère était reparti d'un pas pressé. C'est à ce moment que Lantagnac l'avait aperçu, s'en allant sur le trottoir, toujours absorbé et onduleux.

-- Que vient-il de machiner encore ici et où s'en va-t-il de ce pas? se demanda Lantagnac, fort ennuyé de ces visites clandestines.

De ce pas, William Duffin se rendit tout droit chez le ministre Rogerson[12], alors distributeur du haut patronage politique, [185] félin de grande race à qui

s'en remettait volontiers le ministère pour l'expédition des affaires louches. Duffin qui connaissait son homme, ne se mit pas en peine de formules protocolaires. Du reste, ce n'était pas la première fois qu'il allait frapper à cette porte, où il entrait toujours, en familier, sans faire antichambre.

-- Eh bien, dit Duffin, aussitôt qu'il fut dans le cabinet du ministre, trouveriez-vous votre intérêt, Rogerson, à écarter Lantagnac du débat du 11 mai?

-- Mais assurément. À qui donc posez-vous une telle question? Connaissez-vous un moyen?

Et le ministre se renversa dans sa chaise, prêt à discuter serré les conditions du marché, ses yeux de fauve embusqué devenus subitement aigus dans sa face glabre de pasteur presbytérien.

-- Le moyen serait très simple, répondit Duffin, et à la fois très élégant, ce qui ne gâte rien. Vous avez une vacance au Sénat? Permettez-moi d'offrir le siège à Lantagnac.

Le front de Rogerson se rembrunit:

-- Le moyen, en effet, ne manquerait pas d'élégance. Seulement il y a une difficulté.

-- Laquelle?

-- Le poste est déjà promis, dit le ministre négligemment.

-- Mais une promesse n'est qu'une promesse.

-- Sans doute, sans doute. À la rigueur je pourrais voir le premier ministre et arranger les choses. Mais, dites-moi tout d'abord, quel espoir avez-vous que la tentative réussisse auprès de ce Lantagnac? On le dit très orgueilleux, très en selle sur les principes?

-- Ceci, c'est mon affaire, dit Duffin qui se frotta les mains. Je sais qu'il hésite. Il a refusé au reporter du Citizen que j'ai envoyé, moi, expressément auprès de lui, il a refusé de laisser publier dans le journal qu'il parlerait sûrement le 11 mai. Or un homme qui hésite, c'est un homme qu'on peut tenter, n'est-ce pas, Rogerson?

-- Seulement, reprit Duffin, devenu très onctueux, comme tout ouvrier est digne de son salaire, j'exige maintenant quelque chose en retour. C'est juste.

[186] Et comme Rogerson devenait tout à coup pensif, l'Irlandais se hâta de reprendre:

-- Oh! n'ayez crainte, monsieur le ministre: je ne vous demande ni argent, ni poste au sénat, moi. Je ne vous demande qu'une parole et peut-être une petite démarche.

-- Allez! dit simplement Rogerson.

-- Voici: Lantagnac, vous le savez, est le conseiller juridique de la grande firme Aitkens Brothers. Il gagne là des honoraires qui s'élèvent, me dit-on, à vingt mille piastres par année. Or, je suis pauvre,

Rogerson. La lutte scolaire m'a pris beaucoup de mon temps, beaucoup de ma clientèle, parmi les French naturellement. N'est-il pas juste que je me compense?

-- Et vous voulez l'emploi de Lantagnac? demanda Rogerson qui tourna son fauteuil et fit mine de se remettre au travail.

-- Mais, si vous faites en sorte qu'il le perde? Plutôt que de le laisser à un autre...

-- Impossible, mon cher, dit sèchement le ministre. Croyez-vous que l'homme qui vous parle n'a pas songé avant vous à utiliser ces moyens d'action? Le premier souci d'un bon politique, c'est de casser les reins aux indépendants qui se font dangereux. Donc j'ai vu les Aitkens Brothers. Je leur ai demandé d'exercer une pression sur leur avocat, de donner un coup de main au gouvernement. «Impossible», m'ont répondu ces Messieurs. «Notre clientèle, nos affaires exigent un avocat bilingue; et l'homme est de première valeur.» Les Aitkens Brothers, je le sais, ne congédieront jamais Lantagnac.

-- Oh! parfait, ricana ici Duffin. Décidément, Rogerson, je m'en vais en remontrer à un maître tel que vous. Et cela flatte singulièrement ma vanité, ajouta-t-il, obséquieux. Mais qui parle ici d'un congé à Lantagnac? Ma combinaison est encore plus simple, et si j'osais dire, plus habile. Si l'on refuse de lui

signifier son congé, il peut peut-être le prendre de lui-même? Qu'en pensez-vous? Qu'on aborde hardiment ce farouche caractère, qu'on parlemente avec lui, qu'on aille même, s'il le faut, jusqu'à la menace inclusivement. Ensuite, vous me donnerez des nouvelles de ma recette.

Rogerson tendit la main à Duffin:

[187] -- Simplement merveilleux, mon cher! Quand je quitterai le ministère je vous désignerai à ma succession.

-- En attendant, les vingt mille piastres de Lantagnac me suffiront, répliqua Duffin, riant bruyamment.

-- Mais comment les obtiendrez-vous? Faire congédier Lantagnac et vous installer dans son fauteuil me paraissent deux opérations bien distinctes.

-- Opérations distinctes mais qui se tiennent. Et c'est ici que j'ai à vous demander un dernier service. Ces Aitkens Brothers considèrent Lantagnac comme irremplaçable. Ce sera à vous, Monsieur le ministre, de rappeler à ces messieurs que William Duffin est également un avocat bilingue, qu'il a quelque réputation, je pense, au barreau d'Ottawa, et qu'enfin, si les vingt mille piastres sont une trop forte somme, on peut parlementer avec moi.

-- Entendu, entendu! Quel cerveau clair que le

vôtre, mon cher Duffin, s'écria Rogerson, emphatiquement.

L'Irlandais prit alors son ton le plus doucereux pour ajouter, avant de partir:

-- Seulement, Rogerson, pas d'équivoque entre nous. J'y tiens. Je ne veux qu'une chose après tout: ravir à la cause française son meilleur champion. À cette fin, je me sers d'une arme à deux tranchants. Rien de plus. Ces grands orgueilleux, qui le sait mieux que vous? sont plus fascinés qu'on ne le croit par les honneurs. D'autre part, je me dis que, congédié par les Aitkens Brothers, le député de Russell s'accule à la ruine. Or, il a des enfants. Donc, ou bien par ambition il acceptera d'être sénateur; ou le souci des siens lui fera garder ses honoraires. Et voilà tout mon stratagème. Il va de soi, n'est-ce pas, Rogerson, que je ne puis accepter de succéder à Lantagnac, que si lui-même m'y contraint par son entêtement. Car enfin, conclut l'Irlandais, avec la plus apparente sincérité, j'estime cet homme qui est estimable; surtout j'aime beaucoup sa famille qui est la mienne. Et sa ruine est la dernière chose du monde que j'ambitionne.

-- Je vous entends, je vous entends, répéta Rogerson, pourtant fort habitué aux malpropretés humaines, mais qu'une hypocrisie de cette espèce dégoûtait franchement. Comptez sur moi, Duffin, j'arrangerai tout ce soir même et je vous préviendrai.

[188] Il se leva pour signifier son congé au solliciteur.

Le lendemain, 7 mai, Lantagnac avait été retenu chez soi par une légère indisposition. Dans l'après-midi, retiré en son cabinet de travail, l'avocat se reposait doucement dans son fauteuil, au milieu d'un large rayon de soleil qui traversait la pièce. Face à la fenêtre, il regardait les jeunes érables du jardin balancer tout près de lui leurs branches où s'ouvraient les premières feuilles. Elles se déployaient en petits cornets d'un vert tendre, jeune, réjoui qui avait l'air de dire: comme le soleil est bon! Lantagnac s'abandonnait à cette apparition du printemps et à ses souvenirs de rural impénitent. Sa pensée voguait déjà loin, là-bas, au-dessus de Saint-Michel où ces spectacles de résurrection végétale ont une beauté si prenante. Tout à coup quelqu'un parut à sa porte entr'ouverte: William Duffin était là en chair et en os. Depuis quelque temps les deux hommes ne se voyaient plus que dans les rares réunions de famille. Et encore, Duffin qui redoutait les cinglantes taquineries de son beau-frère, l'évitait-il volontiers. Lantagnac ne put donc dissimuler une surprise mêlée de contrariété. Le seul abord de cet homme de ruse causait à la nature franche du gentilhomme, une véritable souffrance physique. Le beau-frère avait aux lèvres son sourire le plus onctueux, le plus fleuri.

-- C'est bien cela, commença-t-il, affectant de badiner, on prend tous les Irlandais pour des mécréants, incapables même d'une visite à un auguste malade comme vous.

-- C'est que, voyez-vous, Duffin, risposta cruellement Lantagnac, je vous crains moins faisant la guerre que faisant la charité.

Duffin prit ou affecta de prendre de bon coeur la boutade. Il rit à gorge déployée:

-- On m'avait bien dit que vous passiez par une révolution de bile.

-- Et vous m'obligez à vous dire, riposta encore Lantagnac, que votre arrivée ne m'en a pas guéri.

Les deux hommes échangèrent en riant, quelques autres brocards; puis la conversation prit bientôt une tournure tempétueuse. Lantagnac avait, du reste, contraint Duffin à marcher droit au fait. Coupant court aux phrases préparatoires du visiteur, brusquement il lui avait demandé:

[189] -- Voyons, Duffin, maintenant que vous avez satisfait à votre devoir de charité, quoi d'autre vous amène chez moi?

-- Encore la charité, mon cher, répondit Duffin, sans se troubler. Vous avez toujours l'intention de prendre part au débat du 11 mai?

-- J'ai toujours l'intention de faire mon devoir,

répliqua froidement Lantagnac.

Alors Duffin déposa sa serviette qu'il avait gardée jusque-là sous le bras. Son binocle bien ajusté, il se donna l'air d'un homme qui veut livrer une grande bataille. De son ton le plus protecteur, le plus conciliant, il commença le développement d'une vague théorie sur le danger, pour toute minorité, de recourir aux méthodes d'agitation, aux attitudes intransigeantes. On aigrit ainsi le plus fort qui se raidit, s'entête dans son injustice, quand il serait si simple, si habile, de parlementer, d'emporter par la ruse, «une ruse honorable», ce qu'on ne peut prendre par la force. -- «La diplomatie est l'arme des faibles», répétait Duffin comme une antienne. De là, il montrait à Lantagnac le gouvernement de Toronto fatigué, ennuyé de cette lutte, animé d'un sincère désir de la paix, pourvu qu'on lui permît de la faire sans trop d'humiliation; l'élément irlandais lui-même, assurait Duffin, ne demandait pas mieux que de tendre la main aux Canadiens français, pour la défense en commun de l'école catholique ontarienne. De ce côté, l'on attendait que l'occasion de s'entendre loyalement.

-- Or, plus que tout autre, Lantagnac, conclut l'Irlandais, vous êtes qualifié, par votre passé et par votre prestige, pour assumer ce rôle magnifique de pacificateur.

Lantagnac avait écouté l'homélie de Duffin, avec une attention mi-distraite, fronçant le sourcil parfois, souriant le plus souvent. Pour toute réponse, il souligna, avec une modération qui rendait la riposte cinglante, une contradiction manifeste échappée à son interlocuteur:

-- Mais comment donc nous représentez-vous l'agitation, l'intransigeance comme des moyens funestes aux causes des minorités, et, d'autre part, nous montrez-vous le gouvernement persécuteur de l'Ontario ennuyé de la lutte et prêt à demander la paix? Dites, mon cher Duffin, comment votre logique concilie-t-elle [190] d'abord ces deux choses?

L'objection désarçonna visiblement l'Irlandais:

-- Oh! je vous abandonne volontiers ma théorie. Le fait reste: on est lassé à Toronto et il serait habile de mettre à profit cette lassitude. Il y a mieux, mon cher; -- et ici Duffin baissa la voix et prit son ton le plus solennel -- il y a mieux, ai-je dit. On est lassé à Ottawa, on veut la paix, on ne veut point de ce débat qui peut tout gâter. Là aussi, Lantagnac, on compte sur vous. On croit que vous êtes l'homme pour tirer cette malheureuse question hors du domaine politique.

-- Et après? interppella ici Lantagnac qui manifestement s'impatientait.

-- Après? reprit Duffin, dont l'accent se radoucit

encore, après, je suis persuadé, ou plutôt je suis sûr que le gouvernement serait disposé à honorer magnifiquement l'homme qui aurait rendu un tel service à ses compatriotes et à son pays.

Lantagnac eut un geste de dégoût.

-- Voyons, mon cher beau-frère, insista gravement l'Irlandais, vous êtes entré dans la vie politique pour servir les vôtres, je pense. Une augmentation d'honneur et de prestige qui rejaillirait sur votre cause, serait-elle une chose si criminelle? Eh bien, soyez le grand pacificateur que tout le pays attend. Moins que cela, ne figurez point à la manifestation du 11 mai. Et vous n'aurez pas même un mot à dire, un geste à faire pour devenir sénateur et peut-être mieux encore.

Lantagnac resta là stupéfait de tant d'ingénuité et de machiavélisme. Il se leva. Il pointa le doigt vers la muraille où, cet après-midi-là, s'étalaient dans la lumière du soleil les armoiries des Lantagnac. Au-dessus du cimier de la couronne de comte surmontée d'un lion d'or hissant et portant une lance, il montra la vieille devise de sa famille se détachant en vif relief: <u>Plus d'honneur que d'honneurs</u>; puis, d'une voix où vibrait toute sa dignité de gentilhomme outragé, il demanda:

-- Au nom de qui venez-vous ici, Duffin, et pour qui me prenez-vous?

Et il attendit, les yeux d'une fixité impitoyable,

braqués en détente sur le binocle de son assaillant. À ce moment, le regard du tentateur devint insaisissable comme sa pensée secrète; ses yeux [191] se mirent à cligner, à vibrer, à battre dru comme sous le dard d'une lumière trop vive; ce qui ne l'empêchait pas de faire un effort suprême pour ne pas perdre contenance. Il se leva à son tour.

-- Oh! pardon, Jules, pardon; je vous jure que je ne viens ici au nom de personne; ou plutôt je viens au nom des vôtres. Ma parole, je n'ai d'autre motif que de servir vos intérêts, ceux de la cause commune.

Et il gesticulait; et son regard avait soudain retrouvé de la fermeté; et sa voix vibrait de sincérité, à tel point que Lantagnac, toujours sur la défensive, ne pouvait s'empêcher d'admirer une telle perfection dans la comédie et dans l'art de simuler.

-- C'est tout de même un artiste merveilleux, se disait-il à part soi.

-- Car enfin, reprenait Duffin, où serait le mal si vous acceptiez un poste qui vous conférerait l'indépendance? Voyons, Lantagnac, vous êtes trop intelligent pour ne pas compter avec l'avenir. Vous savez bien que les Aitkens Brothers peuvent parfois vous ennuyer, vous créer des embarras, entraver votre action patriotique. Je parle parce que je sais, insinua-t-il d'un air entendu.

-- Assez, assez, conclut impatiemment Lantagnac. Mon cher Duffin, mettons fin à ce discours. Sachez qui je suis, William. Si l'on me donne à choisir entre mes honoraires et ma conscience, eh bien, je choisirai pour ma conscience. Mais je ne serai pas l'homme que l'on fera chanter, ni vous ni d'autres.

Et il fit signe à l'Irlandais de se retirer. Duffin bredouilla quelques plates excuses, ramassa sa serviette et sortit.

Ceci se passait le 2 mai. Le lendemain le coup monté par Duffin continua de s'exécuter mécaniquement. Mandé aux bureaux du chef de la Maison Aitkens Brothers, Lantagnac dut avaler tout d'abord une généreuse potion de conseils sur les opportunités de la modération, puis une plainte assez mal déguisée sur les ennuis que les attitudes de l'avocat occasionnaient à ses clients. Au Ministère des travaux publics l'on paraissait mécontent; on se faisait prier, on marchandait la concession de nouveaux contrats. On parlait même d'en passer quelques-uns à une firme rivale.

[192] -- Oh! qu'à cela ne tienne, avait répondu vivement Lantagnac; je ferai en sorte, croyez-m'en, que ces ennuis ne se renouvellent pas.

Le soir même, rentré chez lui, l'avocat, d'un coeur allègre et résolu, rédigea sa démission et la fit porter sans retard. Le lendemain, il ne manifesta nulle

surprise lorsque Virginia vint lui dire:

-- Eh bien! tu sais?

-- Quoi donc?

-- Tu n'as pas lu ton Citizen?

-- Pas encore.

-- Le nom de ton successeur chez les Aitkens?...

-- Qui donc?

-- Devine.

-- William Duffin.

-- On te l'a dit?

-- Je l'ai deviné dès avant-hier.

Il n'avait pas oublié l'aversion d'espèce fort particulière que lui avait inspiré Duffin, à sa dernière visite. Et l'avocat, qui avait des lettres, se souvint que, du temps d'Eschyle[13], la trahison s'appelait déjà: «la plus immonde des ma ladies».

Cette démission faisait perdre à Lantagnac la somme de 20,000 piastres[14] par année. Il n'en serait pas ruiné pour tout cela. Sa clientèle, il pouvait l'espérer, se referait graduellement du côté de ses compatriotes. Mais d'ici quelques années, il aurait à diminuer sensiblement son train de vie. Cette perspective qui le laissait assez calme pour lui-même, l'effrayait grandement quand il songeait à sa femme. Comment lui faire accepter ce qui paraîtrait une humiliation devant leur monde? Et puisque la démission allait atteindre du même coup les

enfants, Lantagnac pourrait-il défendre son geste du reproche d'égoïsme? Plus encore qu'au moment de l'élection de Russell, il aperçut l'urgence d'expliquer sa conduite à Maud. Cette explication, il la différa néanmoins encore deux jours. Autant il se sentait fort devant un assaillant comme Duffin, autant il se reconnaissait faible devant les larmes d'une femme, quand cette femme était la mère de ses enfants, la fiancée de sa vingt-cinquième année. Lantagnac fut délivré subitement de toutes ses [193] hésitations. Le matin du 5 mai, Maud lui dit en passant près de lui:

-- Lius, je veux vous voir chez moi, ce soir, à sept heures et demie. Serez-vous libre?

-- Certainement, dit Jules, qui ne put se défendre d'un moment de trouble.

«Lius», avait dit Maud. Elle venait de l'appeler du petit nom affectueux, abréviation du prénom anglais Julius que depuis longtemps elle paraissait avoir oubliée. Ce simple mot alla droit au coeur de Lantagnac. Maud allait donc jouer contre lui de toute la puissance du sentiment. Or il savait par expérience de quelles exubérances sentimentales peut devenir capable, à certaines heures, l'âme anglo-saxonne. Trop contenu, trop guindé par une éducation sévère et par un excès de réserve puritaine, le sentiment ne déborde jamais chez elle que pour ignorer les demi-revanches. Lantagnac

appréhendait que là, dans la chambre de sa femme, dans le cadre de leur plus complète intimité, il ne fût d'une faiblesse dangereuse.

Le soir, à l'heure dite, son courage remonté le mieux possible, il frappa chez Maud. Il la trouva profondément affaissée dans un fauteuil. Un autre fauteuil était là, disposé auprès du sien. Elle leva la main pour l'indiquer à son mari. Droit en face de lui, sur le mur, Lantagnac aurait, pendant ce long tête-à-tête, une photographie ancienne, lointain souvenir de leur voyage de noces. Tout auprès s'étalait le portrait de Maud, oeuvre du peintre Collins[15], que Jules lui avait offerte après la naissance de Wolfred et où la jeune femme survivait dans l'auréole de sa première maternité. Un peu partout, dans la chambre, il revoyait les photographies de ses enfants à leurs divers âges, images que Maud a disposées avec art, pour mettre son mari dans un milieu d'émotion. D'une voix qui vibrait d'une affection sincère elle commença:

-- Mon cher Lius, vous comprendrez pourquoi je vous ai fait venir ici. Il y a si longtemps que notre intimité est morte, par ma faute peut-être, encore plus que par la vôtre; je voudrais tant que, replacée dans son cadre, elle pût revivre.

Lantagnac qui attendait au moins quelques légers reproches, se sentit quelque peu désarmé par ce début.

Il répondit d'une voix aussi peinée:

[194] -- Ma chère Maud, croyez-vous que, moi aussi, je ne regrette pas ce qui est perdu, et que mon bonheur ne serait pas grand de voir tout cela ressusciter?

-- Eh bien! mon ami, je veux, moi, faire tout mon possible, consentir tous les sacrifices, pour que cette résurrection s'accomplisse. Êtes-vous prêt à en faire autant?

-- Mais assurément. Puis-je hésiter, Maud, à mettre notre bonheur et celui de notre foyer au-dessus de tous les sacrifices que n'interdit pas l'honneur?

-- Très bien, s'écria Madame de Lantagnac, un peu rassurée. Je reconnais là votre grand coeur. Mais ce soir je veux songer à d'autres que moi-même. Je pense d'abord à nos enfants. Vous n'ignorez pas, Lius, que votre récente démission les atteint cruellement. C'est une rente de 20,000 piastres que leur vole notre fripon de beau-frère.

-- Puisque vous le jugez comme moi, ce Duffin, observa Jules sèchement, si vous le voulez, Maud, son nom ne sera plus prononcé dans cette maison.

Puis se reprenant:

-- Mais vous ne voulez pas me reprocher, j'en suis sûr, d'avoir sacrifié nos enfants pour un motif égoïste de vanité?

-- Non, s'empressa-t-elle de rectifier, je me

demande seulement si vous aviez le droit de les sacrifier.

-- Je n'ai rien fait que ce que j'ai cru devoir faire, soyez-en persuadée, Maud, fit-il, refoulant une émotion qu'il sentait l'envahir malgré lui. J'ai pensé, en toute bonne foi, que l'honneur du chef de famille est un bien commun, et qu'en le défendant je défendais le bien de tous.

Maud sentit aux vibrations de la voix de Jules que son coeur battait plus fort. C'est donc d'une voix encore plus suppliante qu'elle reprit:

-- Mais au moins, puis-je espérer que ce sacrifice ne sera suivi d'aucun autre?

Lantagnac baissa les paupières et dit lentement:

-- Puis-je savoir, moi, jusqu'où le devoir me conduira?

Et, la main sur celle de Maud qui s'était posée sur le bras de son fauteuil, avec sa grande élévation d'esprit, très franchement, [195] il lui exposa quelques-uns des hauts motifs qui gouverneraient ses prochaines décisions:

-- Je veux que tu le saches bien, appuya-t-il, c'est l'amour de ma nationalité, sans doute, qui me pousse à agir; c'est aussi le commandement de ma foi. Bien souvent, Maud, tu m'as confessé les difficultés qu'éprouve un converti, obligé de garder ses croyances

dans son milieu protestant. Tu sais, comme moi, les ravages affreux que les mêmes influences opèrent dans les milieux catholiques irlandais. Les journaux, les livres que l'on lit dans ce monde-là, les mariages mixtes qui s'y font tous les jours, travaillent plus efficacement pour l'hérésie que tous les prédicants ensemble. Quelles statistiques navrantes ne nous offrent pas les races catholiques qui s'anglicisent au Canada et aux États-Unis! Tu te souviens qu'ensemble nous avons causé souvent de ce triste sujet. Or, si mes compatriotes s'anglicisent, ne crois-tu pas que le même sort attend leur foi? Surtout que l'on ne vienne pas m'objecter que c'est reconnaître à la foi des miens bien peu de solidité, bien peu de résistance. Ceux-là oublient que l'anglo-saxonnisme est, à l'heure actuelle, la puissance la plus formidable et que la littérature anglo-saxonne est le tout-puissant véhicule de la pensée protestante et qu'elle le restera encore d'ici longtemps. Maud, tu le sais comme moi, et tu en souffres. Mais alors je me le demande: qui donc a le droit, en ce pays, par amour d'une fausse paix ou pour l'ambition d'une grande unité politique, qui donc a le droit d'exposer au péril de la mort la foi de tout un peuple?

Maud avait écouté attentivement. Sa foi resté vive depuis le jour de sa conversion luttait fortement en elle contre sa tête et son coeur. Elle sentait la puissance

des raisons invoquées par son mari. Pourtant, bien déterminée à ne pas se soumettre, elle risqua une objection qu'elle croyait souveraine:

-- Je crois que vous avez raison en théorie et pour les vôtres. Mais en ce moment, n'est-il pas vrai? nous discutons surtout notre cas, celui de nos enfants. Or, mon cher Jules, nous avons gardé la foi, nous, dans notre milieu; nos enfants ne paraissent-ils pas devoir la garder?

-- La garderont-ils toujours et tous? répondit Lantagnac, se parlant plutôt à lui-même, les yeux fixés sur le mur, vers une énigme douloureuse. Voyez Wolfred et Nellie, continua-t-il: tous [196] deux nous menacent déjà d'un mariage mixte. Qui nous assure alors que leurs enfants échapperont au sort commun? Souvent, je te le confie, ma chère Maud, cette crainte empoisonne mes pensées.

-- Mais, mon pauvre ami, riposta un peu vivement Maud, que la force des objections à résoudre ravivait, l'auraient-ils mieux conservée leur foi, dans votre société de catholiques canadiens-français? Cette société, je vous ai entendu la juger quelquefois. Vos jugements étaient bien sévères.

-- Ne le sais-je pas? Le catholicisme ne confère rien d'un brevet d'impeccabilité, mon amie. Mais aujourd'hui, nous parlons surtout d'une atmosphère,

n'est-ce pas? Et alors vous me le concéderez: la vraie foi a plus de chances de subsister où elle a déjà pleine possession d'état, où elle se défend derrière le rempart de la langue, où elle s'encadre dans un ensemble de rites, de traditions qui se perpétuent admirablement, vous l'avouerez, parmi les miens, si bien que les familles les plus légères, les moins en garde, n'arrivent pas toujours à s'en débarrasser.

Maud poussa un long soupir. Elle venait d'éprouver la faiblesse de ses raisons. Mais, en même temps, elle sentait s'agiter au fond d'elle-même un flot de sentiments qui n'abdiquaient pas, qui la poussaient avec violence à se révolter.

-- Ainsi donc, vous êtes toujours emmuré dans vos idées, toujours implacable pour moi?

Et sa voix s'adoucit sur les derniers mots, dans la crainte d'avoir paru un peu vive.

Lantagnac se retourna à demi de son côté; il la considéra quelques instants:

-- Comme vous paraissez triste, Maud; Dieu m'est témoin pourtant qu'un seul devoir nous divise.

-- Mais ce devoir, vous l'acceptez, mon ami, gémit-elle, au risque même de démolir votre foyer.

Elle se laissa tomber au fond de son fauteuil, la tête penchée vers son mari, et se mit à sangloter comme une enfant. Ces gémissements d'une femme qui était la

sienne, ces sanglots dans cette chambre bouleversèrent Lantagnac. Ils éveillaient au fond de son âme l'écho d'une tristesse inexprimable. Il avait pris dans [197] sa main la main de Maud, et, les yeux levés vers la photographie de leurs lendemains de noces, il se laissa aller vers ce souvenir lointain. Il revoyait un jeune couple se promenant, un soir de mai de l'année 1893, sur la terrasse Dufferin[16] à Québec. Maud avait choisi elle-même, pour terme du voyage, la capitale québécoise. Ce soir de mai, une fanfare exécutait sous un kiosque de la terrasse, des airs nationaux. Jules et Maud se perdaient dans le flot des promeneurs. Ils n'existaient l'un et l'autre que pour eux seuls. Elle, s'abandonnait au bonheur de la découverte de son jeune mari si noble et si beau. À ce bonheur se mêlait pour Maud la joie de sa conversion récente; elle se sentait dans l'âme une allégresse chantante. Lui, isolé parmi les siens, par ses convictions nouvelles, s'appuyait sur le bras de sa jeune femme comme sur le grand et seul appui de sa vie. Il s'en allait, ce soir-là, plein de la double joie d'avoir conquis sa fiancée sur la foi protestante et sur la race supérieure. La musique du kiosque donnait des ailes à son rêve. Ils allaient et venaient tous deux sur la terrasse majestueuse, depuis l'escarpement sombre de la citadelle[17] jusqu'à l'autre bout où se dressaient dans la nuit, comme des silhouettes gigantesques et comme

l'émanation d'un monde épique, les clochers de la haute-ville. Au-dessus de leur tête, dans l'atmosphère d'une nuit tiède et mystique, les étoiles se rejoignaient aux lumières de la côte de Lévis[18], aux feux ambulants des navires dans la rade, et mêlaient si bien le ciel et la terre que les jeunes mariés ne savaient plus si leur bonheur n'avait rien que de terrestre.

Lantagnac revit cette scène de l'Éden de sa jeunesse. Et qu'elle lui revînt dans un moment pareil, dans cette chambre où paraissait agoniser son amour, lui fit monter, à lui aussi, des larmes aux yeux. Maud était toujours là, affaissée dans son fauteuil, la tête inclinée sur la poitrine, qui sanglotait désespérément. Elle lui parut dans une détresse suprême. Il se souvint d'une phrase que dans cette soirée inoubliable, ils avaient échangée tous deux sur la terrasse québécoise. Il lui avait dit:

-- «Vous savez, mes parents sont morts pour moi, Maud; vous êtes toute ma parenté et toute ma vie.»

Elle lui avait répondu:

-- «Jules, ma conversion me sépare fatalement des miens. [198] On la tolère, mais au fond on ne me la pardonne pas. Je n'ai plus que vous, mais pour moi vous serez tout.»

Au souvenir de ces promesses échangées, la menace même involontaire qu'il laissait planer sur la tête de sa

femme, le fit souffrir comme un remords. Il sentit bruire dans son coeur un sentiment nouveau, dont il avait appréhendé la naissance, au début de leurs premières altercations. Maud devenue franchement malheureuse, il se reprenait à l'aimer plus fort, non pas peut-être de l'amour tendre qui avait enchanté les premiers temps de leurs fiançailles, mais d'une affection plus inquiétante pour ses résolutions. Il l'aimait d'un amour chevaleresque où entraient une grande pitié pour la faiblesse en face de lui et surtout la volonté de la défendre contre le malheur. Il se pencha vers celle qui sanglotait. De sa voix la plus chaude il lui parla:

-- Maud, Maud, ne pleurez plus. Pourquoi ce chagrin quand vous ne savez pas encore ce que je ferai? J'aurais dû vous le dire tout à l'heure: je veux faire mon devoir le 11, mais je ne sais pas encore ce qu'il me commandera. Je n'ai autorisé personne à dire que je parlerais. M'entendez-vous? Personne.

Elle parut se ranimer. Lentement elle leva vers lui ses yeux gonflés de larmes. Et, d'une voix que coupait encore l'étranglement des sanglots, elle dit:

-- Vous savez bien, Jules, que j'ai tout quitté pour vous. Ne vous en souvient-il plus? Non, reprit-elle passionnément, non, je ne crois pas aux devoirs qui commandent de pareilles cruautés. Vous dites, mon ami, que vous vous devez aux vôtres, à votre race, à votre

sang. Oubliez-vous que la même voix me parle et me commande?

Et ne se doutant pas de l'affreuse gravité des paroles qu'elle prononçait, tellement cet impérialisme sentimental lui était inné, elle continua:

-- Il vous paraît affreux que vos enfants se séparent de ceux de leur lignée? Ne croyez-vous point que j'éprouve la même angoisse à les voir se séparer de leur mère? En moi aussi, l'instinct de race s'est éveillé; il me tient, il me commande impérieusement.

Puis, s'enflammant tout à coup, elle ajouta d'un ton subitement ferme et presque dur:

[199] -- Comme vous, j'ai aussi derrière moi tous les miens. J'ai encore dans l'oreille l'accent terrible avec lequel mon père m'a dit: «Écoute-moi bien, ma fille: j'ai donné ta main à M. de Lantagnac; mais tu te rappelles ce qu'il était alors, ce qu'il voulait rester. Sache-le, je ne permettrai pas que Maud Fletcher demeure la femme d'un agitateur français.» Et moi, je sens, et je vous en avertis loyalement, Jules, je sens que si vous alliez devenir le chef public, reconnu de cette agitation, trop de malaise, trop de motifs de désunion se glisseraient entre nous pour que la vie ici me fût tolérable.

Elle s'arrêta sur ces mots qui sortirent péniblement de sa gorge, consternée par l'effet qu'ils venaient de

produire sur son mari. Lui, l'avait écoutée jusque-là, penché en avant, les mains jointes dans une attitude d'abandon. Il se redressa soudain; sa figure prit cette fermeté rigide qui annonçait le sentiment intérieur blessé, la volonté de défendre sa résolution. Maud eut peur d'avoir tout compromis. À son tour, elle prit la main de son mari, et, avec un retour de tendresse, elle lui dit en lui cherchant les yeux:

-- Jules, dites-moi que votre devoir ne vous commandera pas de me faire mourir?

Elle attendit la réponse. Les traits de Jules se détendirent de nouveau. Il fut reconquis par ce nouvel assaut d'amour suppliant. Il joignit sa main restée libre à celles de Maud et, les pressant affectueusement, il répondit:

-- Vous savez bien que je n'aurai pas cette cruauté.

[200] Pendant ce temps, le cabinet fédéral ne voyait pas venir, sans beaucoup d'ennui, le débat du 11 mai. On ne se faisait pas illusion sur le résultat de cette parade parlementaire. Le tout se réduirait à une séance académique. Les deux camps échangeraient une bordée de discours; on se lancerait quelques grenades, peut-être quelques obus; puis, le vote serait pris et la résolution Lapointe rejetée. La seule inquiétude venait du chef de l'Opposition. Il prendrait la parole. On redoutait son habileté, sa savante stratégie. Il ne manquait ni de ministres ni d'amis du ministère pour se dire: «Soyons sur nos gardes. Si le rusé parlementaire a décidé de s'engager dans le débat, c'est qu'il en espère un profit électoral.» Quelques ministres, parmi les jeunes, plus avisés que leurs collègues, s'inquiétaient pour un avenir plus lointain. Ils voyaient se former peu à peu au parlement un bloc québécois solide. L'agitation scolaire dans quatre des provinces de la Confédération[1], les projets trop démasqués des anglicisateurs allaient provoquer, selon eux, la constitution de ce bloc qui finirait par tenir à sa merci tous les gouvernements. D'ailleurs, pour amoraux que soient les politiciens dans

leur vie publique, ils n'ignorent point pour autant la vertu subsistante des idées morales parmi le peuple. Ils savent que faire des persécutés devient à la longue jeu dangereux. Le souci ou l'habileté les quittent rarement de faire à leurs pires projets une façade d'honnêteté. Plus qu'ailleurs, peut-être, ces moeurs prévalent dans les Chambres d'esprit anglo-saxon où une espèce d'idéalisme juridique, d'hypocrisie puritaine, se perpétue dans les moeurs parlementaires, tout comme les vieilles cérémonies désuètes de ces milieux.

[201] Une anxiété non moindre, quoique inspirée par d'autres motifs, régnait parmi les chefs de la résistance ontarienne. Un soir que le sénateur Landry en causait avec le Père Fabien, le sénateur demanda à l'oblat:

-- Avez-vous des nouvelles de Lantagnac?

-- Aucune; mais j'en aurai bientôt. Je sais qu'il doit venir aujourd'hui ou demain; il s'est fait annoncer par l'un de nos Pères.

-- J'appréhende fort de mauvaises nouvelles, avait reprit le sénateur. On fait contre notre ami un vacarme d'enfer chez les Fletcher. Sa femme s'en mêle et, franchement, je crois ce pauvre Lantagnac dans une terrible impasse.

Toujours confiant, et par besoin de croire au succès, le Père Fabien avait cherché tout de suite des raisons de se rassurer lui-même et de rassurer le

sénateur.

-- N'ayez crainte, sénateur; l'homme qui, pour garder l'indépendance de sa parole, a jeté ses vingt mille piastres à la tête des Aitkens Brothers, sera bien capable d'autres sacrifices.

-- Mais, précisément, avait répliqué le sénateur; je me demande ce que l'on peut bien encore exiger de la part d'un homme qui vient de consentir un tel sacrifice. Tout de même, vous l'avouerez, ce serait grand malheur que, dans ce débat, la voix de l'Ontario français restât muette. Voyez-vous le parti que nos ennemis ne manqueraient pas de tirer de ce silence! L'abstention de Lantagnac aurait aussi, je le crains, un effet désastreux sur nos gens. «À quoi bon tant nous démener?» diraient quelques-uns, «si les chefs ne payent pas de leur personne?» Enfin, mon Père, avait encore ajouté le sénateur, je m'inquiète pour l'avenir politique de Lantagnac. Après le malheureux incident du Loyola, son abstention peut-elle ne pas autoriser contre lui les plus sévères soupçons?

-- Oh! mais voilà du nouveau! s'était écrié le Père Fabien; le sénateur qui a maintenant des idées noires!

-- Noires, si vous voulez, mais de la couleur de la réalité. Savez-vous que Lantagnac est passé hier au Droit, qu'il a demandé de ne plus publier son nom sur la liste des orateurs du 11 mai? «Je ne vous dis pas que

je ne parlerai point», a-t-il précisé; «mais, par mesure de prudence, ne m'annoncez plus.»

L'optimisme du Père déchanta pour cette fois:

[202] -- Si le député de Russell a fait cela, c'est assurément que les choses se gâtent chez lui. Il n'est pas homme à reculer.

Les choses se gâtaient, en effet, chez Lantagnac. Le soir du 5 mai, il était sorti de son entrevue avec Maud, le coeur en agonie. Les propos tragiques échangés pendant une heure, entre sa femme et lui, l'avaient remué jusque dans les fibres les plus fines de sa sensibilité. Une trop longue tension nerveuse lui enlevait, il le sentait et en gémissait, l'empire habituel de sa volonté. Comme tous les cérébraux qui ne le sont devenus que par éducation, par de longues compressions de leurs facultés affectives, Lantagnac portait à fleur d'âme un courant de vie sentimentale toujours prêt à déborder pour tout envahir. Qu'est devenu cet empire sur soi-même qui, dans les pires traverses de sa vie, lui faisait dire avec un mâle orgueil: «je suis maître de moi». En ce désordre partiel, un appui lui reste: la rectitude de sa conscience. Sa volonté n'est point assaillie par des motifs intéressés et vulgaires. La tentation sent le besoin de se couvrir des apparences du devoir. Le gentilhomme ne se cache point, par exemple, la faiblessse des raisons que Maud lui oppose. Il serait si simple à

l'épouse de Jules de Lantagnac, non pas d'entrer dans les sentiments nouveaux de son mari -- concession trop entière qu'il n'exige point -- mais de les accepter comme l'évolution naturelle d'une personnalité loyale, comme le droit d'une conscience. Comment donc le mari de Maud Fletcher pourrait-il devenir moins bon père de famille, époux moins aimant et moins fidèle, en pratiquant la plus haute fidélité? Aurait-il dépossédé la mère en reprenant ses droits paternels? Lantagnac ne se cache point l'extravagance des prétentions de Maud trop principalement appuyées sur l'orgueil individuel et ethnique. Cependant il lui paraît contraire à la loyauté, contraire à ses engagements de fiancé, d'abandonner, après vingt-trois ans de mariage, la femme qu'il a tirée hors de sa famille, hors de la foi de ses ancêtres, après la promesse solennelle de lui tenir lieu de ses anciens appuis. Malgré lui, un mot de Maud à peine modifié résonne constamment au fond de son coeur:

-- «Non, il ne se peut pas que le devoir impose de pareilles cruautés!»

La perplexité de Lantagnac s'accroît avec une force singulière, quand il songe qu'en sa prochaine détermination, se trouveraient [203] engagés non seulement le sort de son union conjugale, mais celui de ses enfants, l'existence même de son foyer.

-- Y a-t-il donc, se demande-t-il, sans jamais

trouver de réponse décisive, y a-t-il donc des cas où le devoir de la vie publique doive aller jusqu'à de si coûteux sacrifices?

Déploie-t-il devant lui, pour y chercher des exemples, le spectacle de la vie politique canadienne? Partout et toujours, il aperçoit le règne, le triomphe universel, total, de l'intérêt individuel, souvent même de la passion la plus sordide. Son sacrifice, s'il ose l'accepter, lui apparaît, en ce milieu de prosaïsme brutal, comme une contribution naïve à la légende dorée, quelque chose de démodé et de presque risible.

Des réflexions d'un autre ordre auxquelles, au premier abord, il a refusé de s'arrêter, viennent ajouter à son hésitation. Comment, en effet, les idées de William Duffin sur le péril des méthodes d'intransigeance dans les luttes des petits peuples, ont-elles pu trouver hospitalité dans l'esprit de Lantagnac? Entraîné par le besoin de se fortifier dans son mouvement de recul, il a fini par faire accueil aux théories du beau-frère. Sans doute, a-t-il eu soin de les désinfecter du «Duffinisme»; du moins il s'en flatte. Le fond de la doctrine n'y est pas moins et l'esprit du gentilhomme se sent troublé, presque gagné.

Un jour, à la Chambre, un jeune député anglo-ontarien très proche du ministère, esprit modéré et bon camarade, est venu s'asseoir près de Lantagnac.

-- Ainsi donc, a-t-il dit, vous serez, vous aussi, de cette manifestation?

-- Ne serait-ce pas mon droit et même mon devoir? lui a répondu le député de Russell.

-- C'est grand dommage, a repris l'Ontarien, branlant la tête, d'un air fort contrarié. Et il a ajouté apparemment sincère:

-- Vous voulez ennuyer le ministère? Pour sûr vous réussirez. Mais permettez-moi de vous le dire: ce fracas ne fera de bien ni à votre cause ni au pays. Vous ne savez pas jusqu'à quel point, mon cher collègue, vos amis vont paralyser les efforts des hommes de paix.

Là-dessus le jeune député s'était esquivé, laissant Lantagnac à ses réflexions.

[204] -- Vient-il de lui-même, celui-là? Est-il sincère? ou est-ce encore un envoyé interlope du ministère? s'était demandé le député de Russell.

De telles observations ne laissaient pas de le fortifier dans ses propres doutes. À tout prendre, se disait-il, qu'avait-on gagné pendant six années de lutte? La commission scolaire d'Ottawa avait perdu, l'un après l'autre, en grande partie du moins, tous ses procès pour le recouvrement de ses pouvoirs et de ses fonds. Une lourde lassitude, c'était visible, envahissait de jour en jour, la masse du peuple fatiguée de combattre sans gains apparents. D'autre part, n'y avait-il pas danger que

cette résistance opiniâtre ne déchaînât une politique de
180 représailles? On pouvait en prendre son parti: un
groupe considérable, parmi les persécuteurs, ne
désarmerait jamais: la faction orangiste, impuissante à
vivre d'autre chose que de haine antifrançaise et
anticatholique. Pour subsister, se tenir dispos, ne
185 fallait-il pas à ces fanatiques l'agitation et la guerre,
comme il faut du vent et du pétrole au feu ardent? Des
faits plus graves se dressaient dans l'esprit de
Lantagnac. D'excellentes gens, des patriotes dont on ne
pouvait mettre en doute la sincérité, n'avaient-ils pas
190 désapprouvé la stratégie des chefs de l'Ontario français?
L'avocat se remémorait certaines ambassades de hauts
personnages qui étaient venus porter aux persécutés, des
conseils de prudence et de modération. Ces prudents
avaient-ils tort entièrement? Trop ardemment mêlés à la
195 lutte, ne jugeant les hommes et les choses qu'à travers
la poussière du combat, les persécutés n'avaient-ils pas
à craindre pour la justesse de leur coup d'oeil? Au
début, peut-être, quand il fallait éveiller à l'imminence
du péril un peuple somnolent, la lutte se pouvait-elle
200 justifier, s'imposer même comme un devoir rigoureux; mais
après six ans d'une telle tactique qui avait donné ce
qu'on pouvait en espérer, n'était-ce pas l'heure de
changer d'armes et de stratégie? À tout le moins le mal
serait-il si grand de tenter l'expérience? Une autre

tentation s'insinuait dans l'esprit de Lantagnac. Si le jour devait venir où s'imposerait le rôle d'un pacificateur, où la cause française pourrait courir les chances d'une opportune offensive diplomatique, le député de Russell ne ferait-il pas un acte de sage patriotisme, en se réservant, en évitant de se donner les airs d'un irréductible?

[205] Voici plusieurs jours que Lantagnac retourne fièvreusement, dans son esprit, la cruelle alternative. Dures journées, pour lui, d'épuisants tiraillements! Parfois il serait tenté de se palper, de se demander: «Est-ce bien moi? est-ce que je ne rêve pas? Ne serais-je point devenu, par hallucination, le héros fatal d'un roman ou d'un drame affreux?» À l'instant où il croit s'être affermi dans une conviction, s'être rassuré pleinement, le doute lui revient par un détour et fait s'écrouler, comme un château de cartes, l'échafaudage de son impuissante dialectique. Cet homme a, depuis trop longtemps, l'habitude de mesurer chacun de ses actes à la règle rigoureuse de sa raison et de sa foi. Incapable de s'éclairer à une lumière décisive, sa conscience le maintient dans les balancements de l'incertitude. Le Père Fabien, sans doute, est toujours là; tout poussait Lantagnac à se rendre chez ce conseiller. Mais il ne savait trop quelle hésitation subtile l'avait fait reculer indéfiniment sa visite à Hull. À dire vrai, il

croyait deviner la réponse du religieux; il en appréhendait la rigueur. Avant d'aborder le redoutable adversaire, il sentait le besoin de se fortifier dans ses positions.

C'est donc toujours hésitant, mais bardé de pied en cap des raisonnements qu'il se forgeait depuis quelques jours, que, le 10 mai, la veille du débat, de bonne heure dans l'après-midi, Lantagnac se présenta chez le Père Fabien. Le Père se montra quelque peu surpris de la visite du député: il ne voulut point le lui dissimuler:

-- Ah! c'est vous?

-- Vous ne m'attendiez plus, n'est-ce pas? J'ai eu tort de me faire annoncer trop tôt.

-- À vous parler net, reprit le religieux, je vous ai plaint sincèrement pendant tous ces derniers jours. Ne vous voyant plus venir, je me suis dit: c'est malheureux, mais enfin il a renoncé à paraître en Chambre le 11. Vous n'ignorez pas, je suppose, que cette rumeur court déjà le public?

-- Je l'ignore tout à fait, répondit Lantagnac, un peu étonné. Mais, franchement, continua-t-il, la tête penchée, peut-être est-ce mieux ainsi.

Et, le poing sur la tempe, il s'accouda à un tabouret contigu à son fauteuil et resta là, quelques instants, la figure contractée par une vive souffrance morale. Le Père Fabien le considéra en [206] silence,

étrangement ému par le spectacle de cet homme si fort et qui, à cette heure, paraissait écrasé par le poids de son devoir. Lantagnac reprit le premier la parole:

-- Mon Père, dit-il, d'un ton las, mon Père, j'ai beaucoup réfléchi en ces derniers jours; je puis le dire: j'ai été obsédé par mon cas de conscience; et, franchement, je le crois insoluble.

Le Père interrogea avec douceur:

-- Peut-on savoir seulement comment vous le posez ce cas?

Lantagnac se renfonça quelque peu dans son fauteuil.

-- Comment je le pose? commença-t-il, sa voix redevenant subitement ferme et scandant chacune des phrases. Il y a d'abord qu'après six ans de défaites accumulées, je ne crois plus d'une foi aussi robuste à nos méthodes de combat. Si demain, j'allais au feu, à quoi bon vous le cacher? j'irais sans enthousiasme. Nous sommes si peu et si faibles dans l'Ontario. Nos frères irlandais nous reviendront, je veux l'espérer, quand la vérité les aura éclairés. Mais qu'attendre du groupe orangiste? Désarmera-t-il jamais, aussi longtemps que nous permettrons à ses chefs de tenir leur rôle d'agitateurs, celui dont ils vivent? Alors, très sincèrement, je me pose cette question: n'est-il pas plus sage d'obtenir par l'habileté, par la diplomatie, ce qui ne peut être reconquis par la force? On tue le feu

en l'étouffant, non pas en l'attisant, si je ne me trompe?

-- Est-ce là toute votre difficulté, demanda le Père Fabien, que son calme ne quittait point.

-- Non pas, se hâta de répondre Lantagnac qui devint plus anxieux. Il y a autre chose. La stratégie qu'adopteront demain les chefs de la minorité ontarienne influe singulièrement sur mon cas et sur ma vie. Entendez-moi, Père Fabien: comme votre avocat dans les coulisses diplomatiques, Jules de Lantagnac peut servir la cause ontarienne jusqu'au bout de son dévouement, sans inconvénient ni pour lui-même, ni pour les siens. Mais en pleine lutte et à l'avant-garde, Jules de Lantagnac ne peut servir, disons nettement les choses, qu'au risque d'une demande de divorce ou de séparation de la part de sa femme.

Ici Lantagnac fit une pause, envisagea un instant le Père Fabien dont le front devint soucieux, puis continua:

[207] -- Et alors, je me demande très sérieusement: ai-je le droit, pour le seul intérêt d'une tactique douteusement efficace, ai-je le droit de démolir mon foyer, d'opérer la dispersion de mes enfants? J'irai plus loin: mon devoir de député, le dévouement que je dois à ma race m'obligent-ils jusqu'à de si terribles sacrifices?

Le Père Fabien avait écouté ces dernières phrases,

le menton appuyé sur son poing renversé, visiblement pris par le caractère troublant du cas de conscience. Puis, d'un geste qui lui était familier dans les discussions ardues, il glissa lentement sa main droite sur son front, pour clarifier, semblait-il, son esprit et ses idées.

-- En effet, mon cher Lantagnac, dit posément le religieux, votre cas est grave, très grave. Ce qui est pis, il est de ceux qui ne peuvent se mettre devant le public pour justifier une abstention.

Après un moment de silence, le Père reprit:

-- Vous attendez de moi, sans doute, une solution, à tout le moins quelques directives? Voulez-vous que, pour plus de clarté, nous sériions d'abord les questions?

-- Je veux bien, fit Lantagnac, à qui l'espérance d'une discussion lumineuse redonna de la sérénité.

Alors, entre ces deux hommes, commença, aride, serré, un débat presque technique, mais où pourtant, par son enjeu si lourd, le dialogue prenait souvent et malgré soi, un accent de tragédie.

-- Eh bien! commença le religieux, votre cas de conscience est double ou, du moins, si je ne me trompe, pose deux problèmes. Vous émettez d'abord un doute sur l'efficacité de la lutte intransigeante à l'heure actuelle; en second lieu, vous me soumettez votre cas particulier, le cas d'un père de famille, qui très légitimement se pose cette question: mon dévouement à la

cause ontarienne doit-il aller jusqu'à la destruction de mon foyer? Est-ce bien cela?

Lantagnac acquiesça de la tête.

-- Alors, abordons le premier problème. Et, si vous me le permettez, ici encore distinguons une seconde fois. Distinguer, c'est faire de la clarté. Sur le premier point, mon cher Lantagnac, vous soulevez, n'est-il pas vrai, une question de fait et une question de principe? Vous soutenez que la méthode de lutte a démontré suffisamment son inefficacité; en plus vous ne croyez pas à la [208] sagesse de la méthode, comme moyen de défense pour une minorité. Encore une fois ai-je résumé fidèlement?

Lantagnac acquiesça de nouveau.

-- En ce cas, venons-en tout de suite à la question de principe. Celle-ci résolue, la question de fait le sera pratiquement. Ainsi, Lantagnac, vous rejetez la bataille, la lutte, comme moyen de défense pour une minorité opprimée?

-- Je les rejette? Entendons-nous. Je doute plutôt de leur efficacité. Je crois qu'en cette guerre comme en toute autre, la faiblesse ne peut ajouter à son déficit que par l'habileté. Pour tout dire, je ne crois point sage de foncer, tête baissée, contre un mur.

-- Vous avez raison partiellement, mon cher, concéda le religieux, souriant. Aussi bien la vraie doctrine,

pas si rigoriste que vous croyez, réserve-t-elle à des besognes moins chimériques le crâne humain.

-- Mais enfin qui a raison des opportunistes ou des intransigeants? demanda Lantagnac, avec l'anxiété d'un homme qui voit toute sa vie engagée dans la réponse qui va venir.

-- Qui a raison des deux? reprit froidement le religieux; ni les uns ni les autres. Foncer toujours est une maladresse; s'abstenir toujours est inadmissible, pour ne pas dire immoral. Mon ami, il ne s'agit ni d'être opportuniste ni d'être absolu; il s'agit d'être prudent. Retenez bien ce mot; c'est le mot essentiel. Un de nos rares bonheurs, à nous, catholiques, c'est de trouver dans nos principes de quoi suffire à la solution de tous les problèmes, quels qu'ils soient.

-- Oh! la prudence! voilà un mot qui, dans le langage, sonne étrangement comme le mot opportunisme! ne put se tenir d'observer Lantagnac.

-- Bien à tort, riposta le Père Fabien.

Et le visage du religieux s'illumina soudainement, comme si la clarté de la haute doctrine qu'il allait énoncer l'eût environné.

-- Lantagnac, votre esprit est habitué à ces problèmes; suivez-moi bien. Reine des vertus morales, la prudence chrétienne, comme l'entend la doctrine catholique, c'est d'abord une haute perfection

intellectuelle. Elle est dans l'esprit -- comment dirai-je? le grand réflecteur qui projette sa lumière sur tous les actes de la vie pratique. Car tout homme qui veut agir en homme et, [209] à plus forte raison, en chrétien, doit, avant tout chose, vous l'admettrez, soumettre ses actes à la règle de la vérité. Mais pour appliquer cette vérité, il faut la connaître, dites-vous? Parfaitement. Et voici où intervient la prudence qui implique, qui fournit la connaissance des principes éternels. Voyez, en effet, comment se comporte l'homme de la prudence: avant d'agir il fait en premier lieu une sorte d'appel spontané aux principes de sa foi, aux règles souveraines de la philosophie morale. C'est son geste initial. Mais la prudence ne demeure pas dans l'abstraction. Sa science est une science d'application; à la connaissance des principes universels, spéculatifs, elle joint, par sa propre vertu, la connaissance expérimentale des objets particuliers. Bien. Voilà l'homme armé de la double connaissance du spéculatif et du pratique. Que lui reste-il à faire? Il confronte l'un avec l'autre; il mesure dans quelle proportion le principe universel s'applique à l'objet ou à l'acte particulier; alors sa conscience s'allume, devient claire: il n'a plus qu'à obéir au commandement de la vérité... Vous souriez, Lantagnac?

-- Et il y a de quoi! Certes, votre doctrine, mon

cher Père, est d'une belle cohérence; mais elle s'apparente étrangement à celle des doctrinaires de l'opportunisme.

-- Vous croyez?

-- Mais absolument. Que prétendent-ils autre chose, ces Messieurs, sinon composer entre l'absolu et le relatif, l'universel et le particulier? Comme vous, mon cher Père, ils prétendent que le fait particulier ne souffre pas toujours l'application de la vérité universelle. Donc ils sacrifient cette dernière aux «contingences», ou, comme ils disent encore, aux exigences de la vie pratique.

-- Vous dites bien, Lantagnac, rétorqua tout de suite le Père Fabien; ils «sacrifient» la vérité universelle; et c'est là le crime irrémissible de leur doctrine. Ce que je soutiens, moi, à l'encontre de ceux-là, c'est que la prudence ne sacrifie jamais la vérité.

Et le religieux se mit à parler avec véhémence, en champion provoqué qui venge la vérité offensée:

-- Sans doute, disait-il, la prudence n'est pas l'absolutisme qui, lui, s'attache aveuglément au principe et fait fi de la réalité; elle est encore moins l'opportunisme qui fait fi de la vérité. Car notez-le bien, Lantagnac, quand le prudence modère l'application du [210] principe universel, c'est encore en s'aidant de la lumière de ce principe qu'elle le fait. Sont-ce là

les procédés de l'opportunisme, ce scepticisme intellectuel? Bien au contraire, opportunistes et libéraux n'en appellent qu'à leurs intérêts, qu'à leur peur systématique de l'action et de la lutte, qu'aux prétendus droits d'une liberté excessive, pour sacrifier la vérité en s'abstenant de prendre parti. Car je vous prie de le bien observer de nouveau, mon ami: c'est encore où la prudence se distingue essentiellement de l'opportunisme. En elle, nulle tendance à s'effacer, à louvoyer, à fuir la lutte et la responsabilité. La prudence, je vous cite saint Thomas[2] lui-même: «c'est un moteur». Vous entendez? Un moteur! Quand, lumière de l'esprit, elle a montré ce qu'exige le devoir, son acte principal est de commander l'action; et c'est par quoi elle est perfection morale. Vous le voyez donc, Lantagnac, nous sommes loin de l'abstention et de la conciliation systématiques.

Et comme l'avocat esquissait une moue légèrement sceptique:

-- Oh! je le veux bien, continua le religieux, la prudence ne supprime ni toute obscurité dans l'esprit ni toute hésitation dans la volonté. Avec elle, il faut encore chercher, il faut peser, il faut surtout prier et vouloir. Mais elle est une lumière et une force vraies qui suffiront toujours à l'homme loyal. Que vous en semble, mon ami?

-- Ce qu'il m'en semble?...

Le député eut l'air de réfléchir. Puis il repartit avec une objection que, certes, en d'autres temps, ne se fût pas permis son esprit trop vigoureux:

-- Il me semble que votre prudence, si je l'entends bien, fera presque inévitablement des intransigeants, des agitateurs irréductibles. En ce cas, je cherche ce que vous pourriez répondre aux gens qui viendraient vous dire: «Prenez garde, vous, les combatifs; il faut des raisons très graves pour agiter un pays, un peuple, une race. L'ordre social doit être sauvegardé avant tout. Que les faibles, que les minorités abdiquent plutôt que de compromettre le bien supérieur de la paix.»

Le Père Fabien eut un haussement d'épaules:

-- Ce que je répondrais à ces gens? Ce que vous avez répondu vous-même, Lantagnac, en empruntant vos principes à la prudence. À l'agitation je poserais ses conditions et ses limites. [211] Elle en doit avoir. Mais ces réserves une fois faites, je dirais: «Allez, frappez juste, mais frappez ferme». Puis, je demanderais à mon tour en quoi le défenseur du droit est plus que son agresseur un perturbateur de la paix publique? Est-ce que le citoyen qui crie au feu dans la rue est un contempteur de l'ordre? Est-ce que le propriétaire qui chasse le voleur à coups de bâton, trouble indûment la tranquillité sociale?

Cette dernière riposte du Père Fabien parut impressionner son interlocuteur.

-- Tout de même, dit celui-ci, n'ai-je pas le droit de me demander ce que votre théorie mise en oeuvre par nos amis, depuis six ans, leur a rapporté de gains pratiques? Vous le savez, appuya Lantagnac, je suis plus que sceptique sur les résultats..

-- À la bonne heure! fit le Père Fabien qui passa encore une fois la main sur son front; à la bonne heure. Vous me ramenez à la question de fait. Examinons-la, en toute sincérité, comme l'autre. Voulez-vous?

-- Comment donc, si je le veux! se hâta de répondre Lantagnac avec une hâte angoissée.

-- La méthode de lutte a été inefficace, dites-vous? Elle ne peut rien sur l'obstination des persécuteurs? Mais alors pourquoi ces invitations à parlementer qui nous viennent de Toronto même? Pourquoi cette peur qu'apporte aux ministres, ici, à Ottawa, le débat de demain? Et sont-ce là tous nos gains?

-- Gains superficiels! interrompit Lantagnac, avec un peu de nervosité. Car enfin le Règlement XVII n'est-il pas toujours là?

-- Et quand cela serait?

-- Mais y a-t-il la plus légère probabilité qu'il soit jamais révoqué?

-- Qu'importe qu'il ne le soit pas, s'il n'est pas

observé? En fait qui s'occupe aujourd'hui de ce règlement inique dans les écoles canadiennes-françaises de l'Ontario? Oui ou non, le français y fut-il jamais plus enseigné qu'en ces derniers temps? Mais entendez donc les plaintes des propres inspecteurs du gouvernement: «Le Règlement XVII, gémissent-ils, embarrasse les écoles bilingues; il est impuissant à les détruire». Vous le savez [212] comme moi, Lantagnac. Partout où il a fallu, partout où l'Association d'éducation a pu faire parvenir ses consignes, sur l'ordre des commissaires, instituteurs et institutrices ont vidé leurs écoles à l'apparition de l'inspecteur gouvernemental. Ailleurs de petites et pauvres municipalités scolaires ont bravement refusé les allocations du ministère de l'éducation pour garder la liberté. Mais maintenant, je vous pose à mon tour cette question: nos gens auraient-ils ainsi bravé la loi, auraient-ils repoussé du pied l'argent des persécuteurs, si les coups de clairon des chefs, si les batailles livrées ici tout près dans Ottawa ne leur avaient révélé le prix auguste des choses en péril, n'avaient suscité un réveil de l'esprit national?

La voix du Père Fabien s'était élevée soudain à cette éloquence batailleuse et tranchante qui donnait l'impression à ses auditeurs de soutenir contre lui une lutte à l'épée. Lantagnac écoutait, sûrement

impressionné, mais toujours prêt à l'offensive.

-- J'admets, dit-il, ces gains. Mais faut-il tant les exalter? Ne sont-ce pas là choses bien précaires? Que ferons-nous demain, quand nos gens seront lassés, nos ressources épuisées, et que les assaillants reviendront à la charge? Car après tout, conclut-il avec force, l'endurance d'un peuple est une puissance finie; elle a ses limites.

Cette réponse allait aider le Père à élever encore le débat:

-- Oui, reprit-il avec quelque solennité, oui, mais la ténacité du persécuteur a aussi les siennes. Quant à celle des persécutés, ne lui marquons pas trop vite, je vous en prie, son terme et son épuisement. Quand un peuple a conscience de se battre pour les plus hauts objets de sa vie spirituelle, moi, je crois aux sources d'énergie dont la profondeur ne se sonde point. Lantagnac, rappelez-vous cette petite religieuse condamnée à une opération chirurgicale, et refusant le chloroforme parce qu'elle voulait, disait-elle, offrir sa souffrance pour la cause des écoles. Rappelez-vous l'histoire de cette humble femme de peine, rentrant un matin à l'Université pour sa journée de travail et déposant d'abord dans un coin, le gourdin qui lui avait servi la nuit, à monter la garde à l'école de son quartier. Faudra-t-il évoquer de nouveau, devant vous,

le geste de ces modestes pères de famille de Green Valley[3] bravant [213] une amende de cinq cents piastres ou six mois de prison, puis logeant leurs enfants dans un pauvre hangar, pour garder le droit de faire enseigner le catéchisme en français? Revoyez après cela, s'il le faut, la légion de nos religieux et de nos religieuses, celle de nos institutrices enseignant depuis trois ans, sans un sou de rétribution; comptez les petites maîtresses d'école qui, il y a à peine quelques mois, risquaient la prison pour rester dans l'enseignement libre. Et, dites-moi, n'y a-t-il pas, dans ces dévouements, le témoignage d'une race irréductible, le signe d'une force surhumaine qui soutient les courages?

Lantagnac connaissait trop l'émouvante épopée de ces humbles, trop de fois il l'avait lui-même exaltée, pour n'être point troublé par cette évocation. Pourtant sa volonté résistait opiniâtrement, s'arc-boutant de son mieux aux derniers replis de terrain.

Accoudé au bras de son fauteuil, le poing de nouveau sur la tempe, il se plongea éperdument dans une réflexion sans issue. En son âme la même angoisse persistait toujours. Que dis-je? elle n'avait fait que grandir, à mesure que s'étaient écroulés les appuis branlants sur lesquels, désespérément, il tentait d'asseoir sa conviction. À mesure que la lumière se faisait plus claire dans son esprit, l'appel plus urgent du devoir

augmentait la révolte de sa sensibilité. En proie à la plus vive agitation, il quitta son fauteuil et se mit à marcher dans la cellule du religieux.

-- Ainsi, soupira-t-il, si vous avez raison contre moi, Père Fabien; si la tactique des chefs est la bonne, il ne me reste plus qu'à m'y conformer; et je le dois, au prix de mon bonheur, au prix même de mon foyer?

Le religieux considéra un instant l'avocat, dans ce bouleversement qui altérait ses traits. Il comprit la gravité cruelle de son rôle de conseiller. Dans son esprit, il chercha les formules adoucies, tous les palliatifs que lui permettait la doctrine.

-- Lantagnac, commença-t-il, ne craignez-vous pas d'ajouter indûment au caractère déjà tragique du problème? Ai-je jamais soutenu que votre sacrifice dût aller jusqu'à cette rigueur de vous transformer en destructeur de votre foyer?

-- Mais n'est-ce pas ce que me demandent, ce qu'exigent de moi tous nos amis? rétorqua l'avocat qui vint s'appuyer debout [214] au dossier de son fauteuil, avec une plainte amère au bord des lèvres.

-- Pas que je sache, rectifia le religieux. Beaucoup ignorent en quelle alternative cruelle vous vous débattez. Ceux qui l'ont appris, vous plaignent, mon pauvre ami; mais parmi ceux-là, nul, je l'affirme, nul n'ose exiger de vous pareil holocauste.

-- Mais vous, mon Père, que dites-vous? Ai-je le droit de sacrifier ma famille, mes enfants, pour le profit que retirera la cause ontarienne du débat de demain. Ai-je le droit? répéta Lantagnac, dont les yeux prenaient involontairement un air de défi.

-- Ai-je le droit? Ai-je le devoir? voulez-vous dire, rectifia encore le religieux qui parlait avec douceur. Ici, mon ami, permettez-moi de vous exposer le principe, puis de vous laisser tirer la conclusion. Votre cas, Lantagnac, relève de ce que nous appelons, nous, en morale, -- passez-moi ce terme d'école -- le «volontaire indirect». Si vous parlez demain, vous posez un acte d'où pourra suivre un effet mauvais, mais aussi un effet bon. Y a-t-il des raisons suffisantes de poser l'acte? L'effet bon que nous en espérons, vous justifie-t-il, vous commande-t-il même d'agir, sans tenir compte du malheur qui indirectement pourra s'ensuivre? C'est là tout le problème.

-- Mais enfin, reprit l'avocat qui devenait encore plus pâle, parler demain, c'est pour moi poser un acte de rupture avec ma femme. Ai-je le droit de poser cet acte?

-- Un acte de rupture, dites-vous? rectifia de nouveau le Père Fabien. Qui le posera, vous ou Madame de Lantagnac? Non, mon ami, l'acte de rupture, ce n'est pas vous qui le poserez, c'est la volonté de votre femme, et par un acte abusif. Votre acte à vous est un acte de

devoir, un acte que vous commandent peut-être votre fonction de personne publique, vos obligations de député. Voilà l'acte qui est le vôtre.

-- Mais l'acte de rupture, n'est-ce pas l'évidence même, suivra infailliblement le mien, comme la conséquence suit sa cause? insista Lantagnac, de plus en plus pâle et nerveux. En ce cas, je veux le savoir, y a-t-il raison grave, urgente, de poser la cause? Père Fabien, je vous le demande encore une fois: ce débat pèsera-t-il d'un tel poids sur l'avenir de l'école française de l'Ontario, [215] que, moi, Jules de Lantagnac, je doive accepter le rôle d'un martyr?

Ses yeux brillèrent d'un éclat fiévreux. Mais déjà, d'une voix sûre d'elle-même et martelante, où apparaissait l'empire vigoureux que la volonté reprenait très vite sur le sentiment, il ajouta avec noblesse:

-- Notez-le, Père Fabien, si je me refuse à porter le remords d'avoir détruit ma famille, je ne veux pas porter davantage celui d'avoir trahi mon devoir. Je ne veux accomplir qu'une chose, une seule: le commandement de ma conscience. Mais je prie qu'on me le dise.

-- Encore une fois, mon ami, reprit doucement le religieux, c'est le problème que j'hésite à trancher, que j'eusse préféré vous voir trancher vous-même.

Le Père fit faire un demi-tour à son fauteuil, comme s'il eût voulu se dérober à une décision. Puis, il

revint; et ses yeux dans les yeux de son dirigé, il reprit:

-- Mon ami, il y a ici un conflit entre deux obligations; je cherche laquelle doit l'emporter. Un devoir de charité et aussi de justice sociale vous lie incontestablement à votre famille. Un devoir de charité et aussi de justice sociale vous lie de même envers vos compatriotes, de par votre qualité de député. Par certains côtés, ce débat du 11 mai n'est qu'une manifestation plus solennelle que d'autres, une offensive importante mais qui ne finira point la guerre. Et, certes, de ce point de vue, rien n'est assez grave pour vous commander une intervention avec de si cruelles conséquences. D'autre part, l'abstention du député de Russell peut-elle, oui ou non, compromettre le résultat final de la guerre? Nous voici au noeud suprême. Je songe que, devant le public, trop peu au fait de bien des circonstances, je songe qu'après l'incident de son fils William au Loyola, Jules de Lantagnac ne peut garder le silence demain, sans se déshonorer à jamais, sans ruiner le prestige d'un grand talent. En ce cas, a-t-il le droit, lui qui est chef, qui est investi, devant les siens, d'une sorte de souveraineté morale, a-t-il le droit d'annihiler son influence pour le bien? Je songe ensuite que son abstention ne peut être qu'un sujet de scandale, une tentation de défaitisme pour la masse de ce

pauvre peuple qui lutte si péniblement depuis six ans. Oh! je l'entends trop [216] la triste exclamation qui demain va retentir un peu partout dans l'Ontario et dans tout le Canada français...

Et ici le Père Fabien, les yeux tournés vers sa fenêtre, du côté du pays ontarien, paraissait embrasser dans son regard, la multitude des souffrants et des persécutés:

-- ..., je l'entends trop la plainte lassée de ces pauvres victimes: «Encore un chef qui nous abandonne!» s'écriera-t-on. Et je crains, Lantagnac, je ne puis vous le cacher, je crains que le peuple, se sentant abandonné de ses chefs, n'abandonne tout lui-même. À l'heure où je vous parle, la tâche des dirigeants au milieu de notre race, est, ce me semble, d'un caractère très particulier, très impérieux. Il y a si longtemps que les hautes classes trahissent. Si les chefs, les grands ne se réhabilitent point par l'exemple de quelque haut sacrifice, comment voulez-vous que les petits ne se disent à la fin: «Mais est-ce donc toujours à nous de payer, de nous sacrifier, de donner nos sueurs? À nous toujours de faire les terres neuves, de faire des enfants, de fournir les prêtres et les soeurs, de sauver la morale, la vie?»

Le religieux fit une longue pause. Il parut se recueillir. Puis, de sa voix grave, il conclut

lentement:

-- Donc, mon ami, tout pesé devant Dieu, vous voyez où incline ma décision.

-- Merci, Père, répondit simplement Lantagnac dont les yeux s'étaient rougis.

Il fit quelques pas dans la chambre:

-- Pardonnez-moi pourtant si j'hésite encore, si je n'ose vous dire: ma lutte intérieure est finie. Je suis époux, je suis père.

Et il revint s'accouder au dossier du fauteuil, la figure plongée dans ses deux mains, faisant un effort surhumain pour contenir son coeur. Le Père Fabien se défendait mal lui-même de son émotion. En l'un de ces gestes de foi simple qui lui étaient spontanés, il prit dans ses mains son crucifix, se mit à genoux et pria quelques instants:

-- «Ô Jésus chargé de la croix, supplia-t-il à mi-voix, donnez à cette âme en détresse, lumière et courage.»

L'adjuration du religieux fit se redresser Lantagnac. Le Père s'était relevé. Tourné vers son dirigé, il lui disait maintenant avec l'accent de la plus grande mansuétude:

[217] -- Mon ami, si vous saviez comme je comprends vos déchirements. Peu d'hommes, dans la vie, voient venir le devoir hérissé de duretés aussi tragiques. À

cette heure toutefois, je le devine, plus que le souci de votre tranquillité et de votre bonheur, une pensée vous oppresse: celle de vos enfants. Plus encore que leur âme française, vous voulez sauver leur foi catholique. Demain, Lantagnac, si vous optez, comme je l'espère, pour l'héroïsme, souvenez-vous de la recommandation que je vous fais: ne manquez pas d'offrir pour vos enfants votre sacrifice.

Et le religieux eut dans la voix un accent inspiré pour ajouter:

-- Mon ami, le plus grand service que l'on peut rendre à une cause, c'est encore de souffrir surnaturellement pour elle.

Lantagnac tomba à genoux à son tour.

-- Mon Père, bénissez-moi et priez beaucoup pour moi. Moi-même, je m'en vais encore beaucoup réfléchir et beaucoup prier.

Il reprit la route d'Ottawa. Il y ramenait la même âme angoissée. Quelques lumières s'étaient levées dans son esprit. Il se sentait libéré des sophismes de Duffin. Mais la décision, la solennelle décision que demain viendrait demander à Jules de Lantagnac, le député de Russell ne l'avait pas encore prise. Et, pour la prendre, il s'en rendait compte, la tension émotive qui le tenait, lui enlevait trop complètement la sérénité de son jugement, la possession de lui-même.

Aussitôt qu'il eut posé le pied sur le pont interprovincial, il sentit un peu de calme lui revenir. Devant lui, au haut de la colline Nepean, le sieur de Champlain se dressait plus fier, dans le firmament clair de mai, s'en allant toujours, du même pas, vers les aventures héroïques. L'air ondoyait d'une sorte de vibration joyeuse: fête des choses qui chantaient leur joie de se reprendre à la vie après le long engourdissement de l'hiver. Toute l'immense et bruissante résurrection de la nature canadienne modulait son Alleluia. Là-bas, du côté du Québec, les flétrissures du dernier automne achevaient de disparaître au front des Laurentides, sous l'envahissante espérance de la verdure. Sur l'Outaouais, de minuscules blocs de neige et de glace, venus des berges où l'ombre des sapins et des pins noirs les avait conservés, glissaient lentement au fil de l'eau, pareils à des flocons d'écume. La brise chaude du printemps soufflait au visage du piéton, un air de [218] force et de jeunesse. La brise lui venait de la capitale; mais il semblait qu'elle eût passé par-dessus la ville sans y toucher. Douce, apaisante, elle traversait maintenant la rivière, chargée des senteurs des champs lointains, parfums des verdures encore jeunes, des premiers boutons éclos dans l'herbe courte et dans les forêts neuves, fleurs précoces des érables et des saules, bourgeons des aulnes enveloppés de

fourrure blanche, frais arome des terres délivrées du gel et devenues fumantes sous les dents des semeurs et des herses. Ces souffles qui baignaient doucement la figure fatiguée de Lantagnac, lui donnèrent l'envie de prolonger sa promenade. Il regarda à sa montre.

-- Déjà quatre heures et demie! Trop tard maintenant pour me rendre à mes bureaux. Allons marcher un peu et méditer en nous délassant.

Il prit à travers le parc Major[4], passa près des hautes tourelles du Château Laurier[5] et se dirigea vers les édifices parlementaires. Depuis l'incendie mystérieux du 3 février, il n'était point retourné vers le lieu du sinistre. Il gravit le deuxième talus des larges esplanades, et, d'un coup d'oeil, il put embrasser le spectacle des décombres. Quelle affreuse vision! Où se dressaient, il y a quelques mois à peine, la tour du parlement et les vastes édifices en gothique anglais, plus rien maintenant qu'un entassement chaotique, des voûtes et des murs écroulés, des fenêtres aux yeux crevés à travers des pans de murailles effritées et noircies. Çà et là des poutres à demi calcinées, restées suspendues, se balançaient, tels des bras de squelettes; à la crête des murs branlants, de larges plaques de tôle remuaient et criaient sous le vent, voix d'oiseaux de malheur sur cette scène de destruction. Du regard, Lantagnac parcourut d'un bout à l'autre le paysage

funèbre. Il ne put se défendre d'une émotion intense. À chaque extrémité du champ des ruines, il venait d'apercevoir, restés debout sur leur socle et qui paraissaient méditer sur le désastre, deux files d'hommes de bronze. Il les reconnut et il nomma: Georges-Étienne Cartier[6], Alexandre Mackenzie[7], George Brown[8], John-A. MacDonald[9]...

...Ces statues restées solitaires devant l'amas de décombres, jetaient sur la scène une sorte de mélancolie eschylienne. Le député se rappelait que, dans le temps, l'écroulement des édifices parlementaires avait pris la valeur d'un symbole. Plusieurs [219] n'avaient pu s'empêcher d'y voir, dans l'ardente lutte des races, en pleine guerre, quelque chose comme les premiers craquements de la Confédération. Plein de cette pensée, Lantagnac embrassa de nouveau du regard les personnages statufiés. Ils lui paraissaient méditer sur une ruine politique et morale plus lamentable que les décombres entassés sous leurs yeux.

Et Lantagnac revenait à la doctrine du Père Fabien dont la sagesse s'illuminait à ses yeux:

-- Quelle haute leçon de choses! On appelle agitateurs, brandons de discorde, démolisseurs, ceux qui luttent pour le respect de la justice et du droit. Et voilà! Ce pays se meurt parce que le droit y est mort.

Il partit faire le tour des ruines en prenant par la

gauche. Une cohue d'ouvriers travaillaient à déblayer le terrain. Le promeneur contourna la rotonde de la bibliothèque, seule partie du monument épargnée par l'incendie. Il allait déboucher vers la droite. Près du monument Baldwin-LaFontaine, tout au bord du parapet, un groupe de jeunes gens parlaient et gesticulaient avec animation. À leurs bérets de velours il reconnut des étudiants de l'université française de Montréal, en voyage d'excursion, sans doute, dans Ottawa. À l'approche de Lantagnac le groupe s'éloigna. Seuls, deux étudiants restés en arrière, continuaient à deviser en lorgnant le monument de profil. L'un d'eux dit, assez distinctement pour que le député pût l'entendre:

-- C'est bien ce groupe, tu te souviens, que notre ami Wolfred Lantagnac nous a recommandé d'aller voir.

-- C'est cela même, disait l'autre.

-- Il n'y a pas à dire, cette sculpture incarne une idée.

-- Oui, surtout pour un type comme ce Lantagnac, si obsédé par les problèmes de race.

-- Oui, obsédé, c'est le mot.

Le promeneur s'arrêta, figé à sa place, par les derniers mots et par le nom de Wolfred. Que venaient lui dire ces étudiants? Un drame pareil au sien se jouait-il dans l'âme de son fils aîné? Certes, le père eût donné beaucoup, à cette heure, pour en apprendre davantage. Il

écouta vivement. Les deux étudiants s'éloignaient à pas pressés, ralliés par leurs camarades.

[220] Lantagnac s'arrêta, lui aussi, devant le groupe sculptural. Dans l'obsession qui tenait son esprit, le monument prit une étrange vie. Les deux personnages de bronze se dressaient sur leur socle de granit blanc, en forme d'hémicycle. De haute taille tous deux, de tête et d'épaules bien prises et solides, très dignes de maintien, ils évoquaient, par leur seule attitude, en face l'un de l'autre, ce moment d'histoire où les deux races apprirent à faire la paix dans le respect absolu de leur égalité. L'artiste, comme l'on sait, a représenté les jumeaux de l'émancipation canadienne, au moment solennel où tous deux, chefs de leur nationalité et de leur province, discutèrent l'alliance de 1840. Baldwin[10] lit un parchemin, la tête un peu penchée, la main gauche appuyée à sa redingote, à la hauteur de la poitrine. C'est l'homme qui soumet loyalement les articles d'un contrat. LaFontaine[11] écoute, le buste très droit, la main droite appuyée sur le socle, la gauche repliée à sa ceinture. Ici ni vainqueur, ni vaincu, ni race supérieure ni race inférieure. C'est l'égal qui traite avec un égal. Les deux hommes sur le même plan. Et Lantagnac croyait entendre l'homme d'État canadien-français qui lui disait par tout son maintien, comme il l'avait proclamé autrefois par ses discours:

-- «Je demande pour ma province et pour mes compatriotes, égalité dans le partage des droits, du pouvoir et des honneurs. Rien de plus mais rien de moins.»

Lantagnac reprit le chemin de sa demeure, pendant que résonnait à ses oreilles cette grande leçon de courage et de politique. Pour le chef, la lumière victorieuse n'avait pas encore lui. Un peu de sérénité, lui semblait-il, enveloppait son âme. Il traversait la place Connaught[12] pour prendre la rue Rideau, lorsque soudain une silhouette le figea presque sur place. À quelque cent pas s'en venait, la serviette sous le bras, son beau-frère, William Duffin en personne. Le nouvel avocat des Aitkens Brothers portait un panama dernier style et un somptueux complet gris, comme nul ne se rappelait lui en avoir vu. Bien décidé à passer la tête haute, Lantagnac se demanda pourtant:

-- Osera-t-il me saluer?

Duffin qui s'avançait assez vite, parut d'abord interloqué par cette rencontre inattendue. Mais, toujours audacieux, d'un geste sympathique il enleva son chapeau et glissa à son beau-frère:

[221] -- Excellente nouvelle, mon ami; les journaux annoncent que vous ne parlerez pas. Toutes mes félicitations.

Lantagnac reçut en pleine figure ces compliments qui

le cravachèrent comme le plus insolent des soufflets. Un instant, avec hauteur, il regarda le passant; puis il continua son chemin, digne, sans desserrer les lèvres, mais blessé jusqu'au fond du coeur. À quelques pas plus loin, il arrêta un petit vendeur de journaux. Un coup d'oeil sur le Droit lui permit de lire: «M. de Lantagnac empêché, au dernier moment, par de graves raisons, ne pourra participer au débat parlementaire sur la question bilingue».

-- Nos amis, se dit-il, se précautionnent contre le scandale de mon abstention. Ils y préparent leur public.

Il rentra chez lui, plus bouleversé que jamais.

[222] Ce matin du 11 mai, de longues files d'enfants emplissent la rue Chapel, depuis la rue Yorke, jusqu'à la rue Saint-Patrice et se dirigent vers l'église Sainte-Anne[1]. Les petites filles, habillées en communiantes, s'avancent lentement, comme une traînée de soie blanche, ondulant à peine sous le vent, coupée ça et là par le voile noir et la robe brune des Soeurs[2]. Puis vient le flot des petits garçons, plus grouillants, plus causeurs, dirigés par des Frères en rabats blancs et en larges feutres[3]. Sur les pas de leur porte, quelques braves gens regardent passer la vivante procession.

-- Où s'en vont comme ça les enfants des écoles, ce matin? demande une épicière au laitier que la petite foule épaisse empêche de passer avec sa voiture.

-- Vous ne savez pas? reprend l'autre. C'est la journée des grands discours aujourd'hui pour nos écoles à la Chambre. Il faut bien prier un peu pour que ça marche bien.

-- Ah! tiens! mais oui, dit l'épicière. Mais dites donc, vous en avez bien quelques-uns dans ce petit monde-là?

-- J'en ai six, fait le marchand de lait, avec

fierté: quatre garçons, deux filles. Mais il y en a d'autres à la maison. Je m'en vais dire comme on dit, Madame: y se font pas prier, les petits, par ce temps-ci, pour prier pour leurs écoles.

-- Ah! oui, s'exclame la marchande, sentencieuse: les jeunesses qui poussent, monsieur, vaudront une beauté mieux que celles de notre règne.

-- Ça serait une curiosité, savez-vous, continue le laitier, que le sujet met en verve, ça serait une vraie curiosité que de comp[223]ter les chapelets et les chemins de croix que mes petites filles ont dû assembler bout à bout cet hiver et ce printemps. Et tout cela -- c'est ça qui est beau, Madame, -- pour qu'on nous garde notre langue dans nos écoles.

-- Oui, c'est ça qui est beau, répète en refrain l'épicière.

-- Vous vous rappelez, les petits garçons partirent un jour, en voiture, faire le ravaud aux ministres, et jusqu'à la porte du parlement; les petites filles, comme de raison, ne pouvaient pas se mêler à ce sabbat-là. C'est à l'église qu'elles se revengeaient. Une fois je me dis: il faut que j'en sache plus long. Ça fait que je demande à ma Germaine, tenez un petit bout de fille, comme ça, chère dame, qui marche à peine sur ses neuf ans: «Bon! qu'est-ce que tu as fait de bon à l'église, aujourd'hui, ma Germaine?»

-- «J'ai fait une heure d'adoration, petit père», qu'elle me répond.

-- «Une heure d'adoration!» que je lui dis. «Mais tu n'as pas trouvé ça trop long, un petit bout comme toi?»

-- «Trop long!» qu'elle me répond encore; «imaginez-vous que je me suis oubliée et que j'y suis restée une heure et demie».

-- Ah! la chère enfant! s'exclama de nouveau l'épicière. Non, mais est-ce assez beau pour l'amour du Bon Dieu!

-- Tout de même, c'est grand dommage! ajoute le laitier, changeant de ton. Vous avez vu hier, la mauvaise nouvelle dans les papiers?

-- Non, pas vu. Une mauvaise nouvelle?

-- Vous n'avez pas vu que M. de Lantagnac ne parlera pas à la Chambre cet après-midi?

-- M. de Lantagnac, le beau grand monsieur qui a parlé, cet hiver, dans le sous-sol du Sacré-Coeur[4]? Celui qui a un si beau verbe?

-- Justement.

-- Et pourquoi?

-- Y paraît qui est empêché par des empêchements!

.....

Un homme qui attendait, lui aussi, depuis quelques instants, que le flot des enfants eût laissé le trottoir

libre, put entendre la [224] dernière partie de ce dialogue. Il se tenait là, sous son haut de forme, très digne dans sa redingote de cérémonie, son paroissien à la main, donnant le bras à une jeune fille. Tout à coup, soit geste spontané des enfants, soit mot d'ordre parti des Frères, comme une escouade d'écoliers passait, quarante casquettes s'enlevèrent et les petites voix vibrantes se mirent à crier:

-- «Vive M. de Lantagnac!»

Lantagnac, car c'était lui, salua avec émotion.

Pendant la nuit qui vient de s'écouler, il a plus médité que dormi. Une alerte, du reste, l'a tenu debout, lui et les siens, tard dans la soirée. Maud a été frappée d'une syncope, presque au sortir du souper. Appelé en hâte, le médecin a diagnostiqué un trouble nerveux, mais passager, suite de surmenage; et il a recommandé la distraction et le repos. Le matin, levé de bonne heure, Lantagnac s'est souvenu qu'une messe et une communion des enfants avaient lieu à l'église Sainte-Anne, à sept heures et demie, pour le succès du grand débat. Il a décidé de s'y rendre. Incapable de servir d'autre façon, du moins veut-il aller prier avec les opprimés, mêler sa voix à la supplique toute-puissante des enfants. Virginia a naturellement accompagné son père et c'est à elle qu'il donne le bras, à elle aussi qu'il disait tout à l'heure, pendant le défilé des

enfants:

-- «Nos ennemis ne savent pas quelle puissance nous alignons, ce matin, contre eux.»

Homme de foi vive et profonde, Lantagnac avait conscience de ne pas prononcer là une vaine parole. Et comme Virginia venait de lui raconter que, dans une certaine société, où, la veille l'on avait parlé de la cérémonie de Sainte-Anne, quelques-uns s'étaient permis de juger superflues, pour ne pas dire un peu tapageuses, ces mobilisations d'enfants:

-- «Ah! ces catholiques de salon! avait protesté Lantagnac. Toujours les mêmes!»

Et il avait ajouté cette parole qui peignait au juste la loyauté de son âme de catholique:

-- «Mon enfant, il y a pour moi un illogisme qui est pire que celui des incroyants: celui des croyants qui ne vont pas jusqu'au bout de leur foi.»

.....

[225] Quand la foule des enfants eut envahi et empli l'église, la messe commença. Lentement elle se déroula dans le vieux temple, très simple, où, pour tout décor, ne se déployait, ce matin-là, que la solennité des âmes. L'évangile fini, le célébrant tourna un moment le dos à l'autel[5]. En quelques mots, il rappela à la jeune assistance l'intention de ses prières et de ses communions:

-- «Mes enfants, dit-il brièvement, c'est pour vos écoles que vous êtes venus prier et communier ce matin. Souvenez-vous de cette grande intention. Cet après-midi on s'occupera d'elles au parlement d'Ottawa. Vous demanderez au Bon Dieu, tout à l'heure surtout, quand il sera dans vos poitrines, vous lui demanderez d'éclairer, de soutenir nos défenseurs, de leur inspirer les paroles qui conviennent à notre cause. Vous lui demanderez aussi d'ouvrir les yeux à ceux qui nous font du mal, qui veulent vous prendre vos bons Frères et vos bonnes Soeurs, qui voudraient vous empêcher, vous, petits Canadiens français et vous, petites Canadiennes françaises, d'apprendre la langue de vos mères.»

La messe continua. Sur le bois des bancs, les chapelets tintaient ou s'agitaient fébrilement entre les petites mains; l'église s'emplissait du bruissement des lèvres. À l'offertoire, l'assemblée des enfants vibra, à l'unisson, sous le souffle du cantique martial:

Nous voulons Dieu, c'est notre Père,
Nous voulons Dieu, c'est notre roi!

Nous voulons Dieu, dans nos familles...
Nous voulons Dieu, dans nos écoles...

Agenouillé à l'un des derniers bancs, au fond de

l'église, Jules de Lantagnac priait avec ferveur. Tout à l'heure aux brèves paroles prononcées par le prêtre à l'évangile, quelque chose en son coeur avait frémi. Une fois de plus, il se prit à envier le sort de ses collègues de la Chambre qui, plus libres que lui, auraient l'honneur de servir la cause du droit. Son émotion avait encore grandi quand, à ses côtés, la voix de Virginia, mêlée à celle des enfants, s'était mise à chanter avec aisance:

Nous voulons Dieu, c'est notre Père,
Nous voulons Dieu, c'est notre roi!

[226] Ce fut ensuite la communion, les longues files de voiles blancs et de petites têtes penchées s'avançant par les allées, vers les ciboires qui là-bas allaient et venaient. Quand les derniers communiants furent sur le point de quitter la balustrade, Jules de Lantagnac et sa fille s'approchèrent à leur tour. Graves, recueillis, ils s'en revinrent à leur banc, sentant sur eux les yeux de ces milliers d'enfants, embués, en cette minute, par une émotion suprême.

La messe s'acheva. Le célébrant, à genoux au pied de l'autel, récita à haute voix la prière des petits Ontariens à Jeanne d'Arc[6], prière à laquelle Pie X[7] accorda un jour sa bénédiction auguste avec ces mots écrits de sa

main: «Nous souhaitons que cette prière obtienne bien vite ce qu'elle demande».

«Ô Christ, ami des Francs!» commença le prêtre, et l'assistance continua dans une rumeur retentissante:

«Vous qui, par le bras d'une humble vierge, avez jadis sauvé la France, inclinez vers nous la grande miséricorde de votre Sacré-Coeur. Nous vous en prions par les mérites et l'intercession de la Bienheureuse Jeanne d'Arc que nous choisissons comme patronne, protégez nos institutions, notre langue et notre Foi.»

«Ô Christ, notre roi, nous vous jurons fidélité éternelle! Faites que nourris du pain de votre Sainte-Eucharistie, nous croissions en un peuple parfait, que nous méritions de continuer, sur cette terre d'Amérique, les glorieuses traditions de la Fille aînée de l'Église.»

«Ô Dieu de Jeanne d'Arc, sauvez encore une fois la France! Sauvez notre cher Canada; et vous, Bienheureuse Jeanne d'Arc, priez pour nous.»

«Ainsi soit-il.»

L'église se vida pendant que les mêmes voix allaient porter jusqu'aux abords de la rue, le refrain où s'exhalait l'ardent courage de cette enfance guerrière:

Ils ne l'auront jamais, jamais!

Ils ne l'auront jamais, jamais,
L'âme de la Nouvelle France.
[227] Redisons ce cri de vaillance:
Ils ne l'auront jamais, jamais[8].

Lantagnac et Virginia sortirent les derniers. Virginia qui chantait toujours avec les enfants, se serrait plus affectueusement contre son père. Lui, les yeux un peu mouillés, sentait lui revenir ses troubles des jours passés. Le matin, il s'était levé résolu à ne pas parler. Le bonheur dont, la veille au soir, après la nouvelle publiée par les journaux, il vit Maud toute débordante, avait commencé sa détermination.

-- Évidemment, s'était dit Madame de Lantagnac, cette nouvelle n'a pu paraître qu'avec l'autorisation de Jules. Donc, grâces à Dieu, nous sommes sauvés du grand malheur.

Puis, lorsque tout à coup il aperçut Maud affaissée dans son fauteuil, et que le médecin eut parlé, Lantagnac s'interdit de replonger la pauvre femme dans ses alarmes. Son cas de conscience, il le crut résolu par cet incident; il en prit son parti. Du reste, une illusion subtile et bien faite pour tromper une grande âme, dominait maintenant son esprit. Il s'était dit:

-- Parler, ce sera pour moi, l'honneur; m'abstenir, le déshonneur. Si j'accepte l'humiliation pour la cause,

ce sacrifice ne va-t-il pas la servir plus efficacement que ma parole?

Il en était là, tout à l'heure, à son entrée dans l'église. À la sortie, sa résolution ne lui paraissait plus aussi ferme. Le spectacle de cette assemblée d'enfants, presque à elle seule une génération, et que l'anglicisation pouvait demain pervertir, a ranimé ses alarmes. Il a eu peur de l'avenir, peur de ne pas faire, pour la sauver, tout ce que le devoir peut exiger d'un homme de foi. Puis, il a songé à toutes ces prières d'enfants montées en lignes si droites vers Dieu et dont l'effet ne pouvait tarder à se faire sentir.

-- Dois-je attendre encore, avant d'achever ma détermination? s'était-il demandé. Dois-je attendre que la volonté de Dieu se soit manifestée à moi plus clairement?

D'autre part, une fois sur le trottoir, et son émotion religieuse baissée, l'image de Maud pâle comme une morte dans son lit, puis le cortège des graves motifs qui, les jours précédents, avaient enchaîné sa volonté, lui sont revenus. La vue de son foyer, pareil [228] à une maison où l'incendie aurait tout dévasté, a passé de nouveau devant ses yeux. Il s'est rappelé l'ordre rigoureux de la charité qui lui commandait de se donner d'abord aux siens. Il s'est persuadé, en outre, que parler maintenant, après une préparation forcément si

courte, serait folie. Sous prétexte de la servir, pouvait-il risquer de compromettre la cause des écoles? Là-dessus, il s'est emmuré dans ce qu'il croyait être sa résolution suprême et finale. Non, Jules de Lantagnac ne pouvait parler; il ne parlerait point.

À Virginia, toujours à ses côtés, et redevenue tout à coup étrangement triste, il n'a su que dire:

-- Comme j'envie ceux qui après-midi vont défendre la cause!

-- Moi aussi, a répondu Virginia, et si Dieu l'avait voulu, que mon père m'eût paru beau dans ce grand rôle!

Puis, comme se parlant à elle-même elle a ajouté:

-- Pourtant je ne puis croire que toutes ces communions et toutes ces prières d'enfants ne produiront pas quelque chose...

Pendant l'avant-dîner, Lantagnac n'a fait qu'une courte apparition à son étude. Il se sentait totalement impropre à ce genre de travail. Orateur de tempérament, l'approche d'un grand débat, dût-il n'y pas figurer, lui donnait la fièvre oratoire, comme la vue de l'arène fait frissonner le lutteur. Ce jour-là, en son cerveau, les idées s'agitaient effervescentes. Le plan, l'ordonnance d'un discours sur la question bilingue s'organisait malgré lui dans sa tête. Il vivait ces minutes de fécondité incoercible où il semble qu'un moteur interne, ardent, presque en feu, active toutes les forces, toutes

les fibres de l'esprit.

Autour de lui tout conspirait, semblait-il, pour exciter son intelligence, pour y attiser l'inspiration. Vers l'heure de midi, pendant qu'enfermé dans son cabinet et profondément enfoncé dans son fauteuil, il essayait d'échapper à ce surmenage, ses yeux tombèrent par hasard sur La tricoteuse endormie de Franchère[9], peinture qu'il avait achetée récemment et accrochée au mur en face de lui. La vieille aïeule était peinte dans la nuit trop avancée, près de sa lampe vidée d'huile et mourante. Le sommeil l'avait surprise dans sa berceuse. Sa tête auréolée du bonnet blanc ne penchait qu'à demi, tellement les vieux d'autrefois gardaient en [229] dormant l'attitude du travail. Que l'aïeule eût vraiment les yeux clos par le sommeil, on le devinait à peine à son peloton de laine tombé à terre et déroulé, puis à ses broches trop poussées l'une sur l'autre et dessinant sur ses genoux une croix trop allongée.

Lantagnac aimait beaucoup ce tableau. Ce jour-là, il revoyait, malgré lui, dans la dormeuse, la lignée entière de ses aïeules inconnues, les grand'mamans lointaines, les vieilles de Lantagnac, les vieilles Lamontagne des époques sombres de la famille, puis sa mère surtout, si fière, si laborieuse, toutes celles enfin qui avaient travaillé aux champs, qui avaient faucillé, filé, tissé, pour que les enfants pussent

grandir et le patrimoine commun s'accroître et se fortifier. Et soudain une voix prenante et grave, qui avait le timbre du passé profond, lui parut descendre de l'image et lui dire:

-- «Ô notre enfant, tu souffres et tu hésites? Sois digne de nous.»

Par bonheur, la sonnerie qui annonçait le dîner vint arracher Lantagnac à cette obsession. À table une gracieuse surprise l'attendait. En face de lui une gerbe de roses s'épandait dans une jardinière. Maud était là, merveilleusement remise de sa secousse. Pour expliquer à son mari la présence des roses, elle lui rappela que le 11 mai ramenait la vigile de leur vingt-troisième anniversaire de mariage:

-- Et le souvenir, ajouta-t-elle, vous en conviendrez, valait bien la peine d'être un peu fêté.

Virginia s'était penchée sur les fleurs et les comptait:

-- Le nombre y est: vingt-trois blanches, vingt-trois rouges.

Lantagnac se pencha à son tour sur la gerbe pour en aspirer le parfum:

-- Elles ont tout le printemps dans leurs corolles! dit-il, charmé.

-- Si vous vous rappelez, Jules, reprit Maud, le matin de notre mariage, c'étaient des blanches comme

celles-ci que vous m'aviez données pour aller à l'église. Puis, au moment de partir pour notre voyage, ce furent, toujours comme ces autres, des American beauties, que vous m'avez jetées dans les bras. Vous souvenez-vous?

[230] -- Oh! s'exclama Jules, franchement touché, vous avez une mémoire simplement délicieuse!

Pendant tout le dîner, Maud se montra aussi charmante. Sa joie, un peu trop expansive, dissimulait mal son secret triomphe. Au moment où Lantagnac allait se lever de table, le domestique entra et demanda:

-- Faut-il préparer la limousine pour Monsieur?

-- Non, si je sors je marcherai.

-- En ce cas, reprit Madame, vous la préparerez pour moi.

-- Pour vous, Maud? dit Lantagnac; vous ne craignez pas, sitôt après votre fatigue d'hier soir?

-- Non pas, le médecin approuve et me recommande la distraction.

Lantagnac s'était demandé, les jours précédents, s'il assisterait au débat. Sa présence à la Chambre, lui semblait-il, soulignerait inopportunément son silence. Puis il s'était ravisé. S'il ne pouvait parler, ne pouvait-il pas applaudir? Il crut qu'en toute loyauté, il devait au moins à ses amis, ce témoignage de sympathie. Vers deux heures il songea donc à se mettre en route pour le Musée Victoria, où, depuis l'incendie du

mois de février, siégeaient les Communes. Il décida de s'y rendre à pied, par besoin de se donner du mouvement, une détente à ses nerfs. En outre, il espérait, par la marche, se délivrer des idées trop obsédantes qui assiégeaient son cerveau. Ce fut, pour lui, peine inutile. Les arguments et les textes et même les larges développements oratoires n'en continuèrent pas moins de s'ébaucher, de s'ordonner dans son esprit. Quand il eut quitté l'avenue Laurier et se fut engagé dans la rue Elgin, de somptueux équipages, d'opulentes voitures-automobiles qui emportaient des messieurs et surtout des dames en grande toilette, le dépassèrent.

-- On s'en va au spectacle! se dit-il; et il songea aux passions de théâtre qui envelopperaient tout à l'heure la scène du parlement.

Il arriva aux vastes pelouses du Musée. L'édifice se dressait au fond de l'espace vide, pareil, avec son quadrilatère régulier, la fausse crénelure de son toit et ses vastes fenêtres carrées, à quelque grand High School. En passant près d'un rosier fleuri, Lantagnac qui avait le goût des élégances, cueillit un bouton et [231] le mit au revers de sa redingote. Puis il s'engouffra avec le flot des curieux sous la grande porte d'entrée. Le sénateur Landry était là qui rapidement lui tendit la main et lui dit:

-- Merci d'être venu.

Le député gravissait les premiers degrés de l'escalier; par l'une des fenêtres qui donnaient sur la grande place du Musée, le passage d'une limousine attira soudainement son attention.

-- N'est-ce pas ma limousine?

Mais déjà la voiture s'était perdue dans la foule des autres. Lantagnac fit son entrée à la Chambre. Droit, élégant dans sa tenue des grands jours, il alla prendre sa place, à gauche de l'orateur, dans l'espace libre réservé aux députés indépendants, à ceux que l'on appelle les colons du no man's land. La Chambre était bondée de spectateurs comme aux grandes heures de la vie parlementaire. Les tribunes regorgeaient du beau monde de la capitale. La plupart des députés avaient déjà pris leur siège. Ils causaient à voix basse. Dans la salle planait la solennité qui précède les tempêtes. Des souffles étranges la traversaient de part en part, comme aux jours orageux d'été, entre deux roulements de tonnerre, un souffle venu on ne sait d'où, passe, mystérieux, dans le calme apeuré de l'atmosphère et tourne à l'envers les feuilles des arbres. Du haut des tribunes, les lorgnettes dont le remuement faisait comme un chassé-croisé d'éclairs phosphorescents, plongeaient en bas, dans le quadrilatère du parquet, parmi la foule bigarrée des politiciens. Les initiés à la composition de la Chambre, en faisaient, pour les nouveaux venus, la

géographie morale. Les uns montraient du doigt le groupe des orangistes, des «jaunes», comme on disait, grogneurs par conviction et par métier, faces glabres et sèches, que paraissait réchauffer l'espérance d'un débat où il y aurait de la passion. D'autres reconnaissaient, à leur air ennuyé par la venue de cette discussion académique, à leurs allures enveloppantes et feutrées, à leur façon toujours mystérieuse de s'aborder, les profiteurs de la politique, les grands félins de l'intrigue et de la finance qui font tous les soirs le rêve des conquistadors, moins la vision des étoiles. Ce jour-là, sur bien des figures où voulait s'accentuer l'air rogue et bilieux, s'abattait plus profondément le melon noir ou le feutre «cow-boy[10]». Mais l'un des favoris des tribunes, c'était, au premier rang, à l'avant de la [232] gauche, le chef de l'opposition. Sa belle tête d'un modelé si pur, faite pour la statuaire, sa tenue digne et même quelque peu solennelle rappelait le parlementaire d'une époque évanouie et posait une fleur d'élégance, un noble archaïsme, dans cette Chambre aux allures de plus en plus démocratiques. On se montrait aussi l'auteur de la résolution, Ernest Lapointe, géant à la face intelligente et débonnaire, Paul-Émile Lamarche, penché sur un dossier, rayonnant de jeunesse et de courage. Mais plus encore que ces derniers, le point de mire des tribunes n'était nul autre que le député de

Russell, dont la jeune réputation d'éloquence et dont la fine tête attirait toutes les sympathies. Droit, dans son fauteuil, les bras croisés sur la poitrine, Lantagnac paraissait attendre, très calme, le lever du rideau, tout en supportant mal le miroitement de ces lunettes qui lui paraissaient fouiller sans pitié le drame de sa vie.

La séance s'ouvrit. Dans le brouhaha des conversations, quelques menues questions furent expédiées par la Chambre aux trois-quarts distraite. On attendait le grand débat. Enfin Ernest Lapointe se leva. Il lut sa résolution. Le texte rappelait en premier lieu les garanties offertes, en matière de religion, d'usages et de langue, aux peuples passés par droit de conquête sous la puissance britannique; il exposait ensuite les griefs des «sujets d'origine française de Sa Majesté[11] dans la province d'Ontario dépouillés, dans une large mesure, par suite d'une législation récente, du privilège de faire instruire leurs enfants en langue française, privilège dont eux et leurs ancêtres avaient toujours joui depuis la cession du Canada à la souveraineté de la Grande-Bretagne»; enfin il demandait que la Chambre des Communes, «spécialement à cette époque de sacrifice et d'anxiété universels, alors que toutes les énergies devaient concourir au succès des armes», que la Chambre des Communes, «tout en reconnaissant pleinement le principe de l'autonomie provinciale et la nécessité pour

chaque enfant de recevoir une instruction anglaise complète», invitât respectueusement l'assemblée législative (ontarienne) «à faire en sorte qu'atteinte ne fût point portée au privilège des enfants d'origine française de recevoir l'enseignement dans leur langue maternelle».

La discussion commença. Les orateurs de la gauche se montrèrent dignes et courageux. Après Ernest Lapointe, Sir Wilfrid [233] Laurier se fit entendre. Au nom du libéralisme, au nom de l'entente franco-anglaise établie en Europe par la guerre, au nom de la justice, le vieil homme d'État conjura le parlement, et particulièrement le ministère, d'user de son influence auprès de l'Assemblée législative de l'Ontario pour obtenir le redressement des griefs canadiens-français. Le vieux parlementaire eut quelques accents plus éloquents, des déclarations plus franches, plus impératives, qui sonnaient dans la Chambre comme le désaveu de la politique de soumission trop souvent prêchée par la même voix. Paul-Émile Lamarche parla. Il le fit en juriste clair, méthodique, avec cette force que donne à la parole, l'indépendance du caractère. Du côté du ministère plusieurs parlèrent à leur tour, quelques-uns avec une mauvaise humeur à peine déguisée, quelques autres avec une colère trop visible, tous butés dans leur résolution d'ignorer les plaintes de la minorité, de les

déclarer inopportunes, de laisser la force exercer ses rigueurs tyranniques contre la faiblesse et le droit.

Le débat paraissait fini. Le moment du vote allait sonner. La Chambre et les tribunes passèrent soudain par une secousse dramatique. Tout ce monde qui était venu au spectacle chercher des émotions, avait enfin son coup de théâtre. Un bruissement de têtes, de bustes qui se déplaçaient courut un instant dans les galeries. En bas, les parlementaires eux-mêmes se dévissaient sur leurs sièges; et tous les yeux se concentraient maintenant vers un même point. Aux bancs de l'arrière-gauche un député venait de se lever. Sa voix d'un timbre prenant et riche résonnait déjà dans l'enceinte, un peu tremblante au début, mais bientôt ferme et forte. Quelle influence secrète, quel ressort puissant avaient amené le député de Russell, car c'était lui, à se lever de son siège? Lui-même, à ce moment, se fût à peine retrouvé dans la suite des états d'âme qui l'avaient conduit à cette résolution. La droiture naturelle de l'homme avait d'abord souffert, sans doute, du rôle équivoque que lui conférait son silence devant ces miroitements de lorgnettes qui le fouillaient. La vivacité grandissante du débat avait ensuite réveillé son ardeur combative. Enfin l'appel des siens, des persécutés de sa race et de sa province, montait autour de lui, frémissant, impérieux, pendant que se déroulait la longue liste de leurs griefs et de leurs

souffrances. Toutes ces pensées, tous ces sentiments s'é[234]taient accrus d'intensité, pendant les discours des doctrinaires de l'anglicisation. De ce moment, Lantagnac entrevit qu'il lui serait impossible de rester cloué à son siège. Représentant de la minorité outragée, pouvait-il, lui présent, laisser passer, sans protestation, tant d'allégations provocantes? Presque aussitôt lui étaient revenus en mémoire ses méditations de la veille sur la colline parlementaire, les directives précises rapportées de Hull, ses réflexions du matin à l'église Sainte-Anne; et toutes ces clartés avaient achevé de redresser sa volonté, incapable d'agir contre la lumière. Pourtant l'orateur s'en souvenait: au dernier moment, quelque chose comme un fluide mystérieux l'avait agité. Il avait cru y reconnaître ces secousses extraordinaires dont lui avait parlé le Père Fabien, illuminations et motions souveraines de l'Esprit qui soulèvent au-dessus d'elle-même la volonté humaine. En moins d'un instant l'homme s'était trouvé debout; il avait demandé la parole, commencé de parler.

Son discours ne se ressentait nullement de la soudaineté de l'improvisation. Le travail préparatoire dont son esprit n'avait pu se déprendre, rendait son fruit. La parole du député déroulait avec aisance des développements réguliers et harmonieux comme une composition classique. L'orateur avait la force d'une

conscience et la clarté naturelle de sa loyauté. Il possédait les qualités qui plaisent à la fois à la Chambre et aux tribunes. Il alliait à la froideur logique, à l'allure savante et tempérée du debater anglais, la puissance de l'émotion, puissance contenue du Français lyrique et qui, manié avec conviction, garde encore un étrange magnétisme sur les vieux parlementaires blasés.

Lantagnac n'avait point refait, après les autres, l'historique de la question scolaire ontarienne, pas plus qu'un exposé des droits du bilinguisme. L'élévation naturelle de son esprit l'avait vite emporté vers les sommets. Il faisait un discours d'idées générales où planait à l'aise sa pensée. Avec force et dans une reprise de ses idées favorites, il démontrait le danger de pareilles luttes, pour la paix du pays, pour la durée de la confédération:

«Quel but veulent donc atteindre les persécuteurs du français au Canada?» s'écriait-il, tourné vers la rangée des ministres. «Veulent-ils, à tout prix, ébranler jusqu'en ses fondements l'édifice si péniblement construit il y a cinquante ans? Je les ramène ici à [235] l'évidence de quelques réalités: sur toute la ligne immense qui nous sépare de nos voisins du Sud[12], nous manquons de frontières naturelles. D'un océan à l'autre la géographie confond nos territoires. Les frontières

n'existent qu'à l'intérieur de notre pays qu'elles séparent en trois zones impénétrables. Et ce ne sont pas là, hélas! nos seuls éléments de divisions. Le Canada occidental est libre-échangiste; le Canada oriental, protectionniste. Vous, Anglo-Saxons, vous êtes impérialistes; nous, fils du Canada, sommes avant tout Canadiens. Quel est donc l'aveuglement criminel des hommes politiques de ce pays qui, à toutes ces menaces de rupture, ajoutent délibérément le choc redoutable des conflits religieux et nationaux?»

«Oui, reprenait le député de Russell, les persécuteurs détruiront peut-être la confédération canadienne, en tuant la foi de mes compatriotes aux institutions fédératives, en ruinant le principe de l'égalité absolue des associés, principe qui fut le fondement de notre alliance politique. Car j'en avertis cette Chambre, notre race est trop fière pour accepter d'être brimée indéfiniment, sous la constitution qui ne lui a donné que des égaux en ce pays. J'avertis également les hommes ambitieux qui nourrissent peut-être contre nous des desseins plus malfaisants, je les avertis de bannir de leur esprit les espoirs chimériques: notre race est trop forte pour succomber à leurs coups. Nous ne sommes plus, Dieu merci, la poignée de vaincus de 1760. Nous sommes un peuple de trois millions, maître incontesté d'une province du Dominion quatre fois plus

étendue que les Îles britanniques. Nous sommes la nationalité la plus fortement constituée de tout le continent nord-américain. Nul, parmi les groupements humains établis au-dessus de la ligne quarante-cinquième, nul en possède une homogénéité plus parfaite que la nôtre; nul ne s'est mieux acclimaté à l'atmosphère du Nouveau-Monde; nul n'a plus de traditions, ni de plus vigoureuses institutions sociales. Après plus d'un siècle et demi de conquête le peuple de Québec reste un peuple de langue et d'âme aussi françaises qu'aux temps anciens de la Nouvelle-France. Et si des fragments amorphes de la nation allemande ou de la pauvre nationalité polonaise ont pu triompher de la puissance assimilatrice de nos formidables voisins, est-il au pouvoir de quelques milliers de persécuteurs d'écraser une race qui plonge ses [236] racines au plus profond du sol canadien, comme l'érable, son symbole immortel?»

De là, exécutant un mouvement qu'il savait de nature à faire réfléchir le ministère et les persécuteurs ontariens, l'orateur faisait appel aux éléments modérés et aux éléments catholiques des autres races. Aux premiers, aux hommes d'ordre et d'esprit conservateur, il montrait le vieux Québec catholique et traditionnel opposant un rempart infranchissable aux propagandes antisociales; il faisait voir le rôle possible de tous les groupes de race française, pour le maintien de

l'esprit canadien, groupes irréductibles aux tendances annexionnistes. Aux catholiques de tout le Canada, il signalait la guerre à l'école bilingue comme un prologue aux entreprises des sectes contre l'école catholique séparée. Au nom de la fraternité des croyances et des malheurs, il adjurait surtout les catholiques irlandais de renoncer à cette lutte fatricide:

«Je vois bien, leur disait-il, ce que nous perdons tous les deux dans cette lutte douloureuse; je ne vois pas encore l'édifice que nos frères dans la foi pourrons élever sur les ruines de nos écoles.»

Pendant une heure l'orateur développa ces idées avec une élévation de pensée, une perfection de forme, une véhémence de diction que sa parole n'avait pas encore atteintes.

«Souvent, a dit Emerson[13], un moment arrive où l'âme de nos pères apparaît dans le clair miroir de nos yeux.» L'âme de toute sa race vibrait dans la personne, dans la voix du député de Russell. Ceux qui d'en haut savaient comprendre ce spectacle, voyaient s'agrandir la petite arène parlementaire jusqu'aux proportions du champ de bataille toujours ouvert où s'affrontent, depuis Sainte-Foy[14], deux races et deux civilisations. Le débat s'élevait ainsi à une solennité qui faisait passer parfois, à travers la Chambre et les galeries, le frisson pathétique. Un moment, l'orateur se

prit à évoquer la souffrance intime des pères de famille qui, pour n'avoir pu donner à leurs enfants une éducation conforme à leurs traditions, ont le regret de sentir des étrangers dans leurs propres fils. Involontairement, en prononçant ces paroles, Lantagnac a levé les yeux, droit devant lui, vers les tribunes. Le dernier mot s'est éteint dans sa gorge. Subitement, il est devenu très pâle. Pourquoi ce trouble soudain? Qu'a-t-il aperçu, là-haut? Dans la députation [237] et dans les tribunes, l'on n'a rien soupçonné. L'on a cru à une émotion trop forte qui, un instant, avait étranglé la voix de l'orateur.

Lantagnac vient de s'asseoir au milieu d'applaudissements presques unanimes. Ses collègues autour de lui le félicitent chaudement. Et pendant que les tribunes applaudissent à leur façon, par une longue rumeur de paroles impatientes de racheter un long silence, sir Wilfrid Laurier se lève de son siège et vient porter à l'orateur ses compliments:

-- Mon cher de Lantagnac, lui dit-il, flatteur, vous êtes une puissance. Dieu veuille que je ne vous aie jamais contre moi.

Lantagnac cependant demeure grave et presque triste au milieu de ce triomphe. Tout d'abord, en reprenant son siège, une sorte d'exaltation l'a envahi. La vibration solennelle et profonde de l'être qui s'est tendu dans la

puissance entière de ses facultés, lui a mis du feu et des battements aux tempes. Mais cet enivrement n'a pas tardé à baisser. Quand, seul, il prend la rue Elgin pour rentrer à sa demeure, il ne sait quelle atmosphère de tristesse l'environne et marche avec lui. Il aperçoit tout à coup, à sa boutonnière, le bouton de rose qu'il avait cueilli, aux pelouses du Musée Victoria. Il le laisse tomber au bord de la rue. En passant devant la vitrine d'un marchand d'objets d'art, ses yeux tombent sur une Victoire de Samothrace[15]. Cette image obsède aussitôt son esprit. Une victoire pareille, lui semble-t-il, voltige au-devant de lui, une victoire blessée, mutilée, avec un battement d'ailes funèbres. Alors il songe, avec une angoisse plus grande, à la réception qui l'attend à la rue Wilbrod. Il revoit toujours, dans la tribune, en face de son siège à la Chambre, la figure de cette femme dont la pâleur effrayante l'a, à un moment de son discours, si profondément troublé.

Cette femme, c'était la sienne, c'était Maud.

[238] Quand Lantagnac rentra chez lui, après une promenade à dessein prolongée, seule Virginia l'accueillit. La noble enfant était rayonnante. Elle sauta au cou de son père et plus longuement que jamais le tint embrassé.

-- Vous savez, j'y étais, s'écria-t-elle, enthousiaste. Que vous avez été beau! Que vous avez été grand!

-- Merci, mon enfant. Aujourd'hui, pourtant, ma force ne m'est pas venue de moi seul.

Et, tout de suite, à voix basse, il demanda:

-- Et votre mère?

-- Elle est sortie avec Nellie. En arrivant tout à l'heure, la servante m'a dit: «Madame vient de repartir; elle m'a chargée de vous avertir qu'elle rentrerait tard.» Elle y était, elle aussi.

-- Je sais.

-- Vous l'avez aperçue?... Je l'ai deviné, fit Virginia. Et cela vous a profondément troublé.

On les appela pour le souper. Le repas fut silencieux. Ni l'un ni l'autre n'osaient parler davantage du grand événement de l'après-midi, tant les

suites prochaines, presque inéluctables, leur étreignaient le coeur. Lantagnac observa tout à coup que la gerbe de roses n'était plus là, sur la table.

-- Où est le bouquet de ce midi? demanda-t-il à la servante.

-- Madame l'a fait enlever tout à l'heure, répondit celle-ci. Elle m'a priée de porter les roses chez elle.

Ce petit incident en dit long à Lantagnac sur les dispositions de Maud.

[239] -- Elle aura vu dans mon discours de cet après-midi, songeait-il, un affreux manquement de parole, une manifestation provocatrice. Et, vraiment, pouvait-elle penser autre chose?

Ce caractère imprimé, malgré lui, à son intervention dans le débat, faisait, tout à l'heure, sa pire souffrance, au sortir de la Chambre. Au cours de sa promenade, il se l'était promis résolument; il confesserait tout à Maud, avec une franchise absolue. Il lui dirait qu'à son entrée au parlement, et jusqu'au dernier instant, sa résolution était bien restée la même: s'abstenir. Puis il lui avouerait que, tout à coup, une force irrésistible l'avait dressé de son siège, que ses lèvres s'étaient ouvertes, qu'il avait parlé. Explication assez singulière, mais qui s'accordait avec l'exacte vérité et où il engagerait sa parole de gentilhomme. Et, devant cette parole, il le savait, Maud

s'inclinerait. L'absence de sa femme le contraignit à renvoyer au lendemain l'explication.

Le lendemain, Madame de Lantagnac fit son apparition au déjeûner, un peu fatiguée, surtout très distante, mais comme toujours d'une correction impeccable. Vainement Lantagnac essaya d'amener la conversation sur le sujet délicat. Avec une rare adresse, Maud sut détourner toutes les allusions de son mari aux événements de la veille. Lantagnac crut comprendre qu'il valait mieux remettre à plus tard son explication. Dans les jours qui suivirent, Madame se confina inviolablement en sa même attitude. Elle s'y tint avec une constance, une opiniâtreté qui n'avaient d'égales que sa souple finesse. Tant et si bien que, dans la maison, l'on put croire l'incident décidément clos et préservé d'autres suites.

Lantagnac vécut alors quelques journées de force sereine et de bonheur à peu près tranquille. Il pouvait commencer de croire, lui semblait-il, à la fécondité du sacrifice, fécondité que lui avait si noblement exaltée le Père Fabien. Dès le lendemain du débat du 11 mai, l'opinion anglaise discutait déjà la question ontarienne avec plus de calme, sinon avec plus de loyauté. Dans le Québec, l'unité des partis se faisait pour venir à la rescousse de la minorité opprimée. Puis, Lantagnac se souvenait de cette poignée de main de Dan Gallagher[1], chef irlandais d'Ottawa, qui lui avait dit, au sortir de la

Chambre, l'autre jour:

-- «Merci, Lantagnac, d'avoir su distinguer les amis parmi nous.»

[240] Parmi ses compatriotes ontariens, Lantagnac croyait observer un renouveau de courage. Chaque jour, son courrier lui apportait des lettres remplies d'un espoir plus confiant. Quelques-unes de ces lettres l'émouvaient jusqu'aux larmes: lettres de pauvres gens, mal orthographiées, écrites sur du papier de rebut, à peine lisibles, sublimes sans s'en douter. Tous ces bonheurs faisaient se lever, dans l'âme du gentilhomme, une certitude irrésistible, absolue: sa race s'affranchirait, survivrait. Qu'importeraient les épreuves dans le labeur de la libération? Il se passerait ce qui se passait pour lui-même. Échappée peu à peu à l'étreinte du conquérant, débarrassée de tout ce qu'il y avait en elle d'inassimilable, la race canadienne-française reconquerrait, comme Lantagnac les avait reconquises, l'autonomie de son âme, l'entière direction de sa vie. Et puisque l'aube des espérances grandioses se levait, Lantagnac voyait poindre le jour, où pleinement émancipée, maîtresse d'un territoire qui aurait l'unité géographique, administrant elle-même ses forces morales et matérielles, sa race reprendrait, dans la pleine possession de ses destinées, le rêve ancien de la Nouvelle-France.

Pendant qu'il vivait de ces pensées réconfortantes, chaque jour, à son foyer, le calme semblait s'accroître et se parfaire. Un seul incident faillit un moment renouveler toutes ses craintes. Un de ces derniers jours, il avait croisé, par hasard, dans l'un des escaliers du Musée Victoria, le vieux Davis Fletcher. Lantagnac avait salué le vieillard; lui, indifférent et hautain, s'était défilé, le chapeau collé aux tempes, accélérant, le plus qu'il pouvait, son petit pas trotte-menu.

L'on atteignit ainsi le 28 mai. Ce jour-là, Lantagnac travaillait chez lui, à son cabinet de travail. Virginia entra soudain un journal à la main. Elle pleurait.

-- Lisez, dit-elle.

En première page, elle indiqua la colonne des nouvelles d'Ottawa. Il s'agissait d'un compte rendu d'une séance de la Women Welfare League; dans le titre, s'étalait le nom de Madame Jules de Lantagnac. Le front soucieux, Lantagnac prit le journal des mains de sa fille. Virginia vit son père pâlir. Le journal rapportait qu'à cette séance de la Ligue du Women Welfare, ces dames, très surchauffées de passions loyalistes par ce temps [241] de guerre, avaient proposé de supprimer à la fin de leurs réunions, le chant du Ô Canada, pour y substituer le God save the King. La

résolution, proposée par Lady Winston, avait reçu l'appui d'une très forte majorité, après la chaude intervention de Madame de Lantagnac.

L'avocat laissa tomber le journal sur ses genoux.

-- Ma Virginia, prononça-t-il, ayons l'âme forte et préparons-nous aux pires malheurs.

Sa dernière illusion s'envolait! Comment ne pas voir, en ce fait divers, une riposte au discours du 11 mai. Cette volonté délibérée d'opposer son action publique à celle de son mari, était-ce autre chose, de la part de sa femme, que le dernier pas vers la rupture?

Ainsi raisonnait Lantagnac qui ne voyait juste qu'à demi. Le dernier pas, Maud l'avait en réalité franchi le jour du débat parlementaire. Sa décision suprême, elle l'avait arrêtée sur place, dans sa loge du parlement. Bien loin de voir, dans le geste de son mari, comme le présumait Lantagnac, un manque de loyauté envers elle, elle y a vu, au contraire, la logique implacable d'une loyauté trop farouche. Le mal lui a paru irrémédiable; et c'est pour cette raison qu'elle a jugé toute explication avec Jules inutile et superflue. Dès ce jour du 11 mai, la résolution de Maud Fletcher était prise; dès ce jour elle commençait de l'exécuter.

Ce même soir où le journal avait apporté l'effarante nouvelle, elle convoquait son mari, non plus dans sa chambre, mais au salon, pour lui avouer sa détermination:

-- Mon nouveau logis est déjà loué à la haute-ville. Dans quatre ou cinq jours je partirai. Je ne veux point d'équivoque entre nous. Il ne faut point qu'il y ait de scandale devant le monde. Je pars sans bruit. Je vous avais prévenu de ce dénouement presque certain. Je ne veux point suspecter les motifs de votre conduite. Je vous en demande autant pour les miens.

Elle prononça ces petites phrases, d'un ton sec, avec ce pli aux lèvres et au front que son mari connaissait trop bien et qui annonçait chez elle les entêtements sans merci. Lantagnac avait écouté, sans dire un mot, dans une attitude chagrine, mais digne.

-- Je sais, dit-il, quand elle eut fini, je sais que votre décision est irrévocable. Maud, continua-t-il, les yeux suppliants, je tiens à [242] vous dire que cette décision, je la regrette profondément... profondément.

Elle répondit, non sans dureté:

-- En effet, c'est irrévocable.

-- Devant votre foi, Maud, osa-t-il reprendre, avez-vous songé à vos responsabilités?

-- Comme vous avez songé aux vôtres, mon ami.

Lantagnac frémit devant cette amertume. Vraiment éploré, il risqua pourtant une dernière question:

-- Me laisserez-vous quelqu'un de mes enfants?

-- Je respecterai leur liberté, répondit Maud avec hauteur. Je n'emmènerai avec moi, vous pouvez en être

sûr, que ceux-là seuls qui auront choisi de me suivre.

L'entretien fut clos sur ce dernier mot que Madame prononça en se levant pour sortir. Lantagnac qui connaissait le caractère cassant, effroyablement impérieux de Maud, ne fit rien pour la retenir.

Hélas! quels seraient les jours qui allaient venir! Le pauvre mari dut assister, silencieux, sans y participer, aux préparatifs de la séparation. Du fond de son cabinet de travail où il s'enfermait, dès son arrivée chez lui, il entendait dans les chambres et les couloirs, le bruit des meubles qu'on emportait, et, dans les escaliers, la descente des malles et des objets emballés. Chacun de ces bruits résonnait dans son coeur, comme le choc d'un marteau sur un cercueil. Une image de tristesse le hantait, le poursuivait partout: celle de la dispersion de ses enfants.

-- À part Virginia, se disait-il, qui donc va me rester?

Encore cette dernière consolation lui serait-elle laissée? La veille du jour où, il le savait par son enfant bien-aimée, Maud devait partir, Virginia entra dans le cabinet de travail de son père. Ses yeux rougis et gonflés, disaient assez comme elle avait pleuré.

-- Mon père, dit-elle, bien assise, en face de lui, vous avez de grands chagrins. J'ai le regret de vous en apporter un autre.

-- Qu'as-tu donc, et que veux-tu dire, ma Virginia? demanda Lantagnac qui devint plus pâle et plus triste encore. Tu veux partir, toi aussi?

[243] -- Oui, mon père, je veux partir.

-- Mais tu es libre, parfaitement libre, mon enfant, fit le père qui ne comprenait rien à cette étrange décision.

Virginia reprit:

-- Je veux partir, moi, pas avec les autres, mais pour toujours.

Lantagnac eut un cri de détresse:

-- Ah! ma Virginia, mon unique enfant, je comprends: tu vas te faire religieuse! Et je serai seul, tout seul!...

Et le pauvre père s'abîma la figure dans les mains.

-- Mon pauvre papa, reprit l'enfant, de sa voix la plus caressante, mon pauvre papa, ne pleurez point. Si je pars, c'est pour être davantage votre force et votre soutien. Vous avez trop de foi pour que je m'essaie à vous le démontrer. Plus près de Dieu, je serai plus près de vous.

Elle ajouta encore, pendant que son père relevait la tête:

-- Je veux aussi m'associer à votre oeuvre de réparation et de conquête. Après vous, vous le sentez avec peine, il y aura des Lantagnac qui combattront la

tradition des ancêtres. Je veux, moi, enseigner la langue de mes aïeules et de mon père; je veux la répandre pour que l'action des autres soit neutralisée. Il y aura aussi, vous le craignez encore, des Lantagnac que le mariage mixte exposera à la perte de la foi: Nellie a un fiancé protestant, Wolfred une fiancée protestante. J'espère que, pour eux, le Bon Dieu me comptera mon sacrifice.

-- Ah! noble enfant! dit Lantagnac, qui l'attira vers lui. Sois bénie, ma Virginia, et va où Dieu t'appelle. Ton pauvre père pansera, comme il pourra, ses incurables blessures.

-- Dieu lui-même vous les pansera, reprit la jeune fille, avec un air inspiré.

Puis, droite devant lui:

-- Maintenant j'ai encore un autre sacrifice à vous demander.

-- Lequel? demanda tout de suite Lantagnac, de nouveau effrayé.

-- Demain, vous me permettrez de partir avec maman. Quoi qu'elle laisse paraître, le départ, je le sais, lui sera infiniment cruel. Accordez-moi de rester près d'elle quelques jours. Après quoi, [244] je vous le promets, je reviendrai. Nous irons à Saint-Michel et nous vivrons ensemble quelques semaines avant mon dernier adieu. Vous voulez?

-- Soit, ma Virginia, tu iras; un sacrifice de plus ou de moins ne compte plus pour moi.

-- Merci, mon bon papa, dit la jeune fille qui embrassa son père au front en lui jetant cet autre mot d'espoir:

-- Qui sait si le Bon Dieu ne m'accordera pas de refaire entre vous et maman, l'avenir?

Resté seul, l'infortuné père sentit le besoin de rassembler ses énergies pour ne pas défaillir. Instinctivement ses yeux se levèrent vers le Christ de bronze qui dominait sa table de travail. Et c'est d'une voix où passait toute la supplication de son âme qu'il s'écria:

-- Mon Dieu! mon Dieu! le coin de fer n'a-t-il pas fini son ouvrage? Ne va-t-il pas enfin tomber?...

Abattu, épuisé par tant de souffrances morales accumulées depuis quelques mois, une frayeur le prenait: où trouverait-il la force d'affronter les adieux de Maud et de Nellie? Sa faiblesse redoutait au plus haut point le tragique moment.

La Providence se chargea d'y pourvoir. Le lendemain, lorsque Lantagnac rentra chez lui, à l'heure du souper, il remarqua tout de suite le lourd silence de la maison: elle était déserte. Seuls, le domestique et deux servantes étaient restés. Maud qui redoutait, plus encore que son mari, le suprême moment, avait décidé de

partir pendant l'absence du chef de la maison. Lui, loin de se sentir soulagé, éprouvait maintenant, de ce départ précipité, de cette séparation sans adieux, une tristesse qui le navrait. Ce soir-là, il se mit à table, sans pouvoir manger. Le coeur noyé de chagrin, il partit à travers la maison; il erra de pièce en pièce, d'étage en étage, comme pour chercher les absents. Doucement, avec une sorte de terreur, il poussa la porte de la chambre de Maud. Une odeur étrange, odeur de maison abandonnée reflua jusqu'à lui. La chambre était vide. Aux murs, quelques lignes blanches, usures des cadres et des meubles, rayaient la tapisserie. Ça et là sur le plancher, la poussière formait de petits flocons laineux. Détail cocasse mais poignant: une roulette de pied de lit, oubliée dans le déménagement, gisait au milieu de la pièce. Lantagnac referma la porte, rejeté en dehors, lui semblait-il, par le souffle d'un caveau funéraire. [245] De là il passa dans la chambre de Nellie. Même vide et même atmosphère. Dans celle de William, un volume était resté, apparemment oublié sur une table: <u>L'Avenir du peuple canadien-français</u> d'Edmond de Nevers[2], volume que Lantagnac avait offert à son fils aux vacances de Noël. Le livre, non découpé, portait à la première page blanche, insolemment écrit de la main de William: <u>Rule Britannia for ever!</u> Dans la chambre de Wolfred, nul dérangement, non plus qu'en celle de Virginia.

Lantagnac descendit à son cabinet. Machinalement il rassembla devant lui les portraits de Maud, de Nellie, de Wolfred, de Virginia, de William; il se prit la tête dans les mains et laissa son coeur déborder. Abondamment il pleura dans le silence qui pour la première fois, lui révéla son affreuse solitude. Puis, la catastrophe le rejeta violemment vers l'examen de ses responsabilités. D'ailleurs une voix sans pitié qu'il sentait monter de sa conscience et de sa misère, lui disait:

-- «De ton malheur accuse-toi d'abord toi-même. La faute première, tu l'as commise il y a vingt-trois ans. Par ce mariage dont tu te crus si fier, tu te créais un foyer avec des matériaux disparates, fragiles. Pourquoi te plaindre si le coin de fer a tout fait voler en éclats?»

Longtemps Lantagnac laissa ces sentiments et ces pensées amers se remuer dans son âme. Par moments, il croyait sa vie et son courage à jamais brisés. Pourtant, chaque fois que ses yeux se portaient vers la photographie de Virginia, une force secrète entrait en lui. Était-ce le sacrifice de la noble enfant, sa puissance mystérieuse qui déjà commençait à opérer? Il se redit la dernière parole qu'elle avait prononcée devant lui et dont le souvenir lui était doux comme un baume.

Puis, par besoin de se raccrocher à la moindre

espérance, il se prit à songer à Wolfred. Un télégramme était là sur sa table qui lui annonçait l'arrivée de l'étudiant par le train du soir.

-- Dans une heure tout au plus, se dit-il, Wolfred sera ici. Que vient-il me dire? De quel côté s'en ira celui-là?

William, il le savait par Virginia, avait écrit à sa mère d'avoir à transporter tous ses effets chez elle. Wolfred, lui, n'avait rien écrit. Quel parti allait donc prendre l'aîné? Lantagnac se souvint à ce moment d'une lettre de Wolfred, reçue deux mois aupa[246]ravant. Dans le temps, il ne l'avait lue qu'à la course; mais il n'avait pas oublié l'étrange souvenir qu'elle lui avait laissé! Il ouvrit un tiroir de son secrétaire et reprit la lecture des petites feuilles où se tassait une écriture fine et serrée. Wolfred confiait à son père ses premières impressions sur les milieux montréalais. L'étudiant avait écrit, comme toujours, avec sa pointe de satire sèche, et une sorte de truculence verbale qui effrayaient parfois Lantagnac:

«Ah! mon cher père, écrivait-il, il faut donc en parler de votre cher Montréal. Ma naïveté aussi juvénile que vierge et, je vous le confesse, pour le moins aussi vierge que juvénile, s'était promis de découvrir ici une ville française. J'allais donc voir quelque chose comme une réplique de Bordeaux ou de Lyon, la troisième ville

française du monde, après Paris, quoi! J'étais curieux d'observer une physionomie originale, des moeurs inconnues à moi, qui me reposeraient du plaqué et du rectiligne anglais. Pour te le dire sans plus tarabiscoter, j'éprouvais quelque chose comme la fringale de Rica et d'Usbeck tombant à Paris[3]. Ah! oui, pauvre moi, c'était bien la peine de n'être pas blasé tout de suite, comme un fossile ou comme un politicien et de me donner l'air d'un jouvenceau plutôt «régence»! Dès mon débotté, l'automne dernier, je me mis à le parcourir, ce Montréal. Hélas! qu'ai-je vu? qu'ai-je découvert, sinon le parfait maquillage des emporiums américains les plus authentiques? Ah! c'était ça!... j'allais, j'avançais, je regardais. Ahuris, à tous les cent pas, à tous les mille pas, mes yeux d'Ontarien se butaient à un nom de Normand pur sang, invariablement accouplé d'une enseigne en langue française quelquefois. C'était à se croire presque à Québec. Eh! parlez-moi aussi de votre société canadienne-française. J'ai fréquenté, en ces derniers temps, quelques-uns de ces milieux mondains, qu'on m'avait dit aussi fermés qu'une caste de l'Inde. Mon nom, mais plus que toute chose, mon éducation anglaise m'ont servi de passe-partout. Eh bien, ici encore, le croiras-tu? tous ces snobs patentés, cravatés, à qui j'ai servi mon meilleur français, ne m'ont souvent répondu que par leur mauvais anglais. Hélas! faut-il le

dire à vous, mon cher père, à vous l'un des chefs de l'irrédentisme ontarien? Les enfants des Bossanger, des Frontenac, des Giboyer, des Rougemont -- tous gens du Québec pourtant -- vont pour la plupart aux maisons d'éducation anglaises et parlent entre eux de [247] préférence la langue de la «race supérieure». Une petite fille des de Gaudarville m'a parlé anglais avec un parfait accent de cockney. Oui, l'on fait paraître cette distinction. Du reste, ces fines perruches qui regardent Westmount comme leur Sinaï[4], fument la cigarette aux «five o'clock tea», avec plus d'élégance seulement que nos <u>miss</u> anglaises. Ah! pleurez, aïeules, pleurez!... D'ailleurs, cette noblesse bourgeoise ne s'en cache point: elle nourrit pour sa race le mépris le plus naturel. Si l'on crie volontiers: «Vive la France!», avec le trémolo de la pâmoison -- jamais: «Vive le Canada!», -- il suffit du hasard d'un dîner au <u>Mount Royal</u> club, aux côtés d'un financier anglo-saxon quelconque, pour qu'on s'en revienne en s'écriant: «Ah! les Anglais, ma chère, les Anglais, quelle race d'hommes supérieure!»

La lettre continuait sur ce ton. Wolfred brossait, avec la même impertinence parfaitement désobligeante, le portrait de «quelques cénacles de freluquets qui se croient des académies, et qui ne sont que des sous-cafés d'un sous-Paris»; «recueil de jouvenceaux dont la

spécialité est d'ailleurs la littérature désossée, leur ambition sublime étant de se déraciner, de vider si bien leur oeuvre de tout fond substantiel, qu'il n'y reste plus vestige de leur race, de leur patrie, de leur foi. Le moins triste n'est pas qu'ils se croient les prophètes des nouvelles formules d'art, incapables de s'apercevoir que leurs pareils ne furent jamais que les champignons des littératures décadentes, trop puérils pour comprendre qu'une littérature qui se byzantinise en naissant, commence par la phtisie au lieu de commencer par la santé...» «D'ailleurs, concluait la lettre de Wolfred, ces farouches esthètes ont, eux aussi, le mépris de leurs compatriotes, la haine de leur patrie barbare, et, sous prétexte de s'humaniser, se dénationalisent.»

Lantagnac laissa tomber les petites feuilles sur sa table de travail.

Cette lecture ne fit qu'accroître sa tristesse. Avant de finir, il est vrai, l'étudiant de Montréal annonçait à son père une prochaine missive et d'autres impressions. Mais cette première lettre avait le ton si amer, si découragé.

-- Oh! comme ce pauvre Wolfred est encore loin des siens, se dit-il. Il n'a rien vu de la vie profonde du Québec; rien vu, non plus, dans ce Montréal même, rien vu de l'effort admirable, [248] ardemment poursuivi comme une croisade, pour refranciser non pas les âmes restées

toujours françaises, mais le visage extérieur de la ville. Le pauvre enfant! Il n'a vu que des surfaces. Mais aussi, peut-il voir autre chose? Le peut-il avec ses yeux d'étranger?

Lantagnac reprit la lettre dans ses mains. Ses yeux s'abaissèrent tout à coup vers la signature. Était-ce distraction ou intention réfléchie de la part de l'étudiant? Lantagnac relut une seconde fois. Il ne se trompait point: la lettre était bel et bien signée, non plus du prénom Wolfred, mais du second prénom de son fils: André, André de Lantagnac. Cette nouvelle signature fit se reposer au père, mais avec plus d'anxiété, sa question de tout à l'heure: que devenait son aîné? Que voulait dire ce prénom français, apposé pour la première fois au bas d'une de ses lettres?

Quelque vingt minutes plus tard, le timbre d'avant raisonnait vigoureusement; un pas pressé gravissait l'escalier; un jeune homme paraissait à la porte d'entrée du cabinet de Lantagnac: c'était Wolfred.

-- Je sais tout, dit-il en entrant, je sais tout. Et c'est pourquoi je suis venu. Ah! mon père. Ah! pauvre maman...

-- Ah! pauvre Wolfred, lui répondit son père, en lui serrant longuement et affectueusement les mains. Merci d'être venu.

-- Et vous restez seul?

-- Absolument seul jusqu'ici.

-- Mais Virginia?

-- Virginia entre en religion. En attendant, elle a demandé à suivre sa mère, pour quelques jours.

-- Ah! père, quelle infortune pour vous et pour nous tous!

-- Oui, reprit Lantagnac, très abattu; après cette séparation pire que la mort, il ne me reste plus à moi -- c'est le mot du Père Fabien -- qu'une fiancée peut-être: la cause à laquelle je donnerai désormais ma vie.

Puis, tout de suite, regardant son fils dans les yeux, il ajouta avec une supplication pathétique:

-- Et je n'ai plus ici-bas qu'une espérance, une seule: voir mon fils aîné, te voir, toi, mon Wolfred, me revenir avec ton âme redevenue française.

Wolfred baissa les yeux un instant, puis les relevant pleins d'un éclair ardent, il dit:

[249] -- Eh bien, mon père, fêtons ensemble ce retour. C'est chose déjà faite.

Lantagnac ouvrit ses bras.

-- Non, mon père, dit Wolfred, pas ainsi, mais à genoux. Et donnez-moi votre bénédiction, celle qu'au jour de l'an je n'ai pas eu le courage de vous demander. C'est par elle que je veux rentrer dans la tradition de ma race.

Lantagnac, incapable d'articuler une parole, mit les

mains sur la tête de son fils.

Wolfred se releva. Son père le fit asseoir bien en face de lui. Et alors, un peu remis de cet autre choc, Lantagnac commença à presser son fils de questions, à le supplier de lui raconter minutieusement sa conversion.

-- Comment y es-tu venu? lui demandait-il. Ta lettre de cet hiver n'était guère encourageante, tu sais. Parle, mon enfant.

Wolfred ne demandait pas mieux que de parler.

-- En effet, dit-il, cette lettre a dû vous apporter des impressions bien pessimistes. Toutefois, si je me rappelle, je vous en promettais d'une autre espèce. Celles-là m'ont ramené.

-- Dis-le moi, mon Wolfred, raconte-moi bien tout, insistait Lantagnac qui, par bonds rapides, remontait de son abattement.

-- Eh bien, commença Wolfred, à te parler franc, je crois que le premier choc, je le dois à mon premier contact avec la terre québécoise. Te rappelles-tu cette première de nos soirées à la villa du lac MacGregor et notre promenade sur le lac? Ce ne fut pas en vain, qu'en une même fois, en une même minute, le pays me parla avec sa beauté et le charme de son âme. Mon évolution une fois commencée, mes lectures d'ouvrages français la continuèrent. Très poussées, comme tu sais, et bien choisies, ces lectures me restituèrent bientôt à une

cohérence, à un équilibre croissant de mon être. Le progrès me devenait une réalité sensible, je te dirai même, presque une fête. Déjà, je pense, c'était le grand tournant. Le croiras-tu? les défections des nôtres m'ont donné la seconde secousse. Devant ces hommes et ces femmes affublés d'un esprit étranger, j'ai senti qu'une main de fer s'était posée sur l'âme de ma race. Ma jeune fierté se révolta. Je lisais alors notre histoire. Chaque jour j'y découvrais le vieil humus où mon âme a ses racines naturelles. Aux côtés des déserteurs, petits par le nombre, je [250] voyais les autres, ceux qui ont tenu, ceux qui tiennent et qui ont tout le peuple derrière eux. Te le confesserai-je? le spectacle de ce petit groupe de Français enveloppés par une centaine de millions d'Anglo-Saxons, mais entêtés magnifiquement à ne pas se rendre, le spectacle de cette Alsace-Lorraine d'Amérique, plus seule plus oubliée que l'autre, mais non moins endurante, non moins fidèle à elle-même depuis cent soixante-six ans[5], le spectacle d'une race qui met plus haut que toutes les ambitions matérielles, l'orgueil de sa culture, le prix de son âme, ce spectacle, te dis-je, je l'ai trouvé d'une beauté émouvante, supérieur à tout ce que m'avait montré jusqu'ici l'autre civilisation. Je le notais, du reste, à ma grande joie: les Anglo-Saxons subjuguent, un peu partout comme ici, quelques rares unités, par leur or, par leurs moeurs.

Personne par leur littérature et leurs arts. Vers ce même temps je me mis à fréquenter d'autres milieux que ceux de la bourgeoisie anglicisée...

-- Et celle-là même, interrompit Lantagnac, dis-moi, ne l'as-tu pas jugée un peu sévèrement?

-- Disons que oui, concéda Wolfred. D'ailleurs, en dehors des snobs et des salonnards, elle ne compte guère, tu sais, ni par le nombre, ni par le crédit... Donc, ma meilleure fortune, vers ce temps-là, fut de pénétrer dans les salons de quelques-uns de mes professeurs, les chefs de la jeune génération. Là, j'ai découvert ce que tu appelais souvent devant moi, sans qu'alors je le comprisse bien: la culture franco-latine. Cela me parut la grâce, l'aisance dans le savoir, la vraie culture générale, tout cet équilibre, tout le raffinement spirituel. La preuve m'était faite que rester français en ce pays est un signe d'intelligence autant qu'une noblesse. Aussi, dès ce moment, puis-je dire, c'en fut à peu près fini du mirage anglo-saxon. Comme toi, je respecte la race de ma mère; je ne la mets plus au-dessus d'une autre.

Wolfred avait parlé avec animation, avec un feu entraînant. Son père l'avait écouté, ne l'interrompant qu'une seule fois, empoigné par l'intérêt du discours et par l'accent de cette jeune parole où déjà s'exprimait une promesse d'orateur. À ce moment pourtant, Lantagnac

qui brûlait de tout apprendre, ne put retenir sa curiosité:

[251] -- C'en fut à peu près fini, dis-tu? À peu près?... D'autres causes ont donc agi sur toi?

-- L'autre jour, reprit Wolfred, plus ému, j'ai suivi un pèlerinage de l'Action française de Montréal au Long-Sault, au pays de Dollard[6]. Tu te souviens de ce Dollard de Delfosse qu'un jour tu accrochas au mur de ma chambre. En ce temps-là, je n'y prêtai qu'assez peu d'attention. Avec le temps toutefois et selon les progrès de mon évolution, ce suprême sonneur de charges m'obséda comme un modèle impérieux, comme un entraîneur irrésistible. Donc, l'autre jour, tu l'as sans doute lu dans les journaux, un groupe de patriotes s'en allaient inaugurer, aux lieux mêmes du combat de 1660, un monument au sublime héros de la Nouvelle-France. Je les suivis. J'ai trouvé là un site comme je les aime; un vrai site barrésien: un lieu retiré, enclos, fait pour la méditation, se relevant vers le fond par une colline inspirée[7], puis s'abaissant vers la nappe solennelle d'un fleuve en marche. L'esprit trop plein de mes méditations, je m'écartai de la foule. Je gravis les hauts côteaux. J'allai m'asseoir sur l'herbe, face au Long-Sault, sous les vieux ombrages. Là le vent m'apportait, avec la rumeur des eaux, quelques-unes des phrases les plus vibrantes des orateurs. Cette éloquence

claquait autour de moi, sous les arbres centenaires, comme l'étoffe d'un drapeau. Alors je pris, dans ma serviette, ton discours du 11 mai que tu m'avais envoyé en fascicules des Débats[8] de la Chambre. Père, comment te décrire l'effet de ta parole sur mon âme de jeune homme, en ce lieu, devant ces souvenirs! Je savais le drame poignant qui se jouait ici. Entre deux j'avais à choisir. Eh bien, ta parole fut la plus forte, parce qu'en moi devant ce Long-Sault, sa résonance était la même que celle de l'histoire. Instinctivement je me levai; frémissant, je tendis le bras vers le monument du héros. Là, entends-tu, oui, là, je l'ai juré à haute voix: je serai du parti de mon père, français comme lui et comme mes aïeux, intégralement, enthousiastement français!

Le jeune homme s'était levé, le visage éclairé d'une flamme, les yeux vibrants, tout transfiguré par son lyrisme. Le père contemplait son fils. Un noble orgueil l'enivrait. Un instant il hésita. Une question lui venait aux lèvres. Oserait-il la poser? Était-ce bien le temps? Pourtant oui. À cette heure il avait trop besoin de se sentir rassuré, pleinement, absolument rassuré.

[252] -- Mon Wolfred, pardonne-moi. Français, dis-tu? Mais as-tu bien songé à tout? As-tu songé à ta fiancée, mon pauvre enfant?...

Le jeune homme porta la main à son coeur:

-- Ma fiancée? Je n'ai plus que la vôtre... depuis hier.

Lantagnac ouvrit de nouveau ses bras. Le fils s'y jeta en comprimant un sanglot. Longuement le père et l'enfant s'étreignirent, dans une émotion suprême, où se condensait le plus grand tragique de la vie humaine.

-- Ah! mon Wolfred, dit Lantagnac en se redressant.

-- Ah! mon père, corrigea doucement le fils, ne m'appelez plus qu'André. Pour vous et pour tous, je ne suis plus désormais qu'André de Lantagnac.

APPENDICE I

Oeuvres majeures

	genre*	année	pages
Une croisade d'adolescents	essai	1912	264
La Confédération canadienne	conférences	1918	265
La Naissance d'une race	conf., art.	1919	294
Chez nos ancêtres	étude	1920	102
Lendemains de conquête	cours	1920	235
Vers l'émancipation	cours	1921	308
Notre avenir politique	essai	1922	269
Notre maître le passé, 3 vol.	essais, discours et conférences	1924 1936 1944	269 305 318
Dix ans d'Action française	conf., art.	1926	273
Les Canadiens français et la Confédération canadienne	essai	1927	144
L'Enseignement français au Canada	étude		
vol. 1, Dans le Québec		1931	323
vol. 2, Les Écoles des minorités		1933	271
Le Français au Canada	cours	1932	234
La Découverte du Canada. Jacques Cartier	histoire	1934	290
L'Éducation nationale	enquête	1935	209

Orientation	conf., art.	1935	310
Directives	essais	1937	270
L'Indépendance du Canada	conf., art., études	1949	175
L'Histoire du Canada français depuis la découverte, 4 t.	histoire	1950 1951 1952 1952	221 302 326 273
Pour bâtir	discours	1953	216
Rencontres avec Dieu	prédication	1955	111
Notre grande aventure. L'empire français en Amérique du Nord	histoire	1958	299
Le Canada français missionnaire. Une autre grande aventure	essai	1962	532
Chemins de l'avenir	étude	1964	164
Constantes de vie	conférences	1967	173

Résumé: 24 oeuvres, 30 volumes, 9 genres, 55 ans, 7476 pages (le nombre de pages est celui tiré des éditions originales)

*art. (articles), conf. (conférences), cours (cours d'histoire)

APPENDICE II

Contrat avec Granger Frères Limitée (1 page)

Contrat avec la Corporation des Éditions Fides (4 pages)

Projet de traduction avec Chateau Books Limited, Publishers (3 pages)

S. V. P. ADRESSER
CASE POSTALE
"909, PLACE D'ARMES"

GRANGER FRÈRES
Limitée
Libraires, Papeliers, Importateurs
Booksellers, Stationers, Importers
54 Notre-Dame Ouest, Montréal

Monsieur le Chanoine Lionel Groulx
261, avenue Bloomfield
OUTREMONT

Monsieur le Chanoine:

Nous éditerons votre ouvrage " L'appel de la race ", aux conditions suivantes:

1.- Les droits d'auteur resteront votre propriété ou vos ayants droit.

2.- Cette édition sera de 3,000.

3.- Le livre se vendra au prix de $1.00.

4.- Nous vous accorderons une royauté de quinze centins par volume.

5.- Le règlement de la royauté se fera tous les six mois.

6.- nous distribuerons cinquante exemplaires gratuitement aux divers journaux et revues qui s'occupent de critique littéraire et cinquante autres à l'auteur.

7.- Nous vous fournirons le nombre de volumes que vous désirerez au prix des libraires.

8.- Aucune autre édition, avant épuisement, ne sera publiée à moins d'entente mutuelle préalable.

9.- Si en aucun temps, pour une raison quelconque, vous désireriez changer d'éditeurs, il vous sera loisible d'acheter tous les exemplaires qui nous resteront en mains avec un escompte de cinquante pour cent.

Copie de ce contrat vous est remise avec notre signature et nous en conservons une signée par vous.

Monsieur le Chan oine Lionel Groulx
a signé, acceptant ces conditions
.....
à Montréal, ce 4 novembre 1943

GRANGER FRERES (limitée)
.....
Edouard Gariépy
directeur-gérant

15-02-1955

L'APPEL DE LA RACE

par

M. le chanoine Lionel Groulx

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

M. le Chanoine Lionel Groulx, domicilié à 261, Bloomfield, Montréal, Qué., ci-après appelé l'Auteur,

et la CORPORATION DES EDITIONS FIDES, — ci-après appelée l'Editeur, — centre d'édition, de bibliographie et d'organisation de bibliothèques, ayant son siège social à 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal, représentée au présent contrat par son directeur général, le R.P. Paul-A. Martin, c.s.c., et son secrétaire général, le R.P. Marcel Flamondon, c.s.c.,

IL A ÉTÉ DIT ET CONVENU CE QUI SUIT :

M. le Chanoine Lionel Groulx

cède à la Corporation des Editions FIDES qui accepte, pour elle et ses ayants droit, le droit d'imprimer, de publier et de vendre à ses frais, risques et périls, un ouvrage intitulé L'APPEL DE LA RACE.

Cette présente cession, qui est faite aux conditions générales ci-après, est exclusive, sous réserve de modifications et additions résultant des clauses particulières manuscrites ajoutées à la suite des conditions générales.

CONDITIONS GÉNÉRALES

ARTICLE PREMIER. — *Durée et étendue de la cession du droit d'édition.*

1. — L'Auteur cède à l'Editeur le droit exclusif d'imprimer, de publier et de vendre l'ouvrage qui fait l'objet du présent contrat. Ce droit exclusif prendra fin lorsque l'ouvrage tombera dans le domaine public, c'est-à-dire cinquante ans après la mort de l'Auteur, conformément à la Convention de Berne.

2. — L'Auteur garantit la jouissance du droit d'édition et de vente cédé à l'Editeur contre tous troubles, revendications et évictions quelconques.

3. — Tous droits de reproduction au Canada et à l'étranger, dans les journaux, revues, etc., tous droits de traduction, tous droits de publication à l'étranger par quelque mode que ce soit, tous droits d'adaptation cinématographique, théâtrale, musicale, etc., tous droits de reproduction en tout ou en parties par radiophonie, phonographie, photocopie, télévision ou photovision, devront être obtenus des deux parties. Les sommes perçues en vertu de telles opérations seront attribuées 70% à l'Auteur et 30% à l'Editeur. L'Editeur reçoit par les présentes, mandat général de traiter au mieux dans l'intérêt commun des parties.

4. — L'Auteur et l'Editeur s'interdisent formellement, sauf accord spécial, d'incorporer à un ouvrage nouveau tout ou fractions de l'ouvrage qui fait l'objet du présent contrat.

5. — A moins de stipulation contraire, l'Auteur n'a pas le droit d'insérer l'ouvrage, déjà cédé à un éditeur, dans une édition de ses œuvres complètes.

ARTICLE II — *Remise du manuscrit — Corrections — Bon à tirer*

1. — L'Auteur s'engage à livrer son manuscrit complet, avec page-titre, copyright et imprimatur, tables, (texte et documents d'illustration s'il y a lieu) dactylographié avec interligne, écrit au recto seulement, et soigneusement revu et mis au point pour l'impression, de façon à réduire au minimum les frais de corrections. Les corrections d'auteur faites sur les épreuves seront à la charge de l'Auteur, l'Editeur n'assumant les frais que des corrections typographiques. L'Auteur aura soin de conserver une copie de son manuscrit, de sorte que si la copie remise à l'Editeur disparaissait par suite de feu, de vol, de perte, l'Auteur pourrait fournir une autre copie. Dans une telle éventualité, l'Editeur ne pourrait être aucunement tenu responsable de la perte du manuscrit.

2. — L'Auteur, à qui seront envoyées deux épreuves successives, dont la première en placards et la deuxième en pages, s'engage à lire et à corriger chacune d'elles dans un délai maximum de quinze jours. La dernière, avec mise en pages, sera retournée avec mention à la page titre : « BON A-TIRER, après corrections aux pages énumérées ci-après ». L'Auteur indiquera les folios des pages et signera son nom de sa main.

3. — Le manuscrit et les documents fournis par l'Auteur restent sa propriété; ils lui seront rendus sur sa demande formulée dans un délai de trois mois après la parution de l'ouvrage. Passé ce délai, l'Editeur aura droit de détruire manuscrit et documents.

4. — Aucune modification ne peut être apportée à l'œuvre sans l'autorisation expresse de l'Auteur; il en est de même de toute addition sous forme de notes ou de préface.

5. — A moins de stipulations contraires, les dessins, gravures, clichés, etc., exécutés aux frais de l'Editeur, sont sa propriété et il peut en disposer à son gré.

ARTICLE III — *Tirage — Prix de vente — Mise en vente*

1. — L'ouvrage sera imprimé dans le format suivant : 5-3/4x8-1/4. Le papier utilisé sera du papier Louvain Antique - - - - - - - - - - . La couverture sera imprimée en deux - - - - couleurs.

2. — Le chiffre du premier tirage sera fixé par l'Editeur, il ne pourra cependant être inférieur à 2,000 exemplaires. Le volume aura la présentation des volumes de la collection du Nénuphar.

3. — Pour les réimpressions, le chiffre de tirage est fixé par l'Editeur.

4. — Le prix de vente au détail sera fixé par l'Editeur et communiqué à l'Auteur à la parution de l'ouvrage. Si l'Auteur désire acheter des exemplaires de l'ouvrage, l'Editeur lui consentira sur ces exemplaires la remise d'usage en librairie, c'est-à-dire 33⅓% sur toute quantité inférieure à cent, et 40% à partir de cent exemplaires.

5. — La date de mise en vente sera choisie par l'Editeur, en tenant compte de l'intérêt respectif des deux parties, sans qu'elle puisse être retardée au delà d'un an et demi, à compter de l'acceptation par l'Editeur du manuscrit revisé et complet.

ARTICLE IV — *Droits d'auteur*

1. — Les droits d'auteur sont fixés à 10% — du prix de vente au détail.

2. — Ces royautés ne portent

a) ni sur les exemplaires, dits de passe, destinés à couvrir les défets en cours de fabrication et les pertes.

b) ni sur les exemplaires distribués gratuitement aux journaux, revues et périodiques dans l'intérêt de la publicité à donner à l'ouvrage.

Le nombre de ces exemplaires ne pourra excéder 5% de chaque tirage.

c) ni sur les 25 exemplaires remis gratuitement à l'Auteur, sur parution du premier tirage, pour son service personnel, ni sur les 5 exemplaires que l'Auteur recevra sur les tirages subséquents.

3. — En cas d'incendie, l'Editeur ne pourra être tenu responsable des exemplaires détériorés ou détruits et il ne sera dû aucun droit d'auteur sur ces exemplaires. Il en sera de même pour toute détérioration d'exemplaires due à un cas de force majeure, l'Editeur ne pouvant assumer aucune responsabilité de ce fait.

4. — Dans le but de promouvoir la vente du livre canadien par l'entremise des Clubs du livre du mois, l'Auteur accepte de ne recevoir que cinq pour cent (5%) du prix de détail sur les exemplaires vendus au club du livre du mois qui choisirait ce volume pour ses abonnés.

ARTICLE V — *Impressions et réimpressions*

1. — L'Editeur donne, par lettre, avis de chaque tirage à l'Auteur. L'avis de tirage indique :

a) Le numéro d'ordre du tirage;

b) Le nombre d'exemplaires tirés;

c) S'il y a lieu, le nombre d'éditions ou de mille dans lequel est divisé ce tirage.

ARTICLE VI — *Comptes annuels*

1. — Le compte des droits d'auteur, payables d'après le nombre d'exemplaires vendus, est arrêté tous les ans d'après l'inventaire de fin de juin. Le paiement des droits d'auteur est effectué dans les quatre mois qui suivent l'inventaire.

2. — L'Editeur, en faisant remise des royautés, informera l'Auteur du nombre d'exemplaires restant en magasins et du nombre des exemplaires vendus depuis l'inventaire précédent.

ARTICLE VII — *Non-réimpression — Mévente*

1. — Au cas où, l'ouvrage étant épuisé, l'Editeur laisserait écouler un délai d'une année sans le réimprimer, l'Auteur recouvrerait purement et simplement la libre disposition du droit d'édition de son œuvre, sauf circonstances exceptionnelles, motivant une extension du délai.

2. — En cas de mévente, c'est-à-dire lorsque la vente annuelle sera descendue au-dessous de 5% du dernier tirage, l'Editeur aura le droit de solder les exemplaires restant en magasin, à moins que l'Auteur, dûment prévenu par lettre recommandée, ne préfère les racheter : le prix de rachat ne pourra être supérieur au prix de revient des exemplaires restants, augmenté, s'il y a lieu, des droits d'auteur touchés sur ces exemplaires.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

1. A l'article III, paragraphe 1, 11 mots ont été ajoutés.

   A l'article III, paragraphe 2, 14 mots ont été ajoutés.

   A l'article IV, paragraphe 1, 3 mots ont été ajoutés.

   A l'article IV, paragraphe 2c, 15 mots ont été ajoutés.

FAIT et signé à Montréal, ce quinzième - - - - jour de février - - - - 1955.

Paul-A. MARTIN, c.s.c.

Marcel PLAMONDON, c.s.c.

Témoin

CHATEAU BOOKS LIMITED, PUBLISHERS

TELEPHONE: 866-3603
GENERAL OFFICES

615 DORCHESTER WEST
SUITE 660
MONTRÉAL

July 7th, 1969.

Mrs. Juliette Rémillard,
261 Bloomfield Avenue,
Outremont, Quebec.

Dear Mrs. Rémillard:

Mr. Jean-Paul Pinsonneault of Fides has suggested that I write to you reference the book by Chanoine Lionel Groulx L'APPEL DE LA RACE.

I have an original edition of 1921 of the book, and I am wondering if it might be possible to get together with your legal counsel to discuss the possibility of bringing out a translation of Chanoine Groulx's book in the English language?

Sincerely,

Alfred Warkentin
President

AW/jd

4141 Hutchison
ouest

le 8 août 1969

Monsieur Alfred Warkentin, President
Chateau Books Limited, Publishers
615 Dorchester ouest
Suite 660
Montréal

Cher Monsieur,

A mon retour de vacances, je reçois votre lettre du 7 juillet dernier au sujet de la traduction du volume L'APPEL DE LA RACE de Lionel Groulx, dont je détiens les droits d'auteur.

Je n'ai aucune objection à la traduction de ce volume, j'en serais même très heureuse. Le tout pourrait se faire aux conditions ordinaires, soit 5% au traducteur, 5% à moi, comme droits d'auteur sur le prix de vente. Vous pourriez, sans doute, comme c'est l'usage, m'accorder un à-valoir ou une somme forfétaire, disons de $200.00 à la signature du contrat.

J'aimerais prendre connaissance de la traduction avant la mise sur le marché.

Si ces conditions ne vous agréent point, veuillez me dire quelles sont les vôtres? Je suis prête à collaborer.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Mme Juliette Rémillard
261 avenue Bloomfield
Outremont
Montréal 153

271-8264

le 6 mai 1970

Monsieur Alfred Warkentin, President
Chateau Books Limited Publishers
4141 ouest, Sherbrooke
Montréal

Cher Monsieur,

re: L'appel de la race (Lionel Groulx)

Au sujet du volume de l'Appel de la race de Lionel Groulx que vous désirez traduire en anglais, auriez-vous l'obligeance de communiquer de nouveau avec M. Jean-Paul Pinsonneault, de la Maison Fides.

Depuis l'envoi de votre première lettre, ce volume a été réédité dans la collection du Nénuphar. Même si je détiens toujours les droits d'auteur, vous devez passer par la maison d'édition et présenter votre demande par écrit. Ce sont eux alors qui feront les arrangements d'usage.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Madame Marcel Rémillard
261 avenue Bloomfield
Outremont 153

P.-S. J'aimerais beaucoup, si la chose est possible, être mise au courant de vos démarches et de leur résultat. Merci.

J.R.

APPENDICE III

Lettre de Madame Juliette Lalonde-Rémillard en rapport avec le choix du texte de base.

Vaudreuil, le 14 août 1991

Madame,
Monsieur,

Par la présente, nous confirmons que l'abbé Lionel Groulx a apporté lui-même des corrections à chacune des cinq premières éditions de L'APPEL DE LA RACE, ce qui inclut celle de 1956, parue chez Fides. L'édition retenue comme texte de base est donc bel et bien la dernière édition retouchée psr l'auteur.

Bien vôtre,

Juliette Lalonde-Rémillard

Juliette Lalonde-Rémillard
ex-secrétaire de Lionel Groulx

APPENDICE IV

Manuscrit du plan et de la première ébauche du roman rédigés en 1920 (83 pages)

Le duel des races

Projet de roman

~~L'Agitateur~~

~~Rachel Lemoine~~ ou

~~La rédemptrice~~

Ce projet fut conçu subitement dans une matinée, en l'espace d'une demi-heure, au mois de mai 1920 —

Il fut rédigé sous cette forme dans le mois d'août de la même année - j'ai tenu à élaborer ce plan pour me convaincre de n'avoir pas le temps d'écrire tout mon roman.

Le Corps de fer

La conclusion de la première entrevue de Père Fabien et de Lemoyne se clôt sur ce mot : "Lemoyne, vous avez introduit un Corps de fer dans votre âme ; il sera irrémédiable ; malgré cela, je le crois, il fera valoir la couche angélique qui recouvre votre âme de bon Français Canadien." Supposer que Lemoyne tienne dans sa tête - y pensera-t-il ? Il revient ? N'est-il pas trop tard ? Redevient-il soi-même à 45 ans ? Alors la réponse du Père Fabien est le corps de fer -

Ce mot du Père revient souvent à Lemoyne. Il lui revient à mesure qu'il s'accroît le malaise intérieur, au sujet de l'intrus qu'il sent en lui — Il lui revient, quand il voit sa famille en train de se briser — c'est le corps de fer -

---

Dans cette personnalité rigoureuse, qui va se enchaîner, paralyser les influences de la vie, le corps de fer agit - C'est le revers de ces délivrances, de ces émancipations soudaines qui manifestent des hommes, vers la 30ème ou la 40ème année, retiennent tout à coup la vraie possession de leur âme profonde, en orientant dans un autre sens, d'un coup de barre rigoureux, l'évolution de leur vie -

En langage avec le corps de fer c'est la rigueur intime de la personnalité qui tend à se dégager de la personnalité d'emprunt, à refaire tout ce qui n'est pas elle-même, à recouvrer sa parfaite autonomie, sa complète intégrité -

Le titre personnalité en formation
fera son entrée ; puis de nouveau
Par sa rigueur, une grande
intensité
de l'entreprise - Comment longer le
fil rouge.

Canada que d'en réfléchir, de penser, comme un exercice de mémoire, sans que le cœur y fasse bien, battre plus vite.

Il avait entendu prononcer le Canada sous le toge-lesmé, sur l'amour de la France, tout de choses jamais élucidées sur le vrai patriotisme -

L'on n'était pas éloigné de faire du Canada la première vertu nationale -

Il a passé au collège de X vers 1890. L'éducation du patriotisme a été nulle chez lui. Il a grossi, vécu sa jeunesse d'une époque de léthargie. Les années amenèrent un grand siècle de fédéralisme accepté avec une fidélité superstitieuse - Le régime des compromissions, l'habitude d'ignorer les questions nationales, d'étouffer les aspirations de la conscience populaire sous prétexte de ne pas troubler l'atmosphère du pays, bref le règne des médiocres dans sa splendeur absolue avait tué chez nous le patriotisme (— La mentalité du vaincu, on nous l'avait imposé comme un devoir

Il a fait son cours au collège ainsi vécu, Lemerre passa au Mc Gill - Il y prit l'arrogance de l'anglicisé - Il se convainquit que la supériorité se trouvait du côté de la richesse, de la force, il oublia l'idéal latin, la culture française -

Seul un choc devait le sauver : la droiture de son esprit - En sa conscience Lemerre avait encore mis de la sobriété - Il ne savait pas mieux - Il se fit promptement convaincu que le type français n'aurait pu s'enrichir en s'anglicisant - L'esprit, la culture, la tenue intellectuelle plus qu'étrange de son fils l'avait désaturé

Le mépris inné pour tout ce qui n'était pas anglais dans son cœur - Aussi si l'idéal pour notre fils Lemerre fut le type anglais, une fois l'adolescence passée il ne fut pas question pour lui de rien garder de sa jeunesse -

Il apparut à cette jeunesse à laquelle il appartenait comme un être différent de ceux qui nous entouraient. Il ne fut pas à l'aise à l'école, il ne fut pas à l'aise dans sa famille. Il n'aima ni la littérature ni rien après quoi courait la jeunesse de son âge. Il s'enferma dans un mutisme farouche dans le dédain de tout ce qui n'était pas lui. Il ne parlait pas l'anglais, il ne voulut pas parler le français pour ne pas s'abaisser à l'intelligence pour le Canada, le mien.

Débuts

Entrée le plus jeune dans un ~~collège~~ rien —
Libérée par une visite de Lemercier, rentre à Albens,
chez le Père Fabre — C'est là qu'il lui fait sa
confession et lui ~~donne les premiers~~ raconte
sa conversion patriotique et lui fait faire sa
première communion — Le Père Fabre
l'encouragera, lui fera prendre les premiers ordres
Chemin, le retour d'Amérique de Louis Veuillot
qu'il accueillera. Qu'il aura chez lui.
André Lemercier est ensuite marié à une
anglaise. Revient par des confrères à la villa
Saint-Quentin, fait une retraite fermée — Il traverse une crise; très qu'il ait acquis la fortune, il est
las du vide de sa vie — Il revient à la villa avec l'espoir de sortir de sa torpeur, de se libérer de son inquiétude —

Lui, de mentalité anglaise, souffre de se sentir si étranger parmi ses confrères — Un matin
il marche dans les grandes allées autour de la villa en compagnie du Père Ambroise — Celui-ci entretient
l'avocat de la situation de la race canadienne-française, du peu de fabricateurs des professionnels —
Lemercier en fortement accroché —

Depuis quelque temps il lutte en vain contre le retour en lui de l'instinct de race — Il en
est au développement d'un état d'âme inconscient
qui progressivement se révèle — Il revient d'un
voyage à sa paroisse natale où il n'avait pas
paru depuis 20 ans — Il en allé à la vieille église,

Ici décrire l'endroit, nature aux lignes harmonieuses qui n'a rien forcément de vaste ni de mal, nature entre ~~où la vigueur de~~ où l'étendue de la terre plantée ne soit bornée de côté du nord que par la ligne bleue des lointains, tout juste pour suggérer un brin de fantaisie par ce qui pourrait devenir trop, monotone, nature où la vigueur du sol se révèle à l'étonnement des grands arbres disséminés un peu partout dans les champs et qui indique la régulation naturelle de cette terre puissante et riche - heureux pourtant de voir ces champs non pas maigres, pareils de loin feuille mais où les étendues entourées de cerisiers en fleurs se transforment en lacs-miroirs, pleins de ciel et de mystère -

Depuis quelque temps, il se sentait ému à la lecture des grands écrivains français -
Par un phénomène étrange, il avait senti jaillir en lui une veine qu'il croyait morte, une âme ancienne revenait à la surface et demandait à revivre -

Depuis quelque temps il sentait en lui la présence d'un étranger, d'un intrus épouvantable, qui lui devenait insupportable, mais qu'il ne savait expulser.

Son être a été envahi par des éléments inassimilables qu'il faut efforcer vers refléter -

Richard Lemaire racontait comment la vue de la jolie fabrique lui a rendu la grande - le Père Lemaire lisait, ou a sa bibliothèque ou lisait un livre de mer, a lu la page de Lamartine sur ce qui constitue la fabrique (Entretiens parmis 1ère série, p. 125-126 — ou Page choisies de Bouchard) -

au vieux cimetière, s'agenouiller sur la tombe de sa mère. Il a été ramené par tout le voyage de son enfance, par l'atmosphère plus chaude et plus douce qu'il n'a pas respirée depuis si longtemps, par la douceur joyeuse des mœurs, la grâce du langage et des prières. C'est là que tout d'abord il s'est senti étranger, n'a commencé de comprendre qu'il avait tourné le tournant et le dos aux vieux.

Lemuel se détermine aux grandes résolutions. Il sent que pour être digne de sa propre estime, il doit retrouver son âme, sa foi; il veut se reconquérir lui-même par un profond renoncement spirituel. Il quitte la Sicile avec cette suprême détermination.

A peine rentré chez lui Lemuel fait une revue de sa situation. Il aperçoit la grandeur de sa tâche. Il a épousé il y a 20 ans une jeune anglaise, protestante convertie, Hannah Frostell. Il lui a abandonné l'éducation de ses enfants. Ses filles ont été pensionnaires au Loretto Abbey à Toronto,

Il est un habitué des parties de golf de X - -

Les livres, revues, journaux anglais, une petite fenêtre ouverte sur les journaux de la province, jamais fermée au courant des choses publiques —

En quoi cela le regarde dans son enseignement. Il a écrit très profondément sur ce sujet

Analyse à faire : Lemaître étonné de découvrir combien il est pénétré par les infiltrations protestantes - lui, de si vieille race catholique, il respire très bien les fumées mises en péril par de pareilles atteintes publiques - Elles forcent insensiblement le fumeur à l'immoralité dans les actes de sa vie publique -

Il sent également que avec l'amour de sa race, de sa patrie envolé, elle coule de son cœur son ~~étoile~~ éteint - Il en pleure à toute une ordre de nobles sentiments -

Une première conversation avec sa femme où il lui expose son projet de mettre un peu d'atmosphère française dans sa maison - se plaît sur cette prononciation de Madame: ~~Madame~~ "Mon ami", regretterez - vous votre mariage ?" —

Mais le Père Fabien le maudit chez lui en lui montrant une lettre de Maisonneuve, lui annonçant qu'il va jeter dans le public la révélation Fallon-Hanna - Le Père voit tout ce qu'aura de pénible une telle entre

ses fils au Loyola College de Montréal - Dans la famille on ne parle que l'anglais ; on ne reçoit que des protestants - Lemoyne y a subi une humiliante servitude, un certain mépris de sa race - Y a-t-il possibilité pour lui de réussir dans la conquête qu'il entreprend de ses contacts? Lemoyne jure de réussir -

Sur le plan moral, il le sera bien, il sera en contact très étroit avec ses nouveaux parents - Dans de fort désagréables circonstances, il s'est exclamé sur la supériorité de l'esprit anglais, sur la supériorité de la race anglaise, race de commerçants, de maîtres du monde .... etc - Ses fils ont subi la tentation de cette mentalité anglaise

L'expansion de l'Angleterre au Siècle

Ceci pourrait être le premier chapitre. Le second traiterait consacré au séjour pour en éliminer les changements opérés chez Lemoyne - Plongé dans l'atmosphère familiale, effrayé par les difficultés de son entreprise Lemoyne est replacé dans la même ambiance, dans l'abdication de son autorité, femme et ses enfants - A peine s'est-il aperçu un jour de son désir de faire parler plus souvent français à ses enfants - Sa femme l'a regardé avec une surprise presque faite de refus,

Soudain éclate la guerre scolaire scolaire. Lemoyne ~~qui se cache~~ va éprouver une nouvelle secousse - Il se cache pour ses sentiments - Il constate le froid qui s'établit soudain

un peu de l'étranger - Il a une famille anglaise - Son fils aîné va au collège anglais - Sa fille aînée épouse un anglais, vivra dans l'ambiance anglaise - Lemoyne est forcément perdu -

prime ici, dans cette maison où Papa mourut comme son enfance - Lemerre redescendit l'escalier, effaré du duel qui était engagé dans sa famille, parmi ses propres enfants -

Scène de famille : William Porel mène chez Lemerre et raconte la scène dans les détails = les petits enfants sortent des classes pour ne pas rencontrer l'inspecteur - Porel raille les journaux patriotes qui exaltent ces faits - d'armes - Lemerre constate que Porel obtient les sourires de sa femme, de ses enfants - Il interrompt énergiquement - Raconte d'autres sacrifices qu'il connaît - Songe - sous qu'on sonnerie ainsi un souffle nouveau qu'ignorance des motifs ? Il y a quelque chose de grave ici - Et Lemerre annonce alors que cette année il se fait le champion - qu'il a accepté d'être député -

Etudier ce cas psychologique =

Le dernier sentiment fait d'absolument, où la faiblesse oppose se protéger contre un retour, semble besoin de tout prendre -

Un jour il a entendu traiter Papa en-dessous de lui - Il a reconnu la voix de ses enfants - Un duel atroce - Lemerre contraint de soncatiner et quand le premier marche de l'escalier - Il s'arrête tout court - Il entendait distinctement Caroline qui disait : Papa a raison quand il dit que les enfants doivent être de la race et de la langue de leurs pères - C'est lui le chef de la famille - Et une fois rude qu'il reconnaissait bien, celle de William lui répondant : Pardon, mademoiselle, un père ne peut imposer — de même à ses enfants ; nous avons le droit de choisir, librement (gratuitement) de choisir pour l'un une profession comportant une part de dévouement, l'acceptation d'une infériorité — Une supériorité ! mensonge, Et qu'est-ce que fait

+ dans la supériorité de Papa - Si encore, on nous eut pas mené nous-mêmes applaudir - on leur fait des bonbons de ma fabrique pour nous - il y a quelques années, Exposition ... mais où ? En France, à Bruxelles ? - Ah ! cette exposition ! Je ne me rappelle pas ! Quand il faut raconter mes souvenirs d'enfance, je me heurte à un mur - Ce sont des phosphènes, des points lumineux qui flottent et tournent dans la nuit - Quelques-uns cependant se détachent : Victor Hugo, William, Léopoldine, Adèle, Charles, Papa, Maman, Toto, Dédé, Didine, Jeanne, Georges, Jeanne, Alice, Paul, Marie, Mme Lanvin, Mme Meurice, Mme Vacquerie, Mme Chenay, Mme Drouet, Mme Lefèvre, Mme Pradier, Mme Biard, Mme Duplessis, Mme Dorval, Mme Ancelot, Mme Arnould-Plessy, Mme Allan, Mme Menessier-Nodier, Mme Hetzel, Mme Meurice, Mme Paul Meurice, Mme Lockroy, Mme Charles Hugo, Mme Georges Hugo, Mme Jeanne Hugo, Mme Alice Hugo, Mme Paul Hugo, Mme Marie Hugo

entré lui-même en scène. Lemerre avait prié de ne lais-
ser porter candidature au parlement comme député de
Russell. Le drame s'accroît dans la famille. Le-
merre qui a du prestige, de la fortune ne veut se
dérober, il accepte et son élu sur son programme de
revendications françaises.

Madame Lemerre s'est sentie contrariée con-
trariée d'abord par l'instinct de race et se rebiffe dans
la mesure où son mari évolue vers des régions fran-
caises. Le nouveau rôle de son mari la fait s'aigrir
davantage dans sa révolution. Surtout elle se révolte
intérieurement de voir les tentatives de son mari
pour lui soustraire la part prépondérante qu'elle a
eue jusqu'ici dans l'éducation des enfants. Lemerre
a vainement tenté de refaire sa fille du Foyale pour
les anciens de l'Université d'Ottawa espère ramener
à la culture française. Il s'est buté à l'obstination de
la mère. Un jour qu'à table il veut reprendre son
fils Cadet qui affecte de parler anglais et trouve injus-
tifiable la révolution intérieure, Lemerre voit son
fils lui tenir tête, à demi soutenu par sa mère

Lemieux est à ce moment l'un des chefs de la lutte en Ontario - Son talent, sa subtile connaissance de l'âme canadienne-française, son rayonnement dans l'administration de ses compatriotes - Voilà qu'à cette même période leur arrive de Loyola une étrange nouvelle - Son deuxième fils, un rhétoricien va soutenir une thèse anti-canadienne française ; il va se prononcer en faveur des écoles nationales, à l'occasion d'un débat académique public - On comprend le chagrin et l'alarme du père - Il se rend compte tout de suite du scandale que l'acte de son fils va créer parmi ses compatriotes, de la part que ses adversaires politiques vont en tirer contre lui - Il se montre très exigeant dans les revendications françaises, lui qui n'a pas su élever dans les traditions de sa race ses propres enfants ? Lemieux proteste auprès du recteur de Loyola - Le recteur répond que le fils a choisi lui-même le sujet de sa thèse, malgré les observations qui lui furent faites -

C'est à ce moment que Lemieux est conduit à ses observations sur la déformation opérée par la culture anglaise dans les cerveaux latins de ses enfants -

Le seul mécontentement de sa vie, j'ai dit, nous fait connaître ses exigences : pourtant ce ne sera pas celui-ci qui a des causes profondes. Ce sera l'affaire Riel, en 1885, sur laquelle nous reviendrons.

Si bien annoncé ici [illegible], selon la mise en scène, entre acteurs et auditeurs. Scènes gravées les enfoncements - pour mieux souligner l'intérêt.

Cet incident provoque une entrevue de Madame Lemerre avec son mari. Madame signale le drame intime de la famille ; elle supplie Lemerre de ne point l'aggraver ; elle le prie, pour sauver la paix du foyer, de ne pas se mêler davantage à la lutte scolaire - André se défend de son mieux. Il ne promet rien, mais en fortement ébranlé, d'autant que sa femme ne lui a pas caché le désaccord et bientôt où pourraient les conduire des divergences accrues et de plus longtemps prolongées. Lemerre devra choisir entre son devoir de père et de patriote et son bonheur domestique - c'est l'existence même de son foyer qui est en jeu.

Au cours des vacances, Lemerre entend l'une de ses filles parler à table le parfait anglais littérature française et anglaise et lui préférer la littérature anglaise -

Sa fille aînée, ressemblant à sa mère abonde dans le sens de son père - Lemerre se rencontre en sa fille cadette, un regard sympathique -

Il entre un jour dans leurs chambres: rien que des livres anglais, rien que des revues anglaises ou américaines -

Lemerre était d'accord au politique - Dans le conflit scolaire il avait dû rompre avec son parti - Le vide s'était fait rapidement autour de lui, dans ce milieu où la conscience locale fait bon ménage avec l'esprit de servilité - N'ayant jamais confiance au parti adverse qui voulait se servir de la question religieuse plutôt que la servir, Lemerre fait la révolution de 1830 au fédéral - Lui, l'esprit libre pouvait un jour porter à une tribune plus haute la cause de ses compatriotes. Et le séjour permanent dans la capitale lui permettait de leur donner beaucoup plus de son temps -

Madame Lemerre vivait sur ses droits acquis - Lemerre répond qu'en somme il n'était pas en réclamer ses droits à lui, chef de famille - Il ne s'opposait point à l'éducation anglaise de ses enfants, mais voulait d'abord l'éducation française, du moins pour ses fils.

X

L'entrevue a lieu dans la chambre de madame - Lemerre fume sur le lit, aux murs, un portrait équestre, souvenir de leurs premiers jours de mariage; un autre des deux époux avec leurs enfants - Puis ces fenêtres la photographie des enfants à divers âges; je crois Lemerre n'a pas manqué de disposer, ce jour-là, avec un certain art, pour mettre son esprit dans un milieu d'émotion -

nous, en dehors, le peuple fr. est de bon accès venu pour nous. Il se ressaisit ; il veut échapper à l'étranglement. Je crois - mais cet effort de libération, il le mènera jusqu'au bout, même si nous commettons la lâcheté de nous désobéir."

Ce jour-là même André devenu député de Russell au fédéral — il a passé du provincial au fédéral en vue de porter à une tribune plus haute la cause patriote combattue de ses compatriotes — la commission de Lemieux, son rôle de champion — mais Lemieux André en donc prévenu (ou les chefs de la reconquête d'Ottawa — ici, deuxième entrevue

Ottawa a réussi à provoquer un débat au parlement d'Ottawa : Hoboken le sera à lui qui encombrera de phrases le principal discours - Ses amis trimeurs l'en avertissent - (Je fais le portrait de Landry)

Fortement troublé, André va consulter le Père Fabien ; il lui révèle le drame menaçant de son foyer ; il plaide pour l'abstention en cette circonstance - Le Père Fabien se prononce contre l'abstention - Lemieux reste en suspens

La nouvelle du prochain débat devient publique par les journaux - Madame Lemieux demande une nouvelle entrevue à son mari - André affirme la nécessité de son devoir devenu plus urgent vu le désaffection qui s'accroît chaque jour, vu ses négligences passées à l'égard Lemieux mène sa race en sa conscience - Menaces nouvelles en plus claires de Mme Lemieux -

Entretien de Lemieux et de Landry - Ce qu'il se passe en vue Lemieux, de part et d'autre de ses grands intérêts. Vous avez un conseiller très avisé pour Lemieux, George, à l'intérêt. Vient Landry - Quand vous aurez quelque chose à dire, dites-le à votre conseiller, l'esprit clérical de la race vous a nourri - Ne mêlez pas

Lemoine ayant supplié sa femme de ne rien faire, d'avoir pitié de leurs enfants, assise à côté de lui - Madame répond qu'elle n'en prendra aucune pour les enfants qu'elle a eus volontairement = Plusieurs hilarités chez les femmes, l'une murmure -

Séparés en femmes d'abord personnes du sexe masculin désignées par l'expression chez la race volontaire = plusieurs hilarités chez les femmes, l'une murmure -

Lemoine ayant supplié sa femme de ne rien faire, d'avoir pitié de leurs enfants, assise à côté de lui - Madame répond qu'elle n'en prendra aucune pour les enfants qu'elle a eus volontairement ; elle veut leur épargner le spectacle de leur déchéance -

William Foster, type de l'Irlandais anglicisé, arrivé en arrivisté - Nature féline, regard oblique, qui inspire, par son seul abord, à la nature franche de Lemoine, une sorte de souffrance physique -

Vous pourriez être un leader, Lemoine, et il prononce ce mot avec le plus solennel mépris pour les parlementaristes qu'il y mettons toute les britanniques, parlent le sens d'une souveraineté -

William Foster rappelle à Lemoine la belle carrière qui s'offrait à lui, le pouvoir de portefeuille qui lui fut paile autrefois dans un ministère, Lemoine repousse avec hauteur cette tentation -

On encore supposer que Lemoine se rappelle lui-même ce qu'il aurait pu devenir en demeurant ce qu'il était.

Remarquer que cette fois le moment est décisif - Si les Canadiens perdent cette bataille, ils perdent toute la guerre -

Les devoirs de conscience sont plus appréciés par l'exemple. Si l'on veut qu'on croie, il faut croire soi-même. Le grand crime de Riel aux yeux de ses compatriotes, de ses vrais catholiques, c'est d'avoir mis au premier rang de ses devoirs, les devoirs de famille, les devoirs de race, les devoirs de langue, les devoirs de conscience. La fidélité à ces devoirs est sacrée. La fidélité à ces devoirs est sainte. La fidélité à ces devoirs est la fidélité même de la vie.

Lemerre a laissé sa femme sur un mot d'attendrissement qui laisse à cette dernière quelque espérance. Elle fait venir son beau-frère, William Foster qui tente de vaincre l'opiniâtreté de son beau-frère et d'empêcher une rupture dans le ménage Lemerre. William Foster représente à Lemerre l'inutilité de ce qu'il appelle les luttes violentes. Les Canadiens-français d'Ontario auraient vu depuis longtemps leurs griefs redressés s'ils avaient usé de modération, accepté plus facilement les compromis. C'était pour devenir Lemerre le chef du pacifisme, la préférence des moyens diplomatiques sur la manière forte, sur la lutte. Le soir Lemerre va frapper à la chambre du Père Fabien, il lui fait ce reproche la vie de William Foster. Le Père Fabien la refuse, rappelle que dans leurs combats les catholiques n'ont pas su s'unir, non par la modération excessive, ni non plus l'audace combative, mais par la vertu de prudence. Voir la-dessus le langage dans son étude sur Veuillot du Père Janvier La Prudence. Célébrer les doctrinaires de la concession.

Lemerre est salué par les enfants, au cri d'une rose, en allant faire son discours - A ce propos rappeler les communions publiques d'enfants pour la cause scolaire - Lemerre savait qu'une de ces communions avait été faite le matin pour favoriser le débat - A ce propos, il faudrait faire passer dans l'entretien un P. Fabien, l'histoire de la lutte scolaire en Bretagne, les exploits des enfants (sortie des écoles) - l'exploit des instituteurs enseignant sans rétribution, l'exploit des religieuses, (vieilles religieuses se faisant remplacer un dimanche sans faire un dimanche) - Le Père Centenaire : Ces Chers gens, les Lemerre - nous se sacrifier tout seuls ? Croyez-vous qu'ils accepteraient ces sacrifices si un instinct plus fort que nos raisonnements ne les avertissait que l'âme de leur race en nous la peine ? Ne sont-ils pas de bonne race française ?

Un pluriel pour exprimer nos pensées de lecture communiquer - Et puis ajouter dans les notes les enfants dans les écoles sacrifiés -

---

En rentrant chez lui il croise M. Foulet qui a lu aussi la nouvelle et qui félicite Lemerre -

---

Ici portrait de l'orateur : distinction impeccable - voix bien timbrée, allure de tribun, mais s'élevant parfois jusqu'à l'émotion, effet de conviction ou de sincérité qui agite encore sur les parlementaires usés, sur ces esprits blasés et flétris, ces têtes d'intrigues et de jeux de finance, qui jouent chaque soir des rôles de Inquisiteurs moins cruels la vision des siècles -

On se voit vibrer la voix de toute une race -

Lemaire n'a pas encore dit son dernier mot - En revenant de chez le père Fabien, il va errer autour du parlement ; il passe devant le groupe sculptural Baldwin Lafontaine - Là il se rappelle ses pacte avec Lafontaine traitant avec la majorité, en exigeant l'égalité des droits, en ne sacrifiant rien de sa conscience - Ces réflexions l'éclairent - Intérieurement le bruit de son hésitation a traversé ce de journaux du soir qui annoncent le débat pour le lendemain, annoncent aussi qu'Andre Lemaire ne parlera point - Il lit la nouvelle lui-même en achetant le Droit.

La séance à la Chambre - Lemaire parle d'abord d'une manière élagnée, énergique, qu'il a élaboré malgré lui depuis quelques jours, qu'il a achevé la nuit dernière - Son parti pris écarté, produit une émotion profonde - Rien ne trahit son trouble intérieur, sauf à un moment, lorsqu'emporté par la chaleur de sa parole, il évoque avec émotion la souffrance intime

Les dessous avec celui de Lemerre, les résumer brièvement - Songer ici la silhouette de S. M. Louise qui semblait avoir accepté comme définitive l'idée de cette vie étroite, pour jusques attendre ses échéances, les conséquences d'une politique de pauvreté -

Lemerre se rendant au parlement ; il semblait, ce jour-là, de jouer le tragique à fond - Quand le domestique lui demanda après-dîner : "Faut-il préparer la limousine pour ce soir ?" - non, avait dit Lemerre, je préfère marcher - "En ce cas, avait répliqué Madame, vous le prendrez pour moi" - Et elle jeta sur son mari un regard de triomphant défi qu'il n'aperçut pas Lemerre -

Vers deux heures, Lemerre se mit en route Il sentait le besoin de se donner du mouvement, de donner une défaite à ses nerfs, pensait-il, les siens très tendus, très abominablement qu'exigeait son service depuis quelques jours - Ce fut pour cinq - Il connaissait : Lebidois, le plan d'une doctrine d'organisation propre qu'il avait dans sa tête - mais de mauvaises langues faisaient du bruit, l'allégeaient singulièrement - l'air était frais et sec et pétillait de sang. Quand Lemerre eut pris par la rue ... — il remarqua les nombreux équipages, où les riches voitures automobiles qui paraissaient ce jour-là, à côté de lui - "Oui a-t-on eu ce matin ?" se dit-il, non sans amertume, en songeant à la pauvreté de l'hôtel qu'il allait envelopper le soir même de son tragique de parlementaire - Quand il fut à son siège, il ne fut, en effet, sans un serrement de cœur, levé les yeux vers les tribunes - Elles étaient pleines, pleines d'un beau monde en toilette brillante et claire, qui venait se jeter d'émotions rares, mondaines et lasses qui encerclait parfois le spectacle encore neuf - Lemerre, certain il dérouleur sa serviette, prit un grand nombre de longues coupures sur lui ; il se sentit le besoin de rire ; il se prit à songer à un rôle, ce jour-là - En tout le drame intérieur de sa vie se ramena à lui agiter le cœur -

"Souvenir, a dit Lemerre, un moment avoir été l'âme de mon fils. Offensé dans ses chers intérêts de son époux" Le moment se réclama pour Lemerre - L'âme de cette race tout-puissante dans tous ses pouvoirs, dans sa force - Et d'être à l'heure avoir été tributaire d'une femme qui n'entendait la chambre que pour la salon et une [illegible] politique -

des fêtes de famille qui n'ont pu donner à leurs enfants l'éducation conforme à leurs traditions familiales et qui souffrent de sentir des étrangers autour de leur table et dans leur maison. En prononçant ces paroles, Lemerre a involontairement tenu les yeux vers une des tribunes. Il a pâli, s'est arrêté un instant : mais la députation et le public n'y virent que l'effet de son émotion oratoire.

Après son discours André en entendit féliciter par ses amis. Lemerre traversa la Chambre et, à la vue de Loti, vint lui porter ses compliments. Mais Lemerre restait grave, presque triste, pendant que, la serviette sous le bras, il regagnait à pied son domicile. Au coin de la rue Bonaparte, un groupe de petits enfants qui revenaient de l'école, tirant leur chapeau, en lui disant avec empressement : "Bonjour M. Lemerre !" Ce bonjour augmenta encore l'émotion de Lemerre. Les enfants sont aimés par les vieux. Et il songea à la réception froide, glaciale qui l'attendait à sa maison. Madame Lemerre était à la Chambre pendant le discours de son mari. C'est elle qui l'a-

Appuyer sur cette [illegible] de la race - Force qui vaincra à l'heure de leur [illegible] de sa résistance de l'effort de la survivance française [illegible] des siens.

valeur a aperçu dans la tribune ; elle était là, dans une attitude figée, qui jurait froidement l'orateur. Et c'est cette vision qui a si profondément troublé ce nouveau bonheur.

Arrivé de bonne, chez lui - Personne n'a pas rencontré - Il entre dans son cabinet - Une servante vient le prévenir que le dîner est servi. Dîner glacial où ne se disent que des banalités. Lemerre pense qu'il a brisé son existence, le bonheur de sa famille, mais son union conjugale.

Dans les jours qui suivent alternatives pour Lemerre de brisées et de force sereine - Il éprouve, il ne sait quelle fois pour la première fois que sa vie n'est en somme que la vie de sa race ; comme elle il a lutté pour servir dans l'intégrité de son âme héréditaire ; comme elle il a eu ses jours d'abdication, puis comme elle il s'affranchit, il s'arrache à l'odieux étreinte des consciences.

Huit jours se sont passés depuis le dernier au parlement - Lemerre ne peut soupçonner aucune décision de la part de sa femme.

Il espère qu'en définitive elle n'aura résolu à se rien faire, qu'elle n'ira pas jusqu'au bout de ses menaces -

Mais un soir Lemoyne tombe dans les journaux d'Ottawa une nouvelle qui soulève fortement la population - Une réunion a eu lieu de la Women canadian League où l'on a proposé de supprimer désormais le chant du O Canada après les réunions de la ligue - La résolution a été secondée par Madame André Lemoyne -

Dans cette action de représailles, dans cette volonté froide d'affirmer son action publique et elle de son mari, Lemoyne comprend que sa femme vient de faire le dernier pas vers la rupture.

Entretien avec sa femme, au salon cette fois - Madame s'explique franchement de son dessein ; du reste, toutes les mesures sont prises pour la réalisation ; elle s'est loué des appartements dans la haute-ville - Demain l'on commencera d'emballer - Lemoyne écoute, sans dire mot, dans une attitude chagrinée mais digne - Madame annonce qu'elle amènera avec elle ses filles - "Ne laissez-vous au moins mes fils ?" — Je respecterai la liberté de mes enfants. Je

Dans les jours qui précédèrent le départ, pendant que Lemoyne était dans son cabinet de travail, Virginie, la cadette de ses filles - qui avait beaucoup son père - se jeta dans ses bras en pleurant : "Père, si tu voulais, nous resterions toujours ensemble ?" - Lemoyne, remué jusqu'au fond, suffoquant à refouler ses larmes, serra la pauvre enfant contre son cœur - " Mais Virginie, ce n'est pas moi qui m'en vais " - Ah ! moi, je m'en vais, mais pas pour toujours - Et Lemoyne la regarde sortir, bouleversé, désarmé dans son faiblesse, abîmé dans sa peine, comme jamais il ne le fut -

Il redoute maintenant la cérémonie des adieux ; il redoute surtout une dernière entrevue avec sa femme -

L'entrevue n'a pas lieu - Lemoyne le préférait ainsi - Mais toutefois ce départ, cette séparation sans adieux lui paraissait d'une tristesse qui le navrait -

Peu de choses, ce soir-là, en son courrier - sauf un mot du Père Fabien : " Pauvre ami ! je sais tout - Que Dieu vous soutienne - je prie en souffrance avec vous - j'irai vous voir demain -

n'amènerai pas ceux qui auront choisi de me suivre".

Marjorie de Lemoyne les fera rentrer pendant que dans la maison s'exécutent les préparatifs du départ - Par respect pour la liberté de ses enfants, il ne défend d'intervenir auprès d'aucun - Mais tout le jour, il se pose la question : "Mes fils vont-ils au moins me rester ?" - Le lendemain la maison est vide - Mde Lemoyne, pour éviter une scène inutile, a profité de l'absence de son mari, occupé à la Chambre, pour partir - Le fils cadet, William a suivi sa mère - Il n'y a plus d'incertitude pour Lemoyne que la décision de son fils aîné Benedict actuellement étudiant en droit à l'Université de Montréal, mais jusqu'à ces derniers temps, tout anglais d'esprit -

Le lendemain de la séparation, André se rendra chez lui, le soir, est croisé accidentellement par une voiture où l'on chante et rit avec gaîté ; ce rire, ces voix, il les reconnaît et suit longuement la voiture qui s'en va vers la rue Sparks -

Puis il passe dans la chambre de Virginia - Là, il aperçoit un billet sans enveloppe ni adresse - Précipitamment Lorenzo fait sauter le cachet et lit : "Papa chéri, je ne veux pas partir, non, sans te faire des adieux - J'ai le cœur trop gros pour t'écrire plus long - Je t'écrirai encore et je reviendrai te voir - Oui, je reviendrai, je reviendrai, je reviendrai ....
A toi toujours, Papa chéri -" -

Mais où est Benedict ? Il a coutume d'écrire avec les deux jours - En voilà deux aujourd'hui et on n'a rien reçu -

Chez lui, il prend un dîner rapide - puis monte à la chambre de ses enfants ; dans celle de Willie. Là, il ouvre un livre qu'il lui avait offert récemment : Les Confessions d'un gueux ; le livre est resté non découpé ; sur la première page blanche, le fils a écrit, visiblement avant son départ, [illegible] l'encre en encore fraîche : Rule Britannia for ever. Sur un cabinet il trouve également les photographies de ses enfants qui intentionnellement avait été laissées là - Il les prend, revient à son cabinet, les installe devant lui, et commence une longue rêverie - Le pauvre père est bien obligé de se reconnaître le premier auteur de son propre malheur, de l'état d'âme de ses enfants - S'il se prend la tête dans les mains et sanglote comme un enfant -

On frappe à la porte - C'est Benedict, le fils aîné accouru de Montréal - "Je suis venu, dit-il ; c'est parce que je suis ici en mon nom, père, que ici je vous reste" - Le - mercie lui ouvre ses bras - Benedict questionné par Lemercier, lui raconte alors comment il s'est converti - Le fut l'atmosphère du vieux Québec, la découverte soudaine de cet état d'âme in

Le spectacle d'une race qui mettait plus haut que toute les fortunes, le prix de son âme, l'orgueil de sa culture, il l'a bouleversé d'une beauté émouvante - Chaque jour, avec la lecture des Mauriac ce sentiment s'est fortifié - La première fois, il avait d'abord souffert avec une sorte d'horreur au journal rationaliste; puis il avait été conquis par la belle tenue intellectuelle, mais surtout par le courage de ses rédacteurs -

Ce spectacle d'un petit groupe de Français qui enveloppés par des milliers d'Anglo-Saxons, refusait de se rendre, et du haut de ses remparts contemplait avec sérénité les masses ennemies de ses adversaires, ce spectacle l'avait enthousiasmé - Puis bientôt, il s'était dit qu'après tout, par le sang qui lui venait de son père, et par son père de bonne souche canadien-français morte au Canada, lui aussi était de cette race - Et le sentiment de cette noblesse lui apparut par plus élevé, plus enviable que tout ce qu'il aurait jusqu'ici à la supériorité anglo-saxonne -

n'accepterait pas tous les préoccupations matérielles. Il a fui Montréal, grâce à quelques-uns de ses camarades, dans le salon et l'intimité de quelques-uns des professeurs de la jeune génération. Pour lui ce fut la découverte de la grâce latine, de l'aisance dans le savoir, de la culture générale, d'un rapprochement spirituel qui contrastait singulièrement avec la rudesse saxonne et sa prétendue culture scientifique. Grâce à ces mêmes camarades il s'est mis à l'étude de l'histoire du Canada, non plus dans les bouquins anglais bourrés de statistiques commerciales, mais dans Garneau, Ferland, Faillon, et ce fut pour lui un enchantement moral profond. Il a compris ce qu'était une race ayant une âme et combien semblait était l'âme de sa race. Il en était là de son enchantement intellectuel lorsqu'il a suivi l'Action française de Montréal à son pèlerinage au Long-Sault, au pays de Dollard. Il n'a écouté que vaguement les discours. Il s'est retiré seul, sur la haute colline, où les arbres centenaires lui ont chanté la sublime épopée. Ce jour-là il achevait de croire à la supériorité française. Il n'avait plus qu'à prendre forme, à raconter son éducation première, à

Benedicte parlait avec animation, avec un peu entêtement. - Lemoyne l'écoutait sans l'interrompre, à la fois pris par l'intérêt de ce discours, et par l'accent de sincérité, où s'exprimait, ardente et chaude, une jeune femme entière et passionnément se tendant les paroles prophétiques du Père Fabien : "Ce sera toujours pour moi que vous souffrirez pour elle". Mon père, appelle-moi maintenant Benoîte ; je ne suis plus pour ici ce bon vieil homme que Benoîte aimera —

Benedicte racontait sa première impression pénible, en arrivant à Montréal - y m'accueillait à une ville française ; j'étais curieux de voir cette physionomie, les mineurs vivaient comme à Nice - Ah ! Montréal, jugée comme une caboulot de mauvais théâtre — puis ces bourgeois - & la sœur Leroy Chevalier de Colomb -

J'ai pensé dès les premiers jours, que une main de fer de Dieu pesait sur l'âme de Montréal, sur mon âme à moi. Et depuis ce jour, j'ai commencé de souffrir de ne plus entièrement français - Puis, j'ai eu d'autres médecins, dans Montréal même -

se déclarer entièrement français, prêt pour sa race au plus ardent prosélytisme, le discours de son père sur la nation et la liberté a fait le reste - "Père, je connaissais les discours anciens, cet indifférentisme national ; je connaissais la loyauté d'esprit - Pour que cette révolution se fût accomplie chez lui, je me suis dit je ne sais l'évidence de la vérité, le commandement d'un grand devoir avait pu le déterminer - Père, tu parlais d'étrangers dans ta maison, d'étrangers qui sont bouleversé des enfants, d'étrangers par l'éducation ; l'un de tes fils a mérité d'en rendre -

"Et les autres ?" dit le père - Les autres, ils reviendront, reprit Benedict, avec une flamme dans les yeux - Tous, j'en ai la foi, mon père, sont ne sont pas perdus ; il nous reste la fierté d'avoir tant souffert pour une patrie - Benedict s'était levé - "Mon fils, dit le vieux, et il avait tant souffert, dit-il encore une fois ses bras, mon fils, ce n'est que le fils d'une âme française" -

La femme de cette époque se retire de la vie sociale dans la politique – le pot-au-feu en dehors à l'intérieur ; elle n'était pas, dans son âme, une esclave révoltée –

Premier chapitre .. Il était issu de cette génération qui avait ~~vécu~~ vécu à l'époque de la Confédération et qui fut la Génération du Tricentenaire – On était là d'une société de lutte – On crut à la promesse de la paix – On se laissa alors former par les politiciens qui méritèrent par conviction sincère, mérité par intérêt politique, proclamèrent la fin des luttes de races au Canada, la fermeture des temps de guerres –

Un état d'âme étrange se manifesta tout de suite – Ce fut comme une défaite subite de tous les muscles de la conscience, des fibres de l'âme ; la défaite du chevalier qui a trop longtemps porté le heaume et la cuirasse et qui s'abandonne au repos –

On cessa de fortifier la conscience nationale, de la tenir dressée et vaillante ; on cessa de cultiver l'héritage de la mentalité de la lutte ; on cessa d'être sur le qui-vive – On ne vécut plus que de l'instinct national –

Les luttes, un réveil, des orages grondèrent vers 1885, 1890 – On n'était trop bien endormi pour se réveiller d'un seul coup – Quelques-uns des hommes avaient meilleur intérêt à prolonger le sommeil – Ce qui était devenu un état d'âme par la seule force des choses, ils s'efforcèrent de le prolonger par une doctrine – Les guides politiques de notre peuple prêchèrent alors qu'une minorité n'avait pas le droit d'être trop vieillie, de faire trop de travail, qu'elle devait s'en remettre à la diplomatie de ses chefs, qu'elle devait toujours composer, toujours concilier, se contenter de la part du pauvre à la table commune –

Il y avait de cet état d'âme et de cette doctrine dans l'âme de Lemoyne – Et il pressentait qu'il ne pourrait s'en délivrer que au prix d'une lutte terrible –

Discussion du Père Fabien et de Lemerre

Ai-je le droit de sacrifier ma famille, mes enfants ?

Vous ne les sacrifiez pas, Lemerre - Ce n'est pas vous qui les abandonnez ; ce sont eux qui vous abandonnent, injustement - Que faites-vous, vous dirai-je à mon tour, si ne faites-vous de ces meilleurs d'entre eux, ceux de vos compatriotes, ceux de Dieu ; ceux-ci vous le droit de les abandonner aux influences protestantes ? -

Non pas, mon Père Fabien, mais je comprends que, selon l'ordre de la charité, je me dois d'abord à ma famille, et que je n'ai pas le droit de poser un acte ...

Quel acte posez-vous ? interrompit le Père Fabien, qui comprenait à demi -

Un acte de rupture avec ma femme qui entraînera pour elle mes enfants -

Un acte de rupture, dites-vous ? Qui le posera en réalité, vous ou elle ? -

Lemerre, écoutez - moi bien ; vous ne posez pas d'acte de rupture avec la vôtre, vous

posez un acte de devoir - un acte que vous commande votre fonction de femme de justice, votre qualité de députée, de chargé des intérêts de votre race et de votre pays — Voilà l'acte qui est le vôtre — L'acte de rupture, je le refuse, ce n'est pas vous, c'est Madame qui le pose - L'acte de devoir, je le sais, je plaide sa responsabilité, sera suivi de la rupture. Mais y a-t-il rien de plus grave, urgent, de le poser? Vous n'en doutez pas, j'en suis sûr - Alors, je comprends; l'acte est vôtre, l'acte est nécessaire; une épreuve fâcheuse, mauvaise pour vous s'en suivra - Une chose-là on portera la responsabilité qui refusera la poser -

Puis, ne dites pas, que vous abandonnez, que vous perdez, sacrifiez vos enfants - Vous comptez, le savez, dans la jouissance du sacrifice - C'est toujours gagner sa cause que de souffrir pour elle - En acceptant tous vos enfants; cette rupture que vous redoutez, qui sera le plus grand, le plus dur des sacrifices de votre vie, vous jetez entre votre femme une puissance plus forte qu'elle -

2e chap.

Self-control

Rien n'a semblé inculquer cette doctrine à ses enfants. Et pas chez eux — dès leur berceau — elle a éveillé à l'indépendance absolue — à la révolte contre l'autorité du père — le latin semble de cadres plus fermés ; à son tempérament plus avide de jouissances, plus sensitif, plus intellectuel, il faut de plus fortes disciplines, des freins plus rigoureux — l'individualisme n'est point fait pour nous, élèves de l'esprit familial, de traditions familiales — N'oublions pas dans la famille canadienne-française où les enfants sont très nombreux, très bien élevés, jamais on n'entend jouer, le bien jouissance de l'intérêt ne maintient pas la cohésion du père et du fils, comme dans la famille anglaise où le fils emploie, n'est en somme que l'associé des premiers placements.

Dans une des entrevues avec Mme Lemerre -

Je n'ai pas su, elle associait André qu'il devra pourvoir immédiatement à l'éducation de sa fille, son fils - Une devant cette tentative de chantage, André regarde tendrement sa femme = c'est l'instinct de la race, dans sa cupidité qu'perle - la pensée mal contenue qu'elle - André Bondie - il se rend compte brusquement que c'est à l'acheter qu'on a pensé, mais à la fausseté - Son argent est engagé dans des entreprises qui lui rapportent le plus clair de son revenu, depuis surtout qu'il a perdu une bonne partie de sa clientèle anglaise - "Soyez tranquille, madame, dit-il en appuyant sur le mot - vos filles, nous les pensons pauvres".

André, avocat d'une grande compagnie américaine, s'était vu congédier - William Forster était venu l'avertir du péril qu'il courait, à ce sujet; que Forster intrigué ici depuis jours obtenir la position de comptable peut-être avec sa sœur Maud - André sait comme la chose tient de suite - Revenir d'elle à l'entreprise - Il dit à Forster lors de l'entrevue : Vous autres, Anglo-Saxons, nous avez

si bien l'habitude d'abandonner toute la direction de votre vie aux puissances d'argent, que vous ne tenez plus compte de forces morales - Sachez que je suis, William ; si mon devoir me commande de renoncer à ces honneurs, j'y renoncerai, voilà tout -
André prévient le Chef - il envoie sa démission -
Deux jours auparavant le Recteur Landry avait envoyé au Sénat sa démission comme Président -

André Lemoyne l'écoute profondément, les yeux d'une fixité inquiétante, braqués en détente sur le bricole de son agresseur - Les yeux de Forster sont insaisissables comme sa pensée secrète ; ils oscillent, vibrent, battent dru comme devant une dernière brusquerie qui plonge au fond de soi-même - Lemoyne le laisse parler. Puis se levant brusquement et droit devant son adversaire : "Au nom de qui venez-vous ici Forster ? De qui êtes-vous le commissionnaire ?" — Ah ! Pardon, André, je vous jure que je ne viens au nom de personne, je vous jure - Je n'ai d'autre mobile que de servir vos intérêts, ceux de votre parent, de votre beau-frère !" Et il gesticulait et son regard avait vraiment retrouvé de la fermeté ; on le voyait si-

ainsi déterminé subitement Lemerre à une démarche que
lui Galvin ne recueillir —

trait de sincérité, à l'étonnement de Lemerre, lorsque sur
le déjeuner ne pouvait s'empêcher d'admirer une
telle perfection dans la candeur, dans l'art de se
mouler — C'est bien le propre des races inférieures
de pouvoir ainsi servir par ses servilités — pensait-il —
Et cependant, pensait Galvin, ces bons compatriotes
s'il pouvaient ne faire l'associé de ces Irlandais
déracinés et faire accomplir leurs basses œuvres
par nos deux — Démontrer que ces Irlandais ne servent point par conviction, par conviction, que c'est le prosélytisme du renégat, la passion d'une âme tordue, déformée par l'esclavage,

Tout pour cette pensée — André vint un jour son bâton
pour sortir de chez lui — Il a noté que depuis quelque temps
Galvin a multiplié ses visites à la dérobée — Et ---
S'il avait pu assister à l'entrevue, heureux de ses succès
Ceux auraient été fortifiés et dépassés — Galvin se donnait
apparemment pour tâche de consoler madame Lemerre, de ser-
vir d'intermédiaire entre elle et son mari, d'empêcher la
rupture — Et cependant : ne mettait-il pas un peu de bonne volonté
dérober Galvin à l'action là ses idées françaises ? — Hélas, très
au contraire, il n'y avait jamais été tant passionné de lectures fran-
caises : littérature, art, histoire de France et du Canada, surtout
de la Nouvelle-France, il n'est rien qu'il ne dévore — une ar-
dente fièvre le possède, dès-il parfois leur enfance, de réannexer
à son âme toutes les puissances qu'il avait perdues — Il leur dira que
toute leur race devra refaire son travail — Il leur veut à tous un
que s'il éprouve de se retremper, de ressusciter son être moral, que
ses facultés en sont vivifiées, fortifiées, comme une plante qui se
trouverait au soleil —

— mais ne craint-il pas les entreprises de toute sa
conduite sur sa fortune ! ne craint-il pas qu'on ne finisse par avoir
à la clé, que des influences ne forcent ses patrons à le congédier ? —
Rien au contraire, mon pauvre ami ; il a très confiance jusque dans mon-
sieur heureux — Ami ? — dit Galvin — Et Mde Lemerre ne vit-elle pas

* Le Gouvernement d'Ottawa fait venir des professeurs de France pour enseigner à l'école normale Laval, la littérature, l'histoire et la géographie. Galvin, l'auditeur de ces leçons, est frappé de l'ignorance où sont les professeurs de la Nouvelle-France elle-même, de tout ce qui touche à son histoire. Il songe à faire un cours sur la Nouvelle-France, à Montréal, à Québec, à Ottawa. Il obtient des autorisations, des promesses de souscriptions. Le cours commence, il est suivi par un auditoire nombreux, empressé. Galvin est satisfait. Il songe à faire un cours à Québec — $20,000 — $30,000 — $40,000 — Il a trouvé sa voie, il sera professeur, il fondera une société historique, il écrira des livres sur la Nouvelle-France, il sera le Parkman canadien-français.

Dernière entrevue avec sa femme

Après son dernier entretien avec son confesseur Forbes de chez lui, il faudra placer l'entrevue entre Madame Lemaître et son frère William - Là, il me semble devoir faire revenir Lemaître sur sa décision : Forbes lui apportera la menace de son engagé de la part de la famille Cè anglais - la perte d'une fortune à peu près assurée dans le commerce, ou plutôt d'un siège de sénateur - Madame Lemaître de son côté arrangera entre elle et son mari une entrevue suprême -

Dans cette entrevue avec son frère Marc a un moment de défaillance, une crise de nerfs, elle pleure - Elle aime malgré tout son mari, elle aime sa vie telle qu'elle est arrangée, telle qu'elle a duré - Mais elle se remémore très vite à la pensée que sa maison sera d'atmosphère française, que ses enfants seront d'éducation française - Très sincèrement, elle lui apparaît comme un souverain malheur - comme la chose la plus abominable qui soit -

X

Maud passe un matin près son mari et elle lui fait "Bonjour" je veux me voir chez moi, ce soir, à 7 ½ h. viendrez-vous ?" André essaie pour réprimer un mouvement de trouble - Il redoutait plus que tout chez ces entrevues avec sa femme - là, en face d'elle, dans le cadre de leurs souvenirs les plus intimes, il se sentait d'une faiblesse dangereuse - Et sa femme venait de l'appeler du fait même affectueux qu'elle lui reprochait depuis longtemps elle paraissait avoir oublié ; elle l'avait appelé "mon" Ce seul mot lui était allé droit au cœur - Il avait pressenti, en même temps, la détermination de sa femme de faire jouer, contre le cœur de son mari les arguments de la sensibilité, de l'affection -

Isabelle de Lemerre, en attendant l'entrevue -

1/

Le Père Fabrien leva les yeux vers le mur d'en face, dit-il dans une demi-heure M. de Lantagnac viendrait.

Chapitre 1er

Il avait écrit au Père Fabrien : Ménagez-moi une longue heure, cette fois. J'ai besoin de mon vieux temps ; j'ai une dernière confession à vous faire. Il ne faut pas qu'on sache chez de Jeanne dans ma vie". C'était signé : André Lemoine, juge de Lantagnac.

Le Père retourna ce billet dans ses mains et chercha bien vaguement à comprendre. (Portrait du Père — ses habitudes — ses relations avec Lemoine — Coup abrégé de la vie de Lemoine puis son arrivée à Alais portrait — Puis confession —

Le Père regarde sa montre. Il est 5 heures. Il avait dit dans une demi-heure.

Le Père Fabrien relisait pour la troisième ou quatrième fois ce billet qui l'intriguait au plus haut point : "Mon cher Père, Ménagez-moi une bonne heure, cette fois, j'ai besoin de mon vieux confesseur ; j'ai une dernière confession à vous faire - Il ne faut pas qu'on sache chez de Jeanne dans ma vie" - C'était signé : juge de Lantagnac -

Le Père Fabrien regarda ce billet sous sa table de travail où se mirait à angoisse sa chambre, songeur — "Je peux bien me tromper, me dit-il — Ah! dit-il le malade, peut-être est-ce pour autre chose ; après tout, on peut commencer en hommes. Et le religieux s'y commanda en homme. Cette vieille tête d'homme que le Père Fabrien, grand, avec un beau front carré, il y avait dans toute sa personne de l'élégance, mais surtout de l'énergie - Le nez se dessinait puissant, une lèvre charnue, le menton se montrait à l'aise, avec des yeux forts et doux, d'une finesse profonde et sérieuse - Quand ils s'arrêtaient sous leur grande arcade - le beau front était peuplé de pensées fermes, mais descendaient facilement pénétrants et bienveillants - Toute la bonté sereine, la sainteté apparaissaient dans le vieux - clair comme un cristal - Le Père Fabrien respirait avant tout la sainteté apostolique, l'esprit monacal, l'esprit de la confrérie fortement disciplinée - Ces qualités diverses conciliaient au religieux conféré au religieux un ardent désir de dévouement d'homme - Esprit cultivé, homme de doctrine et de prière, les conseils étaient vivement recherchés - les plus hautes personnalités de la capitale franciscaine l'honoraient

Au bord de cimetière coule le Plaz - divers, ombragé de grands arbres en rond
mauvaise ; avec le silhouette sur ces deux rives, des superbes de manoirs -
nous n'avons pas les longues ombrages - mais nous avons en une incroyable
intensité de vie -

Quand Lemercier décida la effets produits en lui par le
retour à la terre paternelle : c'était un enivrement de tout mon
être ; une musique douce et profonde fait une chanteuse de
cœur irrésistibles ; un accord sonnait de tout mon être à des
harmonies que me rencontraient comme un souvenir ; comme une âme pro-
fonde — Je me sentais dans un ordre, dans une durée, une continuité -

Jusqu'en 1867 nos hommes d'état n'avaient jamais fait
foi de la politique française — Après avec le régime fédératif et la sécession
du parti national, ils s'engagèrent à faire de la politique canadienne - Les
nécessités des alliances de parti les forcèrent à faire étalage de loyalisme,
pour se concilier l'opinion anglaise. On exalta moins la nature, l'histoire
l'amour du beau que la grandeur de l'Angleterre, les bienfaits de la liberté
britannique, les splendeurs de la constitution anglaise - Ce fut à l'école
d'orateurs officiels, influences, dominés avec le temps devinrent ces
hommes, ce caractère fut modifié et empêcha l'atmosphère
où grandit la génération de demain -

Jules de Lanlagnac : le premier à éclater fendre fut de bonne heure à conquête -
Il n'était plus dans la salle parlementaire que des Lanlagnac l'avait connu -
Jules de Lanlagnac avait épousé un sentiment de sympathie français
pour lui l'influence du foyer avait fait pénétrer à ses
enfants

Chambre des religieux qui lui même dirigeait, avec le Père Frédéric, maison
de bois frais ; la vie publique du temps - agonie, durement, ils pensaient
il pour devenir lui, dans le roi de
Hull, comme horizon pendant ce fait, la salle parlementaire -

Le Père Frédéric revint s'asseoir à sa table de travail -
Il leva les yeux vers le mur : ces frères, dit-il, dans mes dernières heures ici de
Lanlagnac pour ici - Et le Père se rappela l'horloge de ses relations avec la grande
année - Il y avait deux ans que M. Jules de Lanlagnac fréquentait la religieux.
Il y était venu, une première fois, pour une conférence de Pères - depuis lors
les deux hommes, une intimité s'était développée de Lanlagnac avait
raconté son histoire de ses enfances et le secret du combat qui
s'accomplissait en lui - Ce de Lanlagnac était le descendant de [illegible]
[illegible] - la majorité des
[illegible] - Il eut trois fils de son mariage avec une demoiselle de Lévis qui s'appartenait [illegible]
1947 - l'un de ses fils Pierre-Gaspard-Antoine-Achille fut enseigne dans les troupes de la Louisiane -
Sa parenté avec un de Vaudreuil lui valut [illegible] concession de terre dans la seigneurie de Vaudreuil -
Quand la guerre fut finie, ces enfants en bas âge restèrent seuls avec leur mère
au Canada jadis ; on se fondit vite dans la foule - La famille se perdit, à la deuxième
génération, on ne s'appela plus que Lanlagnac - C'est alors que l'un d'eux
ne tarda pas à concevoir pour son entourage - Paris, un foyer, un enseignement plus parfait de Lanlagnac ; il avait déjà en 1746 été question pour lui de [illegible]
pour les Chevaliers -

Obtenir Des femmes pour immigrants en Louisiane
Il n'était pas question que ces femmes aient des enfants avant leur mariage

3)

mis prendre une terre, dans la seigneurie de Mr. de Lotbinière à Saint-Michel de Vaudreuil. Il s'établit au bord de la baie, dans le rang de Chateaux. Et l'ancienne famille [illegible] initiale se fit entièrement roturière en Canada. Pour marquer l'évolution, le nom lui-même de la famille disparut, et nous ne savons pas quel surnom de marpho-logie française, Lanlagnac devint Lamontagne. Dès le commencement du dix-neuvième siècle il n'y a plus guère que le fils Basile de Saint-Michel qui ait des Lamontagnes sur la deuxième terre du rang des Chenaux.

C'est là qu'Adélard né en l'année 1875, fut [illegible] Lamontagne qui ne relâchait l'acide graphite de son nom que dans les plus rares de ses sorties de collège. Les Lamontagne étaient [illegible] fécondes. Jules fut le premier qui l'on envoya au collège. Et encore trop jeune ne fut-il pas [illegible] Charlesbourg-Montmorency. L'enfant avait beaucoup à faire la route du séminaire de N.-D. - Intelligent, [illegible] y acquit de bonnes études. Mais l'éducation de patriotisme avait été nulle chez lui, mon père étant par la faute de ses ancêtres ou par la faute de l'atmosphère régnante. [illegible] Le recul d'un des événements de l'histoire est que la période de l'étranger traversée par la race canadienne-française de 1880 à 1900. La pensée sécessionniste, développée, développée, préparée par les discours imprudents du père de la Confédération qui ne prévoyait rien en fait de ces sortes de races, cette pensée sécessionniste contenue d'endormir les esprits. Moins d'un quart de siècle de fédéralisme accepté avec une fidélité respectueuse nous a amenés à la plus parfaite inertie du sentiment national. Jusqu'en 1867 les hommes d'état du Québec n'avaient guère fait que de la politique provinciale. Avec le régime fédératif et la sécession du sentiment national, ils se réfugièrent à fond de la politique canadienne. Les nécessités des alliances de parti en Parlement, pour se concilier l'opinion de la majorité anglaise, a fait éclater de loyalisme. Dans les discours publics on exalte tour à tour la nature, la beauté, l'héroïsme [illegible] l'heureux de son sort, que le gouvernement de l'Angleterre, la constitution et la charte britanniques. Ce qui n'était d'abord [illegible] officieux devint peu à peu sentiment puis doctrine et empoisonna l'atmosphère où grandit la génération de Lanlagnac. + Et fut lorsque vers 1890 avec la décadence du ministère Taillon, les questions scolaires et [illegible] nos politiciens affamés de pouvoir reclamèrent les ressources de la conscience nationale, s'emparèrent de leur minerai et l'employèrent pour que le Père Fabien représentait certaines timidités à de Lanlagnac, l'encadra-mait, déployé: "Voyons, mon Père, oublie-tu que je suis sorti de collège, moi, aux environs de 1900? Oublie-tu que j'appartiens à une génération pour qui le loyalisme devient [illegible] de patriotisme? Ne sont-ce pas ces femmes pour de mon temps qui réclamaient [illegible] avec 6 pieds d'orgueil aux fêtes nationales? Et la [illegible] de défendre de notre histoire, de la vaincu et de l'amour du Canada ou de la fidélité de nos pères +? le contenu [illegible]? Ah! je d'en nous avais indulgences. nous avions traversé une période, nous, où la mentalité du vaincu, [illegible] était [illegible] par nos hommes politiques, comme un devoir, on osait rêver d'indépendance pour le Canada, on parlait de l'union des Canadiens français sur le terrain économique ou politique était considérée comme autant de choses immorales,"

M. Lanlagnac avait raison. A sa sortie de collège [illegible]

(Compléter par une page qui se rattache à la fin de mon premier chapitre d'après comment un nationaliste est-il fabriqué.)

+ En dehors du collège, aux fêtes de Saint-Jean-Baptiste, le jeune collégien avait entendu [illegible] de lire des vers sur la [illegible] anglo-saxonne, sur l'amour de la France, puisés [illegible] dans [illegible] patriotisme officiel, [illegible] factice.

Patriotisme verbal. Convulsions du cœur, fracas de la gorge, [illegible] aussi entendu [illegible] le cœur est [illegible] dans [illegible] et qui [illegible] [illegible] chemin

jours finir, le hasard l'avait dirigé vers l'étude des grands avocats anglais Blackwell - Smith - Le hasard lui avait voulu d'aller faire ses études de droit au McGill. Dans ce milieu le jeune homme acheva de perdre le peu qu'il restait de foi nationale - Absorbé du temps il se convainquit que la supériorité économique du côté de la richesse et du nombre ; il mêla l'idéal latin, la culture française, il se donna l'arrogance de l'anglicisé - Le mépris de ses compatriotes n'était pas entré dans son cœur ; mais le fiel y était, une petite hauteur pour le pauvre qui ne vient pas puiser de sa fausseté - Devenu avocat, se rendant seul à l'aise pour ses récits - il avait pris le ruban de l'Ontario et se plaisait à le porter en barreau d'attache - En peu de temps, sa vaste intelligence, son ardeur au travail, son don de la parole lui avaient créé une clientèle - Le Lautagnac était devenu le grand avocat de la capitale, le conseiller souvent de financiers compagnies d'affaires anglaises - Entre autres de la célèbre Compagnie Ritchie - Brothers - Banker l'Internelle, de Lautagnac s'était marié avec miss Maud Fletcher, une jeune anglaise convertie - Quatre enfants leur étaient nées : deux garçons et deux filles ; les garçons avaient fait leurs études au Loyola College de Montréal ; le cadet s'y trouvait encore ; les filles avaient passé par Loretto Abbey -

Tout allait bien pour de Lautagnac jusqu'au jour où l'ambition [illegible] ; de fines rides de fatigue entrèrent dans l'ombre de ses yeux - La richesse, la notoriété du barreau ne suffisaient pas à son esprit, pas à ses aspirations d'homme - Il souhaitait se donner à autre chose, élargir sa vie - D'une nature bien élevé pour aborder la politique sans préparation, il se sentait rendu à l'étude ; il se reprochait parmi les orateurs français, ses maîtres en économie politique - Le choix de ces ouvrages lui avait apporté une sorte d'éblouissement - Il respirait, croyait avoir un ordre, une clarté, une distinction spirituelle qu'il ne rencontrait pas - C'est à ce moment qu'il se mit à fréquenter le Père Fabien - Depuis quelques temps, sa vocation, il ne savait pas quel trouble, quelle nostalgie d'un pays qu'il connaissait à peine, l'agitait jusqu'au fond de l'âme + [illegible] le Père Fabien eut vite fait de diagnostiquer l'état d'esprit de son nouveau pénitent - "Il est encore le cœur de fer", se disait-il, encore le cœur de fer" - Le religieux n'en envisagea dès les premières entrevues : une qualité de fond devait ramener de Lautagnac, s'il pouvait l'être : la droiture de son esprit - En son renoncement de Lautagnac avait mis une absolue sincérité. Il ne savait pas mentir - Il croyait de bonne foi que le type français n'aurait pas sa place dans l'Amérique - Je suis tombé le rideau, se disait le Père Fabien, de l'illusion grandiose - Il déjeuna donc en tête à tête avec le père, et pendant le repas il lui parla de la littérature française, de la littérature classique - C'est bien [illegible] qu'il a écrit, croyons-nous : "Les classiques français ont ainsi fait qu'il est encore français de désespérer d'un homme de culture pas bien qu'il se croie le droit de désespérer du salut de la culture française" - Le temps intellectuel agit vigoureusement - Chaque jour de Lautagnac parlait avec émotion de ses études, de l'effet prodigieux qu'elles produisaient sur lui - Un jour qu'il paraissait plus grave que d'habitude, il dit au religieux : "C'est étrange, depuis que je me repentais, je sens entendre mon être une vibration harmonieuse - Je ressens à l'instrument de musique que l'on prépare à accorder - mais à d'autres moments, je ne sais quelle nostalgie, quelle inexprimable tristesse m'envahit - Un être cherche à naître en moi - J'ai la nostalgie de mon village, de la terre paternelle que je croyais avoir vaincue. Que je n'ai pas retour depuis neuf ans" - Il faudra le revoir, lui avait répondu le Père Fabien - De Lautagnac qui avait bien [illegible] à comprendre ce langage. Il vint -

+ Il avait gardé l'amour de sa race, caché, au fond de son cœur d'exilé, il se sentait d'autre part effrayé de l'infiltration protestante. Et la politique canadienne devenait pour lui un péril par la scission intérieure. Une force inconsciente le poussait à l'âme à rebâtir dans les actes de sa vie publique. Et ce dernier tiraillement de son être minait l'inquiétude et le dégoût profond - Inconscient -

Les frères et sa mère étaient décidés, pendant son séjour, à ne rien lui dire de son changement de nom, de son mariage avec une anglaise, l'éducation toute anglaise donnée à ses enfants, sa fortune rapide et considérable, tout l'avait séparé de sa famille. Quelle réception lui ferait-on ? Il éprouvait, il se savait très gauche, à reparaître au milieu des siens, après une absence de longues années ; un jour pourtant, il prit le train et un soir de juin de l'année 19 XX — [illegible] — il descendait à la maison blanche de la branche aînée dans le rang des Chênaux. — C'est de là qu'il avait écrit son billet au Père Fabrien — Et le Père, avait tenu à reconnaître le pèlerin de la prairie, à l'accueillir, en tête à tête, dans son ermitage.

A cinq heures du dernier quai, on frappa à la cellule du religieux ; un fils de Boulegrac entra — Gabriel, vieilli, avec une belle tête, une tenue irréprochable, l'homme n'était pas loin de la destination parfaite — Rien de la rondeur, des reconnaissances angéliques du séminaire ne subsistait en lui — Il semblait qu'après bien des années d'une recherche [illegible] du grand ancêtre, le [illegible] de la race, tout d'une pièce dans son bonheur des Bienheureux, se fût réincarné

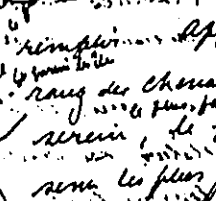

Et l'on a mis de la
Approchons-nous, mon Père, du saint autel où surlevait le
plus beau coin du monde, le plus
celui où les hommes et les choses
d'élection pour un exilé
Sengor, je l'ai revu, à cette
l'Espagne incomparable en ses campagnes ensoleillées.
l'heure de la forme d'intervention entre les grandes formes de la
Par nous barre ma menace
dans ce rigoureux climat abondamment leur obscurcir d'une
Pas une heure on a été fauché - Les prêtres
de miel et de blé aux pleines de senteurs : les cimetières le long
des chaleurs pleins de vitres et de chants d'oiseaux - des tombes des jardins
sentait un parfum de prairie champêtre - Et c'était un air embaumé
vraiment je sentais gonfler les narines et je me sais quel enivrement
de jeunesse mes ancêtres, mes redevenus la fontaine, mes rendus
les jacobins plus clairs que pendant que mes lèvres, mon front
le vent chaud et que mes pieds, marchant la rosée des gazons -
serait imagine sur la douceur de l'herbe -

Le Père Fabien semblait la vraie, visiblement pris
comme par des enfants qui lui ramenaient tout son enfance paysanne.
Ah ! les deux hommes, un deux enthousiastes, pour
chanter leurs souvenirs retrouvés -

En vain vitres des amis, entourés de religieux, sur un
tatin de fond, les fruits dorés la fraîcheur du grand buffet rouge, feu-
dans que le vieux serviteur tirait de notre figure l'arome des
fruits sauvages -

En je m'agenouillai longuement devant l'autel, dans la
sérénité de son refroidissement des grandes ombres, règnes des terres fran-
ches et riches, en je dus faire de clater l'offe-
rande du sol, des plaques leur belles souveraine dans l'étendue -
sérénité de la

En nous avons écrit par dessus d'un champ à l'autre

* Le Père Fabien [illegible] une petite propriété [illegible] seule et pendante [illegible] pas autorisés [illegible] long de la mer [illegible] sous nommé [illegible] mais [illegible] remplir [illegible] rang des chemins [illegible] sérénité [illegible] les plus fraternelles [illegible] respirait [illegible] Chanter [illegible] montés noirs, noirs [illegible]

Je me suis rendu [illegible] de me faire [illegible] [illegible] c'est la forme [illegible] maux des grandes [illegible] législations

l'effet du petit paysan, balancé au milieu d'une [illegible] ou [illegible] dans les [illegible] blanches [illegible] dans les [illegible] vertes [illegible] s'appelaient les uns les autres pour danser les [illegible]

Et [illegible] mes amis, comme de cette [illegible] mon enfance [illegible] sur la [illegible] de [illegible] carrés et [illegible] ensemble dans [illegible] fut un long [illegible] de verdure et de [illegible] qui aboutissait à une maison blanche où flottait une [illegible] douce dans une [illegible] de [illegible]

Et mes yeux s'en sont allés vers l'église [illegible] dont le clocher d'argent se dressait dans le [illegible] et [illegible] haute, dominante en chaire, [illegible] de [illegible] l'âme d'une [illegible] ou le travail n'a pas [illegible] brisé, de [illegible] jamais vieilli d'espérance —

Et j'ai retrouvé [illegible] dans l'atmosphère bleue chaude et [illegible] douce, dans la [illegible] joyeuse des attitudes, dans la [illegible] que les enfants chantaient à voix [illegible] leurs rondes, dans le rire [illegible] des femmes et des filles et jusque le long des haies environnantes [illegible] l'âme d'une race plus fine, d'une [illegible] plus haute, plus sentimentale, plus [illegible] donnée —

Et moi, l'aîné de [illegible] nous, l'âme française [illegible] claire, sur [illegible] grand'mère, le Père Fabre, qui [illegible] lent, avait allongé [illegible] le [illegible] harmonieusement [illegible] à la [illegible] page, [illegible] le [illegible] fin et [illegible] de jolie femme! [illegible] j'entendais [illegible] sur l'accord de la [illegible], je restais froid, je renfermais mon amour en moi-même avec jalousie pour le dérober aux [illegible] de la rhétorique qui en [illegible] je ne sais quoi de faux, de vide et de convenu. Mais [illegible] dans un salon familier, [illegible] je aime et reconnais la [illegible] à l'agitation de la conversation [illegible] à l'audition [illegible] je ne sais quelle générosité de [illegible] à la vue de visages [illegible] Quand je traverse, au [illegible] la [illegible] [illegible] [illegible] solennel cortège, [illegible] noble paysage des Champs-Elysées, [illegible] je [illegible] [illegible] subtil d'un de mes confrères — [illegible] je sens [illegible] [illegible] ressuscitent de notre sensibilité [illegible], où je savoure [illegible] [illegible] Quand je retrouverai en province, au foyer de [illegible]

familles ! et j'aspire à l'élégance et à la vérité de Lamartine, je veux tout ce
que je puis de ses vertus héroïques, de patience et de bonté de cette race dont
je suis issue. Je suis Auvergnate, je suis Auvergnate de la rive, la Loire c'-
est ma patrie, j'aime ses rives, avec ses prairies, ses peupliers, ses
saules et ses vignes, ses coteaux bleus, son ciel léger, la don-
ceur et la douceur de ses habitants, j'aime tout cela dans ce beau pays aimé de mes
ancêtres ; jusqu'à ce que [illegible] parlé comme un bijou qu'une
vieille femme a reçu de ses aïeules et qu'elle a fait voir à qui elle a été dans
le monde ; alors je me sens fier d'être auvergnate, je suis heureuse
dans cette terre maternelle où j'ai parlé des racines au bleu-
ciel et aux fleurs, je songe à la patrie, c'est tout ce qui me
parle et que je vois, ce sont mes parents, mes amis d'à pré-
sent et de tous mes amis passés, c'est la campagne où je rêve,
le boulevard où je cours, ce sont les arbres que j'aime, les beaux
livres que j'ai lus.

Le lendemain était redevenu entièrement gris. Et
je suis allée au cimetière de Saint-Michel, recommencer, encore, d'une
manière différente, mon compliment à Saint Benoît des deux-ponts
[illegible] je ne manque jamais cette corvée.

Le cimetière Saint-Michel est près de Langeac,
on y trouve deux
très vieux, l'ancien, le premier de la paroisse, [illegible] bilingues
de l'herbe, des mêmes tombes de même, [illegible] rongés par le temps, la
neige et la pluie ; plus une lettre n'y apparaît. Malgré-moi
je me penche près [illegible] auprès de l'église. Au bord du cimetière
croît de petits [illegible] arbres, étrangement ro-
mantiques avec leurs [illegible] de deux mauvaises qui se dres-
sent sur ses rives. C'est dans ce paysage, près de l'église, à quel-
ques pas de toutes mes [illegible] que je retrouve les ancêtres de
ma famille. Quels souvenirs et quel vivant tableau. Mon père, l'-
écrit, mes frères, la jeune fille que j'ai été, l'évolution de ma vie, j'ai
retrouvé [illegible] de mon âme, les grands maîtres de la peinture grande
Car ici allongée [illegible] cimetière, la campagne de Saint

Pour ce qu'on connaît de cette famille d'ordre, une puissante harmonie intérieure, harmonique. On ne peut point de grandes œuvres de art avec des phrases ou des fragments désarticulés. Comme peut faire point de grande race avec des familles qui se soudent froide.

De ceux du Canada, en branche cadette de ceux de France, les Lantagnac de Montfeil et de Brignac.

Mariée, les premières pâles chaos de l'horizon, les souvenirs de la maison paternelle me revinrent avec une netteté singulière. Sur le blason des Lantagnac, je me suis arrêté à mes armes - je l'ai éprouvé, je l'ai senti tressaillir, comme une réalité vivante, le Lantagnac que j'étais, allait prendre une force analogique, devenir notre mère, notre [illegible] bien, nous ne comptions que sur une force [illegible] d'une existence [illegible] d'une tradition. Ceux qui ne connaissent pas leurs ancêtres, ne savent jamais où ils vont, ne savent jamais où aller plus vite, ne savent jamais où ils sont maintenant : l'on parcourt au hasard [illegible] sur la [illegible] arbre de la famille, [illegible] Chevalier, Guillaume de Lantagnac succéda à Roland de Lantagnac [illegible] Sylvestre de Lantagnac succéda ensuite à Guy de Lantagnac des Lancelagnac, puis Guillaume Lancelagnac succéda ensuite à Guy Lancelagnac, qui, sur son lit de mort, [illegible] une complainte qu'il avait écrite [illegible] Lancelagnac qui, une [illegible] de la famille, a été déposée, que des Lantagnac et de Lancelagnac ont pris [illegible] de porter ensemble de la [illegible], et qui, dans leurs foyers, s'est conservé une force morale qui [illegible] même à l'inimité - Si les miens avaient été [illegible] des Normandes ; si au lieu de vivre et de [illegible] pendant un siècle et demi cette [illegible] de l'Orient, ils avaient changé d'air et de milieu à chaque génération, il n'y aurait plus de Lantagnac ni de Lancelagnac en France, et [illegible] aurait [illegible] famille noble du Canada, nous aurions perdu [illegible] a [illegible] nos [illegible] comme une [illegible] - Le [illegible] du cimetière de Saint-Michel avait prononcé ces dernières [illegible] avec une émotion [illegible] - Quand il eut fini, il se leva - [illegible] les mains sur les [illegible], le front relevé, toute sa personne bien dégagée, attitude familière à l'orateur, spacieux, dans le corps d'une conférence [illegible], il [illegible] toute la [illegible] de son âme [illegible] les yeux [illegible] parlant [illegible] fixés sur un [illegible] de [illegible] : Le mien Père, sur les [illegible] de ma famille, j'ai pris une solennelle résolution. Sans [illegible] je promets à mes ancêtres de leur ramener mes enfants : mon fils épousera une [illegible] anglaise dans les veines [illegible] mais [illegible] mes [illegible] tout le vieux sang de Lantagnac, de ceux de France et de ceux du Canada, soit [illegible] - [illegible] de ce côté là, je [illegible] les donner [illegible]. Je veux les reprendre, les reconquérir, les remettre dans le rythme de leur race.

Je le lendemain [illegible] à mon bureau —
[illegible] Fabre [illegible] son tour ; il prit ses
mains de Rose dans les siennes : "Ah ! bravo, mon ami ; enfin,
enfin vous y êtes. Je vous savais comme il y a longtemps que
je vous attendais à ce jour de rencontre. Le Landagnac,
je m'en vais prononcer un grand mot : aujourd'hui
vous êtes [illegible], c'est un grand jour pour nous, mais
vérité pleurant de l'autre ; un grand chef nous est né ! —
Les deux hommes se regardèrent, se tenant toujours les
mains, prêts à [illegible] le premier = Je vois ce que c'est, dit-il ; je ne veux me dévo-
ver à aucun devoir public, je songe d'abord à mon rôle
de père de famille, à la conquête de mes enfants. Le
Cercle [illegible] Chef [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible]

11/ C523

tendant à cela en [illegible] cela, les premières [illegible] l'article 107 de la constitution, [illegible] cela qui me [illegible] mien -

— Mais le communisme finira-t-il ? Parviendrai-je à me dégager entièrement ? Si mon rêve comme je me le promets pénétrant dans mon milieu, avait raison de Lanfagnac, avec une humilité sincère -

— Le Père Fabien s'employa à le réconforter : N'ayez crainte, mon ami - Le communisme est entré en vous ; il achèvera son travail, malgré vous, et il le fera - Vous êtes vous aussi demandé, de Lanfagnac, le secret de ces délivrances consacrées, de ces retournements de vie comme le vôtre, qu'il accomplissait avec la paraclaine ? Croyez-en ! Les personnalités [illegible] psychologique, morale, ne sont pas [illegible] composées, faites de morceaux - Elles cherchent [illegible] s'y adapter, s'y adapter pour un temps - Mais [illegible] le fond ne coïncidera [illegible] jusqu'à ce qu'il soit [illegible] Quand l'homme a atteint ce que Maeterlinck appelle "le maximum de vie", [illegible] son entier - en possession de l'intégralité de ses forces, [illegible] de son objet ; si la personnalité factice est négligeable, la moindre circonstance, son accident, une parole, un rien y introduit le coin de fer - Les cercles d'emprunt [illegible] et l'homme véritable, l'homme traditionnel, réapparaît, se dégage comme le papillon [illegible] son enveloppe - Ainsi donc, mon ami, avait conclu le Père Fabien, allez résolument vers l'avenir ! C'est la délivrance qui s'achève —

— C'est le travail, la lutte qui commence, avait répondu de Lanfagnac -

Le Père Fabien fit la revue de la situation - Il repassa les premiers ans un après les autres - puis il conclut : sauf un nouveau - Brunswick peut-être, où la moralité est assez forte pour commander le respect, partout ailleurs dans les autres provinces, ce que l'on voit, ce que l'on pressent, c'est l'extermination de la nationalité canadienne-française -

Lemoyne comprit la grandeur de la tâche qui s'offrait à eux - Il en fut effrayé - Il sentit sa responsabilité en arrêtés par conséquent les plus timides, ignorants, de simples naïfs, et faire surgir à l'action - Lemoyne savait trop de Gable clairvoyance pour ne pas voir de quelle responsabilité il s'investissait - Sa vie nouvelle ce n'en était pas moins un fardeau -

13 [643]

Chaque soir Lemerre rentre auprès de lui, ses enfants, et s'impose de converser en français une heure avec eux ; il leur fait des lectures de littérature française ; il leur fait donner un compte-rendu de leurs lectures -

Ce contact plus intime avec ses enfants, s'il le réprimait, par la tyrannie qu'exerçait l'entrepreneur, offrait à son intelligence d'éducation française, l'occasion aussi de bienfaisantes révélations. Le cerveau de ces pauvres enfants, frustes, inutilisés, inutilisés lui paraissait étrange - Il y découvrait, il se rendait vite quelle imprécision, quel désordre de la pensée, quelle incohérence de la phrase, une sorte d'impuissance à suivre un raisonnement droit, à concentrer des impressions diverses, des idées multiples en complexes, actions de une bonne entente - Il y avait en eux comme deux âmes, deux esprits en lutte et qui dominaient tour à tour. Et Lemerre, attiré, se passionnait certains instants à l'Ethnologie - et se disait qu'il y avait un drame réel le désordre mental, le démembrement psychologique de race mêlée - (Dr Lebon - très psychol. de l'évolution des peuples - -

Et avant de Barrès (Colrancy) des recommandations Cyprien Quévert les siècles

L'anglicisation progressive avait donné jusque dans les noms des enfants : Léonie s'était Wolfert - Rue de Vaugirard - mais le mari ne parlait plus qu'en deux mots et de commande anglaise

Chapitre second — Le retour de l'esprit

Lemerre rentre chez lui, fait l'étude de son terrain d'action - Etude de sa famille par lui-même, portrait de sa femme, de ses quatre enfants - L'aînée des filles est le cadet parlent à la mère - La cadette des filles et l'aîné des garçons plus semblables à Lemerre - Mais tous parlent anglais, écorchent un mauvais français - Il les met au courant de son dernier pèlerinage à la terre paternelle - Il éveille une vive curiosité en l'âme de Benedicta et de Virginia, de l'indifférence chez les autres - Un mépris des "Habitants" qui parlent français et ne peuvent être que des inférieurs - Pour la première fois, Lemerre se rend compte de ce mépris et en souffre -

Pourtant dans les jours qui viennent on se met à lui faire meilleur visage parler français - L'un ou l'autre, pour plaire à Lemerre, plus qu'une détermination - Pour Lemerre un respect par ses efforts ; les circonstances l'éloignent du Père Fabien - La forêt entière annonce tard à venir - Lemerre s'entête de nouveau devant les difficultés de sa tâche -

Mais d'abord Lemerre se livre à son entreprise avec transport d'ardeur - Il a même eu de fréquentes ten-

15e ESOG

rains de golf, les clubs des chevaliers de Colomb - Ces
fréquentations de milieux anglais, disait-il un jour au Père
Fabrès, pouvaient être dangereuses, désastreuses même
pour quelqu'un qui a besoin de toute sa force d'observation, pour
tout voir qu'il n'a plus rien à apprendre, et qui a
l'âme affermie dans son attachement exclusif -

Père qui m'aidait alors maintenant me
pouvait comprendre l'enthousiasme extraordinaire de
ses compatriotes pour la Chevalerie irlando-américaine
de Colomb - Nous représentons à nous environs catholiques
en français de s'affilier à l'internationale catholique
ouvrière américaine - Et nous, que faisons-nous ?
Qu'est-ce que cette chevalerie de Colomb ? est-ce l'internatio-
nale de la bourgeoisie ? Oh me dira que les doctrines ne
sont pas les mêmes - Parfait - Mais les chefs sont
étrangers, les mots d'ordre viennent pourtant de l'é-
tranger - Et il y a cette chose que la cérémonie de l'initi-
ation qui [illegible] sent fortement le maçonnique - qu'au-
rait dû répugner invinciblement à notre délica-
tesse latine, à nos vieux instincts de gentilhommerie
si nous ne les avions tant perdus en route - C'est une
honte pour nous et c'est une des formes de notre anglo-
ciation avancée que les Canadiens français n'aient pas
su créer une société à eux, faite à leur mesure, res-
pectueuse de leur esprit, mais qu'ils aient importée
de toute chez eux à la place d'hommes ce
Comme ces tabellons américains -

Pour comprendre
mon point de vue
de la race.

Principe de conscience
Sur le pour soi
adhérer à l'organisation
comme l'incroyant
pour les plus manifeste
de cette mise du
catholicisme.

Si l'autre rencontré avec le Père Fabrès m'aurait le morceau
incomplet du premier chapitre -

mais bientôt l'entourèrent, tombe - Si le beau de français rencontrait toujours le même intérêt chez deux de ses enfants, il n'en était plus de même pour les deux autres - Illuminé facilement par la carte pour l'esprit de la maison - de Lantagnac lui même devait retenir toujours par ses affaires dernier moins fonctions -

Pour couvrir le drame de la deuxième Chapitre : exposer d'abord que de Lantagnac a constaté la lâcheté croissante ; puis l'hostilité de [illegible] aux leçons de conversation française - Il soupçonne l'intermittence de Madame Sue, du reste ; affecté de s'en aller chaque fois que la conversation française commence - Une soir de Lantagnac le rejoint : "Les Choses vont-elles mieux ?" — alors il constate avec stupeur le refroidissement de l'esprit de race chez elle - Le drame finit là-dessus

Chapitre deuxième

Vers le travail et la lutte ! se résolut Jules de Lantagnac pendant qu'il s'engageait sur le fond interprovincial pour regagner Allaire et sa demeure. Devant lui, pour traverser encore l'argenté de l'averse, se dressait avec ses hautes façades, l'image de la capitale - Là à droite dans la colline du Parlement, une silhouette de la bibliothèque, seule encore restée debout depuis l'incendié des édifices gothiques ; à gauche c'était les murs gris et d'hôtel de la monnaie, avec des arcades ; plus loin au centre, le quadrilatère en briques rouges de l'Imprimerie nationale, les hautes murailles du ministère des douanes ; [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] d'inviolabilité, il se le répétait, en le serrant, avec de ses mains, contre lui, pour [illegible] obscurément péniblement leur force d'influence et de travail - Si on y avait pensé jusqu'au seuil de la haute ville, en grande partie anglaise, [illegible] fidélité sentimentale, la souveraineté du vainqueur sur le vaincu dans les maisons [illegible] modernes des environs [illegible] les pentes légères de la capitale - Une vision effleura [illegible] dans altérée soudainement les yeux de Lantagnac et resserra son courage - Devant lui, au plus haut de la colline Montcalm, un homme de France se dressait, face à la ville, le pied tendrement de la statue, un cabriolet [illegible] au bras [illegible] au long fourreau ancien, c'était Samuel de Champlain, un héros de la race française, le fondateur de la Nouvelle-France - Cette vision, dans ce paysage, [illegible] d'Orsay cabriolet, [illegible] pour marquer aux siècles la marche de l'aventure, parut à de Lantagnac un symbole - [illegible] d'un pied plus léger, il se hâta vers l'avenue Laurier où, depuis dix ans, il habitait avec sa famille - [illegible] Joseph -

Le rez-de-chaussée où il s'était rendu, à la vue de la statue de Champlain n'empêcha point Lantagnac de faire l'étude, chemin faisant, de son terrain d'action - Je me vais rencontrer ces gens-là, se disait-il, avec une arme

Il éprouvait à cette pensée un commencement d'ivresse. Il connaissait quelques femmes, quand un simple groupe, il pouvait former à l'instant - De la clarté, un ordre, l'arme bien nette, bien aiguisée, pour m'entendre par dessus à ces vieilles choses offertes, le jeune parole au P. Fabien : Un chef-d'œuvre est né - sur son socle

Changé, retourné - C'est un homme nouveau, entièrement nouveau que je ramène à mes femmes, à mes enfants. Si cependant ma femme ne le hait, je veux me rendre en doute - Et je veux, mon fils, ne devoir rien m'en devoir - Si je dois conquérir mes enfants, leur redonner une âme française, il faut que ce soit comme à leur mère, à l'instar de leur mère écrivait - Ah! leur mère! ... de Lautagnac rentrait de nouveau le mariage de l'infidélité - leur mère, me répétait-il, va-t-elle consentir? Pourrai-je aller chercher au fond de mon entrepôt, sans me exposer aux plus grands regrets, sans péril pour mon bonheur? ...

De Lautagnac voyait alors se dresser devant lui l'obstacle redoutable, celui qu'il cherchait d'abord, tout naïvement qu'on ne pourra m'écarter, me le contourner - Quand la femme avec cela était arrivé à Allanis, il y avait de cela vingt-cinq ans, ses relations, ses affaires, sa volonté de se rapprocher l'avaient fixée, dès les premiers jours, dans le salon anglais de Sunday Hill - Il y avait rencontré une jeune miss Mary Fletcher, fille d'un haut fonctionnaire au ministère des finances - Les deux femmes pendant
furent s'étaient plu rapidement - Leur obstacle se trouvait à leur entente, mais Mary Fletcher appartenait à l'église anglicane, et la femme de Lautagnac, bien qu'elle fût plus à sa foi religieuse qu'à sa foi nationale, se flatta d'obtenir la conversion de la jeune - La chose fut facile - Dans la famille Fletcher prévalait jusque dans l'enfant, la doctrine abstraite du self-control; en la foi anglicane on n'y était plus attaché par une tradition de famille ou de milieu - Mary Fletcher se convertit, très sincèrement au fond de Lautagnac l'épousa - ~~Sa conversion était son mariage~~ - Le jeune homme vit dans glorieusement de sa femme, comme d'une conquête - Ce mariage était pour lui, enfin, une chose, comme son incorporation à la race supérieure, au peuple supérieur - Quatre enfants lui vinrent de son mariage : deux garçons et deux filles - Au gré des deux époux, à quelle race appartiendrait l'aîné de ces enfants, leur premier né? Ce serait au baptême de révélateur - L'aîné des fils garderait le nom de son double origine : on l'avait appelé ~~Manfred~~ Manfred - Sudré de Lautagnac - mais les autres ne porteraient plus qu'un seul nom et de consonance anglaise : c'était par ordre d'âge, Nelly, William, Virginia -

devait - il convenir,

Manfred, Nelly, William, Virginia, de Lautagnac se ~~répétait~~ redisait ces noms qu'il prononçait ~~pour~~ même pour lui-même avec l'atmosphère qu'il avait donné délibérément à son foyer - C'est bien ainsi, se disait-il, qu'il me fallait imposer ces noms à imposer? Quand - j'ai pu les accueillir ~~pour~~ de mon père, profondément, comme une fleur vers l'ascension de mon nom, de mes familles - C'est ainsi qu'il avait pu préparer la société française et la capitale pour ne plus me laisser entrer par le côté de mes femmes, moi qui m'étais choisi de ne parler qu'aux

langue dans ses accents, devenue mon enfance ; et cette langue m'a fait
elle celle de de Lantagnac. Et le Père de famille se souvenait que son anglomanie s'é-
tait fort encore plus loin - Il m'avait fait visiter l'immense journal du rez-
au - Il l'anglomanie il s'était constitué le doctrinaire, l'apôtre enthousiaste, le
prosélyte persévérant - Combien de fois devenu mes enfants, devenu - il - commencer,
s'entêter, ne me suis je pas exclamé sur la supériorité anglo-saxonne, sur l'ex-
cellence de la race impériale, race de gouvernants, race de maîtres du monde ....
Etc - Mes fils me lisent the Englishman of England, de Seely - Et de-vera mais j'ai de-
mes dire à ces mêmes enfants : illusion, mensonge que tout cela ; j'ai horreur
votre vie - La supériorité me est une autre croyance ; elle est ailleurs -

C'est en remontant dans sa tête ces bruyantes heures
que de Lantagnac parvint ~~à préciser~~ de ses pensées ~~la rue~~ qu'il cherchait
au no 240, de l'autre côté, en face de l'église Saint-Joseph, ~~Bien sûr~~ Il habitait là depuis
dix ans - La maison était ~~spacieuse~~, d'apparence bourgeoise mais élégante - Il
y avait huit jours qu'il avait prêté les siens pour son pèlerinage - ~~Son retour~~
~~à Montréal~~ Son retour fut fêté en accident, à peine eut-il fait jouer
le verrou de la petite barrière de fer qui fermait l'enclos du parterre en ga-
zons que l'enfant de la cadette de ses filles, accourue se jeter dans ses bras - Heureux de se retrouver parmi les siens,
de Lantagnac remarqua à peine que sa femme, ses enfants ne lui parlaient
qu'anglais - Pendant le temps qu'on lui servit un lait, tout le monde s'attabla,
tous parlaient parfois en même temps en tout multipliant les questions sur le
voyage, sur les parents de Saint-Nicolas, les parents inconnus, mais que l'on
désirait connaître, tout cela paraissait naïf, inédit, une belle page de
magazine, une belle scène de cinéma - Mr de Lantagnac prêt à remonter chez
lui, le cœur plein de ces émotions d'enfance retrouvées, la mémoire encombrée
des beaux paysages lumineux de Saint-Nicolas ~~dont~~ fut bien obligé pour
suivre ~~fort~~, ce soir-là, de parler les seuls doux mots que ses propres enfants bien
maternellement lui parlaient au cœur - Ainsi lui avait demandé Mr Gilbert,
"mais comment as-tu fait Papa, toi si dédaigneux, si délicat, pour t'asseoir
à manger à leur table ? Ou le dis si malpropres, ces ~~Fr~~ "habitants", ces
Français de Québec ?" — A peine avait-il répondu à Mr Gilbert que rien n'était
plus bleu que la noblesse des habitants, que Melly revenait à l'attaque avec une
question encore plus déroutante :" Mais alors, Papa, toi as pu causer avec eux,
toi n'avais donc pas oublié leur patois ?" — ~~Tout~~ Pour le coup de Lantagnac
se montra tout à fait scandalisé : leur patois ? dit-il ; mes pauvres enfants,
si vous saviez combien là-bas on se moque du Parisien français, on m'a vous
enseigne dans nos High-schools et nos Collèges - On lit les journaux, on
lit même des revues dans les chemins de Saint-Nicolas ; dans ces jour-
naux et ces revues on lit souvent des échantillons du Parisien français

Il leur fallut répondre à des questions à la fois -

intérieur, tel qu'heureusement on le voit encore dans notre province. Les vieux morceaux provençaux dans l'intérieur le plus gaillard, un vrai ruelles de jour rire —

Décidément les enfants n'y comprenaient plus rien — "Est-il vrai, avait encore demandé l'écolier, que l'habitude oblige encore sa tête comme au temps des Français, selon les mêmes procédés, les mêmes vieilles routines ?" de Lantagnac leur fit alors, de sa voix chaude et convaincue la description de la terre paternelle, telle qu'il revenait de la revoir après vingt ans. Il leur décrivit la maison refaite, parée comme elle en même temps dans beaucoup de son ancienne, les bâtiments entièrement remodelés, remis au goût des plus récents progrès ; il leur parla de ses connaissances dans le diplôme de bachelier de l'école d'Alfort s'affichait dans le salon de famille ; il fit défiler les beaux troupeaux de vaches Hollstein, les larges pièces de terre drainées et roulées, comme il les avait vues au lendemain des semences ; il fit passer sous leurs yeux les magnifiques attelages de percherons tirant les machines agricoles les plus modernes : le tracteur - charrue, la lieuse, etc —, au dessus de tout cela le paysage, il dressa la silhouette des grands feuilles blanches leur parfum dans la lumière ardente des soirs d'août. Et jusqu'au mûrissement - Sur le champ, tout maintenant tiré pour les moissons - Saint-Michel, pour une visite chez les braves laboureurs -

C'est ici, dit de Lantagnac attendant ses enfants - Non, leur dit-il, pas maintenant —

— Et pourquoi donc ? reprit Nelly.

— Mais parce que vos parents de Saint-Michel ne comprendraient pas votre patois, mes pauvres enfants —

Tous les trois s'amusèrent de la réponse - Et de Lantagnac, qui ne voulait battre le fer encore chaud, proposa à ses hôtes de leur donner pendant toutes les vacances, une heure au moins par jour pour les initier à un exercice de conversation française - Accepté ! dirent-ils ? Et ainsi commença leur manifesta ses bonnes dispositions de ses élèves -

Le soir, quand de Lantagnac rendra chacun à sa chambre, Gaby (qui s'arrêta au passage ; elle embrassa très affectueusement son oncle dit à l'oreille : "Tu vas voir, comme je vais les avancer ces leçons de français ; il y a des longtemps que je voudrais, si longtemps que je n'ose les demander "

Ces paroles de sa cadette remuèrent délicieusement de Lantagnac - Décidément tout irait bien - Et ce soir - là, il s'endormit dans la joie de sa première victoire -

Le lendemain, la classe de français commença avec
un nouveau professeur. Le lendemain la classe de français commença avec
de congé - cependant, il ne
son habitude, il ne
revint pas. Tout le monde y fut - Madame
de Langagnac elle-même vint s'asseoir près du foyer, avec
son enfant - son fauteuil, à côté
de la porte, en bronze, et la
sa mère, de l'autre côté
chaise : il décida que
son monde dans une
la classe de français se
remettrait en place à
le jeune - Pour commencer
du lac - Pour commencer
une marche de cuivre
frotter leurs oreilles
— Le vent — Le lac
mande madame — Comme
vous dans la classe de
Virginie
Parlerons-nous
Parlerons-nous
Parlerons-nous

Tout à coup un cri
enthousiaste sonne
curieusement à
national à Canada, tout à l'heure. Le Lautagnac fut atteint de sa découverte.
cette demeure aïeux - Involontairement il se rappela, un jour de Barrès : "Le
A ce moment le père sang des races reste dangereux à travers les siècles." Et le
Marcel jouait au pauvre malheureux père se surprenait à se répéter souvent cette
Christ dans un coin de parole
Cendres - Il suivait par- fatale réflexion : "Mais il serait donc vrai de dire que
l'air apparaît mal mental, le déséquilibre, jaillissant des races mêlées ?"
Marie de la symphonie Il se rappelait aussi une parole terrible du Père Fabre un jour
les grands accords de l'homme sur les désastreuses tares dans le problème des mariages mixtes : "Un
Mélodie de nouveau nègre, avait dit le Père, avec une franchise pleine de rude, fut-elle
musique - c'est la vue mêlée de sang européen, n'a pas dû se décider au
signifiait pour une mélange des sangs que elle a bien facilement accepté, sans aucune
septième grand'père mêlée recherche." Il y a quelque chose de brutal, mais aussi
Les grandes longues s'é- dans le fond de ces vieilles familles. Comment expliquer - sans la
branlaient le long des désinvolture, dans la vérité douloureuse avec laquelle on les
escaliers tandis que considère - que les cendres de ces morts soient jetées dans le tohu-bohu incessant
comme au symphonie fabuleuse du cimetière ? "Ce jour-là" de Lautagnac, on devait les brûler
sur le balancier de la rue Ce vieux, le Père Fabre les avait
balle, le chant mêlé de plusieurs fois répété. Du reste, il
la nature Canadienne - glissé dans sa poche un petit volume de ses sermons :

Le vieux pénétra dans Un de ces jours de Lautagnac, grand silence avec une
sa cellule conformément aux ordinaire tenu à l'ordinaire des pages dans le cœur
désirs - Du dehors parvint est replié." Ces pages qu'il avait lues dans le temps et qui
jusqu'à lui le bruit d'une prière l'avaient laissé vaguement songeur, il voulait les relire,
pour une défunte de passage seulement particulièrement une des pages abîmées où une
seulement [illegible] minuscule vérité était dite, une vérité dure, sa classer
dans un cimetière parisien et le monologue reprenait dans sa tête : "Les Français d'aujourd'hui ne savent plus
dans un recueillement mystérieux ce qu'ils veulent, ils ne savent plus ce qu'ils sont. Ils ne savent plus
solennel, comme s'elles se fussent tenues d'où ils viennent. Ils ne savent plus où ils vont. Ils ne savent plus
en prières, les cendres de Henri Vaxanges. Les croisements peuvent être un élément de

l'évolution des peuples" à la fin des pages 58, 60, 61 ces

fragiles entre des races supérieures, mais moins, telle par les Anglais et les Allemands de l'Amérique. Ces conclusions toutefois ne témoignent de dégénérescence quand ces races, même supérieures, sont très différentes. ~~Fin~~

"Croiser deux peuples, c'est changer du même coup aussi bien leur constitution physique que leur constitution mentale ..... Les caractères ainsi créés restent au début très flottants et très faibles. Il faut toujours de longues accumulations héréditaires pour les fixer. Le premier effet des croisements entre races différentes est de détruire l'âme de ces races, c'est-à-dire cet ensemble d'idées et de sentiments communs qui font la force des peuples et, sans lequel il n'y a ni nation ni patrie ..... Cela dure avec raison que tous les peuples arrivés à un haut degré de civilisation ne progressent guère que par eux-mêmes et des ébranlements."

Le Lautagnais retourne le livre, tourne ses longs cheveux de soie-là, caresse des seins fermes, frais de la couche, il reste songeur à force de responsabilités à son mariage, le rapprochement de sa femme qui l'irrite parfois.

Dans les semaines qui suivirent de nombreux sujets de réflexions vont naître à son esprit. L'antithèse dans les classes de français s'accentue peu à peu dans l'esprit de William. Ce jour-là, en ficelle, pas contre entièrement, Faidis que Wolfred et Virginia, ~~quand~~ accusaient plutôt des traits de race français, les traits fins et brunis des de Lautagnais, ~~l'un~~ en revanche l'aînée des filles et le cadet des fils, tous deux de cheveux et de teint blonds reproduisaient une ressemblance frappante avec leur mère et la famille des Fillettes. Une fois de plus la complexion physique traduisait la modalité de l'âme, les formes extérieures de la vie morale, la connaissance, le mariage, leur enveloppe charnelle.

Pendant ce temps-là les vacances avaient pris fin - Nelly et Virginie s'étaient fiancées à Loretto Abbey ; leur mère les gardait auprès d'elle pour les confier à une institutrice privée - Wolfred était parti pour le Lower Canada visiter Laval de Montréal - Cette décision avait profondément surpris de Lantagnac - Mais Wolfred avait pris son parti d'en rire et de ne pas chercher à en connaître les véritables raisons - Il se rendait à Montréal, avait-il dit, parce que je retrouverai là mes camarades du Collège, d'une époque privilégiée à l'Université, et j'espère devenir brillant ! - Il ne fit plus allusion à ses études de médecine, et Lucinda n'osa pas lui rappeler qu'il avait accepté d'aller travailler chez son père, de continuer son œuvre à l'Université de Montréal - Mais après trois semaines, il abandonna ses études, et il fallut le renvoyer au Collège Laval. De plus, [illegible] - Le docteur de Lantagnac n'allait pas tarder à comprendre cette décision, comme aussi bien il devait comprendre celle de son fils aîné à son foyer, fondant une famille à son tour. (Il épousera Virginie et Lucinda)

Cette décision survenue au dernier moment, n'avait pas manqué d'irriter fortement le docteur de Lantagnac - Il avait dû s'incliner devant une résolution irréfléchie - Mais de Lantagnac avait dû d'un trait de plume effacer un fils de sa mémoire mais qu'on souffrait [illegible] de répéter : "Je ne suis plus marié, ma femme a mon fils".

Lui se pardonnait-il en l'âme de sa femme de-puis quelque temps ? Le Lantagnac reconnaissait depuis quelques jours cette faiblesse dans son cœur. Le changement d'attitude se faisait indéniable - A quelle cause l'attribuer ? Une cause entre autres, une seule même se présentait avec évidence toute la force de l'évidence - Pourtant de Lantagnac n'avait s'y arrêter, également elle lui paraissait lourde de conséquences désastreuses, chargée d'un avenir qu'il lui faisait peur - Il appelait à lui tout son logique pour prolonger son illusion - Mais à l'instant même où il croyait s'être élevé dans la prétendue, s'être rassuré pleinement, le fatal secret lui revenait par un détour, faisait s'écrouler comme un château de cartes, l'échafaudage de ses constructions fragiles ; et alors le pauvre mari recommençait pour ses filles les mêmes analyses psychologiques pour le ramener toujours au même point - [illegible]

Il y avait d'abord des faits qui, pour tout autre que de Lantagnac, auraient parlé avec une évidence - "Je me souviens encore de ce soir, l'un des derniers des vacances ; au moment où nous allions commencer notre classe d'anglais, Wolfred allait se lever avec vivacité ; elle ramena ses livres, ses cahiers des

7) Entrevue avec sa femme qui lui apprend la triste intimité de la famille le supplie de ne pas se mêler davantage à cette pénible affaire surtout pour sauver l'honneur de ses enfants

André Rem ne promet rien mais est fortement ébranlé — sa femme ne dit pas caché la désespérément extrême où pourrait la conduire des dissensions accrues et d'une longueur prolongée

8) le jour même André est présenté par chez de la résidence sur provoqué débat au parlement fédéral — c'est à lui qu'incombera de prononcer le grand discours - André sans rien révéler de son état intime se départ de son mutisme fait une nouvelle visite de la part du père Fabien, engage sa femme nouvelle entrevue avec jeune fille - 2e prend nouvelle de la

y audrié se rend - proteste
de l'obligation de son devoir
devenu plus urgent
à cause de ses fréquentes
paries - absences nombreuses
en plus claires de Nîmes

Le drame a lieu —
Chambre des com —
scène - dernier
energique, éloquent
après débat, Audié
Relevé par amis
sur les rues Grave
bruit, pendant plusieurs
ses agents les uns
tribunes ont éclaté une
pour qu'il ait pu
se les remettre

10 le soir, souper-gladiateur
Rem - présent qu'il a
brisé non seulement toutes
de sa famille mais son
union conjugale - 2 jours
après, dîner chez les
Women league à Ottawa
Propose de supprimer chaque
Canada. Après réunion
résolution rendue par
a - Lemire - Audié
comprend que devient
vis de rupture - Entrevue
avec Nîme - Juive explique
franchement sa décision
[illegible] jours
annonce publiquement
ville" mi carême

11/ au moins une fois " —
je respectai la liberté de
nos enfants — N'ayant eu
que exceptionnellement Chez
de nos femmes —
engoisse de femme
les jours suivants pendant
que dans la maison
l'on emballe l'on fait
les préparatifs du départ —
Je respecte bien même
la liberté des enfants
Ils voulaient absolument
aussi d'aucun — fallait
voir ils partir !
Lendemain - maison
vide - un vent de mort
dans ces chambres

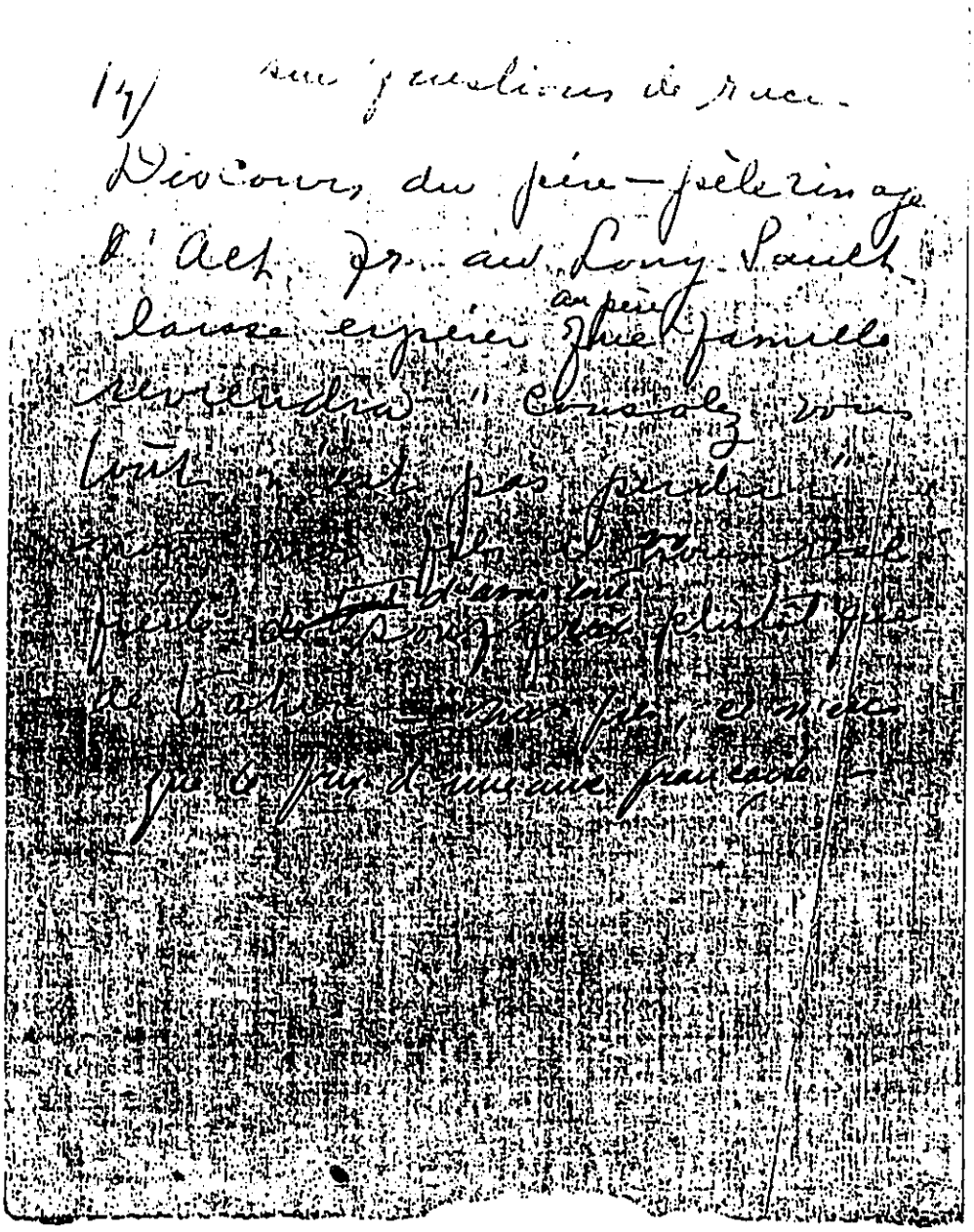

Il a abandonné peu à peu ses grandes parties de golf à ----- ses visites au club —

Là, dans ces milieux, mêlé le malaise qu'il y éprouve de se sentir étranger, il sent confusément bien complexe d'attitude que sa fortune lui défend de railler — Ce n'est pas le mépris de la part de ces gens qui ne l'appelait jamais autrement que le "nouveau ..." — ce n'est pas le mépris, mais le respect — mais c'est déjà de l'indifférence pour l'événement qui ne peut plus servir — Le temps est beau pour essayer cette marque — Il lui semble, du reste, qu'à chaque nouveau qu'il bat ainsi ces visiteurs, ce sont autant de chaînes qui tombent dont il se délivre, qu'il fait tomber.

Travail de Lemerre pour récupérer la culture française - joie intime que me procure cette étude qui m'appartient -

Intelligence, de belle race saine, à profits de tous les efforts intellectuels, de toute la vie cérébrale accumulée par huit générations de laboureurs - (voir discours de Renan applaudi à l'article de Jules Lemaître sur Renan - T. I des Contemporains) -

Désordre, désharmonie intellectuel causé par le mélange des races chez nos enfants - Je rappelle une parole connue du Père Fabre qui me disait en pleurs: Mon petit est mal bâti malgré ma tendresse je ne vois que déchéance à ce mélange de sangs et bientôt ce sera terreur pour s'en sortir - Il y a en quelque chose au delà, une véritable déchéance dans la façon dont quelques-uns des descendants de ces familles se sont jetés dans le déséquilibre et la ruine -

Au sein de toutes les nationalités en lutte pour leur vie, les classes supérieures s'amoindrissent - Mises en relations plus étroites avec les conquérants ou l'opprimeur, elles acceptent le mélange des sangs; elles croient ne consentir qu'à des abdications partielles; en réalité elles se cèdent tout entières - Tous nous avons cette tare autrefois pour notre noblesse, et en Irlande de nos jours aujourd'hui pour la haute bourgeoisie canadienne-française + 16 ans parmi elle que les mariages mixtes, scissions avec Orties de Fureur - Peu à peu les familles disparaissent pour notre race -

Ledieu

De bonne heure était frappé par le sentiment de la solidarité au sein des races et des familles - Je me souviens que les familles mêlées canadiennes avaient mes dédains - qu'il fallait séparer ces gens, sinon, la famille en souffrait la fonds d'une fatalité -

Le Landagnac en était là, lorsque l'événement

Le coup de tonnerre

Le choc sauveur = Chapitre troisième

1° L'affaire de la grande médaille - ~~Hanau = Foster~~ -

2° Drame - division dans la famille Lemierre -

Pendre Foster ou Gallagher ambitieux et fourbe, de façon à préparer le coup d'état qu'il fomente à son tour-profit en lui enlevant sa proie - Gallagher n'a jamais aimé le French qu'il écrase de sa supériorité de son caractère - Les états d'âme qui s'opposent deviennent face à face des états d'âme ennemis. ~~Entre~~ Gallagher à Lemierre c'était la haine de la médiocrité pour la supériorité, la haine des faveurs pour les caractères droits -

Parmi les causes du rêve, mettre le cercle médical, la nomination du médecin Landry à la présidence de l'Acad. d'Education, la disparition de la présidence du sénat - Pour expliquer l'élection de Landagnac dans Renaud, rappeler qu'il a vu Landry, qui ce dernier lui a dit : il faut mais faire élire L. il se fâchera de grève dites-lui pas fait ; nous ferons beaucoup mieux ;

(Pour le détail des chapitres, numéros de L. Lemierre la nouvelle sur un journal à voir, au coin de la rue Elysée et Rideau).

[763]

Dans cette entrevue quand reflechira qu'elle n'ait pas fait tout son mea culpa de suite, au moment de son élection - les enfances il y a eu un malentendu désagréable. Elle redoute surtout Wilfrid dont l'état d'esprit lui reste inintelligible -

Le secret défié au fédéral - Chapitre VI

En vue du débat -

J'ai pourrais en place la scène entre Marcel Fleiches et son beau-frère - En la dernière de Lamagnère encore à la grande conséquence -

Raoul Fabien entre, cherche la séduction de Lamagnère et arrête tout de suite; brisé, il sort vers la cuisine où sont les armes de Lamagnère D'un à trois volumes d'agir - Comment la scène - Acte I : on voit l'or jaillir en portant une lance avec baldaquin dans la légende ici : Lancea sacra - Acte I : Plus l'honneur que d'honneurs -

Au cours de cette entrevue, on pourrait rappeler l'héroïsme de la religieuse disparue dans une explosion de la cuisine endormie - La femme de Paul parlant en scène, la nuit - Son mari parlant en scène - Les deux institutrices frères, sœurs, enseignant leur rôle - Coups. Une pas reçu par des malfaiteurs - Lecteur ouvre un fusil - Il y a une explosion de fusil ou feu -

Au cours de l'entrevue avec R. Fabien

Entretien du Père Fabri et de Lemerre

Le cas de conscience se pose de deux façons : 1° La Fraternité de Lutèce ne va-t-elle pas compromettre à jamais la cause française ? Ne vaudrait-il pas mieux renoncer à la Conciliation ?

2° Un père de famille a-t-il le droit de sacrifier son foyer, dans le cas présent, à la cause de l'Ordre ? A quoi le Père Fabri répond a/ que c'est le cas d'une vocation indirecte - Ce n'est pas Lemerre qui sacrifie son foyer, c'est Madame - b/ Lemerre pose un acte d'où suit d'effets mauvais, mais d'où suit également l'effet bon - Et il y a de raisons suffisantes, l'effet bon est qu'il justifie de jouer la cause : Point de chefs - Il est à peu près le seul, ici, en tous cas, le chef éminent - Si le peuple se sent abandonné, il abandonnera tout lui-même - Devoir des classes supérieures à l'égard du peuple - Elles leur doivent l'exemple du sacrifice - Jusqu'ici l'on n'a fait voir au peuple que de misérables dissensions politiques - Puis sa misère a été accrue, remplie de gens de misérable conduite, de la recherche de petits intérêts régionaux, étroits - La tâche actuelle des dirigeants est d'élever cette Fraternité - C'est de conquérir le peuple pour la patrie, pour la cause nationale - Il faut que le peuple se sente national.

Il ne s'agit ni d'être opportuniste, ni absolu ; il s'agit d'être prudent - C'est un de nos bonheurs à nous, catholiques, de trouver dans notre doctrine la solution de tous les problèmes - Parmi les puissances surnaturelles déposées en nous, il est une vertu, trop ignorée et qui prévaut les an-

Ceux auraient adoré comme une divinité : la prudence - (Voir Carême de 1914 du Père Janvier -

Jésus empêtré en une malédiction ; il disparaît comme en une nuée -

[illegible]

Quand Lemoyne entendit les paroles à côté des portes : il tomba le regard de courage [illegible] ses compatriotes — L'opprimé anglais descendit avec plus de dignité, accueillit avec plus de sagacité — Dans l'entrée, l'unité des parties se fait sur le problème mélancolique — pour mettre aux côtés de Fraser un leader d'un candidat de la bonne espèce — il se souvient de cette parole de maire de Detroit Mc Shane, après le débat en qu'elle a dit : "Merci, Mr Lemoyne — Voilà qu'nous avez les yeux à nouveau — Nous avons été indignés en tout cette affaire — Nous nous avons combattu quand nos intérêts et nos ennemis sont communs — Comme nos braves d'autres communautés avons clair — Et si nous prêtons aujourd'hui, la réconciliation de notre race en de la vôtre —"

Le mariage de Celtes est à devenir [illegible] — Elles sont venues de partout, d'Europe surtout ; il y en a d'anonymes, mal orthographiées, sur du papier de rebut, à peine lisibles, sublimes sans qu'elles s'en doutent.

Quand Virginia vient voir L. elle lui annonce qu'elle a décidé de se faire religieuse — Il y aura des soulagements qui [illegible] — Je veux l'encourager, le réjouir [illegible] — il y en aura deux, sans doute, pour le mariage civil — [illegible] protestante : Nelly a une [illegible] protestante, Winifred une [illegible] catholique — [illegible] j'espère qu'[illegible], le Bon Dieu me comblera [illegible] — (Notes) Virginia [illegible] de son [illegible] je veux m'associer à votre [illegible] de réparation [illegible])

Mais enfants ! dit de L. qui l'attira [illegible]

Chapitre X Le coin ~~noir~~ tombe -

Le cercle s'élargit

Rentrée chez Lui :
Virginie Lui raconte ses conversations au bar
déclare vous en mère -
Pot de fleurs

On est inquiet (pour quand même) Remercie ses serviteurs

Dans les jours qui suivent : / remonte du train M. Eskelès
madame corrige -
Dernier texte = Virginie en forêt sereine / 1er texte -
Les lettres de félicitations
L'incarnation de la race.
Explorateurs tous en fermes

Virginie accouche en pleurant = Longue (1er - Exclamation de Lamartine à sa femme.

Jours d'accouchée =
Angoisse de L -
Adoration de Virg - (dern. texte -
Refuse vous adresse -
Reçoit les adieux =
Le soir = rentrent chez Lui : le train du P. P.
(1er texte)
La visite aux Chambres =
Retour dans son cabinet = Examen de Larmes -
Son fils aîné = Etranger pas un mot -
Lit sa lettre = (dernier texte) -
Entrée de Wolfred - Recit de sa conversation -
1er texte - - Pèlerinage = dern. texte.
Fenêtre -

[56]

Les femmes de cafetiers - Les coiffeuses, les dentelières et les
lessiveuses dans leurs salles d'attente à l'usage de leur
fournisseur -

Lettre de Benedictine Genève - , Mlle Curé parle au nom de notre haute société canadienne-française de Montréal - Je lui présente depuis une semaine ; mon nom, mon éducation anglaise font toute l'affaire ; on me sert de fausse-langue - Elle sait, bien entendu, que je suis Canadien français mais parle bien mon mauvais anglais - Les enfants des Écoliers, des Orangers, de l'École des Maréchaux de Montbleu parlent anglais entre eux - Une petite fille de Mirabeau m'a parlé anglais - Dans cette maison de Cockney où un orgue allemand [illegible] mourir, du rude, le plus profond mépris pour sa race ; ils croient en Québec très la France, sont le cerveau de la jeunesse ; ils ont au Ritz, à toutes les soirées de l'Alliance française, entendu des fameuses des conférences, des monologues de Montréalais qui se moquent de leur auditoire de colonisés ; ils ne leur trouvent décidément à rien les qualités qu'ils leur découvrent d'outre-mer ; mais, dans le fond de leur cœur, ils ont le mépris de leurs compatriotes ; ils n'aiment pas leur pays ; ils se croiraient déshonorés d'aller entendre une conférencier canadien-français, de lire une revue canadienne-française, ils nous, les Québecois, tendez donc la main à cette bourgeoisie dorée pour le soutien de l'idéal français dans votre province. Ah! pour nous, par exemple, ce n'est pas assez chic, voyez-vous; puis vous ne payez pas -

Il attend son fils - leur lettre de lui en la. ; il la relit - lui en est-il de son existence ? Benedicta décrit à son fils ses premières impressions en Jamaïque contact avec le milieu de Trinidad - Il le fait avec cette fierté verbale, cette brutalité verbale, cette verve endiablée qu'elle ne se connaît pas lorsque mesurés, ni à l'oral peut-être mais très fort - Benedicta a éprouvé de telles indignations en face du Trinidad anglomane - Il parle de ces Créoles de préférence qui se croient des académiciens et qui ne sont que des valets d'Européens - Il fait de grande heureuse de voir enfin quelqu'un se charger de faire l'oeuvre - dans la réalité et la littérature désossé - Ailleurs leur ambition souveraine, "sublime" est de se déraciner, de se déposséder jusqu'à ce qu'ils ne dans leur coeur ne trouvent plus rien de leur race, de leur pays, qu'ils soient jusqu'à ce qu'ils en aient effacé le souvenir même - Et les dessous d'heures donnent parfois l'impression parfaite d'une traduction française de pensée britannique - Ces femmes esthètes ont, en surplus le mépris de leurs compatriotes, la haine de leur pays barbare - L'ambition suprême est donc pour ces femmes aussi d'aller vivre à Paris, de finir à Passy, dans un petit hôtel particulier à leur goût, et à leurs dépens -

A fait voyage à Londres, même chose : admiration des femmes de devenir ladies -

L'un souvenir : une division d'une de leurs, servait de faire une scène par personne pour la traduction française d'un poème de Swinburne - Scandale entre les stylistes, entre les traducteurs, entre les traductrices -

Le récit - (très ramassé)

L'autre jour j'ai encore parlé d'un pèlerinage de l'école française au Long-Sault - j'y suis allé - j'ai vu là une vraie scène barrésienne - Je suis monté sur la haute colline pour méditer à mon aise - Le vent m'apportait l'écho des discours ; j'entendais claquer autour de moi sous les grands arbres centenaires, comme l'éclat d'un drapeau - Là j'ai lu tout discours que tu m'avais envoyé sur des Récits : ce fut le coup décisif - J'ai choisi la partie de mon livre -

En écrivant parler en femmes intérieures je me suis rappelé ce passage d'un des beaux livres que tu m'as fait lire de Edouard Rod - Le grand historien décrit ainsi la littérature des anciens décadents de la Religion romaine : "Stéphane, où il semble que les lettres se soient mêlées, comme une preuve de vulgarité et de pourriture d'esprit, contre-bras de grand artiste, contre-pied d'ordre moral ou social - Il faut, si l'on veut être un esprit délicat et un vrai artiste, que l'on vive le douloureux détresse de tout contact avec la vie, que l'on se fasse l'adoratrice de la forme pour l'amour d'elle-même, et que l'on consacre toutes les ressources de son talent à un seul but : la difficulté à vaincre, le tour de force à exécuter - p. 29-30 - T.I -

Le Père s'arrête à la signaler ? Est-ce distraction ? Est-ce intention réfléchie ? Ou est-ce tout simplement : Andrée de La Vaupalière.

Et toi Jeanne qu'en fais-tu ? — Mon père je n'ai plus que ta vie — . . à partir d'hier, dit-elle, en posant la main à son cœur — je me devais de vivre une nouvelle existence d'accord avec mes sentiments —

Le père avait de nouveau rempli les deux — le fils s'y joint — on trinqua en anglais — longuement les deux hommes s'étreignirent, dans une minute suprême où se condensait pour eux deux une existence et ce dernier année —

Ah ! mon Wilbrod, dit Jules en détournant ses yeux,

Ah ! Monsieur, ne m'appelez plus Monsieur Godefroi. Vous vous en pour vous je ne suis plus désormais Mlle Godefroi de Lacaspiac —

Table des chapitres

1° Le coin s'introduit

2° Période d'attente -

3° Le coup de marteau

4° En plein [illegible] déchirement

5° Le coin s'enfonce

6° Dans la grande arène

7° Préparatifs de bataille

8° En pleine crise

9° Le débat

10° Les lendemains

11° Le coin tombe -

APPENDICE V

- page de titre du manuscrit III

- page de préface et de dédicace du manuscrit III

- page d'ajouts à la page un, au verso de la page de préface et de dédicace du manuscrit III

- page un du texte du manuscrit III

- trois premières pages du manuscrit IV

- page de titre qui se trouvait avec la dactylographie (manuscrit V)

- deux versions de la première page (166) conservée de la dactylographie

Abbé Louis Groulx

1939 Saint-Dominique,

Montréal,

Adolphe de Saint-Michel -
Affaires Canadiennes - Alumni de Lettres

Le Coin de Terre

Le retour des morts
La revanche des berceaux

Récit du Canada français

O Canada, terre de nos aïeux

Commencé à Montréal le 28 mai 1921
et fini à Saint-Clet le 10 juillet 1921

Tuid hoc ad aeternitatem !

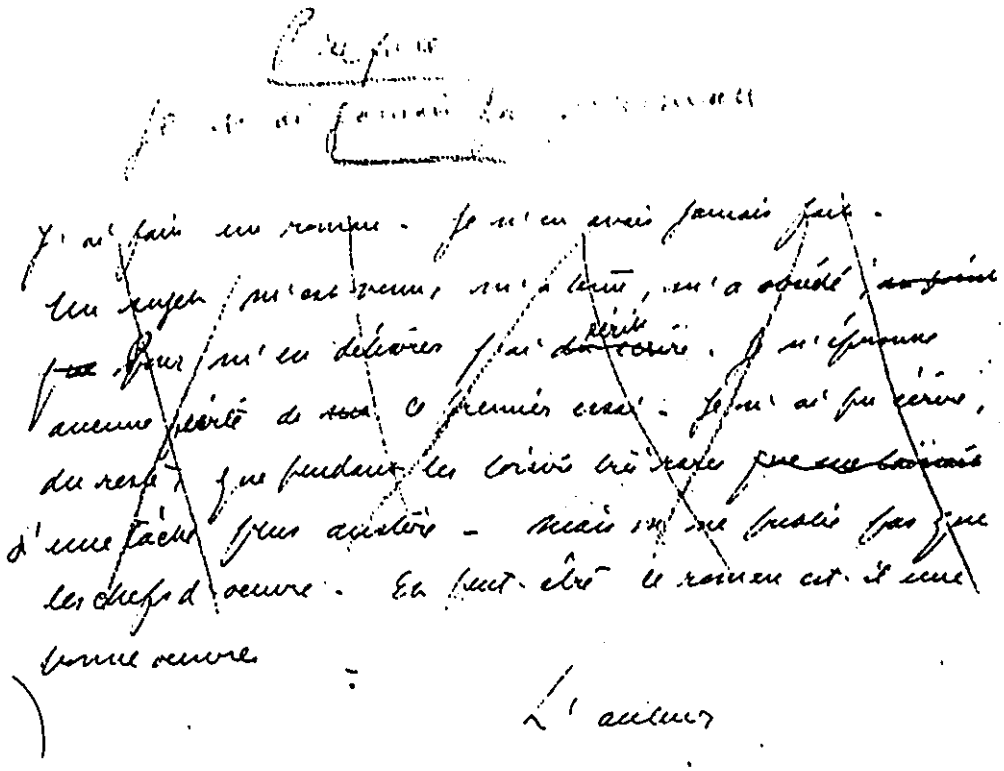

Je n'ai fait un roman. Je n'en aurais jamais fait.
Un sujet m'est venu, m'a tenu, m'a obsédé, ~~a pris~~
Pour me délivrer j'ai écrit. Je n'éprouve
aucune vanité de mon premier essai. Je me suis livré,
du reste, à une fantaisie très rare pour un débutant
d'une facture très ancienne. Mais je ne crois pas que
les chefs d'œuvre. En sont-ils un roman est-il une
bonne œuvre.

A l'auteur

A mon père et à ma mère

A toute la lignée des bons laboureurs

mes ancêtres

J'ai ~~mes racines dans le sol~~ appris, par eux, mieux
et profondément ce qu'est la fidélité
~~l'amour de mon~~ notre
la beauté de race

Envoi de la photo ?

+ Chez lui le long chevelu de jeune fauve à la crinière mêlée par
seulement au désir de vaincre - c'était le sceau d'une âme
ici d'une vie - Aussi corrigeait-il

+ 1

~~Le coin d'embrasure~~ Le retour de visite.

Le Père Fabrèn revenait dans le troisième ou quatrième jour ce billet qui l'intriguait au plus haut point :

Mon cher Père Fabrèn, - mais une bonne heure. J'ai besoin de vous voir longuement. J'ai une décision à vous faire connaître. Si ce billet vous trouve encore dans votre lit - je serai chez vous, demain soir à 5 1/2 hrs.

Et il était signé : Jacques de Lantagnac, Conseiller de Bar - dernier, 30 juin 1914.

Le Père Fabrèn remit le billet dans sa table et songea à [illegible] ? », se demandait-il dans sa chambre, [illegible]

M. de Lantagnac était de même ; [illegible] Fabrèn connaissait en hommes - lui-même quel beau type d'humanité [illegible] Grand, avec un beau cerveau, [illegible] de la conformation [illegible] de l'élégance, mais surtout de l'énergie - [illegible] carrée où le cerveau se manifestait à l'aise, [illegible] grande arcade. Les lèvres étaient fermes, mais [illegible] sourire [illegible] Père Fabrèn reconnaissait aussi en lui [illegible] - [illegible] Conférence [illegible] à l'Institut [illegible] un ascendant souverain sur [illegible] de lui une incomparable admiration. Esprit [illegible] homme de [illegible] de prière, [illegible] un débit de volubilité, [illegible] haute personnalité de la capitale [illegible] Dieu - même suivait de très près le mouvement des idées et le cri populaire de [illegible] - De ses fenêtres, du reste, il avait la vue, [illegible] sur l'avenue [illegible] [illegible] ce fief, la colline parlementaire [illegible] à la grande avenue [illegible] Le Père Fabrèn revint à [illegible] - [illegible] professeur à l'Université [illegible]

Il leva les yeux vers [illegible] :

- Cinq heures, dit-il ; dans une heure ou deux, M. de Lantagnac sera ici -

Et le Père Fabrèn reposa dans sa mémoire l'histoire de ses relations avec [illegible] Si [illegible] Lantagnac [illegible] Il était venu, une première fois, pour une conférence de Pâques. Depuis lors, une intimité franche et complète s'était développée entre les deux hommes. L'avocat [illegible] pour sa conférence, [illegible] Et ainsi - il [illegible] d'une très curieuse [illegible] Mais [illegible]

coeur s'introduit.

Julie fut l'enfant de ses larmes pieuses !

Mon cher Père,

Recevez - mon cœur bonne heure. J'ai besoin de vous voir le plus tôt possible. J'ai une grande confession à vous faire. J'ai de graves besoins de grâce dans ma vie. Je serai chez vous demain à cinq heures au dernier.

C'était signé :

Julie de Lambegrat,

Saint-Michel de Vaudreuil, 31 juin 1914

Le Père Fabien remit le billet sur sa table et se reprit à marcher dans sa chambre. " Pour cette fois, serait-ce donc la conversion ?" se demandait-il. " Ah ! tout de même, si Dieu voulait, quel chef pourrait devenir ce grand avocat !"

Le religieux s'y connaissait en hommes. Lui-même quel beau type d'humanité que le Père Fabien, abbé de Marie ! Grand, haute cambré, conformation robuste et harmonieuse, le religieux révélait de l'élégance, mais surtout de l'énergie. Sur col de la soutane une belle tête se dégageait, encadrée d'une haute chevelure noire, tête beaucoup carrée où le cerveau se mouvait à l'aise, où les yeux fort en long, prenaient vite, grand il s'arrêtaient sous leur grande arcade, une pointe métallique, froide et pénétrante. Les lèvres fermes, mais facilement frémissantes, laissaient passer le souris fin et le rire clair. Le Père Fabien respirait avant tout la santé spirituelle, le tempérament fortement discipliné. Esprit cultivé, homme de doctrine mais plus encore de prière, chez lui on le savait, le long crucifix de cuivre pendu à la ceinture était moins un détail du costume ; c'était le sceau d'un caractère et d'une vie. Aussi ~~ce~~ ~~confesseur de jeunes filles~~ ~~ferventes~~ ~~et de l'abbaye~~ Admirable un directeur d'hommes où [où]

Le Coin de fer

Récit du Canada ancien

3)

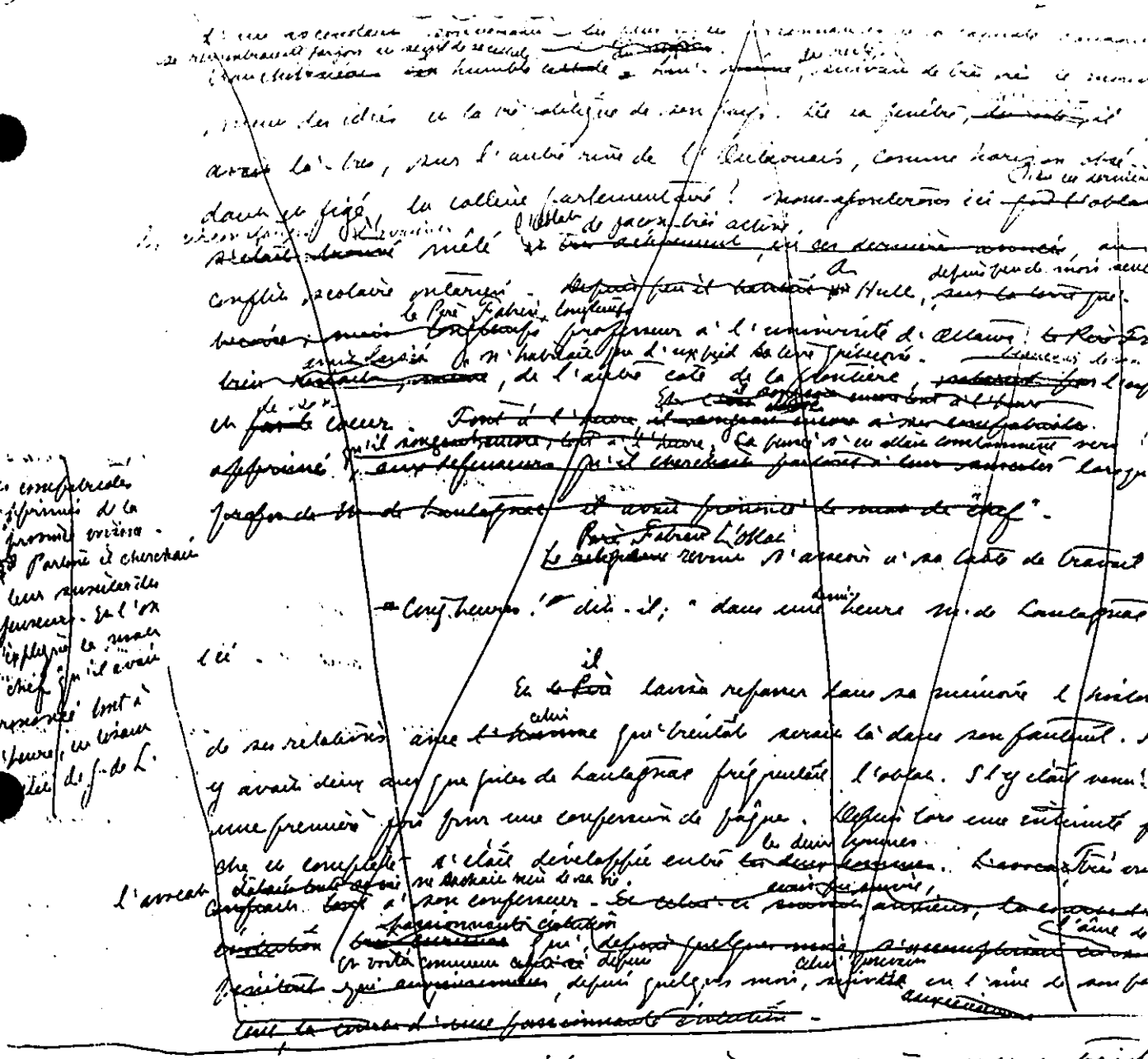

les plus hautes personnalités de la capitale canadienne se rencontraient au seuil de sa cellule - du rien ; il suivait de très près le mouvement des idées et la vie politique de son pays. De sa fenêtre, n'avait-il pas, par-dessus les toits, aussi aussi vite de l'Outaouais, comme horizon permettant et figé, la colline parlementaire ? En ces derniers temps les circonstances avaient mêlé l'obscur, de façon très active, au conflit scolaire ontarien. S'il habitait Hull, depuis peu de mois, le Québec comme de l'ancien professeur de l'université d'Ottawa il était resté parmi ses compatriotes effacé - Dans cette il cherchait à leur suivi les déplacements. Et l'on s'explique ce

+

André Lionel Francis

1939 dans - Dominique -
Pierrefeu -

Le Coeur de fer

—

O Canada ! terre de nos aïeux !

—

Commencé le 28 mai 1921.

Forster bredouilla quelques plates excuses, ramassa sa serviette et sortit .

Ceci se passait le 2 Mai . Le lendemain le copp monté par l'Irlandais continua de s'exécuter mécaniquement, Mandé aux bureaux du chef de la Maison Aitkens Brothers, de Lantagnac dut avaler tout d'abord une généreuse ~~abondante~~ potion de conseils sur les opportunités de la modération, puis une plainte assez mal déguisée sur les ennuis que les attitudes de l'avocat créaient à ses patrons . Au Ministère des travaux publics l'on paraissait mécontent; on se faisait prier, on marchandait la concession dans de nouveaux contrats de construction . On parlait même d'en passer quelques-unes à une maison rivale .

- Oh ! qu'à cela ne tienne, avait vivement répondu de Lantagnac; je ferai en sorte, croyez-m'en, que ces ennuis ne se renouvellent pas .

Le soir même, rentré chez lui, l'avocat ~~de Lantagnac~~, d'un coeur allègre et résolu, rédigea sa démission et la fit par-

---

le lendemain de bonne heure. Le lendemain il ne manifesta aucune surprise lorsque son fils vint lui dire :

— Eh bien ! le sais ?
— Quoi donc ?
— Tu n'as pas lu ton journal ?
— Pas encore .
— Le nom de ton successeur est au Moniteur ?....
— Quoi donc ?
— Devine .
— Guillaume Martin .
— Oui c'est lui .
— Je l'ai deviné depuis avant-hier .

Il n'avait pas oublié l'expression d'espoir peu particulière que Duffin lui avait surprise à sa dernière visite.

~~Forster~~ bredouilla quelques plates excuses, ramassa sa serviette et sortit .

Ceci se passait le 2 Mai . Le lendemain le copp monté par l'Irlandais continua de s'exécuter mécaniquement, mandé aux bureaux du chef de la Maison Aitkens Brothers, M. de Lantagnac dut avaler tout d'abord une abondante potion de conseils sur les opportunités de la modération [illegible]

---- et resolu, rédigea sa démission et la fit porter sans retard . Le lendemain quand il lut dans les journaux, la nomination de son successeur, lequel n'était autre que son beau-frère, William Forster, de Lantagnac se dit le plus simplement du monde :

- Tiens, j'aurais du m'en douter . .

~~A sa dernière visite, il [illegible]~~ S'il n'avait pas semblé, ~~avait inspiré une~~ aversion ~~d'une~~ d'espèce fort particulière [illegible] Forster lui avait inspiré à sa dernière visite,

BIBLIOGRAPHIE

La présente bibliographie se limite, en principe, à l'Appel de la Race. Il existe déjà d'excellentes bibliographies générales de Lionel Groulx.

PLAN

A- OEUVRE: L'APPEL DE LA RACE DE LIONEL GROULX

- I Manuscrits
- II Éditions
- III Parties de livres
- IV Articles

B- ÉTUDES SUR L'APPEL DE LA RACE

- I Thèses
- II Livres, parties de livres
- III Articles
- IV Correspondance

C- AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES

A- OEUVRE: L'APPEL DE LA RACE DE LIONEL GROULX

I Manuscrits

«Le Duel des Races [titre ultérieur]/Projet de roman/ L'Anglomane ou André Lemerre ou La rédemption [ces trois derniers titres sont raturés]», mai 1920, 40 f. [dans un cahier noir]. Il s'agit d'un plan annoté.

«Le Duel des Races/Projet de roman», août 1920, 47 f. [à la suite du plan mentionné ci-dessus, dans le même cahier noir: 28 pages à l'intérieur desquelles sont insérés 19 feuillets détachés]. Il s'agit d'une rédaction (deux premiers jets) encore à l'état embryonnaire.

Adolphe de Saint-Michel - Alfred Descheneaux - Alonié de Lestres - Abbé Lionel Groulx [l'auteur a ajouté son nom et son adresse], «Le coin de fer [ce titre domine les deux suivants]/Le retour des morts/La revanche des morts. Récit du Canada français», Montréal-Saint-Donat, 28 mai-10 juillet 1921, 103 f. Il s'agit d'une première rédaction complète dont les 67 pages manquantes ont été insérées au manuscrit suivant.

Alonié de Lestres, «Le coin de fer. Récit du Canada français», 215 f.

«Le coin de fer», 116 f. Texte dactylographié dont les derniers chapitres seulement ont été conservés.

«La race qui ne meurt pas» [feuillet déchiré]. Il s'agit du titre seulement.

II Éditions

L'Appel de la Race, roman [sous le pseudonyme d'Alonié de Lestres], Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 15 septembre 1922, 278[1] p.

L'Appel de la Race, roman [sous le pseudonyme d'Alonié de Lestres], 2e éd., Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 15 décembre 1922, 278[1] p.

L'Appel de la Race, roman [sous le pseudonyme d'Alonié de Lestres], 3e éd., Montréal, Bibliothèque de l'Action française, [juin] 1923, 278[1] p.

L'Appel de la Race [sous le pseudonyme d'Alonié de Lestres], éd. de luxe, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, «Aux lys d'or», 1927, 278[1] p. [Publication incertaine.]

L'Appel de la Race [sous le pseudonyme d'Alonié de Lestres], éd. de luxe, Montréal, [?], «Aux lys d'or», 1933, 278[1] p. [réimpression]. [Publication incertaine.]

L'Appel de la Race. Album-images. Extrait de l'Appel de la Race par Alonié de Lestres. Préface d'Omer Héroux. Légendes de Victor Barrette du Droit, Trois-Rivières, Section Laflèche de l'Association Catholique des Voyages de Commerce, 1935, [24] p.; [reproduit en bandes dessinées] le Droit, 17 juin-8 août 1935; l'Action catholique, 18 juin-9 août 1935; le Bien public, 28 août-7 novembre 1935; l'Action catholique, 4 mars-17 avril 1937; le Bien public, 25 juin-15 août 1937.

L'Appel de la Race, roman [sous le pseudonyme d'Alonié de Lestres], 4° éd., Montréal, Librairie Granger Frères, Limitée, 1943, 251 p.

L'Appel de la Race, 5° éd., Montréal, Fides, «Nénuphar» n° 15, 15 février 1956, 252 p. «Introduction» par Bruno Lafleur, p. 9-93. Cette édition a servi de texte de base.

L'Appel de la Race, réimpression, Montréal, Fides, «Nénuphar» n° 15, 15 février 1962, 252 p.

L'Appel de la Race, réimpression, Montréal, Fides, «Nénuphar» n° 15, 25 février 1970, 252 p.

L'Appel de la Race, réimpression, Montréal, Fides, «Nénuphar» n° 15, 9 mars 1976, 252 p.

L'Appel de la Race, Montréal, Fides, «Bibliothèque québécoise, n° 17[?], 13 juin 1980, 199[1] p. «Présentation, chronologie, bibliographie et [recueil de] jugements critiques» par Gilles Dorion, p. 5-10, 169-199.

The Iron Wedge, traduction anglaise de l'Appel de la Race par J.S. Wood, Ottawa, Carleton University Press, 1986, 177 p. Présentation par Michel Gaulin.

III Parties de livres

Mes Mémoires, Montréal, Fides, t. I, 1970, vol. 1 (1878-1915), p. 56, 239 et vol. 2 (1915-1920), p. 343, 368-370, 378; t. II, 1971, vol. 3 (1920-1928), p. 55, 86-97, 107-112, 141; t. III, 1972, vol. 5 (1928-1940), p. 153, 210, 214, 239, 243.

IV Articles

BRASSIER, Jacques [pseud. de Lionel Groulx], «La vie de l'Action française. Quelques publications», l'Action française, vol. 8, n° 1, juillet 1922, p. 56.

BRASSIER, Jacques [pseud. de Lionel Groulx], «l'Appel de la Race», l'Action française, vol. 8, n° 12, août 1922, p. 126.

BRASSIER, Jacques [pseud. de Lionel Groulx], «La vie de l'Action française. Nos publications: 3° l'Appel de la Race», l'Action française, vol. 8, n° 2, Montréal, août 1922, p. 128.

BRASSIER, Jacques [pseud. de Lionel Groulx], «La vie de l'Action française. Nos publications», l'Action française, vol. 8, n° 3, septembre 1922, p. 187-188.

BRASSIER, Jacques [pseud. de Lionel Groulx], «La vie de l'Action française. Nos publications», l'Action française, vol. 8, n° 4, octobre 1922, p. 253.

BRASSIER, Jacques [pseud. de Lionel Groulx], «La vie de l'Action française. Publications et conférences», l'Action française, vol. 8, n° 5, novembre 1922, p. 318.

BRASSIER, Jacques [pseud. de Lionel Groulx], «Lettres au Devoir. L'Appel de la Race», le Devoir, vol. 13, n° 295, 20 décembre 1922, p. 2.

BRASSIER, Jacques [pseud. de Lionel Groulx], «La vie de l'Action française. Nos publications», l'Action française, vol. 8, n° 6, décembre 1922, p. 380.

BRASSIER, Jacques [pseud. de Lionel Groulx], «La vie de l'Action française. Nos groupes d'action française», l'Action française, vol. 8, n° 6, décembre 1922, p. 382.

BRASSIER, Jacques [pseud. de Lionel Groulx], «La vie de l'Action française. L'Appel de la Race», l'Action française, vol. 9, n° 1, janvier 1923, p. 62-64.

BRASSIER, Jacques [pseud. de Lionel Groulx], L'Appel de la Race. Vers une troisième édition, l'Action française, vol. 9, n° 2, février 1923, p. 118-123.

BRASSIER, Jacques [pseud. de Lionel Groulx], «La génération de Lantagnac», l'Action française, vol. 9, n° 3, mars 1923, p. 172-179.

BRASSIER, Jacques [pseud. de Lionel Groulx], L'Appel de la Race, l'Action française, vol. 9, n° 4, avril 1923, p. 253-254.

BRASSIER, Jacques [pseud. de Lionel Groulx], «Un dernier mot», l'Action française, vol. 9, n° 5, mai 1923, p. 291-294.

BRASSIER, Jacques [pseud. de Lionel Groulx], «La vie de l'Action française. Nos autres publications», l'Action française, vol. 10, n° 4, octobre 1923, p. 252.

B- ÉTUDES SUR L'APPEL DE LA RACE

I Thèses

FLEMING, John, «L'Évolution de la critique de l'Appel de la Race (1922)». Mémoire de maîtrise ès arts présenté à l'Université Laval de Québec, août 1977, xi, 75 f.

HERBEUVAL, Monique, «L'Appel de la Race/Les Habits rouges. Analyse et confrontation des discours idéologiques de Lionel Groulx et Robert de Roquebrune». Mémoire de maîtrise en études littéraires présenté à l'Université du Québec à Montréal, juin 1981, vii, 223 f.

TUCHMAIER, Henri, «Évolution de la technique du roman canadien-français». Thèse de doctorat soutenue à l'Université Laval de Québec, 1958, 369 f.

II Livres, parties de livres

ANONYME, «L'Appel de la Race», dans Almanach de la langue française, Montréal, l'Action française, 1923.

ASSELIN, Olivar, L'Oeuvre de l'abbé Groulx, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1923, 96 p.; [reproduit à la suite du «Discours de réception à l'Académie canadienne-française» de Jean Éthier-Blais, Montréal, Hurtubise HMH, «Reconnaissances», 1973, p. 53-155].

ANONYME, «L'"Abbé" est mort» et «l'Oeuvre d'un géant», dans l'Almanach Moderne Éclair, vol. 12, Montréal, les Distributions Éclair, 1968, p. 397-400.

BARBEAU, Victor, L'Oeuvre du Chanoine Lionel Groulx. Témoignages. Bio-bibliographie, avec la collaboration de Madeleine Dionne et Juliette Lalonde-Rémillard [les deux véritables artisanes du travail qu'a fait publier V. Barbeau], Montréal, les publications de l'Académie canadienne-française, 1964, 197 p.

BASTIEN, Hermas, «Lionel Groulx» dans Ces écrivains qui nous habitent, Montréal, Beauchemin, 1969, p. 169-192 [v.p. 177-178].

BRUNET, Berthelot, Histoire de la littérature canadienne-française, Montréal, Hurtubise HMH, «Reconnaissances, 1970, 332 p. [v.p. 112, 239, 279, 291].

CANTIN, Pierre, HARRINGTON, Normand et HUDON, Jean-Paul, Bibliographie de la critique de la littérature québécoise dans les revues des XIX^e et XX^e siècles, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, «Documents de travail du CRCCF», n^os 12-16, 1979, 5 vol., x, 1254 p. (pagination continue) [v.vol. 3, p. 588-593].

CHOQUETTE, Robert, L'Ontario français, historique, Saint-Laurent, Éditions Études vivantes, 1980, p. 181.

DANDURAND, Albert, «Le roman» dans Littérature canadienne-française. La prose, Montréal, [s.édit.], 1935, p. 185-203 [v.p. 198-199].

DANDURAND, Albert, le Roman canadien-français, Montréal, Éditions A.C.-F., 1937, 252[1] p. [v.p. 171].

DIONNE, René et CANTIN, Pierre, Bibliographie de la critique de la littérature québécoise et canadienne-française dans les revues canadiennes (1974-1978), Ottawa, les Presses de l'Université d'Ottawa, «Histoire littéraire du Québec et du Canada français», 1988, vii, 483 p. [v.p. 263-265]; (1979-1982), 1991, vii, 493 p. [v.p. 250-251].

DIONNE, René, Bibliographie de la littérature outaouaise et franco-ontarienne, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, «Documents de travail du CRCCF», n° 10, février 1978 [2^e éd., 1981], 91 p.

DIONNE, René, Propos sur la littérature outaouaise et franco-ontarienne. Introduction et choix de textes, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, «Documents de travail du CRCCF», n° 11, t. I, février 1978, 209 p.; t. III, 1981, 238 p.; t. IV, 1983, 324 p.; t. II, Société des écrivains canadiens, section Ottawa-Hull, 1979, 216 p.

DROLET, Antonio, Bibliographie du roman canadien-français, 1900-1950, Québec, les Presses Universitaires de Laval, 1955, 125 p. [v.p. 63].

EN COLLABORATION, Répertoire bio-bibliographique de la Société des écrivains canadiens 1954, Montréal, Éditions de la Société des écrivains canadiens, 1955, 248[ii] p. [v.p. 103-104].

EN COLLABORATION, Lionel Groulx, ptre (13 janvier 1878-23 mai 1967). L'homme et l'oeuvre, Montréal, l'Action nationale (numéro spécial), vol. 17, n° 10, juin 1968, p. 831-1115.

EN COLLABORATION, Hommage à Lionel Groulx, sous la direction de Maurice Filion, Montréal, Leméac, 1978, 224 p.

EN COLLABORATION, Le Québécois et sa littérature, sous la direction de René Dionne, Sherbrooke, Naaman, 1984, 462 p.

ÉTHIER-BLAIS, Jean, Discours de réception à l'Académie canadienne-française, suivi de l'Oeuvre de l'abbé Groulx par Olivar Asselin, Montréal, Hurtubise HMH, «Reconnaissances», 1973, 155 p. [v.p. 9-50].

FERRETTI, Lucia, «Les délassements» dans Lionel Groulx, la voix d'une époque, Montréal, l'Agence du livre, [1983], 45 p.

GABOURY, Jean-Pierre, Le Nationalisme de Lionel Groulx. Aspects idéologiques, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, «Cahiers des sciences sociales», n° 6, 1970, viii, 226 p.

GAY, Paul, La Vitalité littéraire de l'Ontario français. Premier panorama, Ottawa, les Éditions du Vermillon, «Paedagogus», n° 1, 1986, 239 p. [v.p. 29-30, 79-80, 83, 134].

GIGUÈRE, Georges-Émile, Lionel Groulx. Biographie, Montréal, Éditions Bellarmin, 1978, 160 p.

GRISÉ, Yolande, Pour se faire un nom, Montréal, Fides, 1982, 326 p. [v.p. 99-106].

HAMEL, Réginald, HARE, John E. et WYCZYNSKI, Paul, Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord, Montréal, Fides, 1989, xxvi, 1364 p. [v.p. 639-645].

HARE, John E., «Bibliographie du roman canadien-français», dans le Roman canadien-français. Évolution. Témoignages. Bibliographie, Montréal, Fides, «Archives des lettres canadiennes», t. III, 1965, p. 375-456 [v.p. 406].

HARVEY, Jean-Charles, Pages de critique, Québec, Imprimerie «le Soleil», 1926, 187 p. [p. 79-86].

HATHORN, Ramon, Angles on Saxon: A Study of the Anglo Saxon in Québec Fiction, The Journal of Canadian Fiction, n° 25-26, 1979, p. 270-272.

HATHORN, Ramon, [L'Appel de la Race], Voix et images, vol. 6, n° 1, automne 1980, p. 107-110, 113-114.

LACROIX, Benoît, Lionel Groulx, textes choisis et annotés par [...], Montréal, Fides, «Classiques canadiens», 1967, 96 p. [v.p. 7-33, 42-45].

LALONDE-RÉMILLARD, Juliette, «Bibliographie» avec la collaboration de Madeleine Dionne dans Victor Barbeau, édit., l'Oeuvre du Chanoine Lionel Groulx. Témoignages. Bio-bibliographie, Montréal, les publications de l'Académie canadienne-française, 1964, 197 p. [v.p. 98-100].

LALONDE-RÉMILLARD, Juliette, «Chronologie», dans Hommage à Lionel Groulx, Montréal, Leméac, 1978, 224 p. [v.p. 213-217].

LALONDE-RÉMILLARD, Juliette, «Lionel Groulx: bibliographie (1964-1979)», RHAF, vol. 32, n° 3, décembre 1978, p. 465-523.

LALONDE-RÉMILLARD, Juliette, «Chronologie» dans Lionel Groulx, la voix d'une époque, Montréal, [s.édit.], [1983], p. 41-45.

LAURENDEAU, André, L'Abbé Lionel Groulx, Montréal, Éditions de l'Action canadienne-française, 1939, 66 p.

LEBEL, Maurice, D'Octave Crémazie à Alain Grandbois, Québec, l'Action, 1963, 285 p. [v.p. 160-168].

LEMIRE, Maurice, Les Grands Thèmes nationalistes du roman historique canadien-français, Québec, les Presses de l'Université Laval, «Vie des lettres canadiennes», n° 8, 1970, 281[1] p. [v.p. 1-19].

LEMIRE, Maurice, L'Appel de la Race, roman d'Alonié de Lestres, dans Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec, t. II: 1900-1939, avec la collaboration de Gilles Dorion, André Gaulin et Alonzo Le Blanc, Montréal, Fides, 1980, 1363 p. [v.p. 51-59].

MAILHOT, Laurent, La Littérature québécoise, Paris, Presses Universitaires de France, «Que sais-je?», n° 1579, 1974, 127[1] p. [v.p. 47-48].

MARION, Séraphin, En feuilletant nos écrivains, Montréal, Librairie d'Action canadienne-française, 1931, 216[1] p. [v.p. 32].

O'LEARY, Dostaler, Le Roman canadien-français. Étude historique et critique, Montréal, le Cercle du Livre de France, 1954, 195[1] p. [v.p. 49].

RENAUD, André et ROBIDOUX, Réjean, Le Roman canadien-français du vingtième siècle, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, «Visage des lettres canadiennes», n° 3, 1966, 221 p. [v.p. 25, 27].

ROY, Camille, Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française, 18e éd., Montréal, Beauchemin, 1955, 201 p. [v.p. 130].

SHEK, Ben-Zion, Social Realism in the French-Canadian Novel, Montréal, Harvest House, 1977, 326 p. [v.p. 61].

SOEURS DE SAINTE-ANNE, Précis d'histoire littéraire. Littérature canadienne-française, Lachine Procure des Missions des Soeurs de Sainte-Anne, 1928, 336 p. [v.p. 293].

SOEURS DE SAINTE-ANNE, Histoire des littératures française et canadienne, Lachine, Procure des Missions, 1954, 602 p. [v.p. 487].

SYLVESTRE, Guy, Panorama des lettres canadiennes-françaises, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1964, 81 p. [v.p. 31].

SYLVESTRE, Guy, Écrivains canadiens, 2e éd., Toronto, The Ryerson Press, 1966, 186 p. [v.p. 65].

TOUGAS, Gérard, Histoire de la littérature canadienne-française, 4e éd., Paris, Presses Universitaires de France, 1967 [c1960], 309[1] p. [v.p. 137-139].

VIATTE, Auguste, Histoire littéraire de l'Amérique française des origines à 1950, Paris, Presses Universitaires de France, 1954, 545 p. [v.p. 166].

WYCZYNSKI, Paul, «Panorama du roman canadien-français» dans le Roman canadien-français. Évolution. Témoignages. Bibliographie, Montréal, Fides, «Archives des lettres canadiennes, t. III, 1965, p. 11-35 [v.p. 15-16, 17].

III Articles

1. Articles de revues

ALARY, Maurice, «Propos écoliers. En marge de l'Appel de la Race», les Annales térésiennes, vol. 19, n° 6, 28 février 1923, p. 184-188.

ANONYME, «Un libro», la Voce di Maria (Napoli), vol. 3, n° 24, 1er avril 1923, p. 62.

ARLES, Henri d' [pseud. de l'abbé Henri Beaudé, né Beaudet], «L'Appel de la Race», l'Action française, vol. 8, n° 2, août 1922, p. 126.

BERNARD, Harry, «L'avenir du roman canadien», l'Action française, vol. 10, n° 4, octobre 1923, p. 238-239.

BLAIN, Jean, «Notre littérature, l'Appel de la Race et l'oreille contemporaine», l'Action nationale, vol. 45, n° 8, avril 1956, p. 717-726.

BOUTET, Edgar et LA DURANTAYE, Louis-Joseph de, «L'Appel de la Race», les Annales, vol. I, n° 11, novembre 1922, p. 1.

BRUCHÉSI, Jean, «Ce qu'il faut lire. Un coup de clairon», la Revue nationale, vol. 4, n° 10, octobre 1922, p. 308-312.

BRUNET, Michel, «Lionel Groulx et l'histoire de notre "désassimilation"», l'Action nationale, 74, n° 9, mai 1985, p. 871-877 [v.p. 874].

CHAPDELAINE, Jean, «L'abbé Groulx», la Relève, vol. 1, n° 4, septembre 1934, p. 76-82.

CLAUDE, Louis, «Livres et Revues», la Revue moderne, vol. 4, n° 1, novembre 1922, p. 23.

D., P. S. [pseud.], «Recensions. L'Appel de la Race», la Revue dominicaine, novembre 1922, p. 471.

DAVELUY, Marie-Claire, «Étude d'un livre récent», la Bonne Parole, vol. 10, n° 11, novembre 1922, p. 9-11.

DIONNE, René, «L'Appel de la Race est-il un roman raciste?», Relations, vol. 38, n° 441, novembre 1978, p. 317-318.

DIONNE, René, «Le nationalisme dans notre roman historique», Relations, vol. 31, 1971, p. 281-284.

E., L., «L'Appel de la Race», Revue de l'Université Laval, vol. 10, n° 10, juin 1956, p. 963.

GARNEAU, René, «Les tendances du roman canadien à l'heure présente», le Canada, vol. 33, n° 205, 4 décembre 1935, p. 8 [reproduit sous le titre «Les tendances actuelles du roman canadien», Revue dominicaine, vol. 42, n° 2, février 1936, p. 100-108 et n° 3, mars 1936, p. 150-157].

GENEST, Jean, «Une vie de travail et d'amour», l'Action nationale, vol. 57, n° 10, juin 1968, p. 1039-1115 [v.p. 1066-1067].

GOULET, Élie, «Les livres canadiens. Art et littérature [...]», Culture, vol. 17, n° 3, septembre 1956, p. 323-324.

[GRIGNON, Claude-Henri], «Notre maître, l'abbé Groulx», les Pamphlets de Valdombre, vol. 1, n° 3, 1er février 1937, p. 93.

[GRIGNON, Claude-Henri], «Olivar Asselin et les polémiques d'autrefois», les Pamphlets de Valdombre, vol. 1, n° 4, octobre 1937, p. 470-471.

[GRIGNON, Claude-Henri], «Faits et gestes» et «Le Bas Bleu sous l'Orage», les Pamphlets de Valdombre, vol. 4, nos 6-7, novembre-décembre 1940, p. 201-225.

GUÉRIN, Wilfrid, «Un roman à lire et à prescrire», le Semeur, vol. 19, n° 5, 21 décembre 1922, p. 97-101 [reproduit dans l'Action catholique, vol. 15, n° 4915, 21 décembre 1922, p. 3 et le Droit, vol. 10, n° 296, 27 décembre 1922].

L., M.-A., «L'Esprit des livres. L'Appel de la Race», Revue dominicaine, vol. 42, tome 1, avril 1956, p. 190.

LACROIX, Benoît, «Pourquoi avoir tant aimé l'histoire?», l'Action nationale, vol. 57, n° 10, juin 1968, p. 925-935 [v.p. 931-932].

LANDRY, Louis, «Lettre ouverte à Séraphin Marion», la Voix franco-ontarienne, 30 janvier 1983.

LECLERC, Charles, «L'Appel de la Race», le Prévoyant, vol. 9, n° 13, novembre 1922, p. 97 [reproduit dans le Progrès du Saguenay, vol. 37, n° 15, 7 décembre 1922, p. 5, et dans l'Action catholique, vol. 15, n° 4912, 18 décembre 1922, p. 1].

LECOMPTE, Henri, «L'Appel de la Race», les Annales térésiennes, 31 octobre 1922, p. 40-49 [reproduit dans l'Action catholique, vol. 15, n° 4910, 15 décembre 1922, p. 3].

LEMIRE, Maurice, «Lantagnac, un modèle proposé à l'admiration des Ontarois [sic]», Revue du Nouvel Ontario, n° 6, 1983, p. 37-48.

LE NORMAND, Michelle [pseud. de Marie-Antoinette Tardif], «L'Appel de la Race par M. le Chanoine Lionel Groulx», Lectures, vol. 2, n° 15, 17 mars 1956, p. 113.

LORRAIN, Léon, «Une allocution», l'Action française, vol. 8, n° 5, novembre 1922, p. 277-279.

MAHEU, Arthur, «Nos maîtres furent-ils patriotes?», le Canada français, avril 1923.

M., P. L. [pseud. de Olivier Maurault], «Revue des livres», la Revue trimestrielle canadienne, 8e année, vol. 3, n° 32, décembre 1922, p. 487-489 [reproduit dans Brièvetés, Montréal et New York, Louis Carrier & cie, les Éditions du Mercure, 1928 [v.p. 112-115].

MARION, Séraphin, «Deux nouveaux romans canadiens», Revue de l'Université d'Ottawa, vol. 3, n° 2, avril-juin 1933, p. 229-244.

MARION, Séraphin, «L'abbé Groulx, raciste?», la Voix Franco-Ontarienne, vol. 1, n° 12 (numéro entier), 6 décembre 1982, 6 p. [reproduit dans les Cahiers des Dix, n° 43, 1983, p. [185-205].

MADELEINE [pseud. de Mme Wilfrid-A. Huguenin], «Les injures n'ont jamais rien prouvé...», la Revue moderne, février 1923, p. 7.

MOCQUAIS, Pierre-Yves, «L'Appel de la Race. Masques narratifs et contre-masques idéologiques, t. VI, Voix et images, vol. 6, n° 2, hiver 1981, p. 245-260.

MONTIGNY, Louvigny de, «Un mauvais livre», la Revue moderne, janvier 1923, p. 8-10.

MORISSET, Maurice, «Notre attitude morale», les Annales, vol. 2, n° 2, février 1923, p. 1-2.

NOUSSANNE, Henri [Rossignol dit] de, «La survie de la langue et de la pensée française au Canada», le Correspondant (Paris), 25 mars 1923, p. 1022.

POTVIN, Damase, «Revue des lectures», le Terroir, vol. 3, n° 4, août 1922, p. 190.

POTVIN, Damase, «Revue des lectures», le Terroir, vol. 3, n° 9, janvier 1923, p. 427.

PROVINCIAL D'UN ORDRE RELIGIEUX, «L'Appel de la Race», l'Action française, vol. 9, n° 1, janvier 1923, p. 32.

RICHER, Julia, «Hommage à Lionel Groulx», Vient de paraître. Bulletin du livre au Canada français, Montréal, Conseil Supérieur du livre, vol. 3, n° 4, septembre 1967, p. 21.

ROBERT, Lucie, «Camille Roy et Lionel Groulx. La querelle de l'Appel de la Race», Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 32, n° 3, décembre 1978, p. 399-405.

ROURE, René du, «L'Appel de la Race. Critique littéraire», la Revue moderne, décembre 1922, p. 8-9.

ROY, Camille, «L'Appel de la Race, un roman canadien», le Canada français, vol. 9, n° 4, décembre 1922, p. 300-315.

ROY, Camille, «Le patriotisme de nos vieux maîtres», le Canada français, vol. 10, n° 3, avril 1923, p. 179-188.

SIMARD, Georges, O.M.I., «Au pays de l'Ontario. Un épaulement moral», l'Action française, vol. 8, n° 4, octobre 1922, p. 210-215.

SUTHERLAND, Ronald, «The Body-Odour of Race», Canadian Literature, n° 37, Summer 1968, p. 47-67.

TASSÉ, Henriette, «Les croisements des races et la supériorité», la Revue moderne, mars 1923.

TILLEMONT, Jean [Nicolas], «La vie de l'Action française. Les Français et nous», l'Action française, vol. 9, n° 3, mars 1923, p. 192.

TILLEMONT, Nicolas, «La vie de l'Action française. Nos publications», l'Action française, vol. 9, n° 6, juin 1923, p. 384.

UN DES 2500 UNANIMES BÉOTIENS CHERS À M. LOUVIGNY DE MONTIGNY [pseud.], «L'Appel de la Race et messieurs de la critique», le Terroir, vol. 3, n° 10, février 1923, p. 462-463.

VILLENEUVE, Jean-Marie-Rodrigue, O.M.I., «L'Appel de la Race et la théologie du Père Fabien», l'Action française, vol. 9, n° 2, février 1923, p. 82-103.

X, Maurice, «Lettre d'un lecteur», la Revue Moderne, vol. 4, n° 4, février 1923, p. 13.

2. Articles de journaux

ACTION FRANÇAISE, «Lettres au Devoir. Réclame involontaire», le Devoir, vol. 13, n° 298, 23 décembre 1922, p. 2.

ANONYME, «Deux pour un», le Devoir, vol. 13, n° 257, 4 novembre 1922, p. 7. (annonce de la Librairie Deom).

ANONYME, «Écho de Presse, Pas de critique s.v.p.», l'Événement, vol. 56, n° 195, 4 janvier 1923, p. 4.

ANONYME, «Language of the People», The Globe and Mail, vol. 124, n° 39754, 7 mai 1977, p. 6.

ANONYME, «L'Appel de la Race», le Devoir, vol. 13, n° 228, 30 septembre 1922, p. 2. (annonce de l'Action française).

ANONYME, «L'Appel de la Race», Un nouveau roman appelle un grand retentissement», l'Action catholique, vol. 15, n° 4853, 7 octobre 1922, p. 3.

ANONYME, «L'Appel de la Race», le Devoir, vol. 13, n° 274, 24 novembre 1922, p. 8.

ANONYME, «L'Appel de la Race», le Devoir, vol. 13, n° 298, 23 décembre 1922, p. 7. (annonce de l'Action française).

ANONYME, «Librairie Garneau Limitée», l'Événement, vol. 56, n° 141, 28 octobre 1922, p. 19.

ANONYME, «Un roman», la Liberté (Winnipeg), 10 octobre 1922.

ANONYME, «Pendant la semaine du livre canadien», le Devoir, vol. 13, n° 252, 28 octobre 1922 au 4 novembre 1922.

ANONYME, «Vient de paraître. L'Appel de la Race», le Devoir, vol. 13, n° 218, 19 septembre 1922, p. 2. (annonce de l'Action française).

ANONYME, «Vient de paraître. L'Appel de la Race», le Devoir, vol. 13, n° 220, 21 septembre 1922, p. 2.

ANONYME, «Vient de paraître. L'Appel de la Race», l'Événement, vol. 56, n° 127, 12 octobre 1922, p. 2.

ANONYME, «L'Appel de la Race», la Vérité, vol. 42, n° 1, 27 janvier 1923, p. 2.

ANONYME, «Romans à lire et à proscrire», le Devoir, vol. 14, n° 33, 9 février 1923, p. 4.

ANONYME, «Service de librairie du Devoir», le Devoir, vol. 14, n° 46, 24 février 1923, p. 2.

ANONYME, «Vient de paraître», le Devoir, vol. 13, n° 252, 28 octobre 1922, p. 2.

ANONYME, «Vient de paraître», le Droit, vol. 10, n° 252, 2 novembre 1922, p. 3.

ANONYME, «Vient de paraître», l'Événement, vol. 56, n° 145, 3 novembre 1922, p. 2.

ANONYME, «Vient de paraître», le Devoir, vol. 14, n° 28, 3 février 1923, p. 7.

ANONYME, «Vient de paraître», le Droit, vol. 11, n° 41, 19 février 1923, p. 3.

ANONYME, «Vient de paraître», le Devoir, vol. 14, n 51, 2 mars 1923, p. 5.

ANONYME, «Vient de paraître», le Droit, vol. 11, n° 61, 14 mars 1923, p. 3.

ANONYME, «Vient de paraître», le Devoir, vol. 14, n° 122, 26 mai 1923, p. 7.

ANONYME, «Vient de paraître», le Droit, vol. 11, n° 123, 30 mai 1923, p. 3.

ANONYME, «50 auteurs aspirent au prix David», l'Événement, vol. 56, n° 261, 23 mars 1923, p. 3.

ANONYME, «50 auteurs aspirent au prix David», le Droit, vol. 11, n° 70, 24 mars 1923, p. 10-11.

BARRETTE, Victor, «L'Appel de la Race, roman canadien, par Alonié de Lestres», le Droit, vol. 10, n° 243, 21 octobre 1922, p. 5.

BEAUPRÉ, H. de [pseud. de Arthur d'Amours], «Un roman nationaliste», l'Événement, vol. 56, n° 181, 16 décembre 1922, p. 12, 14-15.

BÉLANGER, Ferdinand, «L'Appel de la Race», l'Action catholique, 7 octobre 1922.

BÉLANGER, Ferdinand, «En passant», l'Action catholique, vol. 15, n° 4915, 21 décembre 1922, p. 1.

BÉLANGER, Ferdinand, «Causerie littéraire. Un enterrement de première classe», l'Apôtre, vol. 4, n° 4, décembre 1923, p. 135-137.

BÉLANGER, Ferdinand, «Un enterrement de première classe», le Droit, vol. 11, 20 janvier 1923, p. 3; n° 17, 22 janvier 1923, p. 3.

BÉLANGER, Ferdinand, «L'Appel de la Race», l'Action catholique, vol. 16, n° 4940, 23 janvier 1923, p. 3.

BERTAL, [pseud.], «Communication. Sur "un mauvais livre"», l'Action catholique, vol. 16, n° 4950, 3 février 1923, p. 5.

BILODEAU, Ernest, «Tablettes: l'Appel de la Race», le Soleil, vol. 28, n° 231, 3 octobre 1922, p. 4 [reproduit dans la Liberté, Winnipeg, 10 octobre 1922].

BONIN, René, «Nous croyons fermement à la durabilité de notre avenir», la Patrie, vol. 77, n° 300, 21 février 1956, p. 4.

BRUCHÉSI, Jean, «La critique. Un livre que M. du Roure n'a pas compris», le Devoir, vol. 13, n° 299, 26 décembre 1922, p. 1-2.

CHALOULT, René, «L'Appel de la Race», la Voix de la jeunesse catholique, vol. 3, n° 9, 24 janvier 1923, p. 1.

CHALOULT, René, «L'Appel de la Race», l'Action catholique, vol. 16, n° 4968, 24 février 1923, p. 1.

CHANTECLERC [pseud. de Jean Bruchési], «Chronique littéraire. L'Appel de la Race», le Quartier Latin, vol. 5, n° 2, 12 octobre 1922, p. 2.

CYR, Franc [pseud. de Francis Goyer], «L'Appel de la Race, le choc sauveur», le Devoir, vol. 13, n° 275, 25 novembre 1922, p. 4.

DESROSIERS, Léo-Paul, «Sur un roman de chez nous. L'Appel de la Race», le Devoir, vol. 13, n° 247, Montréal, le lundi 23 octobre 1922, p. 1.

DESROSIERS, Léo-Paul, «L'Appel de la Race», le Droit, vol. 10, n° 260, 10 novembre 1922, p. 5.

DESROSIERS, Léo-Paul, «Sur un roman d'aventures. Les chasseurs de noix», le Devoir, vol. 13, n° 276, 27 novembre 1922, p. 2.

DESROSIERS, Léo-Paul, «La critique. Sur un article de M. du Roure», le Devoir, vol. 13, n° 296, 21 décembre 1922, p. 1-2.

DORION, Noël, «Un livre pour nous, les jeunes», l'Action catholique, vol. 15, n° 4888, 18 novembre 1922, p. 14.

DUHAMEL, Roger, «Groulx se penche sur le cas Bourassa», le Droit, 22 mai 1971, p. 7.

FRÉMONT, Donatien, «L'Appel de la Race», le Patriote de l'Ouest, vol. 12, n° 32, 11 octobre 1922, p. 1.

G. P., «Bloc-notes. Le Québec», le Devoir, vol. 14, n° 34, 10 février 1923, p. 1.

GAGNÉ, Jean-Marc, «Lancement de deux volumes», la Presqu'île, vol. 5, n° 5, 2 mars 1956, p. 17.

GAUTIER, Charles, «L'Appel de la Race», le Droit, vol. 10, n° 237, 14 octobre 1922, p. 3 [reproduit dans le Droit, 17-18 juillet 1973, p. 6,6].

GAUTIER, Charles, «Littérature et patriotisme», le Droit, vol. 11, n° 28, 3 février 1923, p. 3.

GAUTIER, Charles, «Une lettre de M. de Montigny», le Droit, vol. 11, n° 31, 7 février 1923, p. 3.

GAUTIER, Charles, «Histoire et roman», le Droit, vol. 11, n° 32, 8 février 1923, p. 3.

GAY, Paul, «Lionel Groulx et Hugh MacLennan. Deux témoins du conflit des races au Canada», le Droit, 23 décembre 1978, p. 18.

GAY, Paul, «Le retrait français ou l'assimilation anglaise», le Droit, 23 décembre 1978, p. 18.

GÉLINAS, Simone, «L'élite intellectuelle rend hommage au Chanoine Groulx», Notre Temps, vol. 11, n° 19, 25 février 1956, p. 1.

GRANDPRÉ, Pierre de, «La vie des lettres. Lionel Groulx, Bruno Lafleur et l'Appel de la Race», le Devoir, vol. 47, n° 27, 3 mars 1956, p. 23.

HULLOIS [pseud.], «Pourquoi lire l'Appel de la Race», le Droit, vol. 10, n° 247, 26 octobre 1922, p. 4.

LAFLEUR, Bruno, «La réédition de l'Appel de la Race», Notre Temps, vol. 11, n° 20, 3 mars 1956, p. 8.

LAMOUREUX, Georgette, «Une promenade sur la colline», le Droit, 9 août 1986, p. 50.

LAMOUREUX, Georgette, «Un homme inspiré. Le père Charles», le Droit, 23 août 1986, p. 13.

LA ROCHELLE, Alphonse de, «Prix littéraires», le Devoir, vol. 13, n° 34, 10 février 1923, p. 4.

LAVERGNE, E.V., ptre, «Chronique d'un voyageur», l'Action catholique, vol. 15, n° 4863, 19 octobre 1922, p. 1.

LAVERGNE, E.V., «Chronique de Montréal», l'Action catholique, vol. 15, n° 4870, 27 octobre 1922, p. 3.

LAVERGNE, E.V., «Chronique et variétés: le patriotisme canadien-français», l'Action catholique, vol. 16, n° 4931, 12 janvier 1923, p. 1.

LECLAIR, J.-A., «Lettres au Devoir. Le Québec», le Devoir, vol. 14, n° 39, 16 février 1923, p. 2.

LECLERC, Charles, «L'Appel de la Race», le Progrès du Saguenay, vol. 37, n° 15, 7 décembre 1922, p. 5.

LECLERC, Charles, «L'Appel de la Race», l'Action catholique, vol. 15, n° 4912, 18 décembre 1922, p. 1.

LEMIRE, Maurice, «Les deux romans de Lionel Groulx», le Devoir, 22 octobre 1983, p. 2.

LÉVESQUE, Albert, «L'Appel de la Race. Alonié de Lestres», l'Action catholique, vol. 15, n° 4879, 8 novembre 1922, p. 3.

LÉVESQUE, Albert, «L'Appel de la Race et la haute critique», le Quartier Latin, vol. 5, n° 15, 1er février 1923, p. 8 (suite le 8 février 1923).

LICENCIÉ ÈS LETTRES [par un], «Lettres au Devoir. Ce conférencier», le Devoir, vol. 13, n° 301, 28 décembre 1922, p. 2.

L'ILLETTRÉ [pseud. de Harry Bernard], «Petits-à-côtés inédits sur l'Appel de la Race, le Droit, 29 mai 1971, p. 6.

LISEUR CANADIEN [pseud.], «Carnet d'un liseur. Après les premièrs critiques», le Progrès du Saguenay, vol. 37, n° 22, 25 janvier 1923, p. 1-3.

LOMBARD, Bertrand [pseudonyme d'Émile Bégin], «L'Appel de la Race», l'Action catholique, vol. 49, n° 15040, 5 mai 1956, p. 4.

MARTIN, Paul-Aimé, «Le discours du R. P. Martin», Notre Temps, vol. 11, n° 19, 25 février 1956, p. 1-2.

MINERVE, LA, «À propos d'un débat littéraire: puérile susceptibilité», l'Événement, vol. 56, n° 217, 1er février 1923, p. 4.

MONTIGNY, Louvigny de, «Tribune libre. M.L. de Montigny et le sénateur Landry» (lettre de M. de Montigny à Charles Gautier), le Droit, vol. 11, n° 31, 7 février 1923, p. 3.

NOUSSANNE, Henri [Rossignol dit] de, «La survie de la langue et de la pensée française au Canada», le Correspondant (Paris), 25 mars 1923, p. 1022.

ORLIAC, J.[ehanne Laporte] d', «L'Appel de la Race par de Lestres», Comoedia (Paris), 25 mars 1923, p. 5.

PATRIOTE [pseud.], «Oui! Pourquoi pas?», le Progrès du Saguenay, vol. 37, n° 15, 7 décembre 1922, p. 1. [reproduit dans l'Action catholique, 16 décembre 1922, p. 19.

PATRIOTE [pseud.], «L'Appel de la Race», l'Action catholique, vol. 37, n° 15, 7 décembre 1922, p. 1.

PERRAULT, Antonio, «L'Appel de la Race», le Devoir, vol. 13, n° 222, 23 septembre 1922, p. 1-2.

PERRAULT, Antonio, «L'Appel de la Race et ses détracteurs», le Devoir, vol. 14, n° 22, 27 janvier 1923, p. 1-2.

PERRAULT, Antonio, «L'Appel de la Race», l'Action catholique, vol. 16, n° 4947, 31 janvier 1923, p. 3.

PERRAULT, Antonio, «L'oeuvre de M. l'abbé L. Groulx, le plus bel élément de notre actif intellectuel, dit M. Olivar Asselin», le Droit, vol. 11, n° 39, 16 février 1923, p. 12.

RACINE, Bernard, «L'Appel de la Race. Une traduction tardive», le Droit, vol. 74, n° 229, 27 décembre 1986, p. 40.

REARDON, «L'Appel de la Race», le Droit, vol. 11, n° 102, 5 mai 1923, p. 9.

ROURE, René du, «Deux autres critiques. L'Appel de la Race est un roman régionaliste, un roman à thèse et un roman à clef», l'Événement, vol. 56, n° 196, 5 janvier 1923, p. 4, 8.

ROY, Camille, «L'Appel de la Race, un roman canadien», le Soleil, vol. 28, n° 294, 16 décembre 1922, p. 4, 25.

ROY, Camille, «Deux autres critiques. L'Appel de la Race, roman assez invraisemblable, est une excellente anthologie», l'Événement, vol. 56, n° 199, 9 janvier 1923, p. 4, 7, 9.

ROY, Camille, «Le patriotisme de nos vieux maîtres», l'Événement, vol. 56, n° 312, 11 mai 1923, p. 5, 11.

ROY, Romuald, «Lettres au Devoir. À propos d'une critique», le Devoir, vol. 14, n° 43, 21 février 1923, p. 2.

SIMARD, Georges, O.M.I., «Au pays de l'Ontario. Un épaulement moral», le Droit, vol. 10, n° 258, 9 novembre 1922, p. 3.

VALDOMBRE [pseud. de Claude-Henri Grignon], «Mes pages d'amour et de haine. L'Appel de la Race ou le roman canadien», le Matin, vol. 1, n° 49, 2 décembre 1922, p. 3.

VALDOMBRE [pseud. de Claude-Henri Grignon], «Contre L'Appel de la Race», le Matin, vol. 2, n° 1, 6 janvier 1923, p. 3 [?].

VALOIS, Marcel [pseud. de Jean-V. Dufresne], «L'Appel de la Race, roman sans âge», la Presse, vol. 72, n° 145, 7 avril 1956, p. 76.

VITAL, Henri, «Autour d'un livre. L'Appel de la Race», le Droit, vol. 10, n° 299, 30 décembre 1922, p. 3; vol. 11, n° 1, 2 janvier 1923, p. 3; vol. 11, n° 2, 3 janvier 1923, p. 3; vol. 11, n° 3, 4 janvier 1923, p. 3.

WARKENTIN, Bernhard A., «Découverte d'un roman du Chanoine Groulx par un montréalais anglophone», le Devoir, vol. 54, n° 21, 26 janvier 1963, p. 4.

IV Correspondance

AUDET, Louis-N., lettre à Lionel Groulx, non datée (après 1922).

BARADOT, M., lettre à Lionel Groulx, (Trois-Rivières, 2 mars 1923).

BAUFFREMONT, le Duc de, lettre à Lionel Groulx, (Paris, 25 février 1923).

BAZIN, René, de l'Académie française, carte à Lionel Groulx, (12 mars 1923).

BÉLANGER, Ferdinand, lettre à Lionel Groulx, (1922).

BÉLIVEAU, Mgr Arthur, archevêque de Saint-Boniface, Manitoba, lettres à Lionel Groulx, (16 novembre 1922, 2 février 1923).

BERGEVIN, J.-L., o.m.i., carte à Lionel Groulx, [s.d.] (1922).

BERNARD, A., ptre, lettre à Lionel Groulx, (4 novembre 1922).

BILODEAU, Georges, diacre, alors professeur au Séminaire de Québec, lettres à Lionel Groulx, (11 décembre 1922, 5 mars 1923).

BOULANGER, Dr Joseph, lettre à l'abbé Camille Roy, (Edmonton, Alberta), 1er janvier 1923.

C- AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES

ANGERS, François-Albert, «Lionel Groulx notre libérateur», l'Action nationale, vol. 67, n° 9, mai 1978, p. 698-709 [conférence à Québec, le 21 janvier 1978].

ANGERS, François-Albert, «Lionel Groulx et le nationalisme canadien-français», dans Maurice Filion édit., Hommage à Lionel Groulx, Montréal, Leméac, 1978, p. 13-33.

ANGERS, François-Albert, «Mesure de l'influence du chanoine Groulx sur son milieu», Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 32, n° 3, décembre 1978, p. 357-384.

BRUNET, Michel, «Lionel Groulx et l'histoire de notre "désassimilation"», l'Action nationale, vol. 74, n° 9, mai 1985, p. 871-876.

BRUNET, Michel, «Lionel Groulx, 1878-1967», l'Action nationale, vol. 74, n° 10, juin 1985, p. 1022-1025.

COSTISELLA, Joseph, le Scandale des écoles séparées en Ontario, Montréal, Éditions de l'Homme, 1962, 124 p.

DESROSIERS et FOURNET, la Race française en Amérique, Montréal, Beauchemin, 1910, 293[1] p.

ÉTHIER-BLAIS, Jean, «L'abbé Groulx», l'Action nationale, vol. 71, n° 5, p. 579-582 [d'abord paru dans le Devoir, 31 octobre 1981].

FRÉGAULT, Guy, «Lionel Groulx», RHAF, vol. 22, n° 1, juin 1968, p. 3-16.

GRIGNON, Claude-Henri, Un homme et son péché, édition critique par Antoine Sirois et Yvette Francoli, Montréal, PUM, «BNM», 1986, 256[1] p.

GROULX, Lionel, les Rapaillages (Vieilles choses, vieilles gens), Montréal, Imprimerie du Devoir, 1916, 159 p.

GROULX, Lionel, «Allocution pour le "Grand Prix d'Action française"» [décerné le 24 mai 1924 au Sénateur Belcourt], dans Dix Ans d'action française, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1926, p. 207-216.

GROULX, Lionel, «Nos devoirs envers notre race», dans Dix Ans d'action française, ibid., p. 217-233.

GROULX, Lionel, Au Cap Blomidon, Montréal, Librairie Granger Frères, Limitée, 1932, 239 p.

GROULX, Lionel, «La bourgeoisie et le national», dans l'Avenir de notre bourgeoisie, Montréal, Éditions Bernard Valiquette et Éditions de l'Action canadienne-française, 1939, p. 91-138.

GROULX, Lionel, Dollard est-il un mythe?, Montréal, Fides, 1960, 57[1] p.

GROULX, Lionel, Journal 1895-1911, Édition critique par Giselle Huot et Réjean Bergeron, t. I, Montréal, PUM, 1984, p. 1-114.

LABERGE, Albert, la Scouine, édition critique par Paul Wyczynski, Montréal, PUM, «BNM», 1986, 297[1] p.

LE JEUNE, J., Dictionnaire général de biographie, histoire, littérature, agriculture, commerce, industrie et des arts, sciences, moeurs, coutumes, institutions politiques et religieuses du Canada, Ottawa, Université d'Ottawa, 1931, t. I, 862 p.; t. II, 829 p.

SYLVESTRE, Paul-François, les Communautés religieuses en Ontario français, Montréal, Bellarmin, 1984, 141[1] p.

SYLVESTRE, Paul-François, le Discours franco-ontarien, [Ottawa], Éditions l'Interligne, 1985, 114 p.

SYLVESTRE, Paul-François, les Évêques franco-ontariens (1833-1986), Hull, Éditions Asticou, 1986, 142 p.

SYLVESTRE, Paul-François, Nos parlementaires, Ottawa, Éditions l'Interligne, 1986, 131 p.

TANGUAY, Cyprien, Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, 7 vols, Québec, Eusèbe Senécal, 1871-1890.

TREMBLAY, Jean-Jacques, Patriotisme et nationalisme, Hull, Éditions l'Éclair et Ottawa, ÉUO, 1940, 233[1] p.

VALLIÈRES, Gaëtan, l'Ontario français par les documents, Montréal, Éditions Études vivantes, «l'Ontario français», 1980, 280 p.

INDEX

AUTEURS CITÉS OU NOMMÉS

ANTOINE	Charles
AQUIN	Thomas d'
BARRÈS	Maurice
BAZIN	René
BOSSUET	Jacques Bénigne
BOURGET	Paul
BRUNETIÈRE	Ferdinand
DANTE	Alighieri
EMERSON	Ralph Waldo
ESCHYLE	-
FAILLON	Étienne-Michel
FERLAND	Jean-Baptiste-Antoine
GARNEAU	François-Xavier
GIDE	Charles
JOHANNET	René
LAMARTINE	Alphonse de
LE BON	Gustave
LE PLAY	Frédéric
MUN	Albert de
NEVERS	Edmond [pseudonyme d'Edmond Boisvert]

PÈGUES	Th.
PÉRIN	Charles
RACINE	Jean
RENAN	Ernest
RIVAROL	Antoine Rivaroli dit
SEELY	John Robert
TENNYSON	Alfred
TOUR DU PIN CHAMBLY, LA	René
TOURVILLE	abbé de

PERSONNAGES HISTORIQUES

ADHÉMAR	Gaspard, seigneur de Lantagnac
AQUIN	Thomas d'
ARC	Jeanne d'
BALDWIN	Robert
BOURGEOYS	Marguerite
BROWN	George
CARTIER	Georges-Étienne
CHAMPLAIN	Samuel de
[CHARLEBOIS	Charles] Père Fabien
DE LINO	Marie Geneviève Martin
DOLLARD	Adam, sieur des Ormeaux
DURHAM	John George Lambton
GENEST	Samuel

LA FONTAINE	Louis-Hippolyte Ménard dit
LAMARCHE	Paul-Émile
LANDRY	Auguste-Charles-Philippe-Robert
LANTAGNAC	Pierre-Adhémar-Gaspard
LAPOINTE	Ernest
LAURIER	Wilfrid
LE BER	Jeanne
MACDONALD	John A.
MACKENZIE	Alexander
MANCE	Jeanne
MONCK	Charles Stanley
PAPINEAU	Louis-Joseph
PIE X	[Giuseppe Sarto]
RIEL	Louis
THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS	[Thérèse Martin]
VERCHÈRES	Madeleine de
WASHINGTON	George
WHITNEY	James Pliny

La Chancelière Lionel Groulx
photo d'Antoine Landry

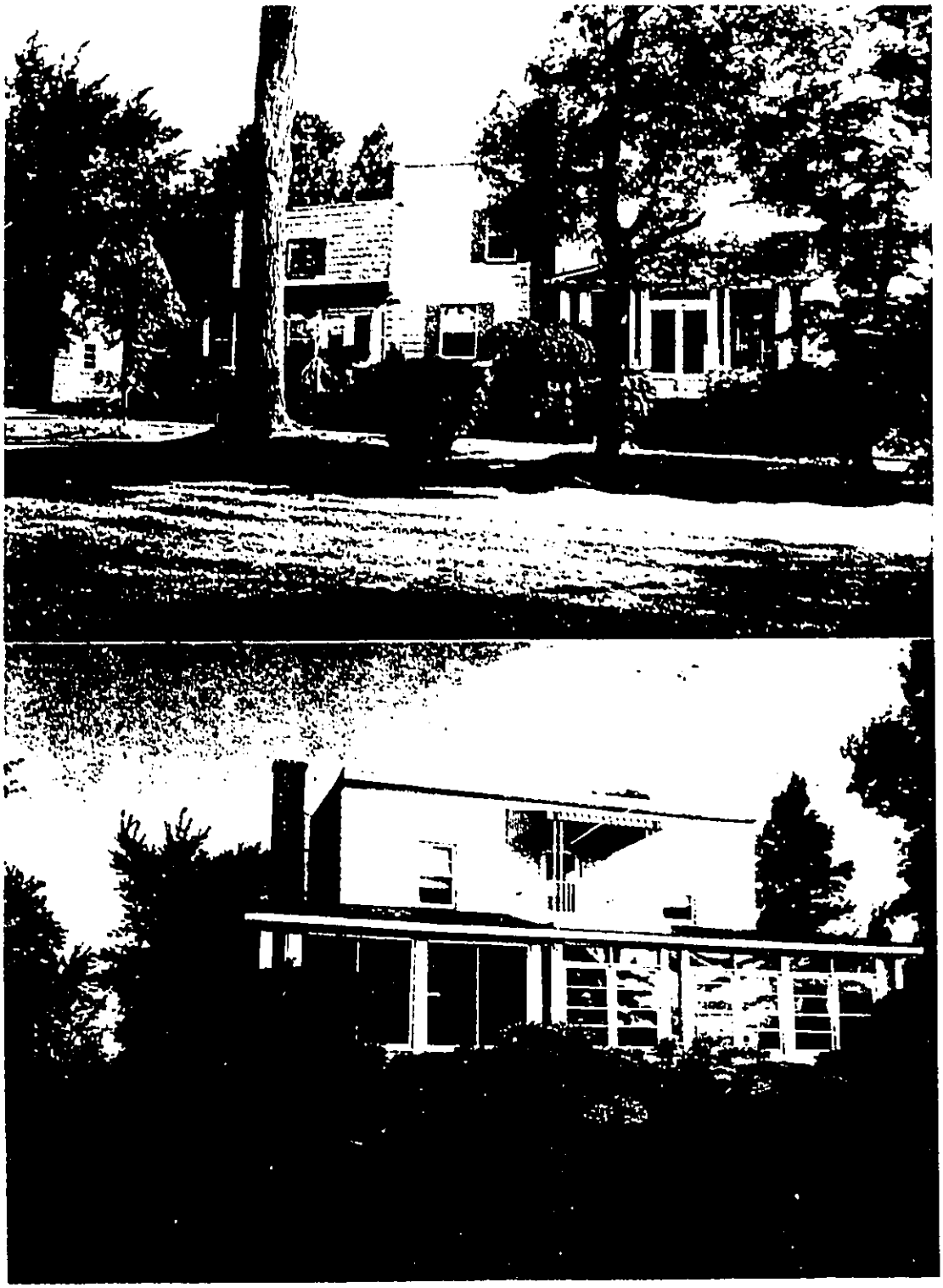

La maison de ferme familiale où naquit
Lionel Groulx - le 13 janvier 1878

Le manoir seigneurial de Vaudreuil-Soulanges,
ancienne académie des Clercs de Saint Viateur
où Lionel Groulx fit ses études secondaires
(1884-1891)

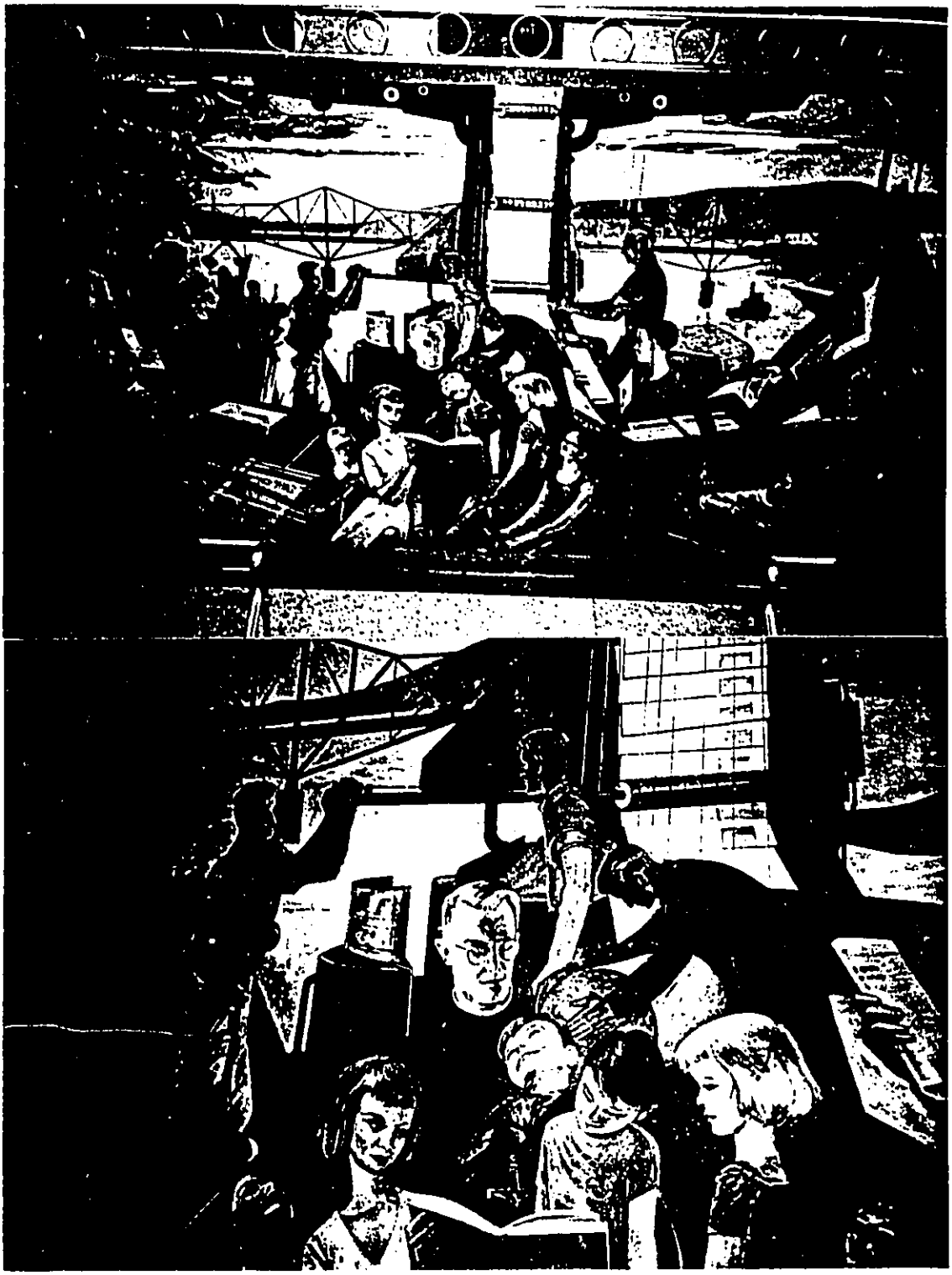

Le Père Fabien du _ osmane
Le Père Charles Charlebois du journal Le Droit

L'ancien manoir Lotbinière
Le nouveau Château Vaudreuil

Deux anciennes maisons des descendants des seigneurs Latbinière - Harwood à Vaudreuil

Il n'y a plus de descendants de la famille Lotbinière-Harwood à l'endroit. Ce nom qui figure dans le premier manuscrit a été remplacé dans le roman par celui de Lantagnac.

au cimetière de Saint-Michel
de Vaudreuil

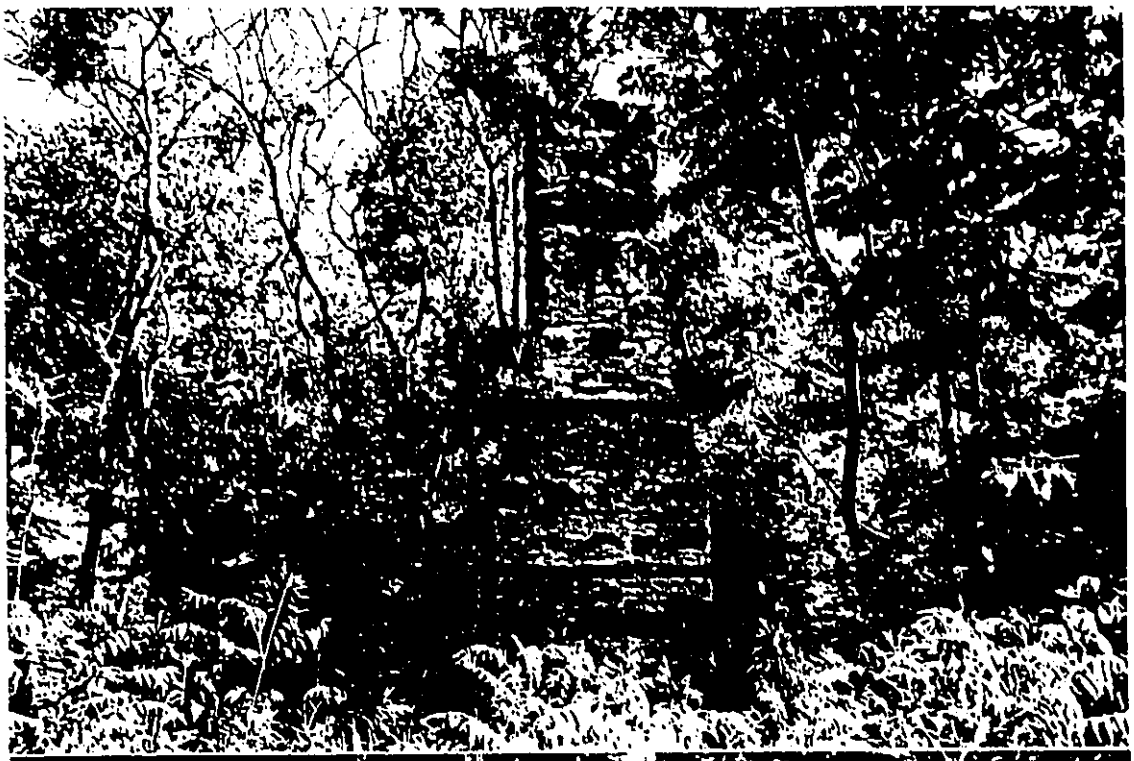

La cheminée de l'ancienne cabane à sucre familiale
Les catherinettes de l'érablière qu'aimait tant
Lionel Groulx

À l'entrée du petit domaine "les Rapaillages"
La "baie des Cimes"

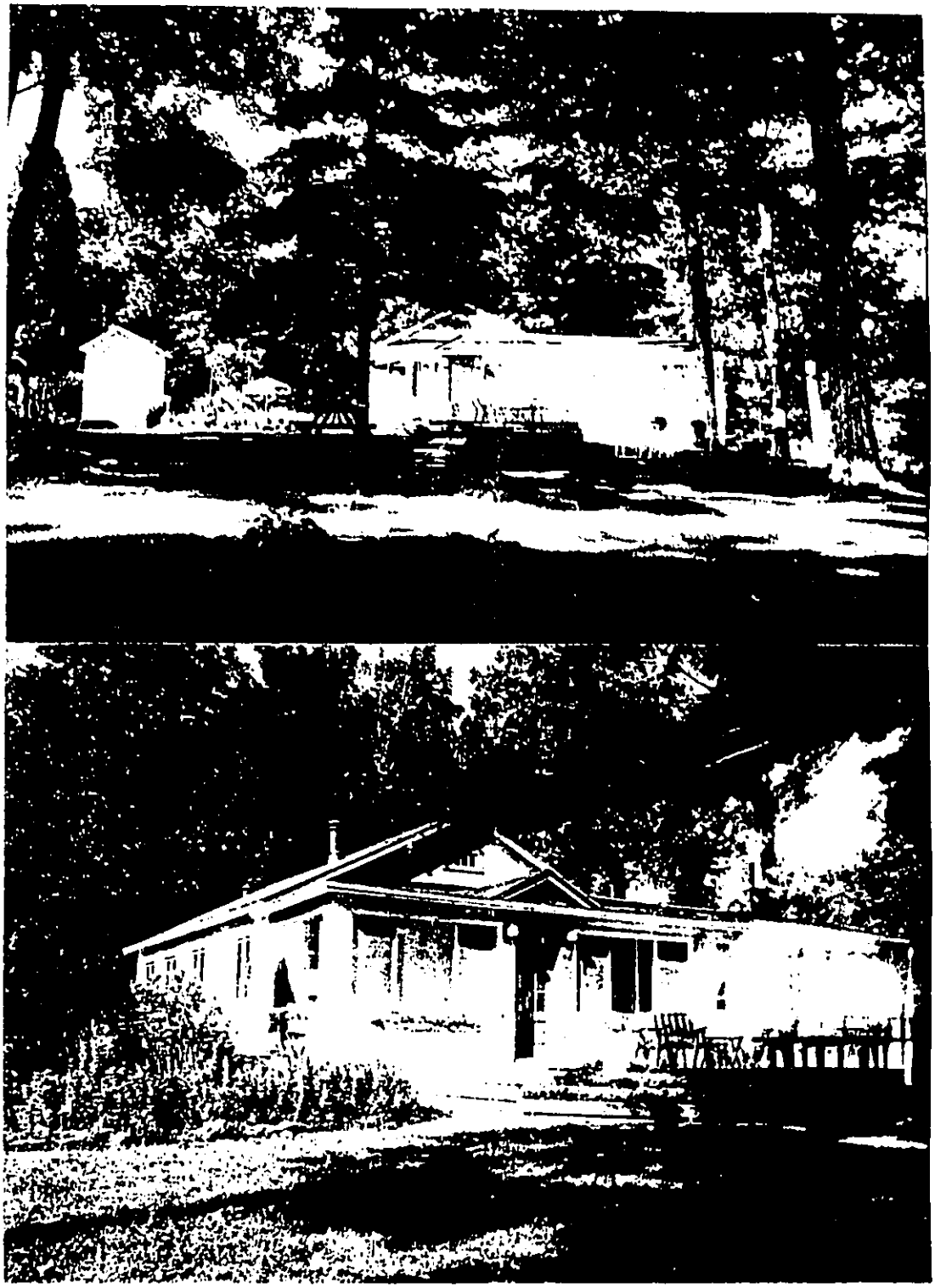

Le chalet de Lionel Groulx, aux Rapides Lyons,
propriété de Juliette Lalonde et Marcel Rémillard

La maison de la fondation Lionel-Groulx
257-261, rue Bloomfield, Outremont, Montréal
La nièce et secrétaire, « l'âme et les mains » de
Lionel Groulx

« Quid hoc ad aeternitatem »

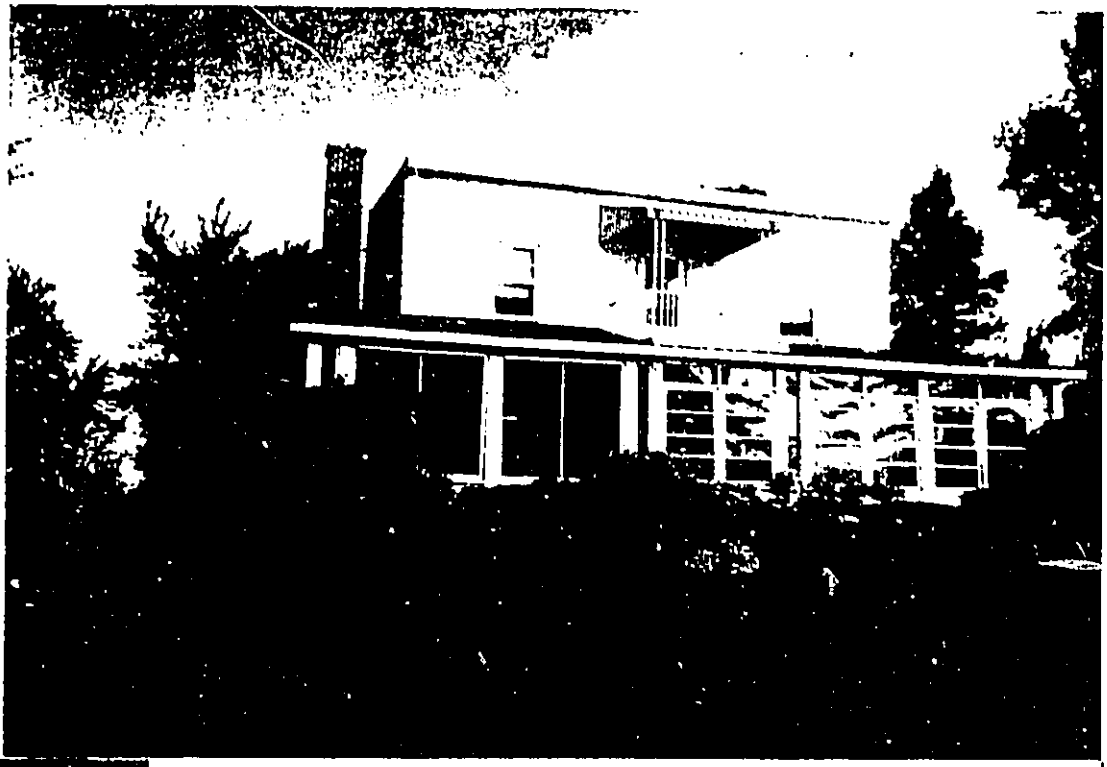

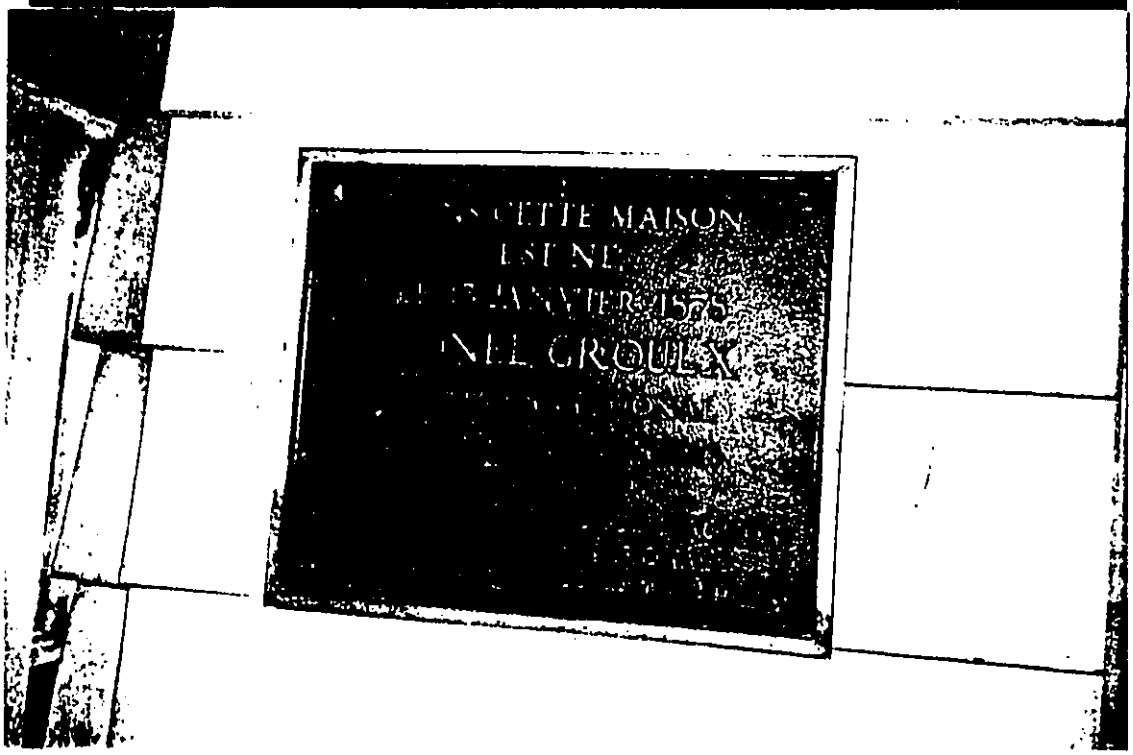

Le 20 mai 1968, la ligue d'action nationale posait une plaque à la maison paternelle de l'historien national du Canada français

Dans le salon Lionel-Groulx
de la Maison Chevrier
à la Société Saint-Jean-Baptiste
de Montréal

Le Pavillon Lionel-Groulx
à la Cité des jeunes de
Vaudreuil

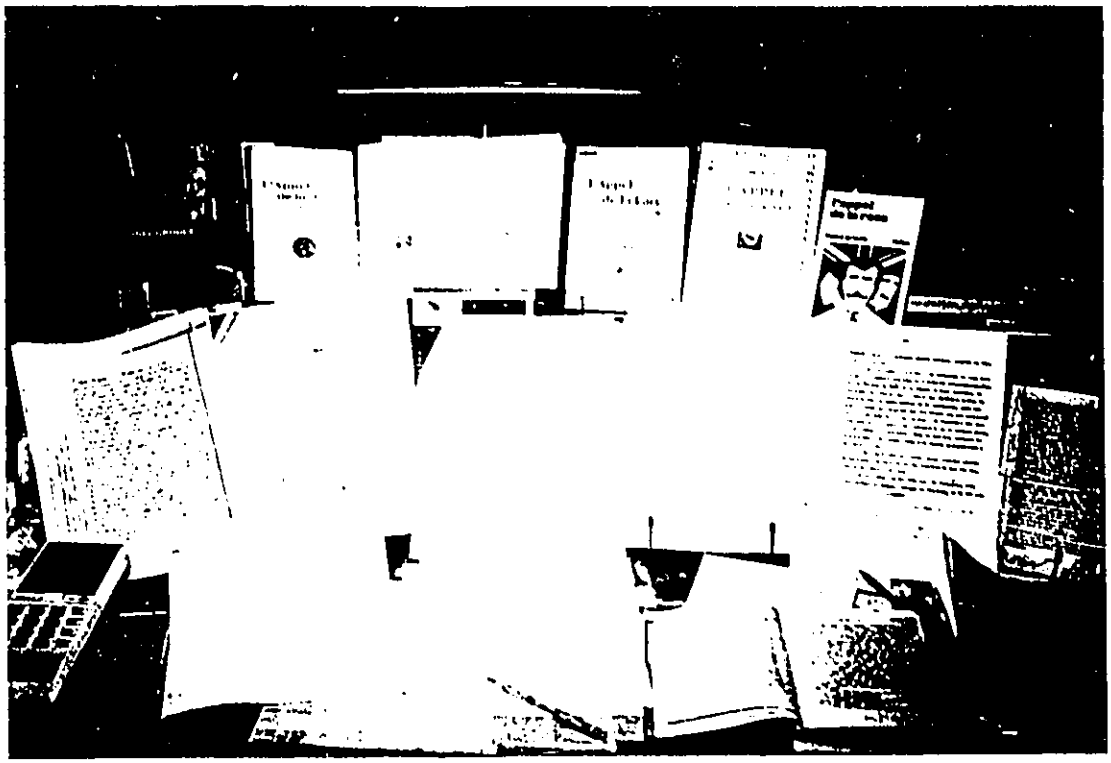

Les divers états du texte de
L'Appel de la Race
avec la paternité de l'éditeur.

Au loin,
les deux Rigolets

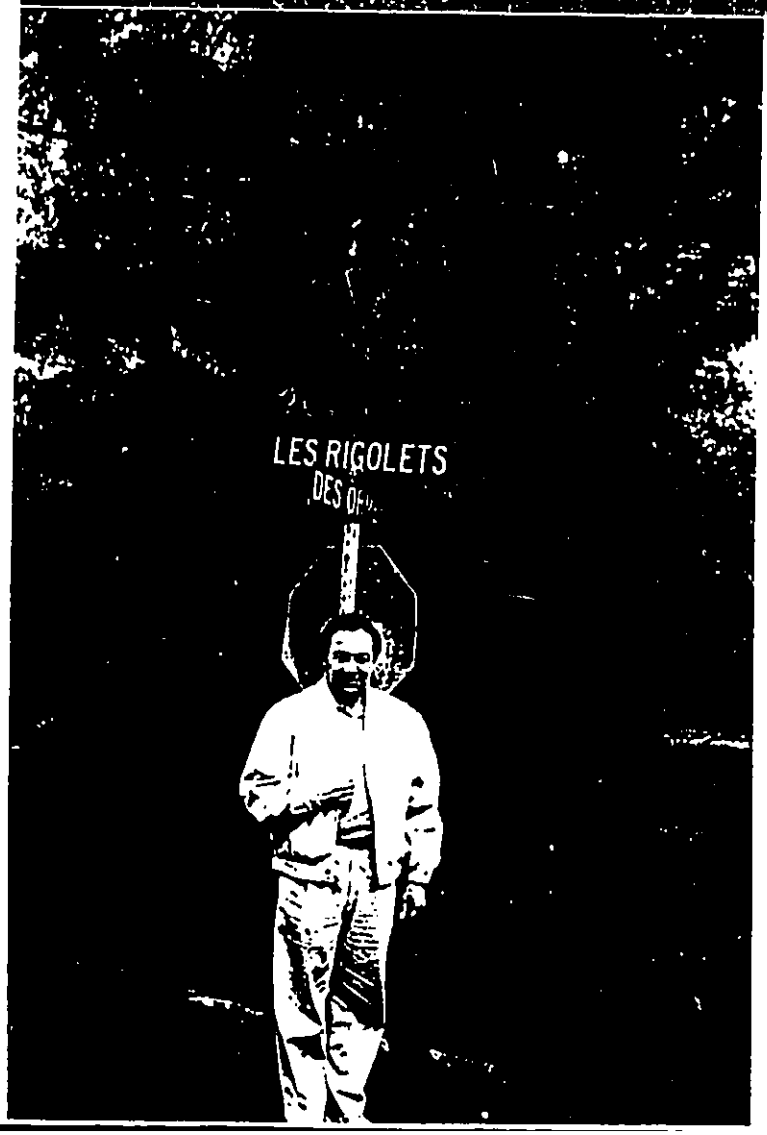

L'étiteuse
dans les
Chenaux nord

ÉDITION CRITIQUE

DE

L'APPEL DE LA RACE

PAR

YVES SAINT-DENIS

VARIANTES

ET

NOTES ÉDITORIALES

[CH]0 page de titre

III,IV <auteur> Abbé Lionel Groulx / 1939 Saint-Dominique, / Montréal. <Nom et adresse écrits ultérieurement. En V, la page de titre est manuscrite et son appartenance est incertaine. Les noms qui suivent ne se trouvent pas en V mais en III.> Adolphe de Saint-Michel / Albert Descheneaux - Alonié de Lestres IV Alonié de Lestres VI ALONIE de LESTRES VII, VIII, IX, ALONIÉ de LESTRES X <Note de Fides: "M. le Chanoine Lionel Groulx a signé du pseudonyme ALONIÉ DE LESTRES les quatre premières éditions de L'APPEL DE LA RACE".>

I <titre> Le duel des races <titre ultérieur écrit à l'encre bleue> / Projet de roman / [R L'Anglomane ou] / [R André Lemerre 2 <2e choix> ou] / [R La rédemption] III <en grosses lettres cursives> Le Coin de fer / <écriture minuscule> Le retour des morts / <écriture minuscule> La revanche des morts / Récit du Canada francais IV Le Coin de fer / Récit du Canada français V Le Coin de fer VI,VII,VIII,IX <en romain - gros caractères> L'Appel de

la Race / ROMAN

III,V <en exergue> O Canada, terre de nos aïeux! [III aïeux]

III <En III, l'auteur a aussi écrit, au bas de la page, une pensée latine.> Quid hoc ad aeternitatem ? [À quoi bon celà face à l'éternité? <ou> Si peu devant l'éternité?] VI,VII,VIII,IX "Chacun des descendants des 65,000 vaincus de 1760 doit compter pour un". Edmond de Nevers.

I <note> Ce projet fut conçu subitement dans une matinée, en l'espace d'une demi-heure, au mois de mai 1920 - Il fut rédigé sous cette forme dans le mois d'août de la même année. J'ai tenu à élaborer ce plan pour me consoler de n'avoir pas le temps d'écrire tout mon roman. <Cette note de la page de titre pourrait être utilisée en guise de préface.> III Commencé à Montréal le 28 mai 1921 et fini à Saint-Donat le 10 juillet 1921 V Commencé le 28 mai 1921

VI,VII,VIII <vignette: effigie du héros du Long-Sault avec inscription de la devise et du nom> JUSQU'AU BOUT / DOLLARD IX <dessin d'une feuille d'érable> X <fleur de

nénuphar avec inscription> Collection du NÉNUPHAR / les meilleurs auteurs canadiens <chez l'éditeur Fides>

[CH]0 dédidace

III A mon père et à ma mère / a toute la lignée des bons laboureurs / mes ancêtres / qui [R m'ont chevillé à l'âme / l'amour de ma AR appris A, par leur simple et grande vie [A m'ont appris,] de quoi est faite la beauté de [A notre] race IV A mon <On a omis le mot <<père>>.> et VI,VII,VIII A mon père et à ma mère, à toute la lignée des bons laboureurs, mes ancêtres qui <là où le texte de base se lit <<mes ancêtres, qui>> >

[CH]0 préface

III [R J'ai fait un roman. Je n'en avais jamais fait. Un sujet m'est venu, m'a tenu, m'a obsédé, <On a omis de transformer cette virgule en point.> [R au point que D p S P]our m'en délivrer j'ai [R dû écrire A écrit]. Je n'éprouve aucune fierté de [R ma] ce premier essai. Je n'ai pu écrire, du reste, que pendant les loisirs très rares [R que me laissait A d'] une tâche plus austère. Mais on ne

publie pas que les chefs d'oeuvre. Et peut-être ce roman est-il une bonne oeuvre.] [A Préface / Je n'ai jamais fait de roman] / L'auteur IV Préface / Je n'ai jamais fait de roman / L'auteur VI, VII, VIII PRÉFACE / Je n'ai jamais fait de roman / L'AUTEUR. IX PRÉFACE / Je n'ai jamais fait de roman. / L'AUTEUR.

[CH] INTRODUCTION

X <Étude substantielle de Bruno Lafleur, p. 9-93.>

[CH] 1 II <titre> Chapitre 1er III [R Le coin s'introduit A Le retour des morts.] IV Le coin s'introduit VI, VII, VIII, IX <Titre général en lettres capitales soulignées d'une double ligne continue.> L'APPEL DE LA RACE VI, VII, VIII Le coin s'introduit

1-10 II [AR <avant le début du texte> Le père Fabien leva les yeux vers le mur. [R"] Il est cinq heures, dit-il. Dans une demi-heure M. de Lantagnac sera ici.] // [R Il avait écrit au Père Fabien. Ménagez-moi une longue heure, cette fois. J'ai besoin de vous voir longtemps: j'ai une double confession à vous faire. Il se passe quelque chose de grave dans ma vie". C'était signé: André Lemerre. <L'auteur a plus tard changé le nom du signataire. [A Jules de Lantagnac] // Le Père retournait ce billet dans ses mains et cherchait bien vainement à comprendre.] <Ce tout premier jet, annulé, s'interrompt ici pour faire place à des éléments du plan.> (Portrait du Père - où il habitait - ses relations avec Lemerre - Court abrégé de la vie de Lemerre Puis son arrivée: alors portrait

		- Puis confession. [AR <en marge gauche> Le Père regarda sa montre. Il sera ici dans une demi-heure.] <Cette phrase que l'auteur tente de placer pour la deuxième fois ne viendra qu'à la ligne 51. Reprise de la rédaction du début du roman.>
3	II	point: " Mon
3	II	Père, [D mena S Rése]rvez-moi une III Père, [D r S R]éservez-moi une <L'auteur a mis en surcharge un "R" majuscule lorsqu'il a décidé de commencer un autre paragaphe comme l'indique une ligne qu'il a tracée.>
5	II	heure, [R cette fois D , S .] J'ai
6	II	longuement; j'ai
6	II	vie. [A Je serai chez vous demain soir à 5 1/2 hrs.] ". C'était
9	III	vous, demain soir à 5 1/2 hrs. //C'était IV vous demain à
10	IV	C'était signe: Jules <On a omis l'accent aigu.>
11	II	Lantagnac. S. Michel
12	II,III,IV,VI, VII	juin 1914. //Le
13	II	Fabien rejeta le III,IV Fabien remit le
13	II	table [R et] de tavail et

13 II se mit à arpenter sa III se [A re]prit à [R arpenter A marcher] dans IV se reprit à

14 II chambre, songeur "Que peut bien me vouloir M. de Lantagnac? se III chambre, [R songeur] "[R Que peut bien me vouloir M. de Lantagnac AR Pour cette fois, serait A serait-ce donc la conversion] ?" se <On a omis d'éliminer la virgule après "chambre", de conserver le point après "songeur" et de mettre un "S" majuscule à "serait".>

15 IV,VI,VII VIII,IX serait-ce donc la

15 II demandait-il. Ah! si III demandait-il "Ah! [A tout de même,] si IV, VI, VII, VIII demandait-il. "Ah! tout de

16 II Dieu le voulait

16 II quel maître chef que ce III quel [R maître]chef

17 II avocat, "[R ajouta le Père, qui s'y connaissait en hommes.] Et le III avocat!" - <signe de paragraphe> [R Et D le S Le] religieux

18 II en homme. [A lui-même] Un beau

19 II type d'homme que III type [R de race A d'humanité]que

19-22 II Fabien. Grand, avec un buste bien cambrée, il y avait dans toute III Fabien [A Oblat de Marie]! Grand, avec un buste cambré, [R des proportions A d'une conformation D h S r A obuste et] harmonieus D es S e], [R sa personne dégageait A le religieux réfétait <lire: réflétait> de l'élégance IV Fabien, oblat de Marie! Grand, [R avec un] buste cambré, [R d'une] conformation robuste et harmonieuse, le religieux reflétait de l'élégance VI, VII, VIII Fabien, oblat de Marie! Grand, buste cambré, stature robuste et harmonieuse, le religieux en toute sa personne reflétait de l'élégance

21 IX dégageait, de toute

22-25 II énergie. La tête se dégageait puissante, une tête carrée où le cerveau se mouvait à l'aise, avec des yeux III énergie. [D Sa SR La A Du col [AR noir] de la soutane une belle] tête se dégageait, [A encradrée d'une haute chevelure noire], [A tête] puissante, [R une tête A et] carrée où le cerveau se mouvait à l'aise, [R avec des A où les] yeux

23 IV,VI,VII, VIII tête se dégageait, encadrée IX tête

émergeait, encadrée

23 IV,VI,VII, VIII une haute chevelure noire

24 IV,VI,VII carrée où le cerveau se mouvait à l'aise, où VIII carrée où l'esprit se mouvait à l'aise, où

25 IV yeux, forts et doux, prenaient

25-27 II doux, d'une fixité [A métallique,] froide et gênante quand ils s'arrêtaient sous leur grande arcade. Les III doux, [A prenaient vite R d' A 2°] <Par un système de numérotation, l'auteur a voulu rétablir l'ordre des membres de phrase.> une fixité métallique, froide et gênante, [A 1°] quand ils s'arrêtaient [R trop <illisible>] sous leur grande arcade. Les VI, VII, VIII doux, prenaient vite

26 IV,VI,VII,VIII leur grande arcade

26 IV,VI,VII,VIII froide et gênante

27 II lèvres étaient [R fortes, frémissantes] fermes III lèvres [R étaient] fermes IV lèvres fermes

27 II mais devenaient facilement III mais [AR pourraient D devenaient SR devenir R facilement A facilement] frémissantes [R et] laissaient

28 II frémissantes et laissaient

28 II passer tantôt le sourire fin ,ou [A tantôt] le IV passer le [R rire A sourire] fin

29 II clair comme un timbre. Le III clair [R comme un timbre]. [A 1°] Le [D Fa S Père] Fabien

30 II spirituelle, l'équilibre mental, [R l'homme de] le

30-34 III tempérament [R fortement discipliné AR l'air robuste des types de race jeune.]. [R Ces qualités avaient A 3° Cet ensemble de qualités] confér [D é S aient R au religieux A à l'oblat] un ascendant souverain qui faisait de lui un incomparable directeur d'hommes. [A 2°] Esprit cultivé, homme de doctrine [R et A mais plus encore] de prière, [R les conseils de l'Oblat étaient vivement recherchés A chez lui, on le savait, le long crucifix de cuivre passé à la ceinture AR n'était pas seulement A était mieux qu'un détail de costume, c'était le sceau d'un [R e âme A caractère] et d'une vie. Aussi voyait-on] les plus

30-34 II discipliné. Ces qualités [R dominantes] avaient ra [R pidement] <On a omis de

raturer "ra-" au bout de la ligne précédente.> conféré au religieux un [A l'] <On a omis de raturer "un".> ascendant souverain [R comme A du] directeur d'hommes. Esprit cultivé, homme de doctrine et de prière, [D d S l]es conseils [A de l'Oblat] étaient vivement recherchés. Les

31 IV,VI,VII,VIII doctrine mais plus

33 IV ceinture était mieux

33 IV,VI,VII,VIII costume; c'était le

34-36 IV vie. [R Aussi cet AR ce bel R ensemble de qualités faisai D ent SR t R -il AR avait fait R de l'oblat un A Admirable] directeur d'hommes [R où] <long passage annulé> [R d'un ascendant souverain [AR <illisible>] les plus hautes personnalités de la capitale canadienne franchissaient [R son A l'] humble [R cellule. AR <illisible> de sa cellule AR du religieux. A se rencontraient parfois au seuil de sa cellule. R Lui-même, AD d AS D A u reste, il] suivait de très près le mouvement des idées et la vie politique de son pays. De sa fenêtre, [R

du reste, A n'avait-] il [A pas R avait] là bas, sur l'autre rive de l'Outaouais, comme horizon obsédant et figé, la colline parlementaire? [R Nous ajouterons ici que l'oblat s'était trouvé A En ces dernières années, les circonstances AR l' A avaient] mêlé [R et très activement en ces dernières années, A l'Oblat de façon très active,] au conflit scolaire ontarien. [R Depuis qu'il habitait à A A] Hull, [R sur la terre québécoise, mais longtemps A depuis peu de mois seulement, le Père Fabien AR , A longtemps] professeur à l'université d'Ottawa [R le Père Fabien restait, même A avait laissé de l'autre côté de la frontière, [R ontarien par l' A beaucoup de son] esprit et [R par le A de son coeur [A n'habitait que d'un pied la terre québecoise.] . [R Tout à l'heure, il songeait encore AR Et c'est donc AR il songeait encore tout à l'heure R à ses compatriotes opprimé, AR qu'il songeait encore, tout à l'heure, R aux défenseurs qu'il cherchait partout à leur susciter] lorsqu'à [R propos de M. de Lantaganc il avait prononcé le mot de

"chef"]. [A Sa pensée s'en allait constamment vers <suite dans la marge gauche> ses compatriotes opprimés de la province voisine. [D p SR P] Partout il cherchait à leur susciter des défenseurs. Et l'on s'explique le mot de "chef" qu'il avait prononcé tout à l'heure, en lisant le billet de J. de L.] <fin du texte en marge> // [R Le religieux AR Père Fabien A L'oblat] revint s'asseoir à sa table de travail. [R "] Cinq heures! [R "] dit-il; "dans une [A demi-]heure M. de Lantagnac sera ici. // Et [R le Père A il] laissa repasser dans sa mémoire l'histoire de ses relations avec [R l'homme A celui] qui bientôt serait là dans son fauteuil. Il y avait deux ans que Jules de Lantagnac fréquentait l'oblat Il y était venu une première fois pour une confession de pâques. Depuis lors une intimité franche et complète s'était développée entre [R les deux hommes A les deux hommes]. [R L'avocat, D t S T]rès ouvert, [A l'avocat R confiait tout AR étalait toute sa vie A ne cachait rien de sa vie.] à son

confesseur. [R Et celui ci AR avait pu suivre, R souvent anxieux, la courbe d'une évolution très curieuse AR passionnante évolution] qui [R depuis quelques mois, s'accomplissait en A l'âme de R son pénitent qui anxieusement A Et voilà comment AR celui-ci A depuis] depuis quelques mois [A celui pouvait] suiv [D ait S re A anxieusement] en l'âme de son péni- [R tent, la courbe d'une passionnante évolution] .] les plus hautes personnalités de la capitale canadienne se rencontraient au seuil de sa cellule. Du

35 II capitale franchissaient l'humble <Le texte se poursuit au milieu de la page suivante, après des passages abandonnés qui ne coincident pas avec le texte de base mais dont les idées seront reprises plus loin.> [R chambre A cellule] du religieux qui lui-même [R de sa fenêtre sur la rive de Hull] suivait III capitale [A canadienne] franchi [R ssaient A ssaient AR -elles D cet S l'] humble cellule [A . R du religieux qui D l S L]ui-même suivait

37-40	II	près, la vie politique du pays [D , S . R ayant, du reste, D de S D <On a omis le "e".> sa fenêtre , [AD ne AS du A reste,] sur la rive de Hull, [A il avait devant lui,] comme
37	II,IV	et la vie politique VI,VII,VIII,IX et la <là ou le texte de base se lit: "et de la politique">
38	III	De sa fenêtre, du reste, il avait là-bas, [R par delà la rive de Hull A sur l'autre rive de l'Outaouais], comme IV De sa fenêtre , n'avait-il
40	II	horizon persistant et figé, la III horizon [R persistant A obsédant] et figé, la IV,VI,VII,VIII horizon persistant et figé, la
41-49	II	parlementaire. <Les lignes 41-49 "Ajoutons [...] travail.", n'existent pas encore en II. > //Le Père Fabien revint III parlementaire. [R Depuis quelques années A Nous ajouterons ici que D L' S l'] Oblat [R avait été AR particulièrement R bien mêlé] à la question scolaire ontarienne. Bine qu [D' S e R habitant A relegué depuis peu AR par A à Hull, sur] la terre québécoise, [R il se

		considérait A le Père Fabien ancien professeur à l'Université d'Ottawa] <signe de renvoi à la marge gauche> [A s'était trouvé mêlé et de très près AR a A en ces dernières années.] à la question scolaire ontarienne. //Le Père Fabien revint IV parlementaire. En ces
41	IV	temps les
43-45	IV	ontarien. S'il habitait Hull depuis peu de mois, le coeur de l'ancien professeur de l'université d'Ottawa était resté parmi
46	IV	défenseurs. Et l'on s'explique ce <En changeant de page, on a omis le mot "mot".> de "chef" qu'il avait prononcé tout
47	VI,VII,VIII	chefs. Et c'est bien aussi ce mot
47	VI,VII,VIII	"chef" que
48	VI,VII,VIII	spontanément lui
48-50	IV	heure, en lisant le billet de Jules de Lantagnac. // L'Oblat VI,VII,VIII heure son grand optimisme, à la lecture du billet de Lantagnac. // L'Oblat
50	II	travail. Il leva les yeux vers le mur: Cinq III travail. Il leva les yeux, vers [R l'horloge du mur A son cadran]:

// - Cinq

51 III une heure M. de

51 II,IV demi-heure M. de

52 II ici. Et le Père [R se refit A laissa repasser dans ses souvenirs,] l'histoire

III ici. //Et le Père laissa

IV,VI,VII,VIII ici. // Et il laissa

54 II avec le grand avocat. Il y avait deux ans que M. Jules

III avec [R le grand avocat A l'homme que AR tout à l'heure entrerait chez lui A bientôt, serait là, dans son fauteuil]. Il y avait deux [A ans] que M. [A Jules] de

IV,VI,VII,VIII avec celui qui bientôt serait là dans son fauteuil. Il y avait deux ans que Jules

55 II fréquentait le religieux. Il

III fréquentait le religieux. [R Il y A Il y] était

IV fréquentait l'Oblat. Il

VI,VII,VIII fréquentait l'oblat. Il

56 II,III venu, une

56 II,III fois, pour

57-299 II Pâques. Depuis lors entre les deux hommes une intimité s'était développée. De Lantagnac avait raconté son histoire à son confesseur et le tenait au courant de l'évolution qui s'accomplissait en lui.

Ce de Lantagnac était le descendant [D d' S de R un ancien officier d'état <On a omis de raturer ce mot.> major venu à en la Nouvelle-France, en l'année 1748 A Gaspar Adhémar de Lantagnac, [R qui fut créé] neveu de M. de Vaudreuil (le premier) qui fut nommé à la majorité des] troupes de Montréal en 1748, puis lieutenant de roi à Montréal. Il était chevalier de Saint-Louis depuis 1742. Il eut treize ans<il faudrait plutôt lire: enfants> de son mariage avec mademoiselle de Lino qui n'appartenait pas à la noblesse. L'un de ses fils Pierre-Gaspard-Antoine Adh. de L. fut enseigne dans les troupes de la Louisiane. Sa parenté avec M. de Vaudreuil lui valut quelques concessions de terre dans la seigneurie de Vaudreuil. <Les versions ultérieures permettent de situer ici, même en l'absence d'un signe de renvoi, le passage ajouté dans la marge gauche et au bas de la page 2. > [AR C'est là A Trop pauvre pour emmener sa femme en Louisiane, il l'établit sur ses terres que pour vivre avec ses enfants, elle ne

tarda pas à concéder presque entièrement. Puis, un jour l'on entendit plus parler de Lantagnac; il avait déjà en 1746 été neuf ans sans donner de ses nouvelles, ayant été fait prisonnier chez les Cherakis.] Quand la guerre fut finie, ces enfants en bas-âge restèrent seuls avec leur mère. On était pauvre, on se fondit vite dans la foule. La particule se perdit. A la deuxième génération, on ne s'appela plus que Lantagnac. C'est alors que l'un [D en-S eux] <Les pages 3 et 4 qui suivent ont été complétement annulées.> [R [R tre eux] vint prendre une terre, dans la seigneurie de M. de Lotbinière à Saint-Michel de Vaudreuil. Il s'établit au bord de la baie, dans le rang des Chenaux. [R Et A Là] l'ancienne famille [R de] noble [R sse A et] militaire se fit entièrement roturière et paysanne. Pour marquer l'évolution, le nom lui-même de [R Lantagnac A la famille] disparut, [R et] nous ne savons par quel mystère de morphologie populaire, Lantagnac devint Lamontagne. Dès le commencement du dix-neuvième [A

siècle] il n'y a plus guère pour le bon peuple de Saint-Michel que des Lantagnac sur la deuxième terre du rang des Chenaux. // C'est là qu'était né en l'année 1875, Jules [R de Lantagnac] Lamontagne qui ne rétablirait l'orthographe de son nom que beaucoup plus tard, à sa sortie du collège. [A Longtemps D L S l]es Lamontagne étaient [R longtemps] restés pauvres. Jules fut le premier que l'on osa mettre au collège. [R Et encore l'enfant ne dut-il cette faveur inespérée qu'à l'intervention du Colonel Antoine Charles de Lotbinière Harwood.] L'enfant avait treize ans lorsqu'il prit la route du séminaire de X... . Intelligent, [R le petit Lamontagne A il] y avait fait de bonnes études. Mais l'éducation du patriotisme avait été nulle chez lui, non point tant par la faute de ses maîtres que par la faute de l'atmosphère règnante [A . R dans sa province.] Ce sera l'un des étonnements de l'historien que la période de léthargie traversée par la race canadienne-française de 1880 à 1900.

La fausse sécurité développée développée <répétition par inadvertance>, propagée par les discours imprudents des Pères de la Confédération qu'ont proclamé sur les toits la fin des luttes de races, cette [D fausse S funeste] sécurité continue d'endormir les esprits. Moins d'un quart de siècle de fédéralisme accepté avec une fidélité superstitieuse nous a amenés à la plus parfaite inertie du sentiment national. <Dans la marge gauche, vis à vis ces deux dernières phrases, l'auteur a consigné la remarque suivante.> (Compléter par une page que je n'ai pas [A utilisée, qui se trouve à la fin de ma première ébauche d'opérer comme un narcotique tout-puissant.] Jusqu'en 1867 [D nos S les] hommes d'Etat du Québec n'avaient guère fait que de la politique française. Avec le régime fédératif et la scission du parti national, ils s'essayèrent à faire de la politique canadienne. Les nécessités des alliance de parti les poussèrent [A bientôt], pour se concilier l'opinion [A de la majorité] anglaise, à faire étalage de

loyalisme. Dans les discours publics, on exalta beaucoup moins, la beauté, l'histoire, l'amour de son pays, que la générosité de l'Angleterre, la constitution et la liberté britanniques. Ce qui n'était d'abord que verbiage officieux devint peu à peu sentiment puis doctrine et empoisonna l'atmosphère où grandit la génération de Lantagnac. <signe de renvoi à la marge gauche> [A // En dehors du collège, aux jours de Saint-Jean Baptiste, le jeune collégien avait entendu beaucoup de tirades sur la libéralité anglo-saxonne, sur l'amour de la France, mais pas un mot de patriotisme objectif, positif. <Une ligne sépare la phrase qui précède de celle qui suit, comme pour annoncer un autre paragraphe, mais cette nouvelle phrase ne commence toutefois pas en retrait.> Patriotisme verbal, conventionnel et creux, fusées de la gorge, pareilles aux autres que l'on lançait ces soirs-là dans l'air et qui prenaient le même chemin.] <retour au texte annulé> Ce fut bien pis lorsqu'avec la décadence des moeurs politiques les

questions scolaires de l'ouest se posèrent. Nos politiciens affamés de pouvoir redoutant les ressauts de la conscience nationale s'employèrent de leur mieux à l'étouffer. Un jour que le Père Fabien reprochait certaines timidités à de Lantagnac, l'avocat avait répliqué: "Mais, mon Père, oubliez-vous que je suis sorti du collège, moi, aux environs de 1900? Oubliez-vous que j'appartiens à une génération pour qui le loyalisme tenait lieu de patriotisme? De quoi donc les jeunes gens de mon temps se réclamaient-ils avec le plus d'orgueil aux jours de fêtes nationalles? De la [R beauté dé] splendeur de notre histoire, de la beauté et de l'amour du Canada ou de la fidélité de leurs pères à la couronne britannique? Ah! que l'on nous soit indulgent. Nous avons traversé une période, nous, où la "mentalité du vaincu", nous était imposée par nos hommes politiques, comme un devoir, où oser rêver d'indépendance pour le Canada, oser parler de l'union des Canadiens français sur le terrain économique ou

politique étaient considérées comme autant de choses immorales." // De Lantagnac avait raison. A sa sortie du collège toujours pauvre, le hasard l'avait dirigé vers l'étude des grands avocats anglais Blackwell-Smith. Ce hasard lui avait valu d'aller faire ses études de droit au McGill. Dans ce milieu le jeune homme acheva de perdre le peu qui lui restait de foi nationale. En peu de temps il se convainquit que la supériorité se trouvait du côté de la richesse et du nombre; il oublia [R tous] l'idéal latin, la culture française, il se donna l'arrogance de l'anglicisé. Le mépris de ses compatriotes n'était pas entré dans son coeur; mais la pitié y était, une pitié hautaine pour le pauvre qui ne veut pas guérir de sa pauvreté. Devenu avocat, se sentant mal à l'aise parmi les siens, il avait pris la route de l'Ontario et s'était fait inscrire au barreau d'Ottawa. En peu de temps, sa belle intelligence, son ardeur au travail, son don de la parole lui avait créé une opulente clientèle. De

Lantagnac était devenu le grand avocat de la capitale, le conseiller de nombre de puissantes compagnies et maisons d'affaires anglaises, entre autres de la célèbre compagnie [A de construction] Aitkens-Brothers. Dans l'intervalle, de Lantagnac s'était marié [R avec A à] Miss Maud Fletcher, une jeune anglaise converti <sic>. Quatre enfants lui étaient venus: deux garçons et deux filles; les garçons avaient fait leurs études au Loyola Collège de Montréal; le cadet s'y trouvait encore; les filles avaient passé par Loretta Abbey. // Tout alla bien pour de Lantagnac jusqu'au jour où l'ambition [R d'élargir sa vie], <On a omis de raturer cette virgule.> de jouer un rôle public, entra dans l'âme de l'avocat. La richesse, la notoriété du bureau ne suffisaient ni à son ambition, ni à ses aspirations d'honnête homme. Il souhaitait se donner à autre chose, élargir sa vie. D'une nature trop élevée pour aborder la politique sans préparation, il s'était remis à l'étude [D ⊥ S ⊥] Il n'ignorait point la

supériorité que confère le bilinquisme dans la politique canadienne; il avait donc choisi parmi les auteurs français, ses maîtres en économie politique. La lecture de ces ouvrages lui avait apporté une sorte d'éblouissement. Il reprenait contact avec un ordre, une clarté, une distinction spirituelle qui l'enchantaient. C'est à ce moment qu'il se mit à fréquenter le Père Fabien. Depuis quelque temps, du reste, il ne savait trop quel <sic> voque, quelle nostalgie d'un passé qu'il croyait éteint, l'agitait jusqu'au fond de l'âme <signe de renvoi dans la marge gauche> [A Il sent qu'avec l'amour de sa race, envolé, un coin de son coeur s'est éteint. Il se sent d'autre part affreusement pénétré par les infiltrations protestantes. Ce catholique d'intègre conscience sent tous les jours ses principes mis en péril par de sourdes attaques intérieures. Une force inconsciente le pousse à l'amoralité dans les actes de sa vie publique. Et ce démantèlement de son être moral

l'inquiète et le dégoute profondément.] <fin de l'ajout en marge> [R , lui, l'esprit positif, réaliste.] Le Père Fabien eut vite fait de diagnostiquer l'état d'esprit de son nouveau pénitent. "[R C'est D e S E]ncore le coin de fer!", se disait-il, [R à lui-même A encore le coin de fer"]. Le religieux s'en convainquit dès les premières entrevues: une qualité de fond devait sauver de Lantagnac, s'il pouvait l'être; la droiture de son esprit. En son reniement de Lantagnac avait mis une absolue sincérité. Il ne savait pas mieux. Il croyait de bonne foi que le type français n'aurait qu'à gagner à s'angliciser. Faisons tomber le rideau, se disait le Père Fabien, et l'illusion prendra fin. Il aiguilla donc son dirigé en pleine culture française, en pleine littérature classique. C'est René Johannet qui a écrit, croyons-nous: "Les classiques français sont ainsi faits qu'il ne convient jamais de désespérer d'un homme de cuture pas plus qu'il ne convient de désespérer du salut de la culture

française". [D L S C]e tonique intellectuel agit vigoureusement. Chaque quinzaine, en ouvrant sa serviette pour remettre au Père Fabien les volumes empruntés, de Lantagnac parlait avec émotion de ses lectures, de l'effet prodigieux qu'elles produisaient sur lui. Un jour qu'il paraissait plus ému que d'habitude, il dit au religieux: "C'est étrange, depuis que je me refrancise, je sens en tout mon être une vibration harmonieuse. Je ressemble à l'instrument de musique que l'on vient d'accorder. Mais à d'autres moments, je ne sais quelle nostalgie, quelle inexprimable tristesse m'envahit. Un être mort ressuscite en moi; j'ai la nostalgie de mon village, de la [R terre A maison] paternelle que je croyais avoir oubliés, que je n'ai pas revus depuis vingt ans". Il faudra les revoir, tout simplement, lui avait répondu le Père Fabien. De Lantagnac [R epr] avait bien quelque hésitation à entreprendre ce voyage. Il <fin des pages 3 et 4 annulées> [A Son père et sa mère étant décédés pendant son

		stage universitaire] <On a omis de reprendre le mot "il">. n'avait plus là-bas que
57	III,IV	Pâques. Depuis lors, une VI,VII,VIII Pâques. A dater de ce
57	III,IV,VI,VII VIII	franche et complète s'était développée entre
58	III	hommes. L'avocat [R qui n'avait point de A se montrait très ouvert, sans] secrets pour son
59-62	III	confesseur, [R et le tenait au courant de [A s] l'évolution sentimentale] qui [R s'accomplissait en lui AR l'agitaient <sic> depuis quelque temps. Et celui-ci suivait anxieux, la courbe d'une très curieuse évolution spirituelle qui s'accomplissait en son pénitent. // [R Ce de Lantagnac] Jules IV confesseur. Et voilà comment, depuis VI,VII,VIII confesseur. Et depuis quelques
61	IV,VI,VII,VIII	une passionnante évolution. // Jules
62	III	famille [R de AR de] noble [R sse] canadienne
63	III	roture. [A L'ancêtre] <D'abord placé après "Canada", le nom qui suit a été déplacé ici par un signe.> Gaspard-

		Adhémar de Lantagnac, Le <On a omis de mettre un "l" minuscule,> premier
65	III	Canada, [A appartenait à la petite noblesse militaire. R fut D p S P] romu à
67	III	1748, [R puis A il] devint en IV 1748, il devint en
68	III	roi. [D Il S il R était déjà AR appartenait à la A 2° portait déjà les insignes du] cheval [D erie S ier] de Saint-Louis [A 1° D d S D]epuis 1742. De IV roi, après avoir été fait chevalier de Saint-Louis. De
70	III	Lantagnac [A avait] eu [R t] treize IV Lantagnac eut treize
71	III	fils, [A Pierre-Gaspard-Antoine] l' [R ancêtre A aïeul] de
72	III	poste d'enseignes dans
73	III,IV.VI,VII, VIII,IX,X	Louisiane. A ce
73	III,IV	moment, sa parenté avec
74	III	lui avait valu [A sous forme d'un [D fief S <illisible>] fief de second rang] une IV lui avait valu, sous
75	III	une assez large concession IV une [R assez large] concession
76	III	terre, [AR un petit fief] dans
78	III	enseigne [D l'éta S Pierre] -Gaspard-

		Antoine [A l']établit [R les siens] sur IV enseigne Pierre-Gaspard-Antoine l'établit
79	IV	bientôt concèder, puis <L'accent grave au lieu de l'aigu, reflet de la prononciation populaire de l'époque, revient à plusieurs reprises dans les diverses versions manuscrites.>
79	III	puis [A vendre] une
79	III	du [R petit A mince] domaine
81	III	de [R la] conquête
81	III	jour [R l'on A nul] n'entendit plus parler de l'enseigne IV jour, nul n'entendit plus parler de l'enseigne
82	III	1746, [R ayant été] fait
83	III	il [D av S était] resté
84	III,IV,VI,VII, VIII,IX,X	nouvelles. A partir
84	III,IV,VI,VII, VIII	1765, ce fut, [III,IV fut sur] sur lui, malgré toutes les recherches, le silence absolu. Restée
86	III	enfants, [R la A sa] veuve [AR de l'enseigne louisianais] vit s'accroître rapidement [R sa A une] pauvreté [A déjà grande. En peu de temp <sic>] Les <On a omis de mettre un "l" minuscule.> descendants

86	IV	veuve vit s'accroître rapidement une pauvreté
87	III	Pierre-Gaspard-Antoine , établis [R dans le rang] au IV Pierre-Gaspard-Antoine , établis
88	IV	Saint-Michel [A de Vaudreuil,] se
89	III	Vaudreuil, [R dans le rang des chenaux,] se
89	III	fondirent [R bientôt AR en peu de temps] dans
90	III,IV	particule honorifique se
90	III,IV,VI,VII, VIII,IX,X	perdit. A la
91	III	génération , on
91	III	s'appelait [R plus] déjà [A plus]que
92	III	court. Puis [R avec le temps A avec le [A s R temps A années]] et IV,VI,VII,VIII court. Puis, avec les
95	III	Saint-Michel de Vaudreuil, que
97	III	chenaux. // C' [R était A est] là
98	III	année 187 [R 5 A 1], Jules
100	III	tard, [R à sa sortie du collège] <On a omis de raturer la virgule. Quand il retire un membre de phrase, l'auteur omet fréquemment de raturer la ponctuation qui l'accompagne ou de modifier celle-ci en conséquence.> . Longtemps

101 III premier [R que] dans

102 III avait [R treize A dix ans] ans <On a ajouté le mot "ans" inutilement.> lorsqu'il

103 III de X.... <L'auteur met régulièrement quatre points au lieu de trois en guise de points de suspension. Parfois, il fait suivre les points de suspension d'un autre point.> [A d'] Intelligence <On a inversé les majuscules: il faudrait lire "D" et "intelligence".> [A précoce mais solide] l'enfant IV de X.... . D'intelligence

104 III y [R avait AR fait A fit] de

105-107 III études. Cependant l'éducation du patriotisme [R avait été A fut] nulle [A ou à peu près] pour [R lui, [A l'adolescent.] <On a omis de raturer ce point.> et ce, non point tant par la faute de ses maîtres <L'accent circonflexe a été ajouté au-dessus du point sur le "i" comme ce sera fréquemment le cas.> que par la faute de AR La faute en était moins à ses maîtres qu'à A et ce, par la faute de] l'atmosphère

106	IV	voulait l'atmosphère
107	III	alors règnante dans
107	III,IV,VI,VII, VIII,IX	province française du
107-111	III	Québec. // [R Ce sera D l' S L'] un des étonnements de l'histoire [D que S qui R la période AR ce sera A racontera les trente dernières années du 19^{0} S - ce sera bien l'effroyable] de <On a omis de raturer ce "de".> léthargie [R vécue par A où s'endormit à ce moment là] la race canadienne-française [R de 1880 à 1900] pendant les [R dernier D es S s] trente [A dernières] an [R nées A s <On a omis de raturer ce "s".> A nées] du IV Québec. // Ce sera l'un des étonnements de l'historien que VI,VII,VIII Québec. // Se peut-il mystère
110	IV	canadienne-française pendant
111-123	III	siècle. <signe de renvoi au verso de la feuille précédente, p. 2b> [A Rien n'illustre mieux [A selon nous] , l'influence [A fatale] d'une doctrine sur un peuple [R même lors qu'au premier abord elle semble toucher <lecture incertaine de ce mot> A cette doctrine eut-elle [A à dissoudre, pour régner, les

instincts ataviques les plus vigoureux,] AR pour la neutraliser,] des instincts ataviques. Comment [D le S la R petit peuple A vigilance] combat [D if S ive R qu'était devenue les A du petit peuple de] Québec [R ois se muèrent-ils en A développée [R par plus d'un demi- <On a raturé "par" par erreur> A deux] siècles de lutte] s' [R endormit-elle A s'était-elle [R presque] muée] soudainement dans un goût morbide du repos? // [AR Hommes de parti] Quelques discours, quelques palabres de politiques bornés y avait suffi. Pour faire aboutir leur projet [R politique A de fédération] les [R Pères français de 1864- A les hommes de] 18 [D 6 S 7] 7, [R montrèrent AR présentèrent A montrèrent], [R dans AR comme l' A dans] le pacte fédératif [AR comme l'on sait AR <illisible> que l'on sait comme> la panacée de tous [A les] troubles politiques. Hommes de parti et pour [R faire] emporter coûte que coûte ce qui était le projet d'un parti, ils [A usèrent,] abusèrent] abusèrent [R même] de l'argument [R jusqu'à l'excès].

		<retour à la p. 3> la IV siècle. Rien n'illustre mieux, selon nous, l'influence
	VI,VII,VIII siècle	?Rien n'illustre mieux l'influence
114	IV	Comment la
115	IV,VI,VII,VIII	peuple de Québec
115	IV	Québec développée
116	IV	luttes s'était-elle muée soudainement en
118	IV	politiques bornés y
119	IV	fédération les
120	IV	avaient [R montré A présenté,] dans le
120	IV	fédératif, [A comme] la VI,VII,VIII,IX fédératif comme
120	IV	panacée de tous les [R troubles A malaises] politiques. Hommes
121	VI,VII,VIII	malaises politiques. Hommes
123	III	sé[illegible]-ité propagée, développée par [D les S ces] discours
124	III	imprudents [R des Pères de la confédération à] produi [D t S sit] en
125	III,IV	pacifistes. On crut [III A de bonne foi] de bonne foi à la réalité [III trompeuse] de la paix éternelle. On se laissa chloroformer par les politiciens [III ,] issus des "Pères" et qui, comme eux, [III moitié] par conviction naïve,

moitié par intérêt [III R politique A de parti], proclamaient la fin des luttes de races au Canada, la fermeture du temple de Janus. Un

126 III suite. Ce fut [R comme une détente A l'énervement] subite <On a omis de raturer le "e" final.> de tou [D t S s] les IV,VI,VII,VIII suite. Ce fut l'énervement

127 III âme [A nationale], de

128 III conscience: [AR On eut dit] la

130 III qui [A , [R sortir de son A l'] armure délassé <sic>,] s'abandonne

130 IV armure délassée s'abandonne

130 III au [R repos A sommeil]. Moins

132 III une fidélité superstitieuse [R nous] amena [R à la plus parfaite inertie du sentiment national. A le Québec français à ce degré d'objection. <Dans la marge gauche, une phrase annulée aurait pu prendre place ici, même si aucun signe de renvoi ne l'indique.> [AR Comment veiller, [R rester] l'arme au poing, quand on croyait à la paix universelle?] Du

132 IV le peuple français à ce degré

d'objection. Du

134 III étaient [A devenus] les

134 III souverains du peuple. [R or, D j S J] usqu'en 1867 [AR on peut dire que] les hommes politiques [D du S de R Québec A la province française R n'] avaient <On a omis de raturer ce mot lors de l'ajout subséquent.> [R guère fait en somme que AR en somme, peut A n'avaient jamais cessé, peut-on dire, de faire] de la politique française. Avec le régime fédératif et la scission du parti national, ils ne voulurent [A plus] faire que de la politique canadienne. <signe de renvoi raturé> Les nécessités IV souverains. Jusqu'en 1867 les [R hon politiques] chefs de la province française n'avaient jamais cessé, peut-on dire, de faire de la politique française. Avec le régime fédératif et la scission accentuée du parti national, ils ne voulurent plus faire que de la politique canadienne. Les nécessités

135-145 III parti les poussèrent bientôt pour se concilier [D l' S la R apin] majorité anglaise, à faire étalage de loyalisme.

Dans les discours publics, on cessa de prêcher les [R beautés de l'histoire A droits de la race], l'amour du pays, la vigilance patriotique, pour ne plus exalter que la générosité de l'Angleterre, la constitution et la liberté britanniques. <signe de renvoi à la page 2b> [A Le vieux patriotisme français du Québec [R en mourut presque AR vint tout près de mourir A n'exista plus que de nom] sans être remplacé [A pourtant] par le patriotisme canadien. Les hommes de 1867 avaient [R bien] manié [A, modelé] de l'argile [D , S ;] ils avaient tâché de rapproché les uns des autres les membres d'un vaste corps; [R ils n'étaient pas de force à les articuler les uns aux autres; [A mais [R ni eux ni] leurs successeurs n'avaient [A que] ces membres dans une [A vraie] vie organique] parce qu'aucun [D d' D de R eux AR ces fondateurs] ni aucun de leurs successeurs ne peut jamais à cet argile insuffler une âme [A parceque leur manquait à tous] le souffle [A souverain R d'où A qui fait] jailli [D t S r] une

âme.] <ajout additionnel dans la marge gauche> [A [R mais ce devait être l'oeuvre de A laissant à] leurs successeurs d'articuler les [R membres A diverses parties] dans une vraie vie organique. [R Ils y échouaient parceque tous manquaient de A Mais l'effort était trop grand pour ces petits politiques dépourvus du] souffle souverain que projette une âme.] <Retour à la page 3. Signe de paragraphe.> Ce fut bien pis, lorsqu'avec IV parti les poussèrent bientôt, pour se concilier la majorité anglaise, à faire étalage de loyalisme. Dans les discours publics on cessa de prêcher les droits de la race, la vigilence patriotique pour ne plus exalter que la générosité de l'Angleterre, la constitution et la liberté britannique. Qu' arriva-t-il? Le vieux patriotisme français du Québec n'exista plus que de nom sans être remplacé par le

136 VI,VII,VIII à la surenchère du loyalisme. Pour le coup le vieux

138 VI,VII,VIII Québec s'évanouit , sans que pût croître

140	IV	avaient bien manié
140	IV,VI,VII, VIII,IX	modelé de l'argile
142	IV	corps laissant
143	IV	organique. Hélas l'effort était trop grand pour de petits
144	VI,VII,VIII	ces fondateurs d'état à
145	IV	souffle souverain [R qui] d'où s'exhale une âme. // Ce fut bien pis, lorsqu'avec
145	VI,VII,VIII	créateur d'où s'exhale une âme. // Ce fut bien pis, lorsqu'avec IX,V créateur. A la
147	III,IV	devint peu à peu sentiment puis
		VI,VII,VIII devint peu à peu sentiment,
150-155	III,IV	grondèrent. Mais les politiciens veillaient. Ces hommes affamés de pouvoir, redoutant les ressauts de la conscience populaire [III nationale], s'employèrent de leur mieux à prolonger le sommeil, à l'ériger même en nécessité politique. // Voilà bien en quelle [III C'est dans cette] atmosphère
		VI,VII,VIII grondèrent. <Il manque une phrase.> Mais
152-154	VI,VII,VIII	populaire, là où le sommeil s'érigeait en nécessité
155	III	empoisonnée que grandit la génération de

		de Lantagnac. Un IV empoisonnée avait grandi [R t] la génération de de Lantagnac. Un
156	III,IV	jour que le
157-162	III	Fabien [R reprochait à l'avocat AR s'ét <partie de mot illisible>t AR signalait à A déplorait devant l'avocat R son patriotisme somnolent, celui-ci avait répliqué A les observations de l'instinct patriotique chez les [A jeunes] hommes de son temps] : "Mais mon Père, [A avait rép[D pliqué S ris] <On a omis de raturer l'accent aigu sur le début du mot.> Celui-ci un peu piqué,] oubliez-vous [A donc] que
157	IV	dit, en
157	IV	génisssant: // - " Quel
160	IV	temps! " [R celui-ci A de Lantagnac] avait
161	IV	répondu, [R Celui] un
161	IV	piqué: // - Mais, mon Père, oubliez-vous que
163	III	sorti [D de S du] collège
163-180	III	de 189 [D 6 S 0] ? [R Oubliez-vous qu' A Qu'ai-je entendu, [R moi,] jeune collégien, puis jeune étudiant]aux jours

de [A s fêtes de] Saint-Jean Baptiste? [R moi, jeune collégien, j'ai entendu beaucoup de A Des] tirades [A à n'en plus finir [R hélas!] à bouche que veux-tu [R su], hélas!] sur la libéralité anglo-saxonne, sur l'amour de la France, mais [R jamais A quand donc nous [A a-t-on <sic>] serv [ait S it R -on] une vraie leçon,] un mot de patriotisme [A réel,] objectif? [R De quoi donc les AR Voulez-vous savoir A Allez demander aux] jeunes gens de [D mon S ma R temps se réclamaient-il, <sic> AR en ce temps-là A génération de quoi <On a omis une virgule.> fidèles aux leçons apprises, nous aimions à nous vanter]avec le plus d'orgueil, [R aux jours de fête nationale?] De la beauté et de l'amour du Canada, de la noblesse, [R et de la beauté de AR et A de la fierté de [D leur S notre] race et] notre histoire, [R ou A pensez-vous? Non pas, mais] de la fidélité de [D leurs S nos]pères à la couronne [R britannique A anglaise] ? [R Non, [AR croyez-m'en avait continé l'avocat] nous n'avons pas connu, nous,

le A Quant au] patriotisme qui est une conviction [A lumineuse] une énergie vivante [AR [D c' S n']était [A pas] chose [R in] connue de notre temps. A avait continué l'avocat, chose inconnue que tout cela]. [R Le patriotisme, c'était pour la jeunesse de ma génération, un thème verbal. AR C'était, faut-it vous le dire?] La patrie! [R les ancêtres! [AR patriotisme A un thème verbal AR que tout cela! De pures] autant des A une] fusée [R s] de la gorge que [R l'on A nous] lan[D çait S cions] ces soirs là dans l'air et IV 1890 ?

165-168 IV Saint-Jean-Baptiste ? Des tirades à bouche que veux-tu, hélas!, sur la libéralité anglo-saxonne, sur [S l'e S les] beautés de la constitution anglaise. Mais quand nous a-t-on servi une leçon, une vraie leçon de patriotisme réel, objectif? Allez demander aux jeunes gens de ma génération, de quoi, fidèles aux leçons apprises, nous aimions à nous vanter avec le plus d'orgueuil? De la beauté et de l'amour

168 IV Canada; de la noblesse

169	IV	race, de la
169-171	IV	histoire, <Il manque deux membres de phrase.> pensez-vous? [D Ma S Non] pas
170	VI,VII,VIII	ancêtre, <Il manque un membre de phrase.> pensez-vous
171-173	IV	mais <Il manque deux membres de phrase.> de la fidélité
172	VI	les bienfaits de la constitution britannique, la
174	IV	couronne anglaise ! <Il manque une phrase.> Quant
174	VI,VII,VIII	Angleterre. Ah! celle-là surtout, voilà bien qu'elle était notre
174	IX	surtout, telle était bien notre
176	IV	patriotisme [R qui est] fondé
177	IV	lumineuse et énergie
178	IV	inconnue que tout cela ! avait
178	IV	avocat [R Ah! que l'on nous soit indulgen] La
179	IV	lancions ces
179	VI	air ces
179	IV	soirs-là et
180	III	qui prenaient le
181	III	autres. [R "-] "Ah IV autres . - Ah
181-184	III	indulgent [A à nous, pauvres jeunes gens que nous étions R continuait AR s'était

encore exclamé A avait enfin supplié] de Lantagnac; [A c'est une période abominable que] nous avons traversée [AR nous,] une période, [R nous], <L'auteur omet régulièrement de raturer des signes de ponctuation, tels que les dernières virgules. <Ce passage est repris, dans la marge gauche, sans signe de renvoi.> [A On n'a pas le droit d'oublier quels temps abominables notre jeunesse a traversés? [AR Le sai] Nous avons vécu une période, nous, [A le sait-on assez] où] l'état IV indulgent à nous, pauvres jeunes gens que nous étions, avait

182	IV	supplié de Lantagnac
183	IV	quels temps abominables notre
183	IV	traversés. Nous avons vécu une période, nous, le sait-on assez? où l'état
	VI,VII,VIII	traversés. Sait-on assez quelle période [VI,] nous avons vécue? Sait-on
184	VI,VII,VIII	que <Il manque un membre de phrase.> l'état
185	III,IV,VI,VII, VIII	vaincu <Il manque un membre de phrase.> nous
185	III	étaient [R imposés A prêché [D e S s]

		hélas!] par nos guides politiques comme IV étaient prêchés par nos guides politiques comme
186	III	devoir [AR par des [A vrais] A marchands de sommeil];. [A que dis-je] une période [AR - on l'a décrite -] ,où oser IV devoir [D , S .] Que dis-je: une période où oser
187	III	Canada, [R où] oser [A seulement] parler [R parler] <répétition par inadvertance en changeant de ligne> de IV Canada, où oser [A seulement] parler [R seulement] de
188	III	français, [R sur le terrain économique ou politique A de l' [R intégrité] égalité des races, de l'intégrité de nos droits] nous
189	IV	économique nous
189	III	étaient representés <On a omis un accent aigu.> [A , on l'a écrit -] comme
190	III,IV	immorales ? [IV.] // De Lantagnac
191	III,IV,VI,VII, VIII,IX,X	raison. A sa
191	III	du Collège, [R toujours pauvre,] le
192	III	hasard, [A le besoin de gagner] l'avai[D t S ent] conduit
193	III,IV	anglais, George

194	III	hasard [R lui avait valu AR allait A lui val D oir S ut] d'aller
194	III	droit au McGill.
196	III	de [A son] patriotisme
198	III,IV	supériorité se trouvait
199	III	française ⸗ il
204	III	il [R avait A prit] pris <On a omis de raturer ce mot.>
204	III	route de l'Ontario et s [D ' S e R était D fait S fit] inscrire au barreau d'Ottawa IV route [R de l'] d'Ottawa
206	III,IV	lui créèrent rapidement
207	III,IV	clientèle. De Lantagnac <Il manque une proposition incise.> devint [III le <L'auteur a omis de transformer ce mot en "l'".> [R grand] avocat [A le plus achalandé] IV [R le grand A l'] avocat
209	III	conseiller de nombre de puisssantes IV conseiller de [R nombre de A plusieurs] puissantes
210	III	anglaises, [R entre autres A notamment] de la célèbre [R compagnie A "firme"] de
211	III	construction Aitkens - Brothers . Dans IV construction Aitk [R <illisible> A ens]-Brothers. Dans
212	III	intervalle, de Lantagnac [R s'était

		marié] à <On a omis de raturer ce "à".> [R une Miss Maud Fletcher, A avait épousé] une
213	III,IV	jeune anglaise convertie <selon la règle des noms propres et les quatre premières éditions>
213	III	convertie , [R et fille d'un haut fonctionnaire au ministère des finances]. Quatre
213	III	étaient venus de
214	III	filles; les garçons
216	III	allaient [R encore] à
218	III,IV	pour de Lantagnac jusqu'au
218	III	où l'ambition de IV où [R l'ambition A le désir] de
219	III	rôle public [R entra dans[D l' S son] âme de l'avocat A s'éveilla en lui].[R La richesse] Il IV rôle s' [R éveilla A alluma] en
220	III	sa quarante [R deux AD - deuxième AS = cinquième] année
221	III,IV	suffisaient ni à
221	III	ambition , ni
223	III	vaste, [R il désirait] élargir [A son esprit et D sa vie S sa vie AR trouver l'emploi supérieur des âmes d'élite.]

D'une

225 IV préparation il

225 III il [R s'était A se] remit [A donc] à

225 IV remit donc à

225-230 III étude. [R Il n'ignorait point la supériorité] <Un membre de phrase est déplacé plus loin.> [R Pour A Il voulut] redevenir maître de sa langue maternelle, [A convaincu de la supériorité] que confère le bilinguisme dans la politique canadienne [D . S et] il [R avait donc] choisi [A t] parmi IV étude. Il voulut redevenir maître de sa langue maternelle, convaincu de la supériorité que confère le bilinguisme dans la politique canadienne. <signe de rencoi à la marge gauche> [A Il choisit parmi les auteurs français ses maîtres en économie politique.] Il

230-234 III politique. <signe de renvoi à la marge gauche> [A Il lut Frederick Le Play, l'abbé de Tourville, la Tour du Pin, Charles Gide et quelques autres] <Il manque une phrase.> La lecture

231 IV Pin, Charles Gide, [A Charles Antoine] et

234 IV autres. <Il manque une phrase.> La

		lecture
234	III	lui [R avaient] apport [D é S a] une
236	III	qui l'enchantaient [R littéralement A et qui <On a omis de raturer ces deux mots.> AR lui étaient, proclamait. <illisible>".] A ce IV qui l'enchantai[D ent S t]. A ce
236	VI,VII,VIII, IX,X	enchantait. A ce
237	III	moment [R de sa vie] un
238	III,IV	que de Lantagnac
241	III	croyait [AR mort A éteint], l'agitait
242	III	âme. [R Se fa] Serait-il donc le
242	IV	Serait-il donc le
243	III,IV	d'une illusion
244-247	III	coeur [R s'est éteint A lui fait mal comme s'il était mort]. <Il manque une phrase.> En IV coeur lui fait mal comme s'il était mort. <Il manque une phrase.> En VI,VII coeur lui fait mal comme s'il était mort. Il VIII coeur lui est froid comme s'il était mort. Il
247	III,IV	découvre affreusement pénétré
248	IV	les [R influences A infiltrations] <C'est ce dernier mot qui était déjà choisi en III.> protestantes
249	III	sent [AR maintenant] tous

250	III	principes mis en péril par
251	IV	sourdes attaques attaques <répétition par inadvertance> intérieures
251-254	III	intérieures. <signe de renvoi vers la marge gauche> [A Que seraient- <Il manque le mot "ce".>donc que ces troubles nouveaux? [R par D u S U]ne sorte de libre-examen, [R qui A lui semble-t-il] l'incline à se faire [A à soi-même] sa morale individuelle.] Une force inconsciente le pousse à l'amoralité dans les actes de sa vie publique. Et ce démantèlement de IV,VI,VII,VIII intérieurs. Que serait-ce donc que ces
254	IV,VI,VII,VIII	conduite. Et ce démantèlement de
254	III,IV,VI,VII, VIII	moral l'inquiète
255	III,IV,VI,VII, VIII	dégoûte profondément. // Le
258-260	III	se disait, il, "Encore le coin de fer!" Le religieux s [D ' S e R ca] convainquit [A d'une chose] dès ses premières entrevues avec le grand avocat: une
258-260	IV,VI,VII,VIII	disait-il , "Encore le coin de fer." Le religieux [IV se convainquit d'une chose,] en acquit la conviction, dès ces premières entrevues avec le grand avocat:

une

260 III,IV,VI fond devait sauver [III,IV de] Lantagnac

261 III être [D ; S . R et] cette <On a omis de mettre un "C" majuscule.> qualité c'était [R une absolue A sa grande] droiture IV être. Cette qualité, c'était sa foncière droiture VI,VII,VIII être; et cette qualité, c'était sa

261 III esprit [A cette droiture qui prenait chez lui comme le caractère d'une vertu dominante, absolue]. En IV esprit, droiture qui

262 IV vertu dominante, absolue

263 III reniement [R de Lantagnac A d'autrefois le jeune étudiant] avait

264-268 III,IV sincérité:il [III . R Il AR Le jeune homme] ne serait pas mieux. Il croyait de bonne foi que le type français ne pouvait que s'enrichir en s'anglicisant. // - Derrière [III s'anglicisant. [R "Faisons tomber le rideau" A Derrière ce mirage faisons <Un partie du mot a été raturée.> poindre la vérité] se

269 III,IV,VI,VII, VIII Fabien, [III "] et l'illusion

269 s'évanouira ". Il aiguilla donc son

270 IV,VI,VII,VIII Il aiguilla donc son

270 III,IV dirigé en pleine culture

270 III,IV française, voire en pleine littérature

272 III,IV écrit , croyons-nous : "Les

274 III homme <La page 6 manque. Elle est devenue la page 12 en IV. Le manuscrit III reprendra à la ligne 325.> pièce dans

275 IV française " <La première ligne de la page 12, qui donnait suite à la citation de la page 5 en III, a été raturée car elle devenait répétitive.> [R de culture, pas plus qu'il ne convient de désespérer du salut de la langue française." Dans

277 IV,VI,VII,VIII quinzaine en

279 IV avec [R émotion A enthousiasme] de

281 IV jour qu'il paraissait plus VI,VII,VIII jour paraissant plus

281 IV habitude il

282 IV religieux: "C'est

288 IV m'envahit. [A Non je [R vous le dit] ne puis vous le cacher:] Un <On a omis de mettre un "u" minuscule.> être mort VI,VII,VIII,IX,X m'envahit. A quoi

291 IV moi [A et demande à revivre.]. <On a omis de raturer ce point.> J'ai

292 IV ans ". // - Il

293 IV avait [R répondu A proposé] le

294	IV	Fabien. // De Lantagnac [R avait A hésitait] bien quelque [R hésitation A peu] à
296	IV	voyage. [A Qui trouverait-il là-bas pour l'accueillir? S Son <illisible sous la surcharge>] père
297	IV	mère éta[D ient S ant] décédés
297	IV	pendant son stage universitaire à McGill [D . Il S ,il] ne
298	IV	plus, [R là-bas A à la maison paternelle,] que VI,VII,VIII plus, à la maison paternelle, que
299	II,IV,VI,VII, VIII	soeurs. Le changement de son nom
300	II,IV,VI,VII, VIII,IX,X	une anglaise, <selon la règle des noms propres>, l'éducation
302	II	considérable, [R tout l'avait séparé de sa famille] la pitié qu'il éprouvait pour IV considérable, la pitié qu'il éprouvait pour
303	II	famille. Quelle IV famille. [R Que] // Quelle
304-306	II	là-bas lui ferait-on? <Il manque une partie de phrase.> Il éprouvait, il ne savait quelle gêne, à
305	IV	inquiétude. // Il éprouvait, [R il ne savait trop quelle A une] gêne [A bien

		naturelle] à
307	II	longue; [R si peu raison-] <Il manque une proposition.>. Un
308	II	plus, il prit le
308	IV	de cette nostalgie, il prit le
309	II,IV	train et un soir VI,VII,VIII train et, un soir
310	II	juin de l'année 19x , une IV juin de l'année 1915
311	II,IV	la troisième terre [II dans le rang] des Chenaux [A à Saint-Michel de V.]. C'est
313	II	de retrouver le
314	II	patrie, [A d'entendre le récit de son voyage, et qui sait] d'apprendre [A peut-être] où
315	IV	et qui
316	II	évolution. // A cinq IV évolution [R sentimentale] spirituelle
316	IV,VI,VII, VIII,IX,X	spirituelle. // A cinq
318	II	religieux ; [R et] M. Jules
318	II	Grand, svelte, avec
319	II	une belle tête, une tenue [R irrépr] impeccable <Il manque une proposition.>, l'homme IV une [R belle] tête [A fine et sculpturale], une tenue
321	II,IV,VI,VII,	Rien de

	VIII	
321	II,IV	la roideur, des
322	II	anguleux [R ne subsistait] du terrien ne subsistait en lui. Il semblait qu'après plus
322	IV,VI,VII,VIII	terrien ne subsistait en lui. Il semblait qu'après plus
323	X	demi le <corrigé d'après II,IV,VI,VII,VIII,IX où on lit: "demi, le">
323-325	II	le [R bel officier d'état-major du temps de M. de Montclam A beau lieutenant du roi de 17 <On a omis de compléter l'année] se fût réincarné tout d'une pièce dans
323	IV,VI,VII, VIII,IX	lieutenant du roi
324	IV,VI,VII,VIII	Nouvelle-France, se fût réincarné tout d'une pièce dans
325	II	descendant [R Les mains étaient fines et longues <On a omis le point.> D' D u S U]ne calvitie
326	II	élargissait [R encore] le
326	II	vaste et calme; les traits de la figure [R avaient] gardaient [R encore néanmoins A bien] quelques III vaste et calme; la figure IV vaste [R et calme]. La

327	II	lignes [R de ra] trop [R cassantes] glaciales, trop dures, rançons
328	II	s'était donné <sic> . Mais les
328	III,IV	donnée . Mais les
329	II	yeux [A , R et] la III yeux [AR d'un bleu profond], la
329	II,III,IV	trop roide, les
330	II	premiers <Il manque un membre de phrase.> par un III premiers [A ,par leur bleu profond,] par un
331	II,III,IV	loyauté , l'autre
331	II	l'autre par [R son A un] timbre III l'autre par
332	II	doux, [R flexible, une A timbre de] voix
332-334	II	orateur, flexible à [AR <lettre illisible>] toutes les émotions, issu des profondeurs de l'être [R et capable de former les coeurs A ,capable d'agir sur le coeur autant que sur l'oreille;] chargée III orateur [R flexible à toutes les émotions A et qui fusait [R harmonieuse] entre les lèvres fines, sous la moustache en brosse,] chargée IV orateur et
334	II	sympathiques. // [R De Lantagnac] L'avocat

337	II,III,IV	Et l'on
338	II,III	Fabien quand
338	II	se fu[R t A rent] assis
338	II,III,IV	assis et eurent échangé le premier
340	II,III,IV	Oui, l'on revient d'un
340	III,IV	commença de Lantagnac
341	II	huitaine! [A mon Père, quelle huitaine.] Accueil charmant parmi les miens. [A Je me croyais oublié! Ah bien, oui...] L'on
341	III	Père! [A quelle huitaine!] Accueil charmant parmi les miens! [R Je A Moi qui] me croyais oublié là-bas. Ah! bien, oui! Savez-vous
342	IV	huitaine! Accueil charmant parmi les miens. Moi qui me croyais oublié là-bas. Ah! bien oui; savez-vous que
	VI,VII,VIII,IX	huitaine! Moi qui me croyais oublié là-bas. Ah! bien oui! Savez-vous
343	II	jour [A depuis 20 ans]. Ces pauvres
343	III	ans ! Ces pauvres IV ans? Ces pauvres
344	II,III,IV	renommée . Et si
345	II	vu, avec
345	II,III	franche la
347	III	prodigue. [S On <illisible sous la surcharge>] s'est

347	II	s'est ingénie <On a omis l'accent aigu> , au contraire, à
347	III,IV	ingénié , au contraire, à
348-352	II	coupable , à ne plus parler de ma longue absence. // <Il manque les lignes 349-351.> - Ne III coupable. <signe de renvoi dans la marge gauche> [A Soyez francs [R Vous m'aviez oublié Dites franchement A , leur disais-je.] Vous ne m'attendiez plus, [R j'en suis sûr A n'est-ce pas] ? [R leur disais-je.] - [R Pourtant A Mais] non, qu'on m'a répondu, on t'attendait toujours [R un jour ou l'autre] tant que tu ne serais pas venu.] <fin de l'ajout> [R // - Mais alors, interjeta le Père, demi railleur, qu'est devenue, mon cher, votre pitié de grand seigneur pour le pauvre "habitant"? // - Ne IV,VI,VII,VIII,IX coupable. // - Soyez
350	IV	non, qu'on m'a répondu; on t'attendait toujours
350	IV	tant que tu ne serais pas
351	IV	venu. // - Ne
351	VI,VII,VIII,IX	me répondait-on
352	II,III,IV,VI, VII,VIII,IX	dit, [II,III,IV de] Lantagnac?

		interrompit le religieux.
352	II,III,IV	dit, de Lantagnac? interrompit le religieux. Quelle urbanité vaut [II Rien ne vaut parfois III Rien ne vaut [après tout]]
353	II	paysanne, [A la nôtre,] fille
354-365	II	charité. <Il manque les lignes 454-458. Malgré l'absence d'un signe de renvoi, il faut placer ici l'ajout dans la marge gauche, selon les versions ultérieures.> [A Eux-mêmes, comme ils ont prospéré. On parle de la <illisible> du Québec. Moi-même j'y croyais beaucoup. Eh bien! J'ai eu grand'peine à reconnaître la ferme. Là-bas, on a des fils qui sont passés par Oka. Et l'on gagne toutes le médailles aux grands concours agricoles.] <Il manque les lignes 361-364.> Et
354	III	alors, [R qu'est devenu, mon] cher
354	III	seigneur, [R ajouta le Père demi-railleur], qu' [R est devenue A avez-vous fait de votre VI seigneur, qu'avez-vous fait de votre VI seigneur, <Il manque une proposition incise qui sera placée à la fin de la phrase.> qu'est
	VII,VIII,IX	seigneur, ajouta-t-il demi-

taquin

356 III "habitant"? ajouta le Père, demi- [R railleur A taquin] // - Ma IV "habitant"? ajouta le religieux demi-taquin. // - Ma VI "habitant" ajouta-t-il demi-taquin. // - Ma

357 III pitié, [AR ne m'en parlez plus R je l'ai remisée, tout simplement,] dit l'avocat, très franc, [AR elle est chose du passé AR Je l'ai laissé là où pas A J'en ai rougi.] Croiriez-vous

357 IV avocat, très franc, j'en ai rougi. Croiriez-vous

359 III ferme? [R Ah![AR non, ce n'est plus moi qui parlerai de la routine du Québec. AR Saviez-vous A que Chez <On a omis de mettre un "c" minuscule.> les IV ferme? En tout cas, ce n'est plus moi qui parlerai de la routine du Québes. Vous dirai-je que

360 III Lamontagne des Chenaux on

360 III fils, s'il vous plaît, qui

360 III par le collège d'agriculture d'Oka? [R Et A et que D l' S L' <En ajoutant "et que", on a omis de revenir au "l'" minuscule.> on IV par [R le collège] l'Institut

361	IV	Oka et que
361	III	plus <Il manque un membre de phrase.> les
362	III	familles [R ,paraît-il,] qui
362-365	III	jeunes agriculteurs brevetés. [A Et [R il en est qui parlent encore de AR voilà ce que l'on appelle sans doute, A l'on parle et l'on parlera encore de] la routine du Québec!] // - Et IV jeunes agriculteurs brevetés? <Il manque une phrase (l. 362-364).> // - Et VI jeunes agriculteurs diplomés? A d'autres désormais, Père Fabien, à d'autres que moi le VII,VIII jeunes agriculteurs diplomés?... Ah! je crois IX jeunes agriculteurs diplômés
365-368	II	enfance? <Il manque une phrase (l. 366-367).> // - J'ai revu
366-368	III	aboutir. [A Les yeux de Lantagnac se voilèrent tout à coup d'émotion pieuse:] // - Oui, [A commença-t-il,] j'ai
367	IV	voilèrent tout à coup d'émotion
368	II,III	Saint-Michel de Vaudreuil, les
369	III,IV	des de Lantagnac
370	II	rapporte <Il manque une proposition.> une
371-377	II	enivrement. <Il manque les lignes 371-375.> [A Il y a là-bas une maison blanche au pignon ombragé de lilas et dont

		l'image ne me reviendra plus désormais, sans que mon coeur batte plus vite.] Vous
		III enivrement. <Il manque une phrase.> [A Mon "climat moral", comme on dit aujourd'hui, est bien de ce côté-là.]
		Nous IV enivrement. <Il manque une phrase.> Oui, mon "climat
373	III	trouver [D très S fort] romantique, cher
374	III	enfin, [A il faut que je vous le dise:]
		il IV enfin il
375	III,IV,VI,VII, VIII,IX	baie de Saint-Michel, une
376	III	image, [R je le sens bien], ne me reviendra plus désormais, sans que mon coeur batte plus fort. Vous
376	IV	ne me reviendra plus désormais sans
377	II	paysage ? - // - Oh! une fois, [A répondit le P. Fabien] je
379	II	entrevu, presque
379	III,IV	fois, répondit le Père Fabien, presque
380	II,III,IV	je passai là
380-406	II	une mission. <Ici, cette première rédaction du texte commence à s'éloigner sensiblement du produit final. Il manque de longs passages et les quelques uns qui restent seront sensiblement modifiés. L'auteur est aussi parvenu au bas de la

dernière page de son cahier dans lequel il avait au préalable rédigé le plan du roman. La dernière phrase pourrait se situer, dans ses derniers mots à la ligne 391, mais c'est le seul rapprochement en 25 lignes.> J'ai gardé le souvenir d'une nature aux lignes harmonieuses, qui n'a rien pourtant ni de vague ni de mel, une nature robuste, riche en [R futaies, plaines] futaies, bien encadrée dans [D son SR sa R baie et] son lac [R des deux] et sa baie, [R et d'une étendue et A et, vers le nord, par] la ligne pittoresque et bleue des Deux-Montagnes. <Fin du cahier. Des feuilles mobiles ont été ajoutées.> Oui[l] c'est

380-405 III

mission. <Au verso de la page précédente, cinq passages indiqués comme des ajouts ont été annulés. Les quatre premiers n'ont pas de signe de renvoi dans le texte où ils sont toutefois rédigés sous une forme plus achevée.> [R Le curé [A un brave homme qui raffolait naturellement de sa paroisse, comme ils font tous] m'avait pris en voiture; il m'avait conduit sur les hauteurs de ce qu

[D ' S e R il appelait A vous appelez, je crois] la "Petite Côte", et [A là] me montrant la plaine en bas, il m'avait dit: voyez le beau pays! En effet, c'était beau.] <Avant le deuxième passage de cette page 7b se situe un ajout qui ne trouvera pas de correspondance dans le texte.> [AR mais où les horizons, plutôt larges [R s'ouvrent A mêlent] partout à la vision du sol opulent, la magnificence d'une vaste étendue d'eau.] <Le second passage correspond aux lignes 386-391 et 405.> [R et [A une plaine enfin] qui de loin, du haut de ces terrassements [D qui S que R du A le] mont de Rigaud [A prolonge] jusqu'aux Cascades de Quinchien, [R lui font un contrefort] se fond [R si bien A à tel point] avec l'encadrement de [R son lac et de sa baie A ses [R grandes eaux] surfaces liquides] qu' [R elle semble AR on dirait A elle semble] une partie [D de S du R leur] lit ancien [A du lac et de la baie] (refoulés vers le Saint-Laurent et vers la muraille [R pittoresque et] bleue des - Deux Montagnes). Est-ce bien cela? <Les

autres passages au verso de la page 7 se situent plus loin.>

384 III,IV Petite-Côte, et là, me

385 III dit: "[R Voyez le] Voyez le beau

386-406 III beau. J'ai gardé le souvenir d'une large plaine unie [A , R et] robuste, [A pour bien dire un paysage harmonieux sans rien de vague ni de mal, d'une nature] riche en terres grasses [R et A et] en futaies, [R (une nature aux lignes harmonieuses qui n'a pourtant rien de vague ni de mal)]. Partout des champs bien cultivés, [R de longues terres qui poussent A qui poussent le blé, j'imagine comme D les S leurs] grands ormes, [R comme le blé A et de longues terres [R traversées de nombreuses] divisées en clos nombreux pour l'élevage et l'industrie <signe de renvoi vers la marge gauche> du lait et partout [D aussi S donc] des troupeaux nombreux [R dans les prairies] , de vastes granges blanchies [R adossées presque toutes à A flanquées D des S de A leurs] tourelles de silos et [A partout enfin] des maisons presque bourgeoises derrière [R les bosquets] des bouquets

d'arbres. Que vous dirai-je [R encore] <Fin de l'ajout. Le texte revient ici, pour une partie de phrase, à la ligne 386, puis à la ligne 391.> De loin, du haut de ces terrassements qui le mont de Rigaud prolonge jusqu'aux Cascades de Quinchien, [AR j'ai vu encore que] le <lire: la> plaine, [R je crois, se fond si bien avec l'encadrement A presque au niveau] des eaux du lac et de la baie [R qu'elle A m'a] semblé une partie de leur lit ancien [A2] refoulé [A 1°] maintenant <lire: maintenant refoulé> vers le Saint-Laurent et la ligne bleue des Deux-Montagnes. [A Oui,] Voilà <On a omis de mettre un "v" minuscule.> mes souvenirs [D . S , R Est-ce bien cela? A conclut le Père.] Ai-je bien décrit, [D mon S Mon R cher A sieur le] pélerin? // - Oui IV beau. J'ai gardé le souvenir d'une large plaine unie et robuste, riche en terres grasses et en futaies, paysage harmonieux sans rien de vague ni de mal. Partout des champs bien cultivés qui poussent le blé, j'imagine, comme leurs grands ormes. [R Dans A Sur D c S l] es terres

allongées [A , R et] partagées en clos nombreux [R comme c'en A selon] la mode au pays québecois, et comme il convient à l'élevage et à l'industrie laitière, paissaient [A dans les chaumes] de beaux troupeaux. Partout des tourelles de silos [R s'] adoss [D aient S ées] à d'amples granges blanchies et partout enfin des maisons paysannes presque bourgeoises derrière des bouquets d'arbres. Que vous dirai-je en [D fin S core]? <Ce passage correspondait en partie aux lignes 391-401. Le suivant retourne aux lignes 386-391 auxquelles, à l'exclusion d'un passage raturé, il est fidèle.> De loin [...] Quinchien, [R la plaine, presque au niveau du lac et de la baie, à ce point qu'elle semble une partie de leur lit ancien, m'a paru dans l'encadrement bleu des Deux-Montagnes,] j'enveloppai [...] Deux-Montagnes. <retour à la ligne 401> [R Et A Alors] elle me parut, mon

394 VI,VII,VIII, IX,X génisses>>, eut dit <conditionnel passé 2e forme>

401 IV pèlerin , dans le

403	IV	discret, la
403	IV	race fine
404-406	IV	laborieuse. [R Voyons, A Est-ce cela?] conclut le Père [D , S . R ma description vous va-t-elle/] // - Oui
406-462	II	cadre , reprit de Lantagnac. Et c'est à moi de les remplir. Apprenez donc, mon Père, que Saint-Michel et surtout le rang des Chenaux, c'est à peu près le plus beau coin du monde le plus serein, [A le plus familial,] le plus parlant à l'âme, celui où les horizons et les choses sont les plus fraternelles, un pays d'élection pour [R les am] un exilé qui reprend contact avec la patrie. <signe de renvoi à la marge gauche> [A Il y a là toute une petite géographie locale et pendant qu'avec ma chaloupe j'ai vagabondé le long de la rive de chez nous, je me suis nommé ces lieux qui ont une resonance historique et fr: la baie des Ormes, la Grande-Pointe, la G. Prairie, le fer à cheval, le grand rigolet, le petit rigolet. Et parmi les îles chantait [R de Lantagnac A le pélerin] , moitié riant, moitié ému. Je me suis redit

qu'entre ces îles ont passé autrefois M. de Montcalm s'en allant à Oka. C'est le point culminant des grandes poussées végétatives.] Songez que je l'ai revu à cette fin <Au début de ces quelques feuilles détachées, la rédaction se fait plus embryonnaire. On n'y trouve que des bribes du texte de base.>

406 III et bien brossé

406-415 III acquiesça de Lantagnac. [R C'est donc à moi de la remplir. A Souffrez pourtant, [R maintenant] que je vous ramène à mon petit coin, celui de mon pèlerinage.] Apprenez [R donc A donc], Père Fabien que Saint-Michel et [R surtout A dans St Michel] le rang des Chenaux c'est, [A 2°] après Saint-Hermas et [D son S le] rang de Saint-Charles, [R bien entendu A naturellement] , [A 1°] le plus beau coin du monde. [R A coup sûr, c'est le plus serein, le plus parlant à l'âme, celui où les horizons et les choses sont les plus fraternelles, où ils vous disent, sur un ton de confidence, avec un accent inimitable: Tu sais nous sommes parents.] // - [R Comme à Saint-Hermas! AR Je vous

		remercie de cette AR Oh! vous me deviez aucune A J'accepte la concession] ! fit
		IV acquiesça de Lantagnac
408	IV	coin, celui
408	IV	pèlerinage . Apprenez donc, Père
409	IV	Fabien , que dans
410	IV,VI,VII,VIII	Saint-Michel le beau
410	IV	pays, le plus
411	IV	monde c'est [A incomparablement] le
412	IV	Puis se ravisant [D : S ,] et sur
412-414	IV	plaisanterie: // - Peut-être, dit l'avocat [R sur le ton de la plaisanterie] ferais-je [R excep] grâce au rang
414	IV	Saint-Charles, dans le pays
414	IV	Saint-Hermas. // - Juste et légitime concession
415-425	III	Père [R Fabien] , souriant. // - Excusez <Même s'ils ne correspondent pas à des signes de renvoi, les troisième et quatrième passages de la page 7b se situent ici.> [R // Excusez du peu, reprit l'avocat, ce n'est là que la plus modeste explosion de mon chauvinisme. Ah! ce que je m'en suis donné, mon cher Père, dans ces paysages retrouvés et

toujours chers.] <quatrième passage:> [R // A la baie de Saint-Michel, ovale et calme en son clos d'îles, [AR et] "d'îlons et d'îlettes", [R comme disent A - j'emprunte ces jolis mots à] nos vieux contrats de famille [A -] , et belle et vaste comme une arène [R <mot illisible> des pour les A aménagée par la nature A taillé exprès pour les] sports nautiques, j'ai préféré [A pourtant] les rives du lac, les vrais chenaux où [D s' S se R étend A prolonge] encore le domaine des Lamontagne. Amusez-vous, si vous le voulez, Père Fabien, mais] <fin du quatrième passage> IV,VI,VII,VIII Père, souriant. // - Excusez

416 III,IV avocat ; vous

417 III chauvinisme. [R Devinez-vous ce que je m'en suis donné dans A Ah! comment vous dire ce que m'ont fait au coeur] ces IV chauvinisme. Ah! Comment

418 III paysages [R retrouvés A revus] après [A un] si

422 III famille - [R et belle et vaste comme une arène aménagée par la nature pour les sports nautiques AR et comme [R

		<illisible> A une] arêne], j'ai [A pourtant] préféré les
422	IV	préféré les
423	III	lac [D , S . R les S les R vrais A Là [R sont] voyez-vous, sont <C'est ici que doit se situer le mot "les" d'abord raturé puis repris en surcharge.> chenaux, [A les vrais,] où
423	IV	les [R vrais] Chenaux
424	III,IV,VI,VII, VIII,IX	prolonge toujours le
424	III	des [A de] Lantagnac [AR l' <illisible> A celui que nous tenons de M. de V. <Vaudreuil>]. Donc <On a omis de raturer ce mot.> [R là A Et c'est là] sur IV des de Lantagnac. Là aussi VI,VII des de Lantagnac
425	III	grand lac, [R il y a toute A que [R se déploie] s'égrène] une IV grand lac, s'égrène
426	III,IV,VI,VII, VIII	une petite géographie
426-429	III	dont [A il faut que je vous révèle] la [R douce] saveur [R m'est revenue]. [R Me voyez-vous bien, cher Père, [AR Fabien] avec AR Que ne vous avais-je alors AR Laissez-moi A donc, A qu' <On a omis de

raturer ces ajouts.> A Supposez donc, Père Fabien que je vous prends] en <On a omis de raturer ce mot.> [AD pendant R pen S dans] ma chaloupe, [A pendant que je] vagabond [D ons S e] en poète. le

427 IV la [D f S s]aveur. Supposez

428 IV prends dans ma chaloupe, et que que <répétition par inadvertance en changeant de ligne> [R je m'en vais A nous allons ensemble] vagabondant en poètes, le

430 III,IV aimée, de cette rive où

432 III les aulnages, ramasser

433-435 III catherinettes [A - surtout les catherinettes, ma passion de ce temps-là -] où qu'à travers

434 IV temps-là - ou qu'à travers

435-437 III nous partions [A un de ces matins, trempés jusqu'aux aisselles, à IV partions un de ces matins, trempés

437 III,IV la rescousse du

438 III moutons [R parti AR évadé A parti] en

438 III du "Détroit". [R Alors A Et [R <illisible> je] vous me voyez qui D souriant S souris] à IV,VI,VII,VIII du détroit. Et

440 III retrouvées ; <signe de renvoi à la marge

gauche> [AR et A où je me retrouv [D ais S e A moi-même] comme en un [R miroir] visage qui me ressemble] je me nomm [D ais S e], avec

443 III la Baie des

444-446 III le Fer à cheval, le Grand Rigolet, le Petit Rigolet [D , S . R et parmi AR les <illisible> partout A Et voici maintenant les îles <signe de renvoi à la page 7b> [AR qui font aux rives du lac comme une ceinture verdoyante, je me nommais reconnaissais [A dont le [R chapelet s'egrene A ruban vert ondule] le long des rives: [A [R comme des fragments de la terre ferme] attaché] R je ne nommais aussi] <fin de ce cinquième et dernier passage de la page 7b > l'île

445 IV îles [A dont le ruban vert ondule le long des rives] : l'île Cadieux, l'île-aux-tourtes, pareilles

447 III et l'île aux Tourtes pareilles VI, VII, VIII et l'île aux tourtes, pareilles

448 III profonde [A pour briser les grandes lames] et entre IV profonde, pour briser les grandes lames; et

449 III elles, l'île du large, vrai

		IV,VI,VII,VIII elles, l'<u>île-du-large</u>, vrai
450	III	sur <u>sa haute roche</u>, et
450	IV,VI,VII, VIII,IX	roche, et ⁂ plus
451	III,IV,VI, VII,VIII	rive, l'<u>île-aux-pins</u>, plus
451	III,IV,VI, VII,VIII,IX	basse <u>et</u> plus
452	III,IV	poétique<u>, où la mélodie des conifères se mêle à celle des roseaux</u>; et
		VI,VII,VIII,IX poétique, <u>où</u> le
452	VI,VII,VIII	roseaux accompagne <u>le long murmure</u> des IX roseaux accompagne
454	III	et [A <u>dûment</u>] nommée l'<u>île à Thomas</u> parce qu'
454	IV,VI,VII,VIII	nommée l'<u>île-à-Thomas</u> parce qu'
455	IV	autrefois, goûtez [...] prie, un
455-458	III	ce détail [AR <illisible> A <u>je vous prie, 2°</u>] <u>un vieux Thomas Dubreuil y venait fagotter,</u> [A 1°] <u>avec la permission des seigneurs,</u> [A <u>mes ancêtres</u>] <Le passage suivant, rédigé antérieurement, a été abandonné.> [R <u>qui font au rivage du lac comme une broderie de verdure, je reconnaissais</u> <Il y a ici, au haut de cette page 9 un signe de renvoi au bas de la page 8. Les mots qui suivent avaient

		été déjà raturés avant ceux qui précèdent.> l'île Cadieux, l'île du large, l'île aux Pins, l'ile aux Tourtes.] / / - Songez maintenant, chantait
457	IV	ancêtres, // - Songez maintenant, chantait
459-461	III	solennel, songez, [A ô cher Père,] que j'ai revu cette IV solennel, songez, ô cher Père, que j'ai revu cette VI,VII,VIII solennel, songez
463	II	point d'intersection entre III point d' [R intersection A recoupement] entre <On a omis de remplacer "d'" par "de".>
464	II	poussées de la verdure et III poussées végétatives et
465	II	commençantes. [R Pas une herbe n'a encore été fauchée.] Les
466	II	vert [R encore A dru et] vigoureux. Pas
467	III,IV,VI,VII, VIII	herbe n'a encore été fauchée [IV fauché <sic>]. Les
468	II	senteur; les
469	II,III	cerisiers le
469	II	clôtures, pleins de nids et de chants d'oiseaux. Des III clôtures cachent
469	III	nids et des chants d'oiseaux; des bords

		IV nids et des chants d'oiseaux. Des
471	II,III,IV	champêtres. Et c'est un air
471	II,III,IV	enivrant qui vous [III R fo] gonfle
472	II	narines et III narines; [R et] je IV narines; je
472	II	quel [A fluide] courant <On a omis de raturer ce mot.> de
472	II	jeunesse vous envahit, vous
473	III	vous envahit, vous [R pénêtre A redresse] la
475-479	II	pieds [R sentent la douceur du gazon. A, vos pauvres pieds fatigués des durs pavés, dansent presque sur la douceur [D du S de] l'herbe. // Le Père Fabien [A terrien lui-même] écoutait la tirade, visiblement
478	III,IV	écoutait la tirade, visiblement
479	II	pris [R lui-même] par cette évocation
479	III,IV	par cette évocation
480	II	ramenait [A toute] son
480-496	II	paysanne. Et ce fut alors entre ces deux hommes, un duo enthousiaste, pour chanter leurs [A meilleurs] souvenirs retrouvés. // - Et vous vous êtes assis, entonnait le religieux, sur un talus de fossé, les pied dans la fraîcheur du grand trèfle

rouge, pendant que le vent secouait presque à votre figure l'arome des rosiers sauvages? // Et j'ai regardé longuement, reprenait l'avocat, dans la sérénité du soir, le reposement des grands ormes, signe des terres franches et riches, et qui [R comme les souverains] fiers d'étaler l'opulence du sol, déployaient leur tête souveraine dans l'éblouissement de la lumière. // Et vous avez écouté se croisant d'un champ à l'autre l'appel du petit paysan, hélant les vaches pour la traite du soir, et vous avez vu les troupeaux remuant alors des taches blanches [R entre les haies ensoleillées] dans les prairies vertes et s'appelant les uns les autres par dessus les haies ensoleillées? // Et je me suis assis, comme III paysanne. [R Et alors A Un moment il n'y tint plus et] ces deux hommes, grisés de souvenirs, entonnèrent [A à la terre, à la petite patrie] un duo enthousiaste, où ils [A se prirent à] rivaliser [R ont A de verve et D d' S de R émotion et de poésie sentimental A lyrisme. <signe de renvoi à la marge

gauche> C'était à qui eut esquissé la plus gracieuse bucolique.] <retour au texte> [D C' S Ce R est A fut] le religieux qui préluda. // [R - Et [AR n'est-il pas vrai que] vous vous êtes assis, [AR n'est-il pas vrai?] préluda le religieux A - [A Oh!] Dites-moi heureux que vous avez été, dites-moi, [R au moins] avez-vous eu [R cet A au moins, D ce S le bon] esprit d'aller vous asseoir] sur un talus du fossé, les pieds dans la fraîcheur du grand trèfle rouge, [A pour entendre les roulades des alouettes, des goglus et des pinsons] pendant que le vent secouait à votre figure l'arome [R capiteux A incomparable D des S du A foin en fleur et des] rosiers sauvages [R ? AR , plus gracieux, vous avez, [AR et d'un <illisible> et de senteur plus saine que les rosiers [R des parterres?] trop apprivoisés et stylés des parterres? A ? // - [R Et AR Et AR Oui,] J'ai [A fait mieux, [R j'ai] reprenait l'autre;] <On a omis de répéter "j'ai".> regardé longuement [R, reprit l'avocat, dans la sérénité des soirs, reprit l'avocat A à

l'heure ou le jour [R tombant AD baissant S baisse], où l'on ne sait [A plus] si la lumière est [R encore] blonde ou rouge, <suite dans la marge gauche> où elle lustre le vert d'un éclat si merveilleux, j'ai regardé à travers les champs] <retour au texte> le reposement des grands ormes, [R signes R roi des R signes AR rois A Ah! [A les] voilà [AR ceux-là <mot illisible> les signes et rois et] les rois] des terres franches et riches [R et qui, [AR alors que,] fiers, [AR semble-t-il [AR semble-t-il] A 2°] d'étaler l'opulence du sol, [A 3°] D déployaient S déployant <lecture incertaine> leurs [A belles] têtes souveraines [AR royales souveraines A chevelues], [AR les [R avez-vous AR revoyez- D vus S vous] , Père Fabien, A 1°] dans [D un S l'] éblouissement [AR de la fin du jour, du soir [AR <illisible>],] d'or, pareils à des rois. [A 4° [R pareils à des [D rois S dieux] tutélaires.] Il faut aller les voir à Saint-Michel, Père F. <dans la marge gauche> C'est là que fiers, [R semble-t-

il] ils dressent plus haut, [R dans la lumière dorée A semble-t-il,] leur beau parasol chevelu, dans la lumière dorée. // - [R Et AR Puis, quand venait A Oui, rechérissait le religieux, mais [R à] cette heure qui est l'heure des vaches,] avez-vous écouté, se [R croisa <mot inachevé: croisant>] répondant repondant <répétition par inadvertance en changeant de page> d'un champ à l'autre, l'appel des petits paysans, hêlant leurs [R vaches AR troupeaux de A "laitières"] pour la traite du soir [D , S ? R et A [D p S P] uis alors] avez-vous suivi des yeux les beaux troupeaux remuant [R alors] des taches blanches et noires dans les prairies vertes, et pardessus les baies [R s'appelant les] se saluant les uns les autres [A comme de bons voisins? <suite dans la marge gauche> Oh! moi, [A mon ami R vous savez, j'adore A faut-il vous le confesser? j'ai un faible pour] l'heure des vaches et sa poésie indéfinissable. - [R Et moi A Mais [A vous qui parlez ainsi] connaissez-vous D reprit l'avocat S repliqua le pèlerin A

qui redoubla de verve lyrique R j'adore les <On a omis de raturer ce mot.> AR une A les bonnes] rêveries du soir, au bord du champ, quand le premier serein redonne le ton à l'odeur du foin coupé? que la chanson ardente des moulins s'apaise et que la campagne se recueille pour entendre l'angélus? <retour au texte> // - [R Et vous êtes [AR je me suis] assis AR Ah! oui encore, Alors [AR Donc A Moi,] A je partais, j'allais m'asseoir,] comme IV paysanne. Un moment il n'y tint plus; et les deux hommes grisés de souvenirs entonnèrent à la terre, à la petite patrie, un duo enthousiaste. C'était à qui eut esquissé la plus gracieuse bucolique dans le lyrisme le plus chaud. Ce fut le religieux qui [R préluda] préluda: [R - Oh! dites-moi Ce fut le religieux] // - Oh! dites-moi, heureux que vous avez été, dites-moi, eûtes-vous au moins le bon esprit d'aller vous asseoir sur un talus de fossé, les pieds dans la fraîcheur du grand trèfle rouge, [R pendant que le vent,] pour entendre les roulades des pinsons, les turlutages

des grives et des goglus, pendant que le vent secouait à votre figure l'arome incomparable des rosiers sauvages? // J'ai fait mieux, reprenait l'autre; j'ai regardé longuement à l'heure où le jour meurt, où l'on ne sait plus si la lumière est blonde ou rouge, où elle lustre le vert d'un éclat si merveilleux, j'ai regardé au-dessus des champs le repos [R ement] des grands ormes. Ah! les voilà les rois des terres franches et riches. Il faut aller les voir à Saint-Michel; nulle part ils [R ne paraissent plus fiers d'étaler l'opulence du sol et ne A ne] dressent plus haut, dans la lumière dorée, [R pour étaler] leur beau parasol chevelu, pour étaler l'opulence du sol. // - Oui, renchérissait le religieux, mais à cette heure qui est l'heure des vaches, avez-vous écouté se répondant d'un champ à l'autre, l'appel des petits paysans hélant leurs "laitières" pour la traite du soir? Alors avez-vous suivi des yeux les beaux troupeaux mêlant des taches blanches et noires sur les prairies vertes et, par-dessus les haies,

se saluant les uns les autres comme de bons voisins? Oh! moi, vous savez, s'exclamait de nouveau le religieux, j'eus toujours un faible pour l'heure des vaches et sa poésie indéfinissable! / - Mais vous qui parlez ainsi, reprenait le pèlerin [R qui A en] redoubla [A nt] cette fois de verve lyrique, avez-vous jamais goûté aux (l. 489)

480 VI,VII,VIII garda bien pourtant

487 VI,VII,VIII,IX idées. Il reprit: // - Père

490 IV,VI champ, quand le premier serein VII
champ. Vous savez quand le serein VII
champ, vous savez, quand le serein

492 IV,VI,VII,VIII coupé, que la

492 IV,VI,VII,VIII s'apaise et que la

493-495 IV angélus ? Moi, [A presque chaque jour, quand venait six heures,] je VI angélus. C'est l'heure et

493 VII,VIII C'est l'heure et

496 IV,VI,VII, VIII,IX partais; j'allais

497-499 II clôture des traits-carrés et j'ai contemplé sans fin ces longues III
clôture des traits-carrés <signe de renvoi au verso de la page précédente (p. 9b)> [A au bout [D des S du A dernier

cintr [D es S e] , [R qui nous rappelent A les cintres taillés et propagés sur les terres canadiennes par] les vieux laboureurs du Perche.] <retour au texte (p.10)> et [A là R j'en contemplais avec] sans jamais m'en fatiquer [A je contemplais] ces longues

497 IV bout des derniers cintres - Ces cintres taillés et propagés sur les terres canadiennes par les vieux laboureurs du Perche. Là, sans jamais

498 VI,VII,VIII cintres. Là, sans jamais

499-521 II étendues de verdure et de labeur qui aboutissent à une maison blanche où flotte un bonheur doux dans une lumière de bucolique. // Et vos yeux s'en sont allés vers l'église prochaine dont le clocher d'argent se dressait dans le feuillage [A mystique], et dont la croix haute, dominante et claire, donnait [R un sens A une âme à part] au paysage, [R le sens d'un labeur] l'âme d'une terre où le travail n'est jamais triste, [R et] les coeurs jamais vides d'espérance. // Et j'ai retrouvé partout, dans l'atmosphère plus chaude et plus douce, dans la grâce

joyeuse des attitudes, dans la chanson que III étendues de verdure et de labeur qui [A, toutes [A vous] rappelez [R -le] vous,] aboutissent [AR comme un R toute AR là-bas A uniformément] à une maison blanche où flotte [A alors] un bonheur doux [A mêlée à une petite fumée bleue, R dans une lumière [AR atmosphère] de bucolique. <Tout le paragaphe suivant à été annulé.> Et [A de là, n'est-ce pas] vos yeux [A de Lantagnac, [R dites- [AR moi,] encore,] reprit plus ému le religieux, d'eux-mêmes vos yeux] s'en sont [R -ils] allés [A d'eux-mêmes AR n'est-ce pas,] vers l'église prochaine? [R dont <lecture incertaine> AR vers AR Sont- [AR sont] ils allés AR Ils ont vu] le clocher d'argent [A qui] se [R dressait A hisse] dans le feuillage mystique, [R et A et] dont la croix [R dominante A franche] et claire [A celle-là <signe de renvoi à la marge gauche> sans croisement de lance ou de flèche qui essaie de la camoufler,] donn [D ait S e] une âme à part au paysage? [A Et cette âme, [R ah! nous le savons, nous, fils de

paysans] l'avez-vous reconnue? Et n'est-ce pas] l'âme d'une terre [AR ,n'est-ce pas?] où le travail n'est jamais triste, [R les coeurs jamais vides d'espérance? A l'âme d'une race où l'esprit est le plus haut?]] <Ce paragraphe annulé est repris à la page 9b.> [A Et de là, [R n'est-ce pas AR n'est-ce pas] de Lantagnac, reprit plus ému le religieux, vos yeux s'en sont allés, [R n'est-ce pas A d'eux-mêmes, n'est-ce pas] vers [R le clocher de] l'église prochaine, vers son clocher d'argent [R dont la croix se A qui] hisse dans le feuillage mustique, [A sa croix] franche et claire celle-là, sans croisement de lance ou de flèche qui essaie de la camoufler? Et [R voye] vos yeux [AR n'est-ce pas encore] s'en sont allés vers le clocher et [A vers [la croix, [A n'est-ce pas encore] parceque [A vous l'avez compris,] ce sont [A eux,] après tout, [R n'est-ce pas encore,] qui font au paysage [R son âme à part. A son âme à part?] Et cette âme, [AR n'est-ce pas enfin et] ne le savons-nous [D pas S point] , nous fils de paysans, [R n'est-

ce pas AR c'est AR n'est-ce pas A c'est] l'âme d'une terre, [A n'est ce pas vrai,] ou le travail n'est jamais triste, l'âme d'une race où l'esprit est [A toujours] plus haut? Voyons, parlez, de Lantagnac.] <retour au texte> // [R Et AR Oui toujours, et partout, mon Père, et ici je redeviens plus sérieux, A Oui, j'ai [R vu A regardé vers] l'église, [A vers] le clocher et [A vers] sa croix, et [R partout] parce qu'ils étaient là, conclut le pèlerin, avec un accent pathétique, <signe de renvoi à la marge gauche> voici ma conclusion, [A Père Fabien,] partout] j'ai retrouvé [R partout AR partout, vous le dirai-je?], dans l'atmosphère plus chaude et plus douce, [R dans la grâce joyeuse des attitudes, A dans le mystère des haies feuillues,] dans IV étendues de labeur et

499-508 IV verdure qui toutes, les revoyez-vous? <Il manque les lignes 500 à 507.> aboutissent uniformément à une maison blanche où flotte à cette heure-là un bonheur doux mêlé à une petite VI,VII,VIII,IX

verdure. Qui donc l'a dit? <<La forêt, comme la mer, est éducatrice d'énergie>>. [VI,VII,VIII Ce que j'avais] J'avais

500 VI,VII,VIII moi, c'était le

502 VI,VII,VIII,IX vierges. Je voyais le reliquaire de leurs sueurs et le leur dure peine. Ce sol, pensais-je, [IX me rappelais-je] a été conquis, pied par pied, pouce par pouce sur la forêt millénaire. Effort

502 VI,VII,VIII violent, qui

505 VI,VII,VIII joyeuse? Car, chaque fois que

506 VI,VII,VIII terres, toutes, je le voyais, aboutissaient à

507 VI,VII,VIII flottait à ce moment, mêlé comme IX flottait, mêlé comme

508-521 IV bleue. <signe de renvoi à la marge gauche> [A Ah! quel tableau! Et quelle philosophie m'en est venue! <retour au texte> // Et de là, de Lantagnac, continua plus ému le religieux, de là, vos yeux s'en sont allés d'eux-mêmes, n'est-ce pas, vers l'église prochaine, vers son clocher d'argent qui hisse dans le feuillage mystique, sa croix franche et claire celle-là, sans croisement de lance ou le flèche [R qui essaie] pour la

camoufler? Et vos yeux s'en sont allés vers le clocher et vers sa croix, n'est-ce pas encore, parceque, vous l'avez compris, ce sont eux après tout qui font au paysage son âme à part? Et cette âme, n'est-ce pas enfin, vous l'avez senti une fois de plus, vous, fils de paysans, [R c'est l'âme d'une terre] cette âme, n'est-ce pas celle d'une terre où le travail n'est jamais triste, l'âme d'un race où l'esprit est toujours [A le] plus haut? Voyons, c'est à votre tour, parlez de Lantagnac. // - Oui, j'ai regardé vers l'église, vers le clocher et vers la croix, et parce qu'ils étaient là, conclut le pèlerin, avec un accent pathétique, voici le bouquet spirituel de mon pèlerinage: partout dans l'atmosphère plus chaude et plus douce, dans le mystère des haies feuillues, dans

509 VI,VII,VIII,IX bonheur. Ici donc et depuis toujours, me disais-je, le coeur s'est tenu plus haut que la besogne. [VI,VII,VIII Ah! que! tableau] le suggestif tableau

510 VI venue! // - Et

511-513 VI,VII,VIII,IX Et de la, M. le philosophe, continua plus

ému le religieux, de là, [VI là] pour chercher la clé du mystère, vos yeux s'en sont allés d'eux-mêmes, n'est-ce pas, vers l'église prochaine vers son clocher d'argent qui hausse [IX argent? Celui-là au moins hausse] , dans le feuillage, sa croix, franche et claire celle-là, sans [IX franche, claire, sans] croisement de lance, de flèche ou de girouette pour la camoufler, signe [IX camoufler. En même temps qu'il est resté le signe] loyal d'une latinité authentique, signe [IX authentique, il se dresse comme la plus haute fleur] d'une terre où le travail n'est jamais triste, emblême d'une race où l'esprit est toujours le plus haut? [IX haut.] Voyons, me trompé-je, mon ami? // Non

513 VI,VII,VIII clocher, ce vrai pôle des âmes chez nous. Et

515 VI,VII,VIII apprendre, voici bien le bouquet spirituel de mon pélerinage. De la

515 VI,VII,VIII Fabien, j'ai du bonheur à vous le dire, je

516 VI,VII,VIII rapporte un renversement de valeurs dans mon esprit. Une vérité

516-518	VI	lumineuse m'a saisi. Non VII,VIII lumineuse m'a saisi. // Et il se mit à
519	VI,VII,VIII,IX	vue partout. Je l'ai vue dans
520	VI,VII,VIII,IX	filles; je l'ai lue [IX ai entendue] dans
522-531	II	vaches, dans le rire franc des femmes et des filles, et jusque le long des haies environnantes [R de] d'arbrisseaux et de mystère, [R poétique] <Il manque les lignes 522 à 531.> l'âme III vaches, dans le rire [R franc A clair] des femmes et des filles, [A dans la grâce joyeuse des attitudes,] dans <Il manque les lignes 522 à 525 le son IV vaches, dans le rire clair des femmes et des filles, dans la grâce des attitudes, [A dans le bonjour qu'on me disait le long du chemin,] dans <Il manque les lignes 523 à 525.> le son
523	VI,VII,VIII	route, dans
525	VI,VII,VIII	messe. Je l'ai reconnue dans la voix de la terre qui chantait le fier équilibre des âmes, et, tenez, pardessus tout, dans le son IX messe. La voix de la terre me l'a dite et tout ce qui chantait le fier équilibre des âmes. Ajouterai-je

525 III,IV,VI,VII, VIII cloche qui ne devenait en cette harmonie qu'une

526 III note [AR à peine] trancendante [R et fraternelle A partout, vous dis-je, <Plus loin viendront les lignes 528-529.> j'ai

IV note transcendante <Plus loin viendront les lignes 528-529.> partout, vous dis-je, et je pèse mes mots et je ne fais point de phrase, parout j'ai

528 VI,VII,VIII mots, les yeux baignés d'émotion. Puis sa figure exprimant par tous ses traits une conviction joyeuse et souveraine, il conclut: // - Partout

529 IX joyeuse et souveraine

531-543 II race plus fine, d'une essence plus haute, plus sentimentale, plus ordonnée. // Ah! oui, l'âme de chez nous, l'âme [A bellement] française [R et <illisible>] clama, sur le ton grandiloquent, le Père Fabien, qui s'était levé, avait allongé [A le bras] vers sa bibliothèque, et maintenant son livre ouvert à la bonne page, lisait [A en la cadençant harmonieusement] la prose fine et [R cadencée] fluide, <On a omis d'enlever le point.> [A de Jules Lemaître:] "Quand

j'entends déclamer sur l'amour de la patrie, je reste froid, je renfonce mon amour en moi-même avec jalousie pour le dérober aux banalités de la rhétorique qui en feraient je ne sais quoi de faux, de vide et de convenu. Mais quand, dans un salon familier, je sens et reconnais la France à l'agrément de la conversation, à l'indulgence des moeurs, à je ne sais quelle générosité légère, à la grâce des visages féminins; quand je traverse, au soleil couchant, l'harmonieux et noble paysage des [D c S C] hamps Elysées; quand je lis quelque livre subtil d'un de mes compatriotes, où je savoure les plus récents raffinements de notre sensibilité ou de notre pensée; quand je retourne en province, au foyer de famille, et qu'après les élégances et l'ironie de Paris, je sens tout autour de moi les vertus héritées, la patience et la bonté de cette race dont je suis; quand j'embrasse, à quelque courbe de la rive, la Loire étalée et bleue comme un lac, avec ses prairies, ses peupliers, ses ilôts blonds, ses touffes osiers

bleuâtres, son ciel léger, la douceur épandue dans l'air et, non loin, dans ce pays aimé de nos anciens rois, quelque château ciselé comme un bijou qui me rappelle la vieille France, ce qu'elle a fait et qu'elle a été dans le monde: alors je me sens pris d'une infinie tendresse pour cette terre maternelle où j'ai partout des racines si délicates et si fortes; je songe que la patrie, c'est tout ce qui m'a fait ce que je suis; ce sont mes parents, mes amis d'à présent et tous mes amis possibles; c'est la campagne où je rêve, le boulevard où je cause; ce sont les artistes que j'aime, les beaux livres que j'ai lus". <Il manque les lignes 533-542.> De Lantagnac III race plus fine, plus sentimentale que l'autre, d'une essence plus haute, plus ordonnée [R l'ajouterai-je] [A // Et le pèlerin [R attendit, A s'arrêta sur ces mots,] les bras croisés, la figure [R tendue dans A exprimant par tous ses traits] une conviction joyeuse et souveraine.] <Cet ajout correspond aux lignes 528-529.> [R // - Ah! oui, l'âme

de chez nous, l'âme bellement française, [AR pour qui veut la voir,] elle est partout [A caractéristique et fine] à fleur de nos paysages, [A comme de nos moeurs,] clama sur le ton grandiloquent le Père Fabien qui [AR la-dessus] <passage repris et annulé à nouveau dans la marge gauche> [R Comme vous avez bien vu, A Bien [D dit S vu] et bien dit!] de Lantagnac, s'écria le Père Fabien sur le ton triomphant. L'âme de chez nous, [R mais oui l'âme bellement française, mais oui [AR c'est [AR elle] l'âme] A est une âme supérieure et pour qui sait la voir] elle se révèle [R à qui veut la voir, caractéristique et visible A ainsi, [R comme] vous dites,] comme un sceau de grâce [A et de finesse] à fleur de nos paysages et de nos moeurs.] <fin du texte annulé en marge> [A [R et D le S Le] Père] s'était levé, [A il] avait allongé le bras vers sa bibliothèque, et, maintenant [D un S son] livre ouvert à la bonne page, [A il] lisait, en la cadençant harmonieusement, la prose fine et fluide [R de Jules Lemaître]: // Quand

[...] Mais quand, <Cette longue citation, la même qu'en II, s'interrompt ici, à la fin de la page 10, puisque la page suivante a été intégrée en IV.> IV race plus fine, plus sentimentale que l'autre, d'une essence plus haute, plus ordonnée. >Les lignes 528-529 sont encore placées après le passage précédent.> // [D Et S Le] pèlerin s'arrêta sur ces mots, les yeux baignés d'émotion, sa figure exprimant par tous ses traits une conviction joyeuse et souveraine. //

- Bien vu et bien dit, de Lantagnac! applaudit le Père Fabien, triomphant.

		J'étais VI,VII,VIII,IX race plus fine, plus sentimentale que l'autre, d'une essence plus ordonnée, plus aimantée
533	VI,VII,VIII	applaudit, triomphant: // - J'étais
534	IV	moi, que
535-539	IV	ainsi. Non, notre âme française n'est pas comme l'autre. [R Et D p S P] our s'en convaincre <Il manque les lignes 536-538> il suffit de savoir lire VI,VII,VIII,IX ainsi... Non, voyez vous, ils auront beau dire, [VI,VII,VIII nos muscadins littéraires,] notre âme

française n'est pas comme l'autre. // Puis

539 VI,VII,VIII contina: // - Ah! si seulement

540-543 IV paysages. [R Ah! quand donc [R saurons A cesserons] -nous [A de] regarder notre pays avec des yeux distraits, rapportés de l'étranger? En AR Tenez, A Mais] voici [R un qui savait lire, celui-là, A , l'on ne sait pas [A les] lire on ne les lit qu'avec des yeux distraits ou rapportés de l'étranger. R // Le Père s'était levé, il avait allongé le bras vers sa bibliothèque et, maintenant, son livre à la bonne page, il lisait en la cadençant harmonieusement la prose fine et fluide: // "Quand [...] Mais quand <Il s'agit encore de la même citation de Lemaître qui se rend, au bas de la page 20, au même mot où elle avait été interrompue en III. Tout le reste, à la page 21 - l'ancienne page 11 en III -, est aussi annulé.> [...] lus". // Le duo [R entre le Père Fabien et le pèlerin de Saint-Michel se termina avec cette page qui donnait une forme finie, à leur pensée. A lyrique prit fin <signe de

renvoi à la marge gauche> cette première conclusion du Père et du pèlerin <retour au texte> De Lantagnac

540 VI,VII,VIII,IX Mais, voilà

534-550 II était redevenu subitement grave. Et je suis allé au cimetière de Saint-Michel, recommença-t-il, d'une voix contenue. // - Je vous comprends, glissa le Père Fabien, avec la même émotion; quand je vais moi-même à Saint-Benoît des Deux-Montagnes, je ne manque jamais cette visite. // Le

543-550 IV devenu subitement franc: // [A Ce n'est pas tout.] Je suis allé [A aussi] au cimetière de Saint-Michel, recommença-t-il, d'une voix contenue // - [R Comme vous avez bien fait, observa A Je vous comprends, approuva] le Père Fabien; quand je vais à Saint-Hermas des Deux-Montagnes, [R je ne manque jamais,] moi, non plus, [R cette visite qui nous raccorde si bien avec les nôtres. AR je ne puis manquer jamais A je ne manque jamais cette visite. // - Le

543 VI,VII,VIII songeur et plus

548 VI,VII cimetière. // - Mais, je

549 VI,VII,VIII,IX jusque-là, insita le religieux qui se fit encore plus attentif. // - Le

550-552 II Saint-Michel, reprit de Lantagnac, est très vieux, le seul, le premier de IV Saint-Michel, reprit de Lantagnac, vous vous en souvenez [R mon père]? il est vieux, très vieux; [A c'est] le premier VI,VII,VIII Saint-Michel, reprit Lantagnac, vous

552 IV paroisse. J'y ai retrouvé dans

552 II y trouve dans

553 IV de chênes, [A toutes D rongées S rongées A toutes] déchiquetees

553 II chêne, [R toutes A déchiquetées,] rongées par VI,VII,VIII chêne, toutes rongées

554 II temps, la neige et la pluie, plus IV temps, [A sans] plus sans plus <Répétition par inadvertance en changeant de page. La page qui finit figurait d'abord en III où se trouve maintenant la suite aux mots "temps, sans".> // [A plus] une

554 II lettre n'y apparaît. Quelques-unes sont III lettre [R n'apparaît sur ces vieilles choses, A de leur épitaphe.] Quelques-unes

556	III	adossées [A aux murs] de
556	II	église. Au bord du cimetière coule III église. [R Au bord AR Puis A Autre détail: le long] du IV église. Autre détail: le VI,VII,VIII église. Puis, autre note
557	III	coule, [A comme vous le savez,] la
557	II,III,IV	Petite-Rivière ombragée de grands arbres VI,VII,VIII Petite-Rivière, ombragée de grands arbres
559	II,III	romantique avec les survivances de IV,VI,VII,VIII romantique avec la survivance de IX romantique de par la suirvivance de deux
559-561	II	manoirs qui se dressent sur ses rives. C'est III manoirs qui [A naguère encore] se dressaient sur ses rives, [R C'est donc, mon Père A Eh bien c'est] dans IV manoirs qui
560	IV	bords. Eh bien! c'est dans VI,VII,VIII bords, Eh bien! voilà! c'est dans
561	IX	C'est donc dans
561	II	paysage, près de l'église, à III paysage à IV paysage an[R cien,] tique, à VI,VII,VIII paysage antique, à
562	II,IV	féodales que j'ai retrouvé III féodales

que [D j' S je R e A ' R ai A ai] retrouv [D é S ais S é] les VI,VII,VIII féodales, que moi, l'exilé depuis vingt

562 VI,VII,VIII ans, j'ai retrouvé IX ans, a

563-570 II de ma famille. Quel raccourci et quel vivant tableau. Mon Père, écoutez-moi bien: là, j'ai achevé l'évolution de ma vie, j'ai recouvré le reste de mon âme. <Il manque les lignes 567-569.> - Les III de ma famille. Quel raccourci d'histoire et quel [R vivant A impressionnant] tableau. Mon Père, écoutez-moi bien: là [R j'ai A s'est] achevé [A e] l'évolution IV de ma famille. Quel raccourci d'histoire et quel impressionnant tableau! Mon Père, écoutez-moi bien: là s'est VI,VII,VIII de ma famille. Quel raccourci d'histoire et quel autre tableau impressionnant! Mon Père, écoutez-moi bien: là, je puis le dire, s'est

565-567 III,IV pensée et de mon sentiment, là j'ai VI,VII,VIII pensée et de mon sentiment, j'ai recouvré là le reste de mon âme. // Lantagnac

566 III,IV recouvré le reste de mon âme. [III âme;

[A ce fut en moi, et pour toujours, je le pense bien, le retour des morts.] // De Lantagnac

567 III dernières phrases phrases <répétition par inadvertance> avec

570 II française ont accordé en moi mon III française [D ont S avaient] accordé

573 II maison paternel <sic> ont III maison paternell [D es S e D ont S avaient] accordé

574 IV paternelle avaient accordé

575 II,III,IV des de Lantagnac [II,III,] je

575 II,III,IV,VI, VII,VIII ancêtre. Je

576 II ai senti, touché III ai [R senti] touché, [R senti] comme

577 II réalité visible, le

577 IV,VI,VII le de Lantagnac

578 VI,VII,VIII devenir proprement une

578-580 II perdue. <Il manque une partie des lignes 578-580.> Nous ne III perdue. <signe de renvoi à la marge gauche> [A 1° [A Oui] Malgré moi [R je me suis dit alors dans mes méditations AR je méditai et je me dit A pendant que [D j' S je A m'en] allais, [A méditant] d'une tombe à l'autre, ces pensées m'assaillirent:]

		<retour au texte > 2°] Nous ne IV perdue. Oui, malgré moi
579	IV	je m'en allais, méditant d'une
579	VI,VII,VIII	promenais, méditant d'une
580	IV,VI,VII,VIII	m'assaillirent: "Nous ne
580	II	ici-bas, nous ne comptons qu'en III ici-bas, nous ne comptons [AR n'est-il pas vrai? A me disais-je,] qu'en IV ici-bas, [AR me] nous ne comptons,[A me disais-je] qu'en VI,VII,VIII,IX ici-bas, nous ne comptons [VI,VII,VIII ,] en définitive, qu'en
581-587	II	d'une continuité et d'une tradition. <signe de renvoi à la marge gauche> [A Tout ce qui est grand et fort suppose l'ordre, une puissante harmonie intérieure, harmonique. On ne fait point de grande oeuvre d'art avec des phrases ou des fragments désarticulés. On ne fait point de grande race avec des familles qui ne se soudent point.] <retour au texte> Ceux qui se commencent à eux-mêmes sous prétexte d'aller plus vite, ne seront jamais que des arriérés. Je le sais maintenant: C'est parcequ'autrefois [R Gailhard de

Lantagnac] sur III d'une continuité et d'une tradition. [AD 3° AS 4°] Tout ce qui est grand et fort [A ne] suppose-t-il l'ordre, [A des pièces qui se soutiennent, qui s'articulent] une puissante harmonie intérieure? [R n'est-ce pas?] [AR il pas vrai] A 5°] On

581 IV continuité. Ceux qui se recommencent à eux-mêmes sans prétexte d'aller plus vite, ceux-là qu'ils se le tiennent pour dit: ne seront jamais que des arriérés. Il est bien vrai que d'une génération

VI,VII,VIII continuité. Les cimetières nous en avertissent: d'une génération

582 IV autre on se donne un VI,VII,VIII autre, on se donne un

583 IV moral. Quoi de plus simple après tout! continuais-je; tout ce qui est grand et fort suppose un ordre, des pièces qui se soutiennent et s'articulent. On

VI,VII,VIII moral. Tout ce qui est grand et fort suppose un ordre, des pièces qui se soutiennent et s'articulent. On

584 III désarticulés. [R De même D on S On] ne

584 III point [A, non plus,] de grande race

IV,VI,VII,VIII,IX point, non plus, de

grande

585 IV,VI,VII, VIII,IX race ⊥ avec

586 III point [AD 2^0 AS 3^0] Ceux qui se [A re] commencent à eux-mêmes sous prétexte d'aller plus vite, [A ceux-là, qu'ils se le tiennent pour dit,] ne seront jamais que des arriérés. [R Je le sais maintenant: AR me disais-je encore, <dans la marge gauche> A Et c'était, je crois bien, la voix de mes morts qui [R me disait A reprenait] à son tour: <entre les lignes> Quoi de plus simple après tout: il y a parmi les siens, d'une génération à l'autre, un épaulement moral. Sache-le, ô toi qui passes ici:] C'est parcequ'autrefois IV,VI,VII,VIII point. [VI,VII,VIII ,] la voix IX point. Je croyais entendre la voix [IV, VI"] Et c'était, je crois bien

586 IV,VI,VII, VIII,IX morts qui reprenait à son tour: "Sache - le, ô toi qui passes ici: c'est parce[IV parcequ'] qu'autrefois

587 II,III la troisième terre IV la [R troisième A deuxième] terre

587 II,III,IV Chenaux, Gailhard

588	II	Roland [A de] Lantagnac que
590	II	à Guy de <Les versions ultérieurs donneront "Roland".>
591-593	II	à Guy Lamontagne <Les versions ultérieures donneront "Paul"? que [A par tous leurs labeurs additionnés] un
591	III,IV	Lamontagne que, par tous les
593	II	été défrichée, [A qu'une comptétence agicole s'est créée], que III,IV été défrichée, qu'une
594	VI	créée; que
594	II	essaims de Lantagnac et de Lamontagne
595	II,III,IV	possession de portions entières de
596	II	paroisse, et que, dans leurs foyers, s'est conservée une III paroisse et <En changeant de page, on a omis de raturer ce "et".> de Saint-Michel et des paroisses voisines et
596	IV	Saint-Michel et des paroisses voisines et
596	II	que, dans leurs foyers s'est conservée une III,IV que, dans leur foyer, s'est conservée une VI,VII,VIII,IX que, s'est
597	II	qui m'a ramené moi-même à III qui [D m' S t'] a ramené [D m S t]oi-même à
598-602	II	unité. Si les miens avaient été comme moi des nomades; si au lieu de céer et de

continuer pendant un siècle et demi cette lignée de laboureurs, ils avaient changé d'air et de métier à chaque génération, il n'y aurait plus de Lantagnac ni de Lamontagne et, comme tant d'autres familles nobles du Canada, [A et comme tous les corps désorbités,]nous aurions fini il y a longtemps de [R mourir] nous disperser comme une poussière. // Le pèlerin du cimètière de Saint-Michel avait prononcé ces dernières phrases avec une émotion grandissante. Quand il eut fini, il se leva. Debout, les mains sur III unité. <signe de renvoi à la page 12b> [A [A Oui, mon père, ponctua [R de nouveau A plus fermement] le pèlerin] C' <On a omis de mettre un "c" minuscule.> est élémentaire, [A [D mais S ce] que je vous dis là, mais] je le répète; on ne compte, on ne vaut qu [D ' S e R en s'additionnant à d'autres, A si l'on se gouverne, non selon soi [A -même], mais selon sa race] // - [R Parfaitement, A Oh! [R comme vous dites-bien,] vous parlez d'or,] interrompit le [R Père Fabien A religieux] ,dont la figure [R

reflétait une joie intense, AR marquait [A un] intérêt grandissant, A laissait voir une joie grandissante mais me permettez-vous de vous corriger quelque peu? [R Surement, [AR En tout cas] de Lantagnac, AR s'] R il vous était permis de renoncer à [D vos S la] A moi je dirais de L. qu'on peut sortir [R de Lantagnac] de la] profession de [D vos S ses] pères, [AR dirais-je pour ma part] mais pour [R accomplir] une ascension, [R non pas A jamais pour] une [R exode] désertion. [R Il faut se gouverner voyez-vous, non selon soi, mais selon la race.] <retour au texte> ... En tout cas,] Si les miens avaient été comme moi des nomades [AR reprit de Lantagnac AR reprit A continu [D a S ait R aussitôt l'avocat] l'autre]; si au lieu de continuer pendant un siècle et demi, cette lignée de laboureurs, ils avaient changé d'air et de métier à chaque génération, [R croyez-m'en A c'est l'évidence même], mon Père, il n'y aurait plus de Lantagnac ni de Lamontagne à Saint-Michel [D , S , R et A Plus un seul.] comme <On a omis de

mettre un "C" majuscule.> tant d'autres familles de noblesse canadienne et comme tous les corps désorbités, nous [R nous]serions [R dispersés, il y a longtemps, comme [A ainsi qu'] une poussière [D . S , A et depuis longtemps dispersés aux quatre vents.] // Une conviction puissante passait dans la parole du pèlerin de la petite patrie [R pendant [R qu'il A cette] expos [D ait S ition A de] la doctrine qu'il en avait rapporte [R r A '] . a ce moment de son discours il se leva. Debout les mains IV unité." // - Oui, mon Père, ponctua plus fortement le pèlerin, c'est élémentaire ce que je vous dis là, mais je le répète [R ,] : on ne compte, on ne vaut ici que si l'on se gouverne non selon soi-même, mais selon sa race. // - Oh! vous parlez VI,VII,VIII unité." // ... Oui, mon Père, ponctua plus fortement le pèlerin, je le sais: ce que je vous dit là, est élémentaire, mais je le répète: on ne compte, on ne vaut ici-bas que si l'on se gouverne, non selon soi-même, mais selon sa race. // La

601 IV Ami, acquiesça le religieux, dont la figure laissait voir une joie grandissante. Peut-être me permettrais-je tout au plus une légère correction. Si l'on peut sortir de la profession de ses pères, dirais-je, ce ne peut être que pour une ascension, jamais pour une désertion. // - En tout cas, si les miens avaient été comme moi des nomades, continuait l'avocat, si au lieu de prolonger pendant un siècle et demi cette lignée de laboureurs, ils avaient changé d'air et de métier à chaque génération, c'est l'évidence même, mon Père, il n'y aurait plus de Lantagnac ni de Lamontagne à Saint-Michel ni peut-être ailleurs. Comme tant d'autres familles de noblesse canadienne et comme tous les corps désorbités, nous serion et depuis longtemps, une poussière emportée aux quatre vents. // Une conviction [R puissante passait] de plus en plus forte passait dans la parole du pèlerin de la petite patrie. A ce moment de son discours il se leva. Debout, les mains VI,VII,VIII ami. Peut-être cependant me

faudrait-il risquer une légère correction. Le mal, Lantagnac, n'est pas de sortir de la profession des ses pères; c'est de s'en évader. C'est d'en sortir, non pour une ascension, mais pour une désertion; // - Je veux bien, dit l'avocat; mais si les miens avaient choisi d'être des nomades, comme j'ai fait; si au lieu de prolonger pendant un siècle et demi cette lignée de laboureurs, ils avaient changé d'air et de métier à chaque génération, c'est l'évidence même, mon Père: ni à Saint-Michel ni peut-être ailleurs, il n'y aurait de Lantagnac ni de Lamontagne. Comme tant d'autres familles de noblesse canadienne et comme tous les corps désorbités, que serions-nous depuis longtemps? Une [VI désorbités, nous serions et depuis longtemps, une] poussière emportée aux quatre vents. // Une conviction toujours plus forte passait dans la parole du pèlerin de la petite patrie. A ce moment de son discours il se leva. Debout, les mains

603 II,III,IV buste rebondi, toute

604-607 II orateur, quand, sous le coup d'une conviction puissante, il laissait jaillir toute la loyauté de son âme, [R il A Jules de Lantagnac] dit, les yeux [R fixés] portant haut, [A comme] fixés sur un [R <illisible> de A noble but] souvenirs: <On a omis de raturer ce mot placé sur la ligne suivante.> "Là, mon Père, sur III orateur, quand, sous le coup d'un sentiment élevé, il laissait jaillir [R toute] la [A pleine] loyauté de son âme, Jules de Lantagnac dit, les yeux portant haut, [R comme] fixés sur un noble but ardemment ardemment convoité: // - [R Là A Ce n'est pas tout] , mon Père, [A là, dans le cimetière de Saint-Michel,] sur

604-606 IV,VI,VII,VIII que, sous l'empire d'un sentiment élevé, il laissait jaillir la pleine loyauté de son âme, Jules de Lantagnac dit, les yeux portant haut, fixés sur un [IV noble but ardemment convoité:] but noble et lointain: // - Ce

606 IV tout encore, mon Père

608-611 II résolution. [A Savez-vous laquelle] <Il manque les lignes 609-610.> J'ai

611	III	promis [R ,reprit] à
611	III	ancêtres, [R,reprit l'avocat] , <On a omis de raturer les deux virgules.> de
611	II	ramener mes III ramener [R après moi A de leur [R rendre] restituer] mes
612-614	II	enfants. <Il manque la ligne 613.> Mes III enfants. [R Mes fils] // - Bravo! dit le Père. // - Mes
613	IV	Bravo! dit le Père. // - Mes VI,VII,VIII Bravo! dit le Père dont les yeux furent traversés d'un éclair. // - Mes
614	II	filles ont du
614	III,IV	continua de Lantagnac
614	III	ont par leur mère du
615	II,III,IV	veines. Mais ils
616	II	surtout tout le III surtout [A par moi] le IV surtout, par moi, le VI,VII,VIII surtout , le
616	II,III,IV,VI, VII,	des de Lantagnac
616-618	II	ceux de France et de ceux du Canada, <Selon les versions ultérieures, il faut intercaler ici l'ajout en marge gauche.> [A de ceux du Canada et [R par de là ceux] de ceux de France, les Lantagnac de Monteil et de Grignan.] soit quarante

617	III,IV	puis de
617	IV	les de Lantagnac
618	III,IV	Grignan, soit quarante
618	II	générations. C'est de III générations. [A Je me le suis juré:] C'est <On a omis de corriger le "C" majuscule.> de
619-633	II	qu'ils doivent pencher. <Il manque les lignes 620-630.> Je veux les reprendre, les reconquérir, [A je veux] les remettre dans le rythme de leur race. Je le leur dois. Je me le dois à moi-même. // Le III qu'ils [R doivent pencher A pencheront. <signe de renvoi à la page 12b> [A // Bravo! répéta le Père Fabien // - [R En outre,] Je ne veux [A pas] manquer de l'ajouter, [A voulut encore affirmer l'avocat, R je crois] l'avenir chrétien, le salut de mes enfants me préoccupe [R encore] plus que toute chose. [R Et je crois, et c'est que AR <en marge gauche> le résultat de <illisible> [A mes] études de ces derniers temps, [R je crois] me l'ont démontré: A Or, mes études de ces derniers temps me l'ont démontré] : nulle [R autre] race [R n'a] plus que la

française [R des A n'a d'] affinités profondes avec le catholicisme. [AR Je retiens que A J'ai vu, Père Fabien que] c'est la race de l'universel; [R celle dont l'esprit et la langue] <On a omis de raturer les mots suivants.> sont le plus chargés de la pensée chrétienne [R et des vieilles traditions latines. A Rivarol, je pense, a écrit de la langue française qu'elle porte <On a omis d'ouvrir les guillemets.> une probité attachée à son génie": moi j'ajoute qu'elle porte [R aussi] le meilleur de la pensée [A latine et] chrétienne] <retour à la page 13> [R Je veux donc. J'ai D d S D]onc, [AR parce que je le leurs <sic> dois et que je [A me] le dois à moi-même R fait cette promesse de les reprendre. Je veux les reconquérir, A pour tous ces motifs; je l'ai décidé: mes enfants seront repris a [R de les arracher] à <On a omis de raturer le premier "a", sans accent.> leur éducation première <illisible> J'ai promis de] les remettre dans le rythme de leur race, [A [R et] dans la force de la tradition. AR Ceci, R Je le leur dois.

		Je me le sois à moi-même.] // Le
620	IV,VI,VII,VIII	Fabien [IV <On a omis la point.>] // - Je ne veux pas manquer de l'ajouter, voulut encore affiermer l'avocat: l'avenir
622	IV	chose. Or, mes études VI,VII,VIII chose. Or, s'il est une vérité que mes études
623-625	IV	temps me l'ont démontré: nulle race, [A n'a] plus que la française, [R n'a] d'affinités profondes avec le catholicisme. J'ai vu, Père Fabien, que c'est la
623	VI,VII,VIII	ont démontrée, ce sont les
625	VI,VII,VIII	catholicisme. Je l'ai bien vu, Père Fabien: nulle n'est catholique comme elle. C'est la IX catholicisme. Nulle, Père Fabien, n'est catholique comme elle. C'est
626	IV	Rivarol, je pense, a
627	IV	française qu'elle
628	IV	ajoute qu'elle porte le meilleur de la pensée
628	VI,VII,VIII	lui vient de
630	IV	chrétienne. Donc, pour tous ces motifs, je l'ai décidé

631	IV	première. Je les
632	IV	dans le rythme de leur race et dans la force de la tradition. // Le VI,VII,VIII dans le rythme de leur race, dans la bienfaisance de la tradition. // Le IX dans le rythme de leur race // Le
633	II	Fabien se leva
634-636	II	dirigé: Ah! bravo, mon III dirigé: // - Ah
636	II	ami; enfin, [A enfin] vous y êtes. Si
636	III	enfin! [R Si vous saviez] comme
637	III	longtemps [A, si vous saviez,] que
638	II,III,IV	attends à ce point de rencontre. De Lantagnac
638	II,III,IV,VI, VII,VIII	un grand mot: aujourd'hui [II R un chef nous est né,] c'est
640	II,III	jour [III ,] pour nous, minorité
640	II	un grand chef nous est
640	III	chef nous est
641	II	né! - // Les deux III,IV,VI né! // Un
642-646	II	regardèrent, se tenant toujours les mains, profondément remués. De Lantagnac se dégagea le premier: Je vous en prie, dit-il; [A vous me connaissez, Père,] je ne veux me dérober à aucun devoir, mais épargnez ma faiblesse. <Une note dans la

marge gauche indique: "Ceci au chapitre suivant".> [R Avant de songer au grand rôle public, je songe d'abord à mon rôle de père de famille, à la conquête de mes enfants. [R c'est étrange comme A Le croiriez-vous?] au moment de rentrer chez moi, je me sens faible, [R comme] j'ai peur d'aborder mes fils et de commencer auprès d'eux ma tâche.] Je ne

643 III parler, [R profondément] remués [A jusqu'au plus profond de leur D âme S être]. De Lantagnac

644 III,IV,VI,VII, VIII silence. // - Mon

645 III,IV,VI,VII, VIII Père, dit-il, je

645 III faiblesse. Certes, [A ai-je besoin de vous le dire?] je ne veux me dérober à aucun devoir. Mais [R je me souviens que A je n'ai pas le droit de l'oublier: je IV faiblesse. Certes, ai-je besoin de vous le dire? je ne veux me dérober à aucun devoir. Mais je n'ai

647-650 II néophyte. <Une note dans la marge gauche indique: "Ceci au chap. 2^{0} ou 3ème".> - [R Vous êtes un [R baptisé] converti à la fois baptisé un néophyte?] non pas,

reprit vivement le Père Fabien, mais un converti, ce qui est bien autre chose. [R Et D a S A] lors l'homme d'action qui n'abdiquait jamais longuement chez l'Oblat, [R mais] qu'une impétuosité de volonté poussait impérieusement vers les buts immédiats, entreprit de tracer un programme de vie publique à son pénitent. En une [R bonne A large] synthèse d'histoire, il lui résuma les luttes de la race depuis la conquête: il s'attarda surtout sur les conflits scolaires depuis 1890. Sur ce point il écarta tous les nuages, toutes les équivoques [R amassées sur ces problèmes]; il fonça sur la pensée de fond des persécuteurs, la mit à nu, devant les yeux de son auditeur, et conclut en martelant sa pensée: Ainsi donc, M. de Lantagnac, reste aveugle qui voudra. Mais la vérité, la vérité sensible, tangible, visible, la vérité que l'évidence nous jette crûment dans l'esprit, c'est que partout, dans ce pays, il y a une volonté de nous éliminer comme nationalité. Les entraves à l'enseignement du français à l'école [A

		tendent à cela ou ne tendent à rien] les lésineries au pouvoir fédéral au sujet de l'article 133 de la constitution, tendent [A encore] à cela ou ne tendent à rien.] // - Mais
649	III,IV,VI,VII, VIII	converti , ce
650	II	persévèrera-t-il ? Parviendrai-je
650	III,IV	insista de Lantagnac
652	III,IV	dégager moi-même entièrement
653	II,III,IV,VI, VII,VIII	faible en rentrant dans
653-659	II	milieu, avait insisté de Lantagnac, avec une humilité sincère. <Il manque les lignes 654-658.> // - Le
654-659	III	nouvelle. [A Puis [D E S e]ntre mes enfants et moi, voyez-vous il y a [A ....] leur mère. C'est à elle d'abord que je vais les reprendre en les reprenant à leur éducation anglaise? Le pourrai-je sans me préparer une catastrophe?] // Le
655	IV	quelqu'un qui est ... leur mère. C'est à elle d'abord VI,VII,VIII quelqu'un ... Ah! je
657	IV	reprendre en les reprenant à leur éducation anglaise. Le

659 II à le réconforter: N'ayez

659 III réconforter [R l'avocat AR son R dirigé] le

660-663 II ami. <Il manque trois phrases des lignes 660 à 663.> Le III ami, lui dit-il, avec sa grande autorité. <signe de renvoi à la marge gauche> [A Un aristocrate comme vous est né diplomate. [A Vous R L'obstacle de votre femme ne saurait compter. Au surplus] surmonterez l'obstacle extérieur. Pour l'autre, n'ayez crainte davantage:] Le IV,VI,VII,VIII ami, lui dit-il [IV,] avec sa grave autorité. Un

662 IV,VI,VII, VIII,IX extérieur. Quand à l'autre, n'ayez crainte davantage. [IV <signe de renvoi à la marge gauche> [A [A Vous avez entendu R Quelque chose d'irrésistible vous a part] quelque chose d'irrésistible: l'appel de la race. Il y a encore autre chose.] Le] Vous

663 VI,VII,VIII,IX irrésistible: l'appel de la race. Il

664 II son travail, malgré

664 II vous, s'il

665-668 II faut. <Il manque les lignes 666-667.> // - Vous III faut. [A Et comme l'avocat

paraissait ne pas comprendre, l'oblat reprit:] Vous

667 IV paraissait ne pas comprendre, l'Oblat reprit

668 II,III,IV demandé, de Lantagnac, [II le secret] [III D la S le R raison, le secret A pourquoi] de

670 II vôtre, qui

670-673 II quarantaine? [R Croyez-en à ma théorie,] Croyez-m'en: [D les S la] personnalit[D és S é R véritables D mo S ps]ycologique, morale, ne

671 III moi: [AR je me dis que <illisible> et je vous la donne A que j'appelle la théorie du coin de fer: je me <Il manque des mots.> la personnalité IV moi que j'appelle: la VI,VII,VIII,IX moi, que j'appelle: la

673 III morale, [A la vraie,] ne

674 II morceaux. Des III morceaux. [A Sa loi, sa nature est l'unité.] Des

674 IV loi est l'unité VI loi c'est

676-681 II temps. <Il manque les lignes 676-680.> Mais [R si la personnalité de fond est vigoureuse, un incident, un rien y introduit le coin de fer qui fait voler

[A en éclats] la couche d'emprunt D Q S g]uand l'homme a atteint ce III temps. Mais un [R e fa] principe IV,VI,VII, VIII,IX temps. Mais un principe

676 III une force [R intime,] incoercible

677 III à [R n'être] devenir

677 III uniquement [D lui S soi]-même, comme

678 III incline [R le] l'érable

679 III aigle. [R Quand A Or ceci arrive plus particulièrement à] l'homme [A quand il] a atteint ce

679 IV Or cette loi agit

682-698 II vie", qu'il [A est] entre [A '] en possession de l'intégrité de ses forces, [R si] s'il est pétri de bon argile, si la personnalité foncière est vigoureuse, la moindre circonstance, un incident, une parole, un rien y introduit le coin de fer. Les couches d'emprunt volent alors en éclats et l'homme véritable, l'homme traditionnel, réapparaît, se dégage comme le bourgeon fait éclater son enveloppe. Ainsi donc, mon ami avait conclu le Père Fabien, allez bravement vers l'avenir; c'est la délivrance qui s'achève. // - C'est le travail, la lutte qui commence

avait répondu de Lantagnac. III vie" [D , S . A S'il R qu'il [R est] a besoin de l'intégrité de ses forces, D s' S si R il AR l'homme] <On a omis de raturer le "si" en surcharge.> est IV vie". S'il est

683-688 III vigoureuse, [R alors ayez confiance: A c'est à ce moment ou jamais [R et A 1° qu'il] tient à posséder l'intégrité de ses forces. <dans la marge gauche> 2° qu'il cherche à unifier sa pensée [R mais [A qui ne le voit?] il ne [R le] peut [A atteindre] sans [A n'est-ce pas cette unité, sans] unifier au même corps A et] son être moral. Alors, [A regarded <lire: regardez> bien] c'est l'heure du coin de fer.] <Retour au texte. On a omis la majuscule dans le mot qui suit.> la moindre

683-685 IV c'est à ce moment au jamais qu'il tient à

685 IV forces, qu'il cherche

686 IV Alors, faites attention: c'est l'heure

688-695 III rien <Il manque la ligne 689.> [R y A l'] introduit [R le coin de fer. Les AR Alors A aux points de soudure du tuf [R Bientôt les] humain et des] couches d'emprunt [A . Bientôt ces couches]

volent en éclats [A l'une après l'autre] . Et l'homme véritable, l'homme [A un R traditionnel AR fondamental R réapparaît A surgit], se dégage comme [R le bourgeon fait éclater son enveloppe,] comme IV,VI,VII,VIII rien <Il manque la ligne 689.> l'introduit au

691 IV emprunt. Bientôt ces couches volent

692 IV éclats. Et

693 IV homme-un surgit

694 III statue [R sort A se délivre] de

695 III,IV gangue. // - Ainsi donc, mon

696 VI,VII,VIII Ainsi donc, mon

696 III ami, [R avait] conclut

697 III,IV avenir. C'est la délivrance qui s'achève. // - Dites VI,VII,VIII,IX avenir. C'est la délivrance qui va

698 III plutôt: c'est le travail, c'est la lutte qui commence, <Un signe indique de placer ce qui suit immédiatement après "plutôt".> [R avait] répond [D u S it] de Lantagnac. IV,VI,VII,VIII,IX plutôt, répondit [IV de] Lantagnac: c'est le travail, c'est la lutte qui commence.

[CH]2

	III	<titre:> Chapitre deuxième / [R La reprise du milieu AR Dans le travail AR Le A Le coin se retire] IV [R Le] Premier effort de conquête V,VI,VII Vers la conquête
1	III	Au [D nom S numéro] 240 de [R l'avenue Laurier A la rue Wilbrod,] on
2	III	de [D l' S la A longue] absence
4	III	Lantagnac. [R On A On]
4	III,IV,VI, VII,VIII,IX	dîner et le
4	III	encore [A r]entré // - N'est
5	III	la maison n'était
6	III	pas [D ce S à] midi
6	III	papa? demandait [D Nelly S Nellie R de Lantagnac.] // - Précisément
8	III	Madame , sa IV Madame; sa
9-11	III,IV	de 11 1/2 heures. // - Si notre
11	III	avoir [D déposé A laissé] là-bas
12	III,IV	fils. Je le
13	III	fatigué, [R ajouta-t-il] . // - Je
14	III	Madame. [R C'est AR J'ai trouvé très A Ne trouvez-vous pas un peu] étrange
15	IV	étrange [D et S ce] long
15	III	voyage, [R chez lui A dans sa famille,]

		où
16	III	depuis vingt [A -deux] ans
17	III	où [A surtout] il
17	III,IV	a tenu à aller
17	III,IV	seul? // - Ce cher papa, dit VI seul? // - Mais tout cela n'a rien que de naturel, dit VII,VIII seul? // - Mais rien que de naturel en tout cela, dit
19	III	cadette des filles, il a IV cadette, il a
20	III	Puis, qu'aurions-nous fait [R nous là-bas, A à Saint-Michel, nous] qui [A ne] parlons IV Puis, que
21	III	parlons [R à peine ce A pas leur] français? // - [R Pas ce A Leur] français? [R corrigea A dit D Nelly S Nellie D , S . R mais A Dis plutôt] leur
23	III	patois [R de l'habitant]. Ce dut être amusant de voir papa se remettre à IV patois. Ce dut être amusant de voir papa se remettre à
24	III,IV,VI	langage! // - En
25-29	III	<Ces lignes ont été ajoutées.>
26	III	cadet; moi j'ai

27	III	d'été. [A Par cette chaleur,] Nous étouffons sur
27	IV	chaleur, nous étouffons sur
28-32	III,IV	Hill. // - - - - - - - - - - - - - - - - - - // Pendant
29-32	VI,VII,VIII,IX	Québec. // ..... // Pendant
32	III	Pendant [D qu' S que A chez lui] on s'inquiétait [R aussi chez lui A de son absence trop longue,] Jules
34	III	Saint-Michel. [R Bien qu'il eut A Malgré la] hâte
34	III	siens, au dernier moment il n'avait pas résisté [R cependant A à la tentation] d'aller faire une dernière course à IV siens, au dernier moment il n'avait pu résister à la tentation; il était parti à VI siens, au dernier moment il était reparti à
35-37	III	travers [A les] champs. [A Il voulait [R pour] condenser, humer une dernière fois, [R eut-on dit,] ses enivrantes impressions.] Du
36	IV	humer une dernière fois ses
38	III,IV	décidé de passer chez le
38-41	III	Fabien, avant de [D renter S rentrer]

chez lui [D , S . R tellement D il S Il] se sentait [R plein de A obsédé par D sa S la] promesse

40 III cimetière et [A il] brûlait IV cimetière et il

41 III brûlait [R de désir] d'annoncer

42 III évolution. Il IV évolution. // Maintenant il [R s'en] était sept heures du soir. Il

43 III s'en revenait maintenant [R chez lui en A vers son domicile A il était 7 heures du soir] se <par une accolade verticale entre les mots revenait et maintenant, l'auteur a voulu indiquer que <<maintenant il était 7 heures du soir>> devait être écrit au début de la ligne 43> IV s'en revenait vers

45 III lui au

46 III Fabien: Vers le travail et la IV Fabien: "Vers

47 III lutte. Au IV lutte." Au

47 III,IV de recommencer sa

47 III,IV,VI,VII, VIII,IX sa vie

48 III,IV Lantagnac éprouvait cette

48 III <Le texte situé entre <<mouvement>> et

<<premier>> (ligne 85) est manquant au manuscrit III. Les pages manquantes ont été annexées et retravaillées au manuscrit IV.>

49	IV	ce mou [R vement en arrière que connaissent les plus fermes quand, l'enthousiasme du rêve une fois tombé, il faut passer à l'action. D'une trop noble sincérité, l] vement en
49	IV,VI,VII,VIII	connaissent les plus fermes, quand l'enthousiasme
50	IV,VI,VII,VIII	rêve tombé
50	IV	tombé, il faut passer à l'action. D'une
51	VI,VII,VIII	antique, l'action, la tragédie commence.
52	IV,VI,VII,VIII	D'une trop noble sincérité, l'avocat
52	IV	l'avocat n'entendait pas résonner
56	IV	qu'il s'engageait sur
57	IV	Où va, [A le converti] voyait se
58	IV	son [A âpre] avenir [R hérissé de difficultés], l'image
59	IV,VI,VII,VIII	ses hautes falaises. Là, à droite,
59-62	IV	colline du parlement, lui apparaissait, au centre des décombres immenses, la rotonde de la bibliothèque, seuls murs restés debout depuis l'incendie des édifices parlementaires. À

60	VI,VII,VIII	parlementaire, lui apparaissent les
61	VI,VII,VIII	fédéraux, puis la tout du parlement où flotte, dans le grand air, le
62	IV	gauche, c'étaient les VI,VII, VIII gauche, ce sont les
63	IV	monnaie écrasé
63	IV	usine, c'était le VI,VII,VIII usine, puis le
64	IV	des [D archives S Archives]; plus
64	IV	centre, c'était le VI,VII,VIII centre, c'est le
66	IV	les hautes murailles du
66	IV	douanes, autant de
67	IV	d'institutions, de Lantagnac se le répétait en
68	IV	race obtenaient péniblement
69	IV	travail. [R Il D n' S N'] y avait [A - il] point jusqu'au site de la haute-ville [R en grande partie] anglaise qui ne parût afficher du VI,VII,VIII travail. N'y avait-il point jusqu'au site de la haute-ville anglaise qui ne paraisse afficher, du
71	IV,VI,VII,VIII	piédestal orgueilleux, la IX piédestal lui
73	IV	modestes [R descendaient len]

		s'échelonnaient [R sur le domaine A vers l'emplacement] de
74	IV	basse-ville? [R À] Dans VI,VII, VIII basse-ville? Dans
74	IV	défaite survivante, une
75	IV	cependant attira [A soudainement] les
76	IV	Lantagnac et réconforta son courage. Devant VI,VII,VIII Lantagnac et réconforte son courage. Devant
77	IV	homme [A de bronze,] de
77	IV	se dressait sur
79	IV	l'avant, un astrolabe
79	IV	main [R tendre]. [D Cet S Ce R homme A statufié aux bottes évasées,] au
80	VI,VII,VIII,IX	chevalier de la gloire, aux
80	IV	ancien, c'était Samuel
82	IV	vision, dans
84	IV	des grandes conquêtes, parut à de Lantagnac VI, VII,VIII des grandes conquêtes, paraît à Lantagnac
85	IV	qui corrigeait le
85-91	III	premier, une prédication d'espérance. // - [R Après tout, AR Autrefois R se dit-il, rien ne rebutait autrefois l'endurance française. On allait au bout du monde AR entreprenait la conquête

d'un continent A Quelle belle race energique que celle de ces Français de jadis se dit-il. Eux, R Ils A allaient au bout du monde] avec un astrolabe ou une boussole. // D'un IV,VI,VII, VIII premier, une prédication d'espérance. // - Quelle

87 IV race energique que celle de ces Français

88-91 IV dit-il. Ceux-là allaient au bout du monde, avec un astrolabe ou une boussole. // D'un

91 III léger, il

91 III se hâta vers [D l' S la R avenue Laurier A rue Wilbrod] où IV se [D hâta S hâte] vers

92 III il habitait avec sa famille, presque IV il habitait, presque

93 III Saint-Joseph. Le réconfort [R où il s'était senti, à la vue A qui lui était venu] de la statue de Champlain, ne l'empêche point cependant de faire, chemin faisant, l'étude IV Saint-Joseph. Le réconfort qui lui est venu de la statue de Champlain, ne l'empêche point cependant de faire, chemin faisant, l'étude VI,VII,VIII Saint-Joseph. Le

		réconfort qui lui est venu du monument de Champlain, ne l'empêche point cependant de se livrer, chemin faisant, à l'étude
94	III,IV	d'action. // - Je m'en
95	VI,VII,VIII	l'heure, médite-t-il, je
96	III	moi, [R se disait A meditait]-il, avec
	IV	moi, medite-t-il, avec
97	III	entièrement [R nouveau A neuf] que
98	III	enfants. Cependant personne ne [R le]
		sait chez moi, personne IV enfants. Cependant personne ne sait chez moi; personne VI,VII,VIII enfants. Cependant personne ne sait parmi les miens; personne
99	III	ne [D s' S se R en] doute. Personne [A même] ne
99	IV,VI,VII,VIII	doit même se
101	IV	insu, surtout à
101	III	mère surtout? Ah! IV mère? Ah!
102	III	mère!... // De Lantagnac IV mère... // De Lantagnac
103	III	Lantagnac sentit de nouveau la morsure de l'inquiétude. // - Leur IV Lantagnac [D sentit S sent] de nouveau la morsure de l'inquiétude. // - Leur VI,VII,VIII Lantagnac sent de nouveau s'éveiller

toutes

105-108 III mère, [A leur mère!] se répétait-il, [A toujours angoissé, D Voudra S voudra]-t-elle [A me] laisser [D faire S agir]? <Le texte << Ne verra-t-elle pas [...] [R que deviendrai-je?] >> est mis en ajout.> Ne verra-t-elle pas, [R dans tout cela, une A ma] tentative [R de A un effort pour] lui enlever la IV mère! leur mère! répète-t-il, toujours angoissé, voudra-t-elle me laisser agir? Ne verra-t-elle pas en [D mes R ma] tentative un effort déguisé pour lui [R prendre A enlever] la

106 VI,VII,VIII,IX mère voudra-t-elle me laisser agir? En

106 VI,VII,VII pas voir une révolution menaçante, un effort déguisé pour lui

109 III,IV,VI,VII, VIII intellectuelle de

109 III de mes enfants IV de [R mes A ses] enfants?

110 III si l'idée, [A si] la

110 III allait [A tout brouiller entre nous,] réveiller, aviver chez elle IV nous, réveiller, [R aviver A aviver] en elle

112 VI,VII,VIII aviver peut-être en

113 III race. Que ferai-je? [R que deviendrai-je?] Pourrai-je aller jusqu'au bout de mon entreprise, sans courir les plus grands risques? // De Lantagnac IV race? Que ferai-je? Pourrai-je aller jusqu'au bout de mon entreprise sans courir les plus risques? // De Lantagnac VI, VII,VIII,IX race? Que ferai-je? Pourrai-je aller jusqu'au bout de mon entreprise sans courir les plus risques? // Lantagnac

114-117 III obstacle [R formidable, souverain, [AR inexplicable] celui dont on ne sait jamais qu'au dernier instant si on pourra l'écarter ou le contourner. A apparemment insurmontable.] Quand le jeune avocat était arrivé à Ottawa IV obstacle déprimant, celui dont on fait le tour sans voir tout d'abord si on pourra jamais le surmonter ou l'écarter. Quand le jeune avocat était arrivé à Ottawa, VI,VII,VIII obstacle déprimant, celui dont on fait le tour sans voir tout d'abord si on pourra jamais le surmonter ou l'écarter, celui dont l'ombre seule donne envir de reculer. À

117	III	Ottawa, il y avait de cela vingt- [D cinq S quatre] ans, ses IV,VI,VII,
		VIII Ottawa, il y avait de cela vingt-quatre ans, ses
117	III	relations, ses affaires l'avaient poussé, dès les premiers jours, vers IV
		relations, ses affaires l'avaient poussé, des les premiers jours, vers
118	VI,VII,VIII	avaient poussé le
119	III	Hill. [A (Les Canadiens français disent encore: la Côte de Sable). R Il y avait] Un IV Hill. (Les Canadiens français disent encore: la Côte-de-sable). Un VI,VII,VIII Hill[1]. Un IX Hill (1). Un
119	III	y avait rencontré miss Maud IV,VI,
		VII,VIII y avait rencontré Miss Maud
122	III,IV,VI,VII VIII	gens s'étaient plu rapidement
124	VI,VII,VIII	---------- // (1). Les IX --
		---------- // (1) Les
127	III,IV,VI,VII VIII	Lantagnac qui tenait plus à
128	III,IV	se flatta d'obtenir
129	III	fiancée. La famille Fletcher y mit bien
		[A d'abord] quelque IV fiancée. La

		famille Fletcher y mit bien d'abord quelque
131	III	mauvaise <Le mot humeur n'apparaît pas.> [R Chez les Fletcher on avait, du reste, [AR cependant] moins de A mais chez eux la] foi IV mauvaise humeur. Mais chez eux, en revanche, la <Le texte << Mais chez eux, [...] l'unique patrie >> situé entre les lignes 131 et 140 est écrit en ajout à la marge gauche.>
131	IV	foi nationale n'était qu'une
131-133	III	religieuse [R que de A n'était qu'une forme de la] foi nationale. La
132	IV	foi religieuse. La
134	III,IV	du flag <souligné>, la
135	III	dans leur esprit et IV dans leurs idées et
135-137	III	dans leurs sentiments. Bien [D qu'ils S que les] anglicans en fussent à IV dans leurs sentiments. Bien qu'ils en fussent à
137	VI,VII,VIII	Anglo-Canadiens, du reste, et qu'ils en fussent à
137	III,IV,VI,VII, VIII	troisième génération

138 III Canada, the old England, the old mother country, restait immuablement pour eux comme pour la plupart des Anglo-Canadiens, du reste, le "home", [R l'unique patrie AR immuable A l'unique patrie.] <Le texte entre la ligne 140 (patrie) et la ligne 458 (bilingue) est manquant> IV Canada, pour ces anglicans très
orthodoxes comme pour la plupart des Anglo-Canadiens, du reste, the Old England, the Old Mother country restait le "home", l'unique

140 IV patrie. [R mais AR <illisible> A Quand donc chez les Fletcher l'on connut] l'esprit VI,VII,VIII patrie. Quand donc, chez les Fletcher, l'on fut bien rassuré sur l'esprit IX patrie. Quand donc les Fletcher furent bien rassurés sur l'esprit

141 IV esprit si parfaitement

142 IV prétendant [R fit tomber les dernières A toutes les] résistances [A tombèrent]. Maud VI,VII,VIII prétendant, toutes les résistances tombèrent. Maud IX prétendant, leurs résistances tombèrent.

Maud

143	IV	Maud [R Fletcher se A se] convertit
145	IV	homme se VI,VII,VIII homme en fut à l'exaltation du triomphe; il se
148	IV	devenait [R comme son incorporation AR une A comme son] affilition
149	IV	au populus anglicus. Quatre enfants, [A nous l'avons dit,] lui vinrent de son union: deux garçons et deux filles. Auquel
149	VI,VII,VIII	populus anglicus. Et
151	IV	à quelle race appartiendrait
152	IV	de ces enfants? [R Leurs [A seuls] prénoms À défaut d'autres signes, leurs seuls prénoms] reçus
153	IV	le révélaient. L'aîné VI,VII,VIII le signifiaient nettement. L'aîné
154	IV	fils gardait la
155	IV	mais [R aux A pour les] autres
156	IV	suffi, [R et A prénom] de
157	IV	anglaise; et [R [D c'était S c'étaient] A ils s'appelaient] par VI,VII,VIII anglaise et ils
157	IV	d'âge: [D Nelly S Nellie], Virginia
158	IV	William. // [R -] Wolfred, [D Nelly S Nellie], Virginia, William! de Lantagnac

160 IV,VI,VII,VIII qui lui peignaient mieux que toute chose l'atmosphère

161 IV atmosphère [R que] délibérément [R il avait] donnée à VI,VII,VIII atmosphère délibérément donnée à

163 IV foyer. // - C'est bien moi

164 IV Imposer? que dis-je? [R reprenait-il. C'est [AR <illisible> plutôt] moi] qui les ai [A plutôt] accueillis de bon gré, joyeusement

165 IV un pas de plus de

166 IV famille, vers l'ascension sociale? N'est-ce

167 IV ai cessé de fréquenter la société [R capitale] française

169 IV moi [A toujours] qui

170 IV maison, [R et cette] langue [A qui] n'a

171 IV des de Lantagnac

172 IV,VI,VII,VII Hélas! le père de famille se souvenait tristement que son anglomanie l'avait porté encore plus loin. Il n'avait pas été l'homme qui subit, comme une chaîne, le mal du vaincu. De l'anglomanie il

172 IX accusait un peu humilié

173 IV le proselyte fervent

175 IV fois, [D de<illisible> S devant] mes

VI,VII,VIII fois devant mes

175 IV enfants, était-il forcé de [A se] l'avouer, [A combien de fois] ne VI,VII,VIII enfants, était-il forcé de l'avouer, combien de fois ne

180-182 IV fils, [R ne A quel a-t-il été? Ne] fut-ce pas [D un S cet R évangile A bréviaire, ce manuel de l' D impérialiste S impérialisme] anglo-saxon [A qui s'appelle], The Expansion of England de

182 IV méditait [R de Lantagnac A -il] avec

183 IV qui devrai

185 IV cela! [A Mes fils, mes filles,] J'ai

186 IV essence. Elle est ailleurs! // [R C'est A Tout] en VI essence. Elle est ailleurs! // Tout VII,VIII essence. Elle est ailleurs!.... // Tout IX essence. Elle est ailleurs!... // Tout

187 IV ruminant [R dans sa tête] ces troublantes pensées [R que] de Lantagnac

188 IV au no 240

188 IV de [D l' S la R avenue Laurier. A rue Wilbrod. R Il ha- AR La maison était AR Il habitait là depuis dix ans [AR en face d'une] La maison était A La maison

était là.] spacieuse,

189 IV,VI,VII,VIII spacieuse, d'apparence bourgeoise

189 IV élégante, [A bordée [R <illisible>] d'une large véranda R Le retour de Jules fut fêté et acclamé.] À

190 IV le [R petit] verrou de la petite [R barrière A porte] de

191 IV enclos du parterre et des

193 IV bras. [R Heureux de se retrouver] // - Que

194 IV longtemps, [R observa, AR cher vieux gamin de A vieux gamin de] papa

195-197 IV grondeur. // - [A Huit jours!] C'est donc si long [R que cela huit jours]! fit [R de Lantagnac A le père], taquin.

198 IV le [R gro] méchant [R papa]! reprit l'enfant, il

198 VI,VII,VIII,IX méchant! reprit la

198 IV il veut nous

199-201 IV qu'il [R ne s'est pas ennuyé A n'a pas trouvé le temps long,] autant que nous! // Heureux

201 IV siens, de Lantagnac

204 IV,VI,VII,VII s'attabla, tous parlant parfois en

205 IV temps et tous multipliant VI,VII,VIII temps, et tous multipliant

206	IV	les [D par<illisible> S parents] de
207	IV	mais que l'on désirait connaître
207	IV,VI,VII,VIII	tant tout cela paraissait
209	IV	magazine. De Lantagnac
211	IV	du [D <illisible> S <illisible>] pays
	VI,VII,VIII	du vieux pays
212	IV,VI,VII,VIII	des beaux paysages
213	IV	Saint-Michel, [R fut A hélas! combien de fois, ce soir-là, il A se vit] obligé [R plusieurs fois, ce soir-là, AR hélas!] de parer [AR plusieurs fois] les
216	IV	William; // - Mais
217	IV	fait, Papa, toi
219	IV	ces "habitants" du
222	IV	plus [R nappe A nappe] des "habitants", qu'aussitôt [D Nelly S Nellie] revenait
225	IV	Mais [R ,] alors
226	IV	patois? // [R -] Pour
227	IV	coup de Lantagnac
229	IV	patois? [A leur patois?] dit-il; mes pauvres
	VI,VII,VIII	patois? dit-il; mes pauvres
229	IV	enfants, si
230	IV	là-bas on se moque du
	VI,VII,VIII	là-bas, on se moque du
230	IV	du Parisian french qu'on

231 IV enseigne dans nos High Schools et nos Collegiates. On lit les

232 VI,VII,VIII Collegiates. On lit les

232 IV,VI,VII,VIII journaux; on lit même

233 IV,VI,VII,VIII revues dans les Chenaux

233-239 IV Saint-Michel. [AR Or savez-vous ce que R les journaux et les revues [AR servent parfois à leurs lecteurs pour les amuser?] <illisible> souvent des échantillons du Parisian French ontarien. [AR pour amuser leurs lecteurs]. [R Et il faut voir AR Si vous saviez A si vous voyiez] mes pauvres [R enfants] petits, quelle folle gaîté, quel succès de fou rire [R qu'] obtiennent ces morceaux dans le Québec.] Or <Le texte << Or savez-vous [...] dans le Québec>> est ajouté à la marge gauche.>

234 IV,VI,VII,VIII que parfois ces

234 IV,VI,VII,VIII servent à

235 IV comiques? Des échantillons du Parisian French ontarien

237 IV,VI,VII,VIII petits, quelle folle gaîté, quel

238 IV,VI,VII,VIII rire, ces

240 IV,VI rien. // - Est-il

243 IV procédés, les mêmes vieilles routines [D

		? S ⊥ A les mêmes machines vieillottes?] // De Lantagnac
		VI,VII,VIII procédés, les mêmes vieilles routines, les
246	IV	chaude et enthousiaste, [A la description] de VI,VII,VIII chaude et enthousiaste, la
247	IV,VI,VII	des de Lantagnac
247	IV	Lamontagne, tel qu'il
249	IV	maison refaite
255	IV	Holstein, les
255	IV,VI,VII,VIII	draînées et roulées
256	IV	roulées, [R telles AR il] fit
256	IV	les [R magnifiques] attelages
257-259	IV	modernes: [R le semoir automatique, la herse à roulettes, <illisible> A le semoir-automatique, l'étendeur de fumier, la herse à roulettes, la lieuse, etc.] Au-dessus du
258	VI,VII	semoir-automatique, l'étendeur de
259	VI,VII,VIII	etc. Au-dessus du
259	IV	paysage il dressa [A enfin] la
	VI,VII,VIII	paysage il dressa enfin la
	IX	paysage il dressa la
260	IV	géants étalants leur
261	IV,VI,VII,VIII	la lumière blonde des

261	IV,VI,VII, VIII,IX	soirs. Et
262	IV	enthousiasme. Sur le champ, tous
264	IV	Chenaux. [R C] // C'est
265	IV	que de Lantagnac
266	IV,VI,VII, VIII,IX	Non, leur dit-il, pas
267	IV	donc? risqua [D Nelly S Nellie]. // - Mais parceque vos VI,VII,VIII donc? risqua
270	IV,VI,VII	père en riant
270	IV,VI,VII,VIII	coeur. // Tous s'amusèrent de
271	IV	répartie. De Lantagnac qui VI,VII, VII répartie. Lui qui
272	IV	fer [R encore A déjà] chaud, proposa
277	IV	soir quand de Lantagnac rentra VI,VII,VIII soir quand
280	IV	et lui dit à l'oreille, en le baisant doucement sur la joue: // - [R Vous allez voir A Oh! vous ne savez pas] comme
282	IV	désire! [A si longtemps que] Je songeais [R même] à
284	IV	délicieusement de Lantagnac. Déci-dément VI,VII,VIII délicieusement Lantagnac. Décidément
285	VI,VII,VIII	bien. Et, ce soir-là

285 IV soir-là le

288 IV pour [D la S le R villa [AR maison] du] lac Mac-Gregor. De Lantagnac [R possédait là A venait [D d'acheter S d'acquérir] là], à

291-293 IV de La Blanche, [A en plein pays de Québec,] une [R coquette] villa d'été [D . S . R [D Située S située] A Il l'avait choisie] sur une île [R très haute AR isolée AR très escarpée A isolée et très escarpée] qui surgissait [R soudain] des

294 IV immergée, [R l'avocat A En ce lieu de repos l'avocat espérait D satisfaisant S satisfaire], [R <illisible> A à la fois] son

296 IV pittoresque. Cette

298 IV année-là comme il [R disposait A disposait] encore

299 IV,VI,VII,VIII il résolut de

300 IV enfants: [R Il s'était dit: // L'occasion est trop belle d'entrer tout de suite dans mon rôle de professeur, [R je passerai [R quinze jours AR deux semaines] avec les miens.]] <Ce passage est écrit au verso de la page

précédente.> dit: "L'occasion

300 IV belle; [R <illisible> D entre S entrons] tout

301 IV dans [D mon S notre] rôle de professeur". Le

302 IV premier [D soir S jour] de

302 IV lac [R se montra], un

303 IV se [R <illisible> dans A remit vers le soir] au

306 IV acquiesça de Lantagnac. // Il

308 IV fait [D à S de] pousser

308 IV l'eau et il fut décidé que la première leçon de français se VI,VII,VIII l'eau; et il fut décidé que la première leçon de français se

309 IV air. [R L'on rama A De Lantagnac donna l'ordre de cingler] vers

312 IV hausser. Tout à coup la musique VI,VII,VII hausser. Tout à coup, la musique

312 IV fanfare [R frappa leurs oreilles A fit s'arrêter les rameurs]. // - Qu'est-ce

312 VI,VII,VIII s'arrêter les

315 IV,VI,VII,VIII Madame. // - Ce

317 IV répondit Jules. Je sais qu'ils

VI,VII,VIII répondit Jules. Justement, ils

317 IV ont leurs maison

318 IV à l'autre bout

318-322 IV lac. [R Et D le S Le] Père Fabien m'a souvent parlé de [R leurs A ces] concerts. Ils les

323 IV donnent, [A parait-il, <sic>] dans

323 IV,VI,VII,VIII au beau milieu

324 IV montagnes. Écoutez bien. // [R En ce moment, D la S La] fanfare VI,VII montagnes. // - Écoutez, dit Madame. // La VIII montagnes. // - Écoutez, dit Madame de Lantagnac. // La

325 IV exécutait un

325 IV canadiennes. [R Et A Bientôt] l'on VI,VII,VIII canadiennes. Bientôt l'on

327 IV aperçut le

328 IV disséminés ci et

328 IV cherchant les

333 IV refrains: À Saint-Malo beau port de mer, ... Derrière chez nous y-a-t-un étang ... En roulant ma boule ... [R puis A et enfin [R on exécuta]] la

335 IV mélopée: Perrette est bien malade.... [R que là bas, derrière les monts [R de l']

		le feu rouge du soleil devenait rapidement une pâleur de cierge,] // - Quelles <Le texte << que là bas, [...] à son pèlerinage. >> sont ajoutés au verso de la page précédente.>
339	IV	chansons québequoises, dit
	VI,VII,VII	chansons québecquoises, dit
340	IV	Wolfred. [A Je les reconnais maintenant.] Nos camarades
340	VI,VII,VIII	Loyola, la
341	IV	canadiens-français du Loyola [A aimaient à] nous
	VI,VII,VIII	canadiens-français était de nous
342	IV	les [R ont D chantées S chanter. R bien souvent.] // - Oh! si vous saviez, comme
344	IV	ajouta de Lantagnac
344	IV,VI,VII,VIII	les vieilles ballades ramenaient
345	IV	pèlerinage. // [R Et D ce S Ce] fut [A alors] un
	VI,VII,VIII	pèlerinage. // Ce fut alors
346	IV,VI,VII,VIII	long. Comme le soir
347	IV	s'achevait, que là-bas, derrière
	VI,VII,VIII	s'achevaient, que, là-bas, derrière
347	IV	monts le

348 IV rouge s'éteignait

349 IV,VI,VII,VIII cierge, les

349 IV entonnèrent [A soudain] avec VI, VII,VIII entonnèrent soudain avec

349 IV ensemble: Ô Canada, terre de nos aïeux! À ce moment, le génie [A léger] de

350 VI,VII,VIII Canada terre

350 VI,VII,VIII aïeux! À ce moment, le génie

351 IV,VI,VII,VIII tut. On eut dit que la

352 IV,VI,VII,VIII sommets se fut réservé de

355 IV leur clavecins, la

357 IV,VI,VII,VIII escarpements hautains; et il semblait, dans

358 IV résonance de toutes choses qui VI,VII,VIII résonance de toute chose qui

358 IV,VI,VII,VIII air, que

359 IV national fut l'acclamation VI,VII, VIII national fût l'acclamation

359 IV naturelle, la voix, le

362 IV,VI,VII,VIII s'offrit bientôt à

363 IV que lentement [D l' S les R on A promeneurs D reprenait S reprenaient] la VI,VII,VIII que lentement les

365 IV,VI,VII,VIII calme impressionnant d'une belle nuit

366 IV,VI,VII,VIII lac et dans

368 IV,VI du pullulement immemse de VII,VII du

		fourmillement immense de
370	IV	bois-pourris, [R s'élevait] la
371	IV	pour aussitôt s'éteindre et
380	IV	travaux. Seule, du
380	IV	gris, quelques
382	IV	s'échappaient comme
386	IV	de forêts dans
387	IV,VI,VII,VIII	argentée. Mais cet
388	IV,VI,VII,VIII	et se perdait bientôt dans
389	IV	saisissant. Apparemment immobile
392	IV	sentie [R devant A en] la
394	IV,VI,VII,VIII	on ne parlait plus depuis
395	IV	instants. De Lantagnac VI,VII,VIII
		instants. Lantagnac
396	IV,VI,VII,VIII	s'abandonnait plus que les autres à
397-402	IV	scène. Les
399	VI,VII,VIII	patrie québecquoise, celle-ci
404	IV	paraissaient comme un
405	IV	bonheur [R le] l'haleine
406	IV	agrandi. Sans doute il eut chanté à haute voix l'exaltation de son âme si, à ce moment, un chant intérieur ne l'eût ravi par des accents d'une douceur inexprimable. Il se taisait et jouissait de son rêve. Virginia VI,VII,VIII
		agrandi. Sans doute, il eut chanté à

		haute voix l'exaltation de son âme si, à ce moment, un chant intérieur ne l'eût ravi par des accents d'une douceur inexprimable. Il se taisait et jouissait de son rêve. Virginia
408	IV	pays [R que le nôtre! A tout de même que ces Laurentides du Québec!] s'écria-t-elle
411-414	IV	français? // Et
416	IV	soirs, quelque fois sur
417	IV	sur les galeries de
419	IV	être. Madame
421	IV,VI,VII, VIII,IX	panier à broderie
421	IV	broderie et,
421	IV	en brodant, se
423-427	IV	timides. Hélas!
424	VI	jour, il semblait à de Lantagnac que
	VII,VIII	l'âme jour, il semblait à Lantagnac que l'âme
427	IV	Hélas! [A hélas!] les
428	IV	élèves durent déchanter rapidement et
429	IV	davantage! Toute
430	IV	impeccable; et de Lantagnac se
	VI,VII,VIII	impeccable; et le professeur se

430	IV	ce beastly horrible french, dont
435	IV	canadiens-français. Mais [D Nelly S Nellie] et VI,VII,VIII canadiens-français. Mais Nellie
435	IV	Virginia [R parlaient AR articulaient A éructaient], hélas! le
436	IV	français des collegiates, le
437-442	IV	authentique Parisian french. // Cependant
442	IV	villa [R fut] fermée [R et] l'on
447	IV	beaucoup de Lantagnac
450	IV	l'Université [A française] de Montréal. Son père se montra joyeusement surpris de ce choix. Mais
453	IV	jamais, [R eut soin de D désabuser S désabusa, R aussitôt A sur le champ] une
454	IV	hâtive. // - Je vais
455	IV	préciser, uniquement parceque je retrouverai
457	IV	Loyola et que devant pratiquer VI,VII,VIII Loyola; puis devant pratiquer
457	IV	Ottawa, il est de mon
458	IV	élémentaire de
459	III	William, il

459	IV	accepté d'assez
460	III,IV	les pressantes instances
460	III	père, [R de confirmer son cours d'études à D d' S de AR aller A prendre le chemin de] l'Université d'Ottawa. Mais
461	IV,VI,VII,VIII	française d'Ottawa. Mais
461	III	Mais [R après A au bout de] trois
462	III	semaines [AR tout au plus], le
462	III	déclarait [A si opiniâtrement] la
463	IV	la [R grève de] grève
463	III	thème [D et S qu'] il IV thème qu'il
463	VI,VII,VIII	qu'il fallait le
464	III	College. [R Circonstance agg] Le pire en tout cela fut bien [R que Madame de Lantagnac excusa, de façon plutôt ouverte les entêtements du cadet. [A l'attitude de sa mère que de Lantagnac soupçonna gravement de conspiration avec son fils] Et [R de Lantagnac n'] le professeur de français n'allait pas tarder à apprendre que ses leçons venaient d'instituer un drame à son foyer.] Ce fut [R un coup de A un coup de] théâtre, [A mais non le premier,] dans <Le texte << Ce fut [...] la mère et le fils >> situé entre les

lignes 465 et 470 sont écrites en ajout dans la marge gauche.> IV College. Ce fut un coup de théâtre, non

466 III attristé [D du S de R coup de tête A l'indiscipline] de

467 III William, de Lantagnac [R le fut A l'était] bien IV William, de Lantagnac

469 III graves [R soupçons] indices lui [D donnèrent S donnaient] lieu

470 III,IV fils. // Que

472-476 III indéniable. [R Mais à quelle cause l'attribuer? De Lantagnac se souvenait de ce soir, D l' S Le R un des] derniers [A soirs] des vacances [A - l'on était alors [A de retour] sur la rue Wilbrod - D . S , D la S La] classe IV indéniable. [A Comment de Lantagnac ne fut-il pas rappelé souvent, par exemple, cette scène malheureuse D Le S du] dernier

473 VI,VII,VIII Lantagnac ne se fut-il pas rappelé fréquemment, par

474 IV vacances? L'on était alors de retour sur la .

476 IV Wilbrod [R -] La

476-482 III allait commencer, [A [R lorsque] De

		Lantagnac venait de prendre place à son fauteuil lorsque] Maud affecta
478	IV	dernier peut-être avant
478	IV,VI,VII,VIII	de ses deux fils, il
479	IV	il se proposait bien d'apporter
480	IV	plus [R de <illisible>] d'amour
483	III	vivacité; elle
483	III	tricot, [A ses ciseaux D son S ses R tricot] pelotons
484	III	fil, [R ses ciseaux]; elle [R réunit A jeta le] tout [R dans son panier, et s'en fut au plus profond du salon, travailler seule, [R <illisible> Le geste révélait] Ce fut comme le commencement d'un drame; les enfants comprirent ce mouvement; des regards s'échangèrent entre eux, de surprise gênée entre Wolfred et Virginia, de contentement à peine déguisé entre [R Virginia] Nelly et William. Ce même soir Nelly et William n'apportèrent à la leçon qu'une attention distraite.] <Le passage << dans son panier [...] qu'une attention distraite >> est situé dans le manuscrit parmi le texte du troisième chapitre.> dans son panier à ouvrage et
484	X	s'en fût au < selon toutes les versions

précédentes.>

485	III	salon travailler
485-487	III	seule. Ce fut, [R dans la villa A au coeur de tous, un choc douloureux,], comme [R une décharge d'électricité A le commencement d'un drame]. Des
486	IV	douloureux, comme le commencement
	VI,VII,VIII	douloureux, le commencement
487	III	enfants, de
488	VI	surprise, gênée
488	III	Virginia, de [R contentement A joie] à peine déguisé entre Nelly et
489	IV	d'intelligence assez nette entre
490	III	soir [D Nelly S Nellie] et IV, soir Nellie
491	III	distraite. Et plus jamais Madame
	IV,VI,VII,VIII	distraite. Et jamais plus Madame
492	III	de conversation française. [R // Virginia allait se charger d'ouvrir les yeux de son père.] // Que
493	III,IV	Fletcher? De Lantagnac
494	III,IV	Lantagnac allait bientôt s'ouvrir les
	VI,VII,VII	Lantagnac allait bientôt ouvrir les

494 III la [R poignante AR douloureuse A dure] réalité

[CH]3

	III	<titre:> III <souligné> Chapitre IV [R Vers le découragement A Échec et tristesse] VI,VII,VIII Échec et tristesse
1	III	[R L'on était vers la fin de septembre, A C'était] quelques
2	III	William [R à l'Université d'Ottawa A pour le Loyola College]. De Lantagnac
2	IV,VI,VII,VIII	pour le Loyola
2	IV	College. De Lantagnac
2	III	la leçon de IV la [R leçon A classe] de
3	III	français ne
3	III,IV	salon, après
4	III	après souper, [R revenait AR se A revenait] à son ancienne
4	III	habitude. Il [R venait d' A avait] allumer <sic> son cigare, avait IV,VI, VII,VIII habitude. Il avait allumé son cigare, avait
5	III	casquette, [A endossé] son paletot
6	III,IV	reprenait sa marche habituelle sur
6	III	la véranda[R t]. La
10	III	étude [R d'avocat A de la rue Elgin], des

11	III	des [D milles S mille R tracas AR souc A tracas] de
11	III,IV,VII, VIII,IX	vie besogneuse. Ces
13	III	cerveau, ou plutôt une
14	III	aimait à remuer [R parfois] autre
	IV,VI,VII,VIII	aimait à remuer
15	III	code. [R [R En face de lui D le S Le] paysage nocturne [A par ce soir de [A fin de septembre,] l'invitait de lui-même [R chaque soir] aux pensées graves. En face de lui, de l'autre côté de la rue l'Église Saint-Joseph dressait [R toujours] son cône effilé et [R noir] sombre dans la nuit. Et par les temps clairs, sa voix apparaissait dans les étoiles. Les flèches montaient toutes droites vers le firmament comme montent d'elles-mêmes les pensées religieuses de l'homme.] <Ce passage est ajouté sur une page à part.> [A En] Ce soir IV code. En ce soir
15	III	soir [D du S de R 29 A fin de] septembre
15	III,IV	septembre, de Lantagnac
18	III	de [R sa tentation pour reconquérir A de son projet [D de S à] l'égard de D sa

S ses R famille A enfants]. // "Ils

IV de son projet de conquête à

20 III deux, [A peut-être trois,] martelait-il [A avec amertume] qui

21 III m'échapper. [R Depuis quelque temps, en outre, il ne [D savait S sait] à quoi l'attribuer, [D sentait S sent] son ardeur baisser. À chaque fin de semaine tout [R avait A a] conspiré pour lui faire manquer sa visite au Père Fabien; puis, l'atmosphère où il [D vivait S vit], à son étude, [R à la cour] au barreau, dans les clubs, dans les salons où il en [D restait S reste] encore à ses vieilles relations, tout lui [D faisait S fait] de sa nouvelle vie, de sa vie française un accident plus qu'une habitude. Parfois, [R il lui arrivait même de gémir, A même] sous le poids de l'insolence qui peu à peu [D reprenait S reprend] possession de son âme, il lui [D arrivait S arrive] de gémir à part lui: "Vraiment, je porte en mes veines, comme un poison impossible à chasser, tout le narcotique qui a endormi ma génération." Wolfred [A , il est vrai, [R se disait-il

fort déçu]] s'adonne <Le texte
<< Wolfred, il est vrai [...] d'un entêtement effroyable? >> situé entre les lignes 22 et 27 est ajouté à la marge gauche.>

22-24 III français [R <illisible> A il est [A même] devenu un liseur acharné] mais, [R je le sais, il le fait <illisible> A à quoi bon me faire illusion? R Ce n'est pas <illisible> dilettante Une conviction qui le mène, <illisible> Beaucoup <illisible> passionné de la A Ce Wolfred] est mené en

23 IV passionnément même. Mais

24 III somme par le dilettantisme et par la passion de la culture

25-28 III Nellie, [R c'est <illisible> AR rien A [D qu' S que A puis-je] attendre de celle-là?] Est-ce que sa mère ne l'a pas totalement reprise. Et [R cette A n'est-ce pas une] enfant [R n'est-elle pas en surplus <illisible> effroyable] d'un entêtement effroyable? // [R Ce même soir, A Il en était là de sa mélancolique méditation lorsque] Virginia

IV Nellie, qu'attendre de celle-là; un

enfant VI Nellie, qu'attendre de cette enfant

27 IV,VI reprise! // Il

29 III Virginia [R vint arracher son père, pour quelques instants, à sa mélancolique méditation. A parut tout à coup sur la vérandat.<sic>] De Lantagnac l'avait

29 IV parut [R tout à coup] sur la veranda. De Lantagnac l'avait

29 III l'avait vue, [A à travers les rideaux,] sous IV l'avait vue, à

31 IV baissé qui

31 III manteau [R pour A et se [D préparer S préparait] à] sortir.

31-33 III sortir. Il [R savait qu'il l'aurait, dans un instant, pour compagne de promenade. Et il A le devina [R que A tout de suite:] D sa S la R cadette s'en [A jeune fille se préparait à] D venait S venir le rejoindre, [R en]] Il s' en [R était A trouvait] bien IV sortir. Il devina qu'elle s'en venait le joindre; il s'en

33 III aise [D , S . R trouvant en A En ces derniers temps] Virginia [A était devenue pour lui] une

34	IV	Virginia était devenue pour lui une
34	III	avec [R qui A elle il le savait] il
35	IV,VI,VII,VIII	elle, il le savait, il
35	III	ouvrir [A son coeur] entièrement [R son coeur]. [R L'instant d'après elle se trouvait près de lui.] // - Acceptez IV,VI ouvrir entièrement son coeur. // - Acceptez
36	III	mon Papa? [AR lui demanda-t-elle de sa voix la plus câline] Je
37	III	pas [R à] vous
37	III	seul [AR ajouta-t-elle A lui dit-elle avec une gronderie affectueuse;] Il
38	III	noir. // - [A Mais] Tu
39	IV	Tu [R est] es
39	III	toujours [A la] bienvenue
40-43	III	Virginia. [A répondit de Lantagnac en lui offrant son bras. Puis évitant de répondre à la réflexion de sa cadette,] Voyons [AR dit-il] où
40	IV	répondit de Lantagnac en lui
40	IV,VI,VII, VIII,IX	offrant son bras
41	IV	de sa cadette: // - Voyons
43-46	III	de [D ton S tes A études de] français? [R avait répondu de Lantagnac, esquivant la réplique évitant de répondre ainsi à

l'autre réflexion A raconte-moi cela.] de sa fille <Ces mots n'ont pas été biffés, mais auraient dû l'être.> // - Oh [R il faut que je vous dise A mais cela va bien, très bien], commença

46 III chaleur [R subite] qu'elle

47 III mettait [R dans ses A en tous] discours, [R cela va bien, très bien AR et après avoir donné le bras à son père]. [A Vous ai-je dit que] Je n'ai

47 IV Vous apprendrai-je que je

48 III français; [A mais que] j'ai IV français mais aussi

49 III maîtresse? [R Savez-vous ce que j'ai décidé de faire A Il me fallait bien faire quelque chose] de l'argent

50 III donnez pour

51-54 III dépenses? [A Et comme son père esquissait un geste de désapprobation:] Ne

54 III pas! [A supplia-t-elle] Je suis IV,VI,VII,VIII,IX pas, supplia-t-elle; je

54 III allée frapper, l'autre IV,VI,VII, VIII, IX allée frapper l'autre

57 III Sainte-Anastasie; [R ce n'est pas

seulement A vous trouverez en elle] une

57 IV c'est en plus d'une

57 III religieuse, [R c'est A mais aussi] une [A femme] patriote IV religieuse, une

59 III,IV langue". Je

59 III Je [D suis S me] suis donc rendue au

59 III couvent, j'ai vue Mère Sainte-Anastasie et IV couvent, je vis [D mère S Mère] Sainte-Anastasie et

60 III et [A c'est convenu:] deux

61 III semaine, je [R serai A suis] son élève. Voyez-vous

61 III mon Papa, [A continua la jeune fille en baissant un peu la voix:] je

62 IV fille en baissant

63 III trouvée, l'autre jour, dans

63 III jeunes filles canadiennes-françaises. [A [R Et D le S Le] croiriez-vous?] Beaucoup IV jeunes [D canadiennes S Canadiennes] françaises

64 III III Beaucoup n'y ont parlé qu'anglais IV,VI,VII,VIII,IX Beaucoup n'y parlaient

65 III anglais. Ceci m'a

67 III Ai-je eut tort? // [D - S De] Lantagnac IV Ai-je eu tort? // De Lantagnac

68 III contre [R lui A le sien] le

68-71 III de [R son A la noble] enfant. [A avec une surprise joyeuse il venait de constater [D <illisible> S qu' R son enfant A elle] lui [R disait toutes ces choses A avait parlé cette fois], dans un français presque irréprochable. Ah!

72 III Virginia [A s'écria-t-il,] tu [D est S es R bien AR toi, tout à fait A bien, toi,] la

73 III race, [R toi]. [R Tu te plais donc A Elle te plaît donc] beaucoup [R en ces A l' D études S étude D de S du] français?

75 III mon Père; et

75 IV père, et

76 III allez. [R Le croiriez-vous? A C'est étrange: D le S Le] français

77 III que j'[R ai A aurais] déjà

77 III sue. [D Soeur S Mère] Sainte-Anastasie [A me] dit

79 III apprendre. [AR Oui, c'est bien cela ce que tu m'avais laissé pressentir: à mesure que je me refrancise je comprends plus clair et je sens plus finement.] // - Mais [A ne] t'enseigne <Toute la page de ce manuscrit, soit le texte situé

entre les lignes 79 et 166 est marquée d'un X, mais le texte s'y poursuit.> IV apprendre. // - Mais ne t'enseigne

80 III elle [R autre chose] que

81 III Sainte-Anastasie? demanda de Lantagnac. // - [AR Vous pensez bien A Oh! non,] Elle m'enseigne

82 III Canada. [AR Je A Et c'est moi qui l'en ai AR demandé A priée] Savez-vous IV Canada. C'est

84 III Ferland, que

85 III volumes! [A mon père.] Vous savez, [R mon Père]; si IV,VI,VII,VIII,IX volumes, mon père! Vous

86 II chevalerie. [A Eh bien!] Je retrouve IV chevalerie. Eh! bien, [A moi] je retrouve VI,VII,VIII,IX chevalerie. Eh! bien, moi, je retrouve

86 IV là, [R mes] mes plus belles chansons de geste. [AR Les guerres iroquoises, [A le fait d'armes [R de Dollard, de Madeleine de Verchères,]] la découverte du Mississipi, celle de l'Ouest, les randonnées de nos chevaliers à la Baie d'Hudson, les [R <illisible>] c'est de l'époque toute pure, n'est- [R ce pas

avec de la matière antique, A il pas vrai? de l'épopée avec de la [R matière chevaleresque] et chrétienne] mais en quel cadre [R vierge! D neuf S vierge] et grandiose!] <Le texte situé entre les lignes 87 et 93, c'est-à-dire << Les guerres iroquoises [...] grandiose et vierge >> est ajouté à la marge.> Les

86-94 III mes [A plus belles] chansons de geste. [R Et A Il y a mieux:] ces lectures [R aussi] me

88 IV la decouverte du

93 IV cadre grandiose et vierge! Il

94 IV mieux: ces

94 III ramènent [A aussi, D comme S comment A dirai-je?] un souvenir, [A comme D une S la] résurrection

94 VI,VII,VIII,IX aussi, je

95 III d'une [A vieille] âme [R fraternelle en moi AR héréditaire A familiale]. Vous

96 III où [A ici-même] me

97 III disiez: [R ici-même]: "Ma

97 III seulement 40 générations IV seulement quarante générations [A de] de X, seulement quatre générations <selon le texte en IV, VI, VII, VIII, IX>

98	III	te rappellent [R à elles A et] qui te réclament
99	III	longue succession des
99	III	France, [A puis celles] des
100	III	Nouvelle-France, [R des AR celle A toutes les] femmes
101	X	qui on <corrigé d'après III,IV,VI, VII,VIII> fait
101	III	notre [R ferme race A famille]." Non
101	IV	famille". Non VI,VII,VIII,IX famille >>. Non
102	III	aïeules n'est IV aïeules [A , cet appel de la race] n'est
103	III	chimère; je l'entends
104-112	III	histoire. [R Il faut que je sois <illisible> avec le passé parcequ'il me fait tout vibrer, m'émeut si fortement. A Et je me sens [AR bien] toute changée, c'est bien, allez, comme vous qui me l'aviez dit: à mesure que je me refrancise, je pense plus clair et je sens plus finement.] // De Lantagnac IV,VI histoire. // Ici
106	IV,VI,VII, VIII,IX	et elle dit avec
107	IV	conviction: // - Oh! non, je

109	IV,VI,VII, VIII,IX	dit, ô mon
111	IV	finement. // De Lantagnac
113	III	elle [R au bout A un regard attendri] quand il leur fallait tourner au bout de la galerie et que la
113	IV	quand [A ,] au
114	IV	la [R galerie A véranda,] la
114	III	lumière du salon projetait sur eux un IV lumière [D du S de R salon A l'intérieur leur] projetait [R sur eux] un
115	III	rayons. Le père [R regardait A considérait] alors IV rayons. [R Le père A Il] considérait
116	III	en lyrisme et en ardeur [R vibrante, et] fine
117	III	vibrante [R créature A créature AR de], dont
119	III	à-fait
119-122	III,IV	chérie? Tu
120	VI,VII,VIII	Et, tout aussitôt, pour
122	III	ne [D me S m' R reproches A en veux] point
122	III	t'avoir arrachée à
123	III	éducation? hasarda le père, pour écarter un remords qui l'assaillait parfois. //

- [A Oh!] Non, [R je ne vous reproche rien, A [R en veux point] vous en vouloir? comment le pourrai-je?] répondit IV éducation? hasarda [R le père A -t-il,] pour se soulager d'un remords qui parfois l'assaillait. // - Vous

124 IV Oh! [R mais D comment S Comment] le

125 III Virginia; bien au contraire. Heureuse

IV Virginia. Bien au contraire;... Heureuse

126 III chose... Ici, la voix de l'enfant s' [R atténua A abaissa]; elle dit en dissimulant IV chose... // [R Ici D la S La] voix de l'enfant s'abaissa; elle dit en dissimulant VI,VII,VIII chose... // La voix de l'enfant s'abaissa; puis dissimulant

128 III chagrin profond: "Heureuse

130 III mère. // - Que

131 III Virginia? [R interrogea A fit] anxieusement de Lantagnac

131 IV anxieusement de Lantagnac

133 III a mon Père [R que notre mère est malheu,] vous

134 III apercevoir, que IV apercevoir [A il y a] que

135-141	III	temps. Elle nous l'a dit: c'est parcequ'elle se sentait seule, affreusement seule dans sa maison, qu'elle n'a pas voulu nous laisser partir pour Loretta Abbey, qu'elle nous a gardées près d'elle. Demandez IV temps. C'est parcequ'elle se sentait seule, affreusement seule dans sa maison, a-t-elle dit, qu'elle n'a pas voulu nous laisser partir pour Loretta Abbey. Demandez VI,VII,VIII temps. C'est parce qu'elle se sentait seule, affreusement seule dans sa maison, a-t-elle dit, qu'elle n'a pas voulu nous laisser partir pour Loretta Abbey. // - Seule
140	VI,VII,VIII, IX	marcher? // - Demandez
141	III	à Nelly, mon père, c'est
141	IV	Nellie, [R mon père]; c'est VI,VII, VIII,IX Nellie, répondit Virginia, c'est
142	III,IV	moi, elle
143	III,IV	l'aise, elle m'évite
145	III,IV	pleure. // - Mais depuis <Les lignes 147-148 n'apparaissent que partiellement au bas de la photocopie du manuscrit III.>
147	IV	demanda de Lantagnac

148-178	III	<Le texte situé entre << C'est elle, vous le savez [...] son rêve allait avorter >> est ajouté à la marge gauche.>
149	III	a achevé la détermination de William. Un
150	III,IV	qu'au déjeûner j'exhortais
151	III	demeurer avec nous IV,VI,VII,VIII demeurer auprès de nous
152	III	parole pour dire: C'est IV,VI,VIII,VIII,IX parole pour dire: // - C'est
154	III	Virginia de
155	III	prendre des leçons
155-157	III	français - Vous lui aviez dit que vous alliez à
158	III	Rideau? interrogea de Lantagnac. - Non IV Rideau? interrogea de de Lantagnac. // - Non
160	III	moment [R la porte s'ouvrit. Nelly parut dans l'entrebaîllement. Mon père, dit-elle, me permettez-vous d'emmener avec moi Virginia; j'ai à faire une sortie en ville, et c'est pressé - Mais certainement, mon enfant, [R répondit] acquiesça A Virginia qui avait froid demander à rentrer D de S De] Lantagnac
160	IV	demanda à rentrer. De Lantagnac

161 III Lantagnac [R que les dernières paroles de Virginia venaient de bouleverser et qui AR bouleversé par AR À ce moment il ne demandait pas mieux que de se trouver seul quelques instants. [D ce S Ce] qu'il

162 III d'entendre de la bouche de Virginia l'avait

163 III bouleversé. [D Les S Ces R dernières paroles de Virginia A confidences] ne

164 III,IV,VI,VII, VIII,IX pas tout à fait l'état

164 III sa femme; [R elle] il

165 III soupçonnait [A depuis la scène des vacances] sans [R [A toutefois] lui donner [R toutefois] une telle gravité. Ainsi, elle avait donc soutenu le cadet dans sa révolte. Elle était allée jusque-là. [A Sur le pavé de la véranda les feuilles [R mortes d'] arrachées aux arbres par le vent glissait avec un [R frôlement bruit de chose légèrement <illisible> A frôlement de choses fanées et funèbres.] Et de Lantagnac se demandait pourquoi [A ce soir-là] le même vent d'automne lui mettait au coeur un bruissement de feuilles mortes. Un vrai

et profond découragement l'envahissait. C'en était fini, lui semblait-il, tout son rêve allait avorter] lui donner ce

166 III gravité. Ainsi donc elle

167 IV,VI,VII,VIII Ainsi donc, se

167 III elle avait soutenu le cadet dans

167 IV a [D belle S bel] et

168 III l'y avait poussé, elle était allée

169 III jusque-là. // Sur

170 III la vérandat <sic> les

171 III arrachées aux arbres par

172 III III l'autre, avec un [AR <illisible> rugueux] frôlement [A de papier froissé] de choses fanées et funèbres. Et [A cesoir-là,] de Lantagnac IV l'autre, avec

173 IV froissé, [R l'abandon] l'envol

174 IV Et de Lantagnac

174 III demandait [A navré] pourquoi [R ce soir-là,] le

176 III mortes. [AR // [R Ce même soir, de Lantagnac continua D lontemps S Longtemps] sa promenade solitaire. Quelle [R était] serait donc la vraie cause des chagrins de Maud? ne cessait-il de se demander. D'où proviendrait son

opposition à l'éducation française de mes enfants? // Une cause entre autres, ou plutôt [D ses S une] seule se présentait à son esprit avec la force de l'évidence. Pourtant de Lantagnac n'osait s'y arrêter, tellement elle lui paraissait lourde de conséquences douloureuses, chargée d'un avenir qui lui faisait peur.] Un vrai et profond découragement

177 III l'envahissait. C'en était fini, lui semblait-il, tout son rêve allait avorter! // Peut-être

IV,VI,VII,VIII,IX mortes. Un vrai et profond découragement l'envahissait

177 IV,VI,VII,VIII l'envahissait. C'en était fini

177 IV,VI,VII,VIII rêve qui allait avorter! // - Peut-être

178 IX avorter! // - Peut-être

179 III Peut-être [R aussi], s'accusait [R de Lantagnac A -il], ai-je

179 IX s'accusait l'époux, ai-je

180 III diplomatie [R ?] Il [R fallait] eut fallu, [A sans doute,] patienter

IV,VI,VII,VIII diplomatie? Il eut fallu, sans doute, patienter

180 III patienter, [A aller plus lentement] ne

pas trop compter

182-185 III début [R pour le français] // Dans [A son ardeur première et avec sa volonté d'homme d'action pressé d'aboutir, il n'avait guère ménagé les étapes. Ainsi, c'est par caisses entières] [D Il S il] se IV,VI, VII,VIII début. // Dans

183 IV première et en homme

183 IV d'action [R pressé] ambitieux d'aller vite, il

184 VI,VII,VIII non, il

185 IV,VI,VII,VIII étapes. Ainsi, c'est par

186 III souvenait [R que, dans son ardeur première, A qu'] il avait acheté [D ces S les R caisses entières de] livres français aux librairies

186 IV souvenait, qu'il avait acheté des livres français aux librairies

187 III Chaque [D <illisible> S enfant R avait S possédait] maintenant sa [A petite] bibliothèque [R à son de littérature française] ; Virginia

188 III Wolfred faisaient leurs délices de ces nouveaux volumes, pendant que [R les deux autres A Nellie et William] en

IV,VI,VII,VIII Wolfred faisaient leurs

délices de ces nouveaux volumes, pendant que Nellie et William en X Wolfred en <Nous avons ajouté la ligne oubliée et rétabli le texte comme en IX.>

189 III quelques-uns. Aux

190 III du petit salon

190 III,IV,VI,VII, VIII lecture il

191 IV revues [R de France et de Québec A françaises et québecoises,], lesquelles

191 III et canadiennes-françaises [R qui A lesquels] obtenaient VI,VII,VIII et québecquoises, lesquelles

192 III,IV,VI,VII, VIII mêmes succès et IX mêmes froideurs que

193 III volumes. [R Que n'avait-il pas fait encore? A Jusqu'où n'était-il pas allé son zèle de converti]? Pour [R donner A fortifier] à

194 III foyer [R un peu] l'atmosphère [R canadienne AR française A nouvelle], de Lantagnac

195 IV nouvelle, de Lantagnac

195 III Lantagnac [R n'] avait [R -il pas A voulu] substituer ci et

195 IV,VI substituer ci et

196 III diverses pièce de

197	III	toutes, [A hélas!] dans IV,VI toutes, hélas!
198	III	des [R sujets, des gravures,] reproductions
199	III	l'école [A classique de D française S Fr]. Il
200	III	de la peinture
200	III,IV,VI,VII, VIII,IX	canadienne. Ainsi, dans la
201	IV	Wolfred un
201	III,IV	un Dollard sonnant la dernière charge de
202	III	remplaçait depuis
203	III	temps un
204	III	une [A bonne copie de la] Jeanne d'Arc <n'est ni en italiques, ni souligné> d'Ingres
204	IV	la Jeanne d'Arc d'Ingres
205	III	avait [R été substitué A pris la place d'un vague portrait] de
206	III	le [R couloir du grand A passage] menant
206	III	salon un
207	III	Louis-Hyppolite Lafontaine [R remplaçait AR avait pris A s'était mis dans le cadre doré] d'un IV,VI, VII,VIII Louis-Hyppolite Lafontaine s'était IX Louis-Hippolyte Lafontaine s'était X Louis-Hippolyte LaFontaine s'était
208	III	d'un [R Sir John-A. MacDonald A lord

Monck] et [R un lord Durham avait dû céder sa place à] un Louis-Joseph Papineau [A dans celui de lord Durham] "Sans

210 III vite," ne

211 III reprocher de Lantagnac. [A Et il continuait de battre sa coulpe. R Comme aussi <illisible>, pourquoi cette ingérence que je me permis un jour, jusque dans le personnel des domestiques que Maud avait jusqu'alors choisi, composé à son seul gré. Je voulais trop multiplier, pour mes enfants, les occasions de parler français. Un jour que nous avions à changer de gouvernante et que j'osai [D dire S demander] à Maud: "Saura-t-elle parler français, la nouvelle?", Maud me regarda d'un air moitié surpris, moitié vexé, et me fit cette réponse que je n'osai point relever: " [R Cela aussi,] Mais, mon cher mari, faudra-t-il aussi changer cela?" -] // "Non IV reprocher de se reprocher de Lantagnac

211 IV,VI,VII,VIII Et alors il

213 III su, [R continuait de Lantagnac AR -il de

		battre sa coulpe]. Qu'ai-je
214	IV,VI	somme pour
216	III	presque pénible? En
217	III	mariage, [R n'ai-je pas brisé] en
217	III	renonçant même à IV renonçant ici-même à
218	III	toutes [A mes] relations
218	III	l'ai-je rejetée [R entièrement AR uniquement A fatalement] vers
219	III	livrée [R entièrement A entièrement] à
219	IV	sans merci à
220	III	l'esprit saxon?
220	III	le cacherais-je? J'ai IV le cacherai-je? J'ai
220	VI,VII,VIII	cacher? j'ai été
222	III	qui eut très vite
223	IV	disparité [D des S de D races S race] entre
223	III	de races entre [R des] époux
222-225	III	l'intimité. [A Si l'on veut que les âmes se mêlent et se réflètent <sic> l'une à l'autre [A toujours]] Il [D faut S faudra] des
224	IV	se réflètent vraiment
225	IV	l'autre, [R toujours il faudra] que
226	III	affinités [R de races A spirituelles

parfaites], des

226 III identiques, [A connaturelles] de comprendre et

227 III sentir [R pour lire sans voiles, dans les pensées et les sentiments l'un de l'autre. Avec cela A Ne le sais-je pas trop? À cause de nos diversités,] Il y a toute

228 IV diversités, il y a tout une VI,VII, VIII diversités, il y eut tout une IX diversités, il y eut toute une

229 III intérieure où je suis resté [A impénétrable,] isolé IV intérieure où je suis resté impénétrable V[illegible],VII, VIII,IX intérieure où je restai impénétrable

229 III isolé. [A Sans doute,] Il en fut de même de Maud: j'en ai souffert, elle en a souffert. [R En outre A Puis, D j' S n'] étais [A -je pas] d'un caractère trop entier, trop absolu pour me [R laisser dominer [AR entièrement toute AR d'une façon absolue] dans A livrer avec toute] ma vie sentimentale? La IV isolé. La

230 VI,VII,VIII,IX fut, sans doute, de même pour

230 III,IV mère chez Maud dut

234 III,VI,VII, VIII alors ce qui devait arriver n'est-il pas arrivé? Maud IV alors ce qui devait arrivé n'est-il pas arrivé? Maud IX alors ce qui est arrivé, n'est-ce pas ce qui devait arriver? Maud

235 III,IV pleinement le peu que

236 III abandonnais. [A Ses enfants furent le tout de sa vie.] Et

237 III m'étonner, si maintenant, après <À partir du mot <<après>>, le reste du chapitre est manquant au manuscrit III. Les pages manquantes ont été annexées et retravaillées au manuscrit IV.> IV m'étonner si, maintenant, après [R tant d'années A si longtemps] qu'elle

238 IV domaine, [R comme une A une] maîtresse [R souveraine A omnipotente], elle

239 IV même [A cruellement] de VI,VII, VIII,IX même cruellement de

240 IV reprenait alors de Lantagnac pour VI reprenait alors Lantagnac pour VII,VIII,IX reprenait alors Lantagnac, pour

241 IV fois, [A oui, dans la conduite de Maud] il

242 IV a [R là] rien que naturel

243 IV,VI,VII,VIII Si outre

244 IV dépossession [R partielle], s'ajoutait

245 IV race?..." // C'est

246 IV que de Lantagnac

247-250 IV brusquement [D . S . R comme le voyageur qui veut se cacher, malgré l'évidence, le terme fatal de sa route, qui multiplie les détours, les zig-zags, qui prend tous les sentiers A Ses réflexions repartaient par une autre route, tant il avait peur en s'engageant [R sur A dans] cette voie d'aboutir à un abîme. Il s'en allait donc par les sentiers de] de tangentes, [R et qui chaque fois, <illisible> effrayé au bord d'un abîme. A dans <illisible> D Comme S comme] si

250 VI donc haletante

251 IV,VI,VII,VIII chemin, en

251 IV en [R s'allongeant pouvait A se faisant plus long, [R eut] eut pu] changer

251 VI,VII,VIII long, eut pu

253 IV,VI,VII,VIII avec tout son danger et son

253 IV vertige. [A Un soir D De S de] Lantagnac

254	IV	veillait, seul [R un soir,] avec
254	IV	Maud; depuis une
255	IV	moins [R les enfants A Virginia et [D Nelly S Nellie]] avaient
255	IV	chambre [R et sommeillaient dormaient]. Entre
256	IV,VI,VII,VIII	époux, cependant, la
258-263	IV	tic-tac du grand horloge [R du coin du salon. De Lantagnac se risqua à rompre ce dur A au coin du salon. Chacun tenait un livre à la main; mais les yeux des deux erraient bien au-delà des pages. De Lantagnac se risqua à rompre ce demi-silence qui lui pesait:] // - "Êtes-vous souffrante, [R ?]" Maud
265	IV	son tricot. Soudain [R elle] sa
266	IV	point? [R "] // La
267	IV,VI,VII,VIII	comprimée [D , S et] elle
268	IV	sanglots [D , S . R ramassa à la hâte] // De Lantagnac
269	IV	levé. // - [R "] Mais
270	IV	enfant? [R "] // Madame de Lantagnac [R ramassa A ferma] précipitamment VI,VII enfant? // Madame ferma
271	IV	son [R tricot A livre]: // "Il
272	IV	en [R coupant ses mots] entrecoupant

273 IV mots, d'effusions

274 IV fini. [R "] // De Lantagnac VI,VII,VIII fini. // Lantagnac

276 IV hâte le grand escalier, laissant [R là] seul VI,VII,VIII hâte le grand escalier du

277-279 IV mari, [R cette fois, acculé sans retour possible à la réalité du drame brutale poignante A acculé, cette fois, sans retour possible, à la réalité poignante. R Cette [R douloureuse AR <illisible> A scène de Maud <illisible>] découverte [A <illisible>] ralentit de beaucoup l'ardeur de de Lantagnac. [R Que dis-je A Ce ne fut d'abord qu'une [A vague] tentation, [A une lassitude] contre laquelle il se défendit; mais peu à peu <illisible> la tentation se [R précisa,] se fortifia et envahit tout le champ de sa conscience. R Il se prit à <illisible> pour son propre état d'âme, puis la persévérance de sa conversion.] Maintenant qu'il pouvait peser [A d'un côté] les conséquences certaines et [A de l'autre] les gains [A seulement] probables de son effort, [R cela valait-

il la peine, AR pouvait-il A cela valait-il la peine] pour de si [R piètres A problématiques] résultats, [R de] risquer le plus [R douloureux A irréparable], le plus grave désaccord familial? À quoi bon? [A maintenant?] Le contact plus intime avec ses enfants ne lui avait-il pas apporté [R des plus A d'aussi] troublantes révélations?] // Tout de

279	IV,VI,VII,VIII	bon, il comprit
283	IV	existence ce
283	IV	lui [D avaient S avait] durement
286	IV	travers la vie
286	IV	humaine [D . S et R Il est des existences, il le savait], l'enchaînement
288	IV	a faussée, entièrement désaxée. Cette
289	IV	erreur, de Lantagnac
290	IV,VI	lui-même, il y avait vingt-trois ans; et
290	IV	c'en était les
292	IV	douloureuses [D qu' S qui R elle lui apporta A la suivirent], ralentirent
293	IV	beaucoup [R son A l'] ardeur
296	IV	de la conscience
296	IV,VI,VII, VIII,IX	pouvait peser, à
296	IV	côté de [R conséquences A pertes]

certaines

300 IV vraiment? Le contact plus intime qu'il avait pris avec

301 IV enfants ne lui avait-il pas apporté d'aussi troublantes

301 VI,VII,VIII recueilli d'aussi troublantes

302 IV révélations? // [R Cette douloureuse évidence ralentit beaucoup le zèle de de Lantagnac. Du reste, le contact plus intime avec ses enfants lui avait aussi apporté de troublantes révélations. AR <illisible> AR Ce qu'il aperçut, dans sa propre existence, ce que <illisible> l'enchaînement fatal des expiations qui suivent une première faute, une première erreur, par quoi la vie humaine est toute faussée - toute "désaxée" Cette faute, cette erreur il l'avait commise, [R et] il [R vit en aperçut depuis] y avait 22 ans [R les terribles] ans, et il en vit venir les terribles répercussions.] // Quelle

303 IV donc, [R se demandait-il AR s'était-il AR souvent, l'étrange-] s'était-il

304 IV cerveaux d'enfants? // Très pris par ses affaires de Lantagnac

305	IV,VI,VII,VIII	que d'assez loin
306	IV	filles. [R Il A Chez eux il] connaissait
307	IV,VI,VII,VIII	connaissait assez bien le
307	IV	tempérament; [R chez eux, mais] peu
309	IV	leur [A dose] très suffisante [A d'] intelligence
309	VI,VII,VIII	dose très suffisante d'intelligence
309	IV	il n'avait pas poussé plus
311	IV	qu'il [A avait D découvrait S découvert] chez
317	IV	y [R y] avait
319	IV,VI,VII, VIII,IX	tour. Le plus étrange c'est que ce
320	IV	en [D Nelly S Nellie] en
321	IV	type [A bien caractérisé] de
322	IV,VI,VII,VIII	race saxonne. Tandis
324	IV	française, les
324	IV,VI,VII	des de Lantagnac
325	IV	Lantagnac, [A l'équilibre de la conformation physique] en
327	IV	élancés, [R qui harmonieusement proportionnés AR quelque peu AR presque filiformes A quelque peu filiformes] reproduisaient
329	IV	mère. [AR Nelly surtout achevait de devenir presque filiforme.] Une

330-332	IV	intérieures [R avaient [AR donc] façonné, modelé leur AR sculpté A de la vie, les modalités de l'âme avaient donc façonné, sculpté l'] enveloppe
332-335	IV	charnelle. [R La complexion physique trahissait les modalités de l'âme. // A Dans le temps, il s'en souvenait, de R De] Lantagnac fut atterré de sa découverte. Involontairement
334	VI,VII,VIII	découverte l'avait
335	IV	il se rappelait un
339	IV,VI,VII,VIII	désordre mental, le
341	IV	se [D rappelle S rappelait] aussi
342	IV	jours qu'ils discutaient tous deux le
347	IV,VI	facilement, accepté
347	IV	souvent [R même] recherché? [A Certes,] Un psychologue
348	IV,VI,VII,VIII	psychologue eut trouvé
348	IV	trouvé [R un très A le plus] vif
349	IV	à [D observé S observer] leurs
350	IV	trouble, [A de follement anarchique] dans
352	IV	délire, [D la S le R véritable démence A vertige] avec [D laquelle S lequel] les
353	VI,VII,VIII	lequel les
355	IV	jour-là, de Lantagnac, [A fortement]

impressionné

355 IV par l'acent énergique

356 IV religieux [R et A ,] par

357 IV qui [R <illisible>] jaillissait [A de sa parole], n'avait [R pas AR <illisible> A pu] trouvér un [A seul] mot

359-361 IV disant: // [R J'aurais beaucoup de réserves à faire sur ce bouquin et de très graves A "Vous savez, Je ne gobe pas plus qu'il ne le faut ce docter <sic> Le Bon.] Mais [R un A un] de

361 IV jours, de Lantagnac

362 IV vous [R aurez A aurez] une

362 IV vous, [R vous lirez bien A lisez] attentivement, [A je vous prie,] les

363-367 IV replié. [A Pour une fois, je crois que [A pernicieux] docteur a parlé d'or. Il n'a fait, du reste, que résumer les conclusions actuelles de l'ethnologie."] // Ces

370 IV,VI,VII,VIII la dure vérité

370 IV donc, peu de temps après la scène de Maud, de Lantagnac

372 IV titre: Lois psychologiques de l'évolution des peuples, et

374 X passages marquées <corrigé d'après

III,IV,VI,VII,VIII,IX>

374	IV	rouge: // "Les
375	IV	de [R [D force S progrès] A progrès] entre
376	IV,V,VII, VIII,IX,X	voisines telles <virgule selon Le Bon>
379	IV	différentes." // "Les
382	IV,VI,VII, VIII,IX	ainsi créés restent
389	IV	patrie..... C'est
391	IV	étrangers". // De Lantagnac
392	IV	livre. [R et D longtemps S Longtemps], ce soir-là, dans
393	IV	peser [A avec amertume] les
395	IV	préparé [R :]. // - Ce
396	IV,VI,VII,VIII	disait-il, navré, la
397	IV	irréparable. // [R Ces réflexions sans issue survenant après tant d'incidents pénibles, auront [R peut-être] raison, il le craint, de ses résolutions de Saint-Michel. À quoi bon, [R est-il tout près de se dire, A se redit-il toujours, à quoi bon] me vouer à une oeuvre qui [R ne] doit [R pas aboutir A fatalement avorter]? [A Il y a des sommes humaines que l'on ne saurait entamer et à cause de cela] Ils sont deux, peut-être trois, [AR se répétait-il] parmi ces enfants, [A se répétait-il,] qui ne pourront jamais

redevenir Français. [A [A Dans l'éducation] qu'ils ont reçue, dans la langue qu'ils ont parlée exclusivement, [A dans le déterminisme de la race qui <illisible> sur eux,] une sorte de discipline fatale, [R de philosophie implacable] qui a fixé à jamais leurs façons de penser, de sentir, de concevoir les problèmes fondamentaux de la vie, qui a modelé impitoyablement les formes de leur esprit. Et ce qui est plus fatal encore, ces modalités spirituelles [R sont commandées par] sont le fruit naturel du déterminisme de la race.] // Depuis quelque temps, [R il A de Lantagnac] sent [A donc] son ardeur baisser singulièrement. [A Ses beaux souvenirs [A ses matins] de Saint-Michel s'évanouissent [R peu] peu à peu comme l'arome d'une fleur coupée [R qui vit [R artificiellement dans] <illisible> que dans l'eau artificiellement.] qui achève de mourir dans l'eau d'une amphore.] À chaque fin de semaine, tout a conspiré pour lui faire manquer sa visite au Père Fabien. Puis l'atmosphère [R <illisible>

A qu'il respire constamment] à son étude, au barreau, dans les clubs, sur les terrains de golf, dans les salons où il reste encore à ses vieilles relations, tout lui fait de sa nouvelle vie, de sa vie française, un accident plutôt qu'une habitude. Parfois même, sous le poids de l'indolence qui peu à peu reprend possession de lui, il lui arrive de [A se] dire désespérément: // - Non, c'est inutile, je m'en sortirai jamais. Je porte en mes veines comme un poison impossible à éliminer, tout le narcotique qui a endormi ma génération.] // Ces

400	IV	Saint-Michel. // À
401	IV	toujours, À
403	IV	trois [R [D parmi S Parmi] les enfants], qui [A jamais ne] pourront [R jamais] devenir Français. Je
404	IV	des sommes humaines qu'on ne saurait entamer. Dans l'éducation
405	VI,VII,VIII	humaines qu'on n'entame point. Par
406	IV	que [R ces A ces] enfants
406	IV	reçue, dans la
407	IV	parlée, dans le
408	IV	eux, il y a une

408	IV	fatale qui a
409	IV	penser, [R et] de
409	IV	sentir, de
410	IV	vie, qui a
412	IV	esprit. // [R Depuis quelque temps, de Lantagnac sent donc] // Mais la tentation
413	IV	là. Voici que de Lantagnac VI,VII, VIII là. Voici que Lantagnac
414	IV	douter de la [R persévérance A durée] de
414	IV	ses [R beaux] émotions
415	IV	comme [A l'arome d'] une
416	IV	qui achève rapidement
417	IV	l'eau sa
419	IV	lui [D <illisible> S faire] manquer
420	IV,VI,VII,VIII	au barreau, dans
423	IV	vie, un
424	IV	poids [A plus lourd] de
425	IV	l'indolence [R qui peu à peu] qui

[CH]4

	III	<titre:> Le choc sauveur IV Chapitre IV / Le choc sauveur
2-19	III	<Le passage <<Un vent froid [...] dans le dos.>> est écrit en ajout sur une page insérée.>
2	IV	bureaux. [R Un vent froid qui soufflait en rafales balayait devant lui la première neige. Les [R gens A hommes] se hâtaient vers leur tramway, frileusement renfrognés dans le col de leur paletot.] <Ce passage est écrit au verso d'une page dans le troisième chapitre.> L'air
5	III	flocons [A charriés, emportés dans un pêle-mêle absolu. R <illisible>] La IV flocons charriés, emportés dans un pêle-mêle absolu. La
7	III	blanches, puis
9	III,IV,VI,VII, VIII	tourbillons, comme un
9	III,IV	tulle légère que
10	III	rafale eut tordue. Elle
11	III	rue, la
11	III	joie; quelques-uns
14	III	tapotaient, [A la moulaient] dans
15	III,IV	grenades et

15	III	les [A blancs] projectiles
16	III	l'autre. // [AR Pendant] Les [R hommes A R gens de la capitale,] Cependant les travailleurs des bureaux surpris par la tempête] se IV,VI,VII,VIII l'autre. // Cependant les travailleurs des
17	III	tempête se
19	III	une [R couche A toison R (un dépôt blanc)] blanche
20	X	Au coins <corrigé d'après III,IV,VI,VII, VIII,IX> des
20	III	et Rideau, un
21	III	fait [AR néanmoins] devant
21	III,IV	un énorme placard
21	III	placard du Citizen <souligné>. [A Pressés les uns contre les autres,] On y lisait la
22	IV	autres les
22	III,IV,VI,VII, VIII	la grande nouvelle
24	III	le Citizen <souligné> lui même, le Journal <souligné>, le Droit <souligné> et criaient à tue-tête l'énorme manchette IV le Citizen <souligné>, The Journal, le Droit <souligné>, et criaient à tue-tête la IV,VII,VIII Citizen, The journal, le

25	III	manchette [R des A que les] feuilles
26-29	III	capitale [A iraient ce soir et demain afficher par tout le pays: Grave incident dans la question scolaire. [R Le A Démission du] Sénateur Landry [R abandonne A à] la présidence du sénat. De Lantagnac
26	IV	soir et demain
27	IV	pays: Grave incident dans la question scolaire. Démission du Sénateur Landry à la présidence du Sénat. // De Lantagnac
29	III	l'étude [R était A se trouvait] à
30	III	placard [D : S . D la S La] commotion
30	III,IV,VI,VII, VIII	commotion qu'il en reçut retentit jusqu'au
31	III	son âme. [R "] Déjà [R "], se dit-il, [R les choses vont donc bien mal] !" <Les lignes 33 à 55 sont ajoutées sur la feuille insérée.> // Il
32	IV	dit-il. [R Il réfléchit un instant] // Il
33	III	ajouta // "Puisque Landry IV ajouta: // [R Puisque R le sénateur] Landry s'est résolu à cette détermination suprême, c'est que des événements graves se préparent." <Ce passage est écrit au verso d'une page dans le troisième

		chapitre.> - Si
35	III	suprême c'est [R donc] que
36	III	préparent." En réalité, [D Ce S ce] n'était là qu' un épisode IV préparent. // C'était là, en effet, un épisode
37	III	épisode de
38	III	bataille qui, [A depuis quelques années] se livrait dans Ontario [R depuis quelques années] autour du IV bataille qui, depuis quelques années, se livrait dans Ontario, [R autour A depuis l'édiction] du
38	VI,VII,VIII	dans Ontario
39	III	fameux Règlement <souligné> XVII
39	III,IV	XVII. On n'aura pas oublié les
40-43	III	ce règlement [R inique A fameux]. Le but suprême de la loi [A but hypocritement caché derrière les considérants préliminaires] n'était rien d'autre que l'élimination
40	IV,VI,VII,VIII	Règlement. Le but suprême de la loi, but
42	IV,VI,VII,VIII	les considérants préliminaires
43	IV	préliminaires, n'était rien d'autre que l'élimination VI,VII,VIII
		préliminaires, c'était, en propres

		termes, l'élimination
43	III,IV,VI,VII, VIII	l'enseignement du français dans
44	III	dans [A les écoles bilingues de] la
45-48	III	ontarienne. [R Cet enseignement y était limité aux A Le français pouvait être la langue de l' [R <illisible> dans les A école]] seules classes [R des petits] enfants <Les mots <<seules classes>> et <<enfants>> devraient être raturés.> [R pour qui A jusqu'au jour où les petits C. fr. pourraient [R avec] se servir de] la
45	IV	français [A ne] pouvait
46	IV	transitoire, jusqu'au jour où le petit Canadien français pourrait entendre la
47	VI,VII,VIII	français de s'initier à
48	III	anglaise [R ne pouvait être, dès l'entrée à l'école, D la S comme] langue [R <illisible> A de l'enseignement. En outre,] L'enseignement IV anglaise. L'enseignement
48-50	III	français, comme matière [R scolaire A du programme], était réduit à IV français comme matière du programme, était limité à
49	VI	lui-même, il se trouvait réduit à

VII,VIII lui-même, la

50 III jour, [R et par école,] non par classe mais par école. [R De plus AR Et A Encore] l' [R octroi A usage] de

52 III privilège restait [A -il] subordonné

53 III inspecteur anglo-protestant [D , S . R <illisible> [D enfin S Enfin,] ce même privilège n'avait des <illisible> cours [AR d'application] que A Et [R chaque prescription plus grave,] n'aurait-il de valeur, prescription [R <illisible>] plus grave, que] dans

53 IV protestant; et, prescription plus grave, ne serait-il autorisé que VI,VII,VIII protestant; et, prescription plus grave, ne serait autorisé que

54 III écoles [A bilingues] fondées

55 III Règlement XVII. // [A Ce soir-là,] Au lieu de [R prendre A sauter dans] le

56 III tramway, presque machinalement, [R poussé par une sorte de force aveugle, il A de Lantagnac] prit IV tramway, de Lantagnac

57 III pont inter-provincial [R , AR il avait R décidé à A pour] se rendre [A à Hull] chez IV pont inter-provincial, pour se

		rendre à
57	VI,VII,VIII,IX	interprovincial, pour se rendre à
58	IV	Un [R frisson] frisson
58	III,IV,VI	frisson fait de
59	III,IV,VI,VII, VIII	secouait tous ses
60	III	tiédeurs, de
61	III	lâchetés. // "En
64	III	politiques [D , S . A Mais voilà,] il
66	III	cause". // [R Et D quand S Quand] il
	IV,VI,VII,VIII	cause. // Quand il
		songeait
68	III,IV,VI,VII, VIII	ans jetant ainsi
69	III	ils prétendaient le
69	III,IV,VI,VII, VIII	tenir, se délestant des
71	III	l'honneur, de Lantagnac cédait
		franchement à [R je] une jouissance
		d'orgueil. // "Quel IV l'honneur, de
		Lantagnac cédait franchement à une
		jouissance d'orgueil: // - Quel VI,VII,
		VIII l'honneur, Lantagnac cédait
		franchement à une jouissance d'orgueil:
		// - Quel
72	III	cinglant [R , repr] à
72	III	politiciens [A songeait-il, AR
		s'exclamait l'avocat,]! Quel

73	III	luttent! [A monologuait toujours l'avocat] Et
75	III	geste". // [R Il n'avait pas fini de remuer la tête // Pendant que de Lantagnac remuait dans sa tête ces réflexions, que A Mais] déjà devant IV,VI,VII,VIII geste. // Mais déjà, devant
76	III	la [D maison S residence <sic>] en
77	III	Oblats. [A Par bonheur] Le Père
77	III,IV	Fabien était chez
78	III	lui; [D et S il] dit
78	III	à de Lantagnac: // "Je IV à de Lantagnac: // - Je
79	III	attendais". // Le <Les lignes 80-90 sont ajoutées sur une page à part.>
82	IV	chez [D lui S le] Père
82	III,IV	Père. // - Nous
83	III	avait [R -il] dit [A le sénateur], en
84	III,IV	faut de Lantagnac
85	III	lui, usez-en Père Fabien. Moi je
88	III,IV	attends bientôt, avait
88	III,IV,VI,VII, VIII	répondu le Père; il
89	III,IV,VI,VII, VIII	a même plutôt
90	III	viendra. // [R Puis D quand S Quand A

		donc] ils
92	III	Père eût taquiné
92	III,IV	l'avocat qui se faisait avare
93	III,IV	que de Lantagnac
93	III	se fût défendu IV se fut [R ^] défendu
94	III	nombreuses [R que jamais], sur
	IV,VI,VII,VIII,IX	nombreuses, sur la
94	II	qui [R ne l'avait jamais manqué A lui était tombé dessus, invariablement] chaque
96	III,IV	Hull; // - Eh
97	III	Eh! bien, dit IV,VI Eh bien! dit
98	III	nouvelle, et
98	III	amène?" - // - [A C'est,] "Comme vous
99	III	parfois, répondit de Lantagnac, [R c'est] l'occasion IV parfois, répondit de Lantagnac, l'occasion VI,VII,VIII parfois, répondit de Lantagnac: l'occasion
100	III	cause". // - "N'est-ce
101	III	est [R beau A chic, disons mieux: est beau?] reprit IV est "chic", disons mieux: est beau? reprit
103	III,IV	redressa, comme pour
103	III	pour humeur <sic> un IV pour humer un
105	III	une [R simple] nette

107	III	tour: Mais
109	III,IV	noble pour
110	III	moyen, [R c'est A serait-ce] donc
111	III	s'imposent? - // - [R En effet A Oui], c'est
112	III	moyens [D . S , D Et S fit] le religieux. [A Et il] ouvrit IV moyens, [R <illisible>] fit le religieux. Et VI,VII,VIII,IX moyens, fit le religieux. Et
113	III,IV	à de Lantagnac
114	III	coin: Strictement <souligné> [R confidentiel <souligné> A personnel]. [A puis, il continua:] Vous IV coin: Strictement secret. Puis, il VI,VII,VIII coin: strictement secret;
116	III,IV	lire. // De Lantagnac <Les lignes 117-138 du manuscrit III sont ajoutées sur la même page à part.>
117-130	III-IV	lut: "Résolution adoptée à l'unanimité le 15 août 1910, par les évêques des provinces ecclésiastiques de Kingston et de Toronto, réunis à Kingston: "Que nous sommes alarmés pour l'avenir de notre système scolaire catholique, en Ontario, à cause de l'agitation dont le point

		culminant a été le congrès des Canadiens français tenu à Ottawa en janvier 1910; et que Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de London soit délégué par cette assemblée pour avoir une entrevue avec sir James Whitney, premier ministre d'Ontario, et lui fasse part de notre entière opposition aux demandes que ce congrès a faites en
118	VI,VII,VIII	personnages dans
118	VI,VII,VIII	dans le problème scolaire ontarien. Dans
118	IX	bataille scolaire ontarienne
119	VI,VII,VIII	Dans la minute rédigée par eux de leur réunion historique du 15
120	IX	moment - ils se
121	VI,VII,VIII	disaient d'abord << alarmés >>
124-127	VI	1910 >>; puis de cette erreur de faits inexplicable pour le moins, ils passaient à une décision qui est restée depuis lors un douloureux étonnement; ils décrétaient l'envoi de l'un d'entre eux VII 1910 >>; puis, de cette erreur de faits inexplicable pour le moins, ils passaient à une décision qui est restée depuis lors un douloureux étonnement; ils décrétaient l'envoi de l'un d'entre

eux VIII 1910 >>; puis, de cette erreur de faits inexplicable pour le moins, ils passaient à une décision qui est restée depuis lors un douloureux étonnement: ils décrétaient l'envoi de l'un d'entre eux

125 IX ces personnages se

130 III,IV d'éducation". // De Lantagnac tendit le

131 VI,VII,VII Lantagnac tendit le

131 III Père: "Je comprends", dit-il

132 III simplement. L'avocat

133 III qui, [A dans les commencements,] avaient

134 III cru quelque peu à une image surfaite de

IV cru à une image quelque peu surfaite de VI,VII,VIII cru quelque peu surfaite l'image de

135-137 III façon irrésistible, la réalité [A et la gravité] de la conspiration. Le IV façon décisive, la réalité d'une conspiration qui restera bien l'un des faits les plus pénibles de l'histoire canadienne en ces derniers temps. Le

138 III la [D <illisible> S parole]: // Cette

139 III,IV Cette conspiration, hélas! il

140 III redoutions, sans pourtant être en état de l'établir. Dans ce document IV

		redoutions, sans pourtant être en état de
		[R l'é-] la prouver. Dans ce document
		VI,VII,VIII,IX redoutions, sans pourtant
		être en mesure de la prouver. Ce
		document
141	III	nous [R en] tenons la IV nous tenons
		enfin la
142	III,IV	authentique. Comprenez-vous
143	III-IV	grave? Nous n'avons plus seulement
		contre nous l'élément
144-148	III	orangiste; mais [R tout l'élément
		irlandais-catholique, les évêques
		ontariens en tête A ces autres qui ont
		signé cette requête.... // Et le
		religieux eut un haussement d'épaules qui
		disait sa tristesse]. // Ainsi
145	IV	cette requête.....! // Et le religieux
	VI,VII,VIII,IX	cette minute. // Et le
		religieux
147	IV,VI,VII,VIII	sa grande tristesse
148	III	engagée, [A reprit-il, inquiet] la
	IV,VI,VII,VIII,IX	engagée, reprit-il, la
148	III,IV,VI,VII VIII,IX	devient terrible, dangereuse
150	III	prudente: [R à quoi nous <illisible> de
		A coûte que coûte il nous] sauver
150	IV	coûte il

151-155	III	catholique d'Ontario, [R si A et il nous faut sauver aussi le respect de] l'épiscopat [R devait y succomber?] Vous voyez, n'est-ce pas, le
151	IV	l'école [R catholique] française
151	IV	l'Ontario, et
152-154	IV	sauver aussi le respect de l'épiscopat. Vous voyez, n'est-ce pas, [R le caractère tragique de la bataille] pour
	VI,VII,VIII	sauver aussi le respect
	IX	d'une sauver aussi le
154	IV	pour de bons enfants de
154	IV	l'Église comme nos
155	III,IV	tragique de la
157	IV	dit de Lantagnac
157	III	je vois pourquoi
158	III,IV	donne tout entier. // - Il
159	IV,VI,VII, VIII,IX	a bien aussi
159	III,IV	aussi nos compatriotes à
159	III	soutenir [A continuait le religieux]. Et
160	III,IV	je crois que
162	III,IV	été dure pour
166	III,IV	préviens de Lantagnac, à demander à quelques-uns
166	VI,VII,VIII	de grands sacrifices
167	III,IV	nôtres, à ceux

168	III	sont ou qui peuvent [A être] les chefs. [A Si] Landry IV sont ou qui peuvent être des chefs. Si
169	III	sacrifie [R pour A , c'est qu'il veut] avoir
169	IV,VI,VII, VIII,IX	c'est, je
171	III	Fabien [A , l'homme des décisions promptes, carrées,] prit
172-177	III	nerveux, expéditif, [R le ton qui lui était familier, dans les moments où il se hâtait de régler une affaire]: [A De Lantagnac, vous le savez, je ne m'occupe point de politique, cette misère; mais je fais volontiers de l'action nationale surtout lorsqu'elle se mêle d'action religieuse. Je vais donc droit au but:] - Vous avez IV nerveux, expéditif: // - De Lantagnac VI,VII,VIII nerveux, expéditif: // -- Lantagnac
174	IV	misère. Mais je fais volontiers
176	IV,VI,VII, VIII,IX	est une
178	III	Landry [D , S ? R de Lantagnac?] Que
180	III,IV	commença de Lantagnac
181	III	l'aime. [A Un homme qui a [R dit] une droiture dans le regard et l'esprit.]

Point

183 III phrases [D , S . A Pardessus tout:] une

184 III intelligence fine

184 III élevée, [R derrière A au sommet d'] un

186 III sécurité [R et comme] <Le texte est manquant jusqu'à la ligne 232, au mot <<gouvernement>>. La page manquante a été annexée et retravaillée au manuscrit IV.>

186 IV voir. // [R Pour A Alors] courant

188 IV ajouta: // Le

190 IV grave; il y aura une élection partielle dans

190 VI,VII,VIII patielle sera tenue prochainement

196 IV accepté? interroqea le Père [R qui se croisa les bras et attendit.] // - Pas

VI,VII,VIII accepté? interroqea le Père. // - Pas

197 IV encore, dit de Lantagnac [A toujours du même ton calme;] c'est peut-être pusillanimité VI,VII,VIII encore, dit Lantagnac

198 VI,VII,VIII calme; c'est peut-être pusillanimité

198 IV,VI,VII,VIII part. Mais j'ai peur

199 IV acte, [A peur du retentissement qu'il [R peut avoir] R à mon A peut avoir à mon]

		foyer.
210	IV	pense? // - De Lantagnac
202	IV	Père [R gravement A quelque peu solennel:] nous
203	IV	chose: [R c'est de] faire votre
	VI,VII,VIII,IX	chose: l'accomplissement de votre
204	IV	devoir, [R c'est de] mettre d'accord [R votre A vos] convictions
	VI,VII,VIII,IX	devoir. Mettez d'accord
204	IV	récentes [R avec A et] votre
205	IV	votre belle loyauté
206	IV	gentilhomme. // [R Alors A Puis,]
		l'homme VI,VII,VIII gentilhomme. //
		Puis l' homme
207	IV,VI,VII,VIII	d'action qui n'abdiquait
207	IV	chez l'Oblat, qu'une volonté
	VI,VII,VIII	chez l'oblat, qu'une volonté
208	IV,VI,VII,VIII	impérieuse poussait
208	IV	poussait vers
209	IV,VI,VII,VIII	immédiates, entreprit de
209	IX	entreprit sur le champ de
210	IV	tracer un programme de vie publique à
		l'avocat. Pour lui l'acceptation
213	IV,VI,VII, VIII,IX	Père paraissait, de

213	IV,VI,VII, VIII,IX	les écarter d'avance
214	IV	résuma [R donc], pour
216	IV,VI,VII,VIII	depuis 1890. Il
218	IV,VI,VII, VIII,IX	équivoques; il
218	IV	sur la
219	IV	persécuteurs, la
219	IV,VI,VII, VIII,IX	nu, la disséqua de son impitoyable bistouri, et
220	IV	véhément: // - Ainsi donc, M. de Lantagnac, reste aveugle
221	IV	vérité, la
224	IV,VI,VII, VIII,IX	c'est que, dans
224	IV,VI,VII, VIII,IX	pays, il y a une
225	IV	nationalité. [A Voilà qui se voit comme le jour.] Qu'importe
228	IV	tendent toutes les
229	IV	entraves à
231	IV	à ce but ou elle VI,VII,VIII,IX à ce but où <sic> elle
231	IV	rien. À quoi tendent les [R lesineries A lésineries] du
232	III	fédéral en matière de langue IV fédéral [R en matière] à
233	III	faits incessament à IV faits

		successivement à
235	III	proclame l'égalité
236	III	veut-on, si [D c'est S ce] n'est à l'âme de notre race? [A [R Oui,] je le répète:] Quelle
236	IV	répète, sinon à l'âme même de notre race? Quelle
237-239	III	fin [R pourrait A amtibionne-t] -on, sinon [A l'espérance d'] une abdication après une autre, jusqu'à la démission
	IV	fin ambitionne-t-on d'atteindre, sinon une abdication après autre, jusqu'à [R la A notre] démission
237	VI,VII,VIII	les légistes francophobes
238	VI,VII,VIII	n'est, par des abdications successives, notre
239-246	III	finale? [R // Si un pays se permettait sur les frontières de son voisin d'incessantes escarmouches, on dirait qu'il veut la guerre puis la conquête. Pourquoi, quand il s'agit de nous, [D raisonnerions S raisonnerait R -nous A -on] autrement? // Et le Père Fabien se [R croisa les bras A redressa le buste], en une pose de défi, comme s'il eut [R eu en face de lui A à faire front contre]

		un adversaire. Il continue, en conclusion:] <Ces paragraphes raturés se trouvent sur une page à part, dans le manuscrit IV.> - Eh bien, [R concluait-il,] ici en Ontario IV finale? Mais allons donc! si un pays se
240	IV	les [R <illisible>] frontière
240	IV	ces raids <souligné> incessants, on dirait
242	IV	conquête. Au nom de quelle logique, irions-nous raisonner autrement? // Le VI,VII,VIII conquête. Au nom de quelle logique, quand il s'agit de nous, veut-on que la conclusion soit autre? // Le IX conquête. Soumis à de semblables attaques, au nom de quelle logique, refuserions-nous d'apercevoir la vérité? // Le
243	IV	s'arrêta [R et A un moment], en
244	IV	Puis, il conclut d'une
245	IV	tranchante: // - Eh bien! ici, en l'Ontario
248	III,IV,VI,VII, VIII	l'Ouest elle ne
249	III	importance; il y
249	III	ici, du
250-252	III	français. [A Ontario est le premier

		combattant du Québec; il l'est par la géographie et par la puissance de son groupe français. Si
252	IV	groupe français. Si
253	III	nous perdons [R cette bataille,] cet IV nous perdons
253	III	engagement, je IV engagement, [A je vous le dis,] je
255	III	gagner [R encore] la bataille. [R Vous voyez donc, A Eh bien, voyez-vous maintenant], de Lantagnac, où IV,VI,VII,VIII gagner la grande bataille
255	IV	voyez-vous maintenant, de Lantagnac, où VI,VII,VIII voyez-vous maintenant, où
256	III	où est, [A à cette heure,] le IV où est, à cette heure, le VI,VII,VIII où est, à
256	III	poste, [R à cette heure,] des
257	III	coeur? [D promettez S Promettez D -vous S -moi] d'y IV coeur? Promettez-moi
260	III,IV,VII, VIII	Fabien, visiblement soucieux, en VI Fabien visiblement soucieux, en
260	III	à un drame intérieur. // Il
261	IV,VI,VII,VIII	agitation intérieure. Il

261	III	congé: // Croyez
262	III,IV	peu, que
265-269	III,IV,VI, VII,VIII	devoir. // Depuis
269-272	III	Virginia [A [A et cet autre où, au milieu d'une] [R et la] crise de larmes [R de Madame de Lantagnac où elle A , Maud] lui avait jeté ce mot: Il y a que notre bonheur est fini,] de Lantagnac
271	IV	est finie," de Lantagnac
272	III	Lantagnac n'avait pas cessé de s'inquiéter de l'attitude de sa femme. Il connaissait [D son S le] caractère
	IV	Lantagnac n'avait plus eu de repos. Il connaissait le
273	III	absolu [A de Maud,] facilement
275	III	elle [R trouverait A recueillerait] dans
276	III,IV	Fletcher. Il s'était
277	III,IV	prudent. Un moment, le lendemain, il
278	III	avait songé à proposer à Madame, une franche explication. Puis IV avait songé à proposer à Madame une franche explication. Puis VI,VII avait projeté une franche explication avec
279	III	Puis, il avait eu peur de [R jeter A provoquer] entre eux des IV Puis, il avait eu peur de provoquer peut-être

		entre eux des VI,VII,VIII Puis, il avait eu peur de
280	III,IV	ajourné, puis remis
281-285	III	indéfiniment. Il sentait tout de même que cette situation ne
281	IV	Et à mesure qu'il remettait il
283	IV,VI,VII,VIII	choses de la grande intimité, dans IX choses d'intimité, dans
284	IV	anglo-saxons. Il sentait tout de même que cette situation ne VI,VII, VIII anglo-saxons. Tout de même, il sentait que cette situation ne IX anglo-saxons. Cette situation, néanmoins
285	III	durer , et qu'ajourner une [R question A difficulté] n'est IV durer et qu'ajourner une
286-290	III	la [R regl] résoudre. Ce problème angoissant se retournait dans son esprit, ce soir de novembre, pendant qu'il se hâtait vers [R l'avenue Laurier A la rue Wilbrod]. // Et c'est demain IV la résoudre. Ce problème angoissant se retournait dans son esprit, ce soir de novembre, pendant qu'il se hâtait vers la rue Wilbrod. // - C'est
288	VI,VII,VIII	esprit, le

290	III	demain, se disait-il, que
	IV,VI, VII,VIII	demain, se disait-il, demain que
290	III	promis [D ma S de] donner
292	III	Maud; que
293	III	défend [D me S la] candidature, si elle
294	III	menaces. // Il
295	III,IV	Il entra chez
295	IV	lui, à
295	III	l'heure [R juste A précise] du
	IV	l'heure précise du
	VI,VII,VIII,IX	heure même du
295	III,IV	Un de ses beaux-frères, William
296	III	William Forster, [A avocat au barreau de la capitale,] marié à une des soeurs de Maud, se
	IV	William Forster, avocat d'Ottawa, marié à une des soeurs de Maud, se
297	III	maison. [R Il A Il] prit
299	IV	de de Lantagnac
299	III,IV	Lantagnac. Forster qui
299	III,IV,VI,VII, VIII	aimait à causer
300	III,IX	que de Lantagnac
301	III,IV,VI,VII VIII	préférait, comme il disait, voir
303-373	III	<Le texte situé entre ces lignes est

manquant au manuscrit III. Les pages manquantes ont été annexées et retravaillées au manuscrit IV.>

304 IV William Forster atteignait déjà la

305 IV fils d' [A un] émigré venu

305 IV Canada, en 1847, à

306-308 IV typhus, [R son père avait été longtemps garçon de ferme à Saint-Michel de Bellechasse. Il y avait épousé une jeune irlandaise, victime comme lui de l'émigration. A il était né à St-Michel de Bellechasse où son père, boulanger de son métier, [R et sa mère D avaient S avait] résidé longtemps.] Le

308 IV s'était épris du jeune

308 IV qui [A avait] avait de l'intelligence

VI,VII qui se distinguait par une

310 IV collège [A de] Ste-Anne Lapocatière. Devenu VI,VII,VIII collège de Sainte-Anne-Lapocatière. Devenu IX collège de Sainte-Anne-LaPocatière. Devenu

311 IV jeune [D F S Irlandais] s'était rapidement créé à

312 IV mêlé [A dès lors] à

313 IV y avait rencontré une

313 IV Maud, [AR non convertie A non

convertie.] Son

314 IV mariage l'avait fait émigrer

314 IV sa [R f] nouvelle

315 IV famille, [R Fortster, de caractère A et son nouveau milieu, Forster, de caractère] fort

315 IV arriviste, n'avait pas tardé à perdre rapidement, le reste

318 IV fréquentaient tous l'école VI,VII, VIII fréquentaient néanmoins l'école

318 IV publique; [R et] lui-même

318 IV lui-même n'avait plus gardé qu'une VI,VII,VIII lui-même, ne

320 IV Irlandais portait en soi, comme [R la plupart A un trop grand nombre] de ses compatriotes, cet état d'âme du vaincu qui

320 VI,VII,VIII point de l'état d'âme du vaincu qui

321 IV jeté, malgré lui, dès

322 IV servage, de

323 IV Autant de Lantagnac

323 IV éprouvé autrefois de [A la] sympathie VI,VII,VIII éprouvé autrefois de

324 IV où [R le <illisible> sa mys- A l'avocat canadien communiait lui-même à la mys] tique

325	IV,VI,VII, VIII,IX	anglo-saxonne, autant
325	IV	autant, [R maintenant que A depuis la chute de] son
326	IV	illusion [A, R était déchirée, il] prenait [A -il] en
327	IV	assimilé. // [R [R Le repas] On] La
328	IV	s'engagea [R naturellement A tout d'abord] sur
329	VI,VII,VIII	parla naturellement de
330	IV	raconta [D qu' S que R [R elle était] l'averse A la poudrerie] l'avait
331	IV	sans [R caoutchoucs. AR claques A claques.] // - Hélas VI,VII,VIII, IX sans claques. // - Hélas
333	IV	enfant, [R commmença Forster A la neige], moi
334	IV	tête, s'écria Forster, [R en] agitant [R moitié rieux, moitié mélancolique, A avec une mélancolie comique,] sa
335	IX,X	gémit, Duffin <selon VI,VII,VIII>
337	IV	cher beau frère, [R c'est] observa de Lantagnac, tout en débitant une
341	IV	l'Irlandais, [R en] visant
343	IV	oui une
343	IV	fumée blanche! // - Mais
344	VI	légère! // - Mais

345 IV vous [A aperçu] ces attroupement, reprenait Virginia, autour [D du S des D placard S placards R du Citizen], au [R x] coins de [A s R la] rues Elgin [AR et Sparks? A + Sparks?] Je crois que cette

351 IV sur-le-champ Forster, subitement

352 IV homme, [A ajouta-t-il,] je VI,VII, VIII,IX homme, ajouta-t-il, je

353 IV tête! // À ce moment Madame

355 IV leurs [R yeux A regards] se

355 IV s'évitèrent [R tout de suite A aussitôt]. De Lantagnac [R se contenta de D regarder S regarda] son

356 IV beau-frère [D, S . R qui, du reste A Celui-ci], les

357 IV,VI,VII, VIII,IX s'occupait de manger

359 IV moment, [R lui A lui] tenait tête [R à son oncle]. // - Vous

360 IV,VI,VII, VIII,IX oncle, reprenait-elle, d'apprécier

363 IV a [A aussi] la

363 IV enfant, [A répondait un peu [R brutalement A durement] Forster, il y a] la

365 IV,VI,VII, VIII,IX connaissent bien, et

366	VI,VII,VIII,IX	autre, vois-tu. On
367	IV	démissionne [A aussi] pour
367	IV	applaudir. // De Lantagnac [R blêmit A pâlit] un
371	IV	coeur. // [R Forster qui était un D amateur S Amateur] passionné
372	IV	golf, [A Forster] se
372	IV,VI,VII, VIII,IX	sentit vivement piqué
372	IV	piqué. [R Connaissait-il les nouvelles opinions de son beau-frère; voulut-il, ce jour-là, jouer la première manche d'une partie que le rusé Irlandais gagnerait plus tard? Au AR Ou bien D son S Son] naturel esprit
373	VI,VII,VIII,IX	Son naturel esprit
373	III	le [D poussait S poussa] -t-il, [A ce soir-là] à
373	IV	soir-là à
374	III,IV	plaisir d'enflammer de Lantagnac
375	III	Lantagnac? [R de le forcer à arborer ses couleurs et de A ou bien connaissant les nouvelles [R opinions A convictions] de son beau-frère, [R s'était-il proposé] voulut-il] sonder
375	IV,VI,VII, VIII,IX	bien, connaissant les nouvelles

376-380	III	la puissance de [D ses S ces R nouvelles] convictions [A forcer le néophyte à arborer ses couleurs.]? [A Ou bien même, jouer déjà la première manche d'une partie que le rusé Irlandais gagnerait plus tard?] Quoi qu'il en soit, Forster fronça
378	IV	bien le
378	IV	Irlandais [R engagea-t-il A joua-t-il] la
380	IV	tard? Quoi qu'il en soit, Forster fronça
	VI,VII,VIII,IX	tard? Quoi qu'il en soit, Duffin fronça
380	III	se [D rejetant S rejeta D le S les R buste A épaules en arrière], d'un
381	III	brusque, comme il faisait lorsqu'il se lançait à
382	III,IV	l'attaque et partit, sur le ton demi-violent
382	VI	demi-violent
384	III	beau-frère: // "Voulez-vous
387	III	cette [R question A agitation] scolaire
388	III	semaines, nous
389	III	façonne [R avec toutes sortes de bois A à la douzaine]; on
389	IV	douzaine; on

390-394	III,IV	ans. Parceque dans X ans. // Eh <corrigé d'après VI,VII,VIII,IX>
395	III	une maîtresse quelconque
399	III	ou [A au besoin] sautent
399	IV	besoin, sautent
400	III	entendu; le
401	III	gazettes [A s'emplissent de ces hauts faits, et elles] nous
401	VI,VII,VIII	faits; et
402	III,IV,VI,VII, VIII,IX	et elles nous
402	III	nous apprennent la
403	III,IV,VI,VII	ridicule, agaçant à
405	III	Parfaitement, très agaçant // Parfaitement [D , S . D très S Très] agaçant
405	VI,VII,VIII	agaçant, et
405	III	ridicule! s'écria
406	III	tour. [R Mais D seulement S Seulement], le
407-409	III	autant, si [R au lieu d'être des petits Canadiens français,] ces [R enfants A petits héros] qui [R faisaient] font la grève de la classe parcequ'ils ne veulent [R point d'une A reconnaître ni le] règlement [R qui leur défend d'apprendre leur langue; qu'ils ne veulent point

reconnaître A prescripteur <sic> de la langue de leur mère ni] le fonctionnaire chargé d'appliquer la loi inique, [R qui repousseraient A si ces petits héros, dis-je, au lieu d'être des petits canadiens français d'Ontario] étaient [R au contraire A tout bonnement] de petits

407 IV IV autant si héros qui font la grève de la classe parcequ'ils ne veulent reconnaître ni le règlement prescripteur <sic> de la langue de leurs mères ni le fonctionnaire chargé d'appliquer la loi inique, si ces petits héros, dis-je, au

408 IV français d'Ontario étaient VI,VI, VIII,IX français d'Ontario, étaient

409 IV étaient au contraire de petits

410 III Québec [R qui repousseraient A en querre] eux IV Québec en

410 III aussi [A contre] un

411 III XVII [R qui AR qui D proscrirait S proscripteur] de [R leurs écoles] la

411 III langue [R de leurs mères A anglaise]? [R Si au lieu d'être] Ou

412 III le [R voulez, si A préférez, oncle William, supposez que ces petits

		grévistes] au IV préférez, oncle
412	IV	William que diriez vous, si au
		VI,VII,VIII William, si au
413	III,IV	enfants d'un pauvre habitant de
414	III	Renfrew, [R ces petits grévistes étaient les enfants A seraient ceux D de S du A grand R l'] avocat
415	III	William Forster [D ? S , A québecois <sic> pour la circonstance?] // L'argument IV William Forster, défendant
418-459	III	<Le texte est manquant et reprend avec plusieurs phrases raturées. La page manquante a été annexée et retravaillée au manuscrit IV.> [R anglais. Vous y verrez [R même A au contraire] que de par sa charte et par sa composition ethnique, [R nous A notre pays est] un pays anglo-français. Mais passons. Vous affirmez, mon cher Forster, une autre équivoque et qui est très grave: personne en Ontario, parmi mes compatriotes, personne ne refuse d'apprendre l'anglais. [R On A [R L'anglais]; est-ce qu'elle n'est pas] l' [D enseigne S enseignée AR pas] partout

419	IV	William Forster, William Forster, commencerait
421	IV,VI,VII,VIII	sommes en Ontario. Ontario
422	IV	anglais. [D Qu' S Que R ils apprennent A cette marmaille n'apprend-elle] la
424	VI,VII,VIII	à madame de
425	IV	à [D Nelly S Nellie]. Ni
425	IV	ne [R desserrait les dents. A prenaient part à la discussion.] Mais
426	IV	ne [A put D échappa S échapper R point] à de Lantagnac
427	IV	aînée, [A à chacune des charges de Forster,] réprimaient
428	IV,VI,VII, VIII,IX	difficilement une vive satisfaction
429	IV	jusqu'ici; à tout
433	IV	pas [R venir A se porter] au
434	IV	pas [R se] confesser
435	IV	qui [A y R le faisait A [R les confessait] allait] avec
436	IV	Comme Forster en
437	IV	loi, [R à la mauvaise A à l'] éducation
437	IV	révolutionnaire que [R l'on donnait A recevaient] ainsi [R des A les] petits Ontariens, de Lantagnac VI,VII,VIII
		révolutionnaire que recevaient ainsi les petits Ontariens

439	IV	plus. [R D'un ton très calme A Avec une parfaite possession de soi-même], qui
440	IV	de [R Forster A son beau-frère], il
441	IV,VI,VII,VIII	il commença donc: // - La
443	IV	Mais [R il A peut-être] serait [A -il R peut-être] bon d'établir tout d'abord, de
444	IV	les [R premiers] violateurs
445	IV	de de Lantagnac [R ne surprit nullement A n'eut pas l'air de surprendre] Forster. Habitués
447	IV	à [R discuter facilement sur ton haut, A croiser le fer, D il S Forster] attendait
447	IV,VI,VII,VIII	scène. L'Irlandais se
449	IV	ton très rabaissé qu'il
451	IV	autorités [A [R ceux qui font observer A les défenseurs de] la loi]? // - Parfaitement, dit de Lantagnac. La
	VI,VII, VIII	autorités, les
452	VI,VII,VIII,IX	pas? dit Lantagnac. La
452	IV	loi, c'est
454	IV	naturelle [A. R , continua-t-il. D et S Et] c'est violer
455	IV	langue. Oh!
456	IV,VI,VII,VIII	heure: << Ontario

457 IV pays >>. [R Je vous demande pardon, mon confrère; nulle part dans la constitution du pays, ai-je besoin de vous le rappeler, vous ne verrez que le [D pays S Canada] est un pays AR Mais voici bien où vous équivoquez. AR Mais [R précisément: A voici bien une autre <illisible>]: refusent-ils de l'apprendre? A Mais pourquoi ces équivoques?] Qui

459 IV anglaise? Est-ce qu'elle n'est pas

460 III partout [R dans [D nos S leurs] A dans nos] écoles

461 III efficacement si

461 IV de votre <sic> propres

462 III inspecteurs? [R Mais ce que réclames A La vérité c'est [R seulement] que] mes compatriotes [R et ce qu'ils ont le A réclament [A par exemple] autre chose, et c'est leur] droit, [R d'obtenir, c'est que, sans prétexte A ils demandent qu'] avec] la IV inspecteurs? Ce que revendiquent mes compatriotes, et c'est leur droit, c'est qu'outre

464 III français, langue

465 III officielle [A de tout le Canada] tout

		comme l'autre [A ? R de tout le Canada.] <Le texte << Car voilà [...] respirer. >> est ajouté à la marge gauche.> Car
466	IV	l'autre. Car
466	III	bien ce que vous oubliez [A encore], mon
	IV	bien ce que vous oubliez encore, mon
467	III	confrère: la
467	IV	continua de Lantagnac
469	IV	ce pas. Si
469	III	pays. Si je sais bien mon histoire et mon droit, nous sommes dans
470	IV	droit nous
472	III,IV	serait bon qu'on
473	III	s'avisât enfin, de votre côté que les C. fr. n'ont
473	IV	fois, de votre côté, que
474	VI,VII,VIII	passé dans ce pays et
474	III	demander, tous
475	III	ans, la
475	III	respirer. [R Voilà la véritable question, mon cher Forster. A Que vous en semble, mon cher Forster?] // - Oh!
477	III	le problème, mon
478	III	cher collègue, reprit
478	III,IV,VI,VII, VIII	reprit l'Irlandais, railleur

479	III	si la chose est
481	III	les fanatques <sic>, les
482	III	l'élément irlandais catholique? // - D'où
483-490	III	vient? dit de Lantagnac: [R c'est une énigme et c'est une honte, que cette alliance des Irlandais avec les orangistes contre un peuple de frères. A D'où vient? Il faudrait d'abord un peu moins généraliser que vous ne le faites, compter ceux de vos compatriotes qui combattent à nos côtés. [R Ensuite il A Après cela il] resterait que cette alliance, que cette alliance des vôtres et des orangistes, [R dans la mesure où A si] elle existe [A comme vous dites, R est A serait] une énigme et une honte contre un peuple de frères.] D'abord, je retiens que cette unanimité des vôtres contre nous, c'est vous qui l'affirmez. Moi, j'aime mieux compter ceux de vos compatriotes qui noblement sont accourus à notre rescousse. Mais après, si cette alliance existe, comme vous dites, il reste qu'elle est une énigme et une honte contre un peuple de frères. // - Ah IV vient? dit de Lantagnac. D'abord

		VI,VII,VIII,IX vient? dit Lantagnac. D'abord
485	IV	l'affirmez. Moi,
485	IV	compter ceux des vôtres qui
487	IV	à notre rescousse. Mais ceci mis au point, il reste que si l'alliance
488	IV	existe, elle
490	III	oui, [R mon cher,] reprit
490	III,IV	reprit Forster qui
490	III	qui s'enflammait de
491	III,IV	ah! oui
491	III	venir. Eh! bien allez-y donc! Le IV venir. Eh bien! allez-y
492	III	Grosse-Île! [A n'est-ce pas?] nos prêtres
495	III	donc, encore une fois, [AR allez] je la connais [AR si bien] cette litanie, allez. // - Pardon IV donc, encore une fois. Je la connais si bien cette litanie. // - Pardon
497	III,IV	interrompit de Lantagnac
497	III	Lantagnac, devenu subitement [R grave A stupéfait] et triste [A et qui cessa de manger; pardon
498	IV	manger et devint stupéfait
498	IV,VI,VII, VIII,IX	triste, pardon
499	III,IV	nullement de

500	III	argument dont
500	III	compatriotes [R feraient bien de ne pas A n'ont pas l'habitude d'] abuser. [AR Voyez-vous:] La mémoire du coeur ne se commande pas; et [R si A une partie] des Irlando-canadiens [R l'avaient AR ont A l'eussent-il <sic> perdue, [R ce que j'ignore, [AR nous n'y pouvons rien] elle est de celles qui ne se recouvrent jamais. A autant que vous le dites, ce que je ne crois point qu'y pourrions-nous?] "Peuple
501	IV	d'abuser. Non, mon ami, la mémoire du coeur ne se commande pas. Et une partie des Irlandais l'eussent-ils perdue autant que vous le laissiez entendre, qu'y pourrions-nous? "Peuple
502	III	frères", [A Forster,] voulait IV
		frères", Forster, voulait
504	III	chefs, Forster, avaient
506	III-IV	nous? Pourquoi ces conspirations dans les ténèbres? Pourquoi VI,VII,VIII,IX
		nous? Pourquoi ces machinations dans les ténèbres? Pourquoi
507	III	alliance [A des vôtres et mêmes et même de vos évêques avec <Le texte à partir

		du mot << pire >> jusqu'au mot (as-) << surément >> à la ligne 599 est manquant. Les pages manquantes ont été annexées et retravaillées au manuscrit IV.>
508-511	IV	catholiques? [A Ou je me trompe fort, ou ce sera demain le grand scandale de l'histoire.] // Forster ne
511	IV	point. De Lantagnac
511	IV	continua visiblement
512	IV	qui peu à peu s'était élevée: // - Vous
514	IV	héros. Vous
514	IV	dis mois comme
516	IV	l'inspecteur [A ne] sont [R aussi A pas moins] admirables
518	IV	de [R l'I A la] vieille
518	IV	Irlande, Forster, [R qui A qui] bravent
519	IV	gaélique; [R aussi A pas moins? admirables
520	IV	Galles [R qui A qui] se
521-526	IV	parler [A le] gallois. Et quand un jour, s'écrira
527	VI	persécution Ontarienne, ces
527	IV	ontarienne, croyez-m'en: ces petits enfants des
529	IV	Prescott, [AR commes vous dites, AR et ceux de Green Valley AR et ceux de Green

Valley,] et

531 IV Nouvel-Ontario [R seront A apparaîtront] aussi [A nobles, aussi] grands

533 IV l'éducation [R auront figures A aussi méprisables que] des

535 IV,VI,VII,VIII demanda l'Irlandais qui

536 IV répondre aux raisons de Lantagnac. À

537 IV quoi [R aboutiront AR prétendent A prétendent aboutir] ces

538 IV vaines parades? // - À

539 IV s'écria de Lantagnac

540 IV compatriotes ou à la destruction de

542 IV railla Forster. // - [R Parfaitement A Mais si], continua de Lantagnac. Et

543 VI,VII,VIII si, continua Lantagnac. Et

543 IV où [R <illisible> A les] persécuteurs

544 IV la [A plus élémentaire] clairvoyance [R la plus élémentaire. AR Moi je vous en avertis: A Pour notre part, nous n'aurons pas manqué de les en avertir:] On ne

548 IV victimes. Il

550 IV justes [R dans un pays], fatigués

551 IV fatigués [R encore] d'en

552 IV créent un moment l'opinion et

553 IV à [R abdiquer A rentrer sous terre]. Ou

555-559 IV

elle-même; elle triomphe en détruisant dans un pays le respect de la justice, [R assise fondamentale,] en amassant des montagnes de colères contre l'autorité. [R Et c'est la chute d'un état ou des troubles qui n'en finissent plus. AR quand on a sapé cette assise fondamentale, ai-je besoin d'y insister] <Fin de la page 61. Signe de renvoi, tout au haut de la page 62, vers la page 61b où deux paragraphes sont ajoutés et annulés. Il y a une note à la marge gauche:
<< N.B. Reporter ceci au discours de Lantagnac au parlement>> >. [R Allons, allons, railla l'Irlandais, mon savant confrère ne donne-t-il pas un peu trop d'importance à un AR trop petit R incident de la vie canadienne? Qui s'occupe de la question ontarienne en dehors d'Ontario? Et dans Ontario même qui donc s'en laisse troubler à part vos agitateurs qui n'empêcheront jamais une issue inévitable: l'absorption des vôtres. Que voulez-vous, mon cher, l'avenir est au plus fort. // - Encore ici, Forster, la passion, les préjugés

vous rendent myopes, vous et les vôtres, appuya de Lantagnac. Nous absorber, jamais vous ne le pourrez. Nos races sont trop distinctes, chargées toutes deux de trop vieilles civilisations pour se fondre l'une dans l'autre. Bien au contraire, elles sont l'une à l'autre une force de dislocation qu'on ne devrait pas aggraver.] <Une phrase ajoutée dans la marge gauche va probablement ici.> [AR Et la nôtre est trop fortement caractérisée, trop particularisée. R Trop de causes de rupture travaillent déjà ce pays. Ou on veut faire une nation quand tant de choses nous séparent. Dans l'ordre politique, l'ouest est libre-échangiste, l'est protectionniste. Dans l'ordre moral, nous sommes particularistes, vous êtes [R uniformistes] centralisateurs.] <fin de l'ajout annulé> [A Et quand on a sapé cette assise fondamentale, ai-je besoin d'y insister? C'est la chute d'un état ou des troubles qui n'en finissent plus. Prenez-en

559 IV parole, Forster, nous

559 IV,VI,VII,VIII dans Ontario

560	IV	ou nos persécuteurs
560	IV	ruineront notre foi en la
561	IV	confédération. // De Lantagnac
562	IV	paroles, avec
564	IV	de l'Irlandais. [R Il pensa, D un S Un] moment, [R l'avoir troublé A il pensa l'avoir troublé] singulièrement [R son beau-frère] dans
566-569	IV	convictions; [R puisque les A ses] répliques [A n'] avaient [A plus] consisté qu'à railler ou à poser de nouvelles questions. Quelle ne fut pas la surprise de de Lantagnac, lorsqu'il vit tout-à coup la
569	IV	de Forster s'empourprer, ses
569	IV	yeux s'enflammer [R de colère, et sa voix, voix sourde AR <illisible> A et sa voix, voix sourde] que
570	VI,VI,VII,IX	s'enflammèrent et sa
570	IV	l'accent [R de la haine A d'une haine à peine cachée] rendait
571	IV	tragique, proférer lentement [R cette riposte et] cette
573-575	IV	non! les French <souligné> [A de l'Ontario ou du Québec] n'obtiendront ni l'une ni l'autre de leurs fins. [R Et D

s' S S']ils

575 VI,VII,VIII,IX guise en ce

576 IV parle, je me

577 IV lutte [R et [AR j'entraînerai] avec moi bien d'autres influences et] je

578 IV imprévue, de Lantagnac VI,VII,VIII imprévue Lantagnac

579 IV la figure. Son

579 IV coeur battit plus

580 IV fort dans sa poitrine. [A Il eut l'air de réfléchir un instant, puis] une résolution

580 IV subite [R prit] raidit

580 IV volonté, et c'est, d'un ton triomphant, qu'il jeta ces courtes phrases à la figure de l'Irlandais: // - À

581 VI,VII,VIII défi, il jeta ces courtes phrases à l'Irlandais: // - À

582 IV Monsieur; Si vous

582 IV allez, [A dans la lutte] vous

584 IV bien de l'honneur

585 IV l'annoncer, ce

585 IV Lantagnac. // De Lantagnac

586 IV avait [R prononcé ces paroles A parlé], les

586 IV de Forster. Quand

587	IV	de lui, il [A s'] aperçut [R sa femme A que Maud] avait
588	IV	pâli, jusqu'à se
589	IV	trouver mal. [D Nelly S Nellie], pâle
591	IV	mère, [A et sa soeur] dont
593	IV	à Forster, il
595	IV	réprimer. [R C'est D sur S Sur] le
596	IV	négligée [R qu'il avait A il D répondu S répondit] à
600	III	l'augure! lui
600	III,IV	répliqué de Lantagnac
602	III	Puis se
602	III	ajouté en plaisantant [R pendant [D qu' S que R ils A tout le monde D prenaient S prenait] la route du salon]: [R En] // - En
605	III	partie de whist. Maud
606	IV	d'échecs. Maud
607	III	à examiner d'ici
608	III	heures et [R aussi] quelques
608	III	lettres [A aussi, très urgentes] qu'il
610	VI	pardonnez? // - Mais
611	III	Mais sans
611	III	doute, mais sans
611	III	aimablement Forster. Qui ne IV aimablement Forster; qui ne

612	VI,VII	ne connaît les
613-625	III	<Ces lignes sont ajoutées à la marge gauche.>
613	III,IV	entra dans le salon, vaste
614	III	pièce, où
615	III	riches [R et nombreux] luminaires électriques du plafond, l'opulence lourde [R , et] d'une IV,VI,VII, VIII riches luminaires, l'opulence
615	III,IV	élégance mal apprise. De Lantagnac
616	III	toujours [R laissé A abandonné]
617-619	III	à sa femme l'ameublement de la maison, [R <illisible> voyait A ne pouvait voir] maintenant [R avec A sans] un
617-619	IV	maison, ne pouvait voir maintenant, sans un VI maison, ne trouvait plus à s'en louer. Depuis
620	III	croissant, [R cet A l'] entassement IV croissant, cet entassement
620	III	de [A ces] meubles IV de meubles
620	III	meubles dépareillés, où
620	IV	de bibelots dépareillés, où
622	III	style, se mariaient comme ils pouvaient à IV style se mariaient plutôt péniblement [R avec] à
622	III	poufs, des IV poufs [A à] des

623	III	et du plus mauvais goût, le
625	III	laques trop
625	IV	sombres. Quelques
627	III,IV	centre les
627	III	joueurs de whist penchés IV joueurs [R d'échecs] penchés
628	III	échiquier, se
629	VI,VII,VIII	leurs conbinaisons <sic>. Duffin
629	III,IV	combinaisons. Forster qui
632	III	de son adversaire. Celle-ci
632	III	encore [R un peu] pâle
633	III	serré, comme pour
633	III	pour décharger [R la AR ainsi] la IV pour [R décharger] dériver
633	IV	effort la
634	III	<Vis-à-vis cette ligne, l'auteur a noté dans la marge des idées dont il s'est servi plus tard pour écrire les lignes 671-674.> [R De L. comprit que si elle devenait malheureuse, il se prendrait à l'aimer comme aux beaux jours de leur mariage - fiançailles.]
634	III	nerfs. Nelly [R avait pris] son tricot [R et A à la main] suivait
635	III,IV	mère. De Lantagnac
635	III	Lantagnac avait pris place dans IV

		Lantagnac s'était installé dans VI
		Lantagnac installé dans
636	III	cabinet [R où il aimait AR C'est là que,
		A , où il se plaisait] depuis IV
		cabinet. C'est
637	III	temps [AR il aimait] à expédier IV
		temps il aimait à expédier
637	VI,VII,VIII	aimait à expédier
638	III,IV	urgents, tout en restant mêlé
638	VI	demi-mêlé
639	III	venue prendre place, près de lui, et
		lisait sous sa lampe, La Barrière de
640	IV	père, La Barrière de
640	III	Bazin. // [R Adossé à son fauteuil] De
		Lantagnac avait d'abord [R écrit, de sa
		haute et droite écriture, A rédigé] une
		IV Bazin. // De Lantagnac avait d'abord
		rédigé une
641	III	lettre, très
642	III	qu'il [R avait A avait relue]
		soigneusement [R relue; puis, D d' S D']
		une IV qu'il avait relue
		soigneusement. D'une
642-647	III	il [A l'] avait [A ensuite] signée, [R
		avait ajouté l'adresse] l'avait adressée
		de sa haute et droite écriture; À

		l'honorable sénateur Joseph Landry, Le Sénat, Ottawa. [A Un instant,] Il l'avait montrée [R un instant] à Virginia qui avait souri et jeté sur son père un regard de noble orgueuil. Puis de Lantagnac avait sonné un IV il l'avait signée, l'avait montrée un
643	IV	qui avait souri et jeté sur
644	IV	de noble orgueil. Puis,
645-647	IV	écriture, l'avocat l'avait adressée. À l'honorable sénateur Joseph Landry, le Sénat, Ottawa, et sonnant un
648	III	Tenez, avait-il appuyé, par messager spécial, n'oubliez IV Tenez, avait-il appuyé, par
650	III	Alors adossé
650	III,IV	fauteuil, il avait pris un
650	III,IV	dossier, et lentement
651	III,IV	en déroulait les
653	III,IV	soir-là, à
653	III	précises que
654	III,IV	réponse. Maintenant que sa décision était prise
655	III	écrite, de Lantagnac
655	IV	envoyée, de Lantagnac
656	IV	singulièrement. // - Le

656-659	III	soulagé. Pourtant, les
657	IV	sénateur, se disait-il, seront
658	IV	moi, je l'espère. // Pourtant
659	IV	ne [D peuvent S pouvaient] laisser
660	III	l'inquiéter [R encore] quelque
660-756	III	<Le texte << Malgré lui, [...] pendant le dîner. >> est écrit à la marge gauche.>
660	IV	se [R reportent S reportaient] souvent
661	III	qui là jouait IV qui là [D joue S jouait] aux
662	III	jouait au whist, dans
662	III	silence [R qui A où se] révélait
662	IV	se [D révèle S révélait] fortement
663	III,IV	fortement son trouble VI fortement son grand trouble
663	IV	lui [D offre S offrait]
663	III,IV	offrait, sous
664	III	lampe, les
664	III	profil. Elle lui IV profil. [R Elle A I] lui [D apparaît S apparaissait], sous
666	III,IV	et survivante. Et si la
667	III	minces [R mettaient donnaient A mettaient] à
668	III,IV	un accent
669	III	cils [R trop] baissés trahissaient IV

		cils baissés trahissaient
669	III,IV	trahissaient très vite la
670	III,IV	tristesse. De Lantagnac
671-674	III	visible. Et [A ce soir-là] il comprit que si elle devenait malheureuse, il ne pourrait s'empêcher de l'aimer d'un amour plus fort [A et il aperçut, une fois de plus, la longue suite de déchirements qui lui imposait son devoir.] Mais IV visible. Ce soir là il comprit qu' il
672	VI,VII,VIII	comprit à
674	III	Mais à ce moment la grande énigme pour lui, c'est l' [D impatience S explosion] violente IV Mais à ce moment, la grande énigme pour lui c'est l'explosion
674	VI	retenait aussi son
675	III	violente de
676	III	de Forster, pendant IV de Forster pendant
676	III	le dîner. [R L'impatience violente de Forster lui restait une énigme. D Que S Quelle R s'était-il passé à A matière inflammable avait à] ce moment, [R dans A mis en feu] l'âme
677	IV	donc à ce moment échauffé
677	III	l'Irlandais? Pourquoi cette IV

		l'Irlandais? [R Pourquoi cette] Comment
679	III	qui [A d'ordinaire] se IV qui d'ordinaire se
680	III	merveilleusement [R d'ordinaire], qui
680	III,IV	plutôt les allures, l'onction des félins? Et de Lantagnac
681	III	Lantagnac [R l'] observait [A de nouveau son beau-frère,] sous la lumière du centre,] toujours
682	III	sur son damier, n'articulant IV sur son [R échiquier] jeu, n'articulant
683	III	paroles. Son profil [A à lui] où IV paroles. Son profil à lui où
684	III,IV	du méphisto et de l'oiseau
684	III	détachait, [AR lui aussi A également] en
685	III	blanc [R que la lumière rendait presque diaphane]. De Lantagnac
685	IV	blanc. De Lantagnac
686	III,IV,VI	connaissait pour
686	III	anglicisé: // "Ils
688	III,IV	ont tous
688	IV	disait-il, de ces
689	III	néophytes. [R Ils ressemblent, du reste, continuait-il, à A En quoi, du reste, continuait l'avocat, ils ne font qu'un avec] nos

689	IV	reste, continuait l'avocat, ils
690-698	III	sorte. // [R Ils ont le zèle amer, farouche de tous les apostats. A Qui n'a pu observer, [A en effet] dans tous les pays où sévissent les rivalités de races, ces types d'humanités dévoyée?] Soit
	IV	sorte. // Qui n'a pu observer, en effet, dans tous les pays où sévissent les rivalités de races, ces types d'humanités dévoyée? Soit
699	III	adhésion [R auprès A aux doctrines] des
701	III,IV	un perpétuel reproche, ces
701-703	III	ces [R hommes] malheureux ont [A tous [R en effet]] le zèle
701	IV	malheureux se
702	IV	reconnaissent tous à
702	IV	commun: à leur
703-705	III	amer, farouche [D de S des R tous les] apostats. [R Et A Il semble A On peut même se demander si D c' S C'] est [R bien AR <illisible>] l'un des [R graves AR le A le] suprêmes orgueils [AR troubles] des
703-705	IV	farouche d'apostats. Il semble que ce soit même le signe suprême
705	III	races assimilatrices [R que A ne serait

[R -il] pas [R même]] de trainer <sic> à leur char ces IV races impérialistes que de

706 IV à leur char ces

706-714 III cohortes d'esclaves qui les acclament et [R chantent AR plus haut AR travaillent AR uns AR chantent] leur triomphe [A éperdument]. <Les phrases << Spectacle [...] s'arracher l'âme! >> sont ajoutées au verso de la page précédant celle où ce passage doit être inséré.> Spectacle [R de l'his] d'histoire étrange [R tout de même] et qui ne trouve son [R équivalent A juste symbole] que dans les bas-reliefs romains figurant l'ascension des imperators au Capitole! Quelle image de la servilité humaine que les longues IV cohortes d'esclaves qui [R les ac] chantent leur triomphe éperdument. Spectacle d'histoire étrange et attristant qui ne trouve son juste symbole que dans les bas-reliefs romains où se déploie l'ascension des imperators au Capitole! Quelle triste image de la servilité humaine que les longues

709 VI,VII,VIII yeux, lui offre, en

711	VI,VII,VIII	symbole. L'avocat embrasse d'un coup d'oeil ce
713	VI,VII,VIII	nouveau. Rêveur, il suit donc mélancoliquement ces
714	III,IV	de ces musiciens
714	III	mercenaires, marchant
715	III,IV	rythmé en avant du triomphateur et soufflant dans
715	III,IV,VI,VII, VIII	dans les longues
716	III	trompettes jusqu'à s'arracher l'âme! [AR Mais chacun <illisible> regarder les <illisible> qui figurent <illisible> vu sur quelques bas-reliefs romains l'ascension <illisible> d'un imperator vers le Capitole, de longues files de musiciens <illisible> en avant du triomphateur <illisible> au pas rythmé, mercenaires et étrangers [AR qui D soufflent S soufflant] dans les longues trompettes jusqu'à s'arracher l'âme?] De Lantagnac IV trompettes, à s'arracher l'âme! // De Lantagnac
717	III	dit, n'etait <sic> allé
718	III	race; [R il A son esprit trop noble] avait

719	III	le proselytisme <sic> à
719	III	haine. [R Et A Que dis-je?] s'il remontait IV haine. Que dis-je? s'il remontait VI,VII,VIII haine. Si même il remontait
720	III	la génèse <sic> de
722	III,IV	des aplatissements et des discours ignobles de
723	III	Canadiens assimilés. // Pourtant, si [R cet A l'] état d'âme [D d' S de A l'] apostat lui donnait
725	IV	si l'état d'âme de l'apostat [R lui] donnait
726	III,IV	de Forster, il n'expliquait
728	III,IV	lutte. De Lantagnac ne voyait pas bien son
728	III,IV	beau-frère, avec sa voix
729	IV	fausset, lui qu'un
729	III	qu'un rien rendait
731	IV	assemblées. [R Mais alors qu] Mais
731	III	alors, quelle
732	III,IV	lutte entend-il faire
732	III	demandait de Lantagnac IV demandait alors de Lantagnac
733	III	fait, [R se dit A réfléchit] -il, la
734	III	se [R fait A livre] guère

734	III	jour, [A surtout] du
734	III,IV	ennemis. Il se
735	III,IV	rappela alors le
735	III,IV,VI,VII VIII	le grand crédit dont
736-739	III	jouissait Forster dans [A certains] milieux [R du clergé irlandais. AR clergé et des <illisible> [AR cercles de la] haute-ville A de la capitale, la coqueluche de ces [R milieux, plus hauts gradés A salons, et de ces clubs] Forster était, <ces deux mots auraient dû être raturés> [R en outre, l'un des piliers des chevaliers de Colomb d'Ontario. Dans ces milieux, son influence [A y] était redoutable.] Et de Lantagnac
	IV	jouissait Forster en
737	IV	capitale. Forster était la coqueluche de ces salons et de ces clubs haut panachés. Et de Lantagnac
740	III	appréhender [R de la chevalerie au sabre de fer blanc A de ce monde-là]. Il
740	IV	monde-là. // - Il
742	III	donc, conclua-t-il avoir
	IV	donc, conclua-t-il, avoir
743-745	III	côté. [A Disons-le [R en passant A néanmoins]: [D l' S le R esprit A

coup d'oeil] de Lantagnac d'ordinaire si aigu, [R se montrait en défaut A manquait de pénétration] dans le cas de Forster. Il ne sut point voir que l'Irlandais entretenait contre lui, non seulement une jalousie vulgaire, mais une haine véritable: celle de la bassesse contre la grandeur normale. Ce n'est pas uniquement au succès et à la noblesse supérieure d'un rival que Forster en voulait, mais au reproche vivant que devenait l'Irlandait anglicisé, le Canadien revenu à l'allégeance de sa race. De là l'éclat, l'explosion de colère de Forster dès que la discussion eut révélé en son beau-frère ce qu'il appréhendait: la sincérité, la force de la conversion.] // [R Mais s'il redoutait son beau-frère, si son A Inquiet de l'attitude de [R son beau-frère A Forster] l'] attitude [R le rendait inquiet,] de Lantagnac [R se retrouvait A se sentait] encore bien plus perplexe, quand il songeait à sa IV côté. // [R [Dirons-nous] Le dirons-nous toutefois? Le coup d'oeil de de Lantagnac,

d'ordinaire si aigu et si juste, manquait de pénétration dans le cas de Forster.] // Inquiet de l'attitude de son beau-frère, de Lantagnac devenait [R bien plus] encore plus perplexe lorsqu'il se retournait du côté de sa

745	III	Comment [R allait-elle] accepter [A ait-elle] sa
745	IV	celle-ci accepterait-elle sa
746-748	III	candidature, son élection qui le placerait désormais [R en évidence A au premier plan], parmi
	IV	candidature, son élection qui le placerait désormais au premier plan parmi
749	III	de la résistance française? [R qui A Ne serait-il pas D entrainerait S entrainé <sic> R fatalement] plus [R vivemen] entièrement [R envers son mari A toujours] vers
749	IV	français? N'allait-il pas être entraîné plus entièrement toujours vers [R ce A un] monde
751	III	auquel [R elle A Maud] paraissait
752	III,IV	raisons parviendrait-il à
753	IV	tranquilliser? à
753	III,IV	qui lui restait de

754	III	la sérénité de son foyer
754	IV	de son foyer
754	III,IV	foyer? De Lantagnac ne
755	III	pouvait [R attendre. Il se devait A [R différer] davantage [A différer] de parler à sa femme.] Je
755	IV	différer davantage de
757	III	disait-il, [A je me dois] de
758	III	Maud; je [R le] devrai
758	III	faire, au
759	III	soir; [R pquisqu'] après demain [R je m'en vais dans A c'est le départ pour] mon
760	IV	finie. Cette
762	III	lendemain les
762	III	journaux [A de la] capitale
762	IV	en premières pages, sur
763	III	page, [R en A sur] larges manchettes, la
763	IV,VI,VII, VII,IX	manchettes assez voyantes
763	III	de de Lantagnac
765	III	créait une
767	III	candidature à
669	III	ontarienne de frapper quelque
770	III	coup et
771	III	train. Ce fut une vive stupeur pour la
	IV	train. // Ce fut une vive stupeur

pour la

773 III Maud, [R assistant A sous] -vérificateur

au IV,VI,VII Maud, sous-vérificateur

au VII Maud, comptable-adjoint au

774 III carrière, [A successeur lui-même de son

père au même poste] n'en

776 III ouvrant [D son S the] Journal

<souligné>. De IV ouvrant The Journal.

De

778 VI,VII,VIII,IX de Russel! Pour

779 III rond-de-cuir [D <illisible> S presque]

centenaire

780 IV,VI,VII,VIII Ce de Lantagnac

780 III l'estimait [D . S . R il s'était si

fran] Pour

782 III gendre: doué de

783 III rallié à la race supérieure, [R il A le

mari de Maud] pourrait

784 III ministre!... [A Il n'aurait qu'à

choisir. Mais alors] Quelles grasses

786 III la famille Fletcher

787 III jour dans la vie du père IV,VI,VII,

VIII jour, dans la vie du père

788 III Davis [D s' S si R il pouvait] dans

788 III fauteuil [D d' S de R assistant- A

sous-] vérificateur, venait

788	IV,VI,VII	de sous-vérificateur, venait
789	III	pour perpétuer
790-793	III	vénérable [R et doux [A et chaud, [R <illisible>] dont le vieillard R aimait à réchauffer son coeur et ses rhumatismes et,] qui tout à coup, hélas! menace de s'écrouler. A <au verso de la page précédant celle où le passage doit être inséré> [R avec lesquels] par les jours sombres et humides du printemps et de l'automne [R il A aimait à D réchauffait S réchauffer] son coeur vieillissant et ses rhumatismes gouteux <sic>.] Dans
794	III	Fletcher [A à la vérité] on
794	III	bien, un
795	III	étranges depuis quelque temps
795	IV	depuis quelque temps
796	IV,VI,VII,VIII	à l'université d'Ottawa
797	III	scandale. [R Mais, D par S Par] bonheur, le
798	IV	de de Lantagnac
798	III	dessus, [R et D L' S l'] enfant IV dessus et
799	III,IV,VI,VII, VIII,IX	Mais la dernière chose à laquelle on put s'attendre, c'était bien que

801	III,IV,VI,VII, VIII,IX	scolaire, et
801	III	aux French <souligné> d'Ontario, l'appui
	IV	aux French <souligné> d'Ontario
801	VI	Frenchies d'Ontario
802-805	III	prestige! <Le passage << Sur la sensibilité [...] matériel, >> ajouté au verso de la page précédente du manuscrit semble devoir être inséré à la ligne 802 selon les signes de référence de l'auteur, mais il devrait être inséré à la ligne 812.> // - Oh! Shocking <souligné>! Shocking <souligné>! Ho <souligné>, very bad! [R dire] ne
	IV	prestige. // - Ho [R <illisible>]! Shoking! shocking
	VI, VII,VIII,IX	prestige. // - Ho
805	X	Ho! shoking <corrigé d'après VI,VII, VIII,IX>, ho
805	III,IV	de dire, cet
806	III	après-midi là
806	III	le Père Davis
	IV	le père Davis
806	III	Fletcher, [R en montrant] tout-à-fait
	IV	Fletcher, tout à fait
807	III	éploré, [R et faisant voir A et minable étalant] à
807	IV	minable, [R et] montrant

808 III bureau, les

808-815 III journal [A courant de l'un à l'autre, de son pas trotte-menu et faisant voir plus terne que jamais ce morceau de parchemin fané qu'il avait en guise se figure]. [A <au verso de la page précédant celle où le texte doit être inséré> Sur [D sa S la R volonté] sensibilité [A du vieillard [R – et c'est ça qui rendait sa colère terrible et sa peine montaient <sic> au paroxysme] R pesant A agissaient ainsi] à la fois [A pour monter sa peine et sa colère au paroxysme,] les deux égoïsmes formidables qui [R <illisible>] animent tous les siens, qui font toute [D l' S la R entêtement A psychologie] anglo-saxonne l'orgueil de la race et [R l'égoïsme individuel,] et l'intérêt matériel,] Quand IV journal, et courant de [R Sur la sensibilité du vieillard agissaient à la] l'un

809 IV trotte-menu et faisant voir plus terne que jamais, ce morceau de parchemin fané qu'il avait en guise de figure. // Sur

810 VI,VII,VIII,IX fané paraissait plus

811 VI,VII,VIII,IX gris que jamais. // Sur

813 IV pour excéder sa

813 IV deux égoïsmes formidables qui sont le fond de la psychologie anglo-saxonne: l'intérêt

815 IV,VI,VII,VIII de la race

816 III recommença. Tous les Fletcher se regardaient atterés. Maud

817 III conseil. [AR La pauvre était sidérée. Elle [A qui avait vécu jusqu'ici dans une insouciance heureuse,] ne pouvait comprendre d'où lui venait ce vent de malheur, ce coup de foudre qui après 25 ans [R de vie commune AR bonheur conjugal] flétrissait, ruinait ainsi [R tout à coup son] bonheur [R de s] familial, [R ainsi] en quelques jours, comme fait d'une feuille le vent d'automne.] On

817 III,IV contre de Lantagnac

818 III aux [R paroles] anathèmes

819 III d'abord une

820 III,IV,VI,VII mari. Puis, elle ne

821 III mot, quand

821 III quand on lui eut représenté [R [D l' S la R acte] candidature de M. de] la

IV,VI,VII quand on lui eut représenté la

821 III de de Lantagnac comme IV de de Lantagnac, comme VI,VII de Jules, comme

822 III Fletcher, [A à son loyalisme,] comme

824-828 III femme. < Le passage << Le vieillard ne gardait [...] comme des lapins!... >> ainsi que le texte raturé << Quoi donc! [...] à la tragédie. >> sont ajoutés au verso de la page précédant celle où ces passages doivent être insérés.> Le vieillard ne

825 III mesure; [R et A il] allait [R volontiers A maintenant] jusqu'à l'outrage et

825 IV était maintenant au vocable de l'outrage et

826 III fanatisme [R y passaient] francophobe X fanatisme francophone <corrigé d'après III,IV,VI,VII,VIII,IX> y

827 III passaient: [R Quoi donc! [A grommelait-il,] un [R membre], un allié, un membre des Loyalistes Fletcher mêlant sa cause à celle de ces French <souligné>, ces descendants de bûcherons, [R de] porteurs d'eau et [R de] scieurs de bois, [R et A race envahissante] qui [D peuplaient S

peuplait] comme des lapins. [R Toute la kyrielle y passa. // Vraiment, il y avait dans l'accent du Père A Et lui, Père Davis, il avait vécu assez vieux pour être témoin de ce désolant spectacle!] // En parlant ainsi, le vieillard avait, dans la voix, un accent comique qui <illisible> à la tragédie.] Quoi donc! grommelait-il, [A hors de lui] un allié, [R un membre] des loyalistes Fletcher [R mêlant sa cause] portant son appui à celle de ces French <souligné>, à ces descendants de bûcherons, [R et A à ces] porteurs d'eau et scieurs de bois, à cette race envahissante qui se reproduit comme des lapins!.... Le père Davis IV passaient: // - Quoi donc! grommelait-il, hors de lui, un allié des loyalistes Fletcher, portant son appui à la cause de ces Français, descendants de bûcherons, porteurs d'eau et scieurs de bois, à cette race envahissante qui se reproduit comme les lapins... // Le père Davis V-,VII,VIII,IX passaient: // - Quoi donc! grommelait-il, hors de lui; un

allié des loyalistes Fletcher portant son appui à la cause de ces Français, descendants de bûcherons, porteurs d'eau, scieurs de bois, à cette race envahissante qui se reproduit comme des lapins... // Le

829 III influence, pour

829 III retirer [R cette A la] candidature [A de Russell]. Au

830 III,IV,VI,VII, VIII elle devrait même recourir IX elle devrait recourir

830 III <La manuscrit III prend fin au mot << suprêmes >>. Les pages manquantes ont été annéxées et retravaillées au manuscrit IV, où le texte reprend par une série de ratures. Le texte reprend ensuite avec << - Mon ami, reprit Maud [...] >> de la ligne 865.> [R menaces. Qu'était-ce qu'une union conjugale où le mari et la femme se divisaient sur des questions aussi essentielles? [R Si] // Si tu as du coeur, ma fille, avait osé dire le vieux Davis, tu arrêteras [A tu le sais comment,] ce scandale qui nous ruine tous [R et tu sais comme AR Maud obéirait-elle à cette injonction

impérieuse? Oserait-elle prononcer déjà le mot décisif? La pauvre femme se sentait depuis quelques jours, [R surtout depuis la scène chez son père AR surtout] en proie aux sentiments les plus tumultueux. Dans les premiers temps, elle s'était [R raidie seulement contre A trouvée désemparée devant] ce coup [R de foudre A imprévu? qui détruisait [R d'un coup AR soudainement A sans merci sa sécurité] son insouciance heureuse [D . S . R contre A D'où pouvait venir] ce vent de malheur qui, après [D 25 S 28] ans, flétrissait [R son bonheur à elle A le charme inaltéré de sa vie.] Comme fait [D d' S de R une] feuille [A encore verte], le vent d'automne? Mais maintenant, après les [R paroles A colères, les objurgations] de son père, elle sent que quelque chose de plus fort raidit sa volonté, exalte ses sentiments. Et ce quelque chose, elle le [R voit, A sent aussi:] c'est, [A par un sentiment de représailles bien naturel,] l'esprit de race qui la ressaisit, [R elle aussi, et] qui la dresse, en arrêt, pour

défendre ses enfants, son bien, [A nous allons dire:] sa proie. Il y avait donc, dans son attitude, un singulier mélange de tristesse, d'affection indolorée, de combativité prêt à bondir, [R au moment où elle aborda son mari.] D Ce S Le R même A même] soir, [A [R même de son entrevue] où [R avait parlé à Maud] le père Davis avait parlé à Maud, R quand AR après que A lorsque] Virginia et Nelly furent entrées à leur chambre, [R de] Lantagnac [R se proposait A résolut] d'entamer son explication, [R lorsqu'il A Mais Maud l'avait devancé.] Il [A la] vit [R Maud A The Journal <souligné> à la main] approcher son fauteuil tout près du sien. Elle était pâle, avait les lèvres contractées. [R de Lantagnac] // - Jules, [D dit S commença] -t-elle, [AR en étalant la gazette] d'une voix qui chevrotait, est-elle bien authentique et bien définitive cette nouvelle? [A - Et elle éclata [A devant lui] le journal] // [R De Lantagnac avait déposé] - Oui, dit de Lantagnac [A s'efforçant d'être calme] ; j'ai donné ma réponse, hier soir [D ,

S . R après] Et je pars pour mon comté.] // - Mon

832 IV,VI,VII, VIII,IX questions aussi essentielles

836 IV,VI,VII,VIII Maud obéirait-elle à XI Maud voudrait-elle obéir à

836 IV,VI,VII,VIII à cette injonction impérieuse? Oserait-elle

839 IV tumultueux. Dans les premiers temps, elle s'était trouvée désemparée devant ce

839 VI,VII,VIII abord, elle s'était trouvée désemparée devant ce

841 IV,VI,VII,VIII heureuse. D'où

842 IV,VI,VII,VIII venait donc ce

842 IV,VI,VII,VIII malheur qui ne cessait plus de souffler et qui

842 IV après vingt-trois ans

843 IV comme fait de la feuille encore verte, le vent d'automne? Mais VI comme fait, en une nuit, de la feuille encore verte, le vent d'automne? Mais

845 IV,VI,VIII Mais maintenant, après VII Mais maintenant après

846 IV père ses

846 VI,VII,VIII sous l'action de

847 IV sent que quelque chose de fort raidit

VI,VII,VIII sent qu'une

848 IV,VI,VII,VIII volonté, exalte ses
848 IV Et ce quelque chose, elle
849 IV pas, c'est
851 IV,VI,VII,VIII qui la ressaisit, qui la
851 IV,VI,VII,VIII arrêt, pour
851 IV enfants, nous allons dire, sa proie. // Ce
852 IV soir où le père Davis avait parlé à Maud, lorsque VI,VII,VIII soir où le vieux Davis avait parlé à Maud, lorsque
853 IV entrées à leurs VI entrées dans leurs
853 IV chambres, [A de] Lantagnac s'apprêta à
854 IV,VI,VII,VIII explication. Mais Maud
854 IV l'avait prévenu. Il
855 IV vit, The Journal à
860 IV nouvelle? Et elle étala VI,VII,VIII nouvelle? // Et elle étala
861 IV lui The Journal. // - Oui
862 IV dit de Lantagnac, s'efforçant
863 IV,VI,VII,VIII soir; et je
869 IV répondit [D de S Jules R Lantagnac], que
869 IV le ton chagrin
869 IV femme [R attristait A peinait] profondément. Mais [A hier] William
870 VI,VII,VIII sincèrement. Mais hier, vous savez,

William

871 IV,VI,VII, VIII,IX Puis, vous

874 IV impunément. [R Devant la declar] Je [R <illisible>] vous

875 IV vérité: [R à ce moment A là hier,] j'hésitais

876 IV candidature. Mais devant [R cette A la] déclaration

VI,VII,VIII candidature. Mais devant la

876 IV de Forster à

880 IV,VI,VII,VIII paroles ramenèrent soudain un

881 IV,VI,VII,VIII rougeur à la

882 IV ramener, [AR sans l'avoir voulu,] à

885 IV Et de Lantagnac

886 IV choc des sentiments de race, [R tout] la

VI,VII,VIII,IX choc des sentiments de race, la

889 IV voix qui devenait sèche

889 IV Maud lui répliqua:

890 IV où [R l'honneur A le souci] de

891 IV vous [R trouvait A trouvait] pas

892 IV riposta de Lantagnac

892 IV,VI Lantagnac avec

895 IV Maud toujours

898 IV concède, acquiesça de Lantagnac, il

VI,VII,VIII concède, acquiesça-t-il; il

900 IV,VI,VII,VIII savais, dit Maud; vous

901 IV Et [R , sans doute,] votre

902 IV,VI,VII,VIII maintenant à

903 IV inférieure. // [D - S De] Lantagnac

905 IV reprit-il [R d'un ton] très VI,VI VII,IX reprit-il, très

909 IV vous? // - [D Soyons S Soyez D francs S franc] Jules, [R repartit] répondit-elle, froidement

911 IV dans [D mes S les] veines [A de Maud Fletcher] n'a

913 IV que [R moi aussi j' A votre femme aussi y D aie S ait] baissé

916 IV inférieure? dit de Lantagnac, un peu ennuyé. Je VI,VII,VIII,IX inférieure? dit Lantagnac. Je

917 IV vôtre; [R mais] en

918 IV mienne. [A mais] Je les

918 IV différentes, [R et c'est A voilà] tout. [R Et D si S Si] vous [A me] demandez

921 IV vôtre. // [A Madame de Lantagnac [R eut un mouvement] haussa les épaules:] // - Comme

925 IV que [R vos A mes] enfants

925 IV seraient [R Français? A français?] // Et madame se

925 VI,VII,VIII,IX français? // Et Maud

927 IV venait [R prononcer A jeter à son mari] le

928 IV résumait [R <illisible> A entre] eux

929 IV comme de Lantagnac

930 IV,VI,VII, VIII,IX reflétant malgré

932 IV êtes [D reposée S reposé] sur

932 IV moi [R seule A seule] de

933 VI,VII,VIII seule de

933 IV de [R nos A ces] enfants

936-938 IV s'écria de Lantagnac. Encore

938 IV amie, je vous en conjure: laissons-là

VI,VII,VIII,IX amie, je vous en conjure, laissons-là

942 IV enfin, ces

943 IV française. Est-ce vous les ôter que de les rattacher à la ligne de leurs ancêtres? Maud

945 IV me [R fasse plus tard le] reproche

946 IV,VI,VII,VIII après le vol de leur

947 IV foi: celui de les dénationaliser. // [R - Je vous entends,] Madame

VI,VII,VIII,IX foi: celui de les dénationaliser. // Madame

948 IV déconcertée par le ton de fermeté [R avec laquelle <sic> son mari venait de froncer

A qui apparaissait dans D ses S ces] derniers mots. Elle VI,VII,VIII déconcertée par le ton de fermeté qui apparaissait dans ces derniers mots. Elle

950 IV,VI,VII,VIII inflexible, contre laquelle elle se buterait inutilement. Son

952 IV ceux [R qu'on défait] qui

952 IV,VI,VII,VIII qui ne

953 IV l'issue [R de s'acharner dans A d'aggraver] leur

953 IV,VI,VII,VIII tort. Et c'est donc d'une IX tort. Et c'est d'une

954 IV toujours qu'elle VI,VII,VIII,IX toujours, qu'elle

955 IV Lantagnac, [A je vous entends;] vous prenez

959 IV qui [R serait A pour vous est, sans doute,] peu

959 IV chose, mais, [A vous le faites aussi] au

961 IV notre [R foyer] foyer. // De Lantagnac

964 IV vie, [R tout le bonheur de ses enfants. A les assises mêmes de [R son foyer] sa maison.] Du

965 IV plus [R calme A contenu], et le

966 IV répondit donc, [R en s'appuyant] le

		VI,VII,VIII répondit donc, le
966	IV,VI,VII, VIII,IX	dans sa main
970	IV,VI,VII, VIII,IX	enfants ai-je
972	IV	est de nouveau. Wolfred
974	IV	mouvement; [D Nelly S Nellie] veut
975	IV	anglaise. En est-elle
976	IV	enfin [A se conforme] librement
978	IV	Eh [R !] bien! je lui rends [D son S ce] témoignage, moi qui connais son coeur, qu'elle
978	VI	bien! moi
979	IV	soeur et ses
980	IV	autres peut-être
980	IV	mais que personne
984	IV	le faire
987	IV,VI,VII, VIII,IX	victorieuse. // - Si
988	IV,VI,VII, VIII,IX	Jules, dit-elle, vous
992	IV,VI,VII,VIII	si de
993	IV,VI,VII,VIII	mari sortait
993	IV	refus. De Lantagnac
995	IV	faire [R un A un] appel
995	IV	suprême, aux
996	IV,VI,VII,VIII	tout. Et c'est d'une
996	IV	voix [D étranglée S étreinte R par

		l'émotion] qu'il VI, VII, VIII voix étreinte qu'il IX, X voix étreinte il
1003	IV	encore de Lantagnac
1004	VI,VII,VIII	point cella-là
1004	IV	celle-là. C'est le déshonneur que vous me proposez. Me
1007	IV	gens consentent pour
1008	IV	sacrifices [D , S ? D non S Non] je
1008	IV	puis [A pas cela], je
1009	IV	à [A tous] mes
1010	IV	gentilhomme. [R Les motifs A Pour me justifier, vous le savez bien,] je
1011	IV	public, [R pour me justifier,] que
1012	IV	déshonneur, [R <illisible>] pour
1013	IV	Non, [A Maud,] pas
1018	IV	Et [A vous D vous S avez] bien
1019	IV	responsabilité? // De Lantagnac
1022	IV,VI,VII,VIII	Maud, dit-il, Maud
1022	IV	supplie, ne
1024	IV	Elle [A se] dégagea
1024	IV	brusquement [R ses mains D : S ; R Elle A elle] ne fit qu'un tour sur elle-même. Et, la tête altière, la démarche hautaine, elle [R monta A disparut,] à pas pressés, [A par] le

[CH]5

	III	<titre:> Chapitre IV / L'émancipation d'une âme / [R Préparation AR Reprise de soi-même et attente AR L'émancipation (d'une âme) s'achève AR Le retour des morts AR La rentrée des morts AR Le coin de fer en travail] IV L'émancipation d'une âme VI L'Emancipation d'une âme VII,VIII L'Émancipation d'une âme
1	III,IV,VI,VII, VIII	De Lantagnac
1	III,IV	sans opposition. Tous
3	III	le [R grand avocat A redoutable concurrent]. Quand
4	III	tard, il fut agréablement [R étonné A surpris] de l'atrtitude de Maud. Il IV tard, il fut agréablement surpris de l'attitude de Maud. Il
6	III	scène, [D à même S voire] à
6	III	de pis. [R Sa femme A Maud] se
7	III	montra [R tout à fait convenable. AR parfaitement A d'une correction parfaite. Elle
8	III	féliciter [A le nouvel élu] de son succès. Elle IV féliciter de son succès le

8	III	même éprouver un léger dépit [R quand A de la joie expansive de] Virginia [A qui] sauta
10	III	et l'embrassa longuement. Mais
10	III	enfin, elle resta dans
11	IV	elle resta dans
11	III,IV	et de Lantagnac
13	III	rupture serait mal vue. Le
14	III,IV	vite raccolé <sic> à une VI,VII,VIII vite racolé à une
14	III,IV,VI,VII, VIII	où son vénérable
15-18	III	rond-de-cuir recouvrait [D sa S son R douce A essentielle] sérénité. [A Acculé à l'inévitable l'instant pratique de l'Anglo-saxon avait, comme toujours cherché à s'en accommoder. R Il A Le vieillard] s'était
16	IV	l'inévitable, l'Anglo-saxon avait comme toujours, par instinct pratique, cherché [A le moyen] de
16	VI,VII,VIII	pratique de l'Anglo-saxon avait, comme toujours, cherché
18	III	dit: " [D de S De] Lantagnac IV dit: // - De Lantagnac
19	III	a beaucoup
24	III	souvent." // Ainsi

25	IV	Maud le
26	III,IV,VI,VII, VIII	Fletcher. Et il avait
26	III	ajouté: // Au
27	III,IV	surplus, de Lantagnac
27	III	au [A parlement] fédéral
28	III	française, [A tu sais,] c'est IV française, c'est
29	III	ici. [A Que fera, en somme, D Ton S ton] mari [A pour les siens? R ne s'occupera que de A Il D présider S présidera] de
29	IV	En [R somme A définitive] que
31-34	III	peut-être. Tout cela est inoffensif. Non
32-34	IV	inoffensives. Non
33	VI,VII,VIII	nôtres. Et ce milieu-là
36	III	ce [A de] Lantagnac IV ce de Lantagnac
37	III	cabinet, ma succession
37	IV	savoir? ma succession
39	III	William peut-être.... // Maud [R à demi convaincue] avait IV William peut-être
40	IV	et [R de réfléchir] d'être
40	III	prudente. [A Mais au fond, les paroles de son père ne l'avaient <illisible> clairvoyance du péril lui don- <illisible> faite de Jules. Cet esprit

de logique [R et ce caractère tout de franchise] n'irait-il pas plutôt jusqu'au bout de ses convictions? Et qui arrêterait la loyauté de l'homme sur le chemin où l'aurait engagé son devoir?] // Dans

42 IV femme qui se doublait ici de la clairvoyance du péril lui VI,VII,VIII femme qui se doublait ici de la clairvoyance du péril, lui

44 IV,VI,VII,VIII pas plutôt jusqu'au

48 III temps [R Jules de Lanta] le [D <illisible> S député] de

49 III confirmer [R sur tous les points AR quelques A [R du moins] partiellement] les

49 III,IV du père Fletcher. De Lantagnac

51 III ailleurs, [D n' S ne R est D conféré S confère] qu'à

52 III compétence. [A Rudement R Il A il] s'était [R donc] mis [R rudement] au

53 IV étudiait [R toujours] tout

53-56 III tout. [A <au verso de la page précédant celle où le texte doit être inséré> Il se familiarisait [R surtout] avec les questions de finance, les problèmes

économiques où il avait vite noté l'infériorité de la députation française.] Convaincue [A en outre] que

55 IV française. Convaincu [R e], en

57 III superficie qu'à la profondeur, moins à la quantité de choses que l'on sait qu'à

58 III vigueur intime [R de la faculté], de IV vigueur intime, créatrice

58 III il [R continuait A s'adonnait] en même temps [A à] de IV,VI,VII,VIII il s'adonnait en même temps à

59-62 III générale. [R Rien ne lui faisait peur A À ce laïc avide des plus hautes lumières rien ne faisait peur, ni la philosophie, ni la théologie.] "Encore

62 III jour [R en plaisantant] le

62-64 III Fabien [A en lui remettant quelques volumes des commentaires du Père Pègues, encore un peu] et IV Fabien en

64 IV sur Saint Thomas

65 III vous". Intelligent

66 III,IV saine, de Lantagnac

67 III profitait, [R de tous les] comme

68 III économisée pour lui par <À la marge gauche, l'auteur a noté << Je n'avais pas le texte devant les yeux - voir Lemaître,

		Contemporains T.I >>.>
79	III	furent la
70	III	active [D dans S de] la
71	III	vie de Lantagnac. Il menait de front sa besogne de député et celle de son étude d'avocat. L'un
72	III	il [R était A se sentait] maître
72	III,IV	maître de son sujet
73	X	cette athmosphère <corrigé d'après III,IV,VI,VII,VIII,XI> si
75	III	sa [R parole A voix]. Dès
76	III	conquit [D du S des R parlement] ministres
76	III	Aux [R bancs] premiers
77	III,IV	faisaient attentives
78	III	quand [D résonaient S résonait <sic>] sa
79	III	nourrie [R et A ,] d'une
80	III	distinction. [R Et D bientôt S Bientôt] cette
82	III	pour [R obtenir A gravir] les hauts
82	IV,VI,VII	gravir aux plus
83-87	III	<Le passage << Malheureusement [...] son être moral >> est ajouté au verso de la page précédant celle où le texte doit être inséré.>
83-85	III	Fletcher [A là [D s'arrêtaient S

		s'arrêtèrent] les gages que] le député de Russell [R ne devait pas encourager longtemps des souriantes [A alléchantes] promesses de succès. A donna à leurs espérances. C'est qu'] En même IV Fletcher là
84	IV	Lantagnac [R donna A parut vouloir donner] à VI,VII,VIII Lantagnac parut vouloir donner
85-87	III	que [R ses études A sa culture intellectuelle], il poursuivait avec [A une] ardeur [A non moindre] l'affranchissement
86	IV,VI,VII,VIII	vit bientôt qui poursuivait avec
88	III	à [R vouloir] combler
89	III	ancienne". Il [A en vint à] se [D disait S dire] comptable à sa race de vingt ans d'arrérages. Il IV ancienne." Il en était à se dire comptable à sa race de vingt ans d'arrérages. Il
91	VI,VII,VIII,IX	comptable à ma race. // Il
92	III,IV,VI,VII VIII	solidarité entre les races et les familles
95	III	se [R souvenait A rappelait] des <sic> capitulations
95	III	familles [A nobles] canadiennes

96	III	conquête, la
100-106	III	commencée. [R Il se souvenait de ce propos que lui avait tenu un jour le Père Fabien et que A Une dissertation que lui avait faite en ces derniers temps le Père Fabien [R lui A l'] avait [R donné à réfléchir] agité jusqu'au fond de lui-même. D le S Le] spectacle [R de la A d'une certaine] société canadienne-française d'Ottawa [R confirmait éclairait] confirmait avec une évidence si crue les jugements du religieux. // " [R Il semble A On dirait], avait IV commencée. Une dissertation qu'en ces derniers temps lui avait servie le Père Fabien, l'avait agité jusqu'au fond de lui-même. // - Ne
106	III	soit une
108	III	nationalités [R qui luttent pour leur vie A en lutte pour leur vie], que
110	III	constituent. Mises
110	III	plus [R suvies A directes, plus immédiates] avec
111-115	III	l'oppresseur, [A voyez bien la série des fléchissement], [R elles A l'intérêt leur fait D pratiquent S pratiquer]

		d'abord [R les compromissions A l'assiduité des relations sociales]; elles succombent peu IV l'oppresseur, [R bien] voyez bien par
111	VI,VII,VIII	voyez bien par
113	IV	fait d'abord pratiquer
116-119	III	vanité: [A elles prennent les modes, les rubans, les titres;], [R puis] elles IV vanité; elles
117	IV	amorce; enfin elles VI,VII,VIII amorce. Enfin, par
119	III	acceptent [A enfin les mariages] le
119-123	III	sangs. Même alors elles croient ne consentir qu'à une abdication partielle. En réalité elles consomment leur ruine. [R Voyez A Rappelez-vous [R encore]] ce IV sangs. Même alors elles croient ne consentir qu'à une abdication partielle. En réalité c'est leur ruine et c'est leur fin
120	IV	Nul ne VI,VII,VIII Nul avait
123	IV,VI,VII,VIII	s'opposent. Rappelez-vous ce
124	III	noblesse. [A Ne vous semble-t-il pas que D Le S le] même IV,VI,VII, VIII noblesse. Ne vous semble-t-il pas que le même

125	III,IV,VI,VII, VIII	malheur est en
126	III	yeux, [R <illisible> A pour] la IV,VI, VII,VIII yeux pour la
126	IV	bourgeoisie française
126	III	canadienne-française? [R Tous ces Messieurs qui] Comptez-moi [R tous] ces
127	III,IV	ces bedonnants de
128-130	III	tiennent [A à l'affût des titres et des médailles,] prêts [R à A à tout pour] happer le "sirage"; [R toutes A comptez-moi] ces [R cervelures pour A "bêtes de luxe" à] qui
130	IV	ces bêtes de
131-133	III,IV	pâmoisons. Et
133	III	Et [R voyez-bien: A dites-moi, [R mon cher A de Lantagnac] R [A si ce D c' S n'] est [A <illisible>] A n'est-ce pas] parmi IV Et dites-moi, de Lantagnac
134	III	gens-là, [R que AR que A que] les
135	III	sévissent [A déjà] avec
135	III	fureur [D ? S , R et AR et n'est-ce pas là] que
136	III	effroyable? [R [D S' S Si R il y avait quelque <illisible> ces A nous n'avions affaire ici à des] acéphales, quelque

chose qui ressemblât même de loin à un cerveau, je dirais; notre race est encore en train de se décapiter". [AR Nous avons un patron qui est mort décapité. Et avouez-le: c'est une aventure qui nous arrive souvent.] // De Lantagnac avait trop coudoyé cette bourgeoisie dorée pour ne pas connaître [A son] l'esprit déplorable. Il savait mieux que personne où s'établirait les contacts, où se prenait le goût envahissant de la capitulation. Pareil à tous les convertis, sa vie ancienne ne lui revenait pas, sans l'effrayer [A [R et A sans] le [D poussait S pousser] aux réactions énergiques, presque violentes.] Un remords angoissant [R lui A m'] étreignait le coeur, à la pensée que vingt ans de [D sa S ma] vie, [R lui A moi], riche avocat, [R il avait A j'ai] donné aux [D siens S miens], le scandale de l'apostasie nationale. En ces heures où le remords [R lui A me D volaient S volent] autrour des tempes comme une nuée de papillons noirs, [R de Lantagnac croyait A il me semble] voir toute la

<illisible> libérer de ses <illisible> erreurs. AR [A Rien ne vaudra, croyons-nous [R (là journal] pour connaître R Nous connaissons] les pensées intimes de Jules de Lantagnac à cette époque [R par A que de <illisible> ici quelques lignes de] son journal intime, qu'il rédigeait parfois, le soir, avant, de s'endormir. En voici <illisible> qui, nous révéleront au prix de quels efforts, de quels sacrifices mêmes, cette âme de Français entreprit de se libérer de ses anciennes erreurs. [R Il écrit donc, à la date du] // Il écrit donc, à la date du 30 janvier 1915,] // Ces

137 III secouaient dans toutes ses fibres la IV secouaient [R fortement] presque violemment la VI,VII,VIII secouaient violemment la

138 III,IV de de Lantagnac

138 III Lantagnac. // [R De Lantagnac A Lui qui,] avait [R trop] coudoyé

139 III bourgeoisie [R pour A de la capitale [R pouvait-il A pouvait-il ne D n' S pas]] admettre [R point], si sévère qu'il fût, le jugement du [R Père Fabien. A

religieux? AR Il [R vit clairement ce jour du] comprit qu'il devait d'autres sacrifices à ses enfants [AR <illisible> à lui] s'il voulait [R les] protéger efficacement ses enfants. Voulait-il <illisible> R Il savait [D mieux S Mieux] que personne [A ne savait-il pas] où s'établissaient les contacts dangereux entre les deux races. Où se prenait le goût envahissant de la capitulation. Pareil à tous les convertis sa vie <illisible> aussi âprement décrite par son directeur ne lui revenait pas sans l'effrayer, sans le pousser] Une pensée, [R une,] une conclusion <Le texte << Une pensée [...] le journal de son mari. >> situé entre les lignes 140-174 est ajouté.>

140	IV	Une [R pensée,] conclusion
141	III	s'imposait à
142	III,IV	sauver si possible
142	III	ses enfants?
143	III	Il n'avait pas le droit d'hésiter: [R d'autres] il lui] fallait trancher
	IV,VI,VII,VIII	enfants? En ce cas pas une

143	IV,IX	minute n'était à
144	IV	sacrifice ne devait l'arrêter; il lui
145	IV	trancher [A encore] dans
145	III	vie, accepter d'autres sacrifices. // - À
146	III,IV	bon, se
146	III,IV	disait-il, franciser VI,VII,VIII disait-il, alors
147	III,IV	si je laisse
147	III	subsister [R pour mes enfants A autour de moi] le
148	III	contacts? [R Cette pauvre Nellie et ce pauvre Wolfred ne sont-ils pas déjà trop <illisible>] n'était-il même pas un IV contacts? [A Hélas!] N'était-il pas même
149-153	III	Wolfred? C'est alors que le converti se porta résolument à des réactions énergiques presques violentes. Et [R c'était A ce fut aussi] à
151	IV	d'achever l'émancipation de son âme. Et ce fut
153	IV	coûteuses pour lui-même [R et que, parmi ses amis, comme on va le voir, on jugeait même un peu violentes]. Ce
154	III	de ces choses [A lui] arrivaient [R à Maud A ou qu'elle croyait les deviner,]

		que [R la pauvre femme A Maud] se IV de ces choses lui
156	IV	ses [R terreurs] craintes
158	III	Souvent, [R dans] au
159	III	hiver [R cette [AR l'] année] 1915, constatant un
160	III	de [R son mari A Jules], [R son refus] son
160-162	III	refus [A plutôt] fréquent [D de l' S d'] accompagner [R en A sa femme dans leur ancienne] société, [R sous prétexte de besognes urgentes,] sa
162-164	III	lui, sous prétexte de besognes urgentes, [A souvent, avons-nous dit,] Maud
163	IV	besognes urgentes, disait-il, souvent [R avons-nous dit,] Maud
164-169	III	Nellie. [A Et c'était entre la mère et sa fille des confidences pleines de stupeur, des plans d'action qui n'aboutissaient point, des tensions d'esprit vers l'avenir qu'on scrutait avec angoisse.] // Mon IV Nellie [D , S . D et S Et] c'étaient, entre
164	VI,VI,VIII,IX	c'était entre
165	IV	fille des
169	III	Dieu, disait [D -elle S Maud], où

170	III	temps pourrons-nous IV temps [A , à ce régime,] pourrons [A -nous] vivre [R ainsi] ensemble
170	III	vivre ainsi ensemble
171	III	ensemble? Hélas! la IV,VI ensemble? // Hélas! la VII,VIII ensemble?... // Hélas! la
172	IX	Appréhensions hélas
172	III,IV,VI,VII, VIII	femme n'eut pas trouvé ses appréhensions trop vives si
173	III	elle avait pu
173	III	lire alors [R dans] le
174-178	III	Ouvrons ici [R son AR son A ce] journal [R intime AR intime A De Lantagnac y notait à des [R intervalles A dates] plutôt éloignées, quelques-unes de ses impressions. Ces pages trop rares nous sont précieuses parce qu'elles] le [R seul <illisible> qui nous D révèle S révèlent] avec les détails qu'il y fait, deux incidents caractéristiques de l'état d'esprit [R de de Lantagnac A du converti], à ce moment de [D sa S son R vie A émancipation]. [R L'un et l'autre nous font voir, au prix de quels efforts, de quels sacrifices mêmes, A Nous y

		voyons, avec quelle ardeur [R absolue] absolue, [R et] quelle magnanimité] cette
174	IV	journal. De Lantagnac
175	IV	n'y notait qu'à
176	IV	des [R jours A dates] plutôt [R éloignés] éloignées les unes des autres, quelques-unes de ses [R fortes A plus durables] impressions
176	VI	dates plutôt éloignées
178	IV,VI,VII, VIII,IX	quelle magnanimité, quelle ardeur
179	III	anciennes erreurs, des moindres liens qui l'y retenaient encore. // Il écrit donc, à la date du 15 décembre 1915 <la date est écrite en écriture normale>: // "Le
179	IV	attaches. Il écrit donc à la date du 15 décembre 1915 <la date est écrite en écriture normale>: // "Le
181	III	coeur [R à la pensée A . Je songe] que [A pendant] vingt-cinq
181	IV	que pendant
184	III	les [R remords A mauvaises tristesses] me
184	IV	des tem- tempes
185	III	noirs, [R il me semble A je crois] voir [R toute A parfois] la

186 III,IV,VI,VII, VIII des de Lantagnac

187-192 III aïeules en coiffe blanche [R [R Et] Tous A défiler [A là] devant moi. [R Et pourquoi donc] Oui, je les vois. Et ces] les vieux et [R toutes] ces vieilles qui, dans leur pauvreté [D défendaient S défendirent] comme le grand héritage inamissible, la pureté de leur sang, la fidélité à la race, [R il me semble des voir qui passent devant moi A [A prennent, R pourquoi <illisible>] quand ils passent devant leur descendant, je ne sais quel air D attristés S attristé R se voilant la figure A qui me navre? Le passé se rachète-t-il? // "L'autre IV,VI, VII,VIII,IX aïeules en coiffe blanche défiler

188 IV Ceux-là ont

189 IV de la pureté du sang, de la VI,VII, VIII de la pureté du sang, la

190 IV,VI,VII,VIII la race. Et

192 III jour j'ai [A longuement] médité sur [R cette A une] définition

193 III race [R que A . D j' S Je A l'] avais

194 III favoris. [A "La race dit l'auteur,] c'est

194	IV	race", dit l'auteur, c'est
195	VI,VII,VIII,IX	de qualité <sic> morales
197	III	rompre." [R Pourquoi cette définition A Jamais si brève formule [D a S n'a R -t-elle si A plus] fortement [A retenu,] agité
198-200	III	esprit [D ? S . R elle A C'est qu'elle m'a D soulignait S souligné], [R pourquoi A ponctué de façon aïque] la responsabilité [R <illisible>] des hautes classes qui courent, chez nous, aux mariages mixtes. Ne sont [R elles A -ce pas, celles-là, les hautes classes,] me disais-je, qui IV,VI,VII,VIII,IX esprit? Ah! c'est qu'elle
200	III	autres, [R jettant contre A détruisant] "l'équilibre
202	III	hétérogène"? [R La responsabilité de ces classes est aussi aggravée parceque leurs fautes, venant de plus haut, s'accompagnent de scandales qui demain, pour la masse du peuple, pourraient devenir de l'entraînement.] Oh! [A comme] je IV hétérogène". Oh! comme
202	III,IV	à ces bourgeois
203	III	peut-être: qu'importe

204	III	deux de
205	III	moins? - [A comme] je vou- [R drais leur crier, je voudrais] leur IV moins?" - comme
206	III	yeux, [R comme A ainsi qu'] un
206	IV	d'ordre ces
206	III	un vade-mecum, ces
207	III	ces deux pensées d'Edmond
207	III,IV	Nevers: "Il faut que chacun des <La citation d'Edmond de Nevers est écrite en écriture normale dans les manuscrits III et IV.> VI,VII,VIII, IX Nevers: // << Chacun
208	III,IV	65,000 Français de
209	III,IV	1760 compte pour
214-217	III	future." [AR Et moi j'ajouterais: chaque foyer français est ici une porte] // Et le journal continuait: // Pour ma part, j, [R en] ai pris IV future." // Et le journal continuait: // "Et VI,VII,VIII future. >> // << Et
216	IV	grande [R faute] faute
217	IV	faire? [A Enfin] J'ai pris [R enfin] une
218	III	résolution suprême. [R Il faut qu' <illisible> A Je ne veux plus qu'un seul] de

218	IV	pratique. [R Non] je ne
219	III	compatriotes [R ne puisse, à l'avenir,] s' [D autoriser S autorise A à l'avenir] d'un
219	IV	mes [A mauvais] exemples
220	IV	fils dans
221	III	jour leurs
221	III	sentiments accompliront peut-être la
222	IV	sacrifices [D accompliront S accompliraient] la
223-226	III	miens et [R je renonce, quoiqu'il m'en coûte, à A voici ce que j'ai décidé et ce que je veux écrire ici pour m'y tenir irrévocablement: fini, quoi qu'il m'en coûte] mes [D <illisible> S assiduités] au Country club! <souligné> [R et D pour S Pour] le
224	IV	journal pour
224	IV	irrévocablement: Fini mes VI,VII, VIII,IX irrévocablement: Fini, tout de bon fini mes
225	IV	au Country club! Fini, pour
225	VI,VII,VIII,IX	Club! Fini aussi
226	III	prochain, [R à A fini] mes
227	III	Aylmer. <À partir de la ligne 227, le manuscrit III n'est plus fidèle au texte

de base. La discussion, au lieu de se faire entre Lantagnac et le père Davis, se fait plutôt entre Lantagnac et un ancien ami, puis est suivie par une conversation entre Lantagnac et le Père Fabien, d'où proviennent une masse de changements. Le texte ne revient fidèle qu'au début du sixième chapitre, à la ligne 9. Il en est de même pour le manuscrit IV à partir de la ligne 231. Le texte des manuscrits III et IV est dactylographié à la fin des variantes de ce chapitre.> IV Aylmer!" Cette

227-231 IV décision [R me fut dure, mais enfin je m'y tiendrai A peut paraître peu de chose; elle me sépare [A en réalité] de mes vieilles amitiés et de mes plus chers amusements. Mais enfin, je l'ai décidé et je m'y tiendrai.]

227 VI,VII,VIII paraître peu de chose; elle

228 VI,VII,VIII sépare en réalité de

236 VI,VII,VIII,IX À dire vrai, ce

238 VI,VII,VIII,IX nettes. >> // - Non

241 VI,VII,VIII,IX attéré. // - Si

242 VI,VII,VIII suis promis à

243 VI,VII,VIII,IX comprendrez. // Le

247 VI,VII,VIII,IX reprit: // - Lantagnac

252 VI,VII,VIII dans un tel isolement IX dans un isolement

253 VI,VII,VIII,IX pouvez-vous? // - Rompre

256 VI,VII,VIII,IX plus. // Il

259 VI,VII,VIII,IX continué: // - Vous

263 VI,VII,VIII mêmes elles

266 VI,VII,VIII âme si douloureusement

267 VI,VII,VIII,IX entamée. // - Mais

270 VI,VII,VIII,IX soucieux...? // - Oui

271 VI,VII,VIII,IX dignité. // - Mais

275 VI,VII,VIII,IX forts. // - Tout

279 VI,VII,VIII,IX pas. // - Que

280 VI,VII,VIII,IX dire? // Il

283 VI,VII,VIII,IX pensée: // - Le

286 VI,VII,VIII,IX tort c'est

288 X les Anglos <corrigé d'après VI,VII, VIII,IX> -Saxons c'est

298 VI,VII,VIII,IX point. // Le

301 VI,VII,VIII doigts, puis

302 VI,VII,VIII,IX objection: // - Et

305 VI,VII,VIII,IX entente. // - Je

308 VI,VII,VIII,IX chose? // - Eh

309 VI,VII,VIII Eh! quoi

309 X donc? demada <corrigé d'après VI,VII, VIII,IX> le

311 VI,VII,VIII,IX point? // Une

313 VI,VII,VIII,IX franchise: // - Ce

314 VI,VII,VIII,IX peur. // - De

315 VI,VII,VIII,IX alors? // - J'ai

317 VI,VII,VIII,IX vôtre. // - Et

318 VI,VII,VIII,IX dire?... // - Cela

320 IX de trêve, d'armistice

323 VI,VII,VIII,IX abjection. // Décidément

328 VI,VII,VIII dépouillée eut encore

331 VI,VII,VIII,IX j'ajoutai: // - Vous

341-343 VI,VII,VIII,IX condition. // - Laquelle? // - C'est

350 VI,VII,VIII,IX là. // Ce

355 VI,VII,VIII,IX vraie: // - Il

356 VI,VII,VIII,IX là... >> // Ces <La séparation entre les cinquième et sixième chapitres ne s'est effectuée qu'à partir de la cinquième édition, c'est-à-dire le texte de base.>

<Les textes des manuscrits III et IV sont écrits tels qu'ils l'ont été par l'auteur. Seuls les ratures, les ajouts, les mots déchiffrés sous la surcharge et ceux en surcharge sont soulignés.>

III "[R Faut-il le dire? A Le dirai-je]? un ami [R avec A à] qui j'ai fait part de ma résolution [A loin de me féliciter,] m' [R en a tout de suite vivement blâmé. A a trouvé franchement absurde.]

- Mais que faites-vous, m'a-t-il dit? fort scandalisé. Un homme comme vous, qui a votre rôle à tenir [D ⌟ S ? D peut S

Pouvez R il A vous], sans grand dommage, [R même] pour les intérêts [R même D qu' S que R il A vous] défendez, [R s' A vous] isoler ainsi, [R vouloir d'une rupture A rompre] totale [A ment] avec les [R Au] milieux anglo-saxons?

- [R Je ne veux pas d'une rupture A Rompre] totale [A ment] lui ai-je répondu [R Mais A vous vous méprenez; ce n'est pas ce que je veux. Je dis seulement que] cette société ne peut plus être ma société habituelle. [A Et elle ne le sera plus.]

- Mais n'avez-vous rien à gagner, a-t-il repris, à vous tenir près de ces milieux, à savoir ce qui s'y passe?

- Mon ami, ai-je encore répliqué, ces fréquentations des milieux [R anglais A étrangers, je sais ce qu'elles valent. Elle <sic>] peuvent être [D innofensifs S innoffensives], [D avantageux S avantageuses] même pour quiconque a encore gesoin de bons postes d'observation; pas pour moi qui n'ai plus rien à y apprendre et qui [D a S en R l' A rapporte une] âme si douloureusement entamée. Que [R d'ailleurs] n'aillent là [A d'ailleurs], ai-je ajouté, que les forts qui peuvent se prêter sans se donner.

[R J'aurais pu aller loin D sur S Sur] ce sujet [A j'aurais pu aller loin. R et lui A J'aurais pu] rappeler [A à cet ami,] par exemple, que nos compatriotes feraient bien d'étudier davantage la psychologie des Anglo-saxons [D . S , R Il <sic> y apprendraient que ces] esprits calculateurs [A qui] n'estiment que les hommes que pour ce qu'ils en peuvent tirer. [R On ne D sait S Sait R pas A -on] assez, parmi les nôtres, que l'Anglais a commercialisé le stock humain comme toutes les valeurs

industrielles ou [R autres A financières] et qu'il ne reconnaît à l'homme d'autre valeur que la valeur instrumentale? [R Pour l'Anglo-saxon] Le stock humain a [AR , pour lui,] sa cote à la Bourse tout comme les autres, et son estime pour les hommes [R sont A a] des hausses et des baisses [R du marché,] selon [R le parti qu'il espère en tirer] l' [D usage S utilité] qu'ils font espérer. [R Et A Hélas!] cette vérité qui la connaît mieux que [R moi-même AR Jules A moi-même]? [R Ainsi,] naguère, dans les cercles, on [D ne S n' R m'] appelait jamais [A Jules de Lantagnac] que le "nice fellow. Maintenant, ce n'est pas encore le mépris, parceque l'Anglais respecte la dignité [A et que je n'endurerais pas cette morgue.] Mais c'est déjà l'indifférence pour l'instrument qui refuse de servir. [R Or Jules de Lantagnac n'entend pas essuyer cette morgue.]

[R Malheureusement A Mon ami nullement convaincu, par] mes considérations [R ne purent convaincre mon ami, Il] revint à la charge:

"Mais que faites-vous, me demanda-t-il, des théoriciens de la Bonne-entente?

- Oh! [A j'ai peu de goût] lui confessai-je, [R je n'ai guère de goût] pour les interduperies [A où la naïveté n'est qu'un côté." Ne [R croyez A pensez] -vous pas que ces bons apôtres célèbrent la Bonne-entente avant de l'avoir faite? et que cela seul les fait juger plutôt impropres à la faire? Non, ai-je confirmé, croyez-en quelqu'un qui revient de ces milieux: [R on A il n'y a point d'amitié entre les peuples, il n'y a que des alliances; et

celles-ci] ne [A se D fonde S fondent] point [R les alliances de peuples] sur le sentiment [R et [D les S la] verbiages AR rhétorique]. Elles [R ne] se fondent [R pas] sur [R le droit et l'intérêt A la nécessité de soi qu'un peuple impose à un autre peuple.] Et ceux qui pensent autrement ne sont que de pauvres primaires de la politique et de la diplomatie. Moi, je dis aux bonne-ententistes de chez nous: [R ne vous le cachez point une grande <illisible> équivoque de fond AR Rien <illisible> de nous A Vous voulez de l'amitié entre les races. Si vous commenciez par y mettre [A d'abord] de la justice [A et vous obtenir la justice, si vous vous <illisible> de la mérité <sic> R Y a-t-il tant de motifs de A Avons-nous tant besoin] nous embrasser [A aussi longtemps], [R tant] que la langue française [R sera A reste] traquée et nos minorités opprimées? [R Est-ce D la S Le A meilleur] moyen, pour un peuple, de se faire respecter, [R que de n'avoir paix A serait-ce [R maintenant] de n'avoir], comme dit le sénateur Landry que la fierté de "l'Encaisseur [R reconnaissant] de coups de pieds?" Pas d'intérêt possible [R leur] dirais-je encore à ces bons apôtres tant qu'on laissera] subsiter entre nous et les Anglo-Canadiens [A la grande équivoque de fond. La vérité c'est qu'] eux, en ce pays, rêvent d'un accord dans l'uniformité; [R alors que A et que] nous, nous voulons la survivance de la diversité. Si donc [A l'on D vous S veut D voulez S <illisible>] la paix, la vraie bonne-entente, il y a une chose [D qu'il S que R faut d'abord faire A doivent] accepter [R aux A , avant toute chose, les] dures cervelles anglo-saxonnes: [A et

cette chose,] c'est le fait fédératif, [R le fait fédératif] avec toutes ses conséquences dans l'ordre politique, national, social, [R et] religieux, conséquences décrites, [R reconnues A conservées] par la loi du pays. [R Autrement dit D il S Il] faut proclamer, sans outrages et sans entortillements que l'accord [R pourra se faire A est possible mais] dans la communauté de la patrie, jamais dans la communauté de la race."

Ici se termine la page du journal du 15 décembre 1915. [R Mais il en [A est une autre qu'il] faut [A aussi] transcrire une autre qui raconte une [R <illisible> A résolution] peut-être plus grave, plus décisive [R posée en A à laquelle vers] ce temps-là, [R <illisible> A détermine] de Lantagnac. R Le nouveau A En veut-on une autre? En voici une qu'on nous permettra encore de transcrire parcequ'elle nous révèle de la pers de Jules de L. une détermination peut-être plus significative.]

[R Le nouveau défenseur de la minorité ontarienne croyait constater, depuis quelques temps, que les pires coups dont avaient à souffrir [R <illisible>] ses compatriotes, leur venaient d'un groupe d'Irlandais affiliés pour la plupart à une société irlandaise alors très empanachée dans Ottawa. De Lantagnac qui faisait partie de cette société depuis longtemps, eut un jour un accès de noble illusion. En ces derniers mois, il n'avait pas paru au Parnell Council des Knights of Columbus. Il résolut de s'y rendre, de plaider rigoureusement, hardiment devant ses coreligionnaires irlandais, la cause de ses compatriotes, et Dieu aidant, de préparer peut-être un commencement de pacification.

Mais citons plutôt son journal:

<ajouté au verso de la page précédente> [A Pour mieux éclairer cette page donnons ici quelques brèves explications.

Depuis quelque temps, [R parmi] les chefs de la minorité ontarienne, [R l'on D constatait S constataient] que les pires coups portés [R contre A à] l'école bilingue lui venaient de quelques [R -uns des] membres [R des plus] influents d'une société irlandaise alors très en vogue, très empanachée dans Ottawa. La société, [R comme telle A en tant que société], avait-elle part à ces attaques sournoises? La rumeur publique le disait. [R De Lantagnac qui faisait partie depuis longtemps de cette société comprit que, devant mettre à l'abri de tout <illisible> sa loyauté, il ne pouvait plus <illisible>] Quoi qu'il en soit, de Lantagnac [R ne voulait pas A qui faisait partie [R depuis longtemps du Parnell Council, crut que A de ce groupement se sentit fort gêné dans] sa loyauté [R lui <illisible> de démissionner sans retard. A Il ne pouvait, lui semblait-il,] se solidariser plus longtemps [AR , lui semblait-il] avec une société dont les principaux chefs se constituaient [A aussi] ouvertement, les ennemis de sa nationalité. Sa décision fut vite arrêtée lorsqu'un jour il apprit [R que A l'affiliation récente de] son beau-frère, William Forster, [R s'était affilié depuis quelques semaines,] au cercle le plus considéré [A de la société:] le Parnell council.

- Tiens, s'était [D dit S demandé] de Lantagnac, [R se] serait [R donc A ce] là le mot de l'énigme, l'explication de sa [R menace] déclaration de guerre, puis de la guerre effective?]

<au recto> [A [A Sans retard] Il écrivit [R tout de suite une A sa] lettre de démission. Et pour que sa loyauté apparus [R clairement] sauve aux yeux de ses compatriotes, il [R tint à D communiquer S communiqua D la S sa R lettre A lettre] à la presse. Mais citons plutôt son journal.]

20 décembre 1915 - Hier soir j'ai fait claquer [A , paraît-il,] les portes du temple. [R Je me suis rendu au Parnell Council des K.O.C. où je n'avais mis les pieds depuis [R une A plusieurs D semaine S semaines]. Je m'étais flatté qu'un peu de justice et de charité nous viendrait de ce côté, pourvu qu'une parole courageuse et loyale allât s'y faire entendre. J'arrivai un peu tard, la séance régulière commencée. Un chevalier parlait servant à l'assistance une vague homélie sur la charité. Décidément je ne pouvais tomber mieux. L'homélie terminée, je prends la parole.]

Aujourd'hui je me suis rendu chez le Père Fabien, [A je] lui faire part de ma dernière décision qui, du reste, paraîtra demain dans les journaux. Le Père me trouva l'air rayonnant. Je devais l'être. Pourquoi ne pas le dire? Chaque lien rompu avec ces milieux me paraît une chaîne dont je me délivre. À mesure que je me reprends, que progresse mon émancipation, [A non, ce n'est pas un rêve, une illusion:] je sens plus vivement en moi le recul d'un étranger, d'un intrus insupportable [R qu'il me tarde d'expulser complètement A que j'espère bien expulser complètement].

- Vous savez, ai-je dit au Père, je ne remets plus ces

pieds dans ce monde là?

- Et quel est ce monde-là?

- La chevalerie de Colomb.

Le Père Fabien sourit. [AR <illisible>] Je lui [R racontai A fit le récit de] ma démission, [R et les AR pour A [R et A j'y] joignis l'énoncé de mes] motifs [R qui m'y avaient déterminé]. Et je continuai.

- [R [R Voulez-vous que je vous A Vous D dise S dirai A -je une chose], mon Père [A Fabien, R moi qui vois clair maintenant en mon état d'âme, je n'arrive pas à comprendre A la raison de A Voulez-vous [D m' S me R expliquer] donner] l'engouement [R irréfléchi] de nos compatriotes pour la chevalerie irlando-américaine? [R Vous me parlez quelquefois du A Parfois je vous entends dénoncer le] mal affreux que vous a fait le colonialisme. [A Et vous avez raison. R Vous en avez là une preuve entre tant d'autres. Voyez: AR Notre engouement pour cette chevalerie prouve la ruse mieux que tout le reste:] nous n'avons plus même l'instinc rudimentaire du vivant, [A dites-vous,] instinct qui lui fait distinguer l'assimilable de l'inassimilable. [R Nommez-moi AR Et quelle meilleure preuve en pourriez-vous donner que [A Fort bien, mais le colonialisme ne serait-il aussi pour quelque chose dans] notre accueil irréfléchi aux Kings of Columbus?]

Et comme le Père faisait mine de se rebiffer, nommez-moi, lui dis-je, un [R autre] pays catholique [A autre] que le nôtre où cette chevalerie de Colomb se soit [A si facilement] implantée?

- Mais [A je ne comprends pas] alors, reprit le Père Fabien, est-ce [A le procès et] une condamnation totale que vous [A entendez D portez S porter D ? S contre] l'oeuvre?

- Non pas, répliquai-je. Je ne condamne point [D l' S la R oeuvre A chevalerie] en elle-même. [A Oh! ce n'est pas que même [R <illisible> A sur ce fond] je n'eusse [R mes A quelques] réserves à faire. [R Y a-t-il] bien [R proportion, par exemple, A Il y aurait bien de se demander [R par exemple A par exemple] s'il y a une certaine proportion] entre le but que l'on propose, but élevé, et ce recrutement des membres si facile, ces portes à peu près ouvertes, à tout venant? [D N'est S <illisible> A de se demander encore par conséquent si] ce [A n'est] pas discréditer l'apostolat catholique que de paraître exiger si peu de ceux qu'on y appelle? R Je la crois A [R J'irai plus loin, mon cher Père, ai-je repris, je vous passe tout cela,] je vous concède, [R <illisible> A si vous y tenez la chevalerie [R me paraît A est]] bonne, utile, aux États-Unis, [R et] pour l'élément irlandais [A là où elle prête des cadres aux catholiques]. Mais j'ajoute [A après cela:] il y a telles formes d'action, même catholique, [R si AR <illisible> A si] parfaitement identifiées avec le génie et les intérêts d'une race [AR pour] qu'elles [R ne sauraient de AR <illisible> A ne sauraient devenir] un article d'exportation. [R À l'heure actuelle A Et dans le cas présent], mon Père, [A je dis:] la chevalerie de Colomb est trop exclusivement la chose d'une race, et qui pis est, d'une race longtemps asservie, qui a sa fringale de revanche, ses ambitions démesurées, elle est, [R dis-

je,] trop inféodée à cette race unique, [A vous dis-je,] pour qu'elle ait le sens de l'universel, pour qu'elle [R <illisible> A puisse être] un grand instrument de charité catholique.

- Alors, [R f] fit le Père, [A ce que] vous lui reprochez, en somme, [A c'est] son particularisme [A matériel].

- Parfaitement [A appuyai-je]. Et c'est parcequ'elle est particulariste et qu'elle ne peut être que cela, que je ne vois point ce que nos compatriotes ont à y faire. J'attends que le bourgeois de chez nous reprochent à nos ouvriers de s'affilier à l'internationale américaine, autre particularisme yankee. [R Et A [A Et ils ont raison] Nous-mêmes] eux [R que font-ils? A [R eux-mêmes,] nos bourgeois, que font-ils?] Qu'est-ce que [D la S cette] chevalerie, si ce n'est l'internationale de la bourgeoisie?

Le Père Fabien qui décidément jouait à merveille son rôle d'avocat du diable, parut scandalisé tout de bon:

- Oh! mais, voyons, mon ami, m'objecta-t-il, très grave, vous avouerez tout de même que les doctrines, les buts ne sont pas identiques.

- Je vous le concède [A encore, ripostai-je,] mais, dans l'une comme dans l'autre, les chefs, les doctrines, les cadres, les buts, les mots d'ordre nous viennent-ils [A , oui ou non] de l'étranger, [R oui ou non]?

- [R Mais précisément AR Au contraire A En êtes-vous sûr? Mais justement,] nos chevaliers canadiens français ne prétendent-ils pas [A , précisément,] ne relever que d'eux-mêmes, jouir d'une autonomie complète?

- [R Encore une illusion, mon Père, A Oh! je sais. un beau discours] pour engluer les naïfs! Quelle indépendance peut-il y avoir, [R encore une fois A je vous le demande], là où les dirigeants, les doctrines, les moyens d'action nous viennent de l'outre quarante-cinquième? [R [R Voyez donc A Je regarde] plutôt ce qui se passe. A Mais n'y a-t-il plus d'yeux qui sachent voir?] Par cette chevalerie, avec les charity ball et autres choses semblables, [A que] nous sommes en train d'importer chez nous, [A sinon] quelques-unes des moeurs les moins recommandables du catholicisme américain? Et que penser de la cérémonie de l'initiation [R ? A cette] pure [R importation A comédie] de métiques, que n'eussent jamais inventée laissés à eux-mêmes [A - j'en demande bien pardon à mes anciens aussi -] ni nos vieux instincts de gentilhommes, ni notre délicatesse latine [R ? A ?]

Le Père Fabien ne désarma pas encore pour cette fois.

- Mais enfin, reprit-il, avec une gravité toujours imperturbable, n'est-ce pas un mot d'ordre parmi les nôtres d'entrer en masse, dans la chevalerie, pour la dominer par le nombre, pour lui imposer [R leur A notre] esprit?

- Eh bien, [R alors A alors], ai-je répondu, [D c' S ce A n'] est [A plus entre nous qu'] une question de [R chiffres. Alignez donc A statistiques. Allons-y. L'alignez], cher Père, d'un côté les effectifs que peuvent enrégimenter les Irlandais d'Amérique, [R et] de l'autre [A je place] les effectifs canadiens-français. [AR Maintenant calculez A Et calculons maintenant] Et dites [D si S moi A Père Fabien] si devant le monde et à Rome, la

chevalerie sera [AR -t-elle] jamais autre chose qu'une grande armée irlandaise où les nôtres auront [AR plutôt] figure [A minable] d'une "légion étrangère?"

[R Et comme D le S Le] Père ne se [D rendait S rendant] pas encore, [A mais ne disait mot] je [R continuai A lui [R lançai A jetai] ma réplique décisive:]

- [R Si l' D on S On] prétend entrer dans la chevalerie pour la refaire? [A dit-on] pourquoi ne pas la faire tout simplement? Qu'avons-nous besoin de prendre une chose toute faite, si elle ne nous convient pas?

[AR Cette fois, [D Le S le]] Père Fabien ne put tenir plus longtemps son sérieux. Il rit de bon coeur.

- [R Comme je vous félicite, mon cher, de cet autre pas [R <illisible>] vers votre émancipation, me dit-il. A Pardonnez-moi, me dit-il, ce bout de comédie; j'y ai trouvé le plaisir de sentir mieux votre chaude conviction. Et la voix du religieux prenant tout à coup un grand accent de tristesse, il [R aj] reprit:] Je ne vous le cache pas, l'un des spectacles qui m'ont le plus humilié en ces derniers temps, [A oui] ce fut [A bien] l'emballement trop général du Québec français pour cette chevalerie d'importation. [A Que] j'en ai [R trop] vu, hélas! au sortir de ces pseudo-cénacles où le grotesque avait régné tout autant que le rite pieux, [R portant A exhibant] des faces d'illuminés, [R et] une allegresse <sic> que la plupart, j'en suis sûr, n'avaient pas au matin de leur confirmation! [R Je D vous S Vous] l'avoue [A rai-je] mon cher de Lantagnac, cet emballement qui se généralise,

[R une] me fait douter parfois de notre bon sens, et par conséquent de la possibilité de notre guérison.

Ce fut à mon tour de sourire un peu:

- [R Allons, A Oh! [R voilà du neuf par exemple:] le] Père Fabien [R lui dis-je [AR allons] chassez ses craintes par trop excessives. [AR qui a des idées noires:] Vous verrez, [AR Ayez confiance] nous en reviendrons. [A Allons, lui dis-je, chassez [R cela bien vite] -moi ce pessimisme. Après tout] D c' S n'] est [A -ce pas là] une forme d'anglicisation comme tant d'autres? [R Nous en guérirons AR Après tout AR Et A Qui nous empêchera [D de S d' A en] guérir [R de celle-là comme A comme] des autres] à mesure que [R se refera A se guérira] la conscience de la race? [R Il en sera d'autres comme de moi. <illisible> [AR Moi, je vous le dis pour [R <illisible> A ma part]] La chevalerie A Moi, j'en prends à témoin mon propre état d'âme: D ne S Ne] se fut-elle immiscée par ses chefs, dans notre conflit scolaire, [R que je le sentais depuis quelque temps, A non, [A je le sentais fortement] depuis ma conversion [R je le sentais fortement]: non] je n'aurais pu [R y] rester [A dans la chevalerie, [R non, présentement] R Croyez-m'en, un AR Saluons plutôt A Père Fabien, ai-je conclu avec [A toute la force] une conviction que je fis partager au Père, ce me semble: Saluons plutôt ce] jour [R viendra A , et il est prochain [R et bientôt] où] leur personnalité nationale [R doit se A dûment D restaurer S restaurée], [R où] les Canadiens français rougiront d'avoir importé chez eux, puis logé à la place d'honneur, ce bibelot yankee.

IV "Le dirai-je? un ami à qui je [D m' S me A suis D ouvrir S ouvert] de ma résolution, [R loin] de m'en féliciter, m'en a trouvé franchement absurde."

- "Vous n'en êtes-pas là, voyons? m'a-t-il dit, fort scandalisé. Un homme comme vous, qui a votre rôle à tenir? Peut-il, sans grand dommage pour les intérêts mêmes qu'il défend, peut-il s'isoler ainsi, rompre totalement avec les milieux anglo-saxons?"

- " Rompre totalement! lui ai-je répondu; vous vous méprenez. Je pense seulement que cette société ne peut plus être ma société habituelle; et elle ne le sera plus."

- "Mais n'avez-vous rien à gagner, a-t-il repris, à vous tenir près de ces milieux, à savoir ce qui s'y passe?"

- "Mon ami, ai-je encore répliqué, je [R connais] sais ce que valent ces fréquentations de milieux étrangers. Inoffensives, avantageuses même, elles peuvent l'être pour quiconque a besoin de bons postes d'observation. Pas pour moi qui n'ai plus rien à y apprendre et qui en rapporte une âme si douloureusement entamée. Que n'aillent là, ai-je rectifié, que les forts qui peuvent se prêter sans se donner."

"Sur ce sujet, j'aurais pu me laisser entraîner beaucoup plus loin, rappeler, par exemple, à mon interlocuteur que nos compatriotes, trop peu défiants feraient bien d'étudier davantage la psychologie des Anglo-saxons. Sait-on assez, parmi les nôtres, que l'Anglais a commercialisé le stock humain, comme toutes les valeurs industrielles ou financières et qu'il ne reconnaît à

l'homme [R d'autre valeur A d'autre prix] que la valeur instrumentale? Pour l'Anglo-saxon le stock humain a sa cote à la Bourse tout comme les autres; et ces esprits calculateurs n'estiment jamais les hommes que pour ce qu'ils en peuvent tirer. Le sait-on assez?"

"Mon ami revint à la charge:

- "Mais que faites-vous alors, me demanda-t-il un peu effrayé, que faites-vous des théoriciens de la bonne-entente chez nous?

- "Oh! j'ai peu de goût, lui confessai-je, pour les "inter-duperies" où la naïveté n'est que d'un côté. Non, cessons de nous tromper avec ces mensonges, ai-je continué. Il n'y a point d'amitié entre les peuples; il n'y a que des alliances. Et ces alliances ne se fondent point sur le sentiment; elles se fondent sur l'intérêt, sur la nécessité de soi-même qu'un peuple impose à un autre. Et ceux qui pensent autrement [R ne sont que de pauvres savent-ils autre chose que l'abc A ne sont que des primaires] de la diplomatie et de la politique? Moi, je dis aux bonne-ententistes de chez nous: "Vous voulez de l'amitié entre les races? Si vous commenciez par y mettre de la justice [D ? S . R Quel <sic> si grande raison y a-t-il A [R Y a-t-il si grande A Quelle] raison si impérieuse y-a-t-il] de nous [AR tant] embrasser, aussi longtemps que la langue française [D restera S reste] traquée et nos minorités opprimées? [R Le A Eh quoi! le] moyen de se faire respecter pour un peuple serait-ce [A maintenant] de n'avoir plus [R maintenant], comme dit parfois le [A pittoresque]

sénateur [R Landry], que "la fierté de l'encaisseur de coups de pieds"? Pas d'entente possible, dirais-je encore [R à nos bons apôtres A aux bonne-ententistes], aussi longtemps [R qu'on laissera D subsister S subsistera] entre nous et les Anglo-canadiens, la [R qu] grande équivoque de fond. [R Parlons net encore ici A Ne nous le cachons pas]: eux rêvent en ce pays d'un accord dans l' [R uni] uniformité, pendant que nous, nous voulons le maintien de la diversité. Voilà la cause profonde de toutes nos brouilles, de tous nos dissentiments. Si donc l'on veut la paix, la vraie bonne-entente, la première [R vérité] vérité qu'il faut faire accepter aux dures cervelles anglo-saxonnes, c'est le fait fédératif, avec toutes ses conséquences dans l'ordre politique, national, social, religieux, conséquences décrites, [R reconnues A consacrées] par la loi du pays. Sans outrages et sans entortillements, il faut déclarer que l'accord peut se faire, mais dans la communauté de la patrie, jamais dans la communauté de la race."

Ici se termine la page du journal, à la date du 15 décembre 1915. En veut-on une autre? Nous [A la] trancrivons, [R encore cette page nouvelle A cette autre,] parcequ'elle nous révèle dans la vie de Jules de Lantagnac, [R une démarche déterminative] une décision encore plus généreuse et plus significative de son état d'âme.

Donnons d'abord quelques brèves explications. Depuis quelque temps les chefs de la minorité ontarienne croyaient constater que le pires coups portés à l'école bilingue lui venaient

de quelques membres fort influents d'une société irlandaise alors très empanachée dans Ottawa. La société, comme telle, avait-elle part à ces attaques sournoises? La rumeur publique le disait. Quoi qu'il en soit, de Lantagnac qui faisait partie de groupement, se sentit fort gêné. Il ne pouvait, lui semblait-il, se solidariser plus longuement avec une société dont les principaux chefs se constituaient ouvertement les ennemis de sa nationalité. Sa décision fut vite arrêtée lorsqu'un jour il apprit l'affiliation récente de son beau-frère William Forster au cercle le plus considérable de la société: Le Parnell Council.

- Tiens! s'était demandé de Lantagnac, ce serait donc là le mot de l'énigme, l'explication de sa déclaration de guerre?

Sans retard il écrivit sa démission au Parnell Council. Et pour que sa loyauté apparût bien sauve aux yeux de ses compatriotes, il communiqua sa lettre à la presse. Mais citons plutôt son journal:

"20 décembre 1915. Hier soir, j'ai fait claquer, paraît-il les portes du temple. Aujourd'hui je me suis rendu chez le Père Fabien, [A pour] lui faire part de ma dernière décision. Le Père me trouva l'air rayonnant. Je devais l'être. Non, ce n'est pas un rêve, une illusion. Chaque lien rompu avec ces milieux me laisse la sensation d'une chaîne dont je me délivre. Chaque [R jour A fois] je [R me] sens plus vivement en moi le recul d'un étranger, d'un intrus insupportable qu'il me tarde d'expulser complètement."

- "Vous savez, ai-je dit au Père, je me remets plus les pieds dans ce monde-là."

- "Et par ce monde-là, vous entendez?"

- " Les Knights of Columbus, la chevalerie de Colomb.

"Tête fort amusante du Père! Sans plus je lui fis le récit de ma démission; j'y joignis l'énoncé de mes motifs, et je continuai:

- "Père Fabien, pouvez-vous m'expliquer l'engouement de nos compatriotes pour la chevalerie irlando-américaine? Parfois je vous entends fulminer contre le colonialisme et le mal affreux qu'il nous a fait. "Voyez, dites-vous, nous n'avons plus même l'instinct rudimentaire du vivant, instinct qui [R fait A permet au moins de] distinguer l'assimilable de l'inassimilable." Et certes, vous avez raison. Mais le colonialisme ne serait-il pas aussi quelque peu responsable de notre accueil irréfléchi aux Knights of Columbus?"

"Et comme le Père faisait mine de se rebiffer,

- "Nommez-moi, lui dis-je, un pays catholique autre que le nôtre, un pays libre, où cette chevalerie de Colomb se soit aussi facilement implantée?"

- "Mais je ne vous comprends pas, reprit le Père fabien; est-ce le procès de l'oeuvre que vous entendez faire?"

- "Non pas, répliquai-je; je ne condamne point la chevalerie en elle-même. Oh! ce n'est pas que, même sur ce fond, je n'eusse quelques réserves à faire. Il y aurait lieu de se demander, par exemple, [R si] s'il n'y a pas désaccord assez [R profond] entre le but de l'on propose, but élevé, et ce recrutement des membres, ces portes à peu près ouvertes à tout venant. N'est-

ce pas à votre avis, discréditer un peu fortement l'apostolat catholique que de paraître exiger si peu de ceux qu'on y appelle? Mais passons pour le moment. En bon sire, je vous concède, si vous y tenez, que la chevalerie est une bonne chose, utile, aux États-Unis, pour l'élément irlandais, là où elle prête aux catholiques des cadres qu'ils n'ont que par elle. Mais j'ajoute après cela qu'il y a telles formes d'action, même catholiques, si parfaitement identifiées avec le génie et les intérêts d'une race qu' [D ils S elles] ne sauraient devenir un article d'exportation. Et [R par conséquent A je dis alors que] la chevalerie de Colomb est, à l'heure actuelle, trop exclusivement la chose d'une race, et qui pis est, d'une race longtemps asservie, qui a sa fringale de revanche, ses ambitions demesurées, elle est, dis-je, trop inféodée à cette race unique pour qu'elle ait le sens de l'universel, [R pour] qu'elle puisse être un grand instrument de charité catholique."

- "Alors, fit le Père de plus en plus sur la défensive, en somme ce que vous lui reprochez, c'est son particularisme national."

- "Parfaitement, appuyai-je. Et c'est parcequ'elle est particulariste et qu'elle ne peut être que cela que je [R lui interdis de franchir A ne vois point pourquoi nous lui ouvrons] nos frontières. J'entends que les bourgeois de chez nous reprochent à nos ouvriers de s'affilier à l'internationale américaine, autre particularisme yankee. Et ils ont raison. Mais eux-mêmes, que font-ils nos bourgeois? Qu'est-ce que cette

chevalerie, si ce n'est l'Internationale de la bourgeoisie?"

"Le Père Fabien qui décidément soutenait à merveille son rôle d'avocat du diable, parut scandalisé tout de bon:

- "Oh! mais voyons, mon ami, m'objecta-t-il très grave, vous avouerez tout de même que, dans ces Internationales les doctrines, les buts ne sont pas identiques."

- "Je vous le concède encore, ripostai-je, mais dans l'une comme dans l'autre, les chefs suprêmes, les doctrines, les cadres, les buts, les mots d'ordre nous viennent-ils, oui ou non, de l'étranger?"

- "En êtes-vous sûr? Mais précisément nos chevaliers canadiens-français ne prétendent-ils pas ne retenir que d'eux-mêmes, jouir d'une autonomie complète?"

- "Oh! je sais. De belles formules pour engluer les naïfs. Quelle indépendance peut exister, je vous le demande, [R <illisible>] encore une fois, [A <u>là</u>] où les dirigeants, les doctrines, les moyens d'action nous viennent de l'outre-quarante-cinquième? Mais quoi donc! n'y a-t-il plus d'yeux qui sachent voir? Par cette chevalerie et avec ses <u>charity bal</u> <sic> et autres choses semblables, que sommes-nous en train d'importer chez nous, sinon quelques-unes des moeurs les moins recommandables du catholicisme américain? Et que penser de la cérémonie de l'initiation, cette pure comédie de métiques que n'eussent jamais inventée laisés à eux-mêmes - j'en demande bien pardon à mes anciens amis - ni notre délicatesse latine ni nos vieux instincts de gentilshommes?"

" Le Père Fabien ne désarma pas encore pour cette fois."

- "Mais enfin, reprit-il, avec une gravité toujours imperturbable, n'est-ce pas un mot d'ordre parmi les nôtres d'entrer en masse dans la chevalerie pour la dominer par le nombre, pour lui imposer notre esprit?"

- Eh bien alors, ai-je répondu, ce n'est plus qu'une question de statistiques. Allons-y. Alignons d'un côté les effectifs que peuvent [R align] enrégimenter [R d'un côté] les Irlandais d'Amérique, de l'autre, les Canadiens français. Calculons; [R et A puis] dites-moi, si, devant le monde et à Rome, la chevalerie sera jamais autre chose qu'une grande armée irlandaise où les nôtres auront figure d'une petite "légion étrangère"?"

"Et j'ajoutai ce qui me paraît décisif:

- "On [R prétend D entrer S entre] dans la chevalerie pour la refaire, dit-on? Pourquoi ne pas la faire tout simplement? Qu'avons-nous besoin de prendre une chose toute faite s'il devient nécessaire de la transformer pour qu'elle nous convienne?"

"Le Père Fabien ne put tenir plus longtemps son sérieux. Il [R rit A eut] un instant de bonne gaîté."

- "Pardonnez-moi, me dit-il, ce bout de comédie. J'y ai gagné le plaisir de sentir mieux votre chaude conviction."

"Et la voix du religieux prenant tout à coup un accent de grande tristesse, il reprit:

- "Vous ne savez pas, de Lantagnac, combien l'emballement du Québec français pour cette chevalerie

d'importation a été pour moi, en ces derniers temps, l'un des spectacles qui m'ont le plus humilié! Que j'en ai vus, hélas! au sortir de ces [R cénacles] pseudo-cénacles où le grotesque avait régné autant que le rite pieux, exhibant des faces d'illuminés, une allégresse que la plupart, j'en suis sûr, n'avaient pas au matin de leur confirmation! Vous l'avouerai-je? mon cher, cet emballement qui se généralise, me fait douter parfois de notre bon sens, et parconséquent de la possibilité de notre guérison."

"Ce fut à mon [A tour] de sourire un peu:

- "Allons, Père Fabien, lui dis-je, chassez-moi ce noir pessimisme. C'est trop nouveau chez vous. Après tout n'est-ce pas là une forme d'anglicisation comme tant d'autres? Qui nous empêchera d'en guérir comme des autres, à mesure que se guérira la conscience de la race? Moi, j'en prends à témoin mon propre état d'âme. Ne se fût-elle immiscée par ses chefs dans notre conflit scolaire, non, je le sentais fortement depuis ma conversion, je n'aurais pu demeurer dans la chevalerie. Père Fabien, ai-je conclu avec toute la force de ma conviction: Saluons plutôt le jour, et il est prochain, où, leur personnalité nationale dûment restaurée, les Canadiens français [R rougiront] s'étonneront d'avoir importé chez eux puis logé à la place d'honneur, ce bibelot yankee."

.....

[CH]6

2	VI,VII,VIII	apportaient bien à
5	VI,VII,VIII	chaîne dont elle se délivrait. Chaque
7	VI,VII,VIII	intrus insupportable qu'il
9-15	III	[R En somme Ces [R évidences A [R vérités et D ces S Ces] espérances R qui étaient venues à de Lantagnac lui] rendaient beaucoup moins [R sensibles A dures à de Lantagnac] les séparations que sa [R conscience A loyauté] lui imposaient. Lui qui avait cru mort [A à jamais] tout un coin de son coeur, il éprouvait une émotion incomparable à [R se retrouver <illisible> redevenir français, après près plus de vingt ans d'oubli et d'exil volontaire. Que [D son S [illegible] bonheur ne fut- [D il S elle] le même, [A sérénité n'était aussi chaude] quand il se retournait du côté de sa famille? A le sentir ressusciter. AR Une joie l'enivrait et c'était <illisible> A [R Si au moins A Pourquoi, d'autre part, les sacrifices que l'homme [R s'imposait semblaient-il <sic> d'autre <sic> avaient paru compter <illisible> A paraissaient-ils] ne rien

		<illisible> à son foyer!] Là, sans doute, la paix continuait de régner avec Maud; de part et d'autre on [R s'était efforcé A avait fait effort loyalement D d' S pour] effacer la trace des mauvais souvenirs. Mais
9-11	IV	Ces espérances [R atténuaient pour A soutenaient] de Lantagnac. Elles atténuaient quelque peu les craintes que chacun lui apportait [R de] son entourage familial
9-11	VI,VII,VIII	espérances la soutenaient quelque peu. Elles atténuaient, du moins, les troubles de toute espèce qui chaque jour lui venaient de son entourage familial
11	IV,VI,VII,VIII	familial. Là, la
11	VI,VII,VIII	cessait point de
11	IV	de s'affirmer: chaque étape
12	IV	émancipation augmentait
13	IV	Depuis [R sa disparition A son départ] du Country club, les
14	IV	Fletcher [R le voyaient point A ont cessé de le voir ou à peu près]. Avec
15	IV	paix, sans doute, continuait de régner. Mais
	VI,VII,VIII	paix, sans doute, continue de régner. Mais

15	III,IV	Mais de Lantagnac le savait trop
16	III,IV,VI,VII, VIII	trop: il y a des
17	III	point. [R Au AR Dans l'ordre A Au] moral
17	III	comme [R au AR dans l'ordre A au] physique
17	III	rien [D ne S n' R se guérit moins A est moins guérissable] que
18	III	Entre lui et Maud, depuis le jour où
19-25	III	où ils se sont reconnus divers, [D l' S cette] intimité profonde n'existe plus qui se fonde sur la parenté spirituelle. A [R Et D lui S Lui] aussi, il [R suit AR <illisible> A suit] avec effroi, [R l'éloignement où s'enfonce sa femme,] l'accroissement de froideur où s'enveloppe sa femme, à mesure [D qu' S que R il fait] son âme à lui se fait plus française. R Depuis leur entrevue qui a précédé l'élection de Russell, une bonne entente [R inspirée par A commandée par] la vertu et par la nécessité, [R règne A subiste] cependant entre eux deux. Mais [AR Et] les A Quant aux] enfants, combien toujours leur état d'âme [R les AR l' A l'] inquiète

[AR leur père]! Virginia IV où [R ils se] leurs

20 IV heurtés, ce qui survivrait de
VI,VII,VIII heurtés, le

20 IV intimité a presque fini de

21-25 IV mourir. [R Et D le S Le] converti peut suivre avec effroi l'accroissement de froideur où s'enveloppe sa femme, à mesure qu'il fait son âme plus française. // Quant aux enfants, combien toujours leur état d'âme l'inquiète. Virginia

22 VI,VII,VIII,IX suivre, avec

22 VI,VII,VIII effroi, l'accroissement de froideur où

24 VI comme leurs états d'âme le font de
VII,VIII comme à leur pensée il se sent de

25 III est [R toujours AR bien] la seule qui lui appartienne vraiment IV est la seule encore qui lui appartienne vraiment
VI,VII,VIII est la seule toujours qui lui appartienne vraiment

26 III elle [A continue de se D fait S faire] sans

28 III,IV soir, quand de Lantagnac fait sa
VI,VII,VIII soir, quand il fait sa

29 III la véranda [R t], [R elle AR la noble

enfant A elle] va

30 III,IV,VI,VII, VIII âme redevenue française. On

32 III prochain [R voyage A pèlerinage], au

33 III de Vaudreuil, et Virginia [A exulte] à

IV de Vaudreuil; et Virginia

35 III son âme. [R "N'est-ce pas, dit-elle un jour à son père, que l'on est parent avec son coin de terre natal?".] Quand <La page du manuscrit contenant le texte <<Quand [...] À mesure >> situé entre les lignes 35 et 89 est manquante. La page manquante a été annexée et retravaillée au manuscrit IV.> IV son âme. // Quand de Lantagnac doit VI,VII,VIII son âme. Quand

35 IV parler [A à la Chambre], la

36 IV jamais [R d'être présente A d'aller prendre sa place] dans

39 IV Virginia? De Lantagnac

39 IV,VI,VII, VIII,IX demande parfois avec

40 IV religieux [R a été plus vif] dans

41 IV fille, a

41 IV le [R progrès A développement] du

43 IV ses heures libres IX ses moment <sic> libres

44 IV,VI,VII,VIII Rideau. Là, elle assiste

44 IV de [A langue et de] littérature

45 VI,VII littérature française <sic>. Parfois

45 IV françaises [D , S . R et D parfois S Parfois], [R si une A lorsqu'une] religieuse est absente ou malade, mademoiselle de

45 VI Parfois, s'il faut une suppléante, mademoiselle de VII,VIII Parfois mademoiselle de

46 IV,VI,VII,VIII monte joyeusement à

46 IV,VI tribune et

49 IV fille, de Lantagnac

49 IV des sujets religieux qui [R ornaient les AR <illisible> AR en ornaient A en [R ornaient A paraient] les] murs

51 IV petit [R catr] secrétaire

52 IV au-dessous [R de son A du] crucifix

55 IV et au

57 IV Ber. [R Un léger bouquet de A Quelques] roses

58 IV fanées, [R achevait de mourir] visiblement [R fixées A déposées] la

60 IV médaillon. [R "Quelle joie ou quel chagrin, me réserverait donc, ma Virginia?" s'était alors demande de

Lantagnac. // Ses inquiétudes paternelles [R <illisible>] s'avivèrent singulièrement, à cette époque, [R par une conversation qu'il surprit entre ses enfants. C'était peu de semaines après l'élection de Russell. Wolfred et William se trouvaient à la maison pour les vacances de Noël. A [R Les vacances de Noël A avec l' D approchaient S approche] des vacances de Noël. Que se passeraient-ils entre les enfants mis de nouveau en face les uns des autres, [R et agités A engagés] eux-mêmes dans le drame silencieux de la maison? [A Combien de fois] De Lantagnac [R se A s'était D rappelait S rappelé D une S cette] parole amère de Maud, le soir de leur première altercation. [R Elle lui était restée enfoncée au coeur comme une flèche]: "Ce que vous faites, avait-elle dit, vous le faites délibérément en me broyant le coeur, ce qui pour vous serait peu de chose mais vous le faites aussi, au prix de l'accord entre nos enfants. Ce qui est tuer la paix dans notre foyer." Souvent le pauvre père s'est [D

rappelé S redit] cette parole impitoyable, se demandant [R un moment A plein d'angoisse si le fossé] entre ses enfants [R le fossé] se creusait [A vraiment] profond, [R s'il se mêlait] jusqu'à quel point le drame familial les enveloppait et les agitait. Sur ce Noël arriva et le collégien du Loyola et l'étudiant de Laval reparurent à la maison.] Wolfred, toujours énigmatique, parlait peu de son séjour à Montréal. Il semblait qu'il se fut faire une consigne de ne rien laisser deviner à son père de ses impressions. [A [A Mais] Que [R deviendrait A pensait] donc, au fond, sur le [R problème A drame] de la famille, ce grand jeune homme aux traits bruns, énergiques, qui répondait par des questions aux réponses qu'on attendait de lui, de dont les yeux très fixes <illisible> gardaient cependant on [R ne savait A n'eut pu dire] quel voile impénétrable. Quant à] William, [AR aussi] il restait [R aussi] toujours le même [A également], esprit buté et bilieux,] // - Quelle

61	IV	donc, ma
62	IV	demandé de Lantagnac
63	IV,VI,VII,VIII	paternelles allaient s'aviver singulièrement
64	IV,VI,VII,VIII	avec la venue des
65	IV,VI,VII,VIII	Noël. Quelle serait cette prochaine
65	IV	réunion entre ces enfants engagés
67	IV,VI,VII,VIII	famille? Combien de
67	IV	fois de Lantagnac
68	IV	amère [R de A prononcée par] Maud
	VI,VII,VIII	amère prononcée par Maud
72-74	IV,VI,VII,VIII	enfants. >> Souvent le pauvre père s'est redit cette parole impitoyable, se demandant, plein d'angoisse
75	IV	familial [R les] enveloppait
75	IV	et [R les] agitait [A ses fils et ses filles]. Entre
77	IV,VI,VII,VIII	creusait-l vraiment aussi
77	IV	profond? Les vacances [R allaient-elles faire A feraient-elles] entendre, aux fondements de la maison, ces [R premiers] coups qui, avec le temps, en disperseraient les pierres? // Sur ce Noël
77	VI,VII,VIII	mère? Les vacances feraient-elles entendre, aux fondements de la maison,

		ces coups qui, avec le temps, en disperseraient les pierres? // Sur ce, Noël
78	IV	arriva et le collégien
81	IV,VI,VII,VIII	fût fait une
82	IV	rien laisser deviner de
82	IV	impressions [R , surtout à son père]. Nul
82	IV,VI,VII,VIII	Nul n'eut pu
83	IV	surprendre, [R non plus,] sur
86	IV	lui et
87	IV	cependant on eut pu dire quel voile
	VI,VII,VIII	cependant on ne savait trop quel voile
89	III	mesure [D qu' S que R il A que le cadet] grandissait les
91	III,IV	corps de ce long
93	III	toujours [R il A on le voyait] s'en [D allait S aller], la
94	III	cambrée les
94	III	poings fermés, à
95	III	de rugby <écrit en écriture normale>. [A Pendant ses vacances] Le collégien
95	IV	rugby. Pendant ses
96	III	Loyola [R se tenait A affecta de se tenir], du reste, aussi

96	IV	affecta, du reste, de
97	III	son oncle et parrain
97	III	William Forster, qu'à IV William Forster qu'à
98	III	paternelle. Or de Lantagnac avait pu se rendre compte, depuis quelques semaines, que le cri de guerre de Forster n'était pas resté [R lettre morte A parole en l'air]. Au milieu des troubles scolaires qui sans cesse s'aggravaient dans la capitale, partout on apercevait l'Irlandais qui machinait et intriguait. De Lantagnac IV paternelle. De Lantagnac
98-100	III	Lantagnac [R se doutait bien que A gémissait des séjours [A trop fréquents] de] son IV Lantagnac gémissait en secret de ces séjours VI,VII,VIII Lantagnac gémissait, comme
99	VI,VII,VIII	pense, des séjours
99	IV	fréquents et trop
100	III,IV,VI,VII, VIII	son pauvre William
100-110	III	William [R n'apprendrait rien de bon] chez son oncle, [A dans cette atmosphère anti-française]. Toutefois, il n'osait ni ne pouvait intervenir. [R C'était [AR

		donc] vers A [A Donc à la rue Wilbrod,] On arrivait vers] la fin des vacances de Noël. Madame IV William [R chez son oncle,] dans cette atmosphère antifrançaise. Les
100	VI,VII,VIII	dans une telle atmosphère anti-française. Les
101	IV	événements prouvaient, en effet, que le
	VI,VII,VIII	événements prouvaient, à l'évidence, que le
101	IX	pouvaient, à l'évidence: le
101	IV	de Forster n'était
102	IV	resté parole en
102	IV,VI,VII,VIII	l'air. Au milieu des troubles
103	IV	scolaires qui sans cesse s'aggravaient
		dans VI,VII,VIII scolaires qui allaient
104	IV	partout on apercevait l'Irlandais qui
105	IV	intriguait. Mais que pouvait oser de Lantagnac pour arracher son fils à cette influence? // Cependant les vacances approchaient de leur
	VI,VII,VIII	intriguait. Mais que pouvait oser Lantagnac pour arracher son fils à cette influence malfaisante? // Cependant les vacances

106	IV	fin. Et l'avocat commençait d'espérer qu'elles
107	VI,VII,VIII	inquiet, commençait d'espérer
108	IV,VI,VII,VIII	incident. C'était
109	IV	Wolfred. Madame
110	III	Madame était absente et ne devait revenir que IV Madame était absente et ne devait [R rentrer A revenir] que
111	III,IV	soirée. De Lantagnac
111	III	Lantagnac [R rentrait] venait
112	III	lui, [R après son travail de la journée A un peu plus tôt que d'habitude]. [R De Lantagnac était D installé S Installé] à son
113	IV,VI,VII,VIII	Installé à son
113	III	travail [A il] commençait
114	III,IV	journaux lorsque tout à
114	III	coup, [R il [D entendit S entend]], au dessus IV,VI,VII,VIII coup, au-dessus
115	III	lui, [R des bruits de voix. Il reconnut A retentirent les éclats d'une vive discussion. Il écouta: C'était bien] la IV lui retentirent les éclats d'une vive discussion. Il écouta: c'était bien VI,VII,VIII lui, retentissent les éclats d'une vive discussion. Il

115	IX	arrivent les échos d'une vive discussion.
		Il
116	VI,VII,VIII	écoute: c'est
116-118	III	enfants. [AR qui parlaient ainsi A On se croyait seul et] On discutait chaudement IV enfants. [R On A Ils] se [D croyait S croyaient] seuls et [R on D discutait S discutaient] chaudement VI,VII,VIII enfants. Ils se croyaient seuls et discutent
118	III	chaudement. De Lantagnac [A [R voulut A résolut de] les rejoindre. Mais à peine avait-il D gravit S gravi] les IV chaudement. De Lantagnac résolut de les
119	IV,VI,VII,VIII	joindre. Mais à peine
119	IV	peine avait-il gravi
120	III,IV	qu'il s'arrêta tout court
120	VI,VII,VIII	s'arrête tout court
120	III,IV	Il venait d'entendre
121	III,IV	Virginia qui disait: // - Papa VI, VII,VIII Virginia qui dit: // - Papa
124	III	père. [D C' S N'] est [A -ce pas] lui [A qui est] le IV,VI,VII,VIII N'est-ce pas lui le
124	III	famille? // [R Et D une S Une] voix
125	III	que de Lantagnac reconnut [R bien A tout

		de suite], celle IV que de Lantagnac reconnut tout
126	III,IV	William, ripostait à Virginia: // - Pardon
126	VI,VII,VIII	riposte à Virginia: // - Pardon
127	III	ne peut imposer
128	III	Mon [AR oncle] parrain
130	III	propose comporte une IV propose, implique une
131	III,IV	déchéance, l'acceptation
132	III	infériorité! reprenait Virginia; Mais ici même IV infériorité! reprenait Virginia; mais ici même
133	III,IV	même n'as-tu pas
134	III,IV	féliciter son beau-frère du bonheur de
134	VI,VII,VIII	papa du bonheur de
135	III	française; [R qu'en A elle] fait [A de lui], disait-il le
135	IV	lui, [R disait-il A soutenait-il], le
136	III	d'Ottawa? Tu
136	III	lu Shakespeare, Gibbon, disais-tu tout IV lu Shakespeare, Gibbon, disais-tu, tout
137	III,IV	l'heure, et ils
137	III	émerveillé; [R mais mon pauvre William A Et moi, je te demande à mon tour], as-tu

		IV,VI,VI,VIII émerveillé. Et moi, je
138	III,IV	lu Racine, Bossuet? Avant
138	VI,VII,VIII	les classiques français
138	III	juger, [A entre deux cultures,] ne
139	III,IV,VI,VII, VIII	faut-il pas d'abord
139-142	III	comparer? // - Non, je [D ne S n' R les] ai [R pas] lus [A ni ce Racine ni ce Bossuet], reprenait désagréablement IV comparer? // - Non, je n'ai lu ni ton Racine ni ton Bossuet, reprenait désagréablement
142	VI,VII,VIII	parler, reprenait désagréablement
142	III	William; mais je sais que Wolfred a fait de ces IV William; mais je sais que Wolfred se
143	IV	temps à
144	IV	de lecture. Voyons
144	III	lectures, depuis quelque temps. Voyons
144-146	III	changé? qu'il parle? // [R Wolfred ne répondit] Haletant
146	III,VI	Haletant, de Lantagnac
146	III	Lantagnac attendit la IV,VI,VII, VIII Lantagnac s'appuya à
147	IV	l'escalier et attendit la
147	VI,VII,VIII	il attendit la
147	III	aîné. [A l'énigmatique, le mystérieux

		Wolfred allait-il enfin dévoiler sa pensée? R Elle A La réponse] ne
148	IV,VI,VII,VIII	Wolfred allait-il enfin
149	IV	pensée? La
150	III,IV,VI,VII, VIII	ne vint pas
150	III	pas. // William <Le texte << William reprit [...] Ce fut Nelly qui... >> situé entre les lignes 150 et 194 est ajouté au verso de la page précédant celle où il doit être inséré.>
150	III	William reprit: // - À IV William reprit: // [R William reprit:]// - À VI,VII,VIII William reprit: // - Mais
152	III	bon, du reste, nous IV bon, du reste, [R nous A s'] opposer
152	III,IV,VI,VII, VIII	force et au
152	III,IV,VI,VII, VIII	survivance du français au
153	III	Canada [A n'] est qu'une IV Canada, qu'est-ce
154	III	taille? [R Vois, me disait A Retiens bien cette vérité, me disait encore] l'autre jour, mon
155	III	William, [R dont je puis bien à mon tour invoquer le témoignage, vois, me dit-il, A retiens-la bien]: la

157	III	n'égale à
158	III	actuelle la
159	III	anglo-saxonne. // [R Ici Wolfred prit la parole: A Oh! que non, par exemple,] j'en
160	IV	Oh! que non, par exemple, j'en
160	III,IV	demande bien pardon
161	III	ton professeur d'histoire: [R dit-il], si
162-166	III	rien. [R Quelques-uns de nos maîtres vous ont assez corné les oreilles avec ces sortes d'aphorismes truqués AR Moi, je suis d'avis que A Cette fois, c'était bien Wolfred, qui parlait. [R Et D de S De] Lantagnac retint sa respiration. L'aîné [D reprit S reprenait]: R Comme je ne me paie pas de mots, [R moi,] et que je n'aime point les opinions toutes faites. [A [R Puis] et il y a assez longtemps qu'on nous fait peur avec ce [R <illisible>] baudruche Or,] j'ai pris la peine d'examiner ce fait qu'on prétend historique. Et je te le dis [R en deux mots A sans plus], mon cher cadet; je n'y crois pas. [A Oh! mais pas du tout] La race anglo-saxonne [A La race anglo-saxonne] la plus grande puissance

		assimilatrice! A Tu sais, moi, on ne me bourre pas le crâne avec des mots.] Où
163	IV	fois, [R cett] c'était bien VI,VII, VIII fois, c'était bien
163	IV	qui parlait. De Lantagnac retint sa VI,VII,VIII qui parlait. Lantagnac retint sa
164	IV,VI,VII,VIII	L'aîné reprenait: // - Tu
166	IV	des mots. Où
166-170	III	donc a-t-on vu cela? [A Mon cher cadet D je S j' D vois, S ouvre R moi, qu'elle A ouvre l'histoire, moi et je vois de belles exceptions à ton affirmation si générale. Je vois que la race anglo-saxonne] n'a IV donc as-tu vu cela que la race anglo-saxonne est la grande
168	IV	peuples? Pour ma part je
168	VI,VII,VIII	Où donc l'a-t-il
169	IV	à [R cette puissance] ses succès. Je voix <sic>, par
170	IV,VI,VII,VIII	exemple, qu'elle n'a
170	III	assimilé, ni
171	III	Indes, ni l'Égypte, ni l'Afrique-sud, ni Malte, ni
171	IV	l'Afrique-sud, ni

172-175	III	français. [R Me parlera-t-on des États-Unis? Là aussi, comme partout ailleurs, AR Mais alors que reste-t-il de ton affirmation doctorale? A Encore une fois où as-tu vu cela?] // Et <Le passage << Et les Américains? [...] que les autres >> est ajouté à la marge gauche.>
173	IV	où as-tu vu cela? // - Et
175	III,IV	qu'en fais-tu, mon vieux? interjeta William
176	VI,VII,VIII	maître? interjeta William
176	III	William, sur le ton [D victorieux S triomphant], croyant tenir l'objection
178	III	fais? [A riposta Wolfred sur le même ton tranchant:] Pas IV fais? riposta William <sic> sur
178	VI,VII,VIII	pupille? riposta Wolfred
180	III	autres. [A Mon cher cadet, ouvre les yeux et tu verras que] la même puissance [A race là comme partout ailleurs], n'a IV autres, mon cher. J'ouvre mes yeux et je constate que là, comme
182	III	ethniques non civilisés, [A ou] désagrégés IV ethniques inconsistants
184	IV	national, les poussières
184	III	de peuple pour

184-188	III	dire. [AR Et la raison de cette impuissance est très simple c'est que le contact avec les autres n'est pas assez celui d'une civilisation intellectuelle et morale supérieure. R As-tu lu, mon cher, A Oui, mon cher William. Lis, [A par exemple,] pour t'édifier et pour compléter les leçons de ton parrain, et tu pourras en remontrer à ton maître et tu me parleras ensuite de la toute puissance assimilatrice des Anglo-saxons.] L' [D âme S Âme] Américaine <titre souligné> d'Edmond IV dire. Mon cher William, lis pour VI,VII,VIII dire. Ah! décidément, mon
186	VI,VII,VIII	potache, raillait toujours
187	IV	ton parrain, lis
188	IV	lis le
189-192	III	Nevers [R Ou encore, vois le réveil depuis le début de la guerre, le réveil des Germano-américains. Vois encore, chez nos mêmes voisins, le formidable soulèvement de l'élément irlandais contre les persécutions de l'Angleterre en Irlande. A ou encore Outremer <souligné> de P. Bourget et tu [R m'en diras des

		nouvelles] // William IV Nevers, L'Âme américaine <titre souligné> ou encore Outremer <titre souligné> de
190	IV	Bourget et tu
191	IV	nouvelles. // William
192	VI,VII,VIII	Ici se plaça une
192	III	qui [R red] subissait le IV,VI,VII, VIII qui subissait le
192	III	ton [R tranchant A dogmatique] de
193	VI,VII,VIII	aîné ne
193	III,IV	ne trouva rien à VI,VII,VIII ne trouva rien, sans
194	III	répliquer [R à cette revue d'histoire.] Ce fut Nelly qui... Ce fut Nelly qui [R reprit] rompit le IV,VI,VII,VIII répliquer. Ce fut Nellie qui rompit le
194	III	silence et ajouta de son [R air A ton] sec [R et impérieux A de miss anglaise]: // - En IV silence et ajouta de son ton sec de miss anglaise: // - En
197	III	sont des incidents malheureux. Je donnerais IV sont un signe des temps. Je donnerais
198	III,IV	pour la paix qui règnait <sic> autrefois dans la
199	III,IV	temps-là maman pleurait

200	III	pleurait beaucoup moins
200	III	souvent. [AR Que vous en semble?] // - Oh <Le passage << - Oh! pourquoi dis-tu [...] une catastrophe >> est ajouté au verso de la page précédant celle où le texte doit être inséré.>
201	III,IV,VI,VII, VIII	choses? supplia Virginia
203-206	III	dire riposta Nelly. Est-ce
	IV	dire riposta Nellie. Est-ce
	VI,VII,VIII	dire, riposta Nellie
207	III	faillit [R s'en aller A nous quitter] de
207	IV	chagrin lors
209	III	sais, [A et je le dis:] pourrait [R encore amener A précipiter] une
211-214	III	Parfaitement, appuyait William; [A Quelle est donc cette religion nouvelle [A qu'on nous prêche ici et] qui tend à séparer le frère de la soeur, le mari de la femme?] je trouve
	IV,VI,VII,VIII	Parfaitement, appuya William
212	IV	prêche ici et qui
214	III	moi, [D qu' S que R on A quelqu'un dans la famille] a
214	III	temps [R dans cette maison] à
216-219	III	trancher un tel débat. [A De Lantagnac, dont le coeur battait trop fort,

descendit un degré de l'escalier mais] Ici, intervint [A une seconde fois] la voix grave de

216 III débat. // De Lantagnac

217 IV,VI,VII,VIII coeur battait trop

217 IV,VI,VII,VIII fort, descendit un

218 IV,VI,VII,VIII se fit entendre

219 IV fois la

220 III,IV toujours le cancre. Reste

221 III convenable. Les opinions de notre père comme celles de notre mère méritent toutes deux au moins notre respect. Tu as eu tort, William, d'ouvrir IV convenable. Les opinions de notre père et de notre mère méritent au moins le respect. Tu as eu tort, William, d'ouvrir

222 III débat. Ce sont de ces choses que l'on ne discute point IV débat. Ce [R ne] sont de ces sujets que

223 III ici, où

224 III entendre. // De Lantagnac IV entendre... // De Lantagnac

225 III Lantagnac [R descendit l'escalier [A accablé]. Le duel restait donc toujours engagé dans sa famille. Il se rappela

encore une fois la théorie du Père Fabien sur le coin de fer. [A Et cette théorie prenait un sens nouveau à ses yeux. R Et D il S Il] se disait: "Que le coin [R frappe durement A de fer ne frappe pas seulement en moi, mais autour de moi.] Ce n'est pas seulement l'intérieur des âmes qu'il écartèle; [R mais il les divise entre elles; et A il frappe entre nous] il [R a A est en train de D dissout S dissoudre] l'unité de ma famille. Et c'est moi qui ce coin l'ai préparé, il y a plus de vingt ans. A rentra dans son cabinet. Les <Le texte << Les propos de William [...] ses pénibles appréhensions. >> situé entre les lignes 225 et 283 est ajouté d'abord à la marge gauche, puis au verso de la page.> IV,VI, VII,VIII Lantagnac rentra dans

226 III William [R particulièrement] l' [R effrayaient. Puis A accablaient. En son second fils] Il reconnaissait [R bien là AR bien son A bien son fils] le fidèle IV,VI,VII,VIII William l'accablaient. Il reconnaissait bien

226 IV bien là [R l' A le trop fidèle] élève
VI,VII,VIII bien là le

227 III de Forster. [A [R Et D n' S N'] avait-il pas tout à redouter d'un [R <illisible> A d'un jeune homme] aussi impérieux, aussi obstiné capable de tous les coups de tête?] Puis, les IV de Forster. Puis, les

228 III de Nelly aux menaces

228-242 III Maud! [A Donc D Ces S les] enfants savaient [R donc] tout. Et le danger de la séparation n'était [R donc] qu'ajourné? // Cette scène [R entre les enfants A par trop pénible] raviva une blessure que de Lantagnac portait au coeur depuis le matin du premier de l'an. [R Combien A Oh! ce matin-là comme il eut désiré, [R ce jour-là, voir revivre A établir] à son foyer la touchante coutume IV Maud! [R Il n'en pouvait plus douter. A Pouvait-il encore [R en douter] se faire illusion? D les S Les] enfants VI,VII,VIII Maud! Pouvait-il encore

229 IV enfants n'ignoraient rien du
VI,VII,VIII enfants n'ignoraient aucune

230	IV	familial et le VI,VII,VIII familial; et le
230-235	IV	séparation n'était [R qu' A bel et bien qu'] ajourné. [R Cette discussion par trop pénible lui révélait, en outre, la désunion de ses enfants pressentie par Maud. Et ainsi vont les choses. A Et comme les chagrins s'accroissent facilement les uns par les autres, maintenant que les propos de tout à l'heure lui ont révélé la profonde division des âmes à son foyer,] un
	VI,VII,VIII	séparation n'était bel
232	VI,VII,VIII	Hélas! par ce triste privilège qu'ont les chagrins d'aller parfois
232	VI,VII,VIII	parfois se réveiller et s'accroître les uns les IX parfois de se réveiller et de s'accroître les uns les
233	VI,VII,VIII	autres, maintenant que
235	IV,VI,VII,VIII	du jour
236	IV	qui ne l'avait [D que S qu' A assez] peu chagriné, [R ce jour-là A en ce temps-là], lui VI qui n'avait qu'assez peu chagriné en ce temps-là Lantagnac
236	VII,VIII	peu chagriné Lantagnac
237-239	IV	une vive blessure. [R , maintenant que

les paroles [R entendues A de] tout à l'heure lui montraient à son foyer la profonde division des âmes. // Ce matin

	VI,VII,VIII	une vive blessure. Les
238	VI,VII,VIII	leur douloureuse signification
239-241	IV	janvier il eut souhaité
240	VI,VII,VIII	un beau rêve
240	VI,VII,VIII	peut-être un peu de
241	VI,VII,VIII	Il eut souhaité
241	IV	souhaité ardemment [A pouvoir] inaugurer
	VI,VII,VIII	souhaité ardemment inaugurer
241	IV	la touchante [R pratique A coutume] de
	VI,VII,VIII	la touchante coutume
242	III	paternelle! Aux
243	III	Noël il en avait [A longuement] parlé à
		Virginia IV Noël il en avait longuement parlé à Virginia
243	VI,VII,VIII	il en avait parlé à Virginia
244	III,IV	Virginia pour qu'elle en parlât aux autres. Avec VI,VII,VIII Virginia, désirant vivement qu'elle en parlât aux autres. Avec
245	III	Avec l'éloquence de ses souvenirs, [R Il A il] lui avait [R démontré A décrit] la
	IV,VI,VII,VIII	Avec l'éloquence de ses souvenirs, il

245 IV il lui avait décrit [R la beauté] l'émouvante beauté VI,VII,VIII il avait décrit à son enfant bien aimée, l'émouvante beauté

247-252 III Saint-Michel. [R Ce sont Il lui avait montré le caractère sacré] que prenait aussi, dans la <ces mots devraient être raturés> [R famille canadienne, l'autorité du père et l'atmosphère surnaturelle qui la vénérable coutume [R y A contribuait à D maintenait S maintenir] pour sa part. A C'est par cette noble coutume, avait-il ajouté que, dans la famille canadienne l'autorité paternelle avait pris une sorte de caractère sacré. [R Et combien la vénérable tradition avait contribué à maintenir] Et c'est un peu, par elle aussi, cette vénérable tradition que s'était perpétuée, dans les vieilles maisons, l'atmosphère surnaturelle. // Le premier IV Saint-Michel. Par la vénérable tradition, avait-il dit, s' [D était S étaient D maintenu S maintenus], dans la famille canadienne, l'atmosphère surnaturelle et cette sorte

de caractère sacré [R que revêtait A qu'y revêt] l'autorité du père. // Au VI,VII,VIII Saint-Michel. Avec des mots touchants, graves et doux, il lui avait montré la fécondité de la vénérable tradition. Par elle, avait-il dit, s'étaient maintenus dans la famille canadienne, l'atmosphère surnaturelle et cette sorte de caractère sacré qu'y revêt l'autorité du père. // Au

252 III de janvier Virginia [R seule A , allante et courageuse comme toujours] se jeta aux

252 IV,VI,VII,VIII allante et courageuse

253 IV toujours, se jeta aux

254 III père. [D La S la R courageuse AR "Mon père, dit-elle, A [À dessein D Pour S pour] gagner si possible, [R le partie <sic> vaillante] enfant

255-262 III avait [R pourtant] choisi [R à dessein] le moment du déjeûner [R afin que tous les autres pussent passer après elle. A [R alors que tous se rencontraient à table et que A Toute la famille était là qui se mettait à table et] les poignées de mains s'échangeaient. "Mon père, [A dit-elle, les mains jointes et la tête

		inclinée] voulez-vous, s'il vous plaît, me donner votre bénédiction?] De Lantagnac
255	IV	moment. C'était à l' [R instant] heure
	VI,VII,VIII	moment. C'était à l'heure
257	IV	table, que les poignées de mains et les souhaits s'échangeaient. // - Mon
	VI,VII,VIII	table, que les souhaits et les poignées de mains s'échangeaient. // - Mon
259	IV	père, dit Virginia, agenouillée et les mains jointes, voulez-vous
259	IV	me donner votre bénédiction? // De Lantagnac
260	VI,VII,VIII	bénir? dit Virginia agenouillée
262-264	III	Lantagnac, [A très] ému IV Lantagnac, très ému VI,VII,VIII,IX Lantagnac, leva
262	VI,VII,VIII	bénir. Aussitôt, il les
264	VI,VII,VIII	pères. Il lui parut qu'une atmosphère sacrée l'environnait. Très IX pères. Une atmosphère sacrée, lui semblait-il, l'environnait. Très
265	III	gorge, [R leva les] mit IV gorge, mit
265	III	de Virginia et lentement IV de Virginia, et lentement

266 III lentement prononça les [A vieilles et augustes] paroles [R sacramentelles], celles [D qu' S que A ces mêmes matins,] avaient prononcées avant lui, [R ces actions-là] tous les ancêtres de sa lignée: // "Oui IV lentement, prononça les vieilles et augustes paroles, celles que, ces mêmes matins, avaient prononcées avant lui tous les ancêtres de sa lignée: // - "Oui, [R mon] mon VI,VII,VIII lentement, il prononça les vieilles et augustes paroles, celles que, ces mêmes matins, avaient prononcées avant lui tous les ancêtres de sa lignée: // - "Oui

267 III enfant, [R dit-il,] je

269 III ciel. // [R Pendant ce temps-là,] Wolfred IV ciel". // [R W] Wolfred

270-272 III William [A qui étaient là D regardaient S regardèrent] la scène avec respect, [AR et, sans doute,] émus eux-mêmes, [AR sans doute A sans doute] secrètement. Mais aucun d'eux ne IV William qui étaient là, regardèrent la scène avec respect, émus eux-mêmes, sans doute, secrètement. Mais aucun d'eux ne

272 VI,VII,VIII secrètement. Mais aucun ne

272-275	III	genoux. // En face de ce dualisme qui s'affirmait contre les siens de Lantagnac entretenait les plus noirs pressentiments. La IV genous. // De Lantagnac qui se rappelait maintenant son échec de ce jour-là, ne
273	VI,VII,VIII	revenait tout à coup le
275	III	fer lui [D revint S revenait] alors à l'esprit IV fer lui revenait à l'esprit
276	III,IV,VI,VII VIII	esprit, mais avec
277	III	trembler. "Le IV trembler. // - "Le
279	III	âmes. Mais ici il frappe entre IV âmes. Mais il frappe ici entre
280	III	nous, il
280	III	famille. [R Une autre preuve douloureuse de cette division parmi les siens lui vint peu de semaines après [R cette AR la] discussion [R des] vacances de Noël. A Hélas! [A le pauvre père ne croyait pas dire si juste. D les S Les] incidents [A allaient D s'ajoutaient S s'ajouter R pour lui] aux incidents [R pour lui rappeler la dure réalité. A et confirmer ses pénibles appréhensions.]] <Quelques pages ont été coupées à partir de la

quatrième édition <source IX> entre les lignes 283 et 284. Le texte correspondant à chacun des manuscrits et éditions précédentes est écrit tel qu'il l'a été par l'auteur. Pour les manuscrits III et IV, seuls les ratures, les ajouts, les mots déchiffrés sous la surcharge et ceux en surcharge sont soulignés.> IV famille. // Hélas! le pauvre père ne croyait pas dire si juste. Les VI,VII,VIII famille. // Hélas! le pauvre père savait-il jusqu'à

283 IV ses pénibles appréhensions

III [A [...] appréhensions. D'autres inquiétudes aggravaient [R à son] pour lui le cas de William.] Depuis qu'il pouvait constater son échec de rééducation française auprès de trois de ses enfants, de Lantagnac avait [R été amené à D réfléchir S réfléchi] plutôt [R péniblement A amèrement] sur [R la théorie du self-control <souligné> qui A une doctrine] largement pratiquée par lui à son foyer [A : la théorie du self-control <souligné>]. S'il avait paru négliger l'éducation de ses fils et de ses filles, ce n'était [R seulement] point [A uniquement] par négligence ni [R par] faute de temps. [A Là comme en tout le reste,] Le pauvre père s'était laissé imposer les [R principes A les idéologies D des S de R familles A l'éducation] anglo-saxonnes <sic>. [R Et D il S Il R croyait A avait cru] d'une entière bonne foi, à la [R

théorie] vertu éducative de ce self-control qui, de bonne heure, abandonne à l'enfant la conduite de sa propre vie. [R Lui-même, dans les premiers [AR <illisible>] temps, D il S Il A [R avait] n'avait-il pas même D prenait S <illisible> R volontiers A avec ardeur, proné <sic>] la théorie? = "C'est ainsi, [R disait-il,] qu'on fait les individualités vigoureuses, hardies, entreprenantes [A disait-il en ce temps-là]. Laissez l'enfant au libre usage de ses forces; ne le comprimez pas. On ne comprime qu'en étouffant." Hélas! de Lantagnac assistait, sur ce point comme sur tant d'autres, à la banqueroute de son idéologie. Si la vie physique de l'enfant a besoin de surveillance pour [D ne S n' A être] pas [R être] compromise, [R il en est ainsi A comment veut-on qu'il en soit autrement] de sa vie morale, [A plus délicate, d'une croissance plus savante et plus compliquée?] Sans doute, il ne faut rien étouffer; mais l'apprentissage de la liberté, [A la lutte contre les passions] l'éducation du caractère [R constituent bien A étant D la S les D discipline S disciplines R la plus délicate], [D la S les] plus [D difficile S difficiles] qui [D soit S soient] au monde, [A celles où les moindres erreurs sont souvent irréparables, R Et c'est A n'est-ce pas] folie que d'abandonner alors l'enfant à sa [R pr] seule initiative, [R que de lui supprimer A que de le priver de] toute direction? Le self-control, de Lantagnac était bien obligé d'en convenir, avait [R abouti, du moins chez son fils cadet, A conspiré à rendre trouble, [R mystérieux,] mobile, [A tumultueux] presque anarchique l'être moral de ses enfants. Virginia ne s'était reconquise à l'équilibre

qu'en retrouvant la discipline française. Wolfred restait une énigme personnifiée, un pauvre jeune homme incompris à soi-même. Et Nelly et William entêtés dans leurs passions et dans leurs préjugés, allaient jusqu'] à l'indépendance absolue, [A jusqu'] à la révolte presque ouverte [R de l'enfant] contre l'autorité de [D son S leur] père.

"Non, [R pouvait alors se dire A écrivait encore] le malheureux père [A dans son journal intime, non] l'éducation ne saurait s'abstraire des [A conditions de la vie ni] réalités de la race. [A On aura beau faire: le self-control <souligné>, méthode toujours hasardeuse, [R ne peut convenir à nos enfants,] sera [R souvent] franchement désastreuse pour la famille latine ou d'esprit latin.] Le Latin veut des cadres plus fermés. À son tempérament plus intellectuel, plus sensitif, plus avide de jouissances, il faut de plus fortes disciplines, des freins plus vigoureux. [A Non, R L'] individualisme n'est pas fait pour nous, être d'esprit [A familial] et de tradition [R familia] communautaire. [R Comme D dans S Dans] la famille anglaise où le fils unique n'est en somme que l'associé du business paternel [A passe [R encore] peut-être]. [R D'autant, ajoutait encore de Lantagnac, que A Mais pas chez nous, pas] dans la famille canadienne-française, où les enfants [R sont] nombreux, héritent moins, [R et] souvent n'héritent point, [A où] le lieu puissant de l'intérêt ne maintient pas la cohésion du père et du fils. Ah! comment n'ai-je pas vu? [R Comment n'ai-je pas compris qu'admettre le self-control AR autant voudrait supprimer toute éducation] Comment n'ai-je pas

compris que l'éducation est essentiellement un "control" [A et qu'autant voudrait supprimer toute éducation qu'admettre le sef-control <sic> A et [R plutôt] qu' [A alors] admettre le self-control, [R autant voudrait A c'est] supprimer en fait une éducation.]. Comment? Comment? Toujours la même erreur initiale, toujours la même doctrine aveuglante, [A perverse] cette mystique anglo-saxonne que j'ai acceptée, aveuglément, comme un dogme qu'on croit mais qu'on ne discute point.

[R C'est vers AR Donc vers A [R C'étaient là assurément des D propos S Propos] très sages, [A assurément] mais [A <illisible>] d'une sagesse un peu tardive. Vers] la fin de janvier de cette même année 1916 [R qu' A quelque temps après les vacances de Noël] un incident [R douloureux A des plus fâcheux] vint [A le] rappeler [[AR amèrement A durement] R à Lemerre [A à de Lantagnac] la malfaisance du self-control. <souligné>] William était retourné depuis trois semaines au Loyola College. À cette [R fin A époque] de [R janvier A l'année en vertu d'une tradition collégiale] un

IV [...] appréhensions. D'autres inquiétudes aggravaient à ses yeux le cas de William. Depuis qu'il pouvait vérifier son échec de rééducation française auprès de trois de ses enfants, de Lantagnac avait réfléchi plutôt amèrement sur une doctrine largement pratiquée par lui à son foyer: [R Et] la théorie du self-control. S'il avait paru négliger l'éducation de ses fils et de ses filles, ce n'était point [R seulement] uniquement par négligence ni faute de temps. Là, comme en tout le rete, le pauvre

père s'était laissé imposer les idéologies anglo-saxonnes. Il avait cru, d'une entière bonne foi, à la vertu éducative du self-control qui, de bonne heure, abandonne à l'enfant la conduite de sa propre vie. Cette méthode pédagogique, que de fois, il l'avait même prônée avec ardeur:

- C'est ainsi, disait-il [A en ce temps-là,] qu'on fait les individualités vigoureuses, hardies, entreprenantes. Laissez l'enfant au libre usage de ses forces. Ne le comprimez pas. On ne comprime qu'en étouffant.

Hélas! de Lantagnac assistait sur ce point comme sur tant d'autres, à la faillite de son système. Si la vie physique de l'enfant a besoin de surveillance et de soins, pour n'être pas compromise, à plus forte raison, [R en faut-il à] sa vie morale, plus délicate, d'une croissance plus savante, plus compliquée. Sans doute, il ne faut rien étouffer; mais l'apprentissage de la liberté, l'éducation du caractère étant les disciplines les plus difficiles qui soient au monde, celles où les moindres erreurs deviennent souvent irréparables, n'est-ce pas folie insigne que [D d' S de R y] laisser l'enfant s'y débrouiller à sa fantaisie? Le self-control, de Lantagnac était bien obligé d'en convenir, avait tout au plus réussi à rendre [R trouble, mobile,] tumultueux, presque anarchique, l'être moral de ses enfants. Virginia ne s'était reconquise à l'équilibre qu'en retrouvant la discipline française. Wolfred restait une énigme personnifiée, un pauvre jeune homme incompris à soi-même. Et Nellie et William entêtés dans leurs passions et leurs préjugés allaient jusqu'à

l'indépendance absolue, jusqu'à la révolte presque ouverte contre l'autorité de leur père.

- "Non, écrivait encore de Lantagnac dans son journal intime, non l'éducation ne saurait s'abstraire des conditions de la vie ni des réalités de la race. Le self-control, méthode toujours hasardeuse, sera franchement désastreuse pour la famille latine ou d'esprit latin. Le latin, veut des cadres plus fermés. À son tempérament plus intellectuel, [A plus sensitif,] plus avide de jouissances, il faut de plus fortes disciplines, des freins plus vigoureux. Non, l'individualisme n'est pas fait pour nous, êtres d'esprit familial, de traditions communautaires. Passe peut-être dans la famille anglaise où le fils unique n'est souvent que l'associé du business paternel. Mais pas chez nous, chez nous où les enfants nombreux héritent moins, [A où] souvent [A même ils] n'héritent point et où le lien puissant de l'intérêt ne maintient pas la cohésion du père et du fils. Ah! comment n'ai-je pas vu? Comment n'ai-je pas compris que l'enfant est en soi un être à élever et que l'éducation est essentiellement un "control" ou n'est pas? Comment? Comment? Toujours la même erreur initiale, toujours cette mystique anglo-saxonne [R que j'ai] acceptée [A par moi] comme un credo que l'on croit mais que l'on ne discute point."

Propos bien sages assurément, mais il faut bien le dire, d'une sagesse un peu tardive. [R Cette même année 1916 un AR Et A Quelques semaines tout au plus après [R cette page] la rédaction de cette page de journal, un] incident des plus fâcheux vint [R le rappeler A en souligner] durement à de Lantagnac [A la profonde

vérité. R William était retourné depuis [R trois AR quel] semaines au Loyola Collège. À cette époque de l'année, D une S Une] tradition

VI,VII,VIII

[...] appréhensions. D'autres symptômes aggravaient à ses yeux le cas de William. Depuis qu'il pouvait vérifier son échec de rééducation française auprès de trois de ses enfants, Lantagnac avait réfléchi plutôt amèrement sur les effets d'une doctrine largement pratiquée par lui à son foyer: la théorie du self-control <en italiques>. Ce n'était point par négligence ni faute de temps qu'il n'avait surveillé que de fort loin l'éducation de ses fils et de ses filles. Là comme en tout le reste, le pauvre père s'était laissé subjuguer par les idéologies anglo-saxonnes. Il avait cru, d'une entière bonne foi, à la vertu éducative du self-control <en italiques> qui, de bonne heure, abandonne à l'enfant la conduite de la propre vie. Cette méthode pédagogique, que de fois il l'avait même prônée avec ardeur:

- C'est ainsi, disait-il en ce temps-là, c'est ainsi qu'on fait les individualités vigoureuses, hardies, entreprenantes. Laissez l'enfant au libre usage de ses forces. Ne le comprimez pas. On ne comprime qu'en étouffant.

Hélas! Lantagnac assistait, sur ce point comme sur tant d'autres, à la faillite de son système. Si la vie physique de l'enfant a besoin de surveillance et de soins, pour n'être pas compromise, combien plus sa vie morale, plus délicate, d'une

croissance plus savante, plus compliquée. Sans doute, il ne faut rien étouffer; mais l'apprentissage de la liberté, l'éducation du caractère étant les disciplines les plus difficiles qui soient au monde, celles où les moindres erreurs deviennent souvent irréparables, quelle folie insigne que de laisser l'enfant s'y débrouiller à sa fantaisie! Le self-control <en italiques>, Lantagnac était bien obligé d'en convenir, avait tout au plus réussi à rendre tumultueux, presque anarchique, l'être moral de ses enfants. Virginia ne s'était reconquise à l'équilibre qu'en retrouvant la discipline française. Wolfred restait aux autres une énigme, lui-même ne se comprenant pas. Et Nellie et William, entêtés dans leurs passions et leurs préjugés, allaient jusqu'à l'indépendance absolue, jusqu'à la révolte presque ouverte contre l'autorité de leur père.

- << Non, écrivait encore Lantagnac dans son journal intime, non l'éducation ne saurait faire abstraction ni des conditions de la vie ni des réalités de la race. C'est maintenant clair, tristement clair pour moi. Le self-control <en italiques>, méthode hasardeuse, sera franchement désastreuse pour la famille latine ou d'esprit latin. Le Latin veut des cadres plus fermés. À son tempérament plus intellectuel, plus sensitif, plus avide de jouissances, il faut de plus fortes disciplines, des freins plus vigoureux. Non, l'individualisme n'est pas fiat pour nous, êtres d'esprit familial, de traditions communautaires. Passe peut-être dans la famille anglaise où le fils unique n'est souvent que l'associé du business <en italiques> paternel. Mais pas chez nous,

où les enfants nombreux héritent moins, et souvent même n'héritent point; pas chez nous où le lien puissant de l'intérêt ne maintient pas la cohésion du père et du fils. Ah! comment n'ai-je pas vu? Comment n'ai-je pas compris que l'enfant est en soi un être à élever <en italiques> et que l'éducation est essentiellement un << control >> ou n'est pas? Ah! oui, comment? Comment? Toujours la même erreur initiale, toujours cette mystique anglo-saxonne acceptée par moi, comme un credo indiscutable >>.

Propos très sages assurément, mais d'une sagesse combien tardive. Quelques semaines tout au plus après la rédaction de cette page de journal, un incident au dernier point fâcheux vint souligner durement à Lantagnac la profonde vérité de sa nouvelle philosophie.

284	IV	tradition [R collégiale A du Loyola College] voulait qu' [A à l'époque du printemps,] un
284	IV	Loyola college ramenait
285	III	académique [AR établi comme une tradition collégiale,] avait lieu, [R chaque année,] pour les IV académique eût lieu pour les
286-288	III	classes. Ceux-ci habituellement choisissaient [R le sujet] eux-mêmes [A le sujet du débat], quittes
287	IV	Habituellement [R ceux-ci A les

		potaches] choisissaient
288	III	Père, préfet IV Père préposé à la préfecture des
289	III	études. Comme la question des écoles dites nationales se posait [A alors], depuis la crise ontarienne, avec éclat devant l'opinion, les jeunes IV études. Comme la question des écoles dites "nationales" se posait avec fracas devant l'opinion, depuis la crise ontarienne, les jeunes VI, VII,VIII études. La question des écoles dites << nationales >> se posant avec fracas devant l'opinion, depuis la crise ontarienne, les jeunes
292	III	Loyola [R en firent] décidèrent
292	III	le sujet de
292	III	leur [R débat A discussion]. La question fut
292	IV,VI,VII,VIII	discussion. Le problème fut
293	VI,VII,VIII	donc posé
293-297	III	ainsi posée: "Est-il de l'intérêt du Canada d'accepter un seul type d'écoles, dites nationales, avec l'uniformité des programmes, des manuels et des lois de l'éducation?" [R On sait se A Nous

n'avons pas à [R dire ici AR rappeler D montrer S décrire] ici l'hypocrite marchandise] qui

293-296 IV posé: Est-il de l'intérêt du Canada d'accepter un seul type d'écoles dites nationales, avec l'uniformité des programmes, des manuels et des lois de l'éducation? Nous

294 VI,VII,VIII Canada d'accepter un

294 VI,VII,VIII,IX écoles dites nationales

295 VI,VII,VIII nationales, avec l'uniformité

297 IV,VI,VII,VIII marchandise fort suspecte

298 III,IV Canada sous

298 III trompeuse "d'écoles nationales". Dans IV,VI,VII,VIII trompeuse << d'école

300 III,IV promoteurs "l'école

302 III année-là, [A le nom] William IV, VI,VII,VIII année-là, le nom de William

302 III,IV,VI,VII, VIII Lantagnac qui achevait

302 III rhétorique, [R [R se trouva A fut] choisi comme l'un des A fut porté sur la liste des jeunes] orateurs IV rhétorique fut porté sur la liste des jeunes VI,VII,VIII rhétorique, fut

porté sur la liste des jeunes

303 III du [A prochain] débat. [R Et A Toujours frondeur,] le

304 IV frondeur le [R jeun] rhétoricien

304 III rhétoricien [R toujours frondeur] opina sur lui-même pour [R défendre] soutenir

IV rhétoricien opina pour soutenir

305 III thèse. En vain le Père préfet des études fit-il observer au collégien l'inconvenance [R qu' A d'] un tel choix, [R pouvait comporter à l'égard de son père A [R étant donné A vu] la situation de son père]. William

IV,VI,VII,VIII thèse. En vain le Père préfet des études fit-il observer au collégien l'inconvenance d'un tel choix, vu la situation de son père. William

306 IX acte, en raison du rôle

307 IX père. William

308 III s'entêta et gagna son point. [R D'autre part, D le S Le] débat n' [D étant S ayant R point A rien de] public

IV s'entêta et gagna son point. Le

VI,VII,VIII s'entêta et finit par avoir gain de cause. Le

308 IX débat n'avait rien

308 III public, le Père préfet se [D flattait S flatta] que IV,VI,VII,VIII public, le Père se IX public. Au Loyola

309 III,IV,VI,VII, VIII que les échos n'en dépasseraient pas les

309-311 III collège; [D et S il] laissa [A donc] passer. [A Le débat eu <sic> lieu, et le silence semblait [R bien A discrètement] gardé sur la fredaine de William lorsqu' [D Il S il] se trouva, par IV collège; il laissa passer. Le débat eut lieu et le VI,VII,VIII collège: il laissa passer. Le débat eut lieu et le IV collège. Le débat eut lieu. Le silence

310 IV,VI,VII,VIII semblait discrètement gardé

311 IV,VI,VII,VIII William, lorsque, par

311 III malheur, qu'un [R indiscret jeta la chose dans A fâcheux communiqua un [R rapport A compte-rendu] du débat à un

311 IV un compte-rendu du débat dans VI,VII, VIII,IX un compte-rendu de

313 III,IV,VI,VII, VIII lendemain Jules de

313 III dans [D tous S toute D les S la R journaux A presse anglaise] d'Ottawa

314-319	III	en assez larges manchettes: M. William de Lantagnac, fils de M. Jules de Lantagnac, élève du Loyola College de Montréal, soutient dans un débat public(:) la nécessité d'imposer au Canada un système d'écoles nationales. [R Et D la S La R chose, [AR fait divers A chose], [A comme [A bien] l'on [R devrait] pense [R bien],] n'en resta pas là IV en respectables manchettes: M. William de Lantagnac, fils de M. Jules de Lantagnac, élève du Loyola College de Montréal, soutient dans un débat public, la nécessité d'imposer au Canada le système des écoles nationales. La chose, comme
318	VI,VII,VIII	nationales. La chose, comme
319	IV	n'en resta pas là VI,VII,VIII n'en resta point là
319	III,IV	Le lendemain les
320	III,IV,VI,VII,	à commenter l'incicent et l'exploitèrent à qui mieux mieux contre
321	III	<Le manuscrit III prend fin au mot << Russell >>. Les pages manquantes ont été annexées et retravaillées au manuscrit IV.>
321-323	IV	Russell. // On devine l'émotion [A

		<illisible> de [A de] Lantagnac. L'incident
322	VI,VII,VIII	grande. L'incident, insignifiant en soi-même, prenait
324	IV	scandale. [R Rien Il A Le député de Russell] était devenu depuis quelque temps l'un des chefs VI,VII,VIII scandale. À ce moment l'opinion
325	IV	ontarienne. [R Dans le A Au] congrès
326	IV	de l'Association canadienne-française d'Ontario
327	IV	venait de
329	IV	jamais [R une occasion] de
329	IV	proteste, auprès du gouvernement, chaque fois qu'une [R brèche A atteinte] était faite aux VI,VII, VIII protester, auprès du gouvernement, chaque fois qu'une brèche était faite aux
330	IV	Or l' [R incident A affaire] du
331	IV	Loyola venait de dévoiler tout d'abord que le VI Loyola venait non-seulement dévoiler que le VII,VIII Loyola venait dévoiler non-seulement que le IX Loyola apprenait au public, non-seulement que le
333	IV	française en [A l'] Ontario VI,VII,

	VIII	française en l'Ontario
333	IV,VI,VII,VIII	l'Ontario faisait instruire ses propres enfants dans une
334	IV	anglaise, et [R deuxièmement A secondement] que le
	VI,VII,VIII,IX	anglaise, mais que le
335	IV,VI,VII, VIII,IX	défendait contre
336	IV,VI,VII,VIII	pouvoir d'imposer à son
337-340	IV	fils. // De Lantagnac [R en] éprouva un immense chagrin. [R Il comprit] Il regrettait [A beaucoup] moins la fausse posture où l'incident l'allait mettre auprès de] ses
338	VI	affligé. Il regrettait l'incident beaucoup moins pour la fausse posture où il apparaîtrait aux yeux de ses
	VII,VIII	affligé. Il regrettait l'incident, beaucoup moins pour la fausse posture où il apparaîtrait aux yeux de ses
340	IV	que l'impression
343	IV	il [D prenait S prendrait] ainsi devant
	VI,VII,VIII	il prendrait ainsi devant
345	IV	faire? [R La nouvelle A Nier la nouvelle? [R Impossible. Elle] Elle]

était

346 IV,VI,VII,VIII vraie. Dès le premier jour, le Recteur

346-348 IV s'était [R hâté d'écrire à de Lantagnac en quelles A hâté d'exprimer ses profonds regrets [R au pauvre père] à M. de Lantagnac], et de lui [R expliquer A faire savoir] en quelles circonstances [R William AR son fils A William] avait [R fait A accompli] son coup de tête. D'autre

347 VI,VII,VIII Lantagnac, lui exposant en quelles circonstances William avait accompli son coup de tête. D'autre

349 IV part, [D de S le R Lantagnac ne S malheureux père] pouvait [A -il] songer à désavouer

349 VI,VII,VIII pouvait-il songer à désavouer

350 IV,VI,VII,VIII fils, à faire savoir au

350 IV public [R pour quelles A les] raisons [R le jeune homme faisait ses études A et les circonstances qui avaient conduit le jeune homme] dans

352 IV de [D Nelly S Nellie] pendant

353 IV il [R vit combien A comprit ce qu'] un [A seul] mot de sa part pouvait [R encore tout A créer de D bouleverser S

		bouleversement] à son VI,VII,VIII il comprit ce qu'un seul mot de sa part pouvait créer de bouleversement à son
354	IV	foyer. Un seul parti lui restait [R donc]: dévorer VI,VII,VIII foyer. Un seul parti lui restait: dévorer
356	IV	chagrin. Sa seule consolation pendant
356	VI,VII,VIII	put. Sa seule consolation pendant
358	IV,VI,VII,VIII	moments, ce fut encore de s'appuyer sur l'affection de Virginia, qui, toujours
358	IV	pensa [R de son mieux À avec des mains [R encore] plus douces] la
359	IV	la vive blessure, et [A ce fut aussi] de recevoir [R aussi] de Wolfred un
	VI,VII,VIII	la vive blessure. Ce fut aussi de recevoir de Wolfred un
361	IV,VI,VII, VIII,IX	cher papa, // Tu

[CH]7

	IV	<titre:> [R Chapitre V] Préparatifs de bataille VI,VII,VIII Préparatifs de bataille
1	IV	scolaire en Ontario [R bat toujours son plein A [R s'achemine vers la AR est en pleine A traverse sa] période aiguë]. Dans VI,VII,VIII scolaire en Ontario traverse
1	VI,VII,VIII,IX	sa période la
2	IV	l'ombre [A continuent de] s' [D agitent S agiter], [R toujours contre A autour de] la
2	VI,VII,VIII	s'agiter autour
4	IV	et [R sournoises A malfaisantes]. [R L'alliance irlando-orangiste se maintient ferme et se fortifie.] Depuis quelques mois, il ne se passe [R guère A guère] de semaines où
4	VI,VIII	malfaisantes. Depuis quelques mois, il ne se passe guère de semaines où VII malfaisantes. Depuis quelques mois, il ne se passe guère de semaines o. des
7	IV,VI,VII, VIII,IX	le règlement XVII
8	IV	pas [D hésiter S hésité] à violer les droits VI,VIII,VIII,IX pas hésité à

violer les droits

10 IV contribuables; [D et S il] lui

11 IV choix, [R nommée par lui,] où sur [R les] trois

11 IV membres [R qui la constituait], ne

12 IV français. [A Par bonheur,] Ces attentats arbitraires ne font fléchir, parmi les persécutés, la volonté de la résistance. La VI, VII,VIII français. Par bonheur ces attentats arbitraires ne font pas fléchir, parmi les persécutés, la volonté de résistance. La

14 IV commission", - [R c'est ainsi que AR nom que A ainsi que] le bon peuple [R dénomma AR donna A l'appelle] tout de suite, [R la commission gouvernementale] [D tenta S tente] en

14 VI,VII,VIII ainsi que le bon peuple l'appelle tout de suite, tente

16 IV s'en constituèrent les

16 IV gardiennes. [R et devant A Devant] cette VI,VII,VIII gardiennes. Devant cette

17 IV police n' [D osa S ose] passer. [AR Du reste, les écoles qui sont prises sont

tout de suite reconquises par la force. En vain R la "petite commission" s'efforce en vain également A [R En va D la S La] "petite commission" s'efforce alors] de VI police n'ose passer. La VII,VIII police n'ose passer. Le <sic> << petite

18 VI,VII,VIII s'efforce alors de

18 IV,VI,VII,VIII suborner les instituteurs

19 IV,VI,VII,VIII et les institutrices

20 IV ne [D put S peut] rien

22 IV toutes [D préférèrent S préfèrent] enseigner sans

23 IV inique. Cependant la commission gouvernementale [R a réussi A réussit] à s'emparer des VI,VII, VIII inique. Cependant la commission gouvernementale réussit à s'emparer des

25 IV scolaires. [R Et bientôt les écoles libres, manquant de tout ont dûment AR Il advient que AR Les écoles A Bientôt, les écoles libres réduites par la famine sont contraintes de] fermer VI,VII,VIII scolaires. Bientôt les écoles libres, réduites par la famine, sont

26 IV portes; [R Des A et [R que] des]

		milliers VI,VII,VIII portes; et des
27	IV	enfants [R se [R sont D trouvés S trouvèrent] gelés dans la rue AR doivent être renvoyés à leurs parents A sont renvoyés à leurs parents.] // Mais les bambins
27	VI,VII,VIII	parents. // Les bambins
28	IV,VI,VII,VIII	et les bambines
30	IV	filles, [R <illisible> A en] longues
31	III	et vont prier [...] <début du manuscrit III>
31	III	le [R triomphe] salut
31	III	la Cause <souligné>, les
32	III	les [R longues A grandes] voitures [A de livraison], les IV,VI,VII, VIII les grandes voitures de livraison, les
34	III	banderolles [R significatives A chargées de légendes significatives] et
34	IV	légendes appropriées et IV légendes appropriées, et
34	VI,VII,VIII	et les voici qui paradent
35	III	capitale. [R De Lantagnac A Un jour on] les
35	IV	jour on
35	III,IV,VI,VII, VIII	les a vus défiler
36	III	défiler [R un jour,] jusque près des IV

défiler jusque près des

36 III du parlement. [R Debout, D pressés S Pressés] les IV du parlement. Pressés

37 III,IV,VI,VII, VIII enfants agitaient leurs

38 IV tombante et

38 III,IV,VI,VII, VIII et criaient à

38-41 III tue-tête: "Rendez-nous nous écoles - Nous voulons les Frères et les Soeurs - Nous voulons nos maîtres et nos maîtresses. Les IV tue-tête: "Rendez nous nos écoles". - "Nous voulons les Frères et les Soeurs" - "Nous voulons nos maîtres et nos maîtresses" <non souligné, en écriture ordinaire> - Les

41 III passants [R se retournaient A s'arrêtaient] pour [R regarder passer A observer] la IV,VI,VII,VIII passants s'arrêtaient pour

42 IV,VI,VII,VIII regarder aller la

42 III manifestation. Quelques-uns se

42 III se découvraient et applaudissaient avec fierté. D'autres bougonnaient quelques imprécation anglaises, s'étonnant que les autorités tolérassent de IV se découvraient et applaudissaient avec

fierté; d'autres ronchonnaient quelques imprécations torontoniennes, s'étonnant que les les autorités tolèrassent <sic> de VI, VII,VIII se découvraient et applaudissaient avec fierté; d'autres ronchonnaient quelques imprécations torontoniennes, scandalisés que la police tolérât de

45-47 III désordres. [R [A Ce jour-là] De Lantagnac regardait toujours A Près du Musée Victoria, deux hommes regardaient [R toujours]] aller les

47 IV,VI,VII,VIII hommes suivaient des

48 III,IV voitures. Les

48 III cris [A des enfants] montaient clairs et stridents vers

48 IV,VI,VII,VIII enfants montaient clairs et stridents vers

49-51 III parlement de la nation. [R Et D cependant S Cependant] les grands murs gris, troués de fenêtres derrière lesquels <sic> brillaient ci et là quelques lumières, restaient [R là] impassibles et hautains, image IV parlement de la nation. Cependant les grands murs gris troués de fenêtres

derrières lesquelles brillaient ci et là quelques lumières, restaient impassibles et hautains, image VI,VII,VIII parlement de la nation, cependant que les grands murs grisâtres percés de fenêtres derrière lesquelles brillaient ça et là quelques lumières, restaient impassibles et hautains, image

52-54 III droit. [R Un inconnu qui, ce jour-là, passa tout près de [R lui A Lantagnac], lui dit AR [R Pendant que D de S De] Lantagnac <illisible> considérant toujours ce spectacle A [R De Lantagnac vit] venir à lui le président de la commission scolaire d'Ottawa, Samuel Genest. Le président avait comme tou <on a omis de raturer cette ligne> [R jours, du feu dans le regard. Une irréductible combativité se dégageait de la personne entière de ce vaillant homme, de sa figure surtout, où [R il y avait un A se mêlaient D singulier S singulièrement R mélange de] la bonhomie, l'ardeur mérédionale et la crânerie du mousquetaire. Le président salua familièrement l'avocat puis] sur un ton

étrange- <on a omis de raturer ces mots> [R ment convaincu lui dit: AR sur un ton étrangement convaincu: A L'un des deux hommes, [R prenant la parole] dit à l'autre tout à coup] // - [R Monsieur, vous le voyez, A De Lantagnac, vous le voyez, n'est-ce pas?] aujourd'hui [AR vous le voyez comme moi], les

53	IV	l'autre tout à coup: // - De Lantagnac
	VI,VII,VIII	l'autre tout à coup: // - Lantagnac
54	IV	voyez, aujourd'hui
55	III	puissants ne se dérangent guère derrière ces murs. Ils
56	III,IV	eux. Attendez et
57-60	III,IV	verrez. Il y
61	III	qu'on [R ne s] n'écrase point [A même en ce pays. R Et A Et] moi, je vous dis [R que] ces enfants et leur cause [R entreront demain A auront [R bientôt] leur audience] au parlement [A et plus tôt qu'on ne le crois.] // L'homme <Le texte << Et l'homme qui venait [...] et continua son chemin. >> situé entre les lignes 62 et 76 est ajouté à la marge gauche.>

61	IV	pays. Et moi je vous le dis: ces enfants et leur cause auront leur audience au parlement, et plutôt <sic> qu'on ne le croit. // L'homme
62	III,IV,VI,VII, VIII	qui venait de
62	III	paroles [A l'] avait [R parlé avec A fait sur] un ton étrangement convaincu.
		Une IV paroles l'avait fait avec une intense conviction. Une VI,VII,VIII paroles, avait parlé
64	III,IV	se dégageait d'ailleurs de toute sa
		VI,VII,VIII se dégageait de toute sa
65	III,IV	surtout où se mêlaient singulièrement la bonhomie, l'ardeur VI,VII,VIII surtout où se mêlaient la bonhommie, l' ardeur
65	III,IV	méridionale et la crânerie du mousquetaire VI,VII,VIII méridionale, la vaillance exubérante du mousquetaire
66	III	mousquetaire. // - [R M. Genest, - car c'était lui, A Et que voulez-vous dire,]
		M. Genest - car IV,VI, VII,VIII mousquetaire. // - Et que voulez-vous
67	IV	dire, M. Genest
67	III	car c'était lui, le IV car c'était bien le
67	VI,VII,VIII	qui venait de

68	VI,VII,VIII	parler, était bien IX parler, est
69	III	d'Ottawa - [R M. Genest,] que
69	III	dire, avec
70	III,IV,VI,VII, VIII	audience? avait demandé
70	III	de Russel. // - Oh!
70	X	Russell. // Oh! <corrigé d'après III, IV,VI,VII,VIII,IX>
71	III	vite, dit le IV,VI,VII,VIII vite, fit le
72	III	président souriant. [R Il serra la main du dépu] Un autre
72	IV	souriant, un
72-76	III	renseignera. [A Mais il est bon que les hommes se tiennent prêts.] Il
73-76	IV	bon que les hommes comme vous se tiennent prêts. // Il
76	III,IV,VI,VII, VIII	Il serra la
76	III,IV,VI,VII, VIII	et continua son
76-79	III	chemin. // [AR Le président Genest salua et continua son chemin. Que veut-il dire par cette audience se demanda] De Lantagnac <on a omis de raturer ces mots> [R se rappela à ce m rapprocha A Qu'a-t-il voulu dire? se demandait de Lantagnac, pendant que songeur il

rentrait à ses bureaux. D instinctivement S Instinctivement A il rapprochait D ces S cette D paroles S parole A du président] d'une

77 IV se demandait de Lantagnac VI,VII,VIII se demandait de

78 IV,VI,VII, VIII,IX Lantagnac pendant

78 IV,VI,VII,VIII il rentrait à

78 IV,VI,VII,VIII bureaux. Instinctivement il rapprochait cette

79 IV parole du président d'une VI,VII, VIII parole, d'une

79 III,IV,VI autre que lui avait dite le

80 III où [R il l' A celui] avait

80 III prié [AR l'avocat] de

81 III dans Russel: "Le

82 III la question scolaire

82 III parlement [A fédéral"], lui

83 III le [R sénateur président de l'Association d'éducation A le sénateur]. Depuis

83 IV sénateur." Depuis

84 III député [A a songé] à

86 III <Le texte du manuscrit III est manquant entre << vien- >> et << tenir? >>, soit entre les lignes 86 et 156. Les pages manquantes ont été annexées et

retravaillées au manuscrit IV.>

86 IV viendrait-elle? [R drait-elle? Si D dans S Dans] les

86 IV temps, [R il A le député] la

87 IV une [R suprême A éclatante] occasion

89 IV vie [D , S . A Hélas!] il n'en était plus de même

89 VI,VII,VIII désir n'était plus

90 IV maintenant, [AR depuis] que

90 IV les [R troubles A misères] de

90 IV,VI lui montraient le VI,VII lui faisaient voir le

91 IV action [AR intervention] publique. [A [R Et cette A La] parole du président Genest ne cessa de le troubler.] // Cependant

91 IV publique. À partir de ce moment, la parole du président Genest ne cessa de le hanter comme une énigme troublante. // Cependant VII,VIII publique. À partir de moment, la parole du président Genest ne cessa de lui revenir, comme une énigme troublante. // Cependant IX publique. À partir de ce moment, la parole du président Genest ne cesse de lui revenir, comme une énigme troublante. // Cependant

92 VI Cependant, les

92 IV jours passaient; [R et] l'on arrivait [R vers A à] la [D fin- S fin A d'] avril VI,VII,VIII jours passaient; l'on arrivait à

93 IV,VI,VII,VIII session touchait à

93 IV fin. D'après les pronostics les plus vraisemblables, il ne paraissait point qu'elle dût atteindre le mois de juin. Aussi [R résolut-on de se] parmi les chefs IV fin. D'après les pronostics les plus vraisemblables, il ne paraissait point qu'elle pût atteindre le mois de juin. Aussi parmi les chefs VII,VIII fin. D'après les pronostics les plus vraissemblables, il ne paraissait point qu'elle pût atteindre le mois de juin. Parmi les chefs IX fin. D'après les pronostics les plus sûrs, elle ne

95 IV scolaire, résolut-on de VI scolaire, fut-il résolu de VII,VIII scolaire, le mot d'ordre fut de

95 IV hâter. [R De Lantagnac n'éprouva donc [R aucune A qu'une légère] surprise, quand D un S Un] après-midi, [R il A de Lantagnac] vit entrer

96 VI,VII,VIII Lantagnac vit entrer
96 IV à [A son] étude
97 IV de l'Association d'Éducation <non souligné, en écriture ordinaire>. Le
97 IV,VI,VII,VIII sénateur, homme de lutte, était rayonnant
98 IV,VI,VII,VIII il alla droit
98 IV but: // - Vous
99 IV vous [R souvenez A rappelez], de Lantagnac, [R de] notre première entrevue
100 IV avais annoncé que [D le S la] grande [R acte A phase] de
101 IV scolaire [R se jouerait A se déroulerait] au
101 IV parlement. Eh! bien
101 VI Eh! bien
103 IV résolution; [R P.-É. A Paul-Émile] Lamarche
104 IV parlera. [R Vous en serez? A En serez-vous?] // [D - S De] Lantagnac
105 IV se [D <illisible> S contint] le
VI,VII,VIII se contint le
105 IV,VI,VII,VIII qu'il put. Sur
106 IV il demanda [R au sénateur]: //
- Attendez-vous VI,VII,VIII il demanda: // - Attendez-vous
108 IV,VI,VII,VIII Beaucoup? répondit le sénateur, c'est

peut-être IX Beaucoup? répond le sénateur, c'est peut-être

108 IV trop. [R Mais D nous S Nous] attendons VI,VII,VIII trop. Nous

110 IV constitutionnel, [A je ne vous l'apprends pas,] il

110 IV faut [A toujours] compter [R beaucoup] avec

112 IV mais [R portée A portée] sur

113 IV devient [R plus] inévitablement

114 IV nationale [D , S . D la S La] bonne

115 IV soutenue [R et A et] nos VI,VII, VIII soutenue et nos

115 IV,VI,VII, VIII,IX cher de Lantagnac

117 IV axiome: à la

117 IV guerre [R ce qui importe avant tout,] c'est VI,VII,VIII guerre c'est

118 IV troupes [AR qui importe avant A qui importe avant tout.] Et

118 IV moral, ce [R sont Mon cher sénateur A sont] les

119 IV font. N'est-ce pas? // - Sans

120 IV,VI,VII,VIII doute, répondit le

121 IV Puis élevant tout à coup la

122 IV émotion, il ajouta: // - Mon

124 IV française [R ? A .] C'est

125	IV	un néophyte comme moi. Permettez
126	IV	réflexion. [R Vous A Peut-être] savez [R peut-être A -vous] un
127	IV	moi? [R [A À l'heure où je vous parle, je dois vous l'avouer,] Je ne suis pas entièrement [R libre A maître] de mes décision A À l'heure où je vous parle, je ne suis pas le seul maître de mes décisions.] // Le
128	VI,VII,VIII,IX	je vous parle
130	IV,VI,VII,VIII	sénateur s'était levé
130	IV,VI,VII,VIII	il tendit la
131	IV	député: // - Mon
132	IV,VI,VII, VIII,IX	cher de Lantagnac, lui dit-il, avec une profonde sympathie, je
132	IV	je [A vous] comprends
133	IV,VI,VII,VIII	à votre
134	IV	est [A la force et] l'honneur
136	IV,VI,VII,VIII	Merci, répondit simplement
136-138	IV	simplement de Lantagnac; [R et A aussitôt que ma réponse sera prête, j'irai moi-même vous la porter. D le S le] sénateur sortit. // Le premier mai la
137	VI,VII,VIII	porter. // Le sénateur sortit. // Le 23 avril la IX porter. // Le sénateur salue et part. // Vers

139-141 IV Lapointe était déposée sur le bureau de la Chambre [D . S , R [A Dès le lendemain D La S la] nouvelle passa bientôt dans A [D Et S et] la discussion [R fut A en était] fixée au 11 du même mois. Dès le lendemain, la nouvelle courait déjà dans] toute la presse du pays VI Lapointe était déposée sur le bureau de la Chambre et la discussion en était fixée au 11 VII,VIII Lapointe était déposée sur le bureau de la Chambre et l'on en fixait la discussion au 11

141 IV courait déjà tout la presse du pays VII,VIII courait déjà par toute la presse du pays

141 IV pays. Les journalistes toujours pressés d'affriander le public, [R publièrent A dressèrent], sans plus tarder, [R les noms A une liste] des orateurs [R qui prendraient part au A du prochain] débat. Le nom du député de Russell figura [R en tête de la liste. A en première ligne.] // [R De Lantagnac put [AR bien lire] A Le lendemain soir de son entrevue avec le sénateur de

Lantagnac put lire] la [R nouvelle A liste] dans VI,VII,VIII pays. Les journalistes toujours pressés d'affriander le public, dressèrent sans plus tarder, une liste des orateurs du prochain débat. Le nom du député de Russell figura en première ligne. // Le lendemain soir de son entrevue avec le sénateur, Lantagnac

145 IV capitale. Bien qu'il s'attendit à quelque tapage] autour

146 VI,VII,VIII nom, il ne laissa pas d'être troublé profondément par cette publicité tapageuse. Aujourd'hui

146 IV cette [R indiscrétion de la presse A publicité] ne

146 IV pas [R <illisible> de] le

147 IV Aujourd'hui, [A même,] quelles qu'aient été depuis lors les [A dures] épreuves

VI,VII,VIII même, quelque dures qu'aient été depuis lors les épreuves

148 IV existence, de Lantagnac

148 IV,VI,VII,VIII ne songe point à cette

149-151 IV sans [R y reconnaître l'agonie de sa vie. A que lui revienne l'amertume d'une vraie période d'agonie.] Pendant

150	VI,VII,VIII	revienne l'amertune <sic> d'une
150	VI,VII,VIII	d'une vraie période
150	VI,VII,VIII	d'agonie. // Pendant
151	IV	il [R put] put
151	IV	par la plus douloureuse des expérience <sic> que la [R connaissance A recherche] du VI, VII,VIII par la plus douloureuse des expériences, combien
152	IV	est parfois plus crucifiante que
	VI,VII,VIII	est plus crucifiante que
154	IV	au senateur <sic>? Ce fut la question obsédante
154	VI,VII,VIII	sénateur? Ce fut la question obsédante
156	IV,VI,VII,VIII	débat ou choisirait-il de
157	IV	l'autre, le
157	III	lui, hérissé
157	III	hérissé des plus [R <illisible>] lourdes difficultés, [R des plus graves menaces. AR traînait avec lui A traînant [AR même] après soi, tout un ensemble d'éléments tragiques.] Parler IV hérissé des plus épineuses difficultés, traînant après [R soi A soi] un véritable ensemble d'éléments VI,VII, VIII hérissé des plus épineuses difficultés, traînant le plus formidable

ensemble d'éléments

160 III,IV élection. C'était peut-être brusquer entre VI,VII,VIII élection, c'était peut-être brusquer entre

160 III,IV,VI,VII, VIII Maud des

161-163 III irréparables. De Lantagnac pouvait prévoir les sourdes menées [R aupr] de William Forster auprès de sa femme et de ses enfants. L'Irlandais IV irréparables. De Lantagnac pouvait prévoir les sourdes menées de William Forster auprès de sa femme et de ses enfants. L'Irlandais VI,VII,VIII irréparables. Il pouvait prévoir les sourdes menées de William Duffin auprès de sa femme et de ses enfants. L'Irlandais

163 III sournoises [R [D apparaissent S d'apparaître] A continuait de se trahir] partout IV,VI,VII,VIII sournoises continuait de se trahir partout

164 III scolaire, [A comme le poignard se révèle sous sa gaine,] devait redouter plus que personne un IV, VI,VII,VIII scolaire, devait redouter plus que personne un

165 III menaçait [R de déchirer bien mensonges,]

d'établir

165	III,IV,VI,VII, VIII	d'établir les
166	III	responsabilités [AR en déchirant bien des mensonges]. "Forster, se IV responsabilités. // - Forster, se
167	III,IV	disait de Lantagnac
169	III	personne [D des S de A ses] menées [R irlandaises] ". En
169	IV	ses [R menées A agissements]. // En
170	III	outre Virginia
170	III	père et il [R savait maintenant A n'ignorait point] quelle commotion la dernière nouvelle avait provoquée dans IV père, [R la] l'annonce
171	IV	débat et le
171	IV,VI,VII,VIII	rôle qu'y devait tenir le député
173	III	<Le texte << Un matin [...] mauvais rêves de la nuit, >> situé entre les lignes 173 et 179 est ajouté à la marge gauche.> Un matin [R [D qu' S que] il avait [A le père Davis] sans doute mal dormi A , après une nuit, [R sans doute,] de mauvais sommeil, sans doute] le
174	III	le père Davis [R avait fait A s'était livré à] une [A véritable] scène en IV le père Davis

175	IV	scène en règle en
175	III	son porridge <souligné>. Ce matin-là il trouvait vraiment son IV,VI,VII,VIII << porridge >>. Ce matin-là il trouvait son
176	III	bouilli de fleur d'avoine, mal
177	III	cuit, détestable
177	III	détestable. Et reliant la mauvaise IV,VI,VII,VIII détestable. Et, reliant la mauvaise
179	III	nuit, [D Le S le] père Davis, avait [R une fois de plus A une fois de plus [R il]] levé
179	IV	le père Davis
180	III	ruine [A prochaine] de
180	III	de toute sa famille. // "On IV,VI, VII,VIII de toute la
182	III	las, au
183	III,IV	ce de Lantagnac
184	III	train, [R et] que
184	III	pour l'en empêcher." Et
186	III	le [R père A vénérable sous-vérificateur] ajoutait
186	IV,VI,VII	vénérable sous-vérificateur ajoutait
186	VIII	comptable-adjoint ajoutait
186	III	ajoutait, en baissant la voix sur le ton

IV ajoutait sur le ton

188 III savez. Et cela veut

189-194 III Fletcher. [A [R Puis le vieillard se] Mais redressant [A presque aussitôt le vieillard] avait ajouté sur le ton de la menace: On verra pourtant si je suis le maître dans ma famille.] // L'attitude

190 IV,VI,VII,VIII Puis, se redressant aussitôt, le

194 III,IV Maud inquiétait bien autrement de Lantagnac

195 III Les [R premiers] symptômes IV Les symptômes

195 III symptômes qu'il avait [R pu saisir AR <illisible> A perçus] chez IV,VI, VII,VIII symptômes qu'il avait perçus

195 III elle d' [D un S une R réveil A reprise] du

196 III de [R la] race

196-201 III race n'avaient pas que [R se manifester plus ouverte- A s'accentuer avec le temps] ment <on a omis de le raturer>. [R Chez] Maud [R ce n'était pas A n'obéissait plus] seulement [R [R le fruit A l'action] des influences familiales A aux poussées du despotisme féminin D ni S non R [D des A aux] A

plus qu'aux] prédications insinuantes de Forster [A ou aux colères de sa famille]: [R [R c'était [A toujours] A non plus qu'à] la raideur du despotisme féminin qui outre d'une dépossession, s'appliquait à l'intransigeance, et c'était aussi A [R mais] elle était [R aussi] possédée, en outre par] le [A dur] orgueil

196 IV que s'accentuer avec le temps. Maud

197 VI,VII,VIII s'aggraver avec le temps. L'illusion

198 IV n'obéissait [R plus] pas seulement aux

198 IV despotisme feminin <sic>, non

200 IV de Forster; elle

200 IV était possédée, en outre, par

201 VI,VII,VIII possédée, par

201-204 III orgueil [R tenace de la race qui se croyait le droit naturel de dominer et refusait de lacher sa proie. A ethnique, sorte de fanatisme hautain qui la rendait aggressive <sic> contre tout sentiment, toute action de qualité française, ou du moins l'en faisait souffrir.] De Lantagnac avait pu tout récemment mesurer

201 IV,VI,VII,VIII ethnique, sorte de fanatisme entier et hautain

202 III,IV,VI,VII, VIII,IX,X rendait aggressive <corrigé d'après l'usage> contre

202-204 IV contre tout sentiment, toute action de qualité française. De Lantagnac avait pu, tout récemment encore, mesurer

VI,VII,VIII contre tout sentiment, toute action de qualité française. Lantagnac avait pu, tout récemment encore, mesurer

204 III,IV l'obstination implacable de Maud. Comme il était

VI,VII,VIII l'obstination implacable de Maud. Ce jour-là il était

205 III une [A nouvelle] fille

206 III chambre, [R de Lantagnac A il] avait

IV chambre, il avait

VI,VII,VIII chambre; il avait

207 III celle-là? <Le texte du manuscrit est manquant entre << celle-là >> et << - Tiens >>, situé entre les lignes 207 et 285. Les pages manquantes ont été annexées et retravaillées au manuscrit IV.>

IV celle-ci? // [R Maud AR avait AR <illisible> A La figure subitement empourprée, Maud avait D fronça S froncé] les

208 VI,VII,VIII figure subitement empourprée

209 IV sourcils, [R devint rouge: A et répondu

sèchement:] // - Je

210 IV croyais, [R répondit-elle sèchement A Monsieur], que

212 IV lendemain et [R elle A naturellement] ne

213 IV parlait que l'anglais

214 IV déguisées [R qui avaient terminé A sur lesquelles [R avait A avait] pris fin] leur VI,VII,VIII déguisées sur lesquelles avait pris fin leur

214 IX mis à court leur

215 IV entrevue, [R il le savait, A de Lantagnac pouvait-il l'ignorer?] Maud Fletcher serait

215 VI,VII,VIII Lantagnac pouvait-il l'ignorer? Maud

217-219 IV excès. [A Sans [R nul doute,] le moindre doute, D Ce S ce] serait entre eux la VI,VII,VIII excès. S'il osait parler le 11 mai, de nouveau elle se IX excès. Osait-il

218 IV provoqué et, sans le moindre doute, ce serait entre eux la

220 IV,VI,VII,VIII avec tout ce qu'il entraîne de IX avec leur accompagnement

221 IV douloureux; [R et] ce seraient les VI,VII,VIII douloureux; ce serait les

224 IV reprenait de Lantagnac

224	IV	devrai-je donc m'abstenir
225-227	IV	puis parler? - Et [AR alors] il songeait, [A tout de suite, D que S qu' R ce serait A une abstention [R voudrait dire] dans les circonstances voudrait dire] sa
225	VI,VII,VIII,IX	accepter? // Et il songeait
228	IV	déshonneur. La promesse qu'il avait faite à ses électeurs
229	IV	jour: "Si
230	IV	parlement, [R avait-il dit A s'était-il écrié], je
230	VI,VI,VII,IX	écrié devant eux, je
231	IV	chose et j'y VI,VII,VIII chose mais j'y
231	IV	parole d'honneur de
233	IV	promesse, [A il s'en souvenait,] il l'avait promenée
233	VI	se souvenait de l'avoir
234-237	IV	et il le savait encore: il n'avait été élu que sur la foi de ces engagements. Or, était-ce le moment, oui ou non, de [R tenir A racheter sa] parole? [R Le moment A L'heure] était grave au plus haut point. [R Et D si S Si] lui VI,VII,VIII et, il le savait encore; son

élection n'avait

235 VI,VII,VIII qu'à la foi de cet

236 VI,VII,VIII engagement. Or, le moment

237 VI,VII,VIII parole? L'heure était grave au plus haut point. Si

239 IV de [R la défendre A parler]? Il

239-241 IV rappelait ce dernier soir où il rentrait [R chez lui A à sa maison]. Au moment d'ouvrir la petite barrière de son parterre, il avait vu [R venir A se diriger] vers lui [R Sir A Sir] Wilfrid

VI,VII,VIII rappelait ce dernier soir où il rentrait à sa maison. Au moment d'ouvrir la petite barrière de son parterre, il avait aperçu qui s'en venait vers lui, sur

242 IV Laurier, qui demeurait tout près, [R <illisible> A sur l'avenue D voisin S voisine]. Le

242 VI,VII,VIII était là, tout près, sur

243-245 IV lui ayant tendu la main, avec sa grande aisance aristocratique: // - Eh! bien, [R <illisible> cher A mon cher] de

244 VI main, avec sa belle aisance aristocratique: // - Eh! bien VII,VIII

main, avec sa belle aisance

		aristocratique: // - Eh bien
245	IV	Lantagnac, [R lui] avait-il [A dit], nous [R nous A allons donc nous D battons S battre] sous
245	VI,VII,VIII	donc combattre sous
246	IV	drapeau? Croyez
246-248	IV	suis tout honoré et que si j'avais à recommencer ma vie, je la vivrais peut-être comme la vôtre. // - Et
248	IV	passé. De Lantagnac
248	IV	Lantagnac avait bredouillé il VI,VII, VIII Lantagnac avait bredouillé, il
249	IV	ne [D sait S savait [A trop] ni
249	VI,VII,VIII	savait trop ni
250	IV,VI,VII,VIII	Et pendant que lentement il rentrait chez lui, il
250	IV	il regardait s' [D en aller S éloigner] la VI,VII,VIII il regardait s'éloigner
250	IV,VI,VII,VIII	la haute silhouette
252	IV	s'effeuille. La rumeur lui apportait tous les jours [R le bruit] que la désertion se consommait autour
253	VI,VI,VIII	désertion qui se consommait autour
254	IV	homme, que tous ses IV homme; on disait et on répétait que tous ses
	VII,VIII	homme; on disait et l'on

répétait que tous ses
254 IV,VI,VII,VIII anglais se
255 IV à [D l' S le R abandonner A trahir]; et que lui
255 VI,VII,VIII trahir, et que lui
256 IV vie des
257 IV et [R [R à A devant] ses intimes [R parf parfois même A parfois même prononçait] parfois, d'une A parfois même, prononçait, devant ses plus intimes,] le
258 VI,VII,VIII même, prononçait
259 IV faillite. [R De voir A Le spectacle d'] un
259 IV,VI,VII,VIII ressaisi, lui aussi, sur
260 IV existence par
260 IV,VI,VII,VIII sentiment de la race, lui
261 IV,VI,VII,VIII de l'état d'âme de
263 IV étrangement de Lantagnac
263 IV ses [R pro] hésitations
264 IV S'abstenir? Non, il
265 IV surtout depuis l'incident
266 IV français d'Ontario? que dirait
VI,VII,VIII français d'Ontario
268 IV,VI,VII,VIII confirmer tous les
268 IV soupçons [A malheureux] qu'à
268 VI,VII,VIII malheureux, qu'à

268	IV	cette [R malheureuse] affaire
269	IV	courir: "Oui," diraient les VI,VII, VIII courir? << Oui >>, diraient les
270	IV,VI,VII,VIII	gens et tous
270	IV	tous [R ceux A les envieux] qui
271	IV	grande [D : S ,] "Oui, dirait-on, ce de Lantagnac VI grande, << oui,>>, dirait-on, << ce Lantagnac VII,VIII grande, << oui >>, dirait-on, << ce Lantagnac
273	IV	autres; [A c'est un politicien comme tous ceux de son espèce. D il S Il] sert
274	VI,VII,VIII	espèce. Voyez, il sert
274	IV	actes. [R Et D ce S Ce] qu'il prêche il n'a pas le courage de le pratiquer". [R C'est un politicien comme tous ceux de son espèce!" // Il entendit distinctivement la rumeur publique qui monterait autour de son nom. [R Et A et D la S La] seule pensée qu'il serait soupçonné dans sa loyauté mettait une sueur froide au front de [R Lantagnac AR ce fier gentilhomme Quoi donc! n'était-ce pas trop déjà que ses meilleurs amis eussent l'air de douter de son courage! Quel

autre sens pouvait-il donner aux paroles du président Genest, cet après-midi de l'hiver dernier, lors de la parade des enfants? "Il est bon, avait [R -il] dit [A celui-ci], que les hommes se tiennent prêts!" Pourquoi cet avertissement si longtemps à l'avance, sinon pour préparer un homme dont on n'était pas sûr?] // Un après-midi qu'enfermé dans son cabinet de travail, [D il S de A Lantagnac] reprenait, pour la centième fois peut-être, l'angoissante alternative, il entendit s'ouvrir et se fermer la barrière du parterre. Le cabinet de [R Lantagnac A l'avocat] situé au deuxième étage donnait sur la rue. Il se pencha [R par] vers sa fenêtre ouverte et il aperçut William Forster qui s'en allait sur le trottoir.] Il entendait distinctement la rumeur publique qui monterait autour de son nom. Et la seule VI,VII, VIII actes. Ce qu'il prêche, il n'a pas le courage de le pratiquer >>. Distinctivement, le député entendait la rumeur publique qui monterait autour de son nom. Et la seule

276 IV,VI,VII,VIII loyauté mettait

276 IV,VI,VII,VIII front de ce fier

277 IV gentilhomme. Quoi donc! n'était-ce pas trop déjà que ses meilleurs amis parussent douter de son courage? Quel autre sens pouvait-il donner aux paroles du président Genest, cet après-midi de l'hiver dernier, lors de la parade des enfants? Pourquoi cet avertissement si longtemps à l'avance, sinon pour préparer de longue main un homme dont on [R n'est A n'était] pas sûr? // Un VI,VII, VIII gentilhomme. Quoi donc! N'était-ce pas trop déjà que ses meilleurs amis parussent douter de son courage? Quel autre sens pouvait-il donner aux paroles du président Genest, cet après-midi de l'hiver dernier, lors de la manifestation des enfants? Pourquoi cet avertissement si longtemps à l'avance, sinon pour préparer de longue main un homme dont les chefs, évidemment, se sentaient moins que sûrs? // Un

278 IV,VI,VII,VIII qu'enfermé dans

279 IV travail, de Lantagnac VI,VII,VIII, IX travail, Lantagnac

281 IV entendit en bas s'ouvrir

281 IV fermer la porte de

282 IV parterre. [R Le A Son] cabinet [R de l'avocat] situé

283 IV,VI,VII,VIII Il se pencha vers sa fenêtre ouverte et aperçut William

283 IV William Forster qui

285 III,IV dit-il, l'Irlandais qui

285 III vient [A , sans doute,] de

286-288 III machiner quelques sapes. // [AR Assurément, de R De A De] Lantagnac [R ne croyait pas [R assurément] dire aussi juste A exprimait là beaucoup plus qu'un pressentiment]. Depuis

286 IV encore quelques sapes. // De Lantagnac

VI encore quelques sapes. // Lantagnac

288 III jours, il le savait par Virginia, Forster voyait [A Maud] fréquemment IV jours, il le savait, Forster voyait Maud fréquemment VI,VII,VIII jours, il le savait, Duffin voyait Maud fréquemment

289 III fréquemment [R chez [A Madame] de Lantagnac et A . D il S Il] avait, [A avec elle] dans un coin du grand salon, de longs entretiens [R avec Maud]. [R Si de Lantagnac avait pu assister à [D la S

leur] dernière [R entrevue AR <illisible> A colloque], entendre sans être aperçu la conversation de Forster, il n'eut pas manqué d'être intrigué au plus haut point sur A Quels pouvaient bien être à ce moment-là] les plans [R secrets] de l'Irlandais? Quels <Le passage << Quels plans, quels projets hypocrites [...] le poignard >> situé entre les lignes 290 et 294 est ajouté à la marge gauche.> IV fréquemment; il avait avec elle, dans un coin du grand salon, de longs entretiens. Quels VI,VII,VIII fréquemment. Il avait avec elle, dans un coin du grand salon, de longs entretiens. Quels

290 III,IV projets hypocrites hantaient

291 III,IV l'esprit de l'Irlandais? De Lantagnac
VI,VII,VIII l'esprit de l'Irlandais? Lantagnac

292-294 III Lantagnac le cherchait sans quelque inquiétude, ayant coutume de dire que la seule présence de Forster quelque part faisait pressentir une sournoiserie comme sa gaîne <sic> révèle le poignard Forster qui se IV Lantagnac cherchait

[R à le découvrir A en son esprit], non sans quelque inquiétude, [R ayant coutume de dire A sachant comme il disait] que la présence de Forster quelque part faisait pressentir une sournoiserie comme [R certaine espèce [D de S la]] gaîne <sic> [R révèle [AR fait dévoiler] le poignard A fait deviner le poignard]. Forster qui se

293 VI,VII,VIII d'inquiétude. N'était-ce pas une conviction pour lui que la présence de Duffin quelque part faisait pressentir une sournoiserie comme sa gaine fait deviner le poignard? // Duffin qui se

294 IV donnait, depuis

294 III du père Davis Fletcher comme IV du père Davis [R Fletcher], comme

296 III,IV,VI,VII, VIII Maud, avait réussi à se

297 III,IV,VI,VII, VIII direction souveraine des

297 III des [R intrigues, qui, dans AR grâce dans <illisible> A affaires, familiales] il en donnait sa parole, [R devaient déterminer A il était sûr [R d'envelopper] d'empêcher] le mari de

Maud, [R à ne pas AR à l'empêcher de] <Le passage << il en donnait [...] [AR de l'empêcher de] >> devrait être raturé. << Il [R engageait] en donnait [...] qu'il l'empêcherait >> est ajouté à la marge gauche.> Il [R engageait] en

298 IV,VI,VII,VIII familiales. Il en

299 III parole et il engageait sa

299 III d'habileté: il ourdirait autour de son beau-frère de

300 IV,VI,VII,VIII de son beau-frère il

300 III si subtiles et savantes intrigues

301 III,IV intrigues qu'il

301 III l'empêcherait [A de] parler

302 III et même [R à ne pas A de] paraître IV et même

302 III Chambre. [R C'était, AR en effet, A Or, précisément c'était R mettre AR donner A mettre D le S la D dernier S dernière R coup de pouce A main] à

302 IV Or, précisément, c'était pour mettre

VI,VII,VIII Or, précisément, puisque le moment approchait de mettre

304 III,IV machinations qu'il s'était

304 VI,VII,VIII présenté tout-à-l'heure chez

304 III,IV chez sa belle-soeur, croyant Jules

306 III salon; et l'Irlandais plus IV salon. Et l'Irlandais, plus VI,VII,VIII salon. Et Duffin

307 III,IV,VI,VII, VIII,IX plus insinuant, plus

307 III jamais avait

309 III Eh bien, ma IV Eh bien! ma

310 III aujourd'hui, se sent-on IV aujourd'hui? se sont-on

311 III Hélas! répondit Maud

312 III,IV,VI,VII, même angoisse. Jules

313 III décision. De

314 III n'ose moi-même aborder la question avec

315 III,IV,VI,VII, lui. Et pourtant nous

315 III,IV nous sommes au

315 III au [R huit [AR trois] mai A 30 avril], nous n'avons plus que [R huit A 12] jours

315 IV,VI,VII,VIII avril; nous n'avons plus que

317 III,IV Ainsi, reprit Forster, vous VI,VII, VIII Ainsi, reprit Duffin, vous

318 III gagné aux influences françaises? Aucun IV,VI,VII,VIII gagné aux idées françaises? Aucun

318 III espoir de ce

320 III William, [A mais d'où venez-vous?] s'écria

321	III,IV	Maud, presque
321	III	question; [R mais] vous ne savez donc pas ce [D qu' S que R il A Jules] est IV question. Vous ne savez donc pas ce VI,VII,VIII question. Vous ne savez donc point ce
322-327	III	devenu? // [A Je sais qu'il est sorti du Parnell Council, [A [R observa A concéda] Forster] // Et savez-vous qu'il ne va plus, ni au Country club ni au golfe <sic> de Chelsea? // - Non, je l'ignorais. Tenez, reprit Maud, de plus en plus désolée,] Il n'y IV devenu? // - Je sais qu'il est sorti du Parnell Council, [R concéda] eut l'air de concéder Forster. // - Et savez-vous qu'il ne va plus ni au Country club, ni au golf de Chelsea? // - Non, pour cela je l'ignorais. // - Tenez
322	VI,VII,VIII	Vous ignorez donc qu'il
328	III	jours, [R il eut la visite d'] un
328	III	camarades [R de droit à Montréal AR vint ici A d'université], l'avocat
329	III	Raymond [A de Montréal est venu ici lui faire visite.] Son
329	IV	Montréal est

332-337	III	parler [R tout en A pendant que j'] expliquais une page de Tennyson à Nelly. [R Et j'entendais A Or, vous savez que j'entends parfaitement le français [D que S si] je [R ne] le parle [D point S peu]. Jules [R qui] parlait [A donc] de son bonheur [A , comme il disait,] "de se retrouver, "de IV parler pendant
333	IV,VI,VII,VIII	Tennyson. Or, vous
335-337	IV	peu. Jules [R parlait A causait] donc de son bonheur, comme il disait "de se retrouver VI,VII,VIII peu. Et qu'est-ce que
335-337	VI,VII,VIII	Il causait de son bonheur, << de son allégresse >> de
338	III,IV	moral". "Une
338	III	possède", [R ai-je entendu A a-t-il repris] bien distinctivement, "de
340-343	III	perdues". // [A Ainsi tu te revises, [R lui] disait son ami. // - Plus que cela je me révolutionne, corrigea-t-il.] Voilà IV perdues" - "Ainsi
341	IV	ami. - "Plus X ami. // - Plus <corrigé d'après IV,VI,VII,VIII,IX>
343	IV	révolutionne [R "]. Voilà
343	III	pourquoi, [AR mon ami, R ajoutait-il,]

		je
345	III	France, [R et] d'histoire
345	III	Canada." Dans IV Canada. Dans
346	III	atmosphère, [R disait A avouait] -il IV atmosphère, avouait-il
346-348	III	ami, [A ici je me rappelle fort bien ses expressions, le ton enthousiaste de sa voix-] mes
348	IV	voix - mes
348	III,IV,VI,VII, VII,IX	facultés sont vivifiées
349	III	plante [R d' A crue à l'] ombre qui IV plante [R crue A poussée] dans
350	IV,VI,VII, VIII,IX	cave et qui
350-352	III	soleil". // - Alors, trancha Forster, d'un ton décisif. [A Mais c'est du pur mysticisme! Non, décidément un tel] Cet homme IV soleil". // - Alors, trancha Forster, d'un ton fort décisif, mais c'est VI,VII,VIII soleil >>. // - Alors, trancha Duffin, d'un ton décisif, mais c'est IX soleil >>. // - Alors, trancha Duffin, d'un ton décisif, c'est
352	III	à [R une persuasion en cette matière. Il n'y a plus qu' A un changement [R

		d'esprit A de conviction] une seule
352	IV	à [A une] persuasion [R d'ordre intellectuel A , par les voies du raisonnement]. Une
353	VI,VII,VIII	persuasion, par
354	III	ressource [A nous reste]: faire
354	IV	reste: faire
354	III	appel [R chez lui] à [D l' S son] orgueil
355	III	à [R l' S son] intérêt
356	III,IV,VI,VII, VIII	dire? demanda Maud. // - Voici
357	III,IV	Voici, répondit Forster; vous IV Voici, répondit Duffin; vous VII,VIII Voici, répondit Duffin: vous
358	III	Jules; il a
360	III	volontiers, [A par exemle,] un
360	IV	fromage" comme
361	IV,VI,VII,VIII	exemple un
361	III	sénateur, [R par exemple, A ou encore] un
362	III	voulait [R se montrer raisonnable] dire oui, et se montrer plus
363	IV	accommodant et plus
364	III	dans son action. Croyez-vous
365	III	combinaison? [AR Et l'Irlandais se frotta les mains,] // - Ah!

366	III	Ah! Forster; dit IV Ah! Forster, dit
366	III	Maud [R en] branlant
367	III	doute [R beaucoup A absolument]. [R Vous A Ne] connaissez [A -vous pas] l'intransigeance
368-372	III	caractère hautain et entier! [A Puis, se ravisant, elle dit avec un peu de honte dans la voix:] Rien IV caractère hautain et entier
372	III	n'empêche [R , sans doute, A pourtant] que
373	III	l'épreuve. Nous n'avons IV l'épreuve, nous
373-376	III	<Les lignes << - Et vous ne savez rien [...] - Rien du tout. >> est ajouté au verso de la page précédant celle où elles doivent être insérées.>
375	III,IV	insista de nouveau l'Irlandais. // - Rien
376	III,IV	tout. // Forster fit
377	III	dans la main comme acculé
378	IV	mains, comme acculé
378	III	à une solution désespérée. // - Mais
378	IV	désespéré. // - Mais
379	III	enfin, reprit-il, Jules [R ne craint-il pas A n'a-t-il pas peur] les [R effets A conséquences] de IV,VI, VII,VIII

		enfin, reprit-il, n'a-t-il
379	IV	n'a-t-il pas peur
380	III	conduite et de
380	III,IV	entêtement auprès de ses patrons de
380	VI,VII,VIII,IX	ses patrons de
380	III	la cie Aitkens
381	III	crois [R entendre dire A savoir] qu'on
382	III	milieux-là. [R À tout le moins, A Pour parler net, D ne S Ne] craint-il
383	III,IV	influences interviennent et ne
384	III,IV	forcent ses patrons à
385	III	Maud fit un
388	III	caractère. [A Encore une fois,] Vous
389	III	faire chanter <souligné>, comme
390	III	serait [R capable de A homme à] leur
392	III,IV	remarqua point, à
393	III	flamboiement qui
393	III,IV	de Forster. Malgré
394	III	lui, l'Irlandais [A trop nerveux] avait
	IV,VI,VII,VIII	lui, l'Irlandais, trop
396	III	tendues, [R pous saisir A comme fasciné par] une
	IV	tendues, comme fasciné
397	III,IV	côté. Je ne
398	III	il [R y] aura
398	III	veuille [R encore], pour
400	III,IV	interrogea Forster. // - Vingt

401	III	piastres, par
401	III,IV,VI,VII, VIII	année, répondit Maud. // - Oh!
402-411	III	Oh! [R c'est un beau chiffre, A le malheureux et risquer de pareils honoraires!] s'exclama l'Irlandais qui se leva. Eh bien! c'est [R entendu A vrai]: je
403	IV,VI,VII,VIII	honoraires! s'exclama l'Irlandais. Voulez-vous
403	IV	Voulez-vous que
406	IV	faudrait [A m'abriter] derrière
409	IV	Maud peu
409	IV	confiante. // L'Irlandais se
411	IV,VI,VII,VIII	vérité, dit-il, je
411	III,IV	qu'un maigre espoir
412	III	vous, Maud, [A pour votre père qui est si alarmé,] je IV,VI,VII,VIII vous, Maud
413	III	Jules. [A Oui, je tenterai cette suprême démarche. J'userai de tous mes moyens auprès de lui.] Je
415	III	qu'il pourra devenir [A demain, s'il le veut;] je IV qu'il [D pourra S pourrait] devenir
416	IV	le [D veut S voulait]; je
416	III	lui ferai voir le [D <illisible> S péril] de

417	III,IV,VI,VII,	néant au-devant duquel il
418	III	fait courir à sa
418	III	famille. [A Voilà, ma partie à moi.] Vous, [A Maud,] après
419	III	moi, [R vous ferez A faites] appel
420	III	sentiment, [AR à son coeur A pesez le plus fort que vous pourrez sur son coeur.] À
420	IV	plus fort que
421	III	deux, nous
423	III	Dieu, [A mon Dieu!] s'écria
423	III,IV	Maud, au milieu d'une
424	III	larmes, que [D je S j' R conserve A ai] peu IV larmes, que j'ai
425	III	débats! // Elle
426	III	mais [R elle] se ressaisit très vite. // - C'est
426	IV	vite elle se ressaisit. // - C'est
	VI,VII,VIII,IX	vite elle se ressaisit: // - C'est
428	III	bien Forster, dit-elle à son beau-frère. Allez et IV bien, Forster, dit-elle à son beau-frère, allez
428	VI,VII,VIII,IX	Duffin! dit-elle; allez
429	III	aide! // [R C'est alors Et D l' S L'] Irlandais était IV aide! //

		L'Irlandais était
430	III	reparti, d'un
430	III	C'est [R alors A à ce moment] que
431	III,IV	que de Lantagnac
431-433	III	aperçu [A toujours affairé et onduleux] qui fermait sur [R lui A soi] la [R barrière A porte de fer] du parterre. Que <Le passage << Que vient-il faire [...] visites clandestines >> situé entre les lignes 433 et 435 est ajouté à la marge gauche.> IV aperçu [R , sur le trottoir et qui s'en allait] sur
432	IV	trottoir, [R s'en allant] toujours
433	III	vient-il faire encore
434	III,IV	demanda de Lantagnac
434	III	Lantagnac fort
434	III	de [illegible]eilles visites
435	III	clandestines. De IV clandestines. [R De ce] // De
436	III	ce [R même] pas
436	III,IV	William Forster se
437	III	alors [R le] distributeur
438	III	patronage [A politique], félin
438	III	race, à
439	III	expédition [D de S des R toutes les] affaires

440	III,IV	louches. Forster qui
440	III	homme ne
441	III	formules précautionneuses. [A Du reste,] Ce n'était
442	III	pas, [R du reste,] la
443	III	porte, [A où il entrait toujours [A en familier,] sans faire antichambre.] // - Eh
443	IV	toujours en
445	III	dit l'Irlandais, [A aussitôt qu'il fut [R en face [R de son homme AR de Rogerson] dans le cabinet noir] trouveriez-vous
	IV,VI,VII,VIII	dit l'Irlandais, aussitôt
447	III,IV	écarter de Lantagnac
448	III	Mais sûrement, répondit le ministre. [R Je m'étonne même, Forster, que vous me posiez A À qui donc posez-vous] une
448	IV,VI,VII,VIII	assurément, répondit l'autre. À
449	III	question. Connaissez-vous
449	III,IV	moyen? Et
450	IV	Et [R le mi] il se VI,VII,VIII Et il se
450	III	chaise, les bras croisés, prêt IV chaise, [R les bras croisés,] prêt
451	III,IV	discuter serrées <sic> les
451-455	III	marché. // - Le IV marché, [A ses

yeux de fauve [R au guet A embusqué] devenus subitement aigus dans sa face glabre de [R ministre] pasteur presbytérien:] // - Le

453 IV presbytérien. // Le

454 III simple, [D reprit S répondit] Forster, et

454 IV répondit Forster, et

455 III avec [D un S une R poste de sénat] vacance

456-458 III au sénat. Permettez-moi de l'offrir à de Lantagnac IV au sénat? Permettez-moi [R de l' A d'] offrir [R le siège] à de Lantagnac [R , ses yeux de fauve au guet devenus subitement aigus dans sa face glabre de pasteur presbytérien]. // Le

458 III rembrunit. // - Le

461 III,IV Laquelle? demanda Forster, visiblement inquiet. // - Le VI, VII,VIII Laquelle? demanda Duffin, visiblement inquiet. // - Le

462 III promis, [R <illisible>] dit

463-467 III négligemment. [R Mais une promesse n'est qu'une promesse, [R n'est-ce pas? Je verrais tout A opina l'Irlandais. Sans doute, sans doute, [A concéda Rogerson.]

		À la rigueur, je pourrais voir tout] de suite le premier ministre, [R et A arranger] les choses [R pourraient sans doute s'arranger.]] Mais dites-moi
464	IV	promesse, fit l'Irlandais. // - Sans
	VI,VII,VIII,IX	promesse, fit l'autre. // - Sans
465	IV,VI,VII,VIII	doute, concéda Rogerson. À
466	IV	Mais dites-moi
467	III,IV	d'abord: quel
467	III,IV	la tentation réussisse
468	III	de [R ce A ce] Lantagnac
470	III	affaire, se hâta de dire l'Irlandais [A qui se frotta les mains,]. Je
470	IV,VI,VII,VIII	dit l'Irlandais qui
472	III,IV	du Citizen <souligné> que
473	III	laisser [R <illisible> A publier] dans
474	III	sûrement [A le 11 mai]. Or
476	III	Rogerson? // Le ministre [R <illisible> A acquiesça] de la tête. // - Seulement
	IV,VI,VII,VIII,IX	Rogerson? // Le ministre acquiesça de la tête. // - Seulement
477	III	Seulement reprit
477	III,IV	reprit Forster, devenu
480	VI,VII,VIII	devenait tout-à-coup pensif

482	III	crainte, Monsieur le
482	III	ministre. Je ne
	IV,VI,VII,VIII	ministre; je ne
483	III,IV	argent ni
487	III,IV	Voici, reprit Forster; de Lantagnac
	VI,VII,VIII	Voici, reprit Duffin; Lantagnac
487	III	est avocat [R conseillant A conseiller] de
	IV	est [R avocat A le] conseiller [A juridique] de
488	III,IV,VI,VII, VIII	grande maison Aitkens
489	III	s'élèvent [R bien A , me dit-on] à $20,000,00 par
489	IV	à [R $ 20,000] vingt
490	IV	Or je
491	III	m'a [A pris] beaucoup [R beaucoup] de
492	III,IV	clientèle, parmi
492	III	les French <souligné>, beaucoup de mon argent.
	IV	N'est-il les French <souligné> naturellement
494	III,IV,VI,VII	voulez la position de
495-499	III	Rogerson [A qui tourna son fauteuil et fit mine de se remettre au travail. Mais plutôt que de la laisser aller à un autre! fit l'Irlandais.] Impossible
497	IV	Mais si

497	IV,VI,VII, VIII,IX	qu'il la perde? fit l'Irlandais. Plutôt
498	IV,VI,VII	de la laisser
498	IV,VI,VII, VIII,IX	laisser aller à
499	III	cher, [A dit sèchement le ministre] croyez-vous
501-503	III	ces influences. J'ai vu
501	IV	d'action? [R C'est D le S Le] premier
502	IV	politique [A c'est] de
504	III	Brothers [A hier].
506	III	gouvernement. Impossible m'ont
506	III	répondu, ces
506	III	ces messieurs. Notre
508	III	bilingue [D , S et] l'homme IV bilingue et
508	III	valeur. [A Je le sais:] Les
509	III	Brothers ne
509	III,IV,VI,VII	jamais de Lantagnac
511	III,IV	ici l'Irlandais. Décidément
513	IV	ajouta-t-il obséquieux
514	III,IV	à de Lantagnac
515	III,IV	est beaucoup plus
515	IV,VI,VII, VIII,IX	simple et, si
516	III	j'osais, j'ajouterais peut-être, plus
516	IV	dire, peut-être plus

516-518	III	habile. [A Si l'on ne veut pas lui signifier de congé, il peut peut-être le prendre lui-même? Qu'en pensez-vous Voici [A donc] ce que je propose:] Qu'on
517	IV	lui-même? [A Qu'en pensez-vous?] Qu'on
518	III	aborde [R seulement A hardiment] ce
519	III	farouche [R avocat A caractère], qu'on
520	III	même [A , s'il le faut,] jusqu'à
521	III	inclusivement. Il est hautain, cassant. [A Alors] Vous me
521	III	donnerez [R ensuite AR alors] des
523	III	à Forster. // - Vous êtes simplement merveilleux IV à Forster: // - Vous êtes simplement merveilleux
524	III	cher, déclara le ministre, emphatiquement. Quand IV cher, déclara le ministre emphatiquement. Quand
525	III	ministère, je
525	III	désignerai comme mon successeur. // - En IV désignerai [R comme mon su] à
527	III	les $20,000 de
527	III,IV	de de Lantagnac
528	III	répliqua- [D t-il S l'Irlandais], riant IV répliqua l'Irlandais, riant
528	III	riant de bon coeur. // - Mais

530	III,IV,VI,VII, VIII	obtiendrez-vous? lui demanda Rogerson. Faire
531	III,IV	congédier de Lantagnac
531	III,IV	dans sa chaise me
533-535	III	se [R touchent A tiennent], répondit Forster. [R Et c'est le A Et j'ai aussi un] dernier service [R que je A à] vous [D demande S demander], [A Rogerson.] Ces
533	IV	tiennent, répondit Forster. Et
	VI,VII,VIII	tiennent, répondit Duffin. Et
534	IV	que [R se place votre rôle, A j'ai à vous demander un dernier service,] Rogerson. Ces
535	III,IV	considèrent de Lantagnac
536	III,IV	vous, monsieur le
537	III,IV	William Forster est
538	III	je [R crois A pense], au
539	III	barreau de la capitale et
539	III	qu'enfin si
539	III	les $ 20,000 sont
540	III	trop grosse somme, [R qu'] on
543	III,IV	cher Forster, s'écria
543	III,IV	Rogerson, de plus en plus emphatique. // L'Irlandais

544	III	plus ponctué pour IV plus félin pour
546	III	Rogerson, je tiens à ce qu'il n'existe pas IV Rogerson, je tiens à ce qu'il ne subsiste pas
546-548	III	nous. Ce que je veux avant tout, [A vous [A m'] entendez bien,] c'est de supprimer son meilleurs champion à la cause française. [R Pour obtenir A À] cette IV nous. Ce que je veux avant tout, vous m'entendez bien, j'espère, c'est de supprimer son meilleur champion à la cause française. À cette
547	VI,VII,VIII	tiens. Ce que je veux avant tout, vous m'entendez, j'espère, c'est de supprimer le meilleur champion de la cause française. À
548	IV	fin je
549-553	III	deux coups. [AR Voilà tout A Et c'est là tout mon stratagème.] J'assaille de Lantagnac du côté de [R son ambition A son orgueil] et du côté de ses intérêts. [R et A D'abord, vous le savez, ces grands orgueilleux sont plus fascinés qu'on ne le croit par les honneurs. D'autre part, je me dis que] S'il est [R menacé d'être A menacé d'être] congédié

par les Aitkens Brothers, il est [R acculé à A menacé de] la

549 IV tranchants, voilà tout. J'assaille de Lantagnac du côté de son orgueil et du côté de ses intérêts. [R D'abord D ces S Ces] grands VI, VII,VIII tranchants, voilà tout. Ces grands

552 IV part je

552 IV que congédié

553 IV Brothers c'est pour lui la VI,VII, VIII Brothers, c'est pour le député de Russell la

553 III ruine. [A Or D Il S il] a

554-559 III enfants; pour eux [A je le sais,] il [A fera tout pour garder ses honoraires ou] il acceptera [AR même] d'être sénateur. Si l' [R ambition A orgueil] ne réussit pas [D toute S tout] seule <sic>, l' [R ambition A orgueil D secondée S secondé] par le souci du pain fera tomber toutes les résistances. Vous m'entendez? [R Je n'accepterais, qu'avec beau- A Autrement, si le malheur le voulait ainsi continua [R hypocritement] l'Irlandais, avec [R une <illisible> sincérité vraiment o A la plus apparente sincérité

		je n'accepterais qu'avec beau] coup de répugnance de [R lui] succéder [A à mon beau-frère] chez les Aitkens. Car IV enfants. [R Pour eux, je le sais,] Donc
554	IV	Donc ou par
555	IV	sénateur, ou
556	IV,VI,VII,VIII	Et c'est là tout
556	IV	stratagème. Vous entendez bien, Rogerson
557	IV	je n'accepterais de
558	IV	à de Lantagnac que
558	IV	m'y contraignait par
559	III	enfin, [R de Lantagnac est mon parent.] j'estime
561	III	estimable. J'aime IV estimable; j'aime
562	III	famille [A qui est la mienne]. Et
563	III,IV,VI,VII, VIII	que j'ambitionnerais. // - Je
564	III	entends! se contenta de dire Rogerson IV entends, [R voulut] répéta
566	III	qu'une pareille hypocrisie dégoûtait IV qu'une [R pareille] hypocrisie [A de cette espèce] dégoûtait
567	III	franchement. [A Comptez sur moi, Forster] j'arrangerai IV moi, Forster, j'arrangerai
568	IV	ce soir-même et

568 III préviendrai. Puis il se IV,VI,VII, VIII préviendrai. // Puis il se

571 III Le surlendemain, [R le 10 mai, A le 2 mai], [A une [R grave A légère] indisposition avait retenu] de Lantagnac [R qu'une légère indisposition avait retenu] chez lui, [R vit ne vit pas, sans une légère stupéfaction, [AR lorsqu'il vit] William Forster [R paraître A en personne, debout] à la porte entr'ouverte de son cabinet de travail. L'Irlandais avait aux lèvres son sourire le plus fleuri, le plus onctueux.] Dans <Le passage << Dans l'après-midi [...] les jeunes feuilles. >> situé entre les lignes 572 et 578 est ajouté à la marge gauche.>

571 IV lendemain, le 2 mai

571 IV mai, une légère indisposition avait retenu de Lantagnac chez lui. Dans VI,VII,VIII mai, une légère indisposition avait retenu Lantagnac chez lui. Dans

572 III après-midi [A retiré en son cabinet de travail] l'avocat

574 III doucement, étendu sur un divan, au

575	III	qui [R rayait A traversait] la
575	III	fenêtre, [D de S il R Lantagnac] regardait
576	III,IV	les arbres du
576	III	tout [D proche S près A de lui] leurs
577	III	les jeunes feuilles
578-580	III	feuilles. [R Il s'abandonnait rêveusement à cette vision et à cet arome du printemps. [AR Une fois de plus] Le rural impénitent se réveillait] Rêveusement il s'abandonnait <Le passage << Rêveusement il s'abandonnait [...] W. Forster en chair et en os. >> situé entre les lignes 580 et 586 sont ajoutées au verso de la page précédant celle où il doit être inséré.> IV feuilles. Rêveusement il s'abandonnait VI feuilles. À vue d'oeil, elles se VII,VIII feuilles. À vue d'oeil ou presque, elles se
580	VI,VII,VIII	bon! Rêveusement Lantagnac
580-582	III	cette vision et à cet arome du printemps. En lui se réveillait une fois de plus le rural impénitent; et sa pensée IV cette vision et à cet arome du printemps. Une fois de plus le rural impénitent

s'éveillait en lui; et [D s' S sa R en al] pensée VI,VII,VIII cette vision et cet arome du printemps. Une fois de plus le rural impénitent s'éveillait en lui. Sa pensée

582 III pensée s'en allait déjà

583 III,IV résurrection ont

584 III si enivrante. Tout

585 III quelqu'un [D frappa S parut] à

585 III porte entrouverte: [R et il avait devant lui] W. Forster en [R personne. A chair et en os.] Depuis IV porte entrouverts: William Forster était

587 III,IV,VI,VII, VIII voyaient guère que

588 III,IV encore Forster qui

589 IV beau-frère l'évitait-il

590 III volontiers. De Lantagnac <Le texte du manuscrit III est manquant entre les lignes 590 et 591, soit entre <<De Lantagnac>> et << Au surplus, le seul abord [...] échapper à Forster >>, ce dernier passage étant écrit au verso de la page. Cependant, texte manquant se trouve vraisemblablement raturée au manuscrit IV> [R qui attendait [R donc] assez peu cette visite et ne peu [A donc]

réprimer un premier mouvement de surprise. AR Du reste A Au surplus, D Le S le] seul IV volontiers. [A À la vue de son visiteur D De S de] Lantagnac [R qui attendait assez peu cette visite,] ne VI,VII,VIII volontiers. À la vue de son visiteur, Lantagnac

590 IV donc [R réprimer] dissimuler

590 IV,VI,VII,VIII une certaine surprise

592 III à [D sa S la] nature

592 III franche [R de [R de Lantagnac A l'avocat A du gentilhomme] une

593 III,IV,VI,VII, une sorte de souffrance

593 III physique. // Ce mouvement [AR aussitôt réprimé] ne put échapper à [R l'Irlandais] Forster. <Le texte du manuscrit est manquant jusqu'à << notre fripon de beau-frère. >> situé à la ligne 845, mais la suite se retrouve raturée au manuscrit IV et s'arrête à la ligne 607.> [R [R L'Irlandais s'en aperçut.] Il avait aux lèvres son sourire le plus onctueux, le plus fleuri. // - C'est bien cela, commença-t-il [R badinant, on pense A affectant de badiner,] on prend tous

les Irlandais pour des mécréants, incapables même [R de A d'une D visiter S visite A à] un auguste [R ennemi [AR comme vous], à son lit de] malade [A comme vous!] // - [R Mais aussi, la charité [R <illisible> est de qualité si suspecte, AR d'occasion a si bonne réputation AR est si <illisible>] A C'est que, voyez-vous, Forster, je vous crains moins faisait la guerre que faisant la charité] riposta cruellement de Lantagnac. // Forster prit ou affecta de prendre [A de bon coeur] la boutade [R de bon coeur]. Il rit à gorge déployée: // - On m'avait bien dit, [R ajouta A plaisanta] -t-il, que vous passiez par une révolution de bile. [R Et ce n'est pas vous, [A je le crains bien,] qui m'en délivrerez, [R je le crains bien,] [AR J'ai peur qu'elle encore augmentée depuis quelques minutes] fit encore de Lantagnac A Et j'ai peur que ce ne soit pas vous qui m'en guérissiez pointa encore de L.] IV physique. Ce [R premier] mouvement ne put échapper à l'oeil de Forster.

L'Irlandais avait VI,VII, VIII physique. Ce mouvement ne put échapper à l'oeil de Duffin. Le

595 IV cela, [R affecta-t-il,] commença-t-il

599 IV voyez-vous, Forster, riposta

600 IV cruellement de Lantagnac

601 IV charité. // Forster prit

604 IV dit, [R plaisanta-t-il, A voulut-il plaisanter,] que

606 IV encore de Lantagnac

607 IV guéri. // [R Les deux hommes échangèrent ainsi en riant quelques brocards. Mais la conversation prit bientôt une tournure tempêtueuse.] // Les

608 IV échangèrent ainsi, [A en riant] quelques
VI,VII,VIII échangèrent ainsi, en

608 IV,VI,VII,VIII quelques brocards

609 IV,VI,VII,VIII brocards, mais la IX brocards; mais la

610 IV tournure tempêtueuse. De Lantagnac
VI,VII,VIII tournure tempêtueuse. X tournure tempêteuse <corrigé d'après l'usage>. Lantagnac

611 IV contraint Forster à

612 IV préparatoires [R de l'Irlandais A du visiteur], brusquement

613 IV avait dit: // - Voyons, Forster,

maintenant

615 IV charité, quelle autre [R chose A but] vous VI,VII,VIII charité, quel autre but vous

617 IV répondit Forster, sans

621 IV froidement de Lantagnac. // [R Alors Forster [AR déposa sa serviette qu'il avait jusque-là sous le bras; il ajusta son binocle, et se donna l'air d'un homme qui veut livrer une grosse bataille il] commença le développement d'une] Alors Forster déposa <Les lignes << Alors Forster [...] d'une vague >> situées entre les lignes 622 et 626 sont ajoutées à la marge gauche.>

623 IV,VI,VII,VIII bras. Il ajusta son binocle et se

624 IV une grosse bataille

625 IV bataille. Puis, de [R Sans plus [AR Puis,] de son ton le plus protecteur, le plus conciliant,] de son VI,VII, VIII bataille. Puis, de son

629 IV aigrit [A ainsi] le

629 IV dans sa rigueur, [A alors qu' A quand] il VI,VII,VIII dans sa rigueur, quand

630 IV habile de

633 IV répétait Forster [R volontier A comme

une antienne]. De

634 IV à de Lantagnac

636 IV,VI,VII,VIII lutte, désirant sincèrement la

637 IV,VI,VII,VIII qu'on la lui demandât sans

637 IV sans lui imposer d'humiliation; il [R lui] représentait [A à son beau-frère] l'élément

VI,VII,VIII sans lui imposer d'humiliations; il représentait à son beau-frère l'élément

637 IX trop d'humiliations; l'élément

638 IV irlandais prêt [A aussi] à tendre

VI,VII,VIII irlandait prêt aussi à tendre

641-643 IV ontarienne. [R Et si A À l'entendre, il eut suffi [R rait à l'entendre] qu'] une occasion de traiter loyalement [R la question [R était AR fût] A fût] offerte aux deux parties. // [A Or,] Plus que

VI,VII,VIII ontarienne. À l'entendre, il eut suffi qu'une occasion de traiter loyalement fût offerte aux deux parties. // - Or

643 IV autre, de Lantagnac

645 VI pour assurer ce

645 IV rôle [A magnifique] de

646 IV pacificateur. // De Lantagnac

647	IV	écouté [R l'homélie A l'homélie] de Forster, avec
648	IV,VI,VII,VIII	attention demi-distraite
649	IV	souvent. [R Il se contenta D pour S Pour] toute
649	IV	réponse, [A il se contenta] de souligner en passant, [R et] avec VI,VII,VIII il se contenta de souligner en passant, avec
650	IV	riposte [A plus] cinglante
651	IV	manifeste [R qui avait D échappé S échappée] à
652	IV	interlocuteur. // - Mais, comment
653	IV,VI,VII,VIII	donc, demanda-t-il, nous
654	IV	comme [R funeste] des
655	IV,VI,VII,VIII	et d'autre
655	IV,VI,VII,VIII	part nous
656	IV,VI,VII,VIII	persécuteur d' Ontario
657	IV	paix? [A Dites [R -moi], mon cher Forster, D Comment S comment R donc,] votre
658	IV	logique [R , mon cher Forster, accordera-t-elle A concilie-t-elle d'abord] ces
660	IV,VI,VII,VIII	l'Irlandais. // - Oh
661	IV	Oh!, dit-il, je VI,VII,VIII Oh! dit-il, je
663	IV	cette attitude. Il

664	IV	ici Forster baissa VI,VII,VIII ici, Duffin
665	IV	dit, on est
666	IV	paix; [A on ne veut point de ce débat qui peut tout gâter.] là aussi, de Lantagnac
670	IV	après? interjeta ici, de Lantagnac
670	VI,VII,VIII	Lantagnac, qui
672	IV	Après, reprit Forster, dont
673	IV	sûr, que
674	IV,VI,VII,VIII	serait prêt à
676-678	IV	pays. [AR De Lantagnac eut un geste de dégoût A // De Lantagnac eut un geste de dégoût. //] Voyons
678	IV	beau-frère, [A insista gravement l'Irlandais] vous
680	IV	vôtres [D . S , A je pense.] Une
681	IV	cause, [R ne serait pas faite pour vous déplaire. A serait-elle une chose si criminelle?] Eh
682	IV,VI	bien! soyez
683	IV	attend [D , S . R ne figurez point AR moins que cela AR Moins que cela, je précise AR Moins que cela A Moins que cela: ne figurez point] à
684	IV	mai et vous
685	IV	même à dire un mot pour

696 IV sénateur [A et peut-être mieux encore. AR <au verso de la page précédente> Mon cher Jules, ne l'oubliez pas, vous avez l'étoffe d'un leader <souligné>. Et l'Irlandais prononça ce mot avec l'accent solennel qu'y mettent tous les britanniques, [R mot] mot qui pour eux tous portent le sens d'une souveraineté.] // De Lantagnac

687 IV de [R de tant] de

688 IV machiavélisme, ne sachant s'il devait rire franchement ou s'indigner. Il

688 IV leva droit debout. Il

689 IV où [A , cet après-midi là,] s'étalaient

690 IV les [R vieilles] armoiries

690 IV des de Lantagnac. [R Sur le fond d'or à trois branches d'azur,] Au-dessus

691 IV comte surmonté <sic> d'un

692 IV une [R leger] lance

692 IV la [A vieille] devise [R en relief A de sa famille se détachant en] vif

693 IV relief: Plus d'honneur que d'honneurs; [R et A puis,] d'une

695 IV dignité [A de gentilhomme] outragée <sic>, il

695 VI,VII,VIII,IX gentilhomme outragée <sic>, il

696	IV	ici, Forster, et
698	IV	il [R resta là A attendit], les
699	IV	assaillant. [A À ce moment D Le S le] regard [D de S du R l'Irlandais AR tentateur A tentateur] devint [R à ce moment] insaisissable
701	IV	yeux [A se mirent] à [R lui <illisible> A cligner], [A à D vibrant S vibrer], [A à D battant S battre] dru
702	IV	comme [R devant [A d'] une A sous [D l' S le R éclat] dard d'une] lumière
703	IV	trop [R vive, qui <illisible> au fond de son âme. Pourtant, il faisait AR Cependant le tentateur A vive. Cependant il faisait] un
703	VI,VII,VIII	vive. Cependant il faisait un
704	IV	contenance. [A Il se leva à son tour.] // - Oh
706	IV,VI,VII, VIII,IX	Jules, s'écria-t-il, pardon
706	IV	pardon, je
707	IV	viens [A ici] au
707	IV	personne; [R je n'ai d'autres motifs [A croyez-le bien,] AR prenez-en ma parole d'honnête homme,] que <ce mot devrait être raturé> [A ou plutôt je viens au nom des vôtres. Et prenez-en ma parole, je

[R <illisible>] n'ai d'autres motifs que]
de

710 IV,VI,VII,VIII gesticulait, et

711 IV,VI,VII,VIII fermeté, et

712 IV que de Lantagnac

713 IV s'empêcher [R toutefois] d'admirer

714 IV simuler. // [R C'est A C'est tout de même,] un

716 IV disait-il [A en lui même]. // - Car

717 IV reprenait Forster, où

718 IV vous conferèrait <sic> l'indépendance

719 IV Voyons, de Lantagnac

723 IV insinua [R l'Irlandais. A -t-il d'un air [R mystérieux] entendu.] // - Assez

725 IV impatiemment de Lantagnac

726 IV cher Forster, [R mettons A mettons] fin

726 IV discours. Vous autres, Anglo-Saxons, [AR ou Irlandais saxonisés, continua-t-il véhément, vous avez si bien l'habitude d'abandonner l'entière direction de votre vie aux puissances d'argent, [R que A que] vous ne tenez plus compte des forces morales. Sachez qui je suis, William; [R mais tenez-vous <illisible>] si mon devoir me commande de renoncer à mes honoraires, j'y renoncerai, [R voilà

tout]; je ne serai pas l'homme que l'on fera chanter [A ni vous ni d'autres]. // Et il fit signe à l'Irlandais qu'il eut à se retirer. Forster bredouilla quelques plates excuses, ramassa sa serviette et sortit. // Ceci se passait le [R premier AR quatre A 2] mai. Le lendemain le coup monté par l'Irlandais continua de s'exécuter [R mathématiquement A mécaniquement]. Mandé au bureau du chef de la Maison Aitkens Brothers [A de Lantagnac] dut avaler tout d'abord une abondante potion de conseils sur les opportunités de la modération, puis [R sur] une plainte assez mal déguisée sur les embarras que les attitudes de l'avocat créaient à la maison. [AR Au ministère des travaux publics l'on était mécontent, on se faisait prier, on marchandait [R pour accorder des A la concession de nouveaux] contrats de construction. On parlait même d'en [A trans] porter quelques-uns à une maison rivale. // - Oh! qu'à cela ne tienne, avait vivement répondu de Lantagnac. Je ferai en [R sorte que ces] sorte que ces

ennuis se renouvellent pas.] // Le soir même, rentré chez lui, de Lantagnac rédigea sa démission et la fit porter par [A un] messager spécial. Le lendemain, quand il lut dans les journaux la nomination de son successeur, lequel n'était autre que son beau-frère William Forster, de Lantagnac se contenta de dire: [R peu se] // Tiens, j'aurais dû m'en douter. // C'est une aversion toute particulière que Forster lui avait inspirée à sa dernière visite. Et il songea que, déjà, du temps d'Eschyle, les anciens appelaient la trahison "la plus immonde des maladies".] ou Irlandais saxonisée, continua-t-il vivement, vous avez si bien l'habitude d'abandonner l'entière direction de votre vie aux puissances d'argent, que vous ne tenez plus compte des forces ni des délicatesses morales. Sachez VI, VII, VIII discours. Vous autres, Anglo-Saxons ou Irlandais saxonisée, continua-t-il vivement, vous avez si bien l'habitude d'abandonner l'entière direction de votre vie aux puissances

		d'argent, que vous ne tenez plus compte des forces ni des délicatesses morales. Sachez
727	IV	Si [R mon] l'on
728	IV	conscience, je
731	IV,VI,VII,VIII	l'Irlandais qu'il eut à se
731	IV	retirer. Forster bredouilla V <début de la dactylographie> [R Forster A Duffin] bredouilla
734	V	2 Mai. Le
735	IV,V	par l'Irlandais continua
735	V	mécaniquement, [D mandé S Mandé] aux [D Bureaux S bureaux] du [R Chef A chef] de
736	IV	bureaux [R principaux] du
736	IV	Brothers, de Lantagnac V Brothers, [R de] Lantagnac
737	IV	une abondante potion V une [R abondante A généreuse] potion
739	IV	les [R embarras A ennuis] que
740	IV,V,VI,VII, VIII	l'avocat créaient à ses patrons. Au
740	IX	ses patrons. Au
740	IV	au ministère des
741	IV	mécontent, on
743	IV,V,VI,VII, VIII,IX	contrats de construction. On

743 V quelques-unes à

744 IV une maison [R rivale] rivale V,VI, VII,VIII une maison rivale

745 IV avait vivement répondu de Lantagnac, je

V avait vivement répondu [R de] Lantagnac VI avait vivement répondu Lantagnac

748 IV lui, de Lantagnac d'un V lui, [R de Lantagnac A l'avocat], d'un

749 V fit por- [R <en dessous d'un collage> ter sans retard. Le lendemain quand il lut dans les journaux, la nomination de son successeur, lequel n'était autre que son beau-frère, William Forster, [R de Lantagnac] se dit le plus simplement du monde: // - Tiens, j'aurais dû m'en douter. [R À sa dernière visite, il s'en souvenait, Forster lui avait inspiré une A Il n'avait pas oublié] l'aversion [R d'une A d'] espèce fort particulière [A que Forster lui avait inspirée à sa dernière visite.] A <En marge, un texte qui semble être le même que celui du papier collé est ajouté, mais illisible. La suite << ter sans retard. [...] dernière visite. >> située entre les

lignes 749 et 764 est manuscrite sur le papier collé.>

750-764	IV	lendemain quand il lut dans les journaux, la nomination de son successeur, lequel n'était autre que son beau-frère, William Forster, de Lantagnac se dit plus simplement du monde: // - Tiens, j'aurais dû m'en douter. // À sa dernière visite, il s'en souvenait, Forster lui avait inspiré une aversion d'une espèce fort particulière. Et V,VI,VII, VIII lendemain il
754	V	ton Citizen <souligné>? // - Pas
763	V	que Duffin lui avait inspirée à
764	IV	l'avocat qui V l'avocat [A ,] qui
765	IV	que, de son temps déjà, Eschyle appelait la trahison "la V que, [R de son] temps [R déjà, A d'] Eschyle [R appelait] la trahison [A s'appelait déjà:] "la
767	V	faisait [AR lui] perdre [R à l'avocat A à l'avocat] la
767	IV	à l'avocat la
768	IV	de $20,000 par
768	V	20,000 [A piastres] par
768	IV	année. De Lantagnac n'en [R devenait A était] pas [R pauvre A ruiné] pour [R

		cela A tout cela]. Sa V année? [R De Lantagnac A Il] n'en [R était A serait] pas
771	IV	d'ici une dizaine d'années V d'ici une dizaine d'années, [R il A son train de vie] aurait
771	V	sensiblement [R son train de vie]. Cette
772	IV	laissait lui-même assez calme, le rendait perplexe quand V laissait [R lui-même] assez calme [A pour lui-même], le rendait perplexe quand
774	IV,V	Comment Maud accepterait-elle ce qui lui paraîtrait
776	IV	allait [A aussi] atteindre les V,VI, VII,VIII allait aussi atteindre les
777	IV	enfants, diminuer leur [R dot A dot], de Lantagnac V enfants, diminuer leur dot, [R de] Lantagnac VI,VII,VIII enfants, diminuer leur dot, Lantagnac
779	IV,V	il comprit qu'il se devait d'expliquer franchement sa VI,VII, VIII il comprit le devoir pressant d'expliquer
780	IV,V,VI,VII, VIII	Maud. Mais cette explication
780	IV,V	la retarda pendant deux
780	VI,VII,VIII	différa pendant deux
782	IV	comme Forster, autant V comme [R

Forster A Duffin], autant

782 IV se [R sentait A reconnaissait] faible

785 IV année. De Lantagnac V année. [R De] Lantagnac

785 IV fut [R <illisible> A délivré] subitement

786 IV matin, du V matin [R ,] du

786 IV du [R <illisible> A 5] mai

787 V 5 Mai, Maud

787 IV de [R <illisible> A lui: // - [R Lulius <souligné> je veux vous voir chez moi, ce soir, à 7'/, heures. Serez-vous libre? // - Certainement, dit Jules, qui ne put toutefois se défendre d'un mouvement de trouble. [R Sa femme A "Lius" avait dit Maud. Elle venait de l'appeler du petit nom affectueux, abbréviation <sic> du nom anglais Julius, que depuis longtemps elle paraissait avoir oublié. Ce mot lui allait [A tout] droit au coeur. Il avait pressenti la détermination de Maud de faire jouer contre le coeur de son mari les arguments de sensibilité. [A [R Ils connaissaient, pour l'avoir pénétrée à fond A Or, il savait, par expérience], les exubérances sentimentales dont devient capable [A à certaines heures]

l'âme anglo-saxonne. Trop contenue, trop guindée, par une éducation sévère et [A par] un excès de réserve, [R il savait quelle A c'est une] revanche irrésistible [A que chez elle] le sentiment trop [R longtemps] violenté s'accorde parfois [R chez elle].] Et de Lantagnac songeait que là, dans la chambre de sa femme, dans le cadre de leur plus complète intimité, il serait d'une faiblesse dangereuse. // Le soir à l'heure dite, après avoir remonté son courage du mieux qu'il [D pouvait S peut], de Lantagnac frappa chez Maud. Il la trouva profondément affaissée dans un fauteuil, la main droite placée sur le bras d'un autre qu'elle avait disposé là, tout près du sien. Elle leva la main pour l'indiquer à son mari et l'inviter à s'asseoir. Droit en face de lui, [A sur le mur] de Lantagnac aurait, pendant toute l'entrevue, [R le portrait lointain A [D un S une R médaillon] photographie ancienne], souvenir [A lointain] de [D leurs S leur R premiers jours de mariage, A voyage de noces], et [A [R Un

peu plus loin A Tout auprès il [D peut S pouvait R voir] apercevoir] un portrait de Maud, du peintre Collins [R que [AR don de] Jules lui avait offert A <illisible> qu'il lui avait offerte], après la naissance de Wolfred et où la jeune femme se perpétuait dans la [R beauté noble, dans A douce] auréole de sa première maternité. [R Et il retrouvait <illisible> D un S Un AR peu] partout, [R autour de lui A enfin dans dans la chambre il retrouvait [R enfin]] les photographies de ses enfants, à leurs divers âges, [R plu] images que Maud a disposées avec [R un certain] art, pour mettre son mari dans son milieu d'émotion. [R Elle se souvenait bien du mot d'ordre de Forster] Aussi [R elle] commença-t-elle d'une voix que faisait trembler une [R sincère] affliction sincère:] R Lulius A Lius], je

788 IV voir [R ce soir] chez

791 IV trouble. " [R Lulius A Lius] ", avait

V trouble. "Lius"

793 IV,V,VI,VII, VIII affectueux, abbréviation <sic> du

793 IV,V du nom anglais

795 IV mot lui était allé tout droit V mot [R lui] était allé tout droit VI,VII,VIII mot était allé tout droit

795 IV coeur. Il avait pressenti la détermination de Maud V coeur [A de [R de] Lantagnac]. Il avait pressenti la détermination de Maud

795 VI,VII,VIII Lantagnac. Il avait pressenti la détermination de Maud

796 IV,V,VI,VII, VIII Maud de faire jouer contre lui les arguments de la sensibilité. Or

796 IX puissance de la sensibilité. Or

797 IV,V,VI,VII, VIII,IX Or, il

798 IV,IX savait, par

798 IV,V,VI,VII, VIII,IX expérience, de

798 IV,V,VI,VII, VIII capable à

799 IV Trop contenu [R e], trop guindé [R e] par

801 IV sentiment, chez elle, quand il déborde, ne sait pas s'accomoder les V sentiment, chez elle, quand il déborde, ne sait [R pas A jamais] s'accorder les VI,VII,VIII sentiment, quand il déborde chez elle, ignore presque toujours les

802 IX elle, que

802 IV demi-revanches. Et de Lantagnac V

demi-revanches. Et [R de] Lantagnac

VI,VII,VIII demi-revanches. Et Lantagnac

802 IV,V,VI,VII, VIII Lantagnac songeait que

803 IV de [R Maud] sa

804 IV,V,VI,VII, VIII il serait d'une

806 IV dite, après avoir remonté son courage du mieux qu'il put, de Lantagnac frappa V dite, après avoir remonté son courage du mieux qu'il put, [R de Lantagnac A il] frappa

808 IV fauteuil, la main droite placée sur le bras d'un autre qu'elle avait disposé là, tout près du V fauteuil, [R la main droite placée sur le bras d'un autre qu'elle avait disposé A Un autre fauteuil était disposé] là, tout près du

810 IV,V,VI,VII, VIII mari et l'inviter à s'asseoir. Droit

811 IV mur, de Lantagnac V mur, [R de] Lantagnac

811 IV pendant tout [R l'entre] ce tête-à-tête V pendant tout ce tête-à-tête

814 IV,V avait offert après

816 IV femme se perpétuait dans V femme [R se perpétuait AR revivait A se continuait]

dans

816 IV,V,VI,VII, VIII dans la douce auréole

817 IV,V,VI,VII, VIII partout enfin, dans

817 IV chambre, [R Jules] il

817 IV,V il retrouvait les

820 IV d'émotion. Aussi commença-t-elle d'une voix que faisait vibrer une affection sincère: // - Mon V d'émotion. Aussi [A ,] commença-t-elle d'une voix que faisait vibrer une affection sincère: // - Mon VI,VII,VIII d'émotion. Aussi, commença-t-elle d'une voix que faisait vibrer une affliction sincère: // - Mon

824 IV morte, [R je voudrais A par ma faute peut-être encore plus que par la vôtre; je voudrais] tant

826 IV elle put revivre. // De Lantagnac V elle [D put S pût] revivre. // [R De] Lantagnac

828 IV sentit fortement [R ému A touché] par V,VI,VII,VIII sentit fortement touché par

831 V regrette [R plus A pas] ce

831 IV et [R serais A que je ne serais pas] heureux de le voir ressusciter

831	V	que [R je ne serais A mon bonheur ne serait] pas [R heureux A grand] de [R le] voir [A tout cela] ressusciter
833	IV	bien, mon
833	IV,V,VI,VII, VIII	ami, continua-t-elle, je
834	IV	possible, [R <illisible> A consentir] tous
834	IV	sacrifices pour
837	IV	assurément, répondit-il; croyez-vous, Maud, que je ne mets point notre
	V	assurément, répondit-il. Croyez-vous, Maud, que je ne mets point notre
	VI,VII,VIII	assurément, répondit-il. Puis-je
838	IV	foyer, au-dessus
840	IV	bien! s'écria-t-elle, [A un peu rassurée] je reconnais
840	V,VI,VII,VIII	s'écria-t-elle un
841	IV	Mais [R aujourd'] ce
842	IV	soir, je
845	IV	une [R rente A rente] de $ 20,000
845	V	de [R $] 20,000 [A piastres] que
845	IV	vole [R ce fri-] notre
847	III	ce Forster, observa [D -t-il S Jules], [A sèchement] si
	IV	ce Forster, observa
	V	ce [R Forster A Duffin],

observa

849	III	maison. [A Puis se reprenant:] Mais
852	III	sacrifié [R un peu] nos
852	III	enfants, pour
854	III,IV	Non, se hâta-t-elle V Non, [R se hâta A s'empressa] -t-elle
854	III,IV	de répondre. Je me V de [R répondre A rectifier], je
857	III	rien [A fait] que [R j] ce
858	III	faire; soyez-en
858	III	Maud, [R répond] fit-il
860	III	que [R le] l'honneur
861	III,IV	commun et
862-866	III	<Le paragraphe << Maud sentit [...] qu'elle reprit >> est ajouté.>
863	III	de son mari que [R l'émotion la tenant A son coeur battait plus fort.] IV de [D son S Jules] que
865	III	reprit // - Mais
867	III,IV	autre? // De Lantagnac V autre? // [R De] Lantagnac
868	III	et [R répliqua A dit] lentement
869	IV	jusqu'où [A le devoir] me
870	IV	conduira [R le devoir? A ?] // Et
871	III,IV	Et la V Et [A ,] la
872-874	III	fauteuil, [A très franchement] il [R

révéla, à sa femme A lui dit [R dans AR en toute franchise] quelques-uns] des [R hauts A hauts] motifs [R auxquels il soumettrait A qui gouverneraient] ses

877 III ma race qui IV,V,VI,VII,VIII ma race, sans

878 III agir, mais c'est IV agir; mais c'est V agir; [R mais] c'est

878 III,IV,V Bien des fois, Maud

879 III difficultés [R pour A d'] un IV difficultés d'un V difficultés [R d' A qu'éprouve] un

880 III converti [R de A qui veut] garder IV converti qui veut garder V converti [R qui veut A , obligé de] garder

884 III lit, [R le mon] dans

884 III les marriages <sic> mixtes

885 IV jours travaillent V jours [A ,] travaillent

885 III travaillent pour le protestantisme [R mieux A plus efficacement] que

886 IV pour le protestantisme que V pour [R le protestantisme A l'hérésie] que

886-890 III les [R missionnaires protestants A prédicants. A Quelles statistiques navrantes ne nous offrent pas les races

catholiques qui s'anglicisent au Canada et aux États-Unis! Tu te souviens [R que S qu' A ensemble] nous en avons causé souvent [R ensemble]: si l'hérésie n'a pas décru à qui le doit-elle [R sinon] ce n'est aux apostasies des anglicisés?] Or, [R je crois, moi, que] si

890 IV Or si

891 III s'anglicisent, [A ne crois-tu pas que] le

892-895 III foi? [R Et [D que S Quelques] l'on ne me [R dise AR <illisible> A dise pas] pas A -uns me diront peut-être] que c'est [AR là] juger bien [R faible A peu solide] la foi des miens. [A Ceux qui parlent ainsi oublient que D L' S l'] anglo-saxonnisme IV foi? Ah! surtout que l'on ne me vienne pas nous dire que c'est juger bien peu résistante la foi des miens. C'est oublier que V foi? [R Ah! A Et] surtout que VI,VII, VIII,IX foi? Et surtout que

892 V pas [R nous dire AR me répondre A m'objecter] que

893 V c'est juger bien peu [A solide, bien peu] résistante la fois des miens. [R C'est A Ceux-là D oublier S oublient] que

895	VII,VIII	anglo-saxonisme est
895	III	est à
895	III	actuelle la
896	III	formidable; que
	IV,V,VI,VII,VIII	formidable, que
897	III	le [R grand A tout-puissant] véhicule
897	III	protestante; [A et qu,elle le restera d'ici longtemps. Cela] tu
899	III,IV	moi et
899-902	III	souffres. [R Et nous devons tout faire, ce me semble, pour éviter A [R Par conséquent, A Mais alors je me dis:] avons-nous le croit, par [R de vaines ambitions politiques, de susciter A vaine ambition politique, ou par amour d'une fausse paix, [A avons-nous le droit] de [R laisser] susciter] le péril
900	IV	demande: quelqu'un a-t-il le
	V	demande: [R quelqu'un a-t-il A avons-nous] le
900	IV,V	droit en
900	IV	par [R vaine ambition] amour
902	III	politique, de susciter le péril
	V	politique, [A [R quelqu'un a-t-il A avons-nous] le droit] de susciter le péril
902	VI,VII,VIII	droit de susciter le péril

903	III,IV,V,VI, VII,VIII	mort à la
905	III	conversion, luttait
906	III	contre l'esprit de race. Elle
	IV,V,VI,VII,VIII	contre l'esprit d'orgueil et de race. Elle
907	III	<A Le manuscrit III prend fin à << Pour- >>. Les pages manquantes ont été annéxées et retravaillées au manuscrit IV.> IV mari. [R tant A Pourtant] il lui en coûtait trop de se
907	V,VI,VII,VIII	Pourtant il lui en coûtait trop de se
908	IV,V,VI,VII, VIII	soumettre. Elle risqua donc une
909	IV	souveraine. // - Je
910	IV,V,VI,VII,	crois, dit-elle, que
911	IV	moment, [A n'est-il pas vrai?] nous
914	IV	enfants [A ne] paraissent [R bien A -ils pas] devoir
916	IV	répondit de Lantagnac se V répondit [R de] Lantagnac [A ,] se
917	IV	fixés [R vers A sur] le
918	IV	mur, [R comme sur A vers] une
918	IV	douloureuse. [R Et il] Voyez V douloureuse? Voyez
919	IV	et [D Nelly S Nellie], continua-t-il, tous

919	V	continua-t-il, tous
919	IV	deux [R ils] nous
921	IV	commun? Ah! [R bien des fois A souvent], je V,VI,VII,VIII commun? Ah! souvent, je
922	IV	cette [R pensée m'étreint de coeur A crainte empoisonne mes pensées]. // - Mais
924	IV	vivement Madame, que V vivement [R Madame A Maud], que
926	IV	l'auraient-il [A mieux] conservée V,VI,VII,VIII l'auraient-il mieux
926	IV	dans [R votre A votre] société
927	IV	canadiens-français? [A Cette société,] Je vous
930	IV	pas? répondit-il. [R Le A Certes, le] catholicisme V pas? répondit-il. [R Certes, D le S Le] catholicisme VI,VII,VIII pas? répondit-il. Le
930	IV	confère pas un V confère [R pas A rien d'] un
931-933	IV	d'impeccabilité. [A Mais [R oui, n'est-ce pas A aujourd'hui], nous parlons [A surtout R la vie ch religieuse d'une classe, que] d'une atmosphère [R générale?] n'est-ce pas [R vrai] ? R

		Mais A Et alors] vous V
		d'impeccabilité. [A Je le sais.] Mais
933	IV,V,VI,VII,	le concèderez <corrigé d'après
	VIII,IX,X	l'usage>: la
933	IV	la [A vraie] foi
934	IV,V,VI,VII, VIII	subsister là où
935	IV	d'état, où elle s'encadre V d'état, [A là où elle se défend derrière le rempart de langue, là] où VI,VII,VIII d'état, là où
936	VI,VII,VIII	langue, là où
937	IV	traditions [R que les familles les plus légères [AR , et c'est le petit nombre,] n'arrivent pas toujours à perdre. AR qui se perpétuent [A admirablement] parmi les miens [R quand même]] qui <Les lignes << qui se perpétue [...] pas toujours à perdre. >> situées entres les lignes 937 et 940 sont ajoutées à la marge gauche.>
937	IV,V,VI,VII, VIII	admirablement parmi
938	IV,V,VI,VII, VIII	miens, que même les
939	IV,V,VI,VII,	légères, et c'est le petit nombre,
	VIII	n'arrivent IX légères n'arrivent
940	IV	à perdre. // [R Maud A Maud] poussa
		V,VI,VII,VIII à perdre. // Maud

941	IV	soupir. [R Elle [AR venait d'éliminer] sentait [AR fort bien] trop la faiblesse de ses raisons. A Elle venait d'éprouver trop fortement la faiblesse de ses raisons.] Mais
941	V,VI,VII,VIII	d'éprouver trop fortement la
942	IV,V,VI,VII, VIII	Mais aussi elle
943	IV,V,VI,VII, VIII	sentait en elle-même s'agiter un
944	IV	qui [R l'agitaient A la poussaient] violemment à
944	V,VI,VII,VIII	pousaient violemment à
946	IV,V,VI,VII,	donc, dit-elle, vous
948	IV	s'adoucit encore sur V s'adoucit [R encore] sur
948	IV,V,VI,VII,	mots, tellement elle eut peur d'avoir
949	IV	vive. // De Lantagnac V vive. // [R De] Lantagnac
952	IV,V,VI,VII, VIII,IX	Maud, dit-il; Dieu
953	IV	pourtant qu'il n'y a qu'un devoir entre nous qui nous V pourtant qu'il n'y a qu'un devoir entre [A nous] qui nous
954	IV	gémit-elle, jusqu'au bris de votre V gémit-elle, [R jusqu'au bris de A au risque même de [R ravager A démolir]]

votre

955 IV foyer. // [R Et A Puis,] elle se

V,VI,VII,VIII foyer. // Puis, elle se

957 IV et [R elle A se mit à D sanglota S sangloter] comme un enfant

959-961 IV sienne, ce hoquet des larmes qui [D résonnaient A résonnait] dans la chambre, avec son rythme haletant, [D retentissaient S retentissait] dans l'âme de Lantagnac avec l'accent d' [D un S une R deuil A tristesse] inexprimable

V sienne, [R ce hoquet des larmes qui résonnait A ces sanglots] dans [R la A cette] chambre [R , avec son rythme haletant, retentissait dans l'âme de Lantagnac avec l'accent A bouleversaient Lantagnac; il éveillaient au font de [R <illisible>] son âme l'écho] d'une

959 VI,VII,VIII chambre, bouleversaient Lantagnac; ils éveillaient

961 IV inexprimable. Il lui semblait qu'on pleurait auprès du cadavre de son bonheur. Il

V inexprimable. Il [A s] lui [D semblait S semblaient R qu'on D pleurait S pleurer R auprès du A le] cadavre de son bonheur. Il

VI,VII,VIII

		inexprimable. Ils lui semblaient pleurer sur le cadavre de son bonheur. Il
962	IV	vers [D la S leur] photographie des lendemains V vers [R leur A la] photographie
963	IV	de leurs noces
963	IV,V,VI,VII, VIII	se laissait aller
965	IV	couple [R marchant AR se promenant A se promenant] un
965	V	de Mai de
965	IV	de [A l'année] 1903 sur
965	V	l'année [R <illisible> A 1893,] sur
966	IV	terrasse du Frontenac à V terrasse [R du Frontenac A Dufferin] à
966	IV,V	elle-même, comme terme
967	IV	voyage [R de noces], la
967	V	capitale québecqoise. Ce VI,VII, VIII capitale québecquoise. Ce
968	IV	un kioske <sic> de
968	IV	la [R terrasse A terrasse] des
969	IV	perdaient [R dans], isolés, dans
972	IV	son fiancé qui la apparaissait chaque jour si V son [R fiancé qui lui apparaissait chaque jour A jeune mari] si
973	IV	beau; à ce V beau. [D à S À] ce

974	IV	récente et cela lui mettait dans V récente [A ;] et cela lui mettait dans
977	IV	grand [A et le seul] appui
977	IV	vie; il s'en V vie [D ; S . D il S Il] s'en
979	IV	fiancée à la V fiancée [R à A sur] la
979	IV	et à la V et [R à A sur] la
980	IV	supérieure, et la musique V supérieure [D , S . R et D la S La] musique
980	IV	du kioske <sic> mettait des
980	V	kiosque [R mettait A donnait] des
981	IV	à ses talons. [R et D ils S Ils] allaient [A et venaient] tous V à [R ses talons A son rêve]. Ils
982	IV	majestueuse, [R au haut de la falaise] depuis
983	IV,V	se dressait dans
984-986	IV	comme une silhouette gigantesque [A et comme l'émanation d'un monde épique,] la statue de Champlain. [R [R évocatrice de tout A évocation grandiose d'] un monde épique] Au-dessus V comme [D une S des] silhouette [A s] gigantesque [A s] et
985	V	épique, [R la statue de Champlain A les clochers de la haute-ville]. Au-dessus

988 IV aux [R lumières A feux] ambulants

990 IV si [R leur bonheur n'avait rien que de terrestre. // De Lantagnac revit cette scène de l'Éden de sa jeunesse et qu'elle lui revint, en un moment pareil, dans cette chambre où paraissait agoniser leur affection, lui fit monter à lui aussi, des larmes vers les yeux. Maud était là, dans son fauteuil, la tête inclinée sur la poitrine qui sanglotait désespérément. Elle lui parut dans [D un S une R délassement affreux A détresse suprême]. Il se souvint d'une phrase qu'en ce soir de mai lointain, ils avaient échangé <sic> tous deux sur la terrasse québecoise. Il lui avait dit: // - Vous savez, mes parents sont morts pour moi; [A Maud,] vous êtes toute ma parenté et toute ma vie. // Elle lui avait répondu: // - Jules, ma conversion me sépare fatalement des miens; on la tolère, mais [A au fond] on me la pardonne pas. Je n'ai plus que vous, mais [A pour moi] vous serez tout [R pour moi]. // En face de ce souvenir, l'abandon où il semblait prêt à laisser sa femme, le fit souffrir

comme un remords. [A Il vit réalisé dans son coeur, ce qu'il avait pressenti, au début de leurs premiers froissements. Maintenant [D qu' S que R elle A Maud] était [A devenue franchement] malheureuse, il se reprenait à l'aimer plus fort, non pas peut-être [D d' S de R un A l'] amour [D aussi S qui R fort qu'au temps de leurs A avait enchanté les premiers temps de leurs] fiançailles, mais d'une affection [R où <illisible> plus de périls pour les résolutions de [A de] Lantagnac A plus périlleuse d'un] amour chevaleresque [R fait de beaucoup de A où entraient une grande pitié pour la faiblesse, [R et de A et] la [R violente] volonté de la défendre contre le malheur.] Il se pencha vers [D elle S celle A qui sanglotait]. De sa voix la plus tendre, il lui parla:] leur

991 IV terrestre. // De Lantagnac V terrestre. // [R De] Lantagnac

993 IV lui revint, en un

994 IV agoniser leur affection, lui V agoniser [R leur affection, A son amour] lui

996	IV	là, [R dan] affaissée
997	IV	sur [D sa S la] poitrine
999	IV,V,VI,VII, VIII	que, ce soir-là, ils
1000	IV	terrasse québecoise. Il V terrasse québecqoise. Il VI,VII, VIII terrasse québecquoise. Il
1003	V	Maud; [D vous S Vous] êtes
1006	IV	tolère mais
1008	V,VI,VII,VIII, IX	tout >>. // Au
1009	IV	Au [A souvenir] de
1009	IV,V,VI,VII, IX	échangées, l'abandon où il semblait prêt à laisser sa
1012	IV,V,VI,VII, VIII	coeur ce sentiment
1012	IV	sentiment qu'il avait prévu au debut <sic> de V sentiment qu'il avait [R prévu A appréhendé,] au VI,VII, VIII sentiment qu'il avait appréhendé, au
1013	IV,V,VI,VII, VIII	leurs premiers froissements. Maintenant que Maud était devenue
1016	IV	l'amour qui V l'amour [A tendre] qui
1017	IV	plus périlleuse pour les résolutions de Lantagnac. C'était proprement [R l'am], il le vit bien, un V plus [R périlleuse A inquiétante] pour [D les S ses] résolutions [R de Lantagnac].

		C'était proprement, il le [R vit A sentait] bien, un
1018	VI,VII,VIII	résolutions. C'était proprement, il le sentait bien, un
1020	IV,V,VI,VII, VIII,IX	faiblesse et
1020	IV	et la V et [A surtout] la
1022	IV	plus tendre il V plus [R tendre A chaude] il
1023	IV,V,VI,VII, VIII,IX	Maud, lui dit-il, Maud
1025	V,VI,VII,VIII, IX	dire tout-à-l'heure: je
1025	IV	devoir [A le 11], mais
1026	IV	commandera [R le 11]. Je
1029	IV	leva [R ses] vers
1030	IV	yeux [R rougis A tumefiés <sic> et rougis]. Et d'une V yeux [R tuméfiés et rougis A gonflés de larmes]. Et, d'une
1031	IV	encore [D le S l' R hoquet A étranglement] des
1031	IV	sanglots elle V sanglots [A ,] elle
1032	IV,V,VI,VII	tout laissé pour
1033	V	souvient-il [R pas A plus] ? Non
1033	IV	reprit-elle, [R avec une voix affermie, A passionnément,. Non, je V,VI,VII, VIII,IX reprit-elle, passionnément

1039	IV	doutant point de
1041	IV	sentimental [R est A lui était] inné, [R chez tous ceux de sa race,] elle
1042	IV,V	enfants ne continuent pas ceux
1045	IV	aussi l'instinct
1045	IV,V,VI,VII, VIII	de la race
1046	IV,V,VI,VII, VIII	tient et me
1046	IV	impérieusement. [R P] // Puis
1047	IV	d'un [R accent A ton] qui devenait subitement
1047	IV	ton [R qui devenait] subitement
1048	IV	dur: // - [R J'ai en outre, A Comme vous, j'ai aussi] derrière
1050	IV	miens. [R Je le sais.] J'ai
1050	V,VI,VII,VIII	l'oreille, l'accent
1052	IV,V	fille, j'ai
1054	IV	demeure [R l'épouse] la
1055	V,VI,VII,VIII, IX	français >>. Et
1055	IV	moi, fit-elle, je
1056	IV	loyalement, [A Jules, je sens] que
1059	IV	fût [R possible] tolérable
1062	IV,V	gorge. Elle fut effrayée de l'effet
1062	IV	l'effet [R subit] qu'ils
1063	IV	mari. [R Celui-ci qui jusque-là A Lui, l'avait] écoutée [A jusque-là] penché

1063	X	jusque-là, penchée <corrigé d'après IV,V,VI,VII,VIII,IX> en
1064	IV	avant, [A les mains jointes,] dans
1064	V,VI,VII,VIII, IX	jointes, dans
1065	IV	d'abandon [D , S . A Il] se
1065	IV	figure [R <illisible> AR <illisible> A prit] cette
1066	IV	annonçait chez lui [D la S le R décision] sentiment V,VI,VII,VIII, IX annonçait chez lui le
1068	IV	prit dans les siennes [R <illisible> A la main] de V prit [R dans les [AR mains] siennes [AR celles] la main A la main] de
1069	IV	mari et V mari [A ;] et
1069	IV	et, retrouvant [R tout à coup] ses accents de V,VI,VII,VIII et, retrouvant ses accents de
1070	IV,V,VI,VII, VIII,IX	en cherchant ses yeux
1072	IV	mourir? // [R Et D elle S Elle] attendit
1074	IV	ce retour [R de tendresse A d'amour suppliant]. Il V,VI,VII,VIII ce retour d'amour
1075	IV,V,VI,VII, VIII	et les

1076	IV,V,VI,VII,	affectueusement il
1078	IV	je [R n'aurai pas AR ne puis avoir A n'aurai pas] cette

[CH]8

IV,V,VI,VII, VIII <titre:> À la recherche du devoir

1-36 IV <À la seconde page du manuscrit IV, on retrouve le début du huitième chapitre raturé. Il s'agit d'une des pages du manuscrit III qui ont été annexées et retravaillées au manuscrit IV.> [R Chapitre VI^e // À la recherche du devoir // Pendant ce temps, au ministère fédéral, on ne voyait pas venir [R sans embarras, et] sans [A en] être fortement ennuyé le débat du 11 mai. [R On ne se faisait pas AR Quel A Ce n'est pas que l'on se fît] illusion sur le résultat immédiat de la discussion parlementaire. Ce serait au bas mot une séance académique. Les deux camps échangeraient une bordée de discours; on se lancerait quelques grenades, peut-être même quelques obus; puis le vote serait pris et la résolution Lapointe défaite. Cependant le chef de l'opposition prendrait la parole; on redoutait son habileté, [D son S sa R incomparable AR insidieuse] stratégie. Il ne manquait point de ministres ni d'amis du ministère

pour se dire: Soyons sur nos gardes. Si le rusé parlementaire a décidé de s'engager dans ce débat, c'est qu'il a calculé d'avance l'effet de son discours et qu'il en espère un profit électoral. Quelques [R ministres parmi les] jeunes [R ministres] plus avisés que leurs collègues [A s'inquiétaient pour un avenir plus lointain. Ils] voyaient se constituer peu à peu au parlement un bloc québecois solide [D ; S . D l' S L'] agitation scolaire dans quatre [A des] provinces [A du Dominion], les projets trop démasqués des anglicisateurs conduisaient [R infailliblement] à la constitution de ce bloc qui finirait, par [R ennuyer AR embarrasser A tenir à sa merci] tous les gouvernements. [A Leurs vues [R s'étendaient A dépassaient] même [R plus loin A ces perspectives [R éloignées]. Qui sait si l'avenir, à la suite du réveil irlandais provoqué [R par] les [R <illisible> S riqueurs d'oppression] de l'Irlande qui sait si l'avenir [A disaient-ils] ne verrait pas au Canada une alliance étroite des Canad.

fr. et des Irlandais? R En [R <illisible>] outre les politiciens et les plus huppés ont beau pratiqué <sic> l' A D'ailleurs si les politiciens sont volontiers D amoralité S amoraux] dans [R tous D les S leurs] actes, [R de leur vie publique, A les politiciens [AR connaissent néanmoins, par une vertu] leur révèle néanmoins une intuition qui leur est propre, la force des idées] ils n'ignorent point la [R puissance toujours subsistante [D de S des R certaines principes de l'ordre] morales [A parmi le peuple] sur les foules. Un secret instinct les avertit D qu' S que [AR à la longue] R il est dangereux à la longue AR Ils ont cette prescience, ou du moins cette habileté, de faire [A toujours] à leurs pires projets une façade d'honnêteté. [R Pour les mêmes motifs] Ils redoutent de heurter trop violemment la conscience populaire. A Ils ont, cette prescience <souligné> ou du moins cette habileté de faire à leurs projets une façade d'honnêteté. Et pour les mêmes motifs il savent Ils savent [R qu'à la

longue] que] faire des persécutés [A est à la longue un jeu dangereux et qu'il faut se garder R de] laisser croire aux maires que la justice et le droit sont violés en quelque partie de l'État. // Une anxiété non moindre [R règnait <sic> parmi les chefs de la résistance ontarienne, [R bien qu'elle fut provoquée A quoiqu'inspirée] par d'autres motifs [A régnait]. Un soir que le sénateur le sénateur Landry en causait avec le Père Fabien, le sénateur demanda à l'Oblat:] // Pendant

1 IV,V,VI,VII, VIII temps, au ministère fédéral

1 IV,VI,VII,VIII fédéral, on ne V fédéral, on [R ne A ne] voyait [R pas A pas] venir, [R sans en être fortement ennuyé, A [R avec] sans beaucoup d'ennui] le

2 IV sans en être fortement ennuyé, le

2 IV mai. Ce n'est pas que [D l' S les R on se fit A puissants se fissent] illusion

V,VI,VII,VIII mai. Ce n'est pas que les puissants se fissent illusion

3 IV,V,VI,VII, VIII résultat immédiat de

3 IV de [R la discussion A cette parade]

		parlementaire
4	IV,V,VI,VII, VIII	parlementaire. Ce serait, au bas mot, une
6	IV,V,VI,VII, VIII	peut-être même quelques
8	IV	Lapointe défaite. Cependant le chef de l'opposition prendrait V Lapointe [R défaite A rejetée]. Cependant le chef de l'opposition prendrait
8	VI,VII,VIII	rejetée. Cependant le chef de l'opposition prendrait
8	IX	de l'opposition. Il
10	IV	habileté, son insidieuse stratégie V habileté, [R son insidieuse A sa savante] stratégie
10	IV,V,VI,VII, VIII	manquait point de
12	IV	gardes". Si V gardes [R "]. Si
13	IV	dans ce débat V dans [D ce S le] débat
14	IV,V,VI,VII, VIII,IX	électoral >>. Quelques
16	IV,V,VI,VII, VIII	se constituer peu
17	IV	bloc québecois solide V bloc québécqois solide VI,VII,VIII bloc québecquois solide
18	IV	provinces du [R Dominion A Dominion], les V,VI,VII,VIII provinces du

Dominion, les

19 IV anglicisateurs conduisaient à la V anglicisateurs conduisaient [A , selon eux,] à la VI,VII,VIII anglicisateurs conduisaient, selon eux, à la

21 IV gouvernements. Leurs prévisions dépassaient même ces perspectives. Qui sait si l'avenir, à la suite du réveil irlandais provoqué dans toutes les colonies par l'oppression de l'Irlande, qui sait si l'avenir, disaient-ils, ne verrait pas au Canada une alliance étroite des Canadiens français et des Irlandais? D'ailleurs V gouvernements. Leurs prévisions dépassaient même ces perspectives. Qui sait si l'avenir, à la suite du réveil irlandais provoqué dans toutes les colonies par l'oppression de l'Irlande, qui sait si l'avenir [R , disaient-ils,] ne verrait pas [A se constituer] au Canada une alliance [R étroite] des Canadiens français et des Irlandais? D'ailleurs VI,VII,VIII gouvernements. Leurs prévisions dépassaient même ces perspectives. Qui sait si l'avenir, à la

suite du réveil irlandais provoqué dans toutes les colonies par l'oppression de l'Irlande, qui sait si l'avenir ne verrait pas se constituer au Canada une alliance des Canadiens français et des Irlandais? D'ailleurs

22 IV D'ailleurs si les politiciens sont volontiers amoraux dans

23 IV publique, une intuition qui leur est propre leur enseigne néanmoins la

V,VI,VII,VIII publique, une intuition qui leur est propre leur enseigne la

24-27 IV Ils ont cette préscience, ou du moins cette habileté, de

25 V,VI,VII,VIII persécutés est à

25 V,VI,VII,VIII longue un jeu

26 V,VI,VII,VIII dangereux. Ils ont cette prescience ou, du moins, cette habileté de

27 IV d'honnêteté. Et, pour les mêmes motifs, ils savent que faire [R f] des persécutés est à la longue un jeu dangereux. // Une

V d'honnêteté. [R Et D plus S Plus] qu'ailleurs

29 V les [D chambres S Chambres] d'esprit

29 V espèce de [R tradition A bienséance] aristocratique, de pruderie puritaine

		VI,VII,VIII espèce de bienséance aristocratique, de pruderie puritaine
31	V,VI,VII,VIII	les procédés législatifs, tout
32	V	cérémonies [R discrètes A désuètes] de
32	V,VI,VII,VIII	de la vie parlementaire. // Une
33	IV,V,VI,VII, VIII,IX	moindre, quoiqu'inspirée
34	IV	d'autres [R motifs A raisons], règnait <sic> parmi V d'autres raisons, régnait parmi
36	IV,V	à l'Oblat: // - Avez-vous
37	IV	de [A de] Lantagnac V de [R de] Lantagnac
37	IV	Lantagnac? // - Aucunes <sic>, [R avait répondu le religieux]; mais V,VI,VII, VIII,IX Lantagnac? // - Aucune; mais X Lantagnac? // Aucune <corrigé d'après IV,V,VI,VII, VIII>
40	IV	Pères. // - Je crains [A fort], avait repris le sénateur, que les nouvelles soient mauvaises. On V, VI,VII,VIII Pères. // - Je crains fort, avait repris le sénateur, que les nouvelles ne soient mauvaises. On
42	IV,V,VI,VII, VIII	contre lui un
42	IV	un [R bruit A vacarme] d'enfer

43	IV	et, [R je crois] franchement, [A je crois] ce
44	IV	pauvre de Lantagnac V pauvre [R de] Lantagnac
46	IV	confiant, [A et par besoin de croire au succès,] le
49	IV,V,VI,VII,	sénateur. Il avait donc ajouté, en homme sûr de son affaire: // - N'ayez
50	IV	qui a V qui [A pour garder l'indépendance de sa parole,] a
51	IV	ses $20,000 à V ses [R $ 20,000 A vingt mille piastres] à
52	IV	Brothers pour garder l'indépendance de sa parole,] sera V Brothers, [R pour garder l'indépendance de sa parole,] sera
53	IV	sacrifices pour la cause. // - Mais précisément V sacrifices [R pour la cause]. // -- Mais, précisément
54	IV	sénateur, je
56	IV	vient [D d' S de R exiger A consentir] un
56	IV	sacrifice. Ce serait tout de même malheureux que V sacrifice. Ce serait tout de même malheureux, [A vous l'avouerez,] que VI,VII,VIII sacrifice. Ce serait tout de même

		malheureux, vous l'avouerez, que
58	IV,V,VI,VII, VIII	ce grand débat
58	IV	débat, [R l'on n'entendît point la voix de l'Ontario français. Vous pensez bien que nos A la voix de l'Ontario français ne se fît entendre. Voyez-vous tout le parti que [D l' S nos]] ennemi [A s] ne
58	V	français [R ne se fît pas entendre. A restât muette.] Voyez-vous
59	V,VI,VII,VIII	Voyez-vous tout le
59	IV	ne [D manquera S manqueront] pas V me [D manqueraient S manqueront] pas VI, VII,VIII ne manqueront pas
60	IV	tirer [R parti] de
60	IV	de de Lantagnac V de [R de] Lantagnac
61	IV,V,VI,VII, VIII	Lantagnac aura aussi
61	IV	aussi, [R un A je l'apprehende <sic>, un] effet
61	V,VI,VII,VIII	je l'appréhende, un
62	IV,V,VI,VII,	démener? >> diront quelques-uns
63	IV	quelques-uns, si
64	V,VI,VII,VIII,	personne >>? Enfin, IV personne?"
	IX	- Je crains aussi A Enfin je suis inquiet pour [R la réputation publique A l'avenir politique] de

64	V	Enfin, [A mon Père, avait encore ajouté le sénateur,] je
65	V,VI,VII,VIII	je suis inquiet pour
65	IV	de de Lantagnac V de [R de] Lantagnac
67	IV	abstention [A ne va-t-elle pas D autorisera S autoriser] contre V, VI, VII,VIII abstention ne va-t-elle pas
68	IV,V,VI,VII, VIII	sévères hypothèses] // - Oh
71	IV,V,VI,VII, VIII,IX	voulez, fit celui-ci; mais
72	IV	que de Lantagnac V que [R de] Lantagnac
72	IV	au Droit <souligné> et qu'il V au Droit <souligné> [R et A ,] qu'il
73	IV	nom [R parmi] sur
74	IV	orateurs [R qui devront figurer au débat] du
75	IV,V,VI,VII,	a-t-il voulu préciser, << mais
76	IV,VI,VII, VIII,IX	plus >>. // L'optimisme
77	IV	Père Fabien se montra surpris, [R et] fort alarmé de cette démarche de de Lantagnac. // - Si [R de Lantagnac A le député de Russell] a V Père Fabien se montra surpris, fort alarmé de cette démarche de [R de] Lantagnac. // - Si VI,VII,VIII Père se montra surpris, fort

alarmé de cette démarche de Lantagnac. //

- Si

78 IV,V,VI,VII, VIII cela, dit-il, c'est

79 IV choses [R vont très mal A se gâtent] chez

81 IV choses [R allaient très mal, en effet, dans l'âme de A se gâtaient [R , en effet,], en effet, chez de] Lantagnac

81 V chez [R de] Lantagnac

83 IV tragiques que, pendant une longue heure, il avait dû échanger avec sa femme, les émotions qui l'avaient secoué, les souvenirs [R particulièrement tendres AR de sa vie, de jeune fiancé A de sa vie de jeune fiancé] qui lui étaient revenus, l'avaient V tragiques que, pendant une longue heure, il avait dû échanger avec sa femme, les émotions qui l'avaient secoué, les souvenirs de sa vie de jeune fiancé qui lui étaient revenus, [AR tout cela] l' [D avaient DS avait S avaient] remué VI,VII,VIII tragiques que, pendant une longue heure, il avait dû échanger avec sa femme, les émotions qui l'avaient secoué, les souvenirs de sa vie de jeune fiancé qui lui étaient

revenus, l'avaient

85 IV sensibilité. [R Trop de surmenage à ses nerfs lui A Une trop longue tension nerveuse lui] enlevait

87 IV gémissait, [D <illisible> S l'empire] habituel

87 IV volonté. [A E] Comme

89 IV de leur [A s R vie <illisible> puissances] facultés

90 IV affectives, de Lantagnac V affectives, [R de] Lantagnac

90 IV,V,VI,VII, un puissant courant

91 IV sentimentale [R capable de tout envahir [A et de déborder] dès le moment où il trouverait où passer. A toujours prêt à déborder pour [R tout envahir] tout envahir.] Or, les fortes secousses [R que l'homme [D avait S a] dû A qu'il a] subies [R dans son être] depuis quelque temps, l'affreux déchirement intérieur qu'il [R [D éprouvait S éprouve] A a ressenti], à la vue de son foyer prêt à crouler, tout cela ne [R renversait A renverse] pas, mais ébranle le bel équilibre de son être moral. Qu'est <La phrase << Qu'est devenu [...] maître de

moi?" >> située entre les lignes 92 et 94 est ajoutée à la marge gauche.> V,VI, VII,VIII envahir. Or, les fortes secousses qu'il a subies depuis quelque temps, l'affreux déchirement intérieur qu'il a ressenti, à la vue de son foyer prêt à crouler, tout cela ne renverse pas, mais ébranle le bel équilibre de son être moral. Qu'est

92 IV devenu [R se demandait-il fort humilié,] cet

93 IV traverses [R de la vie me A de sa vie, lui] faisait

94 IV un noble [D <illisible> S orgueil]: "je V un [R noble S mâle] orgueil

94 IV moi?". Même en ce V moi". [R Même AR Toutefois, A Cependant, même] en VI,VII,VIII moi >>. Cependant, même en

95-97 IV partiel toutefois, la rectitude habituelle de sa conscience [R réapparaissait. A lui [D restait S reste].] Ce ne sont ni des raisons [R fictives A fictives] ni des motifs intéressés et vulgaires qui montent à l'assaut de sa volonté [R en gentilhomme]. La V partiel [R toutefois], la rectitude

habituelle de sa conscience lui [D restait S reste]. Ce ne sont ni des raisons fictives, ni des motifs intéressés et vulgaires qui montent à l'assaut de sa volonté. La VI,VII,VIII partiel, la rectitude habituelle de sa conscience lui reste. Ce ne sont ni des raisons fictives, ni des motifs intéressés et vulgaires qui montent à l'assaut de sa volonté. La

97 IV tentation chez lui, [A en traversant le prisme de son âme de gentilhomme,] se [D colorait S colore] des V,VI, VII,VIII tentation chez lui, en traversant le prisme de son âme de gentilhomme, se colore des

98 IV devoir. [R en traversant le prisme de son âme de gentilhomme.] Il sent bien, [A par exemple] la V,VI,VII, VIII devoir. Il sent bien, par

100 IV que [R lui oppose] Maud

101 IV Lantagnac [R d'entrer AR sinon d'entrer], non

101 IV d'entrer [R dans les sentiments nouveaux de son mari - il ne lui demande pas [R tant que cela AR pareille abdication A

si entière concession] - mais de les accepter comme [A un état d'âme légitime, comme le droit de son mari, le droit de sa conscience] l'évolution naturelle d'une personnalité [R vigoureuse et] loyale, [A comme] comment donc le mari de Maud Fletcher pourrait-il être moins bon père de famille, époux moins aimant et moins fidèle en [R rehaussant sa conscience A pratiquant la plus haute fidélité] ? [R Au fond, dans l'âme de Maud c'est l'orgueil du despotisme féminin, faiblesse volontiers encline à l'absolutisme, par [R cela seul que pour se mieux protéger elle sent le besoin de tout prendre et de tout dominer A besoin de se mieux protéger. La femme croit tout tenir quand elle domine tout]. Ce despotisme devait facilement se porter aux excès dans [D le S la R coeur] volonté d'une Anglo-saxonne [R reprise soudainement par un réveil A où frémissait le froid orgueil de la race, à la seule crainte] de [R l'esprit ambitieux de sa race. AR Et qui, dans le cas présent, présent, ne pouvait voir

diminuer son empire sur ses enfants et son époux, sans croire à une diminution parallèle de leur affection pour leur mère. A qu'une miette de son empire absolu lui échapperait. Non,] Non, de Lantagnac ne se cache point ce qu'il y a d'illégitime, [R de désordonné] dans les prétentions de Maud trop principalement appuyées sur l'orgueil individuel et ethnique.] dans

102 IV mari; - il n'exige pas d'elle si entière concession -, mais V mari; - [R il n'exige pas d'elle si entière concession; A concession trop entière qu'il n'exige point -] - mais

106 IV pourrait-il [A devenir] moins

108 IV fidélité? Non, de Lantagnac V fidélité? [AR A-t-il donc dépossédé la mère en n'abdiquant point, [R sur l'âme de ses enfants, tous] ses droit paternels? A A-t-il donc dépossédé la mère en reprenant ses droits paternels?] Non, [R de] Lantagnac

109 VI,VII,VIII paternels? Non, Lantagnac

109 IV,V,VI,VII, VIII point ce qu'il y a d'illégitime dans les prétentions

112	IV,V,VI,VII, VIII	Cependant, il
113	IV	loyauté, [R à ses serme A contraire à ses] engagements
113	IV	fiancé d'abandonner V fiancé [A ,] d'abandonner
114	IV,V,VI,VII, VIII	d'abandonner après
114	IV	vingt [A -trois] ans
116	IV	après lui avoir promis solellement de V après [R lui avoir promis A la promesse] solennelle [R ment] de
118	IV	modifié [D résonnait S résonne] constamment
120-122	IV	pareilles [R rigueurs, qu'en pareil cas, des accommodements avec lui ne soient point possibles. A cruauté!"] // Cette persuasion s' [R imposait à A insinue dans] l'esprit de de Lantagnac avec une force singulièrement plus pénétrante quand
120	V	cruautés!" // Cette persuasion s'insinue dans l'esprit de [R de] Lantagnac, avec une force singulièrement plus pénétrante, quand VI,VII,VIII cruautés! >>. // Cette persuasion s'insinue dans l'esprit de Lantagnac, avec une force singu-

		lièrement plus pénétrante, quand IX cruauté! >>. // La
122	IV	il [D songeait S songe] qu'en
123	IV	détermination se
123	IV	se [D trouvaient S trouvent] engagés V se trouve <sic> engagés VI,VII, VIII se trouvent engagés
126	IV	se [D demandait S demande] -t-il sans
127	IV	a-t-il des V a-t-il [A donc] des
128	IV,V,VI,VII, VIII	publique doit aller
128	IV	jusqu'à des sacrifices aussi sanglants? // Quand il [R s'étalait A déploie devant lui], pour V,VI, VII,VIII jusqu'à des sacrifices aussi sanglants? // Quand il déploie devant
131	IV	canadienne, il y [R apercevait S aperçoit] toujours et partout, le V,VI, VII,VIII canadienne, il y aperçoit toujours et partout, le
132	IV	triomphe si [R général] universel, [R et] si total V,VI,VII,VIII,IX triomphe si universel, si total
133	IV,V,VI,VII, VIII	total de
133	IV,V,VI,VII, VIII	individuel, de
134	IV	plus [R crapuleuse A sordide] souvent,

que son sacrifice

134 V,VI,VII,VIII sordide souvent, que son sacrifice

134 IV s'il [D osait S ose] l'accepter

135 IV lui [D paraissait S paraît] appartenir [R à une histoire déjà lointaine, A , en cet âge de prosaïsme, brutal, [R <illisible>]] à une sorte de [R légende dorée, AR d'un démodé parfois] démodée [A et presque risible R en un âge de [R sens pratique A prosaïsme brutal]]. // [A Puis voici bientôt que D Les S les] considérations d'un autre ordre [D accroissaient S accroissent R encore D les S ses] perplexités [R de de Lantagnac]. Au premier abord il s' [D était S est] défendu de s'y arrêter; leur origine suspecte les lui [R avait rendu A a fait voir] répugnantes. [R En réalité, elles n'étaient autres que A Comment en effet] les réflexions de William Forster sur le péril des méthodes d'intransigeance [R pour A dans les luttes d'] une minorité, [A [R avaient A ont] -elles pu trouver hospitalité dans l'esprit de Lantagnac?] Pourtant [R peu à peu], poussé [A peu à peu] par le devoir

de se fortifier dans son hésitation, il [R avait A a fait] accueil [R li les A aux] théories de l'Irlandais [R en les <illisible> de ses propres raisons. A <à la marge gauche> Oh! sans doute, il se flatte [R après A bien de] les avoir désinfectés [R ou du moins il le croyait -] du "Forsterisme", en grande parti du moins, mais le fond de la doctrine y est et elle agit sur son esprit <au verso de la page précédente> [R Puis, D un S Un] jour, à la Chambre un jeune député ontarien, très près du ministre, esprit modéré [A et bon camarade, D était S est] venu s'asseoir [R près de] près de Lantagnac. // - Ainsi donc, lui avait-il dit, vous serez, vous aussi, de [D la S cette R grande] manifestation? // - Ne serait-ce pas mon droit et [A même] mon devoir? avait [R répondu A demandé] le député de Russell. // - Tout cela, c'est grand dommage, avait repris l'Ontarien. [A En branlant la tête, d'un air fort contrarié.] Et avec une grande sincérité apparente: // - Vous [R allez A voulez] ennuyer [R fort sérieusement] le minis-

tère? D je S Pour R le sais A cela vous le réussirez.] Mais ce fracas, [A [R je le regrette] me permettez-vous de vous le dire?] ne fera pas de bien ni à votre cause ni au pays. Vous ne savez pas jusqu'à quel point, [R M. de L] mon cher collègue, vos amis vont paralyser les efforts sincères des hommes de paix. // Et [A là-dessus] le jeune député [R s'] était [R éloigné là-dessus A reparti], laissant de Lantagnac à ses réflexions. [R Celui-ci s'était [A aussitôt] demandé aussitôt:] // - Vient-il de lui-même [R de] celui-là? Est-il sincère? ou est-ce encore un envoyé interlope du ministère? [A s'était aussitôt demandé le député de Russell.] // Pourtant, quand il y réfléchissait, de pareilles observations ne laissaient [R pas] de [D l' S le R inquiéter] fortifier dans ses [A propres] doutes.] À tout prendre, [A se disait-il,] qu'avait-on gagné pendant ces six années de lutte? La commission scolaire d'Ottawa avait perdu l'un après l'autre les procès intentés par elle pour se réintégrer dans

ses pouvoirs et dans ses fonds. Une immense lassitude, [A c'était visible,] envahissait de jour en jour la masse du peuple fatiguée de combattre sans gains apparents. [R Contre AR Étant doublé A En face de] l'entêtement orgueilleux de l'Anglo-saxon, la résistance opiniâtre [D ne S n' R devait A allait] -elle pas aboutir à une politique de représailles? Parmi les persécuteurs on pouvait en [R être sûr A prendre parti], un groupe considérable ne désarmerait jamais: le groupe [R Et ce groupe là, c'était de l' D orangiste S orangisme R qui ne vit que A impuis-sant à vivre d'autre chose que] de haine anti-française et anti-catholique: [AR jamais R Pour les Orange men, [AR jamais] la question scolaire ontarienne ne [D pouvait S pourrait R ni jamais A -elle jamais] durer trop longtemps, [R ni] jamais devenir trop aïgue, trop <illisible>] ? [A Mais quoi donc!] Pour être eux-mêmes, pour subsister, [D il S ne R <illisible>] fallait [R cette A -ce pas à ces politiques l'] agitation [A et la

guerre], comme il faut du [R bois pour alimenter A bois et du vent, à [R la vie] l'entretien] du feu. [A Des faits plus graves [R inquiétaient l'esprit de A se dressaient dans l'esprit de] de Lantagnac.] D'excellents esprits, des patriotes qu'on [R pouvait A devait] croire sincères n'avaient-ils pas désapprouvé la stratégie des chefs de l'Ontario français? [R De Lantagnac A L'avocat] se remémorait certaines ambassades de personnages [R illustres A de haute marque] qui étaient venus porter aux persécutés des conseils de prudence. Ces prudents avaient-ils [A eu] entièrement tort? Trop ardemment mêlés à la lutte, ressentant chaque coup de l'ennemi dans leurs chairs vives, [R les persécutés A et ne voyant pas les hommes et les choses qui à travers la poussière soulevée par le combat, les persécutés n'avaient-il <sic> pas à craindre pour la justesse de leur optique?] n'était-il pas <Ces mots devraient être raturés> [R naturel que l'optique des persécutés fût défectueuse?] Au début, peut-être,]

		légende V,VI,VII,VIII lui paraît
		appartenir, en cet âge de
136	V,VI,VII,VIII	brutal, à une sorte de légende
136	IV,V,VI,VII, VIII	dorée, démodée et presque
137	IV,V,VI,VII,	risible. // Puis, voici bientôt que
	VIII	des réflexions
138-140	IV,V,VI,VII,	ordre accroissent ses perplexités. Au
		premier abord, il s'est défendu de s'y
		arrêter. Comment
141	IV	William Forster sur V William
		[R Forster A Duffin] sur
142	IV,V	luttes d'une minorité, ont-elles
143	IV	de [A de] Lantagnac V de [R de]
		Lantagnac
143	IV,V,VI,VII,	Lantagnac? Pourtant, entraîné peu à
	VIII	peu par
144	VI	recul il
144	IV,V,VI,VII, VIII	a fait accueil
145	IV,V	théories de l'Irlandais. Oh! sans doute
145	VI,VII,VIII	beau-frère. Oh! sans doute
146	IV,V,VI,VII, VIII	doute, il a eu
146	IV	du "Forsterisme"; du V du " [R
		Forsterisme A Duffinisme] "; du
147	IV,V,VI,VII,	flatte. Mais le fond
148-150	IV	doctrine y est resté et c'est elle qui

		tient l'esprit du gentilhomme. // Un V doctrine y est [R resté A bel et bien] et c'est elle qui tient l'esprit du gentilhomme. // Un VI,VII,VIII doctrine y est bel et bien et c'est elle qui tient l'esprit du gentilhomme. // Un
150	IV,V,VI,VII, VIII	député ontarien
151	IV	très près du V très [R près A proche] du
152	IV	de de Lantagnac V dė [R de] Lantagnac
156	IV,V,VI,VII,	Russell. // - Tout cela, c'est grand
157	IV	l'Ontarien, en branlant V l'Ontarien [R en] branlant
158	IV	il [A a] ajouté avec une grande sincérité apparente: // - Vous
159	V	ajouté avec une grande [A apparence de] sincérité [R apparente]: // - Vous VI,VII,VIII ajouté avec une grande apparence de sincérité: // - Vous
160	IV,V,VI,VII, VIII	Pour cela vous
161	IV,V,VI,VII, VIII	Mais aussi, me permettez-vous de
161	IV,V,VI,VII, VIII	dire? ce
164	IV,V,VI,VII,	efforts sincères des
165	IV	député [R [D s'était S s'est]] esquivé

		V député [R s'est A s'était] esquivé
165	IV	laissant de Lantagnac V laissant [R de] Lantagnac
169	IV	Russell. // Pourtant, quand il y réfléchissait, de telles V Russell. // Pourtant, quand il [R y A se prenait à y D réfléchissait S réfléchir], de telles VI,VII,VIII Russell. // Pourtant, quand il se prenait à y réfléchir, de telles
172	IV,V	pendant ces six
174	IV,V,VI,VII, VIII	moins, les procès intentés par elle pour
174	IV	pour recouvrer ses V pour [A le D recouvrer S recouvrement A de] ses
175	IV	et ses V et [A de] ses
175	IV,V,VI,VII, VIII	une immense lassitude
177	IV	jour la
178	IV	apparents. La résistance opiniâtre à l'entêtement orgueilleux et brutal de l'Anglo-saxon n'allait-elle pas [R aboutir à A déchaîner] une V apparents. [A Puis, D La S la] résistance opiniâtre à l'entêtement orgueilleux [R et brutal] de l'Anglo-saxon n'allait-elle pas déchaîner une VI,VII,VIII apparents. Puis, la

résistance opiniâtre à l'entêtement orqueilleux de l'Anglo-saxon n'allait-elle pas déchaîner une

179 X de réprésailles <corrigé d'après IV,V, VI,VII,VIII,IX>? On

180 IV parti: parmi les persécuteurs, un groupe considérable ne V,VI,VII, VIII parti: parmi les persécuteurs un groupe considérable ne

182 IV jamais; et ce groupe c'était la V jamais: [R et ce groupe c'était] la

184 IV,V,VI,VII, VIII Pour être eux-mêmes, pour subsister, ne

186 IV faut [R du bois et] du vent [A et du pétrole] à la vie du feu? Des

186 V,VI,VII,VIII pétrole à la vie du feu? Des

187 IV dressaient [R encore] dans

187 IV de de Lantagnac. D' [D excellents S excellentes R esprits] gens V de [R de] Lantagnac

188 IV patriotes qu'on [R pouvait A devait] croire sincères, n'avaient-ils V,VI,VII,VIII patriotes qu'on devait croire sincères, n'avaient-ils

191 IV de [R pers] haute marque qui V,VI, VII,VIII de haute marque qui

192	IV,V,VI,VII, VIII	étaient venues porter
192	IV	persécutés des
193	IX	modération. Ce <sic> prudents
193	X	prudents avait <corrigé d'après IV,V, VI,VII,VIII> -ils
194	IV	avaient-ils eu entièrement tort? Trop
	V	avaient-ils [R eu A tort] entièrement [R tort]? Trop
195	IV,V,VI,VII, VIII	lutte, ressentant chaque coup de l'ennemi dans leurs chairs vives, ne
197	IV,V,VI,VII, VIII	leur optique? Au
198	IV	fallait [A éveiller] à la réalité de son péril
198	V,VI,VII,VIII	à la réalité de son péril
199	IV	lutte [A sans merci] pouvait être justifiable, s'imposer
	V	lutte sans merci pouvait [R être profitable, A se justifier,] s'imposer
	VI,VII,VIII	lutte sans merci pouvait se justifier, s'imposer
201	IV,V,VI,VII, VIII	ans que cette tactique avait
201	IX	d'une tactique
201	IV	donné [R tous les résultats A ce] qu'on

202	IV,V,VI,VII, VIII,IX	qu'en en pouvait espérer
202	IV	espérer, [R le temps n'était-il pas venu A n'était-ce pas l'heure] de
203-205	IV	moins serait-ce un si grand mal que de tenter l'entreprise? Et de Lantagnac n'osait encore accepter cette conclusion ultime, mais [R déjà la pensée en surgissait [AR qui déjà la pensée tentatrice s'insinuait] dans son esprit A déjà la pensée tentatrice s'insinuait dans son esprit:] si le V moins [R serait-ce un si grand mal que de tenter l'entreprise? A le mal serait-il si grand que l'entreprise fut tentée?] Et [R de] Lantagnac n'osait encore accepter cette conclusion ultime, mais déjà la pensée tentatrice s'insinuait dans son esprit: si le
204	VI,VII,VIII	grand que l'entreprise fut tentée? Et Lantagnac n'osait encore accepter cette conclusion ultime, mais déjà la pensée tentatrice s'insinuait dans son esprit: si le
206	IV	où [A , par la force des choses,] s'imposerait [R de soi-même] le V,VI, VII,VIII où, par la force des choses,

s'imposerait

207 IV,V,VI,VII, VIII pacificateur, le

208 IV député [A de Russell] ne

211 IV irréductible, pour [R gagner A assurer] à la cause française au moment opportun, une grande victoire diplomatique]? // [R Voici [R donc] plusieurs jours que de Lantagnac retourne [A fièvreusement] dans son esprit les divers aspects de ces problèmes. [A [R Quelle angoisse épuisante!] Dures journées d'angoisse épuisante! [AR Il est aux prises avec les plus] Ce serait à croire, songeait-il, que je suis devenu le héros d'une pièce de théâtre ou de roman où tous les éléments se combinent pour former le [R tragique A drame] humain. Parfois il se serait tenté de se palper, de se demander anxieusement: [A Mais est-ce bien moi? Est-ce que je ne rêve pas? Ne serais-je point devenu, par hallucination, le héros d'un roman ou d'un drama affreux?] tellement il se [R voit <illisible> dans un <illisible> grand tragique de la vie:] À l'instant même où il [D croyait S croit] s'être établi dans la quiétude,

s'être rassuré pleinement, [D la S le R fatale vérité A doute implacable] lui [D revenait S revient] par un détour, [D faisait S fait] s'écrouler comme un château de cartes l'échafaudage de ses constructions fragiles; et alors le pauvre mari recommençait pour ne plus les finir, les mêmes analyses, les mêmes méditations qui le ramenaient toujours au même point.] Cet homme a depuis trop longtemps l'habitude de mesurer chacun de ses actes à la règle [R du devoir et A rigoureuse] de sa [R conscience. Elle est devenue pour lui une sorte de lumière infaillible, [R et] dans le cas présent, impitoyable <on a omis de raturer << impitoyable >> > comme toujours, elle ne le fait aboutir qu'à de plus A raison et de sa foi. Dans l'angoisse où il se bat sa conscience ne pouvant s'éclairer à une lumière décisive, [R elle AR sa conscience] le maintient impitoyablement dans les] grandes incertitudes. Le Père Fabien, sans doute, est toujours là; c'est vers lui que son [R instinct A premier mouvement] poussait tout d'abord

de Lantagnac. Mais il ne savait [R pas A trop] quelle [R subtile] tentation, [A subtile R l'avocat AR il A l'] avait [A fait D reculé S reculer] sa visite à Hull, [R le plus qu'il avait pu A indéfiniment]. La réponse du religieux, il croyait la deviner de façon certaine; il [R l' A en] appréhendait [A la rigueur], [R il eut voulu se déterminer lui-même avant d'aborder son conseiller, et puisque la détermination ne s'était pas faite, [AR et]] Avant d'aborder ce redoutable assiégeant qui était le Père Fabien, il sentait [R au moins] le besoin de se fortifier dans ses retranchements.] Voici V,VI,VII, VIII irréductible, pour assurer à la cause française, au moment opportun, une grande victoire diplomatique? // - Voici

212 IV que de Lantagnac V que [R de] Lantagnac

213 IV esprit, les [R divers aspec] aspects divers de ces problèmes. Dures V,VI, VII,VIII esprit, les aspects divers de ces problèmes. Dures

214 IV,V,VI,VII, VIII journées d'angoisse épuisante! Parfois

215	IV,V,VI,VII,	demander anxieusement: << Est-ce
216	IV	moi? Est-ce
217	IV	par [A une] hallucination horrible, le
	V,VI,VI,VIII	par une hallucination horrible, le
218	IV,V,VI,VII, VIII	l'instant même où
219	IV,V	s'être établi dans
219	IV,V,VI,VII, VIII	dans la quiétude, s'être
219	IV	s'être enfin [R établi dans] rassuré
	V,VI,VII,VIII	s'être enfin rassuré
220	IV,V,VI,VII, VIII	doute implacable lui
221	IV	s'écrouler comme
220	IV	un chateau <sic> de
221	V	cartes, l'échaffaudage <sic> de
221	IV,V,VI,VII, VIII	de ses constructions fragiles. Cet
224	IV	foi. Dans l'angoisse où il se débat, ne trouvant [A point] à s'éclairer
	V,VI, VII,VIII	foi. Dans l'angoisse où il se débat, ne trouvant point à s'éclairer
225	IV,V,VI,VII, VIII	décisive, sa
227	IV	là; c'est vers lui que son premier mouvement poussait d'abord de Lantagnac.
	Mais V	là; c'est vers lui que son premier mouvement poussait d'abord [R de]

		Lantagnac. Mais VI,VII,VIII là; c'est vers lui que son premier mouvement poussait d'abord Lantagnac. Mais
229	IV,V,VI,VII, VIII	quelle tentation subtile
230	IV	vrai de Lantagnac croyait V vrai, [R de Lantagnac A il] croyait
232	IV,V,VI,VII, VIII	d'aborder ce redoutable
232	IV	redoutable assiégeant qu'était le Père Fabien, il V redoutable [R assiégeant A adversaire] qu'était le Père Fabien, il
233	VI,VII,VII	adversaire qu'était le Père Fabien, il
233	IV,V,VI,VII, VIII	ses retranchements. // C'est
235	IV	mais [R bardé de [D <illisible> S pied] mieux A bardé de pied en cap] des
236	IV	forgeait [R à lui-même] depuis
237	IV	jours que
237	V,VI,VII,VIII	que le
238	IV	l'après-midi, de Lantagnac V l'après-midi, [R de] Lantagnac
239	IV	Père [R fut A se montra] quelque
239	IV	de [R son arrivée, il croyait qu'il A la visite du député: il] ne
241	IV,V,VI,VII, VIII	vous? lui dit-il. // - Vous
244	IV	À [R dire vrai, A vous parler net,]

		reprit
246	IV,V,VI,VII, VIII	voyant pas venir
246	IV	venir [D j' S je R ai déduit que vous aviez renoncé A me [R suis dit: il A suis dit:] c'est malheureux, mais enfin il a renoncé] à
247	IV,V	à paraitre <sic> en
248	IV	pas, [R du reste A je suppose], que
250	IV	fait, [R mon Père,] répondit
250	IV	répondit de Lantagnac V répondit [R de] Lantagnac
251	IV	continua-t-il, [A la tête penchée,] peut-être
253	IV	Et le
253	IV	tempe il
254	IV	tabouret [R près de son fauteuil A contigu à son fauteuil] et
255	IV	contractée [R d'angoisse. AR chagrin A par [R la douleur morale] une vive souffrance morale.] Le
257	IV	homme [R si loyal et] si
258	IV	et qu' [R écrasait] à
258	IV	heure [AR pourtant] écrasait [R pourtant] le V heure [R était A paraissait] écrasé
259	IV	devoir. De Lantagnac V devoir. [R

		De] Lantagnac
260	IV	dit-il, et sa figure prit [A ici] une grande [R expression de souffrance, A expression de découragement:] mon V dit-il, et sa figure [R prit ici A laissa voir] une grande expression de découragement: mon VI,VII,VIII dit-il, et sa figure laissa voir une grande expression de découragement, mon
261	IV,V,VI,VII, VIII	puis dire que j'ai III <début du manuscrit III> dire que j'ai
262	III	conscience et franchement je VI,V conscience, et VI,VII,VIII conscience, et
265	III	comment, ce cas, vous
265	III	posez? // De Lantagnac IV,V,VI,VII, VIII,IX posez, ce
266	IV	cas? // De Lantagnac V cas? // [R De] Lantagnac
267	IV,V,VI,VII, VIII	fauteuil: // - Comment
268	III	commença-t-il [A sa voix redevenue subitement ferme et scandant [R bien] chacune des phrases; il y
269	IV,V,VI,VII, VIII	scandant bien chacune
270	IV,V	phrases; il y

270	III	d'abord, qu'après
272	III	feu, [R je le sens, A à quoi bon vous le cacher?] j'irais
274-277	III	faibles en Ontario. [A [R Je veux bien espérer AR je suis sûr que D nos S Nos] frères irlandais, [R une fois désabusés A je veux l'espérer], nous reviendrons, [A une fois désabusés.] R Je me dis que l'alliance irlando- A Mais le groupe] orangiste ne désarmera jamais
	IV,V,VI,VII,VIII	faibles en l'Ontario
275	IV,V,VI,VII, VIII	la lumière les
276	IV,V,VI,VII, VIII	aura désabusés. Mais
276	IV,V,VI,VII, VIII	Mais pouvons-nous attendre du groupe orangiste qu'il désarme jamais
278	III	de [R jouer devant les leurs A tenir] leur
279	III	d'agitateurs, [A celui dont ils vivent. Alors] très
279	IV	Alors très
280	III,IV	sincèrement je
280	III	me demande [R si nous ne devons pas chercher A : n'est-il pas plus sage D à S d'] obtenir
281	III	l'habileté, [A si possible] ce

281	III,IV,V	ce que nous ne pouvons reconquérir par
283	III	l'étouffant, [AR n'est-il pas vrai?] non
283	III	l'attisant, [R n'est-il pas vrai A si je ne me trompe] ? // - Est-là toute
285	III,IV	difficulté? demanda
284	IV	trompe. // - Est-ce
286	III	Fabien, [A d'une voix calme, presque détachée.] // - Non IV Fabien que
287	III,IV	répondre de Lantagnac V répondre [R de] Lantagnac
287	III	qui redevint plus pensif et plus souffrant. [R Mais A Il y a autre chose:] la stratégie IV qui redevint plus pensif et plus souffrant. Il V qui redevint plus pensif et plus [R souffrant A douloureux]. Il VI,VII, VIII qui redevint plus pensif et plus douloureux. Il
288	IV,V	chose: la stratégie
289	IV	qu'adopteront [A demain] les
291	III	Entendez-moi bien [A mon Père]: comme
293	III	ontarienne, jusqu'au
293	III	dévouement, [R et] sans
296	III	servir, [A parlons nettement:] qu'au
296	III	risque [R à peu près] certain [R d'aboutir AR disons le mot: D à S d']

		une IV,V,VI,VII,VIII risque certain d'une
298-301	III	femme. [R Or, je me le demande A Ici de Lantagnac fit une pause et envisagea un instant le Père Fabien dont le front devint plus soucieux.] Oui, [A reprit le député,] les choses sont bien nettes. Et
299	IV	Ici de Lantagnac V Ici [R de] Lantagnac
299	IV,V	pause et envisagea
300	VI,VII,VIII	puis il continua
300	IV,V	soucieux. // - Et
301	III	me [R le] demande [A encore D <illisible> S très] sérieusement
301	IV,V,VI,VII, VIII	demande de nouveau très
301	IV	sérieusement reprit le député; ai-je le V sérieusement [R reprit le député: A :] ai-je le
302	IV	tactique [R efficacement] douteusement
306	III	jusqu'à [D de S si R pareils AR effroyables A sanglants] sacrifices
308-310	III	écouté [D cet S ces R exposé, A dernières phrases], les [R bras croisés,] les yeux [R scillant lentement tantôt à gauche, tantôt à droite, comme A arrêtés au fond de leurs arcades, [R comme à demi

plongés dans le cerveau] D s' S si R ils eussent suivi le mouvement du cerveau, [R localisant A pour distribuer] à mesure que de Lantagnac les provoquait, les raisonnements et les réponses. A la tête [D <illisible> S penchant] tantôt à droite, tantôt à gauche, paraissant peser le pour et le contre.] Puis

310 IV,V,VI,VII, VIII — du problème. Puis

312 III — ardues, [R les deux mains ramassées à l'avant du front il les A deux fois il] glissa [AR deux fois] lentement [A sa main droite] sur [D sa S son R chevelure A front], pour IV,V, VI,VII,VIII,IX ardues, deux fois il

313 III,IV — clarifier, semble-t-il, son V clarifier, [D semble-t S semblait] -il, son

313 III — idées [R , et il dit]: // - En

314 III — cher de Lantagnac, [A dit [R -il,] posément le religieux] votre IV cher de Lantagnac, [R fit A dit] posément V cher [R de] Lantagnac

315 III — grave. [R Et] ce qui

316 III — pis: il

316	III	ceux que vous ne pouvez mettre
317	III	public, pour
317-320	III	justifier [R demain] votre abstention, [R si vous deviez opiner en ce sens. A Vous attendez de moi, [A sans doute,] une solution, à tout le moins quelques directives.] Voulez-vous
317-319	IV	abstention. Vous V abstention. [A // Il y eut [A , entre les deux hommes,] un moment de silence. Le Père reprit: //]
318	VI,VII,VIII,IX	Vous VI,VII,VIII abstention. // Il y eut, entre les deux hommes, un moment de silence. Le Père reprit: // Vous
320	III	que pour
321	III	nous sérions les IV,V nous sérions d'abord
322	IV,V	Je le veux
322	III,IV	fit de Lantagnac V fit [R de] Lantagnac
323	IV	lumineuse redonnait de V lumineuse redonna [R it] de
323	III	sérénité. // [R Et D alors S Alors], entre <Le passage << Alors, entre ces deux hommes [...] un accent de tragédie. >> situé entre les lignes 324

et 327 est ajouté à la marge gauche.>

324	IV	hommes commença, [R un débat] serré, aride, [A un débat] presque
324	III	commença une discussion [A serrée,] aride, presque V commença, serré, aride, un
325-327	III	technique, [D mais S et] qui [R prenait malgré eux, un accent de tragédie, puisque de chacune des solutions défendait] pourtant [R parcequ'] par [R ce qu'elle remuait quelques-uns des plus forts sentiments humains A son enjeu [R qui A si] lourd et si poignant] prenait [R malgré eux A souvent, malgré eux], un
326	IV,V,VI,VII, VIII	lourd et si poignant, le
326	IV	malgré lui, un V malgré [R lui A soi], un
328	III	bien, commença
329	III	double, [A ou, du moins, pose deux problèmes] si je ne me trompe. [R Il y a A Vous émettez] d'abord
330	III	doute [R de votre part] sur
332	III,IV,V,VI, VII,VIII	actuelle; et il y a, en
332	III,IV,V,VI, VII,VIII	lieu, le

333	III,IV,V,VI, VII,VIII	famille, le vôtre, qui
334	III	légitimement [R peut] se [D demander S demande] si son dévouement
334	IV,V,VI,VII, VIII	se demande si son dévouement
335	III,IV,V,VI, VII,VIII	ontarienne doit aller
335	III	de son foyer. [A Est-ce bien cela? De Lantagnac acquiesça d'un signe de tête. Alors] Abordons le
	IV,V,VI, VII,VIII	de son foyer. Est-ce
336	IV	cela? // De Lantagnac V cela? // [R De] Lantagnac
338	III	problème, [A reprit le Père Fabien] Et
	IV	problème, reprit le Père. Et V
		problème, [R reprit A dit] le Père. Et
	VI,VII,VIII	problème, dit le Père. Et
338	III,IV,V	Et si
339	III	permettez [AR une seconde fois], ici
339	III	distinguons [A une seconde fois]. Distinguer
340	III,IV	Distinguer c'est
340	III,IV	clarté. Or, sur ce premier V clarté. [R Or, D sur S Sur D ce S le] premier
341	III,IV	cher de Lantagnac V cher [R de] Lantagnac
343	III	Vous [R paraissez D soutenir S

soutenez] que

345 III méthode, [R aux mains d' A comme moyen de défense pour] une

346 III minorité. [A Encore une fois] Vous ai-je

347-349 III fidèlement? [A De Lantagnac acquiesça de nouveau.] - Alors, [R venons-en abordons A venons-en] tout IV fidèlement? // De Lantagnac V fidèlement? // [R De] Lantagnac

349 III suite, si vous le voulez bien, [A à] la

350 III principe [D . S, A proposa le Père Fabien. Celle-ci résolue D La S la] question IV,V,VI,VII,VIII principe, proposa le Père Fabien. Celle-ci

350 III fait [R s'en trouvera presque résolue, observa-t-il A le sera aussi pratiquement.] Ainsi

351 IV sera aussi pratiquement V sera [R aussi] pratiquement

351 III,IV Ainsi, de Lantagnac V Ainsi, [R de] Lantagnac

353 III minorité? // - Je

354 III Entendons-nous, fit [D l' S le R avocat A député]. Je IV,V,VI,VII, VIII Entendons-nous, fit le député. Je

356 III peut se supplier à soi-même, [A ajouter à

son déficit] que IV peut se supplier à soi-même, ajouter V peut [R se suppléer à soi-même, AR ne peut] ajouter

357 III l'habileté. [R Voilà [D ma S mon R position. AR opinion, car c'est une opinion A Pour tout dire] Je ne

358 III foncer tête IV foncer, [R la] tête

358 III baissée contre

359 III cher [A concéda le religieux, souriant]; aussi bien

360-362 III doctrine [R ne commande-t-elle jamais de [R faire [R jouer A tenir] à [D sa S la] tête A condamner le crâne humain] le rôle [R de A d'un] bélier stupide pour AR n'a-t-elle confiance dans le crâne humain. A [R n'est] pas si rigoriste [R en a-t-elle en A que vous le croyez,] fait-elle] un plus grand cas du crâne

361 IV à d'autres besognes le V à [R d'autres A de] besognes [A moins chimériques] le

363 III Mais alors qui

363 III,IV,V opportunistes et des

363 III des [R absolu-] intransigeants

364 III demanda l'avocat, avec [AR la <illisible>) l'anxiété IV demanda de Lantagnac V demande [R de] Lantagnac

368 IV,V religieux, ni

369 III toujours en est une autre. [A Mon ami,] Il ne

369 IV est immoral. V est [A inadmisible, pour ne pas dire] immoral.

372-376 III mot [D . S , R [R C'est D un S Un] de nos bonheurs à nous, catholiques, [A c'est] de trouver dans notre doctrine la solution de tous les problèmes. Parmi les puissances surnaturelles, déposées en [R nous A l'homme justifié], il est une vertu trop ignorée, que pourtant les anciens, s'ils l'eussent connue, eussent adoré comme une divinité [A nous appelons]: la prudence. A c'est le mot essentiel. Et c'est un de nos bonheurs à nous catholiques, de trouver dans nos principes de quoi suffire à la solution de tous les problèmes, quels qu'ils soient] // -- Oh! [A la prudence!] voilà

IV,V, VI,VII,VIII mot, c'est

376 III qui dans [R notre A le] langage sonne

377 III opportunisme, ne

378 III se retenir d'observer

378 III,IV d'observer de Lantagnac V d'observer [R de] Lantagnac

378	III	Lantagnac. // - Et c'est bien à IV Lantagnac. // - [R Et D c' S C'] est bien à V,VI,VII,VIII Lantagnac. // - C'est bien à
379	III	Fabien. [A Rien n'est plus éloigné.] Et <Le passage << Et le visage [...] Suivez-moi bien: >> situé entre les lignes 380 et 384 est ajouté à la marge gauche.>
380	III	s'illumina comme [A si] la
380	IV	soudainement comme
381	III	allait [R émettre énoncer], [A l'] eut [R transpor auréolé sa figure] environné
382	IV,V,VI,VII,	énoncer l'eut environné
382	III	environné. De Lantagnac IV environné. // - De Lantagnac V environné. // - [R De] Lantagnac
383	III	Lantagnac, dit-il, vous êtes habitué IV,V,VI,VII,VIII Lantagnac, dit-il, votre
386	III	problèmes. Suivez-moi
384	III	bien: Reine
385	III	chrétienne, [AR exposée <illisible> A comme l'entend la doctrine catholique] est
386	IV,V,VI,VII, VIII	catholique, est
386	III	d'abord [AR , n'est-il pas vrai?] une

387	III	l'esprit, [A comment dirai-je? –] le
387	IV,V,VI,VII, VIII	dirai-je? – le
388	III	réflecteur [R lumineux] qui
388	III	sur [A tous] les
389	III	pratique. [A Car D Tout S tout] homme
390	III	et à
390	III	raison en
391	III,IV	doit d'abord soumettre V doit d'abord [A , vous l'admettrez,] soumettre VI, VII,VIII doit d'abord, vous
393	III	faut d'abord la
393-395	III	connaître [D . S , AR me direz-vous AR n'est-ce pas? A Parfaitement. Et voici où intervint D La S la] prudence [A qui] implique [R la A cette] connaissance
395-397	III	principes universels. [A Or, que fait, en effet, D L' S l'] homme prudent? Avant d'agir [A il] fait
397	III	fait [A d'abord] une IV fait d'abord une V fait [R d'abord A en premier lieu] une
397	III	d'appel [R instinctif, dirais-je, A spontané] aux
399	III	morale. [AR Mais R Il ne s'en fait pas là. A C'est son geste premier. Mais D

		La S la] prudence
399	IV,V	geste premier. Mais
400	III	l'abstraction; [R "] sa science IV l'abstraction [D . S . D sa S Sa] science
401	III	d'application [R "]; à
402	III	principes [A universels et spéculatifs], elle
402	III	joint donc la IV joint donc, [R la con] par V joint [R donc], par
404	III	particuliers. Quand [R elle A l'homme] possède cette] double
404	IV	de cette double V de [R cette A la] double
405-409	III	connaissance [A que lui reste-t-il à faire? Loyalement il confronte l'une avec l'autre, il mesure dans quelle proportion le principe universel s'applique à l'objet ou à l'acte particulier et] il IV connaissance. Que V connaissance [A du spéculatif et du pratique]. Que
406	IV	confronte l'une avec V confronte l'un [R e] avec
408	IV	particulier, et il V particulier; [R et A alors sa conscience s'allume,

devient claire:] il

410 III obéir à [A l'ordre de la] vérité. Vous

410 III,IV souriez, de Lantagnac V souriez, [R de] Lantagnac

412-414 III quoi! [R mon Père. Vous étonnerai-je en vous disant que votre théorie n'a rien de bien distinct avec A Votre doctrine, certes, est [R superbe, mais A d'une belle cohésion], mon cher Père, mais elle s'apparente étrangement à] celle IV,V, VI,VII, VIII quoi! répondit l'autre. Certes

413 IV belle cohésion; mais V belle [R cohésion A cohérence]; mais

414 III des [R appo] doctrinaires

415 III l'opportunisme? // - Vous

416 III,IV,V,VI, VII,VIII croyez? fit le religieux. // - Mais

417 III,IV absolument, continua de Lantagnac. Que V absolument, continua [R de] Lantagnac. Que VI,VII,VIII absolument, continua Lantagnac. Que

417 III prétendent-il <sic> faire autre

419 V Comme, vous

420 III,IV prétendent bien que V prétendent [R bien AR tout bonnement] que

422 III,IV universelle et ils V universelle [D ,

		S . R et AR Alors A Donc] ils
422	III	aux contingences, [A ou, comme ils disent,] aux
423	IV,V,VI,VII,	<< contingences >> ou
423	III,IV	bien, de Lantagnac V bien, [R de] Lantagnac
427-429	III	universelle [R . La prudence, A et c'est là le crime irrémissible de leur doctrine. Ce que je soutiens, moi, bien au contraire, c'est que la prudence] ne [R la] sacrifie
428	IV	soutiens moi
429-432	III	jamais [A , la vérité - Et le religieux se mit à parler avec véhémence, en homme qui venge la vérité offensée.] Sans
431	IV	provoqué et qui V provoqué [R et A ,] qui
432	III	doute, [A disait-il, D elle S la prudence] n'est
435	III	l'opportunisme, qui
435	III	vérité. [R Si AR En outre AR Lorsque A Car, notez-le bien, [A de Lantagnac,] lorsque] la
436	IV	bien, de Lantagnac V bien, [R de] Lantagnac: quand
437	III	c'est [R encore A encore] en s'appuyant

sur la IV c'est [R toujours A encore] en [R s'appuyant sur A s'aidant de] la

438 III fait [D , S . R ou bien A [A Or] Est-ce ainsi] que [A se comporte] l'opportunisme ou la libéralisme, vrai scepticisme IV fait. [R Mais A Or] est-ce ainsi que se comporte l'opportunisme ou le libéralisme, vrai scepticisme V fait. [R Or, D est S Est]-ce ainsi que se comporte l'opportunisme, [R ou le libéralisme, vrai AR ces deux A ce] scepticisme

440 III intellectuel? [A [R Voyez plutôt A Je vois plutôt que] L'un et l'autre] n'en IV intellectuel? L'un et l'autre, bien au contraire, n'en V intellectuel? [R L'un et l'autre, bien au contraire, A Bien au contraire, opportunistes et libéraux] n'en

441 III appellent [A bassement] qu'à [D ses S leurs] intérêts IV appellent bassement qu'à V appellent [R bassement] qu'à

441 III qu'à [D sa S leur] peur [A systématique] de

442 III l'action [A et de la lutte], qu'aux

444 III vérité, ou s'abstenir de

444	III	Car, observez-le bien [A encore une fois], mon
445	III	ami, c'est
446	III	l'opportunisme: elle n' [R est pas A a rien de commun avec] la tendance IV l'opportunisme: en elle [R nulle] nulle V l'opportunisme [D : S . D en S En] elle, nulle
449	III	prudence, c'est saint Thomas que je vous cite, c'est
449	III	un moteur <souligné>. Vous
450	III	entendez? [D un S Un] moteur! [AR Et la voix du Père Fabien,] Quand
451	III	ce [D que S qu' R commande A exige] le
452	III	commander [R de l'accomplir A l'action] et
452	IV	l'action et
453	III,IV,V,VI, VII,VIII,IX	est une perfection
453	III,IV	donc, de Lantagnac V donc, [R de] Lantagnac
454	III	l'abstention ou de
455	III	systématiques. [A Et comme l'avocat esquissait une moue légèrement sceptique.] // Oh!
458	III	bien, [A continua le religieux sans s'arrêter, [R oh!] je veux bien,] la

458 IV continua [R , sans s'arrêter] le

458 IV religieux, je le veux bien, la V religieux, [R je le veux bien,] la

461 III surtout [AR vouloir] prier [A et vouloir]; mais elle

463 III à [R un A l'] homme

464 III semble [R de Lantagnac A mon ami]? // Ce <Le texte << Ce qu'il m'en semble [...] la tranquilité <sic> sociale? >> situé entre les lignes 465 et 490 est ajouté à la marge gauche.>

465-469 III semble? eut l'air de réfléchir [D l' S le R avocat A député], [R encore A moins qu'] à demi [R sceptique, c'est A convaincu. Et il repartit avec une de ces objections qu'en d'autres temps ne se fut pas permises son esprit trop vigoureux, il me semble, dit-il,] que IV semble? eut l'air de réfléchir le député qui repartit V semble? [A // Le député] eut

466 V réfléchir [R le député qui A . Puis il] repartit

467 IV une [R de ces] objection qu'en

467 V objection [D qu' S que A certes,] en

467 IV temps ne

467	IV,V,VI,VII, VIII	se fut pas
468	IV,V,VI,VII, VIII,IX	pas permise son
468	IV	vigoureux, il me V vigoureux. [A // D il S Il] me VI,VII,VIII,IX vigoureux. // - Il
469	IV,V,VI,VII, VIII,IX	semble, dit-il, que
469	IV	prudence [R , c'est inévitable,] fera V prudence [A , si je l'entends bien,] fera
469	III	je ne me trompe, fera
470	III	fera la plupart du temps des
470	IV	presque [R toujours A inévitablement] des
471	III	agitateurs pour tout dire. [R Et A En ce cas,] je IV agitateurs [R pour tout dire A irréductibles]. En
471	IV	cas je
472	III	vous pourrez répondre
472	IV	qui viendront vous
473	III	dire: [A Prenez garde, vous, les combatifs,] il
476	III	Que [R [D par S pour] le motif de charité supérieure, que [D par S pour R amour A le bien prééminent] de la paix [AR publique]] les
476	III	faibles, les

476	III	abdiquent, plutôt
477	III	de déchaîner le désordre, [A abdiquent, pour le bien prééminent de la paix.] // Le
478	III	d'épaules - Ce
479	III	gens, dit-il, ce que IV,V,VI,VII, VIII, IX gens? dit-il; ce que
480	III,IV,V,VI, VII,VIII,IX	avez déjà répondu
480	III	vous-même [A bien des fois, de Lantagnac,] en IV vous-même, de Lantagnac V vous-même, [R de] Lantagnac
482	III,IV	limites. Mais V limites. [A Elle doit en avoir. D mais S Mais] ces
483-485	III	je demanderais
483	IV	dirais: allez, et surtout cognez ferme. Puis V dirais: [A " D allez S Allez], [R et surtout cognez ferme. A frappez juste, mais frappez ferme."] Puis
485	III	quoi l'agitateur est
486	III	que le persécuteur un
486	IV	son aggresseur <sic>, un V,VI,VII, VIII, IX son aggresseur <sic> un
487	IV	publique. Est-ce
487	III	Est ce
488	III	un destructeur de IV un [R destructeur]

contempteur

489 III voleur de chez lui à IV voleur [R de son domicile] à

489 III,IV bâton trouble

490 III la tranquilité <sic> sociale

491-494 III parut faire [R une] impression [A ner R très] fort [A ement R sur l'avocat A son interlocuteur. R -- Catholique, [R répondit celui-ci, A observa-t-il] je ne puis que m'incliner A Oh! je m'incline, concéda-t-il] devant votre exposé doctrinal. [R Mais je A Tout de même, puis-je ne pas] me [D demande S demander] ce <Le passage << devant votre exposé [...] vous doutez de leur sagesse? >> est écrit au verso de la page.>

492 IV impressionner fortement son V impressionner [R fortement] son

492 IV interlocuteur. // - Passons, dit [R -il A celui-ci]; mais tout de même n'ai-je V interlocuteur. // - [R Passons, dit celui-ci; mais D tout S Tout] de même, [A dit celui-ci,] n'ai-je

494 IV demander [R qu] ce

494-496 III que [R nos amis [A qui depuis six ans]

ont [R fait A usé] de la théorie [R depuis six ans A au sens que vous lui donné <sic> y ont [R gagné] bien gagné pratiquement.] Et [D il S Il] me paraît bien que pour eux [R la] prudence n'a jamais signifié que résistance active, agitation opiniâtre et, je vous le répète, A [R l'usage de] la théorie, mis en en <sic> oeuvre, par nos amis, [R depuis six ans,] aux sens que vous indiquez, leur a rapporté de gains pratiques depuis six ans? [R Et] vous le savez, appuya de Lantagnac,] je

495 IV amis leur a apporté, depuis six ans, de
V amis [A , depuis six ans,] leur rapporté [R , depuis six ans,] de

496 IV savez, [R appuya A appuya] de Lantagnac

496 V appuya [R de] Lantagnac

496 III suis fort inquiet, [R et] fort sceptique
IV suis fort sceptique V suis [R fort A plus que] sceptique

497 III résultats. [R Mon Père, D que S Que] vous en semble à votre tour? // - À IV résultats. Que vous en semble, à votre tour? // - À V résultats. [R Que vous en semble, à votre tour?] // - À

498	III	heure, dit le
498	III	qui [D laissa S passa R glisser une deuxième A encore] fois [D ses S la R deux] mains <sic> sur
499	III	front, à
499	III	heure, vous [A me] ramenez
500	III,IV	Examinons-la ensemble, en V Examinons-là [R ensemble,] en

<Les manuscrits III, IV et V ne contiennent pas le texte situé entre les lignes 501 et 504, mais un texte plus long est inséré. Il revient fidèle au texte de base à <<La méthode de lutte [...] >>. Les textes des manuscrits et de la dactylographie sont écrits tels qu'ils l'ont été par l'auteur. Seuls les ratures, les ajouts, les mots déchiffrés sous la surcharge et ceux en surcharge sont soulignés.>

III [...] sincérité. [AR Suivez-moi bien A Voulez-vous D'abord] Je vous concède, pour le moment, que les chefs de l'Ontario français ont opté le plus généralement pour la lutte. Et [A en ceci] vous doutez de leur sagesse?

- Tout à fait, [R ajouta A souligna] l'avocat.

- En ce cas, reprit le religieux, permettez à un homme qui suit la lutte ontarienne, de très près et depuis six ans, de rappeler à un soldat vaillant, mais entré d'hier dans la bataille, [A permettez-moi de lui rappeler] des faits qui [R ne pouvaient [D point S pas] ne pas AR <illisible> presque fatalement A m'ont

pas pu ne pas] lui échapper. La méthode de lutte [...]

IV [...] sincérité, [A comme l'autre.] Voulez-vous? ... <Le texte << Alors j'ouvre ici [...] Mais je passe à mon tour. >> est ajouté à la marge gauche.>

Alors j'ouvre ici [A tout d'abord] une petite parenthèse. Vous paraissez croire, mon ami, que les persécutés chez nous auraient toujours rejeté, de parti pris, les moyens de conciliation. Si telle était votre pensée, permettez-moi de vous le dire, vous vous tromperiez gravement. L'histoire dira, je pense, que ce n'est pas nous qui avons hissé le moins souvent le drapeau blanc. Un partisan de ces méthodes, hier encore ministre français dans le cabinet fédéral, nous a rendu ce témoignage un peu suspect que "sur le chemin des concessions, nous étions allés jusqu'à la limite extrême, compatible avec l'honneur". Mais je passe à mon tour. [R D'abord A Et] je vous concèderai, [A si vous y tenez,] que les chefs de l'Ontario français ont opté le plus généralement pour la lutte. Et c'est en quoi vous doutez de leur sagesse?

- Tout à fait, souligna le député.

- En ce cas, reprit le religieux, permettez à un homme qui suit la lutte ontarienne, de très près et depuis six ans, de rappeler à un soldat vaillant mais entré d'hier dans la bataille, permettez-moi de lui rappeler des faits qui n'ont pas pu ne pas lui échapper. La méthode de lutte [...]

V [...] sincérité, comme l'autre, [D voulez S Voulez] - vous?... [R <Le texte raturé est découvert sous une feuille collée sur laquelle apparaît le texte corrigé.> [R Alors A Mais ici] j'ouvre [R ici tout d'abord] une petite parenthèse [A d'abord]. Vous paraissez croire, mon ami, que les persécutés chez nous auraient toujours rejeté, de parti pris, les moyens de conciliation. [R Si telle était A Était-ce [R bien] vraiment] votre pensée [D , S ? R permettez-moi de vous le dire, vous vous tromperiez gravement. A <Le texte ajouté, écrit à la marge gauche, est illisible> [R Je sens le besoin] Eh! bien, détrompez-vous.] L'histoire dira, je pense, que ce n'est pas nous [A , dans cette lutte,] qui avons hissé le moins souvent le drapeau blanc. [R Un AR <illisible> A <illisible>] partisan de ces méthodes [A de conciliation,] hier encore ministre français dans le cabinet fédéral, nous a rendu [R ce AR un A ce] témoignage peu suspect [AR et qui va nous suffire: il nous a déclaré]

<Le texte qui suit jusqu'à << que "sur le chemin [...] >> est manuscrit sur le papier collé.> - Mais vous savez que je veux, se hâta de répondre Lantagnac avec une hâte angoissée.

- Fort bien, dit le Père, mais d'abord je vous demande la permission d'ouvrir une parenthèse. Vous paraissez croire, mon ami, que les persécutés chez nous auraient toujours rejeté, de parti pris, les moyens de conciliation, est-ce vraiment votre pensée?

- À parler franc, je ne suis pas loin de le croire. [R Eh bien A // - Eh bien,] débrouillez-vous. L'histoire dira, je pense,

que ce n'est pas nous, dans cette lutte, qui avons hissé le moins souvent le drapeau blanc. Je ne vous citerai, pour nous venger, que ce témoignage d'un partisan des méthodes de conciliation, hier encore ministre français dans le cabinet fédéral. Cet homme qui nous a vus à l'oeuvre, qui eut même souhaité parfois ne pas nous trouver sur son chemin, ne nous a-t-il pas écrit en toutes lettres que "sur le chemin des concessions, nous étions allés jusqu'à la limite extrême, compatible avec l'honneur"? Mais je [R passe à mon tour. Et A ferme ici ma parenthèse. D je S Je] vous concèderai, si vous y tenez, que les chefs de l'Ontario français ont opté le plus généralement pour la lutte. Et c'est en quoi vous doutez de leur sagesse?

- Tout à fait, [R souligna A fit] le député.

- En ce cas, reprit le religieux, permettes <sic> à un homme qui suit de très près et depuis six ans, [A permettez-moi] de rappeler à un soldat vaillant mais entré d'hier dans la bataille, [R permettez-moi de lui rappeler des A quelques] faits qui n'ont pas pu ne pas [R lui A vous] échapper. La méthode de lutte [...]

508	III	ici même à IV ici [R même], à
508	III	Ottawa, la perspective du débat IV Ottawa, [R la perspecti l'approche] le
509	III	demain? Voilà cependant des [R faits A résultats D que S qu' A il] vous [R pouvez A est possible de] vérifier comme moi. Sont-ce là IV demain? [R Voilà

		cependant Et D sont S Sont]-ce là
509-511	III,IV	gains? // - Mais le V gains? // [R Mais] A - Gains superficiels] interrompit Lantagnac, avec un peu de nervosité. Car enfin] le
512-514	III	toujours [R là AR en vigueur A là] et y
512-514	IV	là? Et y V là? [R Et A - Et quand cela serait? riposta le Père Fabien. // - Mais] y
513	VI,VII,VIII	serait? riposta le Père Fabien. // - Mais
514	III	a-t-il [R vraiment] la
515	III	révoqué? interrompit de Lantagnac [R qui] avec un peu de [R véhémence A nervosité]. // - Qu'importe IV révoqué? interrompit de Lantagnac, avec un peu de nervosité. // - Qu'importe V révoqué? [R interrompit [R de] Lantagnac, avec un peu de nervosité.] // - Qu'importe
516	III	qu'il soit là [R ?] riposta le Père Fabien; [R l'important est qu'il ne soit A s'il] pas IV qu'il [A ne le] soit [R là A pas], [R riposta le Père Fabien,] s'il
517	III	observé? [R Or, D en S En] fait, qui s' [R en] occupe [D de S du R ce] règlement

517	IV	s'occupe de V s'occupe [A aujourd'hui] de
519	III	l'Ontario? [R Le français a-t-il jamais été [A plus] A Oui ou non le français y fut-il jamais plus] enseigné [R plus AR le français] qu'en
520-522	III	temps [R en Ontario? [AR Mais] Les ins- AR dans Ontario? A J'en appelle aux ins] pecteurs du gouvernement [A qui] sont [A eux-mêmes] obligés d'en convenir: le Règlement IV temps? Entendez donc V temps? [A Mais D Entendez S entendez] -donc
522	IV	gouvernement: "le Règlement
522	III	XVII embarrasse IX XVII >>, gémissent-ils, << embarrasse
523	III	bilingues [A disent-ils]; il
524	III	détruire. [A Mais ai-je [A donc] à vous l'apprendre à vous, de Lantagnac?] Partout IV détruire". Mais [R ai-je donc à [R l'] vous l'apprendre à vous, A vous le savez comme moi,] de Lantagnac V détruire". [R Mais D vous S Vous] le
524	V	moi, [R de] Lantagnac
524	IV,V,VI,VII, VIII	Lantagnac? Partout

525	III,IV,V,VI, VIII,IX	il l'a
525	III	fallu, où
525	III	où l'Association d'Éducation <écrit en écriture normale> a IV où [R les] l'Association d'Éducation <écrit en écriture normale> a
526	III	ses [R mots d'ordre A commandements], sur IV,V,VI,VII, VIII,IX ses commandements, sur
531	III	pour [R rester] garder
532	III	Mais [R croyez-vous que A maintenant, [A de Lantagnac] je vous pose [A à mon tour] cette question:] nos
532	IV	maintenant, et je
533	IV,V	question: - nos
533	III	auraient [A -ils] ainsi IV auraient-ils [A ainsi] bravé V auraient ils
534	III	auraient [A -ils] repoussé
535	III,IV	chefs, les V chefs, [A si] les
536	III	Ottawa, ne
536	III	révélé la grandeur des objets en
538-542	III	national? // [A La voix du Père Fabien s'était élevée soudain à cette éloquence ferme et tranchante, qui donnait l'impression à ses interlocuteurs de voir passer devant leurs yeux un flamboiement

d'épée.] // De Lantagnac

539 IV soudain [R soudain] à

541 IV de voir passer devant leurs yeux un flamboiement d'épée. De Lantagnac V de [R voir passer devant leurs yeux un flamboiement d' A soutenir contre lui une lutte à l'] épée. [R De] Lantagnac

542 III écoutait, visiblement [R intéressé A impressionné], mais

543 III l'offensive [R et <illisible>] //
- J'admets

544 V gains. [R Mais A Mais faut-il tant les exalter? D ne S Ne] sont-ce

544 III,IV Mais ne sont-ce

545 III,IV pas choses V pas [A là] choses

545 III précaires et bien passagères? Que IV précaires [R et bien passa] ? Que

547 III épuisées et

547 III que le gouvernement reviendra à

547 III à l'assaut? Car enfin, [A conclut-il avec force,] l'endurance IV à l'assaut? Car enfin, conclut-il V à [R l'assaut A la charge] ? Car [R enfin A après tout], conclut-il

549 III peuple [R a ses limites,] comme toute chose finie, a

549	IV	une une puissance
550-553	III	limites. // - Oui, [R riposta A reprit [R prestement]] le Père Fabien, [A avec quelque solennité, oui,] mais IV limites. // - Oui, reprit le Père Fabien, avec V limites. // [A Cette réponse allait [R encore] aider le Père à élever [A encore] le débat: //] - Oui, reprit [R le Père Fabien A -il], avec
553	VI,VII,VIII	reprit-il, avec
554	III	aussi [R ses limites A les siennes]. Quant
554	IV	à celles des [D persécuteurs S persécutés], ne
555	III	persécutés ne
555	III	trop [D tôt S vite, R son terme AR si vous voulez, A je vous en prie, son terme] et
556	III	épuisement. [D quand S Quand] un
557	III	peuple [R croit A a conscience de] combattre pour
558-560	III	spirituelle, [R et qu'alors ses énergies son énergie [AR qui] en [D récupère D récupèrent R incessamment A alors indéfiniment] à des A moi je crois, pour ma part, aux] sources [R que A

d'énergies dont] nous [R savons infinies A ne pouvons sonder la profondeur. A Tiens, D de S De] Lantagnac, [R je ne vous rappelle ces faits que pour mémoire AR mais vous vous rappellez AR on vous a raconté A rappelez-vous] l'héroïsme de cette

558 IV crois, pour ma part, aux V crois, [R pour ma part,] aux

558 IV,V,VI,VII, VIII,IX sources d'énergies dont

559 IV dont nous ne pouvons sonder la profondeur. De Lantagnac V dont [R nous ne pouvons sonder la profondeur. De A la profondeur ne se sonde point.] Lantagnac

560-562 III religieuse refusant [A naguère] de se laisser endormir, au moment d'une opération [R douloureuse A chirurgicale], parcequ'elle voulait IV religieuse refusant le chloroforme, au moment d'une opération chirurgicale, parcequ'elle voulait V religieuse [R refusant le chloroforme, au moment d' A condamnée à] une opération chirurgicale, [A et refusant le chloroforme] parce

562 IV sa [R sa] souffrance

563 III écoles; [R vous connaissez A rappelez-

		vous] encore l'histoire
564	IV	humble [R femme A femme] de
564	III,IV,V,VI, VII,VIII	peine rentrant
566	III	coin le
566	III	gourdin dont elle s'était armée [R la nuit, avec quelques-unes de ses compagnes pour garder A pour garder la nuit] l'école IV gourdin dont elle s'était armée pour garder, la nuit, l'école V gourdin [R dont elle s'était armée pour [R garder AR monter la] A qui lui avait servi] la nuit, [A [R pour] à monter la garde à] l'école
568	III	quartier. Ai-je besoin de vous [R <illisible> A raconter] le
568	IV	nouveau, [A devant vous,] les
569	III	modestes [R commissaires d'école A pères de famille] de
569	IV	de [R Green A Green] Valley
569-571	III	Valley [A risquant une amende de $500.00 ou six mois de prison, puis logeant [D les S leurs] enfants [R de leur région] dans IV Valley subissant une condamnation à cinq V Valley [R subissant A bravant] une condamnation à cinq

570	VI,VII,VIII	une condamnation à cinq
570	IV,V,VI,VII, VIII	piastres d'amende ou à six
572	III	hangar pour
573	III,IV	cela la V cela [A , s'il le faut,] la
574	III	religieuses, [A celle de nos institutrices] enseignant
577	III	a peine
578	III	pour [R enseigner] rester
579	III	libre, et dites-moi IV libre, et, dites-moi V libre [D , S . D et S Et], dites-moi
579	III,IV	pas dans
580	III	dévouements le signe IV dévouements le témoignage
580	IV	race qui ne meurs pas, le V race [R qui ne meurt pas A irréductible], le
581	III	courages? [A [D Est-ce S Sont-ce] là ce que vous appelez les [D signes S symptômes] d'une lassitude?] // De Lantagnac <Le passage << De Lantagnac [...] qui lui restaient >> situé entre les lignes 582 et 586 est ajouté à la marge gauche.> IV courages? // De Lantagnac V courages? // [R De] Lantagnac
583	III,IV	humbles. Trop de

583 III,IV,V,VI, VII,VIII pour que cette évocation ne le troublât point. Pourtant

584 X point troublée <corrigé d'après IX> par

585 III résistait toujours, [A obstinément] s'arc boutait de IV résistait encore, s'arc-boutant V résistait [R encore A opiniâtrément <sic>], s'arc-boutant VI,VII,VIII résistait opinéâtrément <sic>, s'arc-boutant

586 III,IV terrain qui lui restaient. V terrain [R qui lui restaient].

<À la ligne 586, un texte a été coupé à partir de la quatrième édition, soit la source IX. Les textes des manuscrits et de la dactylographie sont écrits tels qu'ils l'ont été par l'auteur. Seuls les ratures, les ajouts, les mots déchiffrés sous la surcharge et ceux en surcharge sont soulignés.>

III - Mais enfin, mon Père, [D insistait S insista R de Lantagnac A -t-il], il faut en revenir au point précis. Que veut en somme notre agitation? Faire révoquer le Règlement persécuteur? [A ou du moins, faire cesser la persécution?] Il faudra toujours en revenir là.

- Parfaitement, interjeta le Père Fabien, [A s'efforçant d'être calme] et ce point précis, je ne l'oublie pas, [A veuillez le croire.]

- Je veux vous croire, dit de Lantagnac, [AR dont les

insistances se faisaient plus pressantes à mesure qu'il se sentait défait par la logique vigoureuse du Père Fabien, je veux vous croire, dit-il, A qui ne le laissa pas le religieux développer sa pensée, [je veux vous croire:]] mais pour obtenir cette révocation, vous n'avez pas compté, si j'ai [R toujours bien compris A bonne mémoire], sur la [A seule] puissance des Franco-Ontariens, sur leur [A seule] résistance, quelque superbe qu'elle [D fût S soit]. [A Certes, D Les S les] sacrifices, les héroïsmes même que vous évoquez, honorent grandement notre cause; il l'aideront, j'en suis sûr devant Dieu, mais pour triompher définitivement, [R n'est-il pas vrai,] et le plus tôt possible, [A vous ne le nierez pas,] vous avez compté sur autre chose? vous avez compté sur la réprobation de l'opinion publique que [R s'élèverait A vous feriez monter, menaçante] contre les oppresseurs? vous avez compté particulièrement sur les [R soulèvements A protestations] du Québec? Or, n'est-il pas vrai que, de ce côté, des personnages illustres, qui ont grand crédit dans la province française, blâment sans réserve nos récentes tactiques, ce qu'ils appellent nos injustifiables intransigeances, et [A franchement] ne craignez-vous [R que ce ne soit là le signal d'un abandon A point [R du blâme on passe à l'abandon] que du blâme on passe à l'abandon]?

- Je crois au contraire, répondit le Père Fabien dont [R la figure illuminée A l'air [R triomphant] assuré] laissait lire d'avance la réponse victorieuse. Je crois le contraire voulut-il répéter. [A Cette vérité] Je ne l'apprendrai pas, de Lantagnac, à un [R homme A quelqu'un] qui a vécu comme vous: l'influence des

hommes dans leur milieu ne se mesure pas toujours, tant s'en faut, [A au rang ni] au lustre de leur qualité officielle. Le fait est authentique [AR vrai]: des donneurs de conseils nous sont venus du vieux Québec, des ambassadeurs de paix [R à tout prix] nous ont offert leur médiation. [D Leur S Le] geste [A de quelques-uns] était [A , certes,] désintéréssé. Mais était-ce le Québec qui parlait par leur bouche? Non, Dieu merci, cent fois non. [A Et l'index du Père pointa solennellement vers l'est, comme s'il eut voulu montrer là bas le vieux pays natal.] Le vieux Québec, le vrai Québec, [A continua-t-il,] c'est celui qui, l'année dernière, souscrivait $ 50,000 piastres pour nous permettre de continuer la lutte; le vrai Québec c'est celui de la presse française indépendante [R et] qui est entièrement avec nous; le vrai Québec, c'est celui qui vient de déclancher <sic> un vaste boycottage contre la marchandise ontarienne [A boycottage] qui fait pousser des cris d'effroi [A à ?] aux industriels, aux grands négociants de Toronto, [R lesquels à leur tour A lesquels frappés à la bourse, [AR <illisible> R ces hommes d'argent,] partie sensible des hommes d'argent -] pestent [A à l'heure [R qu'il est] où je vous parle] contre les inepties de leurs politiciens, [AR et] les somment de cesser au plus tôt, leurs entreprises tracassières. [R Et [AR Pouvez-vous D doutez S douter R -vous] maintenant AR Après cela, pouvez-vous douter A Voilà! mon cher ami, le vrai Québec et [R son action] l'appui qu'il nous donne. Mais alors comment, [R pouvez-] vous [R douter A de Lantagnac, pouvez-vous douter] de l'efficacité d'une stratégie qui, après avoir merveilleusement

entretenu le moral de nos troupes, [R avoir A et] maintenu inviolables nos positions, [R à A vient de] contraindre [R maintenant AR enfin AR enfin AR après tout cela] l'ennemi [A tout-puissant] à parlementer avec notre petite armée?

De Lantagnac ne [R pouvait surement A trouvait] rien [A à] répliquer au Père Fabien. [A et pour de bonnes raisons:] Le Père Fabien venait de citer presque textuellement [A en ces dernières phrases,] les conclusions du [R propre] discours de de Lantagnac au récent congrès des Canadiens français d'Ontario. [D L' S Le D avocat S député] se contenta de sourire:

- Vous avez bonne mémoire, mon Père, fit-il; mais mon opinion [R n'en reste pas moins toujours [A partiellement] debout. A est-elle bien entièrement réputée?] Si la lutte a produit des résultats magnifiques [R que je suis le premier à reconnaître, remarquez [AR notez] -le bien,] que pouvons-nous répondre à ceux qui nous reprochent de n'avoir pas [D essayé S essayer AR d'aborder], en même temps [A ou tout d'abord], les moyens diplomatiques?

- Que leur répondre? s'écria le religieux qui ici se défendit mal d'un geste d'impatience, leur répondre brièvement qu'ils ne savent ce qu'ils disent; [A leur répondre] que vous leur répondrez vous-même, de Lantagnac, quand vous saurez mieux l'histoire de la question ontarienne.

- Que voulez-vous dire? interrogea l'avocat. [A que cette réponse trop vive désarçonnait quelque peu]

- Je veux dire que les conseils des pacifistes ou des

"conciliatoristes", [AR je vous abandonne les mots,] appelez- [D les S ces A gens] comme vous le voudrez, [A je vous abandonne le choix des mots] nous les avons pratiqués, suivis, avant même qu'ils nous les [A ces conseils, dis-je,] ait <sic> donnés. L'histoire [R vous] dira, je pense, que ce n'est pas nous qui avons hissé le moins souvent le drapeau blanc. Vous nous avez joint, de Lantagnac, [A ne l'oubliez pas,] à une période [A avancée] de [A la] lutte [R intense]; depuis quelques semaines, les raisons que vous savez, vous ont écarté de nos délibérations. [R Permettez-moi donc de vous apprendre que les négociations diplomatiques, nous les avons tentées, [A dès de début et toujours et] aussi souvent que la chose nous a été possible. AR [R Du reste] Pour vous] Je [R me] résumerai [R d'un AR donc cette page d'histoire ignorée d'un R mot AR et qui sera décisif A Sachez donc, mon ami, que D L' S l'] un de ces ambassadeurs de paix, dont vous parliez tout à l'heure, [AR <illisible> hier encore R et] ministre [R français québecquoi] français [A hier encore] dans le cabinet fédéral, nous a <Le texte du manuscrit est manquant jusqu'à la ligne 733. Les pages manquantes ont été annexées et retravaillées au manuscrit IV. C'est pourquoi la suite que voici est retrouvée raturée au manuscrit IV.> [R rendu [A un jour] ce témoignage [A peu équivoque D que S qu' A en matière de concessions] nous étions allés jusqu'à la limite [R extrême des concessions que A extrême, compatibles avec] l'honneur [R permet de consentir]. Cela vous suffit-il?

[R Trop loyal pour ne pas s'incliner devant la vérité,

D de S De] Lantagnac [A dut D confessa S confesser A en lui-même] que bien des choses, [AR en effet] lui [R avaient échappé A restaient [AR en effet] ignorées,] dans cette histoire déjà longue [R de plus de six ans et] où n'avaient [R pas] manqué [A ni] les dessous [R et A ni] les complexités. En sus, [R malgré sa bonne volonté, A ne le savait-il point?] ses occupations, ses ennuis de famille ne lui avaient [R guère] permis, [R depuis les quelques mois de sa conversion, AR que] de suivre [R autrement que A que] d'assez loin et de façon très intermittante l'imbroglio scolaire. Aussi, [R est-ce avec une entière A de] bonne grâce [A et très loyalement] qu'il dit [AR enfin] au Père Fabien:

Je vous remercie [AR , mon Père] de [D cette S votre] leçon d'histoire, [AR mon Père,] elle m'éclaire. [R Elle m'épargnera à l'avenir beaucoup de méprises et bien des jugements trop hâtifs. A [D Et S Puis R le poing] accoudé au bras de son fauteuil, le poing de nouveau sur les tempes, il eut l'air de [R se plonger] de <sic> se plonger dans une réflexion sans issue.]

[R Mais D en S En] l'âme [D de S du R de Lantagnac A député] la même [R malaise intérieur A angoisse [R néanmoins]] persistait toujours. [A Que dis-je,] Elle [D ne S n' A avait D faisait S fait R même] que s'accroître, à mesure qu'il [R voyait lui échapper A avait vu s'écrouler] les appuis [R ou plutôt les épaves aux A branlants sur les D quelles S quels], [R il essayait en vain d'accrocher son dernier espoir] désespérément [R d'arrêter sa volonté hésitante A , il [R avait D tenté S tentait] d'asseoir sa conviction]. À mesure que la lumière se faisait plus

vive dans son esprit, la réalité du devoir pesait plus lourde sur sa conscience et accroissait la révolte de sa sensibilité. [R À ce A Un] moment, il quitta son fauteuil et se mit à marcher dans la cellule du [R Père Fabien A religieux], en proie à [R une vive A la la <sic> plus intense] agitation.

- Ainsi donc, [R commença A soupira] -t-il avec une inexprimable tristesse, si vous avez raison contre moi, Père Fabien, si la tactique des chefs est la bonne, [R je dois A il ne me reste plus qu'à] m'y conformer, [R et A et] je le dois [AR même] au prix de mon bonheur, [R et A au prix même] de ma famille?]

IV - Mais enfin, mon Père, insista-t-il, il faut en revenir au point précis. Que veut, en somme, votre agitation? En révocation du Règlement XVII ou, du moins, la fin de la persécution? Il faudra toujours en revenir là.

- Parfaitement, interjeta le Père Fabien, s'efforçant d'être calme. Et ce point précis, je ne l'oublie pas, veuillez le croire.

- Je veux vous croire, dit de Lantagnac qui ne laissa pas le religieux développer sa pensée; mais pour obtenir cette révocation vous n'avez pas compté, si j'ai bonne mémoire, sur la seule puissance des Franco-ontariens, sur leur seule résistance, quelque superbe qu'elle soit. Certes, les sacrifices, les héroïsmes mêmes que vous évoquez honorent grandement notre cause; il l'aideront, j'en suis sûr, devant Dieu. Mais pour triompher

définitivement et le plus tôt possible, vous [R le nierez pas,] avez compté sur autre chose, vous ne le nierez pas? Vous avez compté sur la réprobation de l'opinion publique que vous feriez monter, menaçante, contre les oppresseurs. Vous avez compté particulièrement sur les clameurs, les protestations du Québec. Or, n'est-il pas vrai que, de ce côté, des personnages illustres qui ont grand crédit dans la province française, blâment sans réserves nos récentes tactiques, ce qu'ils appellent nos injustifiables intransigeances? Et, franchement, ne craignez-vous point que, du blâme on passe à l'abandon?

- Je crois le contraire, répondit le Père Fabien, dont l'air assuré laissait lire d'avance la réponse victorieuse. Je crois le contraire, voulut-il répéter. Le fait est authentique: des donneurs de conseils nous sont venus du vieux Québec; des ambassadeurs de paix nous ont offert leur médiation. Le geste de quelques-uns était, certes, désintéressé. Mais était-ce tout le Québec qui parlait par leur bouche? Non, Dieu merci, cent fois non.

Et [R là] l'index du Père pointa solennellement vers l'est, comme s'il eut voulu appeler en témoignage le vieux pays natal:

- Le vieux Québec, le vrai, continua-t-il, c'est celui qui, l'année dernière, souscrivait $50,000 pour nous permettre de continuer la lutte; le vrai Québec c'est celui de la presse française indépendante qui est entièrement avec nous; le vrai Québec c'est celui qui vient de déclancher <sic> un vaste

boycottage contre la marchandise ontarienne, boycottage qui fait pousser des cris d'effroi aux industriels, aux grands négociants de Toronto, lesquels frappés à la bourse, seule partie sensible des hommes d'argent, pestent, à l'heure où je vous parle, conte les inepties de leurs politiciens et les somment de cesser au plus tôt leurs entreprises tracassières. Voilà, mon cher ami, le vrai Québec et l'appui qu'il nous donne. Mais alors comment, vous, de Lantagnac, pouvez-vous douter de l'efficacité d'une stratégie qui, après avoir merveilleusement entretenu le moral de nos troupes et maintenu [R inviola] inviolées nos positions, vient de contraindre l'ennemi tout-puissant à parlementer avec notre petite armée?

De Lantagnac ne trouvait rien à répliquer au Père Fabien et pour de bonnes raisons. En ses dernières phrases, le Père venait de [R lui] réciter presque textuellement les conclusions du propre discours de de Lantagnac au récent congrès des Canadiens français d'Ontario. Le député sourit.

- Vous avez bonne mémoire, mon Père, fit-il.

V - Mais enfin, mon Père, insista-t-il, il faut en revenir au point précis. Que veut, en somme, votre agitation? La révocation du Règlement XVII [A n'est-il pas vrai?] ou, du moins, la fin de la persécution? Il faudra toujours en revenir là.

- Parfaitement, interjeta le Père Fabien, s'efforçant d'être calme. Et ce point précis, je ne l'oublie pas, veuillez le croire.

- [R Je veux vous croire. A Vous croire? je le veux

bien,] dit [R de] Lantagnac qui ne laissa pas le religieux développer sa pensée; mais pour obtenir cette révocation, vous n'avez pas compté, si j'ai bonne mémoire, sur la seule puissance des Franco-ontariens, sur leur seule résistance, quelque superbe qu'elle soit. [R Certes, [D les S Les] A Certes, les] sacrifices, les héroïsmes mêmes que vous évoquez honorent grandement notre cause; [A je les admire comme vous;] ils l'aideront, j'en suis sûr, devant Dieu. Mais pour triompher définitivement et le plus tôt possible, vous avez compté sur autre chose; vous ne le nierez pas? Vous avez compté sur la réprobation de l'opinion publique que [R vous feriez monter, A , [R par] vos efforts [A feraient] monter [R aient un jour] menaçante, contre les oppresseurs, les protestations du Québec. Or, n' [R est-il pas vrai A êtes-vous pas obligé de convenir] que, de ce côté, des personnages illustres qui ont grand crédit dans la province française, blâment sans réserves nos récentes tactiques, ce qu'ils appellent nos injustifiables intransigeances? Et, franchement, [R ne craignez-vous point AR n'est-ce pas le signe A mon Père, n'êtes-vous pas quelque peu alarmé? N'est-ce pas le signe] que, du blâme, on [A va D passe S passer] à l'abandon?

- Je crois le contraire, répondit le Père Fabien, dont l'air assuré laissait lire d'avance la réponse victorieuse. Je crois le contraire, voulut-il répéter. Le fait est authentique; des donneurs de conseils nous sont venus du vieux Québec; des ambassadeurs de paix nous ont offert leur médiation. Le geste de quelques-uns était, [R certes, A j'en suis sûr,] désintéressé.

Mais [R était-ce tout le Québec qui A la voix qui] parlait par leur bouche [A était-ce vraiment celle de tout le Québec?] Non, Dieu merci, [A non,] cent fois non.

Et l'index du Père pointa solennellement vers l'est, comme s'il eut voulu appeler en témoignage le vieux pays natal.

- Le vieux Québec, le vrai, continua-t-il, c'est celui qui, l'année dernière, souscrivait [R $] 50.000 [A piastres] pour nous permettre de continuer la lutte; le vrai Québec est celui de la presse française indépendante, [R qui est] entièrement avec nous; le vrai Québec c'est celui qui vient de [D déclancher S déclencher] un vaste boycottage contre la marchandise ontarienne, boycottage qui fait pousser des cris d'effroi aux industriels, aux grands négociants de Toronto, lesquels frappés à la bourse, seule partie sensible des hommes d'argent, pestent, à l'heure où je vous parle, contre les inepties de leurs politiciens, [R et] les somment [A même] de cesser au plus tôt leurs entreprises tracassières. Voilà, mon cher ami, le vrai Québec et l'appui qu'il nous donne. [D mais S Mais] alors comment, [R vous, de A un homme [R comme A tel] que vous,] Lantagnac, [R pouvez-vous A peut-il] douter de l'efficacité d'une stratégie qui, après avoir merveilleusement entretenu le moral de nos troupes, [R et] maintenu inviolées nos positions, vient de contraindre l'ennemi tout-puissant à parlementer avec notre petite armée?

[R De] Lantagnac ne trouvait rien à répliquer au Père Fabien et pour de bonnes raisons. En ses dernières phrases, le Père venait de réciter presque textuellement les conclusions du [R

propre] discours [A même] de [R de Lantagnac A l'orateur,] au récent congrès des Canadiens français d'Ontario. Le député sourit.

- Vous avez bonne mémoire, mon Père, fit-il.

VI,VII,VIII

- Mais enfin, mon Père, insista-t-il, il faut en revenir au point précis. Que veut, en somme, votre agitation? La révocation du Règlement XVII, n'est-il pas vrai? Ou, du moins, la fin de la persécution? Il faudra toujours en revenir là.

- Parfaitement, interjeta le Père Fabien, s'efforçant d'être calme. Et ce point précis, je ne l'oublie pas, veuillez le croire.

- Vous croire? Je le veux bien, dit Lantagnac qui ne laissa pas le religieux développer sa pensée; mais pour obtenir cette révocation, vous n'avez pas compté, si j'ai bonne mémoire, sur la seule puissance des Franco-ontariens, sur leur seule résistance, quelque superbe qu'elle soit. <Pour VI et VIII seulement:> Certes, les sacrifices, les héroïsmes mêmes que vous évoquez honorent grandement notre cause; je les admire comme vous; ils l'aideront, j'en suis sûr, devant Dieu. Mais pour triompher définitivement et le plus tôt possible, vous avez compté <pour VII:> suis sûr, devant Dieu. Mais pour triompher définitivement et le plus tôt possible, vous avez compté Certes, les sacrifices, les héroïsmes mêmes que vous évoquez honorent grandement notre cause; je les admire comme vous; ils l'aideront, j'en <pour VI,VII,VIII:> sur autre chose; vous ne le nierez pas? Vous avez

compté sur la réprobation de l'opinion publique que vos efforts feraient monter, menaçante, contre les oppresseurs. Vous avez compté particulièrement sur les clameurs, les protestations du Québec. Or, n'êtes-vous pas obligé de convenir que, de ce côté, des personnages illustres qui ont grand crédit dans la province française, blâment sans réserve nos récentes tactiques, ce qu'ils appellent nos injustifiables intransigeances? Et, franchement, mon Père, n'êtes-vous pas quelque peu alarmé? N'est-ce pas le signe que du blâme on va passer à l'abandon?

- Je crois le contraire, répondit le Père Fabien, dont l'air assuré laissait lire d'avance la réponse victorieuse. Je crois le contraire, voulut-il répéter. Le fait est authentique: des donneurs de conseils nous sont venus du vieux Québec; des ambassadeurs de paix nous ont offert leur médiation. Le geste de quelques-uns était, j'en suis sûr, désintéressé. Mais la voix qui parlait par leur bouche, était-ce vraiment celle de tout le Québec? Non, Dieu merci, non, cent fois non.

Et l'index du Père pointa solennellement vers l'est, comme s'il eut voulut <sic> appeler en témoignage le vieux pays natal:

- Le vieux Québec, le vrai, continua-t-il, c'est celui qui, l'année dernière, souscrivait 50,000 piastres pour nous permettre de continuer la lutte; le vrai Québec c'est celui de la presse française indépendante, entièrement avec nous; le vrai Québec c'est celui qui vient de déclencher un vaste boycottage contre la marchandise ontarienne, boycottage qui fait pousser des

cris d'effroi aux industriels, aux grands négociants de Toronto, lesquels frappés à la bourse, seule partie sensible des hommes d'argent, pestent, à l'heure où je vous parle, contre les inepties de leurs politiciens, les somment même de cesser au plus tôt leurs entreprises tracassières. Voilà, mon cher ami, le vrai Québec et l'appui qu'il nous donne. Mais alors comment, un homme tel que vous, Lantagnac, peut-il douter de l'efficacité d'une stratégie qui, après avoir merveilleusement entretenu le moral de nos troupes, maintenu inviolées nos positions, vient de contraindre l'ennemi tout-puissant à parlementer avec notre petite armée?

Lantagnac ne trouvait rien à répliquer au Père Fabien et pour de bonnes raisons. En ses dernières phrases, le Père venait de réciter presque textuellement les conclusions du discours même de l'orateur, au récent congrès des Canadiens français d'Ontario. Le député sourit.

- Vous avez bonne mémoire, mon Père, dit-il.

587	IV,V,VI,VII, VIII	Puis, accoudé au
588	IV,V	il eut l'air de se plonger dans
588	VI,VII,VIII, IX,X	plongea éperdûment <corrigé d'après l'usage> dans
590	IV	que s'accroître, à V que s'accroître, [R à mesure qu'il avait vu s' AR chaque fois A à mesure que s'étaient D écouler S écoulés] les
591	IV	mesure qu'il avait vu s'écrouler les

592	IV	lesquels [R il tentait], désespérément
593	IV,V,VI,VII, VIII	plus vive dans
594	IV,V,VI,VII, VIII	esprit, la réalité du
594	III,IV	devoir pesait plus lourde sur sa conscience et accroissait la
	VI, VII,VIII	devoir pesait plus lourde sur sa conscience et augmentait la
595	IV	sensibilité. Un moment il quitta son fauteuil et se mit à marcher dans la cellule du religieux, en proie à la plus intense agitation. // - Ainsi
	V	sensibilité. Un moment, il quitta son fauteuil et se mit à marcher dans la cellule du religieux, en [R proie A proie] à la plus intense agitation. // - Ainsi
	VI,VII,VIII	sensibilité. Un moment, il quitta son fauteuil et se mit à marcher dans la cellule du religieux, en proie à la plus intense agitation. // - Ainsi
598	IV	Ainsi donc, soupira-t- [R elle] il avec une grande tristesse, si
	V	Ainsi donc, soupira-t-il [R avec une grande tristesse, A , ne cachant point l'angoisse qui le mordant au coeur, ainsi

		donc,] si VI,VII,VIII Ainsi donc, soupira-t-il, ne cachant point l'angoisse qui le mordait au coeur, ainsi donc, si
601	IV	de ma famille? // [R Le rel] // Le V
		de [R ma famille A mon foyer]? // Le
602	IV	l'avocat dans
603	IV	comprit [A , à ce moment,] la V,VI, VII,VIII comprit, à ce moment, la
604	IV	conseiller [A . R à ce moment; [R et] il chercha D dans S Dans] son
605	IV	esprit, [A il chercha [R <illisible>]] les
606	V	permettait [D sa S la] doctrine
606	IV	doctrine. // - De Lantagnac V
		doctrine. // - [R De] Lantagnac
607	IV	pas de poser le problème de façon un peu tragique? Ai-je V pas [R de poser le problème de façon un peu tragique? A d'ajouter [R <illisible> A indument <sic>] au caractère déjà si tragique du problème? D ai S Ai] -je
609	IV	sacrifice dut aller
610-612	IV	rigueur [D ? S de A vous transformer en destructeur de votre foyer?] // - N'est-ce
611	V	foyer? // - [A Mais D N' S n'] est-ce

612	IV	demandent [A ce qu'exigent de moi] tous
613	IV	qui [R face au Père] vint
614	IV	s'appuyer [A debout] au
614	IV	fauteuil, [R les bras croisés] avec
615	IV	amère aux lèvres V amères [R aux A au bord des] lèvres
616	IV	sache, corrigea le V sache, [R corrigea A rectifia] le
618	IV	appris vous
618	IV	mon ami V mon [A pauvre] ami
619	IV	mais nul parmi V mais [R nul] parmi
619	IV	ceux-là, [A je l'affirme] n'ose V ceux-là, [A nul,] je
619	V	l'affirme, [A nul] n'ose
620	IV	vous [R l'écroulement de votre foyer. AR que vous fassiez vous-même écrouler votre maison. A pareil holocauste.] // - Mais
622	IV,V	droit, de
624	IV	demain? Ai-je
624	IV	répéta de Lantagnac V répéta [R de] Lantagnac
625-627	IV	défi? // - [R Avez-vous A Ai-je] obligation? [A Ai-je le devoir? voulez-vous dire,] corrigea [A encore] le V défi? // - Ai-je [R obligation A le droit? Ai-je VI,VII,VIII défi? // Ai-

je

626 V devoir [R ? A ,] voulez-vous VI, VII,VIII devoir, voulez-vous

627 IV parlait [A avec douceur,] d'un ton [R calme et] mesuré. Ici

628 V douceur, [R d'un ton mesuré.] Ici

628 IV ami, continua-t-il, permettez-moi [R seulement] de V ami, [R continua-t-il,] permettez-moi

628 X permettez moi <corrigé d'après IV,V, VI,VII,VIII,IX>

629 IV principe [R et de [R ne pas A refuser d'] aller plus outre. A et de vous laisser à vous-même de conclure.] Votre V principe [R et A , puis] de

629 V,VI,VII,VIII laisser à vous-même de conclure. Votre

630 IV cas, de Lantagnac, [R est celui] relève V cas, [R de] Lantagnac, relève

630 IV appelons, [A nous,] en

631 IV morale, le V morale, [AR passez-moi ce terme d'école; A - passez-moi ce terme d'école -] le

632 IV indirect" [R , vous posez <illisible> D si S Si] vous

633 IV,V,VI,VII, VIII d'où suivra un

633 IV,V mauvais mais

635 IV l'acte [D , S ? D l' S L'] effet

635 IV que [R vous] nous

641 IV droit [D d' S de R en agir ainsi A poser cet acte]? // [R - Un acte de rupture, dites-vous? corrigea [R encore A de nouveau] le Père Fabien. Qui le posera, vous ou Madame de Lantagnac? Non, mon ami, l'acte de rupture, ce n'est pas vous qui le posez. [A C'est la volonté abusive de votre femme D Vous S Votre R , vous posez un] acte [A à vous est un acte] de devoir, un acte [AR d'où la rupture suivra] que vous commande peut-être votre fonction de personne publique, votre [R devoir A obligation] de député. Voilà l'acte qui est le vôtre. // - [R Mais A Mais l' [R autre acte, [A je le sais] A acte de rupture [R ne le sais-je pas?] n'est-ce pas l'évidence même] suivra [R infailliblement] sûrement, comme la conséquence [R qui] sui sa cause, insista de Lantagnac, de plus en plus pâle et nerveux. Et, en ce cas,] y a-t-il raison grave, urgente de [R le] poser [R [R demanda A insista] de Lantagnac [A de

plus en plus D anxieusement S anxieux.] A la cause? [A Père Fabien,] Je vous le demande encore une fois:] Ce débat pèsera-t-il d'un tel poids sur l'avenir de l'école française d'Ontario que moi, Jules de Lantagnac, [D j' S je A doive] accepter le rôle d'un martyr? A À ce moment les <ajouté au verso de la page précédente> yeux de l'homme brillèrent [R un instant] d'un éclat fièvreux <sic> ; [R et il ajouta A mais tout de suite] d'une voix [R contrainte A sûre d'elle-même et martelante] où apparaissait l'empire vigoureux que la volonté [R faisait peser A exerçait toujours] sur le sentiment, il ajouta noblement: // - Notez [A -le] bien, [R mon] Père [A Fabien [R notez]], je [R ne] veux [R qu'] apprendre [A qu'une chose:] où est pour moi le commandement de la conscience. Si je ne veux pas porter le remords devoir [R trahi] détruit ma famille, je ne veux pas porter davantage celui d'avoir trahi mon devoir.] - Encore une fois, mon ami, reprit doucement le religieux, c'est le problème que j'hésite à trancher [A que

j'aurais préféré [R vous] voir trancher vous-même]. [A Il y a ici une collision de droite et je cherche lequel doit l'emporter: le devoir de charité et de justice vous lie [A incontestablement] à votre famille. Un devoir de charité et aussi de justice sociale vous lie [A de même] à votre rôle de député.] Par certains côtés, ce débat du 11 mai n'est qu'une manisfestation plus solennelle que d'autres, une offensive [R , un épisode de la guerre A importante mais] qui ne finira point la guerre. [A Et certes, de ce point de vue, rien n'est assez grand pour vous commander le devoir avec de si cruelles conséquences. D'autre part, <illisible> de Lantagnac peut-elle [A oui ou non] compromettre le résultat final de la guerre? [A Or] je songe [A que] devant le public [R qui ignorera bien A trop peu au fait de bien] des circonstances, [A je songe que] après l'incident de son fils William, [R je songe, dis-je, que] Jules de Lantagnac ne peut se taire demain, sans se déshonorer à jamais, sans ruiner le prestige d'un grand talent [R

et d'un grand homme de bien. A . [R Et A S'il est ainsi] a-t-il le droit, lui qui est chef, qui est investi devant les siens d'une sorte de souveraineté morale, a-t-il le droit d'annihiler son influence pour le bien?] Je songe ensuite que son abstention ne peut [A être] qu'un sujet de scandale [A et une tentation de défaitisme] pour la masse de ce pauvre peuple qui lutte si péniblement depuis six ans. [R Encore un chef qui nous abandonne! va-t-on A Oh! je l'entends trop la triste exclamation qui] demain [A va retentir] un peu partout dans l'Ontario et dans tout le Canada français. [A Et ici le Père Fabien, les yeux tournés vers sa fenêtre du côté du pays ontarien, semblait embrasser dans son regard la multitude des souffrants et des persécutés. Oui, continuait-il, je l'entends trop la plainte [R <illisible>] lassée de ces pauvres victimes: "Encore un chef qui nous abandonne!" s'écriera-t-on.] Et je crains, de Lan-] - Un

642 IV rupture [R ?] dites-vous? corrigea de

642 V dites-vous? [R corrigea A rectifia] de

645 IV,V le posez: c'est

645 VI,VII,VIII,IX poserez; c'est

645 IV,V,VI,VII, volonté abusive de votre femme. Votre

652 IV insista de Lantagnac V insista [R de] Lantagnac

653 IV nerveux. Et en ce V nerveux. [R Et D en S En] ce

653 IV cas, y V cas, [A je veux le savoir,] y

657 IV l'Ontario que moi

558 IV martyr? // À ce moment les yeux de l'homme] brillèrent V martyr? // [R À ce moment D les S Ses] yeux [R de l'homme] brillèrent

661 IV reprenait [A très] vite

662 IV ajouta noblement: // - Notez-le bien, Père V ajouta [R noblement A avec noblesse]: // - Notez-le [R bien], Père

663 IV Fabien, je ne veux apprendre qu'une chose, une seule: [R où se trouve pour moi A ce que m'impose] le commandement de la conscience. Si je ne veux pas porter V Fabien, [AR malgré toute la révolte de ma nature, R je ne veux apprendre [AR <illisible> accomplir] qu'une chose, une seule: ce que m'impose le commandement de [D la S ma]

		conscience. [AR Mais qu'on me le dise.] Si A si] je [R ne veux pas A me refuse à] porter
664	IV	le [R <illisible>] remords
664	IV	famille, [A certes,] je V famille, [R certes,] je
665	V	davantage [R , certes,] celui
665-668	IV	devoir. // - Encore V devoir. [A Je ne veux accomplir qu'une chose, une seule: le commandement de ma conscience, mais [A je prie] qu'on me le dise.] // - Encore
669	IV	que j'aurais préféré V que j' [R aurais A eusse] préféré
670-675	IV	vous-même. Il y V vous-même. <Le passage << Le Père fit [...] Mon ami, >> situé entre les lignes 670 et 675 est ajouté à la marge gauche.> Le
672	V,VI,VII,VIII	s'il eut voulu
673	V	et les yeux
673	V,VI,VII,VIII	son pénitent, il
674	V	reprit: [R M] // Mon ami, Il y
675	IV	ici une collision de droite et je V ici un [R e collision de droite et A conflit entre deux obligations;] je
676	IV	cherche lequel doit V cherche [D

		lequel S laquelle] doit
679	IV	et de
677	IV	justice vous [R <illisible>] lie
677-679	V	lie [A incontestablement à votre famille. Un devoir de charité et aussi de justice sociale vous lie] de
683	IV,V	Et certes
685	IV	commander [R le devoir avec <illisible>] une
688	IV	guerre? Or je songe V guerre? [A Nous voilà [R bien] au noeud [D vital S suprême. D Or, S Or,] je songe
691	V	William, au
691	IV,V	peut se taire demain
693	IV	talent. S'il en est ainsi, a-t-il V talent. [R S'il en est ainsi A En ce cas], a-t-il
698	IV	scandale et une V scandale [R et A ,] une
701	IV	l'Ontario [R français] et
702	IV,V	français. // Et
706	IV	persécutés: // - Oui, continuait-il, je V persécutés: // - Oui, [R continuait-il,] je
709	IV	crains de Lantagnac V crains [R de] Lantagnac

710	IV	cacher, [A je crains] que
710	IV,V,VI,VII, VIII	que si le
710	IV	peuple se sent abandonné par ses
	V	peuple se sent abandonné [R par A de] ses
	VI,VII,VIII	peuple se sent abandonné
711	IV,V,VI,VII, VIII	chefs, il n'abandonne
713	IV,V,VI,VII, VIII	au sein de
716	IV	chefs, [A les grands,] ne
716	V	grands, ne
716	IV	réhabilitent [R pas] par
	V	réhabilitent [AR point] par
718	IV	est-ce [R à nous] toujours [A à nous] de
	V	est-ce [R toujours A donc toujours] à nous [AR toujours] de
719	IV	payer, [A de nous sacrifier] de
720	IV	neuves, [AR à nous] de
721	IV	enfants, [A de fournir les prêtres et les soeur , de

<À la ligne 722, un texte a été coupé à partir de la quatrième édition, soit la source IX. Les textes du manuscrit et de la dactylographie sont écrits tels qu'ils l'ont été par l'auteur. Seuls les ratures, les ajouts, les mots déchiffrés sous la surcharge et ceux en surcharge sont soulignés.>

IV [...] vie?" Vous, les grands, les chefs, [A ajouta le Père, pathétique, son doigt dirigé vers l'avocat, vous, les dirigeants] prenez bien garde à l'état particulier de notre nationalité. [R La nôtre n'est pas.] Elle n'est pas de celles [R qui ont leur existence propre] qui ne relèvent que d'elles-mêmes [R qui ont une visible histoire, de vieilles traditions,] être <sic> vivants complets et personnels et dont la conscience commande l'action indispensable et les réactions libératrices. Celles-là trouvent dans le jeu même de leur organisme, la défense, la protection de leurs intérêts essentiels. Nous, nous sommes enclavés dans un État dont l'action politique est souvent dirigée contre notre existence; nous manquons de la personnalité politique. En un tel cas, [A de Lantagnac, j'ose le dire:] personne n'a le droit de se dérober aux actes de défense; la responsabilité de toute la race pèse plus lourdement sur chaque citoyen, [R et A mais] sur [R les plus instruits plus que sur les autres. A l'élite plus que sur les autres.]

[R - Ah! mon Père, interrompit de Lantagnac dont les yeux s'étaient rougis; [R nul plus que moi, je vous prie de le croire, ne comprend l'effroyable responsabilité des hautes classes chez nous. AR je m'incline [A moi aussi] devant je comprends la gravité de vos raisons. A Nul plus que moi ne comprend l'effroyable responsabilité des hautes classes chez nous.] Vous le dites bien: c'est une oeuvre de trahison, qu'elles ont à réparer. Mais pardonnez-moi [R mon A si j' D hésitation S hésite A encore; si je n'ose vous dire] [D mes S ma D luttes S lutte D intérieures

S intérieure [A est finie]. Je suis AR [A Le religieux fit ici une longue pause, il conclut de sa voix grave,] Donc, [A mon ami, AR <illisible> le religieux] vous voyez où incline ma décision]

Le religieux [...]

V [...] vie?" Vous, les grands, les chefs, ajouta le Père, [R pathétique, AR de <illisible> AR haussant le ton] son doigt dirigé vrs l'avocat, [A [R avec le ton A sa voix devenue] pathétique,] vous, les dirigeants, prenez bien garde à l'état particulier de notre nationalité. Elle n'est pas de celles qui ne relèvent que d'elles-mêmes, être <sic> vivants complets et personnels [R et A ,] dont la conscience commande l'action indispensable [R et] les réactions libératrices. Cellez-là <sic> trouvent dans le jeu même de leur organisme, la défense, la protection de leurs intérêts essentiels. Nous, nous [A ne] sommes [R enclavés dans A qu'une partie d'] un État dont l'action politique est souvent dirigée contre notre existence; nous [R manquons de la A [D n' S ne R avons A possédons] qu'une] personnalité [R politique A nationale embryonnaire]. En un tel cas, [R de] Lantagnac, j'ose dire, [R personne n'a le droit de se dérober aux actes de défense;] la responsabilité de toute la race pèse plus lourdement sur chaque citoyen, mais elle pèse sur l'élite plus que sur les autres. Et si toujours dans le passé, ce fut un instinct de notre peuple que de ses chefs il s'est fait des idoles, que les idoles nécessaires prennent garde de se dérober.

Le religieux [...]

VI,VII,VIII

[...] vie? >> Vous, les grands, les chefs, ajouta le Père, son doigt dirigé vers l'avocat et sa voix devenue pathétique, vous, les dirigeants, prenez bien garde à l'état particulier de notre nationalité. Elle n'est pas de celles qui ne relèvent que d'elles-mêmes, êtres vivants complets et personnels, dont la conscience commande l'action indispensable, les réactions libératrices. Celles-là trouvent dans le jeu même de leur organisme, la défense, la protection de leurs intérêts essentiels. Nous, nous ne sommes que partie d'un État dont l'action politique est souvent dirigée contre notre existence; nous ne possédons qu'une personnalité nationale embryonnaire. En un tel cas, Lantagnac, vous le savez bien, la reponsabilité de toute la race pèse plus lourdement sur chaque citoyen, mais elle pèse sur l'élite plus que sur les autres. Et si toujours dans la passé, ce fut un instinct de notre peuple que, de ses chefs il s'est fait des idoles, les idoles nécessaires ont-elles le droit de se dérober?

Le religieux [...]

723	IV		fit ici une V fit [R ici] une
724	IV		conclut: // - Donc, [A mon ami,] tout V conclut [A lentement:] // -- Donc
725	IV		pesé, devant
728	IV		Père, fit simplement de Lantagnac V Père, [R fit A répondit] simplement [R de] Lantagnac

729-731 IV rougis. Mais pardonnez-moi si V rougis. [A // Il fit quelques pas dans la chambre et dit: // R Mais D pardonnez S Pardonnez] -moi [A pourtant] si

730 VI,VII,VIII chambre et dit: // - Pardonnez-moi

732 IV dire: " [D ma S Ma] lutte V dire: [R "] Ma

732 IV finie." Je V finie. [R "] Je

733 III époux et [A surtout] je IV époux et surtout je V époux [R et surtout A ,] je

736 III surhumain [R pour ne pas pleurer comme un enfant A pour se contenir]. // Le

737 III lui-même d'une émotion [R intense A qui menaçait de lui monter aux yeux:] Il se leva. [A Dans l'un de ces gestes de foi simple qui lui était familiers [D Il S il] prit IV lui-même d'une émotion qui menaçait de lui monter aux yeux. Dans l'un V lui-même d'une émotion qui [R menaçait de lui monter aux yeux A l'envahissait]. [R Dans A En] l'un VI,VII,VIII lui-même d'une émotion qui l'envahissait. En l'un

739-742 III crucifix [R [D et S il]] à haute voix il

fit au Christ victime cette courte prière A se mit à genoux, et pria quelques instants:] // - [R Ô Jésus immolé pour nous, A Ô Jésus! chargé de la croix [R lourde, s'était AR supplia A supplia] - t-il à mi voix,] donnez

740 IV instants: // - Ô

742 III âme [R de père [A de] baptisé et croyant AR qui lutte A en détresse], lumière

743 III courage! // [R De Lantagnac se redressa soudain, [D en S En D attendant S entendant D l' S L'] adjuration IV courage. // L'adjuration VI,VII,VIII,IX courage >>. // L'adjuration

744 III religieux [A fit se redresser] de Lantagnac [R se redressa] // [R Celui-ci continua AR et A Le Père s'était relevé. D tourné S Tourné R maintenant] vers

744 IV redresser de Lantagnac V redresser [R de] Lantagnac

746 III dirigé [A il] lui [D dit S disait], avec

746 IV disait [A maintenant] avec

746 III avec sa plus

747 III grande [R douceur A mansuétude:] // - Mon

749 III déchirements. [A <Au verso de la page précédente> Peu d'hommes, dans la vie, voient venir le devoir à eux, environné de [D pareils S pareille R éléments tragiques A dureté] À

750 IV devoir à eux, [R environné A hérissé] de

751-753 III heure [A , je le sais, plus que le souci de votre tranquilité <sic> et de votre bonheur] la pensée de vos enfants vous oppresse. Plus [R encore] que

751 IV toutefois, plus V toutefois [A , je le sais,] plus

752 IV bonheur, la pensée de vos enfants, je le sais, vous oppresse. Plus V bonheur, [R la pensée de vos enfants, [R je le sais,] vous oppresse. A une pensée vous oppresse: celle de vos enfants.] Plus

754 III française, [R c'est leur âme catholique que] vous

754 V voulez [R <sous le papier collé> sauver leur [R âme A foi] catholique. [R Si D demain S Demain], [R de] Lantagnac, [A si] vous optez, comme je l'espère, pour l'héroïsme, [R comptez beaucoup, comptez infiniment sur la puissance de AR <illisible> A souvenez-vous AR de A Ne

manquez pas d'offrir pour vos enfants] votre sacrifice. [AR Faites-moi R Permettez-moi de vous l'affirmer avec force, et le religieux avait comme le son d'une voix inspirée: A Et le religieux eut dans la voix [R comme] un accent inpiré pour ajouter: – [R Le A Mon ami, le] plus grand service que l'on peut rendre à une cause, c'est [A encore] de souffrir surnaturellement pour elle.] sauver <Le passage << sauver leur foi catholique. [...] souffrir surnaturellement pour elle. >> situé entre les lignes 754 et 763 est manuscrit sur la papier collé.>

754 III sauver [A leur âme catholique]. [R Songez] Si demain, [A de Lantagnac] votre [R décision votre] volonté, [A comme je l'espère,] opte pour

754 IV leur âme catholique. Si demain, de Lantagnac, vous

756-761 III l'héroïsme, comptez beaucoup, [A comptez infiniment] sur la puisance du sacrifice. [R C'est Le plus grand A Permettez-moi de vous l'affirmer: le] service [A le plus grand] que l' [D on S homme] peut

IV l'héroïsme, comptez beaucoup, comptez infiniment sur la puissance de votre sacrifice. Permettez-moi de vous l'affirmer avec force, et le religieux avait comme le son d'une voix inspirée: // - Le plus

757 V fais. Ne manquez

762 III,IV c'est de

763 III elle. [R Votre dévouement, s'il s'accomplit, [A soyez-en sûr,] jettera vers vos enfants, pour les ressaisir, la toute puissance de Dieu.] // De Lantagnac se mit à IV elle. // De Lantagnac se mit à

765 III,IV,V,VI, VII,VIII,IX Père, dit-il, bénissez-moi

766 III,IV moi, pendant que moi-même V moi [D , S . R pendant que D moi S Moi] -même je

<À la ligne 767, un texte a été coupé à partir de la quatrième édition, soit la source IX. Les textes du manuscrit et de la dactylographie sont écrits tels qu'ils l'ont été par l'auteur. Seuls les ratures, les ajouts, les mots déchiffrés sous la surcharge et ceux en surcharge sont soulignés.>

III [...] prier. [A Non, D La S la] paix ni la lumière ne sont [R entrées AR encore entrées A suffisamment entrées] dans

mon âme. Demandez à Dieu de me garder [A avant tout] une conscience droite.

[A Les mains du religieux se levèrent pour une suprême bénédiction. R De Lantagnac A Et il dit à l'homme qui le relevait:]

- [R Je lui demanderai, répondit le religieux, A Vous croyez aux dons de l'Esprit, [AR de Lantagnac A mon ami?] je demanderai à Dieu] si sa cause en a besoin, de vous envoyer au moment qu'il choisira, l'illumination [A et la force] de [D son S cet] Esprit [R , ce don de A souverain, [R sachez-le,] lumière [A dons et force] extraordinaires [R qui A qui R surpasse A ajoute même à] l'activité [R même] des [R vertus infuses A grandes vertus] et [R qui A peuvent] aux heures critiques, [AR peuvent vous D apporte DS apporter S apportent R soudain à vos esprit] l'excitation libératrice.

IV [...] prier. La paix ni la lumière, hélas! ne sont suffisamment entrées dans mon âme. Demandez à Dieu de me garder avant tout une conscience droite.

Les mains du religieux se levèrent pour une suprême bénédiction, et il dit à l'homme qui se relevait:

- Mon ami, vous croyez aux dons de l'Esprit? Je demanderai à Dieu, si sa cause en a besoin, de vous envoyer au moment qu'il choisira, l'illumination et la force de cet Esprit, [R souverain AR dons souverains A dons extraordinaires,] énergies souveraines qui surajoutent même à l'activité des grandes vertus et

[R peuvent donner], aux heure critiques, [A peuvent donner] l'excitation libératrice.

V [...] prier. [A Hélas! D La S la] paix, ni la lumière [R , hélas!] ne sont [A entrées] suffisamment [R entrées] dans son âme. Demandez à Dieu de me garder avant tout une conscience droite.

Les mains du religieux se levèrent pour une suprême bénédiction [D , S . D et S Et] il dit à l'homme qui se relevait:

- Mon ami, vous croyez aux dons de l'Esprit? Je demanderai à Dieu, si sa cause en a besoin, de vous envoyer au moment qu'il choisira, l'illumination et la force de cet Esprit [A . Ces] dons extraordinaires, [A ces] énergies souveraines qui surajoutent même à l'activité des grandes vertus [R et aux A vous donneront [R <illisible> A peut-être à l'] heure [R s] critique [R s], [R [R peuvent A elles nous D donner, S donnent] AR qui sait? peut-être A qui sait?] l'excitation libératrice.

VI,VII,VIII

[...] prier.

Il inclina la tête et, les mains jointes pour une ardente supplication:

- Hélas! soupira-t-il, ni la paix, ni la lumière ne sont entrées suffisamment dans mon âme. Demandez à Dieu de me garder avant tout une conscience droite.

Les mains du religieux se levèrent pour une suprême

bénédiction. Et il dit à l'homme qui se relevait:

- Mon ami, vous croyez aux dons de l'Esprit? Je demanderai à Dieu, si sa cause en a besoin, de vous envoyer au moment qu'il choisirz, l'illumination et la force de cet Esprit. Ces dons extraordinaires, ces énergies souveraines qui surajoutent même à l'activité des grandes vertus, vous donneront peut-être à l'heure critique, qui sait? l'excitation libératrice.

768	III	De Lantagnac [R s'en revenait vers A reprit la route d'] Ottawa IV De Lantagnac reprit V [R De] Lantagnac reprit VI,VII,VIII Lantagnac reprit
768	IV	route [R d'Ottawa] d'Ottawa
768	III	d'Ottawa, y ramenant [R encore] sa même IV d'Ottawa y ramenant sa même V d'Ottawa y ramenant [D sa S la] même VI,VII,VIII d'Ottawa y ramenant la même
769	III	angoissée. Sans doute quelques lumières IV,V,VI,VII,VIII angoissée. Sans doute, quelques lumières
770	III,IV,V	Il en avait fini pour toujours, par exemple, avec les sophismes
770	VI,VII,VIII	libéré, par exemple, des
770	III	de Forster sur les avantages comparés de l'intransigeance [A et] de la conciliation, [R sophismes qu'il se

reprochait maintenant comme une honte d'avoir accueilli [R un instant A , ne fût-ce qu'un instant].] De même le Père Fabien, [R s'il n'avait osé prendre sur lui de trancher son cas, [R lui A il] AR s'il y avait mis les formes de douceur,] avait [R toutefois] fourni [A à son dirigé] des principes et des directives précieuses. Mais IV de Forster sur les avantages comparés de l'intransigeance et de la conciliation. De même le Père Fabien avait fourni à son dirigé des directives précieuses. Mais V de [R Forster A Duffin] sur les avantages comparés de l'intransigeance et de la conciliation. De même, le Père Fabien avait fourni à son dirigé des directives précieuses. Mais

771 VI,VII,VIII Duffin sur les mérites comparés de l'intransigeance et de la conciliation. En outre, le Père Fabien avait fourni à son dirigé des directives précieuses. Mais

772 III demain [A viendrait D demanderait S demander] à [A Jules] de

772 IV Lantagnac, [D l' S le R avocat A

		député de Russell] ne
773	IV	l'avait [A pas] encore
772-775	III	prise, et, [R sa sa <sic> sensibilité [R trop endolorie A exacerbée] A pour la prendre il sentait bien, la tension émotive qui le tenait] lui IV prise, et, pour
774	IV,V,VI,VII, VIII	il le sentait bien, la
775	III	enlevait [R , il le sentait bien, A trop complètement] la
776	III,IV	jugement. // Toutefois, quand il s'engagea sur V jugement [D . S , A la possession de lui-même.] // Toutefois, quand il s'engagea sur
776	VI,VII,VIII	lui-même. // Toutefois, quand il s'engagea sur
777	IX	qu'il se fut engagé sur
778	III	interprovincial, [A il ressentit un calme passager.] Là-bas, au <Le passage << Là-bas, au haut de la colline [...] après-midi là >> situé entre les lignes 779 et 794 est ajouté à la marge gauche.>
778	IV,V	il ressentit un calme passager. Là-bas, au VI,VII,VIII il ressentit un calme passager. Devant
779	III	Nepean, [R la statue D du S le A

		noble] sieur
779	IV,V,VI,VII, VIII	le noble sieur
780	III	se [D dressaient S dressait] encore, [R devant ses yeux,] dans
780	IV,V,VI,VII, VIII	dressait encore dans
781	III	mai, [R route A s'en allant toujours du mas pas intrépide,] vers
781	IV,V,VI,VII, VIII	pas intrépide, vers
781-794	III	les [R grandes] aventures [A héroïques]. Cet après-midi là [D La S la] brise
782-794	IV	héroïques. Cet après-midi là, la brise
	V	héroïques. Cet après-midi là l' air ondoyait <illisible> prendre à <Le passage << l'air ondoyait [...] flocons d'écume. >> est ajouté au haut de la page de la dactylographie.>
783	VI,VII,VIII	joyeuse. On eut dit la fête
783	VI,VII,VIII	choses chantant leur
785	V	et [R haletante A bruissante] résurrection
787	V	Québec, [R l'envahissante espérance de la verdure achevait d'effacer, au front des Laurentides,] les
787	V,VI,VII,VIII	les sombres flétrissures
791	V	glace [R attardés], venus

793	V	à [D des S de R gerbes de nénuphars blancs. A [R gros A larges] flocons d'écume. D la S La] brise VI,VII, VIII à de larges flocons
794	III	chaude et fraîche du IV chaude [R et fr] du
794	III,IV	printemps [R lui] soufflait
794	III	visage [A du piéton] un
794	IV	du [R piéton A piéton], un
795	III	de [R calme A force] et
795	III,IV,V,VI, VII,VIII	de souriante jeunesse
796	III,IV,V,VI, VII,VIII	capitale, mais
796	III	qu'elle eut passé pardessus la
797	III	toucher [R , et A Douce et apaisante,] elle
797	IV,V,VI,VII,	Douce et apaisante
798	III	maintenant l'Outaouais [R toute] chargée IV maintenant l'Outaouais, chargée V maintenant [R l'Outaouais A la grande rivière], chargée
798	VI,VII,VIII	la grande rivière
799	III	lointains [A et des forêts neuves en résurrection, R senteurs A parfums] des
800	III	jeunes, [R au bout des branches] des [D premières S premiers R fleurs A

boutons D écloses S éclos] dans

801-803 III courte, [A fleurs précoces des [R des] érables et des saules, [R des] bourgeons des aulnes enveloppés de [R leur fourrure blanche ou grise A fourrure blanche frais] arôme des

801 IV neuves en résurrection, fleurs V neuves [R en résurrection], fleurs

803 V frais arôme des

803 III terres [R labourées, A délivrées du gel et] remuées par les semeurs

803 V gel [R et remuées par A et [R qui A toutes D fument S fumantes] sous les dents D les S des] semeurs

804 IV et remuées par les] semeurs

804 III,IV et les herses V et [D les S des] herses

805 III souffles [R du printemps] baignèrent doucement IV souffles baignèrent doucement V souffles [A qui R baignèrent A baignèrent] doucement

805 VI,VII,VIII qui baignèrent doucement

806 III de de Lantagnac [A et lui donnèrent l'envie de prolonger sa promenade.] Il IV de de Lantagnac et lui V de [R de] Lantagnac [R et A ,] lui

807 III montre: // - [R Il est D déjà S Déjà] 4 ½ heures! dit-il. Trop IV,V,VI,VII, VIII,IX montre: // - Déjà

808 IV,V,VI,VII, VIII,IX demie! dit-il. Trop

812 IV Laurier, et

813 III l'incendie [R tragique A dramatique] du mois de janvier, il IV l'incendie dramatique du mois de janvier, il V l'indendie [R dramatique A mystérieux] du [R mois de janvier A 3 février], il

814 III n'était [R point A guère] retourné IV,V,VI,VII,VIII n'était guère retourné

815 III sinistre et il lui plaisait en ce moment d'aller erreur au milieu de ces ruines. Quand il eut gravi le IV sinistre et il lui plaisait, en ce moment, d'aller errer au milieu de ces ruines. Quand il eut gravi le V sinistre [R et A . D il S Il] lui plaisait, en ce moment, d'aller errer au milieu de ces ruines. Quand il eut gravi le VI,VII,VIII sinistre. Il lui plaisait, en ce moment, d'aller erreur au milieu de ces ruines. Quand il eut gravi le

816 III larges [R terrasses A esplanades], il put embrasser d'un coup d'oeil le

816	IV,V,VI	esplanades, il put embrasser d'un coup d'oeil le VII,VIII esplanades, d'un
816	VII,VIII	d'oeil il
817	III	spectacle [R affreux AR mélancolique] des
817	III,IV	décombres. Là où se V décombres. [A Quelle [D affreux S affreuse R paysage A vision!]] Là où se
817	VI,VII,VIII	vision! Là où se
818	III	y avait [R à peine] quelques IV,V y avait quelques
818	III	mois [A à peine], la
819	III	vastes [R bâtiments A édifices] en
819	III	anglais, n'apparaissaient plus maintenant dans un IV,V,VI,VII,VIII anglais, n'apparaissaient plus maintenant, dans un
820	III,IV,V,VI, VII,VIII	chaotique, que des
821-823	III	écroulés, [R quelques A des] fenêtres trouées [R des pierres noircies ou A à travers [R des pans de murailles A des pans de murailles] effritées [A et noircies]. Ci et
822	IV	noircies. Ci et
823	III	poutres calcinées restées
823	IV	calcinées restées
824	III,IV	suspendues se

824	III	se dressaient comme des
824	IV,V,VI,VII, VIII	balançaient comme des
824	III	bras [A de squelette] que le feu eut rendu [A décharnés et] rigides et, du haut de quelques [R pans de] murs [A branlants [R crevées par le feu], de
824	IV	de squelette et, [R du haut A au sommet] de quelques murs V de squelette et, au sommet [D de S des R quelques] murs
824	VI,VII,VIII	squelettes, pendant qu'au sommet des
826	III,IV,V,VI, VII,VIII	voix de fantômes sur
827	III	destruction. [A Du regard,] De Lantagnac
827	IV	regard, de Lantagnac V regard, [R de] Lantagnac
828-830	III	l'autre [R le champ de l'incendie AR du regard A la scène funèbre]. Et son émotion devint intense quand tout à coup [R il aperçut], à chaque IV l'autre la scène funèbre. Et son émotion devint intense quand, tout à coup, à chaque V l'autre [D la S le R scène A paysage] funèbre. [R Et A Tout à coup] son émotion devint intense [R quand, tout à coup A . D à S À] chaque
829	VI,VII,VIII	funèbre. Tout à coup son émotion devint

intense

830 III ruines, [A il aperçut restés] debout

830 IV il aperçut, restés V il [R aperçut, A venait d'apercevoir,] restés

831 III socle, et

831 III,IV,V,VI, VII,VIII et paraissant contempler le

832 IX méditer le

832 III désastre, [R la file des] deux

833 III bronze [R où D il S Il R y A les D reconnaissait S reconnut A et il nomma]: Georges-Étienne

834 III Brown, [A D'Arcy McGee] John-A. V Brown, [AR d'Arcy McGee,] John-A.

835-840 III MacDonald. L'attitude [A éplorée D de S des R ces hommes A statues] devant [R cette vision [AR de mort] prit malgré lui, A cet amas de décombres jetait, sur toute la scène, une sorte de mélancolie tragique. Le spectacle prit tout assitôt], dans l'esprit de Lantagnac, le sens d'un IV,V MacDonald.... // ..... L'attitude des statues devant VI,VII, VIII MacDonald... // ... L'attitude des statues devant

836 IV,V,VI,VII, VIII devant cet amas

837	IV,V,VI,VII, VIII	décombres, jetait sur
837	IV,V,VI,VII,	sur toute la
838	IV	eschylienne. De Lantagnac le savait: l'écroulement V eschylienne. [R De] Lantagnac le savait: l'écroulement
838	VI,VII,VIII	député le savait: l'écroulement
839	IV	pris, dans le temps, aux yeux du public, la V pris, dans le temps, [R au yeux du public,] la VI,VII,VIII pris, dans le temps, la
840-845	III	symbole [R ,et ils [D ces S Ces] A [R et D ces S Ces] hommes du passé lui apparurent méditant sur IV symbole. On y avait vu, dans V symbole. [R On y avait vu, A Plusieurs n'avaient pu s'empêcher d'y voir,] dans
842-845	IV,VI,VII,VIII	guerre, l'annonce de la chute prochaine du fragile État canadien. Ce souvenir revenait, en ce moment, à l'esprit de Lantagnac. Ces hommes du passé lui apparurent méditant sur V guerre, l'annonce de la chute prochaine du fragile État canadien. Ce souvenir revenait, en ce moment, à l'esprit [R de] Lantagnac. Ces hommes du passé lui apparurent méditant sur

846 III morale encore plus

846 III lamentable [R [R que celles AR dont] qu'ils avaient A que les [R décombres] ruines entassées] sous [D les S leurs yeux

<À la ligne 847, un texte a été coupé à partir de la cinquième édition, soit le texte de base. Les textes du manuscrit et de la dactylographie sont écrits tels qu'ils l'ont été par l'auteur. Seuls les ratures, les ajouts, les mots déchiffrés sous la surcharge et ceux en surcharge sont soulignés.>

III [...] yeux [R n'était-elle même que le signe affaibli]. [A Et il était tenté de leur crier.]

- [R Ceux-là, [R se disait-il, A songeait de Lantagnac] ce sont [A bien R ceux A vous] A Ô hommes! [R était-il tenté de leur crier, vous êtes ceux] qui [R [R ont A avez] fait A [R faites A ô vous] les [R artisans A bâtisseurs] de] la confédération canadienne, [R Aujourd'hui [D qu' S que R ils A vous] A [R Et qui] maintenant que vous D contemplent S contemplez [R leur A votre] oeuvre [R avec <illisible> d'orgueil qu'autrefois, [AR En face de ces édifices <illisible>] quelle spectacle [AR d'édifices qui craquent et qui s'écroulent] d'écroulement [R elle A ne] doit [A -elle pas] leur A à vos pieds vous D apporter S apporte A -t-elle? AR <au verso de la page précédente:> Avec quelle justice sévère, continuait-il, ils doivent, devant cette ruine, faire le partage des responsabilités!]

Dites-moi, comment la jugez-vous?

[R De Lantagnac se demandait [R alors] ce qu' A Et de Lantagnac [A hypnotisé de plus en plus par le sens symbolique de la scène funèbre <illisible>] continuait en soi-même, [R de cette scène <illisible> funèbre] Qu' D était S est A -donc] devenu [A se demandait-il] le grand rêve de 1867? Comment [R donc] ce pays qu' [A un instant l'] on voulut même[R un instant] dénommer le "Royaume de Canada, comment donc n' [R avait A a-t] -il pu s'ériger en patrie? [A Hélas!] Après moins de cinquante ans, la réalité des faits ne le [R lui] <illisible> [R à [R lui, AR de Lantagnac] A à moi,] comme [R aux grands A à ces] hommes [R de bronze: [R la confédération canadienne menaçait réunies A [R Elle [R allait tomber. Et elle [R tomberait A s'écroulerait]] n'attendait plus que la dernière secousse pour crouler]] pour [R bien des causes, sans doute, mais plus que toute chose peut-être, pour n'avoir pas [A su] créer entre [R les habitants A les provinces et entre les races] l'unité morales. [R L'un des alliés de 1867, A Quel fait le démontrait mieux que celui-là?] le plus conservateur [A des alliés de 1867], perdu foi en la parole d'honneur et en la signature de ses associés. A [R C'en [D était S est] fini [A apparemment] de] la faillite est <illisible> et l'écroulement est prochain R Et pourquoi? parceque, [A semble-t-il, les petits politiques chargés de continuer l'oeuvre A Et pourquoi cette faillite? Pourquoi? [R parcequ' D elle S ils] n' [D avait S ont] pas su respecter [D ce S un] principe fondamental en science politique: [R qu'un A seul cet] état [R ne] peut durer

[D qu' S qui R en] se [D renouvellant S renouvelle] sans cesse à son principe, [D en S qui D récupérant S récupère R de son mieux,] à mesure qu'elle tient à s'altérer, la vertu, la pensée initiale qui l'a créé.]

De là, de Lantagnac pouvait méditer à son aise sur les effroyables conséquences d'un <illisible> qu'une majorité commet et qu'une supporte trop légèrement. [A [R C'est bien ainsi, A Oui,] pouvait-il [A encore] refléchir; oui, et comment les politiques ne le voient-ils point?] "Quand les rapports de deux alliés [R , réfléchissait-il,] ont cessé de reposer sur [R la loyauté, A [R et] sur le respect [A loyal] du droit] les seules issues d'une alliance ne peuvent être [R que la rupture ou A que] l'étranglement du plus faible par le plus fort", ou la fatale rupture.]

IV [...] yeux. Et il était tenté de leur crier:

- Ô hommes, ô vous les bâtisseurs de la Confédération canadienne, [R qui donc] dites-moi, qui donc a jeté votre oeuvre à bas?

Et de Lantagnac de plus en plus hypnotisé par le sens symbolique de la scène, continuait en soi-même:

- Qu'est donc devenu le grand rêve de 1867? Comment ce pays qu'un instant l'on voulut dénommer le "Royaume du Canada", comment donc n'a-t-il pu s'ériger en patrie? Hélas! après moins de cinquante ans, la réalité des faits me le crie à moi, comme à ces hommes de bronze: la faillite est totale et l'écroulement est

prochain.

V [...] yeux. [R Et D il S Il] fut tenté de leur crier:

- Ô hommes, ô vous, hier bâtisseurs d'une nation, dites-moi, qui donc a jeté votre oeuvre à bas?

[R Et Lantagnac A Puis,] de plus en plus hypnotisé par le sens symbolique de la scène, [A Lantagnac] continuait en soi-même:

- Oui, qu'est [R donc A devenu] le grand rêve de 1867? [R Comment ce pays AR [R C'est bien] ce pays est bien [R celui A le même] A C'est bien ce pays pourtant], qu' [R un [instant A moment] A alors] l'on voulut dénommer le " Royaume du Canada " [D , S . D comment S Comment] donc n'a-t-il pu s'ériger en patrie? [R Hélas, D moins S Moins] de cinquante ans ont passé, et la réalité [A , hélas!] me le crie à moi, comme à ces hommes de bronze: la faillite est totale et l'écroulement est prochain.

VI [...] yeux. Il fut tenté de leur crier:

- Ô hommes, ô vous, hier bâtisseurs d'une nation, dites-moi, qui donc a jeté votre oeuvre à bas?

Puis, de plus en plus hypnotisé par le sens symbolique de la scène, Lantagnac continuait en soi-même:

- Oui, qu'est devenu le grand rêve de 1867? C'est bien ce pays pourtant qu'alors l'on voulut dénommer le << Royaume du Canada >>. Comment donc n'a-t-il pu s'ériger en patrie? Moins de cinquante ans ont passé, et la réalité, hélas! me le crie à moi,

comme à ces hommes de bronze: la faillite est totale et l'écroulement est prochain.

VII,VIII [...] yeux. Il fut tenté de leur crier:

- Ô hommes, ô vous, hier bâtisseurs d'une nation, dites-moi, qui donc a jeté votre oeuvre à bas?...

Puis, de plus en plus hypnotisé par le sens symbolique de la scène, Lantagnac continuait en soi-même:

- Oui, qu'est devenu, ô hommes, le grand rêve de 1867? C'est bien ce pays pourtant qu'alors l'on voulut dénommer le << Royaume du Canada >>. Comment donc n'a-t-il pu s'ériger en patrie? Moins de cinquante ans ont passé, et la réalité, hélas! me le crie à moi, comme elle le crie à tous: la faillite est totale et l'écroulement est prochain.

IX [...] yeux.

- Ô vous, bâtisseurs d'une nation, fut-il tenté de leur crier, qui donc a jeté votre oeuvre à bas?...

848	III	[R Et comme lui revenaient malgré lui, [AR à de Lantagnac] des réminiscences de A De Lantagnac [D revenait S retrouvait] alors à] la IV De Lantagnac V,VI, VII,VIII Lantagnac
848	IV,V	revenait alors à VI,VII,VIII revenait ainsi à

848-850	III	Fabien [R [A de Lantagnac], ne pouvant s'empêcher de s'avouer à part soi que A dont l'évidente sagesse s'illuminait à ses yeux où] se [R fondaient à A mêlaient] ses propres réflexions. // - [AR C'est bien ainsi, se disait-il, A C'est bien ainsi, disait-il.] On
849	IV,V,VI,VII, VIII	dont l'évidente sagesse
849	IV	yeux. // - C'est bien ainsi, disait-il, on appelle V yeux: // [R - C'est bien ainsi, disait-il, A Quelle haute leçon de choses! D on S On] appelle
851	III	agitateurs [AR se disait-il, AR se disait-il,] ceux
851	IV	discorde, ceux V discorde, [A dangereux destructeurs,] ceux VI,VII, VIII discorde, dangereux destructeurs, ceux
852-854	III	justice. [AR Volontiers même] Leurs ennemis les qualifient [R même volontiers A volontiers] de brandons de discorde. [R En réalité, ce sont eux les agitateurs, A Et pourtant, si l'on songe bien, où sont-ils] les vrais [R arborent] [A mainteneurs] de la paix [A et de la durée] les vrais [R constructeurs. AR

mainteneurs de l'ordre si ce n'est parmi ces agitateurs déguisés? R Qui détruit Quelle espèce d'hommes AR Quand on y songe bien, y-a-t-il une espèce A destructeurs. AR <à la marge gauche> Les constructeurs sont-ils ceux qui élèvent <illisible> toit et des murs ou ceux qui les font tenir? A <toujours à la marge gauche:> Y a-t-il de meilleurs constructeurs que ceux qui sauvent le droit, qui forcent un État à se renouveler sans cesse à son principe, à la pensée initiale qui l'a créé. Y a-t-il en revanche une espèce d'hommes qui D détruisent S détruit] plus efficacement un pays, [R si ce n'est celle A que l'espèce] des pacifistes quand même, ceux qui laissent écraser [D la S le R justice, pour n'avoir pas à la défendre, ceux qui proclament la paix, même [A dans la honte] pour n'avoir pas à faire les guerres juste déranger leur égoïsme? A droit fondement de la liberté et de l'autorité? // Et il partit IV justice. Et cependant, quand on y songe bien, y a-t-il de meilleurs construc-

teurs, de plus solides mainteneurs de la durée que ceux qui sauvent le droit, qui forcent un État à se renouveler, sans cesse, à son principe, à la pensée initiale qui l'a créé? Y a-t-il, en revanche, une espèce d'hommes qui détruit plus efficacement un pays, que la race de pacifistes quand même, ceux qui laissent écraser le droit et la justice, fondements de la liberté et de l'autorité? // [R De là, de Lantagnac pouvait méditer à son aise sur les fatales conséquences d'un <illisible> de justice] // Oui, pouvait encore réfléchir de Lantagnac, oui, et comment les politiques ne le voient-ils point? Quand les rapports de deux alliés ont cessé de reposer sur le respect loyal et du droit, sur la foi des contrats jurés, les seules issues d'une telle alliance [R ne] peuvent [A -elles] être [A autre chose] que l'étranglement du plus faible par le plus fort ou l'inévitable rupture?] // Et il partit V justice [R Et cependant, quand on y songe bien, y a-t-il plus solide constructeurs, plus vrais

mainteneurs de la durée que les défenseurs et les sauveurs du droit? Quel meilleur service à rendre à un État que de lui imposer de revenir sans cesse à son principe, à la pensée initiale qui l'a créé. [R Mais, en revanche, je le vois D l' S L'] espèce qui détruit plus efficacement [R un pays, n'est-ce pas AR ne serait-ce qu'elle est pas plutôt] la race des [A [D n' S ne D est S sont] -ce pas en vérité les] pacifistes quand même, [R de] ceux qui laissent écraser le droit et la justice, [A bases de l'univers social,] fondements de la liberté et de l'autorité? // - Oui, [R pouvait encore réfléchir de A songeait toujours] Lantagnac, oui, [R et A c'est l'évidence même] comment [A s'arrangent donc] les politiques [R ne le voient-ils point A pour ne le pas voir] ? Quand les rapports de deux alliés [R aura A ont] cessé de reposer sur le respect loyal du droit, sur la foi des contrats jugés, [R [R des A quelles] seules issues d'une telle alliance, peuvent-elles être autre chose [AR sinon] que A

y a-t-il encore des alliés? AR Une autre qui [R <illisible> A peut-elle] <illisible> à [R <illisible>] Vers quelle fin s'achemine-t-on sinon A Et la fin vers laquelle l'on s'achemine est-elle autre chose que] l'étranglement du plus faible par le plus fort, ou l'inévitable rupture? A et du droit. [R Au fond,] Et voilà! Ce pays se meurt parceque le droit y est mort; parcequ'on a refusé d'entendre les hommes qui voulaient [R le] ramener l'État à ses principes, à la pensée initiale qui l'a créé? Quelle revanche [R pour eux!] Et quel enseignement! Destructeurs, efficaces destructeurs, ceux-là plutôt, pacifistes quand même, qui laissent écraser le droit et la justice, bases de l'union sociale, fondements de la liberté et de l'autorité! // - Oui, songeait toujours Lantagnac, oui, c'est l'évidence même. Et comment donc s'arrangeait les politiques pour ne point voir? Quand les rapports de deux alliés ont cessé de reposer sur le respect loyal du droit, sur la foi des contrats jurés, y a-t-il

encore des alliés? Vers quoi s'achemine-t-on sinon vers l'étranglement du plus faible par le plus fort ou vers l'inévitable rupture?] // [R Et D il S Il] partit [R <illisible> faire

<À la ligne 853, un texte a été coupé à partir de la cinquième édition, soit le texte de base. Puisqu'il n'y a pas de natures de variantes pour les éditions, le texte de la source VI, VII, VIII et IX est dactylographié tel quel.>

VI [...] mort; parce qu'on a refusé d'entendre les hommes qui voulaient ramener l'État à ses principes, à la pensée initiale qui l'a créé? Quelle revanche et quel enseignement! Destructeurs, efficaces destructeurs, ceux-là plutôt, pacifistes quand même, qui laissent écraser le droit et la justice, bases de l'union sociale, fondements de la liberté et de l'autorité!

- Oui, songeait toujours Lantagnac, oui, c'est l'évidence même. Et comment donc s'arrangent les politiques pour ne le point voir? Quand les rapports de deux alliés ont cessé de reposer sur le respect loyal du droit, sur la foi des contrats jurés, y a-t-il encore des alliés? Où donc s'achemine-t-on sinon vers l'étranglement du plus faible par le plus fort ou vers l'inévitable rupture?...

VII,VIII [...] mort; parce qu'on a refusé d'entendre les hommes qui voulaient ramener l'État à ses principes, à la pensée initiale

qui l'a créé? Quelle revanche et quel enseignement! Destructeurs, efficaces destructeurs, ceux-là plutôt, pacifistes quand même, qui laissent écraser le droit et la justice, bases de l'union sociale, fondements de la liberté et de l'autorité!

- Mais, oui, songeait toujours Lantagnac, mais oui, c'est l'évidence même. Et comment donc s'arrangent les politiques pour ne le point voir? Quand les rapports de deux alliés ont cessé de reposer sur le respect loyal du droit, sur la foi des contrats jurés, y a-t-il encore des alliés? Où donc s'achemine-t-on sinon vers l'étranglement du plus faible par le plus fort ou vers l'inévitable rupture?...

IX [...] mort; parce qu'on a refusé d'entendre les hommes qui voulaient ramener l'État à ses principes, à la pensée initiale qui l'a créé? Quelle revanche et quel enseignement! Démolisseurs, ceux-là plutôt, pacifistes éperdus, qui laissent écraser le droit et la justice, bases de l'union sociale, fondements de la liberté et de l'autorité!

- Mais, oui, songeait toujours Lantagnac, quand les rapports de deux alliés ont cessé de reposer sur le respect loyal du droit, sur la foi des contrats jurés, y a-t-il encore des alliés?...

854	III	en [R passant AR prenant par D à S la A prenant par la] gauche
855	III	gauche. En arrière, [R c'était la A

une] cohue IV,V,VI,VII,VIII gauche. En arrière une cohue

855 III cohue [D des S d'] ouvriers [R qui] travaillaient

856 III terrain. [R Il A Le promeneur] contourna

857 III bibliothèque [R respectée A épargnée] par IV bibliothèque du parlement épargnée V bibliothèque [R du Parlement [AR seule <illisible> A seule partie du monument qu'eût] épargnée [R par] l'incendie

857 VI,VII,VIII monument qu'eût épargnée l'incendie

858 III l'incendie et [R qui, AR demeurait à A demeurée] seule, [A à D rappelait S rappeler] la splendeur de l'ancien difice. Il IV l'incendie et demeurée seule à rappeler la splendeur de l'ancien édifice. Il V l'incendie [R [D et S elle D demeurée S demeurait] seule à [A lui] rappeler la splendeur de l'ancien édifice.] Il

858 III droite lorsqu'il aperçut, près [R [D d' S du R un] monument [A Baldwin Lafontaine] A du monument Baldwin-Lafontaine,] tout IV droite, [D

lorsqu' S lorsque R il aperçut], près du

859 IV,V,VI,VII, VIII,IX Baldwin-Lafontaine, tout

859 III parapet [A de la colline,] un IV parapet de la colline, [A il vit] un V,VI,VII,VIII parapet de la colline, il vit un

860 III gens [R qui D parlaient S parlant] et [D gesticulaient S gesticulant] avec IV gens [A qui D parlant S parlaient] et [D gesticulant S gesticulaient] avec V,VI,VII,VIII gens qui parlaient

861 III leurs bérêts <sic> de IV leurs [D bérêts S bérets] de

861 III il [A eut vite fait de] les [D reconnut S reconnaître]: [R pour A c'étaient bien] des IV il eut vite fait de les reconnaître: c'étaient bien des V il eut vite fait de [R les] reconnaître [R : c'étaient bien] des VI,VII,VIII il eut vite fait de reconnaître quelques étudiants

862 III de Laval de

862 IV,V Montréal en

862 III en [R visite, A voyage d'excursion,] sans

863	III	dans [R la capitale A Ottawa]. [AR Mais R Comme il A de Lantagnac] s'approchait, le
863	IV	Ottawa. Comme de Lantagnac s'approchait, le V Ottawa. Comme [R de] Lantagnac s'approchait, le
864	III	groupe s'éloignit <sic>. Deux [R d'entre eux A étudiants] cependant, restés IV,V,VI groupe s'éloignit <sic>. Deux étudiants
864	VII,VIII	s'éloigna. Deux étudiants
865	IV,V	étudiants, cependant, restés
865	VI,VII,VIII	restés seuls en
865	III	arrière [D continuèrent S continuaient] à
865	III,IV	en considérant le V en [R considérant A lorgnant] le
866	III	profil. Et l'un [A d'eux] dit IV profil. Et l'un d'eux V profil. [R Et D l' S L'] un
866	III,IV	dit assez V dit [A même,] assez VI, VII,VIII dit même, assez
867-876	III	que de Lantagnac [A pût] l' [D entende S entendre]: - [A Certes,] Voilà un groupe de bronze qui donnerait à pérorer à notre ami Wolfred de Lantagnac! // - [R Pour A

		À coup] sûr, dit l'autre; [R pour A pour] un type [R que AR comme lui que A que [R préocuppé comme lui par] préoccupent] les problèmes de race, [R c'est un sujet magnifique exprès pour lui. AR trouverait <illisible> A c'est un sujet à souhait.] // De Lantagnac s'était [R figé] arrêté, figé IV que de Lantagnac IV que [R de] Lantagnac
869	IV,V,VI,VII, VIII,IX	Wolfred de Lantagnac
869	IV	recommandé de bien voir V recommandé [R de bien A d'aller] voir
869	IV	voir. // - [R Certes, A C'est bien cela,] disait
870	V	C'est [R bien cela A cela même], disait
870-876	IV	l'autre. Pour un type préoccupé comme [R lui A ce Lantagnac] par les problèmes de race, il n'y a pas à dire: c'est un sujet à souhait. // [R De Lantagnac] Le V l'autre. [R Pour un type préoccupé comme ce Lantagnac par les problèmes de race, il n'y a pas à dire: c'est un [AR le] sujet à souhait. A // - Il n'y a pas à dire, [D c'est S cette R une] sculpture [R qui] incarne de l'idée. // - Oui surtout pour un type comme ce

		Lantagnac, si [R préoccupé A obsédé] par les problèmes de race. // - Oui, obsédé, c'est le mot.] // Le
871	VI,VII,VIII	incarne de l'idée
876	IV	promeneur s'était arrêté, figé V promeneur s' [R était D arrêté S arrêta], figé
876	III,V,VI,VII, VIII	place, au son des derniers IV place, au son [A des] derniers
877	III,IV,V,VI, VII,VIII	et du nom
877	III	Wolfred. [A Que voulait dire cette parole [D de l' S des D étudiant S étudiants] ?] Un
877	IV	Que voulaient dire V Que [R voulaient [A venaient [R lui A lui]] dire
878	III,IV,V,VI, VII,VIII	drame se jouait-il donc aussi dans
878	IX	jouait donc dans
879	III	aîné! [A Ce drame D Quel S quel] était-il [AR ce drame?] Vers quel dénouement aboutirait [R [D ce S cet A Wolfred,] esprit si entier, si secret, si [R ombrageux A jaloux] de sa liberté? A Certes D Le S le] père IV,V,VI,VII, VIII aîné! Ce drame, quel était-il? Vers quel dénouement allait-il

		s'acheminer? Certes, IX aîné! Certes
879	IV,V,VI,VII, VIII	père eut donné
880-911	III	<Le texte situé entre << eût donné beaucoup >> et << Lantagnac prit [...] >> est absent. La page manquante a été annexée et retravaillée au manuscrit IV.>
880	IV	beaucoup [A , à cette heure, [R là plus qu'à toute autre] pour
881	IV,V,VI,VII, VIII	écouta vainement. Les
881	IV	s'éloignaient [R déjà A à leur tour], ralliés
881	V	à [R leur tour A pas pressés], ralliés
882	IV	camarades. // De Lantagnac V camarades. // [R De] Lantagnac
883	IV,V,VI,VII, VIII	Lantagnac s'avança quelque peu et s'arrêta
883	IV	s'arrêta [R à son tour A lui aussi,] devant
884	IV	sculptural. [R Comme ce jour-là, dans A Au milieu de] l'obsession V,VI,VII,VIII sculptural. Au milieu de l'obsession
885	IV	esprit, [R ses pensées prenaient presque fatalement le même chemin AR ses pensées prenaient [A presque] fatalement] le

885	IV,V,VI,VII, VIII	monument lui devint une autre prédication. Les
885	IV	deux [R hommes A personnages] de
886	IV	bronze étaient là, [R devant lui, dans un AR sur un socle de marbre blanc, en A devant lui, sur un socle de marble blanc, en forme d'] hemicycle <sic>. De V bronze étaient là, [R devant lui,] sur [R un A leur] socle VI,VII,VIII bronze étaient là, sur
886	V	de [R marble A granit] blanc
898	IV,V,VI,VII, VIII	évoquaient par
890	IV	attitude, [A en face l'un de l'autre,] la gloire d'une époque où
890	V,VI,VII,VIII	l'autre, la gloire d'une époque où
891	IV	deux grandes races [R canadiennes] communièrent à la V,VI,VII,VIII deux grandes races communièrent à la
892-894	IV	L'artiste a [A voulu D représenté S représenter] les [R deux grands politiques au AR jumeaux de l'émancipation canadienne A jumeaux de l'émancipation canadienne, au] moment V,VI,VII,VIII L'artiste a voulu représenter les
894	IV	où [R tous A tous] deux, [A parlant] au

nom de

894 V,VI,VII,VIII deux, parlant au nom de

895 IV leur [R race A nationalité] et

895 IV province [R chacun A respectives], [R ils] discutèrent V,VI,VII,VIII province respective, discutèrent

895 IV discutèrent les conditions [D d' S de R une A l'] alliance V,VI,VII, VIII discutèrent les conditions de l'alliance

896 IV Baldwin est [R représenté A là], lisant un V,VI,VII,VIII Baldwin est là, lisant un

896 IV parchemin, [R la] la

899 IV,V,VI,VII, VIII les clauses du contrat

899 IV,V,VI,VII, VIII,IX contrat. Lafontaine écoute

901 IV ceinture. C'est V ceinture. [A Ici ni vainqueur, ni vaincu, [R point de] race supérieure ni [R de] race inférieure.] C'est

903 IV,V,VI,VII, VIII traite son associé en égal. Et

904 IV Et de Lantagnac V Et [R de] Lantagnac

905 IV,V,VI,VII, VIII par toute son attitude, comme

906 IV il l' [R écrivait naguère: A avait proclamé autrefois par ses discours: [R

// - Que ceux de ma race le sachent bien. Il n'y a eu de vrai paix qu'à l'heure [R trop courte]] // - "Je

908 IV partage [A des droits,] des

910 IX moins >>. // Lantagnac

<À la ligne 910, un texte a été coupé à partir de la quatrième édition, soit la source IX. Les textes du manuscrit et de la dactylographie sont écrits tels qu'ils l'ont été par l'auteur. Seuls les ratures, les ajouts, les mots déchiffrés sous la surcharge et ceux en surcharge sont soulignés.>

IV [...] moins".

[R Et [R tout le monument A les deux hommes pour] D disaient S dire] à leur tour A Et le monument entier prenait une voix pour lui dire en son langage:]

[A "Vois, ô [D <illisible> A passant,] qui cherches peut-être un mot d'ordre: D vois -] S'il y eut en ce pays une [R heure AR ère A ère] de vraie paix, ce fut le jour, où [R chacun] au nom de [D notre S nos] province [A s et par une alliance loyale dans les discours comme dans les actes,] nous avons fait [R <illisible> absolument A régner] le respect du droit, l'égalité dans la justice."

V [...] moins".

[R Et D le S Le] monument entier prenait [A aussi] une voix pour [R lui] dire en son langage:

"Vois, ô passant, qui cherches peut-être un mot d'ordre,

vois: S'il y eut en ce pays une ère de vraie paix, ce fut le jour où, au nom de nos provinces et par une alliance loyale, dans les discours comme dans les actes, nous avons fait régner le respect des droits, l'égalité dans la justice."

VI,VII,VIII

[...] moins >>.

Le monument entier prenait aussi une voix pour dire en son langage:

<< Vois, ô passant, qui cherches peut-être un mot d'ordre, vois: s'il y eut en ce pays une ère de vraie paix, ce fut le jour où, au nom de nos provinces et par une alliance loyale, dans les discours comme dans nos actes, nous avons fait régner le respect des droits, l'égalité dans la justice >>.

911 III [R Plein de ces leçons que lui prêchaient <sic> le courage D de S De] Lantagnac IV De Lantagnac V [R De] Lantagnac

911-914 III demeure. [A [R en entendant A pendant que D résonnait S résonner] à ses oreilles cette grande leçon de [R courage A politique et de courage] La [R grande] lumière [R qu'il attendait A victorieuse] ne s'était pas encore levée pour lui; mais un peu

913 IV politique. [R La A Pour lui, la]

		lumière
913	V,VI,VII,VIII	Pour lui, la
914	IV,V,VI,VII, VIII	victorieuse ne s'était pas encore levée; mais un peu
915	III	âme. [R Au moment où il traversait l en descendant la rue Rideau, il traversait A Il traversait la place Connaught et [R s'apprêtait à A allait] s'engager dans] la V âme. [A À ses oreilles [R résonnait A vibrait], comme une fanfare [R vibrante] l'appel <illisible>] Il
916	IV,V,VI,VII, VIII	Connaught et allait s'engager dans la
916-918	III	rue [R Sussex A Rideau], [A lorsqu'] il aperçut qui venait vers lui, sa serviette
916-918	IV	Rideau, lorsqu'il aperçut, qui venait vers lui, [D sa S la] serviette V Rideau [D lorsqu' S lorsque R il aperçut [AR -il] qui [AR à A soudain qui [R donc] ne vit-il point à quelque cent pas qui s'en] venait vers lui, la
917	VI,VII,VIII	soudain, quelle ne fut pas sa surprise! À
918	VI,VII,VIII	pas devant lui s'en
918	V	bras [A ? D son S Son] beau-frère
919-922	III	beau-frère, [R l'Irlandais] William Forster. [A Le nouvel avocat des Aitken-

		Brothers portait [A un panama dernier style] somptueux complet gris, comme [R de Lantagnac A nul] ne se souvenait [R pas] de lui en avoir [R jamais] vu. [R De Lantagnac, bien AR Celui-ci A Bien] décidé
919	IV	William Forster. Le V William [R Forster A Duffin en personne]. Le
921	IV	se souvenait de lui V se [R souvenait de A rappelait] lui
922	IV	passer, la
923	III	haute, [A de Lantagnac] se IV haute, de Lantagnac V haute, [R de] Lantagnac
923-926	III	demanda [R un instant AR à ce moment] si l'Irlandais oserait [R bien] le saluer. Forster [A qui s'avançait assez vite] parut [R un instant assez A d'abord] troublé par
923-925	IV	pourtant si l'Irlandais oserait le saluer. Forster qui V pourtant [R si l'Irlandais oserait le saluer. A : // - Osera-t-il me saluer? // R Forster A Duffin] qui
925	IV,V,VI,VII, VIII	d'abord troublé par
926	III	rencontre [R imprévue A inattendue]; mais toujours

927	III	audacieux [R dans la confiance qu'il puisait dans sa ruse], il IV audacieux, il V audacieux, [A d'un geste sympathique] il
927	III,IV,V,VI, VII,VIII	enleva prestemment son
929	III	à [R l'avocat A son beau-frère]: // - Excellente
929	III	ami, les
931	III,IV	félicitations. // De Lantagnac V félicitations. // [R De] Lantagnac
933	III,IV	plus cinglant des V plus [R cinglant A insolent] des
934	III	instant, [A avec hauteur,] il
934	III	regarda [R à <illisible> A froidement] l'Irlandais et continua IV regarda froidement l'Irlandais et] continua V regarda froidement l'Irlandais [A ; puis D et S il] continua VI,VII,VIII regarda froidement l'Irlandais; puis il
935	III	continua [AR sans plus] son
935	III	chemin, [A digne, sans desserrer les lèvres, mais [R vivement]] blessé
937	III	journaux [D , S . R lui acheta le jour A Un coup d'oeil sur] le Droit <souligné> [R et se A le] convainquit qu'en effet le journal annonçait que [R le

		lendemain], "M.
939	IV	sur Le Droit [D le S lui R convainquit qu'en effet] permit V sur Le Droit lui VI,VII,VIII sur Le Droit
939	IV,V,VI,VII, VIII	lire que << M.
939	III	Lantagnac, [R pour des raisons infiniment respectables A empêché par de graves imprévues] ne
940	IV,V,VI,VII, VIII	raisons imprévues, ne
940	III	ne pourrait [R prendre la parole A participer] au IV,V,VI,VII,VIII ne pourrait participer
940-942	III	parlementaire [A sur la question bilingue." // - Nos
941	IV	bilingue." // - Nos
943	III	Ils [R veulent l'atténuer dan] y
943	III	préparent le public
943	III,IV,V,VI, VII,VIII	public. // Et il rentra
944	III	lui plus

[CH]9

	III	<titre> chapitre VIIème / Dans la grande arêne IV, V, VI, VII, VIII Dans la grande arène
1	III	enfants [R sortaient de l'école de Sainte-Anne et de l'école Bréboeuf et A qui emplissaient la rue R Yorke et A Chapel, depuis la rue R Clar <Clarence> A Yorke jusqu'à la rue Saint-Patrice,] se IV enfants qui emplissaient la V enfants [R qui] emplissaient la VI, VII, VIII enfants emplissaient la
3	IV	Saint-Patrice [D , S et] se
3	III,IV,V,VI, VII,VIII	se dirigeaient vers
4	III	filles [A habillées en communiantes] s'avançaient [A lentement] comme IV filles habillées en communiantes s'avancaient lentement V filles [A ,] habillées en communiantes [A ,] s'avançaient lentement
4	VI,VII,VIII	communiantes, s'avançaient lentement
5	III	comme un [R long A frais] ruban de IV comme [D un S une D frais S fraîche R ruban A traînée] de
5	V,VI,VII,VIII	une fraîche traînée

5	III	blanche, [A ondulant à peine sous le vent R et] coupée ci et là, par
7	III	robe grise des
7	III	Soeurs; puis venaient le
7	IV,V,VI,VII, VIII	Puis venait le
8	III	plus grouillant, plus [R alerte A causeur] , dirigé par IV,V,VI plus grouillant, plus causeur, dirigé par
9	III	en rabat blanc [A et en larges feutres R et en. Ce matin-là les A . Sur le pas de leur porte quelques] braves
10	IV	porte quelques V porte [A ,] quelques
10	III	gens , [R sur le pas de leur porte] regardaient passer
11	III,IV	la tranquille procession V la [R tranquille A vivante] procession
12	III	- Où [A donc que] s'en vont [R donc] les IV,V, - Où donc que s'en vont les <là où le texte des cinq éditions se lit: << - Où s'en vont comme ça les >> >
13	III	matin? disait [R à] une [R caissière A épicière] au [R marchand de lait A laitier] que IV,V,VI,VII,VIII matin? demandait une
14	III,IV,V,VI, VIII	épaisse empêchait de

14	III,IV	voiture.// - Mais vous ne V voiture // - [R Mais D v S V]ous ne
15-19	III	pas, Madame? reprit l'autre. C'est aujourd'hui,[A à la Chambre,] la journée des grands discours [R à la Chambre] sur nos écoles. [AR Tout bonnement D L S l]es enfants [AR s'en] vont prier pour qu'on parle bien [R et] c'est tout. // Ah IV pas, Madame? reprit l'autre. C'est aujourd'hui la journée des grands discours sur nos écoles, à la Chambre. Les enfants s'en vont prier pour qu'on parle bien. C'est tout. // - Ah V pas, [R Madame] ? reprit l'autre. [R C'est D a SR A R ujourd'hui A C'est] la journée des grands discours [A aujourd'hui pour R sur] nos écoles, à la Chambre. [R Les enfants s'en vont prier AR Et AD y AS Y A faut bien prier un peu] pour qu'on parle bien. [R C'est tout.] // - Ah VI,VII, VIII pas? reprit l'autre
17	VI,VII,VIII IX	que les langues marchent bien
19	III	Ah! [R C'est vrai A tiens, mais oui,] reprit [R la caissière, A l'épicière! Mais dites donc,]vous
19	IV	tiens , mais

19	IV,V,VI	Mais , dites
20	III	avez, [R vous A bien, quelques-uns,vous] parmi ces petits? // - J'en
20	IV	quelques-uns, vous, parmi ces petits? // - J'en V quelques-uns, vous, [R parmi ces petits? A dans ce petit monde là?] // - J'en VI,VII,VIII,IX quelques-uns,vous,dans
22	III	ai quatre, fit le marchand [A de lait] avec
22	IV,V,VI,VII, VIII	six, fit le
22	IV	lait avec V lait [A ,] avec
23	III	fierté: deux petits garçons et deux petites filles
23	IV	garçons et deux petites filles V garçons [R et A ,] deux [R petites] filles
23-25	III	filles [A . Et puis il y en a d'autres qui s'en viennent par derrière D et S Mais] je vous assure qui se IV filles. Et il y en a d'autres qui s'en viennent par derrière. Mais je m'en V filles. [R Et A Mais, AR comme de raison, il y en a d'autres R qui s'en viennent par derrière A à la maison. R Mais D je S Je m'en
24	IV	dit: y V dit [R : S , A Madame: y
25	III	petits, [A par ce temps-ci] pour faire

des prières [R pour leurs écoles A pour leur école R par ce temps-ci]. // - Ah! IV petits, de ce V petits, [D de S par] ce

27 III oui, s'exclama la [R commère A marchande, sentencieuse, R ceux A les jeunesse] qui IV oui, s'exclama la marchande, sentencieuse : les V,VI,VII,VIII oui, s'exclama la

28-30 III poussent vaudront [A une beauté] mieux [D sur S que R nous autres, les vieux A celles de notre règne.] // - Ce serait IV poussent vaudront V poussent [A ,monsieur,] vaudront

29-34 III règne. // - [R Je ne sais plus , A Ce serait curieux je vous assure,] continua le [R marchand A laitier de R de A que le sujet mettait en verve, ce serait curieux de compter R combien de A les] chapelets et [D de S les] chemins de croix [A que] mes fillettes ont récités cet

30 IV curiosité, je vous assure, continua le V curiosité, [R je vous assure A savez-vous,] continua le

30 VI,VII,VIII savez-vous, continua le

31 IV,V,VI,VII, VIII sujet mettait en

31 IV
33-40 V

une curiosité V une [A vraie] curiosité de < Le passage suivant est mis en rectangle, marqué d'un grand X est annulé. Il a sûrement été repris puisqu'il existe dans les éditions subséquentes, mais est demeuré introuvable dans la dactylographie.> [R croix que mes petites filles ont R mis AR dû mettre au A cousu] bout à bout, cet hiver et ce printemps! [R Et toujours, ce qui est beau, pour AR quoi? madame, ce qui est beau madame, AR tout cela et c'est ça AR pourquoi tout cela <illisible> c'est ça qui est beau: A Et AR tout ça A pourquoi faire AR tout ça? C'est ça qui est A Et tout cela - c'est ça qui est beau, Madame AR pour AR Pour A pour]qu'on [A nous] garde [R notre langue A notre langue] dans les écoles [AR notre langue à nous autres.] <signe de renvoi à la marge gauche> [D <sous le signe de renvoi> C'est <Le mot <<alinéa>> encerclé précède la phrase annulée dans la marge gauche.> [AR Oui, c'est ça qui est beau! répéta en refrain l'épicière.] <Cette phrase est suivie des mots <<autre

alinéa>> encerclés.> - Vous savez [R pendant que] les petits garçons [R allaient, A , eux, partirent un jour] en voitures, faire le <Fin du passage raturé. Par deux fois dans le coin supérieur gauche du rectangle et précédé du signe de renvoi ainsi que dans le coin inférieur droit, on trouve l'ajout raturé [AR s'il vous plaît]. Le premier est suivi d'un point d'interrogation [AR ?]. Mais il a été impossible de situer ces mots dans le texte annulé.> ravaud

33 IV ont mis bout à bout, cet

34-39 III printemps! [A Et tout cela] pour qu'on [AR ne] leur [R rende A prenne pas] leurs Soeurs <Absence des lignes 37-38. Signe de renvoi à la page 111b.> [A Vous savez, pendant que les petits garçons [R paradaient AR menaient le sabbat A allaient] en voiture, [R cet hiver A faire le sabbat aux ministres] , et jusqu'à la porte du parlement, [A s'il vous plaît,] les petites filles, [R elles, A comme de raison D n' S ne R en] pouvaient [R faire autant A pas se mêler à ces sortes de choses-là R Elles se

reprenaient à l'église où elles priaient D don <donc> SR tant R qu'elles pouvaient. AR Donc AR Alors A Aussi, c'est à l'Eglise qu'elle <sic> se revengeaient. [R <illisible> AR Or, donc Ben, voilà donc A Donc D Un S un] jour [A que j'en voulais savoir plus long,] je demande IV printemps! Et toujours, ce qui est beau, pour qu'on garde notre langue dans les écoles. <absence des lignes 37-38> Vous savez, pendant que les V printemps! [R Et toujours, ce qui est beau, pour AR quoi? madame ce qui <illisible> madame A Et AR tout cela <mot illisible>, c'est ça AR pourquoi tout cela <illisible> c'est ça <illisible> AR tout ça A pourquoi <illisible> AR tout ça? C'est ça qui est A Et tout cela - c'est ça qui est beau, Madame,] <On a omis de raturer une reprise de <<ET>> et de <<pourquoi>>.> [AR pour AR Pour A pour] qu'on [A nous] garde [R notre langue A notre langue] dans les écoles [AR notre langue à nous autres. <Après son signe de renvoi, l'auteur a ajouté le mot <<elle>>. voulait-il désigner

l'épicière qui allait répliquer par une phrase écrite en marge, précédée du mot <<allinéa>> encerclé et suivi des mots <<autre alinéa>> encerclés.> [AR Oui, c'est ça qui est beau! répéta en refrain l'épicière. - Vous

37 VI,VII,VIII beau, répéta en

39 IV garçons allaient, en voitures, faire

41 IV parlement ⌟ les

41 IV filles, elles, comme V filles,[R elles], comme <On a omis de raturer une virgule.>

42 IV à cte sabbat-là V à [R cte A ce] sabbat-là. [AR Mais, <illisible> AR Mais à ce qu'il paraît, et A Mais donc D C' S c'] est

42 VI,VII,VIII,IX sabbat-là. Mais c' est

43-45 III revengeaient. [R <illisible> AR Or, donc Ben, voilà donc A Donc D Un S un] jour [A que j'en voulais savoir plus long,] Je demande

43 IV fois donc que j'en voulais savoir plus long ⌟ je V fois [R donc que j'en voulais savoir A je me suis dit : il faut que j'en sache] plus long [R ⌟ A Ça fait que D je S Je] demande [A donc] à

45 VI,VII,VIII,IX demande donc à

45 III ma [R Jeannette A fille Germaine],[R ma plus jeune], une [R enfant A gamine] qui [R vient AR à peine R d'avoir ses A s'en va à peine sur ses] neuf

45 IV Germaine, un V Germaine, [A -tenez] un

45 IV fille, madame, qui s'en va à V fille, [R madame, A comme ça, chère dame,] qui [R s'en va A marche]à

47 III ans [AR à peine,] , [A Madame,]: [A Bon] qu' est V ans : [A -] "Bon

47 III fait [R aujourd'hui A de bon] à l'Eglise [A aujourd'hui] , ma Germaine? // - J'ai IV fait [A de] bon

49 III adoration, [A mon] papa qu'elle [D me S m' A a répond IV adoration, son père, qu' V adoration [D son SR Son A son] père, qu' VI,VII,VIII adoration, petit père qu'elle me répond ". // - "Une

50-56 III <guillemets omis>

52 III long, [R une petite A un petit bout] comme

54 III long! [AR Ah bien, oui, A son père] qu'elle [D me S m' A a] répond, [R mais <On a omis de raturer le <<je>>.> A l'autre jour je

54 IV,V encore; imaginez

55 V Imaginez-vous [AR : R que A que] je me suis oubliée et [R qui A que] je <L'auteur a passé du style indirect au style direct mais est revenu au style indirect.>

55 III et [AR que] je suis restée à l'Eglise une

IV et que je suis restée à l'église une

V et que [D je S j' A y] suis

56-127 IV demie. <Le passage suivant, mis en rectangle, marqué d'un grand X et annulé occupe la majeure partie de l'ancienne page 113 du manuscrit III, devenue la page 161 du manuscrit IV. Celui-ci contient une version ultérieure du même passage à compter du milieu de la page 158 jusqu'à la page 161.> // [R - Ah! la chère enfant! s'exclama une deuxième fois la commère. Non, mais est-ce assez beau pour l'amour du bon Dieu! // Un homme [AR et une jeune fille] qui attendait [D t SR ent S t], [D lui SD eux S lui] aussi, depuis quelques instants que le flot des enfants eut laissé le trottoir libre, [AR <illisible> A put] entend [D it S re R toute] la dernière partie de ce dialogue.

Il se tenait là [A sous son feutre gris] très digne dans sa [R tenue irréprochable A redingote AR impeccable A de cérémonie, son paroissien à la main, donnant D le SD s S le bras à R une AR la A une jeune demoiselle.] Bientôt, [R avait-il été reconnu par le A fût-ce un] geste [R fût-il] spontané [R de la part des petits garçons ou A des enfants, ou l'effet d'un mot d'ordre] des Frères [R eurent AR avaient R ils trouvé D un SR le R moyen de glisser le mot d'ordre], [R quoi qu'il en soit, toute A comme] une escouade [R de petits écoliers qui passaient D de A d'écoliers passait R d' A quarante casquettes R d'écoliers A s'] enlevèrent avec ensemble R leur casquette et crièrent fortement A et AR de leur AR de A quarante petites voix vibrantes crièrent]: // Vive M. de Lantagnac! // De Lantagnac, car c'était lui, salua avec émotion. [R Après une A Pendant la AR dernière] nuit [R en A qui venait de s'écouler] il avait plus médité que dormi. [A Une alerte, du reste, l'avait tenu debout, lui et les siens, très tard

dans la soirée. Maud avait eu une syncope presque au sortir du souper. R Le médecin D m S M A andé en toute hâte, le médecin R avait A avait diagnostiqu D é SD a S é A un R grand malaise A dérangement nerveux passager, suite de surmenage, et R avait recommand D é SD a S é A d'éviter à la malade la moindre secousse. Le matin, levé de bonne heure de Lantagnac] <fin de ce long ajout dans la marge gauche> [R et se A s'était] souv[D int S enu] qu'une messe et une communion des enfants des écoles [R auraient A avaient] lieu à l'église Sainte-Anne, [R le matin du 11 mai A à 7½ heures] , pour le succès du grand débat. Il avait décidé de s'y rendre. Puisque pour le moment, il ne pouvait [R guère faire A servir d'] autre [R chose A façon], il voulait du moins aller prier avec les opprimés, mêler [R sa prière à A sa voix à D s S la] supplique [AR et la voix] toute-puisante des enfants. [AR Croyant sincère, en en <répétition par inadvertance> toute affaire humaine, il mettait à leur rang, au premier, les

influences surnaturelles] Virginia avait demandé à accompagner son père, et c' [D était S est] à elle qu'il donnait [R son A le] bras, [A à elle aussi qu'il avait dit tout à l'heure pendant que les enfants défilaient: nos ennemis ne savent pas quelle puissance R formidable A nous alignons ce matin contre eux. Homme de R grande A foi profonde, de Lantagnac R savait A que les plus grandes choses s'accomplissent ici-bas pa D s S r A l'insertion de la puissance de Dieu dans S l' <lettre indéchiffrable sous la surcharge> action de l'homme et que rien n'est plus actif ni plus redouble en somme que la prière <La mention <<autre côté>>, placée entre parenthèses, nous conduit à la page 112b du manuscrit III où se poursuit le texte annulé.> Depuis qu'il est revenu aux traditions françaises, l'avocat est aussi revenu à la piété. Tous les jours en rentrant dans l'ordre, il entre mieux dans [D la S le R religion A catholicisme, <<religion d'ordre et de logique>>, se plait-il à dire. De Lantagnac n'avait jamais cessé

de pratiquer tout à fait; il avait pratiqué parcimonieusement, donnant volontiers dans les travers mondain [sic] qui n'est qu'une forme du protestantisme [R puisque on A puisque là aussi,] la foi croit se suffire sans les oeuvres. Esprit tout de loyauté, de Lantagnac s'était dit que le catholicisme une fois admis, il ne pouvait que règler <On note l'accent grave.> souverainement la vie de l'homme [A dans les détails de sa vie intime comme dans ceux de sa vie publique. Surtout il professait que la foi ne saurait être acceptée sans la pratique qu'elle commande. // Si nous acceptons le catholicisme AR pour A nous ne pouvons l'accepter que pour ce qu'il est: Et cela veut dire que nous l'acceptons comme la loi de vie donnée par Dieu lui-même aux hommes et aux peuples. Avec cette vue, non seulement le catholicisme nous apparaît, ma Virginia, comme la meilleure directive pour la réforme intérieure de l'homme, mais lui seul a les vrais principes de l'ordre social, lui seul détient les

directives de la politique éternelle, supérieure aux partis, celle qui organise dans la hiérarchie de <illisible> les progrès la vie des cités et des nations. Dis-moi: AR Est-ce que dans même en notre pays A n'est-ce pas une honte, à l'heure actuelle, qu'en notre pays les protestants aperçoivent dans l'Eglise plus nettement que les catholiques, la seule force de réaction absolument intacte? Et quelle tristesse que de compter tous ces politiques, tous ces professionnels, tous ces intellectuels de notre race qui ignorent volontairement la puissance de leur doctrine.] R Au Père Fabien qui lui avait ouvert les yeux sur cette vérité de fond, il tenait un jour ce propos: A A ses fils qu'il sentait le besoin de protéger contre le péril de sa propre jeunesse et contre l'atmosphère de leur monde, il aimait à répéter: D L' S l'] illogisme qui m'étonne le plus, [R mon père] , n'est pas celui des incroyants, mais celui des catholiques qui admettent la croyance, [R mais] à la condition [A toutefois] de lui limiter le

champ de son empire. Si l'ordre moral existe, [R aimait-il à dire A se plaisait-il à proclamer] encore, notre vie m'a de sens qu'adaptée absolument à la pensée souveraine et régulatrice de Dieu, que si nous la tenons pleinement dans la main de Dieu. // De Lantagnac n'obéissait donc qu'à l'impératif noblement accepté de sa foi, ce matin du 11 mai en se rendant à la messe. <Ce passage retourne se terminer à la page 161 en IV.> Quand [R l'Egli] la foule des enfants eut envahi et empli l'Eglise, [D l' SD le S la R office AR sacrifice A messe] commença. [A lentement, R Après D L' S l'] Evangile [A fini] , le [R prêtre se re A célébrant] tourna [AR le dos] un instant R pour A le dos A à l'autel. AR Il A En quelques mots il] rappel [D er S a] à la jeune assistance [R les A l'] intentions <On a omis de raturer le <<s>>.> de ses prières et de ses communions:] // Mes

57 IV nouveau [R la] l'épicière

60 III,IV,V,VI, VII,VIII dommage! ajouta le

61 III laitier [A changeant de ton,]. Vous avez

		[R lu A vu] la mauvaise nouvelle ,hier, dans les [R journaux A papiers]? // - Non
61	IV	ton; vous avez [R lu A vu] hier V ton [R ; D vous S Vous] avez
62	V	papiers? // - [R Non, AR Mais D non S Non,] pas
63	III	pas [AD lu AS vu], dit l'autre . [R Quelle A Une] mauvaise
63	IV,V,VI,VII, VIII	vu, dit l'autre. Une
64	III	Lantagnac , [R le grand avocat,] ne [R pourra parler A fera pas de discours cet] après-midi? V Lantagnac y ne
66	III	Lantagnac, le grand avocat, le beau monsieur qui a si bien parlé l'autre jour, dans
66	IV	a si bien parlé, [R l'autre jour] cet V a [R si bien] parlé
67	III,IV	Sacré-Coeur? // - Justement V Sacré-Coeur? [A Celui qui a un si beau verbe?] // - Justement
69-71	III	- Justement, [R dit le marchand] , [R c'est bien dommage! A Et pourquoi?] Y paraît qu'il y < <<a>> est omis> [D quelque S quelqu' R chose qui l'empêche A empêchement].[R C'est bien dommage] . <Ligne continue de séparation>

71	IV	empêchements! // Un V empêchements! [A <ligne pointillée de séparation>] // Un
72	III	< A partir d'ici, de longs passages ont été supprimées et les pages 113-121 ont été intégrées au manuscrit IV.>
74	IV,V,VI,VII, VIII	infants eut laissé
76	IV	son [R feutre gris,] haut de forme
78	IV	coup, fût-ce un geste <accent circonflexe raturé> V,VI,VII,VIII coup, fut-ce un geste
79	IV,VI,VII,VIII	enfants ou l'effet d'un mot
79	V	l' [R appel A effet] d'un mot
79	IV	ordre des V ordre [A parti] des
81	IV,V,VI,VII, VIII	s'enlevèrent avec ensemble et
82	IV,V	vibrantes crièrent : // <<Vive VI, VII,VIII vibrantes crièrent : // - <<Vive
83	IV	de Lantagnac! >> // De Lantagnac V de Lantagnac! >> // [R De] Lantagnac
84	IV	émotion. Pendant V <L'auteur indique un alinéa entre les mots <<émotion>> et <<Pendant>> .>
85	IV,V,VI,VII, VIII	qui venait de
85	IV,V,VI,VII, VIII	il avait plus

86	IV,V,VI,VII, VIII	l'avait tenu
87	IV,V,VI,VII, VIII	siens, très tard
87	IV,V,VI,VII, VIII	Maud avait eu une
88	IV,V	souper. Mandé en
89	IV,V,VI,VII, VIII	en toute hâte
89	IV	médecin avait [R <quelques lettres illisibles> A diag]nostiqué un [R dérangement] trouble V médecin avait diagnostiqué VI,VII,VIII médecin diagnostiquait un
90	IV	surmenage ⊥ et recommandé [R d'éviter à la malade] la V surmenage ⊥ et recommandé
92	IV	heure, de Lantagnac V heure [R de] Lantagnac
92	IV,V,VI,VII, VIII	Lantagnac s'était souvenu
95	IV,V,VI,VII, VIII	Il avait décidé
95	IV	rendre. Puisque pour le moment, il ne pouvait servir V,VI rendre. Puisque, pour le moment, il ne pouvait servir VII,VIII. rendre. Ne pouvant servir d'autre façon, pour le moment, du
96	IV,V,VI	façon, il voulait du moins aller

96	VII,VIII	moins voulait-il
98	IV,V	Virginia avait demandé à accompagner son
	VI,VII,VIII	Virginia avait naturellement
99	IV,V,VI,VII, VIII	il donnait le
100	IV	elle [R qu'] aussi
100	IV,V	il avait dit
100	IV,V	pendant que les enfants défilaient : // <<Nos
104	III	<Après le mot <<empêchement>> (l.71), la page 112 b du manuscrit III présente une ligne de séparation sous laquelle l'auteur a inséré le passage suivant, avant un autre texte par la suite annulé.> Homme de foi profonde, de Lantagnac [R considérait AR professait R la prière comme la force la plus active et la plus redoutable A avait conscience de ne pas dire la une vaine parole] ; [A il croyait très fortement que rien n'est plus actif ni plus redoutable que la prière] , [R Il se plaisait, savait qu' A de même qu']il se plaisait à dire [A surtout] devant ses enfants [D que S qu' A <<en somme [D rien SR les R grandes choses A rien de grand] ne s' [D accompliraient S accomplit] ici bas que

par l'insertion de la toute puissance de Dieu dans [D la S l'] action de l'homme>>. Et comme Virginia venait de lui dire [D qu' S que R hier A la veille], dans une certaine société, où, [R l'on A <illisible>] [AR où quelqu'un D avait S avaient R parlé A parlé] de la [R messe A cérémonie] de Sainte-Anne [R quelques-uns avaient A l'un] s'[D étaient S était] permis de trouver [R <illisible> superflues, pour ne pas [R dire A dire un peu] tapageuses, ces mobilisations d'enfants: "Ah! ces catholiques salons ! s' [D écria S était] écrié de Lantagnac , [R blessé dans sa] peiné et blessé, toujours les mêmes! Mon enfant, avait-il repris, il y a pour moi un illogisme pire que celui des [D cro S incro]yants ; c'est celui des croyants qui ne vont pas jusqu'au bout de leur foi.

104 IV foi profonde, de Lantagnac V foi [A vive et] profonde, [R de] Lantagnac

105 IV,V,VI pas dire là

105 IV parole. Il croyait très fortement et il se plaisait à dire devant ses enfants que rien n'est plus actif ni plus redoutable,

dans la vie du monde, que la prière [R , D et qu'en SR et R qu' S En] somme, [A pour lui,] rien ne s' [D accomplit S accomplissait] ici-bas, [AR et en tout ordre déch<illisible>] que par l'insertion de la puissance de Dieu dans l'action de l'homme. [R ET A Et D Comme S comme] Virginia V parole. Il croyait très fortement [A , R et] il se plaisait [A même] à dire devant ses enfants que rien n'est plus actif ni plus redoutable, dans la vie du monde, que la prière. [R En somme, D pour S Pour] lui, rien de grand ne s'accomplissait ici bas, [AR <illisible> encore <illisible> aimait <illisible>] que par l'insertion de la puissance de Dieu dans l'action de l'homme. Et VI,VII,VIII parole. Il croyait très fortement, il se plaisait même à dire devant ses enfants que rien n'est plus actif ni plus redoutable dans la vie du monde, que la prière. Pour lui, rien de grand ne s'accomplissait ici-bas, que par l'insertion de la puissance de Dieu dans l'action de l'homme. Et

106	IV	que [R la veille], dans
107	IV	société où [R il avait été question A l'on avait parlé la veille, de
107	V,VI,VII,VIII	où l'on avait parlé la veille de
111	IV,V	de salons! avait
112	IV	protesté de Lantagnac [D ,toujours S . Toujours] les V protesté [R de] Lantagnac
112	IV	mêmes ! Et V mêmes! <L'auteur indique qu'il faut un << alinéa>>. > Et
113	IV	qui peindra mieux [A que] toute [A chose] la loyauté religieuse de son âme: // - <<Mon V qui [D peindra S peignait R mieux que toute chose A au juste] la loyauté religieuse de son âme: // - <<Mon
116	IV	incroyants; c'est celui V incroyants [D ; S : R c'est AR Je veux dire] celui
121	IV	le décor du vieux V le [R décor du] vieux
121	IV	simple où il n'y avait ce V simple [A ,] où [A , pour tout décor, R il n'y avait, AR il n'y avait, A ne se déployait ce
123	IV,V	un instant le
126	IV	communions: // Mes enfants, [AR leur]

dit [AR il D le S il R prêtre brièvement A brièvement , c' V communions: //

- [A<<] Mes

128 IV matin. Cet V matin. [A Souvenez-vous de cette grande intention.] Cet

130 IV on [R parlera A s'occupera] d'

133 IV défenseurs [A de leur inspirer les paroles qui conviennent à notre cause. D vous S Vous] lui V défenseurs [A ,] de

134 IX,X ce fait-divers, une

137 IV empêcher, [R d'] vous petits [R <illisible> A Canadiens français et petites

137 V vous [A ,] petits

138 V et [A vous,] petites

140 IV continua pendant que dans les bans, les cha[S pelets] s'agitaient plus fébrilement [R dans A entre] les V continua [A,] pendant

142 IV mains et que l' Eglise s'emplissait

143 IV lèvres, [R de ces milliers D d' SR de R enfants AR <illisible>]. A

143 IV offertoire un choeur de jeunes voix [R se fit entendre A commença de chanter] à l'orgue. Puis sous la direction d'un Frère qui avait pris place au haut de la

balustrade , [R toute A à l'unisson,] l' V,VI offertoire un choeur de jeunes voix commença de chanter à l'orque. Puis, sous la direction d'un Frère qui avait pris place au haut de la balustrade , à l'unisson, l' VII,VIII offertoire un choeur de jeunes voix commença de chanter à l'orque. Puis sous la direction d'un Frère qui vint se placer au haut de la balustrade, à l'unisson, l'

143	IV,V,VI,VII, VIII	vibra sous
148	IV,V	Dieu dans
148	IV	écoles...// Les voix enfantines attaquaient avec énergie le [D détour S début] de chaque couplet. L'orgue suivait bientôt avec ses résonances [R roulantes et] graves et profondes et il semblait que dans l'Eglise de Dieu tout se mit à vibrer sous le [R flot] l'ébranlement d'une harmonie trop pleine qui demandait à soulever les voûtes. // Agenouillé V écoles...// Les voix enfantines attaquaient avec énergie le début de chaque couplet. L'orgue suivait bientôt avec ses résonances graves et profondes; et il semblait que dans

l'Eglise de Dieu tout se [D mit S mît]à vibrer sous l'ébranlement d'une harmonie trop pleine qui demandait à soulever les voûtes. // Agenouillé

VI,VII,VIII écoles...// Les voix enfantines attaquaient avec énergie le début de chaque couplet, L'orgue suivait bientôt avec ses résonances graves et profondes; et il semblait que dans l'église de Dieu tout se mît à vibrer sous l'ébranlement d'une harmonie trop pleine qui demandait à soulever les voûtes. // Agenouillé

150 IV ferveur, ensuivant des yeux le [A s] mouvements de la [R jeune assistance A petite foule priante. Tout à l'heure] Aux brèves V,VI,VII,VIII ferveur, en suivant des yeux les mouvements de la petite foule priante. Tout

151 V,VI,VII,VIII heure, aux

152 IV évangile, [D des S qu]elquechose en V évangile, quelquechose en

152 IV frémi, [R et K u S U]ne

153 IV,V,VI,VII, VIII il avait envié le

155 IV honneur [R <illisible> A de] servir [D une S la] cause [R si noble A du droit.

] Son

157 IV,V enfants, avait chanté comme eux, avec

160-170 IV roi!.../// <Le paragraphe qui suit (l.161-169) a été rédigé deux fois sur des pages différentes. Voici le premier, mis en rectangle, marqué d'un grand X et annulé, qui est celui de la page 114 du manuscrit III integrée au manuscrit IV (p.162)> Ce fut ensuite la communion, les longues files [A de voiles blancs et de petites têtes penchées] sortant des bancs pour aller s'agenouiller là-bas devant les ciboires qui allaient et venaient. Quand la balustrade fut sur le point d'être libre, Jules de Lantagnac et sa fille s'approchèrent à leur tour [R et A . Graves et recueillis ils] s'en revinrent à leur place [R suivis, ils le savaient, par des milliers d'yeux AR ayant A sentant AR <illisible> A sur eux les yeux de ces milliers] d'enfants [R dont la prière en ce moment dut redoubler de ferveur <illisible> A embués en AR ce mo A cette minute suprême] d'une émotion et d'une prière [R plus fervente AR intenses A ardentes], prière où le père et la

fille [A ,ils le savaient,] avaient une part si grande.// La V roi...! // Ce

162 IV penchées, [R s'ébranlant <illisible> des bancs pour aller s'agenoui là-bas] s'avançant

164 IV,V,VI,VII, VIII Quand la balustrade fut sur le point d'être libre, Jules

166 IV Graves et recueillis

168 IV enfants embués en V enfants, embués,

168 IV minute suprême, d'une émotion et d'une prière ardentes, prière où le père et la fille, ils le savaient, avaient une part si grande. // La V minute suprême, d'une émotion et d'une prière ardentes, prière où le père et la fille, [R ils le savaient A eux-mêmes le devinaient] ,avaient une part si grande. // La VI,VII,VIII minute suprême, d'une émotion et d'une prière ardentes, prière où le père et la fille, eux-mêmes le devinaient, avaient une part si grande. // La

170 IV messe finissait. Après les [R prières A oraisons] habituelles, le célébrant, [A à genoux au pied de l'autel, [R commença A récita] à V,VI,VII,VIII messe finis-

		sait. Après les oraisons habituelles, le célébrant
172	IV	prière sur laquelle
172	IV	laquelle [R est descendue A se posa] un jour la bénédiction aujuste de Pie X: // <<O V laquelle[A , on ne l'aura pas oublié,] se posa un jour la bénédiction auguste de Pie X [R : A avec ces monts <mots> écrits de la main du pontife: <<Nous souhaitons que cette prière obtienne bien vite ce qu'elle demande.>> // <<O
178-194	IV	<Après le mot <<retentissante>> (l.177), l'auteur a laissé un espace dans lequel il a inséré, en ajout et en débordant dans la marge gauche, la prière des lignes 178-194. Il s'agit là de la page 115 du manuscrit III, devenue la page 164 du manuscrit IV.>
187	IV,V	en "un peuple parfait", que
190	IV,V	la " Fills a [D i S î]née de l'Eglise." // <<O
194	IV	soit-il." // [R Et A Alors] l' église
	V,VI,VII,VIII	soit-il." // Alors l' église
195	IV	que [D la S les A mêmes R des AR mêmes R

		petits Ontariens D allait S allaient] porter
196	IV	refrain [R fier] sonore [R et fier] où
197	IV	exhalait la promesse ardente de
197	IV,V	guerrière: " Ils
198	IV,V,VI,VII, VIII	jamais, Ils
202	IV	jamais!" // De Lantagnac V jamais!" // [R De] Lantagnac IX jamais , // Lantagnac
204		chantait encore avec V chantait [R encore A toujours] avec
205	IV	affectueusement [R sur A contre] son
205	IV	père [R ,pendant que] lui, les
205	IV,V	yeux noyés d'émotion, sentaient lui
206	IV	troubles de la veille. Le V troubles [R de la veille A des jours passés]. Le
207	IV	levé déterminé à V levé [R déterminé A résolu] à
208	IV,V,VI,VII, VIII	bonheur où, la
208	IV	soir,[R où] Maud lui était apparu, après la [S N]ouvelle, sans doute, publiée par les journaux, avait [R préparé A commencé] sa V soir, Maud lui était apparu, après la nouvelle /R ,sans doute,] publiée par les journaux, avait

VI,VII,VIII soir, Maud lui était apparu, après la nouvelle publiée dans les journaux, avait

214-254 IV <Le passage qui suit a été rédigé deux fois sur des pages différentes. Voici le premier, mis en rectangle, marqué d'un grand X et annulé, qui est celui de deux pages du manuscrit III (p.115-116) intégrées au manuscrit IV (pp. 164 et 166).> malheur.// [R Lui il avait fort bien compris deviné le motif qui entretenait l'assurance de Maud et il] < Un signe de renvoi raturé conduit à un ajout annulé dans la marge gauche.> [A Puis; lorsque tout à coup AR sa femme A Maud s'affaissa dans son fauteuil, que le médecin eût parlé] <Cet ajout annulé est repris au-dessus du texte déjà raturé.> [A Puis lorsque tout à coup Maud s'affaissa dans son fauteuil et que le médecin eut parlé, de Lantagnac] ne se [D sentait S sentit] plus le courage de replonger la pauvre femme dans ses alarmes [R de ces derniers temps A , au risque du plus grave AR dévouement <illisible> A dévouement. Pour de bon il

crut son cas de conscience résolu et il en prit son parti.] Du reste, une [R tentat] illusion subtile et bien faite pour tromper une grande âme, [R s'était visionné] dominait maintenant l'esprit de Lantagnac. Il s'était dit: - Parler [A , R m'honorera. M] ce sera pour moi l'honneur; m'abstenir le déshonneur. Si j'accepte l'humiliation <C'est la fin de la page 164. Le texte se poursuit à la page 166, soit l'ancienne page 116 du manuscrit III.> pour la cause, [D ne S ce] sacrifice, ne [R la servira-t-il pas mieux A va-t-il pas la servir plus efficacement] que ma parole? [R C'est dans ces sentiments qu'il était entré tout à l'heure A Tel était son état d'âme lorsque, tout à l'heure il avait [AR pénétré dans] A gravi l'entrée [D à S de] l'église. Maintenant qu'il en sortait , sa résolution ne lui paraissait plus aussi ferme. La vue de cette assemblée d'enfants, presque à elle seule toute une génération, et que l'anglicisation demain pouvait pervertir, ranima ses alarmes; [R sa peur A il eut peur] de l'avenir, [R

sa] peur aussi de ne pas faire pour le sauver, tout ce que le devoir [R pouvait A peut] exiger d'un homme de foi. Puis, il songeait à toutes [D les S ces] prières d'enfants [R qui tout à l'heure étaient] montées en ligne si droite vers Dieu et dont l'effet ne pouvait tarder à se faire sentir.

- [D Je dois S Dois-je] attendre [R se disait-il, A encore] avant d'achever ma détermination [R , attendre AR dois-je A ? se disait-il. Dois-je attendre] que la volonté de Dieu se soit manifestée à moi [R . A plus clairement?

D'autre part, quand il se retrouva sur le trottoir, que son émotion religieuse eut baissé, [A l'image de Maud, pâle comme une morte dans son lit, AR et tous R les AR puis le cortège des R graves motifs qui les jours précé- A puis le cortège des graves motifs, qui, les jours précé-] dents avaient encha[D i S î] né sa volonté, lui revinrent. [D L' SR LA R image AR <illisible> AR vision A La vision] de son foyer pareil à une maison où l'incendie aurait tout dévasté, [R lui

fit mal au coeur de nouveau. A passa de nouveau devant ses yeux et lui fit mal au coeur.] Il se rappela l'ordre rigoureux de la charité qui lui commandant d'abord de se donner aux siens [R , il comprenait d'ailleurs AR d'ailleurs A Il se persuad S ait A d'ailleurs] que parler maintenant, après une préparation [R qui serait A forcément si courte, [R ce AD ce S ne] serait [A qu']une entreprise insensée, [AR Ce serait A Pouvait-il risquer ainsi de] compromettre [R peut-être] , [R au lieu A sous prétexte] de la servir, la cause des écoles? [R Et A La-dessus] il s'emmura définitivement dans ce qu'il croyait être sa résolution suprême et finale: [R il ne parlerait point A Non, Jules de Lantagnac ne pouvait parler; il] ne parlerait point.

215 IV,V,VI,VII, VIII coup Maud s'affaissa dans

216 IV,V,VI,VII, VIII fauteuil, que

216 IV parlé, de Lantagnac [R ne <illisible>] se refusa le droit de V parlé, [R de] Lantagnac [R se refusa le droit A s'interdit] de

217	IV	alarmes , au risque du plus grave dévouement. Tout de bon il crut [S son] cas de conscience résolu V,VI,VII,VIII alarmes, au risque du plus grave dévouement. Tout de bon, il crut son cas de conscience résolu
219	IV	incident et il V incident [A ; R et] il
225	IV	parole?// Tel était son état d'âme lorsque tout V parole?// Tel était son état d' [R âme A esprit] lorsque, tout VI,VII,VIII parole?// Tel était son état d'esprit lorsque tout
226	IV,V,VI,VII, VIII	heure, il avait fait son entrée
227	IV,V,VI,VII, VIII	église. Maintenant qu'il en sortait , sa
228	IV,V,VI,VII, VIII	ferme. La vue de
229	IV,V,VI,VII, VIII	seule toute une
230	IV,V,VI,VII, VIII	pervertir, ranima ses
231	IV,V,VI,VII, VIII	Il eut peur
233	IV,V,VI,VII, VIII	il songeait à
235	IV	effet [R se faisait peut-être] ne
237	IV,V,VI,VII,	détermination? se demandait-il. Dois-je IX détermination? s'est-il demandé

238	IV	Dieu se se soit manifestée
240	IV,V,VI,VII, VIII	part, quand il se retrouva sur
240	IV,V,VI,VII, VIII	trottoir, que son
241	IV,V,VI,VII, VIII	religieuse eut baissé, l'
243	IV	avaient encha[D i S î] né sa
244	IV,V,VI	lui revinrent. La VII,VIII lui revint. La
244	IV,V,VI,VII, VIII	La vision de
245	IV	tout dévasté, passa de
245	V,VI,VII,VIII	devasté, passa de
246	IV,V,VI,VII, VIII	Il se rappela l'
248	IV,V,VI,VII, VIII	Il se persuadait, en
250	IV	serait insensé. Sous V serait[R insensé A folie]. Sous
252	IV,V,VI,VII, VIII	il s'emmura définitivement dans
254	IV	point. // [R Pendant qu'il s'en allait chez lui, [A A] Virginia toujours V point. // [R A] Virginia [A ⌞] toujours
255	IV	côtés, [R il ne sut que lui dire: A et redevenue tout à coup étrangement triste, il ne sut que dire:]
258	IV	la [R foi A cause] des faibles! // - Moi
258	V,VI,VII,VIII	cause des faibles! // - Moi

259	IV,V,VII,VII,	aussi, répondit Virginia
260	IV	voulu, comme mon V voulu [R comme A que] mon
260	IV,V,VI,VII, VIII	m'eut paru
261-264	IV	<Ces lignes ne sont pas encore composées.>
260-265	V	<Deux paragraphes, précédés chacun du mot <<alinéa>> encerclé>>, sont rédigés dans la marge gauche.> rôle. // Puis, comme se parlant à elle-même elle ajouta : // Pourtant je ne puis croire que toutes ces communions et toutes ces prières d'enfants ne [R finiront pas par] produir[D e S ont A pas] quelque chose. // Pendant
261	VI,VII,VIII	elle ajouta : // - pourtant
264	VI	quelque chose . // Pendant
265	IV	avant-d[D i S î]ner, de Lantagnac ne fit qu' V avant-dîner, [R de] Lantagnac ne fit qu'
266	IV,V,VI,VII, VIII	étude d'avocat. Il
268	IV	un [A grand] débat, [R même s'il ne D doit SR devait R pas y A dut-il n'y pas figurer
268	V	débat, du [A ^ <sur le <<u>>>] t-il

269	IV	l'ar[D è S ê] ne fait V l'arêne fait
270	IV	jour-là, [A en son cerveau,] les
271	IV	s'agitaient [R en D lui SR son AR esprit, <On a omis de raturer cette virgule.> AR cerveau A , effervescentes [D ,le S .Le] plan
272	IV	bilingue s'organisai [D ent S t] malgré
273	IV	sa t[D è A ê]te. Il
274	IV	incoercible [D en S où] il
274	IV	interne active [A , AR remue] toutes V interne [A ,ardent, presque en feu,] active
277	IV	lui [R il semblait que] toutes les chos[D es S es A ,eut-on dit, R se mettaient à] conspir[D er S aient] pour V lui toutes les choses, eu [A ^ <sur le <<u>> >] t-on dit, conspiraient, pour VI,VII,VIII lui toutes les choses, eût-on dit, conspiraient pour
278	IV	intelligence, [R pour atti < autre mot illisible> SR tiser S pour attiser en lui [D le feu S la SR flamme A flamme]de l'inspiration.
278	V	pour attiser en lui la flamme de l'inspiration.
279	IV	pendant [R que fatigué de ce surmenage,

il regardait il A qu'enfermé dans son cabinet AR et A profondément enfoncé dans son fauteuil,] il

280 IV,V essayait de s'arracher à

281 IV surmenage, [R profondément enfoncé dans son fauteuil], <On a omis de raturer une virgule.> ses

282 IV sur [D Une S La] tricoteuse

282 IV de Fr [D ench S anch]ère,[R qu'il avait acheté du dernier salon et AR une peinture A peinture qu'il avait achetée récemment et AR qu'il avait] accroché [A e] au mur devant lui. V de Fr [D o S a]nchère, peinture

283 V mur [R devant A en face de] lui

284 était [R <début de mot illisible> AR peinte R près de A peinte, dans la nuit trop avancée, près de sa]

285 IV lampe, vidée V lampe [R ,] vidée

285 IV mourante [A . R dans la nuit trop avancée.] Le

286 IV sa chaise. Sa V sa [R chaise A berceuse]. Sa

287 IV,V,VI,VII, VIII blanc penchait à peine sur la poitrine, tellement

288 IV,V,VI,VII, VIII gardaient encore en

289 IV aïeule eut vraiment V aieule en [A ^ < sur le <<u>> >] t vraiment

290 IV clos [A et dormit, R cela ne paraissait guère A on ne le pouvait deviner] qu'à V clos et dorm[D i S î]t, on [R ne] le [R pouvait] devin[D er S ait R qu' A à peine à VI,VII,VIII clos et dormît, on

291 IV laine tombé [R e]à

291 IV et déroulé[R e] , et aussi à

291 V déroulé, [R et aussi A puis] à

292 IV et [R faisant A dessinant] sur

293 IV une [R large] croix [A trop allongée.] // De Lantagnac

294 V allongée. // [R De] Lantagnac

295 IV il lui [R sembla A parut] que la dormeuse s'éveillait. [D Et S En] elle, il [R croyait A crut] voir revivre [R toutes toute] la lignées [A entière] de V,VI,VII,VIII il lui parut que la dormeuse s'éveillait. En elle, il crut voir revivre la

297 IV Lantagnac, [R puis] les famille, [AR puis sa mère surtout si fière et si laborieuse, <illisible> toutes R celles AR enfin R qui n'avaient tra- A puis sa mère surtout si fière, si

		laborieuse, toutes celles enfin qui avaient tra-] vaillé aux
299	V	surtout [A ,] si
301	IV	faucillé, [R avaient] filé
301	IV	tissé, prié et pleuré pour V tissé [R prié A ,] <On a omis de raturer cette virgule> [R et pleuré] pour
303	IV,V,VI,VII, VIII	Et une voix, voix prenante
304	IV	timbre [R profond lointain] du
304	IV	profond descend [D it S ait] de V profond [A ,] descendait de VI,VII,VIII, profond, descendait de
305-307	IV	image [R qui A et] lui disait: //[A <<O notre enfant, D il S tu A souffres et tu hésites?] Sois
305	V	lui disait: // [A -] <<O VI,VII,VIII lui disait: // - <<O
307-318	IV	<Le passage suivant a été enlevé dans le texte de base.> nous. Nous [A , AR les vieux et les vieilles R n'avons <Ce texte à la fin de la page 167 du manuscrit IV - il s'agit de l'ancienne page 117 du manuscrit III - est par la suite rédigé deux fois, soit à la page 168 a (texte ultérieur) et à la page 168b qui est l'ancienne page 118 du manuscrit III.

Sur cette page-ci se trouve la plus ancienne des deux versions, mise en rectangle, marquée d'un grand X et annulée.> compté ni avec le travail ni avec le chagrin. A Le sais-tu assez?] Quelque fois nous avons donné notre [D vie S bonheur]. Aie l'âme haute et forte, ô notre petit fils. Pour nous aussi autrefois, [AR sache-le,] les journées étaient longues et dures; nous dormions debout. Quand nous entrions dans nos cercueils,[R nous entrions tout] raidis [A et courbés] par le dur labeur. [R Nous A Mais jamais nous] n'avons [R jamais] eu peur ni du soleil qui brûlait, ni des orages qui faisaient fremir, [A ni des chagrins qui AR <illisible> les fonds A faisaient blanchir. D s A S]ois digne de nous, ô notre glorieux enfant!.... <La suite, également annulée, se trouve, modifiée, dans le texte de base.> Heureusement la sonnerie qui annonçait le dîner vint [R heureusement] arracher de Lantagnac à cette obsession. En [R descendant] prenant sa place à table, quelle ne fut pas sa surprise

d'apercevoir, en face de lui, une superbe petite gerbe de roses. Maud [R lui rappela A était là, merveilleusement remise de sa secousse. AR de la veille et A Pour lui expliquer la présence des roses, elle lui rappela] aimablement [AR pour lui expliquer la présence des roses,] qu'ils en étaient à la vigile de leur vingt[R ième A - AR deuxième AR six A troisième]année de mariage. // Et [D la S le R circonstance A souvenir], ajouta-t-elle, [A vous en conviendrez,] valait bien la peine d'être [R signalée A fêté un peu]? Pendant (l.334) < Voici la deuxième version du manuscrit IV. Le <<Nous>> suivi de l'ajout d'une virgule est le même que celui de la version précédente.> nous. Nous [A , les vieux et les vieilles <suite à la page 168 a> R pour A nous n'avons] compté [A , le sais-tu assez?] ni avec le travail ni avec le chagrin. [R Le sais-tu assez?] Quelquefois nous avons donné pour nos descendants plus que notre vie, nous avons donné notre bonheur. Aie l'âme haute et forte, ô notre petit fils. Pour

nous aussi autrefois les journées étaient longues et dures; nous dormions debout. Quand nous entrions dans nos cercueils, c'était raidis et courbés par le dur labeur; mais au-dedans l'âme toujours était restée droite. Jamais nous,[A , nous] n'avions eu peur ni du soleil qui brûlait, ni des tempêtes qui faisaient frémir, ni des chagrins qui faisaient blanchir. Sois digne de nous, ô notre plus glorieux enfant!...>> // Heureusement la V nous. Nous, les vieux et les vieilles, nous n'avons compté, [R le sais-tu assez? A tu le sais AR bien] ni avec le travail, ni avec le chagrin. Quelquefois nous avons donné pour nos descendants plus que notre vie: nous avons donné notre bonheur. Aie l'âme haute et forte, ô notre petit-fils. Pour nous aussi autrefois les journées étaient longues et dures; [A souvent] nous dormions debout. [R Quand AR Rapelle-toi A Quand nous entrions dans nos cercueils,[A rappelle-toi,] c'était raidis et courbés par le dur labeur; mais[A ,toujours,] au-dedans[R l'âme AR ,

R toujours AR , A l'âme] était restée droite. Jamais[R nous, A ,tu le sais encore,] nous n'avons eu peur ni du soleil qui brûlait, ni des tempêtes qui faisaient frémir, ni des chagrins qui faisaient blanchir. Sois digne de nous, ô notre plus glorieux enfant!...>> // Heureusement la VI,VII,VIII,IX nous. Nous, les vieux et les vieilles, nous n'avons compté, tu le sais, ni avec le travail, ni avec le chagrin. Quelquefois <Ce mot est omis en IX et le <<Nous>> qui suit commence par une majuscule.> nous avons donné pour nos descendants plus que notre vie: nous avons donné <Ces trois derniers mots sont omis en IX.> notre bonheur... Aie l'âme haute et forte, ô notre petit-fils. Pour nous aussi autrefois <Ce mot est omis en IX.> les journées étaient longues et dures; souvent nous dormions debout. Quand, Ce mot est omis en IX et le <<Nous>> qui suit commence par une majuscule.> nous entrions dans nos cercueils, rappelle-toi, c'était <Ces quatre mots après <<cercueils>>, sont omis en IX.> raidis

et courbés par le dur labeur; mais toujours, au-dedans l'âme était restée droite <Ce passage en IX, auquel s'ajoute la ponctuation <<...>>>> en fin de paragraphe, s'arrête ici.> . Jamais, jamais, nous n'avons eu peur ni du soleil qui brûlait, ni des tempêtes qui faisaient frémir, ni des chagrins qui faisaient blanchir. Sois digne de nous, ô notre plus glorieux enfant!... // Heureusement <Le début de ce paragraphe en IX, <<Par bonheur>>, est conforme au texte de base.> la

308 IV le d[D i S î]ner vint

309 IV arracher de Lantagnac V arracher [R de] Lantagnac

309 IV obsession. [R En prenant sa place D à S A] table

309 IV une jolie surprise V une[R jolie A gracieuse] surprise

310 IV une superbe gerbe V une [R superbe A magnifique] gerbe VI,VII,VIII une magnifique gerbe

311 IV roses s'étalait. Maud V roses [R s'étalait. A éployait ses corolles. Maud VI éployait ses corolles. Maud

313 IV rappela qu'ils en étaient à la V
rappela [R qu'ils en étaient à la vigile de leur A que AR c'était, ce jour-là veille AR c'était A le 11 mai ramenait la AR veille A vigile de leur] vingt-troisième

318-333 IV <Ces lignes n'existent pas encore au manuscrit IV.>

317-336 V fêté.// [R Pendant tout le dîner, du reste, Maud se montra char- A Virginia s'était penchée sur les fleurs et les comptait: // - Le nombre y est AR bien A ,dit-elle: vingt-trois blanches, vingt-trois rouges. AR De A Lantagnac se pencha à son tour sur la gerbe AD et AS pour en aspir AD a AS er A le parfum: // - Elles ont tout le printemps dans leurs corolles! dit-il, charmé. // - Si vous vous rappelez, AR bien, A Jules, reprit Maud, le matin de notre marriage <sic>, c'étaient des blanches comme celles-ci que vous m'aviez données pour aller à l'église. Puis, au moment de partir pour notre voyage, ce furent, toujours comme ces autres, des American beaut AD y AS ies <Ces deux mots sont soulignés.> , que

vous m'avez jetées dans les bras. Vous souvenez-vous? // - Oh! AR mais, A s'exclama Jules, franchement touché, mais vous avez une mémoire simplement délicieuse.//Pendant tout le dîner, Maud se montra aussi char-]mante , au point que, dans sa joie, se dissimulait [R assez A plutôt] mal l'accent un peu bruyant de son triomphe.

320 VI,VII,VIII,IX est, s'écria-t-elle: vingt-trois

334-336 IV dîner, du reste, Maud se montra charmante, au point que, dans sa joie se dissimulait assez mal l'accent [R victorieux] un peu bruyant de son triomphe.

335 VI,VII,VIII charmante, au point que, dans sa joie se dissimulait plutôt mal l'accent un peu bruyant de son triomphe.

336 IV où de Lantagnac V où [R de] Lantagnac

339 IV Non, dit de Lantagnac, si V Non, dit[R de Lantagnac A celui-ci] , si VI,VII,VIII,IX Non, dit celui-ci, si

340 IV cas, dit Madame V cas,[R dit A reprit] Madame

341-346 IV moi. // <L'auteur a noté dans la marge gauche: <<Alinéa pour chacune de ces

phrase>> > A - Pour vous, Maud? dit de Lantagnac. Vous ne craignez pas sitôt après hier soir? // A - Non pas, dit Madame, le médecin approuve et me recommande la distraction. // De Lantagnac

342 V dit [R de] Lantagnac

343 V après [A votre fatigue d'] hier

344 V pas, [R dit Madame], <On a omis de raturer cette virgule.> le

347 IV débat. Il hésitait à paraître en chambre ce jour-là: [D son S sa R abstention, à ce qu'il A présence, lui V débat. Il hésitait à paraître [R en A à la] Chambre ce jour-là: sa présence lui VI,VII,VIII débat. Il hésitait à paraître à la Chambre ce jour-là: sa présence lui

348 IV semblait [A il,] devait souligner [R inc inopportunément V,VI,VII,VIII semblait-il, devant souligner inopportunément

349 IV ravisé; s'il V ravisé [D ; s' S .S'] il

349 IV parler, il ne lui était pas défendu d' applaudir [D , S . R et D il S Il] crut V parler, [R il ne lui était pas défendu

d' A ne pouvait-il] applaudir [D . S ?] Il

351 V devait [R au moins AR <illisible> AR au moins] à

351 IV amis ce V amis [A , su moins] ce

352 IV il [R se mit donc en route A se prépara donc à partir] pour V il [R se prépara A songea donc à [R partir pour A se mettre en route vers le

354 IV de janvier 1916, siègeaient les V de [R janvier 1916 A février] siègeaient

354 IV Communes. De Lantagnac [R sentait le besoin A décida de s'y rendre sentant le besoin R de marcher] de [R se A se] donner V Communes. [R De Lantagnac A Il] décida

355 V,VI,VII,VIII pied, sentant le besoin

355 IV,V mouvement et une

356 IV nerfs. Il espérait [R aussi A aussi, en marchant,] se V,VI,VII,VIII nerfs. Il espérait aussi, en marchant, se

357 IV,V se débarasser des

357 IV,V,VI,VII, VIII idées trop lourdes, trop

358 IV,V,VI,VII, VIII fut peine

359 IV textes, [A et même] les

360	IV,V,VI,VII, VIII	oratoires continuaient de se juxtaposer, de
361	IV,V,VI,VII, VIII	dans sa mémoire. Quand
362	IV,V,VI,VII	engagé sur la
363	IV,V	Elgin, à tout instant il se vit dépasser par les somptueux VI,VII,VIII Elgin, à tout instant de somptueux
363	IV	équipages, les [D opulentes S opulentes] voitures-automobiles V équipages, les opulentes
364	IV	des [D mons S mes]sieurs et
365	IV,V	toilette. // -On
366	IV	spectacle! , se
366	IV	dit-il, [R en] songeant aux V,VI,VII, VIII dit-il, songeant aux
368	IV	scène [R tragique] du
368	IV	parlement. Enfin il arriva V parlement. <Un trait indique une coupure et le mot <<alinéa>> est encerclé dans la marge gauche.> Enfin il arriva VI parlement. // Enfin il arriva
369	IV	Musée. Il se V Musée.[R Il AR Les A L'édifice] se
370	IV,V,VI,VII, VIII	dressait là, au
370	IV	vide, pareil [R le], avec

371 IV régulier, [A la fausse crénelure de son AR toit A toit,] et

371 V,VI,VII,VIII, IX toit, et

373 IV fleuri, de Lantagnac V fleuri, Lantagnac

374 IV mit à la boutonnière de V mit[R à la boutonnière A au revers] de

375 IV le flo [D ts S t] des

379 IV Merci, de Lantagnac, d'être V Merci, [R , de Lantagnac,] d'être

381 IV l'escalier [R s] lorsqu[R e S ' R tout à coup] <On a omis de raturer cette virgule.> en regardant par V l'escalier; [R lorsque, en regardant AR E AD en A En S en A jetant un regard par VI l'escalier; en jetant un regard par VII,VIII l'escalier; un regard jeté par

382 IV Musée, ses yeux furent attirés par le V Musée, [R ses yeux A son attention D furent S fut A soudainement] attiré[R e] par le VI Musée, son attention fut soudainement attirée par le VII,VIII Musée attira

382-384 IV limousine qu'il crut [R être la sienne A reconnaître.] AR -C'est là ma limousine, se dit-il] <Un symbole renvoie dans la

marge gauche. On y lit la mention: << Sur une autre ligne>> et la phrase qui suit.> [A N'est-ce pas là ma limousine? se dit-il.] Mais V,VI,VII,VIII limousine qu'il crut reconnaître. // N'est-ce

385 IV Mais la V Mais [A déjà] la

385 IV,V,VI,VII, VIII voiture avait passé et s'était

386 IV autres. De Lantagnac V autres. [R De] Lantagnac

386 IV Chambre [A . R et D d S D]roit, élégant

390 IV appelle les back- < Il semble que l'auteur ait d'abord laissé un espace pour compléter le mot tout en soulignant <<back->> et l'espace libre. <<benchers>> et ensuite écrit et raturé, puis récrit en ajout, mais les deux fois sans que ce soit de la main de l'auteur.> [R benchers A benchers] . [R Tous les députés avaient] La V appelle [AR quelquefois R les back-benchers. AR <lettre illisible> A les colons du no man's land. < l'expression <<no man's land>> est soulignée.> La

390 IV était [R pleine A bondée] de [R monde A spectateurs] comme

392	IV	parlementaire. [R Tous les députés avaient déjà pris leur siège.] Les
392	IV,V,VI,VII, VIII	regorgeaient de tout le beau
393	IV	capitale. [R La A Déjà la] plupart
		V,VI,VII,VIII capitale. Déjà, la plupart
393	IV	députés [R avait AR se tenaient AR avaient R déjà pris AR se tenaient A avaient pris] leur
393	V,VI,VII,VIII	avaient pris
394	IV	basse. [ASR <deux lettres illisibles> R Il y avait D d S D]ans la
394	IV	salle [A planait] la
395	IV	les [R grands crages A tempêtes];des souffles
395	V	tempêtes [D , d S .D]es souffles
396-421	IV	souffles <Le passage qui suit, mis en rectangle, marqué d'un grand X et annulé appartenait au manuscrit III dont la page 120 est devenue la page 170b du manuscrit IV.> étranges la traversaient de part en part, comme aux jours [A orageux] d'été, entre deux roulements de tonnerre, un souffle venu on ne sait d'où, dans le calme apeuré de l'immensité, passe, mystérieux, et fait voir au [R x sommet A branches] des arbres l'envers des

feuilles [D ! S.] Du haut des tribunes, les lorguettes plongeaient en bas, dans le [R grand] quadrilatère. <Un signe de renvoi fait découvrir la suite de ce passage, toujours annulé, à la page 169b du manuscrit III et vraisemblablement numérotée 119b.> Là, se remuait la foule [A bigarrée]des [R députés A politiciens]. Les initiés à la composition de la Chambre [R pouvaient t'apercevoir AR dénommaient A en faisaient, pour les nouveaux venus, la géographie morale. Les uns AR se A montraient du doigt] le groupe des [R fanatiques A orangistes], des <<jaunes>> comme on disait, grogneurs par conviction et par métier, [R et que A faces glabres et sèche, sur lesquelles] l'arrivée d'un débat où il y aurait de la haine à éructer, [R <illisible> d'avance A répandait un un]<En changeant de ligne, l'auteur a répété l'article <<un>> mais oublié d'écrire le nom qui suivait.> de [R belle A bonne] humeur. [R On pouvait aussi distinguer A D'autres reconnaissaient] à [R son A leur] air

ennuyé par l'appréhension de cette discussion académique, [A à leurs allures enveloppantes de grands félins, à leur façon toujours mystérieuse de s'aborder, le <On a omis de raturer le mot <<le>>.> [R groupe D des S les] écumeurs <L'accent aigu manque.> [D des S les R bandits A profiteurs] de la politique, bêtes d'intrigue et de financee <Le dernier <<e>> est de trop.> qui font chaque soir des rêves de conquistadors, moins la vision des étoile. <Le <<s>> final manque.> Ce jour-là, sur bien des figures qui voulaient accroître leur air bilieux et rogue, s'enfonçait plus profondément le melon noir ou le feutre cow-boy. <Ce dernier mot est souligné. Il faut retourner à la page 170b pour trouver la fin de ce passage annulé.> [R Le A Mais l'un des] favori [A s D du S des A tribunes c'] étai [D ent S t] là, [D en S au] premier [D banc <peut-être?> S rang], à l'avant de <Ce texte annulé s'arrête ici. La rédaction en est reprise, toujours au manuscrit IV, à la page 170, depuis la ligne 396.>

399	IV	de [R l'imm] l'atmosphère
399	IV	et fait voir aux branches des arbres, l'envers des feuilles. Du V,VI,VII,VIII et fait voir, aux branches des arbres, l'envers des feuilles. Du
401	IV	tribunes les V tribunes, les
401	IV	faisait [R se croiser les A comme D le S un A chassé-croisé d'] éclairs [R . A phosphorescents,] plongeaient
402	V	phosphorescents [A ,] plongeai[D t S ent] en
403	IV	parquet .Là se remuait la V,VI,VII,VIII parquet. Là [A ,]se remuait la
405	IV	faisaient pour V faisaient [A ,] pour
406	IV,V,VI,VII, VIII,IX	uns se montraient
409	IV	sèches,[R sur lesquelles A qu'animait d'un feu de chaleur , l'espérance V sèches, [R qu'animait d'un peu de chaleur A que paraissait réchauffer] l'espérance
410	IV	la haine à éructer [D , S . R répandait] D'autres V la haine [R à éructer]. D'autres VI,VII,VIII la haine. D'autres
410	IV	autres reconnai[D ssait S ssaient], à
412	IV	feutrées de grands felins <L'accent aigu manque.>,à V feutrées [R de grands felins] <L'accent aigu manque encore.>,à

414	IV	les bêtes d'intrique et de finance V les [R bêtes A grands félins D d' S de A l'] intrigue[R s] et de [A la] finance
416	IV,V	la visions des
417	IV	figures [R qui A où] voulai[D ent S t] s'accentuer
420	IV,V,VI,VII, VIII	était là, au
421	IV	opposition, [R Sir Wilfrid Laurier]. Sa
422	IV	tête [R sculpturale], <On a omis de raturer la virgule.> [A d'un modelé si pur, faite la statuaire,] sa
424	IV	évanouie , et
424	IV	posait [R comme] une
425	IV	élégance, un[R e noblesse] noble
425	IV	archaïsme dans V archaïsme [A ,] dans
426	IV	démocratiques [R ,où ce jour-là, sur bien des figures qui voulaient accroître leur air bilieux et rogue, s'enfoncaient AR plus profondément R le melon noir ou le feutre cow-boy].
426	IV	montrait encore [R le proposeur A l'auteur de V montrait encore l'
428	IV	débonnaire ; [R puis] Paul-Emile V débonnaire ; Paul-Emile
428	IV	Lamarche penchée sur V Lamarche [A ,] penché

430	V	courage [D , m S .M]ais plus
431	IV	tribunes [D et S n'] était
433	IV	sympathies. [R De Lantagnac, D d S D]roit dans
434	IV	poitrine, [A de Lantagnac] paraissait V poitrine [R de] Lantagnac
435	IV	rideau, [R et supportait serait A quoiqu'il] support[D ait S ât] péniblement le V,VI,VII,VIII rideau, quoiqu'il supportât péniblement le
437	IV	vie [R intérieure.] // La <On a omis de conserver le point final du paragraphe.>
438	IV	s'ouvrit. [R Au milieu] Dans
439	IV	quelques question de routines furent
440	IV	aux trois quarts distraite , [R et] qui attendait son grand V aux trois quarts distraite.
441-468	IV	Enfin [R l'orateur lut la résolution d' AR l'auteur] Ernest Lapointe [R <illisible> A se leva] <Le passage qui suit est mis en rectangle, marqué d'un grand X et annulé. Il faisait partie de la page 120 du manuscrit III, devenue la page 170b, et sera repris à la page suivante.> [A il lut sa résolution] La discussion commença [A tout de suite]

dans le silence profond et solennel . Les orateurs de la gauche furent dignes et courageux. Après [R le proposeur A Ernest Lapointe], [A le chef de l'opposition, sir Wilfrid Laurier se fit entendre. Au nom du [R fair play britannique] libéralisme, au nom [R des intérêts les plus sacrés de la confédé- <suite à la page 172> ration, de l'esprit de ses fondateurs, <retour à la page 170b> A de l'alliance franco-anglaise effectuée en Europe par la]<La suite de l'ajout et du texte à la page 172 (ancienne page 121 du manuscrit III) a été conservée. Si l'auteur a interrompu ainsi son texte, c'est pour intercaler la présentation du texte de la résolution d'Ernest Lapointe avant de céder la parole à Wilfrid Laurier.>

442	IV	rappelait [R d'abord l'alli A en premier lieu] les
445	IV,V,VI,VII, VIII	il signalait ensuite
453	IV	Communes du Canada, "spécialement
453	IV	de sacrific[D es S e] et d'angoiss[D es S e] universels, à l'heure où toutes
455	IV	devaient être [R employées] mises en jeu pour gagner la guerre", que

456	IV	Communes, tout
456-464	IV	reconnaissant le principe des droits provinciaux et la vécessité de donner à chaque enfant une instruction suffisante en langue anglaise,"voulût bien cependant respectueusement représenter à la législature ontarienne qu'il serait sage d'établir clairement que le privilège des enfants d'origine française [R d'être inscrits] d'apprendre leur langue maternelle ,ne serait pas mis en cause". // La
457	V	nécessité [R qu'il y a] pour
460	V	qu'[R il ne soit pas porté] atteinte [A ne fût point portée] au privilège [R que D les S des] enfant
462	V	française [R ont] de
463	V,VI,VII,VIII, IX	maternelle ." // La
464	IV,V,VI,VII, VIII	commença tout de suite, dans le silence profond et solennel . Les
464	IV,V,VI,VII, VIII	gauche furent dignes
466	IV	Laurier ,chef de l'opposition, se V Laurier, [R chef de l'opposition], <On a omis de raturer les virgules.> se
469	IV	parlement et V parlement [A ,] et

470	IV	ministère d'user V ministère [A ,] d'user
470	IV	influence [R pour satisfaire aux exigences légitimes A auprès de l' AD a AS A A ssemblée légis AD time AS lative A d'Ontario pour en obtenir le redressement des griefs] des [R ses compatriotes D C S c]anadiens-français [R d'Ontario]. Le
471	V,VI,VII,VIII	législative d'ontario
471	V,VI,VII,VIII	pour en obtenir
473	IV	eut[R ,ce jour-là,] quelques
475	IV	impératives qui V impératives [A ,]qui
476	IV	de [R sommeil A soumission] trop
477	IV	par [D le S la] même \[R orateur A voix]. Paul-Emile
478	IV,V,VI,VII, VIII	clair et méthodique
478	IV	que [R donne AR nt A donnent] à
479	IV,V,VI,VII, VIII	parole, la longue étude d'un problème et l'indépendance
480	IV	plusieurs se firent aussi entendre. [R Ceux-ci A Quelques uns] parlèrent avec V plusieurs [R se firent A parlèrent] aussi [R entendre D .Q S ,q]uelques-uns [R parlèrent] avec
480	VI,VII,VIII	parlèrent aussi, quelques-uns
481	IV	déguisée ; quelques-[D uns S autres]

même<u>s</u> avec V déquisée [D ; S ,] quelques-autres [R même<u>s</u>] avec

482 IV visible, donnant libre cours [D d S a]u fanatisme [R anti- A anti]français; [AR mais R tous les uns et les autres A et tous]se montrant butés V visible, donnant libre cours au fanatisme antifrançais [A , R et A mais] tous [R se montrant] butés VI,VII,VIII visible, donnant libre cours au fanatisme antifrançais, mais tous

483 IV résolution [R but] d'ignorer

483 IV minorité, [R de laisser A de les déclarer inopportunes et AR finalement A de laisser] la

485-536 IV droit. // <Le passage suivant appartenait à l'ancienne page 121 du manuscrit III devenue la page 172 du manuscrit IV. Ce passage a été mis en rectangle, marqué d'un grand X et annulé.> Le débat paraissait fini. Le vote allait être pris, lorsque soudain [R ,un député se trouva] la Chambre [A et les tribunes] passèrent par une secousse dramatique. <Un renvoi ramène à la page précédente où se poursuit une partie de ce passage,

également mise en rectangle, marquée d'un grand X et annulée.> Tout ce [A beau] monde qui était venu pour [R un coup] éprouver des émotions [R au besoin violentes], avait [A enfin] son coup de théâtre. Un bruissement de têtes, de bustes qui se déplaçaient courut un instant [R dans l'enceinte A dans les galeries] . En bas [R même], les parlementaires eux-mêmes [R s'étaient tournés A se dévissaient] sur leurs sièges [R et quelques-uns qui pouvaient savoir] et tous les yeux se concentraient maintenant vers un même point. <Le texte revient à la page 172 et se poursuit, toujours annulé, là où l'auteur l'avait laissé plus tôt.> [D Al' S Aux R arrière des] bancs de [R la A l'arrière-]gauche, un député venait de se lever[A ; R et continuait Jules de Lantagnac allait continuer la discussion]. <On a omis de raturer le point-virgule.> Sa voix d'un timbre [R si] prenant et [R si] riche résonnait déjà dans d'enceinte, un peu tremblante au début mais bientôt ferme et forte. Comment [A donc] le député de

Russel [A car c'était lui,] s'était-il ainsi trouver debout ? Lui-même, [A à ce moment, R ne savait pas au juste et ne pouvait s'expliquer sa décision soudaine qu'en l'attribuant à A se retrouvait à peine <Un deuxième signe de renvoi ramène à nouveau à la page précédente où se poursuit le texte annulé.> dans la suite des [R raisons A états d'âme] qui [A l']avaient amené à [R faire sa A cette] résolution. [D S S L]a droiture naturelle [A de l'homme AR sans doute] du rôle équivoque que lui conférait son silence devant [R tous] ces [R <illisible> degout A regards] fouilleur, qui le lorgnai[D t S ent]. Son ardeur combative réveillée, échauffée par [D l' S la A vivacité grandissante] du débat l'avait [A ensuite] poussé à un acte de courage. Enfin l'appel des siens, des persécutés de sa province montait autour de lui, [A frémissant et impérieux] pendant que [R les autres A s']étalaient leurs griefs, leurs douleurs. Toutes ses pensées, tous ces sentiments s'étaient encore accrus [A d'intensité] quand avaient parlé les

doctrinaines de l'anglicisation, les [R <illisible> A ennemis] de mauvaise foi. [A Dès ce moment, AR il sui A de Lantagnac comprit de façon à peu près certaine, qu'il lui serait impossible de rester cloué à son siège.] Pouvait-il, lui le représentant de la minorité outragée, pouvait-il laisser passer sans protester, leurs allégations fallacieuses? <signe de renvoi vers la marge gauche> [R Alors AR il y A Presque aussitôt] lui [A étaient D revenait S revenues D la S les R doctrine, AR <illisible> A directives R les solutions données à son cas de <illisible: conscience?> mises au point A du Père Fabien qui [AR <illisible> A avaient achevé d'éclairer [R <illisible: surtout?> cette volonté cornélienne incapable d'agir contre la lumière. <fin de l'ajout en marge> Pourtant, l'orateur le [R sentait A savait] bien: au dernier moment quelque chose comme un fluide mystérieux l'avait agité [A , R et] il y avait <La suite retourne à la page 172.> [A reconnu] ces secousses extraordinaires

dont lui avait parlé le Père Fabien, illumination[R s soudaines A et motions souveraines de l'Esprit qui mènent à leur guise [R une AR un A l'esprit et la] volonté [A de l' D humaine S homme]. [A En un instant il s'était trouvé debout et il avait commencé de parler.] Son [AD par bonheur S <illisible> A sera surpris] ne se ressentait [D nullement S aucunement] de la soudaineté de [R son A l'] improvisation. Le travail préparatoire auquel malgré lui [A il] s'était livré toute la journée [R son cerveau], rendait maintenant son fruit et la parole [A du député] deroulait <accent aigu omis> [R maintenant A avec aisance] les développements réguliers et harmonieux comme une composition classique. L'orateur avait la force d'une conscience et la clarté naturelle de sa loyauté. Il possé- <Ce long passage annulé jusqu'au bas de la page 172, se poursuit à la page 122 du manuscrit III.>

486 IV Le [R vote] moment

487 IV sonner [D ⌟ S . R lorsque D s S Soudain la Chambre V,VI,VII,VIII sonner. Soudain

		la
487	IV,V,VI,VII, VIII	passèrent par <là où le texte de base se lit: "passerent soudain par">
488	IV	Tout [R le A ce] beau [R b] monde
488	V,VI,VII,VIII	ce beau monde
488	IV	venu [R là A au spectacle] chercher
488	IV,V,VI,VII, VIII	forte. Comment donc le député
499	IV	lui, s'était-il ainsi [R trouvé debout?] levé de V,VI,VII,VIII lui, s'était-il ainsi levé de
500	IV,V	moment, il se
500	IV,V,VI,VII, VIII	se fut à
501	V	des [R états AR pensées A états] d'âme
501	IV,V,VI,VII, VIII	avaient amené
504	IV	ces regards de V ces [R regards A miroitements] de
505	IV,V,VI,VII VIII	fouillaient. Son ardeur combative ,réveillée, échauffée par la vivacité grandissante du débat , l'avait ensuite poussé d'elle-même à un acte de courage. Enfin
508	IV,V,VI,VII, VIII	frémissant et impérieux
509	IV,V,VI,VII, VIII	se déroulaient leurs griefs et leurs douleurs . Toutes

511	IV,V,VI,VII, VIII	intensité quand avaient parlé les doctrinaires
512	IV,V,VI,VII, VIII	anglicisation , les ennemis de mauvaise foi. Dès ce
512	IV	moment, de Lantagnac V moment, [R de] Lantagnac
513	IV	serait difficile de V serait [R difficile A impossible] de
514	IV,V,VI,VII, VIII	siège. Pouvait-il, lui, le représentant de
515	IV	pouvait-il laisser V pouvait-il [A , lui présent,] laisser
515	IV	passer sans V passer [A ,] sans
516	IV,V,VI,VII, VIII	allégations fallacieuses ? Presque
517	IV	étaient revenu[D es S s] les souvenirs de ses
517	V,VI,VII,VIII	revenus les souvenirs de ses
517	IV	méditations [A de la veille] sur
518	IV	les [R directives A directives] précises
519	IV	Hull; et V Hull [D ; S , A sa méditation du matin à l'église Sainte-Anne,] et
521	IV,V,VI,VII, VIII	volonté cornélienne, incapable
524	IV	agité ; il y avait reconnu ces V [D ;il S .Il R y] avait [A cru y] reconn[D u S aître] ces

526	V	et [D n S m]otions souveraines <probablement une simple coquille de lecture ou de dactylographie >
527	IV	soulèvent la V soulèvent [A au-dessus d'elle-même] la
527	IV	volonté de l'homme . En un V volonté de l'homme. En [A moins d'un R un] instant [R il A l'homme] s'était
528	IV	debout et il V debout [A ; R et] il
529	IV,V,VI,VII, VIII,IX	avait commencer <la où le texte de base se lit: avait demandé la parole, commencer>
530	IV,V,VI,VII, VIII	discours ,par bonheur, ne
531	IV,V,VI,VII, VIII	préparatoire auquel, malgré lui, il s'était livré toute la journée, rendait maintenant son
533	IV	fruit ;et la V fruit [D ; S . R et] La
533	IV	aisance les développements V aisance [D les S des] développements
540	IV,V,VI,VII	anglais, à la
541	III	conviction [R agit même A garde encore un AR mystérieux A étrange magnétisme sur]
543	III,IV	blasés. // De Lantagnac V blasés. // [R De] Lantagnac
545	III	ontarienne, ni un IV ontarienne, [R ni un A pas plus qu'un] exposé

548 III sommets et il faisait IV sommets ;et il faisait V sommets [D ; S . R et D il S Il] faisait

549 III pensée. [R Avec force AR il A reprenait avec fore <force> une de ses idées favorites D il S et] démontrait

549 IV,V,VI,VII, VIII force il reprenait une de

551 III,IV de [R telles A pareilles] luttes

552-605 III confédération. <Le passage qui suit ne se retrouve plus à compter du manuscrit IV.> <<Quand sincèrement, disait-il, [R on A les hommes d'Etat D veut S veulent] fonder l'unité morale d'un [A e R peuple AR pays A nation], [D on S ils] empêche [A nt] que ne soient violentés dans leurs droits et dans leurs sentiments les plus intimes, les deux-cinquièmes [D des S de R habitants de ce pays A la population]. <Un signe de renvoi conduit à la page 172b du manuscrit IV. Toute cette page en provenance du manuscrit III est marquée d'un grand X et annulée.> IV Quel but veulent donc atteindre les persécuteurs du français au Canada? s'écriait-il [A tourné vers la rangée de ministres]. Veulent à tout prix faire

voler en éclat l'édifice si péniblement construit en 1867? Je les rappelle ici à l'évidence de quelques réalités. Sur toute la grande ligne qui nous sépare de nos voisins du sud, nous manquons de frontières naturelles. [D la S Ces] frontière <On a omis d'ajouter le <<s>>.> [R naturelle] nous n[D ' S e AR en R avons que A les trouvons AR ,hélas!] qu'a l'intérieur [A même] de ce pays qu'elles partagent [A à jamais] en trois zones impénétrables. [A Et ce ne sont pas, hélas! nos seules divisions] L'ouest est libre-échangiste, l'est protectionniste. Vous êtes impérialistes; nous sommes autonomistes. Quel est donc l'aveuglement criminel des hommes politiques de ce pays qui à tou[D s S t <On a omis d'ajouter <<es>>.>] ces [R éléments A causes] de rupture, ajoutent [A consciemment] ou laissent ajouter le choc [A redoutable] des conflits religieux et des passions nationales? Oui, reprenait [R l'orateur] le député de Russell [D Ils S les A persécuteurs] détruiront peut-être la confédération en

tuant la foi de mes compatriotes aux institutions fédérales, [A en ruinant le principe de l'unité absolue des alliés sur lequel a été fondée cette alliance politique R et qui est l'égalité absolue des alliés mais notre race est trop forte pour succomber à [R leurs A vos] coups. [R Qu' RD on RS ils R y R Je les prie A Je dis à ces hommes d'y bien] pren[D ne s dre R bien] garde. [A Nous ne sommes plus la poignée des vaincus de 1760. Nous sommes un peuple de 3 millions AR solidement établis sur la plus grande des province des I AR maîtres à jamais d'une province du Dominion quatre fois plus grande que les Iles britanniques.] nous sommes la nationalité la plus fortement constituée peut-être de tout le continent nord américain. Nul parmi les groupements humains établis au-dessus ou au-dessous de la ligne quarante-cinquième, nul ne possède une [R plus parfaite] homogénéité [A plus parfaite que la nôtre]; nul ne s'est mieux acclimaté à l'atmosphère du Nouveau-Monde; nul n'a plus de traditions ni de

plus vigoureuses institutions sociales. Et si des fragments amorphes de la nation allemande ou même de la pauvre nationalité polonaise ont pu triompher de [R toute] la [AR formidable] puissance assimilatrice de nos formidables voisins, il n'est pas au pouvoir de quelques centaines de mille d'Anglo-Saxons d'écraser une race qui plonge ses racines au plus profons du sol canadien, comme l'érable [R immortel] son symbole immortel.>> < fin de la page 172b annulée>

554	V	du [D F S f]rançais au
554	IV,V,VI,VII, VIII	Canada? s'
555	IV,V,VI,VII, VIII	ministres. Veulent-ils
555	IV	prix, faire voler en éclats l'édifice V prix [R faire voler en éclats A ébranler jusqu'en ses fondements] l'édifice
557	IV	construit en 1867? Je V construit [R en 1867 A il y a cinquante ans? <On a omis de raturer un point d'interrogation.>] Je
559	IV	du sud, nous
560	IV	naturelles. Des frontières de cette

		nature, nous n'en trouvons qu' V naturelles. [A D'un océan à l'autre la géographie confond nos deux territoires.] Des frontières [R de cette nature], nous n'en trouvons qu'
562	IV,V,VI,VII, VIII,IX	intérieur même de
563	V	Et [R ce ne A ce ne] sont [R pas A pas] là [A , hélas!] nos
564	IV	là nos
564	IV	divisions [D : S . R L'ouest] Le V divisions. [AR ?] Le
566	IV	Vous êtes V Vous [A , Anglo-Saxons, vous] êtes
567	IV	nous sommes V nous [A , fils du Canada,] sommes
567	IV	tout autonomistes. Mais quel est V tout autonomistes. [R Mais D q S Q]uel est
569	IV,V,VI,VII, VIII	ces causes de
570	V	rupture, [R ajoutent ou] laissent ajouter délibérément VI,VII,VIII rupture, laissent ajouter délibérément
570	IV	ajoutent ou laissent ajouter délibérément
572	IV	<< Oui, reprenait V <<Oui>>, reprenait
572	IV,V,VI,VII, VIII,IX	Russell, << les

576 IV associés sur lequel a été fondée notre
V associés [R sur lequel a été fondé A , principe qui D est S fut A le fondement de] notre

577-583 V < Ces lignes n'existent pas encore au manuscrit IV.> [A Car j'en avertis cette chambre, notre race est trop fière pour accepter d'être brimée indéfiniment, sous la constitution qui lui a donné des égaux en ce pays, nullement des maîtres ou des oppresseurs. J'avertis également les hommes ambitieux qui nourrissent peut-être contre nous des desseins plus malfaisants: [AR ne perdez point votre temps à des <illisible> A qu'ils bannissent de leur esprit les espoirs] chimériques: [R Mais je le dis à ces hommes] notre

579 VI,VII,VIII qui lui a donné des

580 VI,VII,VIII pays, nullement des maîtres ou des oppresseurs. J'

582 VI,VII,VIII malfaisants: qu'ils bannissent de

583 IV < Le texte du manucrit IV reprend ici.> Mais je le dis à ces hommes: notre

584 V à [R leurs AR vos A leurs] coups.

584 IV coups. Je les prie d'y prendre garde:

		nous ne V coups. [Je les prie d'y prendre garde:] nous < On a omis de mettre un N majuscule à nous.> ne
585	IV	plus la V plus [A , Dieu merci,] la
585	IV,V,VI,VII, VIII	poignée des vaincus
586	IV	millions, maître à jamais d' V millions, maître [R s à jamais A incontesté] d'
587	IV	Dominion d'une étendue quatre V Dominion [R d'une étendue] quatre
587	IV	fois supérireure à celles des Iles V fois [R supérieure à celles D d S l]es
591	IV	au-dessus ou au-dessous de V au-dessus [R ou au-dessous] de
594	IV	traditions ni
595-598	IV	<Ces lignes n'existent pas encore au manuscrit IV.> V sociales. [A après plus d'un siècle et demi de conquête vit toujours dans le Qébec, un peuple de langue et d'âme aussi françaises AR que celui des vieilles provinces de France A qu'aux temps anciens de la Nouvelle-France.] Et
596	VI,VII,VIII	conquête vit toujours, dans le Québec, un
601	IV	voisins, il n'est pas au V voisins [R il n'est pas A est-il au
602	IV	quelques centaines de mill[D iers SD e S

		iers R d' A d'] Anglo-Saxons d' V quelques [R centaines de] milliers [R d'Anglo-Saxons A de persécuteurs] d'
604	IV	immortel" . // De V immortel .[R " A ?"] // De <On a omis de raturer le point.>
605	IV	mouvement [R tournant] qu'il
605	III,IV	savait devoir donner à craindre au ministère V savait devoir donner à [R craindre A réfléchir] au ministère VI savait propre à
606	III,IV,V	et aux persécuteurs
607	III	ontariens, [D il S l' A orateur] faisait
609	III	il faisait voir la force du Québec
610	IV	Québec [R tradit] catholique
610	III	traditionnel [R pour la résistance aux idées AR dans A contre la menace des propagandes] anti-sociales ; il V traditionnel [A ,] opposant un[R e bar]rempart
611	IV	infranchissable[R contre les A aux] propagandes
613	III	française pour
613	III	maintenir du lien fédéral, comme obstacle irréductible à l'annexion. Aux
614	IV	canadien, comme obstacle irréductible aux V canadien, [R comme obsacle A groupes]

irréductible <On a omis d'ajouter le <<s>>, marque du pluriel.> aux

615 III il [R faisait voir A découvrait dans] la

IV,V il dévoilait la

616 III bilingue [R comme] un

616 III prologue [R à la guerre A aux entreprises] des

618 III séparé ; il adjurait IV séparée. Il adjurait V séparée. [R Il A Au nom de la fraternité des croyances et des malheurs, il] adjurait

620 III fratricide [D : S .] "Je

621 III bien, [A leur] disait-il

622 III deux , dans

623 III encore ce que nos [R frères de race irlandaise A coreligionnaires] recueillent sur le tombeau de IV encore ce que nos coreligionnaires recueilleront sur le tombeau de V encore [R ce que nos coreligionnaires recueilleront AR l ' <illisible> généreux, l'<illisible> de paix et d'avenir A l'édifice que nos frères dans la foi pourront élever] sur le tombeau de

624 III <Le texte suivant ne figure plus dans l'édition de base.> écoles. [A Mais de

Lantagnac n'oubliait pas ici une distinction que commandait la justice. "Je ne veux pas l'ignorer, AR disait A précisait-il, AR que A du côté de nos frères Irlandais , l'hostilité contre AR nous n'est pas unanime A l'école francaise AR <illisible> A est loin dêtre unanime. Mes compatriotes AR n'ont pas oublié A se souviendront toujours qu'au plus fort de la crise AR et à l'heure actuelle, leurs meilleurs AR ils ont A leur cause trouva quelques-uns de de D leurs S ses A meilleurs soutiens, parmi les fils de la noble Irlande. Le jour vient, j'ose l'annoncer, où des AR voiles savamment <illisible:tendus?> entre nous A passions savamment entretenues par nos ennemis communs AR étant déchirées <illisible> A l'alliance se refera entre nos deux races catholiques AR se refera A par la seule force de la vérité et de la charité." // Pendant IV écoles". // De Lantagnac n'oubliait pas à ce moment de son discours, une distinction que commandait la justice: // "Je ne veux pas l'ignorer", précisait-il, "du côté de nos

frères irlandais, l'hostilité contre [R nos écoles A l'école]françaises <On a omis de raturer le <<s>> final.> [R a été A fut] loin d'être unanime. Mes compatriotes se souviendront toujours, avec une gratitude émue, qu'au plus fort de leur lutte, [R quelques-uns] quelques-uns de leurs meilleurs soutiens furent des fils de la noble Irlande. Le jour vient, j'ose l'annoncer, le jour approche où la lumière ayant enfin percé[A à jour] le voile des préjugés qu'ont savamment tendu entre nous nos ennemis communs, une alliance durable se refera entre nos deux races catholiques par la seule force de la charité et de la vérité." // Pendant V écoles." [R De] V écoles." // [R De] Lantagnac n'oubliait pas[A ,] à ce moment de son discours, une distinction que commandait la justice: // "Je ne veux pas l'ignorer", précisait-il, "du côté de nos frères Irlandais, [AR Dieu merci,] l'hostilité contre l'école française fut loin d'être unanime. Mes compatriotes [R se AR <illisible> A se] souviendront toujours, avec une gratitude émue [R ,

qu' A qu'] au plus fort de leurs luttes, quelques-uns de leurs meilleurs soutiens furent des fils de la noble Irlande. Le jour vient, j'ose l'annoncer, le jour approche où [R la lumière ayant enfin percé à jour le voile des préjugés qu'ont savamment tendu entre nous nos ennemis communs, une alliance durable se refera entre nos deux races catholiques AR , R par la seule force de la charité et de la vérité." AR la vérité et la charité jetteront des ponts A des ponts seront jetés sur le fossé artificiel creusé entre nous par nos ennemis communs, et les deux races catholiques de ce pays se tendront la main pour une alliance éternelle." // Pendant VI,VII,VIII,IX écoles". // Lantagnac n'oubliait pas, à ce moment de son discours, une distinction que lui commandait la justice: // "Je ne veux pas l'ignorer", précisait-il; "du côté de nos frères irlandais, l'hostilité contre l'école française fut loin d'être unanime. Mes compatriotes se souviendront toujours, avec une gratitude émue, qu'au plus fort

de leurs luttes, quelques uns de leurs meilleurs soutiens furent des fils de la noble Irlande. Le jour vient, j'ose l'annoncer, le jour approche où des ponts seront jetés sur le fossé artificiel creusé entre nous par nos ennemis communs,et < En IX, il faut lire: "communs. Ce jour là,".> les deux races catholiques de ce pays se tendront la main pour une alliance éternelle" < En IX, on ajouté un point final: "éternelle.">>.> // Pendant

625		développa [D ses S ces] idées
626-629	IV	une véhémence 3e, un[A e R bonheur d'expression A perfection 2e formelle], une élévation 1er de pensée que lui-même n'avait encore atteints. <<Souvent
626	IV	perfection formelle, une véhémence que V perfection [A de] forme [R lle], une véhémence [A de diction] que
629	IV,V	atteintes. <<Souvent
631	III,IV,V,VI, VII,VIII,IX	yeux >> . L'
631	III	race [A vibrait] dans
632-637	III	Russell. [A Ceux qui d'en haut savaient voir et comprendre, voyaient s'agrandir la petite arène parlementaire jusqu'aux

		proportions d'un champ de bataille éternel où AR les deux races A s'affrontaient AR toujours A dans un duel jamais <illisible: épuisé]?> [AR depuis le combat de Sainte-Foy toujours recommencé A deux races et deux civilisations
633	IV	comprendre, voyaient V comprendre [R ⌞ A ce spectacle,] voyaient
634	V	petite arêne parlementaire
635	IV	bataille éternel où V bataille [R éternel A toujours ouvert]où
636	V	S'affrantent [A ⌞] depuis
636	V	Sainte-Foy [A ⌞] deux
637	III	solennité [AR troublante A troublante] qui IV,V,VI,VII,VIII solennité émouvante qui
638	III	qui retenait la
638	IV,V	passer souvent, à
639	III	galeries dans[D l' S le R enchantement A frisson] de l'émotion pathétique
639	IV,V,VI,VII, VIII	frisson de l'émotion pathétique
639	III	moment l'orateur [R évoque] très ému, [A se prit à] évoqu[D ait S er] la
641	III,IV,V,VI, VII,VIII	qui n'ayant pu donner

641 III enfants l' éducation que requ[D éraient S èrent < Il manque un <<i>>: requièrent.>] leurs

642 V à [D la S leurs] tradition[A s,] ont

642 III,IV ont ce regret

643 III étrangers [R à leur table] dans

643 III fils. [D En S Au A moment de] prononc[D ant < La cédille n'avait pas été mise.> S er] ces paroles, [D de S in]volontairement de Lantagnac IV fils. En prononçant ces paroles, involontairement de Lantagnac V fils. En prononçant ces paroles, involontairement[R de] Lantagnac VI,VII,VIII En prononçant ces paroles, involontairement Lantagnac

644 III Lantagnac [R a D levé SD leva A a S levé] les

644 III yeux droit devant lui vers

645 III tribunes. Subitement il a pâli [D , S et] le dernier IV,V,VI,VII,VIII tribunes. Subitement il a pâli et le dernier

646 III gorge [R Quelle était la cause de A D'où lui était venu ce trouble soudain? R Mais D la S La] chambre n'a [R pas A rien]

soupçonné [R la vrai cause de scn trouble A de la cause véritable]; elle n'y a vu qu'une IV gorge. D'où lui[R était venu A venait] ce V gorge. D'où lui [R venait A était venu] ce VI,VII,VIII gorge. D'où lui était venu ce

647 IV,V,VI,VII, VIII soudain. La chambre n'a rien soupçonné de la cause véritable. Elle n'y a vu qu'une

650 III instant. [R avait A avait] étrangl[D é SD e S é] la < L'auteur a voulu changer << avait étranglé>> pour <<étrangle>>, mais il est revenu à son premier choix.>

651 III,IV orateur. // De Lantagnac V orateur. // [R De] Lantagnac

651 III,IV Lantagnac prit son siège au V Lantagnac [R prit son siège A s'assit] au VI,VII,VIII Lantagnac s'assit au

654 III,IV,V,VI, VII,VIII le félicitèrent chaudement

655 III,IV,V,VI, VII,VIII tribunes applaudissaient à

656 III rumeur [D d' S de R éloges murmurés A paroles échangées] tout bas, si

656 IV paroles [R échangées] impatientes

657 III,IV,V,VI, VII,VIII se levait de

657	III,IV,V,VI, VII,VIII	et venait porter
659	III	lui [D disait S dit]-il [A flatteur], vous
660	III	puissance [A ⸗ R et] Dieu IV puissance] Dieu
661	III	moi ! // De Lantagnac IV moi.// De Lantagnac V moi.// [R De] Lantagnac
662	III,IV,V,VI, VII,VIII	cependant demeurait grave
662	III,IV,V,VI, VII,VIII	et se sentait presque
663-668	III	de cette fête [R de compliments]. <Un signe de renvoi indique un ajout dans la marge gauche.> [A Tout d'abord en reprenant son siège, il avait senti une exaltation l'enivrer. R tend A La vibration profonde et solennelle de l'être qui s'ose tendre 2e jusqu'à l'effort héroïque, R et A 1re dans la puissance entière de ses facultés, lui a mis du feu et des battements aux tempes. Mais cet enivrement n'avait pas [D duré S tardé à baisser.] <fin de l'ajout> [R Et] Quand
664	IV,V,VI,VII, VIII	l'avait enivré. La
666	IV,V,VI,VII,	facultés, jusqu'à l'effort héroïque, lui

	VIII	avait mis
667	IV,V,VI,VII, VIII	n'avait pas
668	III,IV,V,VI, VII,VIII	il prit la
669-679	III	rentrer chez lui, [A il ne savait quelle atmosphère de tristesse l'environnait et marchait avec lui. En passant devant la vitrine d'un marchand d'objets d'art, ses yeux R se fix A aperçurent une réduction de D La S la A Victoire de Samothrace <mots soulignés>. Cette R fix A image se fixa dans son esprit. Il lui semblait qu'une victoire voltigeait audevant de lui, mais une victoire blessée, mutilée, avec un battement d'ailes funèbres.] il songea avec IV rentrer [R chez lui A à sa demeure] il
669	IV,V,VI,VII, VIII	ne savait quelle
670	IV,V,VI,VII, VIII	l'environnait et marchait avec
670-673	V	lui. [A Il aperçut tout à coup à sa boutonnière, le bouton de rose qu'il avait cueilli aux pelouses du Musée Victoria. Il le prit et le laissa tomber au bord de la rue.] En
670	VI,VII,VIII	Il aperçut tout à coup

672 VI,VII,VIII le prit et le laissa tomber

674 IV yeux aperçurent une V yeux [R aperçurent A tombèrent sur] une VI,VII,VIII yeux tombèrent sur

675 IV,V,VI,VII, VIII image se fixa dans son

676 IV,V,VI,VII, VIII esprit. Il lui semblait qu'une victoire voltigeait au devant

677 IV,V,VI,VII, VIII lui, mais une

678 IV ailes funèbre. Il songeait avec V ailes funèbre. [R Il A Alors il] songea[R it A ,] avec

678 III il songea avec VI,VII,VIII il songea, avec

679 III,VI,VII, VIII grande que jamais, à IV grande que jamais à V grande que jamais[A ,] à

680 III l'attendait[R chez lui A à la rue Wilbrod]. Il IV,V,VI,VII,VIII l'attendait à

680 III Il revoyait encore dans IV Il revoyait encore, dans V Il revoyait[R encore A toujours], dans VI,VII,VIII Il revoyait toujours

681 III figure [R si pâle] de

682 III l'avait < L'auteur avait d'abord écrit: <<si profondément troublé à un moment de

son discours>>. Par une flèche, il a ensuite interverti l'ordre, mais sans ponctuation.> à un moment de son discours si profondément troublé.// Et cette

683 IV troublé. Et cette IV,V,VI,VII,VIII l'avait, à V troublé. < Un nouveau paragraphe est indiqué>. [A // R Et D c S C]ette femme

[CH]10

	III	<Les sept premières pages (124-130) du manuscrit III sont insérées dans le manuscrit IV.>
	IV	<titre:> [R Chapitre VIII] / Le coin tombe <souligné> V,VI,VII,VIII Le coin tombe
1	IV	Quand de Lantagnac V Quand [R de] Lantagnac
2	IV	promenade [R qu'il avait] à
3	IV	accueillit [R à la porte] . La
3	IV	rayonnante. [R Plus longuement que jamais D e S E]lle sauta
4	IV	longuement [A que jamais] le
5	IV	embrassé. //-[R J'y étais, D v S V]ous savez
6	IV	s'écriat-t-elle
7	V	enthousiaste. [A Que D V S v]ous avez
7	IV	été [D beau S grand]! // - Merci
9	IV	enfant, répondit le père; aujourd'hui, [R toutefois A crois-m'en,] ma V enfant, repondit le père [D ;a S . A]ujourdhui, [R crois-m'en A pourtant], ma
10	IV	force [D n' S ne] m'est
10	IV	moi[R -même A seul.] // Et
11	IV	voix [R <illisible> A basse], il
11	IV	demanda [R à Virginia]. // - Et

13	IV	sortie [R <illisible> A avec AD Nelly S Nellie A .] En
15	IV,V,VI,VII, VIII	vous prévenir qu'
15	IV	qu'elle [R ne] rentrerait [R que A plutôt] tard, [R dans la soirée A ce soir." . // Et Virginia ajouta, désolée: // - Elle
16	V	rentrerait [R plutôt] tard [A ." R ce soir."] // Et Virginia ajouta, désolée: // - Elle
16	VI,VII,VIII	tard ". // Et Virginia ajouta, désolée: // - Elle IX tard ". Elle
17	IV,V,VI,VII, VIII	sais , dit le père. // - Vous
18	IV	apercue [R , n'est-ce pas? A ...Je l'ai deviné,] fit
19	IV	Virginia. [R Un moment, je l'ai deviné.] Et
19	IV	troublé. //[R -Tu as vu juste, mon enfant,] //On
20	IV,V	fut froid. Ni
21	IV	autre n'osait parler V autre n'osai[D t S ent] parler
23	IV	prochaines [A , R et] presque
24	IV,V,VI,VII, VIII	étreignaient déjà le
24	IV	coeur. De Lantagnac V coeur. [R De]

		Lantagnac
25	IV	roses [R avait été] n'était
25	IV	table [A . R devant lui.] // - Où
27	IV	servante. // C'est [D m S M]adame qui l'a
	V,VI,VII,VIII	servante. // C'est Madame qui l'a
29	IV	roses [R à sa chambre A chez elle]. // Ce
30	V	en di[D ra S t] long
30	IV	à de Lantagnac V à [R de] Lantagnac
30	IV,V	sur l'état d'esprit de
31	IV	Maud. <L'auteur a écrit le mot "Alinéa".> - Elle
34	IV	Et pouvait-elle vraiment penser V Et [A ,vraiment,] pouvait-elle [R vraiment] penser
35	IV	chose, après la nouvelle parue hier dans les journaux? // Ce V chose[A ? R après la nouvelle parue hier dans les journaux?] // Ce
36	IV,V	caractère qu'avait pris malgré lui son V caractère qu'avait pris, malgré lui, son
37	IV	débat [R était ce A la chose R qui l'avait le plus préoccupé A faisait], tout à l'heure, [R au AD son ASR sa AR plus AR grand AR e AR <illisible> AR au A sa plus grande souffrance, au] sortir

39	IV	promenade il avait même pris la résolution de [R tout expliquer AR s'ex D à SR avec A tout confesser à] Maud, [R avec une AR dans la une A avec une] franchise V promenade [A , R il avait même pris la résolution de tout confesser A il se l'était AR même A promise résolument; il confesserait tout] à
41	IV	parlement, et même jusqu'à son dernier V parlement [A ,] et même jusqu'[D à S au R son] dernier
41	VI,VII,VIII	et même jusqu'au
42	IV	résolution suprême [R était A avait AR été A bien été] de s'abstenir V,VI,VII,VIII résolution suprême avait bien été de s'abstenir
43	IV	abstenir[D . S ; D P SR p R uis, A puis il ajouterait] que V abstenir [D ; p S .P]uis il ajouterait que
43	VI,VII,VIII	il ajouterait que
45	IV,V,VI,VII, VIII	ouvertes et qu'
45-47	IV	avait [R commencé à] parl[D er S é] . Il dirait ainsi l'exacte
45-47	V,VI,VII,VIII	parlé. Il dirait ainsi l'exacte
47	IV,V,VI,VII, VIII	vérité ; il y engagerait

48	IV	Et devant V Et [A ,] devant
48	IV	il [A le] savait, [que] Maud
51	IV	lendemain Madame V lendemain [A ,] Madame
52	IV	déjeûner <L'accent circonflexe a été conservé dans toutes les éditions comme c'était maguère de mise.> [R un peu] un peu [D la S fa]tiquée, surtout
52	IV	mais [A comme toujours] d'une
52-56	IV	correction [R parfaite A impeccable.]. <On a omis de raturer le point.> [R Elle évita habilement D t SR T R outes] les <On a omis de raturer "les".> [A Vainqueur, de Lantagnac tenta AR de s'expliquer A d'amener la conversation sur AR l'événement de la chambre AD et <illisible> AS le sujet A délicat. Toutes les] allusions que son mari voulut faire aux
53	V	Vainement [R de] Lantagnac tenta d'amener
55	V,VI,VII,VIII	délicat. Toutes les allusions que son mari voulut faire aux
56	V	aux évènements de <En IV, "événements" portait pourtant l'accent aigu. Il s'agit peut-être donc d'une simple erreur de transcription dans la dactylographie, erreur qui n'a pas été décelée lors de la

correction.>

57 IV veille, [R en vue d'amorcer l'explication A Maud les détourna habilement.] . <On a omis de raturer le point.> [R Et D d S D]e Lantagnac comprit qu'il V veille, Maud les détourna habilement. [R De] Lantagnac comprit qu'il VI,VII,VIII veille, Maud sut les detourner habilement. Lantagnac comprit qu'il

57-63 IV mieux ne pas aborder le sujet [A pour le moment. R . Madame fut assidu <lecture incertaine de ce dernier mot> AR dans la même attitude, R pendant AR se confina ainsi R toute la huitaine AR pendant les jours R qui suivi D t SR rent. R Et son mari A l'on <On a omis de raturer cet ajout> R put <Le "p" est mis en surcharge sur une lettre illisible.> R croire AR , dans la maison, R que l'incident n'aurait point d'autres suites AR Pendant AD la ASR les AR journ A Pendant les jours qui suivirent, Madame se confina inviolablement dans sa même attitude. Elle s'y tint avec une constance, une opiniâtreté qui n'avait d'égale que sa souple finesse. Et l'on put croire dans

		la maison que l'incident n'aurait pas d'autres suites.] // De Lantagnac
		V,VI,VII,VIII mieux ne pas aborder le sujet, pour le moment. Pendant les
59	V	inviolablement [R dans A en] sa
61	V	finesse. [R Et A Tant et si bien que dans la maison,] l'on put croire [R dans la maison que] l'incident
63	V	incident [R n'aurait pas A oublié tout de bon et préservé] d'autres VI,VII,VIII incident oublié tout de bon et
63	V	suites. // [R De] Lantagnac
64	IV	quelques jour[D s S nées] de
65	IV,V,VI,VII, VIII	Il lui semblait qu'il pouvait
66	IV,V,VI,VII, VIII	croire à <là ou le texte de base se lit "croire,lui semblait-il, à">
70	IV	de [R dignité A calme], sinon
70	IV	Dans [A le] Québec
71	IV	pour [R secourir A venir à la ASR resc <lettres illisibles sous la surcharge> AR ousse de A rescousse de] la
72	IV	Puis de Lantagnac V Puis [A ⌐ R de] Lantagnac
74	IV	Ottawa, [A et] qui V Ottawa, [R et] qui
75-78	IV	jour: //<le passage suivant est mis en rectangle, marqué d'un grand X et

annulé.> [R -Merci [R M.] de Lantagnac [A d,avoir AR su A distingu D er AS é A entre les AR en A amis et les ennemis parmi nous. R Nous, Irlandais nous avons AR Ceux-ci ont A Je le sais, Quelques-uns <On a omis de corriger par un "q" minuscule.> A des nôtres AR, je le sais, A ont] été indignes en toute cette affaire. [R Nous A Ils] vous [R avons A ont] combattus quand nos intérêts et nos emmenis sont communs. Mais beaucoup, [R comme moi commencent à voir clair A même parmi ceux-là, AR croyez-m'en, A prenez-en ma parole, voient tomber les écailles de leurs yeux]. Et [A moi aussi,] je [R vous] prédis [A avec vous, comme un AR e <mot illisible> A bonheur prochain AR e] la réconciliation de notre race et de la vôtre.>>] // Parmi <deuxième rédaction en IV> jour: // - << Merci, de Lantagnac d'avoir distingué entre les amis et les ennemis parmi nous. Quelques-uns des notres, je le sais, ont été parfaitement indignes en toute cette affaire. Ils vous ont combattus quand, en réalité, nos intérêts et nos ennemis nous sont

communs. Mais beaucoup, même parmi ceux-là, prenez-en ma parole, s'ouvrent [A déjà] les yeux à la lumière. Et moi aussi, je prédis avec vous, comme un bonheur prochain, la réconciliation de notre race et de la vôtre.>> // Parmi V jour: // - <<Merci, [R de] Lantagnac, d'avoir [A su] distingu [D é S er R entre] les amis [R et les ennemis] parmi nous. [R Quelques-uns des nôtres, je AR C'était justice A // Et comme l'orateur avait observé: // <L'auteur a écrit le mot <<aliéna>>.> - Mais ce n'était que justice! l'autre avait continué // <Le mot <<alinéa>> est de nouveau écrit.> - Quelques-uns des nôtres, je] <La suite de ce passage est mise en rectangle, marquée d'un grand X et annulée.> [R le sais, [R ont été A se sont montrés] parfaitement indignes en toute cette affaire. [R Ils vous ont combattus quand, en réalité AR Quelle AR Et c'est une pure aberration que ces luttes, quand AR ces luttes A Lutter AR ainsi, A entre nous, quand] nos intérêts et nos ennemis nous sont communs [D . SD , S . AR <lettre

illisible> Quelle aberration!] Mais beaucoup, même parmi [R ceux-là, prenez-en ma parole, A les aveugles, mon cher député,] s'ouvrent [R déjà AR enfin] les yeux à la lumière. [D . SR ; R Et moi aussi, je prédis avec vous, comme un bonheur prochain, la AR et c'est AR moi aussi, avec vous, AR j'y vois A comme vous, j'y vois l'indice AR de A d'une] réconciliation [A prochaine. R de notre race et de la vôtre.>>] <Ce passage annulé est repris dans la marge gauche.> [A le sais, se sont montrés parfaitement indignes en toute cette affaire. Lutter entre nous, quand nos intérêts et nos ennemis nous sont communs! Mais beaucoup, même parmi les aveugles, mon cher député, s'ouvrent les yeux à la lumière. Et comme vous, j'y vois l'indice de notre réconciliation prochaine.] // Parmi

77 VI,VII,VIII,IX nous.>> // [Et comme l'orateur avait observé: << Mais ce n'était que justice>>, [VI <virgule omise>] l'autre avait continué: // - <<Quelques-uns des nôtres, je le sais, se sont montrés

		parfaitement indignes en toute cette affaire. Lutter [IX A quoi riment ces luttes] entre nous, quand nos intérêts et nos ennemis nous sont communs! Mais beaucoup, même parmi les aveugles, mon cher député, ouvrent les yeux à la lumière. Et comme [IX < <<Et>> a été supprimé et <<Comme>> à pris la majuscule.>] vous, j'y vois l'indice de notre réconciliation prochaine>>.] Parmi
78	IV	ontariens, de Lantagnac V ontariens [R de] Lantagnac
79	IV	croyait aussi observer V croyait [R aussi] observer
79	IV,V,VI,VII, VIII	jour, en ouvrant son
80-82	IV	courrier, il trouvait quelques lettres [R qui lui parlaient en ce sens A d'où se dégageait un espoir plus confiant]. Quelques-unes [A de ces lettres] l'émouvaient V,VI,VII,VIII courrier, il trouvait quelques lettres d'où se dégageait un
82	IV	larmes: [R et] c'étaient les lettres V larmes [D :è S .C'] étaient les lettres
83	IV	orthographiées, [A écrites] sur
84-86	IV,V,VI,VII,	douter. Oui, la certitude lui en venait

	VIII	maintenant, irrésistible
86	IV,V	absolue ; sa
86	IV	race [R s'aff-] s'affranchirait
87	IV	suivrait. [R Qu'importait les A Qu'importerait les] souffrances [R que lui coûterait AR coûterait R pour A dans] l'effort de sa libération. Il
87	V	les souffrances dans l'effort de sa libération [A ?] Il VI,VII,VIII les souffrances dans l'effort de
89	IV	passerait pour [R les siens A elle] ce
	V	passerait pour elle [R s] ce
	VI,VII,VIII	passerait pour elle ce
89	IV,V,VI,VII, VIII,IX,X	lui-même. Echappée <Nous avons ajouté l'accent sur la majuscule << É >> dans le texte de base.> peu
90	IV,V	l'emprise du
90	IV	conquérant, ayant vomi hors de son sein les éléments inassimilables [R absorbés par elle], la
	V,VI,VII,VIII	conquérant, ayant vomi hors de son sein les éléments inassimilables, la
92	IV	comme de Lantagnac V comme [R de] Lantagnac [D l' S les] avait [A reconquises:] , l'autonomie
93	IV	âme [R et de sa pleine], l'entière

94	IV	vie. [A Et D P S p]uisqu'il [R cédait A s'abandonnait] aux espérances V vie. Et puisqu [D ' S e R il s'abandonnait aux A l'aube des espérances
95	IV	grandiose, de Lantagnac V grandioses [A se levait, R , de] Lantagnac
95	IV,V	voyait même poindre
95	IV	jour où , [R sa race] pleinement V jour où , pleinement VI,VII,VIII jour glorieux , où
97	IV	géographique, [A administrant elle-même ses forces morales et matérielles,] sa
100	IV	Nouvelle-France. // - Si une race française a besoin d'exister en Amérique, se disait-il, la Providence se devra [AR à R elle-même] de lui faire [R f] des conditions d'existence qui assurent [R au plus parfait] , le [A plein] rendement de son action. // Pendant V Nouvelle-France. // <Le passage suivant est mis en rectangle, marqué d'un grand X et annulé.> [R Si une race française a besoin d'exister en Amérique, se disait-il, la Providence [R se devra de lui faire des con- AR ne voudra-t-elle point lui AR peut <illisible> A peut-elle lui

refuser les con]ditions d'existence qui [AR puissent] assur[D ent SD er S ent] le plein [R rendement A épanouissement] de son [R action A âme D . S ? AR Qui sait, AR peut-être AR ajoutait-il, AR si mes enfants ne verront pas cette aube rafraîchissante? <illisible> AR Et qui sait si le devoir de ma vie prochaine ne sera pas de leur préparer cet avenir.] <dans la marge gauche> [AR Qui sait même si mes enfants ne verront pas cette aurore rafraîchissante, si de devoir de ma vie prochaine n'est pas de leur préparer cet avenir?] <Le passage, rédigé à la main, est repris sur une page ajoutée à la dactylographie.> [A - Si une race française a besoin d'exister en Amérique, se disait-il, la Providence lui refusera-t-elle les conditions d'existence qui assurent le plein épanouissement de son âme? Qui sait même si mes enfants ne verront pas cette aurore rafraîchissante, si le devoir de ma vie prochaine n'est pas de leur préparer cet avenir? // Pendant VI,VII,VIII Nouvelle-France. // - Si

une race française a besoin d'exister en Amérique, se disait-il, la Providence lui refusera-t-elle les conditions d'existence qui assureront le plein épanouissement de son âme? Qui sait même si mes enfants ne verront pas cette aurore rafraîchissante, si le devoir de ma vie prochaine n'est pas de leur préparer cet avenir?... [VI avenir?] Pendant

101 IV Pendant [R que de Lantagnac A qu'il] s'entretenait dans ces V,VI,VII,VIII Pendant qu'il s'entretenait dans ces

101 IV réconfortantes, [R pendant que] chaque

103 IV seul symptôme avait un instant renouvelé toutes [D les S ses] craintes [R de Lantagnac]. Un V seul [R symptôme A incident] avait un [R instant A moment] renouvelé toutes VI seul incident avait un moment renouvelé toutes

105 IV jours, le hasard [R lui avait fait croiser A lui avait fait croiser], dans un V jours, [R le A il avait croisé par] hasard [R lui avait fait AR avait voulu qu'il R crois D er AR ât A ,] dans un

106	IV	Victoria, le père Davis V Victoria, [R le père A le vieux] Davis
106	IV	Fletcher. De Lantagnac V Fletcher [R D] Lantagnac
107-111	IV	vieillard; [R qui, A mais] lui, était passé, [R la tête haute, AR droite] indifférant et hautain, [AR le chapeau collé aux tempes et harang <lecture incertaine> AR accélérant AR le plus qu'il pouvait son petit AR même AR pas trotte-menu. A le chapeau collé aux tempes et accélérant le plus qu'il pouvait, son même pas trotte-menu. // L'on V vieillard; mais lui, [R était passé,] indifférent [AR , R et A et] hautain, [A était passé] le VI,VII,VIII vieillard; mais lui, indifférent et hautain s'était
108	V	tempes, [R et] accélérant le
109	VI,VII,VIII	accélérant le
109	V	son [R même A petit] pas
111	IV	le [D 20 S 22] mai V le 22 mai
111	IV	Ce jour-là, [A vers quatre heures de l'après-midi] de Lantagnac V Ce jours-là, <le <<s>> qui apparaît à la dactylographie est sans doute une erreur

par inadvertance.> [R de] Lantagnac

112 IV,V,VI,VII, VIII travail , lorsqu'il vit entrer Virginia, un

113 IV main et pleurant. // - Lisez V,VI, VII,VIII main [A ,] et pleurant. // - Lisez

115 IV dit-elle. // Et elle lui [r montra A indiqua,] en première page, [R suffisamment clair <lecture incertaine de ce dernier mot> la V,VI,VII,VIII dit-elle. // Et elle lui indiqua, en première

117 IV Ottawa [A . R et A Il y avait là,] suffisament en vedette, un V Ottawa. Il y avait là, suffisamment en vedette, un VI Ottawa. Il y put voir suffisamment en vedette, un VII,VIII Ottawa. Il y put voir, suffisament en vedette, un

118 IV League où, dans

118 IV,V titre, apparaissait le

120 IV soucieux, de Lantagnac V soucieux [R de] Lantagnac

120 IV de Virginia et lut lentement l'articulet. Virginia V de Virginia et lut lentement [R l'articulet A entrefilet]. Virginia

VI,VII,VIII de Virginia et lut lentement l'entrefilet. Virginia

121 IV,V,VI,VII, VIII vit tout à coup son

121 IV pâlir. Il venait d'arriver aux dernières lignes [A . R et il avait lu A Le journal rapportait] qu'à V,VI,VII,VIII pâlir. Il venait d'arriver aux dernières lignes. Le

125 IV de leur séance, le V de leur [A s R séance A réunions], le

126 IV pour le remplacer par le [R God save de King. A Rule Britannia.] La V pour le remplacer par le Rule Britannia. La VI,VII,VIII pour y substituer le Rule Britannia. La

127 IV,V,VI,VII, VIII résolution proposée

127 IV par [R Madam] Lady

127-129 IV avait été [R secondée R votée AR a <deux autres lettres illisibles> A votée,] à une [A très forte] majorité [R très forte AR considérable], après [R avoir été secondée AR appuyée AR reçu le chaud appui de A après avoit été chaudement appuyée par] Madame Jules de V avait [R été votée, à A reçu la consécration

d'] une très forte majorité, après [R avoir été chaudement appuyée par A le chaud appui de] Madame Jules de VI,VII,VIII avait reçu l'hommage d'une très forte majorité, après le chaud appui de Madame Jules de

131 IV,V,VI,VII, VIII Virginia, ne put-il que dire, ayons

132-163 IV malheurs. // <Le passage suivant, mis en rectangle, marqué d'un grand X et annulé fait partie de l'ancienne page 127 en III, devenue la page 181 en IV.> [R Il le sentait bien, <On a omis le mot <<en>>.> effet [D; S . R dans cette action par AR Maud A On ripostait à son discours par des] représailles [A . R de la part de Maud]. [R Dans A Que voulait dire, de la part de AD Madame AS Maud AR de Lantagnac] cette volonté délibérée d'opposer son action publique à celle de son mari? [R Maud AR il n'y avait plus à en douter, elle R venait de faire AR voulait dire, de la part de Maud, A sinon] le dernier pas vers la rupture?] <signe de renvoi à la marge gauche> [AR De Lantagnac voyait juste. Pour cette fois AD de AS De A Lantagnac voyait que

demi-juste. AR Mais AD l AS L A a décision de Maud était prise, en réalité, depuis le discours Elle l'avait arrêtée, irrévocable, là même dans sa loge du parlement. AR Contrairement à ce qu'avait présumé de Lantagnac A Maud ne AR croyait AR voyait pas à un A n'avait pas vu en cette participation imprévue AR de son mari A au débat un manque de loyauté AR de ADR la ASR sa AR part de son mari. Non ce discours du 11 mai A ,elle AR savait A en AD restait AS était A convaincre bien fortement AR que la logique de la loyauté pour les siens le lui avait arraché au dernier moment. AR la logique de AR il avait plutôt sa cause dans la logique de la AR d'une loyauté absolue. AR envers sa A de la part de son mari, comme lui-même l'avait présumé. Bien au contraire elle y AR avait A reconnaissait la logique implacable d'une loyauté absolue. 2 - Et c'est pourquoi AR elle A le mal lui paraissait irrémédiable. 3e AR Et A Et AD c' AS C' <On ne sait plus si cette phrase commence par <<Et>> ou <<C'>>.> A est pourquoi aussi elle avait jugée ensuite

superflue toute explication; AR et c'est pourquoi elle l'avait jugé avec Jules impossible désormais AR ensuite impossible entre elle et son mari. A 4° Dès ce même jour AR -là A ,elle en avait AR formé A pris son parti et commencé de l'exécuté.] <Ce long ajout, commencé dans la marge gauche, s'est finalement divisé en quatre sections et promené, un peu partout, entre les lignes et tout au bas de la page.> Le même soir, du reste, elle convogua son mari, non plus dans sa chambre , cette fois, mais au salon [D et S où A franchement] elle lui avoua [R franchement D sa détermination S son destin]: // - Mes appartements sont déjà loués [R , ajou] dans la haute-ville, [R ajouta AD précisa R -t-elle A voulut-elle AS préciser] . Dans quatre ou cinq jours je partirai. Je ne veux point d'équivoque entre nous, [R ajouta continua-t-elle AR voulut-elle ajouter A continua-t-elle] . Il ne faut point qu'il y ait de scandale devant le monde. Je pars sans bruit. Je vous avais prévenu de cette issue presque certaine.

Je ne veux point suspecter les motifs de votre conduite. Je vous en demande autant pour les miens. // Elle prononça ces petites phrases, d'un ton sec, [R avec] ce pli au front que son mari connaissait [R bien A trop] et qui annonçait chez elle les entêtements [R implacables A sans merci.] De Lantagnac avait é -] <Ce long passage, repris à la page 182, se poursuivra à la page 182b: <<couté, sans dire mot,>>. Mais d'abord, en voici la reprise en IV, à la ligne 132.> IV malheurs. // Il le sentait bien, en effet; c'était [A là] une riposte à son discours du 11 mai. Que voulait dire de la part de Maud, cette volonté V malheurs. // [R Il le sentait bien, en effet D ; SR ! A Plus d'illusions possible! D c' S C'] était [A bien] là une riposte [R à son A au] discours du 11 mai. Que voulait dire de la part de Maud, cette volonté VI malheurs. // Plus d'illusions possible! C'était bien là une riposte au discours du 11 mai. Que signifiait de la part de Maud, cette volonté VII,VIII malheurs.

// Sa dernière illusion s'envolait! C'était bien là une riposte au discours du 11 mai. Que signifiait de la part de Maud, cette volonté

135 IV,V,VI,VII, VIII mari, sinon le

137 IV rupture, De Lantagnac ne V rupture. [R De A Ainsi pensait] Lantagnac [A qui] ne VI,VII,VIII rupture. // Ainsi pensait tristement Lantagnac

139 IV avait fait en réalité, le V avait [R fait AR franchi] en réalité [A franchi], le

140 IV,V,VI,VII, VIII parlementaire. La suprême décision, elle

141 IV arrêtée, là-même, dans [D la S sa] loge V arrêtée , là-même, dans VI,VII,VIII arrêtée là-même, dans

141-143 IV parlement. Elle n'avait pas vu, en cette intervention inattendue de son mari, un V parlement. [R Elle n'avait pas vu, en cette intervention inattendue de son mari, A L'intervention de son mari dans le débat, ne s'était pas offerte à elle, selon la présomption de Lantagnac, comme] un VI,VII,VIII parlement. L'intervention de son mari dans le débat, ne

s'était pas offerte à elle, selon la présomption de Lantagnac, comme un

143 IV loyauté, comme lui-même l'avait présumé. Bien au contraire, elle y reconnaissait la V loyauté, [R comme lui-même l'avait présumé. <On a omis de raturer la virgule et de conserver le point.> Bien au contraire, elle y [R reconnaissait A voyait] la VI,VII,VIII loyauté. Bien au contraire, elle y voyait la

145 IV loyauté absolue. Et c'est pourquoi le mal lui paraissait irrémédiable [D . S , R Et c'est] pourquoi aussi, elle avait jugé V loyauté absolue. Et c'est pourquoi le mal lui paraissant irrémédiable, pourquoi aussi, elle avait jugé VI,VII,VIII loyauté absolue. C'est pourquoi aussi le mal lui paraissait irrémédiable, elle avait jugé

147-149 IV superflue. Et dès ce jour-même, elle avait pris D son S sa R parti A résolution] et commencé de V superflue. [R Et A ,] <On a omis de raturer cette virgule, ajoute avant la disparition du <<Et>>. > [D d S D]ès ce jour [R -même A du 11 mai], avait pris sa résolution et

		commencé de VI superflue. Dès ce jour du 11 mai, sa résolution était prise et elle avait commencé de
149	IV	exécuter. // Le même V exécuter. [D Le S Ce] même
150	IV	soir, du reste, elle convoqua son V soir, du reste, [A où le journal avait apporté l'effarante nouvelle,] elle convoqua son VI,VII,VIII soir, du reste, où le journal avait apporté l'effarante nouvelle, elle convoqua son
152	IV	chambre, cette fois, mais V chambre, [R cette fois,] mais
152	IV,V,VI,VII, VIII	salon où, franchement, elle lui avoua sa
152-154	IV	détermination: // - Mes appartements sont déjà loués à la haute-ville, voulut-elle préciser. Dans V détermination: // - Mes appartements sont déjà loués à la haute-ville [D , S . R voulut-elle préciser.] Dans VI,VII,VIII détermination: // - Mes appartements sont déjà loués à
155	IV	nous, continua-t-elle. Il V nous, <On a omis de raturer la virgule.> [R continua-t-elle]. Il

157	IV,V,VI,VII, VIII	de cette issue presque certaine. Je
162	IV,V	trop et
162	V	elle [D d S l]es entêtements
163	IV	merci. De Lantagnac V merci. [R De] Lantagnac
164	IV,V,VI,VII, VIII,IX	dire mot
164	IV	attitude chagrin [D ée S e] mais
165	IV	fini, [A je sais] que
166	IV	irrévocable. [R Je] Maud
167	IV	que [R je A , cette décision, je] la
170	IV	irrévocable. <signe de renvoi vers la marge gauche> [A // Devant votre foi, Maud, osa-t-il reprendre, avez-vous songé à vos responsabilités? // - Comme vous avez songé aux vôtres, mon ami, répliqua-t-elle. // De Lantagnac frémit devant cette amertume. Vraiment eploré, il R posa A risqua pourtant une dernière question: // Me
173	V	ami, répliqua-t-elle. // [R De] Lantagnac VI,VII,VIII ami, répliqua-t-elle. // Lantagnac
176	IV,V,VI,VII, VIII	laisserez-vous au moins quelqu'un
176	IV	enfants? [R demanda-t-il, vraiment éploré.] // - Je

177 IV répondit [R -elle A Maud] avec

178 IV Je n'[D a S em] m [R '] ènerai avec moi que ceux qui V n'emmènerai avec moi [A , vous pouvez en être sûr,] que ceux [A -là seuls] qui

179 IV suivre. // [R Et D l' S L']entretien

181 IV sortir. De Lantagnac V sortir. [R De] Lantaganac

183 IV retenir. // [R Dans AR Mais A Hélas! quels seraient] les jours qui [R suiv D er SR r R ont? A allaient venir! D le S Le] pauvre

185 IV assister silencieux [A , R et] sans V assister [A ,] silencieux [A ,] sans

186 IV préparatifs [D du S de R départ A la séparation]. Du

188 IV dans [R les chambres de la maison l A les chambres et les couloirs le

189 IV on [R faisit glisser AR poussait A emportait] et dans V on emportait et [A ,] dans

192 IV marteau sur les clous d'un V marteau [R sur les clous d'un cercueil A à l'intérieur d'un tombeau]. Une VI,VII,VIII marteau à l'intérieur d'un tombeau. Une

192 IV Une [R tristesse AS image <illisible sous la surcharge> A de tristesse] le

193 IV poursuivait [R sans cesse et c'était cette A partout: et c'était celle AR de la dispersion de ses enfants et A de la dispersion de ses enfants] de son effroyable solitude [R à l'avenir et de la dispersion de ses enfants. A à l'avenir.] // A V poursuivait partout; [R et c'était] celle de la dispersion de ses enfants, de son effroyable solitude à l'avenir. // - A VI,VII,VIII poursuivait partout: celle de la dispersion de ses enfants, de son effroyable solitude à l'avenir. // - A

195 IV disait-il, [R lequel de mes enfants A qui donc va me rester [R s]? // Hélas! cette dernière espérance devait même lui être ravie. La

196 V rester? // Hélas! cette dernière [R espérance A consolation] devait même lui être ravie. La VI,VII,VIII rester? // Hélas! cette dernière consolation lui serait peut-être ravie. La

199 IV partir, [R Maud A Virginia] entre soudain

		dans
199	V,VI,VII,VIII	entra soudain dans
200-202	IV	père. A ses yeux rougis et [R tuméfiés A gonflés], il vit qu'elle avait beaucoup pleuré. // - Mon V,VI,VII,VIII père. A ses yeux rougis et gonflés, il vit qu'elle avait beaucoup pleuré. // - Mon
202	IV,V,VI,VII, VIII	dit-elle en s'asseyant en
203	IV	chagrins et j'ai le regret de [R vous A vous] en V chagrins [A . R et D j' S J']ai
205	IV	donc [A et que veux-tu dire], ma
206	IV	demanda de Lantagnac V demanda [R de] Lantagnac
208	IV,V,VI,VII, VIII	partir, répondit la jeune fille. // - Mais
214	IV	toujours. // De Lantagnac V toujours. // [R De] Lantagnac
215	IV,V,VI,VII, VIII	de suprême angoisse: // - Ah!
216	IV	enfant, [A je comprends:] tu
217	IV	seul, [A tout] seul
219	IV,V,VI,VII, VIII	dans ses mains
220	IV	enfant, d'une voix qui devint caressante comme un cantique d'espérance, mon V enfant, d'une voix [R qui devint]

		caressante comme un cantique d'espérance,
		mon VI,VII,VIII enfant, d'une voix
		caressante comme un cantique d'espérance,
		mon
221	IV	point. C' est pour être [R encore plus A
		davantage] votre V,VI,VII,VIII point.
		C' est
223	IV,V,VI,VII, VIII	soutien que je pars. Vous
224	IV,V,VI,VII, VIII	Dieu,[A vous le savez bien,] je
226	IV	père [R se] relevait
229	IV	sentez [R bien A avec peine], il
230	IV,V,VI,VII	des de Lantagnac
230	IV	la [R langue française A tradition des
		ancêtres]. Je
231	IV	moi, [R l'] enseigner
232	IV	père, je
234	IV	craignez comme moi, des de Lantagnac V
		craignez [R comme moi A encore], des de
		Lantagnac VI,VI craignez encore, des de
		Lantagnac
235	IV	à perdre la V à [R perdre A la perte
		de] la
235	IV	foi: Nell [D y S ie] A
237	IV	que pour V que [A,] pour
239	IV	dit, de Lantagnac V dit [R de]

		Lantagnac
245	IV,V	devant son père: // - Maintenant, dit-elle, j'ai
246	VI,VII,VIII,IX	Maintenant, dit-elle, j'ai
246	IV	encore une autre V encore un [R e] autre
248	IV	suite de Lantagnac V suite [R de] Lantagnac
250	IV,V,VI,VII, VIII,IX	Demain, dit Virginia, vous
250	V	partir, avec <Cette virgule n'apparaît nulle par ailleurs. Il s'agit d'une simple erreur dactylographique. C'est l'accent aigu du mot <<départ>>, placé sous <<partir>> en IV, qui a été pris pour une virgule.>
251	IV	paraître, je sais que le départ lui
253	IV	elle [A quelques jours.] Après quoi, [A je vous le promets,] je
254	IV	reviendrai, [A nous irons à Saint-Michel] et V reviendrai [D ,n S .N]ous irons
256	IV	adieu. // - Soit V adieu. [A Vous voulez?] // - Soit
258	IV	moi [D , S . R fit de Lantagnac.] // - Merci
259	IV	qui embrassa [R nt] son
260-264	IV	front et se retira. // [A Resté D S S

s]eul, [R de Lantagnac A le pauvre père] sentit V front [R et se retira D . S , AR après avoir prononcé cependant A en lui jetant cet autre grand mot d'espoir: // - Qui sait si le Bon Dieu ne m'accordera pas de refaire entre vous et maman, l'avenir? // Resté

264 V,VI,VII,VIII seul, le pauvre père

265 IV défaillir. [R Homme de foi, D s S S]es yeux se levèrent instinctivement vers le [R beau] Christ V,VI,VII,VIII défaillir. Ses yeux se levèrent instinctivement vers

270 IV Dieu! le V Dieu! [A mon Dieu!] le

271 IV tomber? // Quand il repassait toute la longue série des souffrances V tomber? // [Quand il repassait toute A Abattu, épuisé par] la longue série des souffrances VI,VII,VIII tomber? // Abattu, épuisé par la longue série des souffrances

272 IV,V,VI,VII, VIII morales qu'il avait dû endurer depuis

273 IV mois, [R il se demandait s'il A une frayeur le prenait: comment donc] pourrait [R encore A -il] affronter [R sans défaillance] les V mois, une

		frayeur le prenait: comment donc pourrait-il affronter
275-277	IV	de Nell [D y S ie] ? Sa faiblesse redoutait [A au plus haut point, ce cruel moment. [R Mais D la S La] Providence
275	V	point ce cruel moment. <Un autre paragraphe est indiqué par le mot <<Alinéa>> écrit par l'auteur.>
	VI,VII,VIII	point le cruel moment
278-280	IV	lendemain, [R quand A lorsque] de Lantagnac rentra chez lui à l'heure du souper, il trouva la maison déserte [D , seuls S . Seuls] le
	V	lendemain lorsque [R de] Lantagnac rentra chez lui [A ,] à l'heure du souper, [R il trouva la maison A il remarqua le grand silence de la maison: elle était] déserte
279	VI,VII,VIII	le grand silence
281	IV	Maud [A qui] redoutait [R autant A plus encore] que
281	V,VI,VII,VIII	redoutait plus
282	IV	marie une dernière entrevue, [R et elle] avait
	V,VI,VII,VIII	mari une dernière entrevue, avait
283	IV,V	pendant son absence. Lui, maintenant, loin de se sentir soulagé, éprouvait, de

VI pendant l'absence de Monsieur. Lui, maitenant, loin de se sentir soulagé, éprouvait, de VII,VIII pendant l'absence de Monsieur de Lantagnac. Lui, maintenant, loin de se sentir soulagé, éprouvait, de

286-289 IV il [R prit a R dîna en quelques minutes A se mit à table mais ne put manger [A . D et S Il] partit [R aussitôt] à travers [D les S la] maison [R s] , [A errant d'étage en étage,] comme V,VI,VII,VIII il se mit à table, mais ne put manger. Il partit

289-300 IV absents qui ne reviendraient jamais. <La phrase suivante, annulée, commence au bas de la page 184 - l'ancienne page 130 du manuscrit III - pour se poursuivre à la page 131 en III.> [R Il passa dans la chambre de Maud, elle <p. 131> était vide; R de n R il n'y restait ni meubles, ni rien aux murs. Maud avait même emporté leur souvenir de noce. Dans la chambre R Rien non plus A De là il passa dans <Un signe de renvoi, raturé, placé juste avant le passage annulé ci-dessus, conduit à la page 183b à la reprise du

passage de la visite de la chambre de Maud. Ce passage est marqué d'un grand X et annulé lui-aussi.> [R Doucement, avec une sorte de frayeur, il poussa la porte de la chambre de Maud. Une odeur étrange, odeur de maison abandonnée bouffa jusqu'à lui. La chambre était vide. Aux murs [R apparaissaient les trous laissés par les nuages peinturés et les cadres emportés A quelques lignes blanches, usures des cadres et des meubles rayaient la tapisserie]; ci et là, sur le plancher, la poussière s'était [A déjà] ramassée en petits flocons laineux. [A Détail cocasse mais poignant] une roulette de pied [AR montant] de [R couchette A lit] oubliée dans le déménagement gisait [R là dans un coin A au milieu de la pièce]. De Lantagnac referma la porte, rejeté en dehors, lui semblait-il, par le souffle d'un caveau funéraire. <Le même passage est à nouveau repris, à compter de la ligne 289, après le signe de renvoi annulé.> [A Doucement, avec une sorte de terreur, il] poussa V,VI,VII,VIII

absents qui ne reviendraient jamais. Doucement

291 IV abandonnée bouffa jusqu'à V abandonnée [R bouffa A reflua] jusqu'à

294 IV,V meubles rayaient

294 IV,V tapisserie. Ci et là

295 IV,V poussière s'était déjà ramassée en

295 IV flocons [R laineux] laineux

298 IV pièce. De Lantagnac V pièce. [R De] Lantagnac

300 III de Nell [D y S ie]. [A Même vide et même R <illisible> A atmosphère de tombeau <On a omis d'ajouter un point.> Dans

301 III un seul volume avait-été oublié, semblait-il, sur IV un seul volume était là, apparemment V un [R seul] volume était [R là A resté], apparemment

302-305 III table: [D Les S Le R aspirations d'une race, <titre souligné> ouvrage d'histoire canadienne AR berceau A L'avenir du peuple canadien-français <titre souligné> d'Edmond de Nevers] que de Lantagnac avait récemment offert IV table: [R Les Aspirations d'une race <titre souligné> du Révérend Père Lamarche, O.P.] L'Avenir du peuple canadien-français

<titre souligné> d'Edmond V table: L'Avenir du peuple canadien-français <titre souligné> d'Edmond de Nevers [D . S . A volume que AR de A Lantagnac avait offert à son fils aux vacances de Noël.] Le

305-307 III livre était là, non découpé; [R et] la première page blanche portait insolemment [R écrit A écrit] de la [R main même A haute écriture [de William: Rule Britannia for ever <souligné>. [A Dans D les S la] chambre

308-310 III Wolfred [R étaient restées intactes. A aussi bien que dans celle de Virginia rien n'avait été dérangé.] // De Lantagnac IV Wolfred [R aussi bien que dans A aucun dérangement et de même en] celle de Virginia [D . S . R rien n'avait été derangé.] // De Lantagnac V Wolfred, [R aucun dérangement et de même AR objet déplacé dérangé n'avait été déplacé A nul dérangement n'apparaissait, non plus qu'] en celle de Virginia. // [R De] Lantagnac

309 III cabinet. [R Là AR D'une main] Il rassembla IV,V,VI,VII,VIII cabinet. Il

rassembla

310 III de [R sa femme et de ses enfants A Maud, de Nell D y S ie A ,de Wolfred, de Virginia et de William] , il

321-316 III et [AR il R sanglota comme un enfant, pendant un longue heure A et laissa son coeur trop longtemps comprimé se dégonfl D a S er A par un A e R torrent de larmes A abondante coulée de larmes.] <signe de renvoi vers la marge gauche> [A Puis AD Le AS le A choc de la catastrophe AD a AS l' A ayant rejet AD é AS ée A violemment vers l'examen de ses responsabilités, D Une S une] voix qu'il IV et laissa son coeur se dégonfler. <signe de renvoi vers la marge gauche> [A Abondamment il pleura dans le silence qui, pour la première fois, lui révéla son affreuse solitude.] Puis, le choc de la catastrophe l'ayant rejeté violemment vers l'examen de ses responsabilités, une voix qu'il V et laissa son coeur [R se dégonfler A déborder]. Abondamment

314 V,VI,VII,VIII Puis, le choc de la catastrophe l'ayant rejeté violemment vers l'examen de ses responsabilités, une voix qu'

317-319 III disait: // O homme! [R n' A n'] accuse [R personne AR que A toi-même A que toi] de ton malheur. Le premier [AR et A , AR le seul,] artisan de ton infortune, [A sinon le seul,] c'est toi. La faute [R qui fut la cause AR première], tu IV disait: // - << O homme, accuse-toi toi-même d'abord de ton malheur. Le premier artisan de ton infortune, c'est toi. La V disait: // - << [R O homme, accuse-toi toi-même d'abord D de S De] ton malheur [R , A accuse-toi d'abord toi-même. R Le premier artisan de ton infortune, c'est toi.] La

319 III vingt [AD et un <lecture incertaine> ASR six A trois <On a omis le trait d'union.> ans. [R Avec A Par ce

320-324 III mariage [R dont tu te montras AR parus R alors si fier A qui te liait à une étrangère] tu jeta [D is S s] un dualisme dans ta famille. Ne t'étonne plus si le coin de fer a tout [R détruit A écartelé]. // Longtemps de Lantagnac IV mariage qui te liait à une étrangère, tu jetas un dualisme dans ta famille. Pourquoi t'étonner si le coin de fer a

tout écartelé?>> // Longtemps de Lantagnac V mariage qui te liait à une étrangère, tu [R jetas un dualisme dans ta famille A te créais un foyer avec des matériaux disparates]. Pourquoi t'étonner si le coin de fer a tout écartelé?" // Longtemps [R de Lantagnac A il laissa VI,VII,VIII mariage qui te liait à une étrangère, tu te créais un foyer avec des matériaux disparates. Pourquoi te plaindre si le coin de fer a tout écartelé?>> // Longtemps il laissa

324 III,IV laissa ces pensers et ces sentiments amers V laissa [R ces pensers et] ces sentiments [A et ces pensers] amers

325 III âme. Un moment il crut sa vie [R à jamais brisée] et son courage [R défaillir pour toujours A à jamais brisés]. Pourtant IV,V,VI,VII,VIII âme. Un moment il crut sa

327 III chaque [A fois que] ses

327 III portaient [R sur A vers] le <Il faudrait lire <<la>>.> photographie

329 III Etait-ce [R donc] déjà le IV,V,VI,VII,VIII Etait-ce déjà le

329 III enfant [R dont D l' S la R effet

agissaient ainsi en lui AR qui AR et ASR sa A Etait-ce sa puissance mystérieuse qui AR déjà A commençait AR déjà A d'agir]. ? Il

330 IV,V,VI,VII, VIII qui commençait d'opérer

331 III se rappelait [R, comme un beaume,] la

332 III lui: // - << Mon père, Dieu lui-même pansera vos blessures.>> Et déjà ce souvenir opérait comme

333 III baume. Puis, en homme qui sentait le besoin IV baume: // <<Mon père, Dieu lui-même pansera vos blessures." // Puis, en homme qui sentait le besoin V baume [D : S . R // <<Mon père, Dieu lui-même pansera vos blessures.>> AR - <<Qui sait si le Bon Dieu ne m'accordera pas de refaire entre vous et maman, l'avenir?>> Puis, en homme qui sentait le besoin VI,VII,VIII baume. Puis, en homme qui sentait le besoin

335-342 III Wolfred [D . S , R Que voula <voulait> à se demander si celui-là aussi, ne lui resterait pas. <signe de renvoi vers la marge gauche> [A Un télégramme était là qui lui annoncait l'arrivée de l'étudiant par le train du soir. // - Dans une

heure tout au plus, se dit-il, Wolfred sera ici. Que vient-il faire? que vient-il me dire. de quel côté D se S s' A en ira celui-là? William, il le savait] <A la fin du renvoi, l'auteur a noté: <<(rétablir le reste)>>.> [R Que voulait dire son A le <On a omis de raturer ce <<le>>.> R silence AR de l'étudiant R depuis une quinzaine? William, A il le savait par Virginia] avait écrit à sa mère, [R il le savait par Virginia, qu'elle eut à transporter <Il aurait fallu conserver ces cinq derniers mots.> tous

342 IV,V,VI,VII, VIII — mère qu'elle eut à

343 III — allait [A donc] prendre

344 III,IV — aîné. De Lantagnac V aîné. [R De] Lantagnac

345 III — lettre [R qu'il avait A qu'il avait] reçue [A de Wolfred R quelques semaines A deux mois] auparavant IV lettre qu'il avait] reçue de Wolfred, deux V lettre [R qu'il avait reçue de Wolfred , deux VI,VII,VIII lettre reçue de Wolfred, deux <là où le texte de base se lit: <<lettre de Wolfred, reçue deux>> >

345 III auparavant [A . R de Wolfred et qu'alors AR cette lettre AR et que AD d AS D A ans le temps] il n'avait pu lire [AR alors] qu'à

346 IV,V,VI,VII, VIII temps il n'avait pu la lire qu'à IX temps il

346-348 III course , [A mais en avait gardé le souvenir d'un document fort curieux.] Il IV course; mais, [A il se la rappelait,] elle lui avait laissé le souvenir d'un document plutôt étrange. Il V course; mais [R il se le rappelait AR encore: R elle lui avait laissé le souvenir d'un document plutôt AR des plus R étrange AR s R . A quel document étrange elle lui avait paru!] Il VI,VII,VIII course; mais quel souvenir étrange elle

348-358 III son bureau [A , R et AR en R reprit la lettre A et AR rouvrit le cachet A reprit la lecture des petites feuilles où se tassait en lignes droites une écriture serrée.] Wolfred décrivait à son père quelques unes de ses [R premières A premières] impressions [R après D les SR ses R premiers mois de contacts avec A sur] le [A s] milieu [A x R de] Montréal

[A ais] <On a omis de changer le "M" majuscule en "m" minuscule.> [R Il le faisait avec cette A L'étudiant avait écrit, avec ce ton de la charge, une sorte de] furie, [R cette A une] truculence verbale, [R cette verve endiablée qui lui étaient propres A qui effrayait parfois de Lantagnac AR où les coups portaient souvent plus forts que justes]. // Ah! oui, [A mon cher père,] écrivait-il, parlez-m'en de votre Montréal [D . S , R Je m'attendais AR Ma jeune naïveté A ma naïveté aussi AD jeune AS juvénile A que vierge et aussi vierge que AD jeune AS juvénile A s'attendait] de trouver ici IV son secrétaire, et

350	IV	Wolfred [R racontait A confiait] à
350	IV,V,VI,VII, VIII	père quelques unes de ses
352-354	IV	avec [R ce ton de la charge, une sorte de furie AR , R et de AR cette A sa pointe A de AD satirique AS satire A sèche, AR et A et cette A ou une sorte de] truculence verbale qui effrayai [D t S ent] parfois de Lantagnac
353	V	sèche, [R ou A et] une
354	V	parfois [R de] Lantagnac

355	IV	donc [R que je] vous en parle [A r] de
		V donc vous en
357	IV	et pour
357	V	confesse [A,] pour
358	IV	junénile, s'attendait de V juvénile, [R s'attendait A s'était promis] de
359-362	III	français ; [A une réplique de Nantes ou de Lyons, la troisième ville française du monde après Paris, quoi!] j'étais curieux [AR ,dès mon AR mon cher père, R de retrouver AR de voir A d'observer enfin] une
362	IV,V	observer enfin une
363-406	III	moi. <A cause des transformations profondes qu'il subira, le passage suivant est reproduit sans comparaison avec les états successifs du texte.> [R Ah! ce Montréal, ce Montréal même de l' <illisible> et prétendu français AR Eh! bien A Ah! AR bien A oui, AR parlez-m'en encore une fois A c'était bien la peine de n'être pas blasé tout de suite comme un fossile ou comme un ministre? A Dès mon débotté] Je l'ai parcouru [R et A ce Montréal, AR même celui de l'est que l'on prétend français A et partout] je l'ai vu

[R partout] grimé comme un cabotin de mauvais théâtre anglais. A tous les cinquante pieds mes yeux [A d'Ontarien] se sont butés à un nom de [R vrai] normand pur sang accouplé [A invariablement] d'une enseigne [R enseigne] anglaise. Et parlez-moi [R enc] <lecture incertaine: début de <<encore>>?> aussi de votre haute société canadienne-française! Je [R l'] ai fréquentée, [R elle aussi,] depuis quelques semaines [A dans ces milieux mondains et bien fermés]. Mon nom, mais surtout mon éducation anglaise m' [D a S ont] servi de passe-partout. Tous ces [D grands <lecture incertaine> S gens A snobs patentés, cravatés] à qui j'ai [R parlé A servi] mon meilleur français ne m'ont souvent répondu que par leur mauvais anglais. [AR <illisible> A Hélas! faut-il donc que je AR vous A le dise, A à vous A mon cher père, à vous, l'un des chefs de l'irrédentisme ontarien] <On a omis le point d'interrogation.> Les enfants des [R <illisible> AR De AR Detrin], des [R <illisible> ranger, des

Decoste, des AR de R <illisible> AR <illisible> Bossanger A Boulanger <lecture incertaine>, des Giboyer, des <illisible> Rougemont - tous gens du Québec pourtant] parlent [R anglais] entre eux [A de préférence l'anglais]. Une petite fille des de [R Niner AR Gauder A Malhyn] ville, m'a parlé anglais, avec un parfait accent de cockney. Du reste, toutes ces [A fines] perruches [AR ont A portent les cheveux coupés, AR et] fument la cigarette, [R tout A dans les five o'clock tea] comme nos miss <mot souligné> anglaises. Et l'on m'assure que leurs dentistes aussi bien que leurs coiffeuses sont contraints de tenir des cendriers à [R leur portée] l'usage de ces [A jolies] garçonnières. [R Leurs parents, AR Tout ce beau monde R du reste, qui est ici AD rep ASR constitue R la noblesse du dollar, nourri D ssent SR t A D'ailleurs A Cette noblesse A bourgeoise AR, du reste, qui a pour <On a omis de raturer le "qui".> A dont le A parchemin A le plus authentique est A le green back du dollar, nourrit, A

cela va de soi] le plus profond mépris pour [R leur A sa] race. [R Ils D crient SR clament AR Les mêmes qui A Oh! sans doute ont crie:] volontiers <Les deux points auraient dû être placés ici.> Vive la France, <expression soulignée> avec le trémolo de la pamoison; [A jamais Vive le Canada R puis, ils AR s'en R vont ensuite AR un jour A puis l'un de ces jours on s'en va] dîner au [R Mo R club] M [D ont S ount-Royal A club], aux côtés d'un financier anglo-saxon quel [R que] conque et [R ils AR s'é R crient quand leur estomac est plein: A et l' <En changeant de page, l'auteur a inutilement répété le "et".> A on AR les entend qui s'écrient A s'en revient en s'écriant:] <<Ah!

364-366 IV anglais [A J'avais la fringale de Rica et d'Usbeck tombant à Paris.] Ah!

366 IV oui, c'était V oui, [A pauvre moi,] c'était

368 IV suite comme

368 IV politicien, et [R se pouvait-il A de me donner l'air d'un] jouvenceau [R plutôt <<illisible>> A plutôt] <<régence>> [R,

		comme on dit à Paris]! Dès V politicie, de
370	IV	je l'ai donc parcouru ce V je me mis donc à
371	IV	Montréal [D , et t S . SR Et S T]rop souvent, [R je l'ai vue A hélas! ne l'ai-je AR pas A vu] grimé, maquillé comme les emporiums
372	V	le [A parfait] maquillage
373	IV	authentiques. [A Ah, c'était ça! ... j'allais, j'avançais, je regardais. Ahuris, à tous les cents, à tous les mille pas, R Combien de fois] mes
374	V	cent [A pas], à
375	IV	Ontarien [AR ne R se sont AR -ils pas A se but [D er S aient] à
376	IV	sang [R accouplé] invariablement [A accouplé] d'une
377	IV	enseigne [R anglaise A en langue française quelquefois. AR Ah! AR Oui, AR C'était ça. A Ah! c'était à se croire presque à Québec.] Et parlez-moi [D aussi S donc] de
378	V	parlez-moi [R donc A aussi] de
378	IV,V,VI,VII, VIII,IX	votre haute société
379	IV	fréquenté, depuis quelque temps

380-382	IV	mondains [A , R et trés] fermés [A comme une caste de l'Inde.] Mon V mondains, qu'on m'avait dit fermés comme les castes de
382	IV	mais surtout mon V mais [A , plus que tout chose, R surtout] mon VI,VII,VIII,IX mais, plus
383	IV	passe-partout. Tous ces V passe-partout. Eh bien! ici encore [A, le croirais-tu? D t S T]ous ces
385	IV	français ne
387	IV	mon [D chère S cher] père
388	IV	ontarien; les enfants V ontarien [D ,l S ?L]es enfants
388	IV,V,VI,VII, VIII	des de Frontenac, des Giboyer, des [IV A de] de Rougemont
390	IV	pourtant - [R sortent A vont] pour la plupart [R des A aux] maisons
392	IV	préférence [D l' S la R anglais A langue de la <<race supérieure.>>] Une
393	IV,V,VI,VII, VIII	de Gaudeville m'a
394	IV	cockney. [A Oui, l'on en est là.] Du V cockney. Oui, l'on [R en est là A fait paraître cette distinction.] Du
395	IV	perruches portent les cheveux [R coupés, et A courts comme les mérovingiens

cisaillés de jadis et] fument V perruches [A qui] portent les cheveux courts, comme les [D m S M]érovingiens cisaillés de jadis, [R et AR elles] fument

397 IV tea", [AR tout R comme A avec AR un A plus d'élégance seulement que] nos

398 IV anglais [D , R et D l' SR .L' S ; A et l'] on m'assure que leurs dentistes aussi bien que leurs coiffeuses doivent tenir des cendriers à l'usage de ces jolies garçonnières. D'ailleurs V anglaises [D ; et S . Et] l'on m'assure que leurs dentistes aussi bien que leurs coiffeuses [R doivent tenir A tiennent] des cendriers à l'usage de ces jolies garçonnières. <signe de renvoi vers la marge gauche> [A Ah! pleurez, aïeules, pleurez; voici venir, avec toutes ses horreurs, la suffragette de demain!] D'ailleurs VI,VII,VIII anglaises. Et l'on m'assurent que leurs dentistes aussi bien que leurs coiffeuses tiennent des cendriers à l'usage de ces jolies garçonnières. Ah! pleurez, aïeules, pleurez! Voici venir, avec toutes ses

horreurs, la suffragette de demain! [VII,VIII demain!...] D'ailleurs

399 IV bourgeoise nourrit V bourgeoise [A ne s'en cache point : elle] nourrit

400 IV le [R plus fier] mépris. <On a omis de raturer le point.> [A le plus naturel. R Et D si S Si] l'on y crie

401 V,VI,VII,VIII on y crie

403 IV suffit [R qu'un de ces jours l'on s'en aille A du hasard d'un] dîner [AR, un de ces jours] au

406 V Ah! [D ces a S les A]nglais, ma

406 IV chère [A les Anglais,] quelle

407 III [R Après cela ils A De là on] se rend au Ritz-Carleton, [R à toutes les A aux] soirées de l'Alliance française <Ces deux mots sont soulignés.> A s' AD entassant A ils <On a omis de raturer le "s".> AR entassaient dans une petite salle pour AR jusqu'à s'étouffer A on y] entend [R re] des [R faussetés A salmigondis] de conférences, des monologues de [R messieurs A badauds raffinés la bouche ouverte AR en queue de morue A qui AR leur A servent du mauvais réchauffé de Paris AR et] qui [A tte] à <lecture

incertaine> se moqu [D ent S er R en arrière AR ensuite A l'instant d'après] de [D leur S la R auditoire A jobarderie] des coloniaux. Entre temps [R nos bour A ces] bourgeois et [R nos bonnes AR braves] bourgeoises, [A braves gens d'ailleurs,] tiennent leur bourse ouverte à tous les quêteurs qui leur viennent [D d' S de R outremer A l'étranger] et qui leur demandent la charité [R en gressayant A pour les oeuvres gazettées et panachées]. Mais [R demandez A proposez] -leur, par exemple, d'aller entendre un conférencier, un artiste [R canadien-français A du pays; demandez [R -leur A à ce troupeau d'oies grasse qui n'est pas du capitole] de lire une revue [R canadienne-française A un AR ouvrage A livre de [AR chez nous AR votre <illisible> A chez eux <Il s'agit du <<chez>> de <<chez nous>> qui n'a pas été complétement raturé.> [D ; et S . Et] vous, les lutteurs ontariens, [A allez donc leur tend [D ez S er R donc] la main [R à D cette SR ces R bourgeoisie dorée AR mandarins à ces charitards] pour le

soutien de l'idéal français dans votre province ... Ah! non, [A zut!] par exemple, [R ce n'est A vous n'êtes] pas assez chic [A c'est trop <<régence>> voyez-vous A Messieurs R pas assez du dernier cri pour ces oies grasses qui ne sont pas du Capitole R puis AR Puis D c S C] ette sorte de charité, voyez-vous, ne laisse aucun espoir A d'afficher AD votre AS son A nom dans une grande chronique mondaine] <signe de renvoi vers la marge gauche> [A d'être admis au AR five o'clock A party de son excellence le gouverneur général K.M.C.G. AR et chevalier du reste des couronnes ou encore que son <illisible> A Encore moins peut-elle permettre] d'attraper une médaille, un bout de ruban, D ou S et A surtout, oh! surtout, ma chère, le titre mirifique de lady <mot souligné> pour madame, baronne de R melasse et d'épices A Wholesale and Retail et de quelques autres lieux] // Et la lettre supérieure!>> <Une première partie du passage suivant sera supprimée en IX, puis la totalité en X (texte de base).>

IV supérieure!>> Ce beau monde [R entend bien aussi] ne [A voudrait] jamais manquer, [A non plus] une soirée de l'Alliance française <souligné> , puisqu'elles se donnent au Ritz-Carlton. [A Et D C' S c'] est [AR donc] là que l'on [R va AR <illisible> écout [D er S e] , [R la bouche ouverte, S en avalant sa langue,] des monologues de badauds raffinés qui servent [A quatre fois sur cinq,] du mauvais réchauffé de Paris, [R et qui se moquent ensuite A qu'on ne goûte pas mais qu'on applaudit, pour qu'il soit parlé en France] de la jobarderie des [R coloniaux. A provinciaux d'Amérique.] Entre temps ces bourgeois et ces bourgeoises, braves gens d'ailleurs, tiennent leur bourse ouverte, à tous les prêteurs qui leur viennent de l'étranger [D et S ou] qui leur demandent la charité pour les oeuvres [R gazettées et panacheées A que panachent dûment les AR bonnes AR bonnes a gazettes bon teint]. Mais [R proposez-leur a là], par exemple, [A proposez-leur] d'aller entendre un conférencier, un artiste du

pays; [R à ce troupeau d'oies grasses qui n'est pas du Capitole,] demandez [A - leur], si vous l'osez, de lire une revue, un livre de chez eux. Et vous, les lutteurs ontariens, allez [R donc] leur tendre la main pour le soutien de l'idéal français dans votre province!... Ah! zut! par exemple. Rien de tout cela n'est assez <<chic [R;]>>; vous n'êtes pas à la page, messieurs. La charité pour l'école ontarienne, voyez-vous, ne laisse aucun espoir [A d'afficher son nom dans une grande chronique mondaine,] d'être admis au <<party>> de son Excellence le gouverneur-général, K.M.C.G. Encore moins peut-elle permettre [R d'afficher son nom dans une grande chronique d'attraper une médaille, un bout de ruban officiel, et surtout, c ! surtout, ma chère, le titre mirifique de lady <souligné> pour madame, baronne de <<Wholesale and Retail>> et les quelques autres lieux.>> // Et la lettre V,VI,VII,VIII supérieure!" Ce beau monde ne voudrait jamais manquer, non plus [V A .] , une soirée de l'Alliance française

<souligné>, puisqu'elles se donnent au Ritz-Carlton. Et c'est [V là que [A , quatre fois sur cinq,] l'on] là, que quatre fois sur cinq, l'on écoute, en avalant sa langue, des monologues de badauds raffinés qui [V A vous] servent, [V R quatre fois sur cinq,] vous servent du mauvais réchauffé de Paris, qu'on ne goûte pas mais qu'on applaudit, pour qu'il soit parlé en France de la jobarderie des provinciaux d'Amérique. IX suprérieure!>> V,VI,VII,VIII,IX Entre temps ces bourgeois et ces bourgeoises, braves gens d'ailleurs, tiennent leur bourse ouverte à tous les quêteurs qui leur viennent de l'étranger et qui leur demandent la charité pour les oeuvres que panachent dûment les [V A cercles et les] cercles et les gazettes bon teint. Mais là, par exemple, proposez-leur d'aller entendre en conférencier, un artiste du pays! [V [D , d S !D]emandez-leur,] Demandez-leurs, si vous l'osez, de lire une revue, un livre de chez eux. Et vous, les lutteurs ontariens, allez leur tendre la main pour

le soutien de l'idéal français dans votre province!... Ah! zut! par exemple. Rien de tout cela n'est assez <<chic>>; [V AR oh! non, pour cela non,] vous n'êtes pas à la page, [V R messieurs. AR oh! non pour cela, oh! pour cela non, messieurs, pour cela non. A messieurs.] messieurs. La charité pour l'école ontarienne, voyez-vous, ne laisse aucun espoir d'être admis au <<party>> de son [V [D e S E]xcellence] Excellence le gouverneur général K.M.C.G., [V A ou] ou d'afficher son nom dans une grande chronique mondaine. Encore moins peut-elle permettre d'attraper une médaille, un bout de ruban officiel, [V A un bout de jarretière,] un bout de jarretière, et surtout, oh! surtout ma chère, le titre mirifique de lady [V mot souligné] pour [V [D m S M]adame [A,] baronne de [r <<] Wholesale and Retail [R >>]] Madame, baronne de Wholesale and Retail et de quelques autres lieux.>> // [V [R Et D l. S L] a lettre] La

408 III Wolfred [R faisait aussi à son père A brossait avec la même verve AR coléreuse

A impertinente AR de coléreux] le IV
Woldred brossait, avec la même verve
impertinente, le V Wolfred brossait,
avec la même [R verve] impertinen [D te S
ce A parfaitement désobligeante], le
411 III académies", écrivai [D ent S t]-il, " et
qui ne sont que des volières
d'étourneaux;" [A recueil] d'aspirants-
poitrinaires qui font de grandes
beuveries de bière et qui devraient se
gorger de lait d'ânesse, jouvenceaux IV
académies", écrivait-il, [R << A <<] et
qui ne sont que des volières
d'étourneaux;" "recueils d'aspirants-
poitrinaires qui font de grandes
beuveries de bière et qui devraient se
gorger de lait d'ânesse; jouvenceaux V
académies", écrivait-il, "et qui ne sont
que des [R volières d'étourneaux A sous-
cafés de sous-Paris"]. >> <On a omis de
modifier la ponctuation.> "[R recueils
d'aspirants poitrinaires qui font de
grandes beuveries de bière et qui
devraient se gorger de lait d'ânesse] ;
[A recueils de] jouvenceaux VI,VII,
VIII,IX académies", écrivait-il, " et

412 VI,VII,VIII,IX sous-Paris"; " recueils de

413-415 III désossée, tellement leur ambition sublime est de se déraciner, [R de se dépersonnaliser,] de vider [R si bien] leur oeuvre [AR à tel point A à tel point] de tout fond [R substantiel A personnel, AR à tel point], <On a omis de raturer la virgule.> qu'

416 III plus le moindre [R signe A vestige] de

IV,V plus vestige ni de leur race, ni de leur patrie, ni de

416-444 III foi. <signe de renvoi vers la marge gauche> [A Sans culture traditionnelle AR ils [A ces jeunes larves littéraires] ne rêvent que d'excentricités individuelles. [A Et quand <illisible> S singes, A que ces "m'as-tu vu"] se croient [A des modernes,] les prophètes des nouvelles formules d'art, AR quand AR et ils ne voient pas que [A incapables de s'apercevoir] depuis deux mille ans, <Il manque un "que".> leurs pareils ne sont que des champignons des littératures décadentes] <fin de l'ajout en marge> [A D'ailleurs, concluait la lettre de Wolfred] l'ambition suprême de ces [A

farouches] esthètes qui, [D ont S eux] aussi, ont le mépris de leurs compatriotes, [A et] la haine de leur patrie barbare, [A leur ambition] est de s'en aller vivre à Paris et ils y vont, sans que le pays s'en sente ni plus lourd ni plus léger." // De Lantagnac lut [R la lettre A l'épitre] jusqu'au bout. <signe de renvoi vers la marge gauche à un ajout qui sera ensuite annulé> [AR Ce pauvre Wolfred, se dit-il, il est sévère jusqu'à l'injustice. Il voit sombre parce que [AR dans ses yeux la sympathie <illisible> est absente. A Il voit AR avec hélas! avec A des yeux d'étranger donc] <fin de l'ajout annulé en marge> [R Vers le Avant de finir, [R Wol] l'étudiant de Laval avertissait son père qu'il avait néanmoins recueilli d'autres impressions. <Un signe de renvoi conduit, au verso de la page précédente (133b), à un ajout annulé.> [AR // [R De Lantagnac AR quelque temps dans ses mains R dans son tiroir AR les petites pages R et il réfléchit péniblement; A Cette lecture fit réfléchir mélancoliquement de

L.] Comme le pauvre Wolfred est encore loin! [A se disait-il. Non] Il n'a pas [R ou A aperçu] la vie profonde du Québec; il n'a vu que des surfaces. [R Il n'a pas vu, AR non plus, je ne dis pas la refrancisation des A Dans ce Montréal, par exemple, où AR s'accomplit A depuis quelques années, l'on refrancise, je ne dis pas les] âmes - elles sont toujours restées françaises - mais [R celle des aspects A le] visage extérieur de la ville et [R qui se poursuit pourtant] avec l'ardeur d'une croisade! Non, [R Wolfred n'a rien vu. A il n'a AR pas A rien su voir de AS cela A .] Et comment pourrait-il voir? [R Il A Le pauvre enfant] n'a que les yeux d'un étranger! <Fin du paragraphe en ajout annulé. Suite de l'ajout.> [A // Cette lecture ne fit qu'accroître la tristesse de de Lantagnac. - Oh! comme le pauvre Wolfred est encore loin, se dit-il. [R Non, il ne peut me revenir.] Il n'a rien vu de la vie profonde du Québec, [R mais rien que des surfaces. Il n'a que vu A rien vu, non plus] , dans [R ce] Montréal, [R l'

AD ce AS du A grand] effort admirable comme une croisade [R qui se fait depuis quelques années, je le sais] , [D non S pour] refranciser, non pas les âmes - [R elles sont toujours] restées [A toujours] françaises, [R -] mais le visage extérieur de la ville. Le pauvre enfant n'a vu que des surfaces. [R Et A Mais R comment D pourrait S peut] -il voir autre chose? Il [A lui que] <On a omis de raturer "? Il".> n'a que des [A Et pouvait-il voir autre chose avec ses] yeux d'un étranger.] <fin de la page 133b en ajout> De Lantagnac tenait encore [D l' S la R épitre A lettre de <On a omis de raturer ce "de".> AR Wolfred AR son fils AR l'étudiant] dans sa main lorsque [A quand] <On a omis de raturer "lorsque".> tout à coup ses yeux s'abaissèrent vers IV foi. [R "] Sans culture traditionnelle, ces pondeurs mécaniques et solennels de proses abstruses ne rêvent que d'excentricités individuelles; ils se croient les prophètes [AR de l'avenir] des nouvelles formules d'art, incapables de

s'apercevoir que [R leurs pareils A les larves littéraires de leur espèce] ne furent jamais que les champignons des littératures décadentes". "D'ailleurs", concluait la lettre de Wolfred, << ces farouches esthètes qui, eux aussi, ont le mépris de leurs compatriotes et la haine de leur patrie barbare, ne rêvent que de s'enfuir à Paris et ils y [R vont A courent], sans que leur pays s'en sente ni plus lourd ni plus léger.>> // Cette V foi. Sans culture traditionnelle, [R ces pondeurs mécaniques et solennels de proses AR et de poésies R abstruses] <Le passage qui suit a été mis en rectangle, marqué d'un grand X et annulé.> [R [A ils] ne rêvent que d'excentricités individuelles; [A Et ils mettent le talent qu'ils ont à gâcher celui qu'ils auraient s'ils écrivaient et parlaient bon sens. R ils A Le moins amusant n'est pas qu'ils] se croient les prophètes des nouvelles formules d'art, incapables de s'apercevoir [R que les larves littéraires de leur espèce ne A que leurs pareils ne] furent jamais que les

champignons des littératures décadentes [A incapables de comprendre qu'une littérature qui se byzantinise en naissant n'est qu'une drôlerie AR Et ils mettent le talent qu'ils ont à gâcher celui qu'ils auraient AD en écrivant ASR s'ils écrivaient AR et en AD parlant ASR parlaient AR bon sens]". "D'ailleurs", concluait la lettre de Wolfred, "ces farouches esthètes [R qui A ont], eux aussi, [R ont] le mépris de leurs compatriotes [A , R et] la haine de leur patrie barbare [A et, sous prétexte de s'humaniser, se dénationalisent." R ne rêvent que de s'enfuir à Paris AR n'ont que le rêve de s'exiler R et ils y courent AR s'exilent R , sans que leur pays s'en sente AR devienne R ni plus lourd ni plus léger".] <Ce passage annulé a été repris sur une page manuscrite ajoutée à la dactylographie.> [A ils ne rêvent que d'excentricités individuelles; et ils mettent le talent qu'ils ont à gâcher celui qu'ils auraient, s'ils écrivaient et parlaient bon sens. Le moins amusant n'est pas qu'ils se croient

les prophètes des nouvelles formules d'arts, incapables de s'apercevoir que leurs pareils ne furent jamais que les champignons des littératures décadentes, incapables de comprendre qu'une littérature qui se bizantinise en naissant n'est qu'une drôlerie. D'ailleurs, concluait la lettre de Wolfred, ces farouches esthètes ont, eux aussi, le mépris de leurs compatriotes, la haine de leur patrie barbare, et, sous prétexte de s'humaniser, se dénationalisent. <retour à la page 263 de la dactylographie> // [AR De A Lantagnac laissa tomber D la S les R lettre A petites feuilles sur sa table de travail. // Cette VI,VII,VIII,IX foi. Sans culture traditionnelle, ils ne rêvent que d'excentricités individuelles; et ils mettent le talent qu'ils ont à gâcher ce qu'ils auraient, [IX auraient.] s'ils écrivaient et parlaient bon sens. Le

429 IV accroître la tristesse de de Lantagnac. Il est vrai qu'avant de finir, l'étudiant V accroître [D la S sa] tristesse [R de de Lantagnac]. Il est vrai [A ,]

		qu'avant de finir, l'étudiant VI,VII, VIII accroître sa tristesse. Il est vrai qu'avant de finir, l'étudiant
434	IV	loin! se dit [R -il, navré, R celui qui venait de lui] . C'est trop évident: il n'a V loin [R ! A des siens,] se dit-il [A ,] navré. C'est trop évident; il n'a
435	VI,VII,VIII	dit-il, navré. Il
436	IV,V,VI,VII, VIII	vu non
436	IV	ce [R Montréal A Montréal] même, du grand effort admirable comme V ce Montréal même, [A Rien vu] du grand effort admirable [A, que l'on y poursuit] comme
436	VI,VII,VIII	vu du grand effort
438	IV	croisade pour V croisade [A ,] pour
438	VI	pour refranchir, <Toutes les autres versions présentent le mot "refranciser".> non
438	VII,VIII,IX	refranciser, non
440	IV	enfant! il n'a
440-443	IV	Mais [A aussi] peut-il voir autre chose avec ses yeux d'étranger? // De Lantagnac tenait encore la lettre dans sa main. Ses V surfaces. Mais aussi, peut-il voir autre chose [A ? Le peut-il] aves ses yeux d'étranger?" // [R De]

		Lantagnac [R tenait encore A reprit] la lettre dans [D sa S ses] main [A s]. Ses
444	V	signature. [A Quoi donc!] Etait-ce
	VI,VII,VIII	signature. Quoi donc! Etait-ce
445-447	III	distraction? [R N'était-ce pas bien plutôt A ou] intention réfléchie [D ? S de AR la part de A l'étudiant? A De Lantagnac relut une nouvelle fois: non, il ne se trompait point:] La lettre
446	IV	étudiant? De Lantagnac V étudiant? [R De] Lantagnac
446	IV,V,VI,VII, VIII	fois. Non, il ne
447	IV,V	trompait pas: la lettre
447	III	signée non plus [A du prénom] Wolfred
	IV	signée, non [R pas du] plus
448	III	de l'étudiant: André [A , André] de Lantagnac.
449-451	III	Cette [R énigme découverte A signature] pleine d'énigme fit [R se reposer au père A que le père se reposa plus anxieusement] la question
	IV,V,VI,VII, VIII	Cette signature pleine d'énigme fit que le père se reposa plus anxieusement la question
451	III	heure: Que devenait V heure [D :q S

.Q]ue devenait [A donc] son VI,VII,VIII heure: que devenait donc son

452-454 III aîné? [A Pourquoi AR cette signature A ce prénom français au bas d'une de ses lettres, et pour la première fois?] <Le passage suivant a été annulé et ne se retrouve plus dans les versions ultérieures.> [R Il lui paraissait invraisemblable qu'il n'eut point donné de ses nouvelles. Sa mère avait dû l'avertir, [R lui,] aussi bien que William, de la grave décision [R qu'elle avait prise]. Wolfred [D n' S ne R était point sans savoir A pouvait ignorer] en quelle douloureuse situation se [R trouvait A débattait] son père. Que n'avait-il au moins envoyé une dépêche? Lors du coup de tête de William au Loyola, il s'en souvenait, Wolfred avait tenu à 2^0 marquer sa réprobation pour un tel acte [R et] à 1^0 exprimer ses symphaties à son père <Par les deux numéros, l'auteur a clairement indiqué qu'il voulait inverser l'ordre des propositions infinitives commençant par les mots qu'il a soulignés.> Peut-être

aussi, se dit de Lantagnac, le train de ce soir me l'amènera-t-il [A ? R et D il S Il] regarda à sa montre: // - Huit heures! dit-il, il devrait arriver dans un quart d'heures. <fin du passage annulé> // Quelque

454 III minutes [R peut-être] plus

454-458 III timbre [R de la porte AR d'entrée A d'avant] résonnait [A vigoureusement; R et Wolfred montait au trôt chez son père A un pas pressé gravissait l'escalier, un jeune homme paraissait à la porte entrouverte du cabinet de Lantagnac C'était Wolfred] <On a omis la ponctuation.> // - Je IV timbre d'avant résonnait [D ; AS v A igoureusement;] un

457 IV de de Lantagnac V de [R de] Lantagnac

458 III tout, [R lui] dit-il

458 III entrant [R chez son père A je sais tout] Et

459 III suis ici ce soir. Ah!

460 III maman! // - Ah! mon Wolfred IV,v maman... // - Ah! mon pauvre

461 III père en

464 III restez bien seul, mon père ? [R demanda l'aîné.] // - Absolument IV restez

bien seul, mon père? // - Absolument V
restez [R bien AR tout] seul, mon père?
// - Absolument

465 III seul, répondit de Lantagnac. // - Mais
IV seul, [R répondit de Lantagnac.] //
- Mais V seul [R . A jusqu'ici.] //
- Mais

466 III Virginia? fit Wolfred. // - Virginia [A
aussi me quitte; elle] entrera bientôt en
IV Virginia? [R fit Wolfred.] //
- Virginia

467-477 III religion, <Il manque les lignes 467-471.>
[D moi S Oui] continua le père, très
abattu, [AR je n'ai plus comme tu le sais
qu'un foyer déserté ou si tu le veux A
Après cette séparation pire que la mort]
je n'ai plus qu'une fiancée; [AR mon
Wolfred,] la cause à laquelle je [R
devrai A donnerai] désormais [R dévouer]
ma vie [D , s . R et AD Et AS Puis AR il
ajouta A tout de suite regardant son fils
dans les yeux, [AR et] il ajouta [AR
ayant AR mettant dans la voix et A avec]
une supplication pathétique dans la
voix:] ici-bas, je ne [R <lettre
illisible> A garde] plus qu'une

467 IV attendant elle V attendant [A ,] elle

469-475 IV - Ah! quelle infortune et quelle solitude, pour vous! // - Oui, reprit de Lantagnac V - Ah! quelle infortune [R et quelle solitude, pour vous A , AD et ASR pour AR père! A pour AD n AS v A ous AR affreuse A et pour nous tous!] <Le passage suivant est mis en rectangle, marqué d'un grand X et annulé, avant d'être repris dans la marge gauche.> [R - Oui, reprit [R de] Lantagnac, très abattu; après cette séparation pire que la mort, [R je ne me connais plus qu'une AR sens plus, près de moi, A il ne me reste plus à moi, comme me l'écrit le Père Fabien, AR qu'une A il ne me reste plus qu'une] fiancée [D : S , A peut-être:] la cause à laquelle je donnerai désormais ma vie.] <reprise de ce passage> [A - Oui, reprit Lantagnac, très abattu; après cette séparation [R pire] pire que la mort, il ne me reste plus à moi - c'est le Père Fabien qui me l'écrit - qu'une fiancée peut-ête: la cause à laquelle je donnerai désormais ma vie.] // Puis

472	III	mort, je ne connais plus qu'une
476	IV,V,VI,VII, VIII	pathétique dans la voix:
477	IV	plus [A ici-bas] qu'une
477	III	espérance [A , une seule]: voir
478	III	Aîné, [D toi, S te a voir, toi, mon
482	IV,V,VI	Eh bien! mon
483	III	faite. // De Lantagnac lui ouvrit IV faite. // De Lantagnac V faite. // [R De] Lantagnac
484-495	III	bras. <Un signe de renvoi conduit à la page 134b.> [A - Non, dit Wolfred, pas ainsi, mais à genoux. Et donnez-moi, mon père, la bénédiction qu'au premier de l'an je ne vous ai pas demandée. // De Lantagnac mit les mains sur la tête de son fils, [R mais ne put] et le bénit sans articuler un mot. <Retour à la page 135. La phrase suivante ne se retrouve plus dans les versions subséquentes.> [R Et maintenant, D u S U] ne phrase du Père Fabien traversa [A it] son esprit: le plus grand service que l'on peut rendre à une cause c'est de souffrir surnaturellement pour elle. // [R Puis, quand son fils fut assis A Wolfred se releva; AR il s'assit A son père le fit asseoir

bien] en face de [R son père A lui, R et celui-ci AR qui A et alors il se mit AR alors A à] le press [D a S er] de questions, [A à] le supplia <On a omis de corriger par "supplier".>

485 IV Non, dit V Non, [A mon père,] dit

485 V ainsi, [R mon père,] mais

486 IV donnez-moi, mon père, la bénédiction qu'au V donnez-moi, [R mon père], <On a omis de raturer les virgules.> [R la A votre bénédiction [A , celle] qu'au

487-490 IV je ne vous ai pas demandée. // De Lantagnac, sans pouvoir articuler V je [R ne vous ai pas A n'ai pas eu le courage de vous] demand [D ée S er]. [A C'est par elle que je veux rentrer dans la tradition de ma race.] // [R De] Lantagnac, [R sans pouvoir A incapable d']articuler

493 IV de sa trop grande joie, de Lantagnac V de sa trop grande joie, [R de] Lantagnac

495 III,IV conversation: // - Comment

496 III y [D est S es] -tu venu

497 III hiver ne la laissait guère prevoir, <On a omis de mettre l'accent aigu.> tu IV hiver [R ne] n'

497-499	III,IV	sais. // Wolfred V sais. [A Parle, mon enfant.] // Wolfred
501	III	impressions [R plutôt A bien] pessimistes. [R Mais A Toutefois,] si
501	III	me souviens bien, [D elle S cette A même lettre] vous [R en] promettait [D d' S des A impressions] <On a omis de conserver "d'".> une IV me souviens bien, je V me [R souviens bien A rappelle], je
502	III	espèce; [R et] ce sont celles-là qui m'ont IV,V,VI,VII,VIII espèce. Ce sont ceux-là qui m'ont
504	III,IV,V,VI, VII,VIII,IX	Dis-les moi
504	III	tout, insista de Lantagnac, qui, [A par bons rapides,] remontait IV tout, insista de Lantagnac, qui V tout, insista [R de] Lantagnac VI,VII,VIII tout, insista Lantagnac
507-526	III	Eh! bien, reprit Wolfred, <signe de renvoi vers la page 134b> [A je [R le] dois dois <répétition par inadvertance> d'abord [A mon évolution] à mes lectures d'ouvrage français [R bien choisies]. Très poussées, comme tu sais, [A et choisies R elles A ces lectures] me

restituèrent chaque jour à une cohérence, à un [R e] équilibre croissant de mon être, [R et ce,] à [R tel A ce] point que le progrès [D m' S me R en] devenait une réalité sensible, pourquoi ne pas le dire? presque une fête. [AR Oui R Ce fut pour moi le tournant AR l'ébranlement. A En moi,] La force héréditaire du sang était maintenant libre [R d'agir. Alors <petit mot illisible>] . Ce fut le grand tournant. Alors] <retour à la page 135> [A le] croiriez-vous [D que S ? A Ce sont] les défections [R que je découvris ne m'ont pas été sans profit? J'ai senti, des ces jours-là, qu'une main de fer s'était posée sur l'âme de ma [A leur] race, <On a omis de raturer "leur race".> sur mon âme à moi. Et c'est à partir de ce jour que de n'être pas entièrement français [AR ce] me fut une [AR atroce] souffrance. [AR de ne pas me sentir complètement libre, entièrement Français. <Au dessus de ce passage raturé, après le mot "défection", l'auteur amorce un ajout.> A découvertes par moi parmi les nôtres qui m'ont donné

la [R première A seconde] secousse.] <autre signe de renvoi vers la page 134b> [A Devant ces hommes, devant ces femmes affublés d'un esprit étranger j'ai senti qu'une main de fer s'était posée sur l'âme de [D leur S ma] race. [R Puis m'analysant Puisque cette race était surtou <omission du "t"> la mienne plus que l'autre après tout, je compris moi aussi, que je portais, [AR moi aussi,] une servitude]; ma jeune fierté se révolta. Je lisais alors notre histoire [R qui me révélais A où je découvrais, malgré moi,] la terre, l'humus où mon âme [R est enracinée.] a ses racines naturelles.] <retour à la page 135> [R Puis, Alors A Aux] côtés IV Eh bien! reprit Wolfred, je dois [D m SR d'] d'abord mon évolution à mes <Comme en III, le texte des lignes 507 à 513 n'existe pas encore.> V,VI Eh bien! commença

509 V terre québé [A q <On a omis le "u".> oise. Te [R souviens- A rappelles-] tu [R de] cette VI,VII,VIII terre québecquoise. Te

510	V	du Lac MacGregor [R et A , puis] de notre
511	V	lac? Depuis, [A bien AR des fois, A souvent,] j'y ai [R bien des fois] songé: ce n'est pas VI,VII,VIII lac? Depuis, bien souvent, je me le suis dit: ce ne
512	V	minute [A ,] le
512	V	avec la voix de sa beauté [R naturelle] et [R le charme souverain A le charme] de
514	IV	français. Très
515	IV	et choisies
517	IV,V,VI,VII, VIII	. A ce point que le progrès
519	IV,V,VI,VII, VIII	fête. C'était déjà le
520	IV	tournant. En moi la force héréditaire du sang [R était maintenant A pouvait dès lors] libre [A ment R d'] agir. [R Alors, A Eh bien! le croiriez-vous? [D C S c] e sont ces défections découvertes parmi les nôtres qui m'ont V,VI, VII,VIII tournant. En moi la force héréditaire du sang pouvait dès lors librement agir. Eh bien, [V,VI bien! le] le [V croirais-tu,] croiras-tu? ce sont [V D ces S les] les défections découvertes parmi les nôtres qui m'ont
525	IV	découvrais mieux [R l'humeurs] l'humus

V découvrais mieux l'humus

526-530 III déserteurs, [D j' S je R ai vu A voyais] les autres, ceux qui tiennent [D . S , AR et A qui ont derrière eux tout le peuple] <On a omis le point.> Auprès de ces hommes, ai-je le besoin de vous le dire? le spectacle d'un petit

527 IV,V,VI,VII, VIII autres, ceux qui tiennent

529 IV eux. Auprès de ces hommes, [R vous A te] le V,VI,VII,VIII eux. Auprès de ces hommes, te le

530 III Français [R qui] enveloppés

531-534 III Anglo-Saxons [AR et qui R refus [D aient SR ent] pourtant de A mais [AR entêtés] magnifiquement entêtés à ne pas] se rendre <Le passage des lignes 523-535 n'apparaîtra que plus loin, en ajout.> le spectacle d'une race qui met [R tait] plus haut que toutes les [R fortunes A ambitions matérielles], le prix de son âme, l'orgueil de sa culture, [A <dans la marge gauche> le spectacle de cette Alsace-Lorraine d'Amérique plus seule, plus oubliée que l'autre, mais non moins endurante, non moins fidèle à elle-même depuis 160 ans] <retoure au texte> [D le

S ce] spectacle [A te dis-je, <autre ajout qu'on a omis de raturer> de cette Alsace d'Amérique AR plus A aussi fidèle, aussi endurante, plus oubliée que l'autre] je l'ai trouvé d'une beauté émouvante, supérieur [R e] à tout ce qu [D, S e A m'] avait montré [R la A jusqu' [R alors A ici l'autre] civilisation [A . R anglo-saxonne.] <signe de renvoi à la page 134b> [A Je [D l' le AR ai] not [D é S ais] du reste à ma grande joie; les Angl [D ais S o] - Saxons [R avaient pu] subjuque [D r nt A là-bas comme ici,] quelques snobs, quelques [classes A unités] inférieures en somme, par leurs moeurs, par leur or; is n'avaient aucune prise [A ni sur ceux-là, ni surtout sur <Ce mot "sur" dans cet ajout additionnel est de trop puisque le "sur" de l'ajout de base n'a pas été raturé.>] sur l'élite par leur littérature et leurs arts. <Un autre signe de renvoi à la page 134b, raturé celui-là, suit immédiatement le précédent.> [AR Etre de cette force, de cette résistance qui ne calcule pas, qui ne meurt pas, a fasciné mon jeune

courage, m'a paru le plus bel usage que l'on puisse faire d'une vie d'homme. <Cette phrase ne sera pas reprise dans les versions subséquentes.> Vers le même

533 IV Amérique plus IV Amérique [A ,] plus

536 IV matérielles, [R le prix de son âme,] l'orgueuil

539 IV jusqu'ici [R la] l'autre

541 IV,V,VI,VII, VIII subjuguent là-bas comme

542 IV moeurs, mais personne par V moeurs [D , S . D mais SR Mais D p S P] ersonne par

544 III temps [D j' S je R ai pu A m'étais mis à] fréquenter [A du reste], d'autres

5454-553 III anglicisée. <signe de renvoi à la page 135b> [A Et celle-là même, interrompit de Lantagnac, ne l'as-tu pas jugé un peu sévèrement? [R Oui je le veux bien, A Disons que oui] <signe de renvoi à la marge gauche> [A du reste [A je l'ai vu bientôt] elle est peu nombreuse et insignifiante, sans le moindre crédit en dehors du monde des mufles et des salonnards.] <retour au texte> [R D'ailleurs elle est A je l'ai vu bientôt: <On a omis de raturer ces cinq mots déjà ajoutés.> ce ne sont là que quelques

unités, tu sais. AR Je le crois. R Peut-être,] dit Wolfred. [R En tout cas cette bourgeoisie est peu nombreuse [AR, ajouta-t-il.] Celle-ci est moins [AR au surplus est] beaucoup moins considérable que je ne l'avais d'abord pensé, [AR et beaucoup moins que je ne l'avais d'abord pensé. D'ailleus, elle est passée d'âge] AR compte peu en dehors du] [A et qui ne comptent que dans le monde des mufles et des salonnards. R Et malgré son bariolage de titres et de médailles, absolument sans influence, [AR dépourvue de tout sens] ailleurs que dans les salons [AR en dehors des hors A du monde] des snobs AR muffles et des salonnards.] <signe de renvoi à la marge gauche> [AR Je devrais [SR <illisible>] pareilles [A Puisque j'en suis aux] rectifications [A j'en fais aussi] à Montréal qui se refrancise à une vue d'oeil, où la vitalité française du peuple [AR où] la toilette française des rues sont mêm D es S e plus [R visibles] manifestés qu'à Québec. [R J'ajoute enfin D d S D] onc [R que] mon meilleur bonheur] <Tout cet ajout en

marge a été annulé. Retour à l'ajout de base.> [AR Donc,] Mon [A meilleur] bonheur, [A vers ce temps-là,] fut [D d' S de R être admis A pénétrer] dans les salons de quelques uns de mes professeurs, [R issus AR appartenant A les chefs] de la jeune génération.] <Retour au texte de la page 136> [R Quelques uns de mes professeurs represen issus de la jeune génération, m'ont ouvert leurs salons. Là IV anglicisée? // - Et V anglicisée [R ? A .] // - Et VI anglicisée. // - Et

546 IV interrompit de Lantagnac, ne V interrompit [R de] Lantagnac, [A dis-moi,] ne

548-551 IV D'ailleurs, tu sais, elle est peu nombreuse, et sans le moindre crédit en dehors du monde des snobs et des salonnards... Donc [D mon S ma] meilleure V D'ailleurs, tu [R sais,] <On a omis de raturer "tu".> [A en dehors AR du groupe A des snobs et des salonnards,] elle [R est peu nombreuse, et sans le moindre A ne compte AR ni AR point AR en A guère, tu sais, ni par le nombre, AR ni par son

AR encore moins A ni par le] crédit [AR,qui est nul. R en dehors du monde des snobs et des salonnards] ... Donc

553-556 III ce <On a omis le "que".> tu appelais [A souvent] devant moi, sans qu [R e A 'alors AR en ce temps-là] je [R le S le] comprisse bien: <signe de renvoi à la marge gauche> [A la culture latine. C'est à dire [AR cette] n'est-ce pas cette conjugaison du génie français et du génie proprement latin, mais où le premier [AD étant <lecture incertaine> AS est] resté [R l'âme du composé, a marqué un nouveau progrès de l'esprit humain. A l'âme, pour un composé supérieur à ses parties.] <retour au texte> [R la grâce latine AR et A La culture latine! cela ma <On a omis l'apostrophe: m'a> paru la grâce,] l'aisance

555 IV,V,VI,VII, VIII culture [IV A franco-] franco-latine , c'est-à-dire, n'est ce pas, selon la définition que tu m'en donnais dans une de tes lettres: "la [IV,V cette] conjugaison du génie français et du génie [IV A proprement] proprement gréco-latin, mais où le premier [IV R est

resté] s'est constitué l'âme pour un composé supérieur à ses parties." La culture [IV A franco-] franco-latine, cela me

557-564 III

générale, [R un A ce <On a omis de raturer le mot "ce".> A tout cet équilibre, ce] raffinement spirituel enfin qui contrast [D ant <lecture incertaine> S ait R singulièrement A si profondément pour moi] avec [D la s certaine] roideur pédantesque [R anglo-saxonne] et [R leur A une] prétendue culture scientifique [A que tu connais]. <Le passage qui suit est annulé.> [R Grâce à ces mêmes professeurs, [AR dont je te parlais tout à l'heure,] je me mis à l'étude de l'histoire du Canada, non plus dans les bouquins anglais bouffis de statistiques commerciales, [R et] où cent cinquante ans de notre histoire sont escamotés en quelques lignes; [R mais] je lus Garneau, Ferland, [A Faillon, j'y ajoutai] les historiens contemporains: [R et] ce fut pour moi un ébranlement [R profond A suprême]. <Deux numéros indiquent un changement dans l'ordre des

phrases.> 2° Je [A vis, je] compris [R ce qu'était A cette noble chose qu'] est une race ayant une âme.] <Signe de renvoi à la marge gauche. Le passage en ajout a été annulé et utilisé plus tôt, en ajout, aux lignes 514-520.> [A J'aurais dû te le dire tout d'abord, mes lectures d'ouvrages français, très poussées comme tu sais me restituaient chaque jour à un [A e R ordre A cohérence], à un [R e régularité A équilibre] croissant [R e] A de mon être, et ce, à tel point que le progrès me devenait [R sensible A une réalité sensible <On a omis la ponctuation.> Pourquoi ne le dirais-je pas? un <illisible> , une fête <ponctuation manquante>] Ce fut pour moi le tournant. La force héréditaire du sang était maintenant libre d'agir. <fin de l'ajout> [R Alors, je me dis A 1° j'en vins à me dire] que [R cette race après tout était la mienne,] que le sang qui me venait de toi, qui me venait de six générations [R de six générations] de Lantagnac morts au Canada avait fixé [A à jamais] mon allégeance éthnique.] <fin du

passage annulé> [R Et A Aussi D d SD D S d]ès ce [R jour, A moment, AR je A puis-je dire,] c'en fut à peu près fini, pour moi comme pour toi, de ma mystique anglo-saxonne. // Wolfred

557-564 IV

tout ce raffinement spirituel enfin qui contrastait si profondément pour moi avec une certaine roideur pédantesque et une prétendue culture scientifique. Aussi

V tout ce raffinement spirituel [R enfin] qui contrastait si profondément pour moi avec une certaine raideur pédantesque et une prétendue cul- <La suite de ce passage est mise en rectangle, marquée d'un grand X et annulée.> [R ture scientifique. <signe de renvoi à la marge gauche> [A La preuve m'était faite que c'est un signe d'intelligence que de rester français.] Aussi, dès ce moment, puis-je dire, [AR adieu la mystique anglo-saxonne! D c' S C'] en fut à peu près fini [R ,] pour moi [R comme pour toi: de la mystique anglo-saxonne. AR Adieu la mystique anglo-saxonne! [AR les anciens mirages!] A de la mystique anglo-saxonne. [R Je respecte] Comme toi je

respecte la race de ma mère, je ne la mets plus au-dessus [R de milliers d'autres. AR la nôtre et] d'une autre.] <Ce passage annulé est repris à la main sur une page ajoutée à la dactylographie.> [A ture scientifique. La preuve m'était faite que c'est un signe d'intelligence autant qu'une noblesse [AR qu] que de rester français en ce pays. Aussi, dès-ce moment, puis-je dire, c'en fut à peu près fini du mirage anglo-saxon. Comme toi je respecte la race de ma mère, je ne la mets plus au-dessus d'une autre.] // Wolfred VI,VII,VIII tout ce raffinement spirituel qui contrastait si profondément pour moi avec une certaine raideur pédantesque et une prétendue culture scientifique. La preuve

565 III écouté sans l'interrompre, à la fois empoigné

566 III intérêt [D de S du R ce] discours

567 III de [R son fils A cette jeune parole] , où [D transparaît SR transparaissait A s'exprimait] ardente et chaude, [R une jeune AR la jeune A une] promesse [R

d'un] orateur

567 IV où s'exprimait, ardente et [R pleine A belle] , une V où [A déjà] s'exprimait, [AR déjà] ardente et belle, une VI,VII, VIII où déjà s'exprimait, ardente et belle, une

568 III,IV pourtant, de Lantagnac V pourtant [R de] Lantagnac

569 III apprendre, ne put se tenir de glisser une question. // - C'en IV,V apprendre, posa une question: // - C'en

572 III près?... d'autres causes [R y] ont

573 III repris [R plus ému] Wolfred, [A plus ému], j'ai

575-624 III Dollard, <signe de renvoi à la marge gauche> [A Tu te souviens de [A ce] Dollard de Delfosse que tu accroches un jour au mur de ma chambrette. [R Cette image, avec le temps, AR A ce moment A En ce temps-là, te l'avouerais-je?] je n'y prêtai que [A fort] peu d'attention [A . R mais D a S A] vec le temps, <On a omis de raturer la virgule devant l'ajout additionnel.> [A toutefois et selon les progrès de mon évolution, [D ce S le] suprême sonneur de charge, m'obséda comme

un modèle impérieux, comme un entraîneur irrésistible] <fin de l'ajout en marge> [R Il s'agissait d' A Donc l'autre jour puisqu' Un groupe de patriotes s'en allaient] inaugu [D er S rer] , [R là A aux lieux même du combat de 1660] un monument au [R grand A sublime] héros de la Nouvelle-France. [A Je les suivis] J'ai [R vu A trouvé] là un [A site, comme je les aime, un] vrai site barrésien. <Il manque les lignes 586-589.> [AR puis AD l' AS L' A esprit trop plein de mes méditations] <On a omis la virgule.> je [R me suis A m'] écartai de la foule, je [R suis monté sur A gravis les] les <répétition par inadvertance en changeant de ligne> hauts côteaux. [D je S j' A allai m'ass [D is S eoir] sur l'herbe, face au Long-Sault, sous les vieux ombrages. Là,] Le <On a omis la lettre minuscule à "le".> vent m'apportaient <sic> avec la rumeur [D du S des R Long-Sault quelques A eaux quelques-unes des] phrases [A les plus vibrantes] des orateurs [A . R qui A Cette éloquence] claquai [D ent S t] autour de moi, sous

les grands arbres centenaires, comme l'étoffe d'un drapeau. [R Là, j'ai lu A Alors je pris dans ma serviette] ton discours [A du 11 mai] que tu m'avais envoyé, en fascicules des Débats <mot souligné> de la Chambre. <signe de renvoi à la page 136b> [A Ah! comment te décrire l'effet de ta parole sur mon âme de jeune homme, en ce lieu, devant ces [R grands] souvenirs! Je savais le drame poignant qui se jouait ici. Entre deux j'avais à choisir. Ta parole fut la plus forte, parce qu'en moi devant ce Long-Sault, elle [A avait les mêmes] reson [D ait S ances] <On a omis l'accent aigu. Aujourd'hui vieilli, le mot "résonance avec un seul "n" était alors courant. En ce qui a trait au verbe "résonner" toutefois, l'usage demandait déjà deux "n".> [D comme S que A l'histoire] <Fin du renvoi. Un deuxième signe de renvoi est raturé.> [R Et D ce S Ce] fut le coup decisif. <On a omis l'accent aigu. Deux autres signes de renvoi sont raturés.> [AR Quand j'eus fini cette lecture R J' [D ai S avais] choisi le parti de mon

père.] <signe de renvoi à la page 136b> [A Instinctivement je me levai; [A frémissant] je tendis le bras vers le monument du héros; [A oui] je l [R e A 'ai] jur [D ai S é] à haute voix: je serai, [AR entends-tu,] du parti de mon père. [D C S f] rançais comme lui et comme mes aïeux, intégralement, enthousiastement français.] <Un signe de renvoi ne mène nulle part.> Et le jeune homme resta là [R beau comme son enthousiasme, les jours chaudes. [A 2° les yeux [R tout] vibrants, 1° le [R le teint chaud et l'âme <lecture incertaine de ces trois petits mots>] visage éclairé d'une flamme, tout transfiguré par son lyrisme. // Le père contemplait son fils; [R rempli d'] un noble orgueil l'enivrait;] <Un autre signe de renvoi demeure sans suite.> [R mais A pourtant, à ce moment même] une [R dernière] inquiétude [AR pourtant] lui étreignait [R encore] le coeur [D . SR à AR ce moment R Il se résolut à poser tout savoir, à poser la R suprême A troublante <On a omis de raturer ce mot ajouté à

l'ajout de base.> R question.] <C'est ici, par une ligne tracée jusqu'à la marge gauche, que l'auteur situe l'ajout déjà annoncé deux fois par des signes de renvoi qu'il a omis de raturer.> [A Un instant il hésita. Une question lui venait aux lèvres. Oserait-il la poser? Pourtant oui. A cette heure il avait trop besoin de se sentir [R soulagé de toute crainte, en A parfaite <On a omis de raturer ce mot.> AR trop besoin d'une parfaite R sécurité A rassuré pleinement rassuré]. [R Mon Wo] // - Mon [D enfant S Wolfred] , lui-dit-il, [R doucement, AR inquiet AR Français? dis tu] pardonne-moi, Français, dis-tu? mais [R ta fiancé? p] as-tu bien songé à tout? as-tu songé à la fiancée, mon pauvre enfant?] <Fin de l'ajout en marge et de l'ajout de base. Retour à la page 137.> [R Je serai Français, intégralement, entousiastement français. // - Et ta fiancée, qu'en fais-tu? [AR mon enfant, y as-tu songé?] lui demanda inquiet de Lantagnac avec une promptitude, une inquiétude qu'il ne pouvait dissimuler.] // - [R Mon père,]

<Une ligne tracée conduit, à la ligne suivante, au mot "répondit" qu'on a omis de raturer.> répondit [A 1° D le S Le] jeune homme [R ,en] port [D ant S a] la main à son coeur: <Il faut revenir après les mots raturés: "Mon père" .> [A 2° AD de AS Ma A fiancée AD , AS ? A dit-il] je n'ai plus que la vôtre .... <Les points de suspension sont souvent au nombre de quatre au lieu de trois.> [R à partir A depuis] d'hier, <On a omis de raturer de "d'".> // De Lantagnac [R avait AR lui A ouvrit] de nouveau [R ouvert] ses

576 IV Delfosse que tu accrochas au jour au V Delfosse qu [R e A 'un jour] tu accrochas [R un jour] au

577 IV,V,VI,VII, VIII temps-là, tu le devines, je

577 IV prêtai que bien peu V prêtai qu [R e A 'assez] peu

578 IV et les V et [A selon] les

581 IV jour, un V jour, [A tu l'as sans doute lu dans les journaux,] un

583 X de 1600, un <Toutes les versions antérieures fixent en l'année 1660 le combat de Dollard, ce qui est d'ailleurs corroboré par l'histoire.>

585	IV,V	aime : un
586-589	IV	barrésien. <Il manque les lignes 586-589.> L'esprit V barrésien: <signe de renvoi à la marge gauche> [A un lieu rétiré, enclos, fait pour la méditation: [R en haut, une A se relevant vers le fond par une] colline inspirée [D ; S , R en bas, A puis s'abaissant vers] la nappe solennelle d'un fleuve en marche.] L'esprit
592	IV	ombrages [R des pins centenaires.] Là
595	IV,V,VI,VII, VIII	les grands arbres
595	IV	centenaires, [R avec] comme
598	IV,V,VI,VII, VIII	Chambre. Ah! comment
602	IV,V	choisir. Ta parole
603	IV,V,VI,VII, VIII,IX	moi, devant
603	IV	Long-Sault, [R cela prenait je lui trouvai la même résonance que AR elle avait A sa résonance était la même que celle de] l'histoire. V Long-Sault, sa résonnance <La dactylographie est la seule version qui présente deux "n".> était
606	IV	héros. Oui, je V héros. Oui, [A là, entends-tu:] je VI,VII,VIII héros.

		Oui, là, entends-tu, je
607	IV	père, [D f S F] rançais comme V père, [D F S f] rançais comme
609	IV	français! // Et le jeune homme resta là, le V français! // [R Et D le S Le] jeune homme [R resta là A s'était levé], le
611	IV	tout transfigur [D és S é] par
612	IV	fils: un noble V fils [D ;u S .U]n noble
618	IV,V,VI,VII, VIII,IX	Wolfred, lui dit-il, pardonne-moi
620	IV	enfant? // Le V enfant? [A ...] // Le
622	IV,V,VI,VII, VIII,IX	fiancée? dit-il. Je
623	IV	hier. // De Lantagnac V hier. // [R De] Lantagnac
626	III	suprême ou
626-628	III	se condensai [D ent S t R tout leur passé et tout leur avenir A le plus grand tragique de la vie humaine.] // - Ah
628	III,IV	dit de Lantagnac V dit [R de] Lantagnac
628	III	en [D dé- S se R nouant ses bras] redressant <On a omis le point.> // - Ah
629	III	père, [R corrigea le fils A corrigea doucement le fils] ; ne
630	III	plus qu [R 'André D . S , AR corrigea le

fils] [AR e <pour compléter le "que"> AS ' AR de mon second prénom A André AS .] Pour

631 III Lantagnac. // Mai-octobre 1921. // Fin IV Lantagnac. // Mai-Octobre 1921 V Mai-Octobre 1921 IX Lantagnac. //

- FIN -

ÉDITION CRITIQUE

DE

L'APPEL DE LA RACE

PAR

YVES SAINT-DENIS

NOTES EXPLICATIVES

[CH]1

1. Il est généralement reconnu que le Père Charles a servi de modèle à l'oblat du roman, comme l'admet d'ailleurs lui-même le chanoine Groulx:

> Quant au type du Père Fabien [...], j'avoue l'avoir emprunté à deux types d'Oblats: le Père Guertin et le Père Charlebois. Le premier, professeur alors à l'Université d'Ottawa, m'avait séduit au temps de ma jeunesse, par ses prédications de retraites populaires; le second, le célèbre «Père Charles», animateur de la résistance à la persécution scolaire, entrait tout naturellement dans le cadre de mon roman. Le Père Fabien est donc un type composite (Mes Mémoires, t. II, vol. 3, p. 90).

Arthur Guertin (1868-1932) o.m.i., ordonné prêtre le 24 avril 1892, missionnaire prédicateur, supérieur et curé de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce de Hull (1910-1916), professeur de littérature et d'histoire à l'Université d'Ottawa (1916-1932).

Charles-Borromée Charlebois (1871-1945) o.m.i., né à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson le 4 novembre 1871, études au Collège de l'Assomption et au Juniorat du Sacré-Coeur à Ottawa, ordonné prêtre par Mgr Duhamel le 6-08-1896, professeur et desservant à Ottawa (1896-1898), vicaire à Mattawa (1898-1899), économe à Saint-Paul-des-Métis en Alberta (1899-1901), curé fondateur de la paroisse Sainte-Famille

d'Ottawa (1901-1917), rattaché à la paroisse Notre-Dame-de-Grâce de Hull (1917-1934), fondateur et premier supérieur du Scolasticat des Oblats à Sainte-Agathe-des-Monts (1934-1945), décédé le 8 octobre 1945 à l'Hôtel-Dieu de Montréal et exposé à l'Université d'Ottawa. Ses funérailles eurent lieu en l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa et son inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull.

Le Père Charles passera à la postérité comme le grand animateur de l'ACFÉO (Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario) - l'«oeuvre principale de sa vie» (1910-1934), dira le chanoine Groulx (Mes Mémoires, t. I, vol. 2, p. 262) -, comme fondateur et directeur du journal Le Droit (1913-1934) et comme chef de la résistance au Règlement XVII qui brimait outrageusement les droits des Franco-Ontariens. Voir la note 3 au chap. 4. Une école secondaire française perpétue aujourd'hui sa mémoire dans le sud de la capitale canadienne.

2. Même si l'abbé Groulx l'a nié, une croyance persistante veut que le personnage central du roman ait pris modèle de Napoléon-Antoine Belcourt (1860-1932). L'historien Robert Choquette déclare, après tant d'autres, que «Lionel Groulx s'est vraisemblablement inspiré de Belcourt pour créer le personnage central de son roman l'Appel de la Race» (l'Ontario français historique, p. 180). À cet égard, Louvigny de Montigny et René du Roure furent parmi les tout premiers à s'attaquer à l'oeuvre et à l'écrivain lors de la

querelle qui suivit la parution. Selon eux, l'oeuvre serait «un roman à clé, violation, en particulier, de la vie privée d'un homme politique encore existant en chair et en os, le sénateur Belcourt» (Lionel Groulx, Mes Mémoires, t. II, vol. 3, p. 88) et, d'ajouter le mémorialiste à la page suivante:

> Me sera-t-il permis tout d'abord de régler mes comptes avec une critique parfaitement gratuite? L'Appel de la Race est-il un roman à clé? M. de Montigny a imaginé à ce sujet tout un mélodrame. Il a dit ou écrit - je ne sais plus - qu'entré un soir chez M. Belcourt, il l'aurait trouvé la tête penchée sur le roman, et tout en larmes. Mais oui! L'histoire du sénateur était là, authentique, irréfutable, livrée en pâture au public! Quel roman dans le roman! Lorsque j'écrivis l'Appel de la Race, je dois le confesser, je ne connaissais rien de l'histoire conjugale ou familiale du sénateur Belcourt.

Né à Toronto le 15 septembre 1860, avocat admis au barreau et de l'Ontario et du Québec, Belcourt plaidera la cause du Conseil des écoles séparées d'Ottawa devant les tribunaux et jusqu'au Conseil privé à Londres. Fondateur du quotidien Le Temps (1894), député d'Ottawa (1896-1907), président de la Chambre des Communes (1904-1906), sénateur (1907-1932), ministre plénipotentiaire du Canada à la Conférence de Londres (1924). Il faut surtout retenir qu'il fut un chef de file franco-ontarien, premier président de l'ACFÉO (1910-1912, 1920-1930) et qu'il joua un rôle de

premier plan dans l'annulation du Règlement XVII. Il mourut le 7 août 1932. Une école secondaire française a été nommée en son honneur dans l'ouest de la ville d'Ottawa.

3. Le chanoine Groulx précise, après avoir nié les allégations de Louvigny de Montigny, par rapport au rôle attribué au sénateur Belcourt:

> En revanche, j'avais sous les yeux et depuis mon enfance, le spectacle d'une famille seigneuriale de mon patelin, famille éminente qui, par le mariage mixte, mixte par la foi ou par la race, glissait irrémédiablement pour une part vers l'anglicisation et parfois aussi vers le protestantisme. Je n'ai pas eu à chercher ailleurs le sujet de mon roman. Il m'est venu de là (Mes Mémoires, t. II, vol. 3, p. 89).

L'histoire de cette famille de Lantagnac, présentée dans le roman, est véridique en ce qui a trait aux deux premières et seules générations au Canada, sous le Régime français. Sur les ancêtres français, voici les renseignements que fournit le Père L. Le Jeune, o.m.i.:

> La famille Adhémar est d'origine très ancienne: Aymar, évêque du Puy, et Guillaume Hugues, son frère, sieur de Monteil, prirent part à la Première Croisade [1096-1099]. Elle s'est par la suite partagée entre deux branches ou plus encore, dont l'une est celle de Lantagnac (Dictionnaire général [...] du Canada, t. II, p. 68).

Il y eut aussi la branche des Grignan. Le romancier parle de

«quarante générations» (AR, chap. 1, l. 618). Quant à l'anglicisation de la famille noble dont parle le mémorialiste, il s'agit du mariage de Louise de Lotbinière à un Anglais protestant, Robert Unwin Harwood, qui deviendra le seigneur des lieux jusqu'à l'abolition de la tenure seigneuriale en 1855. Voir la note 11 de ce chapitre.

4. Gaspard Adhémar (1683-1756) était le fils du chevalier Antoine Adhémar, seigneur de Lantagnac, gouverneur de la ville et forteresse de Menton dans les Alpes-Maritimes et commandant des troupes royales. Sa mère se nommait Jeanne de Truchi (on a aussi écrit Touchy et Trucy). Le grand-père, Pierre Adhémar, avait occupé les mêmes fonctions que son fils Antoine et épousé Anne de Vaudreuil, fille de Jean-Louis de Rigaud, seigneur et baron d'Auriac et de Vaudreuil, et de Marie de Castel-Verdun. Le fait qu'Adhémar soit un patronyme explique qu'il n'y ait pas, comme dans le roman, de trait d'union entre le prénom et le nom de famille.

Après avoir reçu le titre d'enseigne le 1er juillet 1715 et celui de lieutenant le 26 avril 1716, Gaspard Adhémar ne sera promu capitaine qu'en mai 1726. Il mettra aussi du temps à obtenir la charge de major des troupes et le titre de chevalier de Saint-Louis qu'il avait tous deux demandés en 1731.

5. Le 6 mars.

6. Gaspard Adhémar reçut la croix de Saint-Louis en avril 1742, non pas après (comme le suggère le texte du roman)

mais quelque six ans avant son titre de major. Il avait déjà tenté à quatre reprises (1731, 1733, 1734 et 1735) de se faire nommer chevalier de Saint-Louis. Cet ordre royal et militaire institué par Louis XIV en 1693 - et dont le ruban était rouge - se fondait sur le mérite. Il était accessible à la bourgeoisie et aux officiers sortis du rang. Supprimé en 1792 sous la République et l'Empire, l'ordre fut rétabli en 1814 par les derniers Bourbons - Louis XVIII (1814-1824) et Charles X (1824-1830) - et disparut avec eux lors de la révolution de 1830.

7. Le 23 mai 1749. N'eût été de ses soixante-douze ans, il eût pu être nommé gouverneur de Montréal en 1755. Il mourut dans cette ville le 7 novembre 1756.

8. Marie-Geneviève Martin Delino, née en 1699, faisait partie d'une famille de dix-sept enfants dont les ancêtres étaient d'origine italienne. Son père, Mathieu ou Mathurin-François Martin De Lino (1657-1731), était venu s'établir à Québec en 1682 et, grâce à son excellente connaissance de l'anglais, il fut interprète. Soupçonné de trahison, il fut retourné en France et jeté à la Bastille. Mais il sera reconnu innocent. Il fut par la suite marchand, associé de compagnie, conseiller et garde des sceaux de la Nouvelle-France. Il avait épousé Catherine Nolan le 30 avril 1685.

Le mariage de Mademoiselle de Lino (la graphie varie), le 7 mars 1720, n'eut pas l'heur de plaire au gouverneur Vaudreuil (1643-1725), grand-oncle du nouvel époux.

> Le 31 mai 1721, le lieutenant fut transféré à l'Île Royale en vue de le punir d'avoir contracté (1720) un mariage qui déplaisait au gouverneur [...] En dépit de l'intervention du prince de Monaco et de plusieurs autres protecteurs, le sieur de Lantagnac n'obtint aucune promotion; ce n'est qu'en mai 1726, après la mort de son grand-oncle, qu'il fut promu capitaine. (L. Le Jeune, Dictionnaire général [...] du Canada, t. II, p. 68).

Guy Frégault se fait beaucoup plus explicite:

> Vaudreuil s'estime outrageusement humilié parce que son neveu, Adhémar de Lantagnac, a épousé «une fille sans bien et sans naissance dont il a veu la mère servir chés son Pére qui tenoit cabaret» [Lettre de Vaudreuil au Conseil de Marine, 12 janvier 1719]. A-t-on idée de marier la petite-fille d'un cabaretier au neveu d'un gouverneur! Aussi le jeune homme par trop irrespectueux des conventions sociales sera-t-il exilé à l'Île Royale. Vaudreuil, gouverneur fort jaloux et fort pénétré de sa propre autorité, ne laisse pas que de faire beaucoup de bruit autour de cette affaire [...] (La Civilisation de la Nouvelle-France, Montréal, Éditions Pascal, 1944, p. 173).

9. Cinq moururent en bas âge, six se firent religieuses, Anne épousa Augustin-Antoine de la Barre, seigneur du Jardin, et Pierre-Gaspard, né le 20 mai 1724, continua la lignée.

10. Pierre de Cavagnal, marquis de Vaudreuil, (1698-

1778) était le quatrième fils de Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil (1643-1725) qui avait été lui-même gouverneur de la Nouvelle-France (1703-1725). La soeur de ce dernier, Anne de Vaudreuil, était la grand-mère de Pierre-Gaspard de Lantagnac. Avant de devenir gouverneur de la Nouvelle-France à son tour, Vaudreuil-Cavagnal avait été gouverneur de la Louisiane pendant quelque douze ans (1743-1755). Il connaissait donc son petit-cousin de Lantagnac.

11. Concédée le 23 octobre 1702 au marquis Philippe de Rigaud de Vaudreuil qui la lèguera à ses fils Pierre de Cavagnal et Pierre-François de Rigaud. Après la conquête (1763), ceux-ci rentrèrent en France après avoir vendu leurs seigneuries (Vaudreuil et Rigaud) à leur cousin Michel Chartier de Lotbinière. Ce dernier vendra ses seigneuries, à son tour, à son fils Michel Gaspard Alain Chartier de Lotbinière en 1771. Celui-ci cédera la Seigneurie de Vaudreuil à sa fille Louise Josephte, épouse de Robert Unwin Harwood.

12. Aujourd'hui État du Sud des États-Unis, borné au nord par l'Arkansas, au sud par le golfe du Mexique, à l'est par le Missisipi et à l'ouest par le Texas, la Louisiane formait un territoire beaucoup plus vaste jusqu'au début du XIX^{e} siècle puisqu'elle comprenait l'ensemble des États du centre-ouest américain (Montana, Dakota, Nebraska, Iowa, Kansas, Missouri, Oklahoma, Arkansas) ainsi que les territoires de l'Illinois, du Tennessee, du Mississipi et de

l'Alabama formant la plaine centrale.

13. Situé presque à l'extrémité nord-est de la seigneurie, puis du comté du même nom, à proximité de la baie du même nom et à courte distance au nord de Dorion. La localité a présenté depuis longtemps de bonnes terres agricoles.

14. Il s'agit de la Guerre de Sept-Ans, entre la France et l'Angleterre, qui se termina par le Traité de Paris en 1763. Au Canada, la conquête anglaise s'est terminée au bout de quatre ans (1756-1760) par la capitulation de Montréal après l'abandon de la colonie par la France.

15. Tribu amérindienne du groupe apalachien, les Cherokees occupaient un territoire situé à l'est du Mississipi et au sud des monts Alleghanys.

16. Situé à l'embouchure de la rivière Alabama sur la baie de Mobile qui donne sur le golfe du Mexique, cette ville importante de l'État de l'Alabama compte parmi les tout premiers établissements de la Louisiane, en 1702, grâce à l'activité des frères Le Moyne.

17. Il serait rentré en France après la conquête comme bon nombre de nobles et de lettrés.

18. La paroisse de Vaudreuil a été placée sous le patronage de l'archange Saint-Michel, en l'honneur du seigneur Michel Chartier de Lotbinière, mais le nom géographique est bien la baie de Vaudreuil.

19. Situé tout au bord de la baie de Vaudreuil, le rang

des Chenaux a vu naître Lionel Groulx, de sept ans plus jeune que son héros. La maison paternelle de l'auteur se dresse sur la deuxième terre à partir du village.

20. Il s'agirait du Séminaire de Sainte-Thérèse où Lionel Groulx fit son cours classique. La nièce et secrétaire de l'auteur, Madame Juliette Lalonde-Rémillard, nous l'a affirmé (Entretien du 9 juillet 1991).

21. Condamné à mort le 1er août par le juge Richardson et la moitié seulement d'un jury composée d'Anglais, Louis Riel fut pendu le 16 novembre 1885. Cette «affaire Riel» avait soulevé l'ire des Canadiens français pour deux raisons: d'abord, la condamnation fut considérée comme un geste de représailles posé par l'élément anglophone qui nourrissait une haine persistante envers Riel depuis l'exécution, le 3 mars 1870, du déserteur Thomas Scott condamné par le Conseil du gouvernement provisoire du Manitoba; de plus, on avait ignoré le témoignage de spécialistes qui avaient déclaré Riel irresponsable de ses actes en matières politique et religieuse. Les protestations se transformèrent toutefois en résignation, mais depuis longtemps «l'affaire Riel» est considérée comme une injustice flagrante et une injure indélébile envers les Canadiens français.

22. L'enseignement du français est interdit comme il le sera en Ontario en 1912.

23. La fête du patron national des Canadiens français se célèbre le 24 juin. Même si elle est devenue la fête

nationale des Québécois, beaucoup de ceux-ci continuent à fêter la Saint-Jean-Baptiste, tout comme les Canadiens français à l'extérieur du Québec et les Franco-Américains.

24. Nom fictif selon toute vraisemblance.

25. Première université anglaise au Québec, le McGill College de Montréal avait obtenu une charte en 1821, mais les premiers cours ne furent inaugurés qu'en 1829. La fondation en avait été rendue possible grâce à un legs de 46 acres de terrain, des bâtiments et une somme de 10,000 livres sterling de James McGill (1744-1813). Né à Glascow en Écosse (on trouve aussi l'orthographe MacGill), ce futur député et milicien vint amasser une grande fortune dans le commerce des pelleteries de l'Ouest canadien avec son frère Andrew.

26. Nom fictif selon toute vraisemblance.

27. Fondé en 1848, le Collège Sainte-Marie des Jésuites créa une section anglaise, quarante ans plus tard, sous la conduite des Jésuites irlandais. Cette section devint une institution autonome en 1896, dans l'ouest de Montréal, à l'angle des rues Bleury et Sainte-Catherine. D'abord rattaché à l'Université Laval, le collège s'affiliera ensuite à l'Université de Montréal. En 1974, la fusion du Collège Loyola et de l'Université Sir George Williams donnera naissance à l'Université Concordia.

28. Les soeurs de l'Institut de la Sainte-Vierge-Marie, fondé en Angleterre durant les Guerres de Religions du 16e siècle, vinrent établir Loretto Abbey à Toronto le 5 août

1847. Il s'agissait du premier collège catholique pour filles. Il fut affilié à l'Université de Toronto en 1911. Jouissant d'une grande réputation, il a essaimé tant au Canada qu'aux États-Unis. Nous ignorons pourquoi l'abbé Groulx a écrit Loretta Abbey.

29. Les écrivains dont les noms suivent ont en commun un souci de la dimension religieuse dans leur approche sociale, qu'ils soient représentants du catholicisme social comme Frédéric Le Play et le comte Albert de Mun ou fondateur de l'Association protestante pour l'étude et l'action sociale comme Charles Gide.

30. Cette citation de l'écrivain français, né en 1884, est vraisemblablement tirée du livre le Principe des nationalités, nouvelle édition refondue et augmentée, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1923 (c1919), 454 p. Nous n'avons pu toutefois trouver la référence précise.

31. Localité qui remonte aux environs de 1720 avec l'arrivée de quelque 900 Iroquois convertis, auxquels se joignirent les Nippissings venus de la mission de l'Île-aux-Tourtres. Oka tient sa réputation de ses importants établissements agricoles édifiés par des religieux. Le monastère de Notre-Dame-du-Lac établi par les Sulpiciens a été reconnu pour ses oeuvres agricoles florissantes. Deux demi-frères de l'abbé Groulx, Honorius et Paul Émond, ont fréquenté cet institut.

32. Le chanoine J.-Octave Godin fut curé de Saint-Michel

de Vaudreuil de 1887 jusqu'à sa mort en 1921. Il fut le dernier curé inhumé dans l'église. Monsieur Joseph D. Meloche lui succéda.

33. Située à environ deux kilomètres au sud-ouest de Dorion et en bordure de l'autoroute 20. À l'angle de la rue Chicoine et du rang Saint-Antoine, le panorama est impressionnant. Le clocher de Vaudreuil et les deux montagnes d'Oka captent le regard. Le «papa» Émond de Lionel Groulx était né à la Petite-Côte.

34. Cette petite ville du comté de Vaudreuil a été nommée ainsi en l'honneur de l'illustre famille de Pierre de Rigaud, marquis de Vaudreuil. Voir les notes 8 et 10 du présent chapitre. Elle a été érigée en paroisse en 1802 sous le vocable de Sainte-Madeleine et ses maisons d'éducation lui ont fait une belle réputation, en particulier le Collège Bourget des Clercs de Saint-Viateur. Le mont Rigaud est devenu célèbre comme lieu de pélerinage grâce à son Sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes et à son champ des guérets situé au sommet. Selon la légende, un mécréant qui labourait le dimanche aurait vu son champ de pommes de terre transformé en champ de roches par le diable lui-même.

35. Nom d'origine indienne (Kenechouan, Quenechouan) évoquant les rapides entre Vaudreuil et Sainte-Anne-de-Bellevue. L'auteur aurait pu aussi vouloir désigner la région sise immédiatement au sud de Dorion, connue sous le nom de Quinchien, et qui s'étend le long de l'Outaouais sur six

kilomètres, jusqu'à l'embouchure de cette rivière qui se déverse dans le fleuve Saint-Laurent à Pointe-des-Cascades.

36. De Rigaud à Vaudreuil, la rivière des Outaouais s'élargit pour devenir le lac des Deux-Montagnes. Situé entre les deux localités précédentes, le village d'Hudson est flanqué de deux monts, mais il faut plutôt lever la vue vers la rive nord du lac. Là se situe le comté des Deux-Montagnes et la localité d'Oka où se dressent les deux montagnes.

37. Le poète français Alphonse de Lamartine (1790-1869) a toujours connu une place d'honneur dans l'enseignement diffusé par les collèges classiques au Canada français. Après l'avoir étudié à Sainte-Thérèse, Lionel Groulx l'a enseigné à Valleyfield.

38. Localité agricole du comté des Deux-Montagnes, englobée aujourd'hui dans la municipalité régionale de Mirabel.

39. La maison paternelle de Groulx est restée dans la famille. Elle est aujourd'hui habitée par Pierrette Emond, une nièce du romancier. Mais celui-ci a eu sa résidence d'été, non sur la baie de Vaudreuil, mais à la baie des Ormes sur le lac des Deux-Montagnes, au cours des trente dernières années de sa vie. Il s'agit d'un coin de verdure surnommé «les Rapaillages» en souvenir de son populaire recueil de récits et nouvelles: <u>les Rapaillages (Vieilles choses, vieilles gens)</u>, Montréal, Imprimerie du journal <u>Le Devoir</u>, 1916, 159 p. Voir «Lionel Groulx et sa famille» dans

l'introduction (p. 10-19).

40. Appellation régionale courante du petit fruit noir savoureux de la ronce des haies, qui ressemble au fruit du mûrier et est couramment appelé mûre, très voisin de la framboise par sa texture, mais plus ferme que celle-ci. L'homme de la nature que demeura le Chanoine Groulx en raffola toute sa vie comme en atteste Madeleine Dionne dans un article rédigé un an, jour pour jour, après la mort de celui qui aimait tant revenir au pays de son enfance.

> Vaudreuil, quel mot magique! Il fallait entendre monsieur le chanoine nous en parler pendant des heures. Son coeur en battait sûrement plus vite. N'êtes-vous jamais allé cueillir des catherinettes le long d'une clôture de pierres des champs? Ces fruits sauvages sont délicieux et monsieur le chanoine les dénichait dans les recoins les plus cachés. Il ne revenait de sa cueillette que sa timbale pleine à déborder. ("Notre «chanoine»", dans Lionel Groulx, ptre (13 janvier 1878-23 mai 1967). L'homme et l'oeuvre, p. 1032-1033).

41. Appellation locale de l'ensemble des Chenaux nord et qui comprend le Grand Rigolet, le Petit Rigolet, la Grande-Pointe, le Fer-à-Cheval, la baie des Ormes et, plus particulièrement, le détroit qui sépare ce coin de terre de l'Île-aux-Tourtres et qui permet aux eaux du lac des Deux-Montagnes au nord de communiquer, dans un raccourci, avec celles de la baie de Vaudreuil, plus au sud.

42. Désignations locales entre Vaudreuil-sur-le-Lac et Dorion. Voir «Le roman et le contexte familial» dans l'introduction (p. 32-37). Il en est de même des cinq îles qui suivent. Parmi celles-ci, les deux premières sont mieux connues depuis la construction de l'autoroute 40 amenée par l'exposition universelle de 1967 à Montréal. L'Île-aux-Tourtres, où prend pied le grand pont de la route trans-canadienne, a ceci de particulier qu'elle servit d'emplacement où fut ratifié l'acte de concession de la Seigneurie de Vaudreuil à Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil. Voir note 11 de ce chapitre, à la ligne 76. Elle accueillit aussi la mission Saint-Louis destinée aux Amérindiens. Voir note 45.

43. Le trait carré est la ligne perpendiculaire marquant le bout arrière d'une terre.

44. Le cintre est la planche de labour tracée à chaque bout d'un champ (et parfois aussi au milieu d'un champ très long), en travers et perpendiculairement aux planches qui s'étendent sur la longueur du champ.

45. La fondation de la paroisse Saint-Michel remonte à 1773. Seules Sainte-Anne-de-Bellevue (1703) et l'Annonciation d'Oka (1721) sont plus vieilles parmi les paroisses environnantes. Et même entre ces deux dates plus lointaines, Vaudreuil avait déjà une chapelle de pierre (1705-1721) qui servait de mission (fondée par l'abbé Du Bresley) aux Indiens Nippissings avant que ceux-ci ne traversent s'installer à Oka.

46. Il s'agit de la rivière Quinchien qui prend sa source aux environs de Saint-Lazare Station pour trouver son embouchure à la baie de Vaudreuil. Elle devient parfois presque à sec en certains endroits de son petit parcours. Elle était au coeur même du domaine seigneurial de Vaudreuil.

47. Fils d'un hôtelier d'origine italienne, l'écrivain et journaliste français Antoine Rivaroli, dit le comte de Rivarol (1753-1801) publia son Discours sur l'universalité de la langue française en 1784. Il est aussi célèbre pour ses bons mots réunis après sa mort dans l'Esprit de Rivarol (1802 et 1808). C'est lui qui a laissé la fameuse sentence: «Ce qui n'est pas clair n'est pas français».

48. Poète, philosophe et moraliste, l'Italien Alighieri Dante (1265-1321) est passé à la postérité grâce à sa grande épopée mystique, la Divine Comédie rédigée entre 1307 et 1321. Cette oeuvre se divise en trois parties: l'Enfer (1309), le Purgatoire (1313) et le Paradis (publication posthume). Le poète présente son sujet comme le récit du voyage qu'il fait à travers les trois régions du monde des âmes. Il est déjà «arrivé au milieu du chemin de sa vie» lorsqu'il explore la première région et qu'il rencontre Virgile. Ce dernier guidera le voyageur, qui s'était égaré dans une vaste forêt, et le mènera vers la porte de l'enfer.

[CH] 2

1. La Côte-de-Sable est un secteur de la ville d'Ottawa qui s'étend, d'est en ouest, de la rivière Rideau au canal Rideau et, du nord au sud, de la rue Rideau à la rue Mann. Elle se caractérise par de belles résidences construites il y a un siècle et particulièrement par les nombreux édifices de l'Université d'Ottawa qui a acquis plusieurs pâtés de maisons depuis 1965.

2. Inauguré en 1900, le pont Alexandra, le plus ancien pont qui enjambe la rivière des Outaouais à la hauteur de la capitale nationale, a toujours été communément appelé pont Interprovincial. De vocation multiple à l'origine, il ne sert plus aujourd'hui qu'aux piétons et aux véhicules puisqu'on en a retiré les tramways vers 1955 et les trains en 1967.

3. Le Union Jack a servi de drapeau officiel jusqu'à ce que le parlement adopte le drapeau canadien actuel, après plus de six mois de palabres, sous le gouvernement Pearson, en 1965.

4. La pointe Nepean est un cap rocheux qui s'avance sur l'Outaouais, à proximité du pont Interprovincial, du côté ontarien.

5. C'est à titre d'explorateur, de géographe et de cartographe que Champlain (v. 1570-1635) remonta la rivière des Outaouais en 1613. Il parvint à la hauteur de la future ville d'Ottawa le 4 juin. Deux jours plus tard, lors d'un portage (Portage-du-Fort), il perdit son astrolabe qui sera

retrouvé en 1867 dans le comté de Renfrew et il rebroussa chemin à l'Île des Allumettes. Il revint en 1615 et poussa plus avant son exploration (lac Nipissing, baie Georgienne, lac Simcoe, Peterborough, lac Ontario). Blessé au combat contre les Iroquois, il hivernera chez les Hurons avant de reprendre la route des Outaouais vers Montréal.

6. Paroisse irlandaise de langue anglaise fondée en 1857 et dirigée par les Oblats. La localisation de la maison de Lantagnac, «presque en face de l'église» ne correspond pas à la réalité d'aujourd'hui puisque le numéro 240 (voir la ligne 1) est situé du même côté (sud) que l'église, à l'est de l'avenue King Edward, alors que l'édifice religieux est plus à l'ouest, à l'angle sud-est de la rue Cumberland.

7. Même si les premiers établissements remontent à 1800, la fondation véritable date de 1826 avec l'arrivée du colonel John By qui construisit le canal vers Kingston. La ville s'appela Bytown, du nom de son fondateur, jusqu'au 1er janvier 1855 alors qu'elle prit le nom d'Ottawa. La reine Victoria en fit la capitale du Canada le 31 décembre 1857.

8. Il s'agit là de la seule note explicative du roman au bas d'une page.

9. The Expansion of England, Two Courses of Lectures, London, MacMillan, 1904, viii, 359 p. Né à Londres, Sir John Robert Seely (1834-1895) est cet historien anglais qui avait soulevé de vives protestations chez les protestants en publiant la vie de Jésus Ecce Homo (1865).

10. Au début du XX^e siècle, les agriculteurs avant-gardistes remplacèrent graduellement leurs petites vaches «canadiennes» par la grande race laitière Holstein.

11. La rivière Blanche a plutôt son embouchure sur la rive nord de la rivière des Outaouais, à la hauteur de Thurso, à quelque cinquante kilomètres à l'est d'Ottawa. Quant au lac McGregor - et non MacGregor -, il est situé au nord de Gatineau, dans la municipalité de Val-des-Monts, le long de la route 366, entre la rivière Gatineau et la rivière du Lièvre. Il faut toutefois noter que la maison de vacances des scolastiques oblats, au lac McGregor, s'appelait La Blanche.

12. À compter de 1915, à l'époque où il situe précisément les débuts de son roman, l'abbé Groulx prend des vacances d'été au lac McGregor, invité par son ami le Père Rodrigue Villeneuve, o.m.i., vacances qu'il raconte dans Mes Mémoires, t. I, vol. 2, p. 342-346. «J'ai dû retourner à La Blanche en 1916 et probablement en 1917» (p. 342). «Mes vacances au lac McGregor ne pouvaient durer chaque année plus de deux ou trois semaines. En dépit de l'extrême bienveillance des Pères oblats, il m'était difficile de m'imposer chez eux pour toute la durée de l'été» (p. 356). Mais l'auteur a bien connu les lieux et transpose dans son roman des souvenirs précis.

> Dans mon roman l'Appel de la Race, j'ai évoqué quelque peu le paysage et mes souvenirs du lac McGregor. C'est aux abords de la Maison des Oblats qu'un soir

> s'aventurait la famille Lantagnac, en villégiature dans la région. Les airs de fanfare entendus sur le lac par cette famille de mon roman, airs de chansons folkloriques, air du Ô Canada, ce sont bien là des concerts que j'ai maintes fois entendus, répercutés par les grandes orgues des montagnes. Les belles vacances que j'ai passées là [...]! (p. 343).

13. L'abbé Groulx a beaucoup aimé les paysages des Laurentides et y a passé ses vacances d'été pendant une vingtaine d'années. Il en parle dans ses deux romans qu'il a d'ailleurs tous deux écrit à son chalet de Saint-Donat situé en plein coeur de cette vaste chaîne de montagnes.

14. En 1876, l'Université Laval de Québec avait ouvert une succursale à Montréal. En 1915, année où commence l'action du roman et au cours de laquelle l'auteur fait son entrée, à titre de premier titulaire de la chaire d'histoire du Canada, à l'Université Laval de Montréal, celle-ci relève toujours de Québec. Bien que pratiquement indépendante depuis 1889, l'Université de Montréal ne sera déclarée indépendante et autonome qu'en 1923.

15. Même si l'auteur qualifie l'Université d'Ottawa de française, tout comme il l'a fait pour celle de Montréal, c'est plutôt l'étiquette catholique qui est officielle. En effet, fondé en 1848, le Collège de Bytown recevra une charte civile d'université légale en 1866, mais celle-ci sera érigée en université pontificale en 1889, l'année même où

l'Université Laval de Montréal est dotée d'une constitution apostolique, toutes deux par la main du Pape Léon XIII. Redevenue bilingue en 1901, après avoir été unilingue anglaise depuis 1874, l'Université d'Ottawa est dirigée en alternance pendant plusieurs années par des Oblats francophones et anglophones. L'historien Robert Choquette déclare: «Les querelles entre oblats irlandais et canadiens-français se poursuivent pendant tout le premier quart du vingtième siècle, mais éclatent au grand jour dès 1901» (l'Ontario français historique, p. 178).

16. Par le mot thème, il faut comprendre ici qu'il s'agit de traduire en français des textes anglais.

[CH] 3

1. S'allongeant du côté est de la rue Waller avec l'arrière donnant sur la rue Besserer, le célèbre édifice de quatre étages en pierres grises des Soeurs Grises de la Croix (Soeurs de la Charité d'Ottawa) abritait des étudiantes pensionnaires. On y offrit une variété de cours que les externes pouvaient aussi suivre. Le Couvent de la rue Rideau avait été fondé par la Vénérable Élisabeth Bruyère, en 1869, sous le nom de Pensionnat de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur. Les soeurs offraient d'abord le cours élémentaire et une médaille-diplôme jusqu'à la dixième année. Elles établirent le cours d'immatriculation junior (9e-12e années) en 1910. La seconde partie du cours classique, menant au baccalauréat, est offerte à compter de 1925. Cette section, connue sous le nom de Collège Bruyère, est affiliée à l'Université d'Ottawa. Depuis 1900, les soeurs offraient aussi le cours commercial. Avec l'avènement en 1968 de la loi 140 de l'Ontario, permettant la création d'écoles secondaires françaises, les religieuses purent mettre fin à leur mission devenue fort dispendieuse. Quatre ans plus tard, en 1972, le couvent tombait sous le pic des démolisseurs.

2. Si Champlain s'était fait l'ennemi des Iroquois en les combattant dès 1609 et 1610, les guerres iroquoises proprement dites, qui s'échelonnèrent sur une période de vingt-cinq ans, ne débutèrent qu'en 1641 par de petites attaques isolées (1641-1645) encouragées par les Anglais et

les Hollandais qui fournissaient des armes à feu aux guerriers des Cinq Cantons. Ceux-ci détruisirent ensuite la nation huronne (1648-1653) et entreprirent l'extermination de la colonie française (1658). Arrêtés par le haut fait d'armes de Dollard des Ormeaux (1660), ils revinrent à la charge jusqu'à ce qu'ils soient matés par le Régiment de Carignan (1665-1667). La guerre iroquoise reprendra en 1684 et sera marquée par le massacre de Lachine.

3. Il s'agit de l'héroïque combat du Long-Sault, en mai 1660, au cours duquel Dollard et seize autres braves jeunes gens de Ville-Marie (Montréal) sacrifièrent leur vie pour sauver la jeune colonie française du péril iroquois. Dollard est toujours demeuré le grand héros du chanoine Groulx, celui qu'il a proposé à ceux qui ont soif d'idéal.

4. Âgée de quatorze ans, la fille du seigneur de Verchères s'enferma dans le fort et, avec l'aide de deux soldats et de ses deux petits frères, elle soutint l'attaque d'un parti d'Iroquois pendant huit jours, jusqu'à ce que le secours arrive. Un autre modèle proposé à la jeunesse.

5. Vaste fleuve qui prend son cours près des Grands Lacs et traverse les États-Unis du nord au sud pour se jeter dans le Golfe du Mexique. Il fut découvert en 1673 par l'explorateur Louis Jolliet accompagné du Jésuite Jacques Marquette. Ce n'est toutefois qu'en 1682 que Robert Cavelier de La Salle et sa petite troupe parcourront le Mississipi jusqu'à son embouchure. Groulx aime rappeler les hauts faits

et les valeureux exploits des héros de la Nouvelle-France.

6. Entreprise le 8 juin 1731, la découverte de l'Ouest canadien se fit progressivement par Pierre de La Vérendrye, jusqu'à ce que les fils de celui-ci, Pierre et François, parviennent aux montagnes Rocheuses, le 13 janvier 1743.

7. Déjà en 1686, les jeunes frères Le Moyne - Jacques de Sainte-Hélène, Pierre d'Iberville, Paul de Maricourt - s'étaient illustrés aux côtés du chevalier Pierre de Troyes lors d'une fameuse expédition contre les Anglais de la Baie d'Hudson. Le romancier Joseph Marmette les a glorifiés dans son récit intitulé les Macchabées de la Nouvelle-France. Histoire d'une famille canadienne, 1641-1768, Québec, Léger-Brousseau, 1878, 180 p. Le plus célèbre de tous, d'Iberville le Conquérant, multiplia ses exploits à la baie, particulièrement en 1694 en s'emparant du Fort Nelson. De nouveau en 1697, après avoir vaincu trois navires anglais bien armés et montés par des hommes trois fois supérieurs en nombre, il reprit Fort-Bourbon (Fort Nelson) redevenu anglais l'année précédente et la Baie d'Hudson redevint une fois de plus française.

8. Peu après leur arrivée au Canada en 1625, les Jésuites se rendirent en Huronie (1626), située au coeur de la future province de l'Ontario, comme l'avait fait le Père Joseph Le Caron dès la venue en 1615 des quatre Récollets, premiers missionnaires en Nouvelle-France. En 1639, après les postes de Saint-Joseph et de la Conception, les Jésuites y

fondèrent une première mission permanente, Sainte-Marie-aux-Hurons, à partir de laquelle ils sillonneront la région de la baie Georgienne pour exercer leur apostolat missionnaire. Ils se rendront même évangéliser les Pétuns, les Neutres, les Nippissings et les Algonquins supérieurs (Outaouais).

La mission huronne aurait permis les meilleures espérances de succès, n'eût été de la haine féroce et de l'acharnement des Iroquois à détruire cette nation alliée des Français. Les Jésuites ne furent pas épargnés. Parmi eux, six prêtres et deux laïcs «donnés» aux Jésuites verront leur martyre récompensé quand le Pape Pie XI les béatifiera en groupe, le 21 juin 1925, avant de les canoniser cinq ans plus tard, le 29 juin. Voilà pourquoi à l'époque où Groulx rédigeait son roman, on parlait beaucoup des martyrs canadiens que l'Église s'apprêtait à élever sur les autels. Si les trois premiers (René Goupil, Isaac Jogues et Jean de La Lande) succombèrent en Iroquoisie, au sud des Grands Lacs, les cinq autres (Antoine Daniel, Jean de Brébeuf, Gabriel Lalemant, Charles Garnier et Noël Chabanel) périrent en Huronie. Les Franco-Ontariens peuvent donc s'enorgueillir de compter parmi les leurs les premiers saints du Canada.

9. Georges Delfosse (1869-1939), peintre montréalais, a été un illustrateur de la vie patriotique. D'abord peintre religieux, il a exécuté quelque deux cents tableaux d'églises. Puis il a manifesté un intérêt particulier pour les sujets historiques, surtout ceux du Vieux Montréal. On a déploré

qu'il ait travaillé beaucoup sur commande et trop rapidement. Il fut un protégé de la famille Lotbinière-Harwood qui lui commanda certaines oeuvres.

10. Le général et homme politique américain George Washington (1732-1799), qui avait provoqué les hostilités franco-anglaises dans son pays lors de la Guerre de Sept-Ans, dirigea plus tard la guerre d'Indépendance américaine (1775-1781) et se fit élire premier président des États-Unis (1789). José Perovani peignit «un George Washington en grand uniforme de général» (Académie San Fernando, Madrid), mais il existe d'autres portraits du général américain.

11. Le Français Jean Auguste Dominique Ingres (1780-1867), qui se délassait grâce à son proverbial «violon d'Ingres», s'est illustré comme peintre et dessinateur. Au cours de sa carrière en France et en Italie, il exécuta des portraits brillants et nombreux. Il manifesta une prédilection pour l'histoire pittoresque du Moyen Âge et de la Renaissance, d'où son portrait de Jeanne d'Arc (1412-1431), l'héroïne française que les Anglais brûlèrent vive à Rouen et qui sera canonisée en 1920.

12. L'Anglais Sir Joshua Reynolds (1723-1792) doit en bonne partie à l'influence de la peinture italienne sa réputation de portraitiste. Il manifesta sa prédilection pour les personnages historiques de type héroïque.

13. Le jeune député avocat (1807-1864) s'était associé aux Patriotes en 1837. Avec Baldwin, il avait formé le

premier gouvernement responsable au Canada en 1842.

14. Né en Irlande, Sir Charles Stanley Monck (1819-1894) fut gouverneur en chef du Canada à compter de 1861 et premier gouverneur général au pays (1867-1868). Son portrait reflète l'aristocrate digne et sérieux.

15. Le seigneur de Montebello (1786-1871), célèbre tribun politique qui fit longtemps trembler les Anglais, fut sans doute le personnage le plus coloré de son siècle. Son noble port de tête a fait l'objet de plusieurs portraits, dont un par son gendre Napoléon Bourassa, reconnu comme le meilleur portraitiste canadien du dix-neuvième siècle.

16. Le comte anglais John George Lambton (1792-1840) séjourna quelque cinq mois au Canada en 1838 et fit publier, le 8 février suivant dans The Times de Londres, son mémoire qui préconisait l'assimilation des Canadiens français en douceur par l'union des Deux Canadas. À l'été 1838, une ordonnance de son Conseil fermait la frontière à l'exilé volontaire qu'était L.-J. Papineau.

17. Maurice Barrès (1862-1923) mena en France une double carrière littéraire et politique. Dans sa deuxième trilogie, le Roman de l'énergie nationale (1897-1902), il exposa les principes de son nationalisme, plus particulièrement dans le premier volet de ce tryptique: les Déracinés (1897). Mais nous n'avons pu identifier précisément la source de cette citation.

18. Le médecin français Gustave Le Bon (1841-1931) était

aussi sociologue et s'est intéressé à la psychologie collective en publiant, entre autres, les Lois psychologiques de l'évolution des peuples (1894) et Psychologie des foules (1895). Le fait qu'il soit raciste explique que Lionel Groulx ait voulu prendre ses distances avant de le citer.

19. 14e éd., Paris, Librairie Félix Alcan, «Bibliothèque de philosophie contemporaine», 1919, 200 p.

[CH] 4

1. La capitale canadienne comptait en 1915 - et jusqu'à ces dernières années - trois quotidiens. Le Droit est toujours le seul de langue française, à l'ouest de Montréal, depuis la parution de son premier numéro le 27 mars 1913. Sa devise, «l'avenir est à ceux qui luttent», reflète bien l'atmosphère dans laquelle il est né. Il s'agissait de l'organe de combat que se donnaient les Franco-Ontariens pour s'opposer au Règlement XVII. De son côté, The Citizen, le plus ancien quotidien (1843), a maintes fois été teinté de «jaunisme», sympathique qu'il a toujours été aux Orangistes. Quant à l'Ottawa Journal, qui publiait depuis le 10 décembre 1885, il connut une éclipse d'un peu plus d'une demi-année (juin 1908-janvier 1909) et cessa de paraître en septembre 1980.

2. Homme de lettres, politicien, militaire et militant francophone, Auguste-Charles-Philippe-Robert Landry (1846-1919) avait d'abord été agriculteur et agronome. Il fut député à Québec (1875-1876), à Ottawa (1878-1887) et sénateur (1892-1919). Choisi président du Sénat le 29 octobre 1911, il démissionna de son poste avec fracas le 22 mai 1916 - et non «vers la fin de novembre» 1915 comme il est indiqué dans le roman. Dans sa lettre au Premier Ministre du Canada, Robert Borden, datée du 22 mai 1916 et reproduite en entier à la une du quotidien Le Droit, le 2 juin suivant, il déclare: «Vous voulez sauver le parti, vous perdrez le pays. Laissez-moi

séparer ma cause de la vôtre [...] Je vous prie donc d'accepter ma démission». Groulx indique: «démissionnaire en 1917» (Mes Mémoires, t. I, vol. 2, p. 316); Choquette écrit aussi qu'«il démissionne de son poste de président du Sénat en 1917» (l'Ontario français historique, p. 188) - pour protester contre l'inertie du gouvernement fédéral, eu égard au conflit scolaire ontarien. Contrairement à ce que d'aucuns ont répété, il n'abandonna pas son fauteuil au Sénat pour devenir président de l'ACFÉO puisqu'il occupait déjà ce poste à l'Association canadienne-française depuis 1915 et le conserva jusqu'en 1919, année de sa mort. D'ailleurs il emporta avec lui son fauteuil de président du Sénat à l'ACFÉO. Depuis, les présidents et les présidentes de cet organisme, devenu l'ACFO (Association canadienne-française de l'Ontario) le 20 mars 1969, ont l'apanage du fameux fauteuil.

3. La circulaire d'instruction n° 17 fut émise le 25 juin 1912 par le ministère de l'Éducation de l'Ontario pour donner suite à la politique annoncée le 13 avril précédent par le gouvernement conservateur du Premier Ministre Whitney. Considérée comme un acte d'injustice flagrante, cette loi provoqua en quelque sorte un choc salutaire chez les Franco-Ontariens en les forçant à s'organiser et à s'affirmer comme collectivité. La crise scolaire atteint son paroxysme en 1915-1916 (année choisie par Groulx pour le déroulement de l'action de son roman), elle se résorbe à compter de 1921. Le Règlement XVII devient inopérant le 1er novembre 1927, mais il

ne sera officiellement abrogé qu'en 1944.

4. Monseigneur Michael Francis Fallon (1867-1931), sacré évêque de London le 25 avril 1910, s'était fait le chef de file des membres du clergé irlandais qui prônaient, à l'instar des Orangistes protestants, la cessation de l'enseignement du français sous prétexte que la dualité linguistique constituait un élément de division au sein des catholiques. Il connaissait bien le milieu évoqué dans le roman puisqu'il avait détenu la chaire de littérature anglaise à l'Université d'Ottawa (1894-1901) et avait été curé de la paroisse irlandaise Saint-Joseph, rattachée à cette université (1898-1901). Robert Choquette mesure l'influence de ce prélat oblat. Celui-ci

> a déjà fait ses premières armes dans le conflit français-anglais de l'Ontario dès 1898 à l'Université d'Ottawa où il est vice-recteur. Sacré évêque de London, il a tôt fait de mettre le feu aux poudres.
>
> De concert avec le reste de l'épisopat anglophone de l'Ontario, l'évêque de London intervient auprès de Whitney pour que le gouvernement de l'Ontario ne donne pas suite aux demandes de l'ACFÉO exprimées après son premier congrès en 1910. Toujours à l'été 1910, il tente d'organiser une coterie de prêtres mécontents pour bloquer les aspirations des Franco-Ontariens [...]
>
> En cette fin de 1918, l'influence de Fallon auprès des politiciens et des hommes d'Église tourne cependant

> à l'aigre-doux. La plupart se rendent compte qu'il est fauteur de troubles et veulent le tenir à distance. Le fanatique de London étant muselé, il sera plus facile pour les gens de bonne volonté de démêler l'imbroglio franco-anglais (l'Ontario français historique, p. 179).

Rome demanda par deux fois (1913 et 1918) à cet homme buté de démissionner, mais il refusa.

Monseigneur David-Joseph Scollard, né à Ennismore (Ontario) en 1862 et sacré évêque du Sault-Sainte-Marie en 1905 avait pour sa part écrit au Premier Ministre Whitney que le Règlement XVII était «souverainement juste et équitable» (Robert Choquette, ibid., p. 184).

De son côté, l'Écossais William Andrew MacDonnell (1853-1920), deuxième évêque d'Alexandria (1906) qualifia l'opposition au règlement 17, rapporte Choquette, d'«agitation folle et désordonnée» (ibid., p. 184).

À cette coalition des évêques anglophones de l'Ontario, s'ajoutent les noms de Mgr Fergus-Patrick McEvoy (1856-1911), archevêque de Toronto (1908); Mgr Thomas-Joseph Dowling (1840-1924), évêque de Hamilton (1889); Mgr Richard-A. O'Connor (1838-1913), évêque de Peterborough (1889).

Il est impérieux d'inclure à cette liste le nom de Mgr Charles-Hugh Gauthier (1843-1922) dont la mère se nommait Mary MacKinnon, d'Alexandria. Évêque de Kingston (1898), il sera transféré à Ottawa (6-09-1910) moins d'un mois après le mémoire du 15 août. De mentalité anglaise, il n'a rien fait

pour freiner les ardeurs anti-françaises du curé Whelan de la paroisse Saint-Patrick d'Ottawa accusant les Canadiens français de tous les maux et affirmant, selon Choquette, que «Mgr Duhamel [précédent archevêque d'Ottawa] est le chef méprisable des usurpateurs qui a importé ces français de Québec» (ibid., p. 187). Choquette rappelle en outre qu'en mai 1915 le Sénateur Landry blâmera

> l'Archevêque d'Ottawa de n'avoir rien fait pour aider ses ouailles franco-ontariennes à se sortir de l'impasse où elles se trouvent [...] Le clergé franco-ontarien blâme Mgr Gauthier pour ses manoeuvres odieuses et, à l'été 1917, 10 000 Canadiens français demandent à Rome la nomination d'un archevêque canadien-français à Ottawa (ibid., p. 192).

5. Issu d'une famille loyaliste de l'Est ontarien, James Pliny Whitney (1843-1914) se fit militaire (1866), puis devint avocat (1876). Élu député conservateur du comté de Dundas à Toronto (1886), il fut choisi chef de parti (1896) puis élu Premier Ministre (1905). Il mourut le 25 septembre 1914, en pleine montée du mouvement de la résistance franco-ontarienne.

6. Situé à l'est d'Ottawa, borné au nord par la rivière Outaouais, au sud par le comté de Dundas, à l'est par le comté de Prescott et à l'ouest par le comté de Carleton. Le nom rappelle Lord Alexander George Russell (1821-1907) qui fut commandant des troupes (1868) puis administrateur du

gouvernement civil du Canada (1888).

7. En 1890, on avait interdit l'enseignement du français et de la religion dans les écoles du Manitoba. Des misères similaires seront faites aux Fransaskois et aux Franco-Albertains (alors Territoires du Nord-Ouest) en 1892.

8. Au recensement de 1911, l'Ontario compte au-delà de 210,000 Franco-Ontariens, soit 8.4 % de la population totale de 2 500 000 habitants dont 80 % sont d'origine britannique. Par leur concentration dans l'Est et le Nord-Est, les Franco-Ontariens peuvent contrôler un certain nombre de sièges.

9. En 1847, chassés de leur pays par la famine et les guerres sans merci que leur livraient les Anglais, nombre d'Irlandais furent mis sur des bateaux insalubres et répandirent une épidémie de typhus à Québec et à Montréal.

10. La Pocatière est reconnue pour la qualité de ses institutions d'enseignement depuis plus d'un siècle et demi. Le Collège Sainte-Anne est particulièrement renommé. Il faut bien saisir que Groulx envoie Duffin étudier à La Pocatière plutôt qu'à Québec, alors que Saint-Michel-de-Bellechasse est pourtant situé plus près de la Vieille Capitale.

11. Il s'agit ici des comtés flanquant tous deux la rivière Outaouais et non pas des petites villes de Renfrew, dans le comté du même nom, à l'ouest d'Ottawa, ni de Prescott sur le Saint-Laurent, dans le comté de Grenville.

12. Ce scénario historique s'est répété à maintes reprises pendant les premières années de la résistance au

Règlement XVII.

13. Dans l'esprit des Pères de la Confédération canadienne et dans le texte, l'égalité des peuples canadiens-français et anglais était reconnue.

14. Pour contrer l'épidémie, on établit la quarantaine dans la Grosse-Île, située dans le fleuve Saint-Laurent, dans le comté de Montmagny.

15. L'abbé Groulx avait lui-même parlé de cette situation:

> Monsieur le Commissaire prit la parole. Il félicita l'institutrice et les enfants. [...] Il leur raconta les difficultés de leurs petits camarades de l'Ontario et de l'Ouest, incapables de bien apprendre à l'école le doux parler de leurs mères. Il leur demanda de bien parler leur langue pour se préparer à la bien défendre; et il leur cita l'exemple des petits Polonais préférant subir le fouet des maîtres d'école prussiens plutôt que de trahir le parler de leur patrie. («Une leçon de Patriotisme», les Rapaillages, p. 34).

La ville de Poznań (en allemand Posen), située dans l'ouest de la Pologne, fut annexée à la Prusse lors du deuxième des quatre partages de la Pologne en 1793. L'insurrection de Poznań, en 1848, avait provoqué en Pologne prussienne une germanisation intensive.

16. On lit habituellement «Frenchies», comme le romancier l'a lui-même écrit plus loin à la ligne 801; mais

«Franchies» est répété dans les cinq éditions et était peut-être une prononciation volontaire de la part de Duffin qui savait le français et voulait possiblement railler les Canadiens français.

17. Le romancier français d'inspiration catholique (1853-1932) s'est surtout rendu célèbre par ses romans paysans dans lesquels il manifeste son attachement aux valeurs traditionnelles, tant religieuses que patriotiques. Il venait d'atteindre le sommet de sa carrière, avec le Blé qui lève (1907), quand il publia la Barrière, Paris, Calmann-Lévy, 1909, 327 p.

18. Il pourrait s'agir de l'empereur Marc-Aurèle (121-180) dont la statue équestre se dresse, place du Capitole, depuis le XVI^{e} siècle.

[CH] 5

1. À cause de la Première Guerre Mondiale (1914-1918), il n'y eut pas d'élection fédérale entre celle du 21 septembre 1911 et celle du 17 décembre 1917. Russell n'a d'ailleurs élu son premier député francophone (Alfred Goulet) qu'en 1925.

2. Le Dominicain Th. Pègues, o.p., a publié un sérieux ouvrage en plusieurs volumes et intitulé Commentaire français littéral de la Somme théologique de S. Thomas d'Aquin, Toulouse, Éditions Privat, 1907.

3. Thomas d'Aquin (1227-1274), théologien et philosophe italien, s'est surtout rendu célèbre par sa Somme théologique. Le Dominicain fut canonisé en 1323. Sa philosophie deviendra la philosophie officielle de l'Église sous Léon XIII (1879) et sera enseignée en priorité sur toute autre dans les séminaires et les collèges classiques canadiens.

4. La carrière de l'écrivain français Ernest Renan (1823-1892) fut marquée par son rejet des dogmes du catholicisme. De tempérament tantôt gai, tantôt sérieux, il était plutôt jovial et rieur. Comme le personnage du roman, comme l'auteur Groulx, ses ancêtres étaient cultivateurs même si lui-même fut élevé près de la cathédrale Saint-Tugdual dans la petite ville de Tréguier en Bretagne.

5. Cette citation est tiré d'un essai important, mais qui ne circulera que fort peu: l'Avenir du peuple canadien-français, Paris, Henri Jouve, 1896, xlvii, 441 p. L'oeuvre connaîtra plus tard une édition canadienne: Montréal, Fides,

1964, 333 p. Collection du Nénuphar. Lors de la réimpression de 1976, s'ajoute une préface de Claude Galarneau. Edmond Boisvert avait emprunté son pseudonyme de Nevers de son ancêtre. Avocat qui n'aimait pas le droit, de Nevers préféra voyager. Ses séjours en Europe lui valurent de devenir polyglotte. Économiste et politicologue, ce journaliste au tempérament d'artiste put méditer à distance, sur les menaces qui pesaient sur le Canada français. L'homme d'action qu'était l'abbé Groulx s'intéressa de près aux analyses de celui qui «fournissait à ses compatriotes, le premier programme complet d'action publique», comme le dit Galarneau dans sa préface.

6. Plusieurs clubs de golf, situés du côté québécois de la rivière des Outaouais entre Hull et Aylmer, ont traditionnellement été l'apanage des bourgeois anglophones de la capitale.

[CH] 6

1. Pionnière de Ville-Marie où elle arriva dès 1653, Marguerite Bourgeoys (1620-1700) fonda les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame et établit une série d'écoles. Elle rédigera ses Mémoires, véritable peinture de la vie en Nouvelle-France, dans les trois dernières années de sa vie. Elle a été la première femme du Canada à être élevée sur les autels lors de sa canonisation en 1982 par le Pape Jean-Paul II. Sa vie a fait l'objet de plusieurs biographies dont celle de l'abbé Groulx en 1930.

2. Venue à Québec en 1641, Jeanne Mance (1606-1673) accompagna Maisonneuve lors de la fondation de Ville-Marie. Munie d'une importante somme d'argent, don de Madame de Bullion, elle avait pour mission de fonder un hôpital qui fut construit dès l'année suivante et fut connu sous le nom d'Hôtel-Dieu. Elle fit de nombreuses démarches pour faire venir des colons et pourvut à leur établissement. Le Chanoine Groulx a publié une courte biographie intitulée Jeanne Mance, Montréal, Comité des Fondateurs, 1957, 30 p.

3. Par l'intensité de sa vie spirituelle et la brièveté de sa vie, la Carmélite française Thérèse Martin (1873-1897) devint rapidement une figure angélique universelle et une des saintes les plus célèbres.

4. Fille de Jacques Le Ber, notable de Ville-Marie, Jeanne (1662-1724) vécut les quelque vingt-cinq dernières années de sa vie en recluse. L'abbé Faillon a rédigé une

biographie intitulée l'Héroïne chrétienne du Canada ou Vie de Mlle Leber, Ville-Marie, chez les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, 1860, xxviii, 404 p.

5. La fête des Rois, fête d'obligation religieuse, prenait toujours place le 6 janvier avant le renouveau liturgique de Vatican II.

6. L'Âme américaine, Paris, Jouve & Boyer, 1900, 2 vol.: t. I: les Origines. La Vie historique, 353 p.; t. II: l'Évolution à travers la vie américaine. Vers l'avenir, ix, 408 p. Avec le sens particulier qu'on attribuait au mot «race» à l'époque, de Nevers se consacre à «la défense du maintien de l'intégrité de la «race» canadienne-française aux États-Unis» (DOLQ, t. 2, p. 33).

7. Le critique littéraire français Ferdinand Brunetière (1849-1906) avait rendu hommage à ce sérieux ouvrage, le qualifiant de «l'un des plus intéressants qu'on ait publiés depuis longtemps sur l'Amérique» (DOLQ, t. 2, p. 33).

8. Bien que son influence fut grande jusqu'à la guerre de 1914, on reproche aujourd'hui à Paul-Charles-Joseph Bourget (1852-1935) d'avoir écrit des romans trop moralisants marqués au coin du conservatisme et de la foi catholique, dans la même veine que René Bazin à qui l'auteur a fait allusion au quatrième chapitre. Outre-Mer est un reportage documenté sur les États-Unis, qui favorise également la tradition, malgré les sympathies de l'auteur pour la démocratie américaine. Outre-Mer, Paris, Lemerre, 1895, 2 vols: 1, États-Unis -

Descriptions et voyages; 2, États-Unis - Moeurs et coutumes.

9. Si on ne craignait pas de référer aux Sermons de Bossuet, lors de l'enseignement donné dans les collèges classiques, c'est toutefois avec plus de réserve qu'on abordait le théâtre de Racine. On voyait Britannicus, les Plaideurs, Athalie, Esther, mais attention à Andromaque et surtout à Phèdre!

10. Sixième des huit années de cours classique ou deuxième des quatre années du cours des arts. L'art du discours, de l'éloquence figurait traditionnellement au programme.

11. C'est exactement ce nom d'Association canadienne-française de l'Ontario que l'ACFÉO prendra quarante-six ans après la parution du roman. Voir la fin de la note 2 du 4e chap.

[CH] 7

1. Il s'agit de la mémorable «guerre des épingles» en janvier 1916, alors que les mères de famille ont occupé l'École Guigues de la rue Murray et en ont défendu l'accès aux membres de la petite commission et de la police en les menaçant de leurs grandes épingles à chapeau.

2. Le 3 février et jusqu'à la fin de l'année scolaire.

3. L'édifice principal du Parlement d'Ottawa fut rasé par les flammes le 3 février 1916. Voir 8e chap., l. 813-847 et 9e chap., l. 353-354.

4. Samuel Genest (1865-1937) s'est particulièrement illustré comme artisan des luttes scolaires ontariennes. À compter de 1913, il a été président de la Commission scolaire séparée d'Ottawa, pendant toutes les années de la lutte contre le Règlement XVII. Fonctionnaire au gouvernement fédéral pendant 47 ans, il a aussi été président de l'Institut canadien-français d'Ottawa (1905-1906) et directeur de l'Union Saint-Joseph du Canada. Il a pris deux fois les rênes de l'ACFÉO (1920, 1932-1933), à chaque occasion pour remplacer de grands présidents décédés, les sénateurs Landry et Belcourt.

5. Sir Wilfrid Laurier (1841-1919) prit position en faveur des écoles bilingues lors du débat du 11 mai 1916 à la Chambre des Communes. Voir 9e chap., l. 466-477. Avocat de formation, il fut le grand politicien canadien-français du premier demi-siècle de la Confédération. Voir l'introduction (p. 64).

6. L'avocat Ernest Lapointe (1876-1941) fut député de Kamouraska (1904-1919) et de Québec-Est (1919-1934) à Ottawa. Ministre de la Marine et des Pêcheries (1921-1924) et ministre de la Justice (1926-1930, 1935-1941), il était le bras droit de Mackenzie King. Sa résolution suggérait à l'Ontario de respecter les droits des Canadiens français de cette province à une éducation dans leur langue. Elle fut défaite par 107 voix contre 60.

7. L'avocat Paul-Émile Lamarche (1881-1918) fut député de Nicolet à la Chambre des Communes en 1911. Il démissionna en 1916 et mourut prématurément de la grippe espagnole, à la fin de la guerre.

8. La maison et la rue où habitait l'ancien premier ministre ont toutes deux pris son nom. En 1897, Laurier avait emménagé dans une vaste maison victorienne, sise au numéro 335 est et construite en 1878 pour John Leslie. Au moment où celui-ci, bijoutier à Bytown, avait acheté le terrain en 1850, la rue s'appelait Théodore. Laurier y demeura jusqu'à sa mort. Sa veuve lui survécut trois ans (1922) et légua la résidence à Mackenzie King. Le successeur de Laurier donna à la demeure le nom de «Maison Laurier» lorsqu'il en prit possession en 1923.

9. Le mouvement des Chevaliers de Colomb, nommé en l'honneur du découvreur de l'Amérique, fut fondé par Michael McGivney, vicaire à la paroisse Sainte-Marie de New Haven au Connecticut (États-Unis), en 1892, pour venir en aide aux

familles nécessiteuses, aux veuves et aux orphelins. Le mot d'ordre est «Charité, fraternité, patriotisme, unité». L'organisme a essaimé au Canada, au début du siècle, et compte aujourd'hui 1,500,000 membres qui travaillent en étroite collaboration avec le clergé et les religieux. Groulx a retiré un important passage qui figure dans ses premiers manuscrits et dans lequel il exprime de sérieuses réserves envers ce mouvement beaucoup trop anglicisant à son goût.

10. Nom fictif. Peut-être y a-t-il là un rapprochement à faire avec l'avocat Maxime Raymond (1883-1961), ancien élève de Lionel Groulx, député de Beauharnois aux Communes (1925, 1935, 1949), chef du Bloc Populaire canadien. Le chanoine a conservé précieusement sa correspondance.

11. Lord Alfred Tennyson (1809-1892) fut poète et dramaturge anglais. Il est intéressant de noter qu'une de ses oeuvres les plus connues s'intitule Maud (1855).

12. Nom fictif selon toute vraisemblance.

13. Poète tragique (v. 525-456 av. J.-C.), considéré comme le fondateur de la tragédie grecque, auteur de quatre-vingt-dix pièces dont sept nous sont parvenues.

14. Désignation populaire du dollar au Canada.

15. Il pourrait s'agir de Herbert Collins, portraitiste à Toronto à compter des années 1880.

16. Lord Frederick Temple Hamilton Blackwood, marquis de Dufferin-Ava fut gouverneur du Canada (1872-1878) et laissa son nom à la terrasse sise tout à côté du Château Frontenac,

inauguré cette année-là (1893). Parallèle au fleuve Saint-Laurent qu'elle surplombe, la terrasse Dufferin fut d'abord construite en 1838 par Lord Durham, à l'endroit où se dressait le Château Saint-Louis construit en 1648 et ravagé par le feu en 1834. Elle fut agrandie et rénovée plusieurs fois par la suite.

17. Érigée en étoile à la manière française de Vauban par les autorités britanniques au sommet du Cap Diamant pendant une période de trente ans à compter de 1820, la Citadelle fait de Québec la seule ville fortifiée d'Amérique du Nord.

18. En face de Québec, sur la rive sud, se dresse la ville de Lévis, nommée en l'honneur de François-Gaston, seigneur et duc de Lévis (1720-1787) qui remporta le 28 avril 1760, à Sainte-Foy, la dernière victoire en sol canadien de la Guerre de Sept Ans.

[CH] 8

1. Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta.

2. Thomas d'Aquin. Voir note 3, chap. 5, ligne 64.

3. Village situé au sud-est d'Alexandria, dans le canton de Charlottenburgh (comté de Glengarry). Les conseillers scolaires francophones furent accusés de faire enseigner le français dans une école de l'Ontario en janvier 1914. Ils durent finalement abandonner l'école séparée bilingue pour créer une école parallèle, privée, appelée «école libre» et entièrement à leur charge le 31 janvier 1916.

4. Situé entre la rue Mackenzie et la falaise, sur la rive sud de l'Outaouais, depuis l'extrémité du pont Alexandra jusqu'à l'arrière du Château Laurier.

5. Fastueux hôtel, propriété de la compagnie Canadien Pacifique, situé à l'embouchure du canal Rideau au haut bout de la rue Rideau (au numéro 1), qui se prolonge en la rue Wellington. Le Château Laurier, ainsi nommé en l'honneur de Sir Wilfrid, a pour voisins, à l'ouest, les édifices parlementaires.

6. Père de la Confédération canadienne (1814-1873). Auteur du chant patriotique Ô Canada, mon pays, mes amours! (1834), Fils de la Liberté (1837). Avocat de formation, il fut élu député de Verchères à compter de 1848. Chef du parti libéral-conservateur (1855), il s'éloigna des radicaux et s'allia à John A. Macdonald.

7. Père de la Confédération canadienne (1822-1892).

Premier Ministre libéral (1873-1878).

8. Père de la Confédération canadienne (1818-1880). Élu représentant du parti Réformiste (1851) à l'Assemblée législative du Haut-Canada. Battu aux élections fédérales de 1867, il entra au Sénat en 1873.

9. Père de la Confédération canadienne (1815-1891). Avocat élu député à la Chambre (1844). Premier Ministre du Canada (1867-1873, 1878-1891).

10. Robert Baldwin (1804-1858), Irlandais né à Toronto, devint avocat (1825) et député d'York (1830). Devenu ministre après l'Acte d'Union (1840), il travailla sans relâche, de concert avec La Fontaine, à l'avènement d'un gouvernement responsable.

11. Né Louis-Hippolyte Ménard, La Fontaine perdit son père dès l'âge de six ans et pris le nom de sa mère, Marie Fontaine dite Bienvenu, qui se remaria à Joseph Trulier dit Lacombe. Il amorça sa carrière politique comme représentant de Terrebonne à la Chambre législative (1830). Éloigné de force de son comté par le Gouverneur Sydenham, il se fit élire dans York au Haut-Canada (1841-1844). Aussi étrange que cela puisse paraître, c'est pendant ce mandat qu'il devint Premier Ministre du Bas-Canada (1842-1843). Il reviendra à son ancien comté de Terrebonne (1844-1848) avant d'être élu à Montréal (1848-1851). De nouveau Premier Ministre au cours de ce dernier mandat, il subira les émeutes orangistes de 1849. Nommé juge en Chef du Banc de la reine le 13 août 1853, il

recevra par la suite plusieurs honneurs. Un chef d'oeuvre d'ingénierie civile à Montréal porte aujourd'hui son nom, soit le tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine qui plonge sous le fleuve Saint-Laurent pour le traverser. Voir aussi la note 13, 3e chap., ligne 207.

12. Aujourd'hui place de la Confédération.

[CH] 9

1. Paroisse de la Basse-ville, fondée en 1873. L'église est située au n° 528, avenue Saint-Patrice. L'abbé Joseph-Alfred Myrand, ordonné prêtre le 3 juillet 1892, en devint le huitième curé (1903) pour de nombreuses années et entretint une longue relation amicale avec l'abbé Groulx qu'il hébergeait régulièrement quand le chercheur venait à Ottawa.

2. Il s'agit des Soeurs Grises de la Croix (aujourd'hui Soeurs de la Charité d'Ottawa), fondées en 1845 par la Vénérable Élisabeth Bruyère (1818-1876). Les Soeurs Grises desservaient l'École Sainte-Anne qu'elles avaient fondée en 1868. Avec les Frères des Écoles Chrétiennes, elles forment les deux communautés religieuses qui ont le plus contribué à l'éducation des enfants, tant à Ottawa qu'en de nombreuses autres paroisses, principalement dans l'Est et le Nord de l'Ontario. À Ottawa même, à l'époque du roman, ces religieuses avaient la responsabilité de l'Académie d'Youville - nommée en l'honneur de sainte Marguerite d'Youville (1701-1771), fondatrice de la première communauté des Soeurs Grises à Montréal (1737) - ainsi que des écoles Guigues - du nom du premier évêque de Bytown-Ottawa (1848-1874) -, Duhamel - du nom du deuxième évêque d'Ottawa (1874-1909) - et Rideau, toutes situées, en plus de la maison mère, dans la paroisse Notre-Dame (cathédrale). Les Soeurs Grises oeuvraient aussi dans les autres paroisses de la capitale. Mentionnons le Couvent Notre-Dame-du-Rosaire, l'École de la Sainte-Famille et

l'École Saint-Roch dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste; l'École Saint-Pierre dans la paroisse du Sacré-Coeur; les écoles Saint-François d'Assise, Saint-Conrad et Saint-Antoine-de-Padoue dans la paroisse Saint-François d'Assise; l'école de la paroisse Sainte-Famille; l'école de la paroisse Saint-Charles (à Vanier). Ajoutons les écoles des paroisses anglophones: l'école de la paroisse Saint-Joseph en 1868; les écoles Saint-Patrice, Sainte-Agnès et Sainte-Agathe dans la paroisse Saint-Patrick; l'école de la paroisse Sainte-Brigitte (Brigid) et celle de la paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil. De plus, les Soeurs Grises avaient alors la charge de l'Hôpital Général, de l'Hospice Saint-Charles et de l'Orphelinat Saint-Joseph.

3. C'est là le costume des Frères des Écoles Chrétiennes fondés par saint Jean-Baptiste de La Salle à Reims (France) en 1680. Arrivés à Montréal en 1837, ils sont à Ottawa en 1864 et ouvrent l'École Notre-Dame le 14 novembre, sur l'emplacement actuel de l'École Guigues, rue Murray. Devenue trop exiguë, l'école déménage en 1870 sur la rue Sussex où elle deviendra l'École De-La-Salle (1890) puis l'Académie De-La-Salle (1899). Dès 1873, les frères mettent sur pied les bases d'une académie commerciale pour les finissants des écoles paroissiales et décident de créer une école secondaire indépendante. En 1877, ils prennent charge des écoles Sainte-Anne et Saint-Patrick (anglaise), puis Sainte-Brigid (1885-anglaise), Saint-Jean-Baptiste (1887), Saint-Joseph (1888).

Dans la paroisse Sainte-Anne, où se situe l'action de ce passage du roman, ils oeuvrent en 1916 à l'École Brébeuf.

4. Fondée en 1889, pour permettre principalement aux «Canadiens» qui fréquentaient l'église Saint-Joseph d'être bien chez eux, la paroisse du Sacré-Coeur est desservie depuis lors par les Oblats. La première église se dressait à l'angle sud-est des rues Théodore (Laurier) et Cumberland, face au Juniorat du Sacré-Coeur, avant d'être la proie des flammes le 10 juin 1907. Elle fut remplacée par un deuxième temple aussi imposant et fort bien décoré qui connut le même triste sort le 24 novembre 1978. Ce second édifice avait sa façade sur la rue Laurier et donnait sur l'arrière de l'église anglaise Saint-Joseph, également dirigée par les Oblats. Une troisième église, de style moderne, aux allures et aux dimensions beaucoup plus sobres, ouvre à nouveau ses portes sur la rue Cumberland. À l'hiver 1915-1916, le Père Joseph-Élie Jeannotte était curé.

5. Jusqu'au concile oecuménique Vatican II (1962-1965) qui apporta un renouveau liturgique, la messe se célébrait dos au peuple.

6. Surnommée la «Pucelle d'Orléans», cette paysanne lorraine (1412-1431) encore adolescente était accourue au secours du roi Charles VII dont elle conduisit les armées vers la libération de la France. Capturée par les Anglais, elle fut brûlée vive à Rouen. Benoît XV l'a canonisée en 1920 et Pie XI l'a nommé patronne et gardienne de la France.

7. Giuseppe Sarto (1835-1914) devint le 255e pape de l'Église en 1903. Il favorisa la communion quotidienne et abaissa l'âge de la Première communion des enfants. Il fut canonisé par Pie XII en 1954.

8. Dans «Une leçon de Patriotisme», l'abbé Groulx avait cité de façon plus complète cet hymne à l'air martial en donnant quatre couplets:

Ils ne l'auront jamais (bis)
L'âme de la Nouvelle-France.
Redisons ce cri de vaillance;
Ils ne l'auront jamais, jamais.

Ils ont dit dans leur fol orgueil:
Nous te prendrons, ô race fière,
Et ta langue et ton âme altière;
En paix, nous clouerons ton cercueil.

Ils ne l'auront jamais...

Tant que vos fleuves couleront;
Tant que là-bas la citadelle
Au vieux roc restera fidèle,
Que les érables verdiront...

Ils ne l'auront jamais...

Tant que forts seront les vouloirs
Que prêts à toutes les batailles
Nous saurons redresser nos tailles
À la hauteur des grands devoirs...

Ils ne l'auront jamais...

Tant que la croix de nos clochers
Se heurtera dans les étoiles...
Ils ne l'auront...

(les Rapaillages, p. 35-36).

9. Le peintre Joseph-Charles Franchère (1866-1921) avait illustré, trois ans avant la parution de l'Appel de la Race, une édition de luxe des Rapaillages, petit recueil de contes

et récits paysans d'abord parus en 1916. Ce professeur de dessin au Conseil des arts et métiers (1899-1918) fit des tableaux de paysages mais s'adonna surtout au portrait de professionnels, de dignitaires. Les propos d'un artiste contemporain de Franchère jettent un certain éclairage sur la Tricoteuse endormie:

> Il n'était pas prolifique dans sa peinture par sa grande misère de trouver des sujets et de les composer [, ce qui] lui faisait prendre plutôt des sujets tout faits, tout prêts à peindre immédiatement. Un vieux ou une vieille passait à son studio, il les faisaient (sic) poser avec une pipe pour le vieux et un tricotage pour la vieille et voilà le tour est joué (Alfred Laliberté, les Artistes de mon temps. Texte établi, présenté et annoté par Odette Legendre, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1986, p. 111). C'est dans la maison de Laliberté qu'habita Franchère, de 1919 à sa mort en 1921.

10. Chapeau à large bord, très populaire dans l'Ouest canadien où l'élevage du bétail se pratique sur une large échelle.

11. George V (1865-1936), roi de Grande-Bretagne à compter de 1910. Par le traité de Paris (1763), tous les citoyens canadiens d'origine française étaient devenus sujets de la couronne d'Angleterre.

12. Les Américains des États-Unis.

13. Ralph Waldo Emerson (1803-1882), mystique,

conférencier, poète, essayiste et philosophe américain. Il publia principalement l'Homme pensant (1837), Éthique (1838), Sur la Nature (1840), Essais (1841 et 1845), Hommes représentatifs (1850) et l'Âme anglaise (1856).

14. Ville de la banlieue de Québec où le chevalier de Lévis remporta le 28 avril 1760 la dernière grande bataille française sur les Anglais au Canada.

15. Statue de marbre, chef-d'oeuvre de l'art grec aujourd'hui au Louvre, représentant une Victoire ailée et retrouvée lors des fouilles de 1863 dans le site du sanctuaire de l'île de Samothrace. Dressée à la proue d'une trière (galère), cet ex-voto avait été érigé par Démétrios Poliorcète pour commémorer une victoire navale vers 306 av. J.-C.

[CH] 10

1. Un autre nom fictif. Dans le 2e manuscrit, l'auteur avait appelé son personnage Daniel McShane. Les principaux Irlandais catholiques qui se sont prononcés contre le Règlement XVII furent le politicien et homme d'État Richard W. Scott, les journalistes Thomas O'Hagan et Robert F. Phalen, les conseillers scolaires F.A. Armstrong et Anthony Freeland.

2. Voir la note 5, chap. 5, l. 214.

3. Personnages des Lettres persanes (1721) du philosophe français Charles de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu (1689-1755). Ce sont deux Persans qui visitent la France, de 1712 à 1720 et communiquent leurs impressions par correspondance.

4. Westmount constitue le quartier le plus riche de Montréal. Situé sur le versant du Mont-Royal, il a certes un air imposant aux yeux des gens comme cette importante montagne biblique du Sinaï sur laquelle Moïse reçut l'Alliance sacrée et les dix commandements.

5. On devrait plutôt lire cent cinquante-six ans puisque l'auteur fait ici allusion à la Conquête de 1760 et que le passage du roman se situe en 1916.

6. Le pèlerinage annuel à Carillon, où l'on croyait alors qu'avait pris place le combat de Dollard des Ormeaux -- on croit aujourd'hui qu'il faut plutôt regarder du côté de Chute-à-Blondeau — (voir note 3, chap. 3, l. 88), était organisé, à compter de mai 1918, par l'Action française, sous

l'impulsion de l'abbé Groulx lui-même, collaborateur tant au mouvement qu'à la revue dont il prendra la direction en octobre 1920. Ce n'est toutefois qu'au second pèlerinage, le 24 mai 1919, et non trois ans plus tôt, tel que le laisse supposer le roman, qu'on inaugurera un monument à Dollard sur la rive nord de l'Outaouais, au pied du rapide qui écumait entre Pointe-Fortune et Carillon, là où se dresse aujourd'hui un barrage hydro-électrique.

7. En 1913, Maurice Barrès publie la Colline inspirée, oeuvre considérée comme son chef-d'oeuvre. Voir note 17, chap. 3, l. 337.

8. Journal officiel et transcription fidèle des débats tenus à la Chambre des Communes.